Digitized by Google

11a = 6668

Digitized by Google

R11
33426

~~W 7 Ol. 30806.~~

Digitized by Google

11a = 6668

Digitized by Google

R11
33926

~~94-7-01.03806.~~

Digitized by Google

Triple du n° 17494 V

Digitized by Google

R. 174738
125
9(44)(00)
L 54
33926

PIECES FUGITIVES,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE

Avec des notes hiſtoriques & géographiques.

TOME SECOND.

BIBLIOTECA MADRID

BIBLIOTHEQUE ROYALE Ministérielle
BIBLIOTECA DE LA FAC. DE FILOSOFIA

A PARIS,

Chez { HUGUES-DANIEL CHAUBERT, libraire, quai des auguſtins, à la renommée.
CLAUDE HERISSANT, imprimeur libraire, rue Notre-dame, à la croix d'or.

M. DCC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

ORDRE DES PIECES CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

Hiſtoire des deux ſiéges de Sommieres, par Etienne Girry, A-C. 24. *pages.*

Journal de CHARBONNEAU *ſur les guerres de Beſiers*, A-D. 32. *pages.*

SIÉGE DE SARLAT, A-E. 40. *pages.*

*Mémoires du duc d'*ANGOULESME, *ſous Henri IV. en 1589.* A-I. 68. *pages.*

*Mémoires du baron d'*AMBRES : *guerres de la ligue en Languedoc*, A-G. 56. *pages.*

Journal de FAURIN *ſur les guerres de Caſtres*, A-I. 72. *pages.*

Commentaires de Louis FRETON, *ſeigneur de Servas*, A-F. 48. *pages.*

Mémoires de VIGNOLES : *affaires de Guienne*, A-C. 24. *pages.*

Hiſtoire de la guerre de Guienne, par BALTAZAR, A-H. 60. *pages.*

Jugements sur la noblesse de Languedoc par M. de Beſons, généralité de Toulouſe : SUITE *de ces Jugements, ſous les titres de Preuves & Quartiers des comtes de Lyon & des chevaliers de Malthe de Languedoc :* MÉLANGES, *Tables ſynoptiques des batailles, des grands capitaines, des ſiéges, & des chevaliers du S. Eſprit*, A-Gg. 214. *pages.*

Digitized by

PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

Hiſtoire des deux ſiéges de Sommieres.

AVERTISSEMENT.

ETienne Giry, bachelier ès droits, & habitant de Sommieres, fit imprimer à Lyon en 1578. l'hiſtoire des deux ſiéges de cette ville en 1573. & 1575. Il étoit à Sommieres, lorſque les proteſtans commandés par Antoine Dupleix, dit le capitaine Gremian, ſurprirent cette ville le matin du 6. de Novembre 1572. & il auroit été tué par quelques ſoldats, ſi Gremian n'étoit accouru lui-même, & ne l'avoit ôté à ces ſoldats. On a cru que cette piéce devenue rare, & où il y a pluſieurs faits qu'on ne trouve pas dans les autres hiſtoires, pouvoit être donnée au public; mais dans le même goût que les mémoires de Peruſſis, c'eſt-à-dire, réduite dans ſa préciſion. Les faits ſont racontés ici avec toutes leurs circonſtances, mais en auſſi peu de mots qu'il en faut pour ſe faire entendre. On n'y a oublié aucune perſonne, ni aucun lieu. Le ſiége que le maréchal de Damville mit devant Montpellier en Juin 1577. & qui ne réuſſit pas, y eſt raconté dans un grand détail. M. de Thou ne dit qu'un mot de ce ſiége.

Digitized by Google

Hiſtoire des choſes mémorables advenues en la ville de Sommieres en Languedoc, dans les deux ſiéges qu'elle a ſoufferts pendant les derniers troubles : par Eſtienne Giry, bachelier ez droits, & habitant de Sommieres ; in-8°. Lyon, Rigaud, 1578.

An. 1572. LES habitans de Sommieres ayant appris le maſſacre de la S. Barthelemi, & eux ayant été grandement ſcandaliſés, le viguier de Sommieres, jeune homme nommé le capitaine Poget, s'enferma dans le château de la ville, avec quelques habitans catholiques, les proteſtans prirent les armes, & firent la garde au milieu de la place du marché. Villeneuve lieutenant de Joyeuſe, arriva alors de Montpellier avec une compagnie de gendarmes, & fit aller le ſeigneur de Montalet à Sommieres ; & ſur le rapport de Montalet il réſolut d'y envoyer les gendarmes en garniſon ; c'eſt ce qui engagea les habitans proteſtans à ſe retirer à Anduſe, à Sauve, & dans les Cevennes. Après leur départ arriva la ſuſdite compagnie d'hommes d'armes de M. de Joyeuſe, ſous la conduite de M. de Montpeiroux, avec cent ſoldats ramaſſés par le capitaine Poget, qui fit ſon lieutenant Combes, grenetier de la ville de Niſmes, qui avoit ramaſſé dans les fauxbourgs de cette ville partie de ces ſoldats. Les refugiés de Sommieres n'en furent pas plutôt informés, qu'ils travaillerent à former des intelligences pour y rentrer dedans, & en chaſſer les hommes d'armes & les archers de Joyeuſe ; & pour venir à bout de leurs deſſeins, ils leverent cinq cents hommes, qui ſe trouverent tout prêts le 5. Novembre 1572. vers minuit du côté du château, en un petit vallon à quatre portées d'arquebuſe de la ville. Sur les neuf à dix heures du matin, ceux de leur intelligence leur vinrent dire qu'ils étoient les maîtres du château, & que la fauſſe porte d'icelui étoit rompue.

Comme la porte étoit fort étroite, ils ne pouvoient entrer qu'à la file ; & cependant Poget qui s'étoit dépetré de ceux qui s'étoient emparés du château, crioit au ſecours de la cime du château ; mais comme c'étoit l'heure du diner, l'on fut long-tems à l'entendre. A la fin, Montpeiroux accompagné de trente hommes de la compagnie, ou des catholiques, s'aprocha du château, & vit entrer tranquillement les proteſtans, n'y ayant qu'une ſeule arquebuſe, qui étoit à un cordonnier de la ville, dans toute la troupe ; s'il en avoit eu une quinzaine ſeulement, il auroit été aiſé d'empêcher les proteſtans d'entrer, par le moyen d'une guerite qui flanquoit droit la fauſſe porte, & que le ſieur de Caſtres, étant gouverneur de ladite ville, avoit fait faire aux précédens troubles. Poget criant toujours au ſecours du haut de la tour, où il s'étoit perché, & n'envoyant point venir, ſe rendit aux proteſtans, qui l'enfermerent dans une chambre

du château, & l'y garderent sept ou huit jours ; après cela, ils le laisserent sortir avec une méchante épée ; il se retira à Fontanez, village du seigneur de Combas. Montpeiroux se trouva surpris, les protestans ayant déja gagné la porte du pont de la ville, ce qui l'obligea à gagner la tour de l'horloge assis sur ledit pont. AN. 1572.

Le juge s'étant refugié chez un avocat, fut massacré dans la salle de sa maison. Estienne Giry, avocat de Sommieres, auteur de cette relation, étant menacé par des soldats qui lui portoient le poignard à la gorge, un de ses amis courut avertir Gremian, qui commandoit à toute la troupe, & qui malgré ses affaires, accourut aussi-tôt dans sa maison, & lui sauva la vie. Ceux qui s'étoient retirés dans la tour étoient fort incommodés des canonieres que les religionnaires avoient faites dans les maisons voisines, & par le feu que l'on faisoit continuellement sous la voute de la tour ; & dont la fumée montoit par le trou du contre-poids de l'horloge.

La braise & les charbons ardents avoient trois pieds de hauteur, & les assiégés ne respiroient que par une ouverture qu'ils avoient faite autour avec une halebarde, qu'un catholique avoit prise avec lui en se retirant. Montpeiroux mal à son aise dans cette tour, résolut, après y avoir resté trois jours, de se sauver, & dit à sa troupe, qu'il alloit tenter de sortir pour faire venir du secours ; & prenant aussi-tôt son épée nue, il descendit le long de la viz & degrés de la tour, qui étoient fort étroits, & vint en bas jusques auprès du feu, où il y avoit un corps de garde du côté de la ville ; quelque grand qu'il fût, Montpeiroux y sauta dedans, & le traversa le plus vite qu'il peut ; étant parvenu sur le pont, il se laissa aller par un creneau sur une des *ancoules*, & de-là sauta dans l'eau tout chaussé & vêtu, traversa l'eau, & se sauva à Fontanez. Ceux qui restoient dans la tour, se voyant pressés par le feu & la fumée, se rendirent, à condition de la vie, à Gremian, qui leur fit fournir des échelles pour pouvoir descendre de la tour, & leur tint exactement parole.

Damville, qu'étoit alors à Beaucaire, averti de la prise de Sommieres, résolut de la reprendre ; & ayant obtenu ordre du roy de faire tenir les estats à Montpellier, ce qu'il fit au mois de Janvier 1573. la reprise de Sommieres y fut résolue. Les munitions & les vivres assemblés, l'on prit par composition le château de Calviſſon à une lieue de Sommieres, après un siége de quelques jours, & après, le lieu de Montpezat par hostilité & force de canon, où y eut grand massacre, & pillage de biens. L'armée composée de quinze à vingt mille hommes, huit piéces de canon, six grosses couleuvrines, & quelques mousquets, & trois petites piéces montées sur roues, investit Sommieres le mercredi 11. Février 1573. Il n'y avoit dedans que trois cents hommes de guerre sans piéces ni canon, & des laboureurs & paysans des villages circonvoisins, qui firent bien leur devoir aux réparations, & à jetter pierres. Sommieres est situé sur une montagne fertile en fontaines & fruits du côté du levant ; AN. 1573.

Digitized by Google

An. 1573. du couchant, elle regarde ſur une riviére qui paſſe tout le long du mur de la ville, qui vient des Cevennes & s'en va rendre dans la mer d'Aigueſmortes. La ville eſt faite en triangle; ſur le plus haut de la montagne, eſt le château qui domine la ville, compoſé avant ce ſiége, de deux vieilles tours carrées; il eſt auſſi long que toute la ville, & environné de ce côté-là de deux murailles; outre la baſſecour, il y a un grand circuit, qui, avant les guerres, étoit plantéde grands arbres & de lauriers, tout rempli de terre du côté de la ville, vers le levant, eſt le rocher tout à l'entour, de plus de douze pans ſur terre, planté autrefois en vigne; & c'eſt pour cela que l'on l'appelle encore la Vignaſſe, de laquelle on parloit ſouvent en cour pendant que on la battoit: ce château étant ancien édifice, qui autrefois avoit été attaqué par les Anglois.

Le maréchal fit dreſſer ſa batterie de quatre piéces ſur le coteau de la montagne, que l'on monta avec beaucoup de peine, contre le milieu du château entre les deux tours par derriere du côté du levant. L'attaque de la ville du côté du moulin qui ſert de mur vers la riviére, auroit été beaucoup plus aiſée & plus prompte. Quand la brêche, qui avoit vingt pans d'ouverture, fut faite, un ſecours de quatre-vingts hommes entra dans la ville, ayant traverſé le quartier des Gaſcons, & paſſé la riviére chauſſés & vêtus. L'on tira enſuite contre la tour la plus proche de la breche, qui avoit neuf pieds d'épaiſſeur, avec ſept piéces de batterie, qui tiroient tout à la fois, & la prenoient en courtine en un des quarrés tant bas qu'elle pouvoit battre; elle fut abatue dans un jour & demi, & tomba le mercredi 18. Février à dix heures du matin toute entiere, & ſans ſe ſéparer en morceaux juſques à ce qu'elle toucha à terre; ſa chute rendit la breche moins praticable, mais malgré cela l'on réſolut de donner l'aſſaut. Montpeiroux, le capitaine Limans, Autremencourt, & autres capitaines étant montés ſur la breche, furent receus avec tant d'arquebuſade & de pierres, qu'ils y demeurerent avec pluſieurs ſoldats. Le maréchal, la maréchale, la comteſſe de Tende, & pluſieurs autres dames voyoient donner cet aſſaut. Limans, Autremencourt & Montpeiroux furent donc tués; Autremencourt, comme le plus jeune, fut le plus plaint; & le maréchal ayant fait porter ſon corps à Montpellier, le fit enterrer honorablement. Celui de Limans fut tiré par les aſſiégés, & pendu à un creneau de la muraille du château. Gremian fit enterrer celui de Montpeiroux dans Sommieres, à la mode des proteſtans.

Les aſſiégeans voyant qu'ils n'avançoient pas du côté du château, & que la chute de la tour les empêchoit, firent paſſer quatre canons à la plaine de la ville près de la riviére, pour battre le mur près d'une petite tour qui faiſoit le coin. Alors tous les habitans, hommes, femmes, & petits enfans remplirent le derriere du mur de gabions, & firent des foſſés en dedans. La breche ſe trouvant de trente pas le 3. Mars, l'on donna trois aſſauts, deux à cette breche, & l'autre au château; mais les aſſié-

gés les repouſſerent avec arquebuſades, pierres, pots à feu, & ſarmens ardents. Les femmes, dont pluſieurs étoient habillées en hommes, portoient chapeaux avec panache faite de papier. Les deux couleuvrines du château battoient en courtine dedans la ville, & à chaque coup emportoient cinq ou ſix perſonnes de ceux qui travailloient à fortifier la breche. AN. 1573.

En cette breche de la ville fut bleſſé le comte de Candale, qui par trop grande hardieſſe étoit monté tout armé ſur le plus haut, où il reçut un coup d'arquebuſe, qui lui entra dans la bouche, ainſi qu'il crioit aux ſoldats; on le porta tout bleſſé à Montpellier, où il mourut bien-tôt fort regretté du maréchal ſon beau-frere. Les aſſiégés n'avoient ni viande ni huile, & ne mangeoient que du pain bouilli; ils avoient encore du bled & du vin, mais ils manquoient des munitions de guerre; quoiqu'ils fiſſent de la poudre à canon dans ladite ville, ils n'avoient point de ſoufre. Quelques jours après, l'on découvrit ſix hommes nageant ſur l'eau de nuit, chacun avoit une bouteille attachée au col par derriere bien couverte & pleine de ſouffre, & ſe venoient rendre à la porte d'une caſemate; cinq entrerent dans la ville, & l'autre ſe rendit, & fut mené le lendemain au maréchal logé à Villevieille, qui le loua beaucoup, & le renvoya là d'où il venoit. La garniſon ſe voyant hors d'eſpoir d'être ſecourue, délibera de parlementer, & fit faire une chamade par un trompette du côté de la Vignaſſe. Le capitaine Manduel & le général S. Ravi ayant obtenu aſſurance du maréchal, qui leur donna pour ôtages le S. de Montbazen, le capitaine Doues, & Lucanes, qui furent envoyés dans la ville, l'allerent trouver à Villevieille le ſamedi vigile de pâque 21. Mars. Dez cette heure, l'on fit deffenſe de tirer de part & d'autre; mais le lendemain, jour de pâque, dez l'aube du jour, l'artillerie fut braquée contre une tour de la Vignaſſe, très-forte, & aſſiſe ſur un gros rocher: pendant la nuit l'on vit des feux du côté des Cevennes, & un ſur la groſſe tour du château, & le lendemain un ſecours de deux cents hommes. Il en entra cent & ſix dans la ville par le quartier des Gaſcons; le baron de Portes y fit fort bien ſon devoir, & ſans lui tout le ſecours ſeroit entré; ils avoient chacun au chapeau une cueillere d'étain, où d'un côté étoit écrit, *pour ſe rendre à Sommieres*, & de l'autre, *ſalut par J. C.* & ſur quelques-unes, *il faut prendre peine pour boire de l'eau vive*; ils portoient un ſachet de poudre peſant ſix livres.

Après pluſieurs jours de batterie, la tour de la Vignaſſe tomba, & toute la muraille longue de quatre-vingts pas, qui commençoit depuis la tour, juſques à la premiere breche du côté du levant: le rocher ſur lequel elle étoit tombée, ſervoit de deffenſe, & la nuit l'on réparoit la breche avec de la terre, du fumier, des faſcines, & même des ſacs pleins de laine. Au bout de la Vignaſſe, près de la tour abatue, fut fait un pont de bois à pilotis de trois canes de hauteur, pour y loger douze arque-

An. 1573. buſiers pour tirer au dedans de la Vignaſſe, & empêcher les réparations du dedans de la breche; mais dans deux nuits, ceux de dedans eurent fait un rempart avec des gabions & la terre, auſſi haut que le pont. Alors l'on mit une couleuvrine du côté qu'ils ſe fortifioient dans la ville, qui commença de batre par dedans la ville en courtine, à l'aſſiégement de laquelle fut tué le ſeigneur de Villeneuve, lieutenant de M. de Joyeuſe, d'un coup de mouſquet, qui lui fut tiré d'une canoniere ancienne de la muraille de la ville, au deſſous du château, qui lui traverſa les deux épaules; il fut aporté en un lieu apellé S. Drezier, où il fut enterré. On poſta auſſi deux couleuvrines, qui tiroient dans la Vignaſſe. Les femmes & les enfans que l'on voyoit travailler, ſe couvroient avec des linceuls, & ne ſe garantiſſoient pourtant pas tout à fait. Se voyant battus devant & derriere, endommagés, & ſans munitions, les chefs réſolurent de parlementer malgré la populace, & propoſerent au maréchal des conditions qui furent toutes acceptées; le camp ſe retira par de-là la montaigne de Villevieille, pour leur ôter tout ſoupçon & crainte.

Au bout de trois jours, & le jeudi 9. Avril, les huguenots quitterent la ville & le château, & ſortirent par une groſſe pluye, & un fort mauvais temps, au nombre de mille perſonnes tenant le chemin des Cevennes. Le maréchal avoit fait cacher ſon armée, de maniere qu'on ne la voyoit point en ſortant; & après leur ſortie, il y mit pour gouverneur le capitaine Lucane, Italien, avec une compagnie de deux cents hommes; & le même ſoir, il entra dans la ville, accompagné de M. de Joyeuſe, de l'évêque du Puy, & autres gentilshommes, fit le tour des murailles, entra dans le château, & retourna coucher à Villevieille; deux jours après il retourna à Sommieres pour y établir un autre gouverneur. Au cimetiere S. Pons, où étoit le grand temple, y avoit un autre entrelaſſement avec cercles de chataigner. Le maréchal ayant ſéjourné quelques-jours dans Sommieres, ſe retira à Montpellier, y laiſſant deux compagnies d'infanterie, & beaucoup de gens de guerre. Il y eut enſuite une grande mortalité, après laquelle le maréchal changea le gouverneur, & les compagnies, y mit le capitaine Raynaud, vieux officier, natif des montagnes de Foix, qui ſe montra fort cruel envers les habitans, & les tourmenta beaucoup pour les faire travailler à réparer les breches.

Il commandoit auſſi au château de Villevielle, où il tenoit trente ſoldats. Il jetta du pont en bas un homme qui étoit allé à Maſſillargues, à deux lieues de Sommieres, porter une lettre, que le ſeigneur de ſaint Geran, colonel des compagnies Françoiſes, lui avoit baillée à Sommieres; mais Dieu lui donna moyen de ſortir de l'eau, quoiqu'il fût tout attaché. Les habitans s'étant plaints au maréchal, qui étoit entre Beaucaire & Niſmes avec troupes de gendarmerie, il l'envoya querir, & le fit mettre en priſon à Beaucaire; quelque temps après il fut élargi, mais caſſé, & démis de ſon gouvernement; & en ſon lieu fut mis le capitaine

la Veochette, du pays de Forez, avec ſa compagnie de deux cents fantaſſins : il étoit plus honnête que l'autre, mais fort avare, & ramaſſa beaucoup de contributions des villages voiſins, qu'il tira pendant un an qu'il reſta à Sommieres. Il y eut alors une treve au bas Languedoc, au moyen d'une aſſemblée de proteſtans faite à Montpellier. A Veochete ſucceda le capitaine Pont, d'Arles en Provence, avec ſa compagnie de cent hommes, & il entra à Sommieres au mois de Juillet pendant la tréve. Alors le maréchal averti de la venue du roi à Turin, par une lettre que ce prince lui écrivit, il l'y alla trouver; & à ſon retour, s'étant uni avec les proteſtans, il mit dans ſon conſeil des religionnaires & des catholiques, & ſe tranſporta en pluſieurs villes & lieux de ſon gouvernement du bas Languedoc, où il faiſoit aſſembler les magiſtrats, conſuls, & habitans, les exhortoit à la charité & à l'amour du chrétien, & faiſoit élire les conſuls mi-partis. Il fit faire de fortes citadelles à Montpellier, là où étoit l'ancien palais du roi de Mayorque, & à Lunel du côté par où l'admiral le fit battre. Il fut à Sommieres le 26. Octobre 1574. & après avoir viſité le château, il tira à part le capitaine Goul, gouverneur, & lui parla longtemps en ſecret, pour l'engager à en ſortir, prétendant y mettre un gouverneur de la religion; mais n'ayant peu le perſuader, & Goul l'ayant aſſuré de ſa fidélité, il le laiſſa pour gouverneur à la ville, & au château, à condition de recevoir un lieutenant de la religion, nommé Beſtel, qui commanderoit en ſon abſence; il fit faire les conſuls mi-partis pour le jour de la touſſaints, après quoi il partit, quoiqu'il fût preſque nuit, & alla coucher à Lunel.

An. 1573.

An. 1574.

Le roi avoit écrit au mois de Septembre 1574. de Lyon aux habitans de Sommieres de ſe tenir ſur leurs gardes; c'eſt ce qui les engagea, de concert avec le capitaine Goul, de ſe revolter contre le maréchal, & de prévenir le lieutenant qui devoit arriver le dimanche 31. Octobre. Le gouverneur fit venir une troupe de ſoldats, qui marcherent toute la nuit du ſamedi au dimanche, & entrerent dans le château par la fauſſe porte; & le dimanche, il fit apeller tous les habitans de Sommieres au château, comme pour leur ſignifier des ordres du maréchal. Ils s'y rendirent en nombre de deux cents, & s'aſſemblerent dans une grande chambre; le gouverneur fit partager la troupe, & mettant l'épée à la main, cria : Vive le roy, & fut ſuivi par tous les catholiques. Le capitaine Madier, homme furieux, & de vile condition, étant alors entré avec ſon coutelas d'Eſpagne à la main, dit tout bruſquement où eſt-ce qu'il commenceroit de tuer. Après cela, le gouverneur les fit tous mettre dans une priſon creuſe, qui ſervoit jadis de citerne, & avoit l'entrée comme un puits, où étant deſcendus, l'ame leur défailloit, étant plus de cent. Mais aux inſtantes prieres des catholiques, le gouverneur, quoiqu'avec beaucoup de peine, fit mettre les plus apparents en une chambre du château, & les autres en un cachot; & à la fin, il les élargit ſous la caution des ca-

An. 1574. tholiques ; leurs maiſons furent pillées & ſaccagées, au grand regret des catholiques.

Ceux que le maréchal envoyoit, furent mal reçus. Le premier qui parut, natif de Sommieres, fut tué ; & Bonneau, auſſi natif de la ville, & fiancé à une jeune & riche demoiſelle de Sommieres, fut auſſi tué ; puis le lieutenant de juge, homme ſçavant, & grand hiſtorien, fut tué d'un coup de halebarde. Leur troupe avertie s'en retourna au plus vîte. Le lendemain 1. Nov. le gouverneur fit faire une proceſſion aux catholiques pour remercier Dieu. Ceux de la religion qui occupoient les lieux voiſins, commencerent à faire des courſes & des embuſcades tout près de la ville. Le maréchal fut très-faché de cet incident, & le duc d'Usès leur envoya un renfort de cent hommes, & la compagnie de cent hommes du capitaine Geoffret. La ville ſe trouvant ſans bled, & preſque ſans vivres, le duc d'Usès ordonna à la ville d'Aimargues de lui en fournir cent cinquante charges, ſous l'obligation des conſuls de Sommieres ; mais on n'en aporta que vingt-cinq charges, eſcortées par les réiſtres, que le roy en partant d'Avignon, avoit laiſſés au duc d'Usès, & par la compagnie du capitaine Veochette, qui étoit alors en garniſon à S. Gilles.

An. 1575. Ces vingt-cinq charges achevées, l'on voulut envoyer chercher les autres ; comme le duc d'Usès étoit alors avec ſon armée à Baïs ſur Baïs, la garniſon de Sommieres ſortit pour l'aller eſcorter ; mais les religionnaires avertis, tuerent quarante ſoldats & le capitaine Madier, & prirent tout le bled & bétail ; cette défaite arriva le 13. Avril 1575. Le duc d'Usès revenu de Baïs ſur Baïs, leur envoya vingt-deux charges de bled de la Calmette, & les fit eſcorter par S. Jalle, vieux guerrier, avec tous les reiſtres, & deux compagnies du pays ; mais les reiſtres mangerent ou couperent tous les bleds qui étoient autour de la ville, & c'étoit au commencement de Mai, ce qui cauſa dans la ſuite une grande famine.

Sur la fin de Mai, les religionnaires tenterent d'eſcalader Sommieres du côté de la porte de la Taillade, vers le Vidourle ; mais ils furent découverts, & y laiſſerent leurs échelles. Six jours après la conference du Bois, & au mois de Juin, les huguenots au nombre de quatre cents revinrent poſer leurs échelles au quatriéme creneau de la porte du Bourguet du côté du château ; mais le catholique qu'ils avoient voulu gagner, ayant averti le gouverneur, l'on tira ſur eux, & ils ſe retirerent après avoir perdu un homme. A la fin du mois de Juin, les huguenots amutés par les payſans de Pondres, prirent le lieu de Villevielle, où Goul tenoit dans le château le ſergent du Bas, de Taraſcon, avec quinze ſoldats, le village étoit démantelé : ces ſoldats faiſoient des courſes à Pondres, qui tenoit pour le maréchal ; & ils eurent la gorge coupée à une arquebuſade de Sommieres, ce qui fut cauſe que la ville tomba en plus grande diſette. La porte fut brûlée, & le château mis au pillage ;

cependant

Digitized by Google

cependant le capitaine Goul alla trouver le duc d'Uſez à Avignon, & retourna à Sommieres le jour de la Madeleine 1575. Il n'y avoit ni chair, ni lard, ni huile, ni bois ; & ayant ſceu qu'un catholique de Sommieres avoit à Fontanez quelques moutons, qu'il n'oſoit amener, deux heures après ſon arrivée il prit quatre-vingts hommes ; mais ayant été attaqué par les gendarmes du maréchal, près de Fontanez, & par les huguenots, il y perdit le capitaine Boet, d'Arles, & près de ſoixante & dix ſoldats ; & eut beaucoup de peine à ſe retirer avec le capitaine Ardoin. An. 1575.

Au commencement du mois d'Août, les troupes du maréchal d'un côté, & les huguenots d'un autre, vinrent aſſiéger Sommieres. Le maréchal écrivit de Montpellier aux habitans, & au gouverneur, pour les exhorter à les reconnoître ; les habitans n'oſerent lui faire réponſe ; mais Goul lui écrivit qu'il ne vouloit point fauſſer la promeſſe qu'il avoit faite au roi à Avignon. Le maréchal fit amener une piéce devant la place, qui fut poſée le dimanche 21. Août à dix heures du ſoir ; on la fit tirer tout-à-coup contre une gueritte de brique, en un coin près de la riviere, puis contre le moulin à bled, qui ſert de muraille. Le lundi matin, ils tirerent contre la porte du pont, & puis contre la tour de l'horloge ; & enſuite la ramenerent à Montpellier, après avoir tiré pendant la nuit cinquante coups. Le commandeur de ſaint Chriſtol & le baron de Combas, que le duc d'Uſez avoit envoyés aux habitans pour les conſoler, s'en allerent un ſoir à leur inſçu. Le lundi 8. Septembre, ſur le minuit, le baron d'Oraiſon, le plus jeune, le capitaine Anſelme, d'Avignon, & cinq autres, ſe vinrent jetter dans Sommieres par la côte de Villevieille, conduits par un cadet de la maiſon du ſieur de Pondres, & les aſſurerent que le duc d'Uſez les viendroit ſecourir dans trois jours.

La nuit du jeudi, premier Septembre, la ville d'Aimargues fut priſe, & miſe ſous l'obéiſſance du maréchal. Le ſamedi, ſur le minuit au dimanche 10. Septembre, les huguenots mirent le feu à la porte du Bourguet. Le jeudi 15. Septembre la riviere ſe déborda ; de mémoire d'homme, on n'avoit rien vu de tel dans la place ; il y avoit de l'eau de la hauteur de ſix pieds, il tomba plus de quarante pas de muraille ; il avoit plu du haut des Cevenes. Le ſamedi 17. les habitans ſe réjouirent fort, de ce que l'armée des réiſtres du duc venoit à leur ſecours, elle parut avec le jour ſur le côteau ; les réiſtres pouſſerent les maréchaliſtes dans le château de Villevieille ; là furent tués, le capitaine ſaint Juſt, le capitaine Cordier, & plus de ſoixante ſoldats ; le ſeigneur Eſtobr, colonel des réiſtres, ja âgé, ſe montra hardi & vaillant. Ils déchargerent à la porte de la Taillade, ſur un pré, dix charges de bled, quatre ſacs de farine, ſix lards, ſix meſures d'huile, & deux quintals de ſel ; en combattant ils per-

An. 1575. dirent bien davantage du bled & des chandelles, avec de la poudre. Il y avoit dans cette armée douze cents arquebuſiers, & mille chevaux : ſainte Jalle commandoit les compagnies de Carces, de Montdragon, & autres Françoiſes ; & Eſtobr, les réiſtres. Les huguenots étoient quinze cents arquebuſiers & quatre cents chevaux. Goul étant ſorti pour repréſenter la petiteſſe de la vituaille, ſainte Jalle propoſa de mettre le feu aux quatre coins de la ville & de ſe retirer ; mais le ſeigneur Alphonſe y répugna grandement. Le lendemain dimanche 18. Septembre, l'armée ayant été ramaſſer des vivres à Calviſſon & ailleurs, retourna à deux heures ; mais ayant été attaquée par les huguenots, ils leur tuerent cent cinquante hommes, les capitaines Thomas & Sébaud ; & défirent une grande partie du régiment de Montatere ; pluſieurs s'en allerent rendre à Lunel, où étoit le maréchal. Le ſeigneur Alphonſe y fut bleſſé à la jambe, & ils apporterent trente-cinq charges de bled ; lors les maréchaliſtes ſe retirerent ; mais les huguenots occupoient toujours un moulin à Villevieille.

Le mardi 27. Septembre. Les huguenots, au nombre de trois cents, vinrent attaquer la breche qu'avoit fait le débordement de l'eau ; mais ils furent découverts. Le vendredi 7. Octobre 1575. vinrent, de la part du maréchal, le ſeigneur de Riez, Berlas, & la Colombiere ; & demanderent à parler au gouverneur, qui ſortit pour cet effet. Gremian, chef de ceux de la religion de ce lieu-là, y arriva ; ils ſouperent enſemble en pleine campagne. Le gouverneur rentra ſur le ſoir ; & ayant appellé les conſuls, il leur dit qu'il étoit réſolu de ſe rendre, dans ſix jours ſi le duc d'Uſez ne ravituailloit la ville ; il dreſſa une capitulation, où il demandoit ſix jours pour avertir le duc d'Uſez, après quoi il remettroit la ville & le château, pouvû que le maréchal baillât en ôtages les ſeigneurs d'Aubaïs, & de la Deveze, & le ſeigneur Bernardin, qui s'en iroient rendre à Aramon, juſqu'à ce que le capitaine Goul, les deux autres capitaines, & leurs troupes y fuſſent arrivées ; qu'ils ſortiroient tambours battants, enſeignes déployées, arquebuſes chargées, & meches allumées, avec toutes leurs hardes & bagages ; & que pendant les ſix jours, les troupes du maréchal & des huguenots ne paſſeroient point Boiſſeron & Villevieille.

Les habitans catholiques & les conſuls firent auſſi leurs demandes ; l'un des conſuls, avec deux habitans, les alla porter au maréchal à Montpellier, le dimanche 9. du mois. Le gouverneur avoit envoyé le capitaine Montfrin devers le duc ; mais il ne retourna pas. Les conſuls furent très-bien reçus du maréchal, & le capitaine Goul n'ayant eu aucune réponſe du duc d'Uſez, le ſixiéme jour du terme étant expiré, qui étoit le ſamedi quinze Octobre, il rendit la

Digitized by Google

ville & le château au maréchal, qui ce même jour ſe trouva à Ville-vieille pour recevoir le capitaine Goul ; lequel étant averti de l'arrivée du maréchal, alla le trouver avec grande crainte. Goul, en accollant la cuiſſe du maréchal, qui étoit à table, dit tout haut, la larme à l'œil, que la mort devoit l'avoir pris long-temps y avoit ; le maréchal lui mit la main ſur l'épaule, & lui ordonna de dîner. Après dîner, il ſe promena long-temps avec lui dans la baſſe-cour du château, & lui reprocha ſa déloyauté ; lui dit qu'il lui avoit accordé toute ſa requête, excepté les ôtages qu'il demandoit pour envoyer à Aramon, mais que ſa compagnie de gendarmes l'eſcorteroit juſques au lieu de la Motte, à l'endroit dit Baron, ſur le Rhône. Le capitaine Goul retourna dans Sommieres, & en ſortit une heure après, avec ſa compagnie & celles des capitaines Geoffont & Muſerac ; ils furent abandonnés par la plûpart de leurs ſoldats, qui étoient des environs de Sommieres. La ville reſta deux heures ſans troupes ; & puis le maréchal y fit entrer le capitaine Senglar, avec ſa compagnie de cent hommes, & deux autres compagnies. Dès qu'elles furent entrées, un miniſtre du ſeigneur de ſaint Romain fit la priere dans la place. Le lendemain dimanche 16. Octobre, le maréchal, qui la veille étoit allé coucher à Lunel, en partit pour venir faire ſon entrée à Sommieres, y établit pour gouverneur le capitaine Senglar, de la religion, homme ſage & prudent en ſa charge, avec ſa compagnie, & renvoya les deux autres. An. 1575.

Le 15. Octobre 1538. ſur les huit heures, une grande croix rouge, comme de ſang, ferme & ſtable, ſur le pont de Sommieres, fut vue de pluſieurs habitans. François I. en ayant été averti, députa deux Commiſſaires de Paris, qui en firent leurs procès verbaux.

Pendant la paix, qui fut de ſi peu de durée, & qui fut publiée en Languedoc au mois de Mai 1576. la maréchale de Damville fit un voyage à la cour, où elle demeura près de trois mois ; & étant retournée à Montpellier, les religionnaires ne furent pas trop aiſes de ſon arrivée, parce que le roi lui avoit fait des promeſſes, pour diſtraire le maréchal de l'union qu'il avoit fait avec eux. An. 1576.

Au mois de Février ſuivant, il partit de Montpellier, & alla à Beſiers, où il avoit envoyé le ſeigneur de ſaint Romain, qui avoit avec lui le capitaine Senglar pour gouverneur, & étoit logé à l'évêché. L'on diſoit à Beſiers la meſſe & le prêche, ſuivant l'union. Le maréchal, à la priere des catholiques, plus nombreux que les religionnaires, ne voulut pas accorder à ces derniers le fort de ſaint Nazaire pour leur ſûreté, cherchant à retrancher le prêche. Le capitaine Senglar lui remontra qu'il contrevenoit à l'union ; alors le maréchal lui répondit que s'ils ne trouvoient bon ce qu'il faiſoit, ils pouvoient s'en aller & quitter la ville. Saint Romain, ſans prendre congé, par- An. 1577.

Digitized by Google

An. 1577. tit de Beſiers, & s'alla ſaiſir d'Aiguesmortes; le capitaine Senglar alla à Montpellier; & le lendemain de ſon arrivée les religionnaires tinrent conſeil, & conclurent que la ville ne ſeroit plus ſous l'obéiſſance du maréchal. Le capitaine Bavieres partit auſſi-tôt pour aller dans les Cevenes lever des gens, & fortifier les places qu'il tenoit. Le capitaine Gremian étant en ſa maiſon de Maſſillargues, accourut à Aiguesmortes. Tout cela excita beaucoup de troubles; & le maréchal ayant laiſſé les catholiques les plus forts à Beſiers, ſe retira à Peſenas; il recouvra de Montpellier ſa femme, ſes enfans, meubles, & chevaux de ſon écurie: le 9. de Juin 1577. il vint loger à Villeneuve, petit village à une lieue de Montpellier, bien clos, & ſur le bord de la mer, y demeura juſqu'à la mi-Mai; & puis il s'avança à la Verune, où il demeura pendant tout le ſiége.

Ayant ſçu que le capitaine Senglar étoit ſorti avec de l'infanterie pour aller reconnoître un mas près de Montpellier, il l'alla inveſtir avec ſa cavalerie, paſſa au fil de l'épée les ſoldats, & obligea Senglar de ſe rendre; auſſi-tôt il le fit pendre à un petit arbre qui étoit là, avec la Madeleine, qui avoit été conducteur de l'artillerie dans les armées du maréchal, & un autre de la maiſon de Châtillon, & qui le gouvernoit: il fit couper la tête de Senglar, & fit courir le bruit qu'il l'avoit envoyée à la maréchale à Peſenas; mais dans la ſuite elle fut vuë ſur le portail de Villeneuve. Les religionnaires furent fort troublés du ſort du capitaine Senglar, dont ils faiſoient le plus de cas, après le capitaine Gremian; & ils aſſurerent depuis que ſi, pour le ſauver, le maréchal avoit demandé que Montpellier ſe ſoûmît à ſon obéiſſance, ils auroient volontiers rendu la ville. Le maréchal étant malade dans le palais à Montpellier, il l'avoit gardé avec ſa compagnie, & ne s'étoit point deshabillé pendant quarante jours, parce que le bruit couroit que l'on vouloit le tuer dans le lit, en haine de l'union. Sur la fin de Juillet, Châtillon voyant que le conſeil de Montpellier craignoit de manquer de vivres, prit cinquante chevaux, ſortit à minuit, & ſe rendit à Sommieres, conduit par le capitaine Grémian.

Damville fut fort piqué de ce que l'on avoit laiſſé ſortir Châtillon; & quittant alors le lieu de Villeneuve, il alla à Melgueil, petite ville qui lui appartient, à une lieue & demie de Montpellier; & après quelques jours il retourna à Villeneuve. Le capitaine qu'il avoit laiſſé au château de Mauguio étant de la religion, y reçut trois ou quatre jours après ſon départ, ſes confreres. Châtillon y alla d'abord, & y laiſſa, avec une garniſon, ſon frere d'Andelot, qui étoit ſorti avec lui de Montpellier; il paſſa enſuite en Cevenes & en Rouergue; l'on dit même qu'il alla trouver le roi de Navarre; & dans un mois il aſſembla des forces ſurprenantes. Thoré, qui avoit été fait gouverneur général pour ceux de la religion, étoit à Niſmes, temporiſant &

Digitized by Google

attendant les forces de Châtillon ; cependant le maréchal ſe fortifioit autour de Montpellier, faiſoit faire de grandes levées du côté où ceux de la religion pouvoient venir rompre les ponts & les paſſages du Lez, & empêchoit que perſonne ne ſortît de Montpellier pour faire la récolte, qu'il faiſoit faire par ſes troupes. Montpellier ſe vit par-là réduit en une grande famine ; la charge de bled d'un mulet ſe vendoit cinquante-cinq livres, & cinq feuilles de chou un ſol. An. 1577.

De ſorte que le dimanche 15. Septembre, ils envoyerent la nuit un homme à pied à Thoré, pour le prier de hâter le ſecours. Thoré ſe rendit d'abord à Sommieres, & Châtillon l'y vint joindre le mardi 24. Septembre, menant avec lui les vicomtes de Lavedan & de Paulin, le ſeigneur de Broquiez, & le baron de Faugeres. Deux jours auparavant le capitaine Caullade, natif de Montpellier, & ſix autres, ſe jetterent pendant la nuit dans la ville, pour leur annoncer la venue du ſecours ; & dès qu'ils furent entrés, ils firent allumer un grand feu ſur le clocher de N. D. des Tables, ſuivant qu'ils en étoient convenus avec ceux de Lunel & de Melgueil ; on fit le rendez-vous de toutes les troupes-là, & ils prirent conſeil des capitaines Gremian & Bouillargues, vieux guerriers, pour réſoudre de quel côté ils attaqueroient le camp du maréchal : ils lui envoyerent offrir la bataille ; mais Damville leur répondit qu'il ne vouloit qu'entrer dans Montpellier. Sur la nuit, s'étant aſſemblés hors de Melgueil, ils y firent leurs prieres ; & ſur le milieu d'icelle ils partirent, & firent leurs approches du côté de Montauberon, d'où ils furent repouſſés. Alors ils firent ſemblant de s'en retourner, & marchant du côté du Crès, ils deſcendirent vers le chemin de Clapiez, paſſerent le Lez à gué, dans un endroit fort commode ; ils y alloient tous ſerrés en une troupe, ayant mis avant leur cavalerie huit cents arquebuſiers, de peur des troupes du maréchal : les munitions des vivres marchoient au milieu d'eux, entre la cavalerie & l'infanterie ; grande quantité de mulets portoient du bled, de la farine, du pain, des lards, & des chataignes.

Tout paſſa aiſément, ſans perte, & s'avança. Les troupes qui étoient du côté de Châteauneuf les ayant découvertes, ſe retirerent fort effrayées, & quitterent leurs quartiers, voyant tout-à-coup tant de peuple aſſemblé ; car ils étoient quatre mille arquebuſiers, & quinze cents chevaux. Ils marcherent par le plan des vignes vers la porte des carmes ; & dès que ceux de dedans les eurent entendus, il en ſortit d'abord cinq cents arquebuſiers, qui ſe vinrent joindre à eux ; ils firent le tour du côté de ſaint Moz, pour venir à la porte de Lattes, parce qu'ils craignoient le fauxbourg du Corrau, quoique preſque tout démoli ; ils attaquerent à ſaint Moz un régiment, qui tint ferme pendant deux heures ; mais ils paſſerent, après en avoir

Digitized by Google

An. 1577.

tué pluſieurs, & avoir perdu cinquante hommes : ainſi ils leur firent quitter le fort de ſaint Moz, délogerent ceux qui étoient poſtés dans les jardins & un temple démoli, appellé ſaint Denis, où ils en tuerent bon nombre. Ceux qui étoient dans les métairies les abandonnerent ; de ſorte que, ſans autre réſiſtance, ni coup de lance d'hommes d'armes, ils entrerent à Montpellier, ſur la pointe du jour, par la porte de Lattes. Le mardi premier Octobre 1577 le maréchal ſe retira au lieu de Lattes, pres de la mer ; & les religionnaires, après s'être un peu rafraîchis dans la ville, en ſortirent à dix heures du matin, pour aller attaquer le maréchal à Lattes ; mais dans le chemin ils rencontrerent un trompette du roi, & deux députés de ſa majeſté, qui leur ſignifierent la ſuſpenſion d'armes, & que la paix étoit faite : ce qui fut cauſe qu'ils rebrouſſerent vers Montpellier avec leſdits députés, au grand regret des ſoldats, qui avoient grande envie d'attaquer les troupes du maréchal. Il entra dans deux jours, plus de deux mille ſeptiers dans Montpellier. Lorſqu'ils ſçurent l'arrivée du ſecours, ils firent empriſonner cinq cents trente-deux catholiques. Le ſiége dura depuis le 9. Juin juſqu'au premier Octobre.

Digitized by Google

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

ſur les deux ſiéges de Sommieres.

Pag. 2. *lign.* 3. LE capitaine Poget, viguier de Sommieres, défendit le château contre les proteſtans, & fut obligé de ſe rendre priſonnier à eux le 6. Novembre 1572. On l'enferma dans une chambre du château ; & après l'avoir gardé ſept ou huit jours, on le laiſſa aller, & il ſe retira à Fontanés, village du ſeigneur de Combas.] Pierre de Bourdin, baron du Pouget, au diocèſe de Montpellier, gouverneur de Sommieres, fut pere de Jeanne de Bourdin, qui épouſa le 17. Juin 1590. Francois de la Baume, ſeigneur en partie de Senilhac, au diocèſe d'Uſez. Son mari teſta en 1606. & elle étant devenue veuve, teſta le 6. Mai 1623. Charles-Joſeph de la Baume, leur petit-fils, conſeiller préſidial de Niſmes, né dans cette ville vers le 15. Mars 1644. mort à Marguerites le 30. Avril 1715. ſe diſtingua dans la république des lettres. M. Ménard en fait un éloge vrai & exact dans ſon hiſtoire de Niſmes (tom. 6 pag. 460-465.)

2-7. Montalet, envoyé par Villeneuve, lieutenant de Joyeuſe, vers le 31. Octobre 1572. pour reconnoître Sommieres ; & ſur ſon rapport Villeneuve y envoya les gendarmes en garniſon : c'eſt ce qui engagea les habitans proteſtans à ſe retirer d'Anduſe, & à ſe ſauver dans les Cevenes.] Bertrand Berard, ſeigneur de Montalet, & en partie de Potelieres, teſta le 26. Août 1548. Il avoit épouſé le 13. Novembre 1518. Elips de Veſc, fille d'Aimar de Veſc-Montjoux, & de Claude Lauberge. Il y a apparence qu'il fut pere du Montalet dont il s'agit ici ; mais comme Montalet, pere, eut pluſieurs enfans, il n'eſt pas aiſé de diſtinguer celui que Villeneuve envoya à Sommieres. Montalet eſt un château du diocèſe d'Uſez avec un village, qui, joint avec Meirannes, a quarante-huit feux. Potelieres n'en a que ſeize, il eſt à cinq lieues au nord-nord-oueſt d'Uſez : longitude 21. d. 54. m. 25. ſ. latitude 44. d. 14. m.

3-9. Gremian, commandant les cinq cents proteſtans qui étoient d'intelligence avec ceux de Sommieres, prit cette ville le 6. Novembre 1572. accourut & ſauva la vie à Etienne Giri, auteur de l'hiſtoire du ſiége de Sommes, que deux de ſes ſoldats alloient poignarder.] Gremian, qui, ſuivant l'uſage de ſon temps, avoit pris le nom de capitaine Gremian, apparemment parce qu'il étoit né à Grémian, village & château du diocèſe de Montpellier, s'appelloit Antoine Dupleix. Il étoit habitant de Sauſſan, au diocèſe de Montpellier, lorſqu'il acheta au mois d'Avril 1572. pour trois mille cinq cents livres les terres de Lecques & de Gaillan, de Michel du Faur, ſeigneur de ſaint Jori, préſident à mortier au parlement de Toulouſe, auquel François de la Rivoire, ſeigneur de Lecques, les avoit données par ſon teſtament fait à Niſmes le 1. Juin 1558. Antoine Dupleix étoit fils de Guillaume Dupleix & d'Helene du Four ; & avoit épouſé Françoiſe Berard, fille de Pierre Berard & de Jeanne Berard ; il n'en eut qu'une fille, Madeleine Dupleix ; morte après 1628. qui épouſa en 1587. Abdias de Chaumont, ſeigneur de Bertichéres, qui eut pour fils Henri de Chaumont, baron de Lecques,

mort en 1678. âgé de quarante-huit ans, duquel le duc de Rohan parle ſi ſouvent dans ſes mémoires, & qui ſervoit ſous ce duc dans la Valteline, en qualité de maréchal de camp. Le baron de Lecques écrivit une relation du traité que le duc de Rohan fit avec les Griſons pour l'évacuation de ce pays, & qui ne s'accorde pas avec le manifeſte du duc de Rohan ſur ce traité, imprimé à la fin de ſes mémoires. La relation de Lecques eſt reſtée manuſcrite. Henri de Chaumont fut biſayeul de Jacques-Gui-Georges-Henri de Chaumont, baron de Lecques, de Bourdon, d'Orbec, &c. dit le marquis de Quitri, né le 27. Juin 1731. Gremian commença à ſervir pour les proteſtans en 1562. & il avoit une cornette de ſoixante & quinze chevaux, avec leſquels il ſe trouva au ſiége de Frontignan, que Beaudiné leva le mercredi 27. Août 1562. après dix jours d'attaque. Le 12. Janvier 1575. Gremian ſurprit Aigues-mortes; ce qui rendit le maréchal de Damville & les proteſtans maîtres de toute la côte, depuis l'embouchure du Rhône juſques à Agde, & des ſalines de Peccais. La tour de la Reine ſe rendit le même jour 12. à Gremian, & celle de Conſtance deux jours après. Il étoit à la tête des troupes des Cevenes avec Bouillargues, lorſque Châtillon commandoit l'avant-garde des troupes qui alloient ſecourir Montpellier, aſſiégé par le maréchal de Damville, le mercredi 25. Septembre. 1577. Il commandoit un régiment en Novembre 1585. lorſque Damville l'envoya avec les régimens de Châtillon & de Gaſques ravager le Rouergue. On ſe trompe en diſant que Gaſques étoit Provençal. Le château de Gaſques, dont N. de Barjac portoit le nom, eſt dans le diocèſe d'Alais, vers celui de Mende. Lecques ſe démit en 1592. de ſon gouvernement d'Aigues-mortes, en faveur d'Abdias de Chaumont, ſeigneur de Bertichères, ſon gendre, & continua toujours à ſervir de ſon mieux Henri IV. Le duc de Ventadour, ayant fait lever en 1597. cinq régimens pour aſſiéger Mende, Lecques en eut un; les quatre autres furent donnés au chevalier de Montmorenci, à Spondillan, à Conas, & à Montbazon. Henri IV. ayant donné ordre au maréchal d'Ornans de ſurprendre Perpignan, où l'on avoit une intelligence, Lecques, & les quatre autres colonels marcherent avec leurs régimens en Juillet 1593. pour exécuter cette entrepriſe, qui manqua. Lecques mourut au mois d'Octobre 1599.

Pag. 4. lign. 27. Montpeiroux, le capitaine Limans, & Autremencourt tués, en montant l'aſſaut de Sommieres, le mercredi 18. Février 1573] Il y a grande apparence que Montpeiroux étoit Gilles de Roquefeuil qui le 5. Août 1555. épouſa Antoinette Pelet, fille d'Etienne, ſeigneur de la Verune, & de Jeanne de Dorlan. Sa mort ſans enfans fit paſſer Montpeiroux, Cabanes, & ſes autres terres, à Madeleine de Roquefeuil, ſa ſœur, qui avoit épouſé, le même jour qu'il s'étoit marié 5. Août 1555. Jacques Pelet, ſeigneur de la Verune. Elle mourut après le 11. Novembre. 1588. Jean de Gregoire, ſeigneur des Gardies, acheta Montpeiroux, vers 1617. & fut biſayeul d'Antoine Gregoire, comte de Montpeiroux, vivant, & qui a pour huitiéme ayeul Etienne Gregoire, qui vivoit en 1399. Le capitaine Limans, que l'hiſtoire de Languedoc appelle Lunas, pourroit être Pierre Rodulf, frere puîné de Claude Rodulf, ſeigneur de Limans, qui par ſon teſtament du 17. Avril 1573. fonda des meſſes dans l'égliſe de ſaint George de Limans: ces deux freres avoient pour ſœur, Anne Rodulf, mariée à Hieres en Provence le 6. Mars 1573. avec Honoré d'Albert, ſeigneur de Luines, pere du connétable. Elle mourut à Mornas le 7. Mars 1584. Limans eſt une paroiſſe du diocèſe & à ſix lieues au ſud-oueſt de Siſteron, de la viguerie & à demie lieue à l'oueſt-nord-oueſt de Forcalquier: longitude 23. d. 27. m. latitude 44. d. 2. m. Autremencourt que l'hiſtoire de Languedoc appelle Entremonts, eſt une paroiſſe de cinquante-ſix feux, du diocèſe & à trois lieues nord-eſt de Laon, à une lieue au ſud-eſt de Marles, & à

un

Digitized by Google

un peu plus à l'oueſt-ſud-oueſt de Moncornet : longitude 21. d. 30. m. latitude 49. d. 42. m.

Page 5. *ligne* 19. Villevieille, où le maréchal de Damville étoit logé pendant le ſiége de Sommieres, en Février, Mars, & Avril 1573.] C'eſt une paroiſſe du diocèſe & à près de quatre lieues à l'oueſt-ſud-oueſt de Niſmes : longitude 21. d. 45. m. 29. ſ. latitude 43. d. 47. m. 14. ſ. Elle eſt plus orientale que Sommieres de huit ſecondes, & plus ſeptentrionale de vingt-ſept ſecondes. Antoine Scatiſſe, viguier de Niſmes, étoit ſeigneur de Villevieille en 1407. Antoine Scatiſſe, le jeune, peut-être ſon neveu, rendit hommage au roi le 14. Juin 1417. de la portion de juſtice qu'il avoit à ſaint Chatte. Louiſe & Marie, ſes filles, rendirent le même hommage le 18. Juillet 1449. Louiſe épouſa N. de Villars, & en eut Pierre de Villars, ſeigneur de Rouſſes en Béarn, qui vendit en 1529. à Jacques de Bozene, baron d'Aubais, pour ſept mille cent cinquante livres la baronnie de Villevieille, & les ſeigneuries de ſainte Agathe (ſaint Chatte,) Domeſſargues, & Sauſet. Jacques de Bozene lui paya alors deux mille ſept cents ſoixante cinq livres dix ſols. Peu de temps après, François Pavée devint ſeigneur de Villevieille, & fut le biſayeul de Joſeph Pavée, ſeigneur de Villevieille, baron de Montredon, qui épouſa le 29. Juillet 1693. Graſſinde de Roquefeuil, fille d'Henri de Roquefeuil, marquis de la Roquette, & de Graſſinde de Griffi, dame de ſaint Martin. Jean-Baptiſte-Raimond Pavée, ſeigneur de Villevieille, lieutenant de roi de la ville de Sommieres, & capitaine au régiment du roi infanterie, devint par la mort de ſa mere & de ſes oncles, marquis de la Roquete, baron de Briſſac, & ſeigneur des autres terres de la branche de Roquefeuil-la-Roquete. Il épouſa Françoiſe-Mélanie de la Fare, fille unique de François de la Fare, marquis de la Fare, vicomte de Montclar, ſeigneur de Mirabel & de Pompignan, & de Marie de la Fare, ſœur du maréchal de la Fare ; & par ce mariage il joignit à ſes propres terres, celles des maiſons de la Fare, d'Alleman-Mirabel, & de Roquefeuil-la-Roquere. Son fils aîné eſt capitaine dans le régiment du roi ; & ſa fille aînée eſt mariée depuis l'an 1754. avec le petit-fils de Balthaſar de Gras, ſeigneur de Preignes, habitant à Taraſcon, & de Deniſe Tremolet de Roubiac.

5-22. Le capitaine Manduel & le général ſaint Ravi allerent trouver le maréchal de Damville à Villevieille le ſamedi, veille de pâques, 21. Mars 1573. pour propoſer une capitulation.] La guerre civile autoriſant tout le monde à prendre les armes, celui qui ſe ſentoit en état de commander à d'autres, ſe mettoit à leur tête, & prenoit le nom de capitaine, auquel il joignoit le nom du village où il étoit né. Le capitaine Bouillargues, le capitaine Gremian, le capitaine Manduel, avoient apparemment pris le nom de leur village.

5-31. Le baron de Portes empêcha une partie du ſecours des Cevenes de ſe jetter dans Sommieres, le matin du jour de pâques 22. Mars 1573.] Jacques de Budos, baron de Portes, naquit vers l'an 1538. & teſta le 3. Septembre 1588. Il fut pere de Louiſe de Budos, qu'Henri, duc de Montmorenci, maréchal de France, épouſa à Peſenas le 19. Mars 1593. Il avoit vendu la ſeigneurie de Budos à Raimond de la Roque, ſeigneur des Imbertés, par contrat paſſé à Bourdeaux le 7. Juillet 1570.

6-6. Le ſeigneur de Villeneuve, lieutenant de Joyeuſe, tué devant Sommieres le 6. Avril 1573. & ſon corps porté & enterré à ſaint Drezier.] J'ai recherché très-inutilement qui étoit le ſeigneur de Villeneuve. Saint Drezier eſt une paroiſſe de vingt-huit feux, du diocèſe & à trois lieues au nord-nord-eſt de Montpellier : longitude 21. d. 38. m. 45. ſ. latitude 43. d. 44. m. 10. ſ. On ne trouve point dans le martyrologe de Chatelain, le nom de ſaint Drezier, ni aucun approchant.

Digitized by Google

Pag. 7. *lign.* 1. Le capitaine la Véochette, du pays de Forès, mis dans Sommieres avec ſa compagnie de cent fantaſſins, eut pour ſucceſſeur en Juillet 1573. le capitaine Pons, d'Arles.] Seroit-ce Pierre de Roſtaing, ſeigneur de Vauchette & de Rivas, en Forès, capitaine, châtelain de Sury-le-comtal, chevalier de ſaint Michel, lieutenant des gendarmes de Mandelot, gouverneur de Lyon, fils d'Antoine de Roſtaing, ſeigneur de Vauchette & d'Arbuſſonnas, paroiſſe de Blacé, en Beaujolois, capitaine de Sury-le-comtal, qui teſta le 29. Juillet 1584. Il pouvoit être biſayeul ou triſayeul de François de Roſtaing, ſeigneur de Franquieu, de ſaint Cyprien, & de Vauchette, habitant dans ce château, en Forès, qui épouſa en 1737. Marie-Françoiſe de la Rivoire, fille de Juſt-Antoine, marquis de la Tourette, baron des états de Languedoc, & de Marie Yoland de Portalez de la Cheze. L'uſage étant alors, que le moindre habitant d'un village pouvoit prendre le nom de capitaine, je n'oſerois dire poſitivement que le capitaine la Véochette fut de la même famille que les ſeigneurs de cette paroiſſe; d'autant plus qu'ayant vû tous les titres de cette famille, je n'y ai rien trouvé qui convînt à ce capitaine Véochette.

7-17. Le capitaine Goult, laiſſé le 26. Octobre 1574. par le maréchal de Damville, gouverneur de Sommieres. Mais dans la ſuite Goul ſe déclara contre le maréchal, défendit très-bien cette place contre lui, & ne la lui rendit que faute de vivrés le 15. Octobre 1575.] Jean de Sade, ſeigneur de Goult & de Beauchamp, terres que Pierre de Sade, ſon pere, avoit eues par le partage qu'il fit avec ſon frere aîné le 29. Juillet 1535. ſervit toujours avec diſtinction & avec grande envie de faire fortune. Il s'attacha au maréchal de Bellegarde, qui alloit dans le marquiſat de Saluces pour s'en emparer, & lui amena un régiment de Provençaux, auſſi réſolus que lui à bien ſervir Bellegarde. Il ſuivit avec ce régiment le maréchal, qui partit de Carmagnolle le 10. Juin 1579. Etant arrivé à Saluces le 13. du même mois, il trouva que Carlo Birague, gouverneur du marquiſat, avoit abandonné cette ville, dont il ſe ſaiſit, & obligea Luſſan de lui rendre le château le huitiéme jour du ſiége. Le maréchal de Bellegarde étant mort dans le château de Saluces le 20. Décembre 1579. Goult s'attacha à Céſar de Bellegarde, ſon fils, qui n'avoit que vingt ans, & qui fut bientôt déterminé a remettre le gouvernement du marquiſat de Saluces au roi, pourvu qu'on l'en récompenſât; & il fit un traité avec le duc d'Eſpernon, qu'Henri III. avoit envoyé à Turin. Mais Anſelme, aſſiſté de Spiard, Beſſerier, Roques, & Boucicaut, voyant toutes ſes eſpérances évanouies par ce traité, envoya prendre dix mille livres, deſtinées pour l'exécution de l'accord, & ſe ſaiſit de la perſonne de Bellegarde, qu'il enferma dans ſa chambre, dont il fit garder la porte. Goult, qui n'étoit plus du parti d'Anſelme, & étoit logé dans la ville avec une bonne troupe, donna l'alarme aux habitans, & tous enſemble dreſſerent des barricades contre le château. Le vingtiéme jour Anſelme remit en liberté Bellegarde, qui alla trouver Eſpernon à Turin. Les brouilleries continuerent; & par un traité que le duc de Savoye ménagea avec Eſpernon, Goult eut mille écus pour le ſervice qu'il venoit de rendre au ſiége de Saluces. Le duc d'Eſpernon écrivant de la Bréoule à Henri III. le 14. Novembre 1588. lui dit qu'étant à Siſteron, où il reſta ſix jours à la fin d'Octobre, Goult l'étoit venu trouver, & que l'accompagnant à Tallarel, où il alloit de nuit voir ſon frere la Valette, il étoit tombé de ſon cheval, d'un chemin aſſez précipiteux, & s'étoit noyé, n'y ayant eu aucun moyen de le ſecourir. (Mémoires, ou lettres & piéces du duc d'Eſpernon pendant la campagne de Provence de 1586. Paris, in-4°. 1626. page 327.) Goult eſt le nom moderne d'Agoult, paroiſſe & ancien château de Provence, dans la viguerie & a deux lieues à l'oueſt d'Apt, du diocèſe & à trois lieues & demie à

Digitized by Google

l'eſt-nord-eſt de Cavaillon : longitude 23. d. 2. m. 43. ſ. latitude 43. d. 54. m. Elle avoit donné ſon nom à l'ancienne maiſon d'Agoult ; & je n'ai pas pu trouver ſes ſeigneurs juſques à Pierre de Sade, qui épouſa le 31. Juillet 1588. Léon-François de Châteauneuf lez Martigues, & n'en eut que Léone de Sade, dame de Goult & de Beauchamp, qui épouſa le 16. Décembre 1592. Paul-Antoine Doni. Louis Doni, ſon arriere petit-fils, ſeigneur de Goult, marquis de Beauchamp, n'ayant eu que des filles de Françoiſe de la Croix-Caſtries, qu'il avoit épouſée le 26. Avril 1688. donna ſes terres à N. Doni de Florence, ſon couſin fort éloigné : & ce Doni, ſeigneur de Goult & Beauchamp, épouſa avant l'an 1742. N. de Brunet, fille de Jean Louis de Brunet, baron de Villeneuve, au diocèſe de Beſiers, & des états de Languedoc, & de N. Danti, couſin germain, par ſa mere, des trois filles que le marquis de Doni avoit laiſſées, dont l'aînée avoit été mariée avec le marquis Anſono-Zondodari-Chigi, neveu du cardinal, & les deux autres, l'une avec Paul de Seytres, ſeigneur de Vaucluſe, & l'autre avec Joſeph de Seytres, marquis de Caumont.

Pag. 8. *lign.* 38. Pondres, dont les payſans ayant ameuté les huguenots, ceux-ci prirent en Juin 1575. le lieu de Villevieille, où Goult tenoit dans le château le ſergent du Bas, de Taraſcon. Ce village étoit démantelé, & Pondres tenoit pour Damville.] Pondres, joint à Villevieille, a quatre-vingt feux. L'égliſe paroiſſiale étoit en pleine campagne, entre les deux villages. Il y a à préſent une égliſe dans le lieu de Villevieille, & un château, grand & logeable. Pondres n'a qu'une vingtaine de maiſons, dont la moitié eſt ſituée à la droite de la riviere d'Aiguelade, qui ſe jette dans le Vidourle, & dépend de la paroiſſe de Fontanés, au diocèſe d'Uſez. Il y a à Pondres, du diocèſe de Niſmes, un gros château, avec un petit parc. N. Crouzet, dame de ce château, fille du préſident Pierre Crouzet, épouſa vers l'an 1744. N. Villards, ſeigneur de Quinſon, au diocèſe de Riez.

TABLE CHRONOLOGIQUE

de l'hiſtoire des deux ſiéges de Sommieres.

1572.

Le capitaine Poget, viguier de Sommieres, ayant appris le maſſacre de la ſaint Barthelemi, s'enferme dans le château de Sommieres. Les proteſtans prennent les armes, & font la garde dans la place du marché.

Villeneuve, lieutenant de Joyeuſe, arrive avec une compagnie de gendarmes; il entre dans Sommieres, après l'avoir fait reconnoître par Montaler. Les habitans proteſtans ſe retirent à Anduſe & à Sauve.

Les gendarmes de Joyeuſe, conduits par Montpeiroux, & cent ſoldats, ramaſſés par le capitaine Poget & ſon lieutenant Combes, entrent dans Sommieres.

5. Novembre. Les réfugiés de Sommieres ayant levé cinq cents hommes, entrent dans le château à dix heures du matin, étant reçus par ceux de leur intelligence. Poget crie au ſecours de la cime du château. Montpeiroux ramaſſe trente hommes de ſa compagnie, dont un ſeul eſt armé d'arquebuſe, & ne peut trouver le moyen d'empêcher les proteſtans d'entrer dans le château. Poget ſe rend à eux.

13. Novembre. Les proteſtans laiſſent ſortir Poget, qui ſe retire à Fontanés chez le ſeigneur de Combas.

Les proteſtans gagnent la porte du pont de la ville. Montpeiroux ſe réfugie dans la tour de l'horloge bâtie ſur ce pont. Le juge eſt tué. Etienne Giry, avocat de Sommieres, eſt ſauvé par Gremian, qui vient à ſon ſecours.

16. Novembre. Montpeiroux deſcend les degrés de la tour, ſaute dans le feu, dont les aſſiegeans avoient environné la tour, & qui étoit haut de trois pieds. L'ayant traverſé, il arrive ſur le pont, ſe laiſſe aller par un creneau ſur une des encoules, ſaute dans l'eau tout vêtu, la traverſe, & ſe ſauve à Fontanés. Ceux qui étoient reſtés dans la tour, ſe rendent à Gremian.

1573.

Damville ſe détermine à faire le ſiége de Sommieres, & prend le château de Calviſſon.

Le lieu de Montpeſat eſt pris par aſſaut.

Mercredi 11. Février. Sommieres eſt inveſti par quinze à vingt mille hommes, qui ont dix-ſept piéces de canon. Trois cents ſoldats & quelques payſans le défendent.

Damville fait monter avec beaucoup de peine, ſur le côteau de la montagne, quatre piéces de canons, qui tirent contre le milieu du château, entre les deux tours, par derriere, du côté du levant.

Quatre-vingts hommes entrent dans la ville par le quartier des Gaſcons.

17. Février. Cinq piéces de batterie tirent contre une tour qui a neuf pieds d'épaiſſeur.

Mercredi 18. Février. La tour tombe tout d'une piéce, ſans ſe ſéparer; & rend la bréche moins praticable: on donne l'aſſaut en préſence du maréchal, de

la maréchale, & de la comteſſe de Tende. Montpeiroux, le capitaine Limans, & Autremencourt montent ſur la breche, & ſont tués.

Quatre canons ſont placés près de la riviére, pour batre le mur près d'une petite tour qui fait le coin. Les habitans rempliſſent le derriere du mur de gabions, & font des foſſés en dedans.

3. Mars. La breche ſe trouvant de trente pas, l'on donne trois aſſauts, deux à cette breche, & l'autre au château. Les aſſiégeans ſont repouſſés. Le comte de Candale étant monté tout armé ſur le plus haut de la breche de la ville, reçoit un coup d'arquebuſe dans la bouche; on le porte à Montpellier, où il meurt.

Cinq hommes, ayant une bouteille pleine de ſouffre attachée au col, paſſent de nuit le Vidourle à la nage, & entrent dans Sommieres par une porte d'une caſamate.

Samedi 21. Mars. Le capitaine Manduel & le général Saint Ravi vont trouver à Villevieille le maréchal, après qu'il eut donné pour ôtages, Montbaſin, le capitaine Doues, & Lucanes, pour capituler.

Dimanche, jour de pâques, 22. Mars. L'artillerie eſt braquée à la pointe du jour contre une tour de la Vignaſſe.

23. Mars. Cent ſix ſoldats, venant des Cevenes, entrent dans la ville pa le quartier des Gaſcons, portant chacun un ſac de poudre de ſix livres. Le baron des Portes en empêche quatre-vingt-quatorze d'entrer.

La tour de la Vignaſſe tombe, & toute la muraille, longue de quatre-vingt pas, depuis la tour juſqu'à la premiere breche, du côté du levant. Les aſſiégeans font un pont de bois à pilotis, de trois cannes de hauteur, pour y loger douze arquebuſiers; les aſſiégés font dans deux nuits, avec des gabions & de la terre, un rempart auſſi haut que le pont. Une couleuvrine tire dans la la ville en courtine.

Villeneuve, lieutenant de Joyeuſe, eſt tué d'un coup de mouſquet, tiré d'une ancienne canoniere de la muraille de la ville, au-deſſous du château. On le porte à ſaint Drezier, où il eſt enterré.

Deux couleuvrines tirent contre la Vignaſſe.

6. Avril. Les chefs propoſent au maréchal de rendre la ville à des conditions qui ſont toutes acceptées. Le camp ſe retire par-dela la montagne de Villevieille, pour leur ôter tout ſoupçon & crainte.

Jeudi 9. Avril. Les huguenots, au nombre de mille, ſortent de Sommieres, & prennent la route des Cevenes. Damville met dans cette ville pour gouverneur, le capitaine Lucane, Italien, avec deux cents hommes; le ſoir il entre dans la ville avec Joyeuſe & l'évêque du Puy, & retourne coucher à Villevieille.

11. Avril. Le maréchal retourne à Sommieres, en change le gouverneur, y reſte quelques jours, & de-là va à Montpellier.

1574.

Le capitaine Renaud, natif des montagnes de Foix, eſt mis, par le maréchal, pour gouverneur dans Sommieres. Il tient trente ſoldats dans le château de Villevieille. Il traite très mal les habitans, qui s'en plaignent a Damville. Le maréchal fait mettre Renaud en priſon à Beaucaire; il le fait ſortir enſuite, mais il lui ôte ſon gouvernement, & le caſſe.

Véochette, du pays de Forès, eſt mis, avec ſa compagnie de deux cents fantaſſins, dans Sommieres.

Juillet. Le capitaine Pont, d'Arles, entre avec ſa compagnie de cent hommes dans Sommieres.

Digitized by Google

Damville s'unit avec les proteſtans, & il fait bâtir des citadelles à Montpellier & à Lunel.

26. Octobre. Damville va à Sommieres, pour engager le capitaine Goul, qui en étoit gouverneur. Celui-ci l'ayant aſſuré de fidélité, il l'y laiſſe avec un lieutenant proteſtant nommé Beſtel.

Damville fait faire à Sommieres les conſuls mi-partis, part à l'entrée de la nuit, & va coucher à Luñel.

Dimanche 31. Octobre. Goul fait venir une troupe de ſoldats, qui entrent dans le château par la fauſſe porte. Deux cents habitans ſe rendent au château. Les catholiques crient *Vive le roi* : le capitaine Madier, ſon coutelas à la main, menace les autres : le gouverneur les fait enfermer dans une chambre, & les élargit enſuite, ſous la caution des catholiques. Quelques-uns de ceux que le maréchal envoyoit ſont tués, & entre autres Bonneau ; la troupe avertie ſe retire.

1. Novembre. Le gouverneur fait faire une proceſſion pour remercier Dieu.

Le duc d'Uſez envoie à Sommieres un renfort de cent hommes, & la compagnie du capitaine Geoffret.

1575.

Aimargues envoie vingt-cinq charges de bled à Sommieres, eſcortées par le capitaine Véochette.

13. Avril. La garniſon de Sommieres ſort pour aller chercher du bled à Aimargues ; mais les religionnaires l'attaquent, tuent quarante ſoldats & le capitaine Madier, & prennent tout le bled & le bétail.

8. Mai. Le duc d'Uſez envoie à Sommieres vingt-deux charges de bled de la Calmette, & les fait eſcorter par ſainte Jaille, vieux guerrier, avec les Réïtres, qui mangent ou coupent tous les bleds autour de la ville.

27. Mai. Les proteſtans veulent eſcalader Sommieres du côté de la porte de la taillade ; mais il ſont découverts.

2. Juin. Quatre cents proteſtans poſent des échelles au quatriéme creneau de la porte du Bourguet, du côté du château ; mais on tire ſur eux.

27. Juin. Les huguenots, ameutés par les payſans de Pondres, prennent le château de Villevieille, où Goul tenoit le ſergent du Bas, de Taraſcon, avec quinze ſoldats ; le village étoit démantelé.

22. Juillet. Le capitaine Goul, qui étoit allé trouver le duc d'Uſez à Avignon, retourne à Sommieres, où il n'y avoit ni chair, ni lard, ni huile, ni bois. Deux heures après ſon arrivée, il prend quatre-vingts hommes pour aller chercher des moutons à Fontanés : mais ayant été attaqué près de ce lieu par les gendarmes du maréchal, il y perd le capitaine Boet, d'Arles, & ſoixante & dix ſoldats.

5. Août. Les troupes de Damville des huguenots aſſiégent Sommieres : Goul lui écrit qu'il ne peut pas le reconnoître.

Dimanche 21. Août. A dix heures du ſoir un canon tire contre le moulin à bled, qui ſert de muraille.

22. Août. L'artillerie de Damville tire cinquante coups contre la porte du pont & la tour de l'horloge. On la ramene à Montpellier.

Le commandeur de ſaint Chriſtol & le baron de Combas, envoyés par le duc d'Uſez à Sommieres, s'en vont un ſoir à l'inſçu des habitans.

Lundi 8. Septembre. Sur le minuit, le baron d'Oraiſon, le plus jeune, le capitaine Anſelme, d'Avignon, & cinq autres, ſe jettent dans Sommieres par le côté de Villevieille, conduits par un cadet du ſieur de Pondres.

Jeudi 1. Septembre. La nuit, Aimargues eſt priſe par le maréchal.

Digitized by Google

Jeudi 15. Septembre. Le Vidourle ſe déborde, & s'éleve dans la place de Sommieres de ſix pieds, & abbat quarante pas de muraille.

Samedi 17. Septembre. Les Réïtres du duc d'Uſez paroiſſent avec le jour ſur le côteau : ils pouſſent les maréchaliſtes dans le château de Villevieille. Les capitaines ſaint Juſt & Cordier ſont tués, & plus de ſoixante ſoldats. Eſtobon, colonel des Réïtres, ſe diſtingue, quoique vieux. On décharge à la porte de la taillade, ſur un pré, dix charges de bled, quelques vivres, & de la poudre. L'armée étoit de douze cents arquebuſiers, & de mille chevaux. Sainte Jaille commandoit les François, & Eſtobon les Réïtres. Les huguenots étoient quinze cents arquebuſiers, avec quatre mille chevaux.

Dimanche 18. Septembre. L'armée ayant ramaſſé des vivres à Calviſſon & ailleurs, s'en retourne à deux heures ; elle eſt attaquée par les huguenots, qui perdent cent cinquante hommes, & les capitaines Thomas & Sébaud. Une partie du régiment de Montatere eſt défaite ; pluſieurs vont à Lunel, où étoit le maréchal. Le ſeigneur Alphonſe eſt bleſſé à la jambe : ils apportent trente-cinq charges de bled ; alors les maréchaliſtes ſe retirent.

Mardi 27. Septembre. Trois cents huguenots ſont repouſſés à l'attaque de la breche faite par le débordement de l'eau.

Vendredi 7. Octobre. Le ſeigneur Riez, Berlas, & la Colombiere, ont une conférence hors de Sommieres avec Goul ; Gremian arrive, ils ſoupent enſemble, en pleine campagne. Goul rentre dans Sommieres, dreſſe une capitulation, demande ſix jours pour avertir le duc d'Uſez, & que le ſeigneur d'Aubaïs & de la Deveſe, & le ſeigneur Bernardin aillent en ôtage à Aramon juſqu'à ce que lui & ſa garniſon y ſoient arrivés, & que pendant les ſix jours les aſſiégeans ne paſſent point Boiſſeron & Villevieille.

Dimanche 9. Octobre. Les conſuls de Sommieres portent la capitulation à Montpellier, au maréchal.

Samedi 15. Goul rend la ville & le château de Sommieres à Damville, qui ſe trouve pour-lors à Villevieille ; il le fait dîner avec lui, & lui dit qu'il lui accorde toutes ſes demandes, excepté les ôtages pour envoyer à Aramon ; que ſes gendarmes l'eſcorteroient à la Motte & au Baron, ſur le Rhône. Goul rentre dans Sommieres, & en ſort une heure après, avec ſa compagnie & celles des capitaines Geoſtont & Muſerac. Deux heures après leur ſortie, le capitaine Senglar y entre, avec ſa compagnie de cent hommes, & deux autres compagnies.

Dimanche 16. Octobre. Damville, qui étoit allé coucher à Lunel, retourne à Sommieres, & y établit pour gouverneur Senglar avec ſa compagnie.

1576.

Mai. La maréchale de Damville va à la Couret, & y demeure trois mois.

1577.

Février. Damville part de Montpellier, & va à Beſiers, où il avoit envoyé ſaint Romain, qui eſt logé à l'évêché.

Damville refuſe aux proteſtans le fort de ſaint Nazaire, & veut retrancher le prêche que l'on y faiſoit ſuivant l'union. Le capitaine Senglar lui remontre qu'il contrevient à l'union : le maréchal lui répond, que s'il ne trouve pas bon ce qu'il fait, il peut s'en aller.

Saint Romain part ſans prendre congé, & va ſe ſaiſir d'Aiguesmortes.

Senglar va à Montpellier, où les proteſtans déclarent qu'ils ne ſont plus ſous l'obéiſſance de Damville. Le capitaine Bavieres part pour aller lever des troupes

Digitized by Google

dans les Cevenes ; & Gremian quitte ſa maiſon de Maſſillargues, & court à Aiguesmortes.

Damville laiſſe les catholiques les plus forts à Beſiers, & ſe retire à Pezenas, où il recouvre de Montpellier ſa femme, ſes enfans, meubles, & chevaux de ſon écurie.

9. Juin. Il va à Villeneuve, village fermé, au bord de la mer, à une lieue de Montpellier.

15. Juin. Il va à la Verune, & y demeure pendant tout le ſiége.

Il inveſtit le capitaine Senglar dans un Mas, près de Montpellier, l'oblige à ſe rendre, & le fait pendre à un petit arbre, avec la Madeleine, qui avoit été conducteur de ſon artillerie, & un autre de la maiſon de Châtillon, & qui le gouvernoit.

17. Juillet. Châtillon ſort de Montpellier avec cinquante chevaux, & ſe rend à Sommieres, conduit par le capitaine Gremian.

Damville va à Melgueil, petite ville, qui lui appartenoit.

Le capitaine qu'il laiſſe au château, le rend aux religionnaires quatre jours après.

Châtillon y va, & y laiſſe ſon frere d'Andelot.

Châtillon paſſe en Cevenes & en Rouergue, & dans un mois il aſſemble des forces ſupérieures.

Damville fait faire de grandes levées du côté où les religionnaires pouvoient venir, fait rompre les ponts & les paſſages du Lez, & empêche ceux de Montpellier de faire leur récolte. La charge de bled d'un mulet ſe vend à Montpellier cinquante-cinq livres, & cinq feuilles de choux un ſol.

Mardi 24. Septembre. Châtillon joint à Sommieres Thoré, frere de Damville, que les proteſtans avoient choiſi pour leur général ; il mene avec lui les vicomtes de Lavedan & de Paulin, le ſeigneur de Broquiez, & le baron de Faugeres.

26. Septembre. Le capitaine Cauſſade, & ſix autres, ſe jettent pendant la nuit dans Montpellier, pour annoncer la venue du ſecours, & font allumer un grand feu ſur le clocher de N. D. des Tables.

Les proteſtans, joints par les capitaines Gremian & Bouillargues, s'aſſemblent hors de Melgueil, & font leurs approches du côté de Montauberon, d'où ils ſont repouſſés. Ils marchent du côté de Creſt, deſcendent vers le chemin de Clapiers, & paſſent le Lez à gué. Les troupes qui étoient du côté de Châteauneuf, voyant venir quinze cents chevaux, & quatre mille arquebuſiers, quittent leurs quartiers. Les proteſtans marchent vers la porte des carmes, cinq cents arquebuſiers en ſortent & les joignent. Ils font le tour du côté de ſaint Moz, pour venir à la porte de Lates, & éviter le fauxbourg du Corrau. Un régiment, qui étoit à ſaint Moz, leur réſiſte pendant deux heures : à la fin ils lui font quitter le fort de ſaint Moz, les portes des jardins, & le temple démoli de ſaint Denis : ainſi, ſans donner un coup de lance, ils entrent dans Montpellier ſur la pointe du jour, par la porte de Lattes.

Mardi 1. Octobre. Damville ſe retire à Lattes : les proteſtans ſortent de Montpellier à dix heures du matin, pour l'aller attaquer ; mais dans le chemin ils rencontrent un trompette du roi, & deux députés de ſa majeſté qui leur ſignifient que la paix eſt faite. Ils retournent à Montpellier avec les députés.

3. Octobre. Il entre dans Montpellier plus de deux mille ſeptiers de bled.

Digitized by Google

PIECES FUGITIVES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE FRANCE.

JOURNAL DE CHARBONNEAU ſur les guerres de Beſiers.

AVERTISSEMENT.

LOUIS Charbonneau, natif & habitant de Beſiers, étoit couſin de Jean Charbonneau, éperonnier, qui épouſa le 9. Janv. 1583. Anne Rignac, fille de Manuel, ſellier. Il a rendu à ſa patrie le même ſervice que Peruſſis, Gamon, Faurin, & Gaches ont rendu à Avignon, à Annonai, & à Caſtres, en écrivant les événemens qui y ſont arrivés pendant les années 1583. 84. 85. & 86. Nous ne ſçavons des traits de ſa vie que ceux qu'il nous apprend lui-même dans ſon journal. Nous y voyons qu'il fut un des quarante-neuf habitans de Beſiers qui prêterent le 25. Novembre 1584. deux mille cinq cents écus au duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc, qui leur fit à chacun un billet payable dans deux mois. Nous y voyons encore qu'il étoit proteſtant, & prétendoit être bien inſtruit dans ſa religion, qu'il ſe mêloit de controverſe, qu'il eut une diſpute avec Ange de Rodez, capucin, qui prêcha à Beſiers le carême de 1586. & qu'enfin il compoſa une longue relation de cette diſpute.

JOURNAL DE CHARBONNEAU.

An. 1583. LE 12. Janvier 1583. le duc de Montmorenci qui étoit à Beaucaire, arriva à Beſiers avec le prince de Condé. Il ôta les clefs de la ville à Pradines, & les donna au docteur Caſſan, premier conſul de l'an 1582.

Pendant que Beſiers étoit diviſé pour le conſulat, Spondillan entra de nuit par la fauſſe porte de l'évêché avec quatre-vingts hommes pour garder Beſiers. Le capitaine Aragon, natif de Lunel, qui avoit découvert une intelligence avec Joyeuſe, ſe trouva empoiſonné le 5. Janvier.

Le 9. Janvier, Jean Charbonneau, éperonier, couſin de Louis, épouſa Marie Rignac, fille de Marcel, fellier.

Le 21. Montmorenci partit de Beſiers, & laiſſa cent cinquante ſoldats ſous le capitaine Pompée dans l'évêché.

Le 16. Février, le prince de Condé dîna à la Croix-blanche à Beſiers, & coucha à S. Chignan allant à Caſtres.

Le 12. Mars, l'archevêque de Vienne & trois autres commiſſaires du roi pour rendre juſtice aux plaignans, arriverent à Beſiers, où Montmorenci ſe rendit le lendemain.

Un laquais de François de Maurelhan arriva de Paris à Beſiers vers le 20. Mars, & raporta que ſon maître avoit été tué à Paris en duel par Armiſſan, fils du viguier de Carcaſſonne.

Le 2. Avril, Montmorenci arriva à Beſiers; le 4. il paſſa en revue ſa compagnie, dont Guillaume de Caylar, Sgr. de Spondillan, fut fait lieutenant à la place de Ferrando, Albanois, qui fut envoyé au château de Beaucaire pour y être gouverneur.

Le 7. Avril ſur les ſept heures du matin, Châtillon arriva en poſte à Beſiers pour conferer avec le duc de Montmorenci, & trouver un expédient pour prendre le capitaine Aragon qui étoit au château de Montbazin, qui avoit tué auprès de Lunel un marchand de Lyon qui faiſoit les affaires de Platot. Dès le même ſoir, Châtillon, Montbazin, & Malanan, prévôt de Montmorenci, l'arrêterent dans le château, & le prévôt le mena à Beſiers le 9. veille de pâque : Aragon étoit âgé de 25. ans, fort bien fait, & fort vigoureux.

Le lundi de pâque 11. Avril, la ducheſſe de Montmorenci arriva à Beziers, & retourna à Peſenas trois jours après.

Le 16. Avril, Montmorenci permit à Caſtelnau, premier conſul de Montpellier, d'y amener le capitaine Aragon avec Mandalhe & le petit Aigueſmortes ſes camarades, pour en faire juſtice.

Trois capitaines s'étant ſaiſis vers le 20. Avril du château d'Aume-

las près de Gignac, les payſans les aſſiégerent, & les forcerent à ſe rendre. An. 1583.

Le capitaine Favier avec vingt ſoldats ſe ſaiſit vers le 17. Avril, du château de ſainte Anaſtaſie. Leques, gouverneur d'Aigueſmortes, l'alla d'abord aſſiéger avec les troupes de Niſmes & d'Uſez, & l'obligea de ſe rendre vers le 29. du même mois.

Le 19. Avril, le capitaine Pierre le Maſſon, de la ſuite de Boiſſeſon, ſe ſaiſit d'Olargues.

Le 23. Avril, le capitaine Aragon fut décapité à Montpellier, le ſergent Mandalhe & le petit Aigueſmortes furent pendus.

Le 24. Avril, Châtillon & Andelot ſon frere, qui étoient arrivés la veille à Beziers, allerent à Olargues pour faire quitter la place au capitaine le Maſſon, mais il n'en voulut rien faire.

Le 4. Mai, Leques, dit le capitaine Gremian, qui étoit gouverneur d'Aigueſmortes, arriva à Beziers, pour voir avec Montmorenci de faire rendre ceux d'Olargues.

Le 6. Mai, Montmorenci alla à Cazouls pour y conferer avec le capitaine Baccon, qui y étoit venu de Braſſac, accompagné de quinze gens-d'armes de Montmorenci.

Le 2. Juin, Châtillon & ſa femme arriverent à Beziers, avec Boiſſeſon, qui alla pluſieurs fois parler à ceux d'Olargues, qui ne voulurent point quitter ce lieu.

Les habitans de Limoux qui avoient voulu rendre leur ville à d'Audon, furent exécutés vers le 8. Juin.

La Tremoille, neveu de Montmorenci, arriva à Beziers vers le 20. Juin, pour reſter auprès de ſon oncle. L'abbé de Lannoy, parent du duc, y arriva auſſi.

Les catholiques prirent vers le 5. Août la ville d'Alet, & le lieu de Graiſſeſat.

Le 12. Août, Châtillon, qui étoit allé conferer avec le roi de Navarre au ſujet des villes d'ôtages que l'on devoit rendre, retourna à Montpellier, où ſa femme étoit accouchée d'un garçon vers le 5. du même mois.

Le dimanche 4. Septembre, Thomas de Bonzi, évêque de Beziers, alla à Serignan s'embarquer pour aller en Italie.

On commença à travailler vers le 15. Septembre pour faire venir la fontaine de Fonſerane au fauxbourg de Beziers; Montmorenci ayant fait mettre huit deniers par livre de la taille pour cet effet.

Le 23. Septembre, les proteſtans qui avoient été chaſſés d'Alet, ſe ſaiſirent de Montréal près de Carcaſſonne.

Le 26. Septembre, un petit-fils du duc de Montmorenci, mourut à Beziers, & fut enterré dans l'égliſe de S. Nazaire.

Le 1. Octobre, Châtillon étant à Beziers à la Croix-blanche, y fit

An. 1583. prêcher un miniſtre. Les catholiques firent faire un verbal qu'ils envoyerent à Toulouſe.

On fit une entrepriſe avec un mortier & l'eſcalade, vers le 8. Octobre, pour ſurprendre S. Pons de Thomieres, mais on n'y réuſſit pas. On voulut auſſi ſe ſaiſir d'Aigues-vives, dont le ſeigneur avoit beaucoup d'argent, mais l'entrepriſe manqua.

Mirepoix fut général de la cavalerie du camp qui alla aſſiéger Montréal, compoſé de trois mille hommes, & Laniſton, capitaine de la cité de Narbonne, fut colonel de l'infanterie; mais ils leverent le ſiége, craignant le ſecours que Boiſſeſon préparoit, vers le 15. de Novembre.

Le 23. Décembre, le duc de Montmorenci alla avec toute ſa famille à Peſenas, laiſſant dans Beziers cent hommes commandés par Jean Turc de la Barthe, & ſon frere Antoine Turc, lieutenant.

Les partiſans de Montmorenci firent une entrepriſe ſur Lodeve le 24. Décembre, qui ne réuſſit pas.

An. 1584. Le 6. Février 1584. l'aſſiette du diocèſe de Beziers ſe tint à la maiſon conſulaire. Le préſident d'Auſon, & Marion, tréſorier général, & commiſſaire pour le roi, y aſſiſterent. On impoſa les deniers royaux, les états ne s'étant point aſſemblés.

Le 10. Février, Rieux revenant de la cour, & allant à Péſenas, trouva le duc de Montmorenci, laiſſa une lettre au conſul de la part du roi, & un édit fort rigoureux contre les perturbateurs du repos public, qui fut publié le lendemain.

Le 16. Février, Montmorenci arriva à Beziers, & ordonna que l'on conſtruisît une citadelle à Serignan.

Le 21. Février, Montmorenci avec ſa compagnie de cavalerie, & cinquante fantaſſins, alla à Capeſtan & à Puiſſerguier, pour y mettre garniſon; Capeſtan refuſa, & reçut trente ſoldats de Joyeuſe, & Puiſſerguier reçut cinquante hommes ſous le capitaine Doutre. Montmorenci fit réparer la contreſcarpe de Beziers du côté de Grindes, & y fit faire un fort par un ingénieur que le duc de Savoye lui avoit envoyé, afin qu'on ne pût pas ſe camper dans le ruiſſeau de Baignols.

Le 27. Février, Montmorenci alla à Agde & à Peſenas; il ordonna qu'on fît une proceſſion générale pour la reconciliation du roi avec Monſieur. Clermont ne voulut pas lui obéir.

Le 5. Mars, Montmorenci dîna à Beziers, & retourna à Peſenas.

Le 8. Mars, le capitaine Spondillan entra à Beziers avec quatre-vingts ſoldats.

La garniſon de Clermont étant allée à Gignac pour y faire quelque priſe, Campagnac, capitaine du château de Clermont, y fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe, vers le 10. Mars.

Montmorenci partit d'Agde vers le 12. Mars, & alla à Meſe, où les conſuls de Frontignan vinrent l'aſſurer de leur obéiſſance, mais ne voulurent pas recevoir garniſon.

Spondillan, lieutenant de la compagnie de Montmorenci, étant à Beziers comme gouverneur, fit faire deffenſe d'aller voir travailler aux fortifications du côté du Moineau, ſous peine d'être pendu. La ſemaine ſainte, on travailla du côté du portail du Gua; Spondillan ne permit point de ſortir aucun bled de la ville, ni même d'aller moudre au moulin ſans un billet ſigné de ſa main. An. 1584.

Le 9. Avril, Montmorenci fit ordonner par Valernod, ſon ſecretaire, au commis du grenier à ſel de ne point ſe déſaiſir de l'argent de ſa recette.

Le roi de Navarre envoya vers le 14. Avril Senegas au duc de Montmorenci & à Châtillon, pour lui apprendre qu'il devoit venir avec le préſident de Bellievre que le roi lui avoit envoyé pour remédier aux troubles du Languedoc.

Le 17. Avril, Montmorenci arriva à Beſiers pour y faire faire une impoſition que l'on avoit refuſée à ſon ſecretaire Valernod. Le préſident d'Oſon & Arnoye lui firent des repréſentations là deſſus.

Le 15. Avril, Montmorenci retourna à Peſenas, après avoir pris quelques ſommes du receveur, par forme d'emprunt. Il avoit grand beſoin d'argent pour payer ſa gendarmerie, le roi ne voulant payer ni ſa garde, ni ſa compagnie de gens d'ordonnance. Il avoit envoyé Larcade au prince de Piémont pour en avoir de l'argent. Le 13. on impoſa 10. ſols par livre pour avoir 4157. livres.

Le 27. Avril, Offemont & meſdemoiſelles de Montmorenci & de Damville, jeunes filles du duc, arriverent à Beſiers, & furent logées à l'évêché. Le duc & la ducheſſe arriverent le 30. Le ſetier de bled qui avoit valu quatre livres, n'en valoit plus que trois.

Le 10. Mai, la garniſon de Clermont prit le lieu de Nebian, qui fut repris par les habitans par ordre de Montmorenci.

On commettoit beaucoup de brigandages vers le 15. Mai du côté du Pas-du-loup, à une lieue & demie de Beſiers par delà Niſſan.

Le 23. Mai, Marion, gouverneur de Montréal, arriva à Beſiers pour y conferer avec Montmorenci, & en partit trois jours après.

Le 26. Mai, le duc & la ducheſſe de Montmorenci partirent de Beſiers pour aller à Beaucaire, où les habitans ſe plaignoient fort des extorſions de la garniſon.

Le 4. Juin, des gensdarmes de la compagnie du capitaine Tartas, & Pavillon avec une troupe d'Olargues, appliquerent un pétard pendant la nuit à Clermont; ils furent repouſſés, & ſe retirerent après avoir pillé le fauxbourg. L'évêque de Lodeve fut à Narbonne parler à Joyeuſe.

Le 23. Juin, André Amatty, médecin, mourut à Beſiers.

Le 25. Juin, le duc de Montmorenci revenant de Beaucaire & d'Alais, & ayant couché à Aigueſmortes, arriva à Beſiers, où le capitaine Baccon, que l'on apelloit monſieur de Braſſac, leur vint faire la

An. 1576. révérence. Andelot revenant d'auprès du roi de Navarre, qui étoit à Pamiers, y arriva auſſi.

Le 5. Juillet, Boiſſeſon ſe ſaiſit d'Olargues, & fit mourir le capitaine Pierre qu'il avoit pris ; Mattaret de Peſenas, & Aliſon de Beſiers, furent mis dans Olargues pour y commander.

Châtillon paſſa à Beſiers vers le 17. Juillet allant à Montauban à une aſſemblée que le roi de Navarre y avoit convoquée au 15. d'Août.

Le 26. Juillet, Spondillan alla à Niſſan y mettre un capitaine avec des ſoldats, de peur que Joyeuſe ne s'en ſaiſît.

Le 3. Août, S. Sulpice étant arrivé à Clermont avec cent chevaux, fit une ſortie ſur les troupes de Montmorenci, les pourſuivit juſques à Ceiras, où il défit le capitaine Aſtruci & cinquante ſoldats.

Le 8. Août, Gabian fut pris par Janique & autres brigandaux de la montagne.

Le 9. Août, Bellievre venant de la cour du roi de Navarre, arriva à Beſiers pour y conférer avec Montmorenci par ordre du roi ſur ſes differends avec Joyeuſe, & il en partit le 13.

Le 22. Août, une compagnie de Corſes amenée par le capitaine Jeſon arriva à Beſiers.

Les capucins venus d'Italie, ſous la protection du duc de Montmorenci, arriverent à Beſiers en 1582. furent logés à la maiſon de Tindel, & ne vivoient que d'aumônes.

Les troupes de Montmorenci ayant pris deux conſuls de Clermont, on les mena à S. Andrieu près de cette ville, & l'un deux, nommé Pierre Joulia, y fut étranglé pendant la nuit vers le 4. Septembre.

Le 7. Septembre, les troupes de Montmorenci reprirent le lieu d'Uſclas, & y tuerent le capitaine Taleiſſac, de Clermont, qui s'en étoit ſaiſi.

Le 14. Septembre, Amedée, frere bâtard du duc de Savoye, accompagné de trente hommes ſur des chevaux de loüage, arriva à Beziers, allant en Eſpagne pour épouſer, au nom du duc ſon frere, une des filles du roi d'Eſpagne. Le duc de Montmorenci lui alla au-devant, & les conſuls auſſi. Il fut logé à l'évêché, où Montmorenci lui donna la main, & voulut qu'il donnât le mot aux conſuls ; & le lendemain après dîner, il l'accompagna juſques à Niſſan.

Le 22. Septembre, il y eut une grande émeute entre deux cents habitans de Beziers, & le capitaine Jeſan, Corſe, qui avoit voulu faire loger un ſoldat chez Raimond Jalabert, dit Plomet, & qui faillit à être tué. Montmorenci logea la compagnie Corſe pendant huit jours dans la maiſon dudit Plomet.

Le gouverneur de Montréal fut tué vers le 5. Octobre, étant tombé dans une embuſcade de gens de Ferrals, ſénéchal de Lauraguais. Cornuſſon envoya ſa compagnie de cavalerie à Clermont.

Le 17. Octobre, les troupes que Montmorenci avoit devant Cler-

Digitized by Google

mont, prirent cent-cinquante ſetiers de bled, deux mouſquets, & quelques grenades que l'on portoit de Lodeve à Clermont; & peu de jours après, ils ſe logerent dans le fauxbourg. An. 1584

Pontcarré, maître des requêtes, ayant porté au duc de Montmorenci des lettres du roi, par leſquelles il étoit rétabli en ſon gouvernement de Languedoc, alla à Narbonne le 18. Octobre pour engager Joyeuſe à faire enſorte que Clermont ſe foumît, mais il n'en put pas venir à bout.

Le 28. Octobre, on baptiſa à Montpellier le fils aîné de Châtillon qui avoit quinze mois, & qui avoit pour parain le roi de Navarre, lequel le fit tenir par Leſdiguieres, général des proteſtans en Dauphiné, & qui y vint avec Blaccons & Gouvernet, & cinquante chevaux. Le vicomte de Panat tint le ſecond au nom du comte de Laval. On fit de grands honneurs à Leſdiguieres, & il y eut de grandes réjouiſſances à Montpellier. Le 30. Leſdiguieres & Châtillon arriverent à Beſiers pour y voir Montmorenci; & de là Leſdiguieres & Blaccons allerent vers le roi de Navarre, & Gouvernet reſta à Beſiers.

Veſſas, châtelain de Ceſſenou, ayant promis à Montmorenci de lui garder ce lieu, il n'y mit point de garniſon. Veſſas fut enſuite pratiqué par Joyeuſe, & allant chercher du ſecours à Capeſtan, il fut pris par Miquel, capitaine Baſque, lieutenant de la garde du duc, & mené à Beſiers, où Montmorenci le fit mettre en priſon, & envoya à Ceſſenou le capitaine Spondillan, le lieutenant Cabreirols, & quatre-vingts hommes; y étant arrivés, les conſuls proteſterent qu'ils vouloient obéir à Montmorenci, mais qu'ils n'étoient pas les maîtres du château où Veſſas avoit mis le capitaine Grenier. Spondillan parla à ce capitaine qui l'amuſa, & auquel le baron de Sorgues, beau-frere de Veſſas, avoit remontré que s'il n'obéiſſoit, il mettroit Veſſas dans un grand embarras. Le dimanche 28. Octobre, le ſecours qu'il avoit envoyé chercher, arriva, & trouva Spondillan & ſes gens ſans être retranchés. Ils furent d'abord attaqués, Spondillan y fut tué & vingt-huit autres. Le 31. Octobre, Montmorenci fit étrangler dans la priſon par le prévôt, Veſſas, qui étoit âgé de vingt-deux ans, & qui depuis ſix mois avoit épouſé la fille de Sorgues; il avoit deux ſœurs, l'une mariée à Marion, tréſorier de France, & une autre à l'avocat du roi Geſſé; il y en avoit encore une autre à marier. Si S. Marcel de Theſan avoit pû être pris, il auroit eu le même ſort, parce qu'il avoit voulu introduire les troupes de Joyeuſe dans Theſan.

Montmorenci ayant aſſemblé des troupes de tout côté, partit le dimanche 4. Novembre avec quatre piéces d'artillerie & beaucoup de munitions pour aller aſſiéger Clermont, qui reçut un ſecours de Joyeuſe le même jour. Toute la nobleſſe amena des troupes au camp de Montmorenci; Châtillon y alla, Leques, meſtre de camp, y fut; Pourcairés, maître de l'artillerie, & Boiſſeſon y menerent quatre cents fantaſſins, &

An. 1584. ſoixante chevaux. Le mardi 6. le canon commença à battre l'égliſe qui eſt près de la ville. Les conſuls ſortirent enfin, & lui vinrent demander *miſericorde*. Le 11. Novembre, Montmorenci y entra avec quatre compagnies, dont celle de Châtillon étoit la premiere. Le château, dans lequel étoient les capitaines Fabri & Goudon, tint encore bon pendant quatre jours. Montmorenci y laiſſa pour gouverneur Themines avec cent ſoldats. Pendant qu'il étoit à ce ſiége, la Tremoille retourna en ſa maiſon; & l'évêque de Beſiers revenant d'Italie par mer, arriva à Agde.

Le 18. Novembre, Montmorenci arriva à Murviel réſolu d'aſſiéger Ceſſenou: la ducheſſe l'y alla trouver. Joyeuſe ayant été joint par Carcaſſonne & Montleon avec quatre cents chevaux & mille fantaſſins, mit ſix cents hommes dans Capeſtang.

Pontcarré retourna de Toulouſe à Narbonne vers le 22. Novembre pour tâcher d'accorder Montmorenci & Joyeuſe.

Le 25. Novembre, Montmorenci arriva à Beſiers, & demanda à quarante-neuf habitans de cette ville 5000. écus. Spondillan fit rabaiſſer cette cottiſation à la moitié. Elle fut payée le 25. Montmorenci fit un billet à chacun payable dans deux mois, Charbonneau fut un des cottiſés. La ducheſſe emprunta les chaînes d'or de pluſieurs demoiſelles pour les donner aux capitaines qui avoient ſervi le duc ſon mari.

Le 4. Décembre, les troupes de Montmorenci prirent avec des pétards & des échelles le lieu de Courſan, près de Narbonne. Chalabre qui étoit dans le lieu avec trente maîtres de ſa compagnie, ſe retira dans l'égliſe qui ſervoit de fort. Le lieu fut abandonné, après qu'on eût amené les chevaux, & le bétail des payſans.

Le 8. Décembre, Gabian fut remis à Joyeuſe par Janin; Montmorenci en avoit fait ſortir le capitaine Eſpagne, principal auteur de l'entrepriſe de Courſan, & y avoit laiſſé le capitaine Janin. M. de Beziers vouloit s'y retirer avec la compagnie de Pompée.

Le 11. Décembre, Poigni & Pontcarré, envoyés par le roi pour pacifier le Languedoc, arriverent à Beziers.

Le 18. Décembre, Châtillon, Leques, & pluſieurs autres députés proteſtans arriverent à Beziers pour faire quitter les lieux occupés par ceux de leur religion. Olargues fut remis au capitaine Miquel, lieutenant de la garde du duc, moyennant mille écus que le diocèſe de S. Pons donna à Boiſſeſon.

Les députés du roi convinrent avec le duc de Montmorenci, que ſa majeſté lui entretiendroit ſix compagnies d'infanterie, & ſa compagnie de gendarmes, & le rembourſeroit de dix mille écus pour les frais qu'il avoit faits; après quoi ils allerent à Narbonne vers le 20. Novembre. Joyeuſe obéit d'abord, & congedia ſes compagnies. Quinze jours après les troupes de Ceſſenou quitterent ce lieu après avoir démoli la forteresſe. Il reſta ſoixante hommes à Capeſtang. Montmorenci ne laiſſa de garniſons qu'à Puiſſerguier, & à Serignan. Le

Le 28. Novembre, le duc & toute ſa maiſon partit de Beziers pour aller paſſer l'hiver à Peſenas. Les députés le ſuivirent, bien fâchés de ce que Ganges avoit pris Soubez, près de Lodève. Montmorenci acheta pour neuf cents cinquante livres la maiſon de Raimond Margeal, au fauxbourg S. Jacques, & la donna aux capucins. AN. 1584.

Jean Gigor, fils d'André, notaire de Beziers, âgé de vingt ans, revenant de Geneve où il avoit étudié, fut reçu vers le 22. Décembre miniſtre, au lieu de Pignan, & commença à prêcher à Florenſac.

Le capitaine Baccon s'étant ſaiſi de Leſcure, près d'Albi, le baron de Paulin lui offrit de la part des habitans d'Albi, vers le 27. Décembre, mille écus, & une montre à tous ſes ſoldats, s'il vouloit ſe retirer, mais il n'en voulut rien faire.

L'on commença à démolir vers le 15. Janvier l'égliſe des Jacobins, à Beziers, pour faire conſtruire en ſa place une citadelle. AN. 1585.

Le 19. Janvier, la garniſon de Capeſtang en partit, & le 21. celle de Puiſſerguier. Le même jour, un courier du roi paſſa à Beziers allant à Peſenas, porter au duc la commiſſion de *proclamer* les états du pays.

Le 20. Janvier, cent cinquante ſoldats partirent de Beziers pour aller exécuter une entrepriſe ſur Monaco, au comté de Nice, propoſée par le capitaine Cartier, provençal; mais le temps fut contraire.

Le capitaine Baccon ayant reçû de l'argent des habitans d'Albi, & ordre de Montmorenci, quitta le lieu de Leſcure vers le 27. Janvier,

Montréal fut remis aux habitans moyennant de l'argent, vers le 5. Fevrier, auſſi bien que Labecede près de Caſtelnaudarri. Lodève obéit à Montmorenci par le moyen des députés du roi.

Le 12. Février, le duc de Montmorenci paſſa à Beziers avec deux cents chevaux allant à Caſtres trouver le roi de Navarre, qui y étoit avec le prince de Condé, & huit cents chevaux. Joyeuſe partit en même temps de Narbonne pour aller s'aſſurer de Carcaſſonne. Montmorenci repaſſa le 28. L'huile ſe vendoit cinquante-cinq livres la charge.

Montmorenci avoit fait remettre par Bureti, ſon ſécrétaire, les habitans d'Alet qui s'étoient refugiés à Montréal, dans leur patrie, mais le lendemain, 29. Mars, qu'ils y furent arrivés, ils y furent tous tués. On diſoit que Chalabre avoit fait faire cette exécution, & que Joyeuſe ne l'ignoroit pas. Bureti étant allé trouver le duc à Peſenas, où Poigni & Pontcarré étoient encore, ils partirent trois jours après vers le 8. Avril, pour aller demander juſtice au roi là-deſſus; & Montmorenci envoya en cour deux jours après ſon ſecrétaire Valernod, pour la même choſe.

Darius, ſecond conſul de Marſeille, d'intelligence avec Vins, voulut ſe rendre maître de cette ville, où l'on fit empriſonner les proteſtans vers le 15. d'Avril. Le grand-prieur, gouverneur de Provence, s'étant rendu à Marſeille, alla à la tour S. Jean, où ils étoient en priſon, & les fit ſortir. Il fit pendre le conſul & un capitaine, à onze heures du ſoir. Les catholi-

An. 1585. ques de Niſmes en ſortirent dès qu'ils ſçurent cette nouvelle, mais Châtillon retint ceux de Montpellier. Joyeuſe alla en diligence à Toulouſe pour empêcher qu'elle ne ſe déclarât pour le duc de Guiſe. Montmorenci impoſa ſur le diocèſe de Beziers mille écus, pour meubler les deux citadelles.

Le 28. Avril, les miniſtres tinrent un ſynode provincial à Montpellier.

Boiſſeſon ayant ordre du roi de Navarre de faire quitter quelques lieux occupés par les proteſtans en Rouergue, & ſe trouvant à la tête de cinq cents hommes, fut battu vers le 25. Avril, près de Belmont, par la Ginié, & perdit Delram, gentilhomme de Rouergue, & dix-ſept ſoldats.

Le fils de Rieux ayant commiſſion du roi de lever une cornette de chevaux-legers, la dreſſa à Aſilhe, & autres villages du Minervois, & partit vers le 10. Avril pour aller en France par Toulouſe.

Le 15. Avril, Montmorenci arriva à Beſiers, & ordonna aux jacobins de ſortir de leur couvent, parce qu'il vouloit agrandir la citadelle.

Le 18. Avril, les habitans de Narbonne refuſerent l'entrée de leur ville à Rieux, leur gouverneur, qui revenoit de la cour avec un ordre du roi pour avoir une garde de cinquante hommes, & ils ôterent les clefs au viguier de la ville.

Le comte de la Marck, neveu de la ducheſſe de Montmorenci, paſſa à Beſiers vers le 20. Avril allant trouver le roi de Navarre.

Le 30. Avril, Valernod revint de la cour, & aporta commiſſion à Montmorenci pour aſſembler les états du pays, qui furent mandés au 1. Juillet.

Le 5. Juin, Montmorenci partit de Peſenas pour aller à Beaucaire & à Bagnols, où un gentilhomme Anglois conduit par Conſtans que le roi de Navarre lui avoit donné, & qui avoit ordre de la reine d'Angleterre de le voir, l'y fut trouver.

Montmorenci étant à Bagnols vers le 3. Juillet, fit un traité avec la ville du S. Eſprit, qui conſentit à recevoir un gouverneur à la dévotion de Montmorenci, mais qui fut de leur ville. Ils n'avoient pas voulu permettre qu'il y entrât.

Un conſul & pluſieurs habitans de Frontignan attaquerent par ordre de Montmorenci, vers le 29. Juin, une barque qui étoit au grau de Frontignan, où il y avoit vingt ſoldats commandés par la Rivoire, capitaine des troupes de Châtillon, & qui vouloient attraper des Eſpagnols qui faiſoient conduire du bled en Eſpagne, chargé à Aigueſmortes. Le conſul fut bleſſé, & en mourut. Cela fut cauſe d'une diviſion entre Châtillon & Leques que Montmorenci ſoutenoit. Il eut ſur cela des paroles avec Châtillon, & ayant ſoupé à Montpellier, il n'y voulut pas coucher, & alla à la Verune.

Digitized by Google

Le 3. Juillet, Montmorenci arriva à Beſiers, où les capitouls de Toulouſe & les conſuls de Carcaſſonne, Narbonne, Alet, & Lodeve, n'envoyerent que des procureurs. An. 1585.

Le vendredi 5. Juillet, les états commencerent, & Montmorenci fit une harangue, rejettant les troubles du pays ſur Joyeuſe. Le préſident Philippi, commiſſaire du roi, parla enſuite.

Le 8. Juillet, Rieux arriva à Beſiers. Les évêques de Montpellier, de Beſiers, & d'Agde, préſiderent aux états, en l'abſence de Montmorenci. Ils furent achevés le vendredi 19.

Le 19. Juillet, Châtillon, & la Place, miniſtre de Montpellier, arriverent à Beſiers. Châtillon ſe raccommoda avec Montmorenci, & ils partirent tous deux le 20. pour Agde.

Le 29. Juillet, le duc de Montmorenci arriva à Beſiers avec Châtillon, & il en partit le lendemain pour aller à Caſtres trouver le roi de Navarre. Le ſetier de bled valoit à la Magdelaine 3. liv. 15. ſols, & la touſele 4. liv. 5. ſols.

Le 31. Juillet, l'édit du roi en faveur de la ligue fut publié à Toulouſe. La chambre mi-partie de l'Iſle finit. Spondillan ne voulut pas permettre la publication de l'édit avant le retour du duc, qui fut avec celui de Châtillon le 15. Août.

Pontcarré, envoyé par le roi, arriva à Peſenas vers le 4. Août, pour dire à Montmorenci que S. M. le demettoit de ſon gouvernement, s'il ne ſe déclaroit pas de ſon parti.

Le 15. Août, quatre cents proteſtans donnerent l'eſcalade à Cuxac au diocèſe de Narbonne, mais ils furent repouſſés par les habitans, & perdirent deux capitaines, du Palet, natif de Pomerols, & Reynaud, de Clermont. En retournant, ils pillerent Montels & pluſieurs métairies.

Montmorenci étant arrivé à Beſiers le 15. Août, & étant à l'évêché, le procureur du roi l'alla prier de permettre la publication de l'édit; mais il fut repouſſé rudement.

Le 16. Août, Montmorenci partit de Beſiers, & alla à Peſenas, où Pontcarré lui ayant fait pluſieurs propoſitions, Montmorenci lui montra une lettre du roi fort contraire. Pontcarré partit peu de jours après pour la cour.

Le parlement de Toulouſe envoya vers le 22. Août un arrêt qui ſupprimoit tous les ſiéges préſidiaux qui n'avoient pas fait publier l'édit du roi. Surquoi le ſiége députa au duc à Peſenas, qui leur refuſa la permiſſion, & leur dit de bien prendre garde aux termes dont ils ſe ſerviroient, lorſqu'ils répondroient au parlement. Les catholiques zélés voyant cela, jurerent l'édit dans le conſeil un lundi qui n'étoit pas jour d'audience.

Montmorenci fit occuper vers le 25. Août Ceſſenou par le capitaine

An. 1585. Blanchi de Porcairagnes, & S. Chignan au diocèſe de S. Pons; mais Puiſſerguier ne voulut pas recevoir garniſon, offrant de contribuer.

Capeſtang reçut garniſon pour Joyeuſe vers le 28. Août.

Un ingénieur offrit vers le 29. Août aux habitans de Narbonne d'écouler tous les étangs qui étoient autour de leur ville; mais on le regarda comme ſuſpect. Il entreprit d'écouler l'étang de Marſeillete, près Pecheric qui a une lieue de tour, à condition que la moitié lui appartiendroit; mais la guerre fit ceſſer cet ouvrage.

Le 1. Septembre, Montmorenci qui avoit tenu une aſſemblée à Peſenas avec les députés des proteſtans pour l'entretien de la gendarmerie, fit publier une ordonnance qui défendit aux gens de guerre de ne point prendre le bétail du labourage, & de ne point arrêter les marchands qui trafiquoient.

Le 8. Septembre ſur le ſoir, le baron de Puiſſerguier, de concert avec quelques habitans de ſon village, y reçut une garniſon des troupes de Joyeuſe.

Le 13. Septembre, Montmorenci arriva à Beſiers, & il alla à S. Pons de Thomieres vers le 18. où il fit commencer une citadelle, dans laquelle il mit le capitaine Miquel, Baſque, avec cent ſoldats, & fit gouverneur de la ville Colombieres.

Les troupes de Montmorenci prirent vers le 20. Septembre le Terrail, vieux château entre Capeſtang & Oveillan, ce qui fut cauſe que les habitans de Puiſſerguier allerent moudre leur bled à Narbonne. La gendarmerie de Joyeuſe étoit payée de l'argent du roi.

La fontaine qu'on avoit fait venir de Fouſeranes juſqu'au fauxbourg de deçà le pont de Beſiers, fut en état vers le 28. Septembre.

Joyeuſe ayant tenu une aſſemblée à Carcaſſonne, on y délibéra de demander au roi d'envoyer une armée pour s'oppoſer à Montmorenci qui avoit ſept ou huit mille hommes. Comuſſon devoit venir avec ſes gensdarmes, & un frere de la Valette avec quelques régimens d'infanterie pour ſecourir Joyeuſe.

L'on publia à Toulouſe vers le 15. Septembre une déclaration du roi qui ôtoit le gouvernement du Languedoc à Montmorenci, & le donnoit à Joyeuſe, & qui transféroit la cour des aides à Carcaſſonne.

Le ſamedi 5. Octobre, douze cents fantaſſins & cinquante chevaux envoyés par Joyeuſe avec deux piéces d'artillerie, battirent dès les deux heures du matin le Terrail, château près d'Oveillan, dans lequel il y avoit trente-cinq ſoldats commandés par le capitaine Jaile de Beſiers. La brêche étant faite, les aſſiégés y mirent deſſus tant de paille, à laquelle ils mirent le feu que les aſſiégeans n'oſerent tenter l'aſſaut, & changerent leur batterie; mais ſoixante gendarmes de Montmorenci commandés par Seindat, Baſque, guidon, & par le capitaine Albert, Albanois, venant de Caſouls & de Niſſan pour les reconnoître, les aſſiégeans ſe mirent en

déroute ; la cavalerie ayant voulu faire tête, fut rompue ; ainſi le Terrail fut délivré. An. 1585.

Joyeuſe & Cornuſſon arriverent à Narbonne vers le 8. Octobre avec deux ou trois cents chevaux.

Le duc de Montmorenci étant à Clermont pour tâcher de faire rendre Lodeve, fit venir de Lunel le régiment de la Deveſe, où il y avoit ſix enſeignes, & fit loger ce régiment à Marauſſan & Colombers, pauvres villages.

Un ſecours de cent hommes que Joyeuſe envoyoit à Lodeve n'ayant pas pû y entrer, & s'étant retiré à Lunas, la capitulation de Lodeve fut conclue le 18. Octobre, l'évêque pouvant ſe retirer à Narbonne avec ceux qu'il voudroit, & ayant eu pour ôtages que l'on envoya à Capeſtang, Montbaſin & un neveu de Leques. Le capitaine Racis, de Lunel, & le capitaine Janin, de Gabian, ſe retirerent avec l'évêque. S. Felix fut mis avec trente ſoldats dans le château de Montbrun, & la ville fut gardée par les conſuls. Les habitans de Lodeve qui voyoient détruire leurs oliviers, preſſerent la capitulation que l'évêque ni la garniſon ne vouloient pas conclure ; la ville étant forte, Montmorenci auroit eû peine à la prendre, quoiqu'il eût huit ou neuf mille hommes, & huit piéces d'artillerie.

Le duc de Montmorenci fit publier un manifeſte vers le 20. Octobre.

L'un des enfans de Joyeuſe voulant aller à Malthe, fit équiper une galére qui appartenoit à ſon pere, qui étoit fort belle, ayant vingt-ſix bancs & deux-cents-quarante forçats, dont pluſieurs étoient proteſtans. Les forçats à qui le voyage de Malthe déplaiſoit, projetterent de ſe mettre en liberté, & profitant d'un moment favorable, ils tuerent ou jetterent dans l'eau trente hommes qui étoient ſur la galére. Ils ſe rendirent à Mauguio vers le 15. Octobre, ſe diſans appartenir à Châtillon, gouverneur de Montpellier, qui étoit au camp de Lodeve. Ils allerent à Montpellier, où l'on leur fit de grandes charités.

Le 31. Octobre, Lunas que le duc de Montmorenci avoit aſſiégé d'abord après la priſe de Lodeve, ſe rendit à lui. Il accorda à la garniſon une capitulation honorable, les pluies & le mauvais temps ne lui ayant pas permis de pouſſer le ſiége avec la vigueur qu'il auroit déſiré. Celui qui commandoit dans ce château ſe nommoit Colombines, & avoit épouſé une fille de la fille de madame de Faugere la vieille, mere du pere du baron de Faugere, que l'on diſoit avoir fait tuer en 1578. ſon propre fils, & qui s'étoit ſaiſie de la place qu'elle avoit depuis gardée avec le gendre de ſa fille. Montmorenci remit le baron dans le château de Lunas avec quelques ſoldats, permettant à la vieille d'y demeurer avec deux ſervantes. Colombines s'en alla avec les ſoldats à Capeſtang.

Montmorenci envoya quelques régimens en Rouergue, & d'autres vers Bagnols, à cauſe qu'Alfonſe, général des Corſes, qui étoit en gar-

An. 1585. niſon au S. Eſprit, faiſoit des courſes aux environs. On publia à Toulouſe vers le 30. Octobre, un édit fort rigoureux contre les proteſtans.

Le 15. Novembre, on découvrit une entrepriſe pour livrer Frontignan & Meſe à Joyeuſe.

Le 16. Novembre, le capitaine Janin, de Gabian, fut tué auprès de Courſan par les gens de Montmorenci.

Le 1. Décembre, le duc de Montmorenci arriva à Beſiers, & le 7. il fit la revuë de ſes troupes entre Polhes & Montadit, à la vuë de Capeſtang. Il y avoit ſix mille arquebuſiers, les ſept régiments de Châtillon, d'Andelot, ſon frere, de Peraud, de Leques, de Montbaſin, de la Deveſe, & du capitaine Tartas. La cavalerie n'y étoit pas, Châtillon en ayant amené une grande partie en Gevaudan pour une entrepriſe ſur le Pui, qui ne reuſſit pas.

Le 11. Décembre, Montmorenci fit jurer à meſſieurs de la cour de Beſiers, l'édit de pacification de 1577. & renoncer aux édits nouvellement faits. Le préſident Douſon voulut haranguer pour s'en diſpenſer, mais le duc ne voulut pas le lui permettre.

Le 12. le camp du duc alla vers le diocèſe de Narbonne, où il n'y avoit que Quarante, Cruſy & Argelliers qui lui obéiſſent.

Le 17. Décembre, Montmorenci partit lui-même avec tout ſon train, armes & chevaux. Il étoit armé, & portoit ſur le corſelet une caſaque de velours noir, chamarré de paſſemens d'or, avec la croix blanche devant & derriere, à l'entour parſemée de fleurs-de-lys d'or. Il laiſſa pour commander dans Beſiers Jacques Spondillan, frere puîné du lieutenant qui étoit dans ſon armée. Il logea à Quarante.

Etant à S. Naſaire il fit travailler vers le 22. Décembre à rompre la robine de Narbonne. Les habitans de cette ville lui offroient dix mille écus; mais il ne leur demandoit que trois mille ſetiers de bled, & qu'ils lui obéiſſent, ſans lui donner l'entrée de leur ville. Joyeuſe étoit dans Narbonne, & faiſoit ſortir ſa cavalerie pour empêcher ceux qui travailloient à rompre la robine. Il y avoit diſette de vivres dans l'armée de Montmorenci qui retourna vers le Minervois, & qui défit la compagnie du capitaine Samſon de Segan, épaulée par la compagnie de Cornuſſon.

Peraud qui étoit gouverneur de la ville & du château de Beaucaire, y avoit laiſſé le capitaine Foulques, fils à Pierre Foulques, dit Pierre de Bordeaux, marchand, mais ayant apris que ce Foulques alloit ſouvent à Avignon, il alla en diligence à Beaucaire, & fit ſortir Foulques ſous prétexte de l'envoyer au camp. Montmorenci avoit mis après la paix de 1576. Parabere pour commander dans le château de Beaucaire. Parabere fit de grandes extorſions ſur la riviere du Rhône, & ſur les habitans de Beaucaire, qui le tuerent un dimanche, en ſortant de la meſſe. Son lieutenant qui étoit dans le château manda à Châtillon que s'il ve-

noit à ſon ſecours il lui remettroit la place. Châtillon y fut, & ravitailla le château malgré les tranchées qu'on avoit fait autour, & s'en retourna. Le duc de Montmorenci étant à Toulouſe avec la reine-mere, envoya la Crouzette, ſon lieutenant, avec ſa compagnie de gendarmes à Beaucaire ſecourir les tranchées pour le recouvrement du château. Si Châtillon eût forcé la ville la premiere fois, il l'auroit emportée, mais ayant voulu y retourner une ſeconde fois, il n'y put entrer, & le capitaine accepta la capitulation honorable qu'on lui offrit. Ainſi Beaucaire demeura au pouvoir de Montmorenci. Comme on étoit en paix, Leques, dit le capitaine Gremian, ne voulut pas empêcher la Crouſette de paſſer ſur le pont de Lunel, ni ſecourir Châtillon. Cela fut cauſe que Montmorenci donna beaucoup de marques d'amitié à Leques, & qu'il y eut de l'aigreur entre ce dernier & Châtillon. AN. 1585.

Montmorenci étant en Minervois, y prit vers le 4. Janvier 1586. Peiriac, Pepieus, & Trouſſe. Le temps étoit extrémement froid, & les payſans avoient retiré tous leurs vivres dans les villes. AN. 1586.

Le 8. Montmorenci arriva à Beſiers avec ſes troupes & ſon artillerie; & le 10. il fit dans l'évêché une remontrance aux capitaines, ſur ce qu'ils avoient murmuré de ce qu'ils avoient ſoufert dans ce petit voyage; après quoi il les encouragea.

Le 13. Janvier, Montmorenci alla à Peſenas.

Saleles où Montmorenci avoit laiſſé en garniſon la compagnie d'infanterie de Paulhan, fut repris par les gens de Joyeuſe vers le 15. Janvier.

Pendant que Montmorenci tint les états à Peſenas, Joyeuſe tint ceux de ſon parti à Caſtelnaudarri. Le 24. Janvier, ceux de Peſenas furent achevés. Le don que l'on faiſoit à Montmorenci ne fut que de ſix mille écus. On refuſa dix mille écus que le prince de Condé fit demander par un de ſes ſecrétaires. La ferme des ſalins fut délivrée pour mille écus par mois à Barthelemi, receveur de Niſmes. Le prix du ſel fut reduit à 45. livres 12. ſols 6. deniers. Il s'ouvrit alors un port-de-mer près Maguelonne, que l'on nommoit le Port Saraſin, & que l'on diſoit être ancien. Les états ordonnerent que l'on le viſitât pour y faire les réparations néceſſaires.

Le 28. Janvier, Montmorenci arriva à Beſiers, & n'y demeura que trois jours. La charge d'huile valut 20. livres à *rach* de moulin, & 25. livres avant que les moulins euſſent fini.

Le 1. Février, le duc partit de Peſenas pour aller vers Beaucaire & Bagnols, pour y battre quelques petits lieux qui lui faiſoient la guerre. Il paſſa à Frontignan & à Villeneuve, ſans vouloir entrer à Montpellier. Châtillon avoit fait ouvrir le coffre du roi à Montpellier, & y avoit pris cent cinquante mille livres, ce qui fâcha fort Montmorenci. On vint pourtant à bout de les raccommoder, ſous condition que Châtillon ne

An. 1586. toucheroit point aux deniers du roi, pourvû qu'on lui payât ſes états. La ville de Montpellier répondit pour Châtillon, qui prétendoit que le roi lui devoit cinquante mille livres, que le cardinal de Châtillon avoit à la banque de Lion, & dont le roi s'étoit ſaiſi; Châtillon avoit obtenu un ordre du roi pour que le Languedoc lui payât quatre-vingt-dix mille livres; ſes biens avoient été ſaiſis en France, & ſes meubles vendus.

Le duc de Montmorenci paſſa tout le mois de Fevrier à Niſmes, & y fit pendre un homme qui avoit accuſé les catholiques de trahiſon.

Le capitaine Baccon ſollicité par les partiſans de Joyeuſe, & étant prêt à ſe déclarer pour lui, fut arrêté à Braſſac par le comte de Montgommeri, étranglé pendant la nuit, & jetté au bord de la riviere; les proteſtans ne l'aimoient point. Le capitaine Pech, ſon favori, rendit Mailhoc à Joyeuſe, & fit priſonnier quatorze maîtres de la compagnie del Boſc, qui étoit en garniſon à la Liviniere.

Montgommeri étant allé en Rouergue, y prit Nages, vers le 20. Février.

Barberouſſette, provençal, qui avoit été patron de la galére de Joyeuſe, ſe ſaiſit de Breſcou, petite iſle dans la mer près d'Agde, d'où il empêchoit que nulle barque ne paſſât; il y fit conſtruire un fort vers le 20. Février, aidé par les habitans de Narbonne, où le bled qui s'étoit vendu ſept livres le ſetier, diminua juſqu'à quatre livres 10. ſols.

Montmorenci fit ſemblant de vouloir aſſiéger Villeneuve, & ayant fait paſſer une partie de ſes troupes par-delà le Rhône pour donner l'eſcalade à Taraſcon vers le 28. Février, ſes gens furent découverts.

Joyeuſe qui dans les états qu'il avoit tenus à Carcaſſonne, avoit été déclaré lieutenant-général en Languedoc, ſe rendit maître vers le 8. Mars de tous les lieux des environs de Carcaſſonne, qui obéiſſoient à Montmorenci, à qui il ne reſtoit plus que Pepins, & la Liviniere; d'où la compagnie de cavalerie de Delboſc ſortit, & y laiſſa deux compagnies d'infanterie, après y avoir fait conduire par des charettes du bled de la montagne. Il y eut une ſi grande quantité de pauvres, que pour les empêcher de gueuſer, on fut obligé de leur donner une livre de pain par jour.

La veille des rameaux, 29. Mars, Montmorenci fit une tentative pour ſurprendre le S. Eſprit avec un petard; mais Alfonſe qui y commandoit, étoit preſque auſſi fort que Montmorenci, qui ſe rendit maître de quelques villages aux environs.

Tartas, capitaine de la garde de Montmorenci, & le capitaine Jaille, natif de Beſiers, & qui étoient en garniſon à Vendres, Leſpignan, & Niſſan, trouverent moyen vers le 5. Avril de paſſer avec leurs troupes, par mer ou par terre, juſqu'au port de la Nouvelle, où ils prirent quatre barques, ſur leſquelles il y avoit ſix cents ſetiers de bled. Les barques

s'en

s'en retournant, furent rencontrées par un brigantin qui menoit Barberouſſette où étoit le capitaine Raſſis, avec cinquante ſoldats. Les deux batimens s'étant approchés, & ſe ſaluant à coups d'arquebuſes, le capitaine Raſſis fut tué, & Barberouſſette prit la fuite. Raſſis avoit fiancé mademoiſelle de Salelles. An. 1586.

Le bled, qui étoit monté juſqu'à huit livres, & le ſeigle à cinq livres dix ſols, diminua d'un quart; le mois d'Avril ayant été pluvieux, choſe rare en Languedoc.

Le duc de Montmorenci fit conſtruire vers le 15. Avril un fort ſur le Rhône, à Coudolet, pour empêcher que les habitans du ſaint-Eſprit ne puſſent avoir des vivres par la riviere; Blacons ayant fait conſtruire un fort de l'autre côté du Rhône, vis-à-vis de Coudolet.

Le 18. Avril. Les troupes de Joyeuſe entrerent, par le moyen d'un petard, dans Ceſſenon: mais le capitaine Blanchi de Porcairagnes tint bon dans la citadelle avec vingt ſoldats. Spondillan, gouverneur de Beſiers, étant allé à la guerre avec Caſouls avec trente maîtres & deux cents fantaſſins, ſous le capitaine Tartas, y apprit deux heures après la priſe de Ceſſenon; il y alla, mais le capitaine Tartas ne voulut pas donner. Dans trois ou quatre jours, les aſſiégeans ayant fait ſauter une partie de la citadelle, la garniſon fut obligée de capituler; ce qui interrompit le chemin de ſaint Pons & de Caſtres, le paſſage de la riviere y étant.

Cornuſſon, ſénéchal de Toulouſe, ayant été fait gouverneur de Rouergue après la mort de Caylus, prit quelques places aux environs d'Albi, & quelques châteaux appartenant à Tanus, gendre du baron de Paulin, & gouverneur de Réalmont. ce qui fâcha ſi fort les ſeigneurs proteſtans, comme Montgomeri, Audou, les enfans du baron & du vicomte de Paulin, qu'ils ramaſſerent des troupes & de l'artillerie, & allerent ravager & brûler tous les environs d'Albi: ce qui fut cauſe que Cornuſſon n'oſa pas aſſiéger la Caune vers le 27. Avril.

Montmorenci arriva des environs du ſaint-Eſprit à Peſenas vers le 5. Mai, & à Beſiers vers le 8. pour voir les réparations de la citadelle dans laquelle ſe tenoit par ſon ordre Spondillan, ſur le bruit de quelque trahiſon.

Un troiſiéme fils de Châtillon nâquit à Montpellier vers le 15. Mai: il en fit parrain Montmorenci, qui le fit tenir par un gentilhomme proteſtant.

Le 20. Mai. Barſelon, natif de Montpellier, commença à battre des piéces de ſix blans à Beſiers; on ne battoit que de cette monnoye à Montpellier, & Montmorenci fit ceſſer celle de Beaucaire.

Joyeuſe & Cornuſſon prirent vers le 25. Mai, dans le diocèſe d'Aleth, campagne près de Quilhan, & Bugarach.

An. 1586. Montmorenci alla à Agde, où ſe trouverent Châtillon & Leques, pour voir comment on pourroit dénicher Barberouſſette de l'iſle de Breſcou; ce qui étoit cauſe que le bled valoit neuf livres vers le 31. Mai.

Montmorenci alla vers le 4. Juin à Lodeve, où il permit aux habitans de démolir une belle maiſon que l'évêque avoit fait bâtir dans leur ville; ce qui fut exécuté, ſauf quelque arche fort excellente.

Ange de Rodez, capucin, prêcha le carême de 1586. à Beſiers, & eut une diſpute de parole & par écrit, avec Louis Charbonneau, dont celui-ci fit une relation fort au long.

Le 23. Juin. Spondillan, gouverneur de Beſiers, le capitaine Tartas, Paul Gineſte, de Beſiers, Raimond Martin, baile de Vendres, & François Canac, de Niſſan, conclurent une treve, de la part de Montmorenci, avec Barri, gouverneur de Leucate, Sérignan de Lebretes, & les conſuls de Narbonne, juſqu'au 31. Août, pour le labourage, la récolte, & tout le bétail, gros & menu.

Varin, huiſſier, nâtif d'Abbeville, boiteux, & manchot de la main droite, apprit à écrire de la gauche: il écrivoit fort bien & promtement; il mourut à Beſiers vers le 26. Juin.

Châtillon, gouverneur de Montpellier, ayant voulu faire bâtir une citadelle au palais où il y en avoit une autrefois, les habitans firent démolir ce qu'il avoit commencé de bâtir vers le 20. Juin.

Châtes d'Auvergne, né à Joyeuſe, avoit un régiment de neuf ou dix compagnies, & Mirepoix fut nommé par Joyeuſe pour aller aſſiéger Brugairoles vers le 28. Juin.

Le parlement d'Aix, après la mort du grand-prieur, gouverneur de Provence, nomma pour y commander Vins; Carces s'y oppoſa, & appella à ſon ſecours le baron d'Allemagne & le vicomte de Cadenet, qui faiſoit la guerre en Dauphiné. Montmorenci fit paſſer le Rhône à toutes ſes troupes, ſous la conduite de Leques & de Peraut, & y alla lui-même avec ſa compagnie de gendarmes vers le 24. Juin. Châtillon ayant aſſemblé dix compagnies de fantaſſins & une belle compagnie de gens de cheval, partit vers le 27. Juin pour aller à Milhau, qui lui avoit demandé du ſecours. Pujol, frere de feu Pibrac, fut envoyé par le roi de Navarre pour commander à Montpellier en l'abſence de Châtillon.

Les habitans de Toulouſe aſſemblerent ſept à huit mille hommes, par le moyen de quelque régimens que le duc de Mayenne leur envoya, huit cents hommes que leur amena Châtes d'Auvergne, & les forces de Joyeuſe, avec leſquelles on ſe rendit maître de Monteſquieu vers le 5. Juillet. Les gentilshommes & capitaines ſortirent avec un couteau & piſtole, & les ſoldats un baton à la main, pour être conduits à Maſeres & Pamiers. Le lieu étoit fort, & on ſoupçonna quel-

Digitized by Google

ques capitaines d'avoir eu intelligence avec les aſſiégeans, qui y mirent le feu, & démolirent & ruinerent Monteſquieu. An. 1586.

Joyeuſe & Mirepoix ayant ramaſſé quelques troupes, allerent aſſiéger Brugairoles : mais le Mas ſaintes Puelles, que l'on aſſiégeoit en même temps, faiſant une trop grande réſiſtance, Joyeuſe & Mirepoix y menerent leurs troupes. Il fut battu de douze piéces de canon, & endura deux aſſauts. Montgommeri, Audou, & Tanus ayant aſſemblé trois mille fantaſſins & cinq cents chevaux, jetterent des vivres dans le Mas & rafraîchirent la garniſon, quoique dix mille hommes l'aſſiégeaſſent : de maniere qu'ils ſe retirerent, après avoir perdu quatre cents hommes, & deux fois autant de maladie.

Montmorenci ayant paſſé le Rhône avec huit cents chevaux & quelques régimens d'infanterie vers le 15. Juillet, fit le dégât à Arles & à Taraſcon ; & obligea Arles de lui rendre la Mothe, ſur le Rhône, de lui donner trois mille écus, & de laiſſer le commerce libre, & Taraſcon de demeurer neutre.

Poderoſi, procureur du roi à Beſiers, étant mort, l'un de ſes quatre freres nommé Forcatel, alla à Narbonne vers le 23. Juillet, demander à Joyeuſe un paſſeport pour aller obtenir la charge de ſon frere ; Spondillan ordonna aux trois autres de ſortir de Beſiers, Montmorenci ne voulant point qu'on eût nul commerce avec Joyeuſe, ni qu'on appellât à Toulouſe. L'avocat Bachelier étoit d'intelligence avec le préſident Duranti, grand ennemi de Montmorenci, & vouloit ſe faire élire conſul, eut auſſi ordre de ſortir de Beſiers. Joyeuſe voulut aſſembler les états à Caſtelnaudarri, pour avoir de quoi entretenir ſon armée.

Montmorenci ayant conféré avec le baron d'Allemagne, de Provence, alla vers le 5. Août du côté de Bagnols, les environs duquel Alfonſe, colonel des Corſes, ravageoit.

La maladie contagieuſe s'étant miſe au ſaint-Eſprit, Alfonſe alla à Villeneuve d'Avignon. La treve finiſſant le 31. Août, on la prolongea de maniere que chacun pouvoit négocier dans ſon diocèſe ſans en ſortir.

Montmorenci arriva à Peſenas vers le 20. Août ; & ayant appris qu'il y avoit cinq cents hommes à Breſcou, pour ſurprendre Agde, il y alla, & changea la garniſon & le gouverneur.

L'amiral de Joyeuſe ayant reſté deux mois en Auvergne, prit Maruejols dans huit jours, le 22. Août.

Joyeuſe ayant fait tirer beaucoup de coups de canon contre le château de Peire, quarante ſoldats qui étoient dedans, lui tuérent cinq cents hommes : étant réduit à ſix, ils ſe rendirent à compoſition vers le 31. Août. La place fut raſée.

Montmorenci étant à Peſenas, envoya toutes ſes troupes vers Flo-

An. 1566. rac, où Leques étoit avec toutes les forces du pays. Il paſſa tout le mois de Septembre à Montpellier, pour voir le chemin que prendroit l'armée de Joyeuſe.

Puiſſerguier chaſſa la garniſon, & ſe rendit maître vers le 4. Septembre.

Les troupes de Joyeuſe, avec des petards & des payſans des villages de Pépieux & de la Liviniere, chaſſerent vers le 8. Septembre de Puiſſerguier vingt ſoldats de Montmorenci qui y étoient.

Joyeuſe fit tenir les états à Caſtelnaudarri vers le 10. Septembre; & l'on y conclut de retourner aſſiéger le Mas. Joyeuſe alla à Albi pour y voir ſon fils qui étoit à Rodez.

Les maîtres de la monnoye de Montpellier donnerent vers le 15. Septembre quinze mille écus à Montmorenci, pour faire ceſſer la monnoye qu'il avoit établie à Beſiers au mois de Mai précédent. Le muid de vin ſe vendit quinze livres; & le Rhône, en ſe débordant, emporta tous les ſels nouvellement faits. Montmorenci ordonna que toutes les marchandiſes qui ſortiroient de la province payeroient deux pour cent, pour réparer le port, qui s'étoit découvert l'année précédente près de Mauguio.

Saint Chignan, où la compagnie du capitaine Blanchi étoit, chaſſa ſa garniſon vers le 2. Octobre, & ne voulut point recevoir des troupes de Joyeuſe. Ceillés, la Valette, & Jauſſels, en firent autant; mais ceux-ci reçurent garniſon de Joyeuſe, à la ſollicitation de l'évêque de Lodeve, qui ménageoit une intelligence ſur cette ville. Montmorenci s'y rendit vers le 3. Octobre, après avoir reſté cinq jours à Peſenas.

Montgommeri, le vicomte & le baron de Paulin, & Tanus, ſon gendre, étant allés à Villefranche de Panat, y défirent la compagnie des gendarmes de l'amiral de Joyeuſe le 7. Octobre; & firent priſonnier Bonivet, qui la commandoit.

Joyeuſe perdit douze hommes en voulant reconnoître Severac-le Caſtel, où Andelot étoit avec quatre cents arquebuſiers vers le 6. Octobre.

Montmorenci étant à Lodeve vers le 5. Octobre, fit ſemblant d'aſſiéger la Valette, que l'évêque de Lodeve avoit fait déclarer contre lui.

Boiſſeſon ayant aſſiégé, avec du canon, les Verrieres, & voulant reconnoître la muraille, fut tué vers le 16. Octobre, d'un coup d'arquebuſe qui entra par la viſiere. C'étoit un jeune homme vaillant, & qui fut fort regreté par ceux de ſa religion, pour laquelle il étoit fort zélé. Il n'avoit qu'une ſœur, mariée à ſaint Amans.

Le 3. Novembre. Montmorenci arriva à Beſiers, & envoya vingt-cinq compagnies d'infanterie, pour empêcher le paſſage du Tarn à

Digitized by Google

Joyeuſe, qui, à cauſe des maladies contagieuſes qui étoient dans ſon camp, auſſi-bien qu'en Auvergne & Anduſe, n'avoient rien fait pendant le mois d'Octobre. An. 1586.

Châtillon étant à Milhau, défit vers le 6. Novembre une compagnie de gendarmes de l'armée de Joyeuſe, & amena cent vingt chevaux. La peſte étoit en Velai, à Anduſe, Sommieres, Reſtinclieres, & Caſtres.

Le 29. Novembre. Montmorenci, qui étoit revenu de Beſiers à Peſenas, envoya deux canons, & toute ſa cavalerie, pour aſſiéger la Valette, près de Lodeve.

Le 29. Novembre. Gaujac de Caſouls, qui avoit épouſé une ſœur de Spondillan, fut élu premier conſul de Beſiers. Montmorenci voulut que ce fût Louis Turc, frere aîné de Jean Turc de la Barthe, capitaine d'infanterie. Spondillan alla joindre Montmorenci.

Les deux piéces d'artillerie étant arrivées à Clermont, & Andelot étant venu de Rouergue avec ſon régiment d'infanterie, inveſtit la Valette, qui conſentit vers le 4. Décembre à ſe remettre ſous l'obéiſſance de Montmorenci, mais ſans recevoir garniſon.

Audou, Deimes, le comte de Montgommeri, le vicomte & baron de Paulin aſſemblerent leurs forces pour s'oppoſer à l'amiral de Joyeuſe, qui s'amuſa à battre Salvagnac, petit lieu, près l'iſle d'Albigeois, où il trouva grande réſiſtance. Il le battit furieuſement, mais il ne donna point d'aſſaut. Il y perdit beaucoup de ſoldats, & pluſieurs par maladie. Le ſeigneur du lieu, qui étoit dedans avec ſa femme, ne manquoit de rien; mais ſa femme étant bleſſée au viſage d'un éclat de canon, fit conſentir ſon mari à accepter la capitulation qu'on lui offroit, & qu'on le laiſſoit maître de régler. Il ſortit avec tout ce qu'il voulut; on lui paya les grains qu'il avoit dans le château. Le camp ſe retira à deux mille pour les laiſſer paſſer; ce camp étoit réduit dans un état ſi pitoyable, par les maladies, que l'amiral étoit réſolu, ſi Salvagnac ne ſe rendoit pas, de décamper deux jours après. Il perdit à ce ſiége un jeune fils du comte de Vaudemont, ſon beau-frere, le comte de Rieux de Picardie, la Valette, Giroſſens de Gaſcogne, & Cornuſſon, ſénéchal de Toulouſe, qui mourut des fatigues qu'il eſſuya à ce ſiége. Pendant qu'il dura, il fit des grandes pluies, & les rivieres devinrent fort groſſes; ce qui empêcha le comte de Montgommeri de joindre le vicomte de Turenne, qui étoit à Montauban avec deux mille arquebuſiers.

L'amiral prit en paſſant Aiſſene, petit village de Rouergue: la garniſon ayant eſſuyé une batterie de pluſieurs jours, ſe ſauva pendant la nuit, vers le 5. Novembre, & emmena toutes les familles.

Les troupes de Toulouſe ſurprirent vers le 18. Novembre la Baſtide, château qui appartenoit à Audou, qu'il avoit fait fortifier, &

An. 1586. qu'il fit démolir & raſer. Peu de temps après, Audou ayant trois cents arquebuſiers, & beaucoup de travailleurs, fit rebâtir ſon château de la Baſtide.

Châtillon voyant que l'amiral ne penſoit plus à aſſiéger Milhau, revint avec Andelot, ſon frere, vers le 4. Novembre.

Le comte de Cruſi, gouverneur de Mâcon, qui avoit épouſé une ſœur de la ducheſſe de Montmorenci, amena vers le 10. Novembre quarante chevaux à ſon beau-frere.

Leques aſſiégea vers le 15. Novembre Colias, entre Niſmes & Uſez, qui appartenoit à Montpeſat de Montpellier, lieutenant de la compagnie de cavalerie d'Andelot; mais il fut obligé de ſe retirer avec perte. Montpeſat alla enſuite le bloquer.

Du Vila & la garniſon de Brugairoles firent une entrepriſe vers le 10. Novembre, pour ſe rendre maîtres de la cité de Carcaſſonne; mais ils ne réuſſirent pas.

Digitized by Google

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

ſur Charbonneau.

Pag. 5. *lign.* 7. VAlernod étoit ſecretaire du duc de Montmorenci le 9. Avril 1584.] Jean de Valernod, ſeigneur de Chanfagot, étoit fils de François Valernod, & de Jeanne de Luc, ſœur de Bertrand de Luc, capiſcol de l'égliſe de Niſmes ; & avoit pour frere puiné, Pierre de Valernod, né à ſaint Vallier, en Dauphiné, le 25. Mai 1551. nommé évêque de Niſmes en 1595. ſacré à Avignon, le 24. Février 1598. il eut pour coadjuteur, Claude de ſaint Bonnet de Toiras, qui ayant été ſacré le 14. Janvier 1623. Pierre de Valernod lui abandonna l'entier gouvernement du diocèſe de Niſmes, & ſe retira à ſaint Vallier, où il mourut le 12. Septembre 1625. Jean, ſon frere aîné, avoit épouſé Tiphene de Rozel, qui étoit veuve en Août 1600. L'évêque étoit ſeigneur de Chanfagot & Bonbouſchet le 29. Mars 1615. Un petit-neveu de cet évêque fut chanoine de Niſmes, & mourut vers l'an 1746. Ce chanoine étoit oncle de N. de Valernod, préſident au préſidial de Valence, qui n'a que deux ou trois filles, que l'on dit devoir être très-riches.

5-10. Sénégas, envoyé par le roi de Navarre à Montmorenci & à Châtillon le 24. Avril 1548.] Charles Durand, baron de Sénegas, & Demiez, gouverneurs, l'un de ſaint Paul, & l'autre de Damiate, & commandant deux cents hommes de cavalerie, furent menés par Serignac la Terride, qui alloit s'emparer de Caſtres, ce qui lui réuſſit le 23. Août 1574. (de Thou, trad. pag. 58-94.) D. Vaiſſete, dans ſon hiſtoire de Languedoc, fait pluſieurs fois mention de *Sénegas*, & il y a pluſieurs choſe à dire ſur la famille.

6-26. Uſclas, pris le 7. Septembre 1584. par les troupes de Montmorenci, qui tuerent le capitaine Taleiſac de Clermont, qui s'en étoit ſaiſi.] Uſclas eſt une paroiſſe du diocèſe & à une lieue & un quart à l'eſt de Lodeve : longitude 21. d. 4. m. latitude 43. d. 43. m. 50. ſ.

7-10. Leſdiguieres, général des proteſtans du Dauphiné, tint au nom du roi de Navarre à Navarre à Montpellier, le 28. Octobre 1584. le fils aîné de Châtillon, qui avoit quinze mois, & qui par conſéquent étoit né vers le 28. Juillet 1153. Le 30. Leſdiguieres & Châtillon arriverent à Beſiers, pour y voir Montmorenci ; & de-là Leſdiguieres alla faire ſa cour au roi de Navarre.] Videl, qui a ignoré cette circonſtance de la vie de Leſdiguieres, y ſupplée par pluſieurs faits qu'il a imaginés, ou qu'il avoit entendu dire ; & comme Videl ne s'embarraſſoit pas beaucoup de la chronologie de la vie de ſon heros, & que le ſingulier & le merveilleux ne lui déplaiſoient pas, il brouille ſes faits, vrais ou faux, ou n'examine point s'ils ſont arrivés devant ou après, & il ne néglige rien pour y donner du merveilleux. Il prétend (page 51.) que le roi de Navarre ayant appellé à Montauban les principaux chef de ſon parti, Leſdiguieres s'y rendit, & que ce prince mit avec eux en délibération s'il devoit recommencer la guerre ; que la queſtion ayant demeuré indéciſe, il donna à chacun d'eux, pour marque aſſurée de ſa volonté, un ſignal, qui étoit un

écu d'or partagé, dont chacun devoit emporter une moitié, & lui garder l'autre, afin que quand il la leur envoyeroit, ils priſſent en même temps les armes avec lui. Videl place ce projet ſous l'an 1584. & n'en dit point l'événement. Il pouvoit conſulter de Thou, qui lui apprit que ce projet, formé en 1579. fut exécuté en 1580. par la guerre où le roi de Navarre prit Cahors, & en Dauphiné, où les proteſtans perdirent la Mure. Videl continuant ſa narration, & la plaçant ſous l'an 1584. dit que le duc de Mayenne menaçant le Poitou, & marchant droit à la Rochelle, les habitans de cette ville furent ſi fort effrayés, qu'il fallut que le roi de Navarre allât les raſſurer par ſa préſence; que ce prince s'étant mis en chemin avec douze gentilshommes choiſis, du nombre deſquels étoit Leſdiguieres, il apprit que le duc de Mayenne, averti de ſon arrivée à la Rochelle, l'y vouloit enfermer, ou l'arrêter à ſon retour; que pour éviter ce piége, il ſe traveſtit en valet de chambre, & fit mettre ſur ſon cheval une valiſe; qu'en cet équipage, reprenant le chemin de Guyenne, il fut forcé de traverſer l'armée de Mayenne; qu'un ſoldat de Dauphiné, reconnoiſſant Leſdiguieres, quelque ſoin qu'il eût pris pour ſe déguiſer, lui cria, comme il paſſoit, *A Dieu monſieur de Leſdiguieres, allez-allez, je vous connois bien.* Que Leſdiguieres voulut lui dire qu'il le prenoit pour un autre; mais que voyant qu'il y avoit plus de ſûreté à ſe taire qu'à répliquer, il continua à marcher en diligence, juſqu'à ce qu'il fût hors des gardes, mais en des lieux qu'il ne connoiſſoit point; que la nuit ſurvenue le roi demanda s'il n'y avoit point de maiſons où ils puſſent ſe retirer; qu'on lui dit qu'à demi-lieue de-là étoit la maiſon du lieutenant des gendarmes du duc de Mayenne; que le roi y fut, & ſe découvrit à ce gentilhomme, qui, ravi de recevoir un tel hôte, lui fit fort bonne chere. Videl continue & dit que le roi ayant fait le lendemain une longue traite par un mauvais pays & une fâcheuſe ſaiſon; puiſque c'étoit au commencement de l'hiver, ne put arriver que fort tard à un château du vieux comte de Curſon, oncle de ſa majeſté, où il y avoit une groſſe garniſon; que lorſqu'on fut à demi-lieue, Frontenac, l'un des douze qui ſuivoient le roi, s'étant avancé pour lui en donner avis, n'eut pour tout accueil qu'un rude, *Qui va-là*, avec des menaces dont il fut fort étonné. Cela l'ayant arrêté tout court, le roi de Navarre ſurvint, demanda à parler au comte, & ſe nomma. Mais il ne fut pas plus favorablement reçu: qu'enfin le comte, qui avoit eu avis de ſa venue, & qui faiſoit ſemblant de le méconnoître, lui ayant ouvert, le reprit premiérement de ce qu'il hazardoit trop ſa perſonne, juſqu'à lui dire, avec la liberté que ſon âge & ſa condition lui donnoient, *qu'il marchoit en bandolier & non en roi.* Après quoi il le mena, & tous ceux de ſa ſuite, dans les appartemens qu'il leur avoit fait préparer. Le roi partant, ſe trouva dans un pays où il pouvoit marcher en ſûreté; & de retour à Montauban, il donna congé à Leſdiguieres. On voit que Videl raconte cet événement de la vue de Leſdiguieres & ſes circonſtances, dont il ne doute point, avec une ſatisfaction intérieure qu'il manifeſte par des traits de ſon éloquence; croyant que ce morceau de ſon ouvrage eſt un des meilleurs. Il ajoûte, avec une nouvelle ſatisfaction: Cette petite digreſſion montre la confiance que déja ce grand prince (Henri IV.) avoit en lui (Leſdiguieres.) Mais que diront des lecteurs judicieux, lorſqu'on leur aura prouvé que tout ce narré n'eſt qu'un roman, & que s'il y a quelque choſe de vrai, ce n'eſt pas ce qui regarde Leſdiguieres.

Pag. 7. lign. 42. Pourcairés, maître de l'artillerie, & Boiſſeron, menerent quatre cents fantaſſins & ſoixante chevaux au duc de Montmorenci, qui alla le dimanche 4. Novembre 1584. aſſiéger Clermont.] Pourcairés eſt le même ſur lequel on trouve une longue

note

note après les exploits du baron de Salavas.

Page 10. *ligne* 37. La Rivoire, capitaine des troupes de Châtillon, défendit, avec vingt ſoldats, une barque qui étoit au grau de Frontignan, chargée de bled, que des Eſpagnols conduiſoient en Eſpagne. Le conſul & les habitans de Frontignan vouloient s'emparer de cette barque, par ordre de Montmorenci : la Rivoire y fut bleſſé & mourut. Cela fut cauſe d'une diviſion entre Châtillon & Leques, que Montmorenci ſoûtenoit. Montmorenci ſe racommoda avec Châtillon le 10. Juillet 1585. & ils partirent tous deux pour Agde.] Ce la Rivoire peut avoir été fils du frere de Louiſe de la Rivoire, qui épouſa à Aigues-mortes Roſtang de Rozel, ayeul de Guillaume de Rozel, ſeigneur de ſaint Sébaſtien d'Aigrefeuil, qui fut tué en défendant ſaint Antonin pour les proteſtans, en Juin 1622. Louiſe de la Rivoire teſta le premier Janvier 1573. Saint Sébaſtien n'a été connu des hiſtoriens catholiques que par le préſident de Gramont.

12-14. Le baron de Puiſerguier, de concert avec quelques habitans de ſon village, reçut le 8. Septembre 1585. une garniſon des troupes de Joyeuſe.] Guillaume du Cailar porta d'abord le nom de Spondillan, paroiſſe du diocèſe de Beſiers, dont une partie lui appartenoit, & enſuite celui de baron de Puiſſerguier, groſſe terre & vieux château, du même diocèſe de Beſiers. Il mourut après le 11. Novembre 1596.

13-6. Le régiment de la Deveze, de ſix compagnies, étoit à Lunel vers le 4. Octobre 1585. lorſque Montmorenci le fit venir pour tâcher de faire rendre Lodeve, & le logea à Marſuſſan & à Colombiers, pauvres villages. Le ſecours envoyé par Joyeuſe n'ayant pu entrer dans Lodeve, l'évêque, qui défendoit cette ville, la rendit le 18. Octobre à Montmorenci, qui mit pour gouverneur ſaint Felix, avec trente ſoldats, dans le château de Montbrun.] La Deveze s'appelloit Thomas de Rochemore, & étoit capitaine-viguier de Lunel : il mourut d'une bleſſure qu'il reçut dans une entrepriſe ſur le pont ſaint Eſprit, tenu par les ligueurs. Il étoit fils aîné de François de Rochemore, ſeigneur de Bordes, la Deveze, & Tortuguieres, capitaine-viguier & juge de Lunel, & de Madelaine de Bozene, ſœur de Louis de Bozene, baron d'Aubaïs & du Caila, qui les ſubſtitua aux baronnies d'Aubaïs & du Caila par ſon teſtament du 12. Juin 1567. il eut pour frere puîné, & ſucceſſeur, Jean de Rochemore, ſeigneur en partie de Bernis, qui fut le triſayeul de Paul-Ange de Rochemore, ſeigneur de la Deveze, en faveur duquel le roi érigea au mois d'Octobre 1750. en marquiſat, les ſeigneuries de ſaint Côme & d'Ardezan, au diocèſe de Niſmes. Il les avoit du chef de ſa femme, Marie-Elizabeth Malian, qu'il avoit épouſée le 23. Avril 1723. Alexandre-Pierre-Henri de Rochemore, leur fils aîné, né le 30. Avril 1728. ſecretaire de l'académie de Niſmes, épouſa au commencement de Mai 1758. à Alais N. des Ours de Mandajors, ſeconde fille de N. des Ours de Mandajors, & d'une dame Champenniſe, & niéce de Jean-Pierre des Ours, ſeigneurs de Mandajors & de Cauvas, mort à Alais le vendredi 17. Novembre 1747. Il y étoit né le 24. Juin 1679. & il mourut vétéran de l'académie des inſcriptions & belles lettres, & très-connu par ſon eſprit, ſon commerce aiſé, & ſes jolies chanſons Francoiſes & Languedociennes, où il ne mit jamais le moindre trait ſatirique.

13-13. Un neveu de Leques, donné en ôtage par Montmorenci à l'évêque de Lodeve, qui rendit cette ville le 18. Octobre 1585. & fut envoyé à Capeſtan.] La généalogie de Guillaume Dupleix, dit le capitaine Gremian, & qui eut enſuite, par donation, la ſeigneurie de Leques, au diocèſe de Niſmes, n'eſt pas aſſez connue pour qu'on puiſſe marquer ſûrement qui étoit ce neveu. De nouvelles recherches pourront nous l'apprendre.

13 35. Colombines défendit le château de Lunas, contre Montmorenci,

qui lui accorda une capitulation honorable le 31. Octobre 1585. & il ſe retira avec ſes ſoldats a Capeſtan.] Il avoit épouſé une fille de la fille de madame de Faugeres, la vieille, mere du pere du baron de Faugeres. On diſoit qu'elle avoit fait tuer en 1578. ſon propre fils, après quoi elle ſe ſaiſit de Lunas, qu'elle fit garder par le gendre de ſa fille. Montmorenci remit le château au baron de Faugeres, & permit à la vieille d'y demeurer. Béatrix de Faugeres de Cailus, fille aînée & héritiére d'Antoine de Cailus, ſeigneur de la moitié de Lunas, de Sarremejane, & de Rebourgueil, & de Françoiſe de la Borme, dame de Montaignole en Rouergue, avoit épouſé le 16. Août 1516. a l'âge de douze ans, Jean de Narbonne, baron de Faugeres, ſeigneur de la moitié de Lunas, qui mourut en Novembre 1534 Béatrix de Faugeres, qui mourut a Lunas le vendredi au ſoir 25. Novembre 1588. ſe remaria avec Jean de Clermont, avec lequel elle dénombra la moitié de Lunas, Sourlan, & Sarremejane le 12. Octobre 1540 & elle en eut Francoiſe de Clermont, dont la fille doit être celle qui épouſa Colombines, qui défendit Lunas en Octobre 1585. On n'a connu la véritable filiation de Jean de Narbonne, baron de Faugeres, que depuis la derniere édition de l'hiſtoire des grands officiers, en neuf volumes *in-folio*. Jean de Narbonne, baron de Faugeres, étoit fils d'Antoine de Narbonne, baron de Faugeres, ſeigneur de la moitié de Lunas, qui étoit né en 1457. & qui vendit, conjointement avec Jean de Narbonne, baron de Faugeres, ſon grand-pere, par acte paſſé au château de Faugeres, le 31. Octobre 1477. à Pons de Lauzieres, ſeigneur de Conas, couſin & procureur de Guinet de Lauzieres, le quart qu'ils avoient à Pezére. Antoine de Narbonne vivoit encore le 11. Septembre 1504. Gaufredi de Narbonne, ſon pere, mourut avant le 31. Octobre 1477. & étoit fils de Jean de Narbonne, baron de Faugeres, qui mourut avant le 3. Janvier 1488. & ce Jean de Narbonne, baron de Faugeres, étoit fils aîné d'Aimeric de Narbonne, baron de Magalas, qui ne fut point héritier d'Amalric de Narbonne, baron de Talairan, ſon pere mais le fut de Marguerite de Faugeres, dame de Faugeres, & de la moitié de Lunas, fille & héritiere de Guillaume de Faugeres, baron de Faugeres & de la moitié de Lunas, & de Levezone de Guers.

TABLE CHRONOLOGIQUE

du journal de Charbonneau ſur les guerres de Beſiers.

COMBATS.

1584.

5. Août. Saint Sulpice fait une ſortie de Clermont, tombe ſur le capitaine Attuci, des troupes de Montmorenci, le pouſſe à Ceiras & lui défait cinquante ſoldats.

1585.

25. Avril. Combat de Belmont, en Rouergue, où la Ginies bat Boiſſeſon, qui prend Delram, gentilhomme de Rouergue, & dix-ſept ſoldats.

SIEGES.

1583.

20. Avril. Trois capitaines s'étant ſaiſis du château d'Aumelas, près de Gignac, les payſans les aſſiégent & les forcent de ſe rendre.

29. Avril. Leques, gouverneur d'Aigues mortes, oblige le château de ſainte Anaſtaſie, dont le capitaine Favier s'étoit ſaiſi le 17. de ſe rendre.

29. Avril. Le capitaine Pierre le Maſſon, de la ſuite de Boiſſeſon, ſe ſaiſit d'Olargues; il ne veut pas quitter la place, quelque ſollicitations que lui en fiſſent Chatillon & Andelot, ſon frere, le 24. Avril.

5. Août. Les catholiques prennent Aleth & Greiſſeſat.

23. Septembre. Les proteſtans, chaſſés d'Aleth, ſe ſaiſiſſent de Montréal, près de Carcaſſonne.

8. Octobre. Tentative pour ſurprendre ſaint Pons de Thomieres & Aigues-vives, dont le ſeigneur avoit beaucoup d'argent.

24. Décembre. Tentative ſur Lodeve, qui ne réuſſit pas, par les proteſtans de Montmorenci.

1584.

21. Février. Capeſtan reçoit trente ſoldats de Joyeuſe, & Puiſſerguier cinquante, ſous le capitaine d'Outre, ayant refuſé les troupes de Montmorenci.

12. Mars. Frontignan refuſe les troupes de Montmorenci.

10. Mai. La garniſon de Clermont prend Nebian, que les habitans reprennent par ordre de Montmorenci.

4. Juin. Les gendarmes du capitaine Tartas & Pavillon appliquent de nuit un pétard à Clermont, & ſont repouſſés.

5. Juillet. Boiſſeſon ſe ſaiſit d'Olargues, & fait mourir le capitaine Pierre, qui l'avoit pris. Mathalet de Peſenas, & Aliſon de Beſiers, ſont mis dans Olargues pour y commander.

8. Août. Janique & autres brigandaux de la montagne, prennent Gabian.

7. Septembre. Les troupes de Montmorenci reprennent le lieu d'Uſclas, & y tuent le capitaine Taleſſac de Clermont, qui s'en étoit ſaiſi.

Digitized by Google

Dimanche 28. Octobre. Un ſecours envoyé pour Ceſſenon arrive, & trouve Spondillan & ſes gens ſans être retranchés. Spondillan y eſt tué, & vingt huit autres. Le 31. Octobre Montmorenci fait étrangler dans la priſon par le prévôt, Veſſas, châtelain de Ceſſenon, qui lui avoit promis de garder ce lieu pour lui. Veſſas étoit âgé de vingt-deux ans.

11. Novembre. Montmorenci entre avec quatre compagnies dans Clermont, qu'il aſſiégeoit depuis le 4. & qui le 6. avoit pris l'égliſe près de la ville. Le château dans lequel étoient les capitaines Fabri & Goudon, tient encore quelques jours. Themines en eſt fait gouverneur avec cent ſoldats.

4. Décembre. Les troupes de Montmorenci prennent avec des pétards & des échelles Courſan, près de Narbonne. Chalabre, qui étoit dans le lieu avec trente maîtres de ſa compagnie, ſe retire dans l'égliſe, qui ſervoit de fort.

8. Décembre. Gabian eſt remis à Joyeuſe par Janin : Montmorenci en avoit fait ſortir le capitaine Eſpagne.

18. Décembre. Olargues eſt remis par Châtillon & Lecques au capitaine Miquel, lieutenant de la garde de Montmorenci, moyennant mille écus que le diocèſe de ſaint Pons donna à Boiſſeſon.

5. Décembre. Les troupes de Ceſſenon quittent ce lieu, après avoir démoli la forterelle. Soixante hommes reſtent à Capeſtan, & Montmorenci laiſſe des garniſons à Puiſerguier & a Sérignan.

23. Novembre. Ganges prend Soubez, près de Lodeve.

27. Décembre. Le baron de Paulin offre, de la part des habitans d'Albi mille écus, & une montre à tous ſes ſoldats, au capitaine Baccon pour ſe retirer de Leſcure, dont il s'étoit ſaiſi ; mais Baccon n'en veut rien faire.

1585.

19. Janvier. La garniſon de Capeſtan en ſort, & le 21. celle de Puiſerguier.

20. Janvier. Cent cinquante ſoldats partent de Beſiers pour une entrepriſe ſur Monaco, propoſée par le capitaine Cartier, Provencal ; mais le temps eſt contraire.

27 Janvier. Leſcure, quitté par le capitaine Baccon, qui avoit reçu de l'argent des habitans d'Albi, avec un ordre de Montmorenci.

5. Février. Montréal remis aux habitans, moyennant de l'argent, auſſi-bien que la Becede.

15. Avril. Marſeille manqué par le ſecond conſul de la ville ; le grand-prieur, gouverneur de Provence, fit pendre ce conſul a onze heures du ſoir.

15. Août. Quatre cents proteſtans donnent l'eſcalade a Cuxac, au diocèſe de Narbonne ; mais ils ſont repouſſés par les habitans, & perdent deux capitaines, Palet, natif de Pomerols, & Rainaut de Clermont.

25. Août. Montmorenci fait occuper Ceſſenon par le capitaine Blanchi de Porcairagnes & ſaint Chignan ; Puiſerguier ne veut point recevoir de garniſon, & offre de contribuer.

8. Septembre. Sur le ſoir, le baron de Puiſerguier reçoit dans ſon village une garniſon des troupes de Joyeuſe.

10. Septembre. Les troupes de Montmorenci prennent le Terail, vieux château, entre Capeſtan & Oveillan.

Samedi 5. Octobre. Douze cents fantaſſins & cinquante chevaux, envoyés par Joyeuſe avec deux piéces d'artillerie, battent dès les deux heures du matin le Terail, château près d'Oveillan, défendu par trente cinq ſoldats, commandés par le capitaine Jaile de Beſiers. Les aſſiégeans n'oſent tenter l'aſſaut, voyant la quantité de paille miſe ſur la breche où les aſſiégés avoient mis le feu. Soixante gendarmes de Montmorenci, commandés par Sindat, Baſque, guidon, & par le

Digitized by Google

capitaine Albert, Albanois, paroiſſent, & les aſſiégeans ſe mettent en deroute; ainſi le Terail fut délivré.

18. Octobre. Lodeve capitule, & ſe rend à Montmorenci. Saint Felix eſt mis avec trente ſoldats dans le château de Montbrun. Montmorenci avoit trois mille hommes, & neuf piéces de canon, l'évêque ſe défendit avec opiniatreté.

31. Octobre. Lunas, aſſiégé par le duc de Montmorenci d'abord apres la Priſe de Lodeve, ſe rend à lui. Il étoit défendu par Colombines, qui avoit épouſé une fille de la fille de madame de Faugeres la vieille. Montmorenci remit le baron de Faugeres dans le château de Lunas; & Colombines alla avec les ſoldats à Capeſtan.

Châtillon va à Beaucaire; le lieutenant du château lui ayant promis de le remettre, il ravitaille le château, malgré les tranchées qu'on avoit faites aux tours. Montmorenci envoye la Crouzette, ſon lieutenant, pour ſecourir ces tranchées, dont Châtillon ne peut pas s'emparer dans une ſeconde tentative. Le capitaine qui étoit dans le château, accepte la capitulation honorable qu'on lui offre. Ainſi Beaucaire demeura au pouvoir de Montmorenci.

1586.

4. Janvier. Montmorenci étant en Minernois, prend Peiriac, Pepieux, & Trouſſe.

15. Janvier. Salelles, où Montmorenci avoit laiſſé la compagnie d'infanterie de Paulhan, eſt repris par les gens de Joyeuſe.

20. Février. Montgommeri prend Nages.

Barberouſſete, Provencal, qui avoit été patron de la galere de Joyeuſe, ſe ſaiſit de Breſcon, iſle près d'Agde; & vers le 20. Février il y fait conſtruire un fort.

28. Février. Montmorenci paſſe le Rhône, & fait donner l'eſcalade à Taraſcon. Ses gens ſont découverts.

Samedi 29. Mars. Montmorenci fait une tentative pour ſurprendre le ſaint-Eſprit avec un pétard; mais Alfonſe, qui y commandoit, étoit auſſi fort que lui.

5. Avril. Tartas & le capitaine Jaile paſſent au port de la Nouvelle, & prennent ſix cents ſeptiers de bled qui étoient dans des barques.

Le journal de Charbonneau contient le combat de Ceiras, du 3. Août. 1584. & celui de Belmont, du 25. Avril 1585. & quarante-huit ſiéges en quatre années.

1583. Aumelas, ſainte Anataſie, Olargues, Aleth, Graiſſeſac, Montréal, ſaint Pons de Thomieres, Lodeve.	8.
1584. Capeſtan, Puiſſerguier, Frontignan, Nebian, Clermont, Olargues, Gabian, Uſclas, Ceſſenon, Clermont, Courſan, Gabian, Olargues, Ceſſenon, Soubez, ...	15.
1585. Capeſtan, Puiſſerguier, Monaco, Leſcure, Montréal, la Becede, Marſeille, Cuxac, Ceſſenon, ſaint Cugnan, Puiſſerguier, le Terrail, Lodeve, Lunas, Beaucaire, château	16.
1586. Peiriac, Pepieux, Trouſſe, Salelles, Nages, Breſcou, Taraſcon, ſaint Eſprit, port de la Nouvelle	9.
	48.

NOMS DE TOUS LES LIEUX GÉOGRAPHIQUES

mentionnés dans Charbonneau, déterminés par leur proximité à un lieu connu, & caractériſés par les faits hiſtoriques qui y ſont arrivés, & qui ſont déſignés par des lettres qui font connoître ces faits.

B. Batailles, combats, eſcarmouches.
C. Campemens, marches d'armée.
G. Généalogies, mariages, morts.
P. Poſtes dans des villages, cimetiéres attaqués ou forcés.
S. Siéges.
T. Seigneur d'une terre mentionnée dans les hiſtoriens.
V. Lieux, où un roi, prince, grand ſeigneur, général d'armée a paſſé ou couché.
Z. Bibliographie, & tout ce qui a rapport aux gens de lettres.

1583.

Beaucaire, Niſmes, Beſiers, Croix-Blanche à Beſiers, ſaint Chignan, ſaint Pons, Maurellan-Beſiers, T. Spondillan-Beſ. T. Montbazin-Montpſ. T. Lunel, Peſenas, V. Agde, 10. Caſtelnau, Agde, T. Aumelas, S. 20. Avril, Gignac, 29. Avril, ſainte Anaſtaſie, 17. Avril, S. Uſez, S. Olargues, 19. Avril, ſaint Pons, S. Montpellier, Beſiers, Olargues, Cazouls, Limoux, 20. la Trémoille, T. Lannoi, T. Aleth, 5. Août, S. Graiſſelac, 6. Août, S. Montpellier, Serignan, 4. Sept. Fonſerane-fontaine, Montréal, Carcaſſonne, 23. Sept. S. ſaint Nazaire, égliſe à Beſiers, Croix-Blanche-à-Beſiers, ſaint Pons de Thomieres, 8. Octobre, S. Aiguevives, 9. Octobre, S. ſaint Pons, Montréal, 15. Novemb. S. Carcaſſonne, Peſenas, 23. Déc. V. 34. Lodeve, 24. Déc. S.

1584.

Beſiers, Rieux, T. Sérignan, Capeſtan, S. Puiſſerguier, S. 40. Beſiers, Grindes près Beſiers, Baignols-ruiſſeau près Beſiers, Agde, Peſenas, Clermont, Spondillan, T. Gignac, S. 10. Mars, Meſe, Frontignan, S. 14. Mars, 50. Moineau à Beſiers, Gua portail à Beſiers, Senegas, T. 14. Avril, Peſenas, Offement, 27. Avril, T. Nebian près Clermont, S. 10. Mai, Pas-du Loup, à une lieue & demie de Beſiers par-delà Niſſan, 15. Mai, Beſiers, Beaucaire, Clermont, S. 4. Juin, 60. Alais, Aigues-mortes, Pamiers, Olargues, 64. Olargues 5. Juillet, S.

Montauban, 15. Août, Niſan 25. Juillet, ſaint Sulpice, T. 3. Août, Ceiras, Lodeve, B. 3. Août. Gabian, Beſiers, S. 8. Août, 70. Maiſon de Tindel a Beſiers, ſaint Andrieu près Clermont, Uſclas-Lodeve, S. 7. Sept. Beſiers, 14. Sept. V. Niſſan, maiſon de Plomet à Beſiers, Ferrals, 5. Oct. T. Cornuſſon, 5. Oct. T. Montréal, Clermont, 17. Oct. 80. Pontcarré, T. 18. Oct. Montpellier, 28. Oct. Blacons, T. Gouvernet, T. Pinat, T. Laval T. Leſdiguieres, T. Châtillon, T. Ceſſenon, S. 18. Oct. Spondillan, T. Sorgues, T. 81. Theſan, S.

Clermont, S. 4. Nov. Leques, T. Pourcaires, T. Boiſſeſon, T. égliſe près de Clermont, Themines, T. Murviel, 18. Nov. V. Capeſtan, S. B. 18. Novembre,

Digitized by Google

90. Courſan, S. 4. Déc. Chalabre, T. Gabian, S. 8. Déc. Poigni, T. 11. Déc. Olargues, S. 18. Déc. Ceſſenon, S. 5. Déc. Capeſtan, Puiſſerguier, Serignan, Peſenas, 28. Nov. 100. Soubez, Lodeve, 20. Nov. Garges, T. 20. Nov. maiſon de Raimond Margeal, au fauxbourg ſaint Jacques à Beſiers, Pignan, Jean Gigor, 22. Déc. Z. 104. Florenſac.

1585.

Egliſe des Jacobins à Beſiers, 15. Janvier, Capeſtan, S. 19. Janvier, Puiſſerguier, Monaco - comté de Nice, S. 20. Janvier, Leſcure, Albi, S. 27. Janvier, 110. Montréal, S. 5. Février, la Beſiede, Caſtelnaudarri, S. 5. Février, Caſtres, V. 12-28. Fév. Carcaſſonne, Joyeuſe, T. Aleth, 29. Mars, Chalabre, Poigni, Pontcarré, Marſeille, 15. Avril, Vins, T. 120. Tour - ſaint Jean à Marſeille, Niſmes, Montpellier, 28. Avril, Belmont, B. Vabres, B. 25. Avril, Aſilhe - Minernois, Jacobins de Beſiers, Narbonne, Rieux, T. 18. Avril, 128. Beſiers, la Marck, T. 20. Avril.

Bagnols, 5. Juin, 130. ſaint Eſprit, 3. Juillet, Frontignan, 29. Juin, la Verune, près Montpellier, Caſtres, 29. Juillet, Toulouſe, 31. Juillet, l'Iſle, Albi, Peſenas, Pontcarré, 4. Août. Cuxac, Narbonne, S. 15. Août, Pomerols, Agde, Montels, Narbonne, S. 16. Août. 140. Toulouſe 22. Août, Ceſſenon, S. 25. Août; Porcairagnes, ſaint Chignan, S. Puiſſerguier, S. Capeſtan, S. Marſeillette, étang près Picheri Carcaſſonne, Puiſſerguier, T. 8. Sept. ſaint Pons, 18. Sept. le Terrail, entre Capeſtan & Oveillan, S. 20. Septembre, 150. Fouſeranc, S. fontaine conduite à Beſiers, 28. Sept. Toulouſe, 15. Sept. Carcaſſonne, Cornuſſon; 154. frere de la Valette.

Le Terrail, S. Sam, 5. Octobre, Caſouls, Niſſan, Lunel, la Deveſe, T. près Montpellier, 160. Marauſſan, Beſiers, Colombiers-Beſiers, Lodeve rendu 18. Octobre, ſaint Felix T. Lodeve, Montbrun, château près Lodeve, Mauguio-Montpellier, 25. Oct. Lunas, Beſiers, S. 21. Octobre, Faugeres, T. Beſiers, Bagnols, ſaint Eſprit, 170. Toulouſe, 30. Octobre, Frontignan, Meſe, Courſan, Polhes-Beſiers, Capeſtan, Andelot, T. Peraud, T. le Pui, S. Déc. 180. Quarante, 17. Déc. Cruſy - ſaint Pons, Argiliers-ſaint-Pons, ſaint Nazaire, 22. Déc. Narbonne, Poraud, T. Parabere, T. Beaucaire, Déc. 188. la Crouzette, T.

1586.

Peiriac, Pepieux, 190. Trouſſe en Minernois, S. 4. Janvier, Peſenas, 24. Janvier, Saleles, Narbonne, S. 15. Janvier, Paulhan, T. Beſiers, Caſtelnaudarri, Janvier, Salins de Peccais, Maguelonne, Port-Sarraſin, Janvier, Beſiers, 28. Janvier, Peſenas, 200. Villeneuve près Montpellier, Montpellier, Châtillon, Niſmes, Fév. Braſſa-Caſtres, Montgommeri, T. Liſieux, Mailhoc, la Liviniere-Narbonne, Nages en Rouergue, S. Février, Breſcon-Agde, S. 20. Fév. 210. Villeneuve lez Avignon, Taraſcon, S. 28. Fév. Pepieux, la Liviniere, ſaint Eſprit S. S. 29. Mars, Vendres, Leſpignan, Niſſan, Port de la Nouvelle, 220. Salelles, T. Coudolet-Uſez, 15. Avril, Ceſſenon, S. 18. Avril, Caſouls, Caylus, T. Tanus - Albi, T. la Caune, S. 27. Avril, Campagne près Quillan, S. 25. Mai, Bugarach, S. Lodeve, 4. Juin, 230. Beſiers. Charbonneau, Caremez, Barri, gouverneur de Leucate, Sérignan de Lebrettes, T. Juin, Juillet, Août. Abbeville, Beſiers, 26. Juin. Citadelle à Montpellier, 20. Juin, Chartes, T. Brugairoles - Mirepoix, 28. Juin, Vins, T. Carces, T. Allemagne, T. 240. Cadenet, le Rhône, r. 24. Juin. Leques, Peraut, Milhau en Rouergue, 27. Juin 243. Montpellier, Pujol, frere de Pibrac.

Monteſquieu, S. 5. Juillet, Maſeres - Pamiers, Brugairoles, S. Mas-ſainte Puelles, S. Montgommeri, T. 250. Audou, T. Tanus, T. Arles, 15. Juillet, Taraſcon, la Mothe ſur le Rhône, S. Bagnols, 5. Août, ſaint Eſprit, Villeneuve d'Avignon, Breſcon, Agde, S. 20. Août, 260. Maruejols, S. 22. Août. Mende, Peire, ch. Mende, S. 31. Août, Florenſac, Montpellier, Puiſſerguier. S. 4. Sept. Pepieux, la Liviniere, Puiſſerguier, S. 8. Sept. Caſtelnaudarri, 10. Sept. Albi, Joyeuſe, 270. Rhodez, Montpellier, 15. Sept. Rhône débordé 273. Port près Mauguio.

Saint Chignan, S. 2. Oct. Ceilles, S. la Valette, S. 5. Octobre, Jauſſels, S. Peſenas, 3. Octobre, Villefranche de Panat, P. 7. Oct. 280. Paulin, T Tanus, T Bonivet, T. Severac le Caſtel, C. 6. Oct. Andelot, les Verrieres, ſaint Pons, Boiſſeſon, 16. Oct, ſaint Amans, T. Beſiers, Tarn, riv. 3. Nov. 290. Milhau, B. 6. Nov. Anduſe, Sommieres, Reſtinclieres-Montpellier, la Valette près Lodeve, S. 29. Nov. 4. Déc. Gaujac de Caſouls, 29. Nov. Deimes, T. Salvagnac près l'Iſle en Albigeois, S. Déc. fils du comte de Vaudemont, comte de Rieux en Picardie, 300. Giroſſens de Gaſcogne, vicomte de Turenne à Montauban. Aiſſene, village en Rouergue, S. 5. Nov. la Baſtide, ch. ſaint Papoul, S. 18. Nov. Milhau, S. 4. Nov. comte de Cruſy, Colias-Uſez, S. 15. Nov. Montpezat, T. 308. Carcaſſonne, S. du Vela, 20. Novembre.

Digitized by Google

PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DE FRANCE.

SIEGE DE SARLAT.

AVERTISSEMENT.

DES divers livres imprimés dans les provinces, il en eſt pluſieurs qui ſont preſque inconnus à Paris, & plus rares que les MSS. La relation du ſiége de Sarlat eſt de cette eſpece. Elle a été imprimée deux fois à Bordeaux en 1588. & en 1688. Le P. le Long, qui a fait des recherches immenſes pour déterrer les hiſtoriens de France, ne l'a point connue. M. de Thou, à qui la moindre brochure néchapoit pas, a ignoré que cette relation exiſtât. C'eſt ce qui a déterminé à l'inſérer dans ce recueil. Cette relation, pleine d'un grand nombre de faits, & bien détaillée, fera connoître pluſieurs perſonnes qui eurent part à la défenſe de Sarlat, & pluſieurs lieux ſitués aux environs de cette ville. Si ceux qui ont, ou qui connoiſſent de pareilles pieces, veulent nous les procurer, nous ne manquerons pas d'en faire part au public, & de perfectionner par là l'hiſtoire de France.

Le ſiége de Sarlat en 1587. par l'armée huguenote conduite par le vicomte de Turenne. Jouxte la copie imprimée à Bordeaux par Simon Millanges en 1588. A Bordeaux, de l'imprimerie de Mathieu Chapuis 1688. in. 12. pag. 101.

20. Octobre. POUR ne rien oublier de ce qui appartient au mérite du ſiége de Sarlat, il faut commencer le recit d'icelui à la journée de Coutras. Toute la France ſçait, & ſur-tout la Guyenne l'a ſenti, que ça été la plus avantageuſe que les huguenots ayent gaignée depuis nos guerres civiles, tant pour y être demeuré mort le chef de l'armée du roi, M. le duc de Joyeuſe, & bon nombre de ſeigneurs, gentilshommes, & ſoldats, que pour la riche dépouille d'armes, d'artillerie, de munitions, & de bagage qu'ils y prindrent, outre le renfort qui en vint à leurs troupes de ſix à ſept cens ſoldats des nôtres qui ſe rendirent à leur parti.

Nous ayant ainſi Dieu voulu humilier par cette victoire, les ennemis délibererent de la faire ſonner bien haut, & de la faire valoir au poſſible. Leur réſolution fut, que voyant l'armée de leurs étrangers de 36000. h. grande & bien entiere, fort avancée dans la France, il n'étoit beſoin qu'ils l'allaſſent joindre, & qu'étant aſſés forte pour s'ouvrir le paſſage de venir à eux, ils pourroient cependant exécuter beaucoup de choſes en ces quartiers de deça, & leur ramaſſer des deniers. Et de tant plus aiſément le jugeoient-ils pouvoir faire, qu'ils voyoient cette Guyenne fort défournie de gens de guerre; les ſénéchaux, la nobleſſe, & les ſoldats étant quaſi tous allés trouver le roi en ſon armée: par conſéquent que la réſiſtance des catholiques ſeroit petite, qui ſe trouvoient ſeuls & pleins d'étonnement de leur victoire: & jugeant leurs forces aſſés grandes pour les employer en divers lieux, ils ſe ſéparerent en trois parties. Le roi de Navare print le quartier de Gaſcogne, le prince de Condé celui de Poitou, & le vicomte de Turenne demeura en Perigord avec tous les gens de pied & la plus grande partie des gens de cheval, entre autres la troupe du comte de Soiſſons, qui étoit la plus belle, & toute leur artillerie, à laquelle commandoit le ſieur de Clermont d'Amboiſe, de ſorte que cette partie fut la plus forte de trois.

Les ennemis ſe trouvant ainſi maîtres de la campagne, choſe nouvelle à ceux qui auparavant étoient renfermés dans les villes, ou avoient ſeulement quelque forme d'armée, qui n'oſoit paroître, ils ſe promirent à leur ſéparation d'exécuter chacun de beaux exploits. Quant au vicomte de Turenne, il penſoit, comme on dit, qu'en paſſant pays ſeulement, l'effroi de ſon armée lui feroit porter aſſés d'argent pour payer leurs réiſtres. Et de fait, il commença marcher, ayant ſadite armée compoſée de

Digitized by Google

huit à neuf-cens chevaux, de cinq à ſix mille hommes de pied, d'un canon & d'une couleuvrine qu'ils avoient amenée de la Rochelle, & d'un canon & une couleuvrine qu'ils avoient gagnée du feu duc de Joyeuſe. Avec cet équipage, il fit ſommer toutes les places qui ſont entre l'Iſle & la Dordoigne venant de Coutras, print par force celles qu'il battit, fit compoſer les autres à l'argent, & n'en y eut guieres qui ne parlaſſent. Etant arrivé à ſainte Foi, il fit une aſſemblée de conſeil, auquel il fut réſolu qu'il prendroit ſon chemin par le Perigord, & delà en Limouſin, faiſant état qu'il n'y auroit place aſſés bonne pour lui réſiſter, & moins Sarlat que tout autre, laquelle fut advertie en ce temps-là de divers endroits, que la déliberation dudit vicomte étoit de la venir aſſiéger.

Ce que voyant les habitans de ladite ville, délibererent de pourvoir à leurs affaires; & incontinent M. l'évêque de Sarlat, les officiers de la juſtice, & les conſuls, ſçavoir, Roye, Veyſſiere, Maraval, & Moreau, écrivirent aux gentilshommes & capitaines catholiques, leurs voiſins, qui étoient reſtés dans le pays, les priant de les venir aſſiſter de leurs bons avis & moyens en ce qu'ils avoient affaire. Tous leurs firent réponſe qu'ils y viendroient. Néantmoins ceux qui y arriverent quelques jours après, furent ſeulement le ſieur de la Mothe-Fenelon le jeune, couſin-germain dudit ſieur évêque, le ſieur de Gaulejac, frere dudit évêque, les ſieurs de Fompiton, ſes couſins-germains, & le capitaine Jayac, auſquels fut repréſenté par ledit ſieur évêque & leſdits habitans, le déſir qu'ils avoient de ſe conſerver en l'obéiſſance du roi, & qu'ils offroient leurs vies & tous leurs moyens pour la deffenſe de leur ville, avec promeſſe de leur obéir en tout ce qu'ils leur commanderoient pour le fait des armes, & nommerent ledit ſieur de la Mothe-Fenelon, afin de leur commander & être le gouverneur de la ville, pour l'eſtime de ſa vertu & bonne réputation, le ſupliant d'en vouloir prendre la charge: lequel s'en excuſa, ſur ce que monſieur de S. Suplice l'avoit prié après ſa bleſſure de Coutras, & monſieur de Themines, de vouloir prendre garde à la conſervation des villes de Quercy, voiſines de ſa maiſon de la Mothe, leſquelles étoient en pareil danger de ſiége que celle-ci, & auſquelles il avoit fait promeſſe de ne les abandonner, & qu'il étoit bon qu'ils n'établiſſent encore ſans commandement du roi autre forme de gouvernement dans la ville; bien promit-il, qu'il ſeroit avec eux dans ledit Sarlat, au cas qu'ils fuſſent aſſiégés. La réponſe tant de lui que des autres gentilshommes fut, qu'ils approuvoient merveilleuſement la bonne réſolution qu'ils avoient prinſe de ſe conſerver en l'obéiſſance du roi, leur offrant leurs vies, hommes, & moyen pour leur aſſiſtance. Il fut propoſé aucunes choſes par ledit ſieur de la Mothe Fenelon, pour remettre la ville au meilleur état que faire ſe pouroit; leſquelles étant approuvées des autres gentilshommes & principaux habitans, il fut réſolu avant toute œuvre que la ville ſeroit viſitée pour juger de ſa force.

Si fut trouvé qu'il n'y avoit été rien fait de nouveau depuis l'année 1562. qu'elle ſoutint le ſiége du ſieur de Duras, & les murailles, les tours, & les foſſés en mauvais état, ſans flancs ni deffenſes, mal fournie de munitions de guerre, de peu d'armes, même ayant été ſurprinſe l'an 1574. par le capitaine Vivant en tems de paix : lequel incontinent fit travailler pour la fortifier, & avoit déja mis quelques eſperons en deffenſe. Peu de temps après que les habitans la reprindrent de leur propre force & induſtrie, pour oſter toute mémoire de la domination des ennemis, firent abattre toutes les fortifications qu'ils y avoient faites, & pour les hommes rien que les habitans, étant encore la pluſpart d'iceux portant les armes, abſens dans leurs armées ; & en avoient perdu pluſieurs bons depuis cette guerre, & entr'autres le capitaine Valloy, vieux & expérimenté ſoldat, lequel avoit été tué quelques jours auparavant en une querelle particuliere, pour la conduite de quelques marchands venans de Montignac à Sarlat, qui fut grande perte pour la ville : ſomme nullement préparée de ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir un ſiége ; & ne vous ſçaurois mieux comparer ce qu'étoit lors Sarlat qu'à une galere déſarmée, n'y ayant rien de preſt que le bon courage des habitans.

L'avis que ledit ſieur de Fenelon & les autres gentilshommes donnerent, toutes choſes conſiderées, & le peu de temps qu'on y avoit mis d'y pourvoir, fut de ruiner & démolir les quatre fauxbourgs de ladite ville, leſquels étoient grands, logeables, & forts de bâtimens ; de remettre les murailles & les tours en la meilleure deffenſe qu'on pourroit, tant pour ſe tenir à couvert de la domination des montaignes que pour flanquer de l'une à l'autre : qu'on feroit nettoyer les foſſés, jetter quelques flancs dans iceux, ſe pourvoir de poudres, ſouphre, ſalpetre, grenades, feux artificiels, faire proviſions de toutes ſortes d'armes, ſurtout de piques & d'armes d'aſt. Quant aux hommes, qu'on en feroit venir incontinent deux cents étrangers, & que diligence ſeroit faite d'en recouvrer encore quatre cents, de retirer bon nombre de gens de travail dans la ville & le bétail des champs. Quant aux vivres, outre qu'il s'en trouvoit bonne quantité dans la ville, ſeroit encore commandé d'y retirer ceux de dehors pour les oſter aux ennemis ; & fut ordonné une revue générale de tous les hommes de la ville portant armes, laquelle fut faite, & fut trouvé environ deux cents harquebuſiers fils de la ville, environ trois cents autres habiles à porter les armes. De tous leſquels hommes fut aviſé d'en former quatre compagnies : & leur furent donnés pour chefs & capitaines à chacune d'icelles quatre des principaux & plus apparens hommes de la ville : ſçavoir, l'Abatut, Chaſſaing, Brouſſe, & Cuſtoge, & furent écrits les noms & ſurnoms de tous les habitans par rôles : leſquels furent mis ès mains deſdits capitaines.

Cet ordre ainſi mis, ledit ſieur de la Mothe-Fenelon s'en alla pourvoir aux bords de la Dordoigne du côté de Quercy, donnant aſſurance

à monſieur de Sarlat & aux habitans qu'il ne faudroit à ſe rendre vers eux quand il en ſeroit temps : & quand il ne pourroit entrer dans la ville, qu'ils le trouveroient ſans doute mort dans leurs foſſés.

Et pour l'exécution des choſes ſuſdites, demeurerent en ladite ville les ſieurs de Gaulejac & le capitaine Jayac, leſquels commencerent d'y faire travailler avec toute la diligence qu'il leur fut poſſible ; laquelle ſans doute en peu de temps eût paru beaucoup davantage, & tous après euſſent été plus avancés ſans les occaſions que je vous dirai.

Premierement, ce peuple ne ſe pouvoit perſuader qu'on leur vint mettre un ſiége, étant leur imagination fondée ſur ce qu'en l'année 1585. revenant le vicomte de Turenne de ſa priſon de Flandres & paſſant par ſa maiſon de Montfort, diſtant de la ville d'une lieue, la communauté de Sarlat envoya devers lui aucuns des principaux habitans, pour ſe conjouir de ſa délivrance ; ce qu'il eut fort agréable, & les exhorta, ſe bruyant déja quelques mots de guerre, de ſe conſerver bien entiers au ſervice du roi, comme il étoit déliberé de ſon côté & qu'il leur ſeroit bon ami & voiſin. Depuis encore, il leur écrivit, & les prioit de ſe bien comporter avec lui & avec les autres ſeigneurs leurs voiſins de la nouvelle religion. Si bien que leſdits habitans, avec l'aprobation des lieutenans du roi, vivoient avec aſſés de repos avec leursdits voiſins : leſquels chacun en ſon particulier & en général leur avoient promis amitié, & tiroient toutes les commodités & ſervices qu'ils vouloient de ladite ville. Les habitans de laquelle jouiſſoient auſſi aſſés paiſiblement de leurs biens & domaines, leſquels ſont pour la pluſpart ſcitués dans leurs terres, & entretenoient le commerce libre dans leur ville : laquelle au ſurplus étoit toujours ouverte à recevoir & favoriſer les ſerviteurs de ſa majeſté, ce qui leur faiſoit croire que ledit vicomte de Turenne ne les viendroit jamais aſſiéger.

D'ailleurs les plus riches de la ville avoient de belles maiſons auxdits fauxbourgs, de la ruine deſquels ils ſe fachoient merveilleuſement : & quant aux pauvres, deſquels il y avoit auſſi grand nombre de familles, la crierie en étoit ſi grande, jointe à la pitié, qu'on n'y oſoit mettre la main à bon eſcient. Il y avoit auſſi un convent de cordeliers, ancien de fondation, & beau de batimens, lequel il convenoit à ruiner, & pour épargner cette perte à tous les ſuſdits, autant qu'il leur ſeroit poſſible, leur fut fait divers commandemens à ſon de trompe de déplacer leurs vivres & meubles, & les porter dans la ville & y retirer leurs perſonnes. Auſquels fut ordonné qu'on bailleroit logis pour leur retraite, même aux freres cordeliers, leſquels monſieur de Sarlat eut ſoin de faire loger. Leur fut après ordonné, ſur peine de feu, de deſcendre & de monter leur maiſon pour ſauver les materiaux : mais ils y travaillerent d'une main ſi lente que merveilles. Et veux dire qu'en telles néceſſités, il ne faut tant ſe laiſſer aller à la pitié, car elle a cuidé être cauſe de notre perte.

Pour le recouvrement des hommes de guerre, y eut auſſi grandes difficultés, parce que toutes les villes & châteaux voiſins les avoient appellés de toutes parts : entre autres les villes de Domme, Gordon, Souillac, Montignac, Brive, & Tulle, non guieres diſtantes de Sarlat, s'en étoient pourvûes de ce peu qui reſtoit dans le pays, & ne s'en vouloient défournir, craignant la néceſſité du ſiége pour elles. Et de même, avoient été retirées les poudres, les ſalpetres, & toutes autres proviſions de guerre dans les places.

Si bien que tout ce qu'on put recouvrer de ſoldats fut trente que le capitaine Borderie de Meyralz amena ; monſieur de la Mothe-Fenelon le vieux en fit venir auſſi quelques-uns de Carennac ; & ceux-là furent enrollés, & commencerent de faire garde en ladite ville ; auſquels le capitaine Jayac eut charge de commander. Quant aux poudres, il en fut mis deux quintaux ou peu d'avantage entre les mains des habitans, de la proviſion ordinaire d'un chacun.

Et pour plus diligenter tous ces aprets furent départis les charges à divers, ſçavoir, aux quatre capitaines de la ville ſuſnommés, fut départie la muraille, les quatre portes, les boulevars, & les tours pour commander avec chacun ſa compagnie, au quartier qui lui étoit ordonné. Premierement, à l'Abatut fut donné en charge depuis la porte de Lendrevye juſques à la porte de la Bocarie ; à Brouſſe, depuis ladite porte de la Bocarie juſques à la porte de la Regaudie ; de ladite porte juſques à celle de la Rue à Cuſtoge ; & de ladite porte juſques à celle de Lendrevye à Chaſſaing ; avecques charges à chacun en ſon endroit de faire bien accommoder les deffenſes, les flancs, ſe couvrir des montaignes, loger des gabions ſur les tours, & faire tout ce qui ſeroit néceſſaire pour bien faire jouer l'arquequebuſerie. Et leur furent départis les mouſquets & fauconneaux de la ville pour les loger aux endroits qu'ils jugeroient à propos.

A Gonnet fut donné charge de recouvrer les poudres, faire dreſſer de nouveaux moulins pour en faire, & retirer tout le ſalpetre, ſouphre, charbon, & toutes autres choſes néceſſaires à cet effet.

La Broue eut charge de faire faire des piques, mettre en état celles qui étoient eſparſes en la ville, & faire faire toutes autres ſortes d'armes d'aſt.

Ceron eut charge de faire fondre grenades, faire cercles à lances à feu, petards, faire feux artificiels, & toute autre ſorte d'artifices.

Leyque eut charge de faire faire des gabions en grand nombre, des aix clouës, & autres beſognes pour mettre à une brêche.

Colombier eut charge de faire remplir grand nombre de ſacs de terre, d'amaſſer force lits & autres fatras pour fournir aux remparts.

Richard fut ordonné pour faire faire grand nombre de boulets pour divers qualibres, & grandes quantités de meches, avec charge de l'aporter ſur les murailles, & diſtribuer le tout ſelon le beſoin aux ſoldats.

Les lieutenans, procureur du roi, conſuls, & autres habitans de la ville eurent auſſi leurs charges, tant pour faire travailler aux foſſés que autres endroits, & à recouvrer les choſes néceſſaires, & donner ordre à celles de la police : ſi bien qu'il n'y en demeura aucun qui ne fût employé à quelque office.

Fut en rolle bons nombre de charpentiers, maréchaux, maſſons, & manouvriers, auſquels Gerard & Monzie commandoient.

Pendant que nous étions ainſi à nos préparatifs, le vicomte de Turenne partit de ſainte Foi, & vint aſſiéger Sorzac qu'il print ; print auſſi le château de Neufvic ; print le château de Griniaulx ; & fit compoſer la ville de S. Aſtier à quelque ſomme d'argent. De-là paſſa outre, & print les deux forts de Ver, & n'y eut château en tout ce quartier là qui ne ſe ſauvaſt par argent ou par amis. De-là vint à Tremoulat qui ſe rendit à lui. Et étant en ce lieu, il envoya ſommer la ville de Belmont ; laquelle n'ayant voulu parler, il la fiſt inveſtir, & penſoit-on qu'il la voulu battre ; mais ce n'étoit, à mon jugement, que pour faire monter le long de Dordoigne ſes canons en ſureté, n'y ayant ſur le bord de cette riviere autre fort qui lui pût donner empêchement. Et étant audit lieu de Tremoulat, il fit avancer le reſte de ſes gens de pied qu'amenoit le ſieur de Clermont d'Amboiſe ; lequel en paſſant à Bergerac, y print deux canons de plus; & les autres deux couleuvrines, avec leſquelles il avoit fait rendre ou compoſer les lieux ſuſnommés, ſe joignirent à lui audit Tremoulat ; auquel lieu il fit aporter auſſi bon nombre de boulets de canons qu'il avoit fait fondre aux forges de S. Maurice.

Et après avoir retiré ſes gens de devant Belmont, où ils furent quatre ou cinq jours, & y en perdit environ cinquante, que ceux de dedans lui tuerent ; il commença à faire monter toute ſon artillerie par eau, qui fut de quatre canons & deux couleuvrines, avec poudres & boulets pour tirer de mille à douze cents coups ; & lui-même avec ſon artillerie vint paſſer au port de Lymeuilh : enſemble une partie de ſes gens de pied paſſerent de delà la Dordoigne, & l'autre partie vint paſſer au port de Bugo, & ſe jetterent dans cette iſle, entre la Vezere & la Dordoigne : ce qui mit en alarme la ville de Belver, laquelle eſt delà Dordoigne ; & de tant plus que ledit vicomte vint à Berbiguieres tenir à baptême un fils du ſieur de Brozolles : auquel lieu, comme le bruit eſt, on l'avoit aſſuré que les conſuls de Sarlat lui porteroient les clefs de leur ville & bonne ſomme d'argent. Et d'ailleurs Montignac n'avoit moins à ſe craindre, lequel eſt aſſis ſur la riviere de Vezere, laquelle ſe va jetter dans la Dordoigne au port de Lymeuilh. Où étant, ledit vicomte avoit à choiſir le canal des deux rivieres, étant l'une & l'autre aſſés groſſe en ce temps pour prendre celui que bon lui ſembleroit. Ayant demeuré en ce ſemblant quelques jours, enfin il éleut la Dordoigne, & commença de faire monter ſon artillerie, non avec trop de diligence, le faiſant à eſcient pour tenir les places de

chaque rive en ſuſpens, comme Domme & Gordon du coſté de Quercy; & Sarlat & Souillac du coſté de deça; afin qu'elles n'euſſent moyens de ſe ſecourir d'hommes & de munitions l'un à l'autre, pour ne ſe trouver défournies, & avoir choix d'attaquer la plus mal pourvûe, ſelon qu'il pouvoit aiſément déſembarquer ſes canons du coſté qu'il voudroit, & incontinent y paſſer ſon armée, ayant grand nombre de ports à ſa dévotion.

En ces entrefaites, Sarlat fut de nouveau averti qu'il ſeroit attaqué, & en couroit le bruit plus grand que des autres places. Néantmoins il eſt certain que ce peuple étoit tellement dur à le croire, que quelque diligence que monſieur de Sarlat & les gentilshommes qui étoient demeurés avec lui procuraſſent, il y avoit peu d'avancement à leurs préparatifs; joint que le diſcours de quelques-uns étoit que ce n'étoit qu'un ſemblant, ſe fians en la pauvreté de ce pays, qui ne ſçauroit nourrir trois jours une armée; & que le deſſein dudit vicomte étoit ſur Brive, ville qu'il a fort taché de poſſéder, & leur a fait la guerre de longue main, comme auſſi ils la lui ont faite à lui. Autres diſoient, & le tenoit-on pour aſſuré, que le rendés-vous du roi de Navarre, du prince de Condé, & de lui, quand ils ſe ſéparerent à Coutras, avoit été nommé à Souillac.

Et d'ailleurs, je dirai que les catholiques nos amis, qui nous advertiſſoient, mandoient que les ennemis nous vouloient ſeulement effrayer pour avoir de l'argent, & que s'ils nous voyoient avoir ferme contenance, ils ne nous attaqueroient non plus qu'ils avoient fait Belmont; que leur artillerie ne valoit guieres, & avoient peu de pieces, & qu'ils n'avoient pour le plus que pour tirer cent coups de canon: ce qui retenoit ce peuple, lequel, comme tous autres, eſt aſſés retif de ſe mettre en dépenſe, ſinon en une extrême néceſſité. Ce qu'ayant très-bien ſçû ledit vicomte, & comme ceux de Sarlat n'étoient encore guieres bien pourveus, le 29. Novembre s'en vint de deça la Dordoigne à S. Cyprien, diſtant de ladite ville de deux lieues, où il aſſembla tous les ſeigneurs, gentilshommes, & capitaines de ſon armée, & toutes ſes forces. Je nommerai ſeulement ceux de ce pays & des environs, qui étoient en cette armée le vicomte de Turenne, le vicomte de Gordon, Salignac deux freres, Maligny, S. Genyés, Campaignac du Ruffen, Beaupré, Brouzolles, Boyſſe deux freres, Longua de Larmandie, Bonneval le pere, Chavaignac, Cavignac, Paluel, la Garrigue, & ſes neveux baſtards. Après, vous aviés Clermont d'Amboiſe, tous les membres de la compagnie du comte de Soiſſons, Mongoumery le jeune, du Faux, maréchal de camp, l'Iſle du Maine, Charbonniers, Danjau, la Croix, Rieux, Preau, & bon nombre d'autres, y étant accourus tous les huguenots de cette Guyenne, comme au plus beau exploit qu'ils euſſent encore entrepris. Quant au baron de Beynac, il avoit fait tant de démonſtration de

nous

nous être ami à divertir ce ſiége, qu'ils ſe cachoient de lui en leurs déliberations. Et tint on conſeil audit lieu où il y eut diverſes opinions.

Cependant je vous dirai que ceux de Sarlat voyant l'ennemi ſi près, ſe rechauſerent un peu en leurs appareils : leſquels les ſieurs de Gaulejac & le capitaine Jayac haſtoient d'une vigilance & de leur préſence ordinaire, outre le ſoin qu'ils avoient à faire faire bonne garde pour éviter une ſurprinſe, comme ils en étoient avertis, ayant les ennemis en diverſes maiſons voiſines fait grande proviſion d'échelles & de pétards, & ſi étoit à craindre quelque pratique dans la ville, veu la longueur & temporiſement dont ils uſoient aux environs. Si fut adviſé que monſieur de Sarlat & les conſuls réitereroient leurs lettres aux gentilshommes voiſins & les prieroient de ne differer plus à les venir aſſiſter avec bon nombre d'hommes & de munitions, étant tout apparent que l'ennemi s'en venoit à eux.

Et pour mieux employer ce peu de temps qui nous reſtoit, que nous n'avions fait le paſſé, on n'eut plus de patience qu'on ne mît le feu à quelques maiſons des fauxbourgs pour intimider les autres. En quoi il y eut quelque mutenerie, étant les ennemis ſi artificiels qu'ils mandoient & faiſoient courir le bruit que c'étoit ſans beſoin, & une cruauté trop grande de brûler ainſi l'habitation de tant de pauvre peuple. Néantmoins leſdits fauxbourgs s'en alloient quaſi peu à peu ruinés, s'entend les unes maiſons brûlées & les autres découvertes, & quelques-unes, les plus proches de la ville, ouvertes par le devant. Les quatre capitaines de la ville donnerent auſſi bon ordre, & travaillerent avec telle diligence au circuit des murailles, qu'ils les mirent en bon état pour y paſſer & demeurer à couvert aux endroits commodes ; firent percer les tours, & porter ſur quelques-unes des gabions & barriques, ſi bien que pour la ceinture de la ville elle alloit aſſés bien.

Quant aux foſſés, ils furent aucunement nettoyez & revêtus en quelques endroits ; mais non à perfection, à cauſe du mauvais temps & pluies qu'il faiſoit.

Le nombre des piques qu'on faiſoit commença à devenir aſſés grand ; aſſés bon nombre de grenades, de pétards, & feux artificiels ſe trouvoient preſts : & ſe retiroit de jour à autre grand quantité de vivres dans la ville. Il eſt vrai que parce que le revenu de ce Perigord conſiſte principalement en chataignes, elles n'étoient encores à demi amaſſées, & n'étoit poſſible de les oſter entierement aux ennemis.

Leſquels conſultoient cependant à S. Cyprien de leurs affaires, où le ſiége de Sarlat fut propoſé, & fermement débatu par quelques gentilshommes huguenots, voiſins de ladite ville qu'on devoit entreprendre. Les gentilshommes du quartier de France étant en ladite armée n'y trouvoient tant d'apparence, attendu ce qui leur étoit remontré par peu d'autres de ce pays, que la ruine de cette ville ſeroit la leur & de leurs

terres : qu'ils avoient ci-devant bien vécu avec cette ville, & en avoient tiré toutes commodités, & ſurtout avoient promis aux habitans amitié & bon voiſinage. Les autres repliquoient que l'avantage de la cauſe y étoit bien grand, en ce qu'ils y pouvoient faire butin de deux cents mille écus, argent clair : & que ceux de Sarlat, tant s'en faut qu'ils ſe fuſſent bien comportés avec eux, qu'ils leur avoient ſouvent dévaliſé leurs meſſagers, & oſté les beſognes qu'ils avoient envoyé chercher dans la ville : qu'ils avoient fait mourir par forme de juſtice, mais iniquement beaucoup de leurs ſoldats, & ſurtout faiſoient grand cas & improperoient merveilleuſement à ceux de Sarlat, la mort du feu ſieur de la Serre, gentilhomme, leur voiſin, auquel ils avoient fait trancher la teſte. Et avant paſſer outre, je dirai en paſſant que ce fut. Il ne faut douter que quoi qu'il y eut d'accordé entre ceux de Sarlat & leurs voiſins, que aucuns d'entre eux n'euſſent toujours des entrepriſes ſur ladite ville, leſquelles ils ont ſouvent failli d'exécuter. Et y avoit auſſi nombre de ſoldats huguenots, qui ne ceſſoient de courir ſur les chemins & voler les payſans, deſquels il en eſt tombé quelques-uns entre leurs mains, dont ils ont fait prompte juſtice. Quant au ſieur de la Serre, il avoit toujours été de ces entrepreneurs, & fort ennemi de la ville, leur faiſant une guerre ordinaire de ſa maiſon de la Serre, qui n'eſt qu'à une petite lieue de Sarlat. Or advint-il depuis quelques mois, qu'il alla ſurprendre une maiſon appellée le Cluzeau, tout contre ladite ville, où les habitans le bouclerent incontinent, le forcerent, le contraignirent de ſe rendre à diſcretion. Tous ſes ſoldats eurent la vie ſauvée, & lui mené à Sarlat, où ſe trouvant une infinité d'informations contre lui, il fut par ſentence de la juſtice condamné d'avoir la teſte tranchée; & fut exécuté en ladite ville; choſe qui revint à leur louange, d'avoir ſceu prendre un homme de ſa qualité, & avoir rejetté toute rançon & autre recommandation, pour en faire juſtice exemplaire, ainſi que la cour du parlement de Bordeaux gratifia grandement cette leur action. Et opinoient ceux-ci ſi obſtinement que voyant leurs raiſons n'être aſſés bien goutées ni trouvées d'aſſés grand poids, veu les autres raiſons plus apparentes, qui étoient au contraire, il y en eut des principaux d'entre eux qui proteſterent de ne jamais porter épée pour ce parti, ſi Sarlat n'étoit aſſiégé : de ſorte que le plus de voix l'emporterent, & fut ledit ſiége réſolu en cette aſſemblée. Et néantmoins ſe reſerva encore ledit vicomte de Turenne de faire ſonder juſqu'au fonds le cœur des habitans de ladite ville. Et pour ce faire fit écrire Rignac, capitaine de ſa maiſon de Montfort, auſdits habitans, que s'ils vouloient envoyer vers le vicomte ſon maître quelques uns des principaux d'entre eux pour lui rendre les honneurs qui lui étoient deus, & lui offrir quelque notable ſomme d'argent, qu'il paſſeroit outre ſans les attaquer. Leur reponſe fut qu'ils ne penſoient avoir donné occaſion audit vicomte de les venir aſſiéger : qu'ils avoient tou-

Digitized by Google

jours fait état de la vérité de ſes promeſſes : & que ſi tant étoit qu'il fuſt réſolu de les ruiner, ils étoient tous preſts de ſe deffendre, & eſperoient que Dieu aſſiſteroit leur juſte cauſe.

D'ailleurs le baron de Beynac, lequel s'eſt montré ci-devant & encore en ce ſiége le meilleur ami & voiſin de l'autre parti qu'ayent eu ceux de Sarlat, écrivit au ſieur de Gaulejac ſon beau-frere, comme ledit vicomte de Turenne avoit prins réſolution d'aller aſſiéger Sarlat, de quoi il avoit mis peine de le divertir autant qu'il lui avoit été poſſible ; mais qu'il avoit été perſuadé au contraire de la plus part de ceux qui étoient auprès de lui. Et lui avoit ledit vicomte aſſuré que ſi cette ville attendoit le canon, il n'y auroit aucun qui receut courtoiſie de lui : bien permettoit-il audit ſieur de Gaulejac d'en ſortir avant le ſiége, mais non à monſieur de Sarlat, pour beaucoup de raiſons qu'il lui avoit alleguées. Et exhortoit infiniment ledit baron de Beynac, monſieur de Sarlat & ledit ſieur de Gaulejac de ſortir d'une bicoque, laquelle étoit hors de toute apparence de pouvoir ſoutenir l'effort de quatre canons & de deux couleuvrines, étant attaquée par une armée victorieuſe, laquelle auroit tout loiſir de les prendre, & dans une autre armée beaucoup plus grande ne la ſçauroit endommager : & que de tant moins devoient-ils eſperer de faveur dudit vicomte de Turenne, qu'il étoit perſuadé que ſans eux deux, ce peuple n'euſt prins réſolution de ſe deffendre, prévoyant bien leur entiere ruine, comme étant la réſolution dudit vicomte de mettre une groſſe garniſon dans la ville, & d'en exiger une groſſe ſomme d'argent ; montrant en toutes les autres parties de ſa lettre une grande appréhenſion du péril où étoient tous ceux de la ville, & regrettant ſes parens & amis d'une amitié fort cordiale.

Le ſieur de Gaulejac communiqua cette lettre à M. de Sarlat & aux principaux habitans de la ville. A laquelle fut réponſe qu'ils remercioient ledit baron de Beynac de ſa bonne volonté, & le prioient de la leur continuer ; & qu'ils étoient tous réſolus de mourir plutoſt que d'être privés de leur religion & de l'obéiſſance du roi. Quant à monſieur de Sarlat, qu'il étoit réſolu de n'abandonner ſon troupeau à ce beſoin, & qu'il étoit preſt de meſler ſon ſang avec le leur. Et quant au ſieur de Gaulejac, il fit réponſe que le plus grand honneur qu'il pourroit avoir ſeroit de faire ſon tombeau au milieu de ſon pays, & mourir les armes à la main pour le ſervice de Dieu & du roi.

Ayant le vicomte de Turenne veu par ces réponſes la fermeté du courage & la réſolution de ſe deffendre de ceux de Sarlat, ſon indignation augmenta contre eux, & le déſir de vengeance de ceux qui l'avoient perſuadés à ce ſiége s'enflamma d'avantage. Les ſoldats ſe laiſſerent perſuader un butin & une richeſſe extrême, avec aſſurance qu'on leur promit de leur donner le ſac pour vingt-quatre heures, ſans faire différence d'hommes, de femmes, ni de filles, de quelles qualités ou âge que ce fuſt, que tout

ne paſsât à leur diſcretion. Et certainement nous ſçeumes de divers bons lieux, que ces menaces étoient ſi communes parmi nos ennemis qu'ils ne parloient & ne ſe donnoient entretien d'autre choſe. Qui fut cauſe que les parens des habitans de ladite ville, qui étoient dehors, leur firent très-grande inſtance d'en ſortir, enſemble leurs familles. Pour les hommes, ils furent tous réſolus de ne bouger, mais pluſieurs firent ſortir leursdites familles, étant certain que ſes femmes & les petits enfans ne ſervent que d'empêchement & quelquefois d'étonnement en un ſiége: mais ce fut ſans montrer aucune crainte, & ſans confuſion que leſdites familles délogerent. Et pour donner exemple d'aſſurance & oſter tout effroy, mademoiſelle de Gaulejac, ſœur du baron de Beynac, bien apparentée des principaux de leur parti, quoiqu'ils l'envoyaſſent querir par deux ou trois fois, fut la derniere qui délogea avec ſa famille le jour avant le ſiege. Et eſt certain que de ce délogement des femmes & autres perſonnes non néceſſaires, & de la ruine des fauxbourgs, les ennemis prindrent un certain augure de la réſolution de ceux de Sarlat, & qu'ils auroient à faire à gens déterminés, & s'en ébahirent.

Et voyant qu'ils avoient trop menacé pour en demeurer là ledit vicomte de Turenne commença de faire acheminer ſes troupes, & de village en village les faire approcher ſi près de la ville, que nous oyons les trompettes & tambours, & n'attendions que l'heure d'être inveſtis.

Il n'étoit encore arrivé aucun gentilhomme ni ſoldat de ceux qu'on eſperoit, & n'attendions que l'heure d'être bouclés, dont nous trouvions fort ſeuls, n'ayant que cinquante ſoldats de déhors, & néantmoins la réſolution prinſe auſſi entiere d'attendre le ſiége, comme ſi nous euſſions été mille davantage, ainſi que nos réponſes le témoignent. Et faiſions état, quoique deuſt advenir, de ne refuir le danger. Et fut adviſé tout d'une voix, que de tous ceux qui étoient dans la ville l'on ſupplieroit le ſieur de Gaulejac de vouloir accepter le nom de gouverneur & de leur commander. De quoi il s'excuſa honnetement, qu'il ne pouvoit faire mieux que de les aſſurer qu'il mourroit avec eux, & leur diroit au ſurplus franchement ſon advis de toutes choſes. A dire vrai, il y avoit de l'étonnement un peu parmi ce peuple de ne voir le ſecours venu, & que le péril étoit déja arrivé: & craignoient que de ceux qui avoient promis, les uns par avanture s'excuſeroient, & les autres à bon eſcient ſeroient empêchés de venir. Dont fut dépêché meſſagers ſur meſſagers pour les ſolliciter. Et ſurtout monſieur de Sarlat écrivit très inſtamment au ſieur de la Mothe-Fenelon de ne l'oublier, & qu'il ne falloit qu'il fuſt plus en peine des choſes de delà la Dordoigne: car ſans doute l'entrepriſe s'adreſſoit ouvertement à eux. Dont ſoudain jugeant que nous étions déja inveſtis, il print le parti de venir de nuit tout à pied avec quatre gentilshommes armés & quarante harquebouſiers, n'en ayant ſitôt peu recouvrer d'avantage; parce que durant ces entrefaites, l'on avoit

Digitized by Google

de Domme & de Souillac demandé du ſecours à monſieur de la Mothe-Fenelon le vieux, ſon oncle, qui leur avoit envoyé le plus de ſoldats qu'il avoit pû.

Or arriva-t-il ſur l'aube du jour le vingt-quatriéme Novembre, la venue duquel réjouit & conforta grandement toute la ville. L'occaſion de ſon temporiſement fut, qu'ayant aſſemblé bon nombre de gentilshommes & ſoldats de Quercy, comme ils furent preſts à paſſer la riviere, les villes leſquelles les lui avoient baillés les revoquerent, & le prierent de les renvoyer à cauſe des advertiſſemens qu'elles avoient eu que le coup s'adreſſoit à elles. Les habitans ſupplierent derechef ledit ſieur de Fenelon, de vouloir accepter le gouvernement de ladite ville; mais il s'en excuſa pour ne vouloir prendre telle charge ſans exprès commandement du roy, les priant que les choſes s'ordonnaſſent par l'autorité de monſieur de Sarlat, leur évêque, & des ſieurs magiſtrats & officiers de la ville, & que de ſa part il ne leur défaudroit, étant venu pour vivre & mourir avec eux. Et quoiqu'il ne vouluſt accepter le nom de gouverneur, ſi eſt-ce que les gentilshommes, capitaines, & habitans, lui ont durant ce ſiége toujours deferé, comme s'il l'euſt été, & delà en avant il s'eſt auſſi montré tel en toutes occurrences, en la conduite des affaires & au combat, quand le beſoin l'a requis, bien que de quelques jours les ennemis ne ſçeurent qu'il fuſt dedans la ville, ne penſans qu'il vouluſt s'engager en une ſi mauvaiſe place. 24. Novemb.

Le même matin arriva le ſieur de la Foreſt près Perigueux, avec douze hommes à cheval, la valeur duquel éprouvée a été encore manifeſtée en ce ſiége: & vint auſſi avec lui le ſieur de Lauteirie & la Filiolie de Condat.

Le jour ſuſdit vingt-quatriéme, il fut réſolu de travailler par le dedans de la ville aux endroits qu'elle fut jugée la plus foible, bien que de tous coſtés elle le fuſt merveilleuſement. Et ayant les ennemis à choiſir tel endroit qu'ils voudroient faire leur batterie, nous attendions toujours de le pouvoir apprendre afin d'y travailler. Néantmoins par proviſion, on mit la main en diligence en quelques endroits. En quoi fut employé un honnête ſoldat de la ville, nommé le Peyrat, qui avoit veu & avoit quelque expérience.

Avant paſſer outre, il eſt beſoin que je vous décrive l'aſſiette de Sarlat. Cette ville eſt aſſiſe dans un petit vallon fort étroit, ſerré de hautes montaignes de tous coſtés, de ſorte qu'à la voir du haut d'icelles, vous la jugeriez être dans une foſſe. L'aſſiette pour l'artillerie ſe peut choiſir à tel point de hauteur & baſſeur qu'on veut. Les murailles ſont anciennes & fort hautes, environnées d'un bon nombre de tours, mais mal diſpoſées pour la force, & la pluſpart inutiles. Les foſſés ne valent guiere ni de profondeur ni de largeur. Somme jamais homme entendu tant ſoit peu en l'art militaire n'a veu Sarlat qui l'ait eſtimé aſſés bon pour endurer cin-

Digitized by Google

quante coups de canon. Voilà la bonne place que le vicomte de Turenne venoit attaquer. Je vous veux dire à cette heure, ſi jamais capitaine entreprint ſiége avec plus d'avantage que lui, à cauſe du voiſinage de ladite ville, lequel eſt tel que tout le pays circonvoiſin eſt tout ennemi. Premierement, la terre de Montfort laquelle eſt audit ſieur de Turenne, vient donner juſques dans les fauxbourgs de ladite ville, où il a ſon château appellé Montfort. Le château de Beynac & la terre vient auſſi donner tout contre. Berbiguieres n'en eſt guiere loing. Saint Cyprien & Fages tenus par le ſieur de Sendat, qui ſuit le roy de Navarre, à deux petites lieues. Le château de Commargue qui eſt au baron de Beynac, le fort de la Rocque, S. Chriſtofle, S. Genyes, le château de la Chapelle, Albareils, la Serre, le château & terre de Salignac, Brouzolles, le château de Paluel, & les forts de la Garrigue & du Siricis; tous ces châteaux, leſquels ſont forts & appartiennent à des ſeigneurs bien riches, bordent en rond, & ſont ſi près de ladite ville, que le plus éloigné n'eſt qu'à deux petites lieues, & la pluſpart quaſi dans les portes d'icelle, laquelle ne s'étend qu'en une petite paroiſſe. Et croi qu'il n'y a ville en France ſi engagée parmi les ennemis que celle-ci. Auſſi le maréchal de camp des ennemis n'eut guieres de peine à faire leur logis. Car chacun des principaux de cette armée s'eſt trouvé logé chez ſoi durant ce ſiége, & leurs troupes de gens de cheval & de pied dans leurs bourgs & villages.

Ce ſoir aſſés tard vindrent à la porte de la ville les ſieurs de la Manaurie & de Beyſſac de Lymeuilh, auſquels fut donné entrée. Ils apportoient des lettres dudit ſieur de Lymeuilh à monſieur de Sarlat & aux conſuls; par leſquelles & par la créance des ſuſdites il leur repreſentoit le péril éminent où ils ſe mettoient d'attendre ce ſiége; & que pour éviter ce hazard & la ruine du pays, il étoit d'avis qu'ils envoyaſſent devers le vicomte de Turenne, & qu'il aideroit de tout ſon pouvoir à les faire bien recevoir, & à obtenir quelque courtoiſie. Ils s'en retournerent le lendemain avec remerciemens audit ſieur de Lymeuilh, & avec réponſe ſonnant de même que les précédentes.

25. Novemb. Le lendemain vingt-cinquiéme jour de Novembre, fête ſainte Catherine, les ennemis ſe trouverent tous logés aux lieux ſuſdits, à ſçavoir le vicomte de Turenne chés lui à Montfort, & les autres chacun chés eux. D'où ils partirent environ les huit heures du matin: & s'étant aſſemblés environ les dix, ils parurent en un gros de cavalerie, environ trois cents chevaux ſur le haut d'une montaigne appellée Argentoulau, d'où ils découvroient & voyoient à ſouhait toute la ville: & firent ſçavoir leur venue par grand nombre de trompettes; & firent avancer un peu au-devant d'eux bon nombre de leurs gens de pied, qui ſe couloient dans les vignes. Ce qu'étant apperçus par ceux de la ville, leſquels n'étoient en plus grand nombre que de quatre-vingt-dix étrangers, les ſieurs de Fe-

nelon, Gaulejac, la Foreſt, & autres gentilshommes, ſortirent bien avant, ſans l'eſcorte de leur cavalerie qui faiſoit ferme. Durant cette eſcarmouche, le vicomte de Turenne envoya un trompette pour ſommer la ville, lequel après pluſieurs chamades arriva près d'un endroit où ſe trouva Leygue, ſyndic de la ville, avec quelques harquebuſiers. Lequel trompette dit que le vicomte de Turenne l'envoyoit ſommer la ville de ſe mettre en ſon obéiſſance; le ſyndic, qui ſçavoit la réſolution qui avoit été priſe, lui fit réponſe que la ville étoit à un bon maître, & n'en vouloit avoir d'autre. Ledit trompette voulut parler davantage & uſer de perſuaſion; mais il lui fut dit qu'il ſe retirât en diligence.

Cette eſcarmouche ayant duré quaſi juſques à la nuit ſur le haut de nos vignes; il y eut ſoixante hommes armés des ennemis qui vindrent donner dans le fauxbourg de la Regaudie, avec un régiment à la queue. Et voyant que les autres régimens donnoient auſſi en divers endroits deſdits fauxbourgs, celui de la Regaudie fut encore ſoutenu quelques heures; & pour la réſolution qu'on avoit prinſe de n'opiniâtrer les approches, à cauſe du peu d'hommes que nous avions, nous fiſmes notre retraite toute à loiſir, ſans avoir perdu un ſeul homme, ouy quelque ſoldat bleſſé; & des ennemis en y eut quelques-uns de morts & de bleſſés.

Et ayant levé notre pont & fermé notre porte, chacun commença à ſe réjouir dans la ville, de la belle occaſion où l'on ſe trouvoit de faire un bon ſervice à Dieu & au roy: & en ſigne d'allegreſſe fut ſonné le carillon de toutes les cloches pour louer Dieu, & le prier de nous aſſiſter. Et la nuit venue, ils ſe logerent dans nos fauxbourgs, leſquels n'étoient quaſi rien ruinés au prix de ce qu'ils devoient être, à cauſe de la pitié, comme j'ai dit ci-devant. Et furent leurs quartiers comme s'enſuit; Salignac avec ſon régiment, qui étoit le plus beau des leurs, fut logé au fauxbourg de Lendrevye: Charbonnieres avec ſon régiment à celui de la Boucarie: la Croix & Preau avec les leurs à celui de la Regaudie: Danjaux & Rieux avec les leurs à celui de la Rue. Les autres régimens étoient logés aux villages plus proches qui entroient en garde par ordre. Nous ayant inveſtis, ils commencerent de faire leurs barricades, ce que nous mettions peine d'empêcher de notre courtine; & de fait, fut tiré ſi grand nombre de coups d'arquebuſades & de coups de mouſquets, qu'il en fut tué & bleſſé pluſieurs.

L'ordre qui fut prins dans la ville, fut que les capitaines des quatre compagnies des habitans garderoient les murailles & les tours, ſelon qu'elles leurs avoient été départies ſans en bouger.

Quant aux ſoldats étrangers, qu'ils ſeroient en corps de garde ordinairement à la place avec leurs capitaines, pour être envoyés aux allarmes aux lieux qu'il ſeroit beſoin. Il eſt vrai que d'iceux on en print quelques-uns, qui entrerent en garde à la porte & au boulevard de la Regaudie, auſquels les ſieurs de Gaulejac & le capitaine Jayac commandoient; &

une autre partie fut miſe pour la garde de la porte & boulevard de Lendrevye, auſquels les ſieurs de la Foreſt & de Fompiton le jeune commandoient.

Il fut fait une autre corps de garde à la place des notables habitans de la ville, comme écleſiaſtiques, officiers du roy, & autres, auquel monſieur de Sarlat a été toujours preſent & y commandoit : & venoit-on toujours à lui referer toutes choſes, de quelque quartier de la ville qu'elles ſe paſſaſſent.

Les conſuls furent ordonnés en ce même corps de garde, afin d'être trouvés plutoſt ſelon le beſoin, & pour adminiſtrer promptement toutes choſes néceſſaires, ayant ordinairement bon nombre d'artiſans auprès d'eux, ſurtout des charpentiers, maréchaux, maſſons, & autres manœuvres.

Fut auſſi dreſſé en la même place une chambre ou boutique pour les médecins & chirurgiens de la ville avec toutes ſortes d'apareils & de médicamens toujours preſts pour ſubvenir aux bleſſés.

Quant au ſieur de Fenelon, il lui fut reſervé le ſoin d'aller & venir & pourvoir à tous les quartiers, & commander ce qu'il jugeroit être néceſſaire.

Et afin que Dieu fuſt ſervi, de l'aſſiſtance duquel nous avions principalement beſoin, monſieur de Sarlat ordonna certains chanoines & prêtres pour faire le ſervice divin à l'accoutumée & aux mêmes heures, avec proceſſion matin & ſoir, ſans que pour ce ſiége il aye jamais été diſcontinué.

Fut auſſi aviſé de prendre vingt des meilleurs hommes de chacune des quatre compagnies des habitans de la ville qui étoient ſur les murailles, pour les mettre à la brêche, quand elle ſeroit faite, & pour ſoutenir l'aſſaut avec les étrangers. Deſquels quatre-vingts hommes de la ville, & des étrangers, & des gentilshommes, & autres hommes qui étoient dans la ville, fut faite une revûe en la place, en laquelle ſe trouva huit vingts arquebuſiers pour un aſſault, les murailles fournies, & trente hommes avec des piques.

Et afin de mieux préparer le courage d'un chacun à bien faire, monſieur de Sarlat fit au milieu de cette troupe une petite exhortation, à la fin de laquelle chacun leva la main, & fut fait ſerment de mourir tous, plutoſt que cette ville ſortît hors l'union de l'égliſe & de l'obéiſſance du roy, avec peine de mort au premier qui parleroit de compoſition & de ſe rendre.

Ils nous laiſſerent quatre jours de loiſir, durant leſquels nous fiſmes terraſſer la porte du boulevard de Lendrevye; fiſmes auſſi terraſſer le boulevard de la Regaudie, penſant qu'on nous y dût battre. Fiſmes une forte barricade vis-à-vis la porte du pont, afin de le laiſſer libre pour le hauſſer & baiſſer à notre beſoin, ainſi qu'il a été toujours durant le ſiége. Et

quoique

quoique nous ne ſceuſſions l'endroit où ils nous vouloient battre, ſi eſt-ce qu'on commença de travailler diligemment en divers endroits : & mettions peine d'en découvrir quelque choſe ; mais nous ne pouvions, comme auſſi entre eux les opinions en étoient diverſes. Et le vicomte de Turenne monta pluſieurs fois à cheval de jour & de nuit, & reconnut la ville de tous côtés, & avoit à choiſir de tant de lieux à plaiſir, qu'il ne ſçavoit auquel ſe réſoudre. Enfin il nous fut mandé qu'ils la vouloient faire de certain endroit auquel fut travaillé ; mais ce fut en vain. Et même les ennemis pour nous donner une opinion au contraire de leur deſſein, firent une forte barricade ſur la montaigne de Remirabourg, qui domine fort dans la ville. Nous ne peuſmes onques rien découvrir du deſſein de leur batterie de beaucoup de jours ; & ne laiſſions néantmoins de travailler en divers endroits, horſmis à celui du coſté duquel nous avons été depuis battus.

Cependant leur artillerie arriva par eau au port de Beynac, diſtant de Sarlat d'une lieue, où ils la déſembarquerent, & commencerent de la faire acheminer, ayant aſſés de chevaux pour en atteller trois pieces avec leurs munitions, & les autres étoient menées par des bœufs. Il eſt vrai que le chemin ſe trouvant un peu mal aiſé, il leur fallut du temps pour l'accommoder.

Or vous pouvez penſer les menaces & les propos deshonnêtes que nous crioient les ennemis de nos fauxbourgs en hors ; ils nous menaçoient tous de diverſes cruelles morts, les femmes & filles de force, & par tous moyens nous provoquoient à parler, meſmes en y eut qui uſerent de prieres, qu'ils puſſent tirer une parole de nous, & offroient de ne ſe nommer, avec promeſſe de ne dire que parole d'honnêteté. Mais il avoit été réſolu ſur de grandes peines qu'on ne parleroit point à eux, comme il n'a été fait, ny jamais échapé une mauvaiſe parole de notre coſté : laquelle modeſtie & diſcretion a été eſtimée par leurs chefs mêmes. Nous répondions ſeulement à leurs injures avec le ſon des violons & des luts, & autres muſiques : ce qui les fâchoient merveilleuſement, de ne voir en nous aucun ſigne de crainte ; & advint une nuit qu'un principal homme appellé le Meny, ayant hauſſé la teſte par deſſus une barricade pour mieux ouir notre dite muſique, fut frapé d'une harquebuſade, & s'écria en mourant, *Ha ! vous êtes courtois & cruels tous enſemble.*

Ils nous reprochoient auſſi que nous étions ſeuls, ſans poudre & ſans piques, & ſurtout gens de peu d'eſprit, de ne nous ſçavoir aider de notre canon qu'ils apelloient la Camuze : donc pendant qu'ils nous donnoient le loiſir, fut adviſé de leur faire perdre cette opinion. Or eſt-il qu'en la ville de Sarlat fut fondu, il y a quelques années, aux fraix des habitans, un canon, lequel depuis leur a été inutile, ſoit parce qu'il eſt lourdement façonné & monté, ou qu'auſſi leur ville ne s'adonne pour pouvoir le loger aiſément. Néantmoins, on trouva moyen de le faire

mener à force de bras jusques dans le boulevard de la Regaudie, où l'ayant braqué dans une canoniere, laquelle y étoit faite le soir environ dix heures, on fit une sortie par notre pont, & fut donné jusqu'aux barricades des ennemis ; & en nous retirant fut mis le feu en une loge de garde, qui étoit demeurée entiere & nous pouvoit préjudicier ; & comme les ennemis furent bien allarmés, ledit canon fut laché, & le coup alla donner seulement à une barricade haute, qui étoit dans une maison du fauxbourg, à laquelle, & non ailleurs, on l'avoit pû mirer, & emporta trois soldats ; & est certain que si l'on eut pû pointer aussi bien à la barricade basse, le coup eut été plus signalé : car le vicomte de Turenne s'y trouva avec des principaux, étant venu visiter ce quartier. Ainsi notre canon joua plutost que les leurs, & leur fismes connoître qu'il ne nous étoit inutile.

Dim. 30. Nov. Le lendemain qui fut un dimanche, à l'entrée de la nuit, le trentiéme Novembre, ils commencerent à poser leurs gabions au haut de la montaigne du Breuil au jardin d'Izac, ce qui nous donna assurance que leur batterie s'adresseroit à la porte de la Rue, laquelle étoit condamnée de longue main, lieu à la vérité bien choisi par eux, à cause de la foiblesse de toute cette courtine, & qui leur fut enseigné par des habitans de Sarlat étant avec eux. Comme j'ay dit ci-devant, nous avions travaillé quasi en tous les autres endroits, horsmis à celui-ci ; lequel étoit par dedans la ville tout rempli de grandes maisons aboutissantes au mur, dans lequel ayant fait brêche, ils fussent entrés pesle-mesle parmi nous. Donques il convenoit se retrancher en cet endroit. Parquoi il fut advisé qu'on démoliroit lesdites maisons ; & la place vuidée & nette, qu'on regarderoit à la forme du retranchement, besogne à la vérité très-difficile & de grande longueur. Néantmoins, le travail & la diligence incredible qu'on y mit, parut incontinent : & faut confesser que cette diligence extreme a sauvé la ville ; il étoit environ minuit avant que nous commençassions à travailler à cet ouvrage de démolir les maisons, & à l'instant se mirent en besogne un grand nombre de personnes. Les gentilshommes mesmes & les principaux habitans y mirent la main ; & entre autres le capitaine Nicolas de Perigueux, honnête homme & experimenté, porta en moins de rien grand nombre de maisons par terre à coups de mouton, & a grandement servi son invention & son travail aux ouvrages de ce siége.

Lundi 31. N. Nous travaillames en cette sorte tout le reste de la nuit & encore tout le lendemain, qui fut lundy feste de S. André dernier du mois, que nous apperçumes qu'ils faisoient l'assiette de leur camp au delà ladite montaigne du Breuil, en un lieu, comme j'ai déja dit, fort à propos, parce que c'étoit une venue à couvert pour leur artillerie du costé de Beynac, laquelle ils pouvoient conduire en batterie, & jusques sur les plates formes sans que de la ville on les pût voir ni offenser aucunement. Et de

Digitized by Google

fait, ce jour meſme ſur le ſoir, ils logerent deux couleuvrines, avec leſquelles, ſur l'heure du ſoupé, ils nous ſaluerent de quelques coups, qui nous fit diligenter notre beſogne en grand haſte toute cette nuit du lundy, de ſorte qu'environ quarante maiſons & bien baſties furent renverſées rez-pied rez-terre avant minuit. Et fut fait un jour, bien grand & ſpacieux, entre le mur de la ville & les maiſons qui reſtoient entieres au-dedans, contre leſquelles il fut adviſé pour former notre retranchement, qu'on y apporteroit toute la ruine des maiſons abbatues : parmi laquelle ruine de pierre & de bois nous fiſmes meſler force fumier & faſcine, & en fiſmes un batiment en long, qui commença à prendre front & hauteur. Cette nuit, les ennemis logerent leurs quatre canons un peu à coſté au deſſous des couleuvrines dans la vigne d'Izac.

Et le lendemain, qui fut un mardi premier jour de Décembre, les en- Mardi 1. Déc.
nemis commencerent de bon matin avec deux canons & deux couleuvrines à battre nos deffenſes, ſçavoir, la tour appellée la Marguerite, Brullade, la guarite d'Artigolle qui étoit ſur le coin du mur, les parapets de la tour de la Rue, & les creneaux de la tour de la courtine, derriere l'un deſquels ſe trouva Cezats, honnête ſoldat, habitant de la ville, lequel fut emporté du ſecond coup de canon, & ne ceſſerent de tirer qu'il ne fuſt bien tard; & quoique les eſclats nous donnaſſent de l'empêchement & bleſſaſſent quelques-uns, néantmoins, nous continuames à nous retrancher tout le long de ce jour ; durant lequel nous connuſmes à leur batterie & à leur monition que l'attelage des ennemis & leurs pieces étoient bien autres qu'on ne nous avoit advertis: car ils battirent tout ce jour avec deux canons portant plus gros beaucoup que le calibre du roy, peſant la balle quarante-cinq livres, leſquels faiſoient un grand effet où ils donnoient.

Cette nuit fut trouvé bon de faire ſçavoir de nos nouvelles à monſieur de la Mothe-Fenelon le vieux; lequel étoit à Fenelon où il avoit un continuel ſoin pour nous, & l'avoit bien montré depuis le bruit de ce ſiége, tant par ſes ſages exhortations aux habitans de Sarlat de ſe maintenir en l'obéiſſance du roi, que pour les moyens qu'il leur avoit donné de ſe deffendre. Si lui fut dépêché un garçon, qu'on trouva moyen de faire ſortir ; & pour lui faire entendre plus ſecrettement nos volontés, les ſieurs de Fenelon & de Gaulejac, ſes neveux qu'il a nourris près de lui étant ambaſſadeur en Angleterre, lui eſcrivirent en Anglois, lui faiſant entendre leur réſolution & celle des habitans à ſe deffendre ; & qu'ils eſperoient donner temps à leurs amis, non-ſeulement de nous ſecourir ſi nous en avions beſoin, mais encore de faire un bon ſervice au roi ſur l'armée des ennemis ; & que s'ils étoient encore quelque nombre d'hommes davantage dans la ville, qu'ils ne lairroient tant en repos les ennemis, ainſi pourroient faire de belles ſaillies, & le prioient de leur fair recouvrer quelque quantité de poudre & de ſoufre.

Digitized by Google

Merc. 2. Déc. Le lendemain, qui fut mercredi ſecond jour de Décembre, les ennemis continuerent encore la même batterie du jour précedent & encore plus furieuſe, de ſorte que la tour de la Marguerite eut toute la couverture emportée & tout l'étage haut inhabitable; & s'en alloit de même le ſecond ſans qu'on y envoyât incontinent des charpentiers pour l'étançonner, qui l'aſſurerent ſi bien, enſemble fut tellement pourveu au bas étage, que quand bien ils l'euſſent ouverte par le devant, comme ils en étoient fort près, on y eut pu loger encore. Quant à la guarite d'Artigole, laquelle étoit faite de gros madris bien liés, elle endura pluſieurs coups, parce qu'ils ne faiſoient qu'un trou dans le bois. Le haut de la tour de la Rue fut auſſi tout emporté, enſemble le parapet de la petite tour de Boiſſiere, comme auſſi les creneaux & le corridou de la courtine fut abattu. Ce qui pourtant ne put faire quitter à nos ſoldats la courtine, ains ſoudain après la volée du canon alloient tirer l'harquebuſade & coup de mouſquet. Si bien que ce jour ils tuerent entre autres des ennemis les deux meilleurs canoniers qu'ils euſſent, venus de la Rochelle, & qui avoient ſi bien fait à la journée de Coutras; leſquels ils regretterent fort, enſemble un commiſſaire de leur artillerie. Ils tirerent auſſi quelques coups dans la tour de Vallandres, près de celle de la Marguerite, & y fut emporté d'un coup de canon un bon ſoldat de la ville nommé du Bruel. Ils ne ceſſerent de canoner qu'il ne fuſt bien tard, & mirent nos deffenſes en très mauvais état; mais ſoudain que nous euſmes la faveur de la nuit, on travailla avec tant de diligence à reparer ce qu'ils avoient rompu avec des ſacs de terre, gabions, barriques, & autres choſes, bien qu'ils tiraſſent toujours quelques coups pour nous interrompre, que les ſoldats y furent encore le lendemain aſſés à couvert.

Quant à eux, voyant nos deffenſes emportées, ils remuerent cette nuit leur batterie, & vindrent loger leurs quatre canons dans le fauxbourg de la Rue, au jardin de Rivaſſon, pour battre le pied de notre muraille; & laiſſerent leurs couleuvrines ſur le haut. Et de fait, le lendemain, qui fut, Jeudi 3. Déc. jeudi troiſiéme dudit mois, ils commencerent leur batterie de bon matin de toutes leurs ſix pieces dans le pied de notre mur tendant à faire brêche: & continuerent à tirer grand nombre de coups ſans intermiſſion juſques à la nuit, de ſorte qu'ils firent quaſi trou, & notre muraille fut fort ébranlée. Et ce jour, le ſieur de Clermont d'Amboiſe eut une harquebuſade dans l'épaule. Or avions nous travaillé ſi diligemment à notre retranchement, qu'il étoit déja moyennement hauſſé, outre lequel & la muraille de la ville il demeuroit une profondeur aſſés baſſe. Et ſoudain que la nuit fut venue, le ſieur de Gaulejac monta ſur ladite muraille à l'endroit où ils faiſoient la brêche, & ayant ſondé le dedans & le dehors de la muraille, fut trouvé que le dedans étoit plus bas que le plein pied du dehors, de la hauteur d'une hallebarde: ce qui nous donna eſpoir qu'ils auroient de la peine de venir à nous; & fut travaillé toute cette

Digitized by Google

nuit, avec plus de diligence à notredit retranchement, voyant bien que le lendemain en peu de coups notre muraille s'en alloit, comme il advint : car dès la pointe du jour, qui fut un vendredi quatriéme jour dudit mois, ils prindrent leur batterie du jour précédent, donnant toujours des six pieces pour faire brêche, horsmis quelques coups dans les deffenses que nous avions reparées ; de sorte qu'environ les dix heures du matin, ils s'en alloient faire jour dans notre muraille en forme d'un trou. Or avions nous été advertis que leur dessein étoit, après nos deffenses rompues, de faire seulement un trou au pied de notre muraille, & y poser un pétard qu'ils avoient, portant cinquante livres de poudre, pour faire voler notredit mur. Parquoi fut advisé par ledit sieur de Fenelon, avec l'avis des autres gentilshommes, de dresser soudainement un rempart tout joignant ledit trou de barriques & de sacs de terre, comme il fut fait incontinent ; & sans doute cela soutint & affermit la muraille, pour quelques heures, laquelle ne fut percée ; mais ayant étendu leurdite batterie le long de la muraille environ une heure après midi ; elle tomba dans le fossé par le dehors, laissant une ouverture de trente deux pas de long, dont les ennemis firent grand joye & grands cris. En l'endroit de laquelle ouverture, ledit sieur de Fenelon & les gentilshommes & hommes armés se trouverent tous bien prests, les piques au poing, & les harquebusiers logés & affutés sur le haut de notre retranchement, & les autres logés aux flancs bas que nous avions dressés à notre tranchée. Et nous attendions bien que les ennemis vinssent incontinent à l'assaut, comme de fait, ils envoyerent reconnoître la brêche par deux capitaines ; lesquels furent si heureux qu'ils s'en retournerent, quoiqu'il leur fut tiré de divers endroits, & rapporterent comme ils nous avoient veus preparés, qu'il y avoit certain rempart joignant la brêche, qui leur donnoit entrée à plein pied dans notre retranchement ; & qu'il y avoit seulement une maison de la ville joignant le mur d'icelle qui servoit de flanc sur ledit rampart, laquelle ostée il n'y auroit plus de difficulté. Vend. 4. Déc.

Ils étoient tous en bataille pour donner, & la raison vouloit qu'ils le fissent : néantmoins pour y courir moins d'hasard, ils firent tirer fort hativement force coups de canon dans ladite maison, où ils tuerent un soldat, & tirerent aussi sur la cime de notre petit rempart, & dans les pans de la muraille, & d'un costé & d'autre de la brêche, de sorte que les gentilshommes & hommes armés, lesquels n'avoient nul couvert contre la ruine, furent plusieurs fois ensevelis d'éclats de quartiers de pierre d'une grosseur immense, voire en y eut qui furent tellement enterrés, qu'on demeura demi-heure à les désengager ; & faut croire merveille de Dieu, qu'il n'en y eut un seul qui y perdit la vie, mais tant seulement quelque legere blessure. Il nous fallut soutenir tout cet orage de coups de canon, de la ruine & éclats, jusques au soir bien tard, & qu'enfin l'obscurité fit cesser leur grande batterie, & ne quitterent pourtant lesdits gentilshommes

cet endroit, & ayant apparence qu'ils viendroient à l'aſſaut, & qu'à l'aventure avoient-ils differé de le donner juſqu'à la nuit pour l'accompagner d'une générale eſcalade & de petards de tous coſtés, & comme nous en avions oüi quelque vent: & eſt certain qu'ils y étoient preparés; mais je ne ſçai à quoi il tint. Tant y a que le ſieur de Fenelon & les autres gentilshommes, depuis le jour de leur batterie, n'ont jamais abandonné la tranchée de jour ni de nuit: ains après y avoir oüi la meſſe, qui s'y diſoit tous les matins & laquelle les ſoldats pouvoient auſſi oüir ſans bouger de leurs places, ils y faiſoient porter leurs repas, enſemble auſdits ſoldats. Seulement ledit ſieur de Fenelon alloit viſiter les quartiers & paſſoit ſouvent par la ville, pour voir ſi chacun étoit en devoir & pour ordonner de toutes choſes. Et eſt à noter que dès le premier jour de ce ſiége, les habitans firent une telle ouverture en largeſſe de leurs vivres, qu'un chacun tenoit maiſon ouverte avec un grand ſoin du traitement de gens de guerre, & leur apporterent même les honnêtes femmes à toutes heures toutes ſortes de vivres, de vin & de confitures en leurs corps de garde. Et le même étoit fait aux manouvriers qui travailloient, le tout avec une telle allegreſſe qu'il ſe connoiſſoit manifeſtement que Dieu nous aſſiſtoit.

Quant à M. de Sarlat, il print avoir le ſoin de toute la ceinture & muraille de la ville, & y fit des rondes ordinaires toute cette nuit; durant laquelle, ſans bouger de l'ordre où nous étions, dans le retranchement fiſmes travailler avec une diligence notable, ſçavoir, à oſter ledit rempart, lequel pour un temps nous avoit ſauvé, & enfin cuida être cauſe de notre ruine, ſi les ennemis euſſeut ſçû connoître leur avantage, à deſmolir ladite maiſon appellée la Boiſſiere, & aprofondir notre tranchée, & hauſſer le front de notre retranchement; de ſorte qu'au jour il fut bas de la hauteur d'une pique par le dedans de la ville autant que duroit la brêche: & étoit encore étendu de plus de trente pas de par les bouts, à chacun deſquels les flancs étoient faits de trois fortes barricades, la ſeconde dominant ſur la premiere, & la derniere ſur les deux, ayant chacune un foſſé au devant

Ce fut notre travail de cette nuit, laquelle a été plus pénible & périlleuſe de tout le ſiége, durant laquelle ils tirerent pluſieurs coups de canon ſur notre brêche, pour nous garder de la reparer & empêcher notre autre beſogne.

Je ne veux oublier qu'à l'entrée de cette dite nuit, monſieur de Limeuilh, lequel s'eſt toujours montré ami de cette ville, ſçachant que le baron de Beynac avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour divertir le ſiége, le vint trouver chez lui à Beynac pour regarder à ce qui pourroit faire pour ladite ville. Et delà ledit ſieur de Lymeuilh ayant veu & parlé avec ledit vicomte de Turenne, vint crier aux ſentinelles qu'il vouloit parler à M. de Sarlat, ou à quelqu'un des gentilshommes, ou quelque

habitant de la ville. Et ayant demeuré longuement ſans réponſe, il ſe nomma, ſe fit ſi bien connoître, & uſa de tant de prieres pour être écouté, qu'enfin on en alla advertir ledit ſieur de Sarlat; lequel ayant mis en déliberation ſi on devoit parler à lui, fut adviſé, à cauſe de la qualité dudit ſieur de Lymeuilh, & qu'il a eu toujours titre de bon ſerviteur du roy, qu'on ne pouvoit moins faire que de ſçavoir ce qu'il avoit à dire. De ſorte que ledit ſieur évêque, accompagné des principaux habitans, allant ſur le boulevard de la Regaudie, pour oüir ce qu'il vouloit dire, ſa propoſition fut, qu'ayant toujours été ami de cette ville & la voyant en l'affaire qu'elle étoit, il s'étoit venu offrir aux habitans d'icelle, & pour leur dire que s'ils ſentoient leurs forces aſſés grandes pour réſiſter, que tant s'en faut qu'il leur vouluſt oſter le courage, qu'il le leur vouloit augmenter; mais auſſi que s'ils avoient beſoin de quelques compoſitions qu'ils le lui diſſent franchement: car il penſoit avoir quelque credit vers le vicomte de Turenne ſon couſin, pour la leur faire avoir favorable. On remit lui faire réponſe au lendemain matin, & ſe retira.

Cependant monſieur de la Mothe-Fenelon, le vieux, oncle dudit ſieur évêque, & lequel dès le commencement de ce ſiége en avoit averti monſieur le maréchal de Matignon, & ſuplié de vouloir aſſiſter cette pauvre ville, ayant eu réponſe de lui, qu'il ne pouvoit quitter ni s'éloigner du roi de Navarre, lequel mettoit peine d'exécuter quelques entreprinſes en Gaſcogne, avoit cherché tous les autres moyens de nous ſecourir qu'il avoit pû. Et de fait, avoit aſſemblé à Fenelon vingt gentilshommes ou autres hommes armés, & cent harquebuſiers, leſquels il fit partir cette nuit pour ſe venir jetter dans la ville, avec quelque quantité de poudres & de ſoulfre. Mais comme ils furent dans les vignes de ladite ville, parmi des chemins malaiſés & des precipices, où il y avoit pluſieurs corps de gardes des ennemis qui prindrent l'allarme, leurs guides ayant prins l'effroi, ils ſe ſeparerent, & le ſieur d'Eſquerats, allant toujours en avant, tomba d'un précipice & mourut, qui fut un grand dommage: car c'étoit un gentilhomme de grand valeur & ſingulier ami du ſieur de Fenelon, qui s'étoit acheminé pour ſe trouver à cette entrepriſe avec lui; & ſe jetterent ſeulement dans nos foſſés, & furent reçeus dans la ville environ deux heures après minuit, nonobſtant la réſiſtance des ennemis, leſquels ſe mirent en tout devoir de les en empêcher, les ſieurs de Fompiton l'aîné & le ſecond, les ſieurs d'Eſqueyries, de Vergonzac, de ſainte Cecile, la Coſte, & Caſtres, avec quarante harquebuſiers. Et les autres après avoir couru grand fortune, eſgarés parmi le camp des ennemis, ſe retirerent tous en ſauveté à Fenelon, horſmis le ſieur de Reſoulles lequel tomba en leurs mains, & fut mené priſonnier à Montfort, & perdirent la poudre & le ſoulfre qu'ils portoient.

Ce rafraichiſſement nous vint à propos; car nous avions fort travaillé les jours précedents, & étions ſur nos plus grands affaires. Il eſt vrai

que la perte de la poudre nous fuſt un peu facheuſe : & parce qu'il en avoit déja été dépendu la plus grande partie de celle que nous avions, ſans eſpoir d'en recouvrer d'autre de dehors, fut adviſé qu'on menageroit mieux celle qui reſtoit. Et de fait, M. de Sarlat ſe la fit apporter, & print le ſoin de la faire diſtribuer bien à propos, & ſi donna ordre que deux maîtres batteurs de poudre lui en mettroient chaque jour entre ſes mains trente livres, avec lequel ordre & proviſions nous ſommes toujours maintenus juſques à la fin du ſiege.

Sam. 5. Déc. Le lendemain grand matin, qui fut un ſamedi, les ennemis qui virent que nous avions remis encore quelque flanc & quelque moyen de leur tirer à couvert, recommencerent leur batterie, tant pour élargir la breſche, comme ils firent, que pour emporter du tout nos flancs. Et ne faillit le ſieur de Lymeuilh de revenir le matin environ les huit heures, comme il avoit été remis, ayant avec lui le ſieur de Clerans, lequel il avoit prié de lui faire compagnie.

Et ayant prié de lui donner entrée dans la ville par les conſiderations ſuſdites, on ne la lui voulut refuſer. Et après lui avoir été repréſenté la ferme réſolution des habitans, & de tous les gentilshommes & ſoldats, qui les aſſiſtoient en ce ſiége, & graces à Dieu ils ne ſe ſentoient avoir beſoing d'aucun propos de compoſition, il leur repreſenta grandement la ruine de tout le pays circonvoiſin, & qu'à l'aventure le vicomte de Turenne ayant entreprins ce ſiége ſur quelque legere impreſſion, qu'il ne ſeroit mauvais que quelques-uns d'entre eux allaſſent parler à lui : ce qui fut un peu gouté. Enfin, ceux de la ville jugeant que ſi par quelque legere apparence d'honneur à l'endroit dudit vicomte, ils pouvoient éviter la ruine du pays, il n'iroit rien de leur réputation ni du ſervice du roy, nommerent Ceron & Gonnet pour aller devers ledit vicomte ; & ſortit ledit ſieur de Lymeuilh pour leur aller chercher une lettre de ſûreté. Et étant revenus & rentrés dans la ville avec icelle lettre, en même inſtant les ennemis furent veus à cheval & à pied en armes de tous coſtés, & leurs régimens en bataille dans le fauxbourg de la Rue, au devant de la breſche, preſts à donner. Et de fait, faiſant battre à l'aſſaut par grand nombre de leurs tambourgs, bon nombre d'hommes armés ſuivis de ſoldats deſcendirent avec de petites échelles dans notre foſſé, & à la faveur de leurs coups de canon, vindrent donner ſur le haut de notre breſche où ils étoient attendus par le ſieur de Fenelon, de Gaulejac, de Fompiton, la Foreſt, capitaine Jayac, Lauteirie, Eſqueiries, Vergonzac, ſainte Cecile, la Coſte, Caſtres, Juſtonie, la Filiole de Condat, & d'autres ſuſnommés ordonnés pour la breſche, bien armés dans notre retranchement. Leſquels les recueillirent avec leurs piques, & avec un ſalvé d'harquebuſades, de mouſquets, de fauconneaux, & même d'un flanc de la Marguerite, où le Pelaut, ſoldat de la ville, commandoit, de grenades, de coups de pierre, & autres artifices, ſi bien qu'ils furent rudement

rudement repoussés : & néantmoins revenant avec plus grande furie, ils presenterent de rechef, & jusqu'à la troisiéme fois, par l'espace d'une heure, sans que les plus braves entreprinsent jamais de faire le saut que nous leur avions préparé, & lequel ils avoient bien trouvé changé depuis le soir précédent qu'ils l'étoient venus reconnoître. Et enfin voyant qu'ils n'avançoient rien, ils se retirerent, y laissant de mort trois ou quatre capitaines & plusieurs hommes principaux, & de soldats jusques à vingt-cinq ou trente & force blessés, entre autre Danjaux & Rieux, qui étoient les deux mestres de camp qui avoient mené leur régiment à cet assault ; & en y eut cinq ou six des leurs bien armés, lesquels ayant oublié le chemin des échelles par lesquelles ils étoient descendus, couloient le long du fossé pour chercher quelque issue. Si descendirent incontinent quelques habitans de la ville par des cordes, lesquels les allerent combattre, les tuerent, & rapporterent leurs dépouilles. Nous ne perdismes en cet assaut que deux soldats & trois autres habitans, & le capitaine Jayac fut blessé d'une harquebusade à la jambe.

Danjaux & Rieux s'étant retirés, raporterent au vicomte de Turenne qu'ils n'avoient veu qu'un petit bois armé dans un retranchement ; lequel étoit tel qu'il n'y avoit lieu d'y retourner, étant impossible que la ville fût jamais prinse d'assaut par cet endroit ; & si se plaignirent d'avoir été mal secondés des autres régimens, comme à la vérité il n'y eut que les leur deux qui donnassent ; chose qui fut bien remarquée dans leur armée que ceux du pays, lesquels avoient procuré ce siége, & qui avoient diverses charges en cette armée, eussent donné l'avantage à ceux du quartier de France d'aller à l'assault, & eux se fussent tenus à couvert.

Il advint ce jour ici une chose pour rire, c'est que les marchands de Bergerac ayant fourni quelque quantité de poudre & les batteaux pour monter l'artillerie, avoient leur payement assigné sur les bleds de Sarlat, de sorte que ceux qui s'étoient arrêtés avec leurs batteaux au port de Beynac, oyant parler qu'on alloit donner l'assaut & prendre la ville, accoururent vers icelle en grand haste, avec grand nombre de sacs, mesmes avoient employés, comme on dit, les voiles pour en faire de nouveaux : mais ils se trouverent mal assignés, & n'eurent que la peine de s'en retourner bien étonnés.

Je vous ai dit ci-devant que monsieur de Lymeuilh ne faisoit que rentrer dans la ville quand ils vindrent à l'assaut. Ce qui cuida arriver mal à-propos : car on commençoit à appeller des principaux pour regarder à la charge qu'auroient ceux qui devoient aller vers le vicomte de Turenne. Et néantmoins il advint que le sieur de Fenelon & les autres gentilshommes étant dans la tranchée, tenans propos combien les heures de parlementer sont dangereuses, & ont fait perdre beaucoup de places, se résolurent de ne bouger dudit retranchement. Ce que sans doute sauva la ville : car leurs présences y retint les autres. De sorte que sans ce bois

advis, la ville étoit perdue en cette heure là. Auſſi le donna-t'on bien entendre audit ſieur de Lymeuilh, lequel trouva étrange qu'on eût donné l'aſſaut pendant ſa demeure en la ville, de laquelle il ſortit pour s'en aller plaindre au vicomte de Turenne; lequel dit que s'avoit été ſans ſon ſçeu. Et ne faut douter que ſans la diſcretion de M. de Sarlat & du ſieur de Fenelon & des autres gentilshommes, ledit ſieur de Lymeuilh eut couru fortune parmi ce peuple mutiné, & qui croyoit qu'on les vouloit tromper.

Et enfin leſdits Ceron & Gonnet ſuivirent ledit ſieur de Lymeuilh, & trouverent le vicomte de Turenne au lieu de ſa batterie, accompagné des principaux de ſon armée, & environ trois mille hommes diſpoſés en bataille autour de lui.

Le propos des ſuſdits de la ville ne tendit à autre choſe qu'à ſçavoir, pourquoi ledit vicomte les avoit aſſiégés, veu ce qu'il leur avoit promis de ſon amitié & qu'ils penſoient ne lui en avoir donné occaſion, ny de ruiner le pays circonvoiſin par le ſéjour de ſon armée. Ledit vicomte leur demanda s'ils n'avoient autre choſe à lui dire: leſquels ayant répondu que non, il commanda qu'ils fuſſent ramenés, comme ils furent, & ſe facha fort du propos de ceux de Sarlat, & leur dit qu'ils avoient mieux aimés ſuivre la paſſion de leur évêque & ſa perſuaſion que la ſemonce de leurs amis.

Ce que voyant le baron de Beynac, remontra audit vicomte qu'il ſeroit bon qu'il leur fit ſa propoſition par écrit, afin qu'ils y répondiſſent, ce qu'il leur accorda. Et de fait, le ſieur du Fay, tenant lieu de chancelier près du vicomte, dreſſa un écrit, de la teneur qu'il s'enſuit.

Que la ville & habitans ſeroient mis en l'obéiſſance du roy de Navarre, & entre les mains du vicomte de Turenne, commandant généralement en l'armée dudit roy de Navarre.

Que toutes enſeignes, tambours, armes, artillerie, & de toutes munitions de guerre, ſeront miſes entre les mains dudit vicomte.

Cet écrit fut apporté, auquel on remit au lendemain d'y faire réponſe, qui fut un dimanche; durant lequel les ennemis ne ceſſerent de battre de leur artillerie pour agrandir la breſche & oſter toutes nos deffenſes. Leſquelles ils n'ont jamais pu ſi bien emporter qu'à la faveur de la nuit, on n'ait toujours remparé & remis à couvert quelque logis pour les harquebuſiers, bien qu'enfin la guaritte d'Artigole fût entierement raſée juſqu'à la ſole, laquelle leur fit dépendre pluſieurs coups de canon.

Dim. 6. Déc.

Ayant conſulté la réponſe qu'on avoit à faire à la propoſition dudit vicomte, & l'avantage que nous avions de les avoir déja repouſſés d'un aſſaut avec leur grand perte, fut répondu: Que la ville de Sarlat demeureroit en l'obéiſſance du roi, les habitans de laquelle vivroient en leur ancienne religion catholique apoſtolique & Romaine, & en la forme qu'ils avoient fait par le paſſé; & que touchant la ruine du pays, laquelle

on leur avoit mandé eſtre extreme par la longueur de ce ſiége, ſuplioient ledit vicomte de le lever.

Cette réponſe fut trouvée ſi crüe par ledit ſieur de Lymeuilh, & par le ſieur de Yollet, lequel s'étoit avancé juſqu'à leur plus prochain corps de garde de la ville pour la prendre, qu'ils furent d'avis que les députés de Sarlat ne paſſaſſent outre, s'ils n'avoient quelque autre choſe à dire, leſquels s'en retournerent.

Ce que voyant ledit vicomte & la fermeté de ceux de Sarlat, ſe réſolut auſſi, comme nous en fumes advertis, de s'opiniatrer juſques au bout à ce ſiége, & de quitter tous les autres deſſeins de ſon parti pour venir à bout de celui-ci, auquel il ſe voyoit embarqué ſi avant, qu'il n'y avoit pas moyen de s'en retirer avec ſa réputation entiere. Ce ne fut toutes fois ſans s'en prendre bien aigrement aux ſieurs nos voiſins, qui lui avoient donné ce conſeil, deſquels le peuple de cette ville étoient tous en opinion que les ſieurs de Salignac, de Brouzolles, Campaignac, de Ruffenc, & la Guarrigue, étoient les principaux auteurs. Et pour plus animer ledit vicomte, allerent ſcuſſiter la demoiſelle veuve du ſieur de la Serre, laquelle ſe venant jetter aux pieds dudit vicomte, lui demandoit tous les jours juſtice de la mort inhumaine de ſon mari; & lui repreſentoient les ſuſdits le moyen qu'il avoit d'emporter cette ville par longueur de ſiége, étant leur armée logée chez eux & nourrie dans leurs bourgs & villages & de leurs propres greniers. Si bien que ledit vicomte ſe laiſſa oüi dire qu'il y demeureroit plutoſt dix mois, & y dépendroit ſa vie & ſes moyens, qu'il ne vînt about de ces opiniâtres; dequoi il rejettoit fort la coulpe ſur leur évêque & ſur le ſieur de Fenelon & ſur les gentilshommes de dedans, leſquels vouloient acquerir de l'honneur au prix de la ruine & du ſac de cette pauvre ville.

La premiere choſe qu'il fit fut de mander nouvelles troupes de tous coſtés, même celles de S. Legier & du Vivant du coſté d'Agenois, le régiment des Bories du coſté de Limouſin, de faire faire une vigilante garde à cheval & à pied & aux environs de la ville pour empêcher tous ſecours, & lui même paſſoit la pluſpart des nuits à cheval. Envoya chercher nouvelles poudres & boulets à Bergerac & à Turenne. Et voyant ne nous pouvoir prendre à vive force, ſe réſolut de venir pied à pied à nous, ſe loger dans notre foſſé, & delà ſur la breſche, & y conduire quelques pieces pour battre notre retranchement. Si ſe réſolut auſſi de nous aſſaillir par mines, & enfin de tenter tous moyens pour nous prendre. Ainſi que dès le lundi il fit ceſſer ſa batterie, ſi ce n'eſt quelques coups par intervalles, & fit travailler à faire couper la contreſcarpe de notre foſſé pour entrer dans icelui; fit auſſi dreſſer une forte barricade & gabionnade un peu en arriere des bords dudit foſſé près d'un pin, en un lieu fort éminent commandant notre dit retranchement, & fit dreſſer le chemin pour y mener ſes pieces.

Ce qu'ayant été apperceu par nous, nous fiſmes dreſſer un cavalier derriere notre retranchement vis-à-vis de la breſche, & de hauteur à fleur d'icelle, où nous logeames notre canon avec telle diligence qu'il fut plutoſt placé que les leurs. Et voyant continuer leur travail à couper notre contreſcarpe du foſſé, nous attendions, ſoudain qu'ils commenceroient d'y entrer, de leur donner empêchement, comme de fait après qu'ils y eurent employés trois ou quatre jours, l'ouverture fut faite de notre coſté dans ledit foſſé, laquelle ils couvrirent de grand nombre de chevrons de bout & d'autres bois, & y jetterent bon nombre de barriques pour conduire & faire à couvert leur tranchée pour venir au pied de notre muraille. Et y étant arrivés comme ils pouvoient faire, nos flancs étant oſtés comme auſſi ils étoient, ils pouvoient faire une ſappe de notre muraille, la renverſer à l'enventure dans notre retranchement, & ſe faire un plein pied pour venir main à main avec nous.

Parquoi fut conſideré le beſoin que nous avions d'y pourvoir, & ne permettre en façon du monde qu'ils ſe logeaſſent dans notre foſſé, comme la nuit enſuivant il fut fait. Et y eut été exécuté quelque choſe de plus beau, ſans ce que le peuple de cette ville n'a jamais voulu permettre durant ce ſiége qu'aucun gentilhomme ſoit ſorti. Le ſieur de Fenelon envoya dont ſeulement environ minuit les trois ſergens, la Guynelle, du Puy, & Laſfargues, avec douze ſoldats pedrinatiers & dix payſans chargés de fagots & de flambarts de feu artificiel. Et s'en étant allé ledit ſieur de Fenelon pour donner ordre, qu'ils fuſſent en cas de néceſſité favoriſés de notre courtine, il laiſſa le ſieur de Gaulejac pour retirer & donner ſortie à noſdits ſoldats, leſquels étant deſcendus dans le foſſé de la ville, & parvenus juſques à ladite ouverture qu'avoient fait leſdits ennemis, jetterent quelques grenades parmi ceux qui travailloient. Et leur ayant fait abandonner leur beſogne, leſdits payſans porterent par terre tous leſdits chevrons & autres bois; & les ayant ammoncellés avec les barriques & autres choſes qu'ils avoient apportées pour faire leur logis dans le foſſé, le feu fut mis aux fagots & aux flambarts. Lequel attendans qu'il fut bien eſpris & allumé, nos ſoldats furent bien avant dans ladite ouverture, & juſques à donner dans le corps de garde des ennemis, où après avoir tiré chacun leur coup, & bien allarmé tout ce quartier & meſme ceux qui étoient en garde, à l'artillerie de laquelle les notres approcherent fort près, ils ſe retirerent dans la ville. Et y perdiſmes ſeulement un payſan, lequel étant demeuré derriere à ſe charger de pics & des palles des ennemis, fut bleſſé d'une harquebuſade, & vint mourir au pied de la Margueritte, d'où il fut retiré dans la ville.

Cette exécution donna un grand deſtourbier à nos ennemis; leſquels ſe voulant efforcer d'éteindre le feu, qui en moins de rien fut fort grand, il en y eut de tués trois, & entre autres le maître conducteur de leur tranchée. Et ne leur fut poſſible de ſauver rien de tous leurs apreſts, &

demeura l'ouverture toute exposée à nos harquebusades, aussi n'y travaillerent-ils plus. Furent aussi commis des personnes exprès, pour escourer & découvrir les endroits, que nous avions à craindre la mine.

Cette sortie qui fut bravement exécutée, fut cause que les ennemis désesperant du tout de leur entreprinse, commencerent à penser de leur retraite. Et durant que ces choses se passoient en notre siége, M. de la Mothe-Fenelon le vieux, lequel avoit sçeu l'obstinée résolution du vicomte de Turenne d'emporter Sarlat à la longue, avertit de rechef M. le maréchal de Matignon de nous assister; ce qu'il manda ne pouvoir faire à cause que le roy de Navarre avoit assiégé Aire, laquelle il alloit secourir. Bien promit-il d'écrire aux seigneurs & gentilshommes nos voisins de nous assister, comme il fit, & en y eut plusieurs qui reçurent ses lettres. Nous n'avions aussi notre sénéchal, M. d'Aubeterre, en ce pays. En Quercy n'en y avoit point, & avions veu passer le sieur de S. Suplice peu de jours auparavant notre siége qu'on apportoit en sa place. Il y avoit seulement d'Authefort, gouverneur de Limousin, lequel étant à Limoges, & ayant entendu notre siége, s'en vint à Brive, où ledit sieur de Fenelon l'advertit & suplia de secourir cette place: ce qu'il délibera de faire, & s'en vint à Montignac. D'ailleurs ledit sieur de la Mothe employa la noblesse de Quercy, & écrivit fort expressement à M. l'évêque de Cahors son parent, qui fit soudain acheminer un notable secours; & tous se rendirent avec le sieur de Camburac à Souillac. D'ailleurs vindrent aussi du costé de Perigueux les sieurs de Couture, de Montardy, & la Jarte; & le sieur de Bonnes venoit aussi avec sa troupe.

En ces jours, un tambourin des ennemis se vint rendre à nous, par lequel nous sçeumes qu'ils étoient hors de tout espoir de nous prendre, & qu'il y avoit de grandes maladies parmi eux, & qu'ils ne temporisoient pour autre occasion, sinon afin de s'en aller avec quelque composition, tant petite fut elle.

Pendant que nos amis s'assembloient, ainsi le sieur de Lymeuilh se vint de rechef présenter pour parler, & disoit qu'il venoit de la part du vicomte de Turenne, pour dire à ceux de la ville qu'il ne vouloit du tout voir leur ruine, & qu'il se contenteroit d'y entrer & s'y arrester seulement un disner, & durant lequel il vouloit avoir deux tours pour sa sureté, gardée par deux gentilshommes avec chacun quinze hommes; & qu'après, lui & les siens sortiroient de la ville, avec quelque somme d'argent qu'on lui donnât. Sa proposition fut ouie, & parce que nous sçavions l'assemblée qui se faisoit à Montignac, laquelle croissoit de jour à autre, fut advisé que pour leur donner temps on ne boucheroit de tout l'oreille à la proposition dudit sieur de Lymeuilh: lequel cependant nous fit entendre comme ledit vicomte avoit surprins des lettres dudit sieur de la Mothe. Et de fait, les lui avoit baillées pour les nous montrer en langage Anglois, lequel avoit été interpreté par le jeune Mongoumery, &

avoit découvert par icelle le ſecours que nous attendions & le lieu par où il devoit venir. A quoi il avoit donné ſi bon ordre, qu'il étoit impoſſible que nous en puſſions recevoir. Outre que le port & l'égliſe de Calviac avoient été ſaiſis enſemble les autres lieux qui nous pouvoient favoriſer, & par leſquels nous recevions des lettres. Tout cela étoit vrai, car ils avoient ſurprins par ruſe l'égliſe de Calviac, & avoient ſurprins les lettres & le meſſager dudit ſieur de la Mothe, lequel ils avoient fait pendre. Néantmoins nous nous ſentions ſi forts & ſi aſſurés que la réponſe qui fut faite audit ſieur de Lymeuilh fut plus avantageuſe pour nous, & moins honorable pour les ennemis que la premiere. Car nous demeuraſmes réſolus que la ville demeureroit en l'union de l'égliſe catholique apoſtholique & Romaine & en l'obéiſſance du roi. Et s'en retourna ledit ſieur de Lymeuilh ſans réponſe, lequel par l'inſtance qu'il fit, lui fut promis que le lendemain il l'auroit.

En ces meſmes jours auſſi, le vicomte de Gourdon, le ſieur de Maligny, & le ſieur de Yollet firent entendre audit ſieur de la Mothe, qu'il ſeroit bon pour éviter le danger que couroient ſes ſix neveux dans Sarlat, qu'il fut entendu d'un coſté & d'autre à quelque compoſition. A quoi ledit ſieur de la Mothe fit réponſe qu'il voudroit plutoſt ſçavoir la volonté des aſſiégés.

Durant ces propos, le capitaine la Riviere, la Salle, & Janot, leſquels avoient été envoyés par M. l'évêque de Perigueux & par ceux de ladite ville pour notre ſecours, furent commandés par M. d'Authefort de venir à nous. Leſquels ſe conduiſirent ſi ſagement & furent ſi bien guidés qu'environ le jour, après avoir paſſé parmi le corps de garde des ennemis, ils ſe jetterent dans notre foſſé & furent reçus dans la ville avec cent harquebuſiers.

Ce qui nous fut un bon renfort, & découragea bien autant les ennemis; le chef deſquels cuida faire pendre les capitaines, par le quartier deſquels ce ſecours étoit entré.

Et voyant que nos affaires alloient ſi heureuſement, que leur deſſein de venir pied à pied étoit interrompu, & avions moyens de l'interrompre, s'ils paſſoient outre, mieux que nous n'avions auparavant, quitta ſa déliberation de loger ſes pieces à la barricade qu'il avoit poſée au Pin; parce qu'il jugea que notre canon les en délogeroit. Et enfin perdit, à mon opinion, tout eſpoir de prendre la ville; & ne cherchoit que quelque apparence de compoſition pour s'en aller honnêtement.

Comme dès le lendemain ledit ſieur de Lymeuilh ne faillit d'envoyer chercher notre réponſe; laquelle fut que Dieu nous avoit ſi bien aſſiſtés juſqu'à cet heure, & eſperions qu'il le feroit de même à l'avenir, que nous étions réſolu, n'entendre à nulle compoſition & de ne plus parler.

Vous pouvés penſer ſi cela les contenta. Auſſi voyans qu'il n'y avoit plus eſpoir de nous prendre ni par force ni par compoſition, ils délibe-

rent de lever leur camp. Et de fait, nous en firent appercevoir par le feu qu'ils mirent à leurs logis, voire aux plus écartées maiſons de la ville; ils tirerent ſeulement quelques coups de canon & couleuvrine, à meſure qu'ils les déplaçoient de nuit.

Et eſt à noter qu'un principal homme d'entre eux, ayant demandé à parler au ſieur de Fenelon & fait grande inſtance qu'il lui voulût répondre; après avoir ledit ſieur répondu, il lui fut tiré un coup de canon qui lui donna fort près; & l'autre s'écria qu'il parât ce coup avec la main: ce fut le leur dernier.

Et dès cet heure, commencerent à déplacer leur artillerie; ſi bien que le lundi, quatorziéme dudit mois, environ les dix heures du ſoir, à petit bruit, ils commencerent tous déloger. Et nous ayant fait ſortir quelques ſoldats pour découvrir, ils rapporterent que leurs canons tenoient le chemin de Montfort, auſquels ils avoient fait gaigner le devant, & & faiſoient leur retraite en bataille, leurs gens de pied devant, & leur cavalerie bien ſerrée ſur la queue. Il fut propoſé de ſortir pour leur donner deſſus; mais à cauſe de l'obſcurité, & craignant quelque ſtratageme, qu'ils nous euſſent preparés, on fit ſeulement ſortir quelques ſoldats, leſquels ramenerent des leurs priſonniers. Lundi 14. Déc.

Et le lendemain matin, quinziéme dudit mois, faiſant le vingt-uniéme de notredit ſiége, nous apperçeuſmes tout à fait leur deſlogement, duquel chacun rendit graces à Dieu; & ſortirent pluſieurs pour ſauver le feu de leurſdites maiſons. Il fut trouvé quelques malades qu'ils avoient laiſſés, leſquels furent retirés & panſés dans la ville. Et ce même jour, on alla rompre leurs barricades, deſmolir leurs gabionnades, & oſter tout ce qui avoit été dreſſé par eux. Mar. 15. Déc.

Ce même jour auſſi, M. de Sarlat fit publier la proceſſion générale pour le lendemain, & que chacun eût à ſe mettre en dévotion pour remercier Dieu de la délivrance qu'il nous avoit envoyée.

Ainſi qu'il fut fait le lendemain matin après la grande meſſe; à laquelle tous les gentilshommes, capitaines, ſoldats, & tous les principaux de la ville aſſiſterent, enſemble le menu peuple, & ſuivirent la proceſſion avec grande reverence & dévotion. Mercredi 16. Décembre.

Quelques jours après, ledit ſieur évêque fit faire une exeque & ſervice général pour ceux qui étoient décedés en la deffenſe de ce ſiége, avec une oraiſon funebre à leur louange.

Et à la vérité nous avions très-grande occaſion de remercier Dieu de nous avoir délivré d'un ſi dangereux ſiége, n'ayant point eu les ennemis, depuis celui de Poitiers, un tel équipage d'artillerie, ni tant de forces enſemble. La vive réſiſtance duquel a rompu le plus grand effort des ennemis, & arreſté le cours de leur victoire de Coutras, & confirmé les autres villes, & le reſte du pays contre eux. Et lequel eſt de tant plus à priſer que ç'a été ſans eſpoir de ſuffiſant ſecours, qui peut lever le ſiége

en une ville très foible ; là ou en même temps ceux de Ayre, ville plus forte, & où le secours de M. le maréchal de Matignon s'étoit acheminé, & étoit à deux lieues près, se sont laissés emporter. La perte qu'ils ont soufferte est grande, étant demeurés morts devant cette ville cinq cents hommes de blessure ou de maladie, parmi lesquels y avoit sept capitaines en chef, & nombre d'autres hommes de commandement ; & y ont despendu cinq cents cinquante coups de canon, qui est beaucoup pour eux, car ils n'ont pas moyen de revoller souvent de telle sorte ; & si se débanderent grand nombre de leurs hommes, lesquels marris de la facilité qu'on leur avoit fait à croire de prendre cette ville, & du grand butin qu'ils y feroient, se retirerent mal contens. Et nous y avons perdu seulement cinq soldats & quatre manœuvres.

Ce mesme jour du mercredi, vindrent en ladite ville de M.d'Authefort, & les gentilshommes qui étoient assemblés à Montignac, horsmis les sieurs de Coutures, de Montardy, de Bonnes, & la Jarte, lesquels ayant été avertis comme le prince de Condé approchoit de Perigueux, s'en retournerent en ladite ville.

Ledit sieur d'Authefort avoit en sa compagnie les sieurs du Peschier, de Giverzac, de Luzec, de Mauroux, de Rastignac, de S. Cernin, & de Chabans, gendre de M. de la Mothe-Fenelon, la Salle de Puimartin, de Peyraux, du Chambon, de la Tourette, de Couzerans, de Calveyrac, de Rochefort, du Luc, de la Cosse, & autres ; lequel sieur d'Authefort & les autres gentilshommes furent fort remerciés par M. de Sarlat, & de tous les habitans de l'assistance qu'ils leur avoient donnée, & le même jour retournerent à Montignac.

Ceux de Sarlat furent advertis en même temps, que ledit prince s'aprochoit, à la priere dudit vicomte de Turenne. Ensemble s'aprochoit aussi, à la même priere, le roy de Navarre, lequel venoit de prendre Ayre ; étant résolu ledit vicomte de revenir à Sarlat pour y recouvrer ce qu'il y avoit perdu, comme de fait il avoit laissé son artillerie à Montfort, & s'en étoit allé jusques à Turenne pour faire amas de munitions & d'hommes, en attendant la venue des susdits.

Le vendredy, le sieur de Fenelon & les autres gentilshommes qui avoient été en la ville durant ce siége dirent adieu à M. de Sarlat & aux habitans ; lesquels remercierent de toute leur affection lesdits gentilshommes, de la bonne assistance qu'ils leur avoient donnée, leur attribuant d'être deffenseurs & conservateurs de leurs vies, biens, religion, & libertés ; & les asseurerent de l'obligation perpetuelle qu'ils avoient acquise sur eux & leur posterité : & de même furent licentiés les autres soldats bien payés & contentés, & en fut retenu bon nombre pour la garde de la ville.

Et cela fait, M. de Sarlat & les habitans d'icelle prierent le sieur de Gaulejac d'aller trouver le roy pour lui rendre compte du succès de leur

siége,

ſiége ; & députerent des principaux d'entre eux & leur ſindic pour lui faire compagnie.

Mais ils retarderent leur voyage, pour la nouvelle, qui redoubla, & avertiſſemens qu'ils eurent de la venue & approche du prince de Condé, avec réſolution de leur mettre un ſecond ſiége. Et fut cette nouvelle crue de telle ſorte, qu'on ſe mit en devoir de faire en toute diligence réparer la breſche, remettre les défenſes rompues, razer leurs fauxbourgs, & faire tous autres préparatifs. Et déja nous oyons dire qu'il eſt ſi près, & le vicomte de Turenne ſi animé, qu'il me faut de néceſſité quitter la plume pour reprendre la pique.

Adieu.

Digitized by Google

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

du ſiége de Sarlat.

Pag. 3. *ligne* 13. SArlat, où l'Evêque, Roye, Veyſſiere, Maraval, & Moreau, officiers de juſtice & conſuls, écrivent aux gentilshommes & capitaines catholiques, leurs voiſins, pour leur demander aſſiſtance. La Mothe-Fenelon le jeune, couſin germain de l'Evêque, Gaulejac, ſon frere, les deux Ponpiſon, ſes couſins germains, & le capitaine Jaillac, offrent leurs moyens & leurs vies pour la défenſe de la ville. La Mothe Fenelon en eſt nommé gouverneur, & s'en excuſe ſur ce que ſaint Sulpice, bleſſé à Coutras, l'a prié de prendre garde à la conſervation des villes de Querci, voiſines de ſa maiſon de la Mothe. Sarlat ſoutint un ſiége en 1562. contre Duras; & le capitaine Vivans la ſurprit en 1574. en temps de paix. Les habitans la reprirent peu à peu, & en abbatirent peu après toutes les fortifications: longitude 18. dégrés 51. minutes 20. ſecondes; latitude 45. dégrés 3. minutes 19. ſecondes. Jean Tarde, chanoine de Sarlat, aſſez bon géographe de ſon temps, dreſſa une carte du diocèſe de Sarlat, qui fut deſſinée par Jean le Clerc; & que le même le Clerc, eſpece de géographe de ſon temps, fit graver par H. Picart, & qui ſe vendoit en 1624. Tarde détermina la longitude de Sarlat de 17. dégrés, & ſa latitude de 44. dégrés 55. minutes. La méridienne de M. Caſſini ayant déterminé la longitude de Sarlat d'un dégré 7. minutes 24. ſecondes à l'occident de l'obſervatoire de Paris, différe avec le chanoine Tarde d'un dég. 51. min. 36. ſecond. ce qui prouve que la longitude de Tarde eſt moins mauvaiſe que celles des autres géographes qui avoient précédé MM. de l'Iſle & Caſſini. La longitude de Tarde eſt plus ſeptentrionale d'une minute & de 37. ſecondes que celle de la méridienne. Deliſle, dans ſa carte du Bourdelois, donne la longitude de Sarlat de 18. dégrés 51. minutes 20. ſecondes; & ſa latitude de 45. dégrés 3. minutes 19. ſecondes: ce qui prouve la néceſſité qu'il y avoit de tirer la méridienne de Paris & la carte de la France. Il n'y a qu'à ſouhaiter qu'un auſſi bel ouvrage & auſſi utile, pouſſé déja à la vingt-ſixiéme feuille, ſoit continué avec la même vivacité. Le chanoine Tarde a joint à ſa carte un aſſez mauvais plan de la ville de Sarlat, mais qui eſt aſſez bon pour faire connoître la poſition de tous les lieux mentionnés dans la relation du ſiége de cette ville.

5-12. Montfort, maiſon du vicomte de Turenne, à une lieue de Sarlat, où ce vicomte étant en 1585. aſſura les députés de la communauté de Sarlat qu'il leur ſeroit toujours bon ami & voiſin. Montfort eſt à 4. dégrés ſud-eſt de Sarlat: longitude 18. dégrés 55. minutes 20. ſecondes; latitude 45. dégrés 40. ſecondes.

7-9. Sorzac pris vers le 11. Novembre 1587. par le vicomte de Turenne, qui étoit parti de ſainte Foy. Turenne prit auſſi le château de Neufvic, celui de Grignaulx, & ſe fit donner une ſomme d'argent par la ville de ſaint Aſtier: il prit auſſi les deux forts de Ver; 7. dégrés 30. min. O.N.O. de Sarlat: longitude 18. dégrés 4. minutes 35. ſecondes; latitude 45. dégrés 6. minutes 36. ſec. On ne trouve point Sorzac ſur la carte de

Digitized by Google

Deliſle, ni dans le dénombrement & le dictionnaire de la France. Il y a ſur la carte, à la gauche de la Dordogne, Sargeac, paroiſſe du diocèſe & à deux lieues & demie au nord-nord-oueſt de Sarlat : longitude 18. dégrés 41. minutes 35. ſecondes ; latitude 45. dégrés 6. min. 36. ſec. Sorzac n'eſt point dans le dénombrement ni dans le dictionnaire de la France : il eſt marqué comme paroiſſe ſur la carte de Deliſle, où eſt le Périgord, à la gauche de la riviere d'Ile, à cinq lieues à l'oueſt-ſud-oueſt de Périgueux : longitude 17. dégrés 58. minutes ; latitude 45. dégrés 6. minutes 50. ſecondes. Neufvic eſt ſur la gauche de la riviere d'Ille, du diocèſe & à quatre lieues & demie à l'oueſt-ſud-oueſt de Périgueux : longitude 18. dégrés ; latitude 45. dégrés 7. minutes 15. ſecondes. Le dénombrement de la France lui donne cinq-cents ſoixante feux, en lui joignant Vallareuil ; & le dictionnaire deux mille cinq cents vingt-huit habitans. Griniaux & puis Grignols eſt dit dans le dictionnaire avoir mille quatre-vingt-trois habitans ; le dénombrement lui donne deux cents trente-huit feux : le dictionnaire ne le ſépare point de S. Léon de Grignols ; mais la carte de Deliſle met Grignols à plus d'une lieue au ſud-eſt de ſaint Léon de Grignols, à la gauche de la riviere de Ver. Saint Aſtier eſt une paroiſſe de quatre cents dix-huit feux, au diocèſe & à trois lieues & demie à l'oueſt-ſud-oueſt de Périgueux : longitude 18. dégrés 5. minutes ; latitude 45. dégrés 9. minutes. S. Aſtier eſt un ſaint honoré en Périgord le 20. Avril, mais dont le martirologe ne dit rien. A l'égard des deux forts de Ver, on trouve ſur la carte du Bourdelois de Deliſle, Ver, paroiſſe à la ſource de la riviere de Ver, qui ſe jette dans la riviere d'Ille, entre ſaint Léon de Grignols & Neufvic, à trois lieues & demie au ſud de Périgueux : longitude 18. dégrés 18. minutes ; latitude 45. dégrés 5. minutes. On ne trouve point dans le dénombrement de la France Ver ; mais on y trouve trois paroiſſes, ſous le nom de Verg ; ſaint Amand, de cent quarante feux ; ſainte Marie, de cent quarante-un ; & ſaint Jean, de deux cents quatre-vingt-huit. Ver eſt le lieu où Burie & Montluc battirent Duras, chef des proteſtans dans ce Canton, le 9. Novembre 1562. Montluc, qui s'attribue l'honneur de cette victoire, en fait un très-long détail dans ſes commentaires.

Pag. 7. *lign.* 13. Tremoulet, paroiſſe de cent quatre-vingt-dix feux, ſur la droite de la Dordogne, du diocèſe & à ſix lieues au ſud-ſud-eſt de Périgueux : longitude 18. dégrés 27. minutes 45. ſecondes ; latitude 44. dégrés 58. minutes 30. ſecondes. Ce lieu ſe rendit au vicomte de Turenne vers le 15. Novembre 1587.

7-14. Belmond, paroiſſe de deux cents ſoixante feux, inveſtie par le vicomte de Turenne vers le 13. Nov. 1587. afin de faire monter en ſûreté ſes canons le long de la Dordogne. Il reſta devant cette ville quatre ou cinq jours ; & il y eut cinquante de ſes ſoldats tués par ceux de dedans. Belmont & puis Beaumont, eſt du diocèſe & à 21. dégrés à l'oueſt-ſud-oueſt de Sarlat : longitude 18. dégrés 24. minutes 33. ſecondes ; latitude 44. dégrés 52. minutes 42. ſecondes.

7-30. Lymeuilh (Limeuil) paroiſſe de deux cents cinquante-cinq feux : il y a un port, où le vicomte de Turenne paſſa la Dordogne avec ſon artillerie vers le 21. Novembre 1587. Elle eſt du diocèſe & à ſix lieues au ſud-eſt de Périgueux : longitude 18. dégrés 30. minutes 40. ſecondes ; latitude 44. dégrés 59. minutes.

7-31. Bugo, port, où une partie de l'armée de Turenne paſſa le 21. Novembre 1587. & ſe jetta dans l'iſle, entre la Veſere & la Dordogne. Bugo a cent quarante feux, & eſt dans le diocèſe & à cinq lieues & demie au ſud-eſt de Périgueux : longitude 18. dégrés 31. minutes ; latitude 45. dégrés 1. minute.

7-34. Berbiguieres, où le vicomte de Turenne tint en baptême le fils du ſieur de Brozoles vers le 22. Novembre 1587.

On l'avoit aſſuré que les conſuls de Sarlat lui porteroient-là les clefs de leur ville & une bonne ſomme d'argent ; ce qui n'arriva pas. Berbiguieres n'eſt ni ſur aucune carte ni dans le dénombrement & le dictionnaire de la France. François de Caumont, fils de Charles, ſeigneur de Caumont, & de Jeanne de Benac, fut ſeigneur de Berbiguieres, & teſta le 29. Mars 1567. Ses deſcendans ne paroiſſent pas avoir poſſédé la ſeigneurie de Berbiguieres. Brozoles, dont Turenne tint en baptême le fils, étoit-il ſeigneur de Bourzoles, paroiſſe au ſud-oueſt de Turenne, ſur la droite d'une petite riviere qui ſe jette dans la Dordogne, immédiatement au-deſſous d'Auzac, comme il eſt marqué ſur la carte de la vicomté de Turenne, par du Bas, que du Bouchet a miſe dans ſon hiſtoire de la maiſon d'Auvergne. Jeanne de Bourzolles épouſa Armand d'Eſcodica, baron de Boiſſe, & fut mere de Marguerite d'Eſcodica, dame de Boiſſe, qui épouſa le 17. Octobre 1602. Henri Nompar de Caumont, marquis de Caſtelnau, puis duc de la Force, mort en ſon château de la Force en Janvier 1678. Il y a un autre Bourzolles, ſçavoir ſi c'eſt le même. Anne de Conſtans, dame de Bourzolles, épouſa Jacques d'Anglars, ſeigneur de ſaint Victour : ils eurent pour fille & héritiere Françoiſe d'Anglars, mariée le 14. Avril 1575. avec Jacques de ſaint Nectaires, baron de la Groliere, mort avant 1600. & elle en 1617.

Pag. 8. *lign.* 29. Saint Ciprien, à deux lieues de Sarlat, où le vicomte de Turenne vint le 19. Novembre 1587. & où il aſſembla le vicomte de Gordon, les deux freres de Salignac, Maligni, ſaint Genies, Campagnac du Ruffen-Beaupré, Brouzolles, Boiſſe, deux freres, Longua de l'Armandie, Bonneval le pere, Chavagnac, Cavignac, Paluel, la Garrigue & ſes neveux bâtards, Clermont d'Amboiſe, Montgommeri le jeune, du Faux, maréchal de camp, l'Iſle du Maine, Charbonniers, Dangeau, la Croix, Rieux, & Praux. Le baron de Beynac, qui l'avoit voulu détourner du ſiége de Sarlat, leur étoit ſuſpect. On y délibéra long-temps ſur le ſiége de Sarlat, & après bien des difficultés il fut réſolu. S. Ciprien eſt une paroiſſe de trois cents trente-ſix feux, ſur la droite de la Dordogne, à trois lieues à l'oueſt-nord-oueſt de Sarlat, & dans ſon diocèſe : longitude 18. dégrés 40. minutes, latitude 44. dégrés 58. minutes.

10-20. La Serre, maiſon à une petite lieue de Sarlat, appartenante à un gentilhomme portant ce nom, que les habitans de cette ville ſurprirent vers le commencement de l'an 1587. & auquel ils firent couper la tête. Cette maiſon n'eſt point marquée ſur la carte du diocèſe de Sarlat du chanoine Jean Tarde, où elle auroit dû être.

10-22. Le Cluzeau, maiſon tout contre Sarlat, où la Serre, le même de la note précédente, s'étoit enfermé, & où il fut forcé de ſe rendre aux habitans de Sarlat. Cette maiſon, qui auſſi-bien que la Serre, auroit dû être ſur la carte de Tarde, n'y eſt pas.

10-38. Rignac, capitaine & gouverneur de Montfort, écrivit inutilement vers le 21. Novembre 1587. aux habitans de Sarlat, pour les engager à ſe rendre au vicomte de Turenne. Je ne ſçai ſi c'eſt le même Rignac, auquel & à Gédéon de Vaſſignac, le vicomte de Turenne, devenu duc de Bouillon, avoit confié en 1605. la garde de Montfort & de Turenne, les deux plus fortes places de ſa vicomté. Rignac & Vaſſignac avoient des émiſſaires aux environs de Turenne, & entre autres Chaſſaing & Fondoniere, qui voulurent alors s'emparer de Sarlat & de Gourdon. J'ignore ſi ce Rignac avoit quelque affinité avec Jean de Rignac, qui épouſa le 4. Avril 1670. Claudine de Chaſtellard, fille d'Henri, dit le marquis de Salieres, & d'Honorée de Maty, de la ville de Milhau en Rouergue. Claudine de Chaſtellard étoit ſœur de François-Balthaſar de Chaſtellard, appellé le marquis de Salieres, colonel d'infanterie, & commandant des forts & ville de Saline,

mort à Montargis le 11. Mars 1710. qui épouſa le 24. Juin 1681. Anne-Louiſe d'Aſſigni, morte à Milhau en 1718. & qui eut pour enfans Alexis-Antoine de Chaſtellard, appellé le marquis de Salieres, né à Salins le 2. Juin 1687. lieutenant général, grand croix de ſaint Louis, inſpecteur d'infanterie, gouverneur d'Ardres, de Dieppe, & de l'école royale-militaire en 1752. place dont il ſe démit à la fin de l'an 1754. mort à Paris le 29. Février 1756. & Louiſe-Henriette de Chaſtellard, morte à Paris le 14. Octobre 1751. âgée de ſoixante-quatre ans, mariée le 31. Octobre 1712. avec Claude Raimond, comte de Narbonne-Peler, né le 21. Janvier 1681. vivant à Alais en Novembre 1758.

14-11. La Roque, fort, à 8. d. 30. m. à l'oueſt-nord-oueſt de Sarlat : long. 18. d. 39. m. 45. ſ. lat. 45. d. 5. m. 30. ſ. Ce fort de la Roque eſt le château de la Roque qui a au nord-oueſt le lieu de Meirals, & où l'archevêque de Paris (Chriſtophe de Beaumont) naquit le 26. Juillet 1703.

14-38. Argentoulau, montagne au-deſſus de Sarlat, d'où l'on voit à ſouhaits la ville, où le vicomte de Turenne, avec trois cents chevaux, parut à dix heures du matin du 25. Novembre 1587. La carte du diocèſe de Sarlat ni le plan de cette ville n'apprennent point la poſition de cette montagne d'Argentoulau.

Page 15. *ligne* 13. La Regaudie, fauxbourg de Sarlat, attaqué par Turenne. La Regaudie, où il y a une porte, eſt marqué ſur un plan de la ville de Sarlat, gravé avec la carte du diocèſe par le chanoine Jean Tarde en 1624. au num. 13. dans le nord-oueſt de la ville, au midi du couvent des cordeliers, qui en eſt ſéparé, & à la gauche de la riviere de Sarlat, qui traverſe la ville, nord & ſud, & ſe jette dans la Dordogne. Tarde donne la longitude de Sarlat de 17. degrés; & ſa latitude de 44. degrés 55. minutes.

15-28. Lendrevic, fauxbourg de Sarlat, où Salignac fut logé avec ſon régiment le 25. Novembre 1587 au nord-oueſt de la ville, & marqué dans le plan au numero 15.

15-29. La Boucarie, fauxbourg de Sarlat, où Charbonnieres fut logé avec ſon régiment le 15. Novembre 1587. au ſud-oueſt & au num. 14. du plan.

17-30. La Rue, fauxbourg de Sarlat, où Dangeau & Rieux furent logés avec leur régiment le 25. Novembre 1587. à l'oueſt & au num. 16. Dangeau, qui y fut mis avec Rieux, ſe trouva auſſi avec ce même Rieux à l'aſſaut du 5. Décembre, où les proteſtans furent repouſſés : ils remarquerent que Sarlat ne pouvoit pas être pris d'aſſaut de ce côté-là, & ils le dirent au vicomte de Turenne, & ſe plaignirent à lui d'avoir été mal ſecondés par les autres régimens : leurs deux ſeuls régimens donnerent, & ceux du pays, qui avoient conſeillé le ſiége, les laiſſerent tranquillement aller à l'aſſaut. Dangeau dont il eſt ici queſtion, doit être Jacques de Courcillon, ſeigneur de Dangeau, qui après la bataille d'Arques fut envoyé ambaſſadeur en Angleterre avec Agéſilaus du Pleſſis, ſeigneur de la Perrine & d'Ouſchamps, ſon beau-frere. Dangeau ſervit dans l'armée du roi de Navarre à la bataille de Coutras, & étoit à la tête de l'infanterie avec Valiros, Parabere, Salignac, Boeſſe, & autres principaux officiers qui ſervoient ce prince. Le duc d'Yorck, qui fut enſuite Jacques II. roi d'Angleterre, a remarqué dans ſes mémoires que le marquis Dangeau, volontaire dans l'armée du vicomte de Turenne, fut tué à l'aſſaut de la baſſe-ville de Bar-le-duc, qui fut priſe à la fin de l'an 1652. Dangeau eſt une paroiſſe du bas-Perche, dans le diocèſe de Chartres, à trois lieues au nord de Châteaudun : longitude 18. degrés 57. minutes 50. ſecondes; latitude 48. degrés 12. minutes 45. ſecondes.

17-10. Reminabourg, montagne très près de Sarlat, & qui domine fort dans la ville, ſur laquelle le vicomte de Turenne fit faire une forte barricade le 25. Novembre 1587. Cette montagne n'eſt point marquée dans le plan de Sarlat ni dans la carte du diocèſe.

18-16. Le jardin d'Iſaac, ſur la montagne de Breuil, où les proteſtans mi-

rent leurs gabions pour tirer contre la porte de la Rue, lieu le plus foible de la ville, le dimanche 29. Novembre. La porte & le fauxbourg de la Rue étant dans le ſud-oueſt de Sarlat, le jardin d'Iſaac & la montagne du Breuil, ſur laquelle ce jardin eſt ſitué, ne doivent pas être éloignés de cette porte; mais le plan de Sarlat n'apprend rien là-deſſus.

19-15. La Marguerite, tour ſur les murailles de Sarlat, battue par les proteſtans le mardi premier Décembre 1587. Elle n'eſt point marquée ſur le plan.

19-15. Brulade, une des défenſes de Sarlat, battue le premier Décembre, n'eſt point marquée ſur le plan.

19-16. Artigole, guérite à Sarlat, faite de gros madriers bien liés, où le canon des proteſtans ne faiſoit qu'un trou. Il y a ſur le plan de Sarlat & au num. 17. qui eſt tout au nord de cette ville, une tour de la guerite, qui doit être la guerite de l'Artigole.

Page 20. *ligne* 11. Boiſſiere, petite tour des murailles de Sarlat, dont le parapet fut emporté le 2. Décembre 1587. n'eſt point, ou eſt mal marqué ſur le plan de Sarlat.

Pag. 20. *lign.* 19. Valandres, tour des murailles de Sarlat, près de la Marguerite, contre laquelle le canon des proteſtans tiroit, difficile à reconnoître ſur le plan de Sarlat.

20-29. Rivaſſon, jardin au fauxbourg de la Rue à Sarlat, où les proteſtans mirent quatre canons le jeudi 3. Décembre, pour battre le pied de la muraille. Le fauxbourg de la Rue étant marqué ſur le plan de Sarlat, on peut aiſément ſe faire une idée de la poſition du jardin de Rivaſſon.

26-14. Du Fay tenant lieu de chancelier près du vicomte de Turenne, dreſſa le 5. Décembre 1587. un projet pour que Sarlat ſe ſoumît au vicomte de Turenne, & que les habitans de Sarlat rejetterent avec hauteur. Du Fay doit être Michel Hurault de l'Hôpital, ſeigneur de Beleſbat & du Fay, fils de Magdeleine de l'Hôpital, fille du chancelier. Henri IV. n'étant encore que roi de Navarre, le fit ſon chancelier de Navarre, & lui donna enſuite le gouvernement de Quillebœuf en Normandie; où il mourut en Juin 1592. Il fut enterré à Beleſbat, qui eſt une paroiſſe & un château du diocèſe & à l'oueſt de Sens, dans le doyenné & l'élection d'Eſtampes. Il y a une paroiſſe & château de Fay dans le doyenné de Milly, au diocèſe de Sens & dans l'élection de Nemours; & un autre château & paroiſſe de Fay dans la même élection de Nemours & le doyenné de Gatinois.

29-10. Aire aſſiégé par le roi de Navarre, que le maréchal de Matignon ne put ſecourir, vers le 6. Décembre 1587. ce qui empêcha Matignon de venir au ſecours de Sarlat. Je ne connois aucun autre hiſtorien que cette relation qui faſſe mention du ſiége de Sarlat.

29-30. Limeuil vint le 7. Décembre 1587. à Sarlat propoſer un nouvel accommodement avec Turenne, & dit que le vicomte avoit mis des obſtacles invincibles au ſecours que Authefort préparoit à Montignac. Limeuil ne réuſſit pas. Il s'appelloit Galion de la Tour, ſeigneur de Limeuil & de Languais, mort le 19. Novembre 1591. frere puîné de François de la Tour, grand-pere du vicomte de Turenne, qui aſſiégeoit Sarlat.

29-43. Le jeune Montgommeri interpreta les lettres que la Motte avoit fait écrire de Fenelon le premier Décembre en Anglois, par ſes deux neveux, de Gaulejac & de Fenelon, qu'il avoit eu auprès de lui lorſqu'il étoit ambaſſadeur en Angleterre, qui y avoient appris l'Anglois. Limeuil les montra le lundi 9. Décembre aux aſſiégés de Sarlat, afin de les engager à un accommodement. On l'appelloit Lorges, & il étoit troiſiéme fils du malheureux Gabriel de Montgommeri, dit le capitaine Lorges, décapité en Greve le lundi 28. Juin 1574. & dont la mémoire fut réhabilitée par l'édit de paix en 1576. & 1577. & d'Elizabeth de la Touſche, dame des Roches-Franchelion en Touraine. Il faiſoit des courſes dans le diocèſe de Chartres & aux environs de Bonneval, lorſque Braſſes & Saveuſe qui commandoient trois cents

lanciers ou cavaliers Picards, preſque tous gentilhommes, détacherent contre lui cinquante chevaux, commandés par Réclainville pour l'arrêter ; mais Lorges ayant été joint par le comte de Châtillon, ils attaquerent Broſſes & Saveuſe près de Bonneval le 8. Mai 1589. & les battirent : les deux freres, fort bleſſés, moururent de leurs bleſſures. De Thou, (98 - 640.) appelle Lorges François de Montgommeri : une généalogie manuſcrite l'appelle Giles, & dit qu'il fut tué en 1590. en une rencontre entre Dol en Bretagne & Portoſon, & qu'il mourut ſans enfans ; il avoit épouſé N...de Meſmes, fille du ſeigneur de Caſtelnau & de Meſmes, gouverneur de ſaint Jean d'Angeli. Il étoit petit - fils de Jacques de Montgommeri, que l'on dit être venu d'Ecoſſe en France, qui ſe diſtingua au ſiége de Meſieres en 1521. & qui acquit en 1543. le comté de Montgommeri. Les généalogiſtes ne ſont point d'accord ſur celui qui étoit pere de ce Jacques. Le jeune Montgommeri qui ſervit ſous le vicomte de Turenne au ſiége de Sarlat, avoit pour frere aîné Jacques de Montgommeri, comte de Montgommeri, au diocèſe de Liſieux, ſeigneur de Lorges dans le Blaiſois, & & des Roches-Franchelion en Touraine, baron de Gones & de ſaint Silvain, mort aux bains de Bourbon-Lanci le 28. Juin 1609. ſon corps fut porté à Lorges. Il étoit calviniſte, & commanda pour eux fort long - temps à Caſtres, on peut voir tout ce qu'il y a dans Faurin, Charbonneau, & dans l'hiſtoire de Languedoc de D. Vaiſſete. Il fut marié trois fois, & épouſa 1°. Peronnelle de Champagne la Suze, dont il eut Marie de Montgommeri, comteſſe de Montgommeri & de Lorges, qui épouſa Jacques, baron de Durfort : 2°. Aldonce de Bernui de Carmain : 3°. Claude de la Boiſſiere.

Pag. 30. *lign.* 6. Calviac, dont l'égliſe avoit été ſurpriſe par les troupes de Turenne, qui y avoit mis des poſtes pour empêcher le ſecours de Sarlat, ce qui n'effraya pas les habitans de cette ville à 7. dégrés eſt - ſud - eſt de Sarlat : longitude 19. dégrés ; latitude 45. dégrés 1. m. 35. ſecondes.

30-15. Le vicomte de Gourdon, Maligni, Yolet, firent entendre à la Mothe de tirer les ſix neveux qu'il avoit dans Sarlat du danger où ils étoient. La Mothe répondit qu'il falloit ſçavoir la volonté des aſſiégés. Le vicomte de Gourdon eſt le même qui joignit vers le 12. Octobre 1592. Leques Chambaud, Miſſillac, & autres royaliſtes, qui battirent devant Villemur le lundi 19. Octobre 1592. le duc de Joyeuſe, qui aſſiégeoit Villemur & qui ſe noya dans le Tarn.

30-16. La Mothe, auquel le vicomte de Gourdon, Maligni, & Yolet propoſerent vers le 11. Décembre 1587. d'entrer en compoſition pour Sarlat, afin d'éviter le danger que couroient les ſix neveux qu'il avoit dans Sarlat. Bertrand de Salignac, comte de ſaint Julien, ſeigneur de la Mothe Fenelon, qui avoit été ambaſſadeur en Angleterre, étoit ſeptiéme fils d'Helie de Salignac, ſeigneur de Fenelon, & de Catherine de Ségur, fille de Giron, ſeigneur de Téobon & d'Iſabeau de Meirac, dame de Cantenac en Medoc, qu'il avoit épouſé le 4. Juin 1510. chevalier du ſaint Eſprit le 31. Décembre 1579. mort en 1599. ſans avoir été marié. Odet de Salignac, ſeigneur de Gaulejac, qui épouſa l'héritiére de la Poncle, étoit le quatriéme fils d'Helie de Salignac, ſeigneur de Fenelon, & pere d'Armand de Salignac, ſeigneur de Gaulejac, qui avoit épouſé Judith de Beinac, & de Louis de Salignac, évêque de Sarlat, Louis de Salignac, ſeigneur de Fontpiton, autre frere de la Mothe-Fenelon, & ſixiéme fils d'Helie, ſeigneur de Fenelon, épouſa Marie de Joubert, & en eut Pierre de Salignac, ſeigneur de Fontpiton ; & autre Pierre, ſeigneur de Voullac. Armand de Salignac, ſeigneur de Fenelon, frere aîné des ſix freres, fut chevalier de l'ordre du roi Henri II. & marié avec Anne Hunaut, fille d'Oger, ſeigneur de Lanta au diocèſe de Toulouſe, & de Gabrielle de Montlaur, pere de Jean de Salignac, ſeigneur de Fenelon.

TABLE CHRONOLOGIQUE DU SIEGE DE SARLAT.

1587.

Les places entre l'Iſle & la Dordogne, venant de Coutras, priſes par le vic. de Turenne. Turenne ſe détermine à faire le ſiége de Sarlat, eſpérant qu'il ne fera aucune réſiſtance.

L'évêque de Sarlat & les habitans ſe préparent a ſoutenir le ſiége ; & la Mothe-Fenelon en eſt nommé gouverneur.

Sorzac pris par le vicomte de Turenne, qui ſe ſaiſit auſſi des châteaux de Neufvic & de Grignols, & ſe fit donner une ſomme par la ville de ſaint Aſtier, il prit auſſi les deux forts de Ver.

Tremolet rendu à Turenne, qui reſte quatre jours devant Belmond, pour donner le temps à ſon Artillerie d'arriver à Sarlat.

Turenne paſſe la Dordogne à Limeuil, & une partie de ſon armée à Bugo.

Il tient en baptême à Berbiguieres le fils de Brozoles.

Turenne aſſemble ſes principaux capitaines à ſaint Ciprien à deux lieues de Sarlat, le 19. Novembre, & on ſe détermine au ſiége de Sarlat.

La Serre pris dans ſa maiſon de la Serre près de Sarlat, par les habitans de cette ville, qui le firent décapiter vers le mois de Mars.

Le ſeigneur de Cluzeau, maiſon près de Sarlat, pris par les habitans de cette ville & décapité.

Rignac écrit de Montfort vers le 21. Novembre aux habitans de Sarlat, pour les engager à ſe rendre a Turenne.

Fenelon arrive à Sarlat à l'aube du jour du 24. Nov., pour défendre cette ville.

Le vicomte de Turenne ſe loge à Montfort, château à lui appartenant, le 25. Nov.

Il paroît ſur la montagne d'Argentoulau, d'où l'on voit en plein Sarlat, à dix heures du matin du 25. Novembre avec trois cents chevaux. Il fait attaquer le fauxbourg de la Regaudie, & met des troupes dans les fauxbourgs de Lendrevye, de la Boucarie, & de la Rue.

Les habitans de Sarlat mirent un canon dans un boulevard du fauxbourg de la Regaudie, & par lequel le vicomte de Turenne courut riſque d'être tué le ſam. 28. Nov.

Le dimanche 29. les proteſtans mettent du canon dans le jardin d'Iſaac, ſur la montagne du Brueil, pour tirer contre la porte de la Rue.

Le mardi premier Décembre, les proteſtans font tirer contre la Marguerite, tour ſur la muraille de Sarlat, la couverture de cette tour fut emportée. On étançonna le ſecond étage le 2. Décembre.

Les proteſtans tirent inutilement contre la guerite d'Artigole. Ils emportent le haut de la tour de la Rue & le parapet de la petite tour de Boiſſieres. Ils tirent contre la tour de Valandres.

Jeudi 3. Décembre. Les proteſtans font tirer quatre canons, placés à Rivaſſon, jardin du fauxbourg de la Rue, contre le pied de la muraille de Sarlat.

4. Décembre. La maiſon de la Boiſſiere démolie par les proteſtans.

Eſquerats voulant ſe jetter dans Sarlat, tombe dans un précipice la nuit du 4. au 5. Déc. & ſe tue. Le 5. à 2 heures du matin, les deux Fontpiſons entrent dans Sarlat.

Limeuil & Clerans entrent dans Sarlat, pour concilier les habitans avec le vicomte de Turenne, & ne peuvent y réuſſir.

Le vicomte de Turenne fait donner l'aſſaut à Sarlat le ſamedi 5. Déc. eſt repouſſé.

La guerite d'Artigole raſée juſques au ſol, le dimanche 6. Décembre, & le vicomte fait venir des troupes du côté d'Agen & du Limouſin

Les aſſiégés de Sarlat détruiſent la nuit 6. au 7. Décembre un logement fait par Turenne dans le foſſé de Sarlat.

Aire, pris par le roi de Navare vers le 7. Décembre, empêche le maréchal de Matignon de venir ſecourir Sarlat.

Hautefort, gouverneur du Limouſin, va à Brive & à Montignac le 6. Décembre, pour ſecourir Sarlat, qui reçoit un ſecours envoyé par l'évêque de Cahors.

7. Décembre. Tentative inutile de Limeuil pour concilier Sarlat avec le vicomte de Turenne. L'égliſe de Calviac ſurpriſe par Turenne, qui y met des troupes pour empêcher le ſecours de Sarlat.

Le ſiége de Sarlat levé par Turenne le mardi matin 15. Décembre, vingt-uniéme jour du ſiége.

Hautfort, Giverſac, Raſtignac, ſaint Sernin, Chaban, gendre de Fenelon ; Calveirac, &c. vont à Sarlat féliciter l'évêque, Fenelon & les autres qui avoient défendu cette ville, & retournent le ſoir à Montignac.

FIN.

PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DE FRANCE.

MEMOIRES du duc d'Angouleme ſous Henri IV. en 1589.

AVERTISSEMENT.

LES mémoires du duc d'Angouleme ſont devenus ſi rares qu'on a cru devoir les donner au public. Quoiqu'ils ne contiennent que l'hiſtoire de trois premiers mois du régne d'Henri IV. Août, Septembre, & Octobre 1589. on y trouve un ſi grand nombre de faits intereſſants, & qui ne ſont rapportés par nul autre auteur, qu'on ne peut que les lire avec plaiſir. Le duc y nomme beaucoup de nobleſſe, & des militaires oubliés par les autres hiſtoriens, & qu'on fera connoître dans un plus grand détail. Ces mémoires ont été écrits en 1647. & on le prouve aiſément, puiſque l'auteur en faiſant la deſcription du champ de bataille d'Arques le 8. Sept. 1589. dit qu'il y avoit cinquante huit ans qu'il n'avoit pas été en ce lieu là. Il paroît par le privilége du 16. Janvier 1666. que ce fut Jacques Bineau qui les donna au public. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eut pluſieurs amateurs de ces ſortes de recherches, & qu'ils imitaſſent Bineau. Perſonne n'ignore que Charles, fils naturel du roi Charles IX. & de Marie Touchet, dame de Belleville, nâquit au château

du Fayet (*a*) le 28. Avril 1573. qu'il fut nommé comte de Clermont & d'Auvergne le 3. Juin 1589. duc d'Angouleme en Janvier 1620. qu'il mourut à Paris dans ſon hôtel ſur les quatre heures du matin 1650. avec de grands ſentimens de religion, qu'il avoit épouſé en ſecondes noces le 25. Fév. 1644. Françoiſe de Nargonne, fille de Charles, baron de Mareuil, (*b*) & de Louiſe de la Riviere, laquelle mourut au château de Montmor (*c*) le 20. Août 1713. âgée de 92. ans, ayant ſurvecu à ſon mari 63. ans; de maniere qu'il ſe paſſa 140. ans entre la naiſſance du mari & la mort de la femme.

(*a*) Fayet eſt un château de Dauphiné, dans le diocèſe de Grenoble, & dans la vallée de Graiſivaudan à cinq lieues & demie au Nord-Eſt de Grenoble. Sa long. eſt 26. d. 39'. 56". & ſa lat. 45. d. 23. m. 16". en donnant à Grenoble 26. d. 14. m. de long. & 45. d. 10. m. 36". de lat. Ce qui étoit l'ancienne poſition qu'on donnoit à Grenoble, & qui a été rectifiée par la carte des triangles de M. Caſſini 23. d. 23. m. 40". 45. d. 11. m. 49".

(*b*) Mareuil eſt une paroiſſe de Champagne, dans le diocèſe de Reims, & dans l'élection d'Epernai de 82. feux.

(*c*) Monamor paroiſſe & château de Champagne de 145. feux, dans l'élection d'Epernai, & au diocèſe de Châlons, à 7. lieues & demie à l'Oueſt de cette ville: long. 21. d. 33. m. 33". lat. 48. d. 53'. m. 20".

Mémoires très particuliers pour ſervir à l'hiſtoire d'Henri III. roi de France & de Pologne, & d'Henri IV. roi de France & de Navarre, publiés par Jacques Bineau. A Paris, chés Claude Barbin, au palais ſur le ſecond perron de la ſainte Chapelle. M.DC.LXVII. Avec privilége du roi. In 12. pag. 135.

IL me ſeroit du tout impoſſible de commencer les premieres lignes de ce diſcours, ſi je n'y ajoutois plus de larmes que d'ancre, puiſque ſon ſujet principal dépend de cette malheureuſe journée, dans laquelle le meilleur roi du monde a perdu la vie par le parricide commis en ſa perſonne, par un moine, plutôt démon de l'enfer que créature de la terre; lequel au mépris de la mort qui lui étoit infaillible, la donnée à un ſouverain, au milieu de ſon armée, à la veille de punir la rebellion que ſes ſujets avoient injuſtement entrepriſe contre toutes ſortes de droits & de juſtice. Et parce que tous les hiſtoriens qui en ont écrits l'ont fait ſi diverſement que leurs plumes ont plutôt donné matiere aux eſprits plus curieux de douter de la forme de ce malheur, que de l'éclairciſſement pour en apprendre la vérité, j'en ferai le recit véritable avec le moins de parole qu'il me ſera poſſible. Enſuite de quoi, je pouſſerai cette rélation juſqu'à ce que le roi Henri IV. ſon ſucceſſeur, prit les fauxbourgs de Paris la veille de la Touſſaint 1589.

Digitized by Google

Après que le roi Henri III. ſe fut rendu maître de Pontoiſe, & reçu le ſecours que Sanci lui amena d'Allemagne, ſa majeſté vint prendre ſon logement à S. Cloud, où les ennemis firent quelques legeres défences dans le pont, d'où ils ſe retirerent à Paris. La perſonne du roi étoit logée dans la maiſon qu iappartenoit pour lors à Gondi, le roi de Navarre à Meudon, & toutes ſes troupes, deſquelles étoit compoſée l'avant-garde, aux villages de Vanvres, d'Ici, & de Vaugirard; le reſte de l'armée étoit logé dans tous les villages qui environnent S. Cloud, depuis Argenteuil juſques à Villepreux, & de Villepreux juſques à Vaugirard.

Le roi attendant l'effet des promeſſes que la crainte des uns & l'affection des autres lui avoient faites de lui ouvrir les portes de Paris du côté des fauxbourgs S. Germain, S. Jacques, & S. Marceau, paſſoit les journées à viſiter les quartiers de ſon armée; & par ſa préſence royale & affable preſence attiroit tellement tous les cœurs, que la plûpart de ceux même qui lui avoient toujours fait la guerre, s'étoient réſolu de quitter leur religion & leur parti; de ſorte que le roi de Navarre en eut quelque jalouſie; entre leſquels meſſieurs de Châtillon, de Clermont, d'Amboiſe, de Malagni, & le vidaſme de Chartres étoient; de cela je puis parler très-véritablement, leur ayant pluſieurs fois donné l'entrée ſecrette pour parler à ſa majeſté.

Le dernier jour de Juillet, les ennemis vinrent ſur le bord de la riviere, du côté du parc de Madrid, où ils dreſſerent une legere eſcarmouche; mais enfin en fort petit nombre où je me trouvai. Entre leſquels monſieur de Grandmont me reconnoiſſant, m'adreſſa ſa parole; & dans la familiarité que j'avois eue avec lui, me fit reſſouvenir de la peur qu'il avoit eut, lorſque monſieur le prince de Joinville fut arrêté à Blois dans ma chambre, ainſi que j'ai dit au diſcours qui regarde ce qui ſe paſſa aux états de Blois; ſurquoi lui repartant des galanteries ſur le ſujet de ſes bonnes fortunes de Paris, qui avoient plus de matiere de rire que de pleurer, il me dit: Mon maître Greſſon, vous ne ſerés pas demain ſi joyeux; ce qu'il me repeta deux fois, me demandant ſi je l'entendois bien; j'avois quantité de gentilshommes, qui depuis mon malheur m'en ont fait reſſouvenir. Ce dialogue fini, je revins à mon logis où pluſieurs ſeigneurs m'attendoient pour ſouper avec eux: car depuis que le roi ſe mit en campagne, il trouva bon que je quittaſſe ſa table le ſoir où j'avois cet honneur de manger; honneur qui étoit accordée aux enfans de France naturels des rois, lequel nous avons conſervé juſques au dernier régne du roi Louis XIII. d'heureuſe mémoire. 31. Juillet.

Comme j'étois à table au milieu de quarante perſonnes des plus qualifiées de l'armée, ſa majeſté deſcendant de ſon logis dans le mien, accompagnée de meſſieurs le maréchal de Biron, de l'Archant, & de Clermont, trouva mon maître d'hôtel, nommé Guimbagnette, auquel, l'appellant par ſon nom, il demanda ce que je faiſois; à quoi lui ayant ré-

pondu que j'étois à table ; Marches devant moi, lui dit le roi, & me mènes à la porte de la chambre, ſans que l'on me voye ; ce qu'ayant exécuté, ſa majeſté mit la tête dans la porte, où ayant vû la compagnie en laquelle j'étois, il ſe tourna vers le maréchal de Biron : Voyés, mon pere, lui dit-il, il ne mange pas mon bien lui tout ſeul ; & auſſitôt prit le chemin du jardin qui étoit fort beau, diſant au maître d'hôtel qu'il ne me dit pas qu'il y étoit qu'après que j'aurois ſoupé, & que je laiſſaſſe tout le monde pour le venir trouver ſeul ; ce qu'ayant obſervé, je rencontrai ſa majeſté ſe promenant avec ledit maréchal, auquel il parloit de l'ordre qu'il vouloit que l'armée tint pour entrer dans Paris.

Le roi me voyant & que je m'étois arrêté auprès des ſieurs de Clermont & d'Antragues & autres, m'appelle, & étant auprès de lui, adreſſa ſa parole au maréchal en ces mêmes mots : Mon pere, vous avés été le premier qui m'avés montré le metier de la guerre, je vous prie d'en faire autant pour mon neveu ; car j'en veux faire un pont entre mes ennemis & moi. Comme ces paroles ſont très obligeantes, il ſeroit bien malaiſé de s'en reſſouvenir ſans larmes & une extrême douleur.

Après que le maréchal eut témoigné au roi qu'il ſatisferoit à ſes commandemens, que je puis dire avoir été exécutés avec tant de ſoin, que durant ſa vie il ne s'eſt gueres paſſé de jours que ce grand capitaine n'ait voulu m'apprendre quelque choſe avantageuſe & utile à ce mêtier, comme la ſuite de ce diſcours fera voir, ſoit en pluſieurs rencontres où j'ai eu cet honneur d'être commandé de lui, ou par ſes entretiens ordinaires, leſquels étoient autant de leçons & maximes militaires.

Peu de tems après, le roi remonta en ſon logis, & donnant congé au maréchal, demeura ſeul dans ſa chambre, où il me commanda d'aller chercher Dupont, gentilhomme, Servant la Clavelle, neveu de Savourni, la Fontaine, & le Baillif qui étoit de la muſique, parce qu'il vouloit ſe divertir. En y allant, je trouvai ce monſtre de moine que la nature avoit fait de ſi mauvaiſe mine, que c'étoit un viſage de démon plutôt qu'une forme humaine, lequel s'adreſſant à moi me ſuplia de le faire parler au roi pour choſe importante, venant de la part du comte de Brienne & du préſident de Harlay : à quoi je répondis que le roi étoit retiré & qu'il ne pouvoit le voir ; il me ſuivit juſques dans la cour, en me diſant quelque choſe, comme en colere, que je n'entendis pas. Et achevant ma commiſſion, je menai avec moi la Clavelle & Dupont, leſquels furent ſuivis bientôt après de deux autres qui chanterent ; & jamais le roi ne fut de meilleur humeur, n'y ayant alors dans ſa chambre que monſieur le grand, autrement M. de Bellegarde, & le vicomte de Mirepoix, maître de la garderobe.

Comme le roi ſe mettoit dans le lit, un gentilhomme nommé Mignonville demanda à parler à ſa majeſté de la part du roi de Navarre, lequel à ce qu'elle nous dit rapportoit que ceux de Paris, & entre autres le che-

valier d'Aumale, étant ſorti juſques à notre garde avancée que commandoit monſieur de la Force, ſoutenu de monſieur de la Trimouille qui faiſoit la charge de colonel de la çavalerie legere du roi de Navarre, les pouſſa juſques dans les barrieres du fauxbourg, où il avoit pris trois habitans, qui diſoient que la peur s'étoit tellement rendue maîtreſſe de tous les cœurs des gens de guerre & des habitans qu'il y en avoit beaucoup qui s'étoient dérobés pour ſortir de Paris, & que toutes les rues étoient pleines de gémiſſemens & de larmes.

Après ce diſcours, le roi nous commanda de nous retirer; & monſieur de Bellegarde, comme premier gentilhomme de ſa chambre, ferma ſon rideau, & m'accompagna juſqu'à la porte de mon logis, où je trouvai que Chemerault, Richelieu, la Vergne, & Ranti jouoient à la prime, à quoi je me mis pour cinquiéme.

Ce jeu dura juſques à quatre heures du matin; & le ſoleil venant à paroître, je me mis au lit, où commençant à vouloir prendre mon repos, un de mes valets de pied ſurvint qui me donna la nouvelle de mon entiere perte, criant tout étonné, comme méritoit un tel malheur, que le roi étoit bleſſé. A ce cri, je me jette hors du lit; & prenant le chemin du logis du roi, je trouvai que tout le monde y couroit avec des cris qui perçoient le ciel de leurs voix, & la terre de leurs larmes, ſans paroles, ſinon interrompues de ſanglots & de ſoupirs. Au milieu de cette troupe confuſe, j'arrivai à la porte du logis de ſa majeſté, laquelle je trouvai fermée; tous les gardes en armes & les archers à la porte qui défendoient l'entrée à tous ceux qui n'étoient pas ſeigneurs de qualité. 2. Août.

En entrant, je trouvai dans la cour le ſpectacle horrible de ce démon, lequel avoit été jetté par les fenêtres, & tous les gardes du corps en armes le long de l'eſcalier qui fondoient en pleurs. Je laiſſe à juger à ceux qui ſçavent la perte que j'ai faite, & le naturel ſenſible que j'ai, enquel état je pouvois être dans cet étonnement général. Avec cette douleur particuliere & extrême, j'entrai dans la chambre du roi que je trouvai ſur ſon lit ſans être encore penſé, ſa chemiſe toute pleine de ſang, ayant reçu ſa bleſſure un peu plus bas que le nombril du côté droit. Auſſitôt qu'il m'apperçut, il me fit cet honneur de me prendre la main, me diſant; Mon fils, nom qu'il me donnoit lorſqu'il me parloit en particulier, ne vous fachés point, ces méchans m'ont voulu tuer, mais Dieu m'a preſervé de leur malice; ceci ne ſera rien.

Je ne pus repartir à ces paroles que par des larmes & des ſanglots; de ſorte que monſieur d'O & quelques autres me retirerent d'auprès de ſa majeſté, & me menant de vers une fenêtre, me firent connoître qu'il ne falloit pas que je continuaſſe ces marques veritables de mon déplaiſir, parce que affligeant ſa majeſté cela augmenteroit ſon mal.

Quelque temps après, & comme je fus un peu remis, plus par l'avis qu'on m'avoit donné que par mon inclination, je revins auprès de ſa

majeſté, que je trouvai entre les mains de Portail, ſon premier chirurgien; lequel ſondant ſa playe, comme il étoit fort experimenté, mais d'un eſprit prompt, ne put s'empêcher de dire en latin à un de ſes compagnons nommé Pigré & au medecin le Febvre, qu'il croyoit que le boyau étoit percé.

Le premier appareil mis, ils conſulterent ce qu'il falloit faire pour ſoulager ſa majeſté, leur reſolution fut qu'il lui falloit bailler un lavement. Et Portail, comme il étoit pareillement mon ſerviteur, me dit : Mon maître, ſongés à vous, car je ne vois pas que l'on puiſſe ſauver le roi. Cette parole me fut ſi ſenſible, que monſieur le grand & monſieur d'Eſpernon me demandant ce que Portail m'avoit dit, ma réponſe ne fut que des larmes.

Leur curioſité n'étant pas ſatisfaite, ils allerent à Portail; lequel ils preſſerent ſi fort, qu'il fut contraint de leur en dire autant qu'à moi. Néantmoins ſa majeſté, d'une voix & d'une parole fort ferme, contoit à tous les princes & ſeigneurs, qui étoient en ſa chambre, la façon avec laquelle ce malheureux l'avoit approché, juſqu'à-ce que Boulogne, ſon aumônier, commença la meſſe, lequel ſa majeſté demanda incontinent après qu'il ſe ſentit frappé, ayant bien plus de ſoin du ſalut de ſon ame que de la conſervation de ſa vie, comme ſont remarquer les paroles que ce prince, auſſi plein de pieté que d'éloquence qui lui étoit naturelle, profera lorſque Boulogne au ſaint ſacrifice de la meſſe tenoit le corps du fils de Dieu en ſes mains.

Mon Dieu, mon créateur & rédempteur, comme durant ma vie j'ai toujours crû que toutes mes bonnes fortunes venoient de vos ſeules volontés, que la poſſeſſion de mes royaumes ne m'étoit donnée que par l'ordre qu'il a plu à votre puiſſance éternelle d'y établir; maintenant que je me vois dans les dernieres heures de mon être, je demande à votre miſericorde divine, qu'il vous plaiſe avoir ſoin du ſalut de mon ame; & comme vous êtes le ſeul juge de nos penſées, le ſcrutateur de nos cœurs, vous ſçavés, mon ſeigneur & mon Dieu, que rien ne m'eſt ſi cher que la manutention de la vraie religion catholique, apoſtolique, & Romaine, de laquelle j'ai toujours fait profeſſion : ce qui me fait vous adreſſer encore cette parole & priere, afin que ſi je ſuis utile aux peuples, deſquels vous m'avés commis la charge, en prolongeant mes jours, vous m'aſſiſtiés de la grace de votre ſaint Eſprit, pour ne me ſeparer jamais de ce que je vous dois; ſinon diſpoſés en ainſi que votre divine bonté le trouvera plus à propos pour l'utilité générale de tout ce royaume & le ſalut particulier de mon ame; proteſtant que toutes mes volontés ſont reſignées ſans regret aux ineffables decrets de votre éternité.

Tous ceux qui étoient dans la chambre ouirent facilement cette priere, parce que ſa majeſté la prononça avec des paroles ſi articulées, que l'on jugea qu'elle n'avoit aucune douleur. Cela ne laiſſa pas de renouveller les

Digitized by Google

larmes de tous les auditeurs ; de quoi ſa majeſté s'apperçut ; car étant appuyée ſur moi : Je ſuis mari, dit-elle, d'avoir affligé mes ſerviteurs.

La meſſe dite, le roi commença à ſentir les effets de ſa bleſſure, & ayant mal au cœur, il jetta quelques eaux. Les médecins exécutant leur réſolution, lui firent prendre un lavement, qu'il ne rendit qu'à moitié ; le reſte s'étant étendu dans le ventre par la fente qui étoit faite à l'inteſtin ; ſurquoi les médecins jugerent qu'il ne pouvoit en échaper.

Incontinent après, le roi de Navarre, auquel le roi avoit envoyé un gentilhomme, nommé Vantajoux pour l'avertir de ſa bleſſure, arriva. Entrant dans la chambre, ſa majeſté lui tendit la main, & le roi de Navarre la baiſa ; enſuite il lui dit : Mon frere, vous voyés comme vos ennemis & les miens m'ont traité ; il faut que vous preniés garde qu'ils ne vous en faſſent autant. Ce ſont les mêmes mots dont le roi uſa au roi de Navarre, lequel ayant le naturel enclin à la compaſſion, ſe ſentant ſurpris, fut quelque temps à lui répondre que ſa bleſſure n'étant point dangereuſe, il falloit eſperer que bientôt il monteroit à cheval & chatiroit ceux qui étoient cauſe de cet attentat. J'étois au pied du lit tenant les pieds du roi, lequel reprenant la parole lui dit : Mon frere, je me ſens bien, c'eſt à vous à poſſéder le droit auquel j'ai travaillé pour vous conſerver ce que Dieu vous a donné ; c'eſt ce qui m'a mis en l'état où vous me voyés : je ne m'en repens point, car la juſtice, de laquelle j'ai toujours été le protecteur, veut que vous ſuccediés après moi à ce royaume, dans lequel vous aurés beaucoup de traverſes, ſi vous ne vous réſolvés à changer de religion ; je vous y exhorte, autant pour le ſalut de votre ame que pour l'avantage du bien que je vous ſouhaite.

Le roi de Navarre reçut ce diſcours, lequel ne fut qu'en particulier, avec un très grand reſpect & une marque d'extreme douleur, ſans dire que fort peu de paroles & fort baſſes, leſquelles tendoient à vouloir faire croire à ſa majeſté qu'il n'étoit pas ſi mal qu'il deût encore ſonger à une derniere fin. Mais au contraire, le roi élevant ſa voix en préſence de pluſieurs ſeigneurs & gens de qualité dans ſa chambre, qui en étoit toute pleine : Meſſieurs, leur dit-il, approchés-vous & écoutés mes dernieres intentions ſur les choſes que vous devés obſerver, quand il plaira à Dieu de me faire partir de ce monde : Vous ſçavés que je vous ai toujours dit que ce qui s'eſt paſſé n'a pas été la vengeance des actions particulieres que mes ſujets rebelles ont commiſes contre moi & mon état, qui contre mon naturel m'ont donné ſujet d'en venir aux extrémités, mais que la connoiſſance certaine que j'avois que leurs deſſeins n'alloient qu'à uſurper ma couronne contre toute ſorte de droit & au préjudice du vrai héritier, après avoir tenté toutes les voyes de douceur pour les en divertir, que leur ambition a paru ſi démeſurée, que tous les biens que je leur faiſois pour temperer leurs deſſeins, ſervoient plutôt à accroitre leur puiſſance qu'à diminuer leur mauvaiſe volonté ; après une longue patience, qu'ils

imputoient plus à nonchalance qu'au déſir véritable que j'ai toujours eu de les en retirer, je ne pouvois éviter ma ruine entiere & la ſubverſion générale de cet état, qu'en apportant autant de juſtice que j'avois de bonté, j'ai été contraint d'uſer de l'authorité ſouveraine qu'il avoit pleu à la divine providence de me donner ſur eux; mais comme leur rage ne s'eſt terminée qu'après l'aſſaſſinat qu'ils ont commis en ma perſonne, je vous prie, comme mes amis, & vous ordonne, comme votre roi, que vous reconnoiſſiés après ma mort, mon frere que voilà, que vous ayés la même affection & fidélité pour lui que vous avés toujours eue pour moi, & que pour ma ſatisfaction & votre propre devoir, vous lui en pretiés le ſerment en ma préſence; & vous mon frere, que Dieu vous y aſſiſte de ſa divine providence, mais auſſi vous priaisje, mon frere, que vous gouverniés cet état & tous ces peuples qui ſont ſujets à votre légitime héritage & ſucceſſion, de ſorte qu'ils vous ſoient obéiſſans par leurs propres volontés autant qu'ils y ſont obligés par la force de leur devoir.

Ces paroles achevées, auxquelles le roi de Navarre ne répondit que par des larmes & des marques d'un grandiſſime reſpect, toute la nobleſſe fondant auſſi en larmes avec des paroles entrecoupées de ſoupirs & de ſanglots, jurerent au roi de Navarre toute ſorte de fidélité, & dirent au roi qu'ils obéiroient ponctuellement à ſes commandemens; lequel tirant le roi de Navarre proche de lui, & me montrant à ſes pieds lui dit: Mon frere, je vous laiſſe ma couronne, & mon neveu, je vous prie d'en avoir ſoin & de l'aimer; vous ſçavés auſſi comme j'affectionne monſieur le grand, faites état de lui, je vous en prie, il vous ſervira fidellement; ce que le roi de Navarre accepta de bonne grace, promettant à ſa majeſté d'obſerver ſes commandemens.

Un moment après, le roi reprenant la parole, dit au roi de Navarre: Mon frere, allés viſiter tous les quartiers, votre préſence y eſt néceſſaire; & commandés à la Trimouille d'être ſur ſes gardes, car la nouvelle de ma bleſſure donnera de l'audace aux ennemis qui voudront entreprendre quelque choſe. Il commanda à Sancy d'aller au quartier des Suiſſes, & au maréchal d'Aumont à celui des Allemands, pour les obliger, en cas qu'il vint faute de lui, à demeurer fermes dans le parti & à ſuivre la fortune du roi ſon ſucceſſeur. Tous ces commandemens n'avoient rien d'un homme qui ſe voyoit mourir, & dans ces paroles ſouveraines & genereuſes, tout étoit ſemblable à ſon courage & à ſa qualité.

Cela ſe paſſa ſur les onze heures du matin, où ſe tournant vers la nobleſſe qui étoit demeurée dans ſa chambre, il les pria de ſe laiſſer en particulier; & de fait, il n'y demeura que meſſieurs d'Eſpernon, de Bellegarde, de Mirepoix, & moi qui lui tenant toujours les pieds, ſentois par une eſpece de contraction des orteils, que le corps tout entier patiſſoit; de quoi j'avertis les médecins & chirurgiens, leſquels y mettant la main jugerent la même choſe.

Sa majeſté néantmoins ne laiſſa pas de repoſer avec tranquilité une bonne heure, & à ſon reveil elle prit un bouillon, mais elle le jetta ; & depuis cette heure là, juſques à ſa fin, ſa chaleur naturelle ſe retira petit à petit, ſans qu'elle pût garder aucun aliment.

Sur la minuit, étant appuyée ſur moi, elle ſe reveilla comme en ſurſault, & m'appellant, me dit : Mon neveu, allés moi querir Boulogne. Monſieur le Grand lui demanda ſi elle ſentoit du mal ? Oui, dit-elle, & tel que le ſang me va ſuffoquer ; auſſitôt on apporta de la bougie, mais ſa majeſté avoit perdu la vue. Boulogne étant arrivé, elle ſe reconcilia, & incontinent après elle expira entre mes bras. Meſſieurs d'Eſpernon, d'O, de Larchant, de Clermont, de Richelieu, & de Chemerault, étoient dans la chambre, leſquels eurent ſoin de me faire prendre & porter ſur un matelas, où je demeurai juſqu'à-ce que le ſieur Cargat, mon gouverneur, avec mes gens, me vinrent enlever & mettre dans le lit ; car j'avois perdu tout ſentiment & toute connoiſſance.

Sur les dix heures du matin, à ce que l'on me dit, le roi de Navarre, maintenant ſucceſſeur & roi de France, arriva à S. Cloud ; & ne voulant pas prendre le logis du roi, comme le mien étoit le plus commode, les maréchaux des logis, le marquerent, de ſorte que je fus tranſporté dans le derriere de celui du feu roi.

L'étonnement avoit tellement ſaiſi les eſprits, que chacun ſe regardoit ſans ſe parler ; & les afflictions étoient ſi diverſes, que les uns minuttoient leur retraite pour éviter les rencontres malheureuſes, qu'ils prevoyoient devoir ſuivre un tel accident ; les autres, ſous prétexte de la religion, proteſtoient de ne pouvoir ſervir un roi huguenot ; & quelques autres ſongeoient à faire leur condition meilleure parmi le trouble de ce déſaſtre.

Mais ceux qui ſe ſouvenoient des derniers commandemens du feu roi, & du ſerment de fidélité qu'ils avoient fait pour ſon ſucceſſeur, attachés à leur devoir, & pouſſés de cette juſte paſſion de venger la mort de leur maître, ſans condition que celle du ſervice, témoignerent que dans la tempête de cet affreux accident, ils ne vouloient rechercher d'autre abri que la juſtice de leur roi & la glorieuſe protection de ſes armes ; & quoique je ſçache le détail de tout ce qui ſe paſſa pour lors, mon deſſein n'étant pas d'excuſer perſonne, je renvoye les plus curieux à voir ce que les hiſtoriens en ont écrit, encore que ſans en excepter aucun, je puiſſe dire que pas un n'a rencontré la vérité.

Le roi paſſa le reſte de la journée à recevoir tous ceux qui vinrent lui proteſter de leur fidélité ; il me fit cet honneur que de me venir voir, tenant monſieur de Bellegarde par la main, & me dit : Je n'entreprens pas de vous conſoler, la perte que vous avés faite eſt trop grande ; mais vous pouvés vous aſſurer que je me ſouviendrai des dernieres paroles que le feu roi m'a dit en votre faveur, & vous en ſentirés les effets. Il com-

manda à mon gouverneur qu'il ne me laiſſât pas ſeul, & que le lendemain il me fît lever, & me menât dans ſon logis; il dit devant moi la même choſe à monſieur de Bellegarde, & lui ordonna de demeurer auprès de moi, ſçachant l'amitié qu'il me portoit, & l'affection que j'avois pour lui. J'étois lors âgé de quinze à ſeize ans, nourri dans le cabinet de mon maître, & élevé avec tant de ſoin qu'il n'y a eû que la foibleſſe de mon eſprit qui m'ait empêché d'en profiter.

5. Août. Le lendemain, tous ceux qui avoient charge dans l'armée, & les principaux ſeigneurs catholiques, furent aſſemblés pour réſoudre les formes que l'on devoit tenir, afin de rendre l'obéiſſance au roi & aviſer aux ſuretés néceſſaires pour conſerver la religion catholique, apoſtolique, & Romaine. Les avis furent différens, & j'entrerois dans le détail des choſes deſquelles j'ai dit ne vouloir pas me mêler, ſi je rapportois ce qui s'y paſſa; il ſuffira de dire que la plus grande partie réſolut d'obéir au roi & ſuivre ſa fortune. Le maréchal de Biron fut élû pour porter la parole, & recevoir celle du roi ſur les choſes qui concernoient le gouvernement de l'état, & principalement la religion; de quoi les hiſtoriens ſont demeurés d'accord. Sa majeſté ayant plus accoûtumé de faire le ſoldat que le roi, trouvoit de la peine à jouer ce perſonnage; néantmoins, moi préſent, il dit à l'huiſſier de ſon cabinet, qu'il n'en permît plus l'entrée qu'à ceux qui par naiſſance avoient accoûtumé de trouver place dans celui du feu roi; & même il me ſouvient qu'un nommé Bonnieres, fort familier de ſon maître, reçut reprimande d'avoir conclu forcer l'huiſſier; le roi lui diſant qu'il y avoit différence entre le roi de Navarre & celui de France; & quoique ce Bonnieres ne fût que gentilhomme ſervant, ceux de la religion prétendue reformée en murmurerent.

Le roi m'appella le ſoir, & d'une bonté très particuliere, il me confirma les aſſûrances de ſa bienveillance, juſques à vouloir que j'euſſe une chambre dans ſon logis, & que j'y fuſſe entretenu comme du temps du feu roi. Il faut avouer que ma perte m'étoit ſi ſenſible, avec tant de différence de vivre, ſoit en la forme, ſoit en la matiere, que je ne m'y pûs réſoudre, en m'excuſant ſur ce qui me voulant rendre digne des faveurs que ſa majeſté me promettoit, je la ſuppliois de trouver bon que je fiſſe ma charge de colonel de cavalerie, & qu'il lui plût me donner des perſonnes capables de m'enſeigner mon métier, deſquelles la fidélité & capacité lui fuſſent connues.

Sa majeſté reçut avec ſatisfaction les marques que je lui donnois de mon affection à ſon ſervice; & néantmoins, elle eut peine à me le permettre, ſoit qu'elle me jugeât trop jeune pour ſoutenir la fatigue d'une charge qui conſiſte plûtôt en vigilance qu'en toute autre choſe; ſoit que monſieur de la Trimouille, la faiſant dans ſes troupes, elle eût quelque crainte de le déſobliger; mais cette appréhenſion fut bientôt éteinte; puiſque la Trimouille, avec quantité d'autres de la religion, abandonnerent la

peine du ſervice, pour aller chercher le repos dans leurs maiſons; de ſorte, que le roi me le permit : & dès le lendemain, j'allai prendre poſſeſſion de ma charge, & poſer mes gardes à la tête des fauxbourgs de Paris. Monſieur le maréchal de Biron me vint inſtaller, & tous les vieux ſeigneurs & ſerviteurs du feu roi mon bon maître, m'accompagnerent avec la jeuneſſe qui avoit accoûtumé de ne bouger d'auprès de moi.

Ce jour là, le combat de Marivault & de Marolles ſe fit : le premier étoit meilleur homme de cheval, mais l'autre ſe ſervoit d'une lance avec tant d'adreſſe qu'il étoit eſtimé le plus juſte gend'arme de ſon temps, n'y ayant bague qu'il ne crochetât, ni lance qu'il ne rompît où il vouloit. L'expérience en fit connoître la vérité aux dépens du pauvre Marivault, duquel le courage étoit égal à toutes les qualités qu'un gentilhomme d'honneur & de vertu peut poſſéder. Marolles ayant remarqué que Marivault avoit un caſque duquel la viſiere étoit fort ouverte, il dit à tous ceux de ſon parti, que ſi Marivault ne changeoit point de caſque, aſſûrement il le tueroit par la viſiere ; & ce qui en arriva, fit connoître que ſon courage & ſon adreſſe lui donnoient toutes ſortes d'avantages.

Ceux de la ligue voyant que le ſuccès de ce combat leur avoit été très-heureux, en prirent beaucoup d'audace, faiſant une ſortie ſur la garde avancée où je faiſois mon coup d'eſſai; & voulant aller aux ennemis, je fus retenu par deux gentilshommes, appellés Tourgnerolles & Mignonville, que le roi m'avoit donnés, avec commandement de n'entreprendre aucune choſe ſans leur conſeil, de ſorte que je me trouvai obligé malgré moi de le ſuivre.

La jeuneſſe où j'étois, ſans expérience, & l'envie de commencer à venger la mort de mon maître, me donnoit beaucoup d'impatience ; mais la prudente valeur de ces deux capitaines, qui n'avoient pas moins d'envie que moi d'en venir aux mains, retint ma promptitude, juſques à ce que les ennemis fuſſent plus avancés dans la plaine, afin que la longueur de leur retraite nous donnât plus de moyen de les défaire.

Quand ils furent à quelques deux cents pas de mon eſcadron, ils firent halte, & nous allâmes au petit pas à eux ; auſſitôt ils plierent, faiſant un demi caracol & tournans le dos. Mignonville ſe détacha avec trente chevaux, & je les ſuivis avec le reſte ; de ſorte que ſerrant les ennemis de fort près, ils n'eurent recours qu'aux éperons pour leur ſalut, deſquels ils ne purent ſe ſervir ſi utilement que ſept ne fuſſent tués ſur la place & deux priſonniers ; entre leſquels étoit un couſin du ſieur de Tremont.

Le chevalier d'Aumale fit mine de vouloir faire ferme à quelque deux cents pas du fauxbourg ſaint Germain, du côté où ſont maintenant les Carmes déchauſſés ; mais Mignonville pourſuivant la victoire avec chaleur, le chevalier ſe retira deſſous les remparts dudit fauxbourg, à la faveur de ſon infanterie ; d'où ils nous ſaluerent de quantité de canonades, avec des injures tant contre le roi mort, que contre le vivant. Leurs

marques de guerre, au lieu de deuil, étoient du vert. Les dames de Montpenſier, & autres de leur parti, étoient ſur les boulevarts nouveaux faits avec des écharpes vertes.

Incontinent après, le roi vint viſiter notre garde, & lui ayant préſenté les deux priſonniers, ſa majeſté voulut ſçavoir d'eux en quel état étoient les ennemis, & de quelle fureur ce peuple étoit animé, ſçachant cet horrible attentat contre la perſonne du feu roi. Celui qui étoit le plus innocent, répondit bruſquement que ce n'étoit dans les rues que danſes, tables dreſſées, & paroles outrageuſes, en confuſion du plus petit juſques au plus grand, avec des voix d'allegreſſe pouſſées au ciel, par leſquelles ils donnoient des marques de leur injuſte réjouiſſance.

Je ſuppliai ſa majeſté de me permettre de le renvoyer à Tremont, qui étoit mon ami, ce qu'elle m'accorda, & l'autre paya rançon à celui qui l'avoit pris. Elle me fit commandement d'envoyer trente chevaux en ordre d'eſcarmouche, c'eſt-à-dire, épars, les faiſant ſoutenir pour attirer les ennemis à ſortir; ce qu'ils ne firent pourtant pas, ſe contentant de nous tirer des canonades de deſſus les remparts, & nous dire des injures.

Le roi reçut du déplaiſir de la mort de Marivault, duquel le jeune frere, nommé Trini, étant de la réligion prétendue reformée, avoit ſuivi le roi, qui voyant que la nuit approchoit, reprit le chemin de ſaint Cloud; où le lendemain de Montpenſier, prince du ſang, rempli de courage & de probité, arriva, & mettant le genouil en terre, proteſta au roi ſon obéiſſance & fidélité. Sa majeſté le relevant, fut très ſatisfaite de ſa franchiſe, & l'embraſſant par deux fois, lui dit qu'elle le recevoit comme ſon parent & ſon ami, & qu'elle lui ſçavoit très bon gré de ce qu'il l'étoit venu trouver, encore que quelques-uns l'en euſſent voulu détourner; qu'en ſa querelle, outre que c'étoit celle de Dieu, il y alloit de l'intérêt de toute la maiſon, d'où dépendoit la conſervation de ſon nom, & celle de ſa fortune.

Voilà où ſe finirent les ſoumiſſions que chacun rendit au roi; lequel le lendemain au matin aſſembla tous les princes & officiers de la couronne, ſeigneurs & principaux gentilshommes qui étoient auprès de lui, pour leur déclarer ſes intentions ſur l'ordre qu'il vouloit établir pour le gouvernement de l'état.

Tous ceux qui ont parlé de ce grand roi, demeurent d'accord que ſon courage étoit ſans pareil, ſon eſprit plein de vivacité, & ſa parole d'une éloquence plus martiale & naturelle qu'acquiſe: néantmoins, comme il avoit le ſens très-excellent, quoique ſes diſcours fuſſent plus laconiques qu'étendus, il comprenoit en peu de mots ſa conception; en voici une marque pour le plus important ſujet qui ſe ſoit rencontré dans l'eſpace de ſon régne.

Meſſieurs, dit-il, vous avés la mémoire trop récente des dernieres volontés de mon ſeigneur & frere, pour vous en faire reſſouvenir, auſſi

crois-je qu'il n'y en a pas un dans cette compagnie qui veuille aller au contraire, puiſque ſes commandemens ſont tellement attachés à le légitime ſucceſſion que je poſſéde, que ce ſeroit aller contre les intentions de Dieu tout-puiſſant, & votre devoir, ſi aucun y vouloit contrevenir; mais comme l'expérience m'a appris que le plus puiſſant prétexte que les ennemis du feu roi & les miens ont pris pour couvrir leur rebellion, a été celui de la réligion de laquelle je fais profeſſion; pour éclaircir ceux qui pourroient avoir quelque ſcrupule, & ſe retirer du ſervice, & de l'obéiſſance qui m'eſt dûe prenant ce ſujet, j'ai bien voulu vous déclarer mes intentions, auxquelles je veux m'engager en parole de roi de ne contrevenir jamais.

Vous ſçavés comme avec le laict j'ai ſuccé la doctrine d'une religion dans laquelle j'ai été nourri & élevé, que j'ai couru toutes les fortunes imaginables pour m'y maintenir, croyant qu'en conſcience je n'en pouvois avoir d'autres: mais comme dès l'enfance, j'y ait été inſtruit; maintenant que je ſuis dans un âge plus avancé, & par conſéquent plus ſuſceptible de raiſon, me faiſant connoître que j'ai plus d'erreur que de vérité, comme je n'ai rien de plus cher que mon ſalut, j'en recevrai les enſeignemens avec plus de facilité, que j'y ai conſervé de conſtance.

C'eſt le dernier conſeil que le feu roi m'a donné, que je ſuis réſolu de ſuivre; ce ſont les derniers commandemens qu'il vous a faits, auxquels votre devoir & vos conſciences vous obligent d'obéir. Il me ſemble qu'il y auroit plus d'apparence que vous receuſſiés la loi de moi que de me la vouloir donner; & néantmoins, toutes mes intentions ſe ſont moderées; de ſorte que je ne demande de vous que ce que je vous veux accorder. Si votre devoir, votre honneur, & ma perſonne vous ſont en ſi foible conſidération, ſouvenés-vous de ce que vous avés promis & de ce que vous devés pour venger la mort de ce roi qui vous a été ſi bon maître, qui vous a ſi libéralement fait part de ſes biens, qui vous a tant aimés, & pour lequel vos larmes ne ſont pas encore ſéches.

Je paſſe plus outre: Pourriés-vous croire que ceux qui n'ont pas épargné le ſang de votre maître, puiſſent pardonner à ſes ſerviteurs? La cauſe de leur rebellion vous eſt trop connue, pour n'avoir pas horreur de leur infidélité; leurs avantages ſont vos ruines, deſquelles vous ne pouvés vous exempter que dans l'obéiſſance que Dieu vous a ordonné de me rendre: portés y donc tous vos courages ſous ma conduite, & y employés la vigueur de vos armes.

La plûpart touchés de ces paroles, renouvellerent le ſerment de ne quitter point le roi, entre leſquels étoient meſſieurs les princes de Conty, de Montpenſier, de Longueville, les maréchaux de Biron & d'Aumont, les ſieurs d'O, capitaine des gardes, de Sancy, lequel a toujours ſervi dignement de ſon eſprit, de ſon crédit, & de ſon courage, Chemerault,

& Richelieu, monſieur de Bellegarde, & pluſieurs autres, &]moi à qui le roi confirma le même rang que j'avois eû du temps du feu roi.

Pour ceux qui s'en allerent, j'en laiſſe les controlle entre les plumes des hiſtoriens ; me contentant de dire qu'il y en eut autant ou plus de ceux de la religion prétendue reformée que de catholiques.

4. Août. Le conſeil ſe tint à Poiſſi le quatriéme jour d'Août, d'où quelques-uns reprirent le chemin de leurs maiſons ; & le roi alla coucher le cinquiéme à Beaumont, d'où meſſieurs de Longueville & d'Aumont ſe ſéparerent avec chacun une armée.

Celle de Longueville, dans laquelle monſieur de la Noüe avoit la lieutenance générale, Quitry, meſtre de camp de la cavalerie legere, quelques Suiſſes, des Griſons, peu d'infanterie Françoiſe, & la nobleſſe du pays, entre leſquels étoient meſſieurs d'Humieres, de la Boiſſiere, Brunel ſon frere, Armantieres, de Chaulnes, le vicomte d'Auchi, la Vergne, de Palaiſeau, & autres qui étoient de moindre condition.

Le maréchal d'Aumont preſſa le roi de lui accorder les gouvernemens de la Bourgogne & de la Champagne, diſant que le feu roi les lui avoit promis ; je crois qu'il étoit vrai pour la Bourgogne. Son armée fut compoſée de nobleſſe de Champagne, à laquelle le ſieur Diuteville commandoit, lequel a toujours conſtamment & avec fidélité ſervi les rois, treize enſeignes de Suiſſes, & deux régimens François, deux compagnies de cavalerie legere, & trois d'arquebuſiers à cheval qu'on nommoit dragons.

En celle du roi, il y avoit douze cents bons chevaux, huit compagnies d'arquebuſiers à cheval, ſix mille hommes de pied François, fort peu de mouſquetaires, & moins de piquiers, ſinon au régiment des gardes, compoſé de douze compagnies, dont il y en avoit une de vacante par la mort de Marivault, laquelle ſa majeſté donna à Tilladet, le régiment de Galaty, celui de Soleure, quatre compagnies de Neufchâtel, deux de Lanſquenets, & une de Reiſtres, commandée par Haraucourt, quatre canons de batterie, deux couleuvrines, & deux piéces bâtardes. Voilà à quoi une armée de plus de quarante mille hommes étoit réduite par la perte d'un ſeul.

Avant que de partir de Poiſſy, le roi mit ordre à Meulan, y laiſſant monſieur de Bellengreville avec ſon régiment & ordre de le fortifier, lui baillant du Cerceau pour ingénieur, qui étoit meilleur architecte pour la paix & pour des maiſons, que pour la guerre & pour des places. Miraumont l'aîné fut mis à Ponthoiſe, & un vieux gentilhomme Italien, nommé Petro-Paulo Jouſſin à Eſtampes ; à Pluviers, Miraumont le jeune avec la compagnie de Carlos de Birague, monſieur de Dunes, frere de monſieur d'Antragues, s'y retira, & y commanda comme lieutenant du roi au gouvernement d'Orleans ; monſieur d'Antragues étoit à Boisgency, du Fort à Gergeau, ville avec un pont ſur la riviere de Loire,

laquelle fut donnée pour ſûreté lorſque le roi vint trouver le feu roi, & de laquelle il ſe rendit maître en venant de Tours; le Houllier, jeune frere de Montcaſſins, y fut tué d'une arquebuſade par la tête, il commandoit le régiment de Picardie; ſa perte toucha le roi, car il étoit très accompli gentilhomme de corps & d'eſprit; Tancre, lieutenant de monſieur de Montigni, fut mis dès-lors à Gien; ledit Montigni à Blois, & le baron d'Eſtrunel à Nogent.

Le roi partant de Beaumont, s'aſſura de Creil, & vint coucher à Clermont qui ouvrit ſes portes.

Tous les anciens ſerviteurs du feu roi m'accompagnerent pour mener ſon corps, & le mettre en dépôt dans l'abbaye de ſainte Corneille à Compeigne. Ce ſeroit renouveller mes larmes, & la mémoire de tous mes malheurs, que de rapporter les particularités de ce qui s'y paſſa. Quoi qu'il en ſoit, la néceſſité & l'ordre que j'avois de n'y ſéjourner que vingt-quatre heures, furent cauſe que ſans cérémonie le plus grand roi du monde fut mis ſous une chapelle ardente, où ſouvent il n'y avoit pour toute lumiere qu'une lampe.

Cependant, le roi laiſſant toute l'armée à Clermont, s'en alla avec fort peu de ſuite à Marlou, pour y viſiter madame de Montmorenci, laquelle étoit venue en France, par ordre du feu roi, pour conclure le mariage de mademoiſelle de Montmorenci avec moi. Sa majeſté me fit cet honneur de m'envoyer un de ſes gardes avec une lettre de ſa main, par laquelle elle me commandoit de la venir trouver à Marlou, & ne mener avec moi que le comte de Bouſſy & Rodes, ſeigneurs, leſquels depuis que j'étois ſorti du collége ne m'avoient point quitté.

Comme je fus à la porte du château, je trouvai monſieur de Roquelaure, auquel le roi avoit commandé de me mener en ſa chambre, voulant me préſenter à madame de Montmorency, de laquelle je fus reçu avec cette agréable douceur qui étoit née avec elle.

Sa majeſté lui dit que j'avois perdu un bon maître, mais qu'elle ſe pouvoit aſſurer qu'il n'oublieroit jamais ce que le feu roi lui avoit dit en ma conſidération, & qu'il ſouhaitoit que le mariage, que le feu roi avoit déſiré pour moi, s'effectuât, qu'il la prioit d'en écrire à monſieur de Montmorenci, & qu'il m'avoit confirmé toutes les charges, honneurs, & biens que le feu roi m'avoit donnés; ce que ladite dame exécuta de tous points, comme elle vouloit me le faire voir le lendemain que le roi me laiſſa auprès d'elle, avec ordre de le venir joindre à Meru, où il alla loger au partir de Clermont.

J'avois avec moi un très-habile homme, que le feu roi m'avoit donné pour mon ſécretaire, & avoit ſoin de mes affaires, lequel ayant eu la même charge chez monſieur de Montmorenci, étoit ſerviteur très-particulier de ladite Dame; il jugea à propos de ſonder ſi ma perte ne lui avoit point fait changer de volonté. Elle lui fit paroître qu'elle auroit

pour agréable que je lui en parlaſſe, & m'aſſura que ſa réponſe me contenteroit. Cela me donna la hardieſſe de rechercher l'occaſion de lui faire ma petite harangue, qu'elle accepta avec ſa grande preuve d'amitié & aſſurance de ſatisfaction, que dès lors je me perſuadai que ma recherche ſeroit fort heureuſe.

Quelques-uns vouloient perſuader au roi de prendre le chemin de Tours & de borner ſes légitimes eſpérances à la riviere de Loire, où l'aſſiſtance de ceux de la réligion prétendue reformée lui donnoit quelque aſſurance d'être ſecouru, & de cela ceux de la religion étoient les principaux conſeillers. Au contraire, ceux de Normandie promettoient que par ſa préſence toute leur province, & principalement la ville de Rouen, lui ouvriroit les portes. Les catholiques furent de même avis : mais une forte conſidération obligea le roi à prendre le parti du ſecours qu'il attendoit de la reine d'Angleterre, tant d'hommes que d'argent, à quoi l'aſſurance qu'il avoit de la fidélité du commandeur de Chatte étoit très-certaine. Sa majeſté ſe réſolut à prendre ce parti, pour voir ſi les paroles des Normands ſeroient auſſi véritables comme elles lui euſſent été avantageuſes. De Meru il prit ſon chemin à Gournay qui lui ouvrit les portes, où Rubempré, avec ſept compagnies de ſon régiment, fut laiſſé pour gouverneur. De là il revint à Giſors, qui en fit de même, y ayant laiſſé Hallot de Montmorenci pour gouverneur ; d'où il arriva qu'Allegre ſe voyant fruſtré de l'attente qu'il avoit d'en poſſéder le gouvernement, pouſſé d'une rage méchante & inhumaine, aſſaſſina ledit Hallot de Montmorenci, proditoirement, comme ſa condamnation a fait voir.

21. Août.

Le lendemain vingt-deuxiéme d'Août 1589. le roi fut loger au pont S. Pierre, où il ſéjourna le jour d'après : & le vingt-quatriéme, mettant toute l'armée en bataille, il la fit marcher toujours en ordre juſqu'à Darnetal, où il logea. Ce bourg eſt grand, compoſé de cent feux, à un quart de lieue des fauxbourgs de Rouen, où monſieur de Chatillon logea, lui aux Chatreux, & la plûpart de l'infanterie tout au tour, à laquelle il commandoit par l'abſence de monſieur d'Eſpernon. Ceux du fort de ſainte Catherine, lequel eſt conſtruit ſur une montagne fort proche des fauxbourgs de Rouen, tirerent quantité de canonade avec peu d'effet.

22. Août.

24. Août.

Le parc de l'artillerie fut planté à la montagne, entre les fauxbourgs & Darnetal, où ſelon l'ordinaire les Suiſſes y firent la garde. Je fus commandé avec deux compagnies de cavalerie, à ſçavoir celle du roi & celle de Lorge-Montmorenci, & deux compagnies d'arquebuſiers à cheval, de faire garde ſur la montagne qui s'appelle le Mont-aux-malades, où après avoir été plus d'une heure ſans que les ennemis paruſſent ; il ſortit environ trente chevaux épars, leſquels après avoir tiré quelques coups de piſtolet, & nous ayant reconnus, s'en retournerent à la ville.

Incontinent après, parurent & ſortirent de la ville quatre gros de cavalerie, ſçavoir trois de lances & un d'arquebuſiers à cheval, avec des caſaque

casaques jaunes; de quoi je donnai avis à monsieur le maréchal de Biron, qui aussitôt monta à cheval, & vint à ma garde, assisté d'un escadron de cent ou six-vingt maîtres. Il trouva que nous étions à l'escarmouche, & si près les uns des autres, que nous disputions une selle de cheval du jeune Rumeny qui avoit été tué.

Monsieur le maréchal m'ayant joint, me commanda d'ordonner à l'Orge de charger le premier escadron, & moi de le suivre, & qu'il me soutiendroit : à quoi ayant obéi, les ennemis après une legere resistance, se mirent en fuite, avec tel désordre, que la plûpart, ne pouvant gagner les portes, se jetterent dans les fossés, avec perte de plus de trente morts, & quarante prisonniers. De Lignoux, signalé par ses courses du temps des guerres de la religion, plus soldat de grand chemin que lors il n'étoit d'armée, fut blessé au talon, dont il mourut à Dieppe.

Pendant ce combat, le roi qui étoit allé reconnoître le fort de sainte Catherine, jugeoit de notre action & du bonheur de ces seigneurs & de leurs armes; & lorsqu'il fut de retour en son quartier, il témoigna la satisfaction qu'il en avoit.

Le lendemain, le duc d'Aumale, qui étoit à cette premiere déroute, voulut essayer d'en avoir la raison, & passant à travers le fort de sainte Catherine avec ce qui lui restoit, qui pouvoit être trois cent chevaux, il vint attaquer mon quartier, où donnant jusques à l'entrée, Persegny, frere du sieur de Guitry, maréchal de camp, y fut tué avec un gentilhomme son parent & trois chevaux legers. Mais la fin ne fut pas de même, car nous le menâmes battant jusques dans ledit fort, avec vingt-deux tués & quatorze prisonniers; parmi lesquels il y avoit un cornette, & un parent de monsieur de Brissac qui y étoit avec le duc d'Aumale; le reste du jour se passa en escarmouches; le roi y arriva sur le soir avec des volontaires, mais les ennemis ne parurent plus, & le reste du temps, que l'armée fut devant Rouen, se passa en legeres escarmouches. 23. Août.

Durant ce jour, quelque noblesse de Normandie, entre lesquels étoient Havot & Alligre, qui étoient grands amis, avec deux cents chevaux, allerent à la guerre vers Neufchâtel, ville qui tenoit pour la ligue, auprès de laquelle un gentilhomme, nommé Catillon, avoit assemblé cent chevaux & quinze cents hommes de pied, lesquels, comme il arrive souvent à une populace peu aguerrie, à la vûe des nôtres prirent la fuite, & Catillon se sauva; mais il demeura de ses gens sur la place plus de quatre cents, trois cents prisonniers, & le reste noyé ou dévalisé.

Le duc de Mayenne ne perdoit pas le temps, car mettant toutes prieres en œuvres pour relever cet édifice qu'il avoit vû prêt de tomber, renforçoit son armée de Suisses, de Lansquenets, & de Lorrains conduits par le marquis du Pont, fils aîné du duc de Lorraine, d'un secours des Pays-Bas, des troupes de Cambresis, & de celle que le duc d'Aumale avoit mises sur pied dans la Picardie; de sorte que son armée étoit au nombre

de ſept à huit mille chevaux & plus de trente mille hommes de pied : & ſans s'amuſer à prendre Eſtampes, & les autres places qui pouvoient incommoder Paris, il réſolut de venir attaquer le chef, duquel à ſon avis ayant eu la victoire, il jugeoit avec raiſon que les membres demeureroient ſans réſiſtance.

Le roi bien averti de ce deſſein, ſe réſolut d'aller lui-même à Dieppe pour le viſiter & reconnoître les chemins par où il devoit paſſer ; puis y étant, choiſir un poſte avantageux, lequel par ſon aſſiete pût remédier à la foibleſſe de ſon armée. Il prit cinq cents chevaux, & en deux traictes, dont la premiere fut à Bacqueville, il arriva à Dieppe, où le commandeur de Chatte avec témoignage de fidélité, & tout le peuple d'une acclamation générale, reçurent ſa majeſté, qui y ſéjourna deux jours à conſiderer ſes aſſietes & celles d'Arques, dont je ferai la deſcription ci-après.

Retournant à ſon armée, il y trouva une maniere de diviſion, engendrée de ce que monſieur de Montpenſier, prince du ſang, vouloit en l'abſence du roi avoir le premier commandement ; à quoi le maréchal de Biron ne vouloit conſentir, diſant qu'il étoit maréchal de France, & par conſéquent lieutenant-général des camps & armées du roi, joint qu'il en avoit toujours fait la charge. Sa majeſté avertie de cette diviſion, alla deſcendre chés le duc de Montpenſier, où ſe ſervant de l'entremiſe du préſident de Jambeville, perſonnage de grand eſprit & plein d'affection, il appaiſa le duc, & le porta à conſentir que le maréchal fît ſa charge, & que lui commandât l'avant-garde.

Enſuite, le roi voulut tenir conſeil chés le duc, où il fut réſolu, après pluſieurs différentes opinions, que l'armée délogeroit le deuxiéme jour de Septembre, ce qui fut fait ; & ſa majeſté demeura à la retraite pour voir ce que ſes ennemis voudroient entreprendre, leſquels ne ſe firent voir ni entendre que par des canonades ſans effet.

Ledit jour deuxiéme Septembre, l'armée logea à Cailly, le lendemain à Gercy le grand, le quatriéme à Anvermeſny, où elle demeura un jour ; & là ſa majeſté prit réſolution d'attaquer Eu, où commandoit le ſieur de Launay avec ſoixante ſoldats. Du commencement il fit mine de vouloir tenir, même brûla quelques maiſons du fauxbourg, tira quelques coups de fauconneau, de l'un deſquels le cheval de monſieur de l'Epinay, qui commandoit la cornette blanche, fut tué ; mais le ſixiéme jour, ſçachant que le roi y étoit en perſonne, il ſe rendit à compoſition de vie & bagues ſauves, & les habitans à la clémence de ſa majeſté.

Le ſieur de Mont-ſaint-Arpôt fut établi gouverneur pour ſa majeſté dans cette place où le roi n'entra pas, mais il alla loger au Treſport, qui eſt ſur la mer, diſtant dudit lieu d'une demi-lieue, où ſix habitans de la ville rendue, ſe vinrent jetter à ſes pieds pour implorer ſa miſericorde, avec proteſtation qu'à l'avenir ils ſeroient fidéles. La grace leur fut accordée, moyennant vingt-mille livres & des bleds pour le pain de munition ; ce qui fut exécuté, ſans que les habitans reçuſſent aucun trouble.

L'armée y ſéjourna tout le ſeptiéme, & le huitiéme elle vint loger à Arques & autres villages voiſins ; & parce que j'ai dit que j'en décrirois l'aſſiette, encore qu'il y ait cinquante-huit ans que je n'y ait été ; néantmoins, ſi ma mémoire ne me trompe, il eſt compoſé d'un gros château fait en tuile, aſſis ſur une montagne, & garni de quantité de tours, & ſans autres fortifications que d'une groſſe maſſe de terre qui couvre la porte, laquelle regarde la vallée qui va à Dieppe.

Le dedans eſt ſpatieux, plus long que large, & dans la deuxiéme partie du terrain, il y a un donjon, qui ſert de logement pour le gouverneur ; du côté entre le levant & le midi eſt l'avenue, & il y a un foſſé ; des autres côtés, c'eſt un gros village qui n'eſt fermé que de barrieres, ſitué dans les vallées, qui ſont trois avenues, l'une qui va à Dieppe du côté du midi, l'autre regarde le Septentrion, dans laquelle on ne peut arriver que par une chauſſée, & faut paſſer une riviere qui va à Dieppe où elle entre dans la mer ; il y a un autre ruiſſeau qui vient de Martin-Egliſe, lequel ſe rend dans celle-ci, deſcendant à Bouteille, avant que d'arriver à Dieppe du côté d'entre le couchant & le levant.

Cette avenue eſt de mauvais abord, ſerrée entre deux montagnes, & la vallée n'a pas plus de trois ou quatre cents pas de large ; les côteaux d'un côté ſont garnis de bois qu'on appelle la forêt d'Arques ; de l'autre, ce ſont des ravines & des terres pierreuſes, où les chevaux ne ſçauroient aller qu'avec grande difficulté ; cette aſſiette étant d'elle même de difficile accès, fut aidée de l'artifice que la pratique & les régles de la fortification y purent ajouter.

Du village de Martin-Egliſe pour venir à Arques, il y a un marais large de plus de cent pas ; & un petit ruiſſeau, duquel j'ai parlé, qui n'eſt point guayable, mais de trois toiſes de profondeur ; depuis le ruiſſeau juſques à la colline, il y a un grand chemin, & un eſpace où peuvent marcher cinquante chevaux de front ; le ſommet de la montagne eſt garni de treilles fort épaiſſes, où la cavalerie ni l'infanterie ne pouvoient paſſer ſans ſe mettre en déſordre ; ce chemin dure juſques à une chapelle avec deux maiſons, que les habitans du pays appellent la Maladerie, laquelle ſépare le terrain depuis le bois juſques au ruiſſeau, & depuis Martin-Egliſe juſques à Arques ; ce qui donna ſujet au roi, avec l'avis du maréchal de Biron, de tirer une ligne depuis ladite chapelle juſques au bois, avec un parapet, & même l'on y fit une plate-forme pour y loger des piéces de canon.

Le foſſé étoit ſi petit & ſi peu enfoncé, qu'il n'avoit pas plus de dix à douze pieds de gueule, ni plus de huit de profondeur, flanqué de la ſeule chapelle, le reſte de la courtine étant tout droit. Depuis ladite chapelle juſques à la riviére, qui s'appelle Bethune, c'étoit un pays uni, & d'eſpace de quelques deux cents pas au plus de large. A ce premier

retranchement, fut logé le régiment entier de Brigneux ; dans la chapelle & dans la ligne furent mis ce que le roi avoit de Lanſquenets.

Entre ladite chapelle & Argues, il y a une plaine qui a de long cinq à ſix cents pas au plus, ſéparée par un grand chemin, bordé de deux haies d'épines ; celle de main droite allant juſques au bois, étoit de terres labourables, & l'autre des prés que ladite riviére de Bethune y arroſe.

A la tête de la chauſſée qu'il falloit paſſer pour aller à Arques, du côté de main droite, le roi fit faire un retranchement depuis la haie juſques au bois, lequel étoit compoſé d'une courtine flanquée de deux demi baſtions, où quatre canons furent logés avec quatre piéces moyennes, le tout gardé par le régiment de Solleure & par les compagnies de Baltazar ; & dans le pré le régiment de Galaty en occupoit tout le terrain, & fermoit entierement le paſſage pour aller à la chauſſée.

Le roi laiſſa le ſoin des travaux & du quartier à monſieur le maréchal, & ayant avis que le duc de Mayenne vouloit attaquer Dieppe par le côté du fort de Polet, qui ne valoit pas grand choſe, ſa majeſté de qui l'humeur étoit de tout voir, ſe réſolut d'aller à Dieppe pour y établir un ordre de défence, tant par les hommes, que par quelque legere fortification, enſorte que les ennemis y trouvaſſent de la réſiſtance capable de leur en empêcher la conquête ; & parce que j'ai dit que je donnerois une rélation de l'aſſiette de la ville de Dieppe : voici à mon avis l'état de cette place.

Dieppe a du côté du ſeptentrion la mer pour aſpect, & les côtes d'Angleterre ; la riviére de Bethune y entre qui fait un havre de ſi petite étendue, qu'en marée baſſe il n'eſt capable de recevoir que des vaiſſeaux de deux cents tonneaux ; la ville eſt à la gauche de ladite riviére, & à la droite eſt le Polet ; au plus haut de ladite ville eſt le château, au tour duquel il y a quelques baſtions, qui du côté de la terre regarde une pleine aſſés étendue ; le côté de la mer étant inacceſſible, les fallaiſes y ſont fort hautes & eſcarpées, de ſorte que l'on n'y ſçauroit monter, & le chemin bas a un long fauxbourg qui va juſques à Bouteille.

Le côté du Polet a une élévation, qui domine ſur une partie de la ville & ſur le havre ; laquelle d'un côté eſt inacceſſible, comme la falaiſe du côté de la citadelle, & le reſte a pour objet une plaine qui eſt le lieu par où le duc de Mayenne croyoit l'attaquer. Auſſi fut ce là où le roi jetta quelques fortifications, autant que la brieveté du temps lui pût permettre, donnant charge à monſieur de Châtillon de s'y loger avec la plus grande partie de ſon infanterie Françoiſe, & de le défendre.

Je ne ſçaurois m'empêcher de faire une digreſſion ſur la diverſité des hiſtoriens de notre temps, non pour m'en plaindre, puis qu'ils m'ont mieux traité dans leurs écrits que mon mérite ne les y obligeoit ; mais pour faire voir qu'ils ont été ſi mal inſtruits ou ſi intéreſſés, que dans la premiere & la plus grande action qui ſe ſoit paſſée dans le régne du plus

grand roi du monde, ils y ayent fait trouver ceux n'y étoient pas, & donné des éloges à des perſonnes qui ne les mériterent jamais ; & même l'un deux a été ſi peu véritable, qu'il s'eſt fait chef de l'entrée du combat de cette grande journée, où ſi pourtant il y étoit, il ne parut que dans le gros de la Cornette-blanche, ſur un rouſſin, qui étoit plutôt une roſſe deſtinée à tirer un tombereau, qu'un cheval de combat ; remettant à la cenſure de ceux qui vivent & qui ont ſervi dignement en cette occaſion, ſi dans mon recit j'ai augmenté ou diminué aucune choſe.

Durant ce temps que le roi employoit à ſe mettre en état de ſe conſerver, il eut avis de la puiſſante armée de ſes ennemis. Le duc de Mayenne qui en étoit le chef, eſperant la ſuite de la bonne fortune de ſes deſſeins, & ſçachant que le roi avoit changé celui d'aller à Tours, crut qu'étant réduit à un à cent, la moindre de ſes victoires étoit de prendre Dieppe, & obliger le roi ou à s'y perdre, ou du moins à commêtre le reſte de ſa fortune à l'inconſtance de cet élément, où le vent préſide plus à l'effet des entrepriſes que la raiſon.

Cette populace Pariſienne ſe repaiſſant des nouvelles avantageuſes que le duc annonçoit aux plus ſéditieux & affectionnés de ſes partiſans, en étoit tellement aveuglée, que dans la croyance que le roi ſeroit mené en triomphe à la Baſtille, quelques-uns des plus badauts avoient loué des fenêtres dans la rue ſaint Antoine, dans la croyance d'y voir arriver ce que la paſſion leur faiſoit trouver pour très certain ; mais ils virent le contraire, par ce qui en arriva.

L'armée du duc de Mayenne étoit compoſée de nations différentes, chargée de bagages & de gens qui ne marchoient qu'au pas de la picque & à petites journées ; le duc ne voulant rien laiſſer derriere qui pût incommoder le convoi de ſes vivres, commença ſa premiere conquête par Gournay, où étoit Rubempré avec plus de confiance de ſe ſauver par une capitulation que par la force de ſes armes & de ſa défenſe ; mais il ſe laiſſa emporter en traitant, de ſorte qu'il demeura priſonnier de guerre, qu'il y abandonna ſept enſeignes pour marque de ſa perte, & tous ſes capitaines, officiers, & ſoldats dévaliſés, à la diſcretion du vainqueur. Cela doit ſervir d'enſeignement, que lorſqu'on a la volonté de capituler, juſques à la concluſion du traité, il faut ſe tenir d'avantage ſur ſes gardes, & doubler les forces de ſa défenſe.

Neufchâtel ſeconda cette priſe, & enſuite de ces deux premieres la ville de Gamaches & la ville d'Eu furent de même conquête.

Le roi ſe voyant approcher d'une force inégale à la ſienne, par une réſolution invincible de ſe perdre à la tête de ſon armée, ou d'emporter la victoire, ayant confiance au droit légitime de ſa défenſe, ſoûtenue par la puiſſance divine & par la généroſité qui accompagnoit ſa perſonne attendit de pied ferme tout ce que l'iſſue d'un combat en pouvoit décider ; & afin de n'être pas ſurpris, il me commanda de prendre cent

chevaux, & d'aller à la guerre, pour lui apporter de certaines nouvelles de la marche de l'armée ennemie : il commanda auſſi aux ſieurs de Rambures & de Mignonville de m'accompagner & de ne rien hazarder.

13. Septemb. Exécutant ce commandement, qui fut le treiziéme de Septembre, l'ordre qui fut tenu par l'avis de mes deux gouverneurs, fut qu'un ſoldat Bearnois, nommé Guerre, marcheroit, avec ſix chevaux, un quart de lieue devant moi ; & que Veauſſe, qui faiſoit la charge de maréchal de logis, le ſoutiendroient avec vingt chevaux, puis que je marcherois avec le reſte.

J'arrivai au point du jour à un grand village à une lieue d'Eu, où Guerre appercevant quelque fumée, donna avis qu'il croyoit que les ennemis y étoient logés. Rambures, ſage & très expérimenté capitaine, prit la commiſſion d'aller reconnoître ce qui en étoit, & fut ſi heureux qu'il trouva quelques trente chevaux de gens ramaſſés & volontaires de l'armée, couchés ſur la paille ſans aucune garde ; il s'en ſaiſit ſans tirer l'épée, & les amena. Parmi eux, il y avoit un commis des vivres, un lieutenant d'arquebuſiers à cheval, deux archers du prévôt, & le reſte étoit ou racaille ou vivandiers.

Après avoir appris des plus entendus ce qui nous pouvoit ſatisfaire, pour rapporter nouvelles certaines de l'armée ennemie, il fut jugé à propos de reprendre le chemin par où nous étions venus. Le roi de qui l'humeur vigilante ne donnoit aucun relâche à ſon eſprit, ni repos à ſon corps, dans l'impatience de notre retour, étoit monté à cheval, ſi bien que paſſant proche de Martinville, nous l'apperçumes ſur le haut de la côte, qui s'avançoit vers nous, pour apprendre ce que nous avions fait ; il voulut lui-même interroger nos priſonniers, entre leſquels ce commis aux vivres, bon enfant de Paris, lui dit naifvement que dans leur armée le bruit étoit commun que le Bearnois y ſeroit bientôt mené. Le roi avec ſa clémence ordinaire lui demanda ſi il connoiſſoit le Bearnois ; l'autre ſans s'étonner lui dit que non ; ſur quoi ſa majeſté ſe faiſant connoître, le pauvre badaut faillit à tomber de ſon haut ; & ſe mettant à genoux, ſans parler, la bonté du roi fut telle, qu'il le fit relever & voulut que je le renvoyaſſe avec le lieutenant du prévôt à monſieur de Nemours, duquel j'étois fort ami & ſerviteur.

Ce qu'ils nous apprirent de l'armée, fut qu'elle avoit ſéjourné deux jours à Eu, qu'elle y demeureroit encore le quatorziéme pour attendre quelques troupes qui venoient du côté d'Abbeville, & que le quinziéme ils marcheroient droit au Polet, où ils prétendoient faire leur premiere attaque, & l'emporter d'emblée.

Dnrant ce temps, un gentilhomme Normand, nommé Osbo, alla à la guerre du côté de Rouen, où il fit rencontre de deux compagnies d'infanterie qu'il défit, prit quantité de charettes & toutes les munitions que l'on menoit à l'armée ennemie.

Digitized by Google

Le roi paſſa par deſſus la plaine, & vint droit au Polet, où il fit diligenter les travaux, & ſur le ſoir revint coucher à Arques, & y viſita toutes ſes gardes & ſes retranchemens, qu'il trouva en bon état. Dès le ſoir même, ſa majeſté commanda à douze de ſes ordinaires d'aller prendre langue des ennemis; & faiſant bailler un cheval de ſon écurie à Guerre, il voulut qu'il leur ſervît de guide; le baron du Fort qui étoit des ordinaires, en eut le commandement; lequel à ſon retour rapporta la même choſe qu'avoit dit le petit commis, & que l'armée devoit marcher le lendemain; ce que le trompette, par lequel j'avois renvoyé les deux priſonniers, confirma; outre que monſieur de Nemours, parmi beaucoup de civilités, mandoit que le lendemain nous nous verrions de plus près.

La diligence eſt une choſe ſi néceſſaire à la guerre, que la plûpart des occaſions avantageuſes s'échapent, par la nonchalance de ceux qui n'en ſçavent pas profiter. Le duc de Mayenne, par l'aveu de tous ceux qui l'ont connu, étoit eſtimé, avec raiſon, pour auſſi généreux qu'excelent capitaine; mais comme ſon naturel étoit accompagné de beaucoup de prudence, ſes deſſeins ſe ruinoient ſouvent pour trop conſiderer les événemens, & pour donner trop de temps à l'exécution. En voici une preuve très-certaine; car le loiſir qu'il donna au roi, lequel avec une généroſité ſans pareille, avoit un eſprit plein de vivacité & un corps infatiguable, lui fit rencontrer le moyen de ſa conſervation & de donner à ſon courage, & à la valeur des ſiens, ce que l'artifice y pouvoit ajouter.

Durant que ce duc marchoit lentement, le roi donnant tous ſes ſoins aux fortifications tant du Polet que d'Arques, il vint des nouvelles de toutes parts du miſérable état où étoient réduites toutes les affaires générales du royaume, deſquelles je parlerois plus au long, ſi je ne craignois de tomber dans la même erreur que j'ai reconnue & blamée en tous ceux qui ſe ſont mêlé d'écrire ſous la foi d'autrui, ou peut-être pourtant, je ſerois plus véritable qu'eux, puiſque ayant eû l'honneur d'être toujours auprès du roi, toutes les dépêches que les ſécretaires d'état lui liſoient ne m'étoient point cachées; mais comme ma réſolution a été de bâtir ces diſcours ſous la connoiſſance que ma préſence m'a donnée de tout ce qui s'eſt paſſé; je dirai ſeulement en gros ce qui ne peut recevoir de doute, puiſque la vérité en a été connue.

La France, invincible, ſi elle même ne contribue de ſes forces pour ſa défaite, étoit en un ſi miſerable état, que ceux qui ne doivent entrer dans la chaiſe de Dieu que pour y annoncer la vérité, y montoient ſeulement pour y prêcher le menſonge; la juſtice, contre toute ſorte d'équité au préjudice du droit d'un ſucceſſeur légitime, ne prenoit ſéance ſur les fleurs de lis, que pour en détruire l'origine, ſans permettre l'entrée du barreau à ceux qui parloient des affaires de l'état, ſi ce n'étoit pour en ſoutenir la rebellion, qu'à ceux, dis-je, qui ne parloient des affaires que pour en augmenter le déſordre.

Le marchand quittoit ſon commerce pour ſauter à la halebarde, & porter ſon cœur & ſes mains à l'injuſte maintien d'une uſurpation contre toute ſorte d'équité.

La plûpart de la nobleſſe croyoit que dans la diviſion de l'état, elle trouveroit les moyens d'augmenter ſa condition.

Le plat pays, ſous prétexte de la réligion, contribuoit tout ce qui dépendoit de ſes moyens pour accroître ce que l'ambition des princes étrangers leur faiſoit entreprendre contre toute ſorte de droit, à l'entiere ſubverſion de l'état. Le principal chapitre de la recepte de l'or des Indes ne conſiſtoit qu'en celui des dépenſes, pour changer les cœurs François en Moriſques ou Caſtillans.

Le pape même, duquel la principale fonction doit être de pere commun, pour entretenir la paix dans la chretienté, convertiſſoit le plomb de ſes annates en fût de piques, de lances, & d'épées, pour ſoutenir les foudres de ſes fulminations eccléſiaſtiques, avec des furies temporelles en faveur des rebelles de cet état.

Le duc de Montmorenci dans le Languedoc ſoutenoit encore quelque forme de monarchie, par la conſervation des places deſquelles de longue main il s'étoit emparé pour empêcher ſa ruine & la perte de ſa vie.

Tours, Bordeaux, Langres, Châlons, Compiegne, & Clermont en Auvergne, étoient les ſeules villes qui prononçoient le nom du roi, & ſuivoient ſon parti.

Paris, chef de la faction ligueuſe, avec tout le reſte des parlemens, & des groſſes & petites villes, n'avoient d'autres ſentimens ni d'autres paroles que des injures & des monopoles pour décrier cette juſte & équitable authorité de la monarchie.

Le corps entier de la réligion prétendue reformée, de la langue reconnoiſſoit le roi, mais du cœur ils avoient plus ſoin d'augmenter leur condition dans le trouble de tout l'état, que d'aider au roi pour en être paiſible poſſeſſeur. Quelques-uns ſous ombre de leurs places, & des biens que le feu roi leur avoit donnés tâchoient d'en jouir, croyans établir leur repos ſous un traité de neutralité.

La France étant en cet état, il lui falloit un roi, ſans peur de haſarder ſa perſonne & ſa vie, autrement il lui eût été impoſſible de conquerir le partage légitime que lui avoient laiſſé ſes prédéceſſeurs: voici la premiere porte par laquelle il entra dans le chemin de ſa gloire & de ſa bonne fortune.

15. Septemb. Le quinziéme jour de Septembre, le duc de Mayenne partant d'Eu, avec toute ſon armée en bataille ſous deux corps, lui à la tête de la main droite, & le duc de Némours à celle de la gauche, l'armée ennemie marcha en bataille juſques à la vûe du côté droit du Polet, & de l'autre ſur un côteau qui regarde à Martin-Egliſe.

Le maréchal de Biron avoit ordonné dès la pointe du jour vingt chevaux

chevaux pour aller prendre langue, leſquels lui ayant rapporté que a marche des ennemis étoit de cet ordre ; il ordonna au lieutenant de la compagnie des gensdarmes de monſieur le prince de Conty de paſſer Martin-Egliſe, & de voir la contenance des ennemis, ſans s'engager ; mais ce lieutenant, plus vaillant ſoldat qu'experimenté capitaine, attendit les ennemis de ſi près, que voulant faire ſa retraite, il n'en eut pas le temps ſans ſe trouver obligé à combattre, de ſorte qu'il fut bleſſé d'un coup d'épée dans les reins, & le reſte de la troupe contraint de fuir, pour éviter la priſon ou la mort.

Le maréchal de Biron ſe trouva au rencontre de ce bleſſé, & quoiqu'il fût très marri de ce qu'il avoit ſi mal exécuté ſon commandement, il ordonna à l'un de ſes gardes de le mener à ſon logis, & de dire à ſon chirurgien qu'il le pensât.

Les ennemis cependant deſcendirent à Martin-Egliſe ; la cavalerie & l'infanterie s'y logerent, & le duc de Nemours fit halte ſur la colline avec le reſte de ce qu'il commandoit.

Le maréchal de Biron ayant mis tous ſes retranchemens en bon état fortifia la garde autant qu'il le jugea néceſſaire : il me commanda d'avancer juſques ſur l'éminence qui regarde Martin-Egliſe, avec la compagnie du roi, commandée par Rambures, & celle de Lorge ; ordonna à Marſilly, premier capitaine du régiment de Brigneux, lequel a été aſſés connu à la cour pour homme auſſi courageux, comme il étoit de bonne compagnie, de prendre deux cents hommes, avec commandement à un ſergent de s'avancer avec trente, lequel il fit ſoûtenir par un lieutenant avec cinquante, & ledit Marcilly fut placé avec le reſte entre nos deux eſcadrons.

Les ennemis ſortirent à la tête du village, avec un eſcadron compoſé d'environ cent chevaux, commandé par monſieur de Sagonne, lequel, à ce que nous dirent des priſonniers, avoit jetté à ſa tête cent arquebuſiers, & en fit avancer quelques trente pour entretenir l'eſcarmouche avec les nôtres.

Le maréchal de Biron, duquel les jugemens dans la guerre ſont autant d'oracles, vint à moi, & m'appellant par ce nom familier duquel il me traitoit, il me dit : Mon fils je vous ferai aujourd'hui acquerir de l'honneur, car cet eſcadron viendra pour tailler en piéces notre infanterie, partez en même temps & le chargez : il tournera le dos, puis vous entrerés avec lui pêle mêle dans le village ; & déferés tout ce que vous y trouverés : je vous ſoutiendrai & ſerai bien près de vous. Il pouvoit avoir avec lui quelques cents cavaliers, toutes perſonnes de condition & volontaires.

Comme l'eſcarmouche fut un peu plus échauffée, monſieur de Gié, qui étoit le ſecond fils de monſieur d'Antrages, auſſi plein de généroſité que de bonne naiſſance, après avoir tiré un coup de piſtolet à un

cavalier des ennemis, le pourſuivant il reçut une arquebuſade, de laquelle ſon cheval fut tué & lui engagé deſſous, les ennemis venant à lui pour le prendre, le lieutenant pouſſa pour le dégager.

Au même inſtant, Sagonne part pour tailler en piéces notre infanterie: monſieur le maréchal vint à ma tête, me criant: Mon fils, chargez; ce que je fis avec tant de promptitude, que je n'eus pas le temps de prendre ma ſalade, & j'allai au combat ſans chapeau. Les ennemis n'attendirent que nous fumes mêlés avec eux, ils tournerent le dos à nos coups, & ſe retirerent en tel déſordre, que ne pouvant entrer dans le village par la grande avenue à cauſe de quelques charettes que les habitans y avoient miſes pour l'embarraſſer, ils ſe firent un nouveau paſſage par dedans une haye, qui fermoit un grand verger, & nous les pourſuivîmes ſi vivement, que nous les menâmes battans juſques au pont qui ſépare le village.

Nos gens de pied cependant en vinrent aux mains avec ceux qui voulurent faire quelque réſiſtance à ces charettes; ils les emporterent; & de là tout ce qui étoit dans le village, cavalerie & infanterie, fut mis en déroute, de ſorte que monſieur le maréchal, laiſſant ſon gros à la tête du village, le traverſa tout, pour nous commander de nous retirer; ce que nous fimes, ſans que les ennemis fiſſent mine de nous reprendre ce que nous avions gagné. A ce combat, les ligueurs perdirent plus de trois cents hommes, dix-ſept officiers, & cinq capitaines priſonniers, entre leſquels fut la Moneſtiere, qui a été depuis monſieur du Terrail.

De notre côté, il n'y eut pas un ſeul ſoldat de tué. Le ſieur de Puivinel ayant eu ſon cheval tué, qui étoit un genettaye d'Italie; le jeune Courbauzon à la barricade du pont eut un coup de pertuiſane, on tua ſon cheval; & trois chevaux legers furent bleſſés de coup d'épée, mais legerement.

Le maréchal prenant ſon premier poſte, m'ordonna de me mettre à celui duquel j'étois parti pour aller au combat, & de voir ſi les ennemis ne reviendroient point pour eſſayer d'avoir leur revange; mais au contraire le village demeura vuide juſques à la nuit, & les ennemis ne s'y logerent que fort tard. Du côté du Polet, le roi commanda à monſieur de Châtillon, non-ſeulement de ſe préparer à la défence, mais auſſi d'aller recevoir les ennemis à la portée du canon de ſes retranchemens; de ſorte que toute la journée ſe paſſa dans le feu des arquebuſades & des coups de piſtolet par une eſcarmouche de cavalerie & d'infanterie, ſans que les ennemis puſſent gagner un pouce de terrain.

Parmi ceux qui donnerent plus de preuve de leur valeur, il faut nommer monſieur de Bellegarde, grand écuyer, duquel le courage étoit accompagné d'une telle modeſtie, & l'humeur d'une ſi affable converſation, qu'il n'y en avoit point qui parmi les combats fît paroître plus d'aſſurance, ni dans la cour plus de gentilleſſe. Il vit un cavalier tout plein de

Digitized by Google

plumes, qui demanda à tirer le coup de piſtolet pour l'amour des dames, & comme il en étoit le plus cheri, il crut que c'étoit à lui que s'adreſſoit le cartel, enſorte que ſans attendre, il part de la main ſur un genet noir, nommé Fregouze, & attaqua, avec autant d'adreſſe que de hardieſſe, ce cavalier, lequel tirant Bellegarde d'un peu loin, le manqua; mais lui le ſerrant de près, lui rompit le bras gauche, ſi bien que tournant le dos, il chercha ſon ſalut en faiſant retraite dans le premier eſcadron qu'il trouva des ſiens. Le roi ayant vû cette action, ne manqua pas de la louer avec des paroles non-ſeulement de roi & de bon maître, mais plaines d'amitié & de grand honneur.

Le commandement de la nuit à cheval ſut fait, où le duc de Mayenne, par la confeſſion de ceux qui furent pris les jours ſuivans, perdit plus de deux cents hommes, auſſi bien que l'eſpérance de pouvoir prendre, ſans un ſiége formé, ce qu'il avoit crû forcer d'emblée.

Il paſſa la nuit avec autant d'incommodité pour les ſiens, que d'inquietude pour lui, jugeant par ſes premieres attaques qu'il avoit été trompé en ſes eſpérances, & qu'il lui ſeroit très-difficile de forcer les retranchemens, où les troupes du roi étoient logées, puis qu'au milieu de la campagne ſes premiers combats avoient eu de ſi mauvais ſuccès. Cela obligea le duc à tourner toutes ſes penſées à emporter Arques, & quittant le Polet à rapprocher toutes ſes forces dudit Martin-Egliſe, d'où néantmoins, durant cinq jours entiers, il ne fit aucune entrepriſe d'importance, excepté qu'il tenta le paſſage de la riviere de Bethune, en un lieu nommé Bouteille, ſitué entre Arques & Dieppe. Cette entrepriſe lui réuſſit auſſi mal que les autres, puis qu'après avoir tiré quelques volées de canon, il fut contraint de ſe retirer avec perte d'un capitaine du régiment de Tremblecourt & de plus de ſoixante ſoldats.

Le roi cependant alloit toujours viſitant ſes fortifications, auxquelles il faiſoit ajoûter ce qu'il jugeoit néceſſaire tant au Polet qu'audit Bouteille & à Arques; & quoique les eſcarmouches fuſſent de peu d'importance, juſques au vingt-ſeptiéme, les ennemis ne s'en retirerent qu'à leur déſavantage.

Le mercredi, veille de S. Mathieu, un capitaine, nommé Fournier, venant joindre l'armée du roi, fit rencontre de vingt chevaux qui conduiſoient un convoi de bétail. Parmi eux étoit un ſoldat aviſé, nommé la Violette, que Fournier amena au roi; lequel étant interrogé ſur ce que les ennemis demeuroient ſi long-tems ſans rien entreprendre, il dit que c'étoit à deſſein de mettre toutes leurs forces en état pour le lendemain attaquer, avec toute l'armée, les retranchemens d'Arques, qu'ils croyoient aſſûrement emporter.

Sur les dix heures du ſoir, le roi allant viſiter ſes gardes, il lui vint un avis qui confirmoit celui de la Violette, & que ſans faillir, le lendemain

notre camp ſeroit attaqué ; le roi paſſa toute la nuit à la tête de ſa premiere garde, compoſée des compagnies de meſſieurs de la Force, de Bicqueville, & du jeune l'Archant.

Les ennemis faiſant ſonner leur trompettes, le roi commanda à Morette, très-excellent homme de ſon métier, de leur répondre. Après que cette muſique militaire fut achevée, nos ſoldats & ceux des ennemis en commencerent une autre, qui ne fut que d'injures contre le roi & de reparties contre le duc de Mayenne.

Sur les quatre heures du matin, ſa majeſté me commanda de m'avancer juſques à mes vedettes, pour lui rapporter ſi il n'y avoit point de rumeur dans le camp des ennemis, & ordonna au ſieur de Boiſſe, qui étoit lieutenant du ſieur de la Force, & maître d'hôtel de ſa majeſté, devenir avec moi pour me ſervir comme de gouverneur. Je pris avec lui mes deux écuyers, l'un nommé Gerboz & l'autre Boſſan, pour m'acheminer où il m'étoit ordonné, & après y avoir demeuré aſſés long-temps, mes vedettes n'ayant rien oui, je réſolus avec Boiſſe de marcher juſques à la tête dudit Martin-Egliſe ; ce qu'exécutant, un cheval Turc ſur quoi j'étois monté ſe mit tellement à ronfler, que Boiſſe & moi jugeâmes qu'il falloit qu'il ſentît quelque choſe ; ce qui nous obligea à tenir bride en main, & à remarquer ſoigneuſement ſi nous ne verrions rien.

La nuit étoit fort noire ; toutefois nous ne laiſsâmes pas de voir dans la vallée audeſſous du bois, une file de mêches, en tel ſilence, que nous fûmes en quelque doute, ſi c'étoient des hommes ou des vers luiſans ; néantmoins Boiſſe me dit qu'il ne falloit pas faire mine de les avoir apperçus, & nous retirer au petit pas, afin de leur faire croire qu'ils n'avoient pas été découverts ; ſi bien que rejoignant mes vedettes, je leur ordonnai d'avoir toujours l'œil ſur le lieu où nous les avions apperçus, & que ſi les ennemis branloient, ou que les mêches jettaſſent quelques étincelles, l'un d'eux vint à toute bride pour nous en avertir. Comme nous arrivions auprès du roi, lui faiſant notre rapport, l'une des vedettes nous vint confirmer que c'étoient des gens de guerre, & qu'à voir les mêches, il y avoit plus d'un régiment.

En même temps, le roi en donna avis à monſieur le maréchal de Biron, qui commanda que chacun prît les armes, & que ce qu'il y avoit de cavalerie dans le quartier montât à cheval pour ſe rendre au champ de bataille. Cependant le jour s'avançoit, mais il faiſoit un brouillard ſi épais que l'on ne ſe pouvoit voir de quatre pas. Toutefois les ennemis commençant à marcher ſans battre le tambour, firent une telle rumeur, qu'il fut aiſé à juger que toute l'armée étoit enſemble pour nous venir attaquer : en voici l'ordre.

Comme j'ai figuré l'aſſiette d'Arques, vous avés vû que depuis Martin-Egliſe juſques au premier retranchement, le terrain en étoit diviſé en plaine, s'étendant depuis le ruiſſeau juſques à la colline, & que la colline étoit juſques au bois, ſans toutefois qu'elle fût inacceſſible.

Le duc de Mayenne, depuis le ruiſſeau juſques à la colline, mit ſa cavalerie, & fit marcher à ſa gauche toute ſon infanterie.

Le premier eſcadron, compoſé d'environ cent chevaux avec des lances, étoit commandé par Jean-Marc Albanois qui y fut tué.

Le deuxiéme, l'étoit par Sagonne, qui y fut auſſi tué, & étoit d'environ trois cents chevaux, ſoûtenus des troupes qu'avoit amenées Balagny, compoſées d'environ quatre cents chevaux.

Le duc de Nemours ſoûtenoit Balagny avec une troupe de nobleſſe & quelques ſoldats d'élite, au nombre d'environ trois cents, tous armés à crud avec piſtolets. Ledit duc fut bleſſé au pied, mais légerement. Monſieur d'Aumale avec toute la nobleſſe de Picardie, de plus de ſix cents chevaux, ſoûtenoit ledit duc.

Derriere lui étoit le fils aîné de monſieur de Lorraine, nommé le marquis du Pont, ſoûtenu de la cavalerie des Pais-Bas. Monſieur de Mayenne marchoit après avec un gros de plus de ſept cents chevaux, & derriere lui étoient les Reitres.

A l'égard de l'infanterie, Chataigneraye avoit la tête à la gauche de Jean-Marc. Il y avoit derriere quinze cents Lanſquenets, & ſur la droite le régiment de Tremblecourt.

Après marchoient les régimens de Pontefacbourg & Caſtilliere; enſuite les Suiſſes avec quatre canons derriere eux; les régimens de Walons, & l'infanterie, que les ſieurs d'Aumalles & Ballagny avoient amenés. Le ſieur Belin, maréchal de camp, qui fut pris, avoit l'ordre que je dis, dans ſa pochette.

Le roi voyant venir une ſi groſſe armée ſur ſes bras, au lieu de s'en étonner, ſe réſolut, non-ſeulement de l'attendre, mais même de l'attaquer. L'aſſiete lui étoit favorable, & ſa cauſe étoit ſi juſte, qu'elle augmentoit ſa valeur, par l'aſſurance qu'il prenoit en l'aſſiſtance de Dieu: de ſorte que ayant mis ſes troupes en l'ordre qui ſuit; ſa cavalerie occupoit tout le terrain, qui étoit depuis la riviere de Bethune juſques à la Maladerie.

La compagnie de Fournier, compoſée de quelques quarante maîtres avec caſaques, étoit à ma tête ſur ma main droite, laquelle chargea Jean-Marc qu'elle défit.

Moi étant derriere avec celle du roi, commandée par Rambures, de Lorge, & Montgommery, avec vingt gentilshommes, qui étoient tous mes domeſtiques ou mes amis, le tout faiſant ſix vingt chevaux; je chargeai Sagonne, lequel je reconnus monté ſur un cheval Turc, nommé le Moſquat, armé d'armes argentées à bain, & un petit manteau d'écarlate; l'appellant au combat, il me cria: du fouet, du fouet, petit garçon; & venant à moi, il perça mon cheval, qui étoit d'Eſpagne, depuis l'épaule droite juſques ſous les bandes gauches de la ſelle, de ſorte que ne pouvant retirer ſon épée qui étoit un eſtoc que j'ai encore, il fut

contraint d'arrêter quelque temps, ce qui me donna le moyen de lui tirer mon piſtolet, à la cuiſſe droite.

Son eſcadron tourna le dos, lequel je pourſuivis juſques à celui de Balagni, qui rompit ſans m'attendre; mais monſieur de Nemours vint avec le ſien, duquel, ſans doute, j'euſſe été emporté, ſi monſieur de la Force avec Bacqueville & l'Archant ne me fuſſent venus ſecourir. Alors d'une valeur extrême, accompagnée d'expérience, ledit ſieur de la Force entra par le flanc dans l'eſcadron dudit duc, lequel ſe renverſant ſur celui du duc d'Aumale, le mit en tel déſordre, que monſieur de Mayenne fut contraint avec le reſte de venir au ſecours. De façon que nos troupes, déja mêlées, furent obligées de céder à la multitude, & de ſe retirer juſques à la haye qui joignoit la Maladerie.

Cependant, l'infanterie ennemie attaquoit notre premier retranchement, depuis ladite Maladerie juſques au bois, où par une trahiſon indigne du nom d'Allemand, les Lanſquenets ennemis mettant bas leurs drapeaux & leurs piques, criant, Vive le roi, & aſſurant qu'ils le vouloient ſervir, furent aidés par les nôtres de même nation à monter dans le retranchement, où étant entrés, comme amis, ils tournerent leur voix & leurs armes, & tuerent ou prirent ce qui y étoit. Le comte de Rochefort, à préſent monſieur de Montbazon, fut bleſſé & fait priſonnier, après avoir montré quelle étoit ſa naiſſance, par les marques de ſa valeur & de ſa généroſité.

Cependant, monſieur de la Force qui avoit eu ſon cheval tué, n'eut le loiſir que d'en prendre un autre, pour retourner au combat & empêcher que les ennemis ne ſe prévaluſſent de l'avantage que la trahiſon de leurs Lanſquenets leur avoit donnée.

En même temps, le comte de Rouſſy, jeune frere de monſieur de la Rochefoucault, fut tué d'un coup de lance dans l'œil; c'étoit un ſeigneur auſſi bien né que pas un de ſon temps; il avoit été nourri avec moi, & quoique ſon âge ne fût gueres plus avancé que le mien, ſa diſcretion, ſa prudence, & ſa valeur faiſoient qu'il me ſervoit de compagnon & de gouverneur.

Le roi qui animoit par ſa préſence, ſa parole, & ſa bonne mine, tout le monde, me trouvant à pied, parce que mon cheval ne pouvoit plus me porter, commanda que l'on m'en baillât un de ſon écurie, nommé le Sondal, ſur lequel je retournai au combat contre les troupes Eſpagnoles; & après les avoir menées battant juſques au gros de monſieur de Mayenne, je trouvai l'eſcadron que commandoit Thianges, de quelques deux cents chevaux, qui me mena juſques dans le régiment de Gallaty, où mon cheval ayant fini & ſon ſervice & ſa vie, ledit Gallaty me reçut auprès de lui; auquel ce ſeroit faire tort, ſi l'on ne lui donnoit la gloire d'avoir par ſa valeur & par une action ſans peur, ſauvé le roi & l'état, par la réſiſtance qu'il fit à la charge très hardie, de laquelle ledit Thianges

l'attaqua, où il perdit dans le premier rang de quelques Suiſſes, plus de ſoixante hommes, & quantité de chevaux, ſans que ledit bataillon pût être entamé. Gallaty fit, dis-je, une action ſi remarquable, que j'ai cru qu'il en falloit faire part au public.

Un cornette de Thianges ayant eu ſon cheval tué, & ſe voulant retirer; Gallaty ſort de ſon rang, & d'un coup de pique le porte par terre, le prend priſonnier, & le ramene dans ſon bataillon.

Le ſieur de la Force & moi arrivâmes auprès du roi, démontés, en même temps qu'un capitaine des Lanſquenets ennemis, voulant parler à ſa majeſté, eut l'effronterie de lui demander s'il vouloit ſe rendre au duc de Mayenne, & préſentant l'épieu contre le roi, fit un pas pour l'en frapper. La clémence du roi fut ſi grande, qu'il défendit à ceux qui le vouloient punir de ſon outre-cuidance, de le faire. La Rochefoucault me donna un cheval d'Eſpagne blanc, qui me fut bleſſé en une charge que je fis en préſence du roi ſur quelque infanterie qui vouloit aller joindre les Lanſquenets.

Durant tous ces combats, le maréchal de Biron avoit donné à Richelieu, qui étoit grand prévôt, ſoixante chevaux, avec leſquels il ſe tenoit le long du bois pour empêcher que les Lanſquenets ne ſe rendiſſent maîtres de la plaine qui étoit entre le premier retranchement, que nous avions perdu, & le ſecond, qui étoit à la tête de la chauſſée d'Arques, gardée par les régimens de Solleure & de Baltazar, dont Richelieu s'acquita dignement, faiſant pluſieurs charges qui obligerent les ennemis à ne point paſſer outre.

La Cornette-blanche étoit en bataille à la tête du deuxiéme retranchement; celles de meſſieurs les princes de Conty & de Montpenſier bordoient la haye & le chemin qui va d'Arques à la Chapelle.

Le roi, dans cette douceur qui lui étoit naturelle, ne put s'empêcher de dire, qu'il n'étoit pas ſatisfait; & monſieur de Montpenſier fut contraint de faire une charge aux ennemis, où il y eut bien plus de volontaires, qui n'étoient pas à lui, que de ceux qui étoient à la ſolde. Un gentilhomme Normand, nommé Saint Aubin, fut trouvé mort dans ſes armes, ſans avoir aucune bleſſure.

Le frere de Vince, gentilhomme Provençal, nommé Saint André, armé de toutes piéces, dans une caſaque de velours-ras noir, ſemée de croix de Lorraine en broderie d'argent, étant acculé contre la riviere de Bethune, ſe défendit fort longtemps contre les ſieurs de Rochefoucault, Roquelaure, & Beaupré; mais il fut enfin tué d'un coup de piſtolet, qui avoit été pris au cheval d'un nommé Bez, qui étoit au duc de Nemours par un gentilhomme, nommé des Eſmars, mon capitaine des gardes.

Ce Saint André, qui étoit de taille très-groſſe & grande, ayant été dépouillé, on lui trouva une cicatrice à la jambe; un valet qui étoit à

Gerbes, lequel avoit été marqueur du jeu de paume, affirma ſur ce ſujet, que c'étoit le corps de monſieur de Mayenne, de ſorte que le bruit en courut par toute l'armée comme d'une choſe véritable.

Nos forces étant fort inégales à celles des ennemis, il étoit très néceſſaire de conſerver nos avantages, & de faire nos combats autant par néceſſité que de volonté; néantmoins quelques troupes fraiches nous arrivant, le maréchal de Biron, qui voyoit tout avec un jugement admirable, & agiſſoit avec une valeur ſans pareille, voyant arriver la compagnie du prince de Condé, ordonna au comte de Torrigny, fils aîné du maréchal de Matignon, de charger une eſcadron de cavalerie commandé par le marquis du Pont; monſieur de Bellegarde, grand écuyer, fut de la partie; ce qui ſuccéda ſi heureuſement que pluſieurs des ennemis cherchant leur ſalut dans leur fuite, & voulant paſſer le marais, y demeurerent noyés ou embourbés; le reſte ſe retira à l'ombre de ce grand corps de Reiſtres, leſquels en ce temps là avoient beaucoup plus de monſtre que d'effet.

Les ennemis après avoir éprouvé la valeur des armes du roi, commençoient à s'amollir, & plutôt à minuter leur retraite qu'à ſonger à de nouvelles attaques; lorſque monſieur de Châtillon, l'un des plus généreux capitaines de ſon temps, arriva, & ne voulant pas laiſſer paſſer cette journée, ſans y faire parroître le ſoleil de ſon cœur, accompagné de cinq cents arquebuſiers, fut droit à la Maladerie que les ennemis avoient gagnée, l'attaque, la force, & tuë ou prend tout ce qui eſt dedans.

De là il fit filer deux cents hommes vers le retranchement d'en haut, & en chaſſe les ennemis, de ſorte que le champ de bataille nous demeura avec les morts & leurs dépouilles.

Pour plus grande marque de la victoire & de la gloire des armes du roi, ſa majeſté fit ramener les canons au premier retranchement, d'où ils ſaluerent les ennemis, leſquels ayant perdu quantité de nobleſſe, capitaines, officiers, & ſoldats, pleins de honte & de confuſion, vont reprendre leur logement.

Le roi, pour la premiere action de ſa victoire, en rend graces à Dieu ſur le champ, puis ſe retire à Arques, où les catholiques firent chanter le *Te Deum*, & ceux de la religion prétendue reformée chanterent des pſeaumes. Mais comme le roi étoit le meilleur juge de toutes les actions qui s'étoient paſſées en ce combat, auſſi en donna-t-il des louanges proportionnées, ſelon le mérite de ceux qui l'y avoient ſervi.

Le combat commença ſur les dix heures du matin, & dura juſques à onze heures; le commencement fut accompagné d'une petite pluie, & d'un brouillard ſi épais que les canons du château qui commandoient ſur le champ de bataille.

Les ennemis, par leur propre confeſſion, y perdirent plus de ſix cents hommes morts ſur la place & quantité de priſonniers, entre leſquels étoient

étoient meſſieurs de Belin & de Tremblecourt, le premier pris par monſieur de Malagny, fils aîné de Beauvais la Nocle, qui fit fort bien, l'autre par Brigneux, meſtre de camp.

Des nôtres, la perte pour les morts ne fut conſidérable, qu'en la perſonne du comte de Rouſſy, & peu de temps après par celle de Bacqueville, qui étoit homme de grande condition & généroſité, mais il n'avoit charge que d'une compagnie de cavalerie, bien que quelques hiſtoriens l'ayent voulu faire paſſer pour un meſtre de camp général de la cavalerie: car c'étoit monſieur de Guitry, auquel le feu roi mon bon maître l'avoit baillée à ma ſupplication.

Un gentilhomme, nommé Appancy, eut le bras caſſé; Pont Courlay eut ſon cheval tué de cinq coups de lance, & la Roche-jaquelin une mouſquetade au deuxiéme combat, étant tous avec moi: Rambures fut bleſſé & ſon cheval tué; monſieur de la Force eut trois chevaux tués & deux de bleſſés, quelques ſoldats de cavalerie bleſſés, & ce qui étoit dans le retranchement d'en haut tué ou pris, au nombre de cent ou ſix vingts; bref cette grande journée ſe paſſa tout à fait à l'avantage des armes du roi.

Le duc de Mayenne, pour y apporter quelque reméde, employe le premier de ſes ſoins à en donner avis à ſes trompettes de ſédition & de menſonge, pour déguiſer ſon malheur à cette populace qui le ſecondoit plus par la fauſſeté du brüit que la force de leur paſſion leur faiſoit croire, que par la vérité d'un effet contraire à leur déſir.

Le roi ſéjourna trois jours entiers à Arques, durant leſquels, envoyant à la guerre pour prendre langue des ennemis, un capitaine d'arquebuſiers à cheval, nommé la Croix, fit rencontre de vingt charettes attelées chacune de quatre chevaux, leſquels apportoient au camp des ennemis quarante tonneaux de poudre, & trois cents boulets pour canons & couleuvrines; une autre troupe de chevaux, menée par Veauſſe, fit rencontre de ſix cavaliers, parmi leſquels étoit le fils d'un marchand de Paris, nommé l'Empereur, lequel dit que depuis la journée d'Arques l'armée étoit diminuée de plus de trois mille hommes, la plûpart de Paris, du nombre deſquels il étoit.

Le roi prit les boulets & la poudre, & fit donner une ordonnance à de la Croix de quatre cents livres que monſieur Petremot, intendant des finances, où je le menai, & lequel étoit mon tuteur, lui fit payer.

Le duc de Mayenne ſéjourna quatre jours dans ces quartiers, ſans vouloir rien entreprendre.

Le roi étant à Dieppe, un ambaſſadeur de la reine d'Angleterre y ar- 23. Septemb.
riva le vingt troiſiéme, nommé Staffort, accompagné d'un gentilhomme François, nommé Boſſy, avec treize vaiſſeaux chargés de deux cents mille livres, toute monnoye d'argent & du pays, ſoixante & dix milliers de poudre à canon, trois mille boulets de canon, à ſçavoir cinq cents

Digitized by Google

pour groſſes piéces, & le reſte pour couleuvrines bâtardes & moyennes, de bleds, biſcuits, vins, & bieres, avec des draps, juſqu'à des ſouliers; & quoique ce ſecours fût petit, néantmoins l'armée en fut ſoulagée & les finances du roi, qui étoient ſi courtes que ſouvent ſa table manquoit, & qu'il ſe trouvoit contraint d'aller manger chez quelqu'un de ſes ſerviteurs, entre leſquels monſieur d'O le traitoit le mieux, non pas avec la profuſion qui ſe pratique à préſent, où les moindres diſners ſont des plus grands feſtins de ce temps-là.

Parmi ce ſecours Anglois, il y avoit cinquante gentilshommes, perſonnes de qualité, entre leſquels étoit le comte d'Evreux, frere du comte d'Eſſex, très bien fait, qui venoient offrir leur courage à ſa majeſté pour défendre la juſtice de ſa cauſe, & apprendre ſous ſon commandement le métier dont ils faiſoient profeſſion.

14. Septemb. Sur le minuit du vingt troiſiéme dudit mois, l'ennemi délogea de tous ſes quartiers, pour en prendre de nouveaux à quatre lieues d'Arques, d'où il avoit appris que le roi étoit délogé; & le lendemain le duc de Mayenne en regarda la ſituation pour juger s'il pouvoit prendre ladite place; il étoit meilleur capitaine à l'attaque des places, & ordre des ſiéges, qu'aux actions de la campagne, où il s'agiſſoit d'une préſence d'eſprit & d'une agilité de corps, de laquelle ſa taille & ſa peſanteur lui empêchoient les mouvemens néceſſaires.

La garde que le roi avoit miſe avec ſon régiment dans le château d'Arques, avec cinq cents bons Suiſſes, fit des merveilles, pour conſerver ſi peu de dehors dont la place étoit environnée, ne conſiſtant qu'en une contreſcarpe dentelée, & en gros ravelin à l'antique, qui couvroit l'entrée de la porte. Monſieur de Meru, frere de monſieur de Danville, leſquels depuis ont été l'un le premier amiral de France, par la mort de monſieur de Villars, tué à la journée de Dourlens, & l'autre connêtable, y firent paroître leur courage. Le duc de Montmorency ſupplia le roi de trouver bon qu'il s'enfermât dans le château avec les Suiſſes, deſquels il étoit colonel, & qu'il eût le premier commandement pour le défendre, ce qui lui fut accordé.

Le ſoir s'approchant, le duc laiſſa trois régimens dans le bourg d'Arques, & pouſſa le reſte de ſon infanterie, commandée par le chevalier d'Aumalle, juſques au village d'Oiſſual, ſur la plaine qui va d'Arques à Dieppe du côté de la citadelle, à la portée d'une grande canonade; le duc ſe ſaiſit du paſſage de Bouteille, où il logea les troupes de Lorraine & de Flandres. Cependant la garde ne perdant point de temps ſur le point du jour, fait une ſortie ſi furieuſe, qu'elle tailla en piéces ceux qui étoient logés en ſon bourg, de ſorte qu'ils n'y revinrent point.

Le roi qui ſe voyoit approcher de ſi près, ne laiſſa pas dormir en repos le chevalier d'Aumalle, lequel il obligeoit par des allarmes continuelles d'être toûjours ſous les armes. Entre quatre cents Reitres qui

faiſoient la garde de toute l'armée, je fus commandé avec monſieur de Guitry, qui faiſoit la charge de maréchal de camp, ſi dignement qu'il n'y avoit perſonne qui n'eût très-grande ſatisfaction d'être aſſiſté de ſa valeur & de ſon jugement, de charger avec deux cents chevaux leſdits Reitres ; l'ordre fut que Rambures les attaqueroit à la droite, & Fournier à la gauche avec cinquante chevaux, & monſieur de Guitry & moi par la tête avec le reſte.

Auſſi-tôt que nos deux eſcadrons eurent pris le tour pour aller à eux, ils firent leur caracol, & ſe mirent ſi près de leur infanterie, laquelle ſortoit des barricades pour les ſoûtenir, que tout ce que Rambures pût exécuter, fut ſur leur retraite d'en tuer quelques-uns, & de prendre un de leurs maîtres qui étoit à la derniere file pour faire ſerrer l'eſcadron.

Le roi travailloit cependant à dreſſer une épaule, en forme d'éperon, pour couvrir la porte & courtine, qui eſt près de la citadelle, de laquelle il renforça la garniſon des deux cents Suiſſes ; & du côté de la Barre, il fit faire une traverſe de fumier, ſi diligemment, qu'en une nuit la porte fut à couvert : & parce que ſa majeſté eut avis que le duc vouloit loger des piéces ſur une petite hauteur qui voit quaſi toute la ville, ſa majeſté ordonna de prendre des voiles de navire, & de faire des blindes pour ôter le pont de vûe aux canoniers qui voudroient y battre en ruine, comme il advint : car le duc de Mayenne ayant fait retrancher cette hauteur & loger ſes gens de guerre, pour défendre cinq piéces qu'il y fit avancer dès le point du jour, il commença à faire tonner ſon artillerie ; à quoi ſa majeſté, voulant rendre la pareille, tant de la citadelle, que des remparts de la ville, il fut tiré quantité de canonades, dont celles de l'ennemi percerent la muraille du logis du roi, enſorte qu'un cuiſinier en écumant une marmite fut tué, une fille dans le milieu d'une rue écraſée, le reſte caſſa des tuiles ſans aucun mal ; au contraire, de celles du roi il y en eut une qui en démonta deux de celles de l'ennemi, tua un commiſſaire & quelques ſoldats. Cette ſonnerie dura juſques à onze heure du matin, que le duc retira ſes piéces, craignant, à mon avis, de les avoir mis en lieu où le roi ne les laiſſeroit gueres ſans en venir reconnoître le calibre.

Sur les trois heures de l'après dîné, le roi fit une ſortie. La cavalerie & l'infanterie donnerent à la batterie du duc, où ils ne trouverent que les gabions & plates-formes, ſans autre garde que de quelques Suiſſes, qui prirent la fuite auſſitôt qu'ils nous virent aller à eux. Sa majeſté fit brûler les gabions & les plates-formes ; ce que les ennemis voulant empêcher, il ſe fit une grande eſcarmouche, où les ennemis n'eurent pas du meilleur. Il me ſouvient que Tremblecourt, qui étoit priſonnier, voulut toujours être avec nous à la merci des arquebuſades & des coups de piſtolets, tenant un bâton à la main. Enfin, l'obſcurité de la nuit ren-

voya chacun chés ſoi, attendant que le point du jour fournît aſſés de clarté pour prendre l'occaſion d'en profiter.

25. Septemb. Le ſieur de Guitry, venant viſiter mes gardes, trouva que les Reitres avoient changé la forme de la leur, & qu'étant ſoûtenus à droite & à gauche de leur infanterie, ils s'étoient avancés juſques ſur un petit heurt, qui regardoit la citadelle: alors s'approchant aſſés près d'eux, pour en faire un jugement plus certain, il me dit qu'il croyoit que s'ils demeuroient en cette même aſſiette, il y auroit moyen de les chaſſer, & que du moins leur infanterie y demeureroit pour les gages. Sa propoſition fut de doubler notre garde & faire nos eſcadrons de plus de hauteur, pour leur ôter la connoiſſance de l'augmentation; que derriere nos deux eſcadrons, il feroit avancer deux moyennes piéces, & qu'approchant au petit pas des ennemis, nos deux eſcadrons ſe ſéparant en quatre, il feroit tirer leſdites piéces par les intervalles; que cela donneroit un tel étonnement aux ennemis, qu'allant à eux, ils tourneroient le dos, & l'infanterie après ſa premiere décharge, n'auroit recours qu'à la fuite. Je ne lui témoignai qu'obéiſſance, ravi de rencontrer des occaſions où je puſſe acquerir de l'honneur; & approuvant ce deſſein, il me dit qu'il ne pouvoit l'entreprendre ſans le communiquer à monſieur le maréchal de Biron, & en avertir le roi, ſi monſieur le maréchal l'approuvoit; & que pour cet effet, je m'acheminaſſe avec lui chés monſieur le maréchal: ce que faiſant, notre voyage fut accourci, car nous le trouvâmes qui venoit, ſelon ſa coûtume, viſiter nos gardes & voir la contenance des ennemis.

Lors ce vieil & grand capitaine voulant que ſon œil lui donnât l'entiere connoiſſance de ce que l'on vouloit entreprendre, dit qu'il falloit juger du deſſein ſur le lieu, où il alla, & louant le ſieur de Guitry de ſon deſſein, il l'approuva, y ajoûtant qu'au lieu de deux piéces, on y en devoit mener quatre, ſçavoir deux moyennes & deux bâtardes: & demeurant d'accord qu'il en falloit donner le plaiſir au roi, il nous commanda de le ſuivre chés ſa majeſté, laquelle reçut cette propoſition comme étant tout à fait dans les régles. Mais comme elle étoit d'un naturel fort prompt, elle voulut elle-même ſe porter ſur les lieux pour réſoudre & le temps & la forme de l'exécution; & y étant, elle eut tant d'impatience, qu'elle me commanda d'aller ordonner à quatre cents chevaux de ſe trouver à la porte avec leurs armes à deux heures après midi, & à monſieur de Guitry de tenir prêtes les quatre piéces, avec cinq cents Suiſſes & cinq cents arquebuſiers, diſant que les ennemis pourroient en prendre une telle épouvante que l'occaſion s'offriroit d'enlever le quartier. Cet ordre donné, le roi alla diſner.

Les troupes s'étant trouvées au rendez-vous en la forme que deſſus, ſa majeſté s'y rendit avec monſieur le maréchal, de ſorte qu'en la diſpoſition projettée, je commençai à marcher; & comme c'étoit la coûtume

Digitized by Google

qu'il y eût toujours quelques cavaliers débandés qui entretenoient l'eſcarmouche, les ennemis, ſans connoiſſance de notre deſſein, demeurerent à leur poſte juſques-à-ce que nous allâmes à eux, où faiſant mine de nous vouloir bien recevoir, notre infanterie prenant les armes, nos deux eſcadrons ſe mirent en quatre, & nos piéces tirerent ſi à propos, qu'elles firent une rue dans l'eſcadron des ennemis, & donnerent dans l'infanterie; ce qui leur donna ſi fort l'épouvante que les Reitres tournerent le dos au galop; l'infanterie jettant les armes après avoir tiré quelques harquebuſades, chercha ſon ſalut dans ſa honte, & ſe mit à la fuite juſques dans le village, où nous fuſſions entrés pêle-mêle, ſi la garde qui venoit relever celle qui fuyoit ne ſe fût rencontrée en cet état de ralier les fuyards, & de mettre enſemble en nombre de plus de huit cents chevaux & douze cents hommes de pied. Nous ne laiſsâmes pas d'amener environ trente priſonniers, ſans compter au moins cent qui reſterent de l'infanterie ſur la place.

Le roi, voyant ce combat, fit ſortir ſon infanterie & quelques cents volontaires qu'il avoit auprès de lui, voulant à toute force qu'on donnât dans le village, où la grande rumeur qui s'y faiſoit, faiſoit croire qu'il y avoit de l'étonnement; mais monſieur le maréchal l'en empêcha. Depuis, la garde des ennemis changea de poſte, ne laiſſant qu'un corps de garde logé à la tête du village & quatre vedettes avancées.

Le même jour, il arriva au roi un ſecours d'Ecoſſois, conduit par le ſieur d'Ovins, fort vaillant homme & ancien ſerviteur du roi, compoſé de douze cents hommes de pied, & de ſoixante chevaux, qui nous apprêterent à rire à les voir armés & vêtus comme les figures de l'antiquité repréſentées dans des vieilles tapiſſeries, avec jacques de maille & caſques de fer, couverts de drap noir, comme bonnets de prêtres, ſe ſervant de muſettes & de hautbois lorſqu'ils vont au combat.

Ils eurent le fauxbourg qui va à Bouteille pour leur quartier; lequel Bouteille ayant été reconnu par le ſieur d'Ovins, il ſupplia le roi de lui en permettre l'attaque; ce qui lui étant accordé, ſa majeſté commanda au régiment de Vallirault, qui étoit celui de Navarre, de le ſoûtenir de deux cents chevaux legers, pied à terre avec hallebardes, pour en faciliter l'exécution: ce qui réuſſit ſi bien au ſieur d'Ovins, que tout ce qui étoit dans Bouteille fut enlevé, pluſieurs tués, & tout le bagage pris. Une ſi grande ſuite de victoires fit diminuer l'armée ennemie, ſoit par les combats, ſoit par les débandemens; de ſorte que cette grande multitude de troupes fut réduite à la moitié, & encore gens ſi abattus & ſi remplis de timidité, que s'ils portoient des armes, c'étoit plutôt pour les jetter que pour s'en défendre.

Le duc de Mayenne dans ce rencontre, cherchoit, mais inutilement, les moyens d'y apporter quelque reméde; & lorſque pour l'accabler de ſoins & de peines, il lui vint avis que les ſerviteurs du roi, ſçavoir,

meſſieurs le comte de Soiſſons, de Longueville, le maréchal d'Aumont, la Noüe, Givry, & quantité de nobleſſe, tous gens de cœur, avec de très bons capitaines, s'étoient unis, & marchoient droit à lui en réſolution de le combattre, & de joindre le roi pour le tirer hors de l'accident où il étoit, cela le fit réſoudre à quiter ſon entrepriſe, & à ſonger plutôt à ſa ſûreté que non pas à ſa conquête.

D'un côté il voyoit les armes de ſes ennemis triompher de tous les combats qu'il avoit entrepris, ayant le triple des forces qui lui étoient oppoſées : de l'autre il craignoit d'être attaqué d'une armée fraîche & nouvelle, d'où il arriveroit que la ſienne, contrainte à faire tête des deux côtés, laſſée & incommodée, courroit fortune de ſe perdre, puiſque l'une avoit bien commencé à le défaire : de ſorte que de tous les partis, choiſiſſant celui de la retraite, il reprit le chemin par lequel il étoit venu, & ſe réſolut d'aller à Amiens, pour deux raiſons ; l'une pour s'approcher des Pays-Bas, & tirer autant de ſecours qu'il pourroit des armées d'Eſpagne, l'autre que Paris le voyant arriver, ſans ſon priſonnier qu'il avoit tant fait eſperer, le montreroit avec honte ; ce qui lui donneroit, non-ſeulement du déplaiſir, mais un notable déſavantage ; les peuples ſe conduiſans bien plus par les apparences préſentes, que par les raiſons & les eſpérances de l'avenir. Toutes ces conſidérations le firent retirer ſans battre tambour ni ſonner trompettes, & quittant ces quartiers, il prit pour premier logis, celui de Bacqueville, & les environs.

Le roi qui avoit toujours l'œil ouvert pour obſerver les actions de ſon ennemi, avec un cœur animé du déſir de la gloire, pour en venir aux mains, ayant avis que le duc délogeoit, me commanda de faire monter toute ſa cavalerie legere à cheval, laquelle pouvoit être de 500. chevaux & 500. arquebuſiers, que l'on appelloit croque-moutons, d'envoyer Rambures avec 20. chevaux pour voir ſi les ennemis délogeoient; ce qu'il apprit d'un priſonnier des nôtres, qui ſe ſauva dans l'embarras d'un décampement, où chacun prend plus d'intérêt à ſauver le ſien, que de prendre celui d'autrui.

Je l'envoyai au roi, qui montant lui-même à cheval, fit ſortir deux mille hommes de pied, leſquels il fit donner dans le quartier du chevalier d'Aumale, où ils enleverent quantité de meubles, entre autres la montre de table du chevalier, beaucoup de manteaux de pages, & un nombre infini d'arquebuſes, avec d'autres armes.

Cependant, l'armée ennemie marchoit, toute l'infanterie à l'avant-garde, & la cavallerie, compoſée environ de trois mille chevaux, faiſant leur retraite.

Le roi les ſuivit juſques à l'entrée de la nuit, ſans qu'il ſe fit aucun combat ; les ennemis marchant en très bon ordre, ne ſe débandant pas un des leurs pour faire ſes néceſſités, en galant homme.

Sa majeſté retournée à Dieppe tint conſeil ſur ce qu'elle croyoit que

Digitized by Google

les ennemis alloient au rencontre de ſa nouvelle armée, pour la combattre ſans qu'elle y fut. La généroſité de ce grand roi ne pouvoit ſouffrir que ſes ſerviteurs couruſſent fortune, ou acquiſſent de la gloire en ſon abſence; la perſonne de monſieur le comte de Soiſſons lui donnoit plus d'émulation que tout le reſte, duquel j'ai toujours connu qu'il avoit une telle jalouſie, que ſi le comte faiſoit un pas vers les ennemis, il en vouloit faire deux.

Les grands rois ne ſont pas exempts d'ambition, au contraire, comme leur naiſſance & leur authorité donnent toute ſorte de prééminence ſur leurs ſujets, cette même paſſion leur fait naître l'envie de montrer des actions plus relevées que ceux qui ſont ſous leur domination; croyans, outre leur ſatisfaction particuliere, que l'eſtime que l'on a d'eux les fait adorer comme des divinités.

Le conſeil ſe réſolut en deux principaux points: le premier de donner avis à l'armée de la marche des ennemis, pour les empêcher de ſurpriſe, avec commandement de prendre une aſſiette ſi avantageuſe, que ſi les ennemis venoient à eux ils n'en euſſent que le repentir. Fouquerolles en eut la commiſſion avec dix chevaux. Il fut dit auſſi que j'en prendrois deux cents, & que monſieur de Guitry viendroit avec moi pour apprendre ce que deviendroit l'armée ennemie.

A l'entrée de la nuit je partis, ſortant par le côté du Polet, nous prîmes la route entre Eu & Bacqueville, où il me ſouvient qu'un gentilhomme, nommé ſaint Aulnay, à une halte que je fis, s'étant écarté pour faire ſes néceſſités, revint à nous tout effrayé, diſant que les ennemis étoient dans un vallon proche. Le ſieur de Mignonville fut envoyé pour les reconnoître; il ſe trouva que la lune luiſant ſur des ſaules qui n'avoient que la tige, & une perche audeſſus, avoit fait juger à ſaint Aulnay que c'étoit des hommes à cheval, qui portoient des lances.

La riſée en fut ſi grande, & ſaint Aulnay en fut ſi honteux qu'il n'oſa paroître devant le roi à ſon retour.

Continuant notre chemin, Rambures qui menoit nos coureurs, rencontra, ſortant d'un village, cinquante chevaux qui menoient un convoi de deux cents bœufs, leſquels il défit, prit, ou tua tout, ſans qu'il s'en ſauva aucun, ni même que j'en euſſe avis, ſinon par le rencontre de ceux qui étoient morts, & du convoi que nous trouvâmes gardé par quelques arquebuſiers à cheval que Rambures y avoit laiſſé pour garder les priſonniers & le beſtiau.

Pouſſant plus outre, Rambures tomba dans une piſte de cavalerie, où il prit quelques valets malades, deſquels il aprit que c'étoient des gentilshommes du pays qui s'étoient retirés dès le ſoir, & que l'armée du duc de Mayenne avoit pris pour ſecond logement Gamaches, d'où elle délogeoit pour aller coucher à Oiſemont & aux villages circonvoiſins, le lendemain à Breves, & de là aux environs d'Amiens.

Rambures faiſant faire alte aux coureurs, nous vint trouver pour nous donner cet avis, & voir ce que je lui commanderois; de quoi ayant demandé conſeil à monſieur de Guitry, il fut réſolu que nous ferions retraite pour ôter le roi de peine, & l'avertir que l'armée ennemie marchoit ſans deſſein de rencontrer la nôtre.

Durant notre voyage, qui fut de deux jours, le roi reçut le ſecours que la reine d'Angleterre lui envoyoit de quatre mille hommes effectifs en trois régimens, deſquels le premier étoit commandé par milord Hoillien, homme grand & de fort bonne mine, le ſecond par le chevalier Sauvage, & le troiſiéme par Sorcaril.

Auſſitôt que les vaiſſeaux où ils étoient furent à la rade, monſieur de Beauvais-la-Nocle, que le roi avoit envoyé comme ambaſſadeur à la reine d'Angleterre, fit mettre une chaloupe en mer pour donner avis à ſa majeſté; laquelle envoya le ſieur de Malagny, fils dudit la Nocle, pour ſaluer de ſa part ceux qui avoient amené ce ſecours, & les aſſurer qu'ils
29. Septemb. étoient les bien venus. L'après dîné, quelques-uns des principaux Anglois vinrent ſaluer le roi, qui les reçut ſi favorablement qu'ils s'en retournerent fort ſatisfaits; & le lendemain, qui étoit le vingt-neuviéme de Septembre, on prépara toutes choſes pour leur deſcente.

Jonquerolles revint le même jour, avec certitude que l'armée nouvelle étoit à Gournay, que les ennemis avoient abandonné, où elle avoit ſéjourné un jour, & que le lendemain elle ſeroit à Gamaches, & y attendroit l'ordre que ſa majeſté plairoit lui donner.

Monſieur de Guitry & moi ayant fait rapport au roi de ce qui s'étoit paſſé en notre voyage, ſa majeſté m'ordonna de faire ſoigneuſement garder les deux cents bœufs, deſquels elle ſe vouloit ſervir, comme elle fit, pour faire un prêt aux Suiſſes, faiſant donner quatre cents écus, que je fis ſéparer, à ceux qui avoient fait le butin.

La journée s'étant paſſée à la deſcente des troupes Angloiſes, le roi voulut pour témoigner la ſatisfaction qu'il avoit de ce ſecours, aller viſiter les vaiſſeaux; & quoiqu'on lui pût repréſenter que c'étoit contre la ſûreté de ſa perſonne & de ſa dignité, il ne laiſſa pas de ſe mettre dans une double chaloupe armée de douze rames, avec laquelle il aborda l'amiral de cette flotte.

La mer étoit un peu haute, & la marée venoit, de ſorte que ce ne fut pas ſans ſauter que ce voyage ſe fit, ni ſans rendre à la mer ce que l'on avoit pris à la terre. Plus de ſoixante chaloupes ſuivirent le roi, lequel fut ſalué de tous les canons des vaiſſeaux, deſquels le nombre eut été ſuffiſant pour forcer une place médiocre.

Sa majeſté montée ſur le bord de l'amiral, tous les autres capitaines de navires la vinrent ſaluer avec des reſpects Anglois, c'eſt-à-dire, le genouil en terre.

L'amiral

Digitized by Google

L'amiral ſuplia le roi d'entrer dans la chambre de poupe, où il fit une collation bien réglée, pour être ſur la mer; & autant de fois que le roi bût, toutes les piéces de la flotte tirerent à balle, de ſorte qu'il y eut quelques chaloupes qui en coururent fortune.

Le roi, outre ſa courtoiſie ordinaire, n'oublia rien de ce que la préſence de ſon eſprit pût ajouter, pour témoigner à l'amiral & à ſes capitaines la ſatisfaction qu'il avoit de l'honneur qu'ils lui avoient rendu, & fit un préſent de cinq cents écus, ſomme notable, vû ſa néceſſité, pour être diſtribués aux patrons, officiers, matelots, & autres manouvriers des vaiſſeaux.

Au ſortir, l'artillerie commença, de ſorte que ſa majeſté fut conduite au ſon des canonades juſques ſur la grève, qui borde les murailles de Dieppe, où il y avoit aſſés de terrain pour mettre les troupes Angloiſes en bataille, car la mer étoit alors retirée.

Sa majeſté prenant un bidet, tout ce qui étoit avec elle à pied, viſita non par rang les trois bataillons, où les colonels & les capitaines lui rendirent les honneurs militaires, avec une ſaluade toute d'arquebuſerie; car il y avoit peu ou point de mouſquets.

Toutes ces choſes exécutées de fort bonne grace, le roi ſe retira en ſon logis, où il aſſembla meſſieurs les princes de Conti, de Montpenſier, & quelques autres de ſon conſeil, pour leur dire, ſuivant ce que le ſieur de Fourquerolles lui avoit rapporté de ſa nouvelle armée, qu'il déſiroit aller voir, que pour cet effet il vouloit partir le lendemain, & qu'il ne reſteroit que trois jours à ſon voyage, laiſſant M. le maréchal pour donner ordre à ce qui pourroit arriver en ſon abſence. Quelques-uns réſiſterent à deſſein; mais ſa volonté paſſant ſur toutes conſidérations, quoi qu'on pût lui repréſenter, elle me commanda de lui faire tenir prêt pour le point du jour, trois cents chevaux des meilleurs de ſa cavalerie legere, & deux cents arquebuſiers à cheval. Il prit encore deux cents hommes des compagnies des genad'armes qui étoient auprès de lui, dépêchant la Varenne, lequel n'étoit lors que porte manteau à meſſieurs le comte de Soiſſons, de Longueville, & au maréchal d'Aumont, avec une lettre de créance pour les avertir de ſon deſſein, & de l'eſpérance qu'il avoit de les voir bientôt, & avec défenſes de venir au devant de lui, mais ordre de l'attendre à Gamaches.

Les choſes ainſi projettées, le roi ſe trouva dès la pointe du jour au rendés-vous qu'il avoit donné, d'où Rambures défilant prit la tête avec la compagnie entiere des chevaux legers du roi, & détacha dix chevaux pour lui ſervir de coureurs. Je le ſuivis avec deux eſcadrons, l'un à la droite où j'étois, & l'autre à la gauche, dont Montgommery & Fournier en avoient le commandement.

Le roi marchoit après avec un eſcadron de deux cents chevaux, tant volontaires qu'autres; ſes gardes à ſa droite, avec des banderolles de

velours feuille-morte, très-effacées, & cinquante chevaux : derriere étoit la compagnie de M. le prince de Conti. Nous marchâmes en cet ordre tout le long du jour, de ſorte qu'une heure avant ſoleil couché, nous arrivâmes à Gamaches, où M. le comte de Soiſſons, le genouil en terre, reconnut le roi pour ſon ſouverain, lui proteſtant le ſerment de ſa fidelité avec toutes les aſſurances d'une obéiſſance très-humble & d'une entiere ſujettion.

Ce qui étoit à remarquer, fut que le roi voyant ſes princes & ſeigneurs venir à lui pied à terre, deſcendit de ſon cheval, diſant qu'il étoit bien raiſonnable qu'il les reçût les bras ouverts ; puiſque par leur aſſiſtance il ſe voyoit en état de faire autant de mal à ſes ennemis, comme ils avoient eu d'audace d'entreprendre de lui en faire ; & demeurant près d'un demi quart d'heure à terre, tout ce temps là ſe paſſa à recevoir des ſalutations de toute cette nobleſſe, qui témoignoient, par leur viſage, la joie qu'ils avoient de voir leur roi & leur maître.

M. le comte m'honora de grandes careſſes, avec quelques mots de louanges, M. de Longeville de même ; mais le maréchal d'Aumont, lequel avoit été mon premier capitaine, ne pouvoit ſe ſaouler de m'embraſſer, me diſant qu'il m'avoit fait préparer une chambre en ſon logis, & qu'il me feſſeroit, ſi je ne la prenois pas.

Pour tout le reſte, chacun reconnoiſſant ſes particuliers amis, ce n'étoient qu'embraſſades & marques extérieures, mais véritables, d'affection ; Givry, Humieres, la Boiſſiere, Brunet, la Vergne, Armantieres, Palaiſeau, la Chapelle, le vicomte d'Auchy, & pluſieurs autres me tenoient environné, & chacun à l'envi me faiſoit paroître ſon affection ; de ſorte que ſa majeſté me faiſant appeller pour me donner l'ordre du logement de ſa cavalerie, tous ſes ſeigneurs m'y accompagnerent, d'où le roi prit occaſion de leur dire plus de bien de moi que je ne méritois.

Après que ſa majeſté eût ſoupé, dont elle avoit beſoin, ayant demeuré près de quinze heures à cheval ſans repaître ; la ſalle étant ſi pleine qu'on ne s'y pouvoit tourner ; le roi ſe mit à raconter ſes victoires, & comme le diſcours étoit animé de la vérité, auſſi fut-il un peu long, parce qu'il étoit interrompu d'admiration & de joie, les uns ſe plaignant de leur mauvaiſe fortune de n'y avoir pas été, les autres louans la puiſſance de Dieu d'en avoir tiré le roi ſi heureuſement. Le roi achevant ſon diſcours par la louange de ceux qui l'avoient fidelement ſervi, & par un remerciment à cette nobleſſe, de ce qu'ils avoient tout quitté pour le venir ſecourir, avec promeſſe de s'en reſſouvenir, & de leur faire part de ſa bonne fortune ; minuit approchoit, & tous ceux du voyage fatigués du chemin, ne ſouhaitoient que le repos ; de ſorte que le roi s'en appercevant, eut la bonté de donner le bon ſoir à tout le monde, & M. le maréchal d'Aumont me mena chés lui.

Le lendemain, le roi voulut voir toute ſon armée, qui n'étoit compoſée que de nobleſſe invincible, plus par la force du courage que par la multitude & le nombre; cette journée ſe paſſa en allegreſſes & complimens.

Il y avoit un mauvais rencontre, en ce que M. le comte de Soiſſons, comme prince du ſang, vouloit commander ſouverainement, & M. de Longueville diſoit que dans ſon gouvernement il ne le ſouffriroit pas; mais monſieur de la Nouë, duquel les actions généreuſes ont été ſi connues que ce ſeroit lui faire tort d'en entamer la relation ſans la ſuivre juſques au bout, avec ſa prudence accoûtumée, ſes avis étant de grand poids, particulierement auprès du duc de Longueville, s'aviſa d'y trouver un temperament, qui fut, que l'un & l'autre prieroient M. le maréchal d'Aumont d'accepter la charge de lieutenant général, ce qu'il fit.

Il eſt certain que les maréchaux de France n'ont point affaire d'une commiſſion, puiſqu'à leurs charges le commandement des armées eſt attaché, principalement lorſque le roi n'a pas fait de choix.

Le lendemain, le roi reprit ſon chemin vers Dieppe, où quantité de ceux de la nouvelle armée le ſuivirent: entr'autres meſſieurs de Palaiſeau, Armentieres, & la Vergne vinrent avec moi, dont les deux derniers ne m'ont quitté juſques à-ce que par leur valeur la mort les en ait ſéparés.

Le roi retourné à Dieppe, où chacun l'attendoit avec impatience, publia hautement l'état des troupes qu'il avoit vûes, ordonnant à M. le maréchal de Biron d'avertir toute l'armée, qu'elle eût à ſe tenir prête à marcher dans deux jours.

Le jour ſuivant, comme j'arrivai à mon quartier auprès du roi, je trouvai qu'il avoit ordonné que l'on fît un feſtin à tous les colonels & capitaines Anglois, où ſa majeſté vint, & bût à la ſanté de la reine d'Angleterre ſa bonne ſœur. Je fus obligé d'en ſortir, me ſentant attaqué d'une fiévre; & me retirant en mon quartier, je trouvai M. le comte d'Evreux, avec qui j'avois fait une très particuliere amitié, lequel me força de mettre pied à terre pour aller jouer en ſon logis; mais faiſant réſiſtance, autant faute d'argent que pour le mal que je ſentois, je me voulus excuſer: lui me voyant un ſaphir au doigt que j'avois eu de Petremol, me le nomma diamant, je me laiſſai aller à l'eſpérance qu'il le joueroit pour tel: ce qui arriva tellement à mon avantage, qu'en moins d'une heure je gagnai plus de cinquante mille francs, dont bien me prit: car le roi étant ſans finances, je n'en pouvois pas être aſſiſté, & tous mes biens ſitués au milieu des ennemis, il n'y avoit que mon épée ou quelque avanture comme celle-là, qui pût me faire ſubſiſter; de ſorte que prenant le chemin de mon quartier, auſſi-tôt que je fus arrivé, je cherchai plutôt le lit pour mon repos, que la table pour compter mon gain: je le mis entre les mains de mon tréſorier, lequel étoit ſi à ſec, & mes pourvoyeurs avec ſi peu de crédit que ſans ce ſecours inopiné, je courois

autant fortune de mourir de néceſſité que de maladie, ſi mes amis ne m'euſſent ſecouru, comme je n'en doute pas; mais c'eſt une choſe bien inſupportable, lorſqu'ayant quelque degré de ſupériorité, on eſt contrain d'employer ceux avec leſquels vivant comme ami ont dévient mendiant & importun.

Madame de Montmorency, laquelle s'étoit retirée à Dieppe, & qui prenoit un ſoin tout particulier de ma perſonne, ſçachant mon indiſpoſition, me vint viſiter, & voulut que de mon quartier l'on me portât à Dieppe, me mettant dans ſon caroſſe pour me ſoulager.

Le roi pareillement ſçachant ma maladie, me fit l'honneur de me viſiter, & y amena le ſieur d'Ortoman, ſon premier médecin, fort grand perſonnage, lequel jugea que mon mal ſeroit pour le moins long.

L'armée délogeant, je voulus opiniâtrement ſuivre le roi, & monſieur de Montmorency me bailla ſa litiere. Sa majeſté en deux jours joignit ſa nouvelle armée; de ſorte que les deux enſemble en pouvoient compoſer une de plus de quatre mille chevaux & quatorze mille hommes de pied.

Le Reaulet, qui commandoit au pont de l'Arche, brave ſoldat, bien que de baſſe naiſſance, étant natif du bourg de Caſtelnau, près de Pezenas en Languedoc, vint trouver le roi, qui alla loger audit pont de l'Arche, où il me commanda lui-même de demeurer, mais la paſſion que j'avois de le ſuivre, m'y fit réſiſter.

Le lendemain, Vernon ouvrit ſes portes; & le jour d'après le roi alla à Meulan, où mon mal augmenta juſques à faire juger aux médecins que j'étois en grand danger. Le roi, d'autorité abſolue, me commanda d'y demeurer, à quoi j'obéis, plus par néceſſité que par volonté. Sa Majeſté ayant plus ſoin de moi que je ne méritois, ſe priva de la préſence de ſon premier médecin pour me le laiſſer, avec lequel demeura M. le Febvre, qui avoit la charge du ſieur Miron, premier médecin du feu roi mon bon maître.

Le roi, à ce que l'on m'a dit, alla loger à S. Germain, & prendre poſſeſſion de cette maiſon royale, dans laquelle un nommé la Salle, Baſque de nation, avoit été mis pour capitaine à la recommandation du connêtable Anne de Montmorency. Il en fut dépoſſédé, pour avoir plus de paſſion pour la ligue que de fidelité pour les rois ſes bienfacteurs, & à ſa place fut mis le ſieur de Frontenac, lequel a poſſédé avec mérite cette charge juſques à ſa mort.

De là, ſa majeſté s'en alla exécuter l'entrepriſe des fauxbourgs de Paris; à laquelle n'étant pas, je laiſſe aux hiſtoriens d'en parler auſſi diverſement que leur paſſion les en a fait diſcourir, & me contente de dire que ſa majeſté me fit l'honneur de m'envoyer un de ſes écuyers, nommé Dujon, pour m'en faire la relation & me viſiter, lequel me trouva en un état, où il y avoit bien plus de crainte de ma perte, que d'eſpérance de

Digitized by Google

ma ſanté ; car comme les médecins conſultoient ſur l'état de ma maladie ; le ſieur d'Ortoman dit en latin, que j'entendis, *non vacat periculo ;* j'appellai auſſitôt un de mes pages, nommé la Bordevoly, auquel je fis grande reprimende, de ce que me voyant en tel péril, il ne m'en avertiſſoit pas, lui commandant d'aller chercher le curé pour me venir confeſſer, à quoi il prêta toute obéiſſance.

Le curé m'ayant confeſſé, il arriva une choſe, qui bien qu'elle ne regarde que mon particulier, eſt toutefois remarquable, qui eſt que les médecins dirent à mes domeſtiques, qu'il me falloit faire rire, & réveiller d'un grand aſſoupiſſement, dans lequel j'étois. Cela fut cauſe qu'un de mes ſécretaires, âgé de ſoixante ans, le général de ma maiſon, de pareil âge, & tout blanc, ayant des bonnets rouges & des plumes de coq, ſe préſenterent devant mon lit, avec mon capitaine des gardes, homme très ſérieux, lequel étoit au milieu, qui leur frapant ſur la joue, l'un & l'autre tâchoient de lui abattre un chapeau qu'il avoit de forme ridicule. Ce que voyant, il m'en prit un éclat de rire, qui me donna tant d'émotion, qu'à même temps je ſaignai du nez, en telle abondance qu'en moins de deux heures je me trouvai ſi ſoulagé, & ma fiévre qui m'avoit duré vingt-deux jours ſe diminua de telle ſorte que les médecins changerent d'opinion, & me jugerent ſauvé ; ce qui fut vrai, puiſqu'à ſix jours de là, je me mis dans la litiere qui me mena à Marlou, où je m'achevai de guérir.

Madame de Montmorency ne m'abandonna point, non plus que meſſieurs de la Vergne, de Palaiſeau, Armentieres, le vicomte d'Auchy, & Bodet, qui me menerent, après que ma ſanté fut affermie, à Compiegne, où étoit pour lors le petit Paris, & la retraite de tous les ſerviteurs du roi.

Les noms de ceux qui accompagnerent le roi en tout ce voyage, dont les principaux furent :

MESSIEURS,
Le prince de Conty.
Le duc de Montpenſier.
Le maréchal de Biron.
De Meru.
De Châtillon.
De Montbazon.
Le comte de Rochefort.
D'O
De Bellegarde.
De la Force.
De la Rochefoucault.

MESSIEURS,
Le comte de Rouſſy.
De Rhodes, *fils.*
De Roquelaure.
De Beaupré.
De Maintenons.
Châteauvieux.
Allegre.
Bacqueville.
Roannés.
De Crevecœur.
Le comte de Torrigny.

MESSIEURS,
De Rieux, &
De Guitry, tous deux maréchaux de camp.
Beauvais la Nocle,
Molligny.
Sainte Marie du Mont,
Lorges.
Rambures.
Vignolles.
Ausbos.
De Montcenerpou.

MESSIEURS,
Clermont d'Amboiſe,
Le jeune l'Archant,
Bouveron.
Caniſy.
Montarere.
Richelieu, grand prévôt;
Montglas.
De Pont-Courlay.
La Roche-Jacquelin.
Eſpave.

Et ceux qui avoient charge dans l'infanterie étoient, les capitaines du régiment des gardes, qui n'étoit pour lors compoſé que de douze compagnies.

Le régiment de Picardie de dix.
Celui de la Garde de dix.
Celui de Brigneux de dix.

SUISSES.

Le régiment de Galaty.
Celui de Baltazar.
Quatre compagnies de Griſons.
Deux d'Avanturiers.
Et deux de Lanſquenets.

NOTES

HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES.

1. Pag. 3. lig. 3. *Saint Cloud,*] où Henri ſe logea, dans la maiſon de Gondi, le 31. Juillet 1589. eſt une paroiſſe de 320 feux, du diocèſe, & à une lieuë, 1752. toiſes, à l'eſt de Paris. Long. 20. d. 7'. 20". lat. 48. d. 50'. 37".

2. 6. *Meudon*,] où le roi de Navarre prit ſon quartier le 31. Juillet 1589. eſt une paroiſſe de 305. feux, du diocèſe, & à deux lieuës deux tiers à l'oueſt de Paris. Long. 19. d. 54'. 0". lat. 48. d. 48'. 30".

3. 7. *Vanvres*,] paroiſſe de 182. feux de la banlieuë, du diocèſe, & à une lieuë & un quart à l'oueſt de Paris. Long. 19. d. 50'. 20". lat. 48. d. 49'. 5".

4. 7. *Icy.*] Iſſy, paroiſſe de 114. feux de la banlieuë, du diocèſe, & à un peu plus d'une lieuë à l'O. de Paris. Long. 19. d. 56'. 50". lat. 48. d. 49'. 20".

5. 7. *Vaugirard*,] paroiſſe de 115. feux de la banlieuë, du diocèſe, & à trois quarts de lieuë à l'O. de Paris. Long. 19. d. 57'. 45". lat. 48. 50'. 0".

6. 8. *Argenteuil*,] où Henri III. mit le 31. Juillet 1589. une partie de ſon armée de 40000. hommes, qui s'étendoit juſques à Vaugirard par Villepreux. Argenteuil eſt un bourg de l'Iſle de France de 873. feux, à un peu plus de deux lieues au N. O. de Paris. Long. 19. d. 55'. 0". lat. 48. d. 56'. 27".

7. 9. *Villepreux*,] paroiſſe de 145. feux, du diocèſe, & à quatre lieuës & demi à l'O. de Paris. Long. 19. d. 40'. 45". lat. 48. d. 49'. 25".

8. 17. *Châtillon.*] François de Coligni, Sgr. de Châtillon ſur Loing, né à Châtillon le mercredi 28 Avril 1557. à 8. heures ½. du matin, amiral de Guyenne le 17. Décembre 1589. doit être mis au nombre des grands capitaines. Le détail de ſes actions militaires, fort négligées dans les deux articles, où l'hiſtoire des grands officiers parle de lui, ſeroit très-intéreſſant. L'amiral ayant été tué à Paris le 24. Août 1572. François de Coligni, ſon frere d'Andelot, & ſon couſin de Laval, mal habillés, déguiſés, & conduits par Portchartrin, gentilhomme du voiſinage de Châtillon, arriverent à Mulhauſen à trois lieues de Baſle, d'où ils furent à Baſle, à Berne, & à Coupet, près de Geneve, déguiſés en petits écoliers, & enſuite à Geneve, où il y avoit beaucoup de nobleſſe Françoiſe, retirée depuis la S. Barthelemi. De Geneve ils furent trouver à Baſle madame d'Andelot qui y étoit avec tous ſes petits enfans. Châtillon étant paſſé en Languedoc, l'aſſemblée des proteſtans tenue à Niſmes, lui aſſigna le 10. Fév. 1575. 500. livres par mois. Le maréchal de Damville ayant aſſiégé Montpellier, en Juin 1577. il ſortit de cette ville, parcourut les Cevennes, & le haut Languedoc, ramaſſa quatre mille hommes, & fit lever le ſiége au maréchal le 30. Septembre ſuivant. Etant allé au mois de Juillet 1586. aſſiéger Compeyre en Rouergue, les catholiques au nombre de 500. arquebuſiers à pied, & de 200 bons chevaux, vinrent pour ſecourir cette place, Châtillon qui n'avoit auprès de lui que la Vacareſſe, S. Auban, S. Laurent, Valcroſe, Montmiral, & 500. hommes, leur fit deſcendre la montagne avec précipitation, juſques au bas le long du Tarn. Il y eut dans ce combat 40. à 50. gentilshommes du pays de tués, & entr'autres Vezins, le baron de Ruperou, Balzac, Roquelaure, le cadet de Lons, Montalegre, la Borrezic, deux Montferrier, Vernac, Baucillac, enſeigne de S. Sulpice, la Balmontie, Vedrieu, & le chevalier d'Aubrac. Malgré le gain de ce combat, Châtillon fut obligé de lever le ſiége de Compeyre. Il étoit le 11. Septembre à Meirueis pour conferer avec Leques, & à Millau en Rouergue le 14. Novembre 1586. Le Dimanche précédent il avoit perdu le château de Severac, ſon frere d'Andelot qui y commandoit en étant ſorti, madame

d'Arpajon y fit entrer quarante ſoldats qui s'aſſurerent de la place. En 1587. Châtillon fut joindre en Lorraine les Reitres qui venoient au ſecours du roi de Navarre. Sa marche juſques en Lorraine, ſa conduite avec les Reitres, & la belle retraite de ſept jours qu'il fit depuis la Bourgogne juſques au milieu du Vivarais, donnant un combat preſque chaque jour, & très-bien décrite dans les mémoires de Jacques Pape, Sgr. de S. Auban, que Bouchet a fait imprimer dans les preuves de l'Hiſtoire de la maiſon de Coligny, page 645-667. La négligence des hiſtoriens ne leur a pas permis de faire uſage de ces mémoires, qui ne ſont gueres plus connus que s'ils n'avoient jamais été imprimés, non plus que la retraite de Châtillon, l'une des plus belles que l'on liſe dans l'hiſtoire. Etant à Châtillon le 17. Juillet 1591. il écrivit au roi qu'il avoit repris le château de la Buſſiere, qu'il y avoit des difficultés à aller reprendre la ville de Varennes & le château de la Ferté, au-delà de Moulins, comme le roi lui ordonnoit par ſa lettre du 27. Juin de les aller attaquer; que le baron de Prie, qui étoit ce jour là avec lui à Châtillon, l'aſſuroit d'être bientôt maître de Touſſi qui lui appartenoit, de vingt autres gros lieux des environs, & peut-être de la ville d'Auxerre, s'il étoit aidé de cent arquebuſiers. Montigny, qui fut depuis maréchal de France, lui écrivit de Blois quatre lettres, le 4. le 12. & deux du 23. Septembre 1590. pour s'engager à venir à Boigenci aider le prince de Conti, qui étoit alors à Blois, à entreprendre quelque choſe pour le ſervice du roi. Châtillon mourut dans ſon château de Châtillon vers le 8. Oct. 1591. étant âgé de trente-quatre ans, cinq mois, & dix ou douze jours. (de Thou, trad. tom. 11. p. 451.)

9. 17. *Clermont d'Amboiſe.*] Seroit-ce Hardouin de Clermont, ſeigneur de S. Georges, mort le 6. Juil. 1633. pere de François de Paule de Clermont, marquis de Monglat, mort le 7. Avril 1676.

10. 18. *Vidame de Chartres.*] Prégent de la Fin, vidame de Chartres, étoit neveu de Jacques de la Fin, confident du maréchal de Biron, duquel il portoit les paroles en 1601. Il étoit fils de Jean de la Fin, Sgr. de Beauvais-la Nocle, frere aîné de Jacques de la Fin, & de Beraude de Ferrieres, ſœur de Jean de Ferrieres, vidame de Chartres, mort après l'an 1576. tous deux enfans de Jean de Ferrieres, Sgr. de Maligni en Bourgogne, & de Louiſe de Vendôme, qui avoit pour frere Louis de Vendôme, vidame de Chartres, mort le 22. Août 1526. pere de François de Vendôme, vidame de Chartres, mort le 7. Décembre 1562. en ſa trente-huitiéme année. Le vidamé de Chartres paſſa à Claude, premier duc de S. Simon, qui mourut le 3. Mai 1693. âgé de 85. ans, pere de Louis, duc de S. Simon, vidame de Chartres, né le 15. Janv. 1675. vivant en Juillet 1751.

11. 26. *Prince de Joinville.*] Charles de Lorraine arrêté à Blois dans la chambre du duc d'Angoulême, alors grand prieur de France, le 23. Décemb. 1588. Angouleme cite ſon diſcours de ce qui ſe paſſa aux états de Blois. Cette piéce ſera donnée au public, ſi on peut la trouver.

12. 43. *Larchant.*] Louis de Grimonville, ſeigneur de Larchant, chevalier du S. Eſprit, le 5. Janvier 1597. fils de Nicolas, chevalier du S. Eſprit, 31. Décembre 1583. Larchant eſt une paroiſſe du diocèſe, & au ſud-eſt de Bayeux.

13. p. 4. l. 12. *Antragues.*] François de Balſac, ſeigneur d'Entragues, petite ville de la Limagne en Auvergne, mouvante du comté de Clermont, chevalier du S. Eſprit en 1578. marié avec Marie Touſchet, maîtreſſe de Charles IX. & fut pere d'Henriette de Balſac, marquiſe de Verneuil.

14. 29. *Ce monſtre de moine.*] Jacques Clement, logé chez la Gueſle, ne négligea rien pour exécuter le projet qu'il avoit formé de tuer Henri III. & quoiqu'il fût alors deux heures du ſoir, il s'adreſſa au grand prieur, & le pria de le faire parler au roi pour une choſe importante, le grand prieur lui répondit que le roi étoit retiré & qu'il ne pouvoit le voir. Les motifs ou les cauſes qui engagerent J. Clement à commettre ce crime ſont ignorées, & celles qu'on débite ſont imaginées par des auteurs qui croient ne pouvoir pas raconter un fait, ſans en découvrir les cauſes ſecrettes, & n'en ſçachant aucune, ils en imaginent pour faire illuſion à leurs lecteurs. Les auteurs qui publient les circonſtances ſingulieres & merveilleuſes,

merveilleuſes ſe rendent mépriſables. Les nouveaux hiſtoriens ſentiront-ils le ridicule de cette maniere d'écrire ? Le pere Griffet, qui a joint à ſa nouvelle édition de l'hiſtoire de France du pere Daniel des obſervations excellentes, détaille très-bien tout ce qui regarde Jacques Clément dans celle qu'il a faite ſur la mort d'Henri III. Le procès fait au cadavre de ce miſérable eſt une piéce très-eſtimable. On ne ſçauroit trop rechercher les piéces qui éclairciſſent l'hiſtoire, ni ſe preſſer aſſez de les donner au public. Il y en a beaucoup ; & beaucoup périſſent dans la pouſſiere ou ſont rongées par les ſouris.

15. *Pag.* 5. *lign.* 1. Chevalier d'Aumale.] Claude de Lorraine, abbé du Bec, chevalier de Malthe, quatriéme fils de Claude de Lorraine, duc d'Aumale, & de Louiſe de Brezé, dame d'Anet. Il fut tué en voulant ſurprendre ſaint Denis pour les ligueurs le 3. Janvier 1591. âgé de vingt-ſept ans, dix mois, & vingt-un jours.

16. 5-2. La Trimouille.] Claude, ſeigneur de la Trimouille, né en 1566. créé pair de France en Août 1595. mort en ſon château de Thouars en Poitou le 25. Octobre 1605. fut cinquiéme ayeul de Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de Thouars, né le 4. Février 1737. marié en 1751. avec Marie-Geneviéve, de Durfort, fille unique du duc de Randan. La Trimouille eſt en Poitou, à cinquante & une lieues au ſud de Paris : longitude 18. d. 57. m. latitude 46. d. 26. m.

17. 5-12. Chemerault.] Meri de Barbezieres, ſeigneur de la Roche-Chemerault & de Bois le vicomte, grand maréchal des logis de la maiſon du roi, mort ſans enfans le 5. Mai 1609. Barbeſieres a cinquante-huit feux, & eſt dans l'élection de Cognac, généralité de la Rochelle. Cette paroiſſe eſt en Angoumois, au nord eſt d'Angoulême, dans le diocèſe & au nord-eſt de Saintes : longitude 17. d. 37. m. latitude 45. d. 57. m.

18. 9-10. Eſpernon, paroiſſe du diocèſe de Chartres, à douze mille & demi au nord-oueſt de cette ville : longitude 19. d. 21. m. latitude 48. d. 32. m. 34. ſ. La ſeigneurie d'Eſpernon appartenoit avant l'an 1053. à Bertrade ou Bertreis, qui étoit mariée cette année-là avec Amauri, fils de Guillaume de Hainaut & de N. dame de Montfort & d'Eſpernon. Leur ſecond fils, Mainier de Montfort, fut ſeigneur d'Eſpernon, & pere d'Aimeri de Montfort, ſeigneur d'Eſpernon, vivant en 1133. Il eut pour enfans Simon & Mainier d'Eſpernon. La filiation diſparoît enſuite, & on trouve Laure de Montfort, dame d'Eſpernon, fille d'Amauri VI. comte de Montfort, connétable de France, mort en 1241. Elle épouſa Ferdinand de Caſtille, dit de Ponthieu, comte d'Aumale, baron de Montgommeri. Jean de Ponthieu, ſeigneur d'Eſpernon, leur fils, fut tué à la bataille de Courtrai le 11. Juillet 1302. Il fut ayeul de Jeanne de Ponthieu, dame d'Eſpernon, morte le 30. Mai 1376. qui épouſa Jean, comte de Vendome, mort le 11. Juin 1393 ils furent les quatriémes ayeuls d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, mort le 17. Nov. 1562. La ſeigneurie d'Eſpernon fut vendue après ſa mort & avant l'an 1581. à Jean-Louis de Nogaret, ſeigneur de la Valette, en faveur duquel Henri III. l'érigea en duché & pairie. Sa poſtérité maſculine étant finie par la mort de Bernard de Nogaret, ſon fils, arrivée en ſon hôtel à Paris le 25. Juillet 1661. Louis de Goth, marquis de Rouillac, fils d'Helene de Nogaret, ſa ſœur, prétendit lui ſuccéder, & ſe qualifia duc d'Eſpernon. Il mourut le 3. Juin 1690. Sa fille unique, Regine-Elizabeth de Goth, voulut reprendre le procès commencé par ſon pere ; mais n'ayant pû réuſſir, elle céda ſes droits à Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Monteſpan, ſon couſin, qui y avoit auſſi des prétentions. Elle mourut en 1706. & le marquis d'Antin, fils du marquis de Monteſpan, eut ſéance de duc & pair par l'édit du mois de Mai 1711. à compter du jour de ſa réception, en vertu des nouvelles lettres que le roi lui accorda. Louis ſon petit-fils, né le 15. Février 1727. colonel du régiment

de Picardie, mourut ſans enfans il y a très-peu de temps.

19. *Pag.* 9. *lign.* 11. L'Archant étoit avec Eſpernon, Clermont, Richelieu, & Chemerault dans la chambre d'Henri III. à ſaint Cloud, lorſqu'il expira le 2. Août 1589. vers les deux heures du matin.] Une table des noms des perſonnes qui eſt à la fin des mémoires d'Angoulême, l'appelle le jeune Larchant. Nicolas de Grimonville, ſeigneur de Larchant, d'Autcuil, & de la Boulaye, capitaine de cent archers de la garde, chevalier du ſaint-Eſprit à la promotion du 31. Décembre 1583. mourut ſans enfans le 8. Mars 1592. Il étoit fils de François de Grimonville, ſeigneur de Larchant, & d'Anne d'Eſtanſon. Louis de Grimonville, ſeigneur de Larchant, gouverneur d'Evreux, capitaine de cinquante hommes d'armes, étoit ſon frere puîné ; il fut nommé chevalier du ſaint-Eſprit le 5. Janvier 1597. on ne trouve pas la date de ſa mort. Larchant, ſeigneurie à Nicolas de Grimonville, dont il eſt ici queſtion, eſt-ce Larchamp, paroiſſe du diocèſe de Bayeux, vers le Maine, que Marie Fauvel apporta à Antoine de Pellevé, comte de Flers, pere de Louis de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchant, mort le 23. Avril 1722. qui laiſſa Hiacinthe Louis de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchant, capitaine lieutenant des gendarmes de Berri, gouverneur de Meudon. Le nom de Grimonville me feroit croire que Larchant étoit Normand, & par-là pouvoit être ſeigneur de Larchant du diocèſe de Bayeux. Je propoſe mes doutes, & je ne décide rien. C'eſt à ceux qui en ſçavent plus que moi à décider. On ne trouvera jamais le vrai que par des recherches exactes. Larchant, derniére paroiſſe du diocèſe de Bayeux, eſt dans le doyenné de Condé vers le diocèſe du Mans, entre un ruiſſeau & l'étang de la Forge, ayant les paroiſſes de Chanu au nord, de ſaint Corneil au nord-oueſt, & Beaucheſne au ſud-oueſt, & Tinchebray, gros bourg à une lieue & demie au nord-nord-oueſt : longitude 16. d 59. m. latitude 48. d. 41. m. à deux minutes à l'eſt de la méridienne de la groſſe tour de la cathedrale de Bayeux, que l'abbé Outhien, dans ſa carte du diocèſe de Bayeux, a déterminé 3. d. 3. m. à l'oueſt de la méridienne de Paris. Larchamp a cent quarante huit feux, eſt dans la généralité d'Alençon, & dans l'élection de Domfront. Le dictionnaire de la France dit que Larchamp a ſix cents ſoixante-neuf habitans, qu'il eſt dans le diocèſe du Mans, en quoi il ſe trompe, qualifié baronnie, & qu'elle appartient au comte de Flers-Pellevé.

20. 11-7. Marivaux.] Jean de Liſle, quatriéme fils de Jean de Liſle, ſeigneur de Marivaux mort à Marivaux le 22. Mars 1572. & d'Helene d'Aſpremont, dame de Traſſerus. Liſle eſt une ſeigneurie dans la chatelenie de Pontoiſe, qui donna ſon nom aux ſeigneurs de Marivaux.

20. 11-7. Marolles tua Marivaux dans un combat à la lance le 2. Août 1589. à la vue de l'armée royaliſte & de la ligueuſe, qui en triompha. Marolles, le plus juſte gendarme de ſon temps, en donna une preuve aux dépens du pauvre Marivaux. Il avoit remarqué que Marivaux avoit un caſque dont la viſiere étoit trop ouverte, & il dit à ceux de ſon parti que ſi Marivaux ne changeoit pas de caſque il le tueroit par la viſiere, comme cela arriva.] Claude de Marolles, ſeigneur de Marolles, de la Rochere, du Breuil, de Noiſay, lieutenant colonel François des cent Suiſſes de la garde du corps, capitaine des gendarmes & des chevaux legers entretenus, & maréchal dans les armées du roi, mourut en 1633. Il avoit épouſé Agathe de Châtillon, fille de Noël de Châtillon, ſeigneur du Soleillan en Forez : il en eut pluſieurs enfans, entr'autres Louis de Marolles, ſeigneur de Marolles, qui épouſa 1°. le 3. Novembre 1617. la fille de Claude de Rochefort, baron de Luçay en Berri, lequel avoit pour quatriéme ayeul Guillaume, ſeigneur de Rochefort & de Pleuvaut, chancelier de France, mort le 12. Août 1492. Claudine de Rochefort étant morte en 1629. Louis

de Marolles ſe remaria en 1630. avec Jeanne de Menou ; il en eut pluſieurs enfans, dont l'un ſe maria, & laiſſa ſa femme veuve. Elle ne fit pas trop bien les affaires de ſes enfans, & vendit le château de Marolles, ce qui affligea fort l'abbé de Marolles, leur grand oncle, qui aimoit fort ſa maiſon, & qui en avoit dreſſé une bonne généalogie, ſur les titres, qu'il liſoit aiſément. Le nom de Marolles étoit ancien en Touraine ; mais je ne crois pas que toutes les filiations de cette généalogie ſoient prouvées inconteſtablement. Une branche de cette famille ſubſiſtoit en 1714. Louis de Marolles baptiſé le 29. Oct. 1696. à Cleré du Bois, diocèſe de Tours, fut reçu page du roi dans la grande écurie en Mai 1714. Il avoit pour ſixiéme ayeul Robert de Marolles, demeurant dans la paroiſſe de Genillé, du diocèſe de Tours en 1481. L'abbé de Marolles étoit un ſçavant fort ſingulier. A dix huit ans il commença à faire imprimer, il continua juſques en 1680. & même juſques à ſa mort, qui arriva en Mars 1681. ſon grand goût étoit pour les traductions : il a traduit preſque tous les poëtes Latins, & beaucoup d'hiſtoriens. En 1658. âgé de cinquante-huit ans, il voulut devenir poëte, & traduiſit en vers tous les ouvrages de Virgile ou attribués à Virgile ; il continua vingt-deux ans dans ce même goût. Ses ouvrages ſont en ſi grand nombre, qu'il eſt difficile d'en faire un catalogue exact, quoiqu'il en eût fait pluſieurs. Il eut grand ſoin de les donner au public, & ſur-tout le nombre des vers qu'il avoit fait. La bibliotheque du roi, quelque nombreuſe qu'elle ſoit, n'a pas pluſieurs ouvrages de l'abbé de Marolles. On a travaillé à les raſſembler tous, & on n'a pas pu encore en venir a bout. On a beau mépriſer tout ce que cet abbé a compoſé, il y a de très-bonnes choſes, & que l'on trouveroit difficilement ailleurs.

22. *Pag.* 12. *ligne* 19. Trini, frere puîné de Marivaux, de la R. P. R. ſuivit le roi.] L'hiſtoire des grands officiers au lieu de Trini le nomme Trainel : cette ſeigneurie de Trainel n'eſt point marquée ſur la carte du diocèſe de Beauvais, quoique faite avec un très-grand ſoin, non plus que celle de Pontillaut, dont un frere aîné de Traynel, qui fut tué au combat de Dormans le 10. Septembre 1576. portoit le nom. Il ſeroit à ſouhaiter que meſſieurs les géographes, qui ont porté la connoiſſance du globe de la terre à une très-grande perfection, vouluſſent s'appliquer à connoître tout un royaume dans le plus grand détail, & à ne point négliger la poſition des moindres lieux, ſur-tout celle des ſeigneuries de la nobleſſe, ſi utile à la perfection de l'hiſtoire. Trainel avoit pour frere aîné Claude de l'Iſle, ſeigneur de Marivaux, chevalier du ſaint-Eſprit en 1595. mort le 17. Mai 1598. ne laiſſant que des filles. Trainel continua la poſtérité, & fut grand pere d'Hardouin de l'Iſle, marquis de Marivaux, mort le 15. Décembre 1709. Trainel mourut à la Neuville en Hez le 18. Août 1611.

23. 12-21. Monpenſier, dont le duc, prince du ſang, vint ſaluer Henri IV. à ſaint Cloud le 3. Août 1589. & mettant le genoux en terre, proteſta ſon obéiſſance & ſa fidélité au roi, qui le releva, & l'embraſſa deux fois.] Montpenſier eſt une ville d'Auvergne, vers le Bourbonnois, à cinquante huit lieues au ſud de Paris : latitude 45. d. 57. m. longitude 20. d. 56. m.

24. 13-41. Sancy.] Nicolas de Harlay, ſeigneur de Sancy, nommé chevalier du ſaint Eſprit en 1604. mort à Paris le 17. Octobre 1629. pouvant être âgé de quatre-vingt-quatre ans. Henri, ſeigneur de Sancy, ſon fils, mourut ſans enfans en 1667.

25. 14-6. Poiſſy, où le 4. Août 1589. Henri IV. tint conſeil ; après quoi quelques-uns reprirent le chemin de leurs maiſons.] Le grand-prieur remarque que de ceux qui abandonnerent Henri IV. il y en eut autant ou plus de proteſtans que de catholiques. Poiſſy eſt à quatre lieues (1047. toiſes) à l'oueſt de Paris : longitude 15. d. 49. m. latitude 48. d. 55. m. 43. ſ.

26. 14-8. Beaumont, où Henri IV. coucha le 5. Août 1589.] C'eſt une

paroiſſe de trois cents ſoixante & dix ſeux, du diocèſe & au ſud eſt de Beauvais, dans l'election de Senlis, ſur la gauche de l'Oiſe, que l'on y paſſe ſur un pont de pierre: longitude, (ſelon la méridienne de Paris) 3. m. 3. ſ. à l'oueſt de Paris; latitude 49. d. 8. m. 33. ſ. à 17680. toiſes au nord de Paris, ou ſix lieues de 20. au degré, & 562. toiſes.

27. *Page* 14. *ligne* 13. Humieres] (Charles ſire d') en Artois, chevalier des ordres du roi, tué à la priſe de la ville de Ham le 10. Juin 1595.

28. 14-13. La Boiſſiere & Brunel, ſon frere, ſervirent dans l'armée qu'Henri IV. donna au duc de Longueville, qui partit de Beaumont le 6. Août 1589.] On a ſi peu de recherches ſur la généalogie de la Boiſſiere, qu'il n'eſt pas aiſé de caracteriſer ces deux freres. Charles, comte de Lannoi-la Boiſſiere, fut nommé cordon bleu le 14. 1633. & mourut en 1649. Il étoit fils aîné de Chriſtophe de Lannoi, gouverneur d'Amiens en 1598. mort le 6. Février 1600. qui pourroit bien être celui dont le duc d'Angoulême fait mention.

29. 14-15. Palaiſeau] (Claude de Harville, ſeigneur de) chevalier des ordres du roi, nommé le 5. Janvier 1597. gouverneur de Compiégne & de Calais, mort le 21. Janvier 1636. Il fut ayeul de François de Harville, ſeigneur de Palaiſeau, mort le 22. Octobre 1701. qui d'Anne de Comans d'Aſtric, ſa ſeconde femme, eut Conſtance de Harville, dame de Palaiſeau, mariée le 11. Mars 1694. avec Nicolas-Simon Arnauld, marquis de Pomponne.

30. 14-19. Dinteville] (Joachim, baron de) chevalier du ſaint-Eſprit en 1583. mort en ſon château de Dinteville le 16. Octobre 1607. pouvant être âgé au plus de ſoixante & douze ans, commandoit la nobleſſe de Champagne dans l'armée qu'Henri IV. donna au maréchal d'Aumont, qui partit de Beaumont le 6. Août 15..9. Angoulême dit que Dinteville avoit ſervi conſtamment & avec fidelité. Il étoit chevalier des ordres du roi depuis l'an 1583. lieutenant général au gouvernement de Champagne & de Brie, pourvû le 20. Décembre 1159. Il mourut de la diſſenterie, dans ſon château de Dinteville le premier Octobre 1607. ſans enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. Antoinette de Dinteville, ſa ſœur, mariée à Claude de Buſſi de Eria & de Crangeac, baron de Brion, lui ſuccéda, & teſta le 3. Août 1609. Joachim, baron de Dinteville, avoit pour ſeptiéme ayeul Pierre de Jaucourt, ſeigneur de Dinteville, qui prit le nom de ſa terre de Dinteville, & vivoit le 24. Décembre 1338. L'hiſtoire des grands officiers, art. de Jacques de Dinteville, grand veneur de France, lui donne pour frere puîné Erard de Jaucourt, qui eut en partage la terre d'Ormoi, & vivoit en 1328. Cette hiſtoire, faite avec beaucoup de ſoin, & revue exactement par feu M. Clairambault, habile & exact généalogiſte, ne donne point de poſtérité à cet Erard de Jaucourt. Le dictionnaire généalogique & héraldique, que Duchelne fit imprimer en 1757. en trois volumes in 8°. & qui contient pluſieurs généalogies qui n'ont pas été examinées avec la même critique que celles qui ſont dans l'hiſtoire des grands officiers, donne une généalogie de Jaucourt qui paroît faite avec ſoin, & que l'auteur fait deſcendre de cet Erard de Jaucourt. Elle contient les branches de Jaucourt, de Jaucourt Villarnoul, du Vault, de Menetreux, d'Eſpeuilles, de la Vaiſorie, des Faveras, de Chazelles & de Bonneſſon. Louis-Pierre de Jaucourt, fils de Pierre-Antoine, baron d'Huban, ſeigneur de Brinon, Courſelles, Neuville, & Michaugues en Nivernois, & de Suſanne-Marie de Vivans, dame du marquiſat de Noallac, ſaint Chriſteau, Puch, Monlile, &c. naquit à Paris le 16. Octobre 1726. fut capitaine de cavalerie dans le régiment de Chabrillon en 1741. & enſeigne des gendarmes Ecoſſois en 1747. Il épouſa le 11. Juillet 1752. Elizabeth-Sophie Gilli, fille de Simon Gilli, ancien député de la province de Languedoc, directeur de la compagnie des Indes, & de Marie-Anne Harem, fille de N. Harem & de N. Ugla, dont le pere,

natif de Montpellier, mourut à Paris peu après l'an 1720. âgé de plus de quatre-vingts ans. Le dictionnaire généalogique eſt un ouvrage très-utile, & très-commode; mais il faudroit que les familles donnaſſent chaque année un bon & exact ſupplément, & que l'on donnât beaucoup de mémoires pour perfectionner les généalogies qu'il contient, auxquelles il en faudroit joindre d'autres pour connoître tous ceux qui figurent dans l'hiſtoire du temps.

31. *Pag.* 14. *lign.* 28. Tilladet, auquel Henri IV. donna vers le 24. Août 1589. la compagnie aux gardes, vacante par la mort de Marivaux.] Bernard de Caſſagnet, ſeigneur de Caſſagnet ſur la Loſſe, & près du ruiſſeau de Greſillon, de Tilladet dans la juriſdiction de Gondrin, Roques & Pomajax, diocèſe d'Auch, né en 1553. mourut à Beſiers vers la fin de Juillet 1622. Il fut pere de Paul-Antoine de Caſſagnet, qui par ſon mariage avec l'héritiere de la maiſon de Fimarcon, porta le nom de marquis de Fimarcon, fût fait colonel du régiment d'Anjou, maréchal de camp, fut nommé chevalier des ordres du roi le premier Octobre 1651. non reçu. Il mourut le 13. Mars 1664. Il fut ayeul de Jacques de Caſſagnet, marquis de Fimarcon, chevalier des ordres du roi, mort à Leictoure le 15. Mai 1731. ayant pour ſucceſſeur Aimeri de Caſſagnet, marquis de Fimarcon, né à Toulouſe le 18. Mars 1696. lieutenant général des armées du roi en 1748. & vivant en Septembre 1758. Bertrand de Caſſagnet, ayeul de Bernard, capitaine aux gardes, ſeigneur de la Sale de Caſſagnet, avoit épouſé Marguerite de Bouzet, dame de la Salle de Tilladel, qui teſta le 2. Nov. 1623. Paule-Françoiſe de Narbonne céda le 26. Avril 1637. à François de Narbonne, ſeigneur de Birac, pour dix-huit mille livres, la maiſon & ſalle noble de Caſſagnet.

32. 14-30. Haraucourt commandoit une compagnie de Reitres dans l'armée de quarante mille hommes qu'Henri IV. avoit aſſemblé avant ſa mort, & dans le quart à quoi elle fut réduite d'abord après ſa mort.] Charles-Eliſée-Joſeph, marquis d'Haraucourt & de Fauquelmont, capitaine des gardes du corps de Charles IV. duc de Lorraine, mourut ſans poſtérité le 15. Août 1715. Haraucourt eſt un village à deux lieues & demie au nord-eſt de Luneville, & à pareille diſtance de Nanci. Il eſt dans une ſituation agréable, & a un ancien château, chef lieu d'une belle terre avec un parc. N. d'Haraucourt, dame de Chamblay en Lorraine, & de Buxieres en Champagne, grande ſouriere du chapitre de Remiremont, & la derniere de la maiſon d'Haraucourt, donna ſes deux terres à Jean François, marquis du Châtelet, ſon petit neveu, qui s'obligea en 1737. de joindre le nom & les armes d'Haraucourt aux ſiennes. L'article d'Haraucourt à la fin du dictionnaire de la France eſt plus détaillé que celui qui eſt dans le mémoire de la Lorraine, imprimé à Nanci à la fin de 1753. On y lit que le château d'Haraucourt appartenoit en 1726. aux Thiard-Biſſi.

33. 14 37. Meulan, où Henri IV. laiſſa le 4. Août 1589. pour y commander, Bellengreville avec ſon régiment, & ordre de le fortifier, lui baillant du Cerceau pour ingénieur, qui étoit meilleur architecte pour la paix que pour la guerre & pour des places. Meulan eſt à huit lieues au nord-oueſt de Paris.

34. 14-40. Dunes ſe retira vers le 7. Août à Pluviers, où le roi mit Miramont le jeune avec la compagnie de Carlo Birago.] Charles de Balzac, ſeigneur de Dunes, dit le Bel Entraguet, bien connu par ſon duel contre Caylus en 1578. mourut à Toulouſe en 1599. Dunes eſt une paroiſſe du diocèſe d'Agen.

35. 14-42. Boiſgenci, où Entragues, frere de Dunes fut mis vers le 7. Août 1589.] C'eſt une petite ville du diocèſe d'Orléans, à 13. min. à l'oueſt-ſud-oueſt de cette ville : long. 19. d. 18. m. 5. ſ. latit. 47. d. 47. m. 10. ſ.

36. 14 43. Gergeau, où du Faur, couſin de Pibrac, fut mis vers le 7. Août 1589.] C'eſt une petite ville du diocèſe & a 8. m. 45. ſ. d'Orléans :

Digitized by Google

longitude 19. d. 46. m. 55. ſ. latitude 47. 57. m. 45. ſ.

37. *Pag.* 15. *lign.* 2. Le Houlier, frere de Montcaſſin, tué à la priſe de Gergeau en Juin 1589.] De Thou le nomme Philippe-Antoine, & dit qu'il étoit colonel du régiment de Picardie. La généalogie de Caumont - Lupiac-Montlezun - Montcaſſin, quoique dreſſée ſur les titres originaux, n'eſt point aſſez détaillée pour faire connoître ce colonel de Picardie : tout ce qu'on y trouve, c'eſt que Jean de Lupiac, mineur de vingt ans, ſe qualifiant ſeigneur de Montcaſſin, ayant été bleſſé au ſiége de Clairac, fit un teſtament le 27. Mars 1574. à Aiguillon en Agenois, par lequel il nomma pour héritier Jean de Lupiac, ſon frere plus aîné, & fit un legs à Antoine, ſon autre frere. Cet Antoine doit être celui que de Thou nomme Philippe Antoine ; & le Montcaſſin du duc d'Angoulême doit être l'héritier de 1574. qu'Henri III. nomma le 23. Novembre. 1585. lieutenant général en la ville de Metz & pays Meſſin, & que le même prince dit le 16. Mars 1586. être chevalier de l'ordre & conſeiller d'état.

38. 15-7. Le baron d'Eſtrunel, mis vers le 5. Août 1589 à Nogent, pour y commander.] Louis d'Eſtourmel, ſeigneur de Fretoi, qui s'étoit trouvé avec les royaliſtes à la bataille de Senlis le mercredi 17. Mai 1589. Le Fretoi n'eſt pas loin de Hoyon.

39. 15-8. Creil, dont Henri IV. s'aſſura le 6. Août 1589.] C'eſt une ville à huit lieues 1920. toiſes au nord-oueſt de Paris : longitude 20. d. 8. m. 11. ſ. latitude 49. d. 15. m. 38. ſ.

40. 15. 9. Clermont.] Ville dont les portes furent ouvertes à Henri IV. qui y coucha le 6. Août 1589. Elle eſt à dix lieues 2664. toiſes au nord de Paris : longitude 20. d. 4. m. 53. ſ. latitude 49. d. 22. m. 45. ſ.

41. 15-11. Saint Corneille à Compiegne] Abbaye où le corps d'Henri III. fut conduit vers le 7. Août 1589. Compiegne eſt à treize lieues 791. toiſes au nord de Paris : longitude 20. d. 29. m. 41. ſ. latitude 49. d. 24. m. 59. ſ.

42. 15-19. Marlou, où Henri IV. alla viſiter madame de Montmorenci vers le 8. Août 1589. & où il lui propoſa le mariage de ſa fille avec le grand-prieur de France, depuis duc d'Angoulême.] Madame de Montmorenci étoit Antoinette de la Marck, fille de Robert de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France. Elle étoit née le 25. Mars 1542. & elle mourut au château de Peſenas en 1591. Elle avoit épouſé le 26. Janvier 1558. Henri duc de Montmorenci, mort, étant connétable de France, le mercredi 2. Avril 1614. Le mariage projetté à Marlou s'accomplit à Pezenas, où le contrat fut paſſé le 16. Mai. 1591. entre Henri d'Angoulême & Madeleine-Charlotte de Montmorenci, ſa fille aînée, en préſence du duc de Montmorenci, qui donna en dot à ſa fille cent cinquante mille écus d'or. Les évêques du Pui & de ſaint Pons, le comte d'Offemont, fils unique du duc, le comte de Curton, le baron de Rieux, la Fin, les barons de Portes & de Caſtelnau, Suze, abbé de Mazan, furent préſents à ce mariage. Antoinette de la Marck mourut peu après, & avant la fin de l'année 1591.

43. 15-24. Comte de Bouſſi & de Rhodes, qu'Henri IV. permet au grand-prieur de mener avec lui, ſeul lorſqu'il alla voir madame de Montmorenci à Marlou, où Henri IV. étoit vers le 12. Août 1589.] Rhodes étoit Guillaume Pot, ſeigneur de Rhodes, prévôt & maître de cérémonies de l'ordre du ſaint-Eſprit lors de l'inſtitution le 15. Décembre 1578. créé grand-maître de cérémonies de France le premier Janvier 1585. mort en 1616. Sa branche finit à la mort de Louiſe-Charlotte Pot, princeſſe d'Iſenghien, qui arriva le 8. Janvier 1715. elle n'avoit que vingt-un ans. Rhodes eſt en Touraine. Claude Léon, marquis de Bouthillier, vicomte de Bridier, marquis de Rhodes & de Lavaupot, marquis de Sery, baron de Cros, ſeigneur-chatelain des Ais-Dangillon, mourut à Paris le 4. Avril. 1753. âgé de cinquante-cinq ans. Bouſſi ſeroit-il Joſué de la Ro-

Digitized by Google

thefoucault, comte de Rouci, tué au combat d'Arques le 21. Septembre 1589.

44. *Pag.* 15. *lign.* 26. Roquelaure étoit avec Henri IV. à Marlou le 7. Août 1589. il mourut maréchal de France en 1625.] Roquelaure fut érigé en duché, & le dernier duc mourut en 1738. Les terres qui compoſoient ce duché furent vendues vers l'an 1754. au marquis de Mirabeau-Riqueti.

45. 15-37. Meru] où Henri IV. coucha en partant de Clermont vers le 9. Août 1589. Meru eſt dans le diocèſe de Beauvais.

46. 16-15. Chaſte donna des preuves de ſa fidélité à Henri IV. dès les premiers jours de ſon régne en Août 1589.] Aimar de Chaſte étoit quatriéme fils de François, baron de Chaſte & de Paule de Joyeuſe, chevalier de Malthe, commandeur de Limoges, de l'Ormeſan & de ſaint Paul de Romans, maréchal de ſon ordre, ſon ambaſſadeur en France, abbé de Fécamp, grand maître de l'ordre de ſaint Lazare, ne pouvant avoir plus de cinquante-trois ans. Chaſte eſt une paroiſſe au diocèſe & à dix lieues au ſud-eſt de Vienne en Dauphiné: longitude 22. d. 52. m. latitude 45. d. 9. m.

47. 16-20. Giſors ouvrit ſes portes à Henri IV. le 21. Août 1589. Halot de Montmorenci y fut laiſſé pour gouverneur.] François, ſeigneur de Hallod en Normandie, gouverneur de Rouen, fut aſſaſſiné à Vernon en 1598. Il étoit frere aîné de Louis de Montmorenci, ſeigneur de Boutteville en Angoumois, duquel deſcendent les ducs de Pinei-Luxembourg, de Châtillon, & les princes de Tingri, ſeigneurs de Hallod. Giſors eſt le chef lieu du duché & pairie du maréchal duc de Belliſle.

48. 16-25. Pont ſaint-Pierre, où Henri IV. logea le 22. & le 23. Août 1589.] aſſez près de Rouen, & appartenant depuis très-long-temps à la maiſon de Roncherolle, dont il y a une généalogie fort travaillée dans le dernier ſupplément de Moreri.

49. 16 27. Darnetal, village de cent feux, à un quart de lieue d'un des fauxbourgs de Rouen. Henri IV. y arriva avec ſon armée en bataille le 24. Août 1589.] Darnetal eſt fort près de Rouen, & ſa poſition ſur la carte du diocèſe de Rouen eſt très-juſte. Cette carte du diocèſe de Rouen, où l'on n'a pas oublier un hameau, eſt très-bien gravée, & tous les diocèſes du royaume devroient en avoir de pareilles.

50. 16-37. Lorges-Montmorenci] L'éditeur des mémoires d'Angoulême fait faire une faute à ce duc qu'il n'a ſurement pas faire. Lorges étoit de la maiſon de Montgommeri, & non de celle de Montmorenci. Je renvoie à une autre occaſion la généalogie de Lorges, ſeigneurs de Montgommeri.

51. 16-38. Mont-aux-malades] montagne près de Rouen, où le grand-prieur de France fut poſté le 24. Août 1589. Il y eut une eſcarmouche, où le jeune Rumeni fut tué, & Lignoux bleſſé au talon, dont il mourut à Dieppe. Ceux qui s'intéreſſerent pour ce Rumigny ou pour Lignoux, dont le duc d'Angoulême a jugé à propos de faire paſſer les noms à la poſtérité, & qui voudront faire connoître ce qu'ils étoient, ſeront fort bien ſervis dans la ſuite de ces piéces fugitives. Le Mont-aux-malades eſt ſur la carte de Normandie de Deliſle.

51. 17-21. Perſegni, frere de Quitri, maréchal de camp, tué à l'attaque que le duc d'Aumale fit au fort du Mont-aux-malades, défendu par le grand-prieur de France le 23. Août 1589.] Antoine de Chaumont, ſeigneur de Perſigni & de la Frenelle, tranſigea avec Jean de Chaumont, ſeigneur de Quitri, ſon frere aîné, le 17. Octobre 1582. Il ne laiſſa qu'une fille, morte ſans alliance. Abdias de Chaumont, ſeigneur de Berticheres, ſon frere puîné, ſe maria en Languedoc avec l'héritiere de Lecques, au diocèſe de Niſmes, & fit une branche de ſa maiſon qui devint l'aînée, & qui ſubſiſte. Perſigni ni la Frenelle ne ſont point ſur les cartes ni dans les dénombremens.

52. 17-32. Neufchatel, ville du diocèſe de Rouen, qui tenoit pour la ligue, & près de laquelle Châtillon, qui

avoit aſſemblé cent chevaux & cent cinquante fantaſſins, fut battu le 23. Août 1589. par Halot & Alégre, royaliſtes, qui n'avoient que deux cents chevaux. Il y eut quatre cents hommes tués, trois cents pris, & le reſte noyé ou dévaliſé] à ſept lieues au nord-eſt de Rouen : longitude 19. d. 8. m. latitude. . . .

53. *Pag.* 18. *lign.* 10. Bacqueville, où Henri IV. coucha vers le 28. Août 1589.] à huit lieues au nord de Rouen : longitude 18. d. 42. m. latitude 49. d. 47. m.

54. 18 -- 21. Jambeville engagea le duc de Montpenſier vers le 29. Août 1589. à conſentir que le maréchal de Biron fît ſa charge.] Antoine Camus, ſeigneur de Jambeville, marquis de Maillebois, conſeiller au grand conſeil en 1573. n'ayant que vingt-deux ans, maître des requêtes en 1585. intendant de Normandie en 1590. conſeiller d'état, préſident au parlement de Paris en 1595. préſident à mortier depuis 1602. juſques en 1619. Il épouſa Marie le Clerc de Leſſeville, dont il eut deux fils & trois filles. Une de ces filles, nommée Anne, épouſa 1°. Claude Pinart, vicomte de Combliſi, baron de Cramailles. 2°. François-Criſtophe de Levis, comte de Brion en Vivarais, duc de Damville en Novembre 1648. viceroi de l'Amérique, mort à Paris le 9. Septembre 1661. Anne le Camus mourut ſans enfans le 10. Février 1631. Antoine Camus de Jambeville étoit fils de Martin Camus, conſeiller au parlement de Paris, mort en 1564. & petit-fils de Charles Camus, docteur en médecine, que l'on dit originaire de Poitou ; & ſa famille y avoit poſſédé la terre de la Borde-Popeliniere. Jambeville a ſoixante-trois feux, & eſt dans l'élection de Mantes.

55. 18-19. Cailli, où l'armée d'Henri IV. logea le 2. Septembre 1589.] Ceſt une paroiſſe de cent trente & un feux, du diocèſe & de l'élection de Rouen, à quatre petites lieues au nord-nord-eſt de cette ville : longitude 18. d. 56. m. latitude 49. d. 36. m. Pierre Delpech, préſident en la cour des aides, mort avant 1740. étoit ſeigneur de Cailli. Sa veuve Marie Pajot de Villers, maria leur fille unique, Anne-Madeleine Delpech, dame de Cailli, le 13. Mars 1754. avec Jean-Armand, marquis de Joyeuſe, brigadier d'infanterie, fils de Jean-Anne-Gedeon de Joyeuſe, comte de Grandpré, l'un des lieutenant généraux des provinces de Champagne & de Brie, & d'Antoinette de Villers. Madame de Cailli mourut vers 1756.

56. 18-30. Auvermuny,] où Henri IV. & ſon armée logerent le 4. Septembre 1589. & y demeura le 5. Il eſt à une minute, trente ſecondes au ſud-ſud-oueſt d'Arques, & à vingt-ſix minutes au nord de Rouen : long. 18. d. 49. m. latit. 49. d. 52. m. 15. ſ.

57. 18 31. Eu, aſſiégé par Henri IV. vers le 6. Septembre 1589. Launay, qui y commandoit avec ſoixante ſoldats, rendit au roi la place le ſixiéme jour. Mont-ſaint-Arpot en fut fait gouverneur.] Il eſt à 16. minutes nord-eſt d'Arques, & à 40. minutes nord-nord-eſt de Rouen : longitude 19. d. 7. m. 45. ſ. latitude 50. d. 4. m. 42. ſ.

58. 18-39. Treſport, à une demi-lieue d'Eu, où Henri IV. coucha vers le 12. Septembre 1589. jour qu'Eu s'étoit rendu à lui] a 15. minutes au nord-eſt d'Arques, & à 40. au nord-nord-eſt de Rouen : longitude 19. d. 5. m. 30. ſ. latitude 50. d. 5. m.

59. 19-16. Bouteille] à 2. minutes au nord-oueſt d'Arques, & à 29. minutes au nord de Rouen : longitude 18. d. 48. m. latitude 49. d. 55. m. 20. ſ.

60. 20-1. Brigneux avoit un régiment qui combattit à Arques en Septembre 1589.] J'ai cherché inutilement qui étoit ce Brigneux. On feroit grand plaiſir aux curieux & à moi de me l'apprendre.

61. 20-11. Balraſar fut mis dans un retranchement qu'Henri IV. fit faire vers le 9. Septembre 1589. depuis une haye juſques à un bois à la tête d'une chauſſée qu'il falloit paſſer pour aller à Arques : l'attaque la plus forte que Mayenne fit à ce retranchement fut le 21. Septembre.] Balraſar, qui le défendit,

Digitized by Google

ſendit, fut tué à la bataille d'Ivri le 14. Mars 1590. étant, à ce que l'on dit, maréchal de camp, étoit oncle de Jean Baltaſar de Gacheo, baron de Prangin, au pais de Vaud dans le canton de Berne, & Burgrave d'Altzei dans le Palatinat, né à Simmeren en 1600. mort en Suiſſe après l'an 1679. On trouve un très-grand détail de ſa vie dans l'hiſtoire de la guerre de Guienne, imprimée dans ce recueil de piéces fugitives.

62. *Pag.* 20. *lign.* 16. Polet, fort près de Dieppe,] à 3. ſecondes au nord d'Arques, & à 30. minutes au nord de Rouen : longitude 18. d. 49. m. latitude 49. d. 56. m. 45.

63. 22-40. Oſbo, gentilhomme Normand, alla vers le 14. Septembre 1589. à la guerre du côté de Rouen ; battit deux compagnies d'infanterie ligueuſe, prit quantité de charettes & toutes leurs munitions.] Oſbo eſt un nom eſtropié d'Auſſeboſe, à 23. minutes au ſud oueſt d'Arques, & à 19. minutes, 50. ſecondes au nord-oueſt : longitude 18. d. 25. m. latitude 49. d. 37. m. 30. ſ.

64. 24-42. Martin-égliſe, vis-à-vis duquel lieu eſt un côteau, ſur lequel le duc de Mayenne ſe mit en bataille le 15. Septembre 1589. Les ligueurs deſcendirent enſuite à Martin-égliſe.] à 1. minute 35. ſecondes au nord nord-eſt d'Arques, & à 29. min. 20. ſecondes au nord de Rouen : longitude 18. d. 51. m. latitude 49. d. 55. m. 30. ſ.

65. 26-24. Puivinel montoit un Genet bay d'Italie à la charge du combat d'Arques ou grand-Prieur de France le 16. Septembre 1589. Le jeune Courbouſon y fut bleſſé.] Pivinel ſemble être un gentilhomme de Dauphiné, proche parent de celui de qui le roi Louis XIII. apprit à monter à cheval, & qui a donné au public un livre très-curieux des exercices académiques de prince, avec les portraits au vrai de la plupart de ceux qui aſſiſtoient à ces exercices.

66. 27-20. Arques, que le duc de Mayenne tenta inutilement d'emporter. Il ſe poſta à Martin-égliſe, où pendant cinq jours & juſqu'au 20. Septembre 1589. il ne fit que tenter le paſſage de la riviere de Bethune à Bouteille, lieu ſitué entre Arques & Dieppe] à 27. minutes 42. ſecondes au nord de Rouen : longitude 18. d. 50. m. latitude 49. d. 54. m.

67. 30-19. Le comte de Rochefort, depuis Montbaſon, bleſſé & pris au combat d'Arques, le jour de ſaint Mathieu 1589.] Hercules de Rohan, comte de Rochefort en Iveline, duc de Montbazon en Mars 1594. Louis de Montbazon, ſon frere aîné, mourut le premier Novembre 1589. il mourut dans ſa maiſon de Couzieres en Touraine le 16. Octobre 1654. âgé de quatre-vingt-ſix ans, ſon corps fut enterré dans l'égliſe de Rochefort, & ſon cœur dans le ſanctuaire de celle des récolets de Nantes. Rochefort dans le pays d'Iveline, eſt une paroiſſe de ſix cents vingt habitans, & de cent trente-ſix feux, dans l'élection de Dourdan, au diocèſe de Chartres, ſur le ruiſſeau qui paſſe à Arpajon ſur Chartres auprès de ſaint Arnoult : il y a un aſſez beau château. Boiſy dans ſa table alphabetique du royaume de France l'a oublié.

68. 31-34. Vince, gentilhomme Provencal, nommé ſaint André, armé de toutes piéces dans une caſaque de velours ras noir, ſemé de croix de Lorraine, en broderie d'argent, étant acculé contre la riviere de Bethune, ſe défendit long-temps contre la Rochefoucault, Roquelaure & Beaupré, & fut enfin tué d'un coup de piſtolet par le capitaine des gardes du grand-prieur de France le 21. Septembre 1589.] Le duc d'Angoulême s'eſt trompé, en diſant que Vins, gentilhomme Provencal, fut tué au combat d'Arques. Ce fut ſaint André, dont Vins avoit épouſé la ſœur. Saint André eſt une ſeigneurie du Dauphiné, & le pere de ſaint André, qui portoit le même nom, fut tué à la bataille de ſaint Denis le 10. Nov. 1567. Le véritable Vins fut tué au ſiége de Grace en Nov. 1589.]

69. 32 9. Torigny, fils aîné du maréchal de Matignon, chargea & battit l'eſcadron du marquis du Pont le 21. Septembre. 1589.] Odet de Mati-

Digitized by Google

gnon, comte de Thorigni, chevalier du ſaint-Eſprit le 7. Janvier 1595. mourut ſans enfans à Lons le Saulnier le 7. Août 1595. âgé de trente-ſix ans. Torigni eſt une paroiſſe de ſeize cents quarante habitans, du diocèſe & à ſix lieues au ſud-oueſt de Bayeux : longitude 16. d. 40. m. latitude 49. d. 2 m. Le château eſt des plus magnifique du royaume, bien orné & bien meublé.

70. 32. 19. Châtillon força la Maladerie au combat d'Arques le jour de ſaint Matthieu 1589. ce qui acheva de chaſſer les ligueurs du champ de bataille, qui demeura aux royaliſtes avec les morts & leurs dépouilles : le combat avoit commencé à dix heures du matin & finit à onze heures.] Châtillon, un des plus grands capitaines qu'Henri IV. eût à ſon ſervice, étoit né à Châtillon ſur Loin, diocèſe de Sens, le 28. Avril 1557. & il mourut dans ce même château de Chatillon vers le premier Octobre 1591.

71. 33-1. Tremblecourt, ligueur pris au combat d'Arques le 21. Septembre 1589. par Brigneux, meſtre de camp.] Son nom étoit Louis de Beauveau, & Tremblecour, ſa ſeigneurie, eſt en Franche comté : de Thou, qui le nomme, fait mention de quelques autres oubliés par Angoulême. Jacques de Beauveau, ſeigneur du Rivau, ſervant dans l'armée d'Henri IV. fait priſonnier par les Janſqueners, lors de leur trahiſon ; Claude du Châtilit, ſeigneur de Deuilly en Lorraine, enſeigne de la compagnie du marquis de Pont à-Mouſſon, tué.

72. 33-5. Bacqueville, tué au combat d'Arques 1589.] Il n'étoit que capitaine de cavalerie, quoique des hiſtoriens ayent voulu le faire paſſer pour meſtre de camp de la cavalerie. Le duc d'Angoulême dit qu'il étoit homme de grande condition : il s'appelloit Charles Martel ; & Bacqueville, la ſeigneurie, eſt dans le diocèſe de Rouen.

73. 33-11. Pontcourlay, qui étoit avec le comte d'Auvergne, eut ſon cheval tué de cinq coups de lance au ſecond combat d'Arques le 21. Septembre.] René de Vigneror, ſeigneur de Pont-Courlay & de Glenay, partagea avec le ſeigneur de la Roche-Jacquelin, ſon frere uterin, le 30. Août 1600. Il mourut en 1625. il épouſa le 28. Août 1603. Françoiſe du Pleſſis, ſœur du cardinal de Richelieu, & veuve de Jean-Baptiſte de Beauveau, ſeigneur de Pimpeau & des Roches. Il fut le quatriéme ayeul d'Emmanuel-Armand du Pleſſis, duc d'Aiguillon, eſt né le 31. Juillet 1720. chevalier du ſaint-Eſprit, lieutenant général, & commandant en Bretagne, qui défit les Anglois commandé par le général Bligh à la bataille de ſaint Caſt, entre ſaint Malo & ſaint Brieux, le lundi onze Septembre 1758.

74. 33 40. Staford, ambaſſadeur de la reine Eliſabeth auprès d'Henri IV. arriva à Dieppe, où ce prince étoit le 25. Septembre 1589. accompagné de Buſſy, gentilhomme François, avec un ſecours de deux cents mille livres en monnoye du pays, & des munitions.] Les généalogiſtes Anglois me manquent : ainſi je ne puis rien dire ſur Stafort, ſur le comte d'Evreux, & ſur Ovins.

75. 34 10. Le comte d'Evreux, frere du comte d'Eſſex, arriva à Dieppe le 23. Sept. 1589. pour ſervir dans l'armée d'Henri IV.] j'en parlerai ailleurs.

76. 34 29. Montmorenci, qui depuis fut connétable de France, colonel des Suiſſes, défendit le château d'Arques contre le duc de Mayenne le 24. Septembre 1589. Meru, frere de Montmorenci, s'y diſtingua. Mayenne retira ſes piéces de batterie à onze heures du matin. Le roi fit une ſortie à trois heures après midi. Tremblecourt, priſonnier, voulut tout voir un bâton à la main, & reſta à la merci des arquebuſades & des coups de piſtolets.] J'en ferai une note dans un autre endroit.

77. 34-35. Oiſſal, village ſur la plaine, qui va d'Arques à Dieppe, du côté de la citadelle où le duc de Mayenne laiſſa une grande partie de ſon infanterie, commandée par le chevalier d'Aumale le ſoir du 24. Septembre 1589. Le roi ne le laiſſa pas en repos de toute la nuit.] Oiſſel n'eſt point ſur la carte de Normandie de Deliſle : peut-être eſt-il ſur celle du diocèſe de Rouen.

78. *Page* 35. *ligne* 15. La Roche-Jaquelin, qui étoit avec le comte d'Auvergne au ſecond combat d'Arques, y reçut une mouſquetade.] Il étoit fils de François du Vergier, ſeigneur de la Roche-Jaquelin, & de Renée de la Forêt, veuve de François Vignerot, ſeigneur du Pont-Courlai, fille de René de la Forêt, ſeigneur de Beaurepaire, & de Renée Bodin. La Roche-Jaquelin, qui eſt en Poitou, n'eſt point dans le denombrement ni dans le dictionnaire de la France.

79. 37-23. Ovins mena un ſecours d'Ecoſſois à Henri IV. le 25. Septembre 1589. Ce ſecours de douze cents fantaſſins & de ſoixante chevaux, étoit vêtu comme les figures de l'antiquité repréſentées dans les vieilles tapiſſeries avec jacque de mail, & caſque de fer, couverts de drap noir comme bonnets de prêtres. Ovins ayant demandé au roi la permiſſion d'attaquer Bouteille, l'emporta & y prit tous les bagages des ligueurs. Mayenne ſe retira & alla loger à Bacqueville.] J'ai cherché inutilement qui étoit cet Ovins. Ceux qui ont plus de recherches généalogiques ſur l'Ecoſſe que moi pourroient nous l'apprendre.

80. 39-17. Fouquerolles chargé d'aller avertir l'armée de la retraite du duc de Mayenne le 6. Octobre 1589.] Robert de Fouquerolles, écuyer ſeigneur de Boſc, épouſa Madeleine de Vaudrets, veuve de Jean de Brezé, ſeigneur de Breuil, & qui avoit eu la tutelle de ſes enfans le 10. Novembre 1608. Il y a dans le diocèſe & à une lieue & demie à l'eſt de Beauvais-Fouquerolles, paroiſſe cinquante-quatre feux.

81. 39-41. Oiſemont, où le duc de Mayenne qui avoit fait ſon ſecond logement à Gamaches coucha le 6. Octobre 1589. le lendemain à Breves, & de-là aux environs d'Amiens.] Oiſemont a deux cents quarante-un feux, & eſt chef-lieu d'un doyenné dans l'Amienois, à ſix lieues à l'oueſt-nord-oueſt & dans le diocèſe d'Amiens, deux & demie au ſud d'Abbeville: longitude 19. d. 30. m. 20 ſ. latitude 49. d. 59. m.

82. 40-8. Milord Hoillien, le chevalier Sauvage, & Sorcaril commandoient les trois régimens que la reine Elizabeth envoya au ſecours d'Henri IV. & qui étoient arrivés à Dieppe le 28. Septembre 1589. Beauvais-la-Noele, ambaſſadeur de France en Angleterre, étoit ſur ces vaiſſeaux. Henri IV. alla viſiter les vaiſſeaux Anglois le 29. s'étant mis dans une double chaloupe, armée de 12. rames, avec laquelle il aborda l'amiral de la flotte. Celui-ci donna dans la chambre de poupe une collation bien réglée au roi.] Ce milord Hoillien eſt un nom eſtropié: de Thou l'appelle Roger Williams, & ne donne aucun détail de la promenade d'Henri IV. ſur l'Amiral Anglois, ni de la réception qu'on lui fit, quoiqu'il eût le journal manuſcrit de ce prince.

83. 41-31. La Varenne, porte manteau, envoyé par Henri IV. vers le 15. Oct. 1589. aux comtes de Soiſſons, de Longueville, & au maréchal d'Aumont, avec ordre de l'attendre à Gamaches. Les gardes du roi avoient des banderolles de velours-feuille morte très-effacée. Il arriva le ſoir à Gamaches. Le roi avoit reſté quinze heures à cheval.] Guillaume Fouquet, marquis de la Varenne, & baron de ſainte Suſanne, gouverneur des villes & château d'Angers & de la Fléche: il étoit né à la Fleche en 1560. & il mourut en 1616. Il avoit épouſé Catherine Pouſſart; & il en eut René, marquis de la Varenne, Guillaume, évêque d'Angers, & Catherine Fouquet, morte à Paris le 16. Mai 1610. âgée de quatre-vingt ans, & enterrée dans l'égliſe des Jeſuites de la Fléche. Elle avoit épouſé en Mai 1609. Claude de Bretagne, comte de Vertus, & de Goello, mort le 6. Août 1637. Catherine Fouquet de la Varenne, petite-fille de Guillaume, épouſa Humbert de Champagne, marquis de Villaines, & fut mere de René Brandelis de Champagne, marquis de Villaines, & de la Varenne, mort à Paris le 5. Avril 1723. La Varenne, qu'il faut prononcer la Varanne, eſt une paroiſſe de deux cents cinquante feux du diocèſe d'Angers, la derniere de l'Angou, vers le pays Nantois ſur la gauche de la Loire, qui y reçoit un ruiſſeau, à quatre lieues à l'oueſt-ſud oueſt d'Ancenis: longitude 16. d. 20. m. latitude 47. d. 17. m.

84. *Pag.* 43. *lign.* 17. Dieppe, où Henri IV. retourna vers le 18. Octobre 1589. le grand-prieur de France, qui ſe trouva fort malade, fut mené par madame de Montmorenci dans ſon caroſſe à Dieppe. Ortoman, premier médecin du roi en eut ſoin.] On voit ici une preuve de l'attention qu'avoit Henri IV. pour tout ce qui avoit été cher à Henri III.

85. 44-11. Ortoman, premier médecin d'Henri IV. fut mené par le prince voir le comte d'Auvergne, qui étoit fort malade à Dieppe. Le comte ayant voulu ſuivre le roi, & ſe trouvant vers le 26. Octobre 1589. à Meulan, ſon mal fort augmenté, le roi lui ordonna d'y reſter, & lui laiſſa Ortoman.] Nicolas Ortoman étoit fils de Guillaume Ortoman, viguier de la ville du Vigan, & reconnu noble à Montpellier le 6. Août 1563. Il épouſa le 22. Juin 1559. Jacquette Flotte, fille de Pierre Flotte, ſeigneur de Sebazan au diocèſe de Beziers; & il en eut Louiſe Ortoman, qui épouſa le 23. Décembre 1605. George-David de Plantavit, fils de Léonard, ſeigneur de la Baſtide, habitant à ſaint Etienne de Val-Franceſque au diocèſe de Mende en 1540.

86. 44-19. Caſtelnau, bourg près de Pezenas en Languedoc, dont étoit natif le Réaulet, brave ſoldat, mais de baſſe naiſſance, qui commandoit au Pont-de l'Arche, & qui y reçut Henri IV. vers le 8. Octobre 1589.] Caſtelnau de Guers eſt une groſſe paroiſſe du diocèſe d'Agde, & avoit des anciens ſeigneurs, dont on trouvera une généalogie dans les notes ſur Peruſſis. De Thou parle ſouvent de Réaulet.

87. 44-24. Meulan où Henri IV. logea vers le 10. Octobre 1589. Le grand-prieur de France y reſta fort malade. Le roi lui laiſſa Ortoman, ſon premier médecin, avec lequel reſta le Févre, autre habile médecin. Le grand-prieur entendant dire à Ortoman, qui parla Latin, qu'il étoit en danger, envoya chercher le curé & ſe confeſſa. Comme il étoit dans un grand aſſoupiſſement, toute ſa maiſon ſe déguiſa d'une maniere riſible; le grand-prieur les voyant éclatta de rire, & guerit, ayant ſaigné du né pendant deux heures. Il avoit eu la fiévre pendant vingt-deux jours: & ſix jours après il fut en état d'être tranſporté à Marlou dans la litiere de madame de Montmorenci.] Ce détail que le duc d'Angoulême a voulu nous conſerver, ſera fort utile à celui qui jugera à propos d'écrire la vie de ce prince, qui mériteroit bien d'être donnée au public.

88. 44-36. Frontenac, mis vers le 20. Octobre 1589. par Henri IV. dans ſaint Germain, pour y commander à la place de la Salle, Baſque de nation, qui étoit trop ligueur.] Celui-ci doit être Antoine de Buade, ſeigneur de Frontenac au diocèſe de Baſas, capitaine des châteaux de ſaint Germain en Laye, nommé chevalier des ordres du roi en 1629. ayeul de Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur du Canada en 1672. & en 1689. mort à Quebec le 28. Novembre 1698. pere d'un ſeul fils, François de Buade de Frontenac, tué à l'Eſtrimvic en Allemagne, ſervant dans l'armée du roi.

89. 45-31. Rhodes, fils, Beaupré, Maintenon, Châteauvieux, Roanés, Crevecœur, Rieux, Sainte Marie-du-Mont, Lorges, Vignoles, Auſbes, le jeune Larchan, Caniſy, Montalet, & Eſpaſve, accompagnerent Henri IV. à ſon voyage de Normandie & au combat d'Arques en Septembre & Octobre 1589.] Maintenon s'appelloit Louis d'Angennes, & étoit frere Puiné du cardinal de Rambouillet, & ſixiéme fils de Jacques d'Angennes & d'Iſabeau Cottereau: il fut marquis de Maintenon, baron de Merlay, ſeigneur de la Moutonniere, du tiers d'Angeville, du Moutier, & de la Villeneuve: il fut fait chevalier des ordres du roi le 31. Décembre 1581. conſeiller d'état, grand maréchal des logis, & ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne; il étoit capitaine de cinquante hommes d'armes en 1598. & il mourut le 15. Mai 1601. âgé de ſoixante-cinq ans. La baronnie de Meſlay, appartenoit à Françoiſe d'O, ſa femme. Il l'avoit épouſée avant le 10. Septembre 1573. que Jean de Fer-

vres, vidame de Chartres, prince de Chabanois, baron de Meſlay, étant à Cantorberi en Angleterre, lui envoya une ceſſion de tous les droits qu'il avoit ſur la baronnie de Meſlay. Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, ſon arriere petit-fils vendit Maintenon à Françoiſe d'Aubigné, dame d'atour de madame la Dauphine. Il étoit né à Chartres le 4. Décembre 1648. & il mourut avant le 2. Avril 1691. Maintenon étoit une terre, belle & noble, avec un grand château, des beaux dehors, au bout d'un fort grand bourg, à quatorze lieues de Paris & à dix de Verſailles. Françoiſe d'Aubigné, qui en porta enſuite le nom, la paya deux cents cinquante mille livres: l'acquiſition fut faite le 27. Décembre 1674. Elle ne produiſoit que neuf à dix mille livres: mais Françoiſe d'Aubigné y porta cet eſprit d'ordre & d'économie qui lui étoit naturel. Elle y fit venir des ouvriers Flamans pour y établir des fabriques de dentelles. Elle y appella des Normands, qui travaillerent en toilleries, & porta le revenu de ſa terre à quinze ou ſeize mille livres. Elle regardoit tous ſes vaſſaux comme ſes enfans, & ſe relâchoit ſouvent des droits onéreux dont ils étoient chargés. Son fermier lui écrivoit quelquefois: » Il faut » avouer, madame, que pour une femme » d'eſprit vous êtes bien bête. « Châteauvieux, nommé après Maintenon, étoit Joachim de Châteauvieux, ſeigneur de Verjon en Breſſe, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent archers de la garde Ecoſſoiſe, capitaine de cinquante hommes d'armes, conſeiller au conſeil privé, comte de Conſolens, chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis, chevalier du ſaint-Eſprit à la promotion du 30. Décembre 1583. capitaine de la Baſtille de Paris, & baillif de Breſſe & de Bugey, mort ſans alliance à Paris le 13. Janvier 1615. Guichenon dreſſa ſa généalogie & la fit imprimer dans ſon hiſtoire de Breſſe, page 139.

TABLE CHRONOLOGIQUE

des mémoires du duc d'Angoulême.

1589.

Henri III. prend Pontoiſe, & reçoit le ſecours d'Allemagne, qui lui amene Sancy.

Il va loger à ſaint Cloud dans la maiſon qui appartenoit à Gondi; le roi de Navarre a Meudon; & les troupes de l'avant-garde à Vanvres, à Iſſi, à Vaugirard; & le reſte depuis Argenteuil juſqu'à Villepreux & à Vaugirard.

Il eſpere que les Pariſiens, qui lui étoient attachés, lui ouvriront les portes du fauxbourg ſaint Germain, de ſaint Jacques, & de ſaint Marceau.

Il gagne les cœurs de Châtillon, de Clermont d'Amboiſe, de Maligni, & du Vidame de Chartres, qui ſont prêts.

31. Juillet. Les ligueurs eſcarmouchent avec les royaliſtes ſur le bord de la Seine, du côté du parc de Madrid. Grammont reconnoît le comte d'Auvergne, & le fait reſſouvenir de la peur qu'il avoit eue à Blois, & lui dit que le lendemain il ne ſeroit pas ſi joyeux. Le roi, accompagné de Biron, de l'Archant, & de Clermont, va chez le comte d'Auvergne, le voit à table avec pluſieurs perſonnes, & ſe promene dans le jardin.

Le comte va trouver dans le jardin le roi, qui dit au maréchal de Biron qu'il veut qu'il montre le metier de la guerre à ſon neveu: & depuis ce jour-là le maréchal eut une attention particuliere à inſtruire le comte d'Auvergne.

Henri III. remonte dans ſon appartement: le grand prieur lui va chercher du Pont, la Clavelle, la Fontaine, & le Bailli, qui étoient de la muſique, & qui vinrent chanter devant le roi.

Le chevalier d'Aumale attaque une garde avancée, commandée par la Force, ſoûtenue par la Trimoille, qui le pouſſe juſques dans les barrieres du fauxbourg.

Henri III. s'étant mis au lit, le grand-prieur retourne chez lui, où il trouve Chemerault, Richelieu, la Vergne, & Ranti, jouans à la prime; il s'y met en cinquiéme, & ne ſe couche qu'à quatre heures du matin.

1. Août. Eveillé lorſque le ſoleil commence à paroître, il apprend l'aſſaſſinat du roi chez ce prince, le trouve ſur ſon lit qu'il n'eût pas encore panſé; le roi le prend par la main, & lui dit que ce ne ſera rien. Portal, premier Chirurgien d'Henri III. l'ayant panſé, crut connoître que le boyau étoit percé, le dit au grand-prieur, & enſuite à Epernon. Boulogne, aumônier du roi, lui dit la meſſe. Henri III. fait une priere extrêmement pieuſe, Boulogne tenant l'Euchariſtie à la main.

La meſſe dite, le roi a mal au cœur.

Le roi de Navarre arrive, Henri III. lui dit de prendre garde que ſes ennemis ne le traitent de la même maniere; que ſon droit de lui ſuccéder: l'exhorta à changer de religion, ajoûtant que, s'il ne s'y réſolvoit, il auroit beaucoup de traverſes, & mettroit ſon ame en grand danger. Cela fut dit en particulier au roi de Navarre: après quoi le roi élevant la voix, juſtifia devant ceux qui étoient préſents ſon entrepriſe, & ajoûta qu'étant leur roi, il leur

Digitized by Google

ordonno t de reconnoître après ſa mort ſon frere le roi de Navarre, là préſent, qui ne répondit que par des larmes & des marques de grand reſpect. Alors toute la nobleſſe prêta ſerment au roi de Navarre, auquel Henri III. recommanda le grand-prieur. Il étoit alors onze heures du matin. Il repoſa enſuite une heure.

2. Août. A minuit Henri III. s'éveille en ſurſaut, dit au grand-prieur de lui aller querir Boulogne : on approche la bougie, & on voit que ce prince a perdu ſa vue. Boulogne arrivé, il le reconcilie, ce prince expire d'abord après entre les mains du grand-prieur, Epernon, O, l'Archant, Clermont, Richelieu, & Chemerault étant dans la Chambre.

A dix heures du matin le roi de Navarre arrive à ſaint Cloud, & prend le logis du grand-prieur : il paſſe le reſte de la journée à recevoir tous ceux qui viennent l'aſſurer de leur fidélité. Il va, tenant Bellegarde par la main, trouver le grand-prieur, & l'aſſure qu'il ſe ſouviendroit des dernieres paroles que le feu roi lui avoit dites en ſa faveur; il charge Cargot, ſon gouverneur, de ne pas le laiſſer ſeul, & dit à Bellegarde de reſter auprès de lui.

Le maréchal de Biron eſt élu par toute la nobleſſe pour porter la parole, & recevoir celle du roi ſur ce qui concernoit le gouvernement de l'état, & principalement la religion. Sur le ſoir il renouvelle au grand-prieur les aſſurances de ſa bienveillance.

La Trimoille, & quantité d'autres de la religion, vont chercher du repos dans leurs maiſons.

Henri IV. permet au grand-prieur de prendre poſſeſſion de ſa charge de colonel de la cavalerie. Il en commence les fonctions, inſtallé par le maréchal de Biron.

Marolles & Marivault combattent à la lance. Marolles tue Marivault par la viſiere, ſon caſque étant trop ouvert. Marolles ſûr de ce coup-là, l'avoit dit avant de commencer le combat.

Le grand-prieur veut repouſſer les ligueurs, qui faiſoient une ſortie ſur une garde avancée; Tournherolles & Mignonville, chargé par le roi de le retenir, l'en empêchent dans le moment; mais lorſque les ligueurs ſont à deux cents pas de l'eſcadron du grand-prieur, Mignonville s'avance, le grand-prieur le ſuit. Les ligueurs, après avoir perdu ſept hommes, & deux pris, s'enfuirent. Le chevalier d'Aumale veut s'arrêter à deux cents pas du fauxbourg ſaint Germain, où l'égliſe des carmes fut enſuite bâtie. Mais Mignonville l'oblige de ſe retirer deſſous les remparts du fauxbourg. Madame de Montpenſier & les autres ligueuſes étoient ſous le boullevard avec des écharpes vertes. Henri IV. vient viſiter la garde du grand-prieur, & retourne aux approches de la nuit à ſaint Cloud.

3. Août. Le duc de Montpenſier arrive auprès d'Henri IV. met un genouil à terre & l'aſſure de ſon obéiſſance & de ſa fidélité. Henri IV. l'embraſſe deux fois, & lui témoigne combien il eſt ſenſible à cette démarche, dont il n'ignoroit pas qu'on l'avoit voulu détourner.

4. Août. Henri IV. aſſemble tous les princes, officiers de la couronne, & toute la nobleſſe, & leur fit un diſcours plus laconique qu'étendu, comprenant en peu de mots ſa conception. Le conſeil ſe tient à Poiſſy.

5. Août. Le roi couche à Beaumont. Le marechal d'Aumont lui demande les gouvernemens de Bourgogne & de Champagne. L'armée d'Henri III. de quarante mille hommes, eſt réduite à douze cents chevaux, huit compagnies d'arquebuſiers à cheval, ſix mille hommes de pieds François, peu de mouſquetaires, moins de piquiers, le régiment des gardes de douze compagnies, deux régimens Suiſſes, & huit piéces de canon.

Le roi donne à Tilladet la compagnie des gardes, vacante par la mort de Marivault.

Il met, avant de partir de Poiſſi, Bellengreville dans Meulan, & du Cerceau pour ingénieur; Miraumont l'aîné à Pontoiſe; Petro-Polo Jouſſin à Etampes; Miraumont le jeune a Pluviers; Entragues étoit à Beaugenci, du Faur à Gergeau, Tancre a Gien, Montigni à Blois, & le baron d'Eſtrunel à Nogent.

Le roi partant de Beaumont s'aſſure de Creil, & couche à Clermont, qui ouvre ſes portes.

Le grand-prieur accompagne le corps d'Henri III. dans l'abbaye de ſaint Corneille à Compiegne, l'y met en dépôt, & n'y reſte que vingt quatre heures.

Henri IV. va a Marlou viſiter madame de Montmorenci, qui étoit veuve, par ordre du feu roi, pour conclure le mariage de ſa fille avec le grand-prieur, déclaré comte d'Auvergne.

Le grand-prieur va par ordre du roi à Marlou, accompagné du comte de Bouſſy & de Rodes. Il trouve à la porte du château Roquelaure, qui le mene à la chambre du roi: ce prince le mene à madame de Montmorenci, & lui dit qu'il ſouhaite que le mariage deſiré par le feu roi s'effectue; madame de Montmorenci en écrit à ſon mari. Le grand-prieur va joindre le roi, qui en partant de Clermont étoit allé à Meru.

On veut perſuader au roi d'aller à Tours, où il ſeroit ſecouru par les proteſtans. Ceux de Normandie lui font eſpérer que Rouen ouvrira ſes portes. Les catholiques ſont du même avis. Le roi, qui avoit beſoin du ſecours d'Angleterre, & qui étoit aſſuré de la fidélité du commandeur de Chatte, reſte en Normandie.

De Meru il va à Gournay, qui lui ouvre ſes portes, & y laiſſe Rubempré pour gouverneur.

21. Août. Le roi va à Giſors, qui en fait de même, & y laiſſe pour gouverneur Hallot de Montmorenci, qui eſt enſuite tué par Alegre.

22. Août. Le roi loge au Pont-ſaint-Pierre.

24. Août. Il marche avec ſon armée en bataille à Darnetal & y loge. Châtillon, qui commandoit l'infanterie en l'abſence d'Epernon, loge aux Chartreux.

Le grand-prieur eſt chargé de faire garde ſur le Mont-aux-malades.

Quatre gros de cavalerie, trois de lances, & un d'arquebuſiers à cheval avec des caſaques jaunes, ſortis de Rouen, ſont repouſſés par Lorges & le grand-prieur. Lignoux, bleſſé dans cette action, meurt à Dieppe. Le roi vit ce combat du fort ſainte Catherine.

25. Août. Le duc d'Aumale ſort de Rouen avec trois cents chevaux, & attaque le quartier du grand-prieur; il eſt repouſſé avec perte de trente-ſix hommes. Périgny, frere de Guitry, eſt tué du côté des royaliſtes.

Havot & Aligre vont avec deux cents chevaux à la guerre vers Neufchatel, ils y trouvent Catillon, qui avoit aſſemblé cent chevaux & quinze cents fantaſſins, qui prirent la fuite à la vue des royaliſtes; mais ils ne laiſſerent pas de perdre quatre cents hommes tués, trois cents priſonniers, & le reſte noyé ou dévaliſé. Catillon ſe ſauva.

Le marquis du Pont, fils aîné du duc de Lorraine, amene un gros ſecours au duc de Mayenne, qui ſe trouve avoir huit mille chevaux & trente mille fantaſſins. Il marche pour attaquer le roi.

27. Août. Henri IV. va avec cinq cents chevaux reconnoître le chemin par où Mayenne devoit paſſer.

Il loge à Bacqueville.

Il arrive à Dieppe, où Chatte lui donne des preuves de ſa fidélité: il y reſte deux jours, & reconnoît les environs de cette ville & d'Arques.

Il retourne à ſon armée, où trouvant que le maréchal de Biron ne veut point céder le commandement de l'armée en ſon abſence à Montpenſier, prince du

ſang

ſang : il engage ce prince, par l'entremiſe du préſident de Jambeville, à ſe contenter du commandement de l'avant-garde.

2. Septembre. L'armée décampe & va loger à Cailly.

3.... L'armée loge à Gercy-le-grand.

4.... A Auvermeſny, où elle demeure un jour.

6. Septembre. Le roi attaque Eu, défendu par Launai avec ſoixante ſoldats. Launai ſe rend le ſixiéme jour. Mont-ſaint-Arpol en eſt fait gouverneur. Les habitans payent vingt mille livres ; & donnent des bleds pour le pain de munition.

Le roi n'entre pas dans Eu, & loge à Trepori ſur la mer, à demi-lieue de-là.

8. Septembre. L'armée loge à Arques.

Le roi arrive à Dieppe, y établit un ordre de défenſe.

Mayenne attaque Gournai. Rubempré, qui le défendoit, ſe laiſſe emporter pendant qu'il capitule. Il reſte priſonnier & perd ſept enſeignes.

Neufchâtel, Gamaches, & Eu, pris par le duc de Mayenne. Ce duc étoit à Eu le 14. Septembre, & il en partit le 15.

13. Septembre. Le roi envoye à la guerre le grand-prieur avec cent chevaux, & Rambure & Mignonville pour l'empêcher de rien hazarder. Il amene trente chevaux au roi, qui étoit ſur le haut de la côte de Martinville (Martin-égliſe.)

Oſbo, gentilhomme Normand, défait deux compagnies d'infanterie du côté de Rouen.

Le roi va droit au Polet, fait diligenter les travaux, & couche à Arques le même ſoir 13. Septembre.

Tours, Bourdeaux, Langres, Châlons, Compiegne, & Clermont en Auvergne, ſont les ſeules villes qui reconnoiſſent le roi.

Le corps de la religion prétendue réformée le reconnoît en apparence, mais ne penſe qu'à rendre ſa condition meilleure en profitant des troubles de l'état.

15. Septembre. Mayenne part d'Eu avec toute ſon armée ; il ſe met à la main droite, & le duc de Nemours à la gauche. Ils deſcendent à Martin-égliſe, ſur l'éminence duquel lieu le maréchal de Biron envoie le grand-prieur. Cent chevaux, commandés par Sagonne, ſortent du village. Le maréchal de Biron dit au grand-prieur de les charger.

Les ligueurs prennent la fuite : ils perdent plus de trois cents hommes. Moneſtier, dit depuis du Térail, y eſt pris. Puivinel & Courbouſon eurent leurs chevaux tués ſous eux. Le reſte de la journée ſe paſſe en eſcarmouches.

Les ligueurs ne gagnent pas un pouce de terrein.

16-20. Septembre. Mayenne quitte le Polet, va à Martin-égliſe, où il reſte cinq jours. Il tente inutilement de paſſer la riviere de Bethune à Bouteille, entre Arques & Dieppe. Il eſt repouſſé avec perte de ſoixante ſoldats.

COMBATS.

1588.

22. Aout. Eſcarmouche ſur le Mont-aux-Malades près de Rouen. Le grand-prieur y repouſſa ſix vingts maîtres. Linoux y fut bleſſé & mourut à Dieppe.

25. Août. Eſcarmouches à Darnetal, entre les royaliſtes & le duc d'Aumale, qui fut repouſſé & perdit vingt-deux hommes.

Neufchâtel, près duquel lieu Châtillon, qui avoit raſſemblé cent chevaux & quinze cents fantaſſins, fut battu par Hallot & Alegre.

14. Septembre. Oſbo défit du côté de Rouen deux compagnies d'infanterie & prit beaucoup de charettes.

16. Septembre. Premier combat d'Arques, où le duc de Mayenne fut repouſſé par le maréchal de Biron.

21. Septembre. Second combat d'Arques, où le duc de Mayenne ne put pas forcer les retranchemens qu'Henri IV. avoit fait faire entre Arques & Dieppe.

27. Septembre. Troiſiéme combat d'Arques, où le duc de Mayenne fut repouſſé & ne put prendre le château d'Arques.

SIÉGES.

1589.

Juin. Gergeau pris par Henri IV. venant de Tours. Le Houlier, frere de Montcaſſin, y fut tué.

Creil aſſuré à Henri IV. qui étoit parti de Beaumont le 6. Août.

Gournai ouvre ſes portes à Henri IV. qui y met Rubempré.

21. Août. Giſors rendu à Henri IV. qui y laiſſa Hallot de Montmorenci.

6. Septembre. Eu rendu à Henri IV. par Launai.

Gournai rendu au duc de Mayenne par Rubempré, qui fut priſonnier de guerre.

Neufchâtel, Gamaches, & la ville d'Eu, rendus au duc de Mayenne.

Bouteille, dont le paſſage fut ſaiſi par le duc de Mayenne, qui y logea les troupes de Lorraine & de Flandres. Ce poſte fut repris par Ovins, qui avoit amené au roi un ſecours d'Ecoſſois. Tout ce qui étoit dans Bouteille fut enlevé, & tout le bagage pris.

Le Réaulet, commandant au Pont-de-l'Arche, y reçut Henri IV. qui y vint loger.

Le lendemain Vernon ouvrit ſes portes.

Les fauxbourgs ſaint Jacques & ſaint Germain à Paris pris par Henri IV.

Le duc d'Angoulême détaille ſept combats, donnés par Henri IV. le ſecond mois de ſon regne : les trois d'Arques valoient bien une bataille. L'eſcarmouche du Mont-aux-malades, & les trois combats de Darnetal, de Neufchâtel, & de Rouen. Les ſiéges ſont au nombre de treize: Gergeau, Creil, Gournai, Giſors, Eu, Gournai, Neufchâtel, Gamaches, la ville d'Eu, Bouteille, le Pont-de-l'Arche, Vernon, & les fauxbourgs ſaint Jacques & ſaint Germain à Paris.

Nomenclature des lieux géographiques des Mémoires du duc d'Angoulême, déterminés & indiqués comme dans Charbonneau.

1589.

Juillet.

Poroiſſe, S.
Sanci, T.
S. Cloud, V.
Maiſon de Gondi, à S. Cloud.
Meudon, V.
Vanvres.
Iſſi.
Vaugirard.
Villepreux.
Fauxbourgs :
S. Germain, S.
S. Jacques, S.
S. Marceau, S.
Châtillon, T.
Clermont d'Amboiſe, T.
Maligni, T.
Vidame de Chartres, T.
Grandmont, T.
Joinville, T.
Biron, T.
L'Archant, T.
Clermont, T.
Antragues, T.
Comte de Brienne, T.
Bellegarde, T.
Vicomte de Mirepoix, T.
Mignonville, T.
Aumale, T.
La Force, T.
La Trimouille, T.
Chemerault, T.
Richelieu, T.

Août.

O, T.
Sanci, T.
Aumont, T.
Eſpernon, T.
Bellegarde, T.
Mirepoix, T.
Richelieu, T.
S. Cloud, V.
Biron, T.
Marivault, T.
Marolles, T.
Tourgnerolles.
Carmes déchauſſez.
Montpenſier, T.
Trini, T.
Conty, T.
Longueville, T.
Paſſi, 4. Août, V.
Beaumont, 5. Août, V.
La Noue, T.
Quitri, T.
Humieres, T.
La Boiſſiere, T.
Armantieres, T.
Chaulnes, T.
Auchi, T.
Palaiſeau, T.
Dinteville, T.
Tilladet, T.
Haraucourt, T.
Meulan, S.
Bellengreville, T.
Dunes, T.
Boigenci.
Gergeau, S.
Le Houliers, T.
Montcaſſin, T.
Gien.
Nogent.
Creil, S.
Clermont, V.
Marlou, V.
Rouci, T.
Rhodes, T.
Roquelaure, T.
Meru, V.
Chate, T.
Gournai, S.
Rubempré, T.
Giſors, 21. Août, S.
Hallot, T.
Pont S. Pierre, 22. 23. Août.
Darnetal, 24. Août.

Châtillon.
Charreux, à Rouen.
Fort ſainte Catherine.
Lorges-Montgommeri, T.
Mont-aux-malades.
Duc d'Aumale, T.
Perſégui, T.
Brillac, T.
Allegre, T.
Neufchatel.
Mayenne, T.
Marquis du Pont, T.
Eſtampes.
Bacqueville, T.
Dieppe.
Jambeville, T.

Septembre.

Cailli, 2. Sept.
Gercy le grand, 3. Sept.
Auvreſmeni; 4. Sep.
Eu, 6. Sept. S.
Treſport, 7. Sept. V.
Arques, 8. Sept.
Vallée allant à Dieppe.
Martin-égliſe.
Bouteille.
Foret d'Arques.
Marais, large de cent pas.
Ruiſſeau, non guéable.
Bethune, R.
La Chapelle près d'Arques.
Chauſſée allant à Arques.
Fort de Pollet.
La Baſtille.
Rue ſaint Antoine.
Gournai, S.
Rubempré, T.
Neuchatel, V.
Gamaches.
Eu.
Village à une lieue d'Eu. 13. Sept.
Martin-égliſe.
Nemours, T.
Oſbo, T.
Rouen.
Eu, 15. Sept.
Coteau qui regarde à Martin-égliſe.
Lorge, T.
Marcilli.
Sagonne, T.
Gié, T.
Le Moneſtier, dit depuis du Terrail, T.
Courbouſon, T.
Bouteille.
Tremblecourt, T.
Boiſſe, T.
Balagni, T.
Chataigneraye, T.
Belin, T.
Montgommeri, T.
La Maladerie.
Rocheſort-Montbazon, T
Comt. de Rouſſy, T.
Thianges, T.
La Rochefoucault, T
Chauſſée d'Arques.
Vins, T.
S. André, T.
Roquelaure, T.
Torigni.
Matignon, T.
Beauvais la Nocle, T.
Pontcourlai, T.
La Roche-jacquelin, T.
Stafort, T.
Meru.
Villars, T.
Dourlens.
Oiſſual.
Bouteille, 24. Sept.
Soiſſons, T.
Longueville, T.
Givry, T.
Dieppe.
Fouquerolles.
Oiſemont.
Breves.
Gournai, 29. Sept.
Gamaches, 30. Sept.
Dieppe & ſon port.
La Varenne, T.

Octobre.

Gamaches.
Humieres, T.
Palaiſeau, T.
La Chapelle.
Vic. d'Auchi, T.
Dieppe,
Comt. d'Evreux.
Pont de l'Arche.
Caſtelnau près de Peſenas,
Vernon.
S. Germain.
Frontenac, T.
Marlou.

PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DE FRANCE.

MEMOIRES DU BARON D'AMBRES :
guerres de la ligue en Languedoc.

AVERTISSEMENT.

LES mémoires des guerres de la ligue en Languedoc ſous le maréchal de Joyeuſe & ſous ſes deux enfans, Scipion, grand prieur de Toulouſe, & puis duc de Joyeuſe, & le pere Ange, capucin, que l'on fit ſortir de ſon couvent pour le mettre à la tête de l'armée, ſont d'autant plus eſtimables qu'ils ont été écrits par un homme de condition, qui après le général avoit eu le plus de part à la conduite & à l'éxécution des projets, & qui n'a écrit que ce qu'il a exécuté lui même, ou vû faire, ou ſçû par des relations non ſuſpectes. Ces mémoires ſont d'autant plus précieux que le détail des guerres de la ligue, n'a été écrit que par des proteſtans, & que beaucoup de faits qu'on y lit ne ſe trouvent pas dans les hiſtoriens. L'auteur écrit en homme de condition, dégagé de préjugés, & nullement eſclave du parti qu'il ſuivoit.

A la tête de l'original qui nous reſte, & qui eſt à la bibliothéque du roi, parmi les manuſcrits de Colbert, ſont ces mots, *pour M. de Thou.* Ce qui me feroit croire que ces mémoires auroit été compoſés

à la priére de M. de Thou, qui ne négligeoit rien pour avoir dequoi pouſſer ſon hiſtoire à la derniere perfection, & qui avoit d'autant plus de droit d'exiger cette complaiſance du baron d'Ambres, que Louis de Voiſins, frere aîné de ce baron, avoit épouſé Louiſe de la Chatre, ſœur aînée de Gaſparde de la Chatre, née en 1577. mariée en 1602. avec Jacques-Auguſte de Thou, l'hiſtorien, & morte peu de jours avant le 4. Juillet 1616. cependant par une fatalité ſinguliere, pluſieurs de ces mémoires dreſſés à la priére de M. de Thou, ou ramaſſés par ſes amis, n'ont point été employés, ſoit qu'ils ſoient parvenus trop tard à M. de Thou, ſoit qu'il les ait négligés, ou qu'il n'ait pas voulu refondre ſa narration, & raconter les faits d'une maniére différente de celle qu'il avoit d'abord choiſie. Comme la plûpart de ces mémoires ſe ſont heureuſement conſervés, on aura une attention particuliere d'en faire part au public, mais d'une maniére plus utile & plus intéreſſante; puiſque M. de Thou n'en auroit pris que ce qui convenoit à ſon hiſtoire, & qu'ici on les trouvera en leur entier, & avec des notes qui ſerviront de ſupplément à l'hiſtoire de M. de Thou, ou qui diſcuteront la vérité & les circonſtances des faits rapportés différemment par cet écrivain, ainſi que par les auteurs de ces divers mémoires, que nous allons donner dans cette nouvelle collection.

Mémoires du baron d'Ambres: guerres de la ligue en Languedoc.

An. 1586. L'An 1586. & le 29. Juin, le ſieur de Cornuſſon, ſénéchal & gouverneur de Toulouſe, ſous M. le maréchal de Joyeuſe, & commandant en ſon abſence au haut Languedoc, reçut à Lavaur le régiment du ſieur de Chaſtes en Velai, où il y avoit trois milles hommes de pied, & ſoixante maîtres. Ces troupes épouvanterent un lieu nommé Viterbe, diſtant de Lavaur d'une lieue, qui étoient tous huguenots, & le quitterent; elles marcherent droit à Monteſquieu, où ledit ſénéchal mena ſept canons de Toulouſe, & y tira plus de quatre cents coups; & enfin les aſſiégés ſe rendirent, le lieu fut raſé & brûlé pour les volleries qui y avoient été faites.

De là le ſiége alla al-Mas-ſaintes-Puelles, où M. le maréchal de Joyeuſe ſe rendit avec des forces du côté de Narbonne; il fut tiré plus de cinq cents coups de canon, & alla t'on à l'aſſaut qui fut très bien ſoutenu & repouſſé, & y eut grande perte des aſſaillans, & à faute de munitions pour le canon, il faulſit lever le ſiége, & le reſte du régiment du ſieur de Chaſtes s'en retourna.

Digitized by Google

Et en même temps M. l'amiral de Joyeuſe qui étoit en Rouergue fut ſuplié du pays de venir en Languedoc, & autres pluſieurs importunités ; il ſe diſpoſa, & vint avec ſon armée aſſiéger le lieu de Salvagnac qui étoit très fort, tout revêtu de terraſſes hors du foſſé, & bien flanquées, & outre le dedans du lieu étoit terre-plan. AN. 1586.

Le 20. Novembre, ledit lieu fut aſſiégé, & y fut tiré plus de deux mille coups de canon, & le 3. Décembre ils ſe rendirent à compoſition ; le ſieur de la Valette de Girouſſenx qui commandoit à l'infanterie de Languedoc y fut tué & le ſieur baron Duziel. Le lieu fut raſé & brûlé.

Le ſieur amiral alla voir ſon pere à Toulouſe.

Le 16. Décembre, le ſieur de Cornuſſon mourut à Toulouſe de maladie, ce qui fut cauſe que ledit amiral laiſſa M. le grand prieur de Toulouſe près de ſon pere pour commander en ſon abſence.

Secours du château de Lombers, en Mars.

L'an 1587. en carême, les pluyes ayant été fort grandes cette année-là, elles conſumerent la muraille du château de Lombers, qui eſt en Albigeois, & en tomba vingt-cinq braſſes ou toiſes : & d'autant qu'il y a une ville tout contre qui étoit tenue par ceux de la religion & étoit à port d'arquebuſe du château, ils ſe réſolurent d'aſſiéger ledit château, ſçachant ne y avoir que ſept hommes dedans ; ce chateau eſt ſur un haut qui n'eſt point dominé ayant plus de cinquante toiſes de haut, & le commencerent à cerner de tranchées, les faiſant à demi-terre, pour empêcher que ſecours d'hommes ni vivres n'y entraſſent point ; & le ſieur de Tanus, gouverneur pour ceux de la religion en Albigeois, aſſembla tout ce qu'il put tant de ſon gouvernement que des diocèſes de Caſtres & Lavaur, & avoit mené un canon à la ville, pour ôter quelques défenſes que leur incommodoit à faire les tranchées. AN. 1587.

Ceux d'Albi, même le ſieur évêque de la maiſon de Médicis, manda au ſieur d'Ambres qui commandoit aux diocèſes de Lavaur & Caſtres, de ſe diſpoſer de donner ſecours à ce château qui étoit ſi important à toute la province. Il manda de même à M. de Cornuſſon ; & de ſon côté, il fit aſſembler toutes les garniſons du diocèſe d'Albi, qui fut en nombre de trois cents, car ledit évêque étoit gouverneur de ſon diocèſe.

Le ſieur d'Ambres ſe rendit le au lieu de Fenols, ayant aſſemblé cinquante ſalades & trois cents cinquante hommes de pied ; & ayant apris l'état de ce ſiége, il envoya reconnoitre de nuit la garde qu'on y faiſoit, & après il ſe *remua* au lieu de Denat, où ſe joignit à lui l'infanterie d'Albigeois, & alla avec la cavalerie ſe préſenter audit château de jour, pour reconnoître mieux comme étoient parqués les ennemis, & donner courage au ſieur de Comeles qui étoit capitaine dudit château ; ce jour il faiſoit mauvais tems de pluye, & ayant vu ce qu'il ſe pouvoit, il s'en retourna audit Denat ; & le lendemain, il eut avis par

An. 1587. ceux d'Albi que les compagnies des ſieurs de Termes, qui eſt à préſent M. le Grand, & du ſieur de Rothat, étoient à Albi qui revenoient de l'armée du roi, qu'ils avoient prié les chefs de favoriſer le ſecours de la place, ce qu'ils accorderent; & le ſieur d'Ambres leur donna avis qu'ils ſe rendiſſent près de Lombers, & qu'il y alloit, ce qu'il fit tambourin battant; & s'étant trouvées leſdites troupes à mille pas de la ville & château, où auſſi ſe rendit le ſieur de Cornuſſon. Les gens de pied furent mis en bataille & mis en deux troupes; & le ſieur d'Ambres communiqua l'affaire aux chefs de la cavalerie, & repreſenta qu'il étoit plus facile de mettre le ſecours de nuit, & que pour le jour le tout ſe voyoit, y ayant du péril, à cauſe que les ennemis étoient parqués dans leurs tranchées, où il faloit échelle pour aller ſauf du côté de la ville. Enfin il fut réſolu de dreſſer une eſcarmouche, & que l'on prendroit l'occaſion ſi elle s'offroit, & les deux troupes de gens de pied furent commandées d'aller attaquer l'eſcarmouche, accompagnées de trente maîtres chacune. Le baron d'Ambres mit pied à terre, & print l'une troupe, & alla droit à deux cents hommes qui étoient venus de la ville du long d'un ruiſſeau; il eut commandement que ſi la choſe étoit faiſable, que pendant qu'il combattroit avec deux cents hommes, qu'il en envoyât cent pour monter au château & entrer dedans, & paſſer ſur le foſſé de la ville; de cette façon l'on va à la charge, ceux d'Albigeois ne peuvent rien faire de leur côté, & ſe parquerent derriere des hayes; & de l'autre côté, ledit baron d'Ambres enfonça ces deux cents hommes & les mit en fuite, & leur fit paſſer le ruiſſeau; & lui voyant cela, il débanda le capitaine Barbaſte avec les cent hommes pour aller au château, & le ſuivit paſſant ſur le foſſé de la ville, & monterent au foſſé du château; & ayant un peu pris haleine, il va couper chemin de la tranchée, & ſe mit au bout qui alloit à la ville, & mit en piéces tout ce qui ſe trouva dedans; il y eut plus de deux cents hommes de tués. Ledit Barbaſte fut reçû au château, & le ſieur d'Ambres alla parler audit ſieur de Comeles où étoit ledit Barbaſte, & reprint le chemin de Denat, & les deux compagnies au quartier qui leur fut donné. Depuis, le diocèſe ſoldoya cent hommes au baron d'Ambres trois mois; & après il quita cette charge, ne voulant être enfermé en garniſon.

Siége d'Apele, en Juillet 1587.

En Juillet, le ſieur d'Ambres, gouverneur des diocèſes de Lavaur & Caſtres, avoit une entrepriſe ſur un lieu de ceux de la religion, nommé la Miate, y ayant intelligence, & ſe défiant il remit le jour de l'exécution, & par ce moyen il découvrit la trahiſon qu'on lui braſſoit, car tous les jours le ſieur de Châtillon entroit dans la place; cette remiſe fut cauſe que ledit de Châtillon s'en alla ailleurs. Surquoi ledit ſieur d'Ambres ſachant que toutes les forces des environs des en-

Digitized by Google

nemis ſeroient dans ledit lieu de la Miate, & qu'il faloit qu'ils paſſaſſent l'eau pour y aller, il ſe réſolut ſur cela de ſonder un autre deſſein; il demanda un petit canon racourci à ceux de Toulouſe, & de munitions qu'il acheta pour trois cents coups; en outre il avoit à Lavaur un autre canon fort leger. Il aſſembla ſes amis & ceux qui commandoient aux environs de lui, & ſe réſolut avec ſes piéces, qu'il fit marcher de nuit, d'aller aſſiéger tout plein de lieux qui incommodoient Lavaur, & fit ſon complot qu'avec huit cents hommes le lieu d'Apele ſeroit aſſiégé; & d'autant qu'il faiſoit état que les Huguenots ſe voudroient aſſembler à la Miate croyant que l'exécution ſe dût faire, & auſſi ceux de Puilaurens, ceux de Revel, & ceux de Caraman, il fit dreſſer des embuches à tous ces lieux-là; à ſçavoir, pour ceux de la Miate, le ſieur baron d'Ambres, puîné, avec trois cents arquebuſiers, & quarante maîtres, les attendoit à leur chemin. AN. 1587.

Pour ceux de Puilaurens & Revel, le ſieur de Ferals, ſenéchal de Lauraguais, & le ſieur de Pordene les attendoient avec quatre cents hommes de pied, & ſoixante maîtres.

Pour ceux de Caraman, ils étoient auſſi attendus par trente maîtres, & deux cents hommes de pied, conduits par le lieutenant du ſieur d'Ambres. Par ce moyen, aucun ſecours ne pouvoit venir aux aſſiégés. Et de tout cela il n'y eut rencontre que par le baron d'Ambres qui rencontra trente chevaux qu'il mit en déroute; cela donna l'alarme aux autres qui ne bougerent pas.

Et lorſque le canon tira le matin, il y en eut bien d'étonnés ne croyant rien moins que cela, de telle façon que les lieux étoient dégarnis d'hommes. Ledit Apele, après avoir enduré ſoixante coups de canon, fut forcé & brulé. La crainte de ce lieu fit quiter douze petits lieux qui ne ſervoient que pour retraite aux voleurs, qui furent tous raſés. Toutes ces embuches profiterent audit d'Ambres à l'avenir, car toutes les fois qu'il marchoit, ou qu'il entreprenoit quelque choſe, avant que les ennemis ſe fuſſent aſſemblés, il faloit envoyer découvrir s'il y avoit embuſcade, & par ce moyen il avoit plutôt exécuté que les ennemis ne s'y puſſent opoſer.

Premier combat de Lautrec, en Septembre 1587.

Le ſieur d'Ambres avoit entrepris de prendre le lieu de Roquecourbe, & à ces fins il commanda au lieutenant du ſieur baron ſon frere, qui étoit nommé M. de la Garde à Lautrec, d'aller faire ladite éxecution, & que illec ſon frere ſe rendroit au jour audit Roquecourbe, ſoit ſi la ville étoit priſe pour empêcher le ſecours, que auſſi ſi elle ne l'étoit, de favoriſer leur retour, d'autant qu'ils pouſſoient près de Caſtres. Il avint que l'entrepriſe dudit Roquecourbe fut vaine, & l'alarme étoit venuë à Caſtres. Il s'y rencontra que il y étoit arrivé la

Digitized by Google

An. 1587. compagnie du ſieur comte de Montgommeri, commandée par le ſieur de Puluchon, lieutenant, & auſſi quelque troupe que menoit le ſieur de Daime, gouverneur, & la diocèſe de Lavaur, pour ceux de la religion, qui monterent à cheval & firent battre le tambour, & en amenerent tous ceux qui pouvoient porter armes dudit Caſtres environ trois cents, & allerent couper chemin à ceux de Lautrec, ce qu'ils firent; & les ayant rencontrés qu'ils n'étoient que cent hommes de pied, ils les contraignent de ſe mettre dans une métairie, & les inveſtiſſent, & les euſſent forcés ne pouvant jouir le dehors, & étant trop pour être dedans.

Sur cela, le ſieur d'Ambres alloit droit à l'entrepriſe ayant bien quarante ſalades, il ouït le bruit des arquebuſades, & ne ſachant qu'eſt-ce que pouvoit être, ou ſi ſes gens avoient aſſiégé quelques-uns, ou s'ils étoient aſſiégés, il y alla droit, & y envoyant des coureurs pour ſavoir la vérité, d'autant que la métairie étoit ſur un haut, & que l'on ne pouvoit ſavoir que c'étoit les tiremens; étant montés, le paſſage du retour leur fut fermé, ce qui fit reſoudre le ſieur d'Ambres de recouvrer ſes coureurs, & monta, ce qui lui fut facile. Et étant haut, il voit environ cent hommes de pied qui venoient à la charge à ſes coureurs, & bien quarante maîtres, ce qui le fit commander de charger, & ſonner la charge; & au même temps que ſes coureurs donnoient par flanc, il charge par tête avec la troupe, où il y avoit cinq lances qui firent effet; Il y eut cinq hommes portés par terre, & le combat dura aſſés longtems, & bien opiniâtrement, y ayant été bleſſés en nombre de douze, de ceux du ſieur d'Ambres, dont il fut du nombre; & de l'autre côté ayant été bleſſé le ſieur de Daime à la main & au pied; le ſieur de Paulin porté par terre d'un coup de lance à ſon cheval; le capitaine Boſquet tué d'un coup de lance; le ſieur de la Nogarede porté par terre; huit autres tués. Tout le reſte ſe mit à fuir, & furent ſuivis une grande lieue, comme auſſi les gens de pied ſe mirent à fuir par divers endroits, comme ils étoient ſéparés pour inveſtir la métairie. Il s'en trouva de morts plus de deux cents, tous de Caſtres & gens de cheval; il y eut quinze caſaques priſes, & ſix ou ſept autres de morts qui n'en portoient; & le ſieur de Paulin fut trouvé mort; & le ſieur de la Nogarede priſonnier, & deux capitaines de Caſtres, nommés le capitaine Maſcarent, & le capitaine Auriol.

Tartas.

L'an 1587. & le 8. Avril, le capitaine des gardes de M. de Montmorenci, nommé Tartas, Baſque, ſe reſolut d'aller prendre tout le bétail de la plaine de Narbonne, & ne voulut pas des gens de pied; & à ces fins choiſit de toutes les troupes deux cents hommes. Il faloit paſſer la riviére d'Aude, ce qu'il fit de nuit, & ſe mit en embuche, & atten-

dant que le bétail ſeroit ſorti de la ville, juſqu'à dix heures. Ce même jour M. le grand-prieur de Joyeuſe voulſiſt s'aller pourmener à la chaſſe, & monte à cheval, ayant en tout vingt-deux hommes à cheval, ſans que aucun fût armé, à ce compris dix arquebuſiers de la garde de M. le maréchal de Joyeuſe ſon pere. Etant à la campaigne, quelques payſans lui vinrent dire que les ennemis en amenoient le bétail, & qu'ils étoient à pied; il envoye ſoudain à la ville donner l'alarme, & que tout le monde vînt le trouver; cependant il alla droit aux ennemis qui le voyant venir, firent marcher le butin, & mirent une douzaine de ſoldats pour le conduire, & attendirent ledit grand-prieur, ayant mis devant environ ſoixante arquebuſiers, ou mouſquetaires; & d'autant que c'étoit une belle plaine ſans arbres comme la Beauſſe, ledit grand-prieur qui avoit grande envie de faire voir ſa valeur, & ſe rendre redoutable, ſe reſolut de n'attendre autre ſecours, & de charger, & mit huit hommes devant, & lui qui les ſuivoit de près; & chargerent ſi furieuſement que ſes enfans perdus furent taillés en piéces; & continuant la charge au gros mors devant que les pouvoir joindre, il ſe trouva quatorze hommes des ſiens à pied, ou bleſſés, & le grand-prieur porté par terre ſous une cavale qu'il montoit tuée de vingt arquebuſades, ne ſe pouvant relever; il ne reſtoit à cheval que huit hommes, & la troupe des gens de pied étoit à cinquante pas qui n'oſoit encore venir achever de tuer ce jeune capitaine; mais ils lui firent une ſalve qui ne porta ſur lui; & voyant qu'il n'étoit bleſſé, à cauſe que le corps de la jument le couvroit, ledit Tartas envoya quelques ſoldats pour le tuer à coups de fourchete, qui vindrent pour ce faire. Et des gens de cheval dudit grand-prieur, il y eut un ſoldat de la garde de ſon pere qui mit pied à terre pour eſſayer de dépétrer ledit grand-prieur deſſous ſa jument, & ayant commencé de lever la tête de la cavale il fut chargé, & fut conſtraint de ſe retirer un peu, & un des ſoldats dudit Tartas donna un coup de fourchette audit grand-prieur à la cuiſſe: ce ſoldat de la garde voyant ſon maître en ce danger ſe reſolut, & tira ſon arquebuſe à celui qui avoit bleſſé ledit ſeigneur, & le tua, & eut le moyen d'aider audit ſeigneur de ſe relever, & le mena à ſes gens de cheval, où il prit un cheval d'un des morts. Cette bleſſure l'anima tant qu'il ſe reſolut d'en avoir ſa raiſon. Ce combat avoit duré aſſés long-tems, tellement que le ſecours de Narbonne venoit, & des autres villages des environs, tellement qu'il fit ſommer ledit Tartas de ſe rendre à lui vie ſauve, ce qu'il accepta, & fut conduit à Narbonne. Ce fut le premier combat que ledit de Joyeuſe fit en Languedoc; cela lui donna extrême reputation. Il y avoit de pris un des fils naturel de M. de Montmorenci, qui fut renvoyé, & il lui fut donné un cheval, & les ſoldats ne payerent que leur montre.

An. 1587.

Quelques tems après, en Menerbés qui eſt entre Narbonne & Car-

An. 1587. caſſonne, le ſieur grand-prieur ayant ſa compagnie, celle de ſon pere, & celle du vicomte de Mirepoix, rencontra la compagnie du ſieur d'Auffemont, partie de celle de M. de Montmorenci, & quelques Albanois, qu'il chargea avec tant de furie, que après avoir un peu conteſté ils ſe mirent en fuite, & bien qu'ils fuſſent beaucoup plus forts que ledit grand-prieur; la cornette dudit ſieur d'Auffemont y fut priſe, & cinquante hommes de tués; ce combat confirma la bonne opinion que l'on avoit eue dudit grand-prieur.

La Gardiolle, 1587.

En Octobre, le ſieur comte de Montgommeri, qui étoit fâché de la perte de ſon lieutenant & compagnie, ſe voulſiſt venger, & ſe diſpoſa d'aller aſſiéger le lieu de la Gardiolle du diocèſe de Lavaur; ce lieu étoit aſſés muni d'armes; il fut battu, où l'on tira cent coups de canon avec trois piéces; celui qui commandoit ſe rendit à midi, & s'il eût tenu juſques à trois heures après, il eût été ſecouru; car le ſieur de Joyeuſe, les ſieurs d'Ambres, vicomte de Mirepoix, Cornuſſon, Ferals, des Honnens, s'y rendirent, & trouverent le lieu brulé, & croyoient trouver encore le canon que ledit comte retiroit à Revel. Ils ſe mirent à le ſuivre, mais ils le trouverent enfermé; & prenant leur chemin vers S. Julien de gras-capon, ils rencontrerent un régiment des ennemis qui fut chargé & mis en fuite, qui etoit de Montbaſin; & pour bonheur pour eux ils remonterent le lieu de Paleſville, où d'autrefois il y avoit eu un fort, & y avoit quelque forme de foſſés, & de murailles à demi-debatuës qui les garantit; il y en eut une trentaine de tués; le vicomte de Mirepoix eut ſon cheval tué, & quelques autres bleſſés. Le ſieur grand-prieur alla loger à S. Julien.

En ce même temps, il fut nommé duc de Joyeuſe, par la mort de ſes freres, & il eut la diſpenſe de la croix.

Bruguerolles, l'an 1587. aſſiégé, & pris en Janvier 1588.

En la diocèſe de Carcaſſonne, à quatre lieues de ladite ville, ceux de la religion avoient pris un lieu nommé Bruquerolles, qu'ils avoient fortifié de longue-main, étoit tout revêtu d'eſperons, & terraſſes bien flanquées; ce lieu étoit environné de tous côtés des catholiques, & des villages qu'ils faiſoient contribuer, tellement qu'il y avoit toujours grande garniſon; cela détournoit fort M. de Joyeuſe, à cauſe que à chaque village il faloit garniſon, & cela lui occupoit la moitié de ſes forces & ſon argent; ce qui le fit reſoudre de le bloquer, n'ayant moyen de le forcer à cauſe du canon. Il aſſembla les états de ce que le reconnoiſſoit; il fait faire forts pour le ſiége, deſtine certaines compagnies du régiment de M. le baron de Mirepoix, ſecond fils de cette maiſon, qui à préſent ſe nomme M. de Terride, & fait fonds pour des troupes

pour

pour garder la compagnie, & qu'il ne fût diverti de ſon ſiége. Il fait faire cinq forts, & fait des tranchées de l'un à l'autre, & diſpoſe les munitions, & met le reſte de ſes troupes aux environs, qu'il augmentoit à meſure que ſes ennemis ſe préparoient pour venir donner ſecours. Pluſieurs fois ceux de la religion s'aſſemblerent pour porter des vivres & pour ſçavoir des nouvelles de ceux de dedans, même quatre mois après le ſiége ; ils en furent empêchés, ſauf un ſoir que quelques hommes entrerent en petit nombre, & pour paſſer les tranchées ils les comblerent avec de la chanvre que chacun portoit, mais de vivres n'y entrerent pas que ce que les hommes portoient ſur eux. Ceux de la religion vouloient divertir ce ſiége, & tâcherent en divers autres lieux d'aller aſſiéger de petits forts ; néantmoins cela fut en vain, & faulſit avoir recours à M. de Montmorenci qui leur demanda d'argent, vivres, & munitions, à quoi la néceſſité les contraignit de pourvoir ; ledit ſeigneur léve des troupes du bas Languedoc, & ceux de la religion aſſemblent auſſi toutes les garniſons. Avant que cela fût prêt, il y eut du temps, & le ſiége avoit ſept mois qu'il étoit commencé, les aſſiégés étoient à la fin ; M. de Joyeuſe voyant ſon ennemi ſe préparer de tous côtés, il en fait de même. An. 1587.

M. de Montmorenci ſe rend à Revel au diocèſe de Lavaur, qui étoit à ſix lieues du ſiége avec le comte de Montgommeri, gouverneur du diocèſe de Caſtres, M. de Tanus, gouverneur du diocèſe d'Albi, M. de Daime, gouverneur du diocèſe de Lavaur, M. de Daudon, gouverneur de Foix, tous de la religion ; & outre, il avoit ſes troupes du Païs-bas avec les forces des Cevennes, tellement qu'il avoit plus de cinq cents maîtres & trois mille hommes de pied pour ſecourir cette place ; il lui étoit difficile, car il faloit forcer les villages des environs, & ne trouvoit à porter des vivres que pour charroi, & après il faloit forcer les blocus ; cela lui donnoit grand ennui : enfin il ſe réſolut d'aſſiéger un village à une lieue du lieu où il étoit, nommé Montagut, pour divertir le ſiége. Le ſieur de Joyeuſe connoiſſoit ce deſſein, ſe vient parquer à S. Felix de Carman, à deux lieues du ſiége, & ayant fait reconnoître la forme du ſiége, il ſe réſolut d'aller de plein pour les attaquer ; mais les aſſiégeans s'en allerent, & ſe remirent dans Revel, comme de même M. de Joyeuſe retourna à ſon deſſein & à ſon blocus ; ſes traits furent pratiqués trois, & les aſſiégés étoient en néceſſité, & ne pouvoient avoir nouvelles ni en faire ſçavoir que par un chien qu'ils chaſſoient de la ville, & lui faiſoient ſauter les tranchées avec une lettre au col ; & après il faloit ramener le chien, & faire un effort attaquant quelques eſcarmouches, & le chien ſauta la tranchée : voilà comme ils avoient des nouvelles ; mais cela ne raſſaſioit pas la faim, tellement qu'ils furent contraints de capituler & ſe rendre. L'on dit que M. de Montmorenci en fut bien aiſe, n'ayant moyen de les ſecourir qu'avec grand perte, & ne vouloit pas mettre en An. 1588.

An. 1588. hasard toute sa réputation, contre un jeune homme ambitieux & résolu de vivre ou mourir.

Le sieur de Montmorenci pour faire quelque chose, mit ses piéces aux champs, & alla du côté de Caraman, & print les Aubarenes; & en attendant l'armée de M. le duc de Joyeuse, le sieur d'Ambres assembla six cents hommes de pied & soixante maîtres, & alla au bourg S. Bernal; soudain arriva ledit duc de Joyeuse, qui empêcha que le sieur de Montmorenci ne fut reçû, & en l'hiver chacun se retira.

L'an 1588. au mois de Septembre, à S. Sulpice les états de la sénéchaussée de Toulouse étant assemblés pour députer aux états généraux à Blois, le sieur Orace de Birague, évêque de Lavaur, & Jean de la Valette, sieur de Cornusson, furent députés; néantmoins, d'autant qu'il y avoit quelques uns qui vouloient que l'évêque de Cominge allât auxdits états, il y vouloit aller, & se fit députer par ceux-là; il se nomme Urbain de S. Gelais, & pour le tiers-état, fut nommé Etienne Tornier, avocat en la cour.

Pendant ce temps de cette délegation, les sieurs Maréchal & duc de Joyeuse allerent à la ville basse de Carcassonne & en cité, où ils ne firent grand séjour: même en cité il y eut emeute à cause que le sieur de Lavelanet, un des fils de la maison de Mirepoix, sema des bruits que les sieurs de Joyeuse se vouloient saisir de ladite cité, & l'en sortir.

An. 1589. Le 3. Janvier 1589. ayant été sçu ce qui s'étoit fait à Blois; il s'assembla à Toulouse un conseil général, & fut résolu de créer un conseil au bureau de dix-huit, six du clergé, six de messieurs de la cour, & six de bourgeois, qui auroient pouvoir d'ordonner de tout ce qui touchoit à la guerre, & faire impositions & emploi des deniers. Le 7. Janvier, Cornusson, sénéchal de Toulouse, se présenta à la porte de la ville, qui lui fut refusée.

Quelques jours après, l'évêque de Cominge & Tornier arriverent, & soudain ils firent assembler un conseil général, où M. le premier président Duranti se trouva, & le sieur avocat du roi d'Affis qui voulsit repartir, suivant sa charge & devoir, à quelques discours trop licentieux, ce qui lui causa une grande haine: & de là en hors l'on complota contre lui & contre le sieur premier président, tellement que le 23. Janvier, ledit sieur Duranti sortant du palais en coche, fut poursuivi par quelques méchans atitrés qui le vouloient tuer; mais il se sauva à la maison de la ville; ce bruit causa de la rumeur en la ville, & y eut des barricades; & enfin de la part de ceux qui avoient été nommés pour être du bureau, fut concedé l'arrêt audit président.

Le 1. Février, ledit sieur président fut conduit aux jacopins pour y tenir l'arrêt; deux évêques l'y accompagnerent, qu'étoit celui de Cominge & de Castres, & deux capitouls, & lui laisserent vingt-cinq soldats.

Digitized by Google

L'avocat général d'Affis étoit ſorti de la ville, & étoit allé à une maiſon aux champs nommée Campagne ; l'on l'alla aſſiéger avec le canon, & fut pris & mené à Toulouſe, à cauſe d'avoir écrit au maréchal de Matignon. An. 1589.

Le 10. Février, ces deux ſages perſonnages, & ſervants, en tant qu'il ſe pouvoit, ainſi fermes en leur religion que gens du monde, furent maſſacrés ignominieuſement. Et ce qui fit avancer cet acte, fut que les ſieurs de Joyeuſe qui étoient en Narbonne & Limoux avoient écrit à la cour & à la ville de les traiter avec l'honneur qui leur étoit dû, comme auſſi toutes les villes capitales en avoient fait de même; & ce que l'on penſoit faire pour bien, réuſſit à mal.

En ce même temps, M. le connétable pratiqua force lieux & gens qui ſe rendirent à lui même ; Leucate que M. de Bas lui rendit & force autres lieux. Et ſi ledit ſieur de Joyeuſe n'eût été aſſiſté du ſieur d'Ambres qui lui mena cent maîtres & autant d'arquebuſiers à cheval, il n'avoit de quoi ſortir de Narbonne pour aller viſiter ſes garniſons que ces habitans ſortoient ; mais ayant eu cette aſſiſtance & quelques autres amis, il fit cent-cinquante maîtres, & alla ſe parquer devant Beſiers, où l'eſcarmouche fut attaquée & force coups de canon tirés de la ville. Cette promenade aſſura les plus froids & ceux qui brûloient, & fut pourvu aux villages des environs de Narbonne, & chacun ſe réſolut, & ledit ſieur de Joyeuſe dreſſa des troupes de cheval & de gens de pied, en attendant que les états du pays ſe tinſſent, qui furent à Caſtelnaudarri en Avril 1589.

En Avril 1589. où alors les ſieur maréchal & duc de Joyeuſe ſe mirent de la ligue, conjointement avec tout le reſte du pays, & tout ce qui avoit été fait auparavant à Toulouſe, étoit ſans leur ſçu. Et l'occaſion qui les pouſſa de ſe mettre de l'union, fut que le feu roi avoit mandé au maréchal de Joyeuſe de quiter ſa charge de lieutenant de roi à M. de Montmorenci, & que ſon fils le duc de Joyeuſe le vînt trouver ; cela les déſeſpera, & fut cauſe que tous les catholiques du haut Languedoc ſe réſolurent à cette fortune, pour n'être point ſous M. de Montmorenci, pour la haine que ledit ſeigneur avoit contre eux & contre des villes principales, joint qu'il y en avoit pluſieurs qui ne vouloient être aſſociés avec ceux de la religion.

Les états tenus, & fait fonds pour la guerre & pour payer les deux régimens dreſſés de nouveau, qui furent celui du baron d'Ambres puîné de ladite maiſon, & du vicomte de Burniquel ; le ſieur de Joyeuſe ſe mit aux champs, & print le lieu d'Alſonne, près Carcaſſonne, & huit ou dix autres lieux ; & après ſe retira, ayant laiſſé quelques garniſons dans ces lieux, qui furent repris quelques jours après, à cauſe du débandement des ſoldats qui alloient faire la récolte chez eux.

An. 1589. Le ſieur maréchal s'en alla à Toulouſe par la priére des principaux de la cour & des bourgeois.

Et M. le duc ſon fils s'en alla vers Carcaſſonne & Narbonne ; & dans quelques jours il vouloit rendre libre le chemin de Narbonne, & alla aſſiéger un méchant lieu nommé Barbaira : & ceux de la ville baſſe de Carcaſſonne voulant s'y oppoſer, allerent en nombre de cinq cents & entrerent dans ledit lieu ; le canon ne reſta de tirer le lendemain, & pour la petiteſſe du lieu les éclats en tuoient force, de façon qu'ils ſe rendirent à diſcrétion ; le ſieur duc vouloit obliger à ſoi autant de familles, & les congédia, ſauf le chef qu'il fit pendre.

Ceux de cité étant pratiqués, ſortirent de leur lieu le ſieur de Lavelanet, fils de M. de Mirepoix, & ſe ſaiſirent du château de cité.

Quelques jours après, ceux de ladite cité pour la haine qui eſt de tout temps entr'eux, & ceux de la ville baſſe, ſe réſolurent d'être de la ligue, & ouvrirent les portes aux gens du duc de Joyeuſe.

Ceux de la ville baſſe fâchés d'avoir pour ennemis tels voiſins, & d'autant que il n'y avoit encore garniſon dans ladite cité, voulſirent les épouvanter, & paſſerent le pont qui eſt entre deux, & brûlerent le fauxbourg, & mirent une compagnie au bout du pont, du côté de ladite cité, dans une maiſon de brique. Ceux de cité animés appellent les forces du ſieur de Joyeuſe, & de la muraille en hors battent ladite maiſon & y font brêche, & l'aſſaillirent que le capitaine nommé Cambons fut conſtraint de ſe rendre avec toute ſa compagnie ; après, le ſieur de Joyeuſe alla en cité.

Comme auſſi le lendemain de la Trinité, M. de Montmorenci arriva en la ville baſſe, auquel l'on tira pluſieurs coups de canon de cité.

L'an 1589. en Juin, le ſieur de Joyeuſe craignant le gat de Narbonne, avoit aſſemblé des forces, voyant ſon ennemi arrivé ; & ſes troupes étoient logées ſur la frontiere des terres de M. de Montmorenci ; Colombiers ayant le régiment du vicomte de Burniquel, celui du baron d'Ambres, celui de S. Marſal, & autres compagnies de cavalerie, ſa compagnie, celle de M. de Chalabre, celle de M. le maréchal, celle de M. de Verdalle, & les volontaires, & ledit duc étoit logé à Colombiers, qu'eſt un bourg ; & la veille de la S. Jean, il lui prit envie d'envoyer querir deux couleuvrines à Narbonne, pour faire jouer le ſoir au feu de la S. Jean ; par ce moyen il manda toute ſa cavalerie de venir ſur le chemin.

M. de Montmorenci ſe réſolut, ſçachant que les troupes de ſon ennemi étoient écartées pour vivre, & qu'il étoit logé à un bourg, de l'aller aſſiéger & forcer, & prit deux doubles canons, deux canons & une couleuvrine, & vint planter ſes piéces à part. Mais il fut bien deſçu quand il trouva ſon ennemi à cheval qui rangea ſes *jours* en bataille, & parqua ſes couleuvrines à l'eſcarmouche, s'attaqua tant de gens de pied que de

Digitized by Google

cheval, que auſſi du canon, il fut tiré plus de cent volées; & y eut force gens de tués de côté & d'autre, & entr'autres le mulet qui portoit le vin de M. de Montmorenci, l'ayant déchargé pour faire collation; il y eut une fort belle eſcarmouche, & les gens de pied firent fort bien, il y eut plus de cent hommes de morts & force bleſſés; l'on ne vint point aux mains. Ce jour là fut fort heureux au ſieur de Joyeuſe de ce qu'il eut ſes couleuvrines & ſa cavalerie, & de ce que ſes ennemis n'acheverent de le charger, car ils étoient au double plus de gens que lui, tant de pied que de cheval; il faut attribuer que Dieu le vouloit garder pour autre faiſon, & cela donna grand courage à ſes gens, qui ne redoublat pas les ennemis, encore qu'ils fuſſent en moindre nombre. Le ſieur de Montmorenci voyant cette ineſpérée réſiſtance, s'en retourna à Beſiers, & le ſieur de Joyeuſe qui ſaloit qui ménageât l'argent qui étoit en petit nombre, & que rien ne s'impoſoit que ce qui étoit réſolu aux états, congédia partie de ſes troupes, croyant qu'il ne ſe contenteroit autre choſe, vû que les bleds étoient coupés. AN. 1589.

M. de Montmorenci voyant ſon ennemi foible, ſe mit en campagne, & prit les petits villages d'autour de Narbonne, & leur coupa le canal qui va à Narbonne, le rendant tout à ſec, leur ôtant le commerce de la mer, & le ſervice des moulins; ce qui penſa étonner le peuple, & y faulſit force artifice à les maintenir; mais la haine que ce peuple avoit au ſieur de Montmorenci, les fit endurer tous ſes meſaiſes & ſouffrir la perte de leurs biens, car l'on ne recueilliſoit qu'à la portée du canon. Le ſieur duc emploie ſes amis, & mande à ſon pere de faire dreſſer des troupes, & porter des farines tant pour ceux de la ville, que pour les troupes qui viendroient.

Ledit ſieur maréchal fait dreſſer deux régimens, à ſçavoir de un fils & de Meleon, & les compagnies de gens de cheval de M. le maréchal conduites par le ſieur d'Honnous, M. de Chalabre, M. d'Ambres, M. de Pordeac, chevaux legers des Albareſſes & quelques volontaires. Le rendez-vous fut à Caſtelnaudarri où le ſieur de Lodeve étoit avec quelque argent, & le ſieur de Planeſes qui commandoit à l'artillerie conduiſant l'atelage qui ſervoit à porter des farines. De là l'on prit le chemin de Limoux & de la Corbiere, chemin très mauvais, mais riche, & point ruiné; ces troupes ſe rendirent à Leſignan, à quatre lieues de Narbonne. Le duc de Joyeuſe en étant averti, & que le ſieur de Montmorenci étoit au paſſage qui attendoit ſes forces, ayant ſçu qu'ils avoient été toute la nuit au chemin, il ſe réſolut avec quatre-vingt maîtres qu'il avoit d'aller trouver ſon ſecours; & les ayant joints, ſoudain il fait marcher, & range ſes gens pour combattre, s'il en étoit beſoin. L'heur fut tel à ce ſeigneur que ſes ennemis qui étoient au double plus que lui ne ſe voulſirent trouver devant cette déterminée réſolution; tellement qu'il paſſa, faiſant état de faire loger ce ſoir là ſes troupes au foſſé de la ville, ne ayant aucune

An. 1576. maiſon au dehors, ne croyant pas avoir aſſés de crédit de les mettre dedans; mais l'affection de ce peuple ſe témoigna à l'endroit de ce ſeigneur; car encore qu'ils prêchaſſent famine, néantmoins ils ouvrirent les portes, & tant la cavalerie qu'infanterie fut logée à diſcrétion.

Cet acte déſeſpéra M. de Montmorenci de ſon deſſein, & craignant que s'il continuoit à s'opiniâtrer contre cette ville, vû les forces qui étoient dedans, que ſon ennemi y fit bâtir une citadelle, il fit propoſer une ſuſpenſion d'armes pour quatre mois; ce qui fut accordé, & pluſieurs villages de chaque côté furent démantelés, & le canal qui ſepare la riviére d'Aude, qui vient à la ville, qui s'apelle la Robine, fut rempli à ſon ordinaire, & les moulins furent remis au commencement de Septembre 1589. Ce gaſt & coupure du canal à beaucoup ſervi à toute la France; car ſi c'eut été une armée étrangere, indubitablement il eut falu que la ville ſe fût renduë à faute de moulins à vent, & que à chaque maiſon il y en a un; & ſe peut dire que ce mal a ſervi.

Le ſieur maréchal qui étoit à Toulouſe ayant été fort honorablement reçû, ſe fâchoit de voir les diviſions qui étoient en cette ville, comme auſſi ſes haines. Cependant M. de Cominge qui étoit gouverneur de la ville, ſe fâchant ne pouvoir diſpoſer des finances à ſon gré, commença à pratiquer le peuple, & leur rendre ſuſpect ledit maréchal, prenant prétexte de la trêve, & que l'on traitoit le mariage du ſieur duc avec une fille de M. de Montmorenci, & qu'il étoit d'accord avec le roi, & qu'il s'entendoit avec les huguenots.

Et pour mieux propoſer ce deſſus, il inventa une conférence. Le ſieur maréchal qui connoiſſoit l'humeur de l'homme & ſon deſſein, vouloit l'empêcher, mais tant plus cela animoit le peuple qui ne connoiſſoit pas le mal qui étoit caché deſſous ce voile; tellement que ledit jour d'Octobre, avant jour, ledit de Cominge fit une lettre dans la Dalbade, comme ſi c'étoient ceux de Montauban qui mandaſſent au maréchal qu'ils lui envoyent des troupes qu'il demandoit: quand il fut jour, que les confreres furent aſſemblés, il leur montra cette lettre, tellement que tout le monde ſomma, & ſoudain il fit ſonner le tocſin, & tous ſes partiſans ſe mirent en armes. Cela étant raporté audit maréchal, il fut conſeillé de s'en aller, à quoi il s'oppoſa de tout ſon pouvoir; mais force conſeillers & gens d'égliſe eurent ce pouvoir ſur lui, & ſortit de la ville après, & trouva ſon caroſſe à la porte St. Etienne; il alla à Balma, & de là à Berfeil, il n'avoit que quatre gentilshommes de ſes ordinaires.

Le ſieur d'Ambres, gouverneur de Lavaur, y alla premier pour le mener audit Lavaur, où le ſieur de Joyeuſe ſon fils ſe rendit. Et là ils dépêcherent par toutes les villes leur donner avis de l'afront que leur avoit été fait, les priant de leur envoyer toutes les forces qu'ils pour-

Digitized by Google

soient assembler. Il écrivoit à tous les gens de commandement afin d'assembler toutes leurs troupes, & leurs amis. Et pendant que les troupes s'assembloient, le sieur de Joyeuse, avec tout ce qu'il put amasser promptement, prit une montre que le sieur d'Ambres avoit au château de Lavaur ne l'amena, & Belais n'ayant pas plus haut que de deux cents arquebusiers & cinquante chevaux. Et de là il alla assiéger quelques métairies fortes où il y avoit des guerites, & un moulin, sur le chemin de Toulouse, qu'il prit; & cela donna l'épouvante aux autres maisons circonvoisines, que tous se rendirent, & par ce moyen il logea ses troupes, & chaque jour lui arrivoit de gens. La compagnie de l'évêque de Cominge fut défaite, & son lieutenant mort. Et dans quinze jours, il eut la compagnie du sieur comte d'Aubijoux, & un régiment; non que ledit sieur comte fut de l'union, mais il assistoit ledit sieur de Joyeuse en cette querelle comme son ami, & même que la trève étoit, il eut la compagnie de gendarmes que M. d'Auterive conduisoit, & un régiment qui étoit commandé par M. de S. Marsel, & un régiment de Caranelles, la compagnie de M. le maréchal commandée par M. de Honnous, la compagnie de M. de Chalabre, celle de M. d'Ambres, & force volontaires, & un autre régiment, & ledit sieur recouvra deux canons de Castelnaudarri & de Carcassonne; & ayant ramassé tout cela, il alla prendre tous les villages aux environs de ladite ville, qui de même avoient assemblé des forces de leur côté; même M. le marquis de Villars s'y étoit rendu avec un régiment, & environ cent maîtres, & aussi M. de Montespan pour composer cette affaire. Et étant ces troupes dans la ville, les principaux de la cour de parlement, & bourgeois de la ville prinrent courage, & se licentierent de parler librement, & dirent tout haut que les discours qui avoient été tenus contre M. le maréchal de Joyeuse étoient faux, & qu'il n'y avoit point de l'aparence qu'il se volsit joindre avec les huguenots, vû que en telle nécessité il n'avoit voulu prendre ni recevoir aucun aide d'eux, & même qu'il avoit refusé l'assistance des troupes de M. de Montmorenci, & de plus il voyoit que toutes les villes catholiques étoient fort à la dévotion dudit sieur de Joyeuse, & joint aussi que tous les villages qui leur étoient favorables, avoient été contraints se rendre audit sieur. Ce qui fut cause que l'on proposa d'envoyer des députés devers M. le maréchal de Joyeuse, pour lui offrir de remettre le différend à M. Dumont, & M. le conseiller de Montrabe, & de Vigneus..... vinrent à Lavaur. Et ledit sieur maréchal les ayant ouïs, il leur dit: „ Messieurs, les plus cour-
„ tes folies sont les meilleures; je ne me ressens point offensé de la ville de
„ Toulouse, je connois le peuple qui est fort catholique, & qui est fort
„ obéissant à leurs supérieurs; mais je me plains de ce paillard évêque de
„ Cominge, & du pere gardien des minimes; faites-les sortir de la ville,
„ & nous serons bientôt d'accord. Lesdits députés s'en retournerent; &

An. 1589.

An. 1589. ayant reconnu la ſincerité & intégrité dudit ſieur maréchal & de tous ceux qui l'aſſiſtoient, ils le firent entendre particulierement aux gens de bien, qui n'étoient point partiſans de M. de Cominge; car s'il en eût ſçû quelque choſe, il les eut bannis de la ville, & fait piller tous leurs biens. Néantmoins avec l'aſſiſtance des gens de guerre qui étoient venus avec M. le marquis de Villars, lui fit enſorte qu'on mit diviſion entre M. le préſident de Paule & M. l'évêque de Cominge, & fut laiſſé de perſuader au public de ſe réſoudre à contraindre ledit évêque de Cominge à ſortir de la ville; ce qu'étant fait, le ſieur de Joyeuſe envoya l'évêque de Lavaur, le ſieur de Villelongue, & d'Ambres à Toulouſe, qui accorderoient les articles, & ſoudain les troupes ſe ſeparerent.

An. 1590. La veille de Noel en 1590. M. le cardinal de Joyeuſe venant de Rome, arriva à Lavaur trouver ſon pere; & quelques jours après, il fit ſon entrée à Toulouſe comme archevêque; & ledit ſieur duc de Joyeuſe y étoit encore trois mois après.

M. le maréchal de Joyeuſe vint à Toulouſe où il demeura trois jours pour s'en aller à Limoux. Et peu après, M. le duc de Joyeuſe négocia ſi bien à Toulouſe, qu'il fit ſortir le ſieur de Paule de Toulouſe, qui alla trouver M. le marquis de Villars.

Lauraguel, 1590.

Après la priſe de Bruguerolles, les ennemis trouverent moyen de prendre un autre village à demi-lieue de là, nommé Lauraguel, qu'ils fortifierent, & le rendirent fort.

M. de Joyeuſe ſe réſolut de l'aſſiéger; & l'ayant battu, M. le vicomte de Mirepoix, qui étoit gouverneur de Carcaſſonne de la ville baſſe, aſſembla des forces, & M. de Montmorenci lui en envoya; & il ſe réſolut de ſecourir ledit lieu de Lauraguel, ce qu'il fit, & y mit trois cents hommes dedans, cela fut cauſe que le ſiége fut levé.

Depuis, le ſieur de Joyeuſe ſe réſolut d'avoir ce lieu de Lauraguel, n'ayant patience de ce qu'il n'avoit pû le prendre, & retourna l'aſſiéger; & la baterie étant faite, le capitaine qui commandoit, ſe rendit vie ſauve, & fut accompagné; & comme il fut à la ville baſſe de Carcaſſonne, M. de Montmorenci le fit pendre, étant accuſé d'avoir eu de l'argent & s'être rendu ſans néceſſité; il ſe nommoit le capitaine Baliet, il avoit été ſergent major des troupes. Par la priſe de ce lieu, la ville baſſe de Carcaſſonne fut délivrée des ennemis.

Mémoires de Montaſtruc, 1590. le 4. Mai.

Le ſieur de Taulat, de la religion, avec cinquante cuiraſſiers & cent arquebuſiers à cheval, donnerent à l'avanture de la perte de Montaſtruc habillés en vieleurs, & le prindrent. Deux jours après, les lieux circonvoiſins s'aſſemblerent, où ſe rendirent les ſieurs de Chalabre & d'Ambres qui

qui pouvoient avoir trois cents hommes de pied & cinquante maîtres, & inveſtirent le lieu, & manderent à tous les diocèſes où il y avoit des gens de guerre, de venir, & ſoudain en donnerent avis au ſieur de Joyeuſe qui étoit ez environs de Carcaſſonne ; la nuit ſuivante y entra de ſecours de Villemeure cinquante hommes. AN. 1590.

Ledit ſieur de Joyeuſe ſoudain ſe rendit à Toulouſe, & fit aprêter le canon & munitions ; & ayant aſſemblé toutes ſes forces, il mit quatre canons en baterie, & battit tout un jour & le lendemain juſqu'à trois heures que l'aſſaut fut donné, & le lieu forcé, ayant défendu la brêche deux heures, & tout fut tué ; il y avoit bien trente gentilshommes, ſix capitaines ou chefs de gens de pied ; il s'y perdit plus de quarante hommes de commandement : cette perte fut ſignalée pour les huguenots.

Le ſieur duc de Joyeuſe avoit de gens de cheval, ſa compagnie de gens d'armes.

La compagnie du ſieur de Chalabre de gens d'armes.

La compagnie du ſieur d'Ambres de gens d'armes.

Les chevaux legers de las Aubareſſes.

Le régiment du vicomte de Burniquel.

Le régiment de Blagnac.

Régiment de Caraveles.

Soudain après, ledit duc retourna vers Carcaſſonne.

Combat de las Bordes, 1590. en Mai.

Le ſieur de Joyeuſe faiſant aſſemblée d'un régiment à Caſtelnaudarri pour l'aller trouver vers Carcaſſonne, le maréchal-de-logis de camp avoit logé les gens de pied à des villages ſur ledit chemin ; & étant ſur le midi, le meſtre de camp nommé Rouere qui étoit à Caſtelnaudarri, mande au premier capitaine qu'ils fuſſent prêts à marcher quand il arriveroit. L'impatience prit les capitaines dudit régiment, dont le plus vieux d'iceux étoit le capitaine Bonnefon, qui à préſent a une compagnie dans Metz, & commencerent à marcher ſi imprudemment & ſans prendre garde d'être en ordre, ni à ce qui leur pouvoit arriver, qu'ils ſe trouverent chargés par deux cents maîtres conduits par M. le vicomte de Mirepoix, M. de Ferals, ſénéchal de Lauraguais, & autres capitaines de chevaux legers de M. de Montmorenci ; & ce fut tant à l'improviſte que ſans ordre ils furent mis en route, & y en eut de tués environ cent cinquante ; ledit Bonnefon fut priſonnier, & le reſte ſe ſauva ; le lieutenant du ſieur de Ferals y fut tué ; le ſieur de Joyeuſe fut bien marri de cette faute, & faulſit refaire ce régiment.

L'an 1590. Bandini, le 24. Juin.

M. de Joyeuſe étant à Carcaſſonne à la cité, pour conſerver les lieux

An. 1590. des environs de cette place, afin que les ennemis ne s'en saisissent & ne lui ôtassent le commerce & vivres.

M. de Montmorenci pour le détourner d'être là, il fit semblant de vouloir continuer cette année comme les précédentes, à vouloir faire le gat à Narbonne, & envoyer le colonel Bandini avec son régiment pour se loger à des métairies fortes à la main, qui étoient ez environs. Cet avis déplut fort audit grand prieur qui ne vouloit se divertir de son dessein, tellement qu'il envoya son lieutenant, qu'est M. d'Auterive, de la maison d'Antraigues, avec sa compagnie & quelques compagnies de gens de pied secretement. Le sieur d'Auterive laissa sa troupe à deux lieues de Narbonne, & entra dedans; & ayant gardé que de ce jour les portes ne se ouvrissent, il fit aprêter deux couleuvrines, & manda toutes les garnisons, & alla investir ledit Bandini, où il eut grand combat aux aproches; mais les ayant enfermés, & mettant les piéces en batterie, & tiré quelques coups, ledit Bandini se rendit vie sauve, & fut conduit à Narbonne, & y eut quatre drapeaux de pris.

M. de Montmorenci pour les plaintes que les habitans de Carcassonne lui faisoient de M. de Mirepoix le pere, il le pria de s'en aller à sa maison, ce qui fâcha son fils le vicomte; mais d'autant qu'il prétendoit au mariage de mademoiselle de Merlou il patienta ce congé.

De rechef le sieur de Montmorenci se dispose de faire le gat à Narbonne comme l'année précédente; il passe l'eau à Cuxal, & fit semblant d'assiéger Coursan, se parquant dans un bois à mille pas dudit lieu, dans lequel il y avoit trois compagnies de gens de pied & la compagnie des gensd'armes du sieur d'Ambres; & sept ou huit fois le jour l'escarmouche s'attaquoit; & après douze jours que cet exercice eut continué, M. de Joyeuse voyant que son ennemi n'attaquoit rien avec le canon, il se résolut de mettre toute sa cavalerie dans Narbonne pour pouvoir plus aisément entreprendre quelque chose. De cette heure il se fit de belles escarmouches où le canon étoit, & par deux fois l'on pensa venir aux mains, & les volontaires qui étoient débandés se mêlerent, & y en eut plus de trente de morts à coups de pistole & d'épée; l'enseigne du sieur d'Ambres perdit un bon cheval de cinq cents écus; le sieur de S. Geri, maréchal de camp de M. de Joyeuse, fit fort bravement; il ne se fit pas de plus grands combats; & d'autant que M. de Joyeuse faisoit faire montre à ses soldats, force de ceux du contre parti le venoit trouver; les bleds étoient coupés, l'on se sépara.

En Août.

L'an 1590. à l'improviste arriverent vingt-deux galéres du roi d'Espagne à un port nommé Collieure, qui est à six lieues de Narbonne, portan six mille lanfquenets commandés par le comte Ladron; ce fut une grande joie à M. de Joyeuse, & s'il eut eû les vivres & munitions prêts,

Digitized by Google

il eût fait de grands exploits, car tous les lieux que tenoit M. le connétable étoient prêts à quiter, fauf Beſiers; mais il faulſit plus d'un mois pour préparer les munitions & gens de guerre; c'étoit en faiſon que les vergiers commençoient à être bons, qui leur engendra le flux de ſang. An. 1590.

Le 23. Septembre 1590. ceux de la ville baſſe de Carcaſſonne prindrent le lieu de Peſens, à deux lieues de Carcaſſonne, qu'ils fortifierent avec des eſperons & terraſſes.

Le 1590. M. de Joyeuſe ſe mit en campagne avec deux régiments de gens pied & trois cents maîtres à cheval des compagnies du ſieur de Joyeuſe, de Honons, de Pordeac, d'Ambres, la Courtele, & Chalabre, avec les lanſquenets, & prit le lieu de Quarante qui ſe rendit; & alla aſſiéger la ville de Bize de las Alieres, diſtante de Narbonne de cinq lieues, dudit diocèſe; il y avoit dans la place quatre cents hommes; la baterie fut faite qui continua deux jours; & voyant qu'ils n'avoient ſecours, ils capitulerent. Durant ce ſiége M. le connétable vouloit éxécuter l'entrepriſe de Narbonne, ſçachant que tous les gens de guerre étoient au ſiége, & auſſi qu'il y avoit dans ledit lieu de Narbonne le colonel Bandini priſonnier avec plus de ſix vingts, qui devoient enfoncer les portes de la priſon & s'aller rendre maîtres d'un corps-de-garde, & favoriſer l'eſcalade; ce qui étoit découvert, & les troupes étoient près de la muraille, les habitans s'étant mis en armes, ils furent pouſſés d'une ſi grande furie, qu'ils tuerent leſdits priſonniers, ce qui déplut extrêmement audit ſieur de Joyeuſe.

Après ce ſiége la maladie augmenta tellement parmi ſes étrangers, qu'il en mourut plus de quatre mille; & l'hiver étant venu, ils furent mis en garniſon ès environs de Narbonne.

Le ſiége de Quarante, l'an 1590. en Novembre.

M. de Montmorenci ayant 600. maîtres & environ 3000. hommes ſous le régiment de M. de Perault, de Montbaſin, de Serignan, de Jayle, de Gaſques, & les troupes du ſieur Daudon de la comté de Foix gens de cheval, la compagnie de M. de Montmorenci, de M. d'Auffemont, de Daudon, de M. de Pugeol, qui étoit maréchal de camp, de Fliche, de Jacques de Luquo, de Franciſco Bebio, de M. de Monteſon, du vicomte de Montfa, de Caderouſſe, des Eſſars, & ſept piéces, à ſçavoir deux doubles canons, trois canons, & deux coleuvrines, il alla aſſiéger le lieu de Quarante, qui étoit le plus voiſin des places qui le reconnoiſſoient; ce lieu étoit très mauvais, & pluſieurs fois l'on avoit voulu perſuader au duc de Joyeuſe de le démanteler, ne y ayant de foſſé que de deux toiſes. En cette ſaiſon M. de Joyeuſe n'avoit point de gens de pied François, n'ayant que quinze cents lanſquenets en garniſon, tout le reſte étant mort de la maladie; de cavalerie il n'avoit pas cent maîtres. Sçachant ce lieu aſſiégé, il s'alla loger à Gineſtas, diſtant de deux lieues, pour les

AN. 1590. ſecourir, n'étant ce lieu muni de tout ce qu'il y faloit pour un grand ſiége; ce qu'il fit, envoyant cent hommes avec de poudre, bales, & cordes pour deux jours, croyant que dans ce temps ils ſeroient rendus. La baterie commença, & de ce jour l'aſſaut ne fut donné; ce qui donna moyen aux aſſiégés de faire un retranchement & ſe remparer derechef. M. de Joyeuſe renvoya de gens le lendemain; la baterie continua, & le jour ſuivant ayant abattu force de murailles & partie des maiſons; après la baterie ceſſa pour deux jours, à cauſe que les bales & poudre étoient falies; il en faulſit envoyer querir à Beſiers; après la baterie recommença: cette relache donna cœur aux aſſiégés & au ſieur de Joyeuſe qui ſe réſolut d'envoyer deux cents hommes dedans, qui rompirent un corps-de-garde en entrant. La baterie recommença, & fut tiré environ dix à douze cents coups de canon; l'on alla deux fois à l'aſſaut, & furent bien repouſſés. Cela fâchoit fort M. de Montmorenci, & fit tenter d'aller ſe loger dans le foſſé, & ſaper le reſte de la muraille; ſes gens ſe logerent de jour, ne pouvant être offenſés du retranchement, à cauſe que la contreſcarpe étoit un peu relevée. Les aſſiégés laiſſerent les ennemis dans le foſſé; & la nuit ſuivante, ils firent une ſortie en deux endroits ſi vivement que les quartiers furent quités, ſauf celui du canon; & après allerent à ceux qui étoient logés au foſſé, & les délogerent; ils continuerent tous les jours & nuits à faire des ſorties, qui endommageoient fort les ennemis. Tous les ſoirs le duc de Joyeuſe venoit voir ſes aſſiégés, étant tous les ennemis au canon en gros, & tout le reſte des quartiers lui étoit libre; il y portoit les vivres & munitions néceſſaires, ce qui les encourageoit fort. Le ſiége dura quinze jours; & enfin n'ayant ni poudre ni bales pour le canon, M. de Montmorenci fut contraint d'en lever le ſiége & ſe retirer, n'ayant plus de munitions pour attaquer.

Ceux qui commandoient dans ledit Quarante étoient le capitaine Garnier & le capitaine Pels, tous les autres les reconnoiſſoient, leur obéiſſoient. La perte des bales nuiſit fort à M. de Montmorenci, car il n'avoit pas de bales des doubles canons, & ſervit fort à ſon ennemi qui en avoit manqué.

En Mars 1591. le lieu de Fiac fut pris, qui étoient huguenots, par le ſieur d'Ambres, & tous ceux de dedans tués. Ce lieu eſt à une lieue de Lavaur & autant d'Ambres.

Le 29. de Mars 1591. arriverent ſix compagnies de gens de cheval Eſpagnols, chacune de cinquante hommes. Le conducteur s'appelloit dom Jean de Nape.

Auſſi arriva un régiment d'Eſpagnols conduit par dom Franciſco d'Armengol, alcayde de Salſes, qui faiſoit des bravades, n'eſtimant rien les François; ils diſoient qu'ils avoient avec les gens de cheval de *Matadores eſcogidos de los miſmos oyos del rey*, entr'autres il y avoit trois matoſietes.

Digitized by Google

L'an 1591. & le 9. d'Avril, M. de Joyeuſe ſe réſolut d'incommoder Carcaſſonne, & de prendre les petits villages qui ſont ez environs, & ſe mit en campagne. AN. 1591.

Le gat ſe fit ez environs de Carcaſſonne, & pluſieurs combats, & les bleds ſe couperent juſques aux portes de la ville, encore qu'ils ne fuſſent bien mûrs.

Il reſtoit encore de l'un des côtés de Carcaſſonne quelques lieux à prendre, que le ſieur de Joyeuſe ſe réſolut d'aſſiéger, comme Peſens qui étoit lieu fortifié, qui fut pris. Et le ſieur de Mirepoix ayant avis de la route de l'armée après le ſiége de Peſens, il connut que l'on aſſiégeroit le lieu d'Arſens, où il mit cinq cents hommes de pied, qui étoient le choix de toutes les troupes qu'il avoit, de capitaines & gentilshommes. Ledit lieu fut aſſiégé, & battu de cinq canons; & ayant tiré plus de cinq cents coups, l'on ſe prépara à l'aſſaut; comme de même ceux de dedans dreſſerent leur ordre, & ſe mirent en trois troupes, l'une pour deffendre la brêche, & les autres pour les rafraîchir, les uns après les autres.

Le ſieur de Joyeuſe envoya un régiment François à l'aſſaut, ſuivi des Eſpagnols, qui étoient ſuivis de huit cents lanſquenets. Les François & Eſpagnols furent repouſſés, ayant longuement conteſté, car il faloit avoir des échelles pour monter à la brêche; les lanſquenets allerent de belle façon, & parquerent deux cents mouſquets ſur la contr'eſcarpe qui les favoriſa fort, joint que le canon battoit toûjours; & s'étoit mis le déſordre de dedans, à cauſe que ceux qui étoient les premiers à ſoutenir, & deffendre la brêche, quand l'on les voulſit rafraîchir, ils ne voulſirent ſe retirer du retranchement, tellement que les mouſquets, & le canon en firent un grand meurtre, & même des capitaines; tellement que l'aſſaut étant continué, le lieu fut forcé, & tout tué, & le lieu brulé; & ne y eut de ſauve que le ſieur de Cavaſt qui étoit un des ordinaires du feu roi, qui eut une main coupée d'un éclat de canon.

Durant ces effets, le ſieur d'Ambres en la diocèſe de Lavaur prit le lieu de Roquevidal qui étoit bien fort, & incommodoit beaucoup Lavaur. Le ſiege de Peſens fini, le ſieur de Joyeuſe fut prié de venir prendre quelques lieux ez environs de S. Felix, qui n'étoit guére loin de Carcaſſonne, ce qu'il fit. Et Auriac, que ceux de la religion tenoient, fut quité & brulé, & quelques autres lieux, même Cambon; & ſans que ceux de Carcaſſonne apellerent ledit de Montmorenci, il eut fait davantage. Voyant que l'on ſe préparoit de venir les ſecourir, ſe rendit ez environs M. de Montmorenci, outre les troupes qu'il pouvoit aſſembler du Languedoc; convia le colonel Alfonſe, à préſent maréchal d'Ornano, de lui venir aider avec les forces du Dauphiné; ce qu'il fit, & mena 400. maîtres, où étoient les ſieurs du Pouet, de Gouvernet, & comte de la Roche; outre ces troupes, il y avoit ſix cents maîtres ſous les compagnies

An. 1591. du ſieur Connêtable, d'Auffemont, M. de Caderouſſe, M. de Pujol, M. des Eſſars.

Franciſque Bebio, & Jacques de Luquo.

& les volontaires qui étoient en tout de mille à onze cents maîtres de gens de pied; il y avoit plus de quatre mille arquebuſiers. Et ayant aſſemblé toutes ſes troupes, il prit le chemin du côté de Menerbe pour aller porter des vivres à Carcaſſonne, & ſe alla loger à Alouſac. De l'autre côté, le ſieur de Joyeuſe ſe parqua à Aſille, & mit quelques gens aux villages qui étoient à la tête du ſieur de Montmorenci, avec réſolution de donner bataille.

En ce temps-là, il arriva que la peur ſurprend tellement la cavalerie Eſpagnole, & le régiment Eſpagnol que le ſieur alcayde de Salſes, nommé Franceſco d'Armengol, conduiſoit, que ſçachant que l'on ſe diſpoſoit à combattre, ils s'en allerent, ſans dire adieu, droit en Eſpagne, & firent dix lieues ſans s'arrêter; cela fâcha extrêmement le ſieur de Joyeuſe & ceux qu'il avoit. Néantmoins le colonel des lanſquenets, qui étoit le comte Ledron, porta très impatiemment cette faute, tant pour l'alarme que cela donnoit aux troupes du ſieur de Joyeuſe, que pour le carratgie que ceux du ſieur de Mont lui avoit, que pour la réputation du roi d'Eſpagne; & pour témoigner qu'il ne trempoit à cet acte indigne, il déclara au conſeil qu'il vouloit combattre, & qu'il aſſuroit le ſieur de Joyeuſe qu'il ne manqueroit point d'employer ſa vie pour le bien du pays, & qu'il faloit faire bouclier du corps. Cette fuite augmenta de beaucoup le courage aux troupes du ſieur connêtable, qui ſe réſolut, voyant ne pouvoir paſſer pour aller à Carcaſſonne ſans combattre avec déſordre, & avec gens qui étoient parqués, d'aſſiéger quelques villages, afin de contraindre le ſieur de Joyeuſe de mettre la plûpart de ſes gens de pied auxdits villages, & diminuât ſon gros; & à ces fins il aſſiégea Mavac qu'il prit, & aſſiégea Aimans où il y avoit deux cents hommes; le lieu ne valoit rien, étoit ſur le rocher où il ne y avoit foſſé qu'une fauſſe braye. Le canon ayant tiré & fait brêche, M. de Joyeuſe ſe diſpoſa d'aller donner ſecours, & ſe mit en chemin; il faloit paſſer à un village nommé Ceſſeras, où étoient logées les troupes du colonel Alfonſe; & entre ledit village & le chemin il y avoit une égliſe où ſe parquerent quelques arquebuſiers dudit colonel, qui donnerent le loiſir à M. le connêtable de raſſembler les troupes, & laiſſa environ mille arquebuſiers au ſiége, & ſe vint parquer au devant du chemin, & mit ſes troupes en bataille, ſon avant-garde au colonel.

De l'autre côté, le ſieur de Joyeuſe pouvoit avoir environ cinq cents quatre-vingts-dix maîtres qu'il rangea en bataille, les lanſquenets étoient au milieu, & de chaque côté à leurs aîles un régiment de gens de pied François. A la main droite, la compagnie dudit duc de Joyeuſe, commandée par le ſieur d'Auterive, celle de M. de Montberaud enſem-

Digitized by Google

ble, & le ſieur de Joyeuſe ſuivant deux cents pas près avec les volontaires, & la compagnie du ſieur de Honnous, & la compagnie du comte de Caraman, de la maiſon de Foix, beau-pere de celui qui eſt à préſent, & la cornette blanche fut baillée à porter au ſieur baron d'Ambres, puîné de ladite maiſon. An. 1591.

A la main gauche des lanſquenets, étoit le ſieur de Cornuſſon & de Pordeac, avec leurs compagnies, ſoûtenus du ſieur d'Ambres, de Clermont de Lodeve, & de la Cortete.

Les troupes du ſieur Alfonſe vinrent à la charge; & voyant qu'ils étoient les biens reçus des gens de pied, ils ne enfoncerent point, & prindrent à main droite, & firent L'eſcarmouche s'échauffa, & ledit Alfonſe fit parquer cinq cents arquebuſiers à cette égliſe qui dominoit ſur les troupes du ſieur de Joyeuſe, tellement qu'ils démonterent ces deux compagnies du ſieur de Cornuſſon, & de Pordeac; le ſieur de Joyeuſe avoit deux moyennes qui tiroient ſur la cavalerie, & leur faiſoit du mal. Cette eſcarmouche continua plus de trois heures: il étoit impoſſible au ſieur de Joyeuſe de paſſer outre, étant le paſſage ſi étroit, qu'il ne pouvoit aller en bataille aux ennemis; & étant la nuit ſurvenuë, chacun ſe retira pour repaître, & le ſieur de Joyeuſe diſpoſoit ſes gens de pied pour envoyer donner ſecours; mais ſur les huit heures du ſoir il y eut avis que le lieu étoit rendu, ayant capitulé.

Ce ſiége fini, le ſieur de Montmorenci ſe retira à Alouſte, & y ſéjourna douze jours, à cauſe des grandes pluyes qu'il fit, & fut contraint de manger les vivres qu'il portoit pour Carcaſſonne. Et ſur ce ſéjour, le ſieur d'Auffemont ſon fils tomba malade, & il faulſit l'envoyer à Peſenas. Et quelques jours après, ledit ſieur connêtable s'en retourna audit Peſenas, & ledit ſieur Alfonſe s'en alla droit en Dauphiné.

Le ſieur de Joyeuſe retourna ez environs de Carcaſſonne, & même en cité, où il pratiqua les habitans de la ville baſſe, qui étoient fâchés de ne ſe voir des vivres, & leurs biens en proye, qui étoient à la campagne, joint que les ſoldats qui étoient en la citadelle de Carcaſſonne, faloit qu'il fuſſent payés & nourris, tellement que tout cela occaſionne les habitans de ſe mettre ez mains dudit ſieur de Joyeuſe, ſous l'aſſurance qu'il leur donnoit de rompre la citadelle. De ſorte que Décembre ils introduiſirent ledit de Joyeuſe dans la ville, s'étant ſaiſis d'un clocher qui dominoit dans la citadelle, & les troupes dudit ſieur tout dedans que dehors pour garder que ſecours n'entrât; & trois jours après ils ſe rendirent par capitulation. Ce fut une des plus avantageuſes priſes que ce fut pû faire; car joignant la cité avec la ville, c'étoit une très-forte place. La citadelle fut démolie ſoudain; le ſieur de Lavelanet, fils de M. de Mirepoix, y commandoit, & la rendit l'an 1591. le 16. Décembre.

AN. 1592.

L'entrepriſe de Lautrec.

Le 23. Mai 1592. le ſieur de Monteſon, commandant à toute l'infanterie du Languedoc, ſous M. le Connêtable, aſſembla trois régiments, & les forces des garniſons des environs de Caſtres, en nombre tout de mille cinq cents hommes de pied; & de cavalerie, bien trois cents chevaux ſous la charge de M. de Montfa, ſa compagnie.

Celle de Jacques de Luquo, chevaux legers.

Celle du ſieur Feliſe, chevaux legers.

Celle de M. de Tamis, gouverneur en Albigeois pour les huguenots de Caſtres, commandée, & les volontaires, & circonvoiſins. Et avec toutes ſes troupes il vint le jour de pour ſurprendre le lieu de Lautrec, auquel lieu il avoit intelligence avec certains qu'il avoit pratiqués pour le remettre dedans; ce qu'étant venu à la connoiſſance du ſieur d'Ambres, il en avertit le ſieur duc de Joyeuſe, afin qu'il lui envoyât ce qu'il pourroit de gens de pied, & de cheval, ſi lui-même n'y vouloit venir le Ledit duc vouloit être de la partie, & ramaſſa à l'improviſte ce qu'il put, & mena trente maîtres de ſa compagnie, quarante maîtres de la compagnie de M. le maréchal de Joyeuſe ſon pere, conduite par ſon lieutenant le ſieur de Honnous; plus une quainzaine de volontaires, & environ ſix cents hommes de pied conduits par le ſieur de Bidon, meſtre-de-camp.

Ledit ſieur ſe rendit à Ambres le jour aſſigné 23. Mai; & étant là, il eut avis que les ennemis avoient remis l'exécution de leur entrepriſe au jour ſuivant; qui fut cauſe que pour couvrir l'armée dudit duc, le ſieur d'Ambres manda une lettre au ſieur de la Garde, commandant à la ville de Lautrec, qui étoit ſous lui, qu'il ſe rendît ce jour même à Albi pour accompagner madame la maréchale de Joyeuſe qui venoit de France, & que à cette occaſion M. de Joyeuſe étoit au lieu d'Ambres pour lui aller au devant.

Celui qui tenoit la main audit de Monteſon lui envoya ladite lettre, afin qu'il n'eût de défiance de l'armée dudit duc, & qu'il ſe réſolût au ſoir ſuivant à ſon exécution, ce qu'il fit, & vint pour exécuter; ayant envoyé cinq cents hommes de pied pour faire l'exécution; & tout le reſte de l'infanterie demeura à mille pas, & la cavalerie près d'un ruiſſeau où il y avoit un petit pont; c'étoit le lundi 25. Mai. Le ſieur de Joyeuſe mit ſon infanterie en deux, il en envoya quatre cents conduits par le ſieur baron d'Ambres puîné, le ſieur d'Auſitz, meſtre-de-camp, leſquels le ſieur d'Ambres avoit aſſemblés des garniſons où il commandoit; & ceux-ci devoient aller donner ſur ceux qui porterent les échelles.

Et le ſieur duc s'en alla droit où étoit la cavalerie des ennemis; & commanda le ſieur d'Ambres avec ſa compagnie, & quelques amis, de mener les coureurs. Et ayant marché vîte à cauſe du jour, l'on s'y trouva en tête de la cavalerie des ennemis qui avoit l'alarme, ayant été mis en

fuite

AN. 1592.

ſuite ceux qui étoient allés pour donner à la ville, & étoit jour clair; & s'étant préſenté la compagnie du ſieur Jacques de Luque devant le ſieur d'Ambres, elle fut chargée & miſe en route, & enſuite toute la cavalerie pour repaſſer le ruiſſeau qu'ils avoient paſſé à cauſe de l'alarme; mais ils furent chargés de ſi court que les premiers ne s'arrêtoient point de là le ruiſſeau; & les derniers ne pouvoient étant trop preſſés, ils furent pourſuivis une grande lieue, & y perdirent de cent cinquante chevaux.

Entre leſquels fut le ſieur de Tamis, huguenot, gouverneur d'Albigeois; de pris le ſieur de Vieule, Jacques de Luque, le ſieur de Gondin, meſtre de camp.

Pour les gens de pied ils ſe diviſerent en trois troupes, l'une ſe retira au château de la Trape.

L'autre s'en alla vers Caſtres par autre chemin que celui de la cavalerie ne faiſoit.

Et l'autre en s'en fuyant après la cavalerie, il en fut tué environ trois cents.

Pour ceux qui s'étoient retirés à la Trape, ils furent aſſiégés & batus d'une couleuvrine que le ſieur d'Ambres avoit fait faire à Lautrec; le lendemain ils ſe rendirent vies ſauves; ils étoient quatre cents, où il y avoit plus de quarante capitaines; ils furent menés à Toulouſe le 29. Mai.

Il ne y eut qu'un homme de cheval de tué de ceux de la compagnie du ſieur d'Ambres, huit ſoldats, & ledit d'Ambres bleſſé d'un coup d'épée à la cuiſſe.

Miremont, 1592.

En l'an 1592. le ſieur de Joyeuſe fut requis par ceux de Toulouſe d'aller aſſiéger Miremont, qu'étoit de leur diocèſe, qui leur faiſoit extrêmement mal & ruinoit tous les circonvoiſins, & pour le voiſinage de la comté de Foix; ils recouvroient de forces & faiſoient grandes aſſemblées; ledit ſieur s'y diſpoſa; il y avoit une ville & un très bon & grand château fortifié des terraſſes & eſperons; il y avoit 150. hommes dedans. Il fut batu, & la brêche faite à la ville, l'on alla à l'aſſaut, & après avoir été repouſſés les premiers, la ſeconde troupe donna tant à la brêche que par échelle, & le lieu fut pris; ceux de dedans ſe retirerent au château, & mirent le feu à la ville, qui empêcha que l'on ne pût de deux jours attaquer le château. Et comme l'on ſe diſpoſoit, & de remuer la baterie, les aſſiégés n'ayant beaucoup de vivres & ſans eſpoir de ſecours, ils s'en allerent une nuit, & tandis que la baterie ſe faiſoit, le feu ſe mit à quelques caquets de poudre, dont le comte de Carman qui eſt à preſent, eut le viſage brûlé.

Premier ſiége de Villemur.

L'an 1592. & le de Juin, M. le duc de Joyeuſe mit ſes troupes

An. 1592. aux champs avec quatre canons & une couleuvrine,& s'en alla vers Caſtelſarraſin, diocèſe baſſe de Montauban, où il prit pluſieurs lieux. Et après alla aſſiéger le lieu de Mauſac qui étoit fortifié de quatre eſperons; & ayant fait les aproches & aſſis la baterie, l'on tira cinq cents coups de canon, qui mirent hors de défenſe les éperons, & abatirent le couvert du château qui fut cauſe qu'ils ſe rendirent à compoſition, vies ſauves & armes. Il faut ſçavoir que du côté de la baterie il y avoit une petite maiſon, qui étoit du jardinier du ſieur de Mauſac, qui étoit joignant le jardin, & icelui aboutiſſoit le foſſé; ceux de dedans avoient fait une traînée dans terre couverte avec du tuile courbe, & dans ladite maiſon ils avoient mis une caque de poudre & deux pétards, & vouloient pendant que l'on feroit la baterie, tâcher de faire venir M. de Joyeuſe dans ladite maiſon, ſous prétexte de capituler, & le faire perdre par la poudre; mais cela fut découvert par un ſoldat qui alla de nuit querir des herbes au jardin, & rencontra les tuiles qui couvroient la traînée, & le vint dire, & ayant fouillé dans la maiſon l'on trouva la poudre.

Ce lieu pris, l'on paſſa la riviere du Tarn à Villemande, & print-on aux environs de Montauban un trentaine de lieux, & plus de cent métairies où l'on avoit de guerites qui furent brûlées.

L'on vint loger à S. Nauffari & à Corbarieu; & le lendemain l'on alla aſſiéger Villemur; le ſieur de Joyeuſe avoit quinze cents lanſquenets, deux mille hommes de pied ſous les régimens de Bidon &

& de gens de cheval, environ trois cents maîtres, ſans les compagnies du duc de Joyeuſe, Chalabre, Ambres, Montberault, la Cortete, & Caraveles de chevaux legers.

L'on fit les tranchées & aſſeoir le canon qui tira environ trois cents coups. Et ſur cela vint avis que M. le duc d'Eſpernon étoit à huit lieues de là, avec cinq cents chevaux & quatre mille hommes de pied qu'il menoit en Provence, & qu'il venoit à Montauban qui n'étoit qu'à trois lieues dudit Villemur, & qu'il vouloit faire lever le ſiége: ce qu'il faulſit faire, & attendit-on au lendemain au matin; & par malheur il plut toute la nuit le plus déſeſperant du monde. M. de Joyeuſe retira & en amena ſon canon, & laiſſa ſon canon à Gaillac, & avec de la cavalerie & un régiment. Il avoit de là la riviére fait venir une couleuvrine pour batre le moulin; & il commanda le ſoir de conduire ladite couleuvrine à un fort nommé la Bornerie; mais la pluye fut cauſe que ceux qui en avoient charge ne purent, & voulſirent attendre au lendemain; mais ils furent ſi peu curieux qu'ils n'en vinrent dire rien audit ſieur, & de pis ils ne garderent pas l'atelage qui s'en alla perdre; & le lendemain l'on ne les trouva pas, tellement que l'on ſçut plûtôt par les ennemis, qu'ils avoient pris ladite piéce, que par autre voye. Les troupes de M. d'Eſpernon étoient à mille pas, & ſes gens jetterent ladite couleuvrine dans le bord de l'eau; & s'étant rendu à la ville, il vint pourſuivre M. de Joyeuſe qu'il trouva

Digitized by Google

parqué à l'entrée de la forêt de Villemur avec ſon canon ; l'eſcarmouche s'attaqua, & ledit de Joyeuſe fit jouer ſon canon deux volées, & ne ſe faiſoit autre choſe. S'approchant la nuit, chacun prit ſon chemin à ſon quartier, & M. d'Eſpernon alla loger à S. Nofari, où ceux de Montauban les vinrent ſuplier de vouloir prendre quelques petits lieux du côté de Montels, & qu'ils bailleroient vivres & des moyens pour batre les défenſes ; ledit ſieur ne y voulſit aller, mais il leur prêta deux régiments, dont l'un étoit du baron de Bordeille & quelque cavalerie, outre les troupes du pays. Le ſieur de Joyeuſe ayant ſçû que l'on montoit des piéces aux champs du côté de Montels, il ſe rendit à Toulouſe, & alla ſoudain vers les ennemis ; & ayant ſçû qu'ils avoient inveſti un fort près dudit Montels, il y alla de nuit, & mit en piéces le régiment dudit baron de Bordeille, le reſte en fuite, & deux moyennes qui furent priſes en revanche de la couleuvrine que M. d'Eſpernon mena à M. de Montmorenci. AN. 1592.

Le 8. Juillet 1592. ce deſſus fait, ledit de Joyeuſe retourna en Albigeois, & alla aſſiéger le lieu de la Guepie, où il fut tiré deux cents coups de canon, & pris par aſſaut & le lieu raſé, & tué le ſeigneur dudit lieu, & ſoixante & dix hommes.

Second ſiége de Villemur, 1592. en Octobre.

Le ſieur de Joyeuſe étant marri d'avoir failli à prendre Villemur, il laiſſa pluſieurs autres deſſeins pour l'aller aſſiéger ; néantmoins il employa M. de S. Venſan, ſénéchal de Rouergue, meſtre de camp, commandant au Vabres, & M. d'Achier.

M. de Montberault, commandant à l'abſence du ſieur de Joyeuſe.
M. de Moſolens de la maiſon de Honnons, maréchal de camp.
M. de Pardaillan, commandant à l'artillerie.
Le régiment de lanſquenets.
Le régiment de Bidon.
Le régiment de S. Conat.

CAVALERIE.

La compagnie du duc de Joyeuſe. ..... 50. Maîtres.
La compagnie de M. de Honnons. ..... 70. M.
M. d'Ambres avec ſa compagnie. ..... 60. M.
M. de S. Venſan. ..... 150. M.
M. de Camps. ..... 50. M.
M. d'Achier. ..... 60. M.
M. de Cornuſſon. ..... 40. M.
M. de la Courtete de la maiſon de Honnons. ..... 35. M.
M. de Chranelles, chevaux legers. ..... 25. M.
Plus les volontaires.
Il y avoit quatre canons & deux canons racourcis. Et d'autant que la

An. 1592. riviére de Tarn paſſe au bord de la muraille, l'on ſe réſolut de batre la place l'eau au milieu, & fit-on faire un pont à bateaux. La brêche faite, l'on trouva que c'étoit en un endroit que par la dedans, il y avoit une muraille qui aboutiſſoit à la rue qui ſervoit de terre plain, & qu'il étoit impoſſible de les forcer; l'on tenta d'aller à la brêche, mais ce fut pour néant.

Ce ſoir même, le ſieur de Termines entra dans la place avec trois cents hommes, où il y avoit force nobleſſe.

Le ſieur de Joyeuſe ſe réſolut ſur cela de paſſer la riviére & inveſtir le lieu de plus près; il fait tranchées & ſe fortifie, & met ſon canon en baterie; mais d'autant qu'il n'y avoit que quatre canons, les ennemis retranchoient autant que l'on pouvoit batre; car il y avoit plus de ſept cents hommes de guerre dedans.

Cependant M. le connétable avoit envoyé le ſieur de Chambault avec ſes troupes, auxquelles ſe joignit le comte Ratignac; mais devant que ledit Ratignac fut joint, M. de Chambault vouloit aſſiéger un château nommé Belmontel, où le ſieur de Joyeuſe alla avec ſa cavalerie, avec trois cents arquebuſiers François & trois cents piques lanſquenets. L'on trouva les ennemis qui ſe mirent à ſe retirer; & ſans une motte où il y avoit eu autrefois un village où ils ſe parquerent, l'on leur ôtoit le canon & metoit-on tous en piéces; il y eut quelques coups de piſtolet, & même le ſieur de S. Giniés, à préſent lieutenant de la compagnie de M. le connétable, eut un bras coupé d'un coup de piſtolet de M. de Moſolens qui étoit ſon parent fort proche; & ne ſe pouvant faire autre choſe, l'on ſe retira au camp, & continua-t'on la baterie. Mais voyant que de ce côté l'on n'avançoit pas beaucoup, M. de Joyeuſe ſe délibera de changer ſa batterie, & fit commencer à faire des tranchées, & y commanda le baron d'Ambres, à preſent vicomte de Moncla, qui y eut une arquebuſade aux deux feſſes. Et par même moyen ledit ſeigneur ſe réſolut d'avoir douze canons, afin que dans un jour il fit brêche ſuffiſante, qui fut cauſe qu'il commanda à M. de Montberaut d'en aller querir deux à Toulouſe: de plus il y envoya M. d'Auterive avec ſa compagnie & celle de M. de Comps, pour aller querir quatre canons à Caſtelnaudarri, diſtant de douze lieues, & auſſi au ſieur d'Ambres d'aller querir deux canons à Albi. Cependant que ceci ſe faiſoit, il fait mandement à toute ſa cavalerie de ſe joindre à lui au même temps que ſon artillerie ſeroit arrivée, & qu'ils portaſſent de vivres pour quatre jours; car l'on ne trouvoit rien à la campagne, tant à cauſe du premier ſiége que du préſent; & à cette cauſe, ils étoient logés loin.

Sur cela, les ennemis étant avertis comme les troupes étoient écartées, ils ſe réſolurent de venir voir s'ils pourroient retirer le ſieur de Temines n'ayant plus grand deſſein. Et étant averti M. de Joyeuſe qu'ils ſe préparoient, il envoya querir toute la cavalerie voiſine; mais aucune troupe

Digitized by Google

n'arriva qu'une partie de la compagnie du ſieur d'Ambres, car l'autre étoit avec lui, & cette partie fut miſe en garde. Sur les deux heures après minuit, les ennemis ſe préſenterent, & ayant trouvé ladite compagnie, & que l'on avoit fait des corps-de-garde de gens de pied où l'on n'en ſoloit faire, ils crurent que l'on les attendoit, & s'en retournerent plus de mille pas. AN. 1592.

Sur cela, M. de Joyeuſe fit tirer trois coups de canon & fortifier le corps de garde de gens de pied de trois cents piques. Comme les ennemis ouirent le canon, ils connurent que les troupes de gens de cheval étoient arrivés, & ſe réſolurent de retourner, ce qu'ils firent, & mirent les coureurs bien forts, qui firent retirer la garde des gens de cheval juſques aux gens de pied; & l'eſcarmouche s'attaqua ſi vive que l'enſeigne & le maréchal de logis du ſieur d'Ambres furent tués, & le guidon bleſſé, & la plûpart des chevaux tués; néantmoins encore qu'il n'y eût que cette compagnie, jamais les ennemis n'enfoncerent juſques qu'il fut jour clair. Et voyant que il n'y avoit autre cavalerie, ils firent trois troupes de leurs gens de pied des premiers, & attaquerent les gens de pied & les chargerent par tête & par flanc; ils les mirent en fuite & les ſuivirent bien roide; & étant ſur le point de deſcendre, ils firent deux grands ſalves aux lanſquenets qui étoient au bas de la pleine, & la cavalerie deſcendoit par autre chemin; tellement que ces lanſquenets ſe voyant preſſés de ce côté là & que ceux de la ville ſortoient, ils ſe mirent à fuir, & penſoient aller au pont, mais il étoit rompu; car le ſieur de Joyeuſe l'avoit fait rompre afin de ôter l'eſpérance de fuir.

Ledit ſieur de Joyeuſe voyant ce déſordre, va à la tête, & met la main à l'épée, & tuë quelqu'un pour les arrêter, mais il lui fut impoſſible; & ſe trouva avec trois gentilshommes qu'étoient M. de Mouſolens, maréchal de camp, M. de S. Geri, fils du ſieur de la Roquebouliac, & M. de [illegible] Rouergue. Ledit Mouſolens dit à M. de Joyeuſe, il ſe faut ſauver; ledit ſieur de Joyeuſe lui dit, il faut mourir; le ſieur de Mouſolens repliqua, « l'on ne meurt pas quand on veut, »vous ſeriez priſonnier, & mené à Beſiers; tâchez de vous ſauver, & de»main nous les combatrons. » Cela les fit réſoudre eux quatre d'aller au pont, & au bord d'icelui ils ſe déſarmerent au préalable, étant allé embraſſer le canon; & d'autant que le pont étoit rompu, ils voulſirent aller du long de la corde en nageant, & allerent juſques au dernier batteau que une piéce de bois tomba ſur ce jeune ſeigneur qui le fit nier; le ſieur de Mouſolens ſe ſauva à nager, les autres deux gentilshommes demeurerent qui ne ſavoient nager, ils furent pris priſonniers. Il y eut deux cents hommes de morts, & des principaux furent, le ſieur Pardailhan, commandant à l'artillerie; Bidon, meſtre-de-camp; le capitaine Pradel, ſergent major; & dix ou douze gentilshommes. Les lanſquenets ſe ſauverent à un village à deux lieues de là; la compagnie du ſieur Hon-

An. 1592. nons, qui venoit au bruit des trois coups de canons, fut pourſuivie une grande lieuë : il ſe retira en combatant, ſans perdre perſonne de ſa garde.

Le bruit de ce malheur étant divulgué par tout, ſes chefs du défunt ſieur de Joyeuſe ſe raſſemblerent à S. Sulpice, & ayant ſçu que les ennemis s'étoient ſéparés, à ſçavoir, le ſieur de Meſſilhiac en Auvergne ; & les troupes conduites par Chambault, prirent leur chemin vers M. le Connêtable ; ils ſe réſolurent d'aller à Toulouſe, & là prendre une reſolution de ce qui ſe devroit faire à l'avenir, & tâcher d'avoir un chef pour éviter la diviſion.

Cependant les chefs qui commandoient dans les diocèſes, envoyerent quelques-uns des leurs dans les villes où ils avoient pouvoir, afin que rien ne fût alteré ; & la choſe fut ſi diligemment faite, qu'il ne ſe perdit aucun village.

Etant arrivés les chefs à Toulouſe, ils allerent trouver le cardinal de Joyeuſe, qui avoit été nommé gouverneur du pays par meſſieurs de la cour & de la ville, ce que tous leſdits chefs eurent fort agréable ; & le motif de la cour étoit qu'ils craignoient quelque revolte, & ils penſoient que le mérite de cette maiſon, retiendroit les amis du défunt plus facilement à leur devoir. Et après que le cardinal eût fait ſes regrets, & eût reçû ceux de ſes amis & ſerviteurs, il leur demanda avis, & conſeil, qu'eſt-ce qu'il faloit faire pour ſe conſerver. Il fut reſolu unanimement que tous lui obéiroient, mais que pour ſe garder à l'avenir, qu'il faloit que le pere Ange de Joyeuſe, ſon frere, laiſsât l'habit, & qu'il expoſât ſa vie en cette cauſe, & même contre ceux de la religion prétenduë ; & que ſans cela, il étoit impoſſible de ſe maintenir, que d'avoir un chef qui ne mît la main aux armes, que cela étoit inutile, ains qu'il aideroit de conſeil à ſondit frere. Comme cette réſolution fut priſe par la nobleſſe, la cour en fit de même, & la ville. Sur cela M. le cardinal de Joyeuſe fit aſſembler des théologiens de tout ordre, pour voir ſi cela ſe pouvoit faire en conſcience ; qui réſolurent, que puiſqu'il n'y avoit d'autres remèdes, qu'il faloit qu'il prînt les armes. Cela réſolu, toute la nobleſſe alla au couvent, & ayant longuement diſputé avec le gardien, ils ſe laiſſerent vaincre aux importunités. Néantmoins il ne voulſit ſortir encore, & prenoit que ſur les trois heures il ſeroit avec ſon frere le cardinal, ce qu'il fit ; & ſoudain les accoutrements, armes, bottes, & autres choſes neceſſaires, lui furent faites ; & le lendemain il monta à cheval & alla à la guerre vers Villemur.

Etant de retour, il congédia les ſieurs de S. Venſan, & Dachier, & renvoya tous les chefs, & capitaines, à leurs places où ils commandoient. Dans un mois après, le ſieur connêtable, & ledit de Joyeuſe, firent une trêve & ſuſpenſions d'armes, & fut prolongée à ſon terme derechef. Cette trêve fit reprendre courage à ceux de l'union, & leur

Digitized by Google

ſembla qu'ils n'avoient rien perdu. Quelques tems après, le ſieur de Joyeuſe envoya vers le roi pour traiter la paix, & le ſieur de Velelon y fut commis. Mais pour cette fois rien ne fut réſolu ; ains le roi, par la perſuaſion de quelques-uns, envoya le ſieur de Vic, de robe longue à Toulouſe ; faiſant ſemblant de venir trouver le ſieur de Joyeuſe, mais c'étoit pour faire émouvoir ceux de la ville, & les pratiquer, ſuivant les avis qu'il en avoit. AN. 1592.

Ledit de Vic eut de belles eſpérances de quelques particuliers, & il s'imagina que ſi des troupes venoient pour ravager ez environs de Toulouſe, que le peuple ſe mettroit en armes, & en ſortiroit le ſieur de Joyeuſe. Le ſieur de Cornuſſon fut pratiqué, que s'étant mis il y avoit long-temps de la ligue, de vouloir être le chef, & ſe rendre maître de la ville ; mais le ſieur de Joyeuſe en étant averti, il le fit ſortir de Toulouſe, & ne s'en manqua que de bien peu qu'il ne le fit tuer. La continuation de la brigue du ſieur de Vic continuant tellement qu'il fut congédié ; & les partiſans qu'il avoit laiſſés avoient ſi bien fait, que la cour ordonna qu'il y auroit huit capitaines de la ville, qui garderoient les portes ; de plus les capitouls, ou une partie, vinrent ſuplier le ſieur de Joyeuſe de congedier une partie de ſa compagnie & de ſa garde ; & qu'il ſeroit plus ſéant que les gens de guerre fuſſent du côté des ennemis. Cela fut cauſe que ledit ſieur ſe réſolut de jouer à tout perdre ; & donna avis à tous les quartiers de la ville, à ceux de qui il ſe fioit, & alla avec cent hommes à la maiſon de ville, ayant laiſſé environ cent cinquante hommes armés à ſon logis. Etant là, il dit aux capitaines qu'il ſçavoit les menées qu'il ſe faiſoit au préjudice de ſon honneur, & qu'il ne le vouloit pas ſouffrir ; & qu'il vouloit laiſſer des gens pour la garde de ladite maiſon, car il ſavoit qu'on s'en devoit aſſurer. Mais ayant été diſſuadé de ne le faire, ſous de belles promeſſes, il ne y laiſſa perſonne ; bien commanda-il au capitaine de qui il ſe fioit, de ne laiſſer entrer perſonne. De là il retourna à la place S. Eſtienne, & oyant le tocſin, il ſe fit porter ſes armes, & de tous ceux qui étoient avec lui ; & envoya le ſieur d'Auterive à la porte St. Eſtienne, qui étoit près de là, pour s'en ſaiſir, & en ôter ceux qui y étoient de la part de la cour ; ce qu'il fit. Cela fait, tout le monde étant armé, ledit duc marcha droit au palais, où l'on lui dit que quelques-uns s'aſſembloient ; cependant par toute la ville il y eut des corps-de-gardes, & ne permit-on que aucun ſortît de ſa maiſon, qui ne fût de ceux de qui l'on ſe fioit.

Etant près du palais, ils ſe préſenterent une vingtaine d'hommes armés, qui furent ſuivis de ſi près qu'ils furent contraints de s'enfermer dans ledit palais.

Ce bruit fut cauſe que les meſſieurs de la grand-chambre députerent deux conſeillers vers M. de Joyeuſe, qui étoit près de là, & lui demanderent l'occaſion de ces remuements. Ledit ſieur leur dit,

An. 1592. qu'ils le devoient mieux ſçavoir, ayant les gens armés avec eux; & que pour obvier aux déſordres qu'il prévoyoit, & pour empêcher qu'ils n'euſſent mal; qu'il l'empêcheroit, & qu'il feroit accompagner châcun à ſon logis afin que le peuple qui étoit en armes, ne fît quelque folie. Chacun deſdits ſeigneurs de la cour alla chés-lui, où bon leur ſembla; & ledit de Joyeuſe alla ſuivre toute la ville, & y demeura juſques à minuit; & jamais aucune boutique ne fut fermée, ni il ne y eut aucun déſordre; les corps-de-garde continuerent, & mit d'autres gens aux portes que ceux qui y étoient, tellement que tout fut en repos avant le jour.

Les meſſieurs de la cour le lendemain allerent au palais, & réſolurent que ils s'en devoient aller ſecrettement, ſous divers prétextes, aux champs; tellement que pluſieurs demanderent pour aller à leurs maiſons dehors, ce qui leur fut volontiers accordé; & ainſi les uns après les autres, ſans que l'on y prend garde, ils ſortirent tous de Toulouſe, ormis ſept. Sur cela le ſieur de Vic, qui étoit ez environs, conféra avec eux, & ſe fâcha de quoi ils avoient quité; ſans contrainte fut réſolu de demander que le parlement de Beſiers ſeroit remis avec eux à Caſtelſarraſin.

Cependant il y avoit grand inconvénient à Toulouſe de ce qu'il ne y avoit que ſept juges, qui ne vouloient entrer. Enfin ils furent encouragés, & reçurent pour préſident M. de Leſtang, frere du ſieur évêque de Lodeve; & la cour commença à rendre juſtice; & peu à peu il revint quelques autres, qui étoient chez eux, aux champs.

Les meſſieurs de la cour transférés à Caſtelſarraſin commencerent à briguer, & firent que quelques lieux ſe rendirent; & envoyerent au roi, & à M. le connêtable, que s'il envoyoit M. de Ventadour, que infailliblement tout le pays ſeroit à lui; & qu'il ſeroit plus honorable de l'avoir par armes, que par traité ni compoſition; cela fut aiſé à perſuader. Et d'autant que l'on croit aiſément ce que l'on déſire, le ſieur de Ventadour eut commandement de dreſſer une armée, & ſe rendre maître du pays. Il aſſemble ſes forces, & print ſon chemin en Albigeois, où deux villages ſe rendirent à lui; & ſéjourna à Realmont cinq ou ſix jours, croyant que ceux d'Albi chaſſeroient le ſieur d'Ambres, que y étoit dedans; mais il y fut pourvû. Cependant le ſieur de Meſilhac ſe joignit avec ledit ſieur de Ventadour; & tout joint, il y pouvoit avoir quatre mille hommes de pied, & ſix cents maîtres; mais il n'avoit que deux canons. Ce ſéjour en Albigeois donna loiſir à M. de Joyeuſe d'aſſembler de ſes amis, & pourvoir des garniſons & munitions aux lieux qui étoient ſur la briſée dudit de Ventadour, qui ſe rendit à Buſet, diſtant de Toulouſe de quatre lieues; & de là en hors recouvra de canons & munitions de Montauban. Il s'en alla à deux lieues de Toulouſe, où l'on lui oppoſa, à un méchant village nommé Caſtel, qui eſt cinq cents arquebuſiers,

Digitized by Google

arquebuſiers, qu'il vouloit faire ſemblant d'attaquer, & le régiment du ſieur de Meſilhac alla à l'eſcarmouche; mais il fut reçu bravement, & celui qui le conduiſoit, nommé la Violette, fut tué, & une vingtaine voyant cette réſiſtance, ledit de Ventadour les laiſſa derriére lui, & s'en vient droit à Toulouſe avec le canon, ſur l'aſſurance qu'on lui donnoit que M. de Joyeuſe ſortant, l'on lui fermeroit les portes; le ſieur de Joyeuſe ſort, & parque ſon infanterie, & fait mener deux couleuvrines: il n'avoit qu'environ cent maîtres, ayant le reſte dans des lieux des environs, pour incommoder les ennemis des vivres & pour ſçavoir des nouvelles. Ce canon tira de chaque côté, & y eut un cheval de chaque côté de tué, & il faulſit que ledit de Ventadour s'en retournant à ſon logis, fort déchu de ſes intentions, les voyant réuſſir au rebours, & ne pouvant rien avancer de ce côté, il ſe réſolut de ſe joindre avec le maréchal de Matignon, qui s'étoit venu rendre en même temps du côté de ſon gouvernement, à ſix lieues de Toulouſe, & qui prit le lieu & ville de Rieux que le ſieur de Monberault, le fils, lui remit. Le ſieur de Ventadour, en attendant ledit maréchal, faiſoit alte, & ſçachant ſa venue, il s'achemina à Caſtenet à une lieue de Toulouſe, qu'il aſſiéga. Le lendemain qu'il fut inveſti l'on y mit deux cents hommes dedans de ſecours; & ſans l'armée du ſieur maréchal, l'on eût donné une grande attaque à M. de Ventadour. Le maréchal arme, la batterie commença; ce qui ne ſe pouvoit faire ſans lui, car il avoit force munitions, & il fut tiré ſix ou ſept cents coups de canon: & après, ceux de dedans ſe rendirent par compoſition; le lieu fut brûlé. Pendant ce ſiége l'on avoit mis garniſon à tous les lieux des environs, tellement que les ennemis n'avoient plus de munitions: ils furent contraints de ſe ſéparer chacun; à ſçavoir, M. le maréchal à Agen, M. de Maſelhac en Auvergne, & M. de Ventadour à Beſiers. Comme l'armée étoit logée aux environs, une compagnie de chevaux-legers vint à la guerre vers Toulouſe; l'alarme étoit venue à la ville: le ſieur d'Ambres monta à cheval avec vingt maîtres, & quinze de la compagnie du ſieur de Joyeuſe, commandés par le guidon; & étant allés où les ennemis étoient, & les ayant rencontrés, ils ſe mirent à fuir, & le lieutenant dudit Pebrac fut pris priſonnier, & une douzaine avec lui. Il ne ſe fit autre choſe en la compagnie; & pendant que le ſieur d'Ambres étoit à Toulouſe, ceux de Lautrec, où il commandoit, furent pratiqués; & quelques jours après ils ſortirent la garniſon, & changerent de parti. Cependant la paix ſe traitoit, & le ſieur d'Auterive avoit été député vers le roi, ayant été preſque tous les articles accordés par M. de Mirepoix, par le commandement du roi, ce qui fut aiſé de parachever.

An. 1592.

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

ſur les mémoires d'Ambres.

Pag. 3. *lign.* 6. SAlvagnac, lieu très-fort, revêtu de terraſſes hors du foſſé & bien flanquées, & dont le dedans étoit terre-plan, aſſiégé par l'amiral de Joyeuſe le 20. Novembre; deux mille coups de canons tirés; le lieu rendu par compoſition le 3. Décembre. La Valette de Girouſſeux, commandant à l'infanterie de Languedoc, y fut tué, & le baron Duziel tué auſſi; le lieu raſé & brûlé] Le baron d'Uziel eſt un nom eſtropié. Anne Hurault, baron d'Huriel, étoit fils aîné de Denis Hiérault, baron d'Huriel, frere aîné du chancelier de Cheverni. J. A. de Thou, dont le chancelier avoit épouſé la ſœur, dit que le baron d'Huriel étoit un jeune homme de grande eſpérance, & qui avoit très-bien ſervi dans l'armée du duc de Joyeuſe pendant la campagne de 1586. mais il ſe trompe, en lui donnant pour nom de baptême Jacques au lieu d'Anne; & il ſe trompe auſſi en plaçant en Rouergue Salvagnac, qui eſt en Languedoc & dans le diocèſe d'Albi. Les traducteurs de ſon hiſtoire ont ôté au baron d'Huriel ſon nom de baptême, Jacques; non parce qu'ils ſçavoient que de Thou s'étoit trompé, mais parce qu'ils regardoient comme très inutile de donner le nom de baptême de ceux dont on fait mention dans l'hiſtoire. Ils ont donné une preuve de leur bon goût, en retranchant un nom qui détermine & qui fait mieux connoître celui dont l'hiſtorien veut parler. Ils ont continué les preuves de ce bon goût, en retranchant preſque tous les noms de baptême rapportés par M. de Thou. Huriel eſt dans la généralité & l'élection de Moulins: on le diviſe en deux communautés; ce qu'on appelle la ville, a quarante-huit feux, & la paroiſſe en a quatre-vingt-huit. Ce lieu eſt à deux lieues à l'oueſt-nord-oueſt de Montluçon, à onze lieues à l'oueſt ſud-oueſt de Moulins, du diocèſe & à dix-ſept lieues au ſud de Bourges: longitude, ſelon la carte de Jaillot, 22. d. 42. m. lat. 46. d. 17. m. la même carte mettant Bourges, long. 24. d. 35. m. & lat. 47. d. 3. m. Mais comme la méridienne a déterminé Bourges à long. 19. d. 56. m. latitude 47. d. 5. m. il en réſulte qu'Huriel eſt plus occidental de 2. d. 46. m.

17-22. Laſbordes, près duquel lieu Rouere, meſtre de camp, qui étoit à Caſtelnau Iarri, paſſa en Mai 1590. allant trouver Joyeuſe vers Carcaſſonne. Le plus vieux capitaine, nommé Bonefont, qui eut enſuite une compagnie à Metz, ayant marché imprudemment, fut chargé par deux cents maîtres, conduits par le vicomte de Mirepoix, Ferals, ſénéchal de Lauraguais, & autres capitaines de chevaux-legers de Montmorenci. Il fut mis en déroute à l'improviſte, & perdit cent cinquante hommes; Bon font fut pris.] N. Raimond, que la gazette de France de 1715. art. de Madrid du 22. Juillet, qualifie marquis de las Bordas, étoit colonel d'infanterie, & arriva à Aranjuez le 17. Juillet 1715. pour porter au roi d'Eſpagne, de la part du chevalier d'Asfeld, la nouvelle de la reduction de la ville de Palma, capitale de l'iſle de Maiorque & des iſles d'Ivica, de Cabrera, & de Formentera. La gazette de France copia dans cette occaſion la gazette de Madrid, dont l'au-

Digitized by Google

teur avoit *eſpagnoliſé* le nom du marquis de las-Bordes. C'eſt un uſage très-commun aux Eſpagnols de défigurer un nom en l'aſſujettiſſant à leur langue. Ce même uſage n'eſt encore que trop commun chez d'autres nations, & n'eſt bon qu'à faire méconnoître les perſonnes dont on parle. Le marquis de las-Bordes, qui étoit à Montpellier en 1757. avoit une tante, nommée Anne Raimond, qui étoit mariée en 1683. avec Jean Aimeri de Bruieres, ſeigneur de Chalabre, de Montbel, & de Beaumont, grand-pere de l'abbé de l'Abſie. Las-Bordes eſt une paroiſſe de cent trente-cinq feux, du diocèſe & à trois quarts de lieues à l'eſt-ſud-eſt de ſaint Papoul: ſa longitude eſt à 50. ſ. à l'eſt de celle de ſaint Papoul, & ſa latitude 2. m. 2. ſ. au ſud de ſaint Papoul, que la carte manuſcrite du diocèſe détermine à 43. d. 18. m. 35. ſ. Le château de las-Bordes eſt à demi-lieue à l'eſt-nord-eſt de la paroiſſe, à deux lieues à la gauche & au nord de la riviere de Freſquel.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE

des mémoires d'Ambres.

1586.

29. Juin. Chaſte mene du Velai à Lavaur trois mille ſoixante hommes & les remet a Cornuſſon ; ce qui fait abandonner Viterbe aux huguenots.

Monteſquieu rendu a Cornuſſon, raſé & brûlé.

Le Mas ſainte Fuelles aſſiégé par Cornuſſon & le maréchal de Joyeuſe. Les royaliſtes repouſſés a l'aſſaut, & le ſiége levé faute de munitions.

Salvagnac aſſiégé le 20. Novembre par l'amiral de Joyeuſe, venu du Rouergue ; la place rendue le 3. Décembre, fut raſée & brûlée : la Valette de Girouſſeux & Duriel y ſont tués.

Cornuſſon meurt a Toulouſe le 16. Décembre. L'amiral donne ſon frere au maréchal de Joyeuſe, pour commander en la place de Cornuſſon.

1587.

Carême, Mars. Les pluyes font tomber vingt-cinq braſſes du château de Lombers en Albigeois.

Lombers, ville qui eſt à un port d'arquebuſe de ce château, occupé par ceux de la religion : ils aſſiégent le château, où il n'y a que ſept hommes, & qui a cinquante toiſes de haut. Tanus, avec les religionnaires d'Albigeois, de Caſtres, & de Lavaur, & avec un canon, fait ôter les défenſes qui incommodoient la tranchée.

Médicis, évêque d'Albi, mande à Ambres & à Cornuſſon de venir au ſecours de ce château. Il aſſemble les trois cents garniſon de ſon diocèſe.

Ambres ſe rend à Fenols avec cinquante ſoldats & trois cents cinquante fantaſſins. Il fait reconnoître le ſiége & retourne à Dénat, où il eſt joint par l'infanterie d'Albigeois, avec laquelle il va reconnoître les religionnaires, parqués, & donner courage au capitaine Comeles, qui défendoit le château de Lombers. Il eſt joint par les compagnies de Thermes & de Rhotat, & par Cornuſſon. Il fait dreſſer une eſcarmouche : il bat deux cents hommes le long d'un ruiſſeau : débande le capitaine Barbaſte, qui entre dans le château ; va parler a Comeles, retourne à Denat. Le diocèſe lui entretient cent hommes pendant trois mois. Il quitte cette charge, ne voulant point être enfermé en garniſon.

Juillet. Ambres a une intelligence dans la Miate ; il en différe l'exécution, & apprend que Châtillon entre tous les jours dans cette place.

Il attaque Apelle avec deux petits canons, l'un de Toulouſe, & des munitions pour tirer trois cents coups ; l'autre de Lavaur, & huit cents hommes. Les huguenots de Pui-laurent, de Revel, & de Caraman, veulent s'aſſembler a la Miate. Il envoye Ferale & Pordene contre ceux de Pui-laurent & de Revel. Le baron d'Ambres met trois cents chevaux en déroute. Apele eſt forcé & brûlé, après avoir enduré ſoixante coups de canons. La crainte de ce lieu fait quitter douze autres petits lieux des retraites de voleurs, & que l'on raſe.

Digitized by Google

Ambres ordonne à la Garde, de Lautrec, lieutenant du baron ſon frere, d'attaquer Roquecourbe.

Paulin, lieutenant de la compagnie de Montgommeri, & Deime, gouverneur du diocèſe de Lavaur, pour ceux de la religion, vont avec trois cents hommes de Caſtres, caſaqués, & gens de cheval, couper chemin à ceux de Lautrec. Ils en rencontrent cent, qui ſe jettent dans une métaire, en dedans & en dehors.

Ambres, allant à l'entrepriſe de Roquecourbe, entend les arquebuſades, envoye reconnoître. Ses coureurs ſont inveſtis par ceux qui attaquent cette métairie, qui étoit ſur une hauteur. Il court pour les délivrer, attaque les religionnaires; il eſt bleſſé avec douze des ſiens; mais il en tue deux cents, & prend priſonniers Nogaret, Maſcarenc, & Auriol. Deime eſt bleſſé. Paulin & le capitaine Boſquet ſont tués.

Tartas, Baſque, capitaine des gardes de Montmorenci, paſſe de nuit l'Aude, & ſe met en embuſcade aux portes de Narbonne avec deux cents hommes, & y reſte juqu'à dix heures.

Le grand-prieur de Joyeuſe ſortant de la ville avec vingt-deux hommes à cheval, non armés, pour aller à la chaſſe, des payſans lui viennent dire qu'on enléve leur bétail. Il envoye chercher du ſecours à Narbonne & aux villages voiſins; & ſans l'attendre, il fait attaquer Tartas par huit hommes de ſa troupe. Il continue la charge; quatorze des ſiens ſont tués ou bleſſés. Sa jument eſt tuée, & il eſt engagé deſſous. Un ſoldat envoyé par Tartas, tâche de le tuer à coups de fourchettes. Un arquebuſier de la garde du maréchal, ſon pere, tue ce ſoldat, dégage le grand-prieur de deſſous la jument, le releve, & le fait monter ſur un cheval. Le ſecours arrive, Tartas ſe rend la vie ſauve, avec un fils naturel de Montmorenci, qui eſt renvoyé avec un cheval qu'on lui donne. Le grand prieur, avec ſa compagnie, celles de ſon pere & du vicomte de Mirepoix, bat à Menerbes la compagnie d'Offemont, dont la cornette eſt priſe, avec cinquante hommes tués.

Montgommeri aſſiége la Gardiole, tire avec trois piéces cent coups de canon contre cette place, dont le commandant ſe rend à midi. Joyeuſe, Ambres, Mirepoix, Cornuſſon, Ferals, & des Honnens (Honous) arrivent à trois heures, ſuivent le canon, & le trouve retiré à Revel. Il vont vers ſaint Julien de Gras-Capou, tuent trente hommes du régiment de Montbaſin, qui ſe réfugie dans Podeſville, où il y avoit eu un fort.

Le grand-prieur devenu duc de Joyeuſe & diſpenſé de la Croix, loge à ſaint Julien.

Brugueroles, diocèſe & à quatre lieues de Carcaſſonne, bloquée par Joyeuſe, auquel ce lieu & les villages voiſins occupoient la moitié de ſes forces & de ſon argent. Il deſtine des compagnies du régiment du baron de Mirepoix, depuis M. de Terride, pour garder la campagne. Il fait faire cinq forts & des tranchées de l'un à l'autre. Le ſiége dure ſept mois, au bout deſquels Montmorenci, appellé par ceux de la religion, arrive avec cinq cents maîtres & trois mille fantaſſins à Revel, où il eſt joint par Montgommeri, Tanus, Deime, & Daudon. Il aſſiége Montagut, à une lieue de Brugueroles, leve le ſiége à l'approche de Joyeuſe, & ſe retire dans Revel. Un chien, dreſſé par les aſſiégés de Brugueroles, ſaute les tranchées portant au col une lettre, & rapporte des nouvelles aux aſſiégés, qui le font reſſortir par le moyen d'une eſcarmouche. Les aſſiégés, contraints par la faim, ſe rendent en Janvier 1588.

1588.

Montmorenci prend les Aubarennes, près de Carcaſſonne. Ambres & Joyeuſe empêchent qu'il ne ſoit reçu dans le bourg S. Bernal.

Septembre. La ſénéchauſſée de Toulouſe, aſſemblée à ſaint Sulpice, députe aux états de Blois Oracio Birague, évêque de Lavaur, Jean de la Valette de Cornuſſon, & Etienne Tornier, avocat. Urbain de ſaint Gelais, évêque de Comminges, ſe fait députer pour ſon parti.

Le maréchal & le duc de Joyeuſe vont à Carcaſſonne. Lavelanet, de la maiſon de Mirepoix, les fait ſortir de la cité, diſant qu'ils vouloient s'en emparer.

1589.

3. Janvier. On apprend à Toulouſe ce qui s'eſt paſſé à Blois, & on établit un conſeil de dix-huit eccléſiaſtiques, conſeillers, & bourgeois, avec pouvoir de faire la guerre & d'impoſer.

7. Janvier. L'entrée de Toulouſe eſt refuſée au ſénéchal Cornuſſon.

12. Janvier. L'évêque de Comminges & Tornier arrivent de Blois. On aſſemble un conſeil général, où Duranti, premier préſident, & Daffis, avocat du roi, s'attirent une grande haine, en s'oppoſant à des diſcours trop licencieux.

23. Janvier. Duranti, ſortant du palais en coche, eſt pourſuivi par des gens qui le veulent tuer: il ſe ſauve à la maiſon de ville. La ville ſe barricade: il eſt enfermé par un arrêt.

1. Février. Il eſt conduit aux Jacobins pour y tenir l'arrêt, accompagné des évêques de Comminges & de Caſtres, de deux capitouls, & de vingt-cinq ſoldats.

Daffis ſe retire aux champs, dans une maiſon, nommée Campagne, où, aſſiégé avec deux canons, il eſt pris & mené à Toulouſe, parce qu'il avoit écrit au maréchal de Matignon.

10. Février. Ces deux ſages perſonnages ſont maſſacrés.

Leucate eſt rendue par M. de Bas au connétable.

Ambres mene cent maîtres & cent arquebuſiers à cheval à Joyeuſe, qui n'avoit pas de quoi ſortir de Narbonne. Joyeuſe va avec trois cents cinquante maîtres ſe parquer devant Beſiers, & maintient par-là ſon parti, qui alloit fort en décadence.

Avril. Les maréchal & duc de Joyeuſe ſe mettent de la ligue, le roi ayant mandé au maréchal de quitter ſa charge à Montmorenci & de le venir trouver. Tous les catholiques du haut Languedoc haïſſent fort Montmorenci.

Les états du parti de Joyeuſe payent deux nouveaux régimens, levés par le baron d'Ambres & le vicomte de Burniquel.

Joyeuſe prend Alzone & huit ou dix autres lieux, qui ſont repris, les ſoldats s'étant débandés pour aller faire leur récolte.

Il aſſiége Barbaira, méchant lieu ſur le chemin de Narbonne à Carcaſſonne. Cinq cents hommes de Carcaſſonne s'y jettent pour le défendre. Les éclats du canon les obligent de ſe rendre à diſcrétion. Le chef eſt pendu.

Lavelanet, fils de Mirepoix, eſt chaſſé de la cité de Carcaſſonne.

Quelques jours après, Carcaſſone ſe déclare pour la ligue, & reçoit les gens de Joyeuſe.

Ceux de la ville baſſe de Carcaſſonne paſſent le pont, brûlent le fauxbourg, & mettent dans une maiſon de brique une compagnie, ſous le capitaine Cambons, qui eſt obligé de ſe rendre à Joyeuſe avec ſa compagnie; la maiſon où il étoit ayant été abbattue à coups de canon.

Le lendemain de la Trinité, Montmorenci arrive en la ville baſſe de Carcaſſonne.

23. Juin. Joyeuſe, logé à Colombiers, envoye chercher à Narbonne deux couleuvrines pour le feu de la ſaint Jean, & donne ordre à ſa cavalerie de s'avancer.

Digitized by Google

Montmorenci ayant quatre canons & une couleuvrine, s'avance pour forcer Joyeuſe, qu'il trouve en bataille. L'artillerie de part & d'autre tire plus de cent coups. Le mulet portant le vin de Montmorenci eſt tué. Cent hommes ſont tués, & beaucoup de bleſſés. On n'en vient point aux mains, Joyeuſe n'ayant pas la moitié des forces de Montmorenci.

Montmorenci prend les petits villages autour de Narbonne, & met à ſec le canal de la Robine. Le peuple, qui ne peut faire ſa récolte, endure tous ces méfaiſes, par la haine qu'il a pour Montmorenci.

Le maréchal de Joyeuſe envoye à ſon fils les régimens de Joyeuſe & de Méléon, & les compagnies d'Honnoux, de Chalabre, d'Ambres, de Pordéac, & des Albareſſes; Lodeve fourniſſant l'argent, & Planeſes, commandant, l'artillerie. Ce convoi s'aſſemble a Caſtelnaudarri, prend le chemin de Limous & de la Corbiere, ſe rend à Léſignan, à quatre lieues de Narbonne. Toutes les troupes ſont reçues dans la ville par les habitans. Montmorenci, quoique le double plus fort que Joyeuſe, qui n'avoit que quatre-vingts maîtres, ne l'attaque point. Cet événement, qui chagrine Montmorenci, l'engage au commencement de Septembre de faire une ſuſpenſion d'armes de quatre mois avec Joyeuſe. Le canal de la Robine redevient navigable, & les moulins tournent.

L'évêque de Comminges, gouverneur de Toulouſe, perſuade à la populace de ſon parti que le maréchal de Joyeuſe eſt d'intelligence avec Montmorenci, & que ſon fils va épouſer la fille de l'autre. Joyeuſe, forcé de ſortir de Toulouſe, ſe met en caroſſe à la porte de ſaint Etienne, va a Balma, de-là à Borfeil, n'ayant que quatre de ſes gentilshommes ordinaires.

Ambres va l'y prendre, & le mene à Lavaur, où Joyeuſe ſon fils ſe rend, & va avec trois cents hommes prendre des métairies fortes, où il y avoit des guérites & un moulin, ſur le chemin de Toulouſe.

Dans quinze jours il eſt joint par la compagnie du comte d'Aubijoux, les gendarmes d'Hauterive, les régimens de ſaint Marcel & des Caraveles, & les compagnies d'Honnous, de Chalabre, & d'Ambres.

Le marquis de Villars, avec cent maîtres, ſe rend dans Toulouſe. Monteſpan y vient auſſi. On propoſe un accommodement, & de s'en rapporter à Dumont & aux conſeillers de Montrabe & de Vigneus.

Des députés de Toulouſe vont à Lavaur. Le maréchal de Joyeuſe demande que l'évêque de Comminges & le gardien des minimes ſortent de Toulouſe. Les députés, de retour, ſe joignent aux oppoſés a l'évêque de Comminges. On brouille cet évêque avec le préſident de Paule. L'évêque eſt contraint de ſortir de la ville. Joyeuſe y envoye de Lavaur, Villelongue & Ambres, qui accordent les articles.

1590.

La veille de Noël le cardinal de Joyeuſe venant de Rome, arrive à Lavaur, auprès de ſon pere: quelques jours après, il fit ſon entrée à Toulouſe comme archevêque, & le duc de Joyeuſe y étoit encore trois mois après.

Le maréchal de Joyeuſe allant à Limous, demeure trois jours à Toulouſe. Le duc négocia ſi bien dans cette ville, qu'il en fit ſortir de Paule, lequel va trouver le marquis de Villars.

Les proteſtans prennent & fortifient Lauraguel, village à demi-lieue de Brugueroles. Joyeuſe l'aſſiége & le bat. Le vicomte de Mirepoix y jette le ſecours de trois cents hommes. Levée du ſiége.

Joyeuſe retourne aſſiéger Lauraguel. La batterie faite, le capitaine Bahet, qui y commandoit, ſe rend; conduit à Carcaſſonne, Montmorenci l'y fait pendre, étant accuſé d'avoir rendu Lauraguel pour de l'argent, & ſans néceſſité.

4. Mai. Taulat & cent cinquante cuiraſſiers & arquebuſiers à cheval, déguiſés en vieleurs, prennent Montaſtruc.

6. Mai. Chalabre & Ambres inveſtiſſent Montaſtruc avec trois cents fantaſſins & cinquante maîtres.

Joyeuſe vient au ſiége avec quatre canons de Toulouſe, ſes gendarmes & ceux de Chalabre, d'Ambres, & de las Aubareſſes, & les régimens de Bruniquel, de Blagnac, & de Caravelles.

Montaſtruc battu un jour & le lendemain juſqu'à trois heures, eſt forcé après que la breche eut été défendue pendant deux heures; quarante hommes de commandement y périrent.

Mai. Combat de las Bordes, où le vicomte de Mirepoix & Ferrals, ſénéchal de Lauraguais, & autres capitaines des chevaux-legers de Montmorenci, ſurprirent & mirent en déroute le régiment du meſtre de camp Rouére, le capitaine Bonnefont, & autres capitaines n'ayant pas voulu attendre Rouere, & ayant marché ſans aucune précaution, il y eut cent cinquante tués, le capitaine Bonnefont fut pris.

24. Juin. Joyeuſe étant à Carcaſſonne, en la cité, pour protéger les lieux voiſins, afin d'avoir des vivres, Montmorenci envoye le colonel Bandini avec ſon régiment ſe loger dans des métairies fortes à la main, près de Narbonne. Alors Joyeuſe envoie Hauterive d'Antraigues, ſon lieutenant, avec ſa compagnie & quelques autres, qui reſterent à deux lieues de Narbonne. Hauterive ayant pris deux couleuvrines dans Narbonne, & mandé toutes les garniſons, inveſtit Bandini, qui diſputa bien les approches; mais ayant été enfermé, & ayant eſſuyé pluſieurs coups des deux couleuvrines, il ſe rendit avec quatre drapeaux, vie ſauve, & fut conduit à Narbonne.

Montmorenci, à la priere des habitans de Carcaſſonne, mécontent de Mirepoix, le pere, le prie d'aller à ſa maiſon. Le vicomte, ſon fils, eſt fâché; mais prétendant au mariage de mademoiſelle Merlou, il patiente. Montmorenci paſſe l'eau à Cuſſac, ſe parque dans un bois, à mille pas de Courſan, comme pour l'aſſiéger. Les gendarmes d'Ambres & trois compagnies de gens de pied ſont dans Courſan, où pendant douze jours l'eſcarmouche l'attaque ſept ou huit fois par jour.

Joyeuſe met toute ſa cavalerie dans Narbonne. Il y a des eſcarmouches où l'on mene le canon, & deux fois on eſt prêt à en venir aux mains. Trente volontaires ſont tués. L'enſeigne d'Ambres perd un cheval de cinq cents écus. Saint Geri, maréchal de camp de Joyeuſe, ſe diſtingue. Les bleds étant coupés, on ſe ſépare.

Août. Vingt-deux galeres du roi d'Eſpagne, portant ſix mille Lanſquenets: commandés par le comte Ladron, arrivent au port de Collioure, à ſix lieues de Narbonne. Faute de vivres & de munitions, Joyeuſe manque l'occaſion de grands exploits. Les vergiers commençant à être bons, les Lanſqueners gagnent la diſſenterie.

23. Septembre. Les habitans de la ville de Carcaſſonne prennent & fortifient Pezens, à deux lieues de Carcaſſonne.

Joyeuſe, avec deux régimens d'infanterie & trois cents maîtres à cheval des compagnies de Joyeuſe, Honnous, Pordéac, Ambres, la Courtete, & Chalabre, prend le lieu de Quarante. Il aſſiége Biſe de las Allieres, à cinq lieues de Narbonne. Quatre cents hommes qui le défendent capitulent, ayant pendant deux jours eſſuyé une batterie.

Le connétable ſe préſente au pied des murailles de Narbonne, où il n'y avoit point de gens de guerre, & dont l'eſcalade devoit être favoriſée par le colonel Bandini, priſonnier, avec plus de ſix cent vingt hommes; le projet découvert, les habitans armés maſſacrent Bandini & les ſix cents vingt hommes.

Quatre

Digitized by Google

Quatre mille Lanſquenets meurent de maladie. Les autres ſont mis en garniſon près de de Narbonne.

Novembre. Montmorenci avec ſix cents maîtres & trois mille hommes, ſous les régimens de Perault, de Montbazin, de Serignan, de Jayle, de Gaſque, & les troupes de Daudou, de la comté de Foix, les compagnies de Montmorenci, d'Auſſemont, de Daudou, de Pugeol, maréchal de camp, de Fliche, de Jacques de Luquo, de Franciſco Bebio, de Monteſſon, du vicomte Montfa, de Caderouſſe, & des Eſſars, deux doubles canons, trois canons & deux couleuvrines, aſſiégent Quarante, lieu très-mauvais, n'ayant de foſſé que deux toiſes. Joyeuſe qui n'avoit que dix-huit cents Lanſquenets en garniſon, & cent maîtres, ſe loge à Gineſlas, à deux lieues. Il va voir tous les jours les aſſiégés, & y fait entrer des vivres & des munitions. Montmorenci manquant de balles & de poudre, en envoye chercher à Beſiers, & fait tirer dix à douze cents coups de canon. Repouſſé à deux aſſauts, il veut en venir à la ſappe, & fait loger ſes gens dans le foſſé, qui en ſont délogés par les aſſiégés. Ceux-ci, commandés par les capitaines Garnier & Pels, font des ſorties nuit & jour. Montmorenci n'ayant plus ni poudre ni balles, leve le ſiége au bout de quinze jours.

1591.

Mars. Fiac, à une lieue de Lavaur & d'Ambres, pris par Ambres. Les habitans huguenots ſont tués.

29. Mars. Six compagnies de gens de cheval Eſpagnols, chacune de cinquante hommes, & conduits par dom Jean de Nape, arrivent. Dom Franciſco d'Armengol, alcaide de Salſes, qui mene un régiment d'Eſpagnols, fait des bravades & mépriſe les François.

9. Avril. Joyeuſe fait faire dégât aux environs de Carcaſſonne, & couper les bleds juſqu'aux portes de la ville. Il prend Pezens; aſſiége Arſens, défendu par les cinq cents meilleurs hommes de Mirepoix. Ils ſoûtiennent l'aſſaut; mais s'étant brouillés, ils ſont emportés. Arſens forcé & brûlé, & tous tués. Cavaſt, ordinaire du feu roi, a une main coupée d'un éclat de canon, & eſt ſeul ſauvé. Ambres prend Roquevidal, lieu fort près de Lavaur. Joyeuſe ſe ſaiſit de quelques lieux entre ſaint Felix & Carcaſſonne. Auriac, tenu par les religionnaires, eſt quitté & brûlé; Cambon de même, & quelques autres lieux.

Montmorenci, appellé par ceux de Carcaſſonne, eſt renforcé par le colonel Alfonſe, depuis maréchal d'Ornano, qui lui amene quatre cents maîtres, où ſe trouvent du Poet, Gouvernet, & le comte de la Roche. Il va par le côté de Minerbe à Alonzac, avec quatre mille arquebuſiers & ſix cents maîtres des compagnies de Montmorenci, de Caderouſſe, de Pujols, des Eſſars, de Bebio, & de Luquo. Joyeuſe ſe parque à Aſelle. Franciſco d'Armengol, avec la cavalerie Eſpagnolle, ſçachant que l'on va donner bataille, s'en va en Eſpagne, ſans dire adieu, & fait dix lieues ſans s'arrêter. Le comte de Lodron, colonel des Lanſquenets, très-fâché de cet événement, déclare au conſeil qu'il veut combattre.

Le connétable ne pouvant paſſer pour aller à Carcaſſonne ſans combattre, prend Maillac & aſſiége Azillanet, ſitué ſur un rocher, n'ayant qu'une fauſſe braye, & défendu par deux cents hommes. Le canon fait breche, & Joyeuſe s'avance pour ſecourir. Alfonſe, met des arquebuſiers dans une égliſe, entre Ceſſeras & le chemin, où Montmorenci vient ſe parquer, ayant laiſſé mille arquebuſiers au ſiége. Joyeuſe ſe met en bataille avec cinq cents quatre-vingt-dix maîtres, ayant à ſa droite Hauterive & Montberaud, avec lui Honnoux, le comte de Caraman, la cornette blanche portée par le baron d'Ambres, puîné de la maiſon, & à gauche Cornuſſon, Pordéac, Ambres, Clermont-Lodeve, & la Cor-

tete. Les troupes d'Alfonſe ayant chargé & ayant été bien reçûes par celles de Joyeuſe, prennent à droite. Alfonſe fait parquer cinq cents arquebuſiers à l'égliſe qui dominoit les troupes de Joyeuſe. Ils démontent les deux compagnies de Cornuſſon & de Pordéac. Joyeuſe fait tirer deux moyennes ſur la cavalerie de Montmorenci : l'eſcarmouche dure plus de trois heures, le paſſage étant trop étroit, Joyeuſe ne le peut percer. La nuit ſurvient, chacun ſe retire. A huit heures du ſoir, Joyeuſe apprend qu'Azillanet eſt rendu.

Montmorenci ſe retire a Olonzac, & forcé par les grandes pluies d'y ſéjourner douze jours, il y conſume les vivres deſtinés pour Carcaſſonne. Auſſemont tombe malade, & va à Pezenas, où Montmorenci ſe rend quelques jours après. Alfonſe va en Dauphiné.

Joyeuſe retourne en la cité de Carcaſſonne ; les habitans de la ville baſſe s'étant ſaiſis d'un clocher qui dominoit la citadelle, le reçoivent enfin le 16. de Décembre. Trois jours après ils font entrer Joyeuſe, qui d'abord fait démolir la citadelle, où Laudanet, fils de Mirepoix, commandoit.

1592.

23. Mai. Montoiſon, avec trois régimens, faiſans quinze cents hommes & trois cents chevaux, ſous Montfa, Luquo, Teliſe, & Tanus, veut ſurprendre Lautrec. Joyeuſe, averti par Ambres, vient à Ambres avec les gendarmes de ſon pere ſous Honous, & ſix cents fantaſſins ſous Bidon, meſtre de camp. La Garde commandoit dans Lautrec. Montoiſon differe l'exécution au lundi 25. Mai. Joyeuſe envoye contre eux quatre cents hommes ſous le baron d'Ambres, puîné, & Auſitz, meſtre de camp ; & lui avec le reſte de ſes troupes & le baron d'Ambres tombe ſur la cavalerie des proteſtans, qui avoient été repouſſés devant Lautrec. Ambres met en déroute la compagnie de Luquo & toute la cavalerie qui avoit repaſſé le ruiſſeau. Ils perdent cent cinquante chevaux ; & Tanus, gouverneur d'Albigeois. Vieule, Jacques de Luques, & Gondin, meſtre de camp, ſont pris. Une des trois troupes des proteſtans ſe retire dans le château de la Trape : ce château ayant été battu par une couleuvrine qu'Ambres avoit fait faire a Lautrec, les quatre cents hommes qui étoient dedans ſe rendent, vie ſauve. Ils ſont menés à Toulouſe le 29. La cavalerie perd trois cents hommes, & Ambres eſt bleſſé à la cuiſſe.

Joyeuſe requis par ceux de Toulouſe d'aſſiéger Miremont, qui étoit de leur diocèſe, ville & château fort vers le comté de Foix, défendu par cent cinquante hommes, eſt repouſſé à l'aſſaut ; mais la ſeconde troupe prend le lieu par la breche & par eſcalade. Les aſſiégés ſe retirent dans le château, mettent le feu dans la ville ; ce qui empêche de changer la batterie de deux jours. Lorſqu'on y travaille, les aſſiégés, faute de vivres & de ſecours, s'en vont de nuit. Le comte de Carman a le viſage brûlé, le feu s'étant mis à quelques caques de poudre.

Juin. Joyeuſe va prendre pluſieurs lieux vers Caſtel-Sarraſin, au bas du diocèſe de Montauban.

Mauſac, château fortifié de quatre éperons, rendu vie ſauve & armes, après qu'il eut eſſuyé cinq cents coups de canon, qui ruinerent les éperons & abbatirent le couvert du château. Les aſſiégés avoient mis une caque de poudre & deux pétards dans la maiſon du jardinier du château, dans l'eſpérance d'y attirer Joyeuſe & de le faire ſauter. Un ſoldat allant prendre de nuit des herbes dans le jardin, découvre la traînée de la poudre ſous des tuiles courbes.

Joyeuſe paſſe le Tarn à Villemade, & prend aux environs de Montauban une trentaine de lieux, & plus de cent maiſons où il y avoit des guérites.

Le lendemain du jour qu'il avoit logé à ſaint Nauffari & à Corbarieu, il aſſiége

Digitized by Google

Villemur avec quinze cents Lanſquenets, deux mille fantaſſins du régiment de Bidon, & trois cents maîtres des compagnies de Joyeuſe, Chalabre, Ambres, Montberault, la Garlete, & Caravelles de chevaux-legers. Le canon tire trois cents coups. On apprend qu'Epernon s'approche à trois lieues de Villemur avec quatre mille cinq cents hommes pour faire lever le ſiége: Joyeuſe laiſſe ſon canon à Gaillac. Ses ordres mal exécutés, & une pluye terrible pendant la nuit, empêchent qu'on ne conduiſe au fort de la Bornerie une couleuvrine qui battoit le moulin du Tarn. Les troupes d'Epernon s'en emparent.

Epernon arrivé à Villemur, pourſuit Joyeuſe, parqué à l'entrée de la forêt de Villemur avec ſon canon, qui tire deux volées. La nuit s'approche & chacun vá à ſon quartier.

Ceux de Montauban prient Epernon, logé à ſaint Nauffari, d'aller aſſiéger quelques petitis lieux près de Montels, & lui offrent des vivres & des munitions. Epernon ne veut pas y aller, & leur prête le régiment du baron de Bordeille & un autre.

Joyeuſe apprenant que le canon va du côté de Montels, ſe rend à Toulouſe.

Il attaque de nuit ceux de Montauban, qui avoient inveſti un fort près de Montels. Il met en piéces le régiment du baron de Bordeille, & prend deux moyennes, en revanche de ſa couleuvrine.

8. Juiller. Joyeuſe aſſiége la Guepie, où il fait tirer deux cents coups de canon. Le lieu eſt pris d'aſſaut & raſé; le ſeigneur du lieu tué & ſoixante & dix hommes.

Octobre. Joyeuſe retourne aſſiéger Villemur, employant ſaint Venſa, ſénéchal de Rouergue, Apchier, Montbeiraud, Mouſſolens, de la maiſon d'Honous, Pardaillan, Bidon, ſaint Couat, Comps, la Courtete de la maiſon d'Honous, & les chevaux-legers de Caraveles, des volontaires, quatre canons & deux canons racourcis. Il fait battre Villemur, la riviére de Tarn entre deux, mais la bréche ne peut pas être pratiquable. Le ſoir même Themines entre dans la place avec trois cents hommes.

Joyeuſe paſſe le Tarn; & ſerre Villemur, défendu par ſept cents hommes.

Chambaud, qui devoit être joint par Raſtignac, aſſiége le château de Belmontel, Joyeuſe y va & le fait retirer. Une motte, où il y avoit eu autrefois un village, donne moyen a Chambaud de ſe parquer. Saint Ginies a un bras coupé d'un coup de piſtolet de Mouſſolens, ſon proche parent.

Joyeuſe fait commencer des tranchées, où le baron d'Ambres, depuis vicomte de Montcla, eſt bleſſé. Il envoye Montberraud chercher du canon à Toulouſe; Haucerive & Comps à Caſtelnaudarri quatre; & Ambres & Albi deux.

Il fait avancer toute ſa cavalerie, & amaſſer des vivres pour quatre jours.

Chambaud ne penſe qu'à retirer Themines de Villemur. Il ſe préſente à deux heures après minuit, & trouvant des corps de garde, il ſe retire à mille pas. Réſolu de retourner entiérement, croyant la cavalerie de retour, il renforce ſes coureurs. L'eſcarmouche dure juſqu'à ce que le jour ſoit clair. Voyant alors qu'il n'y a point de cavalerie, il attaque l'infanterie par tête & par flancs, la met en fuite, & la ſuit vivement. Prêt à deſcendre, il fait deux grandes ſalves aux Lanſquenets qui étoient au bas de la plaine. Ceux-ci ſe voyant preſſés, fuyent vers le pont; mais Joyeuſe l'avoit fait rompre, afin d'ôter l'eſpérance de fuir. Joyeuſe, voyant ce déſordre, va à la tête l'épée à la main, & en tue quelques-uns pour les arrêter. Mouſſolens, ſaint Geri, fils de la Roquebouillac, & un gentilhomme du Rouergue, l'engagent à penſer à ſe ſauver. Il va avec Mouſſolens en nageant le long de la corde. Arrivé au dernier batteau, une piéce de bois tombe ſur lui & le fait noyer. Mouſſolens ſe ſauve à la nage, les deux autres ne ſçachant nager, ſont pris. Pardaillan, Bidon, & Pradel, dix ou douze

gentilshommes, & deux cents hommes, ſont tués. Honous ſe retire avec ſa compagnie, en combattant pendant une lieue.

Les chefs de feu Joyeuſe raſſemblés à ſaint Sulpice & apprenant que Meſſillac & Chambaud ſont retournés chez eux, vont a Toulouſe pour éviter la diviſion.

Les commandans des diocèſes empêchent qu'aucun village ne ſe perde.

Les chefs trouvent a Toulouſe le cardinal de Joyeuſe, nommé gouverneur du pays par la cour & par la ville.

Ce cardinal fait ſes regrets & reçoit ceux de ſes amis & ſerviteurs. On réſout de lui obéir; & que le P. Ange de Joyeuſe, ſon frere, quittant l'habit, expoſe ſa vie en cette cauſe, & même contre les proteſtans. Les théologiens de tout ordre décidant que cela ſe peut faire en conſcience, les chefs vont au couvent: le gardien diſpute long-temps. Le P. Ange ſe rend ſur les trois heures chez ſon frere le cardinal. On lui fait des armes, des bottes, & les accoutremens néceſſaires. Le lendemain montant a cheval, il va a la guerre vers Villemur. A ſon retour il congédie ſaint Venſa, Apchier, & les autres capitaines.

Un mois après il fait une treve avec le connétable, & la prolonge enſuite. Cette treve fait reprendre courage à ceux de l'union.

Joyeuſe envoye vers le roi Villeloin, pour traiter de la paix.

Vic vient à Toulouſe vers Joyeuſe, & travaille à en émouvoir les habitans. Des particuliers lui perſuadent que ſi des troupes ravagent les environs de la ville, le peuple s'armera & fera ſortir Joyeuſe.

Joyeuſe fait ſortir de Toulouſe Cornuſſon, que l'on vouloit mettre à la tête de ce nouveau parti; & peu s'en faut qu'il ne le faſſe tuer.

Vic eſt congédié. Ses partiſans font que la cour ordonne que huit compagnies de la ville en garderont les portes. Les capitouls prient Joyeuſe de congédier une partie de la garde.

Joyeuſe ſe réſoud de jouer à tout perdre, fait avertir tous les quartiers de la ville de ſon parti, va avec cent hommes à la maiſon de ville, & en laiſſe cent cinquante armés chez lui.

Il ſe laiſſe diſſuader de mettre des hommes armés dans la maiſon de ville.

Il retourne à la place ſaint Etienne, & entendant le tocſin, il ſe fait porter ſes armes.

Hauterive qu'il envoye, s'empare de la porte ſaint Etienne.

Il met des corps de garde par toute la ville, & marche au palais, où il fait rentrer vingt hommes armés qui en étoient ſortis.

Deux conſeillers, députés de la grand-chambre, lui demandent l'occaſion de ce remuement. Il leur répond qu'ils doivent le ſçavoir mieux que lui. Il fait accompagner chaque conſeiller a leur logis; il parcourt toute la ville juſqu'à minuit.

Aucune boutique n'eſt fermée.

Les meſſieurs de la cour raſſemblés le lendemain au palais, ſe déterminent à ſe retirer aux champs. Pluſieurs en demandent la permiſſion; on la leur accorde. Il n'en reſte que ſept à Toulouſe.

Vic confere avec ceux qui ſont ſortis; & il ſe fâche de ce qu'ils ont fait cette démarche ſans contrainte.

Le parlement de Beſiers eſt réunis avec eux à Caſtel-Sarraſin.

Les ſept conſeillers reſtés a Toulouſe reçoivent pour préſident l'Eſtang, frere de l'évêque de Lodeve, rendent juſtice, & ſont joints par quelques-uns de la campagne.

Le parlement, transféré à Caſtel Sarraſin, fait rendre quelques lieux.

Il propoſe au roi d'envoyer Ventadour pour ſoumettre le pays, plutôt que de l'avoir par un traité.

Digitized by Google

Ventadour va avec ſes forces en Albigeois, où deux villages ſe rendent à lui.

Il reſte cinq ou ſix jours à Réalmont, mais ceux d'Albi ne chaſſent point Ambres comme il l'eſperoit.

Meſillac ſe joint à Ventadour; & ils ont quatre mille fantaſſins, ſix cents maîtres, & deux canons.

Joyeuſe aſſemble ſes amis, & met des garniſons & munitions dans les lieux menacés par Ventadour, qui va à Buzet, & y reçoit des canons & munitions de Montauban.

Ventadour va à Caſtel, méchant village à deux lieues de Toulouſe, où on lui oppoſe cinq cents arquebuſiers.

BATAILLES.

1587.

9. Octobre. Ambres attaque les proteſtans de Caſtres, qui alloient de Lautrec à Roquecourbe; il eſt bleſſé, mais il tue deux cents hommes aux proteſtans; entre leſquels eſt Paulin & le capitaine Boſquet.

1588.

8. Avril. Combat aux portes de Narbonne, entre le grand-prieur & Tartas, capitaine des gardes de Montmorenci, qui eſt fait priſonnier.

1589.

23. Juin. Combat de Colombiers, entre Montmorenci & Joyeuſe, où le canon tire plus de cent coups; la nuit ſépare les combattans.

1590.

Mai. Combat de las Bordes, où Mirepoix & Ferrals avec deux cents maîtres, défont un régiment de Joyeuſe, le capitaine Bonnefon n'ayant pas voulu attendre le meſtre de camp Roure, qui étoit à Caſtelnaudarri.

Août. Eſcarmouches devant Narbonne, où l'on mene du canon; ſaint Geri, maréchal de camp de Joyeuſe, s'y diſtingue.

Novembre. Combat de Ceſſeras, Montmorenci & Joyeuſe combattent toute la journée; la nuit ſurvient, chacun ſe retire.

1592.

Lund 25. Mai. Joyeuſe & le baron d'Ambres défont une partie des troupes de Montoiſon, qui avoit voulu ſurprendre Lautrec.

Juillet. Combat à l'entrée de la forêt de Villemur, entre Eſpernon & Joyeuſe; la nuit approchant chacun va à ſon quartier. Le régiment du baron de Bourdeilles, qu'Eſpernon prête à ceux de Montauban, prend quelques petits lieux près de Montech.

8. Juillet. Joyeuſe défait le régiment du baron de Bourdeilles, qui aſſiégeoit un fort près de Montech, & auquel il prend deux moyennes.

SIEGES.

1586.

Juillet. Monteſquieu rendu à Cornuſſon.

Le ſiége du mas-ſaintes-Puelles levé par Cornuſſon & le maréchal de Joyeuſe.

3. Décembre. Salvagnac, aſſiégé depuis le 20. Novembre par l'amiral de Joyeuſe, rendu.

Digitized by Google

Ambres fait entrer deux cents hommes dans le château de Lombers, défendu par Comeles, & aſſiégé par Tanus.

1587.

Le baron d'Ambres force & brûle Apele.

Octobre. Montmorenci aſſiége la Gardiole, & le commandant ſe rend a midi.

1588.

Janvier. Brugueroles, à quatre lieus de Carcaſſonne, aſſiégé par le duc de Joyeuſe, & rendu.

Janvier. Montagut, à une lieue de Brugueroles, aſſiégé par Montmorenci, qui léve le ſiége à l'approche du duc de Joyeuſe.

Les Aubarenes près de Caraman, priſes par Montmorenci.

Le bourg ſaint Bernal, où Montmorenci ne fut pas reçu par les oppoſions d'Ambres & de Joyeuſe.

1589.

Février. Campagne, maiſon dans laquelle Daffis eſt aſſiégé avec du canon, & obligé de ſe rendre.

Leucate rendue par M. de Bas à Montmorenci.

Avril. Joyeuſe prend Alzone, & huit ou dix autres lieux.

Barbaira, méchant lieu, entre Narbonne & Carcaſſonne, défendu par cinq cents hommes, rendu à diſcretion à Joyeuſe.

Carcaſſonne déclaré pour la ligue, après avoir chaſſé Lavellanette, fils de Mirepoix.

Une maiſon de brique, dans le fauxbourg de la ville haute de Carcaſſonne, aſſiégée par Joyeuſe, & rendue par le capitaine Cambons.

Septembre. Narbonne ravitaillé, Montmorenci ne s'y étant point oppoſé.

Joyeuſe prend les métairies fortes où il y avoit des guerites & un moulin ſur le chemin de Toulouſe.

1590.

Les proteſtans prennent & fortifient Lauraguel; Joyeuſe l'aſſiége & léve le ſiége, le vicomte de Mirepoix l'ayant ſecouru.

Joyeuſe retourne aſſiéger le capitaine Lauraguel. Le capitaine Baliet, qui y commandoit, le lui rend. Montmorenci fait pendre Baliet a Carcaſſonne.

4. Mai. Toulat ſurprend Montaſtruc; le duc de Joyeuſe l'aſſiége & le prend d'aſſaut: la bréche fut défendue pendant deux heures.

24. Juin. Bandini retranché dans des métairies fortes, à deux lieues de Narbonne, eſt obligé de ſe rendre à Auterive, qui l'avoit aſſiégé avec deux couleuvrines.

Montmorenci aſſiége Courſan, où pendant douze jours il y a ſept ou huit eſcarmouches par jour.

23. Septembre. Peſens, pris & fortifié par les habitans de Carcaſſonne.

Quarante pris par Joyeuſe.

Joyeuſe prend Bize de las Allieres, défendu par quatre cents hommes qui capitulent au bout de deux jours.

Montmorenci veut eſcalader Narbonne, favoriſé par Bandini, qui y étoit priſonnier avec ſix cents vingt hommes. Bandini eſt maſſacré avec ſa troupe par les habitans de Narbonne.

Montmorenci aſſiége Quarante, contre lequel lieu il fait tirer douze cents coups de canons, il léve le ſiége au bout de quinze jours.

Fiat pris par Ambres.

Digitized by Google

1591.

9. Joyeuſe prend Peſenas.

Arzens, défendu par cinq cents hommes des meilleures troupes de Mirepoix, & aſſiégé par Joyeuſe, emporté d'aſſaut.

Ambres prend Roquevidal, fort près de Lavaur.

Aunac & Cambon abandonnés par les religionnaires.

Montmorenci prend Maillac.

Azillanet, défendu par deux cents hommes, aſſiégé par Montmorenci, qui l'oblige de ſe rendre.

Les habitans de la ville baſſe de Carcaſſonne reçoivent Joyeuſe, qui fait démolir la citadelle où Lavellanet commandoit.

1592.

Ambres fait battre le château de la Trape, défendu par quatre cents royaliſtes, qui ſont obligés de ſe rendre, & menés a Toulouſe le 29. Mai.

Miremont pris par Joyeuſe au ſecond aſſaut; les aſſiégés ſe retirent dans le château & s'évadent pendant la nuit.

Juin. Joyeuſe prend pluſieurs lieux vers Caſtel-Saraſin.

Mauſac, château fortifié de quatre éperons rendu à Joyeuſe, après avoir eſſuyé cinq cents coups de canon.

Joyeuſe paſſe le Tarn a Villemade, prend trente lieux & plus de cent maiſons où il avoit des guérites.

Joyeuſe aſſiége Villemur, & lève le ſiége à l'approche d'Eſpernon.

Une couleuvrine de Joyeuſe bat le moulin du Tarn, & eſt priſe par les troupes d'Eſpernon.

La Guepie, château pris d'aſſaut par Joyeuſe & ruiné, le ſeigneur du lieu tué.

Joyeuſe retourne aſſiéger Villemur.

Villemur ſecouru par Chambaud, Lecques, & Meſillac. Joyeuſe défait ſe noye dans le Tarn.

1595.

12. Avril. Joyeuſe ſe ſaiſit de Toulouſe, qui fait ſonner le tocſin contre lui; la plus grande partie du parlement ſe retire.

Ventadour prend deux villages en Albigeois.

Caſtel, méchant village à deux lieues de Toulouſe, aſſiégé inutilement par Ventadour.

Rieux défendu par Monberault fils, rendu au maréchal de Matignon.

Caſtanet pris par Ventadour avec l'artillerie de Matignon, qui tira ſix à ſept cents coups.

Lautrec rendu par pratiques aux royaliſtes.

On trouve dans les mémoires d'Ambres 11. combats ou batailles en 1587. Lautrec, Narbonne 1589. Colombiers 1590. las Bordes, Narbonne, Ceſſeras 1592. La Trape, forêt de Villemur, Montech, le moulin du Tarn, & Villemur. Les ſiéges ſont au nombre de 48. 1586. Monteſquieu, mas-ſaintes Puelles, Salvagnac 1587. Apele, la Sardiole 1588. Brugairoles, les Aubarenes, ſaint Bernal 1589. Campagne, Leucate, Alzone, Barbaira Carcaſſonne, maiſon de brique pres du pont de Carcaſſonne, Narbonne, métairies fortes lez Toulouſe, Lauraguel, Laura-

guel, Montaſtruc, métairie où Bandini fut pris, Courſan 1591. Peſens, Quarante, Biſe de las Allieres, Narbonne, Fiac, Peſens, Arſens, Roquevidal, Auriac, Cambon, Maillac, Azillanet, Carcaſſonne, 1592. la Trape, fort près de Montech, Miremont, Mauſſac 100. maiſons à guérite, Villemur, moulin du Tarn, la Guepie, Villemur 1595. Toulouſe, Caſtel, Rieux, Caſtanet, Laurrec.

GE'NEALOGIE

Digitized by Google

GE'NE'ALOGIE DE LA MAISON DE VOISINS.

I. Pierre de Voisins ſuivit Simon, comte de Montfort, à la guerre contre les Albigeois : le roi S. Louis lui donna en 1231. huit mille livres Melgoroiſes, & cent autres livres, & les lui fit aſſigner & aſſeoir ſur Rennes, Caderonne, Couiſſa, Bugarach, Villar en Razez, Quier de Mallet, Montferrand, Couſtauſſa, Luc, Belcaſtel, la Croix, Albeza, Feſtes, réſervé l'albergue de Maréchal, Confolens, Pech lès ſaint Hilaire, Limoux, la Leude du bois & du ſel à Aleth, un droit ſur celle de Villeneuve d'Avignon, & les droits appartenans au roi à la ville de Lauria & Eſcauthens. Cette aſſiſe fut confirmée à Aigues-mortes au mois d'Août 1248. & au mois de Juin 1260. à ſaint Germain en Laye. Saint Louis lui quitta toutes les confiſcations avenues en ſes terres pendant la guerre du comte de Montfort, pour crime d'héréſie, ſous l'hommage & le ſervice de cinq gendarmes. Il étoit ſénéchal de Toulouſe & de Carcaſſonne en 1254. & ne l'étoit plus en 1256. & Guillaume, ſon frere, chatellain de Niort en Poitou, pour Alfonce, comte de Poitiers : il aſſigna le jour de ſaint Thomas 1254. à Guillaume de Minerve cinquante livres de rente ſur Cannettes ſous Minerve, Balbiane, Aniane, Aigues-vives, & Minervois. Il eut pour enfans 1°. Guillaume de Voiſins, qui ſuit ; 2°. Jean de Voiſins, damoiſeau, vivant en 1292. & 3°. Gilles de Voiſins, ſeigneur de Villeneuve des Arches en Razez, obtint du roi la permiſſion d'y avoir un marché chaque ſemaine, au mois d'Octobre 1329.

II. Guillaume de Voisins, ſeigneur de Confolens, Limoux, &c. traita en 1292. avec les conſuls de Limoux ſur les différends qu'ils avoient enſemble, en préſence de ſes freres & de Pierre de Voiſins, ſon fils : il échangea en 1296. pour Cuxac, Coudebronde, la Baſtide rouge, Moſſolens, Peſens, Villealbe, Rollons, & Maqueris ; il eſt nommé parmi les ſeigneurs de la ſénéchauſſée de Toulouſe & de Carcaſſonne, qui s'aſſemblerent à Montpellier au ſujet de l'affaire de Philippe le Bel avec le pape Boniface VIII. Il fut marié avec Gauſſerande de Narbonne, fille d'Amalric II. vicomte de Narbonne, & de Philippe d'Anduſe, & le 19. Juillet 1299. il tranſigea avec Amauric, vicomte de Narbonne, & Pierre de Narbonne, ſon frere, ſur les différends qu'ils avoient pour vingt livres de rente que Guillaume de Narbonne, leur oncle, avoit léguées à ſa femme. Il eut de cette alliance 1°. Pierre de Voiſins qui ſuit, 2°. Guillaume de Voiſins, qui a fait la branche des barons d'Arques rapportée ci-après, 3°. Amalric de Voiſins, qui a fait la branche des ſeigneurs d'Alzau, miſe en ſon ordre, 4°. Marguerite de Voiſins, femme de Bernard de Canes, & 5°. Cécile de Voiſins, qui épouſa Lambert de Thurey.

III. Pierre de Voiſins tranſigea avec ſes freres en 1308. & eut pour ſon partage Confolens, Rollens, Villéalbe, Maquens, Gradan, Bram, & la moitié de la montagne de la Prade de Cuxac : il ne vivoit plus en 1315. que François de Levis, ſeigneur de Monſégur, paya mille livres pour le rachat de ſes terres, comme ayant le bail de ſes enfans, qui étoient 1°. Amalric de Voiſins, qui ſuit, & 2°. Pierre de Voiſins, qui reprit un procès en 1332. avec ſon frere aîné.

IV. Amalric de Voisins, ſeigneur de Confolens, étant majeur, reprit comme héritier de Pierre de Voiſins ſon pere, le procès qui étoit pendant au parlement, entre lui & Bertrand de Belcaſtel le 28. Novembre 1332. il étoit lieutenant du ſénéchal de Carcaſſonne en 1345. & épouſa Béatrix de Thurey : il en eut 1°. Guillaume de Voiſins qui ſuit, & 2°. Pierre de Voiſins, qui plaidoit au parlement en 1360. contre Marquiſe de Rochefort, comme ayant le bail de Jean de Voiſins ſon neveu ; il étoit alors chevalier.

V. Guillaume de Voisins & Pierre de Voiſins, ſon frere, damoiſeaux, ſeigneurs de Rhedis, plaidoient au parlement contre Jacques de Voiſins, ſeigneur d'Alboduno, à cauſe des terres de Cadenova & de ſaint Juſt, qui leur appartenoient comme héritiers de Béatrix de Thurey, leur mere : il fut préſent le 10. Juillet 1371. avec Pierre de Voiſins, ſeigneur de Moſſolens, au mariage de Jeanne d'Armagnac avec Jean de Levis, ſeigneur de Mirepoix ; c'eſt apparemment lui qui eſt qualifié ſeigneur de Blagnac dans un compte de Pierre de Piézels, changeur ès parties de Languedoc, à cauſe d'un legs de quatre-vingt-dix florins, que Pierre Balaine, ſeigneur de Blagnac, dont il étoit héritier, avoit fait au roi par ſon teſtament du 12. Novembre 1366. Ce fut dans ſa maiſon que Philippe de Levis, ſeigneur de la Roche en Renier, vicomte de Lautrec, fit ſon teſtament le 10. Août 1380. & y étant mort peu de jours après, il eut ſoin de faire porter ſon corps aux jacobins de Carcaſſonne, où le prieur l'avoit déja reçu le 18. Août. Il eut pour fils :

VI. Jean de Voisins, seigneur de Confolens, d'Auvillars, & de Bruyeres, plaidoit au parlement de Paris en 1391. à cause de la terre de Broncio, (Bram) dans la sénéchaussée de Toulouse, dont il avoit hérité; parce que Guillaume de Voisins, son pere, la possédoit par la succession d'Amauri de Voisins, son pere; Bruniſſende, vicomtesse de Lautrec, femme d'Yves de Garancieres, le fit héritier de ses biens paternels par son testament du 22. Juillet 1418. & c'est pour cela qu'il fut vicomte de Lautrec en partie, baron d'Ambres, saint Gaussens, Brametourte, &c. Il fut condamné par arrêt du parlement du 8. Mai 1431. à payer à Hugues de Noës, chevalier, les arrérages d'une rente de cent livres tournois, laquelle lui appartenoit par la mort de Bruniſſende, vicomtesse de Lautrec. Il mourut le 30. Juin 1437. & avoit épousé le 9. Août 1396. Jeanne de Montaut, fille d'Odon, baron de Montaut en Armagnac, & d'Isabelle de Rabastens, morte en 1435. & il en eut 1°. Amalric de Voisins, héritier de son pere, mort de peste à Confolens au mois d'Août 1440. 2°. Guillaume de Voisins, qui suit: 3°. Jean de Voisins, qui a fait la branche des seigneurs d'Ambres, rapportée ci-après: 4°. Eude ou Odon de Voisins, chanoine de l'ordre de saint Augustin, archidiacre en l'église métropolitaine d'Auch: 5°. Elips de Voisins, religieuse à Prouille, & 6°. Dauphine de Voisin, qui fit héritier son frere Amalric.

VII. Guillaume de Voisins, seigneur de Confolens, baron de Montaut, dont il fit hommage en 1451. Il eut pour enfans 1°. Guillaume de Voisins; 2°. Amalric de Voisins, chevalier, mort à l'armée; 3°. Pierre de Voisins, qui fit hommage au roi à Carcassonne dans le palais épiscopal; 4°. Philippe de Voisins, qui suit, & 5°. Madeleine de Voisins, femme de Gilles de Lomago, baron de Montagnac, qui testa le 2. Mars 1505.

VIII. Philippe de Voisins fit hommage au roi le 9. Novembre 1481. à cause de sa baronnie de Confolens, assise dans la sénéchaussée de Carcassonne: c'est apparemment lui qui épousa Esclamonde d'Armagnac, dame de Nogaroler, & en eut 1°. Guillaume de Voisins, qui suit, & 2°. Jeanne de Voisins, qui étoit mariée en 1550. avec Pierre, seigneur de Roquemauvel en Auvergne.

IX. Guillaume de Voisins, seigneur de Confolens, de Montaut, & de la Bruyere, présent au mariage de François de Lomagna, baron de Montagnac, le 28. Avril 1502. avec Jeanne de la Roche: il transigea en 1522. avec Maffre de Voisins, seigneur d'Ambres, & fut marié 1°. avec Françoise de Montaut, 2°. avec Jacquette de Caumont, vivante en 1547. Il eut de son premier mariage 1°. Aimeri de Voisins, seigneur de Montaut, qui épousa le 28. Oct. 1547. Françoise d'Escars, fille de Jacques de Perusse, seigneur d'Escars, de Juillac, & de Ségur; & d'Anne de Lille-Jourdain, dame de la Motte, saint Sezer, Hacqueville, & Merville, sa premiére femme; 2°. Philippe de Voisins, qui suit, & 3°. Julienne de Voisins, mariée en 1547. avec Jacques de Villemur, seigneur de Pailhez.

X. Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, épousa Jeanne de Nogaret fille de Pierre, seigneur de la Vallette, & de Marguerite de Lille, dame de Casaux & de Caumont, & il en eut:

XI. Aimeri de Voisins, seigneur de Montaut, lieutenant général en Provence, servit dans l'armée du duc d'Espernon lorsqu'il assiégea Aix; & il y fut tué le 26. Juin 1593. Il épousa Charlotte-Catherine de Montluc, fille de Blaise, maréchal de France, & d'Isabeau de Beauville, sa seconde femme; & il en eut 1°. François de Voisins, qui suit, & 2°. Catherine de Voisins, qui épousa le 7. Juillet 1609. Pierre d'Ossun, & vivoit le 6. Février 1664.

XII. François de Voisins, baron de Montaut, lieutenant général des armées du roi en Provence, marié avec Catherine de Beaux-Oncles, fille d'Antoine, seigneur de Boisnefin, & de Jeanne de Montmorenci; & il en eut 1°. Henriette de Voisins, laquelle épousa en 1647. Jean de Beaudeau, comte de Parabere, & mourut à Paris en 1680. & 2°. Marie-Felice de Voisins, dame de Montaut, femme de Jean-Paul de Gourdon-Genouillac, comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, mort le 18. Janvier 1681.

Seigneurs d'Ambres.

VII. Jean de Voisins, troisiéme fils de Jean de Voisins, & de Jeanne de Montaut, fut héritier en 1440. d'Amalric de Voisins, son frere aîné, & par là seigneur d'Ambres, saint Luzia, Faur, Aussac, Verdalle, Brametourte, Martinic, Coutras, & vicomte de Lautrec. Il fit hommage au roi le 2. Juin 1455. à cause de sa baronnie, chastel, terre, & seigneurie de Bruyeres mouvante du Chastel de Montlhery: il épousa Marguerite de Comminges, fille de Raimond-Roger, vicomte de Burniquel; & de Delphine de Castelpers; & il en eut 1°. Jean de Voisins, qui suit, 2°. Maffre de Voisins, seigneur d'Aix, gouverneur de Lille-Jourdain, épousa Antoinette de Rochefort, & il en eut Françoise de Voisins, mariée le 25. Juin 1517. avec Gaspard, baron d'Estaing & d'Esparron, vicomte de Chailane, mort sans enfans le 17. Avril 1552. 3°. François de Voisins, archidiacre de Pordéac, 4°. Blaise de Voisins, religieux bénédictin, 5°. Guillaume de Voisins, protonotaire & chanoine de Carcassonne, 6°. Bertrand, chevalier de saint Jean de Jerusalem, 7°. Hugues, religieux bénédictin; 8°. Marguerite de Voisins, mariée le 10. Septembre 1467. avec Hugues Mustip, seigneur de Bournazel, sénéchal de Toulouse, 9°. Agnès, religieuse bénédictine à Vielmur; 10. Catherine de Voisins épousa le 10.

Digitized by Google

Juin 1474. Henri de Pompinhac, seigneur de Pompinhac & de Brous, sénéchal de Castres, 11o. Cécile de Voisins, mariée le 8. Juillet 1489. avec Jean de Bruyeres, baron de Chalabre; 12o. Rose, morte jeune, & 13o. Jeanne de Voisins, religieuse à Vielmur.

VIII. JEAN DE VOISINS, baron d'Ambres, de Brametourte, &c. vicomte de Lautrec, sénéchal de Lauraguais, transigea le 7. Novembre 1481. avec Pierre de Voisins, seigneur de Pesens & Mossolens, au sujet de la terre de Curac; & testa le 27. Septembre 1493. git dans l'église des freres mineurs de Lavaur; il épousa Heleine de Levis, fille de Jean, seigneur de Mirepoix, & de Marguerite d'Archiac, & il en eut 1o. François de Voisins, sénéchal de Rouergue, mestre de camp des légionnaires de Languedoc, & gouverneur de Savillan en Piémont; 2o. Maffre de Voisins qui suit; 3o. Jean-Maffre de Voisins chanoine & prévôt de Lavaur, abbé de Gaillac, & 4o. Marguerite de Voisins.

IX. MAFFRE DE VOISINS, baron d'Ambres, vicomte de Lautrec, épousa le 6. Janvier 1517. Jeanne de Crussol, fille de Jacques, sire de Crussol, & de Simonne, vicomtesse d'Usez: il mourut en 1544. Il eut de sa femme 1o. François de Voisins, qui suit; 2o. Jacques de Voisins, protonotaire apostolique, chanoine & prévôt de Lavaur, prieur de la Bruyere, doyen de Burlas; 3o. Jean de Voisins, colonel des bandes de Languedoc, lieutenant de cent hommes d'armes sous monsieur d'Usez; 4o. Françoise de Voisins, mariée en 1547. avec Sébastien de Hautpoul, fils de Baudoin, seigneur de Brion & d'Hauterive; 5o. Heleine de Voisins, mariée en 1541. avec Antoine de Montesquiou, seigneur de Deveze; 6o. Marguerite de Voisins, religieuse à Prouille; 7o. Antoinette de Voisins, mariée le 25. Février 1559. avec Jacques, baron de Giou en Auvergne.

X. FRANÇOIS DE VOISINS, baron d'Ambres, vicomte de Lautrec, capitaine de deux enseignes, sénéchal de Lauraguais, gouverneur de Castres & de Lavaur, rétablit en 1562. les freres mineurs de Lavaur dans leur couvent. Perussis dit qu'il étoit chevalier de l'ordre, qu'il mourut à Avignon le 27. Juin 1576. & que le duc d'Usez, son parent, lui fit faire de belles obseques à l'Observance: il avoit épousé Anne d'Amboise, dame de Puibezon, fille de Jacques d'Amboise, seigneur d'Aubijoux, & d'Hipolite de Chambes-Montsoreau; & il en eut, 1o. Louis de Voisins, baron d'Ambres, saint Gausens, Faur, Fiac, Brametourte, la Bruguiere, vicomte de Lautrec, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de l'Albigeois, de Castres, & de Lavaur, député aux états tenus à Paris en 1614. testa en faveur de son neveu le 2. Avril 1622. & fut tué le 30. du même mois au combat de Tonneins: il avoit été marié 1o. le 16. Juin 1583. avec Paule de Pardaillan, fille d'Hector, baron de Gondrin & de Montespan, & de Jeanne d'Antin; 2o. avec Louise de la Chatre, fille de Gaspard, seigneur de la Chatre, & de Gabrielle de Baternay, remariée à Martin du Bellay, seigneur de Langry, prince d'Ivetot. Il eut de sa premiére femme une fille nommée Louise de Voisins, morte sans enfans d'Antoine de Cardaillac, comte de Bioule, son mari, auquel elle donna la terre de la Bruguiere, qu'elle avoit eu en dot; 2o. Jacques de Voisins, qui suit, 3o. Ambroise de Voisins, dame d'Ambres, Brametourte, &c. vicomtesse de Lautrec, après la mort de ses freres fut mariée le 16. Juin 1588. avec Lysander de Gelas, seigneur de Leberon, Montpeiran, Floremteb, capitaine de cent hommes d'armes, maréchal de camp, mort le 21. Février 1627. & 4o. Françoise de Voisins, femme d'Antoine de Rogier, baron de Paraza, Puechselicon, Benoise, &c. sénéchal de Lauraguais.

XI. JACQUES DE VOISINS, mestre de camp d'un régiment, marié le premier Sept. 1594. avec Anne, vicomtesse de Montcla, dame de Salvagnac & des Clottes, fille de Jean-Antoine, vicomte de Montcla, & d'Anne de Castelpers-panat, fut tué en duel avec le seigneur de Clairac, par le baron de Riviere son second, en 1606. Il eut de sa femme Louis de Voisins, vicomte de Montcla, baron de Salvagnac, institué héritier universel par Louis de Voisins, son oncle; mais il mourut avant lui au combat de Tonneins le 30. Avril 1622.

III. GUILLAUME DE VOISINS, second fils de Guillaume de Voisins, seigneur de Confolens, & de Gausserande de Narbonne, fut seigneur de Pesens, Mossolens, Rieugrand, Buc, Belcastel, &c. Il assista au contrat de mariage de Bertrand, seigneur de la Tour & d'Isabelle de Levis, passé à Mirepoix le 21. Oct. 1320. Il reçut divers hommages en 1319. 1329. & 1335. Il épousa Dauphine de Levis; & il en eut 1o. Jean de Voisins, qui suit, & 2o. Etiennette de Voisins, femme de Durban de Thurey, seigneur de Picheric, Villelongue, Montgaillard, Antoniac, & de la vicomté de Paulin. BARONS D'ARQUES.

IV. JEAN DE VOISINS dénombra au roi en 1371. Arques, Peirols, Pontils, Couissa, Cahusac, Beissa, Coicre, Moussioni, Valmigere, Vinaissen, Bisan lès Alieres, Cabesac, Monsan, Dent, Graves, sainte Eugenie, Albeduno, Aideronne, Bugarach, Mala, la Grave, Lauragueil, Rennes, Valvens, Montferrant, saint Just de Voisins, Montujel, Confolens, Villealbe-haute, Mayquens, Grezes, la .... & la Prade de Curac, le Villar de Monson, Autel, Rieugrand, Luc, Belcastel, Puech lès saint-Hilaire, Rollens, Puivert, Buxca, Montsioncoux, Montcornet, des Ornis, Satagriffe, Villardubelle, & Meisent: il épousa Jeanne de Levis, fille de Jean, & il en eut 1

Digitized by Google

V. Geraud de Voisins, seigneur d'Arques, &c. qui obtint en 1399. une condamnation par sentence arbitrale, contre Gaston de Levis, seigneur de Leran, fils de Jean, la somme de neuf mille neuf cents livres neuf sols, pour le douaire de Jeanne de Levis, fille de Jean. Sa mere, lui, & Gaston de Levis, vendirent la même année, pour avoir cette somme, les terres d'Honoux & de la Courtette à Bertrand du Sollier, conseigneur de Maserolles. Il dénombra le 3. Avril 1410. la baronnie de Puivert, & épousa Helix de Bruyeres, l'une des quatre filles de Thomas de Bruyeres, seigneur de Puivert; & il plaidoit en 1379. au parlement contre les habitans de Puivert, prétendant qu'ils étoient obligés de faire guet & garde au donjon du château de ce lieu. Après sa mort sa veuve démembra en 1414. & 1415. Arques, Peyrols, Tournosse, Millegra, Villardubelle, Valmigere, Vinaissan, Boisse, &c. avec ses enfans, qui étoient 1°. Philippe de Voisins, qui suit; 2°. Thomas de Voisins; 3°. Jeanne de Voisins, dame de la moitié d'Arques, Puivert, qu'elle dénombra en 1415. épousa Sicard de Marquefave, vicomte de Lautrec: elle étoit veuve le 14. Janvier 1416. que Jacques de Marquefave, vicomte de Lautrec, son fils, rendit hommage pour Rennes, Montferrand, Albesa, saint Just, Belfort de Voisins, Montasel, Moison, Dent, Begoric, Ville bize, & Cabesac; 4°. Jeanne de Voisins épousa en 1402. Roger de Bernard de Levis, seigneur de Mirepoix, mort à Puivert vers l'an 1418.

VI. Philippe de Voisins, seigneur d'Arques, Puivert, &c. épousa 1°. Helips de Lévis, fille de Jean, seigneur de Mirepoix, & de Jeanne d'Armagnac, 2° par contrat du 3. Septembre 1432. Gabrielle de Carmain, fille de Hugues, vicomte de Carmain, & de Jeanne de Bonai; & il eut de sa seconde femme:

VII. Jean de Voisins, seigneur d'Arques, Puiverrt, &c. qui dénombra en 1454. Puivert, & fut pere de:

VIII. Jean de Voisins, baron d'Arques, marié avec Paule de Foix, fille de Jean, baron de Rabat, & d'Eléonor de Comminges; de cette alliance vint Françoise de Voisin, dame d'Arques, Puivert, la Tour de Fenouillet, &c. mariée le 22. Novembre 1518. avec Jean de Joyeuse seigneur de saint Sauveur au diocèse d'Usez, lieutenant général en Languedoc, capitaine de Narbonne, chevalier de l'ordre du roi, qui testa le 3. Février 1555.

Seigneurs d'Alzau.

III. Amalric de Voisins, troisiéme fils de Guillaume de Voisins, & de Gausserande de Narbonne, eut pour son partage une partie des seigneuries de Mossolens, Pesens, la bastide de Rouge, Peire près Penautier, Caudebronde, Cuxac, & six hommagers. Il reçut les hommages de ses fiévatiers & consuls en 1335. Il paroit par une donation du 28. Mars 1366. qu'il avoit épousé Jeanne de Voisins, fille de Jean; & il en eut:

IV. Blaise de Voisins, seigneur de Pésens, Mossolens, Cuxac, Caudebronde, mort dans l'isle de Sardaigne: les fiévatiers de Pesens lui firent hommage le 3. Sept. 1417. Il épousa Helips de Voisins, qui étant veuve, dénombra ses terres; & il en eut 1°. Amalric de Voisins, 2°. Raimond de Voisins, qui suit, 3°. Pierre de Voisins, qui a fait la branche des seigneurs de Pomas; & 4°. Jeanne de Voisins.

V. Raimond de Voisins, seigneur de Pesens, Mossolens, conseigneur de Cuxac & de Caudebronde, rendit hommage pour la seigneurie de Cuxac & pour la part de la seigneurie de Pesens, qui lui étoit échue par la mort de son frere Amalric, le 19. Septembre 1427. Il épousa Gabrielle de la Jugie, fille de Jean, seigneur de Rieux & de Bermonde de Perillos; & il eut 1°. Bernard de Voisins, qui suit; 2°. Guillaume de Voisins, moine à Cressac en 1515. & 3°. Peironne de Voisins, héritiére de sa mere, qui épousa en 1453. Guinot Valette, seigneur de Conelles, & dont le fils, Jean Valette, donna ses biens à Matthieu de Graves, seigneur de Felines, lequel transigea avec Bernard de Voisins le 6. Mai 1480.

VI. Bernard de Voisins, seigneur de Pesens, Mossolens, Cuxac, &c. épousa le 28. Mars 1492. Marguerite de Villespassans, fille d'Antoine, seigneur de la Volvene, saint Amanzet, & Soreze, & testa le 15. Octobre 1515. il eut de sa femme 1°. Antoine de Voisins, qui suit; 2°. Guillaume, & 3°. Jeanne de Voisins.

VII. Antoine de Voisins, seigneur de Pesens, Mossolens, &c. échangea avec Gabrielle de Voisins les droits que celui-ci avoit à Pesens pour ceux qu'il avoit à Cuxac. Il testa le 11. Août 1555. & fit un codicile le 8. Mai 1574. Il épousa le 18. Novembre 1532. Catherine de Burillet, fille d'Arnaud, seigneur d'Antin, & d'Anne de Sobiran, dame d'Alzau, Montredon, sœur d'Antoine d'Arifet, grand commandeur & vicaire général du grand-prieur de Malthe, & vicomte de Paulin; elle vivoit encore en 1579. Il eut de cette alliance 1°. Jean de Voisins, qui épousa Jeanne de saint Jean, dame d'Honoux, & son frere donna quittance de la dot le 19. Déc. 1580. 2°. Bernard de Voisins, qui suit; 3°. François de Voisins; 4°. Claire, religieuse à la Sauvetat; 5°. Claude de Voisins, épousa Gabriel de Voisins seigneur de Cuxac; 6°. Anne, & 7°. Marguerite de Voisins.

VIII. Bernad de Voisins, seigneur d'Alzau, de Pesens, &c. avoit été chevalier de Malthe dès l'âge de dix-huit ans: il commanda dans Pesens, avec cent arquebusiers & trois cents hommes. Il épousa, avec dispense, le 16. Nov. 1579. Marguerite de saint Jean, dame d'Honoux, fille d'Au-

Digitized by Google

toine de ſaint Jean, ſeigneur d'Honoux. Il teſta le 7. Janvier 1631. & il eut de ſon mariage, 1°. Jean de Voiſins, qui ſuit; 2°. Jean-François de Voiſins, ſeigneur de Roquemaure, étoit marié à la Chapelle en Albigeois en 1631. 3°. Timoléon de Voiſins, chevalier de Malthe, tué d'un coup de mouſquet ſur les murailles de Lépante à l'âge de dix-ſept ans; 4°. . . . de Voiſins; 5°. Claire de Voiſins, femme du ſeigneur de Caſtelverdun, & 6°. Marguerite de Voiſins, vivante en 1607.

IX. Jean de Voisins, ſeigneur d'Alzau, de Peſens, &c. colonel de cavalerie au ſiége de Montauban, conduiſit un ſecours à Suze en 1629. & fut fait gouverneur de Giavenne: il teſta le 31. Août 1641. Il avoit épouſé le premier Avril 1607. Eléonore Maurel, fille de Pierre, ſeigneur d'Hongon, & de Catherine Franc; & il en eut 1°. Jacques de Voiſins, qui ſuit; 2°. Antoine-Hercule, 3°. Vitalis; 4°. Claire de Voiſins, femme de Barthelmi Durand, ſeigneur de Magarros; 5°. Marie de Voiſins, religieuſe à Prouille; 6°. Catherine; & 7°. Françoiſe de Voiſins.

X. Jacques de Voiſins, ſeigneur d'Alzau, de Peſens, chambellan du duc d'Orléans, chevalier d'honneur de la ducheſſe de Guiſe, fut pris priſonnier à la bataille de Thionville le 7. Juin 1639. & renvoyé ſans rançon. Il mourut le 25. Octobre 1688. Il avoit épouſé le 2 Juillet 1640. Marie Querigut, fille de Guillaume, ſeigneur de Galanton & de Jeanne Fornier; & il en eut, 1°. Jean-François, baron de Voiſins, qui ſuit, & 2°. Jeanne de Voiſins.

XI. Jean-François, baron de Voiſins que ſon pere lui remit le 14. Sept. 1683. mort le 25. Mars 1714. Il avoit épouſé le 18. Janvier 1674. Paule Alibert, fille de Gabriel, ſeigneur de Villemous-tauſens, & de Germaine du Pacde Badens; & il en eut, 1°. Gabriel de Voiſins, qui ſuit; 2°. Honorée de Voiſins, épouſa en 1702. Joſeph, comte de Lordat, mort le 25. Avril 1717. & elle ſubitement à Toulouſe le 10. Mai 1728. 3°. Marie-Claire de Voiſins.

XII. Gabriel de Voisins, ſeigneur d'Alzau, baptiſé à ſaint Jean de Voiſins, diocèſe de Carcaſſonne, le 27. Mai 1676. reçu page dans la petite écurie le 3. Mars 1691. puis capitaine dans le régiment de Cravates, & enſuite colonel de cavalerie, épouſa le 15. Sept. 1716 Marie-Thereſe de Malartie, fille aînée de Jean-Vincent de Malartie, lieutenant de roi de la ville de Perpignan, brigadier d'armée, & de Marie-Therèſe de Vivier; & il en eut, 1°. Jean-Vincent-Honoré de Voiſins, né à Voiſins le 21. Août 1719. & 2°. Marie-Therèſe-Madeleine, née à Voiſins le 31. Juillet 1721.

SEIGNEURS DE POMAS.

V. Pierre de Voisins, troiſiéme fils apparemment de Blaiſe de Voiſins & d'Helips de Voiſins. Il eut pour enfans, 1°. Pierre de Voiſins qui ſuit, & 2°. Guillaume de Voiſins, qui en rendant hommage pour la terre de Cuxac, le 13. Juin 1410. ſe dit fils de Pierre de Voiſins, ſeig. de Moſſolens.

VI. Pierre de Voisins ayant été émancipé par ſon pere, rendit hommage pour Cuxac, le 30. Juin 1410. Il eut pour enfans, 1°. Pierre de Voiſins, qui ſuit, & 2°. Bernard de Voiſins, qui dénombra avec ſon frere Cuxac & Peſens, le 17. Janvier 1503.

VII. Pierre de Voisins eut pour enfans 1°. François de Voiſins, qui ſuit; & 2°. Gabriel de Voiſins, ſeigneur en partie de Cuxac, eut une penſion de la terre de Cuxac, & ſe maria avec Claudine de Voiſins, ſa couſine, fille d'Antoine de Voiſins, ſeigneur de Peſens, & de Catherine de Barilles. Il en eut Claire de Voiſins, &

VIII. François de Voisins, ſeig. en partie de Cuxac, dénombra cette terre avec Antoine de Voiſins le 3. Mars 1539. & étoit mort en 1559. Il avoit épouſé Claire de Puimiſſon; & il en eut:

IX. Guillaume de Voisins, ſeigneur en partie de Cuxac, épouſa par contrat du 6. Avril 1559. Peyroure Rabot, fille de Gabriel, ſeigneur de Pomas, & de Marguerite d'Ax, qui teſta, étant veuve, le 6. Août 1563. Il en eut 1°. Gabriel de Voiſins, qui ſuit; & 2°. Claire de Voiſins, mariée le premier Janvier 1588. avec Jacques de Cauſſac, ſeigneur du Carla.

X. Gabriel de Voisins étoit ſous la tutelle de Durand de Voiſins, ſeigneur de Moſſolens, émancipé en 1517. Il partagea le 29. Sept. 1566. comme fils & héritier de feu Guillaume de Voiſins, avec Ame & Françoiſe de Rabot, ſœurs de feu Gabriel de Rabot, ſeigneur de Pomas, les biens de feu Pierre, Gabriel, Thomas, & Peyronne de Rabot, dame de ſaint Firmin; il fut marié par contrat du 29. Juill. 1579. avec Germaine de Ferroul, fille de feu Odet, ſeig. de Celles, & d'Anne de Lordat. Il teſta le 29. Avril 1628. & ſa femme le 10. Mars 1632. & il en eut:

I. Odet di Voisins, ſeigneur de Pomas, capitaine d'infanterie au régiment de la couronne le premier Mai 1642. & marié le 29. Mars 1613. avec Germaine de Ginebrouſſe, fille de Jean-Sébaſtien, ſeigneur de Brugairoles, & de Jeanne de Hautpoul, dame de Villeneuve, qui teſta le 16. Janv. 1660. & il eut de ſon mariage, 1°. Jean-Sébaſtien de Voiſins, qui ſuit; 2°. Olivier de Voiſins, ſeigneur de la Barraſſiere, épouſa le 18. Sept. 1659. Jeanne de Denti, fille de Barthelmi Denti, & 3°. Scipion de Voiſins.

XII. Jean-Sébastien de Voisins, ſeigneur de Pomas, épouſa le 3. Juin 1663. Claire de Lordat, fille de Jean, ſeigneur de Bram, maréchal des camps & armées du roi, & de Claire Potier de la Terraſſe; & il en eut 1°. Ode de Voiſins, né à Pomas, diocèſe de Carcaſſonne, le 10. Janv. 1665. page de la petite écurie reçu en Janvier 1682. & 2°. Jean-Baptiſte de Voiſins, né à Pomas le 4. Mars 1666. fi ſes preuves pour être chevalier de Malthe le 10. Décembre 1680. & pour être page de la petite écurie le 8. Janvier 1682.

Digitized by Google

Les CIX XVIII. quartiers de Daniel - François, comte de Gelas, comte de LAUTREC, marquis d'Ambres, maréchal de France.

I. Daniel François, comte de Gelas, marquis d'Ambres, vicomte de Lautrec, maréchal de France.

I. François, comte de Gelas, marq. d'Ambres, ép. le 23. Fév. 1674. Charlotte de Vernou-Bouneuil, dame de la Riviere.

IV. Hector de Gelas, marq. d'Ambres, ép. le 8. Sept. 1627. Suſanne de Vignoles-la Hire, dame de Vignoles.

Louis de Vernou, ſeig. de la Riviere, ép. le 16. Nov. 12 61. Marguerite de Noſſai.

VIII. Lizander de Gelas, marquis de Léberon, ép. le 16. Juin 1588. Ambroiſe de Voiſins, dame d'Ambres.

Bertrand de Vignoles-la Hire, marq. de Vignoles, ép. le 4. Sept. 1604. Marg. de Balaguier-Monſalés.

Louis de Vernou, ſeig. de la Riviere, ép. le 11. Nov. 1606. Louiſe de Marans, dame de Melziar.

René de Noſſai, ſeig. de Thorigni, ép. le 20. Sept. 1602. Louiſe-Marie d'Helies de la Rocheſnard.

XVI. Ant. de Gelas, ſeig. de Leberon, ép. le 7. Oct. 1561. Antoinette de Pavet, dame de Montpeyran.

François de Voiſins, baron, d'Ambres, ép. le 10. Mars 1556. Anne d'Amboiſe d'Aubijoux.

François de Vignoles-la Hire, bar. de Vignoles, ép. le 20. Nov. 1558. Marie de la Rochebaucourt.

Jacques de Balaguier, bar. de Monſalés, ép. le 2. Déc. 1561. Suzane d'Eſtiſſac, dame de la Broſſe.

Louis de Vernou, ſeig. de la Riviere, ép. le 19. Nov. 1563. Jeanne l'Evêque de Marconnai.

Petrede Marans, ſeig. de Louſlai, ép. le 3. Fév. 1565. Renée Thibout, dame de Melziar.

Charles de Noſſai, ſeig. de la Forge-Tillou, ép. le 2. Oct. 1569. Anne de ſainte Maure.

Pierre Helies, ſeig. de la Rocheſnard, ép. le 23. Février 1587. Suzanne Prévôt.

XXXXII. François de Gelas, ſeigneur de Leberon, épouſa Anne de Montluc, dame de l'Iſle.
Pierre de Pavet, ſeigneur de Montpeiran, épouſa Sybille de de Merle, dame de Bellegarde.
Maffre de Voiſins, baron d'Ambres, épouſa le 26. Janvier 1517. Jeanne de Cruſſol.
Jacques d'Amboiſe, baron d'Aubijoux, épouſa en 1526. Hipolyte de Chambes-Monſoreau.
François de ſaint Paul, ſeigneur de Ricaut, épouſa en 1530. Marie de Vignoles-la-Hire.
Jean de la Rochebeaucourt, baron de Soubran, épouſa le 28. Janvier 1530. Jacqueite Pouvreau.
Jean de Balaguier, baron de Monſalés, teſta le 20. Juillet 1540. épouſa Marguerite de Verdun.
Louis, ſire d'Eſtiſſac, gouverneur de la Rochelle, épouſa en 1527. Anne Daillon du Lude.
Jean de Vernou, ſeigneur de la Riviere, épouſa le premier Février 1527. Radegonde Payen.
François l'Evêque, ſeigneur de Marconnai, épouſa Jacqueline de Gilliers, dame de Rimbault.
Jean de Marans, ſeigneur des Hommes-ſaint-Martin, épouſa Helene de Culant.
Georges Thibaut, ſeigneur de Beſſai, épouſa Jeanne Puigirault, dame de Melziar.
Antoine de Noſſai, ſeigneur de la Forge, épouſa Guillemette Baudet, dame de Thorigni.
Gui de ſainte Maure, ſeigneur de Montauzier, épouſa en 1538. Marguerite de Lanes.
René Hélies, ſeigneur de la Rocheſnard, épouſa Anne de Chabanois.
Antoine Prévôt, ſeigneur du Chatelier, épouſa Marguerite Fumée des Roches.
LXIV. André de Gelas, ſeigneur de Leberon, ép. le 21. Janvier 1499. Marguerite de la Motte.
François de Maſencome, ſeigneur de Montluc, épouſa Françoiſe de Mondénard, dame de Stillac.
Jean de Pavet, ſeigneur de Montpeiran, ép. Jacquette de Moncamp.
Helies de Merle, ſeigneur de Bellegarde, épouſa Denyſe de Breſſol.
Jean de Voiſins, baron d'Ambres, épouſa Helene de Lévis-Mirepoix.
Jacques, ſire de Cruſſol, ſeigneur de Baudiner, épouſa Simone, vicomteſſe d'Uſez.
Hugues d'Amboiſe, baron d'Aubijoux, épouſa Marguerite d'Armagnac.
Jean de Chambes, ſeigneur de Monſoreau, épouſa Jeanne Çnabot.
Bertrand de ſaint Paul, ſeigneur de Ricault, épouſa le 11. Novembre 1488. Jeanne de Boſoſt.
Lancelot de Vignoles-la-Hire, baron de Vignoles, épouſa le 3. Sept. 1515. Madeleine d'Ornezan de S. Blanca rd.
Jean de la Rochebeaucourt, ſeigneur de Soubran, épouſa Philiberte de Bourdeilles, dame de Monugrier.
Antoine de Pouvreau, ſeigneur de Gournai, épouſa Marie le Bœuf.
Gaſpard de Balaguier, baron de Monſalés, épouſa Jeanne de Rabaſtens.
27. 28.
Bertrand, ſire d'Eſtiſſac, ſeigneur de Montaut, épouſa Catherine Chabot.
Jacques Daillon, ſeigneur & baron du Lude, épouſa le 5. Mai 1461. Jeanne d'Illiers.
Jacques de Vernou, ſeigneur de Chancelée, épouſa Jacquette de Montalembert, dame de la Riviere.
Piere Payen, ſeigneur de Chaurai, épouſa le 6. Août 1504. Marie de Gilliers.
Jean L'Evêque, ſeigneur de Marconnai, épouſa le 6. Février 1504. Jeanne de Camplaix.
Guillaume de Gilliers, ſeigneur de Villedieu, épouſa Jeanne de Jouſſeanme-Vareze.
Pierre de Marans, ſeigneur des Hommes-ſaint-Martin, épouſa Françoiſe de Pindrai, dame de Pindrai.
Charles de Culant, ſeigneur de ſaint Cyr, épouſa le 17. Mai 1514. Perrine Legier, dame du Perron.
Bertrand Thibaut, ſeigneur de Beſſai, épouſa Guyonne Guerin.
René de Puigirault, ſeigneur de Melziar, épouſa Damienne Prevôt de Sanſac.
François de Noſſai, ſeigneur de la Forge, épouſa Madeleine de Courcillon, dame de Tillou.
François Baudet, ſeigneur de Thorigni, épouſa Jeanne Chevrier.
Léon de ſainte Maure, ſeigneur de Montauzier, épouſa en 1480. Anne d'Apelvoiſin, dame de Puigné.
Claude de Lanes, baron de Bellchade, épouſa Jeanne de Mortemer, dame d'Orillac.
Bertrand d'Helies, ſeigneur de la Rocheſnard, épouſa Claudine de Bretmond.
Jean de Chabanois, ſeigneur de Comporté, épouſa Florence de ſaint Georges.
Louis Prevôt, ſeigneur du Chatelier, épouſa Paule Chabot.
Antoine Fumée, ſeigneur de Blande & des Roches, épouſa Françoiſe du Fau.

Digitized by Google

XXXVIII. Pierre de Gelas, ſeigneur de Leberon, épouſa Jeanne de Bourouillan.

3. 4.
Amanſieu de Manſencome, ſeigneur de Montluc, épouſa le 15. Juin 1454. Marie de Pardaillan.
Jean de Mondenard, ſeigneur d'Eſtillac, épouſa Marguerite de Braſſac.

9. 10.
11. 12
13. 14.
15. 16.

Jean de Voiſins, baron d'Ambres, vicomte de Lautrec, épouſa Marguerite de Comminges.
Jean de Levis, ſeigneur de Mirepoix, épouſa Charlotte de Levis-Caillos.
Louis de Cruſſol, ſeigneur de Baudiner, épouſa Jeanne de Lévis, dame de Florenſac.
Jean, vicomte d'Uſez, épouſa Anne de Brancas.
Pierre d'Amboiſe, ſeigneur de Chaumont, épouſa le 28. Août 1428. Anne de Beuil.
Jean, batard d'Armagnac, épouſa Marguerite de Saluces.
Bertrand de Chambes, ſeigneur de Chambes, épouſa le 28. Juin 1480. Marie d'Eſtouteville.
Thibaut Chabot, ſeigneur de la Greve, épouſa le 28. Juin 1412. Bruniſſende d'Argenton.
Guillaume Arnaud de Saint Paul, ſeigneur de Ricaut, épouſa Simone de Longperrier.
Guillaume Boſoſt, ſeigneur de Campene, épouſa le 21. Février 1461. Bertrande de Mauléon.
Bernard de Vignoles-la Hire épouſa Marguerite de Carmain.
Bertrand d'Orneſan épouſa Jeanne de Comminges.
Jean de Rochebeaucourt, ſeigneur de Soubran, épouſa Marguerite de Mareuil.
Archambaud de Bourdeilles, ſeigneur de Montagrier, épouſa Izabelle de Saint-Georges.
Philippe de Pouvreau, ſeigneur de Gourmai, épouſa Marie Feydeau.
François le Bœuf, ſeigneur de Thibaudiere & de ſaint Martin, 48.
Jean de Balaguier épouſa Jeanne d'Ambeyrac.

51. 52.
53. 54.
55. 56.

Jean, ſire d'Eſtiſſac épouſa Jeanne de la Broſſe.
Jacques Chabot, ſeigneur de Jarnac, épouſa le 15. Septembre 1490. Madeleine de Luxembourg.
Jean de Daillon, baron du Lude, épouſa le 15. Aout. 1459. Marie de Laval-Loué.
Jean d'Illiers, baron d'Illiers, épouſa Marguerite de Chourſes, dame de Lucé.
Barthelemi de Vernou, ſeigneur de Chandelée, épouſa Marie de Prahect.
Gilles de Montalembert, ſeigneur de Granzai, épouſa Marie de Claveau, dame de la Riviere.
Guillaume Payen, ſeigneur de Chaurſi, épouſa le 17. Décembre 1467. Perrette Tutaud.
Guillaume de Gilliers, ſeigneur de Villedieu, épouſa Jeanne de Jouſſeaume de Vareze.
Pierre L'Evêque, ſeigneur de Marconnai, épouſa le 3. Novembre 1489. Gabrielle du Pui.
Etienne de Champlaix, ſeigneur de Paſſai, épouſa Jeanne de Poillé.
Jean de Gilliers, ſeigneur de Villedieu, épouſa Françoiſe de Méhéc.

79. 80.

Charles de Marans, ſeigneur des Hommes-ſaint-Martin, épouſa Guyonne de Vieux.
Georges de Pindrai, ſeigneur de Pindrai, épouſa Jeanne de Bagneux.
Eutrope de Culant, ſeigneur de ſaint Cir en Brie, épouſa Antoinette de Montmorenci.
Jean Lagier, ſeigneur de la Sauvagere, 88.
Antoine Thibaut, ſeigneur de Beſſai, épouſa le 4. Février 1488. Andrée Bechillon.
Charles Guerin, ſeigneur de la Coudre, 92.
Jean de Puigiraut, ſeigneur de Melziar, épouſa le 5. Février 1499. Marie de Vernou.
Guillaume Prevot, ſeigneur de Senzac, épouſa Catherine Gui.
Pierre de Noſſai, ſeigneur de la Forge, épouſa Jeanne de Brilhac.
Geoffroi de Courcillon, ſeigneur de Dangeau, épouſa Marie de Cugnac de Dampierre.
Antoine Baudet, ſeigneur de la Fenetre, épouſa Jeanne d'Izoré d'Hervault.

103. 104.

Leon de Sainte Maure, ſeigneur de Montauſier, épouſa en 1450. Anne le Bourſier.
Guillaume d'Apelvoiſin, ſeigneur de Chaligné, épouſa Izeules de Lignieres.
Jean de Lanes, baron de Bellehade, épouſa Izabeau de Tallerand, dame de la Rochechalais.
Gui de Montemer, ſeig. de Coué, épouſa Françoiſe Bouchard d'Aubeterre.
Jean Helies, ſeigneur de la Rocheſnard, épouſa Marie de Vaux.
Jean de Bremond, ſeigneur de Balanſac, épouſa Marie de la Madeleine de Ragny.
Jean de Chabanois épouſa Anne de Broyer de Erogerie.
Richard de ſaint Georges, ſeigneur de Verac, épouſa Anne de Montemer.
Jacques Prévôt, ſeigneur du Chatelier, épouſa Catherine de Chauvigneres.
Artus Chabot, ſeigneur de Paſſai, 124.
Adam Fumée, ſeigneur des Roches, épouſa Catherine de Bourdelot.
Hardouin, ſeigneur du Fau, épouſa Antoinette de Menou.

Digitized by Google

Les LXIV. quartiers de Marc-Antoine, comte de Levis-Lugni.

I. Marc-Antoine, comte de Levis, lieutenant au régiment du roi, né le 6. Février 1739.
II. Marc-Antoine, marquis de Levis, baron de Lugni, épousa le 16. Février 1733. Marie-Françoise de Gelas de Leberon, dame d'Upie.

IV. Jacques, marquis de Levis, baron de Lugny, ép. Françoise de saint Georges. — François-Joseph de Gelas, comte du Passage, ép. le 27. Juin 1705: Françoise-Louise-Therèse de Gelas-Voisins, baron d'Ambres.

VIII. Claude de Levis, baron de Lugny, ép. le 24. Nov. 1638. Anne de Chanleci de Pluvaut. — Marc, comte de S. Georges, seig. de Monceaux, de Versagues, &c. ép. Gabrielle d'Amanzé de Choffailles. — Claude de Gelas, seig. d'Upie, ép. Louise de Grolée-Viriville, dame de Chapeaucornu. — François, comte de Gelas, marquis de Leberon, vicomte de Lautrec, ép. Charlotte de Vernou-Bonneuil, dame de la Riviere.

XVI. Jacq. de Levis, bar. de Lugny, seig. de Cousan, 6. Juin 1617. ép. Louise de Rivoire. — Ponthus de Chanleci, bar. de Pluvaut, ép. le Jeanne de Pontallier. — Claude de S. Georges, seig. de S. Leger, ép. le 29. Janv. 1619. Marie de Cremeaux. — Ant. d'Amanzé, baron de Choffailles, ép. le 13. Nov. 1613. Françoise Damas. — Fabien de Gelas, seig. d'Upie & de Barcelone, ép. le 4. Mai 1615. Anne de Moreton de Chabrillan. — Jacq. de Grolée de Viriville, seig. de Chapeaucornu, ép. Helene de Poisieux du Passage. — Hector de Gelas, marq. de Leberon & d'Ambres, ép. le 8. Sept. 1627. Susanne de Vignoles-la-Hire, dame de Coulanges-lès-Royaux. — Louis de Vernou, seig. de la Riviere, ép. le 16. Nov. 1613. Marguerite de Nossay.

XXXII. Claude de Levis, baron de Lugni, épousa le 9. Juin 1541. Hilaire des Prés de Montpezat.
Baltasar de Rivoire, seigneur du Palais & de la Bastie, épousa le 29. Octobre 1569. Gabrielle de la Barge.
Jean de Chanleci, baron de Pluvaut, chevalier de l'ordre du roi, épousa en 1588. Minerve-Anne de Semur.
Olivier de Pontallier, seigneur de Vaux, chevalier de l'ordre du roi, épousa Bernarde de Poligny.
Claude de saint Georges, seigneur de saint Leger, épousa le 21. Février 1586. Adrienne de Fougeres.
Claude de Cremeaux de saint Symphorien épousa le 5. Octobre 1595. Elizabeth d'Urfé, dame d'Entragues.
Guillaume d'Amanzé de Choffailles épousa le 21. Avril 1578. Françoise de la Guiche.
Jean Damas, seigneur d'Estieugues, épousa en 1597. Jacqueline de Montchanin.
Antoine de Gelas, seigneur de Leberon, épousa le 27. Octobre 1561. Antoinette de Pavet, dame de Montpeiran.
Jacques de Moreton, seigneur de Chabrillan, épousa en 1598. Guyonne d'Urre.
Antoine de Grolée de Viriville, seigneur de Chapeaucornu, épousa Marguerite d'Urre.
Aimar de Poisieux, comte du Passage, épousa Françoise Flotte.
Lizander de Gelas, marquis de Leberon & d'Ambres, épousa le 16. Juillet 1588. Ambroise de Voisins.
Bertrand de Vignoles-la-Hire, marquis de Vignoles, épousa le 4. Sept. 1604. Marguerite de Balaguier-Monsalés.
Louis de Vernou, seigneur de la Riviere, épousa le 11. Nov. 1606. Louise de Marans, dame de Melziar.
René de Nossay, seigneur de Nossay, épousa le 20. Sept. 1602. Jeanne-Marie Helies de la Rochesnard.
LXIV. Jean de Levis, seigneur de Lugny, épousa Jeanne de Chalançon de Rochebaron.
Antoine de Lettes, dit des Prés, seig. de Montpezat, maréchal de France, ép. le 16. Déc. 1521. Lyelle, dame du Fou.
Filbert de Rivoire, seigneur de la Bastie & du Palais, épousa Antoinette de la Fayette.
François, seigneur de la Barge, épousa Gabrielle des Essars.
Jean Boyer de Chanleci, seigneur de Tremolles, épousa en 1541. Françoise de Thiars-Bissy.
Antoine de Semur, gouverneur de Mâcon, épousa Jacqueline de Sercey, dame d'Uxelles.
Louis de Pontallier, seigneur de Talencey, épousa Marguerite de Ray.
Jean de Poligny, seigneur de Chambon ou de Brambon, épousa Anne de Mallion.
François de saint Georges, seigneur d'Estrées, épousa le 23. Août 1530. Jacqueline des Escures.
Philbert de Fougeres, seigneur d'Espinasse, épousa Françoise de la Forest.
Antoine de Cremeaux, seigneur de saint Symphorien, épousa le 6. Mars 1560. Françoise de Prunet.
Claude d'Urfé, seigneur d'Entragues, épousa le 25. Avril 1563. Françoise de Sugni.
François d'Amanzé, seigneur de Choffailles, épousa Françoise de Través de Dracy.
Georges de la Guiche, seigneur de la Perriere, épousa en 1549. Marguerite de Beauveau.
Louis Damas, seigneur d'Estieugnes, épousa en 1578. Françoise Damas de Verpré.
Christophe de Montchanin, seigneur de la Garde, épousa en 1563. Françoise d'Amanzé de Choffailles.
François de Gelas, seigneur de Leberon, épousa Anne de Montluc, dame de Lisle.
Pierre de Pavet, seigneur de Montpeiran, épousa Sybille de Merle, dame de Bellegarde.
Sébastien de Moreton, seigneur de Chabrillan, épousa en 1551. Louise du Moulin.
Roslin d'Urre, seigneur d'Ourches, épousa le 20. Janvier 1571. Laurence de Simiane.
François de Grolée, comte de Viriville, épousa Sébastienne de Clermont-Tonnerre.
Georges d'Urre, seigneur de Tessieres, épousa en 1558. Anne Brotin, dame de Paris.
Claude de Poisieu, seigneur du Passage, épousa le 2. Juillet 1550. Helene de Grolée de Viriville.
Jean Flotte, baron de la Roche, épousa le 25. Août 1543. Antoinette Arraud de Montauban.
Antoine de Gelas, seigneur de Leberon, épousa le 27. Octobre 1561. Antoinette de Pavet, dame de Montpeiran.
François de Voisins, baron d'Ambres, épousa Anne d'Amboise-Aubijoux.
François de Vignoles-la-Hire, baron de Vignoles, épousa le 26. Novembre 1588. Marie de Rochebeaucourt.
Jacques de Balaguier, baron de Monsalés, épousa en 1561. Susanne d'Estissac, dame de la Brosse.
Louis de Vernou, seigneur de la Riviere, épousa le 19. Novembre 1558. Jeanne L'Evêque de Marconnai.
Pierre de Marans, seigneur des Hommes, épousa le 8. Février 1565. Renée Thibaut, dame de Melziar.
Charlet de Nossay, seigneur de la Forge, épousa le 23. Octobre 1569. Anne de sainte Maure.
Pierre Helies, seigneur de la Rochesnard, épousa le 25. Février 1581. Susanne Prevôt.

FIN.

Digitized by Google

PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DE FRANCE.

JOURNAL DE FAURIN ſur les guerres de Caſtres.

AVERTISSEMENT.

LE journal de Faurin donne un détail exact & circonſtancié de toutes les guerres & de quelques autres événemens arrivés dans Caſtres, ſa patrie, & aux environs pendant quarante-trois ans, depuis 1559. juſqu'en 1602. Il y a des auteurs qui affectent de ſe cacher, Faurin ne les a pas imités, il ſe fait pleinement connoître auſſi bien que ſa famille. On trouve dans ſon journal que Guillaume Calaſſe ſa mere mourut à Caſtres le 30. Décembre 1572. qu'il étoit réfugié à Realmont le 20. Juillet ſuivant, qu'Antoine Faurin ſon frere, chauſſetier, mourut à Roquecourbe le 21. Mai 1574. que le 18. Avril 1583. à midi, Magdelaine Bouſquet qu'il avoit épouſée le 13. Juillet 1561. & dont il avoit eu dix enfans, mourut à Caſtres, & que le dimanche 12. Juin 1583. il s'étoit remarié avec Judith Benacheſe, niéce de Guillaume Donadieu, chauſſetier. Il ſeroit à ſouhaiter que chaque ville eût un citoyen auſſi zélé pour faire paſſer à la poſtérité tous les événemens qui y arrivent & aux environs; quelle ample moiſſon ne trouveroit-on pas dans de pareils ouvrages pour une hiſtoire générale?

JOURNAL DE FAURIN.

AN. 1541. LE ſeigneur de Bieule & de Gaix près de Caſtres mourut au camp que François I. dreſſa devant Perpignan en Septemb. 1541.

AN. 1537. Montluc, dont la compagnie ravagea les environs de l'Iſle-lez-Gaillac en Octobre 1537. ayant pris la chartreuſe de Saix, & voulant ſe ſauver, paſſa heureuſement cette riviére, mais ſa troupe ſe noya dans cette riviére.

AN. 1554. Le 25. Avril 1554. Martini, jacobin, qui avoit prêché le calviniſme, & qui avoit été accuſé par les chanoines de Burlas, fut exécuté hors de la porte de l'Albenque de Caſtres, ſuivant l'arrêt du parlement de Toulouſe.

AN. 1559. Le ſamedi 28. Avril, Arques, viceroi en Languedoc, envoya aux conſuls de Caſtres ordre de ne plus laiſſer prêcher les miniſtres proteſtans, & on obéit.

Le 1. Septembre, les proteſtans obligerent le vicaire de la Platté de leur remettre les clefs de cette égliſe, & y firent prêcher leur miniſtre Loſteau.

Les 28. 29. & 30. Octobre, les magiſtrats de Caſtres firent abattre les images & les autels des égliſes, & le 31. de Décembre on fit la même choſe dans les égliſes de S. Benoît, de S. Jacques, de ſainte Claire, de S. François, de la Trinité, de S. Vincent, & de S. Jean de Bourdeles, hors de la ville.

AN. 1562. Le 1. Janvier 1562. les habitans de Caſtres abattirent les images & les autels de N. D. de Fargues, de S. Jean de Navez, & de S. Martin de Lodier, hors de la ville. On défendit aux prêtres de dire la meſſe.

Le dimanche 4. Janvier, le procureur du roi, le viguier, & le capitaine général, allerent au couvent ſainte Claire, en firent ſortir vingt religieuſes qui y étoient, les menerent au temple S. Benoît, & les obligerent d'entendre le prêche du miniſtre Fleuri; après quoi on les diſperſa dans les maiſons de Champardi, notaire, de François Buiſſon, & d'Antoine Martin, Sgr. de Roquecourbe, à Villegoudou, d'où leurs parens & amis les retirerent.

Le mardi 17. Mars, les catholiques de Caſtelnaudarri y tuerent un conſul, des conſeillers au préſidial, & le miniſtre.

La ville de Caſtres fit dans le couvent S. François une fonte de 50. piéces d'artillerie, d'une couleuvrine qui peſoit 60. quintaux, qui tiroit 22. pans, & portoit un boulet juſqu'à S. Jean Delerin au-delà de Viviers. On l'apelloit *Caſſemeſſes*.

Le 18. Mai, lundi de la pentecôte, les catholiques de Gaillac tuerent pluſieurs proteſtans.

Digitized by Google

On élut pour gouverneur Guillaume de Guillot, Sgr. de Ferriere, & pour capitaine Jacques de Bernes. Pluſieurs troupes entrerent dans la ville, Sauvage ayant compagnie de cavalerie, Gremian, Boiſſeſon, Rapin, Soupés, Honorat, capitaine la Motte, Montledier, & Baragnes. An. 1562.

Le 8. Juillet, les compagnies de Caſtres & de Roquecourbe prirent par aſſaut la ville de Venez près Réalmont, où il y avoit une compagnie de 300. hommes du capitaine Grepiac, fils du premier préſident de Manſencal, qui étoit abſent.

Le 10. Août, les compagnies de Caſtres étant allées à Frejeville à une lieuë de Caſtres, pour y chercher du bled, furent miſes en déroute entre la Farguette & la Trinque par les catholiques, & y perdirent le conſul Capduram & quatre-vingt autres.

Le 28. Décembre, les proteſtans de Caſtres ſurprirent la ville de Puilaurent par eſcalade, & y étant entrés par un lieu commun.

Le 31. Janvier 1563. les proteſtans de Caſtres prirent la ville de Cuq près de Lautrec par aſſaut & eſcalade. An. 1563.

Boiſſeſon étant allé aſſiéger Saix près de Caſtres avec deux piéces de campagne & deux demi-couleuvrines, huit cens hommes vinrent au ſecours; Boiſſeſon leur alla au devant à la deſcente de la montée du côté de Viviers, les mit en déroute, & leur tua cent hommes, mais il ne put empêcher qu'un ſecours n'entrât dans Saix, ce qui l'obligea de lever le ſiége vers le 5. Février

Le château de la Caſe qui appartenoit à l'évêque de Caſtres fut démoli par ordre de la maiſon conſulaire vers le 14. Février.

Le 18. Mai, la paix fut publiée dans Caſtres.

Le 17. Août, la peſte commença à Caſtres à la maiſon de Guillaume Aimeric.

Le 6. Septembre, Cailus arriva à Caſtres, & défendit de prêcher dans les égliſes, le permettant aux places de la ville & ailleurs. On obéït.

Le 16. Octobre, Damville accompagné de cent chevaux arriva à Caſtres, & ne voulut pas y entrer à cauſe de la peſte. Le 17. il nomma Ambres pour gouverneur de cette ville.

Le 27. Octobre, les proteſtans commencerent à faire prêcher à l'hôpital N. D. Ambres leur ayant deffendu de prêcher à la place.

Le 20. Décembre, Ambres ſort de Caſtres, & fut remplacé par Aimeric, capitaine de deux cens fantaſſins, & la Valette, capitaine de cavalerie.

Le 31. Décembre, Jean de la Palu, Sgr. de Braſſac, ſénéchal de Caſtres, & Claude d'Oraiſon, évêque de cette ville, nommerent à Saix quatre conſuls catholiques, qui ſe rendirent à Caſtres le 6. Février 1564.

Le 12. Janv. 1564. Charles IX. arriva à Carcaſſonne. An. 1564.

Le 26. Janvier, il fit ſon entrée au bourg de Carcaſſonne.

Le 10. Février, la Valette & les conſuls catholiques de Caſtres or-

An. 1564. donnerent aux proteſtans de ne plus prêcher à Villegoudou, & de ſe contenter du grenier de Jean Raimond pour prêcher à Caſtres.

Le 1. Juillet, le ſénéchal Jean de la Palu, envoya par ordre du maréchal de Damville à Narbonne quarante piéces d'artillerie, conſiſtant en deux demi-couleuvrines, vingt-deux mouſquets, ſix piéces de campagne, quatre fauconneaux ou paſſevolans, & la couleuvrine qui avoit couté mille écus, qui peſoit quarante-huit quintaux, & avoit quarante-deux pans de long.

Le 19. Juillet, la compagnie de cavalerie du capitaine la Vallette s'en alla de Caſtres, & le capitaine Aimeric y reſta gouverneur.

An. 1565. Le 22. Mars 1565. le capitaine Baranau eut la compagnie du capitaine Aimeric, & arriva à Caſtres.

An. 1567. Le 8. Février 1567. Pierre du Maine, Sgr. du Bourg, ſénéchal de Caſtres, arriva dans cette ville & fut inſtallé dans ſa charge le 11. du même mois.

Le 29. Septembre au ſoir, les proteſtans de Caſtres ſe rendirent maîtres de leur ville, & choiſirent pour gouverneur Guillaume de Guillot, Sgr. de Ferrieres. Ils arrêterent priſonnier l'évêque Claude d'Oraiſon, & lui firent payer rançon.

Le 4. Octobre, Ferrieres alla aſſiéger la Chartreuſe de Saix, l'emporta d'aſſaut, & y fit mettre le feu après avoir fait porter à Caſtres tout ce qui étoit dedans.

Le 5. les conſuls de Saix porterent leurs clefs à Ferrieres, qui leur fit promettre de ne point recevoir de garniſon catholique.

Le 18. Octobre, les vicomtes prirent Fronton entre Montauban & Toulouſe.

An. 1568. Le 25. Janvier 1568. le baron d'Ambres envoyé par le prince de Condé & d'Acier arriva à Caſtres avec une compagnie de cavalerie & une d'infanterie pour commander dans le diocèſe, ſans préjudice de l'autorité de Ferrieres.

Le 15. Février, les habitans de Saix & de la Bruguiere rompirent le pont de pierre de taille de Naves.

Le 23. Février, les proteſtans de Puilaurens prirent d'aſſaut S. Julien, & l'abandonnerent le 21. Mars à l'aproche des catholiques.

Le 24. Février, les catholiques s'emparerent après quatre jours de ſiége de Soual, près de Puilaurens; mais la Clapas qui les avoit introduits, y fut tué.

Le 7. Avril, Aubijoux & Ambres, avec cinq à ſix mille hommes, aſſiégerent Puilaurens, & firent tirer contre cette ville 357. coups de canon. Les habitans de Caſtres envoyerent un ſecours de trois cents hommes, & le 15. les royaliſtes abandonnerent le ſiége.

Le dimanche 2. Mai, l'on publia la paix dans la ville de Caſtres; elle avoit été arrêtée le 23. Mars, & publiée à Paris le 27.

Digitized by Google

Le lundi au ſoir 6. Septembre, les proteſtans de Caſtres reprirent les armes, la compagnie du capitaine Artigues alla à Saiſſac & à Montolieu, mais n'ayant pû prendre ces deux endroits, il alla, auſſi bien que le capitaine Franc, joindre le baron de Paulin à Lombers. AN. 1568.

Le mardi 8. Septembre, Paulin fit donner l'eſcalade à la pointe du jour à Gaillac, & s'en étant rendu maître, il y fit tuer tous les hommes qui s'y trouverent, & piller la ville. Quelques ſoldats ſe retirerent dans le château, & s'y étant défendus pendant deux jours, le capitaine la Loubatiere y fit mettre le feu, & ils prirent la fuite.

Cordes ſe ſoumit aux proteſtans vers le 9. Septembre.

Le 10. Boiſſeſon fut élû gouverneur de Caſtres.

Le 25. Septembre, le capitaine Artigues étant ſorti de Caſtres avec ſa compagnie, alla à Saiſſac, & le prit par eſcalade.

Le 12. Novembre, les capitaines Bernas & Begés de Caſtres prirent Brouſſe près de Lautrec, & l'abandonnerent le lendemain, après l'avoir démantelé, brulé les portes, & fait porter à Caſtres tous les vivres qui y étoient.

Le 27. Novembre, les vicomtes de Burniquel, Montcla, Paulin, & Jauſſert, avec leurs régimens, deux canons, demi-couleuvrines, & trois piéces de campagne, ſortirent de Caſtres & allerent aſſiéger Lautrec.

Le 29. Lautrec étant battu par le canon, offrit de donner 1500. écus, & de recevoir pour gouverneur Benac, fils de la Motte de Braconac, ce qui fut exécuté le 2. Décembre. Malgré cet accord, les proteſtans y entrerent, tuerent deux cens perſonnes, & pillerent la ville, ſous prétexte que la Borieblanque, lieutenant du capitaine Simenes, avoit été tué en parlementant.

Le 3. Décembre, les vicomtes de Burniquel, de Montcla, & de Paulin, firent tirer vingt-cinq coups de canon contre la ville de Vielmur qui ſe rendit, & l'abbaye des filles qui y étoit fut détruite.

Le 11. Décembre, les vicomtes ſe rendirent maîtres par eſcalade de Viviers, près de Saix, qu'ils avoient aſſiégée la veille, qui fut abandonnée la nuit, & qui fut pillée.

Le même jour, les proteſtans ſe rendirent maîtres du château de la Seſquiere qui ne fit point de réſiſtance.

Le 16. Décembre, les vicomtes leverent le ſiége de Saix qu'ils avoient aſſiégée le 11. du même mois. Le froid les obligea de retourner à Caſtres où les capitaines Artigues & Baugier qui avoient été bleſſés devant Saix, moururent.

Les ſoldats de Puilaurens & de Vielmur attaquerent vers le 10. Février 1569. la garniſon royaliſte de Semalens qui étoit ſortie, & lui tuerent quarante-cinq hommes. AN. 1569.

Le jeudi 21. Avril à la pointe du jour, les royaliſtes qui avoient une intelligence à Vielmur avec la femme de Brunele, & qui avoit auſſi fait

An. 1569. un trou à la place vers le Moneſtier, ſe rendirent maîtres de cette ville, & y tuerent quarante-deux hommes avec le miniſtre.

Le 5. Juin, les proteſtans commandés par le baron de Biron & Ferrieres ſe ſaiſirent du château de la Griffoul, & aſſiégerent le château de Berlats près de la Beſſonnié. Le 7. on leur envoya deux canons & deux piéces de campagne de Caſtres, avec leſquelles ils firent tirer quarante-huit coups contre ce château. Le 10. ils l'emporterent d'aſſaut, & y tuerent trente hommes. Antoine qui y commandoit ſe ſauva. On porta à Caſtres tout ce qui étoit dans ce château, & on le raſa.

Le 10. Juin, le château de Montfa, près de Peiregous, fut aſſiégé par les proteſtans. Le canon y arriva le 11. Le ſeigneur de Montfa conſentit à ſe retirer avec cinq hommes à cheval & ſes ſoldats avec leurs épées, & promit de ne point faire la guerre dans le gouvernement de Boiſſeſon, à condition que ſa femme & ſa belle-mere demeureroient dans le château; Maſſaguel & S. Gernier furent cautions de cette convention le 13. Mais quelques jours après ce château de Montfa fut démoli & brûlé.

Le 14. Juin, les canons de Caſtres rentrerent dans la ville, après qu'on eut démantelé le château de Montpinier, où la demoiſelle du lieu avoit reçû les proteſtans.

Le 17. Juin, Biron & Ferrieres ſortirent de Caſtres avec les canons, & allerent aſſiéger la ville & le château de Braſſac. Le 21. à minuit, ils y entrerent par eſcalade, ſape, & brêche, & y tuerent cent dix-huit hommes, & en laiſſerent deux en vie. Madame de Braſſac fort vieille y fut auſſi tuée; la ville & le château pillés, la premiere démantelée, & le château abattu.

Le 21. Juin, le comte de Montgommeri arriva à Caſtres, & en partit le 27. après avoir ôté le gouvernement de cette ville à Boiſſeſon, & l'avoir donné à Ferrieres. Sauzens fut chargé de ce qui regardoit la guerre.

Le 10. Août, les catholiques aſſiégerent Fiac, près de Lavaur; le 15. la Capelle qui en étoit gouverneur capitula, Damville commandoit l'armée, & avoit avec lui Aubijoux & Ambres, dont la femme avoit fort prié Damville de faire ce ſiége. Les habitans y furent fort maltraités, & la ville brûlée.

Le 18. Août, les proteſtans de Lautrec ſe voyant aſſiégés par les royaliſtes, abandonnerent la ville, & ſe retirerent à Caſtres. Le lendemain, les royaliſtes y entrerent, & y trouverent des vivres, des munitions, & des fortifications.

Le dimanche 28. Août, le capitaine Cingoual & Sauzens partirent de Caſtres, & allerent à la fête de S. Jean de Paracol, où il y avoit une grande aſſemblée. Le lundi à 10. heures, ils y arriverent, firent 30. priſonniers, & amenerent le lendemain à Caſtres beaucoup de mulets, chevaux, & marchandiſes.

Le dimanche 28. Août, la compagnie du capitaine Bedos ſortit de

Digitized by Google

Caſtres, & ayant joint le baron de Fougeres, qui avoit été dans le parti proteſtant, & l'avoit abandonné, & vouloit y rentrer, allerent avec lui contre les royaliſtes, qui aſſiégeoient ſon château, & les ayant attaqués le mercredi 31. Août, les battirent, leur tuerent 250. hommes, & amenerent beaucoup de chevaux. An. 1569.

Le 5. Octobre, Damville aſſiégea Maſeres, & y donna deux aſſauts, où il fut repouſſé. Il fit tirer contre la place 1845. coups de canons. La garniſon capitula le 18. & fut eſcortée juſqu'à Puilaurens, avec le miniſtre Savin.

Le 8. Décembre, les canons de Caſtres partirent de Realmont, & aſſiégerent une *Caminade* & clocher bien fort, apellé Cieurac. Le lendemain la garniſon ſe rendit priſonniere, & fut menée à Lombers. Cieurac ayant été pillé, fut démoli.

Le 1. Fevrier 1570. Ferrieres, gouverneur de Caſtres, alla donner l'eſcalade à la Brugiere, & y entra le lendemain à la pointe du jour. Il y trouva cent cinq chevaux de la compagnie de Mirepoix : il y eut cent ſoixante hommes de tués, & tout fut mis à rançon. Michel Bouſquet, lieutenant de la compagnie de Tobie, donna le projet de cette entrepriſe. An. 1570.

Le 3. Fevrier, les proteſtans aſſiégerent Lautrec, mais les princes & l'amiral ordonnerent que l'on ramenât les canons à Caſtres pour les faire *forer* davantage, ce qui fut cauſe qu'on leva le ſiége.

Le 22. Fevrier, les proteſtans aſſiégerent Saix, ils y firent une brêche, & donnerent l'aſſaut où ils furent repouſſés. Ils ſe mirent à ſaper la ville, ce qui fut cauſe que Farinieres qui y commandoit l'abandonna avec ſa garniſon le 24. à minuit, étant deſcendus avec des linceuls & des cordes, il ſe ſauva le long de la riviere. Le même jour à 11. heures, les proteſtans ignorans cela, voulurent eſcalader la ville, & y entrerent malgré la grande réſiſtance que les payſans y firent. Le lendemain 25. ils y mirent le feu.

Le 10. Juin, Reiniez, lieutenant de la Caſe, fut envoyé dans Caſtres pour y commander à la place de Ferrieres.

Le 20. Juin, les proteſtans prirent par compoſition le château de Braconac près de Lautrec, qui apartenoit à la Motte, & qu'ils avoient aſſiégé le 18.

Le 21. Juin à la pointe du jour, les proteſtans de Puilaurens prirent par eſcalade Durfort.

Le 25. Juin, la garniſon proteſtante de Durfort prit par eſcalade Verdu.

Le 19. Août, les royaliſtes aſſiégerent Verdu avec du canon, & y entrerent, la garniſon s'étant ſauvée de nuit.

Le 9. Juillet, les proteſtans ayant donné l'eſcalade à Maſeres, & y étant entrés, ceux qui y étoient dedans ſe ſauverent.

Digitized by Google

AN. 1570. Le 17. Juillet, la Caſe-Mirambeau, gouverneur-géneral en Languedoc, arriva à Caſtres, & y fit ſon entrée.

Le 22. Août, Mirambeau, proteſtant, & Bele, catholique, arriverent à Caſtres par ordre du roi, dirent que la paix étoit faite, & ordonnerent qu'on l'obſervât.

Le dimanche 3. Septembre, la paix fut publiée à Caſtres.

Le 30. Septembre. La Crouzette, guidon du maréchal de Damville, arriva à Caſtres, & y mit en garniſon deux compagnies d'infanterie de cent hommes chacune.

Le 5. Octobre, la compagnie du capitaine d'Andofiele arriva à Caſtres, & le 6. celle du capitaine Ruilas. Le 1. Novembre, la compagnie d'Andofiele s'en alla de Caſtres, ayant été caſſée par les états du pays.

Le 10. de Decembre, l'eau de la riviere groſſit ſi fort par les pluies, qu'elle faillit à emporter le pont neuf de Caſtres.

AN. 1571. Le 29. Janvier 1571. La compagnie d'infanterie du capitaine S. Albi arriva à Caſtres, & y demeura par ordre du maréchal de Damville & de Joyeuſe; elle en partit le 17. de Mars avec celle du capitaine Riulas.

Le 22. Mars, le capitaine Liard ayant ordre de Joyeuſe, arriva à Caſtres avec ſa compagnie.

Le 13. Mai, Molé, conſeiller au parlement de Paris, arriva à Caſtres pour y rendre la juſtice.

Le 22. Juillet, la compagnie d'infanterie du capitaine Leſtele arriva à Caſtres, elle en partit le 18. Octobre avec celle du capitaine Liard.

AN. 1572. Le 24. Août 1572. La compagnie du maréchal de Damville arriva à Caſtres pour y faire la montre. Le 3. Septembre, les habitans de Caſtres projetterent de prendre les armes, parce que cette compagnie commença à faire garde par ordre de la Crouzette, de la maiſon de Leſertlez-Caſtres. Le ſeigneur de Monteſquieu, guidon de cette compagnie, qui étoit logé dans la maiſon de Jean Donadieu, marchand, étoit allé à la maiſon d'Antoine Marti, dit le Regor, à Villegoudou, d'où il faiſoit entrer armes & forces dans la ville. Les conſuls & les principaux allérent trouver la Crouzette, & ils convinrent de ſe donner mutuellement deux ôtages, & de ſe conſerver ce que chacun poſſedoit. Le lendemain 4. on publia l'édit de paix aux quatre coins de la ville. Par ce moyen la Crouzette ſe ſaiſit de Caſtres, & ordonna que l'on y ceſsât le prêche, ce qui fut exécuté le 11. Septembre.

Le 25. Septembre, la compagnie du capitaine Leſtele arriva à Caſtres pour y reſter en garniſon.

Le mardi 7. Octobre à deux heures après midi, les proteſtans de Roquecourbe ſe ſaiſirent du château.

Le 24. Décembre, le vicomte de Paulin entra dans le château de Lombers, & obligea les catholiques qui y étoient de ſe retirer, après les avoir bien battus.

Le 22.

Digitized by Google

Le 22. Décembre, Forquevaux, gouverneur de Caſtres, remontra aux conſuls de cette ville & aux proteſtans que la volonté du roi étoit qu'il n'y eût dans ſon royaume que la religion catholique. AN. 1572.

La Crouzette, gouverneur de Caſtres, s'en alla avec ſa compagnie vers le 29. Décembre.

Le 30. Décembre, Guillaume Calaſſe, mere de Faurin, auteur de ce journal, y mourut.

Montberaud arriva à Caſtres vers le 5. Janvier avec ſa compagnie pour y être gouverneur.

En 1573. pâque fut le 22. Mars, pâquette le 29. & l'aſcenſion le 30. Avril. AN. 1573.

Le 29. Mai, le capitaine Eſtopinian, à la tête des proteſtans, prit par eſcalade la ville de Monteſquieu en Lauraguais.

Le 5. Juin. Les proteſtans commandés par Deime, prirent Soreſe près de Revel; le pont pour paſſer le foſſé s'étant trouvé trop court, un ſoldat ſe mit dans l'eau & ſoûtint le pont ſur ſes épaules, ce qui donna moyen aux autres de paſſer par deſſus.

Le 8. Juillet, les proteſtans de Realmont prirent par eſcalade la Grave, près de Gaillac.

Le 20. Juillet, la trêve fut publiée à Realmont, où Jean Faurin, auteur du Journal, étoit refugié, & dura juſqu'au 4. Octobre.

Montberaud, gouverneur de Caſtres, avec ſa compagnie s'en alla vers le 28. Août, & fut relevé par Ambres.

Le 6. Octobre, les proteſtans de Caſtres refugiés à Roquecourbe, prirent par eſcalade la ville de Burlas, où ils firent prêcher. Les prêtres & les chanoines qui y étoient ſe ſauverent à Caſtres. Jean de Bouſſard, ſeigneur de la Garrigue, qui avoit ménagé cette priſe, en fut fait gouverneur.

Le 24 Octobre, les proteſtans prirent par eſcalade Biſe de las Alliéres.

Le 19. Novembre, les proteſtans prirent de jour & par la porte, Cuſſac près de Carcaſſonne.

Le 20. Novembre, le château de Gaujac près de Serviez, fut pris par les proteſtans.

Le 8. Janvier 1574. Ambres, gouverneur de Caſtres, s'en alla, & S. Felix lui ſucceda. AN. 1574.

Le 16. Février, Hautpoul près de Maſamet fut pris par les proteſtans.

Le 26. Févr. les proteſtans prirent la ville & le château de Roquefere.

Le 27. Mars, quatre ſoldats catholiques ayant ſurpris le château de Roquefere, Rieux & la Cronzette aſſiégerent la ville qui ſe rendit à eux par compoſition.

Le 12. Avril, la trêve fut publiée à Roquecourbe, mais elle ne fut point obſervée.

Le 14. Avril, les catholiques de Caſtres craignant que les proteſtans

Digitized by Google

An. 1574. ne s'emparaſſent du château d'Ariſat, près de leur ville, le firent brûler. S. Armand qui en étoit gouverneur le fit rebâtir en 1577.

Le 18. Avril, les proteſtans prirent par eſcalade las Graiſſes.

Le 21. Mai, Antoine Faurin, chauſſetier de Caſtres, frere de Jean, auteur du journal, mourut à Roquecourbe.

Le lundi matin 23. Août, les proteſtans prirent Caſtres par la chauſſée & le moulin de Villegoudou. Jean Bouffard, Sgr. de la Grange, y étant entré avec bien peu de gens, mit en déſordre le corps de garde du pont neuf. Le gouverneur S. Felix ſe ſauva par la porte neuve avec les prêtres & beaucoup de catholiques. Guillaume de Guillot, Sgr. de Ferrieres, fut choiſi pour gouverneur. Les proteſtans retournant de Caſtres vers Soreſe & Puilaurens prirent le château Delgapres, le fort de la Serre, & le fort d'Arſons. Le capitaine Lafont & ſes ſoldats de la ville de Réalmont y retournant, & étant près de Venez, tomberent dans une embuſcade des catholiques, & y furent tous maſſacrés.

Le 18. Décembre, les proteſtans prirent par eſcalade Briatexte près de Graulhet.

Le vicomte de Paulin, Audon, & Fontrailles, ſe trouverent à l'aſſemblée de Milhau. Il y eut une autre aſſemblée à Niſmes au mois d'Octobre 1574. où le maréchal de Damville ayant fait une harangue, jura l'union; mais au mois de Mai 1575. il leur fit la guerre.

An. 1575. Le 16. Février, les proteſtans de Soreſe prirent la ville de Villeſpi, au moyen d'une trainée de poudre, à laquelle ils mirent le feu.

Le dimanche 3. Avril jour de pâque, l'égliſe ou le fort de Boiſſeſon fut pris par les proteſtans qui l'avoient aſſiégé le 31. Mars, & qui le démolirent dans la ſuite.

Le 24. Avril, les proteſtans de Puilaurens prirent par eſcalade la maiſon de Cambonet près de Semalens.

Le 7. Mai, Guilhem de Guillot, Sgr. de Ferrieres, gouverneur de Caſtres, mourut dans cette ville, dans la maiſon du receveur Thomas. Quelques jours après on en élut trois, deſquels la Guinarié le jeune fut élû gouverneur de Caſtres.

Le 7. Mai, les catholiques prirent le château de Scaupon.

Le 17. Mai, les proteſtans craignant que les catholiques qui aſſiégeoient S. Paul de la Miatte n'attaquaſſent Viterbe, y mirent le feu.

Le 20. Mai, les catholiques prirent la ville de las Graiſſes par compoſition.

Le 22. les catholiques prirent la ville d'Orban, & la garniſon ſe ſauva par un trou de la muraille. Le feu fut mis à la ville.

Le 24. Terſac, près d'Albi, fut priſe d'aſſaut par les catholiques qui y mirent le feu.

Le 5. Juin, le temple que les proteſtans avoient à Caſtres ayant été rebâti, on commença à y prêcher.

Digitized by Google

Le 16. Juin, Montlaur fut pris par les catholiques. AN. 1575.

Le 21. Juin, les catholiques prirent Cuſſac, près de Carcaſſonne, par capitulation.

Le 27. Juin, les proteſtans de Puilaurens & de Soreſe prirent les châteaux de Puechvergneres & del Puech, les ayant battus avec du canon.

Le 10. Août, les catholiques ayant aſſiégé Biſe de las Allieres, la garniſon proteſtante ſe ſauva la nuit.

Le 13. Août, les catholiques attaquerent la Tour de Miredenes ſur la riviére à Villegoudou, voulant ſe rendre maîtres de Caſtres, mais ils furent repouſſés.

Le 14. Août, les catholiques leverent le ſiége de Caraman où ils avoient fait une grande brêche.

Le 23. & le 24. Août, les proteſtans de Puilaurens & de Soreſe prirent le château de Semalens; ils prirent auſſi le château de Valcarrouſſe que la garniſon abandonna.

Le dimanche 4. Septembre, les catholiques leverent le ſiége du Mas ſaintes Puelles, ayant été repouſſés à un aſſaut, & ayant perdu trois cents hommes à ce ſiége.

Le 18. Septembre, les proteſtans prirent le château de Caudaval, & Orſieres.

Le 4. Octobre, les proteſtans prirent le fort de Montfranc, près de S. Sernin, & y tuerent trente-cinq ſoldats qui y étoient en garniſon.

Le 17. Decembre, les proteſtans prirent d'aſſaut le fort de Teiſſier, dit la Polinenque, près de Lombers, qu'ils avoient commencé d'aſſiéger le 14. du même mois.

Le château de Provilhergues étant aſſiégé par les proteſtans vers le 18. Décembre, ſe rendit à eux, auſſi bien que le château de Bouſſon, la Martinié, Aragon, Montpinier, & Montcuquet.

Le 3. Février 1576. le fils de l'amiral de Chatillon arriva à Caſtres, d'où il fut à Puilaurens, ayant été établi général dans le Lauraguais. AN. 1576.

Le 3. Mai à la pointe du jour, Montaulieu près de Carcaſſonne fut priſe par eſcalade par les proteſtans de Puilaurens & de Soreſe.

Le 4. Mai, les proteſtans commandés par le capitaine Mazamet eſcaladerent & prirent Leſignan près de Narbonne.

Le 29. Mai, les proteſtans commandés par Deime prirent par eſcalade Treſville entre Caſtelnaudarri & Revel, prirent auſſi le château qui étoit dans la ville, & y tuerent le ſeigneur du lieu.

Le 8. Juin, la paix fut publiée à Caſtres. On fit un feu de joye à Belmont.

Le 23. Novembre, le maréchal de Damville arriva à Caſtres, & y demeura juſqu'au 26.

Le 13. Décembre, on ſe ſaiſit de Caſtres par ordre du maréchal de Damville, ſur le bruit qui courut que Luines, gouverneur du S. Eſprit,

An. 1576. avoit arrêté Thoré, frere de Damville, & on mit en priſon les catholiques. Il y eut auſſi une émeute à Laurabuc, & ceux de Revel ſe ſaiſirent de leur ville.

Le 22. Décembre, on publia la paix à Caſtres.

An. 1577. Le capitaine Fornier, chef des proteſtans, ſurprit vers le 5. Janvier 1577. par un trou fait à la muraille Pennautier près de Carcaſſonne, & il l'abandonna vers le 24. Février, les habitans lui ayant donné 3500. écus.

Le 12. Janvier, Conellert, gouverneur du château de Lambers, propoſa aux habitans proteſtans de cette ville de vivre en paix avec eux, mais dans la ſuite il en prit pluſieurs priſonniers, & leur fit payer de groſſes rançons.

Le 23. Janvier, les proteſtans prirent par eſcalade la moitié de la ville de S. Pons de Thomiéres; mais ils en furent chaſſés le 27. par les habitans de l'autre ville.

Le 23. Février, Jean de Bouffard, Sgr. de la Grange, eut un différend avec le conſul Miſſe à la porte-neuve de Caſtres. La Grange ſe retira à Villegoudou avec ſes gens, & l'artillerie; les autres ſe fortifierent à la maiſon de Dalbion près de la porte-neuve, & ſe barricadérent à la place de la ville. Les conſuls envoyerent chercher le capitaine Fornier; le vicomte de Paulin, géneral du pays, s'y rendit auſſi pour pacifier le tout, ce qui fut fait le lendemain 28. Les conſuls obtinrent du maréchal de Damville que le vicomte de Paulin mettroit dans la ville une compagnie d'infanterie de cent hommes, qu'ils auroient une garde de cinquante hommes de la ville; Montlairés, fils de Pari de Lautrec, fut nommé capitaine de l'infanterie; ce qui fut juré dans le temple en préſence des miniſtres de Boſque, de Floris, & de Roſſeau miniſtre de Mazamet.

Les proteſtans prirent vers le 15. de Mars la ville & le château de Montmaur près de Vignanet.

Le 1. Mai, le vicomte de Paulin fit démolir la boucherie de Caſtres, du conſentement de la ville.

Le maréchal de Damville aſſiégea vers le 5. Mai, Thuſan près de Beziers, deffenduë pour les proteſtans par le capitaine Baccou, & la battit avec neuf canons. Baccou ſe fauva pendant une nuit, mais il eut pluſieurs de ſes ſoldats tués. Il ſe retira à Ceſſenou où le maréchal l'alla aſſiéger, & l'obligea d'en ſortir, en promettant de lui faire entretenir par le pays quelques ſoldats dans ſa maiſon.

Le 7. Mai, les catholiques ſurprirent Montagut près de Revel, où fut tué le capitaine Gaſc, gendre d'Arnaud d'Ais de Caſtres.

Le 21. Mai, les catholiques prirent la ville & le château de Caucalieres.

Le 23. Mai, les catholiques partis de la Bruguiere entrerent par eſ-

Digitized by Google

calade dans Villegoudou ; mais quelques ſoldats de Caſtres étant ſortis à minuit pour aller vers Valdurinque & Boiſſeſon, & étant au Siala découvrirent les catholiques, & donnerent l'allarme ; la cavalerie & l'infanterie ſortirent de Caſtres ; & les catholiques ſe retirerent, & ſe ſaiſirent le même jour du château de Tourene-lez-Caſtres qui étoit démantelé, & y mirent garniſon. Ils fortifierent auſſi Berradieres, métairie apartenante à Auterive. Ils rétablirent auſſi la ville de S. Germier, près de Puilaurens, qui étoit démantelée, & où ils furent inutilement attaqués par les proteſtans. AN. 1577.

Le 6. Juin, les proteſtans allerent aſſiéger le château de M. de Padiez près de Puilaurens, l'emporterent d'aſſaut, & tuerent le ſeigneur. Les catholiques voyans qu'il ne pouvoit plus réſiſter, mirent le feu à leurs poudres, & firent ſauter beaucoup de proteſtans. Le château fut brulé, & la femme du ſeigneur & ſon petit-fils furent menés priſonniers à Puilaurens. Le 10. Juin, les catholiques ayant mis le feu au château de Tourene l'abandonnerent, & les proteſtans y mirent une garniſon le 5. Août.

Le 1. Août, Rodigou, gouverneur de Vielmur, s'étant aproché de la métairie de Travel, pour y prendre ou tuer le bordier, fut tué d'un coup d'arquebuſe par trois proteſtans qui étoient dans cette métairie.

Le 13. Août, les catholiques tuerent le vicomte de Montcla, & défirent beaucoup de ſes gens en pleine campagne.

Le 21. Août, les proteſtans conduits par la Grange prirent par eſcalade le château de Montcuquet près de Lautrec, & y tuerent trois ſoldats.

Le 29. Août, Châtillon, fils de l'amiral, arriva à Caſtres par ordre du roi de Navarre, pour amener les troupes proteſtantes du pays, pour aller faire lever le ſiége de Montpellier. Le 14. de Septembre, Châtillon & le vicomte de Paulin partirent de Caſtres avec toutes les troupes ; & étant arrivés aux environs de Montpellier, les troupes proteſtantes aſſemblées ſe trouverent au nombre de 6000. hommes conduits par Thoré, frere du maréchal de Damville. Ils envoyerent cinq cents arquebuſiers Gaſcons & enfans perdus, qui ſe firent jour à travers des aſſiégeans, & entrerent dans la ville le 30. Septembre, quinze cents chevaux & mille arquebuſiers entrerent enſuite. Alors les aſſiégés firent ſortir cinq cents arquebuſiers & deux canons pour battre un fort & temple près de la ville, ils y firent brêche, & l'emportèrent à la vuë du maréchal. Ils y tuerent cent-vingt hommes.

Le 27. Septembre, la Nouë, envoyé par le roi de Navarre, accompagné de quelques catholiques & d'un trompette du roi, arriva à Caſtres, ayant commiſſion d'aller trouver le maréchal de Damville, & de faire publier au camp devant Montpellier, la ceſſation d'armes ; la paix

AN. 1577. ayant été concluë à Bergerac le 17. du même mois ; & le 28. ils partirent de Caſtres.

Le 9. Octobre, la trève fut publiée à Caſtres.

Le 19. Octobre, la paix fut publiée à Caſtres. La meſſe étoit rétablie, & on établit une chambre mi-partie à l'Iſle en Albigeois.

Le 10. Novembre, on commença à voir au ciel une comete reſplendiſſante, & on la vit juſqu'au 21. de Décembre.

AN. 1578. Le 18. Janvier 1578. on reçut à Caſtres la nouvelle que le double ducat qui paſſoit pour 17. livres étoit reduit à 6. livres 4. ſols, l'écu de 3. livres 18. ſols à 3. livres, le teſton qui paſſoit pour plus d'une livre, à 14. ſols 6. deniers, le real de ſix ſols à cinq ; les piéces de trois carrolus, & de cinq liards, les liards, & tolſas ne furent point diminués.

Le 23. Février, les catholiques étant entrés par ſurpriſe dans Briatexte, furent repouſſés par les habitans de la ville, & par le capitaine Ducam.

Le mercredi 26. Février, les proteſtans occuperent S. Germa, près de Puilaurens.

Le 10. Mars, les proteſtans prirent par eſcalade Vignonet, mais le roi de Navarre y envoya d'Audou qui obligea les ſoldats de quitter cette ville.

Le 18. Mars, les proteſtans prirent Sire près de Narbonne, & ayant été aſſiégés par les catholiques, ils en ſortirent moyennant une ſomme que l'on donna au capitaine & aux ſoldats.

Les catholiques prirent vers le 20. Avril, Maſſillargues, & en ſortirent par un traité par lequel ils emporterent tout ce qu'ils y avoient pillé.

Le 8. Mai, les catholiques mirent le feu au fort de Cambonet, tenu par les proteſtans ; ils y prirent le capitaine la Trille, qu'ils menerent à Semalens, & de là à Toulouſe, où le capitaine fut pendu avec quatre ſoldats le 22. de Mai.

Le 5. Mai, le capitaine Baccou à la tête de quelques proteſtans, prit par eſcalade Tezan près de Ceſſenou.

Le 12. Mai, les catholiques aſſiégerent Cailhavel, près de Brugairoles, que les proteſtans avoient pris peu de jours auparavant ; la garniſon n'ayant ni poudres ni munitions, ſe ſauva pendant la nuit, & ſe retira à Brugairoles.

Le 9. Mai, les proteſtans prirent les villes de Poſtomis, près de S. Sernin, Miaules, & Fregairoles.

Le 23. Mai, les proteſtans prirent S. Martin le vieux, près de Seiſſac & de Montaulieu.

Le 31. Mai, les catholiques ſurprirent l'Iſle, près de Gaillac, & y tuerent le miniſtre avec quarante-quatre habitans.

Le 30. Juin, le capitaine Baccou à la tête des proteſtans ſurprit par un trou S. Chignan de la Corne.

Digitized by Google

Le 8. Juillet, les proteſtans prirent par eſcalade Dourgne. AN. 1578.

Le 22. Juillet, les catholiques s'étant mis en embuſcade devant Cuq en Albigeois, ſurprirent le ſeigneur de Cuq & le tuerent.

Le 22. Juillet, pluſieurs proteſtans de Caſtres étant allés à la foire de Caſtelnaudarri, & craignant d'être arrêtés, s'en allerent; les autres ſe ſaiſirent du château de la Griffoul qui apartenoit à la Crouzette.

Le 27. Mai, Yoret arriva à Caſtres pour y faire obſerver la paix, & fut de là à la Bruguiere pour engager la Crouzette à mettre en liberté les priſonniers qu'il avoit fait arrêter, ce qui fut exécuté le 6. Août, & le château de la Griffoul rendu.

Le 5. Août, la confirmation de la paix fut publiée à Caſtres.

Le 18. Août, les catholiques entrerent par eſcalade dans le château & ville de Hautpoul, mais ceux de Mazamet y étant accourus, les catholiques ſe retirerent.

Les catholiques prirent vers le 27. d'Octobre le château de la Rieule qui étoit une ville d'otage.

Les catholiques prirent vers le 5. Novembre la ville de Lauzerte.

Le 8. Janvier 1579. les proteſtans prirent par eſcalade le château de Puechaſſaut-lez-Lautrec, & de Brouſſe. AN. 1579.

Le 13. Février, les catholiques prirent Saverdun, près de Pamiers.

Le 15. Mars, la ceſſation des armes fut publiée à Caſtres par ordre du roi.

Le mercredi 29. Avril, les habitans de Caſtres étant allés armés à Semalens, où l'on avoit arrêté la veille le miniſtre Berau, & l'ayant redemandé, il leur fut renvoyé le lendemain.

La peſte fut pendant le mois de Juin à la Caune, à Niſmes, & à Montpellier.

Le 10. Août, des vagabonds ſe diſant proteſtans prirent la ville de Caure.

Le 5. Septembre, des vagabonds entrerent dans la ville de Labecede, & s'en ſaiſirent, mais les habitans s'étant raſſemblés, fermerent les portes, & tuerent tous ceux qui y étoient entrés.

Le 6. Septembre, un ſoldat du château de Lombers y laiſſa entrer 15. ſoldats de la ville, ſous prétexte de leur livrer le château, mais ils y furent tous tués.

Le 22. Septembre, les catholiques prirent Montagnac, près de Peſenas, & y tuerent le miniſtre Dupré.

Le 22. Septembre, Figeac fut pris par aſſaut par les catholiques, qui quitterent la ville en emportant le pillage qu'ils y avoient fait.

Le 12. Octobre, des vagabonds ſe diſant proteſtans prirent le château de Montcuquet-lez-Lautrec, & n'en ſortirent qu'au commencement de Janvier ſuivant, après qu'on leur eut donné deux cents écus, & qu'ils eurent démoli le château.

Le 23. Octobre, les catholiques prirent la ville de Trebas.

Les proteſtans prirent vers le 25. Octobre la ville de S. Tiberi près de Montagnac.

AN. 1579. Le 27. Octobre, le maréchal de Damville prit par eſcalade S. Tiberi, & y fit paſſer au fil de l'épée tout ce qu'il trouva.

Le 18. Décembre, les proteſtans prirent Leſergues, près de Rhodez.

Le 25. Décembre, les proteſtans prirent la ville de Mende.

La chambre mi-partie compoſée d'un préſident & de huit conſeillers proteſtans, Clauſonne, Arvieu, Auros, Vignoles, Eſcorbiac, Baſtide, Molinier, Favier, & la Mer, & autant pour les catholiques, S. Jean, préſident, Ouvrier, S. Paul, d'Amendon, Fraccinet, Bauton, Meynial, Vignaves, & Rudele, conſeillers, Boncompte, avocat, & Daverano, procureur-général, commencerent leur ſéance à l'Iſle vers le 5. Juillet.

AN. 1580. Le 11. Janvier 1580. les proteſtans prirent la ville de Biſe.

Le 21. Janvier, le vicomte de Turenne arriva à Caſtres par ordre du roi de Navarre, & y fut reconnu général du pays.

Le 3. Mars, les catholiques prirent par eſcalade la ville de Soreſe, près de Revel. Le miniſtre & pluſieurs habitans ſe retirerent à Durfort & à Revel. Le 4. Deime avec pluſieurs proteſtans alla aſſiéger Soreſe, mais un ſecours y entra, & le 7. il fit mourir ſoixante proteſtans.

Le 21. Mars, les proteſtans prirent Saiſſac par une male qu'ils mirent à la porte de la ville avec de la poudre. Ils la pillerent & l'abandonnerent.

Le 8. Avril, les catholiques ménagerent une intelligence avec le capitaine Angles, Segui & ſon fils, pour ſe rendre maîtres d'Angles, mais ils ne purent pas gagner le ſergent Jean Gau, qui fit pourtant ſemblant de vouloir les recevoir. Les catholiques conduits par les capitaines Angles & Uſcladeles s'embuſquerent dans une grange, reſolus de n'épargner que le capitaine Galinier, gendre de Segui. Gau leur dit d'attendre, & les enferma à clef dans cette grange, & alla chercher les proteſtans à Angles qui mirent le feu à la grange & y tuerent 93. catholiques. Le capitaine Uſcladeles ſe ſauva. Après quoi les proteſtans allerent mettre le feu à la maiſon de Segui, & le tuerent. Ils mirent auſſi le feu à la maiſon du capitaine Angles qui avoit été tué près de la grange. Les catholiques prirent pluſieurs villes, Peiregous, Langon, Meilhan, Caſtillon au diocèſe d'Uſez, ſainte Croix-lez-Sauve au diocèſe de Niſmes, & la Vacarié au diocèſe de Lodeve.

Le 17. Avril, le vicomte de Turenne arriva à Caſtres, & le même jour on commença de faire un fort à Saix.

Durot eut commiſſion de Turenne vers le 18. Avril de faire conſtruire un fort à Cambonet pour le paſſage de Puilaurens à Caſtres.

Le 19. Avril, les catholiques prirent S. Paul de la Miate pendant que les habitans étoient allés aſſiéger un château de Flamarens; le capitaine Franc qui étoit dans la ville, ſe ſauva à la Miate avec le miniſtre.

Le 22. Avril, il y eut une aſſemblée de la nobleſſe à Caſtres, où le vicomte de Turenne fut confirmé général à Caſtres, Albigeois, Lauraguais,

guais, & S. Pons, Peyra, gouverneur de Caſtres, & Matthieu Beſſiere, capitaine pour garder la ville. AN. 1580.

Le 9. Mai, Deime qui étoit toûjours aux environs de Soreſe, dreſſa une embuſcade à Jaudrulhe, gentilhomme, qui y fut tué avec ſept ſoldats. Deime y fut bleſſé.

Le 17. Mai, le vicomte de Turenne partit de Caſtres, prit la route de Puilaurens, d'où il fit ſortir le canon, & alla aſſiéger le château de las Touſeilles qui fut abandonné par la garniſon.

Le vendredi 20. Mai, les proteſtans aſſiégerent le château de Garrevaques, & après y avoir fait brêche, & le ſamedi 21. ils le prirent par aſſaut. De là ils furent à S. Arnanſet qui ſe rendit à compoſition, après quoi ils firent brûler le fort de Gaſc près de la Gardiole, qui avoit abandonné leur parti.

Le 25. Mai, les proteſtans prirent le château de Caucaliere, & n'y tuerent perſonne.

Le 28. Mai, les proteſtans prirent Cahors qui ſe deffendit depuis le ſamedi juſqu'au mardi.

Les catholiques prirent vers le 10. Juin le château de Mirandol.

Le 16. Juin, le vicomte de Turenne étant parti de Caſtres avec toute la cavalerie & l'infanterie, marcha vers Puilaurens & Revel, pour ravitailler Soreſe que les catholiques aſſiégeoient avec cinq compagnies.

Le dimanche 19. Juin, les trois compagnies proteſtantes du vicomte de Turenne attaquerent cinq compagnies des catholiques en pleine campagne près de Soreſe, les battirent, & tuerent ou bleſſerent cent hommes. Les catholiques voulurent empêcher qu'on ne fît le dégat autour de Soreſe, aſſiégerent le fort de la Borieblanque, & tirerent trente-ſix coups de couleuvrine contre. Le vicomte alla en plein jour, & tira ſept ſoldats de ce fort, auxquels les catholiques mirent le feu, auſſi bien qu'à la Valbangie & autres forts. Cornuſſon, ſénéchal de Toulouſe, & la Crouzette qui commandoit les catholiques, ſe retirerent de nuit, mettant le feu à pluſieurs métairies. Le vicomte envoya faire la même choſe du côté de Toulouſe.

Les catholiques ayant amené leur canon dans S. Paul-de-la-Miate, les proteſtans quitterent vers le 23. Juin les forts de Teiſſode, Leuvergnet, & Caſtanet, qui furent d'abord occupés par les catholiques.

Le 28. Juin, le vicomte de Turenne, & d'Audou ayant canonné la ville & le château du Faget, la garniſon ſe rendit à diſcrétion.

Le 29. Juin, Turenne alla aſſiéger le château de Caſtillon près de Toutens, qui fut d'abord abandonné par la garniſon, pillé & brûlé; le fort de Ferrieres ſe rendit à diſcretion.

Le 30. Juin, une douzaine de forts furent abandonnés par les catholiques. Turenne fit tirer ſon canon contre le château de Bauville, & mettre le feu à la porte du ravelin; la garniſon ſe retira dans une groſſe

An. 1580.

tour, où le feu ayant été mis, les ſoldats ſe jetterent du haut de la tour. Il y en eut un qui eſſuya cinquante arquebuſades ſans être bleſſé, & auquel Turenne donna congé; mais il fit pendre le capitaine du château pour avoir voulu ſe deffendre dans un lieu qui n'étoit pas tenable.

Le vicomte ayant apris que les catholiques avoient abandonné le château de Cambiac, y alla, & le fit piller & brûler le 30. Juin. Les habitans du village de Maurins lui aporterent les clefs, après quoi toutes les troupes demanderent la permiſſion d'aller faire leur récolte.

Le 24. Juillet, la maladie que les médecins apelloient *trouſſegaland*, & les autres *coqueluche*, commença à Caſtres où quatre-vingts perſonnes en furent attaquées; on en mouroit le quatriéme ou cinquiéme jour.

Le 4. Août, les catholiques ſurprirent le château de Boſſon près de Lautrec, & y tuerent S. Joly, ſeigneur dudit Boſſon, & ſa femme.

Le 26. Août, le vicomte de Turenne venant avec ſes troupes & ſon canon de Puilaurens, & paſſant près de Serviez, fit braquer ſon canon contre le château de Gaujac; Boſquillon qui en étoit ſeigneur, ſe rendit à diſcrétion à Turenne qui le mena à Caſtres, & qui mit en garniſon dans ce château la compagnie du capitaine Moulairés.

Le 28. & le 29. Août, Turenne & toutes les troupes partirent de Caſtres avec le canon & quelques piéces de campagne, allerent du côté de Lautrec, & obligerent les châteaux de Montpinier, de Montſa, de Lengari, de Lacan, de Bernas, de la Tour-d'Aragon, de la Martinié, de Fenairols, & de Brametourte, de ſe rendre ſans réſiſtance, & de recevoir garniſon.

Le château de Puechſaſſau n'ayant pas voulu ſe rendre, eſſuya 53. coups de canon de 13. piéces de campagne, & fut emporté d'aſſaut le 30. Onze ſoldats & quelques payſans y furent tués, le bâtard de la maiſon pendu, & le château pillé & brulé.

Le 1. Septembre, le vicomte de Turenne étant arrivé devant le château d'Aigueſonde avec du canon, la garniſon ſe rendit ſans attendre que l'on tirât, & fut amenée à Caſtres, où le vicomte retourna le même jour, après avoir fait piller Aigueſonde, & y avoir fait laiſſer garniſon.

Le 14. Septembre, les proteſtans commandés par le capitaine Sabaut, entrerent par un trou dans la ville de Soreſe, & y tuerent 84. perſonnes.

Le 17. Septembre, les proteſtans prirent Taraſcon.

Le 18. Septembre, les catholiques prirent Pamiers, mais dans la nuit d'Audou ayant envoyé du ſecours aux proteſtans, ils attaquerent les catholiques, leur tuerent 300. hommes, & les obligerent d'abandonner la ville le 19.

La ville de S. Lens & le château près de Millau, ſe rendit aux catholiques vers le 20. Septembre, & ne donna pas le temps d'être ſecouru par le capitaine Maſcaren.

Digitized by Google

Le vicomte de Turenne quitta Caſtres vers le 27. Septembre. AN. 1580.

Les proteſtans prirent vers le 15. Octobre la ville de Fenoulhet.

Le 3. Novembre, la Mer, conſeiller au parlement de l'Iſle, Rotolp, Sgr. de Leſtout, lieutenant de Caſtres, députés de l'aſſemblée tenue dans cette ville, en partirent pour aller à Montauban négocier la paix, accompagnés de Senegas, & d'un gentilhomme du roi qui leur avoit aporté des paſſeports, mais ils furent arrêtés au château d'Azas, près de Lavaur.

Le château de Roquecourbe-lez-Caſtres fut entierement démoli vers le 15. de Novembre.

Les proteſtans prirent vers le 15. de Décembre la ville de Baumont d'Allemagne.

Le 31. Janvier 1581. la paix fut publiée à Caſtres. AN. 1581.

Le dimanche 9. Avril au ſoir, Henri de Bourbon, prince de Condé, allant trouver le roi de Navarre, arriva à Caſtres. Les conſuls, les marchands à cheval, & les troupes lui allerent au devant, & on tira toute l'artillerie. Il y reſta juſqu'au mercredi 12. après diner qu'il en partit pour aller coucher à Puilaurens.

Le 6. Juin, les catholiques ſe ſaiſirent de Requiſta, & le pillerent.

Le 26. Juillet, les catholiques ſurprirent Peiregous.

Le 4. Août, les catholiques prirent Peira, près de Caſtelnaudarry.

Les proteſtans prirent vers le 7. Août la ville d'Allemagne-l'Argentiere.

Le 8. Août, les proteſtans prirent Villeneuve la Cremade près de Beſiers.

Les proteſtans prirent la ville de Gardebiou vers le 30. Août.

Le château de Maſſuguiés fut pris par les catholiques vers le 10. Octobre.

L'Eſpinaſſiere, près S. Amans, fut pris vers le 5. Décembre.

Le 24. Décembre, les proteſtans prirent la ville de Varen & le château de Vour.

Les catholiques aſſiégerent vers le 4. Février 1582. la ville de Varés, AN. 1582.
& la garniſon ayant voulu ſe ſauver, fut preſque toute tuée.

Une autre armée attaqua le fort de Cambon, près de Lavaur; la garniſon s'étant rendue à diſcretion vers le 7. Février, fut menée à Lavaur, & on en pendit vingt-ſept.

Le 9. Février, les proteſtans commandés par le capitaine Baccou prirent la ville de Menerbe.

Le 13. Mai, les catholiques prirent la ville de Foix, & brûlerent le temple; mais quelques jours après, les proteſtans reprirent cette ville.

Le 24. Juillet, quelques vagabonds, ſe diſant proteſtans, ſurprirent Bram, près de Carcaſſonne; mais ils furent d'abord aſſiégés par les habi-

Digitized by Google

An. 1582. tans de Carcaſſonne qui les emporterent d'aſſaut & par eſcalade le 11. & en tuerent quarante-cinq ſur le brêche.

Le 7. Octobre, les catholiques ayant voulu ſurprendre le fort de Cambonet, près de Semalens, y perdirent cinq hommes.

Le lundi 10. Décembre 1582. & 20. ſuivant le calendrier Grégorien, Michel de Bayard, gendre de Ferrieres, fut reçû à Caſtres en qualité de ſénéchal.

An. 1583. Le 18. Fevrier 1583. Henri de Bourbon, prince de Condé, arriva à Caſtres, & partit le lendemain pour Montauban.

Le 26. Mars, les troupes du duc de Montmorenci prirent le château de S. Anaſtaſie près de Niſmes.

Le 4. Avril, les catholiques prirent en plein jour, & par la porte, la ville de Beſſeart, près de Caſtelnaudarry, & le Mas ſaintes Puelles.

Le 18. Avril à midi, Magdelaine Bouſquet que Jean Faurin avoit épouſée le 13. Juillet 1561. & de laquelle il avoit eû dix enfans, mourut à Caſtres.

Le 18. Avril, les proteſtans prirent Manvilla, près du Mas ſaintes Puelles.

Le 19. Avril, quelques vagabonds, ſe diſant proteſtans, prirent Olargue.

Le dimanche 12. Juin au ſoir, Jean Faurin épouſa Judith Benaſcheſe, niéce de Guillaume Donadieu, chauſſetier.

Les catholiques prirent par eſcalade Alet, près de Limoux, & y tuerent plus de cinquante hommes vers le 20. Juin.

Les catholiques prirent la ville & le château del Sellié vers le 25. Septembre.

Le 20. Septembre, les proteſtans prirent Montreal qui fut aſſiégée inutilement par les catholiques, au mois de Novembre ſuivant.

Il n'y eut point d'états-généraux en 1583. & 1584. le roi ayant ordonné aux diocèſes d'impoſer.

An. 1584. Quelques vagabonds, ſe diſant proteſtans, prirent vers le 27. Janvier 1584. le village de Cabreſpine près de Caunes, & tuerent quelques-uns dans le château.

Le 23. Mars, Viterbe, près de S. Paul, fut priſe en plein jour par les catholiques avec un pétard, dit Maſcle. Le capitaine la Peiruque, commandant dans la ville, ſe ſauva, mais ayant été pourſuivi il fut tué d'un coup de piſtolet.

Le capitaine Vigny & les catholiques prirent le château de Jouares près de Narbonne, vers le 15. Août.

Le 15. Octobre, la Crouzette mourut de maladie à la Bruguiere.

Le duc de Monmorenci prit vers le 15. de Novembre Clermont de Lodeve.

Les troupes de Joyeuſe prirent Ceſſenou vers le 20. Novembre.

Digitized by Google

Les troupes de Montmorenci prirent par eſcalade & par la porte, vers le 5. de Décembre, Courſan près de Narbonne, & s'y rendirent maîtres de 80. chevaux de la compagnie de Chalabre, qui ayant tenu bon dans une maiſon, trouva moyen d'échaper, la ville ayant été pillée, fut abandonnée. AN. 1584.

Le 8. Décembre, quelques vagabonds, ſe diſant proteſtans, prirent la Bécede.

Le 11. Décembre, le capitaine Baccou, proteſtant, pris Leſcure près d'Albi.

Le jeudi 14. Mars 1585. Henri de Bourbon, roi de Navarre, arriva à Caſtres accompagné du prince de Condé & du vicomte de Turenne, ayant couché la nuit précedente à Puilaurens; les conſuls lui préſenterent les clefs de la ville, & le dais, ſous lequel il ſe mit. Il paſſa par la ruë droite & à la place, juſques au logis du receveur Antoine Thomas. Pendant que l'artillerie donna, il plut beaucoup, il tomba de *greniſſe*, il fit des éclairs, il neigea, & dans le temps qu'il entra ſous le dais, il y eut un grand coup de tonnerre. AN. 1585.

Le dimanche 17. Mars, le duc de Montmorenci arriva à Caſtres, accompagné de Châtillon. Le roi de Navarre, Condé, & Turenne, l'allerent recevoir hors de la ville.

Le 25. Mars, le roi de Navarre & le duc de Montmorenci partirent de Caſtres. Il n'y eut qu'un ſeul jour où il ne plut pas pendant le ſéjour qu'ils y firent.

Le 28. Mars, les proteſtans chaſſés d'Alet y étant rentrés par ordre de Montmorenci, les catholiques en tuerent 100. avec le capitaine Beulaigue.

La reine de Navarre s'étant retirée à Agen avec de la cavalerie & de l'infanterie, vers le 1. Août, fit la guerre au roi ſon mari; & Cornuſſon, ſénéchal de Toulouſe, alla trouver le roi avec des troupes vers le 8. Juillet. Il retourna à Toulouſe au mois d'Août. Les vivres étoient fort chers au camp où il s'étoit trouvé, le pain y valoit 18. ſols la livre, & un homme à cheval y dépenſoit 8. livres par jour.

Le 24. Mai, Jean de la Marck, marquis de Cotron, baron de Serignan, Privas, [illegible]nde, Beaumont, Aramon, & Valabregues, envoyé par le duc de Montmorenci, ſon oncle, au roi de Navarre, arriva à Caſtres.

Le 1. Août, la chambre mi-partie du parlement de la cour de l'Isle fut rompuë. Le préſident S. Jean eut ſoin de faire retirer en ſûreté les proteſtans.

Le 1. Août, le duc de Montmorenci & Châtillon arriverent à Caſtres.

Le 5. Août, Montmorenci & toute ſa ſuite partit de Caſtres pour aller trouver le roi de Navarre, qui étoit arrivé ce matin-là à S. Paul, dit de Cap-de-joul, près de la Miate, avec le vicomte de Turenne. Clervant, & le fils du comte de Montgommeri l'y vinrent trouver.

Digitized by Google

An. 1585. Le 11. Août, le roi de Navarre partit de S. Paul pour aller à Montauban, & Montmorenci arriva à Caſtres avec un abbé de Cluni que le roi avoit envoyé, qui menoit *une coche*, & ce ſoir cet abbé partit de Caſtres.

Le 13. Août, le duc de Montmorenci partit de Caſtres pour aller à Beziers & à Pezenas.

Le 28. Août, le comte de Montgommeri arriva à Caſtres pour y être gouverneur & général. Il étoit accompagné de Clervant

Montelimart fut pris avec des pétards à la porte de la ville, par Leſdiguieres vers le 27. Août, mais elle fut d'abord aſſiégée par les catholiques, auxquels Mandelot, gouverneur de Lyon, & Tournon amenerent cinq ou ſix mille hommes.

Le 6. Octobre, on commença à faire garde à Caſtres. Le 10. la compagnie du comte de Montgommeri, gouverneur de Caſtres, arriva, elle étoit compoſée de cavalerie & d'argolets.

Le 18. Octobre, Lodeve ſe rendit au duc de Montmorenci après avoir ſoutenu un ſiége de trois ſemaines.

Les troupes de Montmorenci ayant aſſiégé Lunas, y donnerent un aſſaut où elles furent repouſſées, & perdirent cent vingt hommes, mais la garniſon ſe rendit par capitulation vers le 30. Octobre.

Le vicomte de Turenne prit Tulles en Limoſin vers le 4. Novembre.

Le 17. Novembre, les proteſtans prirent avec un pétard le château de Puechaſſaut, près Lautrec.

Leſdiguieres prit Embrun vers le 25. Novembre.

Le duc de Montmorenci prit dans le mois de Décembre Quarante, Creuſi, Argelliers, Saleles, Molin à une lieue de Narbonne, S. Naſaire, S. Marcel, Villespaſſant, le château de Mercoire, Mailhac, Agel, Aigues-vives, Mirapeiſſet, & Biſe, & tint par là Joyeuſe comme bloqué dans Narbonne.

An. 1586. Le duc de Mayenne prit Montignac-le-Comte vers le 8. Fevrier 1586.

Le 14. Février, le comte de Montgommeri partit de Caſtres avec partie de ſa cavalerie, & alla à Braſſac où ayant fait venir le capitaine Baccou, il le fit arrêter en lui montrant une lettre du duc de Montmorenci, & le dimanche 16. Baccou fut tué ſur les dix heures du ſoir.

Le 15. Février, les canons & les piéces de campagne partirent de Caſtres, paſſerent à la ville de Braſſac, & ayant été conduites devant Nages, battirent cette place que le capitaine Calvet rendit le 24. Il fut fait priſonnier. On mena les canons à la Caune, mais les vents, le froid, la pluie, & la neige, ne permirent pas de faire aucune entrepriſe.

Les proteſtans prirent Iſſel, près de Caſtelnaudarri vers le 27. Mars, & le même jour d'autres proteſtans prirent le château de Padiez, près d'Albi.

Le 4. Avril, les canons rentrerent dans Caſtres venant de la Caune, eſcortés par Lux avec ſa compagnie d'infanterie.

Digitized by Google

Le 9. Avril, le duc de Mayenne prit le château de Caſtels qui apartenoit à Favas, & lui donna douze mille écus pour rébâtir ſa maiſon. Il avoit battu la place avec douze canons, & il battit celle de ſainte Baſeille avec vingt. AN. 1586.

Les proteſtans abandonnerent vers le 10. Avril le fort de Villeneuve de Tresbas.

La camp de Cornuſſon aſſiégea Salvagnac avec du canon vers le 11. Avril, mais il leva le ſiége.

Le 10. Avril, la garniſon proteſtante de la ville d'Alban ayant peur des catholiques, l'abandonna.

Le 13. Avril, le comte de Montgommeri partit de Caſtres avec toute la cavalerie & la compagnie d'infanterie du capitaine Ruſcas, & ſe rendit à Realmont, où il fut joint par les forces de Lauraguais. Il aſſiégea Denat avec le canon de Realmont, mais ayant été repouſſé à l'aſſaut, il leva le ſiége vers le 15. Avril.

Les catholiques ayant aſſiégé le château de Tanus, un beau-frere de Tanus qui étoit catholique, ſe jetta dedans, mais les ſoldats ſe ſauverent. Cornuſſon prit ce château le 15. Avril & le fit démolir.

Les catholiques démolirent vers le 17. Avril les châteaux de Malhac & de Guimane, apartenant au baron de Paulin, & le château de S. Sernin qui étoit à ſon gendre.

Le 22. Avril, le comte de Montgommeri arriva à Caſtres, & en partit le 26.

Le 25. Avril, les proteſtans prirent Beſplas, près de Caſtelnaudarri.

Le 26. Avril, le comte de Montgommeri partit de Caſtres pour aller trouver le roi de Navarre qui le lui avoit ordonné, & lui mena les argolets, quatre compagnies de Lauraguais ſous les capitaines Lux, Portal, Sabaut, & Pelras, & trois compagnies de Caſtres ſous la Nogarede, & les capitaines Marchet & Chabert.

Les partiſans de Joyeuſe ſurprirent vers le 10. Avril Ceſſenou, & ayant ſapé le château, ils le firent ſauter avec deux quintaux de poudre, & tuerent vingt-deux ſoldats. Le duc de Montmorenci l'alla d'abord aſſiéger, mais il ne la prit point.

Les proteſtans prirent vers le 27. Avril la ville de S. Bertrand en Comminge, pendant qu'on y tenoit le *cenet* des prêtres.

Les catholiques prirent vers le 10. Mai le château de la Baſtide, près de Toulouſe, apartenant à Audou.

Le 15. Mai, le camp de Cornuſſon prit le fort d'Alban, & y tua vingt hommes.

Le 17. Mai, la ville del Mas fort près de Pamiers, ayant été aſſiégée par Montgommeri & Audou, ſe rendit, & la garniſon paya rançon.

Le 20. Mai, le comte de Montgommeri arriva à Caſtres avec ſa compagnie de cavalerie, parce que l'on craignoit que Cornuſſon n'aſſiégeât Lombers ou la Caune.

Digitized by Google

An. 1586. L'armée du duc de Mayenne prit vers le 28. Mai Montſegur dans le temps que la garniſon capituloit, & y tua quatre cents hommes.

Boiſſeſon prit vers le 30. Mai le château del Sellié, près de la Caune, & un autre fort.

Deime, gouverneur de Lauraguais, & Tanus, prirent avec le canon de Puilaurens & deux piéces, vers le 4. Juin, Vitterbe près de Lavaur, Jonquieres qui fut brulé, Oziere & Carlipas qui ſe rendirent, Candaval ou Coudols fut brulé, Guitalens, Gragnague, & Canimon.

Les catholiques prirent vers le 20. Juin S. Bertrand de Comminge.

Le 23. Juin, Cornuſſon & Chattes aſſiégerent Monteſquieu près de Toulouſe. Le canon commença à tirer le dimanche 29. & continua juſqu'au mardi 1. Juillet; ſept canons tirerent 1500. coups. Montgommeri partit de Caſtres avec ſa cavalerie pour aller au ſecours le vendredi 27. Le ſamedi 28. Tanus arriva de Réalmont à Caſtres, & marcha au ſecours de Monteſquieu avec les compagnies des capitaines Franc & Baſquas. Le capitaine la Fenaſſe coucha à Caſtres, & le dimanche partit pour le ſecours de Monteſquieu. Les capitaines Beſſieres & Bouſquet y allerent auſſi. Le capitaine Mengiou qui arriva à Caſtres le 2. Juillet, prit la même route, auſſi bien que le capitaine Cambolines, qui arriva à Caſtres le 3. Deime & Audou ayant joint leurs forces, le ſecours ſe trouva être de 3500. hommes. Il n'empêcha pourtant pas la garniſon de capituler, & de ſe rendre le jeudi 3. Juillet.

Deime, gouverneur du Lauraguais, laiſſa au Mas ſaintes Puelles les trois compagnies des capitaines Sabot, Pelras, & Portal, qui furent d'abord aſſiégés par les catholiques. Le jeudi 10. Juillet, la place fut battue avec quatre canons & deux couleuvrines. Le lundi 14. la brêche étant de 163. pas, on donna l'aſſaut, mais on fut repouſſé avec perte de cent hommes. Le 21. cent ſoldats conduits par le capitaine la Roque, entrerent dans le Mas. Le mardi 22. le ſiége fut levé.

Deux régimens étant allés aſſiéger la ville de Brugairoles tenue par les proteſtans, le comte de Montgommeri & le capitaine Franc y envoyerent du ſecours, ce qui obligea les catholiques de lever le ſiége vers le 23. Juil.

Le 15. Juillet, Jean Caul, natif de Caſtres, aſſaſſina à Viviers, la veuve de Roquecourbe de Martin, dont il étoit procureur, & fut écartelé à Toulouſe.

Le 22. Août, Joyeuſe ayant battu Maruejols avec quatorze canons, obligea la garniſon de lui rendre la place.

Le 4. Septembre, le comte de Montgommeri partit de Caſtres avec les capitaines Raſcas, Beſſiere, & Bouſquet. Ils allerent à Realmont prendre le canon, & marcherent vers Raſſiſſe, château de M. del Travet, aſſiégé la veille par Cauſſe le fils & Marguerites. La Ginié, Prat d'Aucou, la Rouquete, & le baron de Blanc, avec quatorze autres gentilshommes, étoient dans ce château. Le canon fit brêche, on apliqua des pétards

Digitized by Google

tards à la porte, & on mit le feu à l'écurie. Les aſſiégeans étant entrés, tuerent treize de ceux qui étoient refugiés dans ce château. An. 1586.

Montgommeri ayant pris le château de la Roque le 5. & revenant à Caſtres, ſe rendit maître du château de Montpinier, où ils y avoit ſix ſoldats qui s'en fuirent.

Le capitaine Seve ne fut pas à temps de lever le pont du château, & ſe ſauva.

Le duc de Mayenne prit vers le 3. Septembre Caſtillon, dont la garniſon perdit ſix cents hommes en ſe défendant, ou par la peſte.

L'armée de Joyeuſe prit vers le 15. Septembre le château de Piro, près de Millau.

Le dimanche 28. Septembre, les capitaines Beſſiere & Bouſquet partirent de Caſtres pour aller à Millau menacée de ſiége par Joyeuſe. Le comte partit le mardi avec ſa compagnie.

Le 7. Octobre, la ville de Villefranche de Panat, près de Requiſta, fut priſe par les capitaines Beſſiere, Bouſquet, & Pradiez, conduits par la Vacareſſe, y étant entrés de grand matin. La compagnie de cavalerie des gensdarmes de Bonnivet qui étoit fort belle, étoit dans cette ville; on en tua cinquante-cinq maîtres & ſon guidon. Bonnivet fut pris avec ſon lieutenant & ſon enſeigne. Le butin fut porté à S. Afrique. Joyeuſe n'avoit point vû cette compagnie, parce que lorſqu'elle fut défaite il étoit allé voir ſon pere à Gaillac. Bonnivet s'apelloit auſſi Touy, & portoit le nom de Bonnivet, parce qu'il avoit épouſé l'héritiere de la maiſon de Bonnivet. Il fut priſonnier du comte de Montgommeri qui le mena à Caſtres le 15. Octobre. On le logea dans la maiſon d'un bourgeois, nommé Jean Pierre. Il eut permiſſion d'aller dans la ville avec un garde, il jouoit ſouvent au mail, & il fut remis en liberté le 29. Septembre 1587. après avoir payé 4000. écus de rançon pour lui & les ſiens.

Le 17. Septembre, les catholiques prirent avec un pétard le village de Roqueceziere, près de Viane, le pillerent, le brulerent, & l'abandonnerent.

Châtillon défit au delà de la riviére du Tarn, vers le 27. Octobre, la compagnie de Montigni qui étoit abſent, lui tua quarante maîtres, & prit cent chevaux.

L'armée de l'amiral de Joyeuſe aſſiégea Aiſſene, y donna l'aſſaut, où elle fut repouſſée, les aſſiégés étant rafraîchis par Châtillon; après quoi ils ſe retirerent pendant la nuit vers le 5. de Novembre.

Joyeuſe ſe ſaiſit vers le 8. de Novembre des châteaux de Broquiés & de las Ribes.

Le 16. Novembre, Mongommeri partit de Caſtres avec les deux compagnies de Beſſiere & Bouſquet, & une piéce de campagne, & aſſiégea le fort du Fraiſſe, près de la Caune, aux environs duquel étoit arrivé le régiment de Montbazin, envoyé par Montmorenci. La garniſon aban-

An. 1586. donna ce fort; les compagnies allerent enſuite à Réalmont, à Lombers, & à Cordes, au-delà du Tarn, de crainte que Joyeuſe ne les aſſiégeât.

Le 19. Novembre, la compagnie des gensdarmes du comte d'Offemont, fils de Montmorenci, arriva à Caſtres, & en partit le 21.

Le 22. Novembre, Montgommeri partit de Caſtres avec ſa cavalerie & argolets pour s'aſſembler du côté de Salvagnac aſſiégé par l'amiral de Joyeuſe.

Les catholiques de la Bruguiere profitans de l'abſence de Montgommeri, aſſiégerent le château de Tourene, & obligerent trois ſoldats qui y étoient de le leur rendre vers le 23. Novembre, ils y mirent le feu. La compagnie du capitaine Beſſiere qui venoit au ſecours, arriva trop tard.

Le 24. Novembre ſur le ſoir, le comte de Montgommeri arriva à Caſtres avec ſa compagnie de cavalerie, & Tanus avec la ſienne. A minuit deux canons partirent de Caſtres. Les capitaines Beſſiere & Bouſquet allerent aſſiéger Viviers, où les troupes de Puilaurens & de Montmorenci devoient auſſi ſe rendre, pour obliger l'amiral de Joyeuſe de lever le ſiége de Salvagnac, qui fut battu par neuf piéces de canon. Le dimanche 23. & le lundi 24. pendant que Mongommeri aſſiégeoit Viviers, un meſſager de Dupleſſis & des habitans de Montauban lui porta des lettres pour le prier d'aller au ſecours de Salvagnac; Montgommeri leva le ſiége de Viviers ſur le champ, & renvoya ſes canons à Caſtres. Le 27. le meſſager dit que Salvagnac étoit battu avec onze piéces de canon. Les troupes au lieu d'aller au ſecours, s'arrêterent à Puilaurens, Revel, Soreſe, S. Paul, & Fiac. Les aſſiégés de Salvagnac n'ayant plus de vivres ni de poudre, la Vergne parla à le Bardichere l'un des principaux de l'armée de l'amiral, fit ſa capitulation, & ſortit le 4 Décembre avec 87. ſoldats armes & bagages, mêche allumée, & balle en bouche. Ils furent eſcortés juſqu'au près de Montauban.

Cornuſſon mourut de maladie à Toulouſe vers le 16. Décembre.

An. 1587. Le 31. Janvier 1587. les catholiques prirent par eſcalade le château de Montpinier.

Le 3. Février, le capitaine Franc voulant aller à S. Paul, aſſembla vingt cinq habitans pour lui faire compagnie; mais étant près de Cuq, ils furent chargés par les catholiques, & obligés de ſe retirer dans la métairie des Panchis, où étant venu à compoſition, ils furent menés priſonniers à Lautrec.

Le 13. Février, les catholiques eſcaladerent Plaiſance en Rouergue, qui apartient à Panat, ſe ſaiſirent du fort & du clocher du temple, & firent priſonnier Jean Calmere, lieutenant de Curval; mais quelques refugiés s'étant mis en défenſe, combattirent pendant trois heures, & obligerent les catholiques de ſortir du fort & du clocher; & en ſe retirant pluſieurs ſe noyerent dans la riviére d'Alrance qui joint la ville.

Les catholiques prirent & pillerent Aubenas en Vivarais vers le 15. Février.

Digitized by Google

Le 28. Février, Tanus, gouverneur de Realmont & de Lombers, alla assiéger ce château. Le 1. Mars, il demanda du secours à Castres; le capitaine & consul Bousquet lui en amena. Le 7. Paulin, fils, & les consuls de Realmont & de Lombers, arriverent à Castres, & emprunterent la piéce bâtarde & des munitions; la compagnie d'infanterie de Masamet conduite par Nogarede, les étant venu joindre, ils partirent; mais pendant qu'ils marchoient, six cents catholiques attaquerent ceux qui assiégeoient le château de Lombers, les défirent, & jetterent du secours dans le château. Les capitaines Bousquet & Nogarede retournerent à Castres le 10. AN. 1587.

Le 18. Mars, les catholiques du parti de Joyeuse surprirent Olargue, mais le château ayant tenu bon, & le secours étant venu de S. Pons, ils abandonnerent la ville après l'avoir pillée.

Le 8. Mai, les troupes de Joyeuse prirent avec un pétard Bise de las Allieres, qui tenoit le parti de Montmorenci, & ayant fait venir du canon de Narbonne, ils obligerent le château de se rendre.

La peste fit mourir 26. personnes pendant le mois d'Août, au château d'Auterive, & à la Bruguiere.

Le 27. de Juin, Châtillon qui étoit arrivé depuis quelques jours à Castres, où les habitans n'étoient point d'accord avec Montgommeri, leur gouverneur, en partit avec trois compagnies d'infanterie & autres qu'il avoit assemblées en Rouergue & bas Languedoc, pour aller joindre les reîtres par ordre du roi de Navarre.

Le 16. Juillet, les catholiques commandés par Ambres prirent les forts d'Appele & de Pechaudier, près de Puilaurens. Montgommeri partit de Castres pour aller au secours, & le camp des catholiques se rompit.

Montgommeri prit d'assaut les forts de Claussade, de S. Salvere, & la garnison de ceux de Coquelins & de S. Salvere les abandonnerent, après y avoir mis le feu. Il s'aprocha de Lavaur, & offrit le combat à Ambres vers le 20. Juillet.

Le lundi 17. Montgommeri partit de Castres, & ayant le canon de feu Boissefon & une piéce de campagne de Castres, fit proposer au fort de Roqueciziere de se rendre, ce qui fut fait par capitulation; la garnison de S. Bastide & de S. Sernin l'abandonna.

Le 20. Août, Montgommeri ayant fait tirer quatre-vingts coups de canon contre Poustomis, l'emporta d'assaut; la garnison mit le feu à la ville, & se retira dans le château qu'elle rendit au comte, & sortit avec armes & bagages. Le fort de la Verdole fut aussi rendu à Montgommeri par composition.

Les troupes de Joyeuse prirent vers le 8. Août Marguerites, qui tenoit pour Montmorenci.

Le 19. Août, du Roet reprit la ville de Montelimart que les catho-

An. 1587. liques avoient prise le 16. & où ils perdirent deux mille hommes, & quatre cents chevaux.

Lesdiguieres prit Guillestre sur la Durance, vers le 1. Septembre.

Le 6. Octobre, le comte de Montgommeri obligea la garnison de Murasson, qui avoit repoussé ses troupes à trois assauts, de se rendre par une capitulation honorable; mais il ne put pas prendre S. Sernin, ni Mieules.

Le 14. Octobre, Montgommeri prit le château de Montpinier.

Le 6. Octobre, les catholiques tenterent inutilement d'escalader Roquecourbe. La ville de Castres avertie que cette troupe se retiroit, Paulin, lieutenant du comte de Montgommeri, monta à cheval, & sortit de Castres avec tout ce qu'il put ramasser, le capitaine Marchet y accourut aussi. Ils joignirent les catholiques près de Cieutat-lez-Castres, & métairie de Roquecaude, & les obligerent de se retirer dans une métairie, où ils appliquérent des petards; mais la cavalerie catholique étant survenuë, l'infanterie de Castres prit la fuite, & la cavalerie fut battuë. Paulin, le capitaine & consul Bousquet, & les capitaines Maisonneuve, Mandoul, & Montbrun, avec Crusel, maître de chambre de Paulin, furent tués; Deime, général en Lauraguais, fut blessé; la Nogarede & le capitaine Mascaren pris; l'infanterie perdit le capitaine Vignevieille, Cruvale fils, George Donnadieu, Vaissiere, tondeur, Perrusel, Jacques Sonequie, Jean Lasagne, Madaule, Guillaume Cavasié, Goffre fils, Brinquié, Lacgié, Guilhiabert, fils, Pierre Fornés, André Vidal, Jean Gardes, Lason le vieux, George Raissegnié, Pierre Benasech, Antoine Gavanou, avec neuf soldats. Il y eut quelques blessés du côté des catholiques commandés par Ambres & Cornusson.

Le 19. Octobre, les troupes du duc de Montmorenci obligerent le capitaine Conton, qui commandoit dans la Gardiole, de se rendre, ayant été assiégé dès le 17. & battu avec les canons de la Caune, & de Puilaurens.

Le 25. Octobre, le duc de Montmorenci arriva à Castres avec quatre mille cavaliers ou fantassins. Le 28. il en partit avec toutes ses troupes, & prit la route de Revel, de Puilaurens, & de Soresse, d'où il envoya du secours à Brugairoles assiégée par les catholiques depuis le mois de Juillet; du Vila y commandoit, & la compagnie catholique du capitaine Fossé y étoit. Cette place étoit bloquée par sept forts de bois & de terre, dans chacun desquels il y avoit quarante soldats. Ce qui embarassoit le plus la garnison étoit le manque d'eau. Du Vila en étant sorti depuis trois mois pour aller chercher du secours, y rentra au commencement de Novembre avec les compagnies des capitaines Portal, & Marchet, & des munitions. Le lendemain, trente soldats étant sortis de Brugairoles attaquerent deux cents soldats catholiques, les battirent, & évanterent les mines qui devoient jouer deux jours après. Montmorenci

Digitized by Google

avoit promis à du Vila de le ſecourir ; mais les grandes pluyes l'obligerent de retourner de Revel à Caſtres. D'Audou, gouverneur du comté de Foix, que Montmorenci avoit prié de le venir joindre à Revel, & Colombieres, lieutenant de Montmorenci, parlerent à Mirepoix, & au grand-prieur de Joyeuſe, qui commandoient les quartiers devant Brugairoles, & convinrent que du Vila, ſa garniſon, & tous les habitans de Brugairoles ſortiroient de cette ville avec leurs armes, bagages, meubles, & tout ce qu'ils pourroient emporter, & ſe retireroient où ils pourroient. Du Vila eut peine à accepter cette capitulation ; mais ſur les repréſentations d'Audou & de Colombieres, il y conſentit, & ſortit de la ville le 21. Janvier 1588. Dès que les proteſtans en furent ſortis, les catholiques pillerent, brulerent & raſerent Brugairoles. Cinq ou ſix jours après le vicomte de Turenne arriva à Caſtres, & auroit avec les forces de Montmorenci ſecouru Brugairoles, s'il ne s'étoit pas rendu. AN. 1587.

Le 30. Octobre, Beſſan près de Beziers, tenant le parti de Montmorenci, fut pris par les troupes de Joyeuſe.

Leſdiguieres prit vers le 20. Octobre, Cayras au-delà d'Embrun, & la ville & château de Charmes ſur le Rhône, à une lieuë & demie de Valence.

Le 30. Novembre à une heure après minuit, les catholiques prirent par eſcalade le château de S. Amand de Valtoret ; le ſeigneur ſe leva en chemiſe, & ſe ſauva à Rouairous avec un petit enfant & ſa femme. Les habitans de S. Amand & de Mazamet obligerent les catholiques de ſe retirer à minuit après qu'ils eurent amenés tout ce qu'ils purent.

Le 30. Novembre, quelques régimens de Montmorenci prirent par compoſition les forts d'Arſons qu'ils avoient battu avec du canon.

Le 17. Décembre, le duc de Montmorenci arriva à Caſtres, où l'on acheva peu de tems après un jeu-de-paume près de la muraille de la ville, dont la place avoit été achetée par la Baume.

Les troupes de Joyeuſe prirent vers le 5. Janvier, Belarga, près de Montagnac. La ducheſſe de Montmorenci l'ayant apris, fit aſſembler des troupes & du canon, ſous les ordres de Châtillon & de Leques, qui allerent aſſiéger Belarga, & obligerent la garniſon de ſortir ſans armes vers le 20. Janvier. AN. 1588.

Le 12. Janvier, d'Audou prit d'aſſaut la ville de Rieuboiſſe, après avoir fait tirer contre cent coups de canon ; 80. hommes y furent tués, & le lieu brulé ; d'Audou prit auſſi les villages ou forts de Planis, S. Julien, la Deveſe, Pecheiri, Cahuſac, les Canes, & Blaſens

Le 24. Janvier, le duc de Montmorenci partit de Caſtres pour aller à Puilaurens, & de là trouver le roi de Navarre qui étoit à Montauban ; mais l'entrevuë n'ayant pas pu ſe faire, Montmorenci retourna le 2. Fevrier à Caſtres, où la veille Châtillon & Deſmoi étoient arrivés. Le

Digitized by Google

An. 1588. 3. le vicomte de Turenne arriva venant de Montauban avec une grande ſuite.

Les troupes du roi de Navarre prirent vers le 26. Janvier, Montbequi, & Dieupantale.

Le 6. Fevrier, le duc de Montmorenci, & Châtillon, partirent de Caſtres pour le bas Languedoc. Deſmoi partit le 7. après dîner, & le vicomte de Turenne reſta à Caſtres en qualité de général du pays. Le 30. il en partit pour aller voir le duc de Montmorenci, & aller aux bains, à cauſe d'une bleſſure qu'il avoit reçûe à la cuiſſe.

Le 18. Avril, les catholiques prirent avec un petard, & à neuf heures du matin, le château de S. Amand de Valtoret. La dame de S. Amand ſe ſauva par une fenêtre avec une corde.

Lavardin prit vers le 20. Avril le fort de Marans, près de la Rochelle.

Le 1. Mai, les catholiques prirent par eſcalade S. Paul de Cap-de-jouls. Les habitans envoyerent demander du ſecours, Muos, gouverneur de Briatexte, leur en amena; la Grange y amena auſſi trente ſoldats de Caſtres; de maniere que le même jour entre quatre & cinq heures du ſoir, les catholiques ſe retirerent emportant tout ce qu'ils avoient pillé. Ils abandonnerent auſſi le château de M. de la Garde qu'ils avoient pris, & amenerent priſonnier M. de la Garde.

Les catholiques ayant pris vers le 5. Mai, la ville de S. Anaſtaſie, le vicomte de Turenne, & Chatillon l'allerent aſſieger avec du canon, la prirent, & y tuerent cent dix hommes.

Turenne & Châtillon allerent aſſieger Colias, le prirent par capitulation, & obligerent ceux de dedans de leur donner quatre cents écus. Vers le 20. Mai ils prirent auſſi Marguerites par compoſition, les ſoldats ſortirent avec leurs armes, mais la mêche éteinte, & le lieu fut raſé. La ville de Remoulins fut batuë & priſe, vie & bagues ſauves; on donna argent & on raſa. On prit auſſi les villes ou forts de Lirac, Tavels, Treſques, Connaut & Ourſan.

Le 14. Mai, les catholiques prirent le château des Saleles, le pillerent & le brulerent.

Matignon prit le 20. Mai la Franceze près de Montauban.

Leſdiguieres prit vers le 15. Juin Leſtele près de Montelimar.

Le 21. Août, les capitaines Sabaut, Portal, & Franc, arriverent à Caſtres, & partirent le même jour pour aller au ſecours du Rouergue. Le vicomte de Turenne partit le 22. & trouva que les catholiques avoient pris Villefranche de Panat, Broquiés, Touels, & Requiſta; & le 21. ils prirent Lencon.

Les proteſtans prirent vers le 5. Septembre Entraigues par de-là Rhodez.

Le 9. Septembre, le vicomte de Turenne partit de Caſtres avec les députés, pour ſe trouver à l'aſſemblée générale de la Rochelle, convo-

Digitized by Google

quée par le roi de Navarre; il laiſſa à Caſtres pour gouverneur Avantigny, qui fut interdit par le comte de Montmorenci, vers le 27. Décembre. An. 1588.

Le mardi 5. Octobre, on fit à Caſtres, par ordre du roi de Navarre, des feux-de-joïe pour la défaite de l'armée navale des Eſpagnols par les Anglois, arrivée le 10. Août.

Le 6. Octobre, les proteſtans prirent avec un petard le château d'Aragon près de Carcaſſonne, & le pillerent; le ſeigneur ſe ſauva par la fenêtre.

Les proteſtans prirent vers le 10. Novembre le monaſtére dit le Ramier, près de Villefranche & de Cours, mais ils y furent aſſiégés, & tous tués.

Le 19. Janvier 1589. Duranti, premier préſident de Toulouſe, y fut tué par les ligueurs. Cheveri & Cumis ſortirent de la ville en cachete. An. 1589.

Le 24. Décembre 1588. le comte de Montgommeri arriva à Caſtres, & aporta une commiſſion pour en être gouverneur.

Le 19. Janvier 1589. les députés arriverent à Caſtres. Turenne demeura à Turenne, à cauſe de ſa bleſſure de la cuiſſe. Le roi de Navarre lui avoit donné une commiſſion pour être général en Quercy, Rouergue, & haut Languedoc, & en ſon abſence à Avantigni.

Le 22. Janvier, Bernard de Miremont, miniſtre, arriva de Geneve à Caſtres, & y mourut le 16. Janvier 1591.

Les proteſtans prirent vers le 15. Janvier, avec des *maſeles*, Saintes.

Les catholiques prirent vers le 5. Mars le château d'Hautpoul, près de Mazamet; la Prade qui y commandoit le leur rendit, & embraſſa leur religion.

Moleville, près de Villefranche & de Rhodez, ayant été priſe par les proteſtans, fut aſſiégée par les catholiques vers la Noël; mais ceux de dedans s'étant bien deffendus le ſiége fut levé.

Les proteſtans prirent vers le 20. Avril par eſcalade Remoulins.

Le 14. Mai, les proteſtans prirent avec un petard le château d'Hautpoul, près de Mazamet.

Le 1. Juin, la treve fut concluë entre le roi, & le roi de Navarre, à Tours le 26. Avril, fut publiée à Caſtres, & acceptée vers le 8. du même mois par la ville de la Bruguiere.

Le duc de Montmorenci prit vers le 6. de Juin, ſur le grand-pieur, fils de Joyeuſe, Carcaſſonne, Alzone, Barbeira, Penautier, Montauſon, Peſens, & Montréal, après un long ſiége; ces lieux obtinrent une capitulation honorable.

Montmorenci bloqua vers le 10. Juin Narbonne, dans laquelle étoit le grand-prieur de Joyeuſe, & coupa l'eau dite la Roubine.

Les royaliſtes & les proteſtans commandés par Ferrals, ſenéchal de Lauraguais, aſſiégerent vers le 5. Juillet la ville d'Alſone, & la prirent

An. 1589. par eſcalade ; les ligueurs s'étant retirés dans une tour de la ville, Ferrals les y aſſiégea, & envoya demander du ſecours ; Caſtres y envoya Tanus avec ſa compagnie de cavalerie de Realmont, le capitaine la Barre de Lombers, & le capitaine Auriol de Caſtres. Le 24. le baron d'Ambres qui étoit dedans, capitula, & ſortit mêche allumée & enſeignes déployées.

Les royaliſtes prirent vers le 28. Juillet, à la vuë des ligueurs, le fort de Puget.

Les villes de Viviers, Dourgne, Poual, Eſcouſſans, Semalens, Vielmur, & Caſtres, accepterent la treve vers le 30. Juillet.

Le 7. Septembre, la treve pour quatre mois fut publiée à Caſtres ; le ſiége de Narbonne levé ; Joyeuſe, le grand-prieur ſon fils, & Ambres, tenant le parti de la ligue.

Le dimanche 10. Septembre, la treve fut publiée à Lautrec, & prolongée juſqu'à la fin de Janvier 1590.

Il y eut une grande émotion à Toulouſe vers le 8. Octobre, Joyeuſe pere, étant logé à l'évêché fut obligé de ſortir de la ville ſecretement, & ſe retira à Lavaur. Il amaſſa des troupes pour faire la guerre aux Toulouſains. On en vint à un traité. Toulouſe donna à Joyeuſe cinquante mille livres pour payer ſa gendarmerie, & réparer l'injure qu'on lui avoit fait. L'évêque de Comminge, & un *Rouquet*, furent obligés de ſortir de la ville.

An. 1590. Le duc de Montmorenci ayant envoyé la ducheſſe ſa femme à la cour, obtint d'être confirmé dans ſa charge de gouverneur de Languedoc, & la ſurvivance pour le comte d'Offemont ſon fils. Après la mort d'Henri III. Henri IV. lui donna l'état de Connétable, après quoi la ducheſſe revint par Montauban & Graulhet, où Montgommeri l'alla prendre, & l'amena à Caſtres avec Bieule ; elle y arriva le vendredi 19. Janvier entre trois & quatre heures après midi. Les conſuls & les magiſtrats lui allerent au-devant ; on tira le canon ; elle logea chez Thomas ; & avoit été accompagnée depuis Graulhet par le comte d'Aubijoux fils. Elle partit le lendemain après dîner.

Le mardi au ſoir 23. Janvier, la dame de la Crouzette s'étant allée promener au-delà de ſon château de Monteſpieu, près du château de Tourene & la Bruguiere, avec une de ſes filles & ſa ſervante, fut aſſaſſinée par S. Jean, du lieu de Grouſſens, avec ſa fille, & ſa ſervante, ſur le bord de la riviere. Le baron & le vicomte de Montfa, ſes gendres, firent porter ces trois corps au château, & puis à la Bruguiere.

Le duc de Montmorenci arriva vers le 25. Février à Carcaſſonne, & alla prendre aux environs de Caſtelnaudarri, Viliſpi, Villepinte, & Lauraguel ; Peſens & Mouſſolens qui tenoient pour la ligue, ſe déclarerent pour le roi. Mirepoix & Ferrals joignirent Montmorenci, auſſi bien que Montgommeri, & les compagnies de Tanus, la Vabre & Auriol,

Digitized by Google

Auriol. Le camp ſe rompit le 6. ou 8. Mars. Peſenas & Mouſſoulens quitterent le parti du roi. La cité de Carcaſſonne en fit autant. AN. 1590.

Les ligueurs ayant aſſiégé Lauraguel, & la place ayant été ſecouruë, ils leverent le ſiége vers le 25. Mars.

Le dimanche 1. Avril, deux compagnies de Caſtres aſſiégerent Viviers. Le 2. on prit les maiſons des fauxbourgs; le comte de Montgommeri & les troupes de Revel, de Puilaurens, de Montmorenci, & du colonel Bandini, firent tirer quatre canons contre cette ville. Le 5. elle fut ſommée. Le ſamedi 7. on tira cent quatre-vingts coups. Le dimanche 8. Laurion qui commandoit la garniſon ſortit avec Fournez-le-vieux. Montgommeri permit aux ſoldats de ſortir avec un bâton ſans armes & Laurion avec un couteau; les habitans furent rançonnés. Le 9. les habitans mirent le feu aux quatre coins.

Le 16. Avril, on fit des réjouiſſances à Caſtres par ordre du duc de Montmorenci, pour la victoire d'Yvri.

Le ſamedi 5. Mai, les proteſtans prirent par ſtratagème Montaſtruc. Le dimanche 6. ils furent aſſiégés par les ligueurs de Toulouſe. Le jeudi 10. le capitaine Alari ſortit de Caſtres pour les aller ſecourir, mais le même jour ils furent pris par aſſaut, après en avoir repouſſé trois; le capitaine Teula y fut tué avec deux cents hommes, & les capitaines Bernas & la Vergne ſauvés.

Le duc de Montmorenci arriva au mois de Juin dans le bourg de Carcaſſonne; d'Audou l'y yint trouver, il y laiſſa une groſſe garniſon, & ordonna de bâtir une citadelle vers la porte de Toulouſe. Montgommeri y fut auſſi, & Montmorenci retourna à Peſenas vers le 27. Juin. Trebes étoit du parti de la ligue.

Le dimanche 15. Juillet à trois heures après midi, on vit à Muraſſou un tourbillon dans l'air fort extraordinaire & enflammé, avec une grande fumée; on le vit auſſi à S. Men, à Peaux, à Gos, à Bare, & à Beaumont.

Six mille Eſpagnols arriverent vers le 20. Juillet, camperent dans un pré, près de Narbonne, & y reſterent juſqu'à la fin de Septembre.

Le jeudi matin 6. Septembre, ſoixante perſonnes de Saix s'étant embarquées ſur l'Agout pour aller au marché à Caſtres, le bateau s'enfonça, & il n'y eut que trois perſonnes qui ſe ſauverent. Pareille choſe étoit arrivée en 1538. lorſque Montluc mena vers l'Iſle une compagnie de quatre ou cinq cents Gaſcons. Un grand ſeigneur tournoyé de chaînes d'or à ſon col, & de la troupe de Montluc, y périt comme les autres.

Commeles, capitaine pour le roi au château de Lombers, en étant ſorti vers le 10. Août, Baragnes qui avoit l'entrée de ce château, & qui faiſoit la cour à la niéce de feu Mignonac de Caſtres, ſe ſaiſit du

Digitized by Google

AN. 1590. château, fit ſortir la femme de Commeles, ſans lui permettre de rien emporter, & épouſa ſa maîtreſſe.

Le 11. Septembre, la Roque de Peyren, tuteur de la demoiſelle, alla au château de Lombers avec le lieutenant Dupui de Realmont, & Fiac ſon neveu, mais ils furent arrêtés par ordre de Baragnes, la Roque priſonnier, Fiac tué, & Dupui ſe ſauva.

Le 24. Septembre, les royaliſtes de Carcaſſonne prirent Peſens avec un petard, & y trouverent quantité de bled.

Les Eſpagnols & les Tudeſques s'étant joints à Joyeuſe & à Ambres, & ayant laiſſé dans Narbonne quatre canons de douze qu'ils avoient, prirent vers le 5. Octobre, Cruſy, Montoulieu, Rieux, Peyriac, Caunes, Villeſpaſſans, Sire, la Liviniere, Agel, Aigues-vives, Maillac, Anjo, la Caunette, Beaufort, Azillanel, Lenzac, Biſe où il y avoit ſix cents hommes, & Argelliers.

Les ligueurs prirent vers le 6. Octobre Vabres en Rouergue.

Le 15. Novembre, la trève pour le bétail fut publiée à Caſtres, mais Ambres avoit raflé tout le bétail des environs de Caſtres, dès la fin d'Octobre, les habitans ayant voulu avoir de repréſailles, la trève fut concluë le 4. Novembre entre Montmorenci & Joyeuſe.

AN. 1591. Le 6. Mars 1591. Ambres prit Fiac par le moyen d'un nommé Dardé Daydé. Ambres fit ſortir la Garde, & ſon fils, & les envoya à Lavaur.

Les royaliſtes prirent Roquefere vers le 25. Mars, & l'ayant pillée l'abandonnerent.

Quatre mille Eſpagnols arriverent au ſecours de la ligue vers le 27. Mars.

Le 4. Avril, les ligueurs ſurprirent Roque-Vidal près de Lavaur.

Le 12. ou 19. Avril, Chartres ſe rendit au roi, & lui donna deux cents mille écus.

Le 18. Avril, les ligueurs & les Eſpagnols prirent par capitulation Peſens.

Le 22. Avril, les ligueurs & les Eſpagnols ayant tiré quatre ou cinq cents coups de canon contre Arzens, & y ayant donné deux aſſauts, emporterent la place, & y tuerent cinq cents hommes.

Le 19. Avril, Lauraguel près de Limoux, ſe rendit aux ligueurs par capitulation.

Le 6. Mai, Suiſſac, près de Carcaſſonne, ſe rendit à l'obeïſſance de Joyeuſe, chef de la ligue en Languedoc. Madame de Venés à qui ce château appartenoit, y étoit dedans.

Les ligueurs prirent Arſons vers le 8. Mai.

Le 18. Mai, la ville & le château de Combret furent pris par les ligueurs, qui appliquerent des petards à une tour du château. Un ſoldat, nommé Cambolive, fut porté tout vif juſqu'à la place, & tué par les ligueurs; le baron de Paulin qui étoit dedans obtint la vie.

Digitized by Google

AN. 1591.

Le 19. Mai, les ligueurs prirent Pradeles, & la tour de Cabardés.

Le 21. Mai, les Eſpagnols prirent la ville du Mas de Cabardés, quoique les forts, le temple & la tour, y fuſſent bien forts. Ils prirent auſſi Alſonne, & Villepinte.

Le jeudi au ſoir 30. Mai, Pierre Dupui, notaire & ſyndic de Caſtres, parlant au comte de Montgommeri près de ſon logis à la tréſorerie, en préſence de Pujol qui commandoit les troupes de Montmorenci, & de Montoiſon, Montgommeri lui donna deux coups de bâton ſur la tête qui le firent ſaigner; le peuple s'émeut, & aſſiégea Montgommeri dans ſa maiſon, les conſuls & les bourgeois travaillerent à appaiſer le tumulte; à trois heures après minuit ils donnerent moyen à Mongommeri de ſortir de la ville; il ſe retira au château de Gaix accompagné de Pujol & de Montoiſon. Montgommeri avoit donné un coup d'épée au baron de Montfa, & au capitaine Marchet, & il ſe ſauva dans un coffre, dans la maiſon de Bonafoux, notaire de Caſtres.

Le 14. Juin, les habitans d'Auriac, près de Caraman, abandonnerent leur ville aux ligueurs.

Le 19. Juillet, Caſtres envoya un ſecours à la Bruguiere, Bieule l'ayant demandé, les uns étant pour la ligue, & les autres pour le roi. Montfa qui commandoit la garniſon étoit priſonnier chez Montmorenci qui changea la garniſon de la Bruguiere.

Le jeudi 15. Septembre, Antoine Lacger, juge du comté de Caſtres, mourut, ſon fils Jean lui ſucceda, & fut mis en poſſeſſion le ſamedi 30. Mai 1592.

Le mercredi 11. Septembre à dix heures, Benoît du Poncet, tréſorier de Caſtres pour le roi, mourut, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Jean.

Le 16. Octobre, le château de la Motte à Carves fut petardé, & tomba par terre; Miſſe Jean Paſcal, menuiſier, y entra; le chevalier de la Motte fort vieux ſe ſauva, ſon fils qui étoit ligueur fut tué, auſſi bien que Jean Ceſſal & Rech.

Le 18. Octobre, les troupes de Caſtres & des environs, ayant marché pour aſſiéger Arſons, les voleurs qui y étoient dedans ſe ſauverent par le Brés.

Le 3. Novembre, le château de Montfa fut pris par les troupes de Caſtres, & rendu quelques jours après au capitaine Bernas par le ſeigneur.

Le 11. Novembre, les troupes de Caſtres prirent par capitulation le fort d'Alban.

Le 22. Novembre, le vicomte de Mirepoix, ſenéchal de Carcaſſonne, arriva à Caſtres, & en partit le 24. pour aller trouver Montmorenci.

Le lundi 9. Décembre, les habitans du bourg de Carcaſſonne profitant de l'abſence de celui qui y commandoit ſous Mirepoix, firent entrer les ligueurs, & ſe rendirent à Joyeuſe, qui fit démolir les citadelles

An. 1592. bâties par Montmorenci. Le préſident de la Bourgade fut mené priſonnier à la citadelle.

Le lundi 17. Février 1592. l'on commença à Caſtres, dans une maiſon, près du clocher de S. Vincent, à peſer la farine, afin que les meuniers ne priſſent qu'une demi-puniere ſur chaque ſetier, ou de trente-deux ſetier un.

Les royaliſtes prirent vers le 15. Janvier Miremont, près de Toulouſe. Quelques jours après Joyeuſe aſſiégea cette place, & la battit avec quatre canons & deux couleuvrines. La garniſon ſe retira dans le château, & ſe ſauva le ſamedi dernier Février.

Le ſamedi 21. Mars, Bonavene de la Bruguiere ayant averti Montmorenci des intrigues du baron de Montſa, & ayant eu ordre de lui, prit avec un petard le château de Monteſpieu, qui apartenoit à ce baron, lequel ſe ſauva par un lieu commun.

Le vendredi 27. Mars, Themines, gouverneur de Montauban, qui étoit partit de cette ville avec de l'artillerie, & mille arquebuſiers, prit le château de la Baſtide d'Antigeac, la maiſon d'Almont, & les forts de la Gardedieu d'Auſſac, & de la Motte de Montmilan.

Le lundi 25. Mai, la compagnie d'infanterie de Montoiſon qui étoit à la Bruguiere, celle de Feliſſe qui étoit à Caucaliere, celle de Luxe, commandant à Vielmur, le régiment de Gondin de cinq cents hommes, & les troupes des villes royaliſtes, qui faiſoient un corps de dix-huit mille hommes, étant allées donner l'eſcalade la veille à Lautrec, où il y avoit une intelligence menagée par le vicomte de Montſa, mais qui les trahiſſoit, furent défaits, & eurent plus de quatre cents hommes tués ou bleſſés. Ceux qui ſe ſauverent ſe retirerent dans le château de la Trape près de Lautrec; mais ils y furent d'abord aſſiégés par les ligueurs; le lendemain 26. Mai, ils endurerent un aſſaut; toutes les troupes de Caſtres vinrent à leur ſecours, & ne purent rien faire, de maniere que le mercredi 27. ils ſe rendirent priſonniers de guerre, au nombre de trois cents dix-huit; & furent menés à Lautrec les capitaines Portal de Revel, Pelras de Puilaurens, la Boriette de Mazamet, & la Barre de Lombers. Au commencement & à la premiere pointe, Bieule, le colonel Gondin, Savazo, dit la Ribauté, Alifat, dit Salvieille, Luxe, & Jacques de Luc, avoient été pris, & Tanus, gouverneur de Realmont, tué. Joyeuſe & Ambres commandoient les ligueurs.

Les ligueurs ayant huit piéces de canon venuës de Toulouſe, prirent vers le 25. Juin Montbequi, Montbeton, Courbeville, Berliac, & Bournac.

Mauſac ayant eſſuyé ſoixante-douze coups de canon, ſe rendit vers le 2. Juillet aux ligueurs.

Themines, gouverneur de Montauban, & le vicomte de Gourdon, ayant repris Mauſac, allerent attaquer les ligueurs qui aſſiégeoient

Digitized by Google

Villemur, & une tour vers le moulin ; ils les battirent, firent pluſieurs priſonniers, & eurent une couleuvrine de 15. pans, que Reiniez, gouverneur de Villemur, donna à Eſpernon vers le 8. Juillet. AN. 1592.

Les royaliſtes de Montauban ayant aſſiégé la Court, près de leur ville, les ligueurs les attaquerent vers le 12. Juillet, leur tuerent quarante-cinq hommes, & leur prirent deux pieces de campagne. Ainſi le ſiége de la Court fut levé.

Le 8. Juillet, les troupes de Montmorenci ſurprirent Gruiſſan, près de Narbonne, où il y avoit une groſſe ſomme d'argent, chaque ſoldat eut quarante à cinquante écus.

Le vendredi 24. Juillet, Chambaud arriva à Caſtres pour être gouverneur du diocèſe.

Le 1. Août, les ligueurs ayant pris la Guepie, & aſſiégeant le château, le baron offrit à Joyeuſe de le lui rendre ; Joyeuſe lui propoſa de ſe mettre du parti de la ligue, mais il répondit qu'il vouloit mourir royaliſte. Le château fut emporté d'aſſaut, & tout paſſé au fil de l'épée.

Le 12. Septembre, les ligueurs aſſiégerent Villemur. Le mercredi 16. ils commencerent à tirer avec dix canons & deux piéces de batterie. Chambaud partit de Caſtres le 22. avec les troupes de Montmorenci, de Leques, de Pujol, & la compagnie du comte d'Oſſemont. Deime s'étoit jetté dans Villemur avec quelques argolets. Le lundi 19. Octobre, les royaliſtes gagnerent les tranchées des ligueurs qui prirent la fuite ; voulans ſe ſauver par le pont qu'ils avoient ſur la riviere, il ſe rompit, huit cents hommes ſe noyerent, cinq cents Tudeſques furent tués. Joyeuſe, chef de cette armée, voulant gagner le gué pour ſe ſauver, ſe noya ; il perdit cinq canons & 20. enſeignes ; on trouva beaucoup d'argent, & il y eut un ſoldat qui attrapa deux mille doubles ducats.

Le 27. Octobre, Chambaud retourna de Villemur à Caſtres, & il en partit le 23. Novembre avec ſa compagnie de cavalerie, pour aller dans le bas Languedoc.

Le 8. Décembre, la trêve d'un an qui avoit été arrêtée le 4. dans une métairie, fut publiée à Caſtres.

Le 20. Mai 1593. Gaſpard Olaxe, miniſtre de Soreſe, que les habitans de Caſtres avoient voulu avoir, & dont enſuite ils avoient été fort mécontens, partit pour aller au ſynode de Montauban, accompagné par le juge Lacger, & Agutz. Le conſiſtoire députa le notaire Nicolas. Olaxe fut interrogé, & condamné par le ſynode comme hérétique. Les magiſtrats qui avoient fait prêcher Olaxe, furent cenſurés. Les miniſtres de Vaux & Montcaſſin, envoyés par le ſynode, arriverent à Caſtres le 10. Juillet, & publierent le jugement qui venoit d'être rendu. Le dimanche 13. Montcaſſin prêcha, & parlant contre Olaxe, il y eut une ſédition, & le lendemain Montcaſſin fut obligé de ſortir de la ville. Le dimanche 19. Juillet, le miniſtre de Vaux publia l'ordonnance, & le AN. 1593.

Digitized by Google

An. 1593. peuple ſortit du temple en grondant & menaçant. Olaxe retourna en Eſpagne.

Le 16. Février 1593. le miniſtre Marſan mourut à Caſtres.

Le 17. Février, Offemont, fils du duc de Montmorenci, mourut au château de Peſenas.

Le 11. Septembre, la trève générale de toute la France pour trois mois fut publiée à Caſtres.

Le vendredi 29. Octobre, Daneau miniſtre, que le docteur Biſſol avoit été chercher en Bearn, arriva à Caſtres, où il fut miniſtre & profeſſeur, & mourut dans le collége le 11. Novembre 1595.

Le 6. Novembre, Balaran, natif de Caſtres, miniſtre d'Aimet, arriva à Caſtres, y prêcha, & retourna à Aimet le 3. Février 1594. Il revint à Caſtres le 18. Mars ſuivant; la ville l'obtint du ſynode national tenu à Montauban.

An. 1595. Le 4. Février, le magiſtrat de Caſtres donna aux conſuls le chaperon rouge que le roi leur avoit accordé par des lettres patentes.

La ſemaine du 9. Janvier, les ſols de Narbonne, de Toulouſe, & de Montpellier, furent comme décriés à Caſtres; on ne vouloit les prendre que pour dix deniers, & les piéces de dix ſols pour huit.

Le mardi 8. Février, on remercia Dieu de ce que la peſte étoit finie à Caſtres.

Le mardi 12. Avril, l'on fit des réjouïſſances à Caſtres, à cauſe de l'entrée du roi dans Paris.

Le vendredi 29. Juillet, Olaxe étant arrivé à la Cabarede, ſe rendit à Caſtres, accompagné de Sauveterre, & logea à S. George. Le ſamedi, les conſuls l'obligerent de ſortir de la ville par Villegoudou.

Le 13. Septembre, Pierre de Bayard, fils de Michel de Bayard, ſeigneur de Ferrieres, fut reçu ſénéchal de Caſtres, par la démiſſion de ſon pere.

Le 3. Décembre, Jean du Freſne-Canaye, préſident de la chambre mi-partie, arriva à Caſtres avec ſa femme & ſa famille, & alla à Montpellier, ne ſçachant où la chambre ſeroit établie.

An. 1597. Le 3. Janvier 1595. la trève de deux mois fut publiée à Caſtres.

Le vendredi 20. Janvier, on fit des réjouïſſances à Caſtres, par ordre du duc de Vantadour, parce que le roi n'avoit pas été tué par Jean Chatel.

Le 8. Mars, la trève de ſix mois fut publiée à Caſtres, à commencer au premier Avril. Ventadour & Joyeuſe avoient convenu de faire contenir le peuple.

Le lundi 3. Avril, la Bourgade, premier préſident de la chambre mi-partie, arriva à Caſtres.

Le dimanche 16. du Freſne arriva. Le jeudi 27. Avril, ils commencerent de tenir l'audience au nombre de deux préſidens & neuf conſeil-

Digitized by Google

lers. Les chanoines & les prêtres retournerent alors à Caſtres, où la Bourgade mourut le 11. Novembre ſur le ſoir. An. 1595.

Le 12. Avril, Joyeuſe ſe ſaiſit de Toulouſe. Rouquet couroit la ville avec un piſtolet à la main, & une épée nue, criant, Vive la ſainte ligue. Le premier préſident de S. Jori envoya chercher Auterive, lieutenant de Joyeuſe, lequel l'accompagna chez ce duc qui permît au premier préſident de ſortir de Toulouſe.

Le dimanche 4. Juin, Ventadour, gendre de Montmorenci, arriva à Caſtres, où on lui fit une entrée. Les états ſe tinrent dans cette ville, & on y réſolut de faire la guerre aux ligueurs.

Le 6. Juin, de Vic arriva à Caſtres.

Le 10. Juin, Ventadour ſortit de Caſtres pour aller faire la guerre aux ligueurs par Realmont.

Le 12. Juin, on fit des feux de joie à Caſtres pour la rémiſſion de Dijon.

Le 16. Juin, le capitaine Portal de Revel prit ſans effuſion de ſang S. Papoul.

Les ligueurs prirent Miraval, & y tuerent cinquante hommes vers le 22. Juin.

Les royaliſtes prirent vers le 5. Juillet avec un pétard Anjo près de Biſe, Plaiſance, & le château de S. Miquel.

Le 11. Juillet, les royaliſtes prirent avec trois pétards Cuſſac de Cabardez, près de Carcaſſonne.

Le 18. Juillet, le duc de Ventadour inveſtit le château de Montſa, ayant fait venir devant le canon de Caſtres; le vicomte de Montſa ſe rendit à diſcrétion. Le comte de Montgommeri s'y trouva, & fut mené avec ſa femme à ſon château de Venez, & Montſa à Realmont.

Les châteaux de Brametourte, de Fencirols, & de Lengary, près de Lautrec, ſe rendirent à Ventadour vers le 21. Juillet.

Le 23. Juillet, Denat, la Baſtide, Montſalvi, & Puechaſſaut, ayant vû le canon, ſe rendirent à Ventadour.

Le ſiége de Leſcout fut levé, & les ligueurs brûlerent les forts. Polan, Pouſols, Florentin, Auſſac, Fenolz, Orban, Cadalen, & Bellegarde, ſe rendirent à Ventadour vers le 28. Juillet.

Le Pratviel, Senil, Monpitol, & Bateus, furent battus avec du canon, & brûlés; Vaquiés, le Molt de Buzet, Guvargnas, Bruguieres, Belloc, S. Geni, & Ondes, furent emportés d'aſſaut par Ventadour, & Fenouillet pris & brûlé vers le 1. Août.

Caſtanet ayant été battu avec du canon, fut pris par compoſition & brûlé. Venerque, Manoville, & la Valete ſe rendirent à Ventadour: & toutes ces expéditions furent faites dans deux mois & quatre jours. Le camp fut rompu vers le 1. Octobre.

Le 12. Septembre, les habitans de Lautrec profitant de l'abſence de

An. 1595. leur gouverneur, ſe déclarerent pour le roi. Le 10. Octobre, les habitans de Montdragon ayant fait ſonner l'alarme, les ſoldats qui étoient dans le château & dans la ville, ſortirent ; les habitans leur fermerent les portes, & crierent, Vive le roi.

Le 5. Novembre, le comte de Montgommeri ayant fait tirer dix coups de canon contre la Batterie, près de Realmont, la garniſon qui étoit aſſiégée depuis le 3. ſe rendit à diſcrétion. Le fort fut brûlé.

Le dimanche 12. Novembre, le duc de Ventadour arriva à Caſtres, & en partit le 15. pour S. Amans.

Le 13. Novembre, la tréve qui avoit été arrêtée pour trois mois le 23. Septembre, fut publiée à Caſtres.

An. 1596. Le 29. Février 1596. la tréve fut prolongée & publiée à Caſtres.

Le 14. Mars, la ville de Toulouſe cria, Vive le roi, auquel ils avoient envoyé Entraigues-Auterive, lieutenant de Joyeuſe, & qui leur donna les tailles pour 200. ans.

Le jeudi 21. Mars, l'on fit des réjouiſſances à Caſtres pour la reddition de Toulouſe.

Le vendredi ſaint 12. Avril, il neigea, fit des *granices* & froid.

Le mardi 28. Mai, de Paulo arriva à Caſtres pour être préſident de la chambre.

Le jeudi 31. Octobre, Rottan, miniſtre, venant de la Rochelle avec ſa femme & ſa famille, arriva à Caſtres & y prêcha. Il y mourut le vendredi 28. Août 1598. entre quatre & cinq heures du ſoir.

An. 1597. Le 7. Mars, les Eſpagnols prirent Amiens où il y avoit quarante piéces d'artillerie & beaucoup d'argent.

Le jeudi 25. Septembre, le maréchal de Joyeuſe arriva à Caſtres où on lui fit une grande réception, on lui préſenta la collation, & il alla ſouper & coucher au château d'Auterive.

Le lundi 13. Octobre, on fit des réjouiſſances à Caſtres pour la priſe d'Amiens.

Le 15. Décembre, Toloſani, qui avoit été cordelier, propoſa à Caſtres, & alla être miniſtre à Vabres.

An. 1598. Le 22. Mars 1598. fut le jour de pâque, pâquette le 29. & le bon jeudi de Mai fut le 30. Avril comme en 1593.

Le vendredi ſaint 20. Mars, le clocher de S. Vincent qui étoit au milieu de la place de Caſtres, tomba.

Le 10. Juin, de Paula, jacobin, fit commencer le fondement d'une égliſe. Le premier préſident de Paule mit la premiere pierre.

Le mercredi 1. Juillet, on fit des feux de joie à Caſtres pour la paix avec l'Eſpagne.

Le dimanche 26. Juillet, Ventadour arriva à Caſtres avec l'évêque de S. Pons, & il en partit le 28. pour aller dîner à Lautrec.

Le

Le 7. Septembre. Rotolp de Leſcout, lieutenant du juge de Caſtres, y moutut. An. 1598.

Le ſénéchal de Caſtres ayant prétendu avoir une compagnie, & les conſuls prétendant être ſeigneurs de la police, le conſeil général donna vers le 10. Avril au ſénéchal cinq cents écus, pour que les choſes reſtaſſent dans l'état où elles étoient.

Le mardi 10. Août. Le duc & la ducheſſe de Ventadour arriverent à Caſtres; & le 12. ils allerent dîner à Seiſſac.

Foſſé, évêque de Caſtres, natif de Toulouſe, ayant eu quelque diſpute avec les conſeillers Filele & Carlincas, catholiques, les excommunia vers le 18. Août : mais le préſident de Freſne remédia à tout. La cour avoit envoyé à Toulouſe le conſeiller Sabateri.

Le jéſuite Gontier prêchant à Caſtres, & y ayant trouvé le miniſtre Gigort, ils ſe diſputerent en latin, & convinrent d'une diſpute devant du Freſne & la chambre de Caſtres. Bonafoux, de Beſiers, continua pour le miniſtre; l'évêque voulut préſider à la diſpute, le préſident du Freſne ne voulut pas alors la permettre; mais Ambres, Auterive, & Montfa, l'y firent conſentir. Elle ſe tint au palais. Le jéſuite parla depuis deux heures, après dîner, juſqu'à cinq Le lendemain 6. Septembre, Gigort répondit, accompagné de Balaran, Jauſion, Caſtelfranc, Raſin; Severac, Sonis, & Gardeſi, miniſtres. Le 7. Septembre, le jéſuite Gontier parla trois heures, contre le livre que Gigort avoit fait contre l'Euchariſtie. Deux écrivains, l'un catholique, & l'autre proteſtant, écrivirent tout ce que l'un & l'autre diſoient. Le jéſuite s'en alla; quoique les miniſtres l'euſſent ſommé par acte de notaire de continuer la diſpute, & publia un livre, où il diſoit qu'il avoit eu l'avantage ſur les miniſtres, & que madame de Pujol, quoique proteſtante, les avoit traités d'ignorants. An. 1599.

Le 18. Septembre. Des huiſſiers du parlement de Toulouſe ſaiſirent les meubles de l'évêque, condamné par le parlement à deux mille écus d'amende, pour avoir excommunié les conſeillers Filele & Carlencas, & à douze cents écus, pour n'avoir pas fait bâtir des égliſes à Caſtres.

Le 7. Octobre. Jean le Roi, fils d'Helias, fut reçu à Caſtres en qualité de lieutenant du juge; & le 12. Leſpinaſſe fut reçû juge d'appeaux.

Le 14. Avril. Le préſident de Paulo ayant été nommé ſecond préſident au parlement de Toulouſe, partit de Caſtres. Leſtang fut enſuite premier préſident. An. 1600.

Le lundi 10. Juillet. Le tonnerre tomba ſur la groſſe tour de la maiſon du comte d'Aubijoux, à Graulhet : le comte & la comteſſe

Digitized by Google

étoient allés souper à la maison de plaisance qu'ils avoient fait bâtir dans le jardin.

An. 1600.

Le dimande 23. Juillet. Lestang premier président de la chambre, & huit conseillers, arriverent de Toulouse à Castres.

Le mercredi 13. Décembre. Jacques de Lautrec, fils de saint Germier, fut reçu sénéchal de Castres, ayant acheté cette charge de Ferrieres.

Le 27. Janvier. Le président du Fresne partit de Castres & alla à Paris, où il quitta au mois d'Avril la religion protestante, & alla à la messe.

An. 1601.

Le jeudi 17. Mai. Le duc de Montmorenci, connétable de France, venant de Castelnaudarri, fit son entrée à Toulouse.

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

ſur Faurin.

Pag. 3. *lign.* 1. GUillaume de Guillot, ſeigneur de Ferrieres, fut élu gouverneur de Caſtres, par les proteſtans, le 18. Mai 1562. Pluſieurs troupes, ayant compagnie de cavalerie, entrerent dans Caſtres, Gremian, Boiſſeſon, Rapin, Souppez, Montledier, & Baragnes.] Ferrieres mourut à Caſtres, dans la maiſon du receveur de Thomas, le 7. Mai 1575. Il avoit épouſé Anne du Maine, fille de Pierre du Maine, ſénéchal de Caſtres, inſtallé dans cette charge le 11. Février 1567. il en eut Marguerite Guillot, qu'il maria, lorſqu'il demeuroit à Changi en Lyonnois, le 24. Février 1566. Michel Bayard, ſeigneur de Brieulles, qui avant d'embraſſer le calviniſme étoit abbé de ſaint Vandrille d'Iſſoire, & de Jean les Chartres. Il teſta avec ſa femme le 19. Octobre 1598. Il s'étoit démis de la charge de ſénéchal de Caſtres en faveur de Pierre, ſon fils, qui y fut reçu le 13. Septembre 1594. & qui la vendit à Jacques de Lautrec, fils de ſaint Germier, qui y fut reçu le mercredi 13. Décembre 1600. Pierre Bayard, baron de Ferrieres, qui avoit pour ayeul Gilbert Bayard, ſeigneur de la Font, Manſal, Brieulles, &c. en Bourbonnois, ſecretaire d'état ſous François I. fut biſayeul de Louis Bayard, baron de Ferrieres, né en 1669 écuyer du duc de Bourgogne juſques à ſa mort en 1712. Bayard mourut à Caſtres le 30. Janvier 1733. Montledier, capitaine à Caſtres, ſous Ferrieres, doit être François de Vilette, ſeigneur de Montledier, au diocèſe de Caſtres, qui avoit pour ſixiéme ayeul, Guillaume de Vilette, ſeigneur de Montledier, mentionné dans une tranſaction du 23. Juin 1319. François de Vilette, ſeigneur de Montledier, fut biſayeul de Pierre de Vilette, ſeigneur de la Vaiſſe, lieutenant général des armées du roi, gouverneur du Fort-Louis du Rhin, né le 14. Août 1635. & pere de Pierre-Balthaſar de Vilette, ſeigneur de Vaiſſe, né le 4. Septembre 1685. gouverneur de ſaint Antonin, bailli & gouverneur de Longwi.

4-13. Pierre du Maine du Bourg, ſénéchal de Caſtres, arriva dans cette ville le 8. Février 1567. & fut inſtallé dans ſa charge le 11.] Il étoit troiſiéme fils de Jean du Maine, baron du bourg de Deviſac, & de Marguerite de Montceaux. On ne voit pas comment la ſeigneurie du bourg de Deviſac, en Querci, lui étoit venue. L'hiſtoire des grands officiers n'a point connu Jean du Maine du Bourg, ſénéchal de Caſtres, ſon fils, ni Anne du Maine, ſœur de Jean, mariée à Guillaume Guillot, ſeigneur de Ferrieres.

5-20. Lautrec, aſſiégée le 27. Novembre 1568. par les vicomtes de Burniquel, Montcla, Paulin, & Jauſſert, avec leur régiment. Le 29. ayant été battu par le canon, ce lieu offrit de donner quinze cents écus, & de recevoir pour gouverneur Beſac, fils de la Motthe de Braconat; ce qui fut exécuté le 12. Décembre.] Lautrec eſt une des belles terres du royaume, compoſée de plus de ſoixante paroiſſes, appartenante depuis le 28. Décembre 1757. au maréchal de Lautrec, par la mort du marquis d'Ambres, ſon frere. La ſuite détaillée des ſeigneurs de cette belle terre eſt trop curieuſe & intéreſ-

ſante, pour ne pas la[ſ] donner dans la ſuite au public, d'autant plus qu'elle eſt fort embrouillée.

Page 6. *ligne* 25. Braſſac, ville & château, aſſiégés le 17. Juin 1569. par le baron de Biron & Ferrieres. Le 21. à minuit ils y entrerent par eſcalade, ſappe, & breche : cent dix-huit hommes furent tués, & deux laiſſés en vie. Madame de Braſſac, fort vieille, y fut tuée ; la ville démantelée, & le château abbatu.] La dame de Braſſac s'appelloit Catherine de Narbonne, & étoit fille de Guerin de Narbonne, ſeigneur de Salelles, maître d'hôtel du roi, capitaine du château de Perpignan, & gouverneur de Caſtelnuovo de Naples ; & de Marguerite de Miremont, morte à Salelles le 2. Août 1512. Catherine de Narbonne avoit épouſé Jean de la Palu, ſeigneur de Braſſac, ſénéchal de Caſtres, gouverneur de Narbonne, mort d'une pleuréſie à Caſtres le 12. Juillet 1565. Braſſac fut acheté en 1671. de Marc Antoine de Roquefort, ſeigneur de Marquain, Sales, & Gardouche engagiſte, par Claude Juge, baron de Peous, Frigeville, Prohencle, Moniz, le pont de Camarez, Coufoulens, le Bez, Cambonez, qui mourut, étant doyen du parlement de Toulouſe, le 27. Juin 1705. & qui fut l'ayeul de N. Juge, ſeigneur de Braſſac, poſſédant en Juin 1758. les mêmes terres.

6-39. Saint Jean de Paracol, où il y avoit une grande aſſemblée, à cauſe de la fête, le dimanche 28. Août 1569. Le lundi à dix heures, le capitaine Cingoual & Sauſens, partis de Caſtres la veille, y arriverent, firent trente priſonniers, & amenerent le lendemain à Caſtres, beaucoup de mulets, chevaux, & marchandiſes.] C'eſt une paroiſſe du diocèſe d'Aleth, qui n'eſt point connue ſous ce nom ſur la carte du diocèſe de Narbonne, ni dans les dénombremens de la France. Je n'oſerois dire que ce ſoit ſaint Jean de Rouvinac, au ſud-oueſt d'Aleth.

7-41. Caſtres, où Reiniez, lieutenant de la Caze-Mirambeau fut envoyé le 10. Juin 1570. pour y commander à la place de Ferrieres.] Reiniez étoit frere de Jean de la Tour, chevalier de Malthe, tué au ſiége de cette ville le 7. Août. 1565. On dira dans la ſuite bien des choſes de la famille de Reiniez.

9-32. Gaujac, château près de Serviez, pris le 20. Novembre 1573. par les proteſtans.] Serviez eſt dans le diocèſe de Caſtres & à l'oueſt de cette ville ; mais le château de Gaujac n'eſt point marqué ſur la carte de Jaillot, ni ſur celle que les états de Languedoc ont fait lever.

10-30. Scaupon, château pris par les catholiques le 7. Mai 1575.] Il eſt dans le diocèſe & à trois lieues & demie au ſud-oueſt de Lavaur. Il appartenoit à la famille de Julien, & à l'auteur d'un volume in-12. de poëſies imprimées en Hollande. N. Soubeiran, procureur à Toulouſe, originaire des Cevenes, acquit ce chateau, & eut un fils qui fut de l'académie de Toulouſe, & mourut à Paris vers l'an 1751.

11-13. Teiſſier, fort, près de Lombers, dit la Polinenque, pris d'aſſaut par les proteſtans le 17. Décembre 1575. ils l'aſſiégeoient depuis le 14.] Teiſſier ni la Polinenque ne ſont point ſur la carte du diocèſe d'Albi de Samſon. Lombers eſt une paroiſſe, que le dénombrement de la France appelle ville, & qui n'a, ſelon ce dénombrement, que quatre-vingts feux. Samſon le place dans la claverie de Cordes, à une lieue & demie à l'oueſt-ſud-oueſt de ce lieu, à cinq au nord-oueſt d'Albi : longitude 22. d. 28. m. 44 ſ. latitude 43. d. 53. m. 35. ſ. Mais Albi ayant été déterminé par M. Caſſini, longitude 19. d. 48. m. 44. ſ. latitude 43. d. 55. m. 44. ſ. Il faut diminuer la longitude d'Albi de 3. d. 40. m. & augmenter ſa latitude de 10. m. 16. ſ. & faire la même opération pour Lombers.

11-28. Monteuquet, Bouſſon, la Martinie, Aragon, Montpinier, châteaux pris, auſſi-bien que celui de Proviliergues, par les proteſtans le 18. Décembre 1575.] Le château de Monteuquet, que l'hiſtoire de la maiſon de France (Tom 1. pag. 319.) appelle *Monſquocu* ou *Monſquetu*, eſt à deux

lieues, & au nord oueſt de Caſtres, à 600. toiſes au nord-eſt de ſaint Martin d'Auzats, qui peut être ſa paroiſſe, à l'oueſt du château de Montfa, à deux tiers de lieue à l'eſt-ſud-eſt de Lautrec, à 100. toiſes au ſud de la riviere de Bagas, qui reçoit le Poulobre, ruiſſeau un peu plus éloigné que le Bagas, au ſud de Monteuquet : longitud. 19. d. 43. m. latitud. 43. d. 42. m. Le château de Monteuquet appartenoit à Marie de Bourbon, ſeconde fille de Jean, comte de la Marche, & de Catherine de Vendome. Elle épouſa Jean, ſeigneur d'Eſcrous, au diocèſe de Caſtres, que l'hiſtoire de la maiſon de France ortographie fort mal *des croix*. Elle en étoit veuve le 28. Février 1458. âgée de ſoixante & douze à ſoixante & treize ans, & enfermée dans le château de Curval, en Albigeois, & elle vivoit encore le 11. Septembre 1473. Monteuquet paſſa vers le milieu du dix-ſeptiéme ſiécle dans la famille de Ligonnier. Abel Ligonnier, ſeigneur de Monteuquet, né en 1683. & vivant en Juin 1758. épouſa en 1708. N. de Boileau de Caſtelnau : il eſt frere aîné de Jean Ligonnier, qui, par un mérite rare & ſingulier, a été fait pair d'Irlande à la fin de l'an 1757. & feld-maréchal des armées de la grande Bretagne. Il commandoit en chef les Anglois à la bataille de Raucour le 11. Octobre 1746. Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette bataille, c'eſt que les Impériaux étoient commandés par un Lorrain, les Hollandois par un Allemand, les Anglois par un François-Languedocien, & les François par un Saxon.

11-35. Léſignan, près de Narbonne, eſcaladé & pris le 4. Mai 1576. par les proteſtans, commandés par le capitaine Mazamet.] Léſignan, avec ſaint Jacques, eſt une paroiſſe du diocèſe de Narbonne, de deux cents douze feux, dans l'archiprêtré de Montbrun, à l'oueſt de Narbonne : la riviere de Jourre paſſe à ſon levant, forme une iſle vis-à-vis ce lieu, & va ſe jetter dans l'Aude, à deux lieues au nord. Léſignan ; c'eſt la poſte entre Mons & Villedaigne ; mais comme on a changé le chemin, pour pouvoir jetter un pont ſolide ſur la riviere d'Orbieu, celui de Villedagne ayant été emporté pluſieurs fois, le chemin eſt à près d'une lieue au ſud de l'ancien. Le pont ſur l'Orbieu, dont l'arche du milieu eſt fort large & fort exhauſſée, a été conſtruit au-deſſous de la paroiſſe de Cruſcades ; & il en fallut faire un autre ſur le ruiſſeau d'Auſſou, au-deſſous de la paroiſſe d'Ornezon. Le nouveau chemin rejoint l'ancien à trois quarts de lieue de Léſignan. Il n'y a plus de poſte à Villedaigne ; & on en compte deux de Narbonne à Léſignan : la longitude de ce lieu eſt 20. d. 21. m. & la latitude 43. d. 13. m. Léſignan étoit connu le 27. Mai 847. que Charles le chauve étant au palais d'Attigni, confirma à Adefonce, vicomte de Rouſſillon, ce qu'il y poſſédoit. Ce lieu paſſa enſuite dans les maiſons de Montfort, de Bourbon-la-Marche, d'Armagnac-Nemours, ſur laquelle il fut confiſqué en 1477. Il fut donné par Louis XI. à Bouffil de Juge : la fille de Bouffil la porta dans la maiſon d'Albret. De-là Léſignan vint à Henri IV. Le maréchal duc de Belliſle le poſſéde aujourd'hui, auſſi-bien que Conillac, paroiſſe qui eſt voiſine : Louis XV. lui ayant cédé ces deux paroiſſes pour une partie de l'échange de Belliſle. Sainte Colette y fonda un monaſtere de ſon inſtitut, quelque temps avant ſa mort, & ce monaſtere exiſte.

12-30. Montmaur, ville & château près de Vignonet, pris par les proteſtans vers le 15. Mars 1577.] C'eſt une paroiſſe du diocèſe de ſaint Papoul, ville qui n'a que cent quarante feux, & Montmaur en a cent quatre-vingt-ſept. Ce lieu eſt de la conférence de la baſtide d'Anjou, l'une des quatre diviſions du diocèſe de ſaint Papoul. Le duc de Montmorenci fit occuper ce château le 12. Novembre 1627. par Faucon, pour empêcher le duc de Rohan de s'y poſter. Cette ſeigneurie appartenoit en 1629. à un cadet de la branche de Levis-Leran. Marie-Louiſe de Montagne, veuve du préſident Riquet, ayant acquis cette terre & celle de Puicheri, à

diocèſe de Carcaſſonné, en rendit hommage au roi le 9. Mars 1723.

Pag. 13. *lign.* 19. Travet, métairie près de Caſtres, Rodigon, gouverneur de Vielmur, voulant la ſurprendre le premier Août 1577. pour y prendre ou tuer le Bordier, fut tué d'un coup d'arquebuſe par trois proteſtans qui étoient dans cette métairie.] C'eſt une aſſez jolie maiſon de campagne, à un quart de lieue à l'oueſt-nord-oueſt de Caſtres : longitude 19. d. 35. m. 55. ſ. latitude 43 d. 37. m. 40. ſ. elle appartenoit à Louis Ligonnier du Buiſſon, couſin de feld maréchal Ligonnier, & qui mourut à Genève en 1749. une de ſes filles, héritiére d'une tante qui mourut à Genève le 4. Septembre 1729. épouſa 1°. N. de Piſmes, ſeigneur de ſaint Saphorin, près de Lauſane, fils d'un miniſtre plénipotentiaire, envoyé par le roi d'Angleterre en pluſieurs cours ; 2°. le chevalier Shaub, Suiſſe, employé en différentes négociations par le cardinal de Fleuri, & puis par le roi d'Angleterre.

14-16. Saint Germa, près de Puilaurent, occupé par les proteſtans le mercredi 26. Février 1578.] Le nom & la poſition de ce lieu me paroiſſent fort eſtropiés. Il y a deux paroiſſes ou communautés du nom de ſaint Germier, diocèſe de Lavaur.

15-7. Yolet arriva à Caſtres le 27. Mai 1578. pour y faire obſerver la paix, & fut de-là a la Bruguiere, pour engager la Crouzette à mettre en liberté les priſonniers qu'il avoit fait arrêter ; ce qui fut exécuté le 6. Août.] Pierre de Malras, baron d'Yolet, diocèſe de ſaint Flour, maréchal de camp le 9. Juillet 1575. teſta le 4. Janvier 1614. Il avoit épouſé le 7. Juillet 1582. Françoiſe de Saillans, veuve d'Antoine de Monteil, ſeigneur de la Montfrelarie ; il en eut des enfans, dont la poſtérité ſubſiſte.

16-22. Angles, que les catholiques voulurent ſurpendre le 8. Avril 1580. ayant une intelligence avec le capitaine Angles, Segui & ſon fils. Les catholiques, conduits par Angles & Uſcladelles, s'embuſquerent dans une grange, où le ſergent Jean Gau, qui les traniſſoit, les enferma à la clef. Il alla chercher les proteſtans à Angles, qui mirent le feu à la grange, tuerent quatre-vingt-treize catholiques, & furent enſuite mettre le feu à la maiſon de Segui, qu'ils tuerent.] Le nom de Segui eſt eſtropié. C'eſt Seguin, famille qui ſert avec diſtinction depuis long-temps, & qui eſt connue ſous le nom des Hons, qui eſt un domaine à un quart de lieue d'Angles, en allant à Durenque. La famille habite à Malboſc, groſſe maiſon ſeigneuriale, dans le diocèſe & au nord-oueſt de ſaint Pons, à la gauche d'un ruiſſeau qui ſe jette d'abord dans la riviere de Lam, & celle-ci dans la Tore. Malboſc eſt à un quart de lieue à l'eſt du château de Cors, qui eſt dans la paroiſſe de ſaint Martin d'Uſcladelles, dont Malboſc eſt un peu plus éloigné que Cors. La carte du diocèſe de ſaint Pons, que les états de Languedoc ont fait lever, met la longitude d'Angles 20. d. 6. m. 45. ſ. & ſa latitude 43. d. 33. m. 55. ſ. & la longitude de ſaint Martin d'Uſcladelles, 20. d. 9. m. 5. ſ. & la latitude 43. d. 33. m. 20. ſ.

17-4. Jaudrulhe, gentilhome, auquel Deime, qui étoit toujours aux environs de Soreze, dreſſa une embuſcade le 9. Mai 1580. Jaudrulhe y fut tué avec ſept ſoldats, & Deime bleſſé.] Jaudrulhe eſt un nom eſtropié, apparemment par les copiſtes de Faurin. C'étoit Charles Rigaud, ſeigneur de Veudreuil, Drulhe, ſaint Julien, Auriac, Agneaux, Aganat, Laburat, la Pugie, Tremolet du pays de Foix, Cultaret, & les montagnes d'Aliat, gentilhomme de la maiſon du roi, qui teſta le 21. Avril 1580. Il avoit épouſé le 10. Décembre 1564. Marguerite de Narbonne-Firmacon, & n'en eut qu'une fille : ce qui fut cauſe que la baronnie Vaudreuil & ſes autres terres, paſſerent à Jean Rigaud, ſeigneur d'Aigreteuil & de Camboyer, qui teſta le 3. Août 1585. Jean Rigaud avoit pour quatriéme ayeul Arnaud Rigaud, ſeigneur de Vaudreuil, lequel Arnaud étoit auſſi quatriéme ayeul de Charles Rigaud, tué le 9. Mai 1580. près de

Digitized by Google

Soreze. Celui-ci fut le quatriéme ayeul du marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada, & qui depuis deux ans fait faire des expéditions heureuſes contre les Anglois. Le 13. Novembre 1757. Berlet, officier de la colonie, envoyé par Vaudreuil, prit un village ſur la riviere de Corlak, où les Anglois avoient leur magazin, & plus de huit mille bêtes à corne; ce qui fut une perte pour eux de plus de deux cents mille écus. Le chef du village ſeul perdit quatre cents mille livres. D'un autre côté, du Rentai, envoyé auſſi par Vaudreuil, défit au bas de la Montagne-Pelée le major Robert Royer, partiſan fort eſtimé par le Lord Lowdon, & qui y fut tué.

Pag. 17. *lign.* 14. Caucalieres, château pris le 25. Mai 1580. par les proteſtans, qui n'y tuerent perſonne.] Caucalieres eſt une paroiſſe de quarante-ſept feux, du diocèſe & à deux lieues au ſud-eſt de Caſtres, ſur la droite de la Tore, qui ſe jette dans l'Agoût. Notre-dame de Sanguinous, à l'eſt-nord-eſt de Caucalieres, eſt une eſpèce d'Annexe où l'on dit la meſſe le lundi de pâques, & quelques autres dans le courant de l'année, on y enterre. L'autre partie de Caucalieres, qui a auſſi quarante-ſept feux, eſt de l'autre côté de la Tore, & dans le diocèſe de Lavaur. Le territoire s'étend en long juſques au diocèſe de Carcaſſonne. Caucalieres de Lavaur eſt en partie dans la paroiſſe de ſaint Pierre de Bronze, & en partie dans ſaint Hilaire, annexe de ſaint Pierre de Bronze. Le château de Caucalieres qui fut pris le 25. Juin 1580. n'exiſte plus. On voit encore la moitié d'une tour qui y étoit alors. Le château appartenoit en 1580. à Jean de Piis, qui teſta le 19. Novembre 1619.

19-20. Peiregous, ſurpris par les catholiques le 26. Juillet 1581.] C'eſt une paroiſſe du diocèſe & à deux lieues au nord de Caſtres, ſur la droite du Bagas, qui ſe jette dans l'Agout, tout au-deſſous de Vielmur. A un tiers de lieue ou 951. toiſes au ſud de Peiregous, eſt une eſpece de château appellé la Gardie, que l'on dit être le château dont Pontus de la Gardie porta le nom, & qui appartenoit ou a lui ou à ſa famille. On ſeroit fort neuf dans l'hiſtoire, ſi on ignoroit que Pontus de la Gardie, mort en 1585. paſſa en Suede & y fit une grande fortune, ſoûtenue juſques à préſent par ſes deſcendans. Sa famille, dont le nom étoit Eſcoperius, prouve ſa filiation avant l'an 1350. & s'étoit toujours alliée aux meilleures familles du Languedoc.

19-24. Villeneuve-la-Cremade, près de Beſiers, pris par les proteſtans le 8. Août 1581.] Paroiſſe du diocèſe & à une lieue & demie à l'eſt-ſud-eſt de Beſiers, quatre cents ſix feux: longitude 20. d. 56. m. 40. ſ. latitude 43. d. 19. m. 5. ſ. Villeneuve eſt une baronnie des états de Languedoc. Anne de Caſtelpers, vicomteſſe de Panat, baronne de Villeneuve-la-Cremade, Salvian, Pourcairagnes, & Montredon, fille unique de Caſtelpers, vicomteſſe de Panat, mort en Mai 1662. & de Jeanne de Vernede de Corneillan, épouſa le 27. Octobre 1631. Louis de Brunet, baron de Pujol, mort le 26. Mai 1649 le même jour qu'il fit ſon teſtament militaire à Libourne, devant laquelle place il avoit été bleſſé.

14-42. Bram, près de Carcaſſonne, ſurpris le 14. Juillet 1582. par des vagabonds ſe diſant proteſtans, qui furent d'abord aſſiégés par les habitans de Carcaſſonne. Ils furent emportés d'aſſaut & par eſcalade le 11. & eurent quarante-cinq hommes tués ſur la breche.] Bram eſt une paroiſſe de cent onze feux, du diocèſe & au ſud-oueſt de ſaint Papoul: longitude 19. d. 40. m. latitude 43. d. 14. m. 30. ſ. le château bâti & embelli depuis trente ans, eſt 12. ſecon es ou 350. toiſes au nord de la paroiſſe. Bram eſt de la conférence de Puechſiours, qui en eſt à deux petites lieues, vers l'oueſt-nord-oueſt. Bram fut aſſiégé & pris par Simon de Montfort en Décembre 1209. Ce château, & pluſieurs autres conquêtes de Simon de Montfort s'étant ſoulevé contre lui, il le reprit en trois jours, peu de temps avant pâques 1212. Paul-Jacques, marquis de Lordat, baron de Carlipa,

envoyé de Louis, comte de Lordat, baron de Bram, entra aux états de Languedoc à Montpellier en Décembre 1741. Le titre de baron de Clermont-Lodeve avoit été transféré ſur Bram en 1719. ou 1720.

Pag. 20. *lign.* 13. Beſſeart, ville près de Caſtelnaudarri, & le mas ſainte Puelles, pris le 4. Avril 1583. par les catholiques en plein jour, & par la porte.] Beſſeart eſt un nom eſtropié par les copiſtes. On trouve dans le diocèſe de ſaint Papoul la Becede, Beſclas. Beſlou, à l'oueſt de Caſtelnaudarri, eſt dans le diocèſe de Mirepoix. Le Mas ſainte Puelles eſt une paroiſſe de ſoixante-ſept feux, du diocèſe & à l'oueſt-ſud-oueſt de ſaint Papoul, de la conférence de Montferrand.

21-2. Courſan, près de Narbonne, pris le 5. Décembre 1584. par les troupes de Montmorenci par eſcalade & par la porte. Ils s'emparerent de quatre vingts chevaux de la compagnie de Chalabre, qui ayant tenu bon dans une maiſon, trouva moyen d'échapper : la ville ayant été pillée, fut abandonnée.] Courſan eſt une paroiſſe de deux cents treize feux, du diocèſe & à une grande lieue au nord de Narbonne : longitude 20. d. 43. m. 25. ſ. latitude 43. d. 14. m. 25. ſ. de l'archiprêtré & du détroit du Narbonnois, ſur la droite de l'Aude, que l'on y paſſe ſur un beau pont, refait depuis l'an 1708. Chalabre, qui échappa de la déroute de ſa compagnie à Courſan, s'appelloit François de Bruieres, baron de Chalabre, au diocèſe de Mirepoix, fils d'autre François de Bruieres, & d'Anne de Joyeuſe, fille aînée de Jean, ſeigneur de ſaint Sauveur, au diocèſe d'Uſez, & de Francoiſe de Voiſins, dame d'Arques & de Puivert : par là Chalabre étoit neveu du maréchal de Joyeuſe, qui commandoit en Languedoc, & couſin germain de Scipion, duc de Joyeuſe, avec lequel il faiſoit la guerre dans cette province pour la ligue. Chalabre, dont le nom de famille étoit Bruieres, eſt connu en Languedoc comme prenant ſon nom de Bruieres-le-Châtel, châtellenie mouvante du Châtel de Montlheri, & de laquelle Amalric de Voiſins, baron d'Ambres, rendit hommage au roi le 2. Juin 1455. Quoique la tradition ſoit en Languedoc, que les Bruieres y vinrent comme les Levis, avec Simon de Montfort, on ne connoît la filiation de Chalabre, dont il eſt ici queſtion, que depuis Jean de Bruieres, baron de Chalabre, ſon biſayeul, qui épouſa le 8. Juillet 1489. Cecile de Voiſins, fille d'Amalric, ſeigneur d'Ambres. Chalabre, qui fut capitaine de cinquante hommes d'armes, teſta le 10. Mai 1589. & fut grand-pere de Jean-Pierre de Bruieres, baron de Chalabre, qui épouſa le 11. Avril 1630. Gabrielle de Levis-Leran, & fut maintenu dans ſa nobleſſe le 11. Janvier 1669. Il fut le biſayeul de Jean de Bruieres, marquis de Chalabre, qui épouſa Catherine de Chalard de la Granſit, & en eut pour fils aîné, Jean-Emeri de Bruieres, comte de Bruieres, qui épouſa le 11. Septembre 1724. Marie de ſaint Etienne, fille de Gabriel, baron de la Pommarede, ſous-lieutenant des gendarmes Ecoſſois, qui teſta en 1706. & de Paul de Vigier-Bidault. Leur fils, N. de Bruieres, fut nommé en 1753. à l'abbaye de l'Abſie, diocèſe de la Rochelle, de neuf mille livres de rente.

21-41. Saint Paul de Cadejoul, près de la Miatte, où le roi de Navarre arriva le matin du 5. Août. Montmorenci, toute ſa ſuite, & le vicomte de Turenne, y allerent le même jour, & furent ſuivis par Clervant & le fils du comte de Montgommeri. Le 11. Août le roi de Navarre partit de ſaint Paul pour aller à Montauban, & Montmorenci arriva à Caſtres avec un abbé de Clugni que le roi avoit envoyé, qui menoit un *coche* ; & ce ſoir cet abbé partit de Caſtres.] Il y a ici quelque choſe de plus que dans de Thou (page 81. ligne 332.) Saint Paul de Cadejous eſt une paroiſſe de quarante-huit feux, du diocèſe de Lavaur. D. Vaiſſete, hiſtoire de Languedoc (Tom. 5. p. 407.) a remarqué que le pere Daniel, dans ſon hiſtoire de France, avoit mal placé ce lieu dans le Bazadois ; il ajoûte,

que

Digitized by Google

que le duc de Montmorenci revint coucher à Caſtres, ſuivi de l'abbé d'*Elbene*, *del Bene*, qu'il alla rejoindre le roi. Cet abbé étoit venu trouver le roi de Navarre à ſaint Paul, ſous prétexte de l'exhorter à changer de religion. Le roi de Navarre donna audience à cet abbé le 11. Août, & lui remit ſon manifeſte contre la ligue, daté de la veille, pour le préſenter au roi. Cet abbé d'Elbene eſt celui que Faurin appelle un abbé de Clans, & qui menoit un *coche*. L'abbé d'Elbene mourut à ſaint Denis vers le 18. Août 1590. d'une fiévre violente qui l'avoit attaqué pendant la canicule. C'étoit un homme d'un génie aiſé, d'une érudition profonde, & d'une expérience conſommée : il n'avoit qu'environ quarante ans, & fut extrêmement regretté du roi & de ſes amis, (de Thou, trad. 99. Tom. 11. pag. 185.) la longitude de ſaint Paul, ſur la carte de Jean Trinquier, curé de Cadix, eſt 22. d. 23. m. 10. ſ. ſa latitude 43. d. 29. m. 15. ſ. à trois lieues & un quart à l'eſt-ſud-eſt de Lavaur, dont la longitude eſt 22. d. 18 m. 17. ſ. & ſa latitude 43. d. 13. m.

Pag. 22. *lign.* 40. Iſſel, près de Caſtelnaudarri, pris par les proteſtans le 27. Mars 1586. & le même jour d'autres proteſtans prirent le château de Padiez, près d'Albi.] Iſſel, paroiſſe de cent vingt feux, du diocèſe & à une lieue au nord-oueſt de ſaint Papoul, de la conférence de Treville. Padies eſt un hameau au nord nord-eſt de la paroiſſe de Teils, dans la claverie de Valence.

23-1. Caſtets, château appartenant à Favas, pris le 9. Avril 1586 par le duc de Mayenne, qui donna douze mille écus à Favas pour rebâtir ſon château.] Ce que Faurin dit ici de la priſe de Caſtets, s'accorde aſſez avec ce que de Thou en raconte dans ſon quatre-vingt-cinquiéme livre (pag. 579.) On ne trouve point Caſtets dans la carte du Bourdelois de Deliſle. Le dénombrement de la France lui donne ſoixante-cinq feux, une juriſdiction particuliere, & ſemble le placer vers Valence & Golfech, en Agenois. Jean de Favas, ſeigneur de Caſtets, épouſa Marthe des Pierrebaſſiere, & en eut Jeanne de Favas, vicomteſſe de Caſtets, qui épouſa Pierre de Caumont, baron d'Aimet, cinquiéme fils du premier maréchal de la Force, & frere du ſecond. Jean de Caumont, vicomte de Caſtets, leur fils unique, mourut ſans enfans en 1661. Jeanne de Caumont, ſa ſœur, épouſa le 5. Avril 1673. Gui de Chaumont, marquis d'Orbec. On trouve auſſi Jean de Fabas, vicomte de Caſtets, en Gaſcogne, marié avec Marthe de Châteauneuf, dont il eut Marie de Fabas, dame de Caſeneuve, qui épouſa le 27. Septembre 1630. Jean de Gontaut, comte de Cabrerés en Quercy.

23-19. Maillac & Guimane, châteaux appartenant au baron de Paulin, démolis le 27. Avril 1586. par les catholiques, qui démolirent auſſi le château de ſaint Sernin, appartenant à ſon gendre.] Le nom de Guimane me paroît eſtropié ; je n'ai pas pu encore vérifier ſur les cartes ſi on l'y trouvoit. Je crois que celui de Maillac y eſt, auſſi bien que ſaint Sernin. Celui qui le poſſédoit alors étoit Gabriel de Luſtrac, qui avoit épouſé Anne de Rabaſteins, fille du baron de Paulin. Luſtrac n'ayant point eu d'enfans de cette femme, ſe remaria avec Françoiſe de Solages, & en eut Madeleine de Luſtrac, dame de ſaint Sernin, qui épouſa le 22. Juin 1638. Jean de Maillan, troiſiéme fils de Jean de Maillan de Grandlac, ſeigneur de la Caſe, Paſtades, & Maleville ; & d'Anne des Ondes, dame du Jouc, ſa ſeconde femme. Jean Maillan de Solages, baron de ſaint Sernin, du chef de Madeleine de Luſtrac, ſa femme, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 5. Novembre 1668. & pere de Jean Maillan, que l'on a orthographié enſuite Malhane, baron de ſaint Sernin, qui épouſa en 1673. Marie Iſarn, troiſiéme fille de Benoît Iſarn, ſeigneur de Varagnes, & en eut Jean Benoît de Malhane, créé marquis & pair de ſaint Sernin en 1720. lieutenant général des armés du roi le 18. Octobre 1734. gouverneur de Belliſle, dont il empêcha les Anglois de s'emparer en 1746.

Pag. 23. *lign.* 36. La Baſtide, château près de Toulouſe, appartenant à Audon, pris par les catholiques le 10. Mai 1586.] Jean-Claude de Levis, baron d'Audou, de Beleſta, de Fougan, & de Lagulhon, ſecond fils de Gaſton de Levis, ſeigneur de Leran, qui avoit épouſé le premier Mai 1520. Marie d'Aſtarac-Fontrailles, eut Beleſta & les terres du diocèſe de Mirepoix pour ſa légitime; il fut gouverneur du comté de Foix, pour les proteſtans, & capitaine de cent hommes d'armes; il mourut en 1598. peu avant le mois d'Avril. Olhagaray, dans ſon hiſtoire de Béarn, détaille pluſieurs de ſes exploits en faveur des proteſtans. Il fut marié trois fois. Sa troiſiéme femme fut Louiſe de Levis, fille de Philippe de Levis, ſeigneur de Mirepoix, & de Louiſe de la Tremoille, veuve de N. de Bruieres, ſeigneur de Chalabre: elle teſta au château du bourg de Beleſta, étant paralitique, & ne pouvant ſigner ſon teſtament, qu'elle fit le 4. Avril 1625. à une heure après midi. Elle voulut être enterrée à l'Obſervance de Mirepoix, & fit hériter Alexandre de Levis, ſeigneur de Mirepoix, ſon petit-neveu. Jean Claude de Levis, baron d'Audou, avoit eu de Criſtophete de Bergoignan, l'une de ſes trois femmes, fille de Roger, ſeigneur de Bergoignan, & d'Anne de Foix, Louiſe de Levis, dame de Beleſta, &c. qui épouſa au château de Gaudiez le 25. Avril 1598. François d'Amboiſe, qui avoit été chevalier de Malthe, & qui, par la mort de Jacques, ſon frere aîné, tué à la bataille de Coutras en 1587. devint comte d'Aubijoux, & fut colonel des légionnaires de Languedoc. Louiſe de Levis teſta le 28. Janvier 1622. & mourut au mois de Juin ſuivant. Elle fut mere d'Elizabeth d'Amboiſe, comteſſe d'Aubijoux, dame de Beleſta, de Sauveterre, &c. morte à l'abbaye de Nonenque, au diocèſe de Vabres en 1694. Elle avoit épouſé le 25. Février 1645. Louis de ſaint Bonnet neveu du maréchal de Toiras, qui mourut dans l'abbaye du Vignogou, près de Montpellier, le dimanche 13. Octobre 1675. Jacques-François de Bermond, dit le marquis de Toiras, ſon ſecond fils, capitaine de chevaux-legers Dauphin, & brigadier, fut tué au combat de Luze le 18 Septembre 1691. Il avoit épouſé le 19. Mars précédent, Françoiſe-Louiſe de Berard, dame de Bernis, d'Aubort, de Fontaréches, de Veſtric, de Nages, de Solorgues, de Caſtelet, &c. ſa couſine germaine, morte a Montpellier en Janvier 1734. n'ayant eu qu'une fille, Elizabeth-Marie-Louiſe-Nicole de Bermond, comteſſe d'Aubijoux, dame de Sauveterre, de Reſtinclieres, & qui eut Beleſta en 1739. née au château de Bernis, diocèſe de Niſmes, le jeudi 20. Décembre 1691. mariée le... Juillet 1715. avec Alexandre de la Rochefoucauld, alors duc de la Rocheguyon, & puis de la Rochefoucauld. Elle mourut au château de Liancourt, diocèſe de Beauvais, le 30. Septembre 1752. Marie de la Rochefoucauld, ſa ſeconde fille, dame d'Aubijoux, le Luguet, Beleſta, Bernis, &c. épouſa en 1737. Louis-Armand-François de la Rochefoucauld, duc d'Eſtiſſac par brevet du mois de Novembre 1737. chevalier des ordres le 2. Février 1749. grand-maître de la garde-robe le 25. Novembre 1757.

25-15. Villefranche de Panat, près de Quiſta, ſurpriſe le 7. Octobre 1586. par les capitaines Beſſiere, Bouſquet, & Pradiez, conduits par la Vacareſſe: ils y entrerent de grand matin, & tuerent cinquante-cinq maîtres, & le guidon de la compagnie des gendarmes de Bonivet, qui étoit fort belle. Bonivet fut mené à Caſtres par le comte de Montgommeri, le 15. Octobre 1586. il fut remis en liberté le 29. Septembre 1587. après avoir payé quatre mille écus de rançon pour lui & les ſiens. Il s'appelloit auſſi Toni, & portoit le nom de Bonivet, parce qu'il avoit épouſé l'héritiere de Bonivet [Gabriel d'Hebles de la Vacareſſe,] château dans la paroiſſe d'Alrave, au diocèſe de Rhodez; ſervit avec zele le parti proteſtant, & le roi de Navarre, dès avant l'an 1577. juſqu'après 1615. Ses exploits demanderoient un trop long article pour le pouvoir mettre ici. Tie-

moléon Gouffier, ſixiéme fils de François Gouffier, dit le jeune, ſeigneur de Crevecœur, & d'Anne de Camazer, naquit le 31. Mars 1588. fut ſeigneur de Thois, de Bra... & de Montaubert; chevalier de l'ordre, vice amiral ſur les côtes de Picardie, capitaine d'une compagnie des ordonnances du roi, & meſtre de camp d'un régiment. Il teſta le 28. Septembre 1613. & élut ſa ſépulture dans la chapelle de l'égliſe de Thois, qu'il ordonna que ſon fils aîné fît achever. Thois eſt une paroiſſe du diocèſe & de l'élection d'Amiens, dans le doyenné de Poix: longitude 19. d. 44. m. latitude 49. d. 42. m. à cinq lieues au ſud-oueſt d'Amiens, à deux au ſud-eſt de Poix, à une & demie au ſud oueſt de Conti, & à deux au nord de Crevecœur. Timoléon Gouffier n'avoit point épouſé l'héritiere de Bonivet, mais François Gouffier, ſon pere, qui étoit ſeigneur de Bonivet & de Thois.

Pag. 25. *lign.* 35. Aiſſene, aſſiégée par l'amiral de Joyeuſe, qui fut repouſſé à l'aſſaut, les aſſiégeans étant ratraîchis par Châtillon, après quoi ils ſe retirerent pendant la nuit vers le 5. Novembre 1586.] Aiſſene eſt une paroiſſe du diocèſe & de l'élection de Rhodez, ayant ſix de ces feux, & treize belluques, dont Rhodez a vingt-cinq, & ſoixante & dix belluques. Une liſte latine des paroiſſes du diocèſe de Rhodez, où chaque paroiſſe eſt déterminée par le nom de celles qui l'entourent, met Aiſſene, qui a pour patron ſaint Etienne, entre la Beſſe, Francopolis, Panat, Copinguet, & Codols, ſur le bord du Tarn.

25-38. Broquiez & las Ribes, châteaux dont Joyeuſe ſe ſaiſit vers le 8. Novembre 1586.] Broquiez, paroiſſe du diocèſe de Rhodez: ſon égliſe eſt dédiée à l'exaltation de la ſainte Croix de Septembre. Elle eſt entre Boſſe, Saugane, ſaint Martin de Broſſe, & ſaint Herix. Pierre de Combret, ſeigneur de Broquiez, épouſa Simonne de Théſan, fille de Pons de Théſan, ſeigneur du Pujol, & de Béatrix de Caylus-Olargues. Pons de Théſan avoit épouſé le 29. Janvier 1294. Béatrix de Caylus, qui lui avoit porté dix-huit mille ſols tournois pour ſa dot. Ce contrat de mariage, que le comte de Pujol a en original, parut une piéce ſi rare à Charles d'Hozier, qu'il ſe faiſoit un plaiſir d'en parler: & M. d'Hozier, ſon neveu & ſon ſucceſſeur, dans la charge de juge d'armes, l'a fait imprimer tout au long & figurativement dans le premier regiſtre de ſon armorial. Guion de Combret, ſeigneur de Broquiez, deſcendant de Pierre & de Simonne de Théſan, étoit marié en 1592. à Marie de Cruſſol, fille de Charles, vicomte d'Uſez, & de Jeanne de Genouillac d'Acier. Elle étoit née poſthume, & étoit de François de Cardaillac, ſeigneur de Peyre. Léonor de Combret, leur fille, fut dame de Broquiez, très-mal ortographié Broquieres, & épouſa Samuel d'Arpajon. Charles d'Arpajon, leur fils, baron de Broquiez, épouſa Roſe d'Arpajon, ſa couſine germaine, & n'en eut qu'une fille, Henriette d'Arpajon, dame de Broquiez, qui épouſa Jacques de Loubens, baron de Verdale, au diocèſe de Lavaur, fils de Hugues de Loubens, & de Louiſe de Verdale. Celui-ci étoit fils de Jacques de Loubens, ſeigneur de Verdale, chevalier du ſaint-Eſprit, le 31. Décembre 1585. qui étoit frere du cardinal de Verdale, grand-maître de l'ordre de Malthe. Jacques de Loubens, & Henriette d'Arpajon, furent biſayeuls de François-Henri, baron de Verdale, dont le pere étoit mort le 4. Juin 1705. Las Ribes eſt un château en Rouergue, ſur le Tarn, qui, avec Bertoulene, Fronton, le Truel, & la Romiquiere, fut érigé en baronnie par Henri IV. en Novembre 1605.

26-37. Plaiſance, en Rouergue, appartenante à Panat, eſcaladée par les catholiques le 13. Février 1587. Ils ſe ſaiſirent du fort & du clocher du temple, & firent priſonnier Jean Calmere, lieutenant de Curval. Quelques réfugiés s'étant mis en défenſe, chaſſerent au bout de trois heures les catholiques, dont pluſieurs, en ſe retirant, ſe noyerent dans la riviere d'Alrance, qui joint la ville.] Plaiſance, appellée ville par le dénom-

brement de la France, eſt en Rouergue, & dans l'élection de Milhaud, & à neuf feux, & trente-ſept belluques, de ceux dont Milhaud a cent quatre, & quinze belluques.

Page 28. *ligne* 13. Cieutat lès Caſtres, & la métairie de Roquecole, où, le 6. Octobre, Ambroiſe & Cornuſſon obligerent les proteſtans de Caſtres, commandés par Paulin, lieutenant du comte de Montgommeri, de ſe retirer dans une métairie. La cavalerie étant ſurvenue, l'infanterie de Caſtres prit la fuite. Paulin fut tué, & Daime, général en Laugarais, fut bleſſé, & la Nogaréde pris.] Cieutat eſt une maiſon ou métairie du diocèſe de Caſtres, entre le château de la Boulbene & la paroiſſe de ſaint Germier, à une lieue & un tiers au nord de Caſtres: ſa longitude a, ſuivant la carte manuſcrite du diocèſe de Caſtres, 19. d. 46. m. & ſa latitude 43. d. 40. m. 10. ſ.

29-31. Belarga, près de Montagnac, pris par les troupes de Joyeuſe le 5. Janvier 1588. La ducheſſe de Montmorenci l'envoya attaquer par Châtillon & Leques, & la garniſon de Belarga ſortit, ſans armes, le 20. du même mois de Janvier.] Belarga eſt une paroiſſe de cinquante-quatre feux, du diocèſe & à ſix lieues au nord-eſt de Beſiers: longitude 21. d. 8. m. 55. ſ. latitude 43. d. 33. m. 30. ſ. Jean Laſſet, fils de Hugues, qui vivoit en Février 1483. étoit ſeigneur de Belarga en 1540. mais ſon fils Jean, conſeiller au préſidial de Carcaſſonne, ne fut pas ſeigneur de cette terre. Leques qui avec Châtillon reprit Belarga, s'appelloit Guillaume Dupleix, & avoit été connu ſous le nom du capitaine Gremian juſques en 1575. qu'il devint ſeigneur de la paroiſſe & du château de Leques. Cette terre appartenoit en 1538. à Archambaud de la Rivoire, qui avoit une maiſon à Aigues-mortes, où Charles V. coucha la nuit du dimanche 14. Juillet 1538. au lundi 15. Ce la Rivoire, ſeigneur de Leques, laiſſa une relation bien détaillée de l'entrevuë de Charles V. avec François I. à Aigues-mortes, & la ſeule ſur laquelle on puiſſe compter: elle eſt imprimée dans les preuves du cinquiéme volume de l'hiſtoire de Languedoc de D. Vaiſſete.

30-11. Saint Amant de Valtauret, château, pris le 18. Avril 1588. à neuf heures du matin, par les catholiques, avec un pétard; la dame de ſaint Amant ſe ſauva par une fenêtre avec une corde.] Saint Amant de Valtauret eſt un château du diocèſe & à quatre lieues & demie au ſud-eſt de Caſtres: longitude 20. d. 2. m. 10. ſ. latitude 43. d. 28. m. 35. ſ. On le déſigne par Valtauret, parce qu'il eſt dans un vallon, traverſé par la riviere de Tore. La baſtide de ſaint Amant, qui eſt de l'autre côté de la Tore, eſt du diocèſe de Lavaur. Guillaume de Gensbrous, qui teſta le 27. Avril 1588. étoit ſeigneur de S. Amant: ſa femme, qui apparemment eſt celle qui ſe ſauva avec une corde par la fenêtre, n'eſt point nommée dans la production faite par ſon petit-fils devant M. de Bezons. La ſeigneurie de ſaint Amant fut vendue avant 1708. plus de cent mille livres à N. Rouſſet, qui fut conſeiller au parlement de Toulouſe.

34-24. Collias, château, pris par capitulation par Turenne & Châtillon, qui obligerent les habitans de leur donner quatre cents écus, vers le 15. Mai 1588.] Collias, paroiſſe de quatre-vingt-douze feux, du diocèſe & à deux petites lieues au ſud-eſt d'Uſez, ſur la gauche du Gardon, a de longitude 22. d. 9. m. 3. ſ. & de latitude 43. d. 57. m. 2. ſ. La capitulation de ce château, du 27. Avril 1588. eſt rapportée par extrait tiré de l'original, dans le quatriéme volume de l'hiſtoire de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin, de l'abbé Pihon-Curt. Jean Albenas, lieutenant principal au préſidial de Niſmes, étoit ſeigneur de Collias en 1567. & fut aſſez heureux pour ſortir de Niſmes avant le maſſacre que les huguenots y firent des catholiques, la nuit du mardi 30. Septembre au mercredi premier Octobre 1567. qui eſt ſi connu dans l'hiſtoire, ſous le nom de la Michelade. Jean Albenas eut de Françoiſe de Jonas, ſa femme, Diane Albenas, qui épouſa 1°. Jacques de la Croix, baron de Caſtries; 2°. le pre-

Digitized by Google

mier Mars 1579. Jean Tremolet, ſeigneur de Montpezat, petit-fils de Pierre Tremolet, qui ayant acquis la ſeigneurie de Montpezat, de Secondin, & de Thomas de ſaint Felix, pere & fils, en rendit hommage à l'évêque de Niſmes le 19. Janvier 1523. La ſeigneurie de Collias, appartenante à Diane Albenas, fut partagée entre ſes enfans de la Croix de Caſtries, & de Tremolet Montpezat. George Tremolet, ſon troiſiéme fils, & qui avoit un frere aîné nommé Henri, reçu chevalier de Malthe en 1598. eut une partie de la ſeigneurie de Collias, & fut la tige d'une branche connue ſous le nom de Roubiac. Ce George Tremolet fut biſayeul de Pierre-Guillaume Tremolet de Roubiac, qui ayant acquis la portion de la ſeigneurie de Collias, qu'avoient les la Croix-Meiragues, la fit ériger en marquiſat en Mai 1745. ſous le nom de Montpezat lès Uſez, pour le diſtinguer de Montpezat du diocèſe de Niſmes, que Louis XIV. avoit érigé en marquiſat en Juillet 1665. Pierre-Guillaume Tremolet, marquis de Montpezat, l'un des neuf lieutenans de roi en Languedoc, mourant en Avril 1754. laiſſa ce nouveau marquiſat de Montpezat à Jean-Joſeph-Paul-Antoine Tremolet, ſon fils aîné, que le pape Benoît XIV. créa duc de Montpezat le 19. Janvier 1758.

31-30. Remoulins, pris par eſcalade par les proteſtans vers le 20. Avril 1589.] Remoulins, paroiſſe de quatre-vingt-cinq feux, du diocèſe & à près de trois lieues au ſud-eſt d'Uſez, ſoûtint pluſieurs ſiéges à la fin du regne d'Henri III. En voyant aujourd'hui la ſituation de ce lieu, on n'imagine pas comment il pouvoit ſoûtenir un ſiége. Châtillon l'ayant aſſiégé pour les proteſtans, Alphonſe d'Ornano ſecourut la place, & fit un traité avec Châtillon, qui ſe retira. Ce ſiége eſt très-bien détaillé par Canault, ſecretaire des deux maréchaux d'Ornano, qui a écrit leur vie & celle de Sampietro, Corſe, pere du premier maréchal. Il y a des faits très-curieux dans cet ouvrage de Canault, & que l'on ne trouve point ailleurs. Il eſt reſté en manuſcrit, il y en a pluſieurs copies, & il mériteroit bien d'être donné au public.

34-15. Vabres, en Rouergue, pris par les ligueurs le 6. Octobre 1590.] Vabres, quoique ville épiſcopale, n'a que quatre feux, & quatre-vingt-dix-huit belluques, de ceux dont Milhaud, chef-lieu de l'élection dans laquelle Vabres ſe trouve, en a cent quatre, & quinze belluques. Saint Izeri où l'évêque réſide, a neuf feux & ſix belluques. La carte de France de Deliſle donne la longitude de Vabres de 20. d. 21. m. & ſa latitude de 43. d. 56. m. quatre-vingt-dix-ſept lieues, de vingt au degré, au ſud de Paris.

34-37. Seiſſac, près de Carcaſſonne, rendu le 6. Mai 1591. à l'obéiſſance de Joyeuſe, chef de la ligue en Languedoc. Madame de Venez, à qui ce château appartenoit, étoit dedans.] Paroiſſe de quatre cents feux, du diocèſe & à quatre lieues au nord-oueſt de Carcaſſonne; longitude 9. m. 30. ſ. à l'oueſt de Paris; lat. 43. d. 21. m. 40. ſ. ſur la Bernaſſaune, qui ſe jette dans l'Aude. Seiſſac eſt un des ſept principaux lieux du diocèſe de Carcaſſonne, dépendant du chef de Montréal. Il y a un château très-fort. Simon de Montfort le donna à Bouchard de Marly, qui fut fait priſonnier, & retenu dix-huit mois, en Décembre 1209. par Pierre Roger, ſeigneur de Cubaret. Lambert de Thurey laiſſa une veuve, nommée Beatrix, à laquelle & à ſes deux enfans, Lambert & Simon de Thurey, Eudes Coqui, ſénéchal de Carcaſſonne, donna, par ordre du roi, une aſſiſe de quinze cents livres de rente ſur Seiſſac, & dix-ſept autres lieux, tous nommés dans l'aſſiſe, qui fut approuvée par ſaint Louis à Chartres, en Décembre 1256. Béatrix de Thurey, dame de Seiſſac, épouſa Euſtache de Levis, & en eut Iſabelle de Levis, dame de Seiſſac, & en partie de Florenſac, qui épouſa Bertrand, ſeigneur de Lille-Jourdain, & en eut un fils: elle fonda le monaſtere d'Azilhan en 1361. & y fut enterrée. Jourdain, comte de Lille, rendit hommage au roi Charles VI. à Toulouſe en Décembre 1389. pour le comté de Lille & la baronnie de Seiſſac. Je ne retrouve

Digitized by Google

plus les ſeigneurs de Seiſſac juſques à Hugues de Carmain, vicomte de Rodde, qui étoit ſeigneur de Seiſſac en 1425. Guillaume de Carmain, vicomte de Rodde & de Lautrec, ſeigneur de Venez & de Seiſſac, épouſa le 15. Juin 1476. Aldonce de Toreilles, fille de Pierre de Toreilles, ſeigneur de Perellas, en Rouſſillon, & de Françoiſe de Fenouillet, ſa couſine au quatriéme degré : il en eut Aldonce de Carmain, vicomteſſe de Rodde & de Lautrec, dame de Venez & de Seiſſac, qui épouſa dans le château de Venez le 23. Septembre 1518. Jean de Carmain, dit de Foix, ſon couſin au troiſiéme degré : ils eurent pour fille Marguerite de Carmain & de Foix, vicomteſſe de Rodde & de Lautrec, dame de Venez & de Seiſſac, qui teſta le 8. Avril 1602. Elle avoit épouſé Jean de Bernui, ſeigneur de Palificat, chevalier de l'ordre, & en avoit eu Aldonce de Bernui, dame de Seiſſac, qui épouſa en 1565. Gui de Caſtelnau, baron de Caſtelnau & de Clermont-Lodeve, ſénéchal de Toulouſe, qui obtint l'érection de Seiſſac en marquiſat en Avril 1604. Louis, ſon petit-fils, mourut le 25. Avril 1705. laiſſant un fils unique, qui mourut en Juin 1715. Jeanne-Théreſe-Pélagie d'Albert de Luines, ſa mere, hérita par ſa mort, de Seiſſac, Clermont-Lodeve, Venez, & de toutes les autres terres de la maiſon de Clermont-Lodeve, qu'elle donna à Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuſe, arriere petit-fils de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luines, ſon frere. La marquiſe de Seiſſac, qui étoit née le 8. Octobre 1675. mourut à Paris le 14. Janvier 1756.

Pag. 34. *ligne* 41 Combret, ville & château, pris le 18. Mai 1591. par les ligueurs, qui appliquerent des pétards à une tour du château ; le baron de Paulin, qui étoit dedans, obtint la vie.] C'eſt une paroiſſe du diocèſe de Rhodez, qui a pour patron ſaint Antonin, & qui eſt ſituée entre les paroiſſes de Mareilhac, de Nauviala, de Muret & de ſaint Chriſtophe. Les ſeigneurs de Broquiez, éteints dans les Arpajon, & les Loubens-Verdale, tiroient leur nom de ce château.

36-7. Miremont, près de Toulouſe, pris par les royaliſtes vers le 18. Janvier 1591. Joyeuſe l'aſſiégea quelques jours après, le battit avec quatre canons & deux couleuvrines. La garniſon ſe retira dans le château, & ſe ſauva le ſamedi dernier Février. Le baron d'Ambres détaille ce ſiége dans ſes mémoires, imprimés dans le recueil de ces piéces fugitives ; mais il n'eſt pas ſi exact pour les dates que Faurin. Miremont eſt une paroiſſe de cent ſoixante & dix-neuf feux, du diocèſe & au ſud de Toulouſe, de l'archiprêtré de Lhorm, à la droite de la Garonne : longitude à l'oueſt de l'obſervatoire de Montpellier 2. d. 27. m. latitude 43. d. 23. m.

37-4. La Cour, près de Montauban, aſſiégé par les royaliſtes de Montauban : les ligueurs les attaquerent vers le 12. Juillet 1591. leur tuerent quarante-cinq hommes, & leur prirent deux piéces de campagne. Ainſi le ſiége de la Cour fut levé.] La Cour eſt une paroiſſe du diocèſe de Montauban, & de la conférence de Montech, qui a pour titulaire ſaint Pierre-ès-liens. D. Vaiſſete, dans une note ſur le ſiége & la bataille de Villemur, où il y a des recherches que lui ſeul étoit capable de faire, s'étend fort ſur le ſiége & la ſituation de la Cour. Il croit que ce lieu, qui eſt mal déſigné par tous les hiſtoriens, eſt très-bien déterminé dans les mémoires d'Ambres, qui le placent près de Monteils ; mais Monteils eſt un nom eſtropié : c'eſt Montech, dans le diocèſe de Montauban, & non Monteils, dans le diocèſe d'Albi, près de Gaillac. La Cour s'appelle auſſi la Cour ſaint Pierre : longitude, à l'obſervatoire de Montpellier, 2. d. 40. m. latitude 43. d. 59. m. La longitude de Montauban, ſuivant la carte du diocèſe, levée par M. de Plantade, eſt à l'oueſt de Montpellier 2. d. 34. m. & ſa latitude 44. d. 1. m. 29. ſ.

37-13. La Guepie, pris par les ligueurs le premier Août 1592. le château ayant été aſſiégé, le baron offrit à Joyeuſe de le lui rendre ; mais Joyeuſe lui ayant

propoſé de ſe mettre du parti de la ligue, le baron répondit qu'il vouloit mourir royaliſte. Le château fut emporté d'aſſaut, & tout paſſé au fil de l'épée.] La Guepie eſt mis dans le dénombrement de la France comme ville & bailliage. & n'a pourtant que vingt-un feux. Claude de Roquefeuil en rendit hommage au roi le 19. Octobre 1712. La Guepie eſt dans la claverie de Cordes: longitude, ſelon Samſon, 22. d. 35. m. latitude 44. d. 1. m. 30. ſ. à près de trois lieues au nord de Cordes, & à ſix & un quart au nord-nord-oueſt d'Albi.

Pag. 38· *lign.* 4. Offemont, fils du duc de Montmorenci, mourut au château de Peſenas le 17. Février 1593.] Le jour de la mort d'Offemont n'eſt point dans l'hiſtoire des grands officiers. Offemont eſt un château du diocèſe & à quatre lieues à l'oueſt-nord-oueſt de Soiſſons: longitud. 20. d. 42. m. latitude 49. d. 27. m. à trois lieues à l'eſt-ſud-eſt de Compiegne. La paroiſſe de Sainte Croix eſt fort près & au nord-oueſt d'Offemont. Hugues, ſeigneur de Beaumont & de Perſan, dit alors Parcene, fut pere de Béatrix de Beaumont, qui épouſa Guillaume de Torobe au diocèſe & au nord-oueſt de Soiſſons. Anſoult de Torobe, ſeigneur d'Offemont, leur fils, fut l'ayeul de Marguerite de Torobe, dame d'Offemont, & de Torobe en partie, qui épouſa Gui de Clermont, ſeigneur de Néelle, maréchal de France, tué à la bataille de Courtrai le 11. Juillet 1302. il fut le ſixiéme ayeuil de Louiſe de Néelle dame d'Offemont, de Mello, d'Encre, & de Bray ſur Somme, qui n'ayant point d'enfans de Jean de Bruges, ſeigneur de la Gruthuſe, ſénéchal d'Anjou, ſon mari, donna le 13. Avril 1524. ces quatre terres à François de Montmorenci, ſeigneur de la Rochépot, gouverneur de l'iſle de France, & à Charlotte d'Humieres, ſa femme, en faveur de leur mariage, à condition que s'ils mouroient ſans enfans, Offemont & Mello demeureroient à la maiſon de Montmorenci, & Encre & Bray à celle d'Humieres.

31-43. Alzone, pris par eſcalade par Ferrals, ſénéchal de Lauraguais. Ambres, qui le défendoit, ſe retira dans une tour de la ville, capitula le 24. Juillet 1589. & ſortit méche allumée, & enſeignes déployées.] Faurin attribue la priſe d'Alzone a Ferrals, & Gaches au vicomte de Mirepoix. Faurin ne dit rien du combat de Villeſliſſes. Le baron d'Ambres, qui a donné un grand détail des exploits de Joyeuſe pendant l'année 1589. ne dit rien de la repriſe d'Alzone, qu'il défendit. On ſuppléera les narrations de Faurin & d'Ambres, par celle de Gaches. Le vicomte de Mirepoix prit d'aſſaut Alzone. Jacques de Voiſins, baron d'Ambres, qui le défendoit, ſe retira, d'où il ſortit par capitulation du 24. Juillet 1589. Mirepoix força enſuite le fort de Pujet, fit retourner le canon à Carcaſſonne, & permit à Tanus de s'en aller. Mouſſoulens, lieutenant de Joyeuſe, l'ayant ſçû, l'alla attendre entre ſaint Rome & Villeſliſſes. Tanus approchant de l'embuſcade, vit au delà d'un ruiſſeau la troupe de Mouſſoulens, qui le chargea d'abord: le combat dura quelque temps; mais Ferrals, qui ſe retiroit, entendant les coups de piſtolets, revint à toute bride, tomba ſur Mouſſoulens, & le mena battant juſques aux portes de Bram, qui tenoit pour lui. Tanus étant revenu ſur le champ du combat, y trouva bleſſé, à terre, Samuel de Rabaſteins-Paulin, qui, porté à Ferrals, y mourut peu de jours après, laiſſant de Marie Lautrec, le marquis de Rabaſteins, vicomte de Paulin, ſon fils, qui fut tué au château de Reiniez le 10. Juillet 1616. & en ſa perſonne finit l'ancienne race de la maiſon de Paulin. Samuel de Rabaſteins, ſeigneur de Maillac, tué au combat de Villeſliſſes vers le premier Août 1589. étoit fils de Philippe de Rabaſteins, baron de Paulin, qui vivoit encore 1596. & qui avoit épouſé Louiſe de Roquefeuil, fille de Charles, ſeigneur de Roquefeuil, & de Blanche de Lettes, dame de Pucelicon, & petit-fils de Philippe de Rabaſteins, vicomte de Paulin, qui fut à l'arriere-ban à Carcaſſonne le 9. Septembre 1507. & qui avoit épouſé a Cahors le 28. Novembre 1453. Jeanne de

Cardaillac, fille de Jean, ſeigneur de Brenques, & de Marguerite de Caumont-Caſtelnau. Philippe de Rabaſteins étoit fils de Jacques. La généalogie de cette maiſon, l'une des plus anciennes & des plus illuſtrées du Languedoc, n'a point été encore miſe en ordre, & ſes titres périront apparemment dans la pouſſiere. Le Marquis de Rabaſteins, vicomte de Paulin, ayant été tué au château de Reiniez le 10. Juillet 1616. Madeleine de Vignoles, ſa veuve, ſe remaria le 19. Juillet 1626. avec Charles de la Tour, marquis de Mures, mort en 1642. & avant Charles de la Tour, ſeigneur de Gouvernet, ſon pere. Elle eut le vicomté de Paulin pour la répétition de ſa dot; & cette vicomté paſſa à Gabrielle de Murviel, fille d'Antoinette de la Tour, ſa petite-fille. Gabrielle de Murviel, dame de la vicomté de Paulin, porta cette terre à Henri de Carion, marquis de Nizas, qui mourut le 15. Novembre 1754. âgé de quatre vingt-quatorze ans, & de vingt-quatre jours. Sa femme l'avoit précédé de onze jours. Le marquis de Nizas, qui a épouſé N. de Cruſſol, fille du marquis de ſaint Sulpice, poſſéde la vicomté de Paulin. Villeſliſſes, à un gros quart de lieue à l'oueſt d'Alzone, à quelques centaines de toiſes à l'eſt de ſaint Rome, & à quelques toiſes de plus au nord-eſt du château de Pujet, eſt à 11. m. à l'oueſt de la méridienne, qui paſſe à 500. & quelques toiſes à l'oueſt de Carcaſſonne; & ſa latitude eſt 43. d. 15. m. 20. ſ.

Page 39 *ligne* 20. Anjo, près de Biſe; Plaiſance, & le château de ſaint Miquel, pris par les royaliſtes avec un pétard, vers le 5. Juillet 1595.] Ce lieu doit être Aigues, paroiſſe du diocèſe de ſaint Pons. D. Vaiſſete, dans ſon hiſtoire de Languedoc, a cru que l'Anjo, nom eſtropié dans les memoires d'Ambres, étoit Aniort. Mais Aniort, qui avoit donné ſon nom à une ancienne famille du temps des Albigeois, & qui s'appelle aujourd'hui Niort, eſt dans le diocèſe d'Aleth, & par conſéquent bien loin d'Anjo, où d'Aigues, dans le diocèſe de ſaint Pons.

TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE

des batailles & ſiéges de Faurin,

BATAILLES.

1562.

10. Août. Les catholiques mettent en déroute, entre la Farguette & la Trinque, les compagnies de Caſtres, qui alloient chercher du bled à Fregeville, à une lieue de Caſtres : le conſul Capduram eſt tué, avec quatre vingts autres.

1563.

3. Février. Combat de la deſcente de Viviers, où Boiſſeſon, qui aſſiégeoit Saix, près de Caſtres, avec quatre piéces d'artillerie, mit en déroute huit cents hommes qui venoient au ſecours de ce lieu, & leur tua cent hommes ; un autre ſecours étant entré dans Saix, l'obligea de lever le ſiége le 5. Février.

1569.

Mercredi 31. Août. Les catholiques, qui aſſiégeoient le château de Faugeres, ſont attaqués par la compagnie du capitaine Bedos, de Caſtres, & le baron de Faugeres : ils ſont battus, perdent deux cents cinquante hommes, & beaucoup de chevaux ; le ſiége eſt levé.

1580.

Dimanche 19. Juin. Combat de Soreze, où trois compagnies proteſtantes du vicomte de Turenne battent cinq compagnies catholiques, & leur tuent ou bleſſent plus de cent hommes.

1587.

6. Octobre. Combat de Cieutat-les-Caſtres. Les catholiques ayant tenté inutilement d'eſcalader Roquecourbe, Paulin, lieutenant de Montmorenci, ramaſſe ce qu'il peut dans Caſtres, & va attaquer ces catholiques, qu'il joint près de Cieutat & la métairie de Roquecourbe. Le capitaine Marchet y accourt auſſi ; ils obligent ces catholiques de ſe retirer dans une métairie, où ils appliquent des petards. La cavalerie catholique ſurvient, l'infanterie de Caſtres s'enfuit, & la cavalerie eſt battue ; Paulin, Bouſquet, Maiſonneuve, Mandoul, & Montbrun, ſont tués. Deime, général en Lauraguais, eſt bleſſé ; La Nogarede & le capitaine Maſcaren pris ; les catholiques étoient commandés par Ambres & Cornuſſon.

Themines, gouverneur de Montauban, & le vicomte de Gourdon ayant repris Mauſſac, attaquent les ligueurs, qui aſſiégeoient Villemur, & une tour vers le moulin ; ils les battent, & ont une couleuvrine de quinze pans, que Reiniez, gouverneur de Villemur, donna vers le 8. Juillet à Eſpernon.

Les royaliſtes de Montauban ayant aſſiégé la Cour près de leur ville, les ligueurs les attaquerent vers le 12. Juillet, leur tuerent quarante-cinq hommes, & leur prirent deux piéces de campagne. Ainſi le ſiége de la Cour fut levé.

1592.

Lundi 19. Octobre. Combat de Villemur, qui étoit aſſiégé depuis le 12. Septembre. Chambaud part de Caſtres le 12. avec les troupes de Montmorenci, de Lecques, & de Pujol. Les royaliſtes gagnent les tranchées des ligueurs, qui prennent la fuite. Le pont eſt rompu, huit cents hommes ſe noyent, cinq cents Tudeſques ſont tués. Joyeuſe voulant gagner le gué ſe noye : il perd cinq canons & vingt enſeignes. Un ſoldat attrape deux mille double ducats.

SIEGES.

1537.

Octobre. Montluc prend la Chartreuſe de Saix.

1562.

8. Juillet. Venez, près Réalmont, pris par les compagnies de Caſtres & de Roquecourbe, ſur la compagnie de trois cents hommes du capitaine Grepiac, fils du premier préſident Manſencal.

28. Décembre. Puy-laurent pris par eſcalade par les proteſtans de Caſtres.

1563.

31. Janvier. Les proteſtans de Caſtres prennent par aſſaut & par eſcalade Cuq, près de Lautrec.

1567.

27. Septembre. Les proteſtans de Caſtres ſe rendent maîtres de leur ville, & choiſiſſent pour gouverneur, Guillaume Guillot, ſeigneur de Ferrieres.

4. Octobre. Ferrieres emporte d'aſſaut la Chartreuſe de Saix, & les conſuls du lieu lui portent le lendemain leurs clefs.

18. Octobre. Les vicomtes prennent Fonton, entre Montauban & Toulouſe.

1568.

23. Février. Les proteſtans de Puilaurent prennent d'aſſaut ſaint Julien, & l'abandonnent le 21. Mars à l'approche des catholiques.

24. Février. Soual, près de Puilaurent, pris par les catholiques, après quatre jours de ſiége.

7. Avril. Aubijoux & Ambres aſſiégent Puilaurent, ſecouru par les habitans de Caſtres, & le ſiége levé le 15.

Lundi 6. Septembre. Le capitaine Artigues, chef des proteſtans de Caſtres, attaque inutilement Saiſſac & Montaulieu.

Mardi 7. Septembre. Le baron de Paulin prend par eſcalade Gaillac, & le château deux jours après.

9. Cordes ſe ſoumet aux proteſtans.

25. Septembre. Sauſſac pris par eſcalade par le capitaine Artigues de Caſtres.

12. Novembre. Brouſſe, près de Lautrec, pris par les capitaines Bernard & Begés de Caſtres, & abandonné le lendemain, après l'avoir démantelé.

2. Décembre. Lautrec convient avec les vicomtes de Burniquel, Montcla, & Paulin, de recevoir pour gouverneur Benac, fils de la Mothe de Braconat ; & ils donnent quinze cents écus.

3. Décembre. Les vicomtes de Burniquel, de Moncla, & de Paulin prennent la ville de Vielmur ; l'abbaye de filles eſt détruite.

11. Décembre. Les vicomtes prennent par eſcalade Viviers, près de Saix ; & d'autres proteſtans le château de la Seſquiere.

16. Décembre. Les vicomtes levent le ſiége de Saix, commencé le 11. le froid les oblige de retourner à Caſtres.

1569.

10. Février. La garniſon royaliſte de Semalens perd quarante-cinq hommes qui ſont tués par les ſoldats de Puilaurent & de Vielmur.

Jeudi 21. Avril. Les royaliſtes entrent par un trou dans Vielmur & s'en emparent.

5. Juin. Les proteſtans, commandés par le baron de Biron, & Ferrieres, ſe ſaiſiſſent du château de la Griſtoul, & aſſiégent celui de Berlatz, près de la Beſſonies ; & le 10. ils l'emportent d'aſſaut. Ce château eſt enſuite raſé.

10. Juin. Le château de Montfa, près de Peiregous, aſſiégé par les proteſtans. Le 13. on fait une convention, mais quelques jours après, les proteſtans font démolir & brûler ce château.

14. Juin. Le château de Montpenur pris par les proteſtans, & démantelé.

21. Juin. Biron & Ferrieres, prennent par eſcalade, ſappe, & breche, le château de Braſſac, aſſiégé depuis le 17. Madame de Braſſac y eſt tuée.

15. Août. La Capelle, gouverneur de Fiac, rend cette ville aux catholiques & à Damville : le ſiége avoit commencé le 10.

19. Août. Les royaliſtes entrent dans Lautrec, dont les habitans s'étoient retirés la veille à Caſtres.

18. Octobre. Mazeres, aſſiégé par Damville depuis le 5. ſe rend, après avoir eſſuyé dix-huit cents quarante-cinq coups de canon.

9. Décembre. La garniſon de Cieurac, *Caminade* & clocher bien fort, ſe rend priſonniere aux proteſtans de Caſtres, qui l'avoient aſſiégé la veille. Cieurac eſt démoli.

1570.

2. Février. Ferrieres entre par eſcalade, à la pointe du jour, dans la Bruguiere.

3. Février. Lautrec aſſiégé par les proteſtans, qui levent le ſiége par ordre des princes & de l'amiral.

24. Février. Saix eſt abandonné par Ferrieres ; les proteſtans l'avoient aſſiégé le 22. du même mois ; ils y entrerent le lendemain par eſcalade.

13. Juin. Braconac, château près de Lautrec, appartenant à la Mothe, abandonné par les catholiques.

21. Juin. Durfort, pris par les proteſtans de Puilaurent.

29. Juin. Verdu, pris par eſcalade par la garniſon proteſtante de Durfort ; les royaliſtes l'ayant aſſiégé le 19. Août, la garniſon ſe ſauve de nuit.

9. Juillet. Les proteſtans prennent par eſcalade Mazeres.

1572.

11. Septembre. La Crouzette ſe ſaiſit de Caſtres.

Mardi 7. Octobre à deux heures après midi. Les proteſtans de Roquecourbe ſe ſaiſiſſent du château.

24. Décembre. Le château de Lombers, pris par le vicomte de Paulin, qui en chaſſe les catholiques.

1573.

29. Mai. Monteſquieu, en Lauragais, pris par les proteſtans, par le capitaine Stopinian.

5. Juin. Deime, à la tête des proteſtans, prend Soreze, près de Revel.

8. Juillet. La Grave, près de Gaillac, eſcaladé & pris par les proteſtans de Réalmont.

6. Octobre. Burias, pris par les proteſtans de Caſtres, réfugiés à Roquecourbe. Jean de Bouffard, ſeigneur de la Garrigue, qui avoit menagé cette priſe, en eſt fait gouverneur.

24. Octobre. Biſe de les-Allieres, eſcaladé & pris par les proteſtans.

19. Novembre. Cuſſac, près de Carcaſſonne, pris par les proteſtans, de jour & par la porte.

20. Novembre. Gaujac, château près de Serviés, pris par les proteſtans.

1574.

16. Février. Les proteſtans prennent Hautpoul, près de Mazamet.

26. Février. Roquefere, ville & château pris par les proteſtans : la ville eſt repriſe le 27. Mars par Rieux & la Crouzette.

18. Avril. Les Graiſſes, pris par eſcalade par les proteſtans.

Lundi matin 23. Août. Caſtres eſt ſurpris par la Chauſſée ; & le moulin de Villegoudon, par Jean Bouffard, ſeigneur de la Grange. Le gouverneur de ſaint Felix ſe ſauve par la porte neuve : Ferrieres en eſt fait gouverneur.

Delgapres, château, la Serre, & Arſons, forts pris le 24. Août par les proteſtans, allant de Caſtres à Soreze & à Puilaurent.

Briacerte, près de Graulhet, eſcaladé & pris par les proteſtans.

1575.

16. Février. Villeſpi, ville priſe par les proteſtans de Soreze.

3. Avril, jour de pâques. Le fort de Boiſſeſon pris par les proteſtans, qui l'avoient aſſiégé le 31. Mars, & qui le démolirent.

24. Avril. Cambonet, maiſon près de Semalens, priſe par les proteſtans de Puilaurent.

7. Mai. Scaupon, château pris par les catholiques.

20. Las Graiſſes, ville priſe par les catholiques.

22. Mai. Orban, pris par les catholiques ; la garniſon ſe ſauve par un trou de la muraille.

24. Mai. Terſac, près d'Albi, pris d'aſſaut par les catholiques.

16. Juin. Les catholiques prennent Montlaur.

21. Juin. Cuſſac-les-Carcaſſonne, pris par les catholiques.

27. Juin. Puechvergneres & le Puech, châteaux pris par les proteſtans de Puilaurent.

10. Août. La garniſon proteſtante de Biſe de las-Allieres, aſſiégée par les catholiques, ſe ſauve de nuit.

13. Août. La tour de Miredenes ſur l'Agout, à Villegoudon, attaquée inutilement par les catholiques.

14. Caraman aſſiégé par les catholiques, & le ſiége levé.

23. & 24. Août. Le château de Semalens, & celui de Valcarouſſe, pris par les proteſtans de Puilaurent & de Soreze.

Dimanche 4. Septembre. Les catholiques, repouſſés à un aſſaut, levent le ſiége du mas ſainte Puelles.

Digitized by Google

18. Septembre. Le château de Caudaval, & Orcieres, pris par les proteſtans.

4. Octobre. Montfranc, fort, près de ſaint Sernin, pris par les proteſtans.

17. Décembre. Le fort de Teiſſier, dit la Polinenque, près de Lombers, pris par les proteſtans, qui l'aſſiégeoient depuis le 14.

18. Décembre. Le château de Proviliergues, aſſiégé par les proteſtans, ſe rend à eux, auſſi-bien que le château de Bouſſon, la Martinie, Aragon, Montpinier, & Monteuquet.

1576.

3. Mai, à la pointe du jour. Montolieu ſurpris par eſcalade par les proteſtans de Puilaurent & de Soreze.

Léſignan, près de Narbonne, eſcaladé & pris par les proteſtans, ſous le capitaine Mazamet.

29. Mai. Treſville, château entre Caſtelnaudarri & Revel, pris par eſcalade par Deime; le ſeigneur du lieu y eſt tué.

1577.

5. Janvier. Penautier, près de Carcaſſonne, pris par un trou fait à la muraille par le capitaine Fornier, chef des proteſtans, auquel les habitans donnent trois mille cinq cents écus; & Fornier ſe retire le 24. Février.

25. Janvier. Les proteſtans prennent par eſcalade la moitié de ſaint Pons de Thomieres; mais ils en ſont chaſſés le 27. par les habitans de l'autre ville.

15. Mars. Montmaur, ville & château, près de Vignonet, pris par les proteſtans.

5. Mai. Theſan, près de Beſiers, aſſiégé par le maréchal de Damville: le capitaine Bacon, qui le défendoit, ſe ſauve pendant la nuit; il ſe retira à Ceſſenou, d'où le maréchal l'oblige de ſortir, & lui fait entretenir, par le pays, quelques ſoldats dans ſa maiſon.

7. Mai. Montagut, près de Revel, eſt ſurpris par les catholiques; le capitaine Gaſt y eſt tué.

21. Mai. Caucalieres, ville & château, pris par les catholiques.

23. Mai. Des catholiques de la Bruguiere entrent par eſcalade dans Villegoudon; des ſoldats de Caſtres ayant paſſé à Valduringue & Boiſſeſon, & étant au Siala, découvrent les catholiques, qui ſe retirent & ſe ſaiſiſſent du château de Tourene les-Caſtres, & fortifient Berrardiere, métairie appartenante à Hauterive & ſaint Germier, près de Puilaurent.

6. Juin. Le château de M. de Padies, près de Puilaurent, emporté d'aſſaut, & le ſeigneur tué.

10. Juin le château de Tourene abandonné par les Catholiques.

21. Août. Le château de Monteuquet, près de Lautrec, pris par eſcalade par les proteſtans, conduits par la Grange.

30. Septembre. Montpellier, ſecouru par Châtillon, fils de l'amiral, qui étoit allé à Caſtres le 29. Août chercher des troupes.

1578.

23. Février. Briateſte, dont les habitans & le capitaine Ducam chaſſent les catholiques, qui y étoient entrés par ſurpriſe.

Mercredi 26. Février. Saint Germa, près de Puilaurent, occupé par les proteſtans.

10. Mars. Vignonet, pris par eſcalade par les proteſtans. Audon, envoyé par le roi de Navarre, les en fait ſortir.

18. Mars. Sire, près de Narbonne, pris par les proteſtans, qui en ſortent moyennant une ſomme qu'on leur donne.

Digitized by Google

20. Avril. Maſſillargues, pris par les catholiques, qui, par traité, emportent le butin qu'ils y ont fait.

8. Mai. Les catholiques prennent, dans le fort de Cambonet, le capitaine la Trille, qui eſt pendu à Toulouſe le 22. Mai.

5. Mai. Theſan, près de Ceſſenon, pris par le capitaine Bacon.

12. Mai. Cailhavel, près de Brugairole, abandonné de nuit par les proteſtans, qui s'en étoient ſaiſis peu de jours auparavant.

19. Mai. Poſſomis, près de ſaint Sernin, Miaules, & Fregairoles, pris par les proteſtans.

23. Mai. Saint Martin le vieux, près de Seiſſac, pris par les proteſtans.

31. Mai. L'Iſle, près de Gaillac, ſurpris par les catholiques, qui tuent le miniſtre.

30. Juin. Saint Chignan de la Corne, ſurpris par un trou par le capitaine Baccon.

8. Juillet. Dourgne, eſcaladé & pris par les proteſtans.

22. Juillet. La Griffoul, château appartenant à la Crouzette, occupé par les proteſtans de Caſtres, & rendu le 6. Août ſuivant.

18. Août. Hautpoul, pris par les catholiques, qui ſe retirent à l'approche de ceux de Mazamet.

27. Octobre. Le château de la Réole, ville d'ôtage, priſe par les catholiques.

5. Novembre. La ville de Lauzerte, priſe par les catholiques.

1579.

8. Janvier. Puéchaſſaut les-Lautrec & Brouſſe, pris par eſcalade par les proteſtans.

13. Février. Saverdun, près de Pamiers, pris par les catholiques.

10. Août. Caure, priſe par des vagabonds ſe diſant proteſtans.

5. Septembre. Le Beſſede, occupée par des vagabonds, qui ſont enfermés par les habitans & tous tués.

6. Septembre. Le château de Lombers, manqué par les habitans de la ville.

22. Septembre. Montagnac, près de Peſenas, pris par les catholiques, qui y tuent le miniſtre Dupré.

22. Septembre. Figeac pris d'aſſaut par les catholiques, qui en emportent le pillage qu'ils y avoient fait.

12. Octobre. Monteuquet, château près de Lautrec, pris par des vagabonds ſe diſant proteſtans; ils en ſortent au commencement de Janvier, après avoir reçu deux cents écus & démoli le château.

23. Octobre. Trebas, pris par les catholiques.

25. Octobre. Saint Tiberi, près de Montagnac, pris par les proteſtans. Le maréchal de Damville le reprend par eſcalade le 27. du même mois.

18. Décembre. Lezergues, près de Rhodez, pris par les proteſtans.

25. Décembre. Mende, pris par les proteſtans.

1580.

11. Janvier. Biſe, pris par les proteſtans.

3. Mars. Soreze, près de Revel, eſcaladé & pris par les catholiques. Deime l'aſſiégea le lendemain, mais il fut ſecouru.

21. Mars. Seiſſac, pris, pillé, & abandonné par les proteſtans.

8. Avril. Le capitaine Angles, Ségui, & ſon fils, ont une intelligence dans Angles. Le ſergent Jean Gau fait ſemblant de vouloir le recevoir. Les catholiques s'embuſquent dans une grange, où Gau les enferme à la clef, va chercher

les proteſtans d'Angles, qui mettent le feu à la grange, & y tuent quatre-vingt-treize catholiques. Les proteſtans mettent enſuite le feu à la maiſon de Ségui & le tuent.

Avril. Peiregou, Langon, Meillan, Caſtillon au diocèſe d'Uſez, ſainte Croix-lez Sauve diocèſe de Niſmes, & la Vacarie, au diocèſe de Lodeve, pris par les catholiques.

19. Avril. Les catholiques prennent ſaint Paul de la Miatte, pendant que les habitans étoient allés aſſiéger un château de Flamarens: le capitaine Franc, qui étoit dans la ville, ſe ſauve à la Miatte.

17. Mai. Le château de las-Touſeilles, aſſiégé par le vicomte de Turenne, & abandonné par la garniſon.

Samedi 21. Mai. Le château de Garevaques, pris d'aſſaut par les proteſtans le lendemain qu'ils l'avoient aſſiégé.

Saint Arnanſet ſe rend à compoſition aux proteſtans, qui brûlent le fort de Gaſc, près de la Gardiole.

25. Mai. Le château de Caucaliere, pris par les proteſtans.

Samedi 28. Mai. Les proteſtans aſſiégent Cahors, qui ſe rend le mardi.

10. Juin. Le château de Mirandol, pris par les catholiques.

16. Juin. Soreze, aſſiégé par les catholiques, & ravitaillé par le vicomte de Turenne.

La Borie-blanque, fort, près de Soreze, aſſiégé par les catholiques, qui tirent contre trente ſix coups de couleuvrine: le vicomte de Turenne en tire ſes ſoldats, qui le défendoient; les catholiques y mettent le feu, auſſi-bien qu'à la Valbangie & autre fort.

23. Juin. Les forts de Teiſſode, Leuvergnet, & Caſtanet, abandonnés par les proteſtans, & occupés par les catholiques, qui avoient mené leur canon dans ſaint Paul de la Miatte.

28. Juin. Faget, ville & château, rendus à diſcrétion au vicomte de Turenne & à Audon.

29. Juin. Turenne aſſiége le château de Caſtillon, près de Toutens, qui eſt abandonné par la garniſon, pillé & brûlé.

Le fort de Ferrieres ſe rend à diſcrétion.

30. Juin. Une douzaine de forts, abandonnés par les catholiques. Turenne fait tirer ſon canon contre le château de Bauville, & mettre le feu à la porte du ravelin. La garniſon ſe retire dans une groſſe tour, où le feu ayant été mis, les ſoldats ſe jettent du haut de la tour. Turenne fait pendre le capitaine du château, qui s'étoit défendu dans un lieu qui n'étoit pas tenable.

Turenne fait piller & brûler le château de Cambiac, abandonné par les catholiques.

Les habitans du village de Maurins lui en apportent les clefs.

4. Août. Boſſon, château près de Lautrec, ſurpris par les catholiques, qui y tuent ſaint Joly, ſeigneur dudit Boſſon, & ſa femme.

26. Août. Turenne, venant avec ſes troupes & ſon canon de Puilaurent, & paſſant près de Serviés, fait braquer ſon canon contre le château de Gaujac. Boſquillon, qui en étoit ſeigneur, ſe rend à diſcretion à Turenne, qui le mene à Caſtres, & met dans ce château le capitaine Moulairés.

28. & 29. Août. Turenne part de Caſtres avec du canon & des piéces de campagne, & oblige les châteaux de Montpinier, de Montfa, de Lengeri, de Lacan, de Bernas, de la Tour d'Arragon, de la Martinie, de Fenairols, & de Brametourte de ſe rendre ſans réſiſtance.

Le château de Puechaſſant eſſuye ſoixante & treize coups de canon, & eſt emporté d'aſſaut le 30. Août: le batard de la maiſon pendu, & le château pillé & brûlé.

1. Septembre. Le château d'Aiguefonde, pris, pillé, & gardé par le vicomte de Turenne.

Digitized by Google

14. Septembre. Les proteſtans, commandés par le capitaine Sabaut, entrent par un trou dans la ville de Sorèze.

17. Septembre. Les proteſtans prennent Taraſcon.

18. Septembre. Les catholiques prennent Pamiers; mais Audou y ayant envoyé du ſecours, les catholiques ſont chaſſés le 19.

20. Septembre. La ville de ſaint Lens & le château, près de Milhau, rendus aux catholiques ſans attendre le ſecours du capitaine Maſcaren.

15. Octobre. Les proteſtans prennent la ville de Fenouillet.

15. Décembre. Beaumont d'Allemagne (de Lomagne) pris par les proteſtans.

1581.

6. Juin. Requiſta, pris & pillé par les catholiques.

26. Juillet. Peiregour, ſurpris par les catholiques.

4. Août. Peira, près de Caſtelnaudarri, pris par les catholiques.

7. Août. Allemagne (Villemagne) l'Argentiere, pris par les proteſtans.

8. Août. Villeneuve la Cremade, près de Beſiers, pris par les proteſtans.

30. Août. Les proteſtans prennent la ville de Gardebiou.

10. Octobre. Le château de Maſſuguies, pris par les catholiques.

5. Décembre. L'Eſpinaſſiere, près de ſaint Amand, pris par les proteſtans.

24. Décembre. Les proteſtans prennent la ville de Vares & le château de Vour.

1582.

4. Février. Les catholiques aſſiégent la ville de Vares, & la garniſon ayant voulu ſe ſauver, eſt preſque toute tuée.

7. Février. La garniſon du fort de Cambon, près de Lavaur, rendue à diſcretion.

9. Février. Bacon prend la ville de Menerbe.

13. Mai. Les catholiques prennent la ville de Foix, & brûlent le temple. Les proteſtans la reprennent quelques jours après.

24. Juillet. Des vagabonds, ſe diſant proteſtans, ſurprennent Bram: les habitans de Carcaſſonne les emportent d'aſſaut & par eſcalade le 11.

7. Octobre. Les catholiques voulant ſurprendre le fort de Cambonet, près de Semalens, y perdent cinq hommes.

1583.

26. Mars. Les troupes de Montmorenci prennent le château de ſainte Anaſtaſie, près de Nimes.

4. Avril. Les catholiques prennent, en plein jour & par la porte, la ville de Beſleart, près de Caſtelnaudarri, & le Mas ſainte Puelles.

18. Avril. Moreville, près du Mas ſainte Puelles, pris par les proteſtans.

19. Avril. Olargues, pris par des vagabonds, ſe diſant proteſtans.

20. Juin. Les catholiques prennent par eſcalade Aleth.

25 Septembre. Les catholiques prennent la ville & le château del Sellié

30. Septembre. Les proteſtans prennent Montréal, aſſiégé inutilement par les catholiques au mois de Novembre ſuivant.

1584.

27. Janvier. Des vagabonds, ſe diſant proteſtans, prennent le village de Cabreſpine, près de Caunes.

23. Mars. Viterbe, près de ſaint Paul, pris en plein jour par les catholiques, avec

avec un petard, dit Maſcle. Le capitaine la Peiruque, qui y commandoit, eſt tué en s'enfuyant.

15. Août. Le château de Jouares, près de Narbonne, pris par les capitaines Vigny & les catholiques.

15. Novembre. Clermont de Lodeve, pris par le duc de Montmorenci.

20. Novembre. Ceſſenon, pris par les troupes de Joyeuſe.

5. Décembre. Courſan, près de Narbonne, pris par les troupes de Montmorenci; Chalabre, qui y étoit, trouve moyen d'échapper, mais il perd quatre-vingt chevaux de ſa compagnie.

8. Décembre. Des vagabonds prennent la Beſſede.

11. Décembre. Le capitaine Bacou, proteſtant prend Leſcure, près d'Albi.

1585.

28. Mars. Les proteſtans, rentrés dans Alerh, y ont cent hommes tués; avec le capitaine Beulaigue, par les catholiques.

27. Août. Leſdiguieres prend, avec des petards, Montelimart, qui eſt d'abord aſſiégée par les catholiques, auxquels Mandelot & Tournon amenent ſix mille hommes.

18. Octobre. Lodeve, rendu au duc de Montmorenci, après s'être défendu pendant trois ſemaines

30. Octobre. La garniſon de Lunas ſe rend par capitulation aux troupes de Montmorenci, après les avoir repouſſées dans un aſſaut.

4. Novembre. Tulles, en Limouſin, pris par le vicomte de Turenne.

17. Novembre. Puechaſſaut, près de Lautrec, pris par les proteſtans avec un petard.

25. Novembre. Leſdiguieres prend Ambrun.

Décembre. Le duc de Montmorenci prend Quarante, Cruſi, Arguliers, Salelles, Molin à une lieue de Narbonne, ſaint Nazaire, ſaint Marcel, Villeſpaſſans, le château de Mercoire, Maillac, Agel, Aigueſvives, Mirepeiſſet, & Biſe; & tient par-là Joyeuſe bloqué dans Narbonne.

1586.

8. Février. Montignac-le-comte, pris par Mayenne.

24. Février. Nages, rendu par le capitaine Calvet, qui fut fait priſonnier par des habitans de Caſtres.

27. Mars. Iſſel, près de Caſtelnaudarri, pris par les proteſtans.

27. Mars. Padiez, château près d'Albi, pris par d'autres proteſtans.

9. Avril. Caſtels, château appartenant à Favas, pris par le duc de Mayenne, qui donne douze cents écus à Favas pour rebâtir ſa maiſon.

Sainte Baſeille, battue avec vingt canons par le duc de Montmorenci.

10. Avril. Villeneuve de Trebas, abandonnée par les proteſtans.

11. Avril. Salvagnac aſſiégé avec du canon par le camp de Cornuſſon, & le ſiége levé.

La ville d'Alban abandonnée par la garniſon proteſtante, qui avoit peur des catholiques.

15. Avril. Le ſiége de Denat levé par le comte de Montgommeri, qui étoit parti de Caſtres le 13.

15. Avril. Le château de Tanus pris par Cornuſſon, qui le fit démolir.

17. Avril. Les catholiques font démolir les châteaux de Maillac & de Guimane, appartenant au baron de Paulin; & le château de ſaint Sernin, qui étoit à ſon gendre.

25. Avril. Les proteſtans prennent Beſplas, près de Caſtelnaudarri.

10. Avril. Ceſſenon, pris par les partiſans de Joyeuſe, qui font ſauter le château avec deux quintaux de poudre.

27. Avril. Saint Bertrand en Comminges, pris par les proteſtans.

10. Mai. Les catholiques prennent le château de la Baſtide, près de Toulouſe, appartenant à Audou.

15. Mai. Le fort d'Alban, pris par le camp de Cornuſſon.

17. Mai. La ville del Mas, fort près de Pamiers, aſſiégée par Montgommeri; & Audou, ſe rend.

28. Mai. Montſegur pris par l'armée du duc de Mayenne.

30. Mai. Boiſſeſon prend le château del Sellié, près de la Caune, & un autre fort.

4. Juin. Deime, gouverneur de Lauraguais, & Tanus, prennent Viterbe, près de Lavaur, Jonquiere, qui fut brûlé, Oziere & Carlipas, qui ſe rendent, Candaval ou Coudoles fut brûlé, Guitalens, Gragnole, & Canrimen.

20. Juin. Les catholiques prennent ſaint Bertrand de Cominges.

23. Juin. Cornuſſon & Chattes aſſiégent Monteſquieu, près de Toulouſe; trois mille cinq cents hommes marchent à ſon ſecours; mais la garniſon eſt obligée de capituler & de ſe rendre le jeudi 3. Juillet.

Jeudi 10. Juillet. Le mas ſainte Puelles aſſiégé par les catholiques: le 21. le capitaine la Roque y entre, & le lendemain le ſiége eſt levé.

23. Juillet. Le ſiége de Brugairoles levé par les catholiques; Montgommeri & le capitaine Franc y ayant envoyé du ſecours.

22. Août. Maruejols rendu à Joyeuſe.

3. Septembre. Le château de Raſſiſſe, appartenant à del Traver, aſſiégé par Cauſſe le fils, & Marguerite, & défendu par la Ginié, Prat d'Aucou, la Rouquette, & le baron de Blanc; le canon fait breche, le pétard ouvre la porte, & les aſſiégeans entrent.

5. Septembre. Le château de la Roque pris par Montgommeri, qui prend auſſi le château de Montpinier.

13. Septembre. Caſtillon pris par le duc de Mayenne.

15. Septembre. Piro, château près de Milhau, pris par Joyeuſe.

7. Octobre. Villefranche de Panat, près de Requiſta, priſe de grand matin par les capitaines Boſſiere, Bouſquer, & Pradiés, conduits par la Vacareſſe. Boniver, capitaine des gendarmes, y perd cinquante-cinq maîtres & ſon guidon, & eſt mené à Caſtres. Il paya quatre mille écus de rançon le 29. Septembre 1587.

17. Octobre. Roqueceſiere, village près de Viane, pris avec un pétard par les catholiques.

27. Octobre. Châtillon défait au-delà du Tarn la compagnie de Montigni, qui étoit abſent.

5. Novembre. Les aſſiégés d'Aiſſene ſe retirent pendant la nuit: ils avoient repouſſé, à un aſſaut, l'amiral de Joyeuſe, & avoient été rafraîchis par Châtillon.

8. Novembre. Les châteaux de Broquiés & de las Ribes occupés par Joyeuſe.

16. Novembre. Le château de Tourene pris par les catholiques de la Bruguiere.

24. Novembre. Les capitaines Beſſiere & Bouſquet aſſiégent Viviers, pour obliger l'amiral de Joyeuſe de lever le ſiége de Salvagnac; & ils le lévent quelques heures après.

4. Décembre. Lavergne, (la Vernée) rend Salvagnac à l'amiral de Joyeuſe, qui l'avoit aſſiégé dès le 24. Novembre.

1587.

31. Janvier. Le château de Montpinier pris par eſcalade par les catholiques.

3. Février. Le capitaine Franc va avec vingt-cinq habitans à ſaint Paul : il eſt attaqué par les catholiques, & obligé de ſe retirer dans la métairie des Panchis, près de Cuq ; il ſe rend priſonnier, & eſt mené à Lautrec.

13. Février. Les catholiques eſcaladent Plaiſance, en Rouergue, appartenant à Panat : mais les réfugiés les obligent de ſe retirer. Pluſieurs ſe noyent dans la riviere d'Alrance, qui joint la ville.

15. Février. Aubenas, en Vivarais, pris & pillé par les catholiques.

7. Mars. Six cents catholiques attaquent Tanus, gouverneur de Réalmont, qui aſſiégeoit le château de Lombers ; ils le défont & jettent du ſecours dans le château.

18. Mars. Olargue ſurpris par les catholiques du parti de Joyeuſe, le château ſecouru par les habitans de ſaint Pons ; les catholiques abandonnent la ville après l'avoir pillée.

8. Mai. Biſe de las Allieres, pris avec un pétard par les troupes de Joyeuſe, qui prennent le château avec le canon de Narbonne.

16. Juillet. Ambres prend les forts d'Appelle & de Pechaudier, près de Puilaurent.

Montgommeri prend d'aſſaut les forts de Clauſſade & de ſaint Salvere, & la garniſon de Coquelins l'abandonne.

Lundi 17. Juillet. Montgommeri prend par capitulation Roquecifiere, la garniſon de ſaint Baſtide & de ſaint Sernin l'abandonne.

20. Août. Montgommeri ayant fait tirer quatre vingt coups de canon contre Pouſtomis, l'emporte d'aſſaut : la garniſon ſe retire dans le château, le rend au comte, & ſort avec armes & bagages.

Le fort de la Verdole rendu à Montgommeri.

8 Août. Les troupes de Joyeuſe prennent Marguerites, qui tenoit pour Montmorenci.

19. Août. Du Roer (du Poet) reprend Montelimar, priſe le 16. par les catholiques, qui y perdent deux mille hommes & quatre cents chevaux.

1. Septembre. Leſdiguieres prend Guilleſtre ſur la Durance.

6. Octobre. Montgommeri oblige la garniſon de Muraſſon, qui avoit repouſſé ſes troupes à trois aſſauts, de ſe rendre par capitulation ; mais il ne peut pas prendre ſaint Sernin ni Mieules.

14. Octobre. Montgommeri prend le château de Montpinier.

19. Octobre. La Gardiole, défendue par le capitaine Conton, ſe rend aux troupes de Montmorenci, qui l'aſſiégeoient dès le 17.

27. Octobre. Le duc de Montmorenci arrive à Caſtres, & marche au ſecours de Brugairoles, aſſiégé par les catholiques depuis le mois de Juillet ; les pluyes l'obligent de retourner de Revel à Caſtres. Audou & Colombieres conférent avec Mirepoix & le grand-prieur de Joyeuſe, qui aſſiégeoient Brugairoles, & conviennent avec eux que du Vila, qui défendoit cette place, ſortiroit avec ſa garniſon & tous les habitans : ce qui fut exécuté le 21. Janvier 1588. Brugairoles, eſt d'abord pillé & raſé.

30. Octobre. Beſſan, près de Beſiers, pris par les troupes de Joyeuſe.

Vers le 20. Octobre. Leſdiguieres prend Cairas, au-delà d'Ambrun, & la ville & le château de Charmes, ſur le Rhône, en Vivarais.

30. Novembre à une heure après minuit. Les catholiques prennent par eſcalade le château de ſaint Amant de Valtoret, & ſont obligés de ſe retirer, mais ils emportent leur butin.

30. Novembre. Les forts d'Arfons pris par les troupes de Montmorenci.

1588.

5. Janvier. Belarga, près Montagnac, pris par les troupes de Joyeuſe. Le 10. du même mois, par les troupes de Châtillon & Lecques, envoyés par la ducheſſe de Montmorenci.

12. Janvier. Audou prend d'aſſaut la ville de Rieuboiſſe, & les villages & forts de Planis, ſaint Julien, la Deveze, Pecheri, Cahuſac, les Cannes, & Blaſens.

26. Janvier. Montbequi & Dieupantale pris par les troupes du roi de Navarre.

18. Avril à neuf heures du matin. Les catholiques prennent, avec un pétard, le château de ſaint Amant de Valtoret : la dame de ſaint Amant ſe ſauve par une fenêtre avec une corde.

20. Avril. Lavardin prend le fort de Mirens, près de la Rochelle.

1. Mai. Les catholiques prennent par eſcalade ſaint Paul de Capdejouls ; Muos, gouverneur de Briateſte, & la Grange, y menent du ſecours ; les catholiques ſe retirent entre quatre à cinq heures du ſoir avec leur butin, & amenent la Garde qu'ils avoient pris dans ſon château.

5. Mai. Les catholiques prennent la ville de ſaint Anaſtaſie, qui eſt repriſe par Turenne & Châtillon.

Turenne & Châtillon prennent par capitulation Colias, & obligent ceux de dedans de leur donner quatre cents écus.

20. Mai. Ils prennent Marguerites par compoſition.

La ville de Remoulins eſt battue & priſe, vie & bagage ſauves. On prend auſſi les villes & forts de Lirac, Tavels, Treſques, Connaux, & Orſan.

14. Mai. Salelles, château, pris, pillé, & brûlé.

20. Mai. Matignon prend la Franceſe, près de Montauban.

15. Juin. Leſdiguieres prend Leſtele (Etoile) près de Montélimart.

22. Août. Le vicomte de Turenne part de Caſtres pour aller au ſecours du Rouergue, & trouve que les catholiques avoient pris Villefranche de Panat, Broquiés ; Tonel, & Requiſta ; & le 21. ils prennent Lencon.

5. Septembre. Les proteſtans prennent Entraigues, par-delà Rhodez.

6. Octobre. Les proteſtans prennent, avec un pétard, le château d'Arragon, près de Carcaſſonne ; le ſeigneur ſe ſauve par la fenêtre.

10. Novembre. Les proteſtans prennent le monaſtere dit le Ramier, près de Villefranche & de Cours ; mais ils y ſont aſſiégés & tous tués.

1589.

15. Janvier. Saintes, pris par les proteſtans avec des maſcles.

5. Mars. Les catholiques prennent le château d'Hautpoul, près de Mazamet. La Prade, qui le leur rend, ſe fait catholique.

20. Avril. Remoulins, pris par eſcalade par les proteſtans.

14. Mai. Le château d'Hautpoul, près de Mazamet, pris par les proteſtans avec un pétard.

6. Juin. Le duc de Montmorenci prend ſur le grand-prieur, fils de Joyeuſe, Carcaſſonne, Alzone, Barbeira, Penautier, Montauſon, Peſens, & Montréal, après un long ſiége.

10. Juin. Montmorenci bloque Narbonne, dans laquelle étoit le grand-prieur de Joyeuſe, & coupe l'eau dite la Roubine.

Digitized by Google

5. Juillet. Les royaliſtes & les proteſtans, commandés par Ferrals, ſénéchal de Lauraguais, aſſiégent Alzone & le prennent par eſcalade. Les ligueurs ſe retirent dans une tour de la ville. Ils étoient commandés par le baron d'Ambres, qui ſort le 24. méches allumées & enſeignes déployées.

28. Juillet. Les royaliſtes prennent, à la vue des ligueurs, le fort de Puget.

Noel. Les catholiques aſſiégent Villefranche, près de Rhodez, qui avoit été priſe par des proteſtans, qui ſe défendent ſi bien que le ſiége eſt levé.

1590.

25. Févier. Montmorenci arrive à Carcaſſonne, & va prendre aux environs de Caſtelnaudarri, Vileſpi, Vellepinte, & Lauraguel. Peſens & Mouſſolens ſe déclarent pour lui, & l'abandonnent après le 8. Mars.

25. Mars. Les ligueurs lévent le ſiége de Lauraguel, qui avoit été ſecouru.

Dimanche 1. Avril. Viviers aſſiégé par Montgommeri, qui permet à Laurion, qui commandoit la garniſon de ſortir avec un couteau, & les ſoldats avec un bâton. Le 9. les habitans mirent le feu aux quatre coins.

Samedi 5. Mai. Les proteſtans prennent par ſtratageme Montaſtruc: le dimanche 6. ils ſont aſſiégés par les ligueurs de Toulouſe, & pris par aſſaut le jeudi 10. après en avoir repouſſé trois. Le capitaine Teula y eſt tué avec deux cents hommes, & les capitaines Bernes & La Vergne ſauvés.

10. Août. Commelles, capitaine pour le roi au château de Lombers en ſort. Beragnes, qui y avoit l'entrée, & qui faiſoit la cour à la niéce du feu Mignonac de Caſtres, ſe ſaiſit du château, en fait ſortir la femme de Commelles, & épouſe ſa maîtreſſe.

27. Septembre. Les royaliſtes de Carcaſſonne prennent Peſens avec un pétard.

5. Octobre. Les Eſpagnols & les Tudeſques, joints à Joyeuſe & Ambres, prennent Cruſi, Montaulieu, Rieux, Peiriac, Caunes, Villeſpaſſant, Sire, la Liviniere, Agel, Aiguevive, Maillac, Ango, (Aigne) la Caunette, Beaufort, Azillanet, Lonzac, (Olonzac, Biſe, où il y avoit ſix cents hommes & Argelliers.

6. Octobre. Les ligueurs prennent Vabres en Rouergue.

1591.

6. Mars. Ambres prend Fiac, par le moyen de Dardé Daydé.

25. Mars. Roqueſerre, priſe, pillée, & abandonnée par les royaliſtes.

4. Avril. Roquevidal, près de Lavaur, ſurpris par les ligueurs.

19. Avril. Chartres ſe rend au roi, & lui donne deux cents mille écus.

19. Avril. Les ligueurs & les Eſpagnols prennent par capitulation Peſens.

22. Avril. Arſens emporté d'aſſaut par les ligueurs & les Eſpagnols, qui y tuent cinq cents hommes.

29. Avril. Lauraguel, près de Limoux, ſe rend aux ligueurs par capitulation.

6. Mai. Saiſſac, près de Carcaſſonne, & appartenant à madame de Venez, qui y étoit, ſe rend à Joyeuſe, chef de la ligue en Languedoc.

8. Mai. Arſons pris par les ligueurs.

18. Mai. La ville & le château de Combret ſont pris par les ligueurs, qui appliquent des pétards à une tour du château: le baron de Paulin, qui y étoit, obtient la vie.

19. Mai. Les ligueurs prennent Pradelles & la tour de Cabardés.

21. Mai. Les Eſpagnols prennent la ville du mas de Cabardés, quoique les

forts, le temple, & la tour, y fuſſent bien forts : ils prirent auſſi Alzone & Villepinte.

14. Juin. Les habitans d'Auriac, près de Caraman, abandonnent leur ville aux ligueurs.

16. Octobre. Le château de la Mothe, à Carves, eſt pétardé & tombe par terre ; le menuiſier Jean Paſcal y entre ; le chevalier de la Mothe, fort vieux, ſe ſauve ; ſon fils, qui étoit ligueur, eſt tué.

18. Octobre. Les troupes de Caſtres ayant aſſiégé Arfons, les voleurs qui étoient dedans ſe ſauvent par le Brés.

3. Novembre. Le château de Montfa pris par les troupes de Caſtres, & rendu au capitaine Bernas par le ſeigneur.

11. Novembre. Le fort d'Alban, pris par capitulation par les troupes de Caſtres.

Lundi 9. Décembre. Les habitans du bourg de Carcaſſonne, en l'abſence de celui qui commandoit ſous Mirepoix, font entrer les ligueurs & ſe rendent à Joyeuſe, qui fait démolir les citadelles bâties par Montmorenci.

1592.

15. Janvier. Les royaliſtes prennent Miremont, près de Toulouſe : Joyeuſe l'aſſiége avec quatre canons & deux couleuvrines ; la garniſon ſe retire dans le château, & ſe ſauve le ſamedi dernier Février.

Samedi 21. Mars. Bonavene de la Bruguiere, prend avec un pétard le château de Monteſpieu, appartenant au baron de Montfa, qui ſe ſauve par un lieu commun.

Vendredi 27. Mars. Themines, gouverneur de Montauban, part de cette ville, & prend le château de la baſtide d'Antigeac, la maiſon d'Almont, & les forts de la Gardedieu, d'Auſſac, & de la Motte de Montmilan.

Lundi 25. Mai. Les compagnies de Montoiſon, de Feliſſe, de Luxe, & le régiment de Gondin, de cinq cents hommes, qui avoit donné l'eſcalade à Lautrec, ſont défaits, & ont plus de quatre cents hommes tués ou bleſſés.

Mercredi 27. Une partie des royaliſtes, retirée dans le château de la Trape, au nombre de trois cents dix-huit, ſe rend priſonniere de guerre. Les capitaines Portal de Revel, Pelras de Puilaurent, la Boriette de Mazamet, & la Barre de Lombers, ſont menés à Lautrec. Bieule, le colonel Gondin, Luxe, & Jacques de Luc, avoient été pris à la premiere pointe, & Tanus, gouverneur de Réalmont, tué. Joyeuſe & Ambres commandoient les ligueurs.

25. Juillet. Les ligueurs, avec huit canons de Toulouſe, prennent Montbequi, Montbeton, Courbeville, Berliac, & Bournac.

2. Juillet. Mauſſac ayant eſſuyé ſoixante & douze coups de canon, ſe rend aux ligueurs.

8. Les troupes de Montmorenci ſurprennent Gruiſſan, près de Narbonne ; on y trouve une ſomme d'argent, & chaque ſoldat a quarante ou cinquante écus.

1. Août. Joyeuſe prend la Guepie & le château, qui eſt emporté d'aſſaut : le baron, qui déclare vouloir mourir royaliſte, eſt tué.

1595.

12. Avril. Joyeuſe ſe ſaiſit de Toulouſe, & permet au premier préſident S. Jori d'en ſortir.

16. Juin. Le capitaine Portal de Revel prend, ſans effuſion de ſang, ſaint Papoul.

22. Juin. Les ligueurs prennent Miraval.

Digitized by Google

22. Juin. Les royaliſtes prennent, avec un pétard, Anjo, près de Biſe, Plaiſance, & le château de S. Miquel.

11. Juillet. Les royaliſtes prennent, avec trois pétards, Cuſſac de Cabardés, près de Carcaſſonne.

18. Juillet. Le duc de Ventadour inveſtit le château de Montfa, dont le vicomte ſe rend à diſcrétion. Montgommeri s'y trouve & eſt mené avec ſa femme à ſon château de Venez, & Montfa à Réalmont.

21. Juillet. Les châteaux de Brametourte, de Fenairoles, & de Lengeri, près de Lautrec, rendus à Ventadour.

23. Juillet. Denac, la Baſtide, Montſalvi, & Puéchaſſaut, ayant vû le canon, ſe rendent à Ventadour.

28. Juillet. Le ſiége de Leſcout levé, & les ligueurs en brûlent les forts. Paulan, Pouſols, Florentin, Auſſac, Fenols, Orban, Cadalen, & Bellegarde, ſe rendent à Ventadour.

1. Août. Le Praviel, Senil, Montpitol battus avec du canon & brûlés; Vaquiés, la Mote de Buzet, Guvernas, Bruguieres, Belloc, ſaint Geni, & Ondes, emportés d'aſſaut par Ventadour.

Caſtanet battu avec du canon & pris par compoſition, & brûlé; Venerque, Manoville, & la Valette, ſe rendent à Ventadour. Toutes ces expéditions faites dans deux mois & quatre jours. Le camp rompu le premier Octobre.

12. Septembre. Les habitans de Lautrec ſe déclarent pour le roi, & ſont imités par ceux de Montdragon le 10. Octobre.

5. Novembre. La Batterie, près de Réalmont, contre laquelle Montgommeri fit tirer dix coups de canon, rendu à diſcrétion: le fort brûlé.

1597.

7. Mars. Les Eſpagnols prennent Amiens.

COMBATS.

10. Août 1562. La Farguete.
3. Février 1563. Viviers.
31. Août 1569. Faugeres.
19. Juin 1580. Soreze.
6. Octobre 1587. Cieutat.
8. Juillet 1592. Moulin-de-Villemur.
12. Juillet 1592. La Cour.
19. Octobre 1592. Villemur.

SIÉGES.

1537. Saix.
1562. Venez.
1563. Cuq.
1567. Caſtres, Fronton, Saix. 3.
1568. Saint Julien, Soual, Puilaurent, Saiſſac, Montolieu, Gailhac, Cordes, Saiſſac, Brouſſe, Lautrec, Villemur, Viviers, la Seſquiere, Saix. 14.
1569. Vielmur, la Griffoul, Berlats, Montfa, Montpinier, Braſſac, Fiac, Lautrec, Mazeres, Sieurac, Caminade. 11.
1570. La Bruguiere, Lautrec, Saix, Braconat, Durfort, Verduc, Mazeres. 7.
1572. Caſtres, château de Roquecourbe, château de Lombers. 3.
1573. Monteſquieu, Soreze, la Grave, Burlas, Bize-de-las-Allieres, Cuxac, Gaujac. 7.
1574. Hautpoul, Roqueſerre, las Graiſſes, Caſtres, Delga, la Serre, Bretons, Briatexte. 8.
1575. Villeſpi, Soreze, fort de Boiſſeſon, Cambonet, Scaupon, las Graiſſes, Orban, Terſac, Montlaur, Cuxac, Puech-vergneres, le Puech, Bize-de-las-Allieres, la Tour de Mireda-

nes, Ciraman, Semalens, Mas ſainte Puelles, Caudaval, Orcieres, Montfranc, Teiſſier, dit la Polmenque; Proviliergues, Bouſſon, la Martinié, Aragon, Montpinier, Montcuquet. 27.

1576. Montolieu, Lezignan, Treville. 3.

1577 Penautier, ſaint Pons, Montmaur, Thezan, Montagut, Caucaliere, Villegoudou, Tourene, Bernardiere, S. Germier, château de Padiez, Tourene, Montcuquet, Montpellier. 14.

1578. Briatexte, S. Germa, Vignonet, Sire, Maſſillargues, fort de Cambonet, Thezan, Caillavel, Poſtomis, S. Martin-le-vieux, Lille, S. Chignan de la Corgne, Dourgne, la Griffoul, Hautepoul, la Réole, Lauzerte. 17.

1579. Puechaſſaut, Saverdun, Laure, la Baſtide, Lombers, Montagnac, Figeac, Montcuquet, Trebas, S. Tiberi, les Herbas, Mende. 12.

1580. Bize, Soreze, Saiſſac, Angles, maiſon de Seguin, Peiregous, Langon, Meillan, Caſtillon, Sainte Croix, les Sauve, la Vacarié, S. Paul de la Miatte, Flamarens, las Touſeilles, Garevaques, S. Amantet, fort de Gaſq, château de Caucalieres, Cahors, Mirandol, Soreze, la Brillane, la Valbangie, Teiſſode, Leuvergnet, Caſtanet, Faget, Caſtillon, Ferrieres, Bauville, château de Cambiac, Maurins, Boſſon, Gaujac, Montpinier, Montſa, Lingari, Lacam, Bernas, la tour d'Aragon, la Martinié, Fenairols, Brametourte, Puechaſſaut, Aigueſond, Soreze, Taraſcon, Pamiers, S. Léon, Fenouillet, Beaumont de Lomagne. 50.

1581. Peira, Requiſta, Peiregous, Villemagne, Villeneuve la Cremade, Gardebiou, Maſſuguiés, Leſpinaſſiere, Varen, Vaur. 10.

1582. Varen, Cambon, Menerbe, Foix, Bram, Cambonet 6.

1583. Saint Anaſtaſie, Beſſart, Moneville, Olargues, Aleth, le Sellié, Montréal. 7.

1584. Cabreſpine, Viterbe, Jouarre, Clermont-Lodeve, Courſan, la Beſſede, Leſcure. 7.

1585. Aleth, Montélimar, Lodeve, Lunas, Tulles, Puechaſſaut, Ambrun, Quarante, Cruſi, Argilliers, Salelles, Molin, S. Nazaire, S. Marcel, Villeſpaſſans, Mercoire, Maillac. Agel, Aiguer-vives, Mirepeiſſet, Bize 21.

1586. Montignac le Comte, Nages, Iſſel, Padies, Caſtels, ſainte Baſeille, Villeneuve de Trebas, Salvagnac, Alban, Denat, Tanus, Maillac, Guimane, S. Sernin, Beſplas, Ceſſenon, S. Bertrand de Comminges, la Baſtide d'Audou, Alban le Mas, Monſegur, le Sellié, Viterbe, Jonquieres, Ozieres, Carlipus, Caudeval, Guitalens, Gragnole, Canimen, S. Bertrand, Montelquieu, le Mas ſainte Puelles, Brugairoles, Maruéjols, Raſſiſe, la Roque, Caſtillon, S. Pero, Villefranche, Roquecifiere, Aiſſene, Broquiez, las Ribes, Tourene, Vivier, Salvagnac. 47.

1587. Montpinier, Panchis, Plaiſance, Aubenas, Olargues, Biſe de las Allieres, Appelle, Pechaudier, Clauſſade, S. Salvere, Coquelins, Requeciſiere, S. Baſtide, S. Sernin, Pouſtomis, la Verdole, Marguerites, Montelimar, Guilleſtre, Muraſſou, S. Sernin, Micules, Monpinier, la Gardiole, Brugairoles, Beſſan, Cairas, Charmes, S. Amans de Valtoret, Arſons. 30.

1588. Belarga, Rieuboiſſe, Planis, S. Julien, la Deveſe, Pecheri, Cahuſac, les Caunes, Blaſens, Montbequi, Dieupantale, S. Amans de Valtoret, Marans, S. Paul de Capdejou, ſainte Anaſtaſie, Colias, Marguerite, Remoulins, Lirac, Tavels, Treſques, Connaut, Orſan, Saielles, la Franceſe, Eſtoile, Villefranche de Panat, Broquiez, Touels, Requiſta, Entraigues, Aragon, le Ramier. 34.

1589. Saintes, Hautpoul, Villefranche près Rhodez, Remoulins; Hautpoul, Carcaſſonne, Alzone, Barbeira, Penautier, Montauſon, Peſens, Montréal, Narbonne, Alzone, Puget. 15.

1590. Villeſpi, Villepinte, Lauraguel, Peſens, Mouſſolens, Lauraguel, Viviers, Montaſtruc, Lombers, Peſens, Cruſi, Montoulieu, Rieux, Peiriac, Caunes, Villeſpaſſans, Sire, la Liviniere, Agel, Maillac, Angol, Aigne, Caunetes, Beaufort, Azillanet, Lonzac, (Olonzac,) Vabres. 26.

1591. Fiac, Roqueſerve, Roquevidal, Chatteres, Peſens, Arſens, Lauraguel, Saiſſac, Arſons, Combret, Pradelles, Tour de Cabardés, Mas de Cabardés, Auriac, la Mothe à Carves, Arſons, Montſa, Alban, Bourg de Carcaſſonne. 20.

1592. Miremont, Monteſpieu, la Baſtide d'Antigeac, maiſon d'Almont, la Gardedieu d'Auſſac, la Mothe de Montmilan, Lautrec, la Trope, Montbegui, Montbeton, Courbeville, Berliac, Bournac, Mauſſac, Gruiſſan, la Guepie. 17.

1595. Toulouſe, S. Papoul, Miraval, Anjo, Plaiſance, S. Miquel, Cuſſac de Cabardez, Montſa, Brametourte, Fenairoles, Lingari, Denac, la Baſtide, Montſalvi, Puechaſſaut, Leſcout, Paulan, Pouſols, Florentin, Auſſac, Fenols, Orban, Cadalen, Bellegarde, le Praviel, Senil, Montpitol, Vaquiez, la Mothe de Buzet, Guvernas, Bruguieres, Belloc, S. Geni, Ondes, Caſtanet, Venerque, Monoyelle, la Valette, Lautrec, Montdragon, la Balterie, Amiens, 43.

Le journal de Caſtres par Faurin, donne la notion 8. combats en 8. ans, & de 459. ſiéges en 38. années, ou priſes de châteaux, poſtes, maiſons, &c. qui ſont les principaux exploits des guerres civiles.

FIN.

PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DE FRANCE.

Commentaires de Louis Freton, ſeigneur de Servas.

AVERTISSEMENT.

SI les particuliers jugent à propos de compoſer des mémoires; c'eſt ordinairement dans la vûe de faire paſſer à la poſtérité leurs actions qu'ils n'ont pas cru devoir être oubliées, mais qu'ils jugeoient bien devoir manquer d'hiſtoriens; cette foibleſſe, ne laiſſe pas d'avoir ſon utilité, elle nous procure des mémoires qu'on n'auroit pas ſans cela. Ceux de Freton ſont de cette nature; il détaille avec grande attention tout ce qu'il croit pouvoir dire ſur ſon compte; mais il y joint beaucoup de faits qui ſeroient reſtés dans l'oubli, s'il n'avoit pas eu la demangeaiſon de parler de lui. Ces mémoires reſtés dans l'oubli pendant plus d'un ſiécle, paroiſſent cent vingt-cinq ans après la mort de leur auteur. Si tous les mémoires écrits dans le gout de ceux de Freton, où d'une maniere moins parfaite, & pour la recherche deſquels on ne ſe donne aucun mouvement, pouvoient enfin voir le jour, on découvriroit bien des choſes curieuſes & intéreſſantes pour notre hiſtoire.

Louis Freton paroît être né à Calviſſon dans le diocèſe de Niſmes: il y a à une petite lieue au Nord-Nord-Eſt de ce bourg une métairie appellée le mas de Freton, qui apparemment lui appartenoit. Né avec du gout & des talens pour la guerre, il prit d'abord ce

BIBLIOTECA DE LA FAC DE FILOSOFIA

Digitized by Google

parti, & ayant eu une compagnie dans le régiment de Châtillon, il paſſa en Hollande au mois d'Avril 1600. & fut malade à Rotterdam. Il ſe trouva à la bataille de Nieuport, donnée le 2. Juillet de cette année, & il détaille fort bien dans ſes commentaires ce qui ſe paſſa dans l'endroit où il ſe trouva. Il retourna en France à la fin de l'année & reſta chez lui. Il repaſſa en Hollande au mois de Mai 1606. Il en partit le 15. Juin pour aller lever une compagnie d'infanterie. Il arriva à Dieppe avec trois cents hommes le 30. Août. Il s'y embarqua le 9. Septembre, & le vent s'étant trouvé contraire, il fut obligé de relâcher à Porſtmouth. Il en partit le 17. & débarqua à la Brille le 20. Il ſervit au ſiége de Lochem, & à celui de Groll. Il conduiſit le premier pétard que l'on appliqua à la porte d'Erkelens, & contribua beaucoup à la priſe de cette ville. Il ſe trouva en Juin 1608. à un combat où la garniſon de Breda battit celle de Bos-le-duc. Il revint en France en Juin 1609. Il paſſa en Italie, & y reconnut au commencement de Décembre le château de Milan. Il en revint au mois de Février 1610. & remit au maréchal de Leſdiguieres à Grenoble le plan du château de Milan & des places du Milanois. Il ſuivit ce maréchal à la conférence qu'il eut à Bruſol avec le duc de Savoye. On y réſolut qu'il ſeroit lieutenant colonel d'un régiment d'infanterie, & qu'on le chargeroit de la ſurpriſe des places du Milanois. La mort d'Henri IV. ayant empeché l'exécution de ce projet, il ſe rendit à l'armée de Hollande, & arriva devant Juliers le 31. Août 1610. veille du jour que cette ville capitula. Il retourna en France, & alla trouver à Grenoble Leſdiguieres, qui l'envoya à Geneve menacée de ſiége par le duc de Savoye, offrir à la république un ſecours de huit cents hommes; mais ayant ſçu au commencement de Mai 1611. que le duc de Savoye avoit déſarmé, il retourna en Languedoc. Il étoit en garniſon à Breda en 1613. Il retourna dans ſa province, & il en partit le 24. Août 1614. pour aller en Hollande, où il ſervit aux ſiéges d'Emerick & de Reés. Il étoit de retour en Languedoc au mois de Décembre de la même année. Le duc de Savoye ayant conçû l'idée de s'emparer de Gènes, & voulant ſe ſervir de Châtillon & des proteſtans, Freton eut beaucoup de part à ces négociations. Châtillon mécontent de Montmorenci, l'envoya à Aimargues pour aſſiéger le château que les proteſtans prétendoient avoir été fortifié contre les édits. Ce différend fut terminé le vendredi 20. Mai 1616. & les fortifications du château d'Aimargues démolies. Le 23. Juin ſuivant, il fut avec Leſdiguieres à Turin. Le duc de Savoye lui ayant donné un régiment d'infanterie, il ſervit très bien au combat de Lucedia, donné vers le 2. Octobre 1616. il y fut fait priſonnier, & au bout de dix-huit mois il recouvra ſa liberté, par la paix faite au mois

Digitized by Google

d'Avril 1618. Il alla à la fin de l'année en Hollande. Il étoit au mois de Janvier 1620. à Nerac pour y ſolliciter un procès. Le vicomte de l'Eſtrange s'étant ſaiſi de Privas, & les proteſtans s'étant aſſemblés à Uſez le 22. Mai 1620. le députerent à la cour pour repréſenter au roi leurs griefs. Il fit de ſon mieux auprès de Louis XIII. pour réuſſir dans ſa commiſſion, mais ce prince étant allé en Normandie pour ſoumettre Caen, il fut obligé de retourner en Languedoc. Le duc de Rohan le fit ſon maréchal de camp, & lui donna un régiment d'infanterie. Il étoit à la tête de ſept cents mouſquetaires la nuit du 5. au 6. Juillet 1625. lorſqu'il fit pétarder Sommieres, dont il ſe rendit maître; mais Valencey, gouverneur de Montpellier, étant venu au ſecours, attaqua Rohan dans cette ville, & l'obligea de ſe retirer avec précipitation. Freton fut bleſſé dans cette occaſion, & mourut à Lezan le 29. du mois d'Août ſuivant. Il avoit épouſé le 9. Juin 1614. Magdelaine de Montcalm, fille de Louis, ſeigneur de S. Veran & de Candiac, & d'Anne de Clermont du Boſc; il en eut une fille, Magdelaine de Freton, née le 9. Février 1621. morte à Niſmes le 8. Mars 1690. qui avoit été mariée le 6. Octobre 1637. avec François de Rozel, lieutenant principal au préſidial de Niſmes, mort à Paris en 1675.

Commentaires de Louis Freton, ſeigneur de Servas.

JE paſſai en Hollande en Avril 1600. en la compagnie de Henri comte de Coligni, ſeigneur de Chatillon, amiral de Guienne, jeune ſeigneur de grande eſperance. Le comte Maurice aſſiégeoit alors le fort S. Maurice. Je reſtai malade à Rotterdam. Après la priſe de ce fort, l'armée des états fut envoyée en garniſon, & à la mi-Juin, elle fut embarquée ſur un grand nombre de batteaux, pour aller mettre pied à terre à Oſtende; mais le vent contraire obligea le comte Maurice de faire mettre pied à terre à ſes troupes près du fort de Philipine, & d'aller par terre à Oſtende. Le lendemain de notre arrivée dans cette ville, le comte de Solms, qui commandoit l'avant-garde, aſſiégea le fort d'Albert, ſitué ſur les dunes, & à portée du canon d'Oſtende, pendant que le comte Maurice prit Oudemborch; après quoi l'armée s'avança pour aſſiéger Nieuport. Le comte ayant poſté ſon armée, fut averti ſur le ſoir que l'archiduc ayant repris Oudemborch, venoit à lui pour l'attaquer; ſur quoi Maurice fit marcher le comte Erneſt, avec l'avant-garde, pour ſe ſaiſir d'un paſſage étroit dans les prairies près du fort d'Albert, par où il faloit que l'archiduc paſſât pour venir à lui: le comte Erneſt y marcha avec beaucoup de diligence; mais il trouva le paſſage occupé, & l'armée

An. 1600.

An. 1600. ennemie paſſée. Il y eut là un combat, où le comte Erneſt, après beaucoup de réſiſtance, fut obligé de céder à toute l'armée ennemie qui ſurvint, & de ſe retirer à Oſtende, après avoir perdu un régiment Ecoſſois tout entier. Cependant le comte Maurice décampa à cinq heures du matin, & repaſſa le Havre; j'entendis alors crier *bataille*, & vis qu'on l'armoit ſur le haut d'une dune. A meſure que nous étions paſſés, nous nous mettions en bataille ſur la greve entre la mer qui étoit baſſe & les dunes. Le comte ayant fait avancer ſon canon, les ennemis ſe retirerent; outre qu'un navire de guerre les canonoit en flanc. Maurice ayant tenu conſeil, réſolut de ſe retirer pendant la nuit ſur la greve entre les dunes & la baſſe mer. L'archiduc fut conſeillé par ſes deux capitaines de loger dans l'endroit où il étoit, ſon ennemi qui n'avoit abſolument point de vivres, ne pouvant ſe retirer qu'en s'embarquant à ſa vue, ou en le battant; mais d'autres furent d'avis d'attaquer ſur le champ. En effet, à trois heures après midi, nous vîmes venir à nous les ennemis le long ou ſur les dunes du côté des prairies, la mer ayant obligé les deux armées de ſe retirer du gravier. Les Hollandois ne s'avancerent qu'à la longueur de trois piques, par le conſeil du chevalier Vere, général des Anglois. Le champ de bataille étoit ſi raboteux, qu'un bataillon ne pouvoit pas marcher cent pas ſans ſe rompre. Je ne parlerai que de ce qui ſe paſſa au bataillon où j'étois, n'ayant pû voir, à cauſe des dunes, ce qui ſe faiſoit ailleurs. D'abord que nous fûmes ſur les dunes, le lieutenant colonel Daumerville, qui en l'abſence du colonel la Nouë, commandoit au régiment François où j'étois, prenant toute la mouſqueterie, la fit avancer au de-là de quelques colines de ſable qui en ôtoient la vue aux bataillons de piques. Un bataillon Eſpagnol ayant outre-paſſé nos *mouſquetiers*, parut ſur une dune, venant à nous qui étions ſur une autre; nous deſcendîmes, & nous nous rencontrâmes au bas: on combattit à coups de piques; les ennemis furent ramenés ſur le haut de la dune, où ils furent ſoutenus par un autre bataillon. Nous voulumes regagner la dune d'où nous étions deſcendus; ce ne fut qu'avec beaucoup de confuſion que nous y parvînmes; nous y fimes ferme, & ſoutînmes long-tems pique à pique. J'ai ſouvent regreté depuis, de ce que nous ne nous étions pas aviſés de leur jetter du ſablon ſur lequel nous étions poſtés; nous les aurions fort incommodés, le vent nous étant favorable. Le régiment Walon, qui étoit à notre droite un peu en arriere, repouſſa une troupe qui nous gagnoit le flanc; & en même temps nous chargeâmes le bataillon qui nous étoit oppoſé, & le menâmes juſques à leurs autres bataillons qui nous arrêterent, & nous mirent un peu en déſordre. Nous ne pûmes jamais nous remettre à cauſe du lieu tout entrecoupé par les *monſils de fablons*; cependant nous entretînmes le combat fort long-temps, quoique fort harraſſés, juſques à ce que quelques troupes de notre cavalerie donnant en flanc, & trouvant les ennemis quaſi auſſi rompus que nous, mirent fin

Digitized by Google

au combat par une déroute totale. Daumerville fit une faute, lorſque faiſant avancer les *moſquets*, il n'en laiſſa pas une partie au flanc des piques, & en ne combattant point à la tête du bataillon. Les capitaines qui commanderent en ſon abſence, contribuerent à nous mettre en déſordre, en nous faiſant remonter ſur la dune, de laquelle nous étions deſcendus: il valoit beaucoup mieux combattre avec le déſavantage du lieu, que de reculer preſque à la vue des ennemis. Nous logeâmes ce ſoir là ſur le champ de bataille; & le lendemain nous entrâmes dans Oſtende, où le comte Maurice ne reſta que pour faire ſoigner les bleſſés; étant retourné auſſi-tôt devant Nieuport. Il trouva que les ennemis l'avoient mis hors d'état d'être pris; il alla camper devant le fort d'Izabelle, à demi-heure du chemin d'Oſtende, dans les prairiés, où il fut trois ſemaines; d'où revenant à Oſtende, il fit embarquer toute ſon armée, qui alla deſcendre en Zelande, d'où elle fut envoyée en garniſon ſur la fin d'Octobre. Je partis d'Hollande pour retourner en France, ſur le bruit de la guerre de Savoye; mais trouvant la paix faite, je me retirai chez moi. AN. 1600.

Je repaſſai en Hollande au mois de May 1606. & j'en partis le 15. de Juin, pour aller lever une compagnie de gens de pied. J'arrivai à Dieppe le 30. Août, avec trois cents hommes, où j'attendis le bon vent pendant dix jours, après leſquels je fis voile; mais le vent me revenant contraire, je fus obligé de relâcher à Portmouth, d'où je ne pus ſortir que le dix-ſeptiéme jour par un vent d'oueſt. Je débarquai à la Brille le troiſiéme jour, dans le temps que Berk ſur le Rhin ſe rendit au marquis Spinola. Le comte Maurice, qui pendant ce ſiége avoit toujours été campé le long du Rhin à Weſel, envoya le comte Erneſt pour reprendre Lochem, mauvaiſe petite ville ſur le Berkel, au comté de Lutphen, aſſiſe ſur un côteau dont la deſcente eſt preſque inſenſible. J'eus ordre de joindre avec ma compagnie le comte Erneſt, qui, dez le ſoir de ſon arrivée, ordonna trois aproches, l'une aux François, l'autre aux Wallons, & la troiſiéme aux Allemans. Le foſſé de Lochem eſt rempli d'eau, & ſon rempart de cinq pieds d'épaiſſeur, eſt revêtu de brique avec des ravelins de terre en forme de demi-lune au devant des portes; la garniſon avoit deux piéces de campagne ſur des cavaliers élevés ſur le rempart. AN. 1606.

Le comte Erneſt envoya tout autour de la ville, & à un demi-quart de lieue, un nombre de tambours qui avoient ordre de battre diverſes *batteries*. Les ennemis croyant que les Hollandois étoient en très-grand nombre, quitterent le charroi des munitions qu'ils vouloient introduire dans la ville, & ſe retirerent. La troiſiéme nuit, les François commandés par le colonel Bethune, ayant conduit leur tranchée à vingt pas d'une demi-lune, & la place ayant eſſuyé cinquante volées de canon, la garniſon compoſée de trois cents cinquante hommes capitula.

Pendant ce ſiége, le comte Maurice étoit logé vers Groll, & le comte Henri encore plus près de Groll. Ce comte repouſſa quatre à cinq dif-

An. 1606. ferentes fois les troupes qui vouloient ſe jetter dans Groll, & leur tua ou prit cinq ou ſix cents hommes. Après la priſe de Lochem, le comte Erneſt alla camper aux environs de Groll; le colonel Dort, avec ſon régiment & trois compagnies Françoiſes, deſquelles la mienne étoit une, occupa un autre côté. L'on ſe retrancha pendant les deux premiers jours: la nuit du ſecond, le comte Erneſt commença ſes aproches; le comte Maurice fit la même choſe de ſon côté; les travaux furent preſſés avec tant de diligence, que ſi on avoit continué de la même maniére la nuit ſuivante, on ſeroit arrivé ſur le bord du foſſé; mais il n'y avoit pas aſſez de canon & de munition.

Les états avoient retranché cinq cents chariots au comte Maurice, lorſqu'il partit de Weſel; ce qui l'obligea, l'orſqu'il fut arrivé à Groll, d'envoyer ſes chariots querir des munitions, & lui fit perdre un temps, pendant lequel le marquis Spinola arriva, & ſe logea le ſeptiéme jour du ſiége à deux heures de chemin du quartier du comte Erneſt. La matinée ſuivante, il envoya de la cavalerie pour reconnoître le quartier de ce comte. Le comte Maurice s'avança auſſi vers le marquis, réſolu de lui donner bataille; mais il changea depuis, parce qu'il avoit été obligé de ſe tenir en bataille deux fois vingt-quatre heures par un très-rude temps, & le pied dans l'eau, toute la ville étant environnée de bruyeres très-marécageuſes: le comte avoit entrepris ce ſiége contre ſon avis, & forcé par celui des états.

An. 1607. Au commencement de Février 1607. le comte Henri, général de la cavalerie des états, partit de la Haye pour Nimegue, où j'allai, déſirant me trouver à l'entrepriſe qu'il méditoit, quoique je n'en euſſe aucun commandement. La cavalerie qui étoit en courſe du côté de Munſter, étant de retour, le comte Henri partit un matin à quatre heures, avec onze cornettes, & l'attirail du pétard ſur des chariots, & arriva à dix heures à Nieucloſter, à cinq heures de Nimegue, où le reſte de la cavalerie devoit ſe joindre, & quatre cents mouſquetiers montés ſur des chevaux des payſans; mais n'ayant paſſé le Rhin au fort de Sekenck, à cauſe des grands vents, le lieutenant général de la cavalerie ne put arriver qu'à une heure après midi; ce qui obligea de renvoyer l'éxécution du projet à la nuit du 11. du même mois. Le comte Henri alla loger dans un bourg neutre, à une heure & demie de Nieucloſter, & à quinze d'Erckelens, ville qu'on devoit pétarder.

Le comte Henri fut le lendemain à neuf heures du matin à cheval avec deux mille chevaux. Sur le ſoir, nous paſsâmes au-devant de Stralen, d'où l'on tira quelques canonades qui nous tuerent un chevau-leger. Continuant de marcher toute la nuit, nous fûmes ſur les quatre heures du matin à demi-quart de lieue d'Erckelens, où les mouſquetaires mirent pied à terre; le lieutenant du capitaine Cloch alloit devant avec vingt carabins à pied, pour aſſurer le chemin à ceux qui portoient les pétards au nombre de quatre.

Digitized by Google

Je les ſuivois avec commandement de les conduire ; car étant volontaire, le comte Henri m'avoit donné cette charge. Après moi venoient encore deux pétards que conduiſoit Golene, lieutenant du capitaine S. Hilaire, ordonnés en cas que les premiers ne réuſſiſſent pas. Il y avoit une barriere à Erckelens & trois portes à ouvrir ; le pétardier S. Martin devoit faire jouer le premier pétard à la barriere ; la Roche, le ſecond à la premiere porte ; Patres le troiſiéme, à la ſeconde ; & le capitaine Regis, le dernier à la troiſiéme. Les pétardiers s'étant acquittés de leurs charges, devoient ſe ranger à mon dos, pour faire la premiere entrée ; le capitaine Sarroques devoit ſuivre cinquante mouſquets François, & ne pas venir que je ne lui mandaſſe ; il étoit ſuivi du capitaine S. Hilaire avec un pareil nombre de mouſquets. Le capitaine Cade marchoit après avec ſoixante armes à pied ; cent mouſquets Anglois le ſuivoient, & ceux-ci autres deux cents mouſquets du pays. Marquette, lieutenant général de la cavalerie, venoit enſuite avec un gros d'infanterie ; & après, le comte Henri avec le reſte de la cavalerie. A ſoixante pas de la place on cria : Qui va-là ; parce que marchant dans les boues qui étoient grandes, nous faiſions quelque bruit. La nuit précedente, le comte Henri Van-den-Bergh, gouverneur de la place, avoit été averti, & avoit reçu un renfort de cent cinquante Italiens du régiment de Pompée Juſtiniani, qui étoit en garniſon à Ruremonde. On nous ſalua de quelques mouſquetades, l'une deſquelles bleſſa à la jambe S. Martin qui devoit pétarder la barriere ; mais elle fut ouverte par un ſoldat qui paſſa par-deſſus, & qui reconnut le guichet mal fermé. Je conduiſis lors le premier pétard à la premiere porte, où il ne fit qu'un trou ; j'y conduiſis encore le ſecond qui fit ouverture ; le troiſiéme, quoique gros, ne fit qu'un trou à la ſeconde porte ; mais quoiqu'elle fût couverte de lames de fer, elle ne fit pas aſſez de réſiſtance, on y appliqua le quatriéme qui l'enfonça. AN. 1607.

Cependant le gouverneur commença à jetter la premiere grenade, & fut ſuivi par ſa garniſon. Je conduiſis le cinquiéme pétard à la troiſiéme porte, laquelle ouverte, j'envoyai dire au capitaine Sarroque de venir ; m'avançant, je rencontre avec le fer de mon halebarde une quatriéme porte ; alors je retournai à la barriere, où je trouvai Sarroque avec ſes mouſquets, qu'il falut faire retirer juſques à ce que cette quatriéme porte fût ouverte.

Le ſixiéme pétard, que des chevaux-legers du capitaine Cade devoient porter, ne ſe trouva qu'après une longue recherche, ayant fait ſon effet ; les capitaines Regis, Golene, & moi, avançâmes vers la porte que les ennemis tenoient fermée par derriere avec leurs piques, n'y ayant de briſé que le traverſant : nous les forçâmes à reculer ; mais la réſiſtance ayant recommencé, le capitaine Regis bleſſé d'un coup de pique à la cuiſſe, & le capitaine Golene d'une mouſquetade au pied, s'étant retirés, je reſtai ſeul dans la ville : les ennemis ſe retirerent auſſi ; mais ſe

Digitized by Google

An. 1607. diſpoſant à retourner à la porte, je reçus une troupe de mouſquets ſans capitaine, que je fis entrer, & tirer dans la rue; ce *ſalué* tua dix à douze hommes, & mit le reſte en fuite.

Je fis tirer auſſi le long du rempart à droite à une troupe qui nous venoit en flanc, & qui ſe retira; j'avançai trente pas, & je m'emparai d'une charette, avec laquelle les ennemis barroient la rue; je fis tirer ſur huit chevaux qui diſparurent; j'avançai au carrefour, où ne trouvant plus d'ennemis, je m'y arrêtai avec les mouſquetiers que j'avois fait tirer, & quelques autres des capitaines Sarroque & S. Hilaire; j'eſpérai de rencontrer le gouverneur qui étoit en réputation de vaillant homme, & qu'il ſeroit avec ſa compagnie entiere de gens à cheval.

Mais ce gouverneur n'ayant que vingt chevaux, & voyant tous ceux qui avoient deffendu la porte tués, bleſſés, ou en fuite, & que ſon cheval avoit été tué au dernier ſalué, il ſe retira dans l'égliſe, où il fut fait priſonnier: la ville fut pillée & abandonnée la nuit d'après.

Au mois d'Avril de la même année, il y eut une ſuſpenſion d'armes entre les archiducs & les états; mais les ſoldats ſortis d'une garniſon en certain nombre, pouvoient combattre les ennemis qu'ils trouvoient en

An. 1608. campagne. Au mois de Juin 1608. deux cents chevaux de la garniſon de Breda ou j'étois, ſortirent pour attaquer cent vingt chevaux de la garniſon de Bos-le-duc, qui étoient en campagne; nous les rencontrâmes au point du jour dans une grande bruyere, où ils repoſoient; mais quoiqu'ils euſſent entendu le bruit que nous faiſions en paſſant, ils crurent que nous n'étions que quarante ou cinquante chevaux, & ſe déterminerent à nous attaquer; mais s'apercevant enſuite que nous étions en plus grand nombre, ils prirent la fuite, & nous les ſuivîmes juſques à un château ſitué à une heure & demie de Bos-le-duc. Comme c'étoit l'aboyement des chiens qui avoient perſuadé à cette troupe que nous étions en plus grand nombre qu'ils n'avoient cru d'abord, les capitaines qui nous commandoient, me dirent que les chiens avoient failli une autre fois de défaire le comte Adolfe Van-den-Bergh. Un lévrier étant parti de leur troupe, s'étant allé rendre à la garde de ce comte logé dans un village, le comte conjectura qu'il y avoit des troupes en campagne, & voulut d'abord déloger; mais les Hollandois l'attaquerent dans le moment, quoiqu'ils euſſent réſolu de ne l'attaquer que quand il ſeroit jour.

An. 1609. Au mois d'Avril 1609. la tréve générale pour douze ans à Anvers entre l'Eſpagne, les archiducs, & les Provinces-Unies.

Au mois de Juin ſuivant, je revins en France; & dès que je fus à Paris, j'eus ordre de retourner à ma compagnie, le roi ayant apris que l'archiduc Albert envoyoit des troupes, pour s'emparer des duchés de Cleves & de Juliers après la mort du duc. Mais ces nouvelles n'étant pas fondées, j'eus la permiſſion d'achever mon voyage. Pendant mon ſéjour à la cour, j'apris qu'un gentilhomme de mes amis, nommé Fontcouverte, avoit

avoit fait un voyage, pour lequel le roi lui avoit donné quelque recompenſe : comme il avoit avec lui des gens qui ſe mêloient du pétard, je jugeai qu'il étoit allé reconnoître quelques places, & que ce devoit être du côté d'Italie, puiſqu'il étoit venu du Dauphiné, & qu'il étoit au maréchal de Leſdiguieres ; je formai d'abord le deſſein d'aller dans ce pays-là pour joindre Fontcouverte, & deviner ce qu'il venoit de faire. Comme nous étions intimes amis, je ne fus pas long-tems chez moi ſans l'y voir ; il me dit qu'il avoit reconnu quelques places, que le mariage de madame avec le prince de Piémont étoit fait, & que M. de Leſdiguieres lui avoit ordonné de le ſuivre à la cour. Tout cela me fit juger que le roi avoit des deſſeins ſur l'état de Milan ; ſur quoi je réſolus un voyage, que j'exécutai au commencement de Décembre avec un de mes amis ; j'en fus de retour au mois de Février, le maréchal de Leſdiguieres étant encore en cour ; dès que je ſçus ſon retour, je le fus trouver à Grenoble, pour lui faire part de mon voyage. Il voulut que je l'entretinſſe le même ſoir de mon arrivée, parce qu'ayant la fiévre tierce, le lendemain étoit le jour de mon accès. Je lui fis voir le plan de toutes les places de l'état de Milan, & entre autres celui du château de cette ville, relevé en bois & fort bien fait ; je lui expliquai la maniere aiſée de s'emparer ou de pétarder toutes ces places. Le maréchal m'ordonna de l'accompagner à Bruſoles, où il eut une entrevue avec le duc de Savoye, & où il arrêta le mariage de madame avec le prince de Piémont, & la guerre pour la conquête du duché de Milan au profit du duc. Le maréchal devoit commander l'armée du roi, qui ſeroit compoſée de treize mille hommes de pied, & de dix-huit cents chevaux. Le maréchal & le duc de Savoye devoient lever quatorze mille hommes & deux mille de cavalerie, y compris deux mille hommes de pied François, que le duc devoit ſoldoyer ſous deux régiments, l'un deſquels je commanderois en qualité de lieutenant-colonel. Les Griſons devoient auſſi faire des troupes ſous la charge du comte Martinengo, lequel ſe trouva auſſi à cette conférence qui ſe tint à la fin d'Avril. Sur la reconnoiſſance de Fontcouverte, gentilhomme ſage & bien aviſé, ſur la mienne, & par nos avis, les entrepriſes ſur les places furent reſolues ; le jour fut pris au 15. de Juin, que les armées du roi & du duc devoient paſſer les Monts. Le maréchal de Leſdiguieres feroit petarder & eſcalader Novare, dont la fortification étoit imparfaite, le rempart bas, & le foſſé peu creux. Le duc de Savoye aſſembleroit ſur le Pô des bateaux pour porter deux mille hommes de pied avec du canon, pour s'emparer de Valence par le petard & avec des échelles. Le maréchal de Leſdiguieres devoit ſuivre par terre avec le reſte de l'armée. Ces deux entrepriſes ayant réuſſi, les deux mille hommes du duc de Savoye auroient deſcendu le Pô juſques à l'endroit où il reçoit le Theſin, où ils auroient mis pied à terre, & auroient attaqué Pavie par la porte *ſancta Auguſtina*, & par celle qu'on trouve le long de

AN. 1609.

AN. 1610.

An. 1610. la riviére au-deſſous du pont, & la plus proche du coin. Leſdiguieres devoit attaquer la porte du pont qui étoit à ſon avenue; mais le paſſage du Gravelon, branche du Theſin aſſez creuſe, à un quart de lieue de la ville, faiſant une iſle, dans laquelle ſe trouve le fauxbourg du bout du pont, étoit une difficulté; & la diſtance de quarante milles qu'il y a de Novare à Pavie, en étoit une autre pour des gens de pied haraſſés par les courvées précedentes. Le duc de Savoye vouloit que l'on n'entreprît rien ſans être ſeur d'y réuſſir; & il trouva que j'avois levé la difficulté, en propoſant de faire monter deux mille mouſquetaires ſur les courteaux des gensdarmes, chevaux legers, & volontaires ſuivant l'armée; le Gravelon ſeroit paſſé à gué ou ſur des ponts que l'on portoit. Il fut auſſi arrêté par mon avis qu'on feroit un fort à Leperon, lieu où le Theſin ſe ſépare en deux: des bateliers m'avoient aſſuré qu'aux environs de ce lieu-là, il y avoit des gués. J'avois reconnu avec un ſoin particulier le château de Milan; cette place me donnoit une telle envie, que j'euſſe beaucoup mieux aimé perdre un bras en la prenant, que de recevoir une égratignеure à la priſe d'une autre. Je trouvai moyen d'y entrer avec moins de peine que je n'avois cru. J'y fus deux fois dans une ſemaine, la premiere par le moyen d'un Eſpagnol que je rencontrai en partant d'Avignon, & avec lequel je fis le chemin juſques à Milan. Je me diſois Bourguignon, par l'avis de cet Eſpagnol, les François n'y entrant que fort difficilement. La ſeconde entrée me fut procurée par un trompette du comte de Fuentes, qui étoit bâtard d'un Eſpagnol, & Flamand de nation; il avoit de l'intelligence, & faiſoit voir les ſingularités de Milan aux étrangers qui paſſoient par cette ville. Il falut donner quelques piſtoles au lieutenant, & ſembler acquieſcer à la propoſition que le trompette me fit de voir le château, ne témoignant nulle envie d'y entrer, quoique je fuſſe revenu de Gènes à Milan exprès, & pour cela ſeul. Je voulois revoir la porte du baſtion de Pimentel, faite pour la commodité du charroi de la terre que l'on portoit dans ce baſtion; je voulois auſſi reconnoître une autre porte qui étoit fort près de l'une des galeries.

Le château de Milan a été bâti en diverſes fois, & compoſé de divers corps; il y a le château des anciens ducs de Milan, & un corps de logis que François I. y fit faire. Ces logis ſont dans une enceinte, aux quatre coins de laquelle il y a quatre grandes, hautes, & fortes galeries flanquées de quatre tours; au milieu il y a une place d'armes où quatre mille hommes d'armes peuvent ſe mettre en bataille. Au deſſous de ces galeries logent les ſoldats, & le deſſus eſt une terraſſe couverte, ſur laquelle il y a grand nombre de canons. La nouvelle fortification eſt flanquée de ſix baſtions, & environné d'un bon rempart, foſſé & contreſcarpe; le ſixiéme de ces baſtions nommé de Pimentel, n'étoit pas encore achevé, & on y charrioit de la terre d'une vieille fortification qui joignoit la porte *Comaſina*: on avoit fait deux portes pour la commodité du charroi,

Digitized by Google

l'une à la ville près le bord du foſſé du château, l'autre à la face du baſtion de Pimentel qui regarde la campagne; on avoit fait un pont dormant ſur le foſſé, pour aller à cette porte; à l'entrée de ce pont il y avoit un rateau de la hauteur d'un homme, au milieu un pont levis, & à l'ouverture du baſtion une ſimple porte de bois, au delà de laquelle on entroit dans la nouvelle fortification; & à quarante pas de là ſur la gauche, étoit la porte de la galerie par où j'eſperois de me rendre maître du château. AN. 1610.

Au départ de Bruſoles, j'eus commandement de ſuivre le duc à Turin, pour y prendre argent pour la levée d'un autre régiment: cet argent ne fut pas prêt; & pendant que je l'attendois, on aprit l'aſſaſſinat du roi. Je ne doutois point que la mort de ce grand roi n'enſevelît ſes grands deſſeins; je demandai mon congé au duc qui me le refuſa, & qui me pria d'attendre la réponſe du maréchal de Leſdiguieres. Je l'importunai pluſieurs fois de permettre que je me retiraſſe; mais il falut que j'attendiſſe le retour de M. de Bullion, ambaſſadeur du roi, ſoit qu'il eſperoit que la France pourſuivroit le projet, ou qu'il fût bien aiſe par mon ſéjour de tenir en ombrage l'ambaſſadeur d'Eſpagne. L'armée des états étoit au ſiége de Julliers, où je ne peus me rendre, quelque diligence que je fiſſe, qu'au commencement de Septembre, & à la veille de la capitulation.

Je n'eus gueres demeuré en Hollande, que j'apris que le duc de Savoye d'accord avec le roi d'Eſpagne, alloit aſſiéger Geneve; les avis que j'en eus, me firent rendre ſur la fin de Janvier 1611. à la cour, où l'on ne parloit que de ceux qui vouloient ſe jetter dans la ville, & de la réſolution où étoit la reine de la ſecourir. A la fin de Février, Fontcouverte, meſtre de camp, eut ordre de partir, & la reine lui ordonna de porter un paquet au maréchal de Leſdiguieres, qui devoit envoyer ſept ou huit cents hommes de pied à Geneve, ſi la ſeigneurie les vouloit. Je partis avec Fontcouverte; & le maréchal que nous trouvâmes à Montlimart, me donna une lettre de créance à la ſeigneurie, avec copie de celles que ſa majeſté & M. de Villeroi lui avoient écrites. AN. 1611.

Le lendemain de mon arrivée à Geneve, où je fus le fort bien venu, & à l'iſſue du prêche, je fus au conſeil, où j'expoſai ma créance, qui étoit de ſçavoir en quel état étoit leur ville, de quoi ils avoient beſoin, & de lui offrir huit cents hommes de pied, qui ſeroient commandés par Fontcouverte & par moi; j'avois auſſi charge d'aſſurer la ſeigneurie de l'affection du maréchal, & de leur dire qu'ils ne devoient recevoir dans leur ville que des gens de leur religion, qu'il les avertiroit des deſſeins de leur ennemi, & qu'ils en devoient faire de même de leur part en ſon endroit. Quelques heures après, il me fut répondu par deux de leur conſeil, que la ſeigneurie remercioit très-humblement S. M. du ſoin qu'elle témoignoit avoir de leur conſervation, & qu'ils acceptoient très-volon-

Digitized by Google

An. 1611. tiers les 800. hom. qu'elle lui offroit ; que la ſeigneurie remercioit bien fort M. le maréchal de Leſdiguieres, de l'affection duquel elle ne doutoit point,& qu'elle lui avoit député un de ſon corps le jour avant mon arrivée. Avec cette réponſe, & une lettre de la ſeigneurie à M. le maréchal, je partis. M. de la Noue,qui étoit là de la part de la reine pour aſſiſter la ſeigneurie, & auquel j'avois rendu une lettre de M. le maréchal, me bailla auſſi réponſe, & me pria de dire au maréchal que le plutôt qu'il pourroit faire venir les huit cents hommes, ce ſeroit le meilleur. Je trouvai à Grenoble le maréchal qui me dit d'aller en Languedoc faire tenir les huit cents hommes prêts, qui ſeroient dreſſés ſous ſix compagnies, celle de Fontcouverte & la mienne, de deux cents chacune, & les autres quatre de cents, que Fontcouverte les commanderoit, & moi après lui. Cependant il dépêche un courier à la reine pour l'avertir de mon voyage, & de l'état auquel j'avois trouvé la ville de Geneve, & pour la ſuplier qu'elle commandât qu'argent fût délivré pour la levée des huit cents hommes, enſemble pour leurs gages de trois à quatre mois : c'étoit environ le 22.

An. 1612. de Mars. Au commencement de Mai, M. le maréchal nous donna avis par un ſoldat de ſes gardes que le duc de Savoye déſarmoit, qu'il avoit écrit à la reine, qu'il nous avoit commandé de licentier nos troupes, & que nous le fiſſions.

An. 1613. Au mois d'Avril 1613. étant à Breda où j'avois ma garniſon, je fus prié de Chatillon, mon colonel, de me rendre à la cour près de lui pour l'accompagner en Languedoc, pour ſe démettre du dépôt qu'il avoit d'Aigueſmortes, & y remettre le ſieur d'Arambure ; ſon voyage fut differé, & mon ſéjour en cour plus long que n'avois eſtimé.

Le maréchal de Leſciguieres ayant été nommé par la reine, général de l'armée de là les Monts, m'offrit par Bellujon qu'il envoya deux ou trois fois à la reine, la charge de ſergent major général de l'armée, duquel honneur je le fus remercier, m'en allant en Languedoc, où je ſéjournai

An. 1614. juſqu'au 24. Août 1614. que j'en partis ſur le commandement que j'eus de Chatillon, peu auparavant fait par la reine colonel général des troupes Françoiſes entretenues par S. M. aux Provinces Unies, de me rendre à ma compagnie, où j'arrivai le 10. de Septembre, à l'heure propre que notre armée délogeoit d'Emerich, s'acheminoit à Rées à l'intention de combattre le marquis Spinola, s'il y fût venu, comme il ſembloit y être obligé, Spinola ayant manqué de ſurprendre Rées, dont il vouloit s'emparer par le moyen d'une troupe de ſoldats mis ſur des pontons. Nous nous y acheminâmes le lendemain bon matin, la place ſe rendit à nous tout incontinent ; l'armée y ſéjourna juſqu'au 3. de Décembre après midi, ſi à propos que les chaloupes furent vues le lendemain par tous nos quartiers.

L'armée retirée, je m'en vins chez moi, où je ne fus pas ſi-tôt arrivé, qu'on me parla d'un inconnu en faveur duquel les gens de guerre,

Digitized by Google

ſurtout ceux des Cevennes, étoient fort prévenus ; j'eus envie de le connoître ; mais j'y eus aſſez de peine, parce qu'il ſe cachoit de moi ; mais il fut contraint de ſe découvrir pour ſe garantir des diligentes recherches que le duc de Montmorency, gouverneur de la province, faiſoit faire de lui ; il ſe rendit chez moi, où je le tins trois ſemaines ou un mois. AN. 1614.

Le duc de Savoye, qui depuis la conference de Bruſoles, avoit de grands projets, & qui faiſoit grand état du maréchal de Leſdiguieres, le pria de lui envoyer un de ſes confidents. Le maréchal le lui envoya avec la permiſſion de la reine, & le duc propoſa à ce confident d'attaquer les Bernois ou Genes. Le maréchal lui fit répondre que les Bernois étoient trop alliés de la couronne, & que s'il étoit dans Genes, il voudroit en être dehors ; qu'il lui conſeilloit d'attendre la majorité du roi, & cependant de remplir ſes coffres, attendu que s'ils avoient eu trois ou quatre millions à la mort du feu roi, il auroit pû exécuter ſes précedents projets. Ce conſeil fut cauſe que le duc congédia ſes troupes juſqu'en 1613. qu'il ſe ſaiſit d'une grande partie de Montferrat ; mais il fut obligé de mettre les places dont il s'étoit emparé, en dépôt entre les mains du gouverneur de Milan. En 1614. le roi d'Eſpagne ayant fait remettre ces places au duc de Mantoue, reprit les armes, favoriſé du maréchal de Leſdiguieres, qui fit couler force troupes en Piémont, quelles deffenſes qu'il y eût de la reine régente au contraire. Le maréchal ayant fait publier les deffenſes du roi, & voyant paſſer quelques troupes qu'il envoyoit au duc, dit : Hier nous fîmes le commandement du roi, aujourd'hui nous faiſons ſon ſervice. Peu après, la paix fut faite devant Aſt, mais ne fut pas plûtôt exécutée par les Eſpagnols, que le traité de Nante fait le 10. Novembre de la même année. Le duc fort irrité, reconnoiſſant que l'argent étoit le principal nerf de la guerre, penſa à ſurprendre Genes, ville riche & opulente, & où il eſperoit de trouver quatre-vingt millions d'or, avec leſquels il eſperoit entretenir une groſſe armée compoſée principalement de François. Par l'avis du comte de Verrue, qui s'étoit imaginé que Genes pouvoit être ſurpriſe par mer, le duc envoya en Provence & au bas Languedoc l'homme qui ſe cachoit de moi, & qui me vint enſuite trouver ; il ſe ſervit pour cela d'un proteſtant qui s'inſinua auprès de quelques miniſtres, auxquels il diſoit que le duc de Savoye vouloit embraſſer leur religion ; mais qu'il ne pouvoit exécuter un pareil projet, qu'en ſe rendant maître de Genes où étoit la bourſe avec laquelle il mettroit ſur pied une armée capable de le rendre maître de Rome ; que ce projet avoit été communiqué au roi d'Angleterre, aux proteſtans d'Allemagne, & aux états des Pays-Bas ; que tous avoient promis du ſecours ; que cinq ou ſix mille hommes levés dans le bas Languedoc, & ſoutenus par la flotte d'Angleterre, ſuffiroient pour s'emparer de Genes, qui ſurpriſe au moyen des tartanes qui y porteroient du bled, reſteroit entre leurs mains pour y établir leur religion.

Digitized by Google

An. 1615. L'eſpérance de planter cette religion dans Genes, engagea quelques gentilshommes & gens de guerre de s'aboucher avec l'inconnu, & de promettre la levée néceſſaire : mais enfin reconnoiſſant leur foibleſſe, ils furent d'avis de communiquer ce deſſein à Gaſpard de Coligny, ſeigneur de Chatillon, duquel quoiqu'ils ſceuſſent que j'étois ſerviteur très-affectionné, & que je commandaſſe une compagnie dans ſon régiment, ſi eſt-ce qu'à la priere de l'homme il ne m'en fut rien communiqué, de peur, diſoit-il, que je ne le découvris au maréchal de Leſdiguieres, duquel il ſçavoit auſſi que j'étois très-humble ſerviteur ; & la raiſon qu'il alleguoit, étoit que ſi le maréchal le ſçavoit, qu'il en voudroit avoir tout l'honneur, à l'excluſion de Chatillon qui étoit plus propre pour telle exécution, à cauſe du crédit qu'il a dans le bas Languedoc, province beaucoup plus commode pour cette entrepriſe que le Dauphiné ; mais la véritable & ſeule raiſon étoit que Leſdiguieres avoit déſaprouvé le projet ſur Genes, & que le duc de Savoye vouloit l'exécuter à l'inſçu de ce maréchal.

En même temps, le prince de Condé s'étoit retiré de la cour, avec quelques autres princes & ſeigneurs réſolus d'empêcher le mariage du roi avec l'infante d'Eſpagne ; & l'aſſemblée générale des proteſtans transferée de Grenoble à Niſmes, conſultoit ſa jonction avec le prince, quand Chatillon arriva au bas Languedoc, envoyé par le roi & la reine, pour les ſervir aux occurrences qui s'y préſenteroient. Je le fus trouver à Montpellier, & lui parler du projet de Genes, dont il avoit été informé par un exprès. Il vit, & il parla au perſonnage à Niſmes, & il jugea comme moi, qu'il y avoit ou de la forfaiture, ou de la mélancolie en l'homme, & beaucoup de vanité au deſſein, auquel néantmoins il entendit par mon avis, que ce ne ſeroit que pour empêcher le duc de Savoye de favoriſer le parti des princes : que s'il envoyoit d'argent pour faire des levées, ainſi qu'il l'offroit, on le feroit ; & ſi les armes continuoient en France, on les auroit tout à propos pour les y employer ; ſi au contraire les choſes ſe pacifioient, il les pourroit en perſonne conduire à l'entrepriſe de Genes, s'il le jugeoit raiſonnable, ou y envoyer ſes amis & ſes ſerviteurs qui ſeroient bien aiſes d'être employés là ou ailleurs par le duc.

Sur cette réſolution, Chatillon envoya un des ſiens vers lui avec lettres de créance de ſon agent, lequel revint tôt après avec lettres de remerciment à Chatillon, & aſſurance d'argent en brief ; il lui amena auſſi quelques chevaux, deſquels le duc lui faiſoit preſent. Mais d'autant que la ville de Niſmes où étoit l'aſſemblée générale des proteſtans, contre la volonté du roi, étoit menacée par le duc de Montmorency, gouverneur de la province, le maréchal de Leſdiguieres, & Alincourt, gouverneur de Lyon, aſſemblés au S. Eſprit, Chatillon renvoya vers le duc le même qui lui avoit été envoyé, pour hâter l'argent, duquel il prétendoit

ſe ſervir ſelon l'occaſion & la néceſſité. Cet argent arrivant au mois de Mars, fut pris avec ceux qui le conduiſoient au pont de Lunel où étoit Chatillon, lequel offenſé déja de ce que Montmorency lui refuſoit l'attache pour le gouvernement d'Aigueſmortes, fut tout à fait outré, voyant que ſes gens avoient failli d'être tués par ceux de Montmorency qui les amenerent priſonniers avec l'argent à Beaucaire. AN. 1615.

Chatillon écrivit cette priſe à la reine mere & aux miniſtres, en termes qu'on pouvoit juger qu'il étoit bien piqué; il en donne auſſi advis au duc, lequel, outre l'argent, y avoit trois des ſiens priſonniers, & cependant penſe aux moyens de ſe venger. L'aſſemblée générale de Niſmes l'avoit déclaré général des égliſes du bas Languedoc, Cevennes, & Vivarais, & le preſſoit de commencer la guerre, ce qu'il avoit toujours refuſé. Elle lui propoſoit la contravention à l'édit au fait d'Aimargues, en laquelle place qui ſe trouve au milieu de toutes celles de ſûreté, & en laquelle, ſelon l'édit, il ne devoit être rien innové ni alteré, le duc d'Uſez, ſeigneur d'icelle, du conſentement de Montmorency, avoit fait faire une citadelle aux dépens des habitans voiſins du lieu où elle avoit été conſtruite, les maiſons deſquels on avoit priſes par force & ſans payer, dans laquelle y avoit garniſon entretenue. L'aſſemblée générale ayant fait plainte au gouverneur de la province, & depuis le départ de l'aſſemblée le conſeil des égliſes au nom de toutes celles du bas Languedoc, ſans avoir peu rien obtenir, ſur quoi cette priſe arrivant, je dis à Chatillon que je voyois extrêmement piqué, que l'aſſemblée générale & le conſeil particulier des égliſes de la Province l'ayant ſouvent requis & ſollicité d'empêcher la perte d'Aimargues, il pouvoit commencer la guerre, & que par là il tireroit raiſon de l'offenſe qui lui avoit été faite, contenteroit les égliſes, & raffermiroit parmi elles ſon crédit fort ébranlé, d'autant plus que la choſe étoit très-aiſée; qu'il feroit connoître à la cour & à toute la France, que s'il n'avoit pas pris les armes, ce n'étoit nullement par impuiſſance, & que s'il les prenoit alors, ce n'étoit pas pour troubler l'état, mais pour tirer raiſon de l'offenſe que Montmorency lui avoit faite. AN. 1616.

Il goûta ces raiſons, & eut dez l'heure donné commencement à l'entrepriſe, ſi la dame de Chatillon, ſa femme, laquelle s'en venoit de Poitou en Languedoc, & eût peu être arrêtée par Montmorency, qui ſe trouvoit pour lors vers Toulouſe, n'eût été en chemin; cette aprehenſion retarda de quelques jours l'exécution de l'entrepriſe, & on s'en ſervit pour convaincre les égliſes des Cevennes aſſemblées à Anduſe, du préjudice qu'elles en recevroient, ſi on perdoit Aimargues, & à leur demander du ſecours en cas de beſoin; à quoi le miniſtre Banſion & moi fûmes employés. On fit ſentir au conſeil aſſemblé à Lunel, la diſpoſition de Chatillon, & qu'il étoit dangereux de prendre la réſolution néceſſaire en préſence de beaucoup de gens; ce qui détermina de lui remettre en-

An. 1616. tierement l'affaire, & à quatre ou cinq députés, du nombre deſquels j'étois. Chatillon d'un naturel tardif & temporiſeur, étoit parti de la cour pour venir en Languedoc, avec la réſolution d'empêcher la priſe des armes, quelques promeſſes qu'il eût faites au prince de Condé, à l'intention néantmoins, s'il étoit obligé de les prendre, de demeurer attaché aux égliſes, ainſi qu'il m'envoya dire au maréchal de Leſdiguieres au S. Eſprit. Il fut d'autant plus confirmé dans ſa premiere réſolution, que S. Germain de Clan, ſon beau-pere, dont la reine mere ſe ſervoit pour négocier avec le prince de Condé, lui fit part de ce qu'il faiſoit; mais l'envie de ſe venger, le détermina à l'entrepriſe d'Aimargues, pour laquelle avancer il fut réſolu que je partirois ce jour-là même dez l'entrée de la nuit, qui étoit le ſamedi, avec cinquante maîtres que les conſuls de Montpellier me bailleroient, auxquels ſe viendroient joindre autres cinquante de Niſmes, pour m'aſſurer de la ville, en laquelle le conſeil qui étoit à Lunel, ſe transfereroit le lundi.

Les conſuls & le plus grand nombre des habitans étant de la religion & les catholiques ſurpris, je me ſaiſis aiſément de la porte à laquelle j'arrivai à ſix heures du matin, & de la place publique, où je mis un corps de garde pour empêcher les aſſemblées du peuple & les inſolences envers les catholiques qui étoient à l'égliſe, la porte de laquelle répondoit ſur la place. Quelques heures après mon arrivée, quelques proteſtans attachés au duc d'Uſez & à Morillon qui commandoit au château, moyennerent une entrevue entre ledit Morillon & moi, en laquelle je lui dis que je n'étois point venu là pour commencer la guerre en la province, que je voyois partout finir ailleurs, ni pour entreprendre quelque choſe contre le duc d'Uſez, duquel j'étois très-humble ſerviteur, ni contre lui, duquel j'étois ami; ains ſeulement pour rendre la ville aſſûrée au conſeil des égliſes qui s'y devoit rendre le lendemain, pour y traiter de l'affaire d'Aimargues, que j'avois diſpoſé quelques ſoldats à la place & à la porte, afin d'empêcher le déſordre des inſolents, que je le priois de vouloir empêcher auſſi de ſon côté, afin de terminer le tout pacifiquement. A midi les principaux catholiques me vinrent demander ſi j'étois là de la part de Chatillon; je leur répondis que j'y étois de la part du conſeil des égliſes; ſur le ſoir me voyant en petit nombre, je retranchai toutes les avenues à quarante pas de la porte, laquelle je me contentai de garder avec une maiſon voiſine.

Le lendemain, Morillon ſe ſaiſit de toutes les maiſons les plus voiſines de ſa citadelle; je jugeai que cela lui feroit plus de mal que de bien. La nuit du mardi, les cinquante mouſquetaires de Niſmes arriverent; j'en logeai une partie avec un ſergent près de la citadelle, dans une maiſon élevée & qui voyoit dans les retranchemens; j'y fis faire force canonieres. Montmorency revenant de Toulouſe, aprit tout cela, s'avança pour gagner Lunel, S. Juſt, gouverneur de la place, étant à ſa dévotion; mais

il

il en fut exclus, Chatillon y ayant envoyé une garniſon qui y fut introduite à l'aide du ſynode qui y étoit aſſemblé; tellement que Montmorency contraint de paſſer outre, alla loger au pont de Lunel, & de là le jour d'après à Vauvert, auquel lieu il avoit donné rendez-vous à tous les ſiens. Chatillon qui étoit venu de Montpellier à Aigueſmortes avec deux cents mouſquetaires, envoya demander du ſecours à toutes les égliſes, leur donnant rendez-vous à Lunel, où dans moins de huit jours arriverent quatre mille hommes de pied; ceux du Vivarais au nombre de douze cents commandés par Chambaud, furent depuis contremandés. AN. 1616.

Le vendredi, Chatillon alla d'Aigueſmortes à Lunel, d'où il me manda que la compagnie des gensdarmes de Montmorency, & celle du duc de Ventadour, qui faiſoient deux cents maîtres, étoient à Millau & Uchau. Je lui fis réponſe par le même gentilhomme qu'il m'avoit envoyé, que je n'étois point d'avis d'attendre qu'on me chaſsât de la ville par le château, mais de prévenir, s'il le trouvoit bon, comme il fit, ainſi qu'il me recrivit. Je ne communiquai ce deſſein qu'à la Vacareſſe, vieux cavalier du conſeil des égliſes, qui le trouva fort bon auſſi. Le ſamedi, la tréve que nos députés avoient accordée avec ceux de Montmorency, expirant le dimanche matin, & ne voulant plus la prolonger, je me plaignis d'une mouſquetade tirée du côté de Morillon à une de mes ſentinelles; & Morillon niant, je dis à un gentilhomme de Montmorency, qui étoit arrivé en même temps, & auquel Morillon s'étoit plaint de moi, que pour n'être plus dans les embarras de l'infraction, je l'attaquerois dez que la tréve finiroit; ce qu'étant autrement rapporté à Montmorency, le tint fort long-temps en colére contre moi. Sur le ſoir, nos députés revinrent de Vauvert avec quelques articles accordés, ſi le conſeil les agréoit, auquel cas ils s'étoient obligés d'en donner avis, laiſſant cependant deux d'entre eux à Vauvert, leſquels, le conſeil ne voulant pas aprouver les articles, furent renvoyés querir: les députés de Montmorency prétendirent que les articles avoient été accordés ſans reſerve.

L'accommodement ayant manqué, je me diſpoſois à forcer le dimanche matin, lorſqu'il ſeroit jour, les tranchées de Morillon; & à ces fins, après avoir donné ordre à l'entrée de la nuit de faire faire quelques tranchées néceſſaires pour nous couvrir allant par les rues, je fus reconnoître les tranchées de la citadelle, & entre autres, celle qui répondoit derriere la maiſon de Berticheres, qui étoit celle que je tenois, où je trouvai qu'il y avoit une maſure qui n'étoit occupée d'aucun, en l'une des murailles de laquelle, qui répondoit à la rue, faiſant des canonieres, on venoit à voir à plain dans ladite tranchée; là conduiſis-je une heure devant le jour un ſergent avec cinq ou ſix mouſquetaires pourvûs d'inſtruments propres à percer murailles, leur commandant que dez qu'ils auroient fait aſſez d'ouverture pour y entrer, qu'ils s'y jettaſſent dedans, & s'y tinſſent cois juſqu'à la venue du jour, & qu'alors ils fiſſent en toute diligence

An. 1616. en la muraille qui regardoit la rue des canonieres, pour tirer dans la tranchée des ennemis ; ce qui ne réuſſit pas, d'autant que n'ayant pas eu le jugement de boucher une porte que je n'avois pas peu apercevoir, & laquelle étoit découverte par l'une des maiſons que les catholiques tenoient, comme ils voulurent travailler aux canonieres, cinq ou ſix mouſquetades leur furent tirées de cette maiſon par derriere, deſquelles deux d'entre eux ayant été fort bleſſés, & l'un d'iceux étendu ſur la place, les autres furent tellement effrayés, qu'ils s'enfuirent par le trou qu'ils étoient entrés.

Je fis venir les capitaines Malherbe, Videl, Paſchal, à chacun deſquels je baillai huit à dix mouſquetaires & quelques maçons armés de marteaux, leur ordonnant de prendre divers quartiers, & percer de maiſon en maiſon juſques à ce qu'ils viſſent les ennemis par derriere ou en flanc dans leurs tranchées. Je logeai auſſi Sarroul, premier conſul, avec pareil nombre de mouſquetaires, à une maiſon qui voyoit au long d'une muraille d'un jardin, la maiſon duquel étoit tenue par Morillon, au derriere de laquelle ſi les ennemis ſe fuſſent logés, ils nous euſſent pu empêcher l'accès de la maiſon de Berticheres, en laquelle je faiſois mon gros qui étoit bien petit ; car ou la garde de la ville, ou l'attaque, je n'avois pas cent cinquante hommes ; cependant je ne laiſſois de faire travailler pour gagner à couvert la maſure ci-deſſus mentionnée, par le moyen d'une tranchée que j'avois fait commencer dans une maiſon, pour la conduire à travers un jardin juſques à ladite maſure, où je priai M. d'Aubaïs de vouloir prendre garde, pendant que j'irois donner ailleurs l'ordre néceſſaire, & viſiter nos aſſaillans, leſquels firent telle diligence, que dans moins de deux heures ils virent les épaules & les flancs des ennemis ; leſquels ſe voyant ainſi à découvert, abandonnerent avec tant de hâte leurs tranchées, qu'ils laiſſerent manteaux, paillaſſes, & quelques armes, & avec la même vîteſſe traverſant la baſſecour de la citadelle, ſans s'arrêter à un grand couvert qu'il y avoit au milieu, où ils euſſent peu rendre du combat, s'enfermerent quatre vingt ou cent qu'ils étoient, dans les tours du château.

Encore que ce ne ſoit pas ici un grand exploit, ſi eſt-ce que pour l'inſtruction de ceux qui pourront à l'avenir par rencontre lire ce diſcours, je dirai qu'un des mauvais logis qu'on ſçauroit prendre, c'eſt un quartier de ville, ſi ce n'eſt qu'on faſſe une eſplanade de maiſons tout à l'entour ; car allant de maiſon en maiſon, comme je fis, infailliblement celui qui attaquera, chaſſera l'autre ſans haſard ; ce que reconnoiſſant bien, je ne voulus pas attendre que Montmorency, mettant une nuit quatre ou cinq cents hommes dans le château, on me tirât le lendemain matin de la ville. Les mouſquetades qui furent ouies de Vauvert & de Lunel, donnerent l'allarme tellement, qu'environ les huit à neuf heures du matin, le préſident Boucaud, qui faiſoit l'intermetteur, quoiqu'avec peu de fruit

Digitized by Google

pour être décredité parmi les ſiens, arriva à Aimargues, où fut accordée une tréve juſques au lendemain à midi, dans lequel temps il ſe promettoit un entier accommodement, par laquelle il m'étoit permis de me loger & couvrir au lieu où je me trouvois, mais non d'avancer. AN. 1616.

Une heure après midi du lendemain paſſée, qui étoit le lundi, ſans qu'on ouit parler d'accommodement, je fis percer la muraille de la citadelle, & de là celle de ce couvert, duquel j'ai déja parlé, où furent trouvés les chevaux de Morillon; je fis en outre faire deux bonnes barricades avec des tonneaux, pour aller en ſûreté audit couvert, devant la porte duquel qui répondoit vers les troupes du château, je fis faire un corps de garde bien à couvert à la fleur d'une de ſes murailles, laquelle avançant, couvroit aucunement la porte; entre ce couvert & les tours du château, il n'y avoit qu'un petit foſſé de la longueur d'une picque, où étoit le toit dudit couvert, fort ſimple, n'y ayant que la tuile ſans roſeaux & ſans ais; ce que n'ignorant pas ceux du château, qui ſe trouvoient plus élevés que nous, s'aviſerent de jetter ſur ledit couvert grande quantité de pierres, deſquelles chacune faiſoit trou, faiſant chéoir avec elle trois ou quatre piéces de tuile, de façon qu'il étoit impoſſible de ſe pouvoir garantir de cette grêle: pour remédier à cet inconvenient qui avoit cauſé tel déſordre parmi ceux que j'avois laiſſés-là, que la plus grande partie avoit abandonné le lieu, je fis aporter une grande quantité de longues perches de ſaule, comme elles ſe trouvent en abondance en ce lieu là, ſurtout en la ſaiſon où nous étions; le plus gros bout deſquelles poſant en terre à quatre pas du pied de la muraille, & appuyant le moindre en ladite muraille, les joignant ſi bien l'une à l'autre, qu'il ne reſtât aucun vuide entre deux, & continuant en cette ſorte tout à l'entour, il venoit par ce moyen à ſe faire une galerie couverte capable de contenir grand nombre de perſonnes enſûreté. Au deſſous de cette galerie tout à l'entour de la maiſon, je fis faire des canonieres, comme auſſi en avois-je fait faire deux rangs, l'un bas, l'autre haut, en la muraille de la citadelle, qui environnoit la baſſecour, tellement que toute cette baſſecour venoit à être vûe par ces trois rangs de mouſquetaires qui euſſent tiré par devant, par derriere, & en flanc, ceux qui y euſſent paru.

A la nouvelle de ce nouveau progrès, Montmorency fut conſeillé, le lundi 16. Mai, par le plus grand nombre des ſiens, mais non pas par les plus ſages & mieux entendus, ainſi que j'ai aprins, de s'en venir avec tout ce qu'il y avoit de gens de guerre, pour mettre en plein jour du ſecours dans le château; ce qui n'étoit pas ſans grande difficulté, qui ſe fût trouvée encore plus grande à ſe ſervir dudit ſecours, quand il eût été dedans; car s'il y fût entré cent hommes par deſſus le nombre qui y étoit, il eût été impoſſible qu'ils y euſſent pû demeurer, tant la place étoit étroite; d'en ſortir pour venir à nous, on peut juger, tant par ce que j'en ai dit, que parce qu'il faloit qu'ils paſſaſſent en ſe courbant par une petite

An. 1616. porte, un à un la longueur de la pique, près de nos mouſquetaires, qu'il étoit du tout impoſſible : c'eſt l'ordre que j'avois donné pour empêcher ceux du château de ſortir ſur moi ; celui qui fut mis pour empêcher les ennemis d'y entrer, étoit tel.

La brieveté du temps & la tréve continuelle ne m'avoient permis de tirer aucune tranchée, mais d'élever fort ou redoute pour leur deffendre l'entrée ; mais au défaut de tout cela, il ſe rencontroit vis-à-vis de la porte & pont levis du château, des hayes vives & clôtures des jardins très-fortes qui avançoient juſques au chemin qui étoit ſur le bord du foſſé: entre ces hayes je tenois le capitaine Videl avec une troupe de mouſquetaires, telle que le nombre que j'en avois, me le pourroit permettre. Il y avoit auſſi en la muraille de la ville, fort près de la porte du château une tour, en laquelle y avoit quelques canonnieres où j'avois auſſi des mouſquetaires ; outre cela la porte de la ville, au-devant de laquelle y avoit un ravelin, n'étant qu'à environ 150. pas de celle du château, j'avois logé dans ledit ravelin une troupe de mouſquetaires, où j'étois auſſi avec une vingtaine de meilleurs hommes armés de piques & autres armes d'Aſt ; avec cette troupe je faiſois état, après la premiere décharge de toute ma mouſqueterie, de m'aller mêler avec les ennemis ſur le bord du foſſé, pour y vuider le ſurplus à coups de main, la Vacareſſe, vieux cavalier & capitaine expérimenté, reſtant dans la ville.

Comme Montmorency ſe préparoit pour partir, arriva le Tontan qui étoit à Chatillon, lequel avoit promis le ſoir auparavant d'être de retour à midi, qui étoit le temps que la tréve expiroit. A ſa venue, le départ fut differé, & la tréve de nouveau accordée, & depuis prolongée de jour en jour juſques au vendredi 20. Mai, auquel les choſes furent accommodées & réſolues de cette ſorte : Que toutes les fortifications nouvellement faites au château & citadelle d'Aimargues, ſeroient démolies & raſées ; Que ce qui reſtoit du vieux, ſeroit laiſſé à la garde des conſuls, juſques à ce qu'il eût pleu à S. M. en ordonner ; qui étoit nous bailler plus que nous ne demandions ; car nous nous contentions que la place en l'état qu'elle étoit, fût miſe entre les mains des perſonnes non ſuſpectes, de laquelle on eût convenu juſques à voir le commandement du roi. Mais j'eſtime que la difficulté qui ſe rencontroit au choix de la perſonne, & l'aprehenſion que le conſeil de Montmorency eut que la place nous demeurât avec garniſon, fut cauſe qu'ils aimerent mieux conſentir à la démolition d'icelle, à laquelle on y procéda le ſamedi, après que tous les gens de guerre tant du château que de la ville, furent partis : du côté de Montmorency fut nommé l'Aute-Marie, & de celui des égliſes la Vacareſſe, pour commiſſaires, leſquels exécuterent à l'heure mêmeles choſes arrêtées.

Quelques jours après, Chatillon m'envoya vers le maréchal de Leſdiguieres, pour communiquer avec lui de la levée qu'il prétendoit faire pour le duc de Savoye, lequel j'avois commandement d'aller trouver, ſi le maréchal l'aprouvoit, tant pour ſes levées, qu'au ſujet de l'entre-

Digitized by Google

priſe de Genes que je taiſois à Leſdiguieres. Je le trouvai prêt à paſſer en Piémont ; je l'y accompagnai, & j'arrivai avec lui à Turin la veille de la S. Jean. Le duc m'ayant donné audience, me dit qu'il faloit attendre la réponſe qu'auroit l'ambaſſadeur Bethune à Milan, où il devoit aller dans deux jours de la part du roi ; mais qu'il ſeroit bien aiſe de ſçavoir mon opinion ſur l'entrepriſe de Genes. Je lui dis que l'exécution de l'entrepriſe par mer étoit très difficile, & que la levée de ſept ou huit mille hommes en Languedoc, & leur embarquement dans une province où les ports étoient très incommodes, étoit impoſſible, mais que l'entrepriſe par terre pourroit s'exécuter. Il me repliqua qu'il étoit bien aiſe que mon opinion ſe rencontrât avec la ſienne qui étoit oppoſée à celle du comte de Verrue qu'il apella en même temps, & auquel il ordonna de communiquer avec moi ſur cette entrepriſe. Il me demanda ſi j'en avois parlé au maréchal de Leſdiguieres ; & lui ayant répondu que non, il me deffendit de lui en dire un mot. An. 1616.

Quelques jours après, le revoyant, il me dit qu'il n'en avoit parlé à Leſdiguieres, & me commanda de lui en parler de ſa part ; ce que je fis, & trouvai ledit maréchal entierement conforme à nos avis. Pendant le ſéjour que je fis à Turin, en attendant les nouvelles qu'envoyeroit Bethune, Chatillon ou pouſſé d'impatience, ou parce que le bruit étoit que Murles, lequel avoit été envoyé par Montmorency vers le duc, avoit obtenu partie de la levée qui lui avoit été deſtinée, envoya la Fite, l'un de ſes capitaines, en Piémont, lequel arrivant au temps que Bethune donna avis au duc & à Leſdiguieres, qu'on ne lui donnoit que des paroles à Milan ; nous fûmes tous deux renvoyés, avec aſſûrance que le même jour, ou le matin du lendemain de notre départ, le contrôleur Loupe partiroit avec argent & commiſſions ; ce qui fut vrai ; mais non avec la ſomme néceſſaire pour fournir à la levée de quatre mille hommes de pied, de cent hommes d'armes, de cent carabins, & à ce que Chatillon demandoit pour les frais particuliers de ſon voyage. Qui fut cauſe que je fus renvoyé tout incontinent à Turin, pour faire entendre à Leſdiguieres, auquel Chatillon s'en remettoit, & lequel paſſionoit ſa venue, qu'il ne pouvoit partir qu'on ne lui accomplît ce qui lui avoit été promis, & ſans ſçavoir le rang qu'il tiendroit à l'armée, & les apointemens que le duc lui deſtinoit.

Quelques jours après, le duc étant allé viſiter le maréchal qui étoit incommodé, je fus apellé dans la chambre, où il me dit que Chatillon auroit l'argent que Leſdiguieres lui avoit demandé pour lui, & la charge de maréchal de camp général, avec le commandement de l'un des trois corps de l'armée, ſans être tenu d'obéir qu'à lui, aux princes ſes enfans, & au maréchal de Leſdiguieres. L'on me donna douze mille ducatons pour les levées. Arrivant à Niſmes, j'y trouvai Chatillon allant à la cour, mandé par le roi ; il me dit de l'accompagner à Avignon ; il me donna dans le

An. 1616. moment dix compagnies, dont je lui remis cinq, le voyant bien empêché à contenter beaucoup de gens plus désirans du titre de colonel que de la fonction.

Sur la fin d'Aouſt, toutes nos troupes furent hors du Languedoc, prenant le chemin de Barcelone par le Dauphiné où les étapes avoient été dreſſées. Ondredieu, ſeul qui avoit pris d'argent pour faire cinq cents hommes, le garda pour lui. J'arrivai le 7. ou le 8. de Septembre à Turin, en attendant que nos troupes, la moitié deſquelles le duc étoit obligé d'armer, le fuſſent; mais elles ne le furent jamais bien, ni mon régiment bien ou mal, qu'à Creſcentin, où je fus trouver le duc qui y étoit arrivé avec l'armée toute la nuit, avec le comte de la Motte. Ses ennemis ſe logerent à Livorne, où ils ſéjournerent dix à douze jours, pendant leſquels il pleut; le beau temps revenu, nous ſuivîmes les ennemis; mais nous ne pûmes aller qu'à ſan Jacomo, deux milles de Creſcentin; & le lendemain à Bianze, où nous aprîmes que l'armée ennemie étoit devant S. Germain. Le lendemain de bon matin, le conſeil de guerre fut tenu à la place d'armes; Gui de S. George fut d'avis d'entrer dans le duché de Milan; mais D. Pedro nous auroit coupé la retraite, & nous haſardions Verceil, Creſcentin, Ivrée, & Turin, le paſſage de la Doire étant libre aux ennemis. Quand ce fut à moi de parler, je dis que mon avis étoit d'aller loger ſi proche des ennemis, que nous puiſſions arriver auſſitôt qu'eux à la place qu'ils voudroient attaquer, & de nous loger de maniere qu'ils ne puſſent venir aux mains avec nous, qu'avec leur perte & ruine.

Cet avis fut ſuivi de tous ceux qui opinerent après moi, & aprouvé par le duc, qui dit qu'il faloit aller loger à Venerie, mais où il y avoit une grande journée; elle ne l'étoit pas pourtant pour une armée bien ordonnée, mais bien pour la ſienne, à laquelle il faiſoit paſſer un à un les foſſés ſur les planches qui s'y rencontroient, comme s'il avoit voulu les faire aprendre à danſer ſur la corde, faute de faire marcher vingt pionniers à la tête pour accommoder les paſſages. L'arriere-garde arriva le lendemain en ſi grand déſordre, que cent chevaux auroient peu la défaire; & je n'ai jamais peu comprendre pourquoi D. Pedro ne profita pas d'une telle occaſion. Sans ma priſon, j'avois réſolu de faire marcher à la tête de mon régiment un ſommier chargé de pics, pêles, hoyoux, haches, & falots, ne pouvant plus vivre dans ces déſordres & confuſions.

La veille de notre arrivée à Bianze, on propoſa d'aller attaquer quatre à cinq mille Trentins que D. Pedro avoit laiſſés à Sant Ia, bourg tout ouvert, à quatre milles de S. Germain, & à autant de Bianze. Le comte de Verrue & moi étions de cet avis; mais le comte Guy de S. George ne l'aprouva pas; & le duc dit que n'ayant que dix mille hommes de pied tous novices, & ſept à huit cents chevaux, le reſte de ſes troupes étant avec le prince de Piémont en Savoye, contre le duc de Nemours,

il n'y avoit pas de la prudence à haſarder une entrepriſe, de la réuſſite de laquelle pourroit dépendre la conſervation de ſes états. An. 1616.

Le jour de notre arrivée à Venerie, S. Germain fut rendu. Le duc diſoit à Bianze que s'il eût été dans S. Germain, il auroit tenu quinze jours; mais qu'il n'en demandoit que cinq ou ſix à celui qui deffendoit cette place; mais celui-ci ne lui tint que trois jours, & fut pendu quelque temps après à Sant Ia, à cauſe de ſa lâcheté, ou de ſa trahiſon. Le marquis de Clauſe, qui deffendit enſuite Verceil, ne fut pas coupable comme le gouverneur de S. Germain; mais ce fut la faute du duc qui avoit mal *munitionné* Verceil.

Le lendemain de la perte de S. Germain, quatriéme jour après de notre arrivée à Venerie, lendemain de la montre que le duc avoit fait faire à ſon armée, ce prince partit en diligence pour prévenir les ennemis qui marchoient à Creſcentin; & pour éviter leur rencontre, il prit à gauche dans des riſieres où le pays étoit aſſez fort. Nos troupes avoient ce jour là l'avant-garde; & quoique la pointe en apartînt à Chambaud & à ſon régiment, le duc voulut néantmoins que les régiments de Bimar & le mien marchaſſent du pair à la tête; à quoi s'accorda ſans beaucoup de diſpute Chambaud, ſur ce qu'il lui fut par le duc remontré qu'il étoit raiſonnable qu'il fût avec ſon régiment au milieu des cinq qu'il commandoit. Nous marchâmes le reſte du jour ſans voir ennemis juſques au ſoir, que quelques carabins vindrent eſcarmoucher aſſez legerement. La queue de notre armée, ainſi que l'avant-garde, arrivoient à l'abbaye de Lucedia, où avec ladite avant-garde & la bataille, le duc ſe logea, laiſſant loger l'arriere-garde mille pas derriere. Nous paſſâmes toute la nuit ſans allarmes, bien que l'armée des ennemis ne fût campée qu'à un quart de lieue de nôtre arriere-garde, & ne délogeâmes lendemain matin qu'à deux heures du jour, qui fut une grande faute au duc, puiſqu'il étoit foible, & qu'il ne vouloit combattre.

Au déloger, notre arriere-garde eut la cavalerie ennemie ſur les bras; en telle façon que peu s'en falut qu'au paſſage d'un petit pont que nous rencontrions au ſortir du quartier, notre propre cavalerie ne rompît le dernier bataillon de nos gens de pied, auquel deſordre n'aida pas peu l'erreur que commirent les nôtres, en s'amuſant ſans néceſſité à eſcarmoucher. Cette faute fut ſecondée d'une autre, provenant de la lâcheté de notre cavalerie, qui n'eut pas l'aſſûrance de s'opoſer à D. Alfonſe Pimentel, général de celle des ennemis, lequel paſſa le pont avec ſoixante ou quatre-vingt chevaux, ſuivis tout auſſi-tôt de plus grand nombre, & de partie de l'infanterie, le ſurplus paſſant à travers l'eau & le foſſé. Le nombre des nos ennemis croiſſant, & l'eſcarmouche ſe renforçant, le comte Guido, que le duc avoit laiſſé à l'arriere-garde, envoya demander deux cents mouſquetaires à la bataille; la conduite deſquels m'étant donnée, ainſi que je les tirois de nos troupes, il fut renvoyé par ledit

An. 1616. comte, qu'au lieu de les lui amener, j'allaſſe avec cette troupe m'oposer aux Eſpagnols qui gagnoient dans les bois, qui étoient ſur notre main gauche pour nous gagner le flanc : ce qui étoit vrai & de fait.

Je n'eus pas plutôt logé mes gens dans le bois, en un lieu aſſez commode que je rencontrai, que nous vîmes paroître quelques Eſpagnols qui avançoient d'arbre en arbre le plus couvertement qu'il leur étoit poſſible. J'ordonnai que dez qu'on en apercevroit un, que celui qui l'auroit découvert, & les deux plus proches de lui ſeulement, tiraſſent; ce qu'ayant été fait, ils ne feignirent point de tirer ſur nous, ſe voyant découverts. Cependant craignant qu'ils ne fiſſent plus grand effort qu'ils ne firent, à cauſe de l'importance du lieu, qui étoit tel que s'ils l'euſſent gagné, ils coupoient notre armée par le milieu en deux; j'envoyai dire à Chamhaud, qu'il étoit néceſſaire de me faire ſoutenir par une troupe de piquiers, qu'il faloit loger à l'entrée du bois, au-deçà d'un petit foſſé qui y étoit, & ſur lequel y avoit un pont de bois; ce qui fut fait, notre bataille en arriere-garde marchant; mais elles avançoient peu, car l'armée ennemie, déja toute paſſée, les tenoit de fort court.

Quant à notre avant-garde que le comte de Châteaumourant conduiſoit, elle ſe trouvoit avancée deux ou trois milles devant la bataille vers Creſcentin, tant l'ordre étoit bon à notre armée, n'ayant jamais ceſſé de marcher ladite avant-garde, quelles altes que nous euſſions faites, qui furent grandes, tant pour laiſſer paſſer le bagage, que pendant les eſcarmouches, juſques à ce que le duc lui envoya bien tard de tourner tête; & revenir durant le combat, auquel nous nous attachâmes trop, pour des gens qui ne vouloient que ſe retirer; l'arriere-garde ſe trouvant haraſſée, le comte Guido la fit relever par la bataille. Quelques capitaines du régiment de Blacons vindrent, en paſſant avec leurs troupes, dans le bois où j'étois, d'où ils ſe retirerent dez que leurs régiments furent paſſés.

Le combat continuoit, mais en mauvais ordre; car au lieu d'avancer toujours pays, en diſpoſant pour la retraite des petites troupes de mouſquetaires, pour ſe rafraîchir les uns les autres, & par ce moyen retarder & alentir les ennemis, on faiſoit faire alte & tourner tête à toute l'armée ſans beſoin, comme ſi on eût voulu donner bataille; & attachoit-on auſſi chaudement à l'eſcarmouche la mouſqueterie, comme s'il eût été queſtion ſeulement de deffendre quelque paſſage. Il y avoit ſur notre chemin un bois, auquel parvenus que furent les piquiers de notre arriere-garde, Chambaud avec tous les capitaines & colonels entrerent, abandonnant toute la mouſqueterie, ſans ſe ſouvenir de me faire retirer; de quoi averti par quelques particuliers, je commandai à Lieutaud, ſergent-major de mon régiment, d'aller voir en quel état étoit notre armée, & de parler, s'il étoit poſſible, à Chambaud : ce qu'il fit, me raportant qu'il étoit temps que je me retiraſſe, que toute notre armée étoit paſſée, &

qu'il

qu'il avoit vû le dernier de nos bataillons de piquiers entrant dans le ſuſdit bois. Me diſpoſant donc à la retraite, je fis mettre ledit Lieutaud reſtant, à la queue, avec quelques mouſquetaires qui avoient encore de quoi tirer ; mais voulant ſortir du bois par l'endroit que j'y étois entré, je trouvai que le front des ennemis y étoit déja avancé, tellement que je fus contraint d'aller chercher une autre iſſuë, environ à cent cinquante pas plus haut, vis-à-vis d'une haye, au derriere de laquelle étoient reſtés une vingtaine des nôtres, que je fis retirer avec moi juſques au-delà d'une autre ; car il faut ſçavoir que depuis l'endroit par lequel je ſortis du bois, juſques à l'entrée de l'autre qui étoit ſur notre chemin, tout cet eſpace, qui étoit d'environ deux mille pas communs, étoit diviſé par de grandes hayes, diſtantes quatre ou cinq pas les unes des autres, longue d'un mille, attachées par l'un des bouts à ce bois qui étoit ſur notre main gauche, duquel je ſortois ; par l'autre, à une grande haye qui régnoit juſques à l'autre bois que j'ai dit être devant nous, au-delà de laquelle étoit un chemin qui menoit dans ce bois : il ne faut pas s'imaginer ces hayes ſi bien liées, qu'il n'y eût en pluſieurs endroits de grandes ouvertures, par leſquelles douze ou quinze hommes pouvoient paſſer de front, & ſpécialement au bout, à l'un deſquels ayant avec ma troupe paſſé la ſeconde, je vis à l'autre bout du champ mille ou douze cents mouſquetaires des nôtres, tous en déſordre & confuſion, que le comte Guido, avec la Flaverge, ſergent de bataille, traverſerent en même temps au galop ſans s'arrêter, de quoi ne m'étant pu imaginer ſur l'heure la cauſe, j'eſtimai, après avoir abordé cette mouſqueterie, que ç'avoit été parce qu'ils l'avoient trouvée ſans munitions ; car ſur tout ce grand nombre, & ſur celui que je conduiſois, il n'y en avoit que douze ou quinze qui euſſent de quoi tirer ; encore n'en avoient-ils, ceux-là, que pour deux ou trois coups au plus. Toute cette mouſqueterie étoit de nos troupes du Languedoc, que leurs colonels & capitaines avoient abandonnées, ſors que Vigouroux, ſergent major de l'un de nos régimens, & un lieutenant que je ne connoiſſois point. Le Freſne, premier capitaine du régiment de Chambaud, y arriva auſſi incontinent ; mais il fut auſſi-tôt perdu. Je commandai à Vigouroux & à ce lieutenant de prendre la tête, & à Lieutaud de faire acheminer au pas cette mouſqueterie vers le bois, avec le moins de confuſion qu'il ſeroit poſſible. Quant à moi, je demeurai à la queuë avec le peu de mouſquetaires que j'ai dit avoir quelque munition, préſuppoſant que le comte Guido, que j'avois vu paſſer, ayant connoiſſance de notre défaut, y donneroit ordre, & envoyeroit à l'entrée du bois quelque troupe fraîche de mouſqueterie, pour favoriſer notre retraite ; pour quoi faire jugeant néceſſaire de lui donner du temps, comme j'étois parvenu à l'une des hayes ſuſdites, je tournois tête avec ces mouſquetaires que j'avois

An. 1616.

An. 1616.

retenus, auxquels je faiſois tirer quelques coups, & m'y arrêtois juſques à ce que je viſſe cette foule de mouſquetaires avoir gagné la plus prochaine des autres hayes, vers laquelle je m'acheminois auſſi alors. Cette façon de faire retenoit tellement les ennemis, qu'ils n'oſoient avancer au-deçà de la haye que j'avois quittée, que je n'euſſe défemparé l'autre, eſtimant ſans doute que je ne m'arrêtois pas-là, que je n'euſſe groſſe mouſqueterie derriere; de quoi ils ne pouvoient avoir connoiſſance, à cauſe des hayes qui les empêchoient de voir ce que nous faiſions, & fort à propos pour nous, de voir notre déſordre. Or, ayant en cette ſorte continué juſques à l'entrée du bois, par lequel toute notre armée avoit paſſé; ainſi que je voulois entrer dans ce chemin que j'ai dit être au-delà & au long de cette haye qui conduiſoit à ce bois, je fus enveloppé d'une troupe de carabins Eſpagnols, ſuivie d'une troupe de cuiraſſes, leſquels avoient coulé à couvert le long de cette haye; ce qui leur avoit été d'autant plus aiſé, que nous tirions fort rarement, & que j'avois mis demi-heure à me retirer juſques-là, depuis ma ſortie du bois, où j'avois défendu le paſſage aux Eſpagnols. Les derniers qui étoient entrés dans le bois au bruit de cette cavalerie, tournerent tête; mais me voyant environné, prindrent la fuite, ſans ſe mettre en aucun devoir de défenſe, ou à faute d'aſſurance, ou à faute de munition. Ceux-ci ſuivis par une partie de ces carabins, & par la troupe des cuiraſſes, donnerent tellement l'épouvante à leurs compagnons, qu'ils augmenterent bien le déſordre: là quelques-uns furent tués, pluſieurs pris, & huit ou dix enſeignes perdues. Pour moi, je fus mené à D. Pedro, qui fut le premier que je rencontrai apres ma priſe, qui ne fut pas faite à deux cents pas de lui; je le trouvai l'épée à la main à la tête de l'armée, & me recueillit fort courtoiſement, donnant ordre que je fuſſe traité à l'avenir de même. Il me fit conduire à l'abbaye d'où nous étions partis, & où il arriva preſque tout auſſi-tôt que moi; par où je jugeai que notre armée n'avoit pas reçu grand dommage: auſſi ne fut-elle pas pourſuivie plus avant que l'endroit où je fus prins, il y eut ſeulement quelque cavalerie & quelques gens de pied débandés qui entrerent dans le bois: quelques autres, plus pour butiner que pour faire exploits, faiſant le tour d'un bois ſur notre main droite, donnerent juſques vers le village de Fontanete, où furent faits quelques priſonniers. Les ennemis firent grand cas de l'avantage qu'ils reçurent cette journée, en laquelle je ne crois pas qu'il nous fuſſent tués ſoixante hommes ſur la place; car depuis l'entrée du bois où je fus prins, juſqu'à l'abbaye où le combat commença, je ne vis pas trente hommes morts, parmi leſquels il faut croire qu'il y en avoit des ennemis, étant impoſſible qu'ayant été tirées tant de mouſquetades de notre côté, comme il fut, que quelques-unes ne leur fuſſent mor-

telles ; de ma part, je fis perte de ſept ou huit. Le nombre des priſonniers fut de trois cents, pris la plus grande partie de nuit, écartés dans les bois, entre leſquels il y avoit une douzaine d'hommes de commandement. An. 1616.

Nous fimes pluſieurs fautes ce jour-là, dont la plus grande fut d'avoir délogé de jour. Il faut ſe retirer de nuit, ou ſe réſoudre au combat, ainſi que j'ai diſcouru plus amplement, tant en un traité que j'ai fait des choſes plus remarquables qui ſe paſſerent ce jour-là, qu'en un autre tout particulier de la retraite. Parmi pluſieurs belles qualités, deſquelles le duc de Savoye, Charles Emmanuel, eſt doué, j'ai remarqué ces défauts en lui, de demander bien ſouvent avis en choſes legeres, & les négliger ès plus importantes ; de faire autrement de ce qui a été arrêté, & de reculer juſques à l'extrêmité l'exécution des choſes réſolues. Le deſſein des ennemis n'étoit que de nous faire quitter le chemin de Trin, qui étoit le paſſage ſur lequel ayant été logés quelques jours, nous les avions réduits à grande diſette. Et de fait D. Pedro paſſant le ſoir précédent ce jour au long des bandes, leur dit : *Hermanos mannana o pan o cochilladas.* S'il avoit ſuivi ſon premier projet de nous ſuivre, comme il le pouvoit ſans hazard, attendu la puiſſance de ſon armée par-deſſus la nôtre, qui n'étoit que de dix mille hommes de pied, & de huit cents chevaux, nous étions entiérement défaits, vû le déſordre où toute notre armée ſe trouva.

Je fus priſonnier juſques à l'exécution de la paix, qui ne commença qu'au mois d'Avril 1618. un an & demi après ma prinſe ; la cauſe d'une ſi longue détention vint de ce que D. Pedro demandoit que le duc rendît pour moi D. Franciſco Vivas, capitaine de cavalerie, fils de dom Jean Vivas, ambaſſadeur pour le roi d'Eſpagne à Genes, que le duc ne voulut rendre que par la paix. Ce duc tenoit priſonnier un vieux meſtre de camp, Napolitain, appellé Carlo de Sanguine, de l'une des principales maiſons de Naples, auquel il permit ſur ſa foi, d'aller vers D. Pedro, pour moyenner ma liberté pour la ſienne ; ce que n'ayant cependant pu obtenir, il revint tenir priſon. A mon retour en Piémont, le comte Guido me fit des excuſes de ce qu'il m'avoit abandonné le jour de la retraite de l'abbaye ; me diſant que s'il eût été pris, on l'eût fait mourir ignominieuſement : ce qui étoit vrai ; car le duc de Mantouë l'avoit déja fait exécuter en effigie, comme ſujet rebelle. J'arrêtai quelques mois à Turin, & m'en revins en France avec les ambaſſadeurs de ſa majeſté, où ayant ſéjourné cinq ou ſix mois, je fis un voyage en Hollande, pour venir à ma compagnie, que je n'avois vuë il y avoit quatre ans. An. 1618.

Pendant mon ſéjour en ce pays, qui ne fut que de quatre mois, la reine, mere du roi, quitta Blois, favoriſée du duc d'Epernon, & ſe An. 1619.

An. 1619. retira à Angoulême ; ce qui détermina le roi à ſe préparer pour y aller. A cette apparence de guerre, je demandai mon congé, ſur ce que Châtillon m'en avoit écrit, lequel m'ayant été refuſé, à cauſe des levées qu'on faiſoit dans les terres des archiducs, j'envoyai un courier exprès en cour, pour en faire écrire au prince d'Orange; mais la paix ayant été faite, je fus tranquille pour quelques mois.

An. 1620. Au commencement de la préſente année 1620. ainſi que j'étois à Nerac, à la ſollicitation d'un procès, arriva quelques mouvements à Privas en Vivarais, au ſujet du mariage de la dame de Chambaud, dame du lieu, avec le vicomte Cheilane, de la maiſon de Leſtrange, de tout temps ennemie de la religion, qui en prirent les armes. Ce mouvement fut appaiſé par l'entremiſe de Blaccons, beau-frere de feu Chambaud; mais ceux de Leſtrange ayant dreſſé une embuſcade à ceux d'Aubenas, de Vals, & de Villeneuve, & en ayant tué pluſieurs, les eſprits reſterent plus aigris qu'auparavant. Pour arrêter ces déſordres, le comte de la Voute, en l'abſence du duc de Montmorenci, eut commandement de ſa majeſté de mettre Rigaud, exempt de ſes gardes, dans le château & tour de Privas joignant le château, uſurpée par feu Chambaud; ce qu'il fit, défendant au vicomte de Cheilane d'aller à Privas, & aux uns & autres de recourir aux armes: mais la dame de Chambaud ayant reçu de nuit le vicomte, ſon mari, avec des troupes dans le château, par un trou qu'elle fit faire à la muraille; ſur quoi les habitans du lieu eurent recours aux égliſes du bas Languedoc, des Cevenes, & du Dauphiné, qui députerent à Montmorenci, qui leur défendit de s'aſſembler, promettant de leur rendre juſtice: cependant il arma en ſecret; l'aſſemblée & ceux de la ville en firent de même; les habitans de Privas ſe barricaderent contre le château. Alors Montmorenci ſe diſpoſa de partir de Beaucaire; ſur quoi Montpellier, Niſmes, & Uſez, au lieu d'aſſembler la conférence, lui envoyerent des députés, qui le trouvant à cheval, le ſuivirent juſqu'au ſaint Eſprit, où ils entrent en traité avec le marquis de Portes, le préſident Faure, & Biraud. Montmorenci ne voulant aſſiſter au traité, la concluſion fut qu'il entra dans Privas avec quatre ou cinq cents chevaux, & huit ou neuf cents hommes de pied, logeant le reſte de ſes troupes, qui pouvoit être en tout de quatre ou cinq mille hommes, ès environs de la ville, où elles pillerent beaucoup. A la ville les clefs de la porte proche le château furent ôtées au conſul, les tours & guerites plus voiſines du château raſées, & défenſes faites auxdits habitans de faire garde à l'avenir. Montmorenci en partant, laiſſa au château le capitaine de ſes gardes avec cinquante hommes; le vicomte de Cheilane y reſta auſſi. Quelques jours après le départ de Montmorenci de Beaucaire, la conférence ou conſeil de la province s'aſſembla à Uſez, d'où elle députa pour apprendre des

Digitized by Google

nouvelles de l'affaire ; mais les députés des trois villes garderent ce député juſques au départ de Montmorenci de Privas, de peur que leur négociation ne fût ſçue. Alors le conſeil écrivit au maréchal de Leſdiguieres, à Châtillon, & aux députés généraux, & indiqua l'aſſemblée principale au 22. de Mai, auquel temps on eſtimoit que tous les députés de Languedoc ſeroient de retour de l'aſſemblée de Loudun. Le jour venu les députés de toutes les égliſes du bas-Languedoc ſe trouverent à Uſez avec ceux des provinces voiſines. On cria beaucoup contre ceux de Niſmes, qui ayant le droit de convocation, avoient eu grand tort de n'avoir point convoqué la conférence, & qu'elle en avoit été détournée par la faction de quelques particuliers, qui maniant les affaires dans les villes, vouloient en profiter pour leurs intérêts particuliers aux dépens du général des égliſes : on cria auſſi beaucoup contre les députés qui avoient fait le traité de Privas. Les villes s'excuſerent ſur la preſſe des affaires, & les députés ſur les aſſurances de la bonne volonté de Montmorenci & du marquis de Portes ; ajoutant que Montmorenci étant très-mal en cour, ils avoient cru qu'ils devoient déſirer l'amitié de ceux de leur parti. La concluſion de l'aſſemblée fut qu'on députeroit au roi ; Eſperandieu pour le tiers-état, & moi pour la nobleſſe, fûmes nommés ; il nous fut enjoint de partir dans huit jours, & de n'être que deux mois en tout notre voyage. A ces fins le 18. d'Août fut pris pour ſe raſſembler à Uſez. A notre arrivée à la cour, tout le monde nous aſſuroit que nous y recevrions contentement, attendu la grande ligue des plus grands du royaume, ſous le nom de la reine mere. Nous fûmes ouis de ſa majeſté le treiziéme jour de notre arrivée, avec beaucoup de difficulté, en cachette & à la dérobée ; je lui dis en peu de mots, car ainſi m'avoit-il été recommandé : ſire, il n'y a pas long-temps que vos ſujets de la religion de votre province de Languedoc, en un temps grandement ſuſpect, & qui ſembloit menacer votre état de quelque grand orage, vinrent donner à votre majeſté des aſſurances très-particuliéres de leur fidélité & obéiſſance ; les mêmes viennent maintenant ſe jetter à ſes pieds, & encore tout étonnés d'avoir vû tuer leurs concitoyens, brûler leurs temples, violer & maſſacrer leurs femmes ; le tout pour n'avoir point voulu chercher d'autre ſûreté que dans l'obéiſſance, ni autres armes de défenſes que dans le reſpect ; eſtimant, ſire, que votre majeſté, qui la rend généralement à tous ceux qui la lui demandent, ne la leur déniera point, particuliérement à eux, qui ne déſirent ſûreté, conſervation, ni vie, que pour lui pouvoir témoigner qu'ils ſont ſes très-humbles, très-fideles, & très-obéiſſants ſujets & ſerviteurs. Sa majeſté nous répondit qu'il ne nous devoit point ouir, que ce qu'il en faiſoit, étoit grace, & qu'il nous feroit faire raiſon. Le prince de Condé prenant la parole dit qu'il étoit raiſonna-

An. 1620.

Digitized by Google

An. 1620.

ble que ſa majeſté nous rendît juſtice, mais que nous devions auſſi à ce coup faire paroître que nous étions ſes bons ſerviteurs ; que nous devions conſidérer que ceux qui étoient de ce parti qui ſe formoit contre le roi, étoient nos ennemis capitaux ; que le préſident Séguier, créature du duc d'Epernon, étoit celui-là qui empêchoit la réception de nos conſeillers à la cour de parlement de Paris : & enſuite il nous dit de nous trouver après midi chez le chancelier, où le conſeil ſeroit aſſemblé pour nous rendre juſtice ; que cependant nous devions avoir l'obligation à Luynes ſeul qui étoit-là préſent, de ce que nous avions été ouïs.

Nous nous rendîmes, ainſi qu'il nous avoit été commandé, chez le chancelier, toujours en compagnie de nos députés généraux, avec leſquels, introduits dans la chambre du conſeil, nous nous plaignîmes de ce qu'on avoit mis groſſe garniſon au château de Privas, ville en laquelle on ne devoit rien innover, ſuivant le brevet ; & de tous les mauvais traitemens qu'on avoit fait à ceux de notre religion. Au ſortir du conſeil il nous fut répondu par Pontchartrain, ſecretaire d'état, que ſa majeſté vouloit prononcer généralement ſur-tout à la fois, tant ſur les excès commis contre les particuliers, que ſur l'infraction que nous prétendions en l'édit ; que nous remiſſions donc devant Aligre, rapporteur de nos affaires, les informations & autres actes que nous aurions. Nous lui repréſentâmes que c'étoit nous engager dans un procès de longue haleine, que nous proteſtions que notre décharge des inconvénients, que nous appréhendions devoir arriver à faute de nous rendre juſtice, ſuppliant très-humblement ſa majeſté de ſéparer l'action des excès commis contre les particuliers, deſquels les commiſſaires de la chambre de Caſtres informoient encore, d'avec celle qui regardoit la contravention en l'édit, au préjudice de la ſûreté de la ville de Privas, où il n'échéoit aucun doute. Il nous répliqua qu'il nous avoit dit la volonté du roi ; ce que Bulion, conſeiller d'état, nous confirma : ſur quoi voyant le roi partir pour aller en Normandie, après le départ du comte de Soiſſons de nuit, nous fûmes conſeillés, tant par nos députés généraux qu'autres perſonnes bien entendues, de nous retirer, attendu l'état des affaires ; que l'appréhenſion qu'on pourroit avoir de quelques mouvemens en Languedoc, peut-être opéreroit ce que nos requêtes & ſupplications n'avoient pû. Prenant donc congé du chancelier & de quelques autres miniſtres de l'état, nous reprîmes le chemin de Languedoc.

Digitized by Google

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

ſur les Commentaires de Freton.

Pag. 3. *lign.* 10. ALbert, fort, ſur les Dunes, à portée du canon d'Oſtende, pris en Juin 1600. par le comte de Solms.] Ce fort eſt à une demi-lieue d'Oſtende, il étoit défendu par le capitaine Michel Neron avec cent quarante hommes, qui en ſortirent ſous deux enſeignes. On y trouva deux petites piéces de fonte, & trois piéces de fer, (Metteren, fol. 478.)

3-12. Oudenbourg, pris en Juin 1600. par le comte Maurice, & repris par l'archiduc Albert.] Le comte Maurice y mit garniſon, parce que c'étoit un paſſage de grande importance, & la principale avenue pour entrer en Flandres. Six compagnies, qui faiſoient cinq cents hommes, ſous le colonel Piron, avec deux cornettes de cavalerie, faiſant cent cinquante chevaux, formerent la garniſon, (Metteren pag. 477. col. 4.)

3-16. Paſſage étroit dans les prairies, près du fort d'Albert, occupé par l'archiduc Albert en Juin 1600. Le comte Erneſt y étant accouru, il y eut un combat, qui l'obligea de céder à toute l'armée ennemie, & de ſe retirer a Oſtende, après avoir perdu un régiment Ecoſſois tout entier.] Les gens de l'archiduc voyant la foibleſſe de la troupe du comte Erneſt, marcherent à lui. Ce que voyant les quatre cornettes d'Erneſt, elles prirent la fuite, ſans que le comte pût les arrêter. Son infanterie imita la cavalerie. Sur quoi la cavalerie de l'archiduc les chargea, en tua beaucoup, & entre autres les capitaines, Stuarts, André Muray, & cinq autres. Le comte Erneſt & le colonel Vendernoot ſe ſauverent à Oſtende. (Ibid. 487. col. 2.)

4-5. Le Havre repaſſé à cinq heures du matin par le comte Maurice.] Maurice eut le temps, pendant que l'archiduc Albert délibéroit, de faire paſſer le Havre de Nieuport, ſans aucun empêchement. Il envoya Timpel au fort de Nieuwendan, pour en renforcer la garniſon. Il ordonna à l'avant-garde & à la bataille de paſſer quand la marée ſeroit baſſe, ce qui ſe fit à neuf heures. Il fit dreſſer au plus vîte un pont au travers du Havre, près du Phare, afin de n'être pas obligé d'attendre que la marée fût baſſe. Il avoit avec lui ſon frere, le prince Henri, qui n'avoit que ſeize ans, le duc de Holſace, les princes d'Anhalt, les freres du comte de Solms, Châtillon, le baron de Gray, & le chevalier Drueri. (Ibid. 479. col. 3.)

5-23. Berck, ſur le Rhin, rendu au marquis Spinola en Août 1606.] Buquoy, envoyé par Spinola, inveſtit Rhinberck du côté de terre le 22. Août 1606. Le 24. il ferma la riviere avec douze chaloupes. Le même jour Spinola paſſa la Lippe; le 25. le comte Henri fit entrer quatorze compagnies d'infanterie dans Rhinberck : le ſiége continuant avec vigueur, les aſſiégés abandonnerent les retranchemens par-dela le Rhin. Le 4. Septembre les députés des états généraux ſe rendirent au camp du prince Maurice, pour voir avec lui s'il n'y avoit pas moyen de ſecourir Rhinberck. Cela n'ayant pas pû s'exécuter, la garniſon capitula, & ſortit le 2. Octobre 1606. au nombre de trois mille fantaſſins & de trois compagnies de cavalerie, avec le corps mort du colonel Edmont (Ibid. 594-595.

5-26. Lochen, mauvaiſe petite ville

ſur le Berkel, au comté de Zutphen, ſur un coteau dont la deſcente eſt inſenſible, ayant un foſſé rempli d'eau, & un rempart de cinq pieds d'épaiſſeur, revêtu de briques, avec des ravelins de terre en forme de demi-lune au-devant des portes. La garniſon avoit deux piéces de campagne, ſur des cavaliers élevés ſur le rempart. Le comte Erneſt l'aſſiégea en 1606. La troiſiéme nuit, les François, commandés par le colonel Bethune, ayant conduit leur tranchée à vingt pas d'une demi lune, & la place ayant eſſuyé cinquante volées de canon, la garniſon de trois cents cinquante hommes capitula.] Spinola l'avoit aſſiégée le 21. Juillet, il n'y avoit dans la ville que deux compagnies d'infanterie, qui rendirent la place le 3. Juillet 1606. (Ibid. 593.)

Pag. 5. *lign.* 43. Groll, près de laquelle ville le comte Henri étant logé en 1606. repouſſa cinq ou ſix fois les troupes qui vouloient ſe jetter dans cette ville, & leur tua ou prit cinq ou ſix cents hommes. Le comte Maurice & Erneſt aſſiégerent Groll : on pouſſa vivement les travaux ; mais le canon & les munitions ayant manqué, le marquis Spinola arriva, & ſe logea le ſeptiéme jour du ſiége à deux heures de chemin du quartier du comte Erneſt. Le comte Maurice s'avança vers le marquis, réſolu de donner bataille ; mais il changea depuis, parce qu'il avoit été obligé de ſe tenir en bataille deux fois vingt-quatre heures, par un temps très-rude, & le pied dans l'eau. Le comte avoit entrepris ce ſiége contre ſon avis, forcé par les états.] Spinola avoit aſſiégé Groll le 3. Août 1606. le jeune ſeigneur de Dort commandoit dans la place de la part du prince Maurice. Il avoit dix-huit compagnies de gens de pied, faiſant treize à quatorze cents hommes, mais il ne ſe défendit pas auſſi-bien qu'il le pouvoit, & il rendit la place le 14. Août (Ibid. 593. 594.) Le prince Maurice reprit Lochen le 29. Octobre, & aſſiégea Groll, que Spinola ſecourut le 9. de Novembre, ce qui obligea Maurice de lever le ſiége. Le 10. les eaux étoient ſi hautes, que la riviere d'Iſala étoit crue de la hauteur de quatre pieds. (Ibid. 596.)

6-40. Erckelens, priſe avec des petards par le comte Henri la nuit du 11. au 12. Février 1607. Freton y étoit volontaire & y conduiſoit le cinquiéme petard, que l'on appliqua à la troiſiéme porte, laquelle ouverte, il retourna à la barriere, où il trouva le capitaine Sarroque, & le comte Van-den-bergh qui étoit gouverneur de la place.] Le 7. Février le comte Henri de Naſſau amaſſa une bonne troupe de chevaux, & de gens de pied montés ſur des chevaux de paſſans, pour aller enlever deux régimens de Spinola, logés près de Limbourg. Il ſe mit en marche le 6. Janvier 1607. mais les deux régimens en ayant eu avis, ſe retirerent dans les villes voiſines. Le comte Henri retournant, alla attaquer Erckelens, petite ville, dans laquelle étoit le comte Henri de Berghe. Naſſau arriva devant la place le 11. Février, il fit ſauter la porte par un petard, prit priſonnier le comte de Berghe, donna la ville au pillage, y fit mettre le feu & emporta le butin. Voilà les circonſtances de la priſe d'Erkelens par Metteren. Freton y ajoûte pluſieurs circonſtances, & beaucoup plus de détail : ainſi il eſt à ſouhaiter que pluſieurs hiſtoriens écrivent ſur les mêmes événemens, les uns rapportent des circonſtances que les autres ignorent ou oublient.

8-22. Une grande bruïere entre Breda & Bois-le-duc, où deux cents chevaux de la garniſon de Breda combattirent en Juin 1608. cinq cents chevaux de la garniſon de Bois-le-duc, alors ſoumiſe au roi d'Eſpagne. Freton étoit du détachement. Les Eſpagnols ne le croyant que de quarante ou cinquante chevaux l'attaquerent ; mais le reconnoiſſant plus fort, ils s'enfuirent ; & furent pourſuivis par les Hollandois juſques à un château ſitué à une heure & demie de Bois-le-duc.] Je ne connois aucun hiſtorien qui ait fait mention de ce combat : autre ſujet de déſirer que pluſieurs hiſtoriens écrivent une même hiſtoire.

8-43. Fontcouverte, gentilhomme ami

ami de Freton, fit au commencement de 1609. un voyage, pour lequel le roi lui donna une récompenſe; & comme il avoit avec lui des gens qui ſe mêloient du petard, Freton jugea par là que la cour avoit quelque projet du côté d'Italie, & il voulut deviner le projet de Fontcouverte. Freton étant arrivé chez lui, Fontcouverte l'y vint voir, & lui dit qu'il avoit reconnu quelques places, que le mariage de madame avec le prince de Piémont étoit fait, & que Leſdiguieres lui avoit ordonné de le ſuivre à la cour. Cela fit juger à Freton qu'on avoit quelque deſſein ſur l'état de Milan, il l'alla reconnoître en Décembre 1609.] Denis Brueis, ſeigneur de Fontcouverte, teſta le 13. Avril 1647. Il fut marié deux fois, & ſa poſtérité finit dans Françoiſe Brueis, dame de Fontcouverte, qui épouſa en 1688. Chriſtophe de la Fare, baron d'Alais: elle mourut en 1692. Fontcouverte eſt un village & ſeigneurie du diocèſe & à deux lieues & un tiers à l'oueſt-nord-oueſt d'Uſez: longitude 21. d. 56. m. 15. ſ. latitude 44. d. 3. m. 25. ſ.

Pag. 9. *lign.* 21. Bruſoles, où le maréchal de Leſdiguieres eut à la fin d'Avril 1610. une entrevuë avec le duc de Savoye, & y arrêta le mariage de madame avec le prince de Piémont. Freton fut à cette conférence; il lui avoit déja fait voir le plan de toutes les places de l'état de Milan, & celui du château de cette ville, relevé en bois, & fort bien fait. Freton eut ordre, au départ de Bruſoles, de ſuivre le duc de Savoye à Turin, pour y prendre de l'argent pour la levée d'un régiment. L'argent n'ayant pas été prêt, & Freton l'attendant, on apprit l'aſſaſſinat du roi.] Leſdiguieres, auquel Henri IV. avoit fait part de ſes projets, étant de retour de la cour à Grenoble le 15. de Janvier 1610. envoya au duc de Savoye Venterol, capitaine de ſes gardes, pour régler le temps & le lieu de l'entrevuë, que le duc fixa au 21. Avril à Bruzol. Pendant qu'ils conféroient, Leſdiguieres étant averti que le comte de Fuentes, gouverneur du Milanois, avoit fort feſtoyé à Milan le duc de Mantoue, lui envoya le baron de Marcieux, qui l'empêcha de prendre le parti des Eſpagnols. Leſdiguieres fit part au roi par Crequi & Bullion du réſultat de l'entrevuë; mais l'aſſaſſinat d'Henri IV. fit évanouir tous ſes projets. Bruzol, ou Berzol ſelon Deliſle, eſt une paroiſſe du marquiſat & du val de Suze, à la gauche de la Doria, à une lieue & demie à l'eſt-ſud-eſt de Suze, & à ſix à l'oueſt-nord-oueſt de Turin: longitude 24. d. 33. m. latitude 44. d. 57. m.

11-23. Genève, que le duc de Savoye vouloit aſſiéger en Mars ou Avril 1611. Fontcouverte eut ordre de s'y jetter, & la reine lui donna un paquet, pour que Leſdiguieres envoyât à Genève ſept ou huit cents hommes de pied, ſi la ſeigneurie les vouloit recevoir. Freton partit avec Fontcouverte, & trouva Leſdiguieres à Montelimar. Il alla à Genève; & le lendemain de ſon arrivée il fut au conſeil, & lui offrit huit cents François, qui ſeroient commandés par Fontcouverte & par lui. Quelques heures après on lui répondit que la ſeigneurie acceptoit très-volontiers les huit cents hommes que la France lui offroit. Freton repartit avec cette réponſe. Le duc de Savoye déſarma au commencement de Mai.] Videl, dans l'hiſtoire du connétable de Leſdiguieres (liv. VIII. chap. 2.) entre dans quelque détail ſur l'entrepriſe de Genève; mais Freton en dit davantage.

12-27. Bellujon offrit de la part de Leſdiguieres, général de l'armée qui alloit en Piémont, la charge de ſergent major général de l'armée, à Freton, qui remercia & alla en Languedoc, où il ſéjourna juſqu'au 24. Août, 1614.] Daniel Bellujon, que Leſdiguieres aimoit beaucoup, parce qu'il lui étoit fort utile, étoit petit-fils de Denis Bellujon, qui habitoit à Caromb dans le comtat en 1520. & fils de Denis Bellujon, conſeiller au parlement d'Orange. Il fut gouverneur de la ville, château, & comté de Villemur, au diocèſe de Montauban. Henri IV. l'employa en Juillet 1605. pour retirer de Blacons la principauté d'Orange, qu'il remit à Philippe-Guillaume de Naſſau. Bellu-

Digitized by Google

on fut enſuite conſeiller d'état, & acquit les baronnies de Copet ſur le lac de Genève, & de Villeneuve au pays de Vaud. Il teſta a Dijon le 5. Décembre 1629. & mourut avant le 13. Mai 1633. La généalogie de Bellujon, dans l'hiſtoire de la nobleſſe du comtat, eſt une des plus exactes de ce recueil, qui a bien ſon mérite, mais quelques défauts auſſi. Un paſſage du ſoixante & ſeiziéme livre de l'hiſtoire de M. de Thou, que l'auteur ou meſſieurs du Pui jugerent à propos de retrancher, dit que Claude Tonnart, natif d'Eſtampes, & domeſtique dans une bonne maiſon à Paris, fut condamné à être pendu, pour avoir engroſſé la fille de la maiſon, que le peuple de Paris le ſauva lorſqu'il alloit être exécuté, le 28. Septembre 1582. & qu'il ſe réfugia auprès de Leſdiguieres. De Thou ajoûte que Tonnart donna à Leſdiguieres tant de preuves de ſon zéle, de ſon habileté, & de ſa valeur, qu'à ſa recommandation il obtint ſa grace de roi Henri IV. & fit même réhabiliter ſa mémoire. Il y a des auteurs qui ont confondu Tonnart avec Bellujon, dont il eſt ici queſtion. Je crois qu'il ſe ſont trompés, & que c'eſt une pure imagination de leur part.

Page 16. *ligne* 8. Saint Germain de de Clan, beau-pere de Châtillon, dont la reine ſe ſervoit pour négocier avec le prince de Condé, lui fit part de ce qu'il faiſoit en 1616.] Gabriel de Polignac, ſeigneur de ſaint Germain & de la châtellenie de Monroy & de Comporté, conſeiller d'état avant 1615. épouſa en ſecondes noces Anne de Valzergues, veuve de Jean de la Rochefaton, ſeigneur de Saveilles, & fille de Louis de Valzergues, lieutenant général de l'artillerie de France, & de Renée de Chabanois de Comporté; il en eut Anne de Polignac, qui épouſa le 13. Août. 1615. par contrat paſſé à Comporté en la cour du ſcel de Cuivray, Gaſpard de Coligni, ſeigneur de Châtillon, dont il eſt ici queſtion. J'ignore pourquoi Freton appelle ſaint Germain, ſaint Germain de Clan. A deux poſtes au nord de Poitiers on trouve Clan. Saint Germain auroit-il eu quelque portion à cette ſeigneurie. Il y a dans l'élection de Poitiers un ſaint Germain qui a ſoixante & treize feux.

16-43. Lunel, dont ſaint Juſt étoit gouverneur, & tout dévoué au duc de Montmorenci, qui vouloit ſurprendre cette ville en Mai 1616. mais Châtillon y envoya une garniſon qui y fut introduite à l'aide du ſynode.] S. Juſt doit être François de Sandres, ſeigneur de ſaint Juſt, qui teſta en 1616. & qui eut pour fils Louis de Sandres, ſeigneur de ſaint Juſt, meſtre de camp d'un régiment d'infanterie par commiſſion du 29. Janvier 1641. Saint Juſt eſt une paroiſſe de quarante feux, du diocèſe & a près de quatre lieues à l'eſt-nord-eſt de Montpellier: longitude 21. d. 34. m. 32. ſ. latitude 43. d. 39. m. 39. ſ.

17-16. La Vacareſſe, vieux cavalier du conſeil des égliſes, approuva en Mai 1616. le projet de Freton, qui étoit de ne pas attendre que l'on le chaſſât de la ville d'Aimargues par le château, mais de prévenir.] La Vacareſſe s'appelloit Gabriel d'Hebies, & étoit ſecond fils de Gabriel d'Hebies, ſeigneur de la Vacareſſe paroiſſe d'Alrance, au diocèſe de Rhodez, & de Marquiſe Gairard, dame de las Ribes, qui fut mariée le 28. Août 1533. Il vivoit encore le 21. Août. 1625. & étoit mort le 18. Février 1626.

18 43. Le préſident Bocaud faiſant l'entremetteur entre Montmorenci & Châtillon, arriva à Aimargues à huit ou neuf heures du matin. On y accorda une treve juſqu'au lendemain a midi, lundi 16. Mai 1616. La treve fut prolongée juſqu'au vendredi 20. Mai, où tout fut accommodé, & convenu que les fortifications nouvellement faites au château & citadelle d'Aimargues ſeroient démolies & raſées, & que ce qui reſtoit du vieux ſeroit laiſſé à la garde des conſuls. Le ſamedi on commença la démolition: les commiſſaires furent du côté de Montmorenci l'Aute-Marie, & de celui des égliſes la Vacareſſe.] Pierre Bocaud, ſeigneur de Teiran, le Puech, Jacou, & Viviers, au diocèſe de Montpellier,

Digitized by Google

avocat général en la chambre de l'édit de Caſtres, le 14. Mars 1594. premier préſident de la cour des Aides de Montpellier pourvu le 17. Décembre 1604. conſeiller d'état, reçû le 20. Décembre 1616. teſta le 20. Juillet 1628. Il fut le triſayeul de Thomas-Marie Bocaud, né le 22. Avril 1718. chevalier de Malthe & puis préſident en la cour des comptes & des aydes de Montpellier, reçû le 22. Décembre 1752. ayant droit de porter la croix de Malthe, marié en Octobre 1753. avec N. Guignard, fille de Jean-Emmanuel, vicomte de ſaint Prieſt, intendant en Languedoc, & de Louiſe-Jacqueline Barral, fille de Joſeph, marquis de la Baſtie d'Arvillars, comte d'Allevard.

Pag. 21. *ligne* 21. Murles, envoyé par le duc de Montmorenci au duc de Savoye en Juillet 1616.] Jean de Montlaur, ſeigneur de Murles, chevalier de l'ordre du roi, mort ſans enfans, & ayant eu pour ſucceſſeur ſon frere, Claude de Montlaur, ſeigneur de Fontfroide, grand-pere de Philibert-Charles de Montlaur, baron de Murles, ſeigneur de Vaillauques, Saugras, Prats, Cantegrils, baptiſé à Montpellier le 2. Août 1663. mort vers le 20. Septembre 1719. ne laiſſant que deux filles. Il étoit le dernier mâle de ſa famille, & avoit pour douziéme ayeul Bertrand de Montlaur, ſeigneur de Murles, vivant en Juin 1196. Murles eſt une paroiſſe de quatorze feux, du diocèſe & à deux lieues & demie au nord-oueſt de Montpellier: longitude 21. d. 24. m. 21. ſ. latitude 43. d. 41. m. 30. ſ. dans l'archiprêtré & au ſud-eſt de Viols, preſque à mi-chemin entre ce lieu & Montpellier.

21-22. La Fitte, capitaine ſervant ſous Châtillon, envoyé par lui en Piémont: il y arriva en même temps que l'ambaſſadeur Bethune, qui dit qu'on ne lui donnoit que des paroles à Milan.] Il y a une production de neuf dégrés pour la Fitte, dans la recherche de la nobleſſe de la généralité de Montauban, devant Sanſon, le 30. Juin 1698. mais on n'y trouve pas ce capitaine. La Fitte, que l'on écrit & que l'on prononce dans le pays la Hitte, eſt une paroiſſe du Languedoc, diocèſe & à deux petites lieues au nord-oueſt de Rieux, à une lieue à l'oueſt de Carbonne: longitude 18. d. 47. m. 20. ſ. latitude 43. d. 20. m. 40. ſ. à la gauche de la Garonne, & à la droite de la Louge, qui ſe jette dans la Garonne, au-deſſous & tout contre Muret.

22-6. Ondredieu, qui avoit pris de l'argent pour faire cinq cents hommes pour le duc de Savoye, le garda pour lui en Août 1616.] Joſué de Chavagnac, ſeigneur d'Ondredieu, lieutenant des gendarmes du comte de Châtillon, chambellan du duc d'Orléans, épouſa le 26. Août 1605. Gillete de Louet, fille ainée d'Aimar de Louet, baron de ſaint Auban & d'Orneſon, & de Louiſe d'Aulzon-Montravel. Il mourut après l'an 1650. & fut pere de Gaſpard de Chavagnac, mort lieutenant général des armées de l'empereur le 11. Février 1695. à ſa terre de Bouſquet en Auvergne. Son neveu, Henri-Louis de Chavagnac, capitaine de vaiſſeaux, obtint l'érection en marquiſat de ſes terres de Chavagnac, de Bleſſe, & du Brues, ſous le nom de Chavagnac, en Février 1720. Chavagnac & Bleſſe ſont ſur la carte d'Auvergne de Jaillot, au diocèſe de ſaint Flour. Ondredieu n'y eſt pas. La généalogie de Tremolet-Montpezat, dans la nobleſſe du comtat (tom. IV. pag. 587.) dit que Jean Tremolet, baron de Montpezat, ſervit en Piémont en qualité de colonel d'un régiment d'infanterie, ſuivant les lettres du duc de Savoye, Charles Emmanuel, du 10. Décembre 1616. & 10. Janvier 1617. Il eſt ſingulier que Freton & Guichenon ne nomment point Montpezat parmi les colonels qui paſſerent en Piémont. Peut-être n'y eut-il que le projet, & non la levée du régiment.

22-10. Creſcentin, où Freton qui étoit arrivé à Turin le 8. Septembre 1616. avec ſon régiment de cinq compagnies, alla trouver le duc de Savoye.] C'eſt une ville ſur la gauche du Po, entre Chivas & Trin. Elle n'eſt

Digitized by Google

ſéparée de Verrue que par le Po : longitude 25. d. 41. m. latitude 45. d. 4. m.

Pag. 12. *ligne* 28. Livorne, où les Eſpagnols ſe logerent en Septembre 1616. & y ſéjournerent dix à douze jours pendant leſquels il plut.] Livorno, petite ville de Piémont, dans la province de Bielo, une lieue & un tiers préciſément au nord de Creſcentin : longitude 25. d. 41. m. latitude 45. d. 7. m. Charles Emmanuel de Simiane, marquis de Livorno, chevalier de l'Annonciade, fils de Charles-Emmanuel, marquis de Pézanezze, mort en 1677. & de Jeanne de Arboréo-Gattinara, porta long temps le nom de marquis de Livorno, ſa poſtérité a beaucoup d'omiſſions dans l'hiſtoire des grands officiers. Elle finit par une fille mariée dans la famille Impériali à Genes.

22-14 Saint Jacomo à deux mille de Creſcentin, où le duc de Savoye ſuivit les Eſpagnols qui étoient décampés. Le lendemain l'armée fut à Bianze.] San Giacomo n'eſt point ſur la carte de Piémont de Deliſle. Bianze eſt à une petite lieue au nord-eſt de de Livorno : longitude 25. d. 44. m. latitude 45. d. 8. m.

22-26. Venerie, où l'armée du duc de Savoye ſe rendit de Bianze en Octobre 1616. La marche étoit ſi mal arrangée, qu'il falloit paſſer un à un les foſſés ſur les planches, faute de faire marcher à la tête vingt pioniers pour accommoder les paſſages. L'arriere-garde arriva le lendemain en ſi grand déſordre, que cent chevaux auroient pû la défaire. Freton ne comprit jamais pourquoi D. Pedro ne profita pas de cette occaſion.] Veneria, paroiſſe du Piémont, dans la ſeigneurie de Verceil, & a neuf mille à l'eſt-nord-oueſt de cette ville, entre Dezana & Tronzan : longitude 25. d. 54. m. latitude 45. d. 10. m.

23-3. Saint Germain rendu à D. Pedro, général des Eſpagnols, le jour de l'arrivée de l'armée du duc de Savoye à Venerie. Le gouverneur ne tint que trois jours, & fut pendu quelque temps après à ſan la, a cauſe de ſa lâcheté ou de ſa trahiſon.] Saint Germano, petite ville du Piémont, dans la Seigneurie & à dix mille à l'oueſt de Verceil, ſur la gauche du vieux canal qui alloit d'Ivrée à Verceil : longitude 25. d. 51. m. latitude 45. d. 13. m.

23-8. Le marquis de Caluſe, qui défendit Verceil en 1617. ne fut pas coupable comme le gouverneur de ſaint Germain ; mais ce fut la faute du duc qui avoit mal munitionné Verceil.] Caluſo, bourg de Montferrat, & dans la partie de Montferrat que Charles-Emmanuel, duc de Savoye, conquit, & qu'il ſe fit céder en 1614. ſur une riviere qui vient de Caſtelnuovo, & qui ſe jette dans la Doria Baltea, longitude 25. d. 26. m. latitude 45. d. 5. m. Le ſeigneur étoit Auguſte-Mainfroi Scaglia, comte de Caluſo, fils de Philibert Gerard Scaglia, comte de Verrue : ſa poſtérité finit d'une maniere ſinguliere. Alexandre-Gerard Scaglia, comte de Verrue, épouſa avant l'an 1676. Marie-Angelique, comteſſe de Diſimieu, au diocèſe de Vienne, fille de Jerôme, comte de Diſimieu, & d'Anne du Puy du Fou, qui en 1683. étoit veuve, & avoit un fils âgé de ſeize à dix-ſept ans. Ce fils doit être le comte de Verrue, commiſſaire général de la cavalerie de France, tué à la bataille d'Hocſtett le 13. Août 1704. laiſſant deux garçons ; l'aîné qui ſervoit dans l'armée du duc de Savoye, tomba dans un précipice pendant le ſiége de Suze, en Octobre 1707. & y périt ; le ſecond, nommé le comte de Diſimieu, mourut à Tournai en Mai 1706. La comteſſe de Diſimieu, leur grande mere, vivoit à Vienne, dans l'abbaye la Claire, à la fin de 1710. & y mourut dans la plus parfaite réſignation à la volonté de Dieu.

23 16. Chambaud & ſon régiment devoit avoir la pointe en allant vers Creſcentin le lendemain de la perte de ſaint Germain ; mais le duc de Savoye voulut que les régimens de Bimar & de Freton marchaſſent de pair à la tête ; à quoi Chambaud s'accorda.] René de la Tour, troiſiéme fils de René de la Tour, ſei-

Digitized by Google

gneur de Gouvernet, qui fut ſi utile à Leſdiguieres lorſqu'il faiſoit la guerre en Dauphiné & en Provence à la tête des proteſtans, & d'Izabeau de Montauban, dame de la Charce, prit le nom de Chambaud; parce qu'il avoit épouſé le 5. Septembre 1597. Paule de Chambaud, comteſſe de Privas, fille de Jacques de Chambaud, ſeigneur de Valaurce, commandant des proteſtans en Vivarais, qui s'étoit acquis une grande réputation parmi eux & auprès d'Henri IV. à qui il fut fort utile, & de Marie de Barjac. René de la Tour fut tué en Piémont à la fin de l'an 1616. ou au commencement de 1617. Paule de Chambaud, dame de Privas, ſa veuve, ſe remaria le 31. Mars 1620. avec Claude d'Hautefort, vicomte de Leſtrange; ce qui donna lieu à une guerre en Vivarais, entre les catholiques & proteſtans. Freton en dit quelque choſe, le mercure François beaucoup plus, auſſi-bien que D. Vaiſſette, dans l'hiſtoire de Languedoc. Il y a beaucoup plus de détail ſur cette guerre dans le ſoldat du Vivarais, manuſcrit du temps, & écrit dans le pays, qui mériteroit d'être donné au public. Freton dit que Blacons étoit beau-frere de Chambaud; & cela étoit vrai, puiſque Blacons, qui s'appelloit Alexandre de Foreſt, avoit épouſé Marguerite de la Tour-Gouvernet, ſœur aînée de Chambaud.

Pag. 23. *lign.* 24. Lucedia, abbaye, où le duc de Savoye arriva le lendemain de la perte de ſaint Germain. Le lendemain matin il en délogea à deux heures de jour; & l'arriere-garde eut d'abord la cavalerie Eſpagnole ſur les bras. La cavalerie n'oſa s'oppoſer à D. Alphonſe Pimentel, général de celle des Eſpagnols. Le comte Guido de ſaint George, preſſé par les Eſpagnols, envoya demander du ſecours à Freton, qui après avoir combattu long-temps fut fait priſonnier par les Eſpagnols.] Le combat de Lucedia & toute cette guerre ſont très-bien détaillés dans les *Memorie reconditte de Siri*, qui avoit eu les dépêches des ambaſſadeurs: mais je ne les ai pas actuellement ſous ma main. Lucedia, ſelon Deliſle, eſt dans le Montferrat-Savoyard, à l'oueſt de Trin: longitude 25. d. 48. m. latitude 45. d. 7. m.

24-18. Le comte de Châteaumorand conduiſit l'avant-garde de l'armée du duc de Joyeuſe en Octobre 1616.] Celui-ci, que Freton appelle Châteaumorand, eſt nommé Urfé par Guichenon & s'appelloit Jacques; il étoit marquis d'Urfé & de Baugé, comte de Châteauneuf, baron de Virieu & de Marignane, chevalier de l'ordre du roi, grand-croix de la religion de ſaint Maurice & de ſaint Lazare, & grand-écuyer de Savoye; il mourut après l'an 1627. il étoit frere aîné d'Honoré d'Urfé, auteur du roman de l'Aſtrée, qui avoit épouſé en 1600. Jeanne de Chenillac, dame de Châteaumorand. Jacques d'Urfé peut avoir pris le nom de Châteaumorand comme ayant ſuccédé aux droits d'Honoré, ſon frere: la généalogie de Chenillac-Châteaumorand n'eſt pas bien claire. Diane de Châteaumorand, marquiſe d'Urfé, couſine de Jean-Claude de Levis, fils de Jean-Louis, comte de Charlus, lui fit donation de la ſeigneurie de Châteaumorand & du marquiſat de Valromés. Jean Claude de Lévis fut biſayeul de François-Charles de Levis, marquis de Châteaumorand, mort en Mai 1751. qui avoit épouſé Philiberte de Languet-Gergi, niéce de l'archevêque de Sens, morte à Châteaumorand en Décembre 1756. laiſſant quatre filles; dont l'aînée, marquiſe de Châteaumorand, épouſa le 23. Août 1751. Louis-Marie-François-Gaſton de Levis, marquis de Leran, colonel de royal-marine, brigadier d'infanterie. Le maréchal duc de Mirepoix, né à Beleville, paroiſſe au nord & tout contre Verdun en Lorraine, le 7. Décembre 1700. & mort à Montpellier le dimanche 25. Septembre 1757. à huit heures du ſoir, couſin germain du pere du marquis de Leran le

nomma son héritier. Bermond de Levis, baron de la Voute, quatriéme ayeul de Jean-Claude de Levis, auquel Diane de Châteaumorand donna cette terre, avoit épouſé le 14. Janvier 1422. Agnès de Châteaumorand, fille de Jean, ſeigneur de Châteaumorand, & de Marie de Frolois.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Commentaires de Freton.

1600.

Avril. Freton paſſe en Hollande en la compagnie d'Henri, comte de Coligni, ſeigneur de Châtillon, & reſte malade à Rotterdam.

15. Juin. Le comte Maurice ayant pris le fort ſaint Maurice, fait embarquer des troupes, qui débarquent au fort de Philippine, & vont par terre à Oſtende.

16. Juin. Le comte de Solms aſſiége le fort Albert; & le comte Maurice prend Oudemborch.

L'armée aſſiége Nieuport; l'archiduc reprend Oudemborch, & marche pour attaquer Maurice. Le comte Erneſt veut gagner un paſſage près du fort Albert; mais il le trouve occupé, & les Eſpagnols paſſés; le comte Erneſt eſt attaqué, réſiſte, & eſt forcé de ſe retirer à Oſtende, après avoir perdu un régiment Ecoſſois.

Le comte Maurice décampe à cinq heures du matin, repaſſe le Havre. Il met ſon armée en bataille entre la mer & les Dunes. Il fait avancer ſon canon; les Eſpagnols ſe retirent. Maurice projette de ſe retirer pendant la nuit; on conſeille à l'archiduc de l'affamer; mais à trois heures après midi, il s'avance pour attaquer les Hollandois. Le lieutenant colonel Daumerville, qui en l'abſence du colonel la Noue commande le régiment François où eſt Freton, le fait avancer au-delà de quelques collines de ſable. Ce régiment eſt attaqué par un bataillon Eſpagnol, & regagne avec peine la Dune, d'où il étoit deſcendu. Un régiment Vallon, qui étoit à droite, repouſſe une troupe qui le gagnoit en flanc. Alors les François repouſſent le bataillon qui les avoit attaqués, & le repouſſent juſques à d'autres bataillons, qui les mettent un peu en déſordre; la cavalerie vient à leur ſecours, prend les Eſpagnols en flanc, & achéve de les mettre dans une déroute totale. On couche ſur le champ de bataille.

Les François rentrent dans Oſtende; le comte Maurice y fait ſoigner les bleſſés, retourne devant Nieuport, qu'il trouve hors d'état d'être pris.

Il va camper devant le fort Iſabelle, où il reſte trois ſemaines.

27. Octobre. Il retourne à Oſtende, fait embarquer ſon armée, qui va deſcendre en Zélande, d'où elle eſt envoyée en garniſon.

Freton retourne en France, & trouvant la paix faite avec la Savoye, ſe retire chez lui.

1606.

Mai. Freton repaſſe en Hollande.

15. Juin. Il en part pour lever une compagnie de gens de pied.

30. Août. Il arrive à Dieppe avec trois cents hommes.

9. Septembre. Il fait voile, le vent devient contraire. Il relâche à Portmouth.

17. Septembre. Il en part par un vent d'oueſt, & débarque à la Brienne le troiſiéme jour, dans le temps que Berck, ſur le Rhin, ſe rend au marquis Spinola.

Le comte Maurice, campé à Wezel, envoie le comte Erneſt pour reprendre Lochem ſur le Berkel, au comté de Zutphen. Freton a ordre de le joindre avec ſa compagnie.

Les Eſpagnols, croyant le comte Erneſt plus fort qu'il n'étoit, ſe retirent avec les munitions qu'ils vouloient jetter dans la place.

La troiſiéme nuit, les François, commandés par le colonel Bethune, ayant conduit leur tranchée à vingt pas d'une demi-lune, & la place ayant eſſuyé cinquante volées de canon, la garniſon, compoſée de trois cents cinquante hommes, capitule.

Le comte Henri repouſſe les troupes qui vouloient ſe jetter dans Groll, & leur tue cinq ou ſix cents hommes.

Le comte Erneſt & le comte Maurice aſſiégent Groll : la compagnie de Freton ſert à ce ſiége. Le marquis Spinola arrive, & ſe loge le ſeptiéme jour à deux heures de chemin du quartier du comte Erneſt, le comte Maurice s'avance pour l'attaquer ; mais ayant reſté en bataille deux fois vingt-quatre heures, par un temps très-rude, & le pied dans l'eau, il ſe retire.

1607.

5. Février. Le comte Henri, général de la cavalerie des états, part de la Haye, pour aller petarder Erckelens ; Freton va avec lui, comme volontaire.

Il arrive à dix heures à Nieucloſter, à cinq heures de Nimegue.

Il ne peut pas paſſer le Rhin au fort de Sckenck, à cauſe des grands vents.

11. Février. Le comte Henri loge la nuit dans un bourg, rentre à une heure & demie de Nieucloſter, & à quinze d'Erckelens.

12. Février. Le comte Henri part à neuf heures du matin avec deux mille chevaux, paſſe ſur le ſoir au-devant de Stralen, & continue de marcher toute la nuit.

13. Février On arrive à demi quart de lieue d'Erckelens à quatre heures du matin : le lieutenant du capitaine Clot marche devant avec vingt carabins à pied, pour aſſurer le chemin aux quatre petardiers. Freton le ſuit, ayant eu ordre du comte Henri de les conduire ; & il eſt ſuivi par deux autres petards, conduits par Golene, lieutenant du capitaine ſaint Hilaire. Le capitaine ſaint Martin devoit petarder la barriere, qui fut ouverte par un ſoldat, qui avoit reconnu le guichet mal fermé. Freton conduiſit le premier petard à la premiere porte, où il ne fit qu'un trou ; il y conduiſit encore le ſecond, qui y fit ouverture ; le troiſiéme, quoique gros, ne fit qu'un trou à la ſeconde porte : le quatriéme l'enfonça, quoique couverte de lames de fer. Le cinquiéme petard ouvrit la troiſiéme porte. Freton, en s'avançant, rencontre, avec le fer de ſon hallebarde, une quatriéme porte. Le ſixiéme petard, conduit par des chevaux-legers du capitaine Cade, ayant fait ſon effet, Freton, avec les capitaines Regis & Golene, s'avancent pour achever d'ouvrir la porte. Les aſſiégés réſiſterent. Regis & Golene furent bleſſés, Freton reſta ſeul dans la ville. Il eſt joint par quelques mouſquetaires, qui tirent, tuent douze hommes, & mettent le reſte en fuite. Freton fait tirer le long du rempart, ce qui fait retirer une troupe : il s'avance trente pas, & s'empare d'une charette qui barroit la rue : il s'arrête au carrefour avec ſes mouſquetaires, & quelques autres des capitaines Sarroque & ſaint Hilaire. Le comte Henri van den Bergh, gouverneur de la place, qui avoit reçu un renfort de cent cinquante Italiens du régiment de Pompée Juſtiniani, ayant eu ſon cheval tué, ſe retire dans l'égliſe, où il eſt fait priſonnier : la ville eſt pillée & abandonnée la nuit d'après.

Avril. Suſpenſion d'armes entre les archiducs & les états, avec permiſſion de ſe battre en campagne.

1608.

Digitized by

1608.

Juin. Deux cents chevaux de la garniſon de Breda, dont Freton étoit, attaquent cent vingt chevaux de la garniſon de Bois-le-duc, au point du jour, dans une grande bruyere, qui prennent la fuite, & ſont ſuivis juſqu'à un château à une lieue & demie de Bois-le duc. Le comte Adolphe van den Berg, découvert par un levrier, faillit à être défait par les Hollandois.

1609.

Avril. Treve de douze ans à Anvers, entre l'Eſpagne, les Archiducs, & les Provinces unies.

Freton revient en France; mais il a ordre de retourner à ſa compagnie; ſur la nouvelle de la guerre de Cleves; cette nouvelle ne ſe trouvant pas fondée, il a la permiſſion d'achever ſon voyage.

Etant à la cour, il apprend que Fontcouverte, gentilhomme du maréchal de Leſdiguieres, ſon bon ami, eſt allé reconnoître quelques places: Freton conjecture que c'eſt en Italie; il prend le parti d'aller joindre Fontcouverte; il le joint: Fontcouverte lui dit qu'il a reconnu quelques places, que le mariage de Madame avec le prince de Piémont eſt fait, & que Leſdiguieres lui a donné ordre de le ſuivre à la cour.

5. Décembre. Freton jugeant que le roi a des deſſeins ſur l'état de Milan, y va avec un de ſes amis.

1610.

Février. Freton revient de Milan.

Il va trouver à Grenoble Leſdiguieres, qui, ſçachant que le lendemain Freton auroit un accès de fiévre tierce, l'écoute le même ſoir. Freton lui fait voir le plan de toutes les places du Milanois, & celui du château de Milan, relevé en bois & fort bien fait; il lui donne une maniere aiſée de s'emparer ou de retarder ces places.

Il ſuit le maréchal à Bruſoles, où il a une entrevue avec le duc de Savoye. Le mariage de Madame eſt arrêté, auſſi bien que la conquête du Milanois, en faveur du duc, avec une armée de trente mille huit cents hommes; le duc devoit payer deux régimens, de l'un deſquels Freton devoit être lieutenant colonel; les entrepriſes ſur les places étoient décidées ſur les avis de Fontcouverte & de Freton; les deux armées devoient paſſer les Monts le 15. Juin. Leſdiguieres devoit prendre Novare, & le duc de Savoye Pavie. Freton étoit entré deux fois en une ſemaine dans le château de Milan, & il eſpéroit de ſe rendre maître de ce château par le baſtion de Pimentel, qui n'étoit pas achevé, & par la porte Comaſina.

Freton ſuit le duc de Savoye à Turin: on y apprend l'aſſaſſinat d'Henri IV. Il demande ſon congé, & il ne peut l'obtenir qu'après le retour de Bullion, ambaſſadeur de France.

Septembre. Freton ſe rend à l'armée de Hollande, qui aſſiégeoit Juliers, & y arrive la veille de la capitulation.

1611.

17. Janvier. Freton ayant appris en Hollande que le duc de Savoye alloit aſſiéger Genève, ſe rend à la cour.

25. Février. Fontcouverte, meſtre de camp, a ordre de porter un paquet à Leſdiguieres, qui devoit envoyer huit cents hommes à Genève.

Digitized by Google

Freton part avec Fontcouverte; il trouve Leſdiguieres à Montelimart, qui lui donne une lettre de créance pour la ſeigneurie de Genève.

Freton arrivé a Genève, entre le lendemain au conſeil, & offre les huit cents hommes qui devoient être commandés par lui, & par Fontcouverte. Quelques heures après la ſeigneurie remercie le roi, & accepte les huit cents hommes.

Freton part avec une lettre de la ſeigneurie pour Leſdiguieres; & la Noue, qui étoit-là de la part de la reine, lui en donne une autre pour le même maréchal.

Freton trouve Leſdiguieres à Grenoble, qui l'envoie en Languedoc pour tenir prêts les huit cents hommes.

22. Mars. Leſdiguieres envoie un courrier à la reine, pour demander quelque argent pour la levée de ces huit cents hommes.

5. Mai. Leſdiguieres envoie un de ſes gardes à Freton, pour lui apprendre que le duc de Savoye déſarme, & pour lui ordonner de licentier les troupes.

1613.

Freton étant à Breda en garniſon, eſt prié par Châtillon, ſon colonel, de ſe rendre a la cour pour l'accompagner en Languedoc, où il vouloit remettre ſon gouvernement d'Aigues-mortes; le voyage de Châtillon eſt différé, & le ſejour de Freton à la cour plus long qu'il ne l'avoit cru.

1614.

Le maréchal de Leſdiguieres devant conduire une armée en Piémont, offre, par Bellujon, à Freton la charge de ſergent major général de l'armée. Freton le remercie, & va en Languedoc.

24. Août. Freton part de Languedoc par ordre de Châtillon, qui venoit d'être fait colonel général des troupes Françoiſes entretenues en Hollande.

10. Septembre. Freton joint ſa compagnie dans le moment que l'armée partoit d'Emerick pour aller à Rées, attaquer le marquis Spinola, qui venoit de manquer Rées.

11. Septembre. Rées reçoit les troupes de Hollande.

3. Décembre. Après midi l'armée de Hollande part de Rées, dont les environs ſont innondés le lendemain.

Freton arrive chez-lui; il a peine à déterrer un inconnu, qui ſe cachoit de lui, que Montmorenci, gouverneur de la province, faiſoit chercher, & qui enfin reſte trois ſemaines caché chez Freton.

10. Novembre. Traité de Nantes, mal exécuté.

1616.

Le duc de Savoye penſe à ſurprendre Genes, où il eſpere de trouver quatre-vingts millions d'or.

Il envoye en Provence & au bas Languedoc, par le conſeil du comte de Verrue, un proteſtant qui s'inſinue auprès de quelques miniſtres, en leur diſant que le duc veut embraſſer leur religion, mais qu'auparavant, il falloit qu'il fût maître de Genes, dont l'argent lui donneroit moyen d'avoir une armée capable de le rendre maître de Rome.

L'idée de planter le proteſtaniſme dans Genes, engage quelques gentilshommes de Languedoc de promettre de lever des troupes; ils s'ouvrent à Châtillon, mais non à Freton; le proteſtant inconnu l'ayant ainſi exigé, de peur que Freton ne le dît à Leſdiguieres, dont le duc de Savoye ſe défioit.

Châtillon arrive au bas Languedoc, pour empêcher l'aſſemblée des proteſtans,

Digitized by Google

transférée de Grenoble à Niſmes, de ſe joindre au prince de Condé, qui vouloit empêcher le mariage du roi avec l'infante d'Eſpagne.

Freton va trouver à Montpellier Châtillon, & lui parle du projet de Genes.

Châtillon voit à Niſmes le proteſtant inconnu, chargé de la négociation du projet de Genes, le reconnoît pour un mélancolique, & le projet illuſoire; mais par l'avis de Freton, il paroît y donner, pour l'empêcher de favoriſer le parti des princes.

Châtillon envoie en Piémont; le duc le remercie, lui promet de l'argent, & lui envoie un preſent de quelques chevaux.

Montmorenci, Leſdiguieres, & Alincourt, aſſemblés au ſaint-Eſprit, menacent Niſmes, où les proteſtans tenoient leur aſſemblée contre la volonté du roi.

Mars. Châtillon renvoie au duc de Savoye, qui lui envoie de l'argent: cet argent eſt pris, avec ceux qui le conduiſent, au pont de Lunel, & mené par les gens de Montmorenci à Beaucaire. Châtillon, qui étoit au pont de Lunel en eſt outré, & en écrit à la reine mere, aux miniſtres, & au duc de Savoye.

Châtillon eſt déclaré, par l'aſſemblée de Niſmes, général des égliſes du bas Languedoc, Cevenes, & Vivarais, & preſſé de commencer la guerre. On avoit contrevenu à l'édit; le duc d'Uſez, du conſentement de Montmorenci, ayant fait conſtruire une citadelle à Aimargues, aux dépens des habitans. L'aſſemblée s'en étoit plainte à Montmorenci & n'en avoit pu rien obtenir.

L'argent pris avoit fort piqué Châtillon. Freton lui dit que l'aſſemblée générale l'ayant preſſé d'empêcher la perte d'Aimargues, il devoit commencer la guerre; que par-là il ſe feroit raiſon de la priſe de l'argent, qu'il contenteroit les égliſes & rafermiroit parmi elles ſon crédit, fort ébranlé.

Châtillon goûte ces raiſons, & ne différe que parce que ſa femme, revenant de Poitou étoit vers Toulouſe, où elle pouvoit être arrêtée par Montmorenci.

Le miniſtre Banſion & Freton ſont envoyés à l'aſſemblée d'Anduſe, pour lui demander du ſecours.

Le conſeil, aſſemblé a Lunel, nomme Freton & quatre députés, pour agir de concert avec Châtillon.

Châtillon envoie Freton trouver au ſaint-Eſprit Leſdiguieres: ſaint Germain de Clan, ſon beau pere, dont la reine ſe ſervoit pour négocier avec le prince de Condé, lui fait part de ce qu'il fait. Quoique tardif & temporiſeur, il ſe détermine, par l'envie de ſe venger, à l'entrepriſe d'Aimargues.

Samedi. Freton eſt envoyé avec cent maîtres pour s'aſſurer d'Aimargues; le conſeil qui eſt à Lunel, s'y transfere.

Dimanche à ſix heures du matin. Freton ſe ſaiſit de la porte d'Aimargues & de la place publique, & y met un corps de garde; il a une entrevue avec Morillon, qui commandoit au château. Les catholiques lui demandent à midi, s'il étoit-là de la part de Châtillon: il leur répond qu'il y eſt de la part des égliſes, ſur le ſoir il ſe retranche à quarante pas de la porte.

Lundi. Morillon ſe ſaiſit des maiſons voiſines de la citadelle.

Mardi la nuit. Cinquante mouſquetaires de Niſmes arrivent; Freton les loge près de la citadelle. Montmorenci, revenant de Toulouſe, s'avance pour gagner Lunel, ſaint Juſt, gouverneur, étant en ſa dévotion; mais il en eſt exclus. Il va loger au pont de Lunel, & le lendemain à Vauverr. Châtillon eſt avec deux cents mouſquetaires à Aigues mortes. Dans moins de huit jours il reçoit quatre mille hommes, & en contremande douze cents du Vivarais, commandés par Chambaud.

Vendredi. Châtillon arrive à Lunel, d'où il mande à Freton, que les deux cents gendarmes de Montmorenci & de Ventadour étoient à Millau & à Vchau. Il permet à Freton d'attaquer le château, ſuivant ſon projet; Freton le communique a la Vacareſſe, qui l'approuve.

Digitized by Google

Dimanche matin. La treve étant expirée, Freton ſe plaint d'une mouſquetade tirée du côté de Morillon, & ſe détermine à commencer l'attaque. Morillon ſe plaint à Montmorenci, qui garde long-temps ſa colere contre Freton. Freton fait reconnoître la tranchée, qui étoit derriere la maiſon de Bertichieres: il y conduit devant le jour un ſergent avec ſix mouſquetaires, qui y font une ouverture; mais cela ne réuſſit point, l'un des mouſquetaires eſt bleſſé, les autres ſe retirent. Freton envoie les capitaines Malherbe, Videl, & Paſcal, qui percetent différentes maiſons pour voir dans les tranchées. Il loge Sarroul, premier conſul, pour attaquer une maiſon tenue par Morillon. Freton n'a que cent cinquante hommes; il fait travailler pour gagner à couvert une maſure par une tranchée commencée dans ſa maiſon. Il prie M. d'Aubaïs d'y prendre garde pendant qu'il iroit donner des ordres ailleurs. Dans moins de deux heures les aſſiégeans voyent les épaules & le flanc des aſſiégés, qui abandonnent leur tranchée, traverſent avec précipitation la baſſe cour de la citadelle, où ils auroient pu ſe défendre, & s'enferment quatre-vingts ou cent dans les tours du château. A huit ou neuf heures du matin, le préſident Boucaud, entremetteur, arrive a Aimargues, où eſt accordée une treve juſqu'au lendemain à midi.

Lundi. Freton fait percer, à une heure après midi, la muraille de la citadelle & celle de la máſure, où furent trouvés les chevaux de Morillon. Freton fait porter une grande quantité de longues perches de ſaule, avec leſquelles il fait faire une galerie couverte, fait faire des canonieres, & met la baſſe-cour en vue à trois rangs des mouſquetaires.

Lundi 16. Mai. Montmorenci eſt conſeillé de s'avancer, pour mettre en plein jour du ſecours dans le château. Freton poſte entre des hayes le capitaine Videl avec des mouſquetaires; il met dans une tour, près de la porte du château, d'autres mouſquetaires, & d'autres dans un ravelin, devant la porte, & à cinq cents cinquante pas de celle du château. Freton vouloit s'oppoſer à Montmorenci avec ſes trois troupes, pendant que la Vacarelle retteroit dans la ville. Le Toulan, qui étoit à Châtillon, arrive a midi, que la treve alloit expirer; Montmorenci s'arrête, & la treve eſt prolongée.

Vendredi 20. Mai. Tout eſt accommodé, les nouvelles fortifications faites devoient être démolies & raſées, & les vieilles reſtées à la garde des conſuls.

Samedi 21. Mai. On commence à démolir les fortifications, après le départ des gens de guerre des deux partis. Le commiſſaire de Montmorenci fut l'Aute-Marie; & celui des égliſes, la Vacareſſe.

28. Mai. Châtillon envoye Freton à Leſdiguieres, pour communiquer avec lui de la levée pour le duc de Savoye.

23. Juin. Freton va avec Leſdiguieres à Turin.

Le duc de Savoye donne audience a Freton, & lui dit qu'il faut attendre la réponſe que l'ambaſſadeur Bethune apporteroit de Milan, où il devoit aller dans deux jours. Le duc queſtionne Freton ſur l'entrepriſe de Gennes, que celui-ci trouve impoſſible par mer. Le duc ordonne au comte de Verrue de conferer avec Freton ſur cette entrepriſe.

Freton parle, par ordre du duc, de cette entrepriſe à Leſdiguieres, qui ſe trouve penſer comme lui.

Châtillon envoie la Fitte, l'un de ſes capitaines, pour contrequarrer Murles, envoyé par Montmorenci.

Bethune arrive de Milan, & dit au duc & à Leſdiguieres, qu'on n'y penſe qu'à les amuſer.

Freton & la Fitte ſont renvoyés à Châtillon, avec aſſurance que le contrôleur Loupe porteroit de l'argent.

Châtillon renvoie Freton à Turin, pour dire à Leſdiguieres qu'il ne pouvoit

Digitized by Google

partir ſans ſçavoir le rang qu'il tiendroit à l'armée, & les appartemens que le duc lui deſtinoit.

Le duc étant chez Leſdiguieres, qui étoit incommodé, dit à Freton que Châtillon auroit l'argent demandé par Leſdiguieres, la charge de maréchal général de camp, le commandement de l'un des trois corps de l'armée, ſans obéir qu'à lui, aux princes ſes enfans, & à Leſdiguieres.

Freton arrive avec douze mille ducatons, pour les levées à Niſmes, où il trouve Châtillon allant à la cour.

27. Août. Les troupes levées en Languedoc partent pour Barcelone, excepté les cinq cents hommes d'Ondredieu.

8. Septembre. Freton arrive à Turin. Son régiment ne fut armé qu'à Creſcentin, où le duc arrive avec le comte de la Motte.

Les Eſpagnols ſe logent à Livorno, où ils reſtent douze jours.

Les Piémontois vont à ſan Jacomo, à deux mille de Creſcentin.

Le lendemain à Bianze, où l'on apprend que les Eſpagnols ſont devant ſaint Germain.

Le lendemain, Gui de ſaint George propoſe d'entrer dans le Milanois. Freton propoſe de s'approcher des Eſpagnols. Le duc approuve cet avis, & dit qu'il faut aller à Venerie.

Le lendemain l'arriere-garde arrive en grand déſordre, parce qu'il avoit fallu paſſer les foſſés un à un, ſur les planches qui ſe rencontroient.

Le comte de Verrue & Freton propoſent d'aller attaquer quatre à cinq mille Trentins, que dom Pedro avoit laiſſés à ſant Ia, bourg tout ouvert, à quatre mille de ſaint Germain, & autant de Bianze; mais le duc trouve cette entrepriſe trop dangereuſe, n'ayant que dix mille fantaſſins, & huit cents chevaux, le reſte de ſes troupes étant en Savoye, contre le duc de Nemours.

Saint Germain ſe rend aux Eſpagnols après trois jours de défenſe.

Le duc ſe met en marche, pour prévenir les Eſpagnols qui alloient à Creſcentin; le duc veut que la pointe qui appartenoit à Chambaud ſoit donnée a Freton & à Bimard; Chambaud y conſent. L'avant-garde arrive a l'abbaye de Lucedia avant la bataille; le duc y loge, & l'arriere-garde reſte mille pas en arriere. Les Eſpagnols campoient à un quart de lieue de-la.

Les Piémontois ne ſe mettent en marche qu'a deux heures de jour: l'arriere-garde a la cavalerie Eſpagnole ſous les bras; on eſcarmouche. La cavalerie Piémontoiſe laiſſe paſſer un pont à la cavalerie Eſpagnole, commandée par Alphonſe Pimentel; le comte Guido envoie demander deux cents mouſquetaires a la Bataille, dont le duc donne la conduite à Freton, qui va ſe loger dans le bois, pour empêcher que l'armée Piémontoiſe ne fût coupée. Freton envoie dire à Chambaud de le ſoûtenir par une troupe de piquiers, & de les poſter au-delà d'un petit foſſé, ſur lequel il y avoit un pont de bois. L'avant-garde, conduite par le comte de Châteaumourant, étoit à trois mille de là vers Creſcentin; le duc lui envoie ordre de retourner. Chambaud entre avec ſes piquiers dans un bois, ſans ſe ſouvenir de faire retirer Freton, qui envoie Lieutaud, ſergent major de ſon régiment, à Chambaud: Lieutaud revient, & lui dit qu'il eſt temps de ſe retirer; mais il trouve la ſortie du bois occupée par les Eſpagnols: il trouve une autre iſſue cent cinquante pas plus haut. Freton continue ſa retraite avec Lieutaud & Vigouroux, ſergent major d'un autre régiment; les autres n'ayant pas de poudre pour tirer, & tâche de gagner un bois a deux mille du premier, eſpérant d'être ſecouru par le comte Guido; il tourne tête à toutes les hayes qu'il voit, & arrête ainſi les Eſpagnols. Voulant entrer dans un chemin au dela du bois, il ſe trouve enveloppé par une troupe de carabins & de cuiraſſiers Eſpanols; une partie de ſa troupe s'enfuit, d'autres ſont tués, on y perd huit ou dix enſeignes. Freton eſt mené à dom Pedro, qui le reçoit fort courtoiſement,

& l'envoie à l'abbaye de Lucedia, & y arrive d'abord après, ſans pourſuivre davantage les Piémontois. Quelques Eſpagnols pouſſent juſqu'au village de Fontanette, où ils font quelques priſonniers. Les Piémontois n'ont que ſoixante hommes tués, & trois cents pris. Freton écrit un traité particulier des évenemens de ce jour-là.

1618.

Avril. Freton eſt mis en liberté par la paix, un an & demi après ſa priſe, le duc de Savoye n'ayant pas voulu l'échanger avec dom Franciſco Vivas, ſouhaitant qu'il fût échangé avec Carlo de Sanguine, vieux meſtre de camp, Napolitain, que dom Pedro ne voulut pas recevoir.

Freton reſte quelques mois à Turin, & retourne en France avec les ambaſſadeurs du roi.

Il ſéjourne en France cinq ou ſix mois, & va enſuite en Hollande, où il en reſte quatre, joindre ſa compagnie, qu'il n'avoit pas vue depuis quatre ans.

1619.

La reine mere, favoriſée par le duc d'Epernon, quitte Blois, & ſe retire à Angolême.

Freton demande ſon congé, on le lui refuſe; il envoie un courrier en cour, pour en faire écrire au prince d'Orange; mais la paix eſt faite.

1620.

Janvier. Freton va à Nerac ſolliciter un procès.

Mouvemens à Privas, au ſujet de la dame de Chambaud, dame du lieu, qui avoit épouſé le vicomte de Cheilane, de la maiſon de Leſtrange.

Blacons, beau frere de feu Chambaud, appaiſe ce mouvement.

Ceux de Leſtrange dreſſent une embuſcade à ceux d'Aubenas, & y en tuent pluſieurs.

Le comte de la Voute met Rigot, exempt de ſes gardes, dans le château & la tour de Privas, & défend à Cheilane d'aller à Privas.

La dame de Chambaud reçoit le vicomte, ſon mari, avec des troupes, dans le château, par un trou qu'elle fait faire à la muraille.

Les habitans de Privas ſe barricadent contre le château.

Montmorenci part de Beaucaire; les proteſtans de Montpellier, Niſmes, & Uſez, lui envoyent des députés, qui le trouvant à cheval, le ſuivent juſqu'au ſaint-Eſprit, où ils entrent en traité avec le marquis de Portes, le préſident Faure, & Bitaud.

Montmorenci entre dans Privas avec quatre cents chevaux & huit cents fantaſſins, laiſſant quatre à cinq mille hommes aux environs de la ville. Les clefs de la porte proche le château ſont ôtées aux conſuls; les tours & les guerites voiſines ſont raſées. Montmorenci laiſſe au château le capitaine de ſes gardes avec cinquante hommes; le vicomte de Cheilane y reſte auſſi.

La conférence ou conſeil de la province s'aſſemble à Uſez, & envoye un député, que les députés des trois villes gardent, de peur que leur négociation ne ſoit connue.

Le conſeil écrit en cour à Leſdiguieres, à Châtillon, & aux députés généraux.

11. Mai. Les députés de toutes les égliſes du bas Languedoc s'aſſemblent à Uſez, avec ceux des provinces unies. On crie beaucoup contre Niſmes, qui ayant le droit de convocation, n'en avoit point uſé, par la faction de quelques

particuliers : on crie auſſi beaucoup contre les députés qui avoient fait le traité de Privas.

L'aſſemblée députe au roi, Eſperendieu pour le tiers état, & Freton pour la nobleſſe, avec ordre de partir dans huit jours, & d'être de retour deux mois après.

Les députés ont audience du roi le treiziéme jour de leur arrivée, avec beaucoup de difficulté, en cachette & à la dérobée. Freton dit au roi que les proteſtans de Languedoc lui avoient donné des preuves de leur fidelité & obéiſſance dans un temps qui ſembloit menacer ſon état, lui demandoient juſtice du meurtre de leurs concitoyens, & du brûlement de leurs temples. Le roi leur répond que ce n'eſt que par grace qu'il les écoute, & qu'il leur feroit faire raiſon. Le prince de Condé ajoûte, qu'ils doivent paroître être bons ſerviteurs du roi, que le parti oppoſé à ſa majeſté étoit compoſé de leurs ennemis capitaux, que le préſident Séguier, créature du duc d'Epernon, empêchoit la réception de leurs conſeillers au parlement de Paris, qu'ils avoient l'obligation de leur audience à Luynes, la préſent, & que l'après midi ils ſe trouvaſſent chez le chancelier, où le conſeil ſeroit aſſemblé. Les députés de Languedoc, accompagnés des députés généraux, ſont introduits dans la chambre du conſeil, & ſe plaignent de ce qu'on a mis garniſon dans le château de Privas. Pontchartrain leur répond au ſortir du conſeil, que le roi veut prononcer ſur toutes leurs plaintes, & qu'ils n'avoient qu'à remettre à Aligre, rapporteur de leurs affaires, les informations & autres actes qu'ils avoient. Les députés répondent que c'eſt les engager dans un procès de longue haleine. Pontchartrain leur replique que c'eſt la volonté du roi : Bullion, conſeiller d'état, le leur confirme.

Le roi part pour aller en Normandie, le comte de Soiſſons l'ayant précédé de nuit ; les députés généraux conſeillent aux députés de Languedoc de ſe retirer, leur donnant des eſpérances par la ſituation des affaires. Les députés, ayant pris congé du chancelier, prennent la route de Languedoc.

BATAILLES.

2. Juillet au matin, le comte Erneſt battu par les Autrichiens.

1600.

2. Juillet. Bataille de Nieuport en Flandres, où Maurice de Naſſau battit l'archiduc Albert.

1616.

14. Octobre. Combat de Lucédia, où D. Pedro, général des Eſpagnols, battit le duc de Savoye, & où Freton fut fait priſonnier.

SIÉGES.

1600.

Avril. Fort ſaint Maurice pris par le comte Maurice.

Le comte de Somis aſſiége le fort Albert ſur les dunes, à la portée du canon d'Oſtende.

Le comte Maurice, prend Oudemborch.

Il aſſiége Nieuport.

Nieuport mis par les Eſpagnols hors d'état d'être pris.

1606.

Octobre. Burick, ſur le Rhin, rendu au marquis Spinola.

Lochem ſur le Berkel, au comte de Zulphen, repris par les Hollandois, ſous le comte Erneſt, en trois jours.

Groll aſſiégé par le comte Maurice, ſecouru par le marquis Spinola, Maurice léve le ſiége.

1607.

15. Février. Erkelens pris par le moyen de ſept pétards par le comte Henri, frere de Maurice, pillé & abandonné la nuit d'après.

1611.

Mars. Genève menacée par le duc de Savoye, ſecourue par la France, Leſdiguieres, Freton, & Fontcouverte.

1614.

10. Septembre. Spinola manque de ſurprendre Rées, l'armée des états y entre le lendemain, & y reſte juſqu'au 3. Décembre.

1615.

Hiver 1614. Le duc de Savoye, perſuadé par le comte de Verrue, qui s'étoit imaginé qu'on pouvoit ſurprendre Genes par mer, ſollicite les proteſtans du Dauphiné & de Languedoc de l'aider. L'idée de ſon entrepriſe s'évanouit.

1616.

Vendredi 20. Mai. Le ſiége du château d'Aimargues, que Châtillon faiſoit faire depuis le ſamedi 14. Mai par Freton, levé par un traité ſigné à Vauvert.

Livorgno occupé par les Eſpagnols, ſous D. Pedro (24. Septembre.)

13. Octobre. Saint Germain rendu à D. Pedro le jour que le duc de Savoye arriva à Venerie.

1620.

Mars. Montmorenci entre dans Privas avec treize à quatorze cents hommes, & laiſſe dans le château le capitaine de ſes gardes.

FRETON fait connoître le combat & la bataille de Nieuport, le combat de Lucédio, les treize ſiéges du fort ſaint Maurice, du fort Albert, Oudenborch, Nieuport, Buvik, Luchen, Groll, Erkelens, Genève, Rées, Genes, le château d'Aimargues, Livorno, ſaint Germain.

Digitized by Google

PIECES FUGITIVES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE FRANCE.

Mémoires de Vignolles : affaires de Guienne.

AVERTISSEMENT.

LES mémoires de Bertrand de Vignolles, dit la Hire, ſur la guerre qu'il fit en Guienne les cinq premiers mois de l'an 1621. ſont d'autant plus eſtimables que le capitaine écrit lui-même ſes propres actions. Quoiqu'imprimé ce morceau eſt très rare, & l'on a cru qu'il ne pouvoit être mieux placé que dans le volume ou entrent les mémoires du baron d'Ambres. Au reſte, l'auteur de ceux que nous donnons ici, qui étoit marquis de Vignolles, fut nommé chevalier des ordres du roi à la promotion du 31. Décembre 1619. & mourut à Péronne le 5. d'Octobre 1636. à l'âge de ſoixante & onze ans.

Mémoires des choſes paſſées en Guienne ès années 1621. *&* 1622. *ſous meſſieurs les ducs de Mayenne & d'Elbeuf, dediez à monſieur de Vignolles. A Nyort, par Jean Mouſſat, devant la maiſon de ville,* M. DC. XXIV.

A très vertueux & généreux ſeigneur, meſſire Bertrand de Vignolles-la Hire, chevalier des ordres du roy, conſeiller en ſes conſeils d'état & privé, capitaine de cent hommes d'armes de ſes ordonnances, & maréchal de ſes camps & armées.

Monſieur, il eſt tombé en mes mains un manuſcrit qui a été pris dans votre cabinet, dont je ſçais que vous avez eu un extrême déplaiſir: je l'ai trouvé ſi rayé & ſi raturé, que j'ai penſé de le vous faire voir plus au net & plus liſable. Je le vous offre donc, & vous donne de vos biens le plus légitimes que vous ayez: ce ſont vos ſoins, vos veilles, & vos labeurs, que vous avez ſi franchement donnez à votre roy & à votre pays. La Guyenne vous porte ce témoignage en ces derniers temps, & tous les endroits de la France depuis quarante-cinq années, que vous avez été pour ſon ſervice & de vos rois, plus libéral de votre ſang & de votre vie, qu'ils ne l'ont été à vos ſervices de leurs bienfaits & de leurs récompenſes; mais vous avez une vertu ſi pure, qu'elle-même eſt votre ſatisfaction; & j'ai à cette vertu une ſi particuliere affection, qu'ayant dans ce petit traité reconnu, & votre main & votre ſtile, je me ſuis hazardé ſous telle précaution de le faire voir à tous. Ceux de votre métier y profiteront; ceux du nôtre avoueront, qu'en nos ſiécles, ſi bonne plume n'a été accompagnée d'une ſi bonne épée; & que ſi le ſiécle vous eſt ingrat, vous ne l'êtes point à la valeur des gens de bien; car je vois que vous n'ôtez rien à perſonne; & néantmoins l'injuſtice du ſiécle, & ſurtout le mercure François, vous ôte ce qui vous appartient. Pour le faire rougir donc, j'ai fait imprimer votre manuſcrit que vous aurez, s'il vous plait, agréable, de cette même main qu'il vous fut dérobé. Cet honnête larron vous ſuplie très humblement de le pardonner, & de croire qu'il ne l'a été que pour le ſervice du public & pour le vôtre particulier.

BESLY.

A luy meſmes.

Pourquoi ne croira-t'on ce que l'antiquité
D'un Gerion tripl'homme en ſes vers a chanté
Puiſque Vignolle ici, ſous ſa ſeule figure
Fait voir un triple Dieu, Mars, Minerve, & Mercure.

Digitized by Google

Affaire de Guienne.

LE roy pour remédier à cette province plus malade que nulle de ſon royaume, par les licences, & l'on peut dire, par déſobéiſſance de ſes ſujets de la religion prétendue reformée, y avoit laiſſé ſon armée, à ſon retour de Bearn, ſous la conduite de Contenant, maréchal de camp, lequel dès le mois de Février 1621. fut rapellé près de ſa majeſté, & Vignolles, auſſi maréchal de camp, envoyé pour la commander & la tenir aux garniſons qu'il jugeroit le plus à propos pour le deſſein de ſa majeſté, qui n'étoit que d'empêcher, ou par la crainte de ſes armes, ou par la bonne conduite de celui qui les commanderoit, que le déſordre ne paſsât juſques à la rebellion manifeſte. Cette armée étoit compoſée de quatre-vingts compagnies, des régiments de Picardie, Piedmont, Navarre, Normandie, Chapes, & Lauzieres; des compagnies de chevaux-legers du roy, de M. le prince, des ducs de Chevreuſe, d'Angouleſme, de ſaint Paul, d'Elbeuf, & de Verneuil. Les trois premiers mois ſe paſſerent d'un côté en jalouſies & ſoins de tenir les choſes en état & en authorité de ſa majeſté, ſans rien altérer; & de l'autre en brigues, pratiques, ſecrets, enrollemens de gens de guerre, fortifications de places, & autres choſes ſemblables. Durant ce temps, ne s'entreprit que l'expédition de Bearn, qui fut commiſe au duc d'Epernon, ſur les mauvaiſes ſatisfactions que le roy eut du ſieur de la Force; à quoi furent employés du corps de cette armée, par commandement de ſa majeſté, quatorze ou quinze cents hommes de pied & deux cents bons chevaux. Ce ſervice ménagé par un bon ſerviteur, fut bientôt fait, & ces troupes bientôt remiſes entre les mains de leurs maréchaux de camp, deſquelles ſur la mi-Mai, le roi retira ſoixante compagnies de gens de pied, pour ſervir au ſiége de ſaint Jean d'Angely, & lui laiſſa pour tout dix compagnies de Picardie, dix de Piedmont, & quatre de gens de cheval. AN. 1621.

Le premier ou ſecond de Juin, les ducs de Rohan & de la Force ſe ſaiſirent de Nerac, en tirerent la chambre de juſtice, & outre les habitans qui ſont en nombre, & naturellement gens de guerre, y laiſſerent quatre compagnies en garniſon. Et s'en retournant tous deux à Toneins, Vignolles qui s'étoit avancé juſques à Damazan avec ſoixante ſoldats, pour prendre langue de l'affaire de Nerac, eut avis de leur paſſage, ſe met au galop ſur leur piſte, & en bonne intention de les charger, les joint à demie lieue de Moneurt, où celui qui menoit ſes coureurs, avec ordre de les engager, fut ſi froid à les charger, qu'ils eurent moyen de mettre de grands foſſés bordés de hautes hayes, dont le païs eſt plein, entre lui & eux, à la faveur deſquels & de quelque infanterie ſortie de Moneurt, ils ſe retirerent avec quarante maîtres & ſoixante mouſquetaires à cheval, qu'ils firent mettre pied à terre, & s'en ſervirent ſi bien à leur

An. 1621. retraite, qu'ils ſe firent laiſſer : & de la largeur des chemins où les chevaux ne pouvoient paſſer, lui bleſſerent quatre ou cinq gentilshommes.

La perte de Nerac arrive à Bourdeaux d'un côté, comme le duc de Mayenne y arrivoit de l'autre, lequel rentré dans les bonnes graces du roy, venoit ſervir dans ſon gouvernement : il prend cette occaſion, & le même jour ſur le ſoir part avec quatre gentilshommes, s'en vient à Cadillac, confere avec le duc d'Epernon, & aſſigne au lendemain Vignolles qui étoit à Marmande, de le voir à la Reole : là fut conclu d'attaquer Nerac tout chaudement. Le duc de Mayenne vient à Marmande, où il diſtribue les commiſſions de ſix régiments & ſix compagnies de chevaux legers que le roi lui avoit ordonné, convie les maréchaux de Roquelaure & d'Aubeterre, les ſeigneurs de Gaſcogne, & la nobleſſe de tous côtés. Vignolles cependant donne rendez-vous aux troupes de pied & de cheval qui lui étoient reſtées, prend Laverdac & les tours de Barbaſte, où il employa l'induſtrie de Hamarinx & de Xaintrailles, gentilshommes de ſervice & intelligence en leur voiſinage. Du même jour Nerac, fut inveſti : le jeune vicomte de Caſtet, fils de Favas, y demeura gouverneur, & Monpouillant, fils du ſieur de la Force, s'y enferma avec lui & y voulut être ſon ſoldat.

Le duc de Mayenne s'y trouve le même ſoir, preſſe l'affaire, ſelon ſon humeur impatiente, & le lendemain ſur les neuf heures du matin monte à cheval, & voulut ſeul avec Vignolles voir la ſituation, reconnoître & réſoudre de ſes approches & de ſes batteries. Il arriva que revenant de cette reconnoiſſance, Vignolles l'ayant laiſſé pour faire un commandement à un capitaine de ſe loger à une petite maiſon près de la contreſcarpe, qui n'étoit encore brûlée, le duc apperçut ſur le pavé trois hommes de cheval bien montés & bien armés, qui ſortoient de la ville & qui cherchoient, ce ſembloit, à tirer le coup de piſtolet ; la chaleur l'emporte, & pour les affronter il part de la main en pourpoint & ſur un bon coureur ; les deux tournent, le tiers l'attend, le brûle de ſon piſtolet ſans le bleſſer, & le duc lui appuye le ſien, qui ne ſe trouva ni chargé, ni bandé, ni morché. Il fut ſuivi de quelques-uns, avec leſquels il pouſſa bien près de la porte, d'où ceux de la ville ſortirent en gros à pied & à cheval, & le ramenerent ; de ſorte qu'il y eut eû du déſordre, ſi Vignolles ne s'y fût rencontré, qui le reçut, & arrêta les ennemis avec trente gentilshommes qui ſe trouverent avec lui & quelque infanterie.

L'après diſnée on fait les approches pour attaquer un baſtion qui couvroit la porte du Marcadiou : celle de main droite fut donnée à Picardie, celle de gauche à Piedmont, qui tous deux ſe logerent & avec peu de péril, où l'on leur avoit ordonné. Il eſt à remarquer que ce ſiége fut commencé & continué plus de dix-ſept jours, avec cette diſproportion, qu'il y avoit dedans cinq cents hommes de pied plus que dehors : & pour cette raiſon on s'avançoit moins, mais plus fortement.

Digitized by Google

Monſieur de Mayenne leva promptement quatre ou cinq cents hommes de pied dans la duché d'Aiguillon, qui lui menerent quatre canons de batterie qu'il y avoit. Le maréchal de Roquelaure mena d'Agen deux couleuvrines, & avec cela ſe commença une très mauvaiſe batterie, faute de canoniers, de balles, de poudres, & de toutes choſes néceſſaires, comme il arrive en toutes entrepriſes qui ſont exécutées plutôt que prévûes. Ces troupes d'Aiguillon firent un fort du tout ſur la main droite, où elles furent logées, pour ôter les dehors aux aſſiégés, qui de ce côté incommodoient le travail. An. 1621.

De l'autre côté de la riviére fut logé le maréchal de Roquelaure, avec trois cents gentilshommes qu'il avoit amenés, & quatre compagnies ſéparées & levées dans le pays, qui ne ſervirent que pour le garder & couper quelques chemins d'où pouvoit venir le ſecours. Il y fut très utile, & y ſervit avec ſoin & peine: car il lui falut être à cheval & le jour & la nuit quinze jours durant.

Le 22. de Juin, le duc de Mayenne reçoit nouvelles que le ſieur de la Force & ſes enfans avoient ſurpris la ville de Caumont, failli le château, & le tenoient néantmoins à telle extrémité, que ſans un prompt & réſolu ſecours il étoit perdu. La choſe promptement miſe en délibération, le ſecours eſt conclu. Et ce prince prenant cette commiſſion pour lui, monte à cheval avec huit cents gentilshommes volontaires, mene les chevaux de Roquelaure & d'Aubeterre: & pour ſauver les deux occaſions, laiſſe Vignolles pour commander au ſiége avec l'infanterie, l'artillerie, & environ ſix vingts chevaux, & ce qu'il y avoit d'officiers en l'armée, hormis Chiverri, aide de camp, qu'il mena avec lui, & qui lui ſervit bien en cette expédition.

Ce ſoir, le duc de Mayenne vint loger à Damazan, diſtant de Caumont de deux petites lieues, mande en diligence les régiments de ſainte Croix, d'Ornano, & de Baraut, qui étoient acheminés pour le joindre à Nerac; leur donne rendez-vous à demie lieue de Caumont, le long de la riviére de Garonne, ſur le chemin du Mas d'Agenois: ordonne que de Marmande, en diligence, on lui mene contre-mont la riviére autant de bateaux armés qu'ils pourront, & autant de gens de guerre: envoie Chiverri pour prendre l'état des aſſiégés, qu'il rapporta véritable, & eut cette bonne fortune de mettre cette nuit trente bons hommes dans la place.

Le duc s'achemine, trouve déja ces deux régiments arrivés, forme ſes bataillons & ſes eſcadrons, & en très bon ordre marche juſques à la portée d'un mouſquet. Il reconnoît le poſte des ennemis, juge de leurs logemens, ſe fait voir aux aſſiégés, & ſe prépare pour les déſaſſiéger.

La ville de Caumont eſt ſur un haut qui laiſſe une pente aſſez roide entre la riviére & elle: le château eſt ſitué au niveau de la ville, mais plus avancé vers la riviére; ſi bien que la pente au droit du château eſt plus

An. 1621. roide & moins ſpacieuſe. Là les ennemis avoient fait une bonne barricade dont on ne pouvoit les déloger, & une autre dans la pente du côté de la ville bien près du château : & pour les conſerver toutes deux, ils en firent encore deux plus bas, pour arrêter, diſoient-ils, la furie du Goliat de Lorraine, ainſi appelloient-ils M. de Mayenne, qu'ils ſçavoient être ſans canon. Ces deux dernieres barricades étoient très bonnes, bien entendues, & ſubſtantées de tout par un chemin couvert qu'ils avoient fait de la ville à ce deſſein.

Le duc d'abord les voulut attaquer, mais il fut conſeillé d'attendre au lendemain, parce qu'il ſe faiſoit tard, & que l'on jugeoit n'y avoir pas aſſez de jour pour parfaire cette beſogne.

La nuit il campa en même lieu cavalerie & infanterie, & reçut de Marmande deux grands bateaux armés, pleins de bons ſoldats ; & à la tête de chaque bateau une piéce un moindre que bâtarde. Cette nuit entra encore dans le château le ſieur de Montviel avec cinquante ſoldats.

Le duc eut ſoin de faire de bon matin porter du pain & du vin aux ſoldats, & ſoudain les met en ordre pour donner à ces barricades : fait mettre pied à terre à trois cents gentilshommes qu'il veut mener lui-même au combat, & laiſſer meſſieurs les maréchaux à cheval avec le reſte de la nobleſſe.

Barraut ſur la main droite, & ſainte Croix d'Ornano ſur la gauche, qui avoient bien près de trois mille hommes, donnerent à l'envi aux deux barricades d'enbas. Les premieres troupes qui furent commandées firent tirer toute la mouſqueterie ſur eux, les ſecondes aborderent les barricades, & fut dès là le combat à coups de piques, lequel rafraîchi & opiniâtré de l'un & de l'autre côté, dura aſſez long-tems. C'eſt là où ſervirent les bateaux armés qui s'approcherent juſques ſur le bord de la riviére, comme s'ils euſſent voulu mettre pied à terre, ſi à propos que voyant ces retranchemens par le derriere, ils firent de leurs piéces & de leurs mouſquets un ſalve perpétuel, avec tant de meurtre & de perte des ennemis, qu'au temps que les corps des régiments branlerent pour donner, ils quitterent les barricades à maudit ſoit le dernier ; les deux plus hautes furent quittées auſſi ſans combattre, & fut l'entrée du château libre. Le ſieur de Barraut ſoudain y entra, y mit hommes, vivres, & munitions, & tout ce qui étoit néceſſaire, & à point nommé ; car il n'y avoit de quoi tirer ni de quoi manger. M. de Mayenne ſur le ſoir entré dans le château, réſolut que le matin il feroit un effort à la ville, pouſſeroit ſa bonne fortune, ſe ſerviroit de l'effroi des ennemis, employeroit ſa nobleſſe, & mettroit le tout pour le tout, pour en tirer ces nouveaux hôtes : mais dès la minuit le marquis de la Force diſpoſa de ſa retraite ; ſur laquelle il arriva qu'ayant mis tous les meilleurs chevaux dans l'égliſe paroiſſiale de Caumont, & leurs magazins de poudre, au temps de leurs départemens un peu précipités, quelque ſoldat étourdi, effrayé, ou malicieux, mit le feu aux

Digitized by Google

poudres, qui firent ſauter l'égliſe & perdre plus de cent cinquante hommes, & plus de deux cents chevaux de ſervice. Cet accident, bien que malheureux, ſervit à la retraite du marquis : la nuit, le bruit, le feu, & la fumée, le tout lui fut favorable ; il prit ſon chemin vers Caſtelgeloux, & le ſieur de la Force ſon pere, qui parut avec quelque cavalerie du côté de Toneins ſur le bord de la riviére, ne put le recevoir faute de bateaux, & qu'il n'étoit plus maître du paſſage. AN. 1621.

A Nerac le ſiége ſe maintenoit : Vignolles plus foible que les aſſiégés, ne put empêcher qu'à ſix heures du matin, 24. du mois, le ſecours de ſix cents hommes de pied envoyé de Toneins & Clerac, n'entrât par le petit Nerac, tambour battant & enſeigne déployée : & néantmoins la riviére entre deux. Ce fut à lui à ſe mettre en état de les recevoir, & non plus de les approcher ; & pour cela il accommode les têtes de ſon travail pour les défendre ſeulement. Piedmont tenoit la gauche, Aiguillon la droite ; & entre deux ſur une petite éminence plus reculée, il avoit retiré le corps entier de Picardie, huté & retranché, qu'il reſervoit pour s'en ſervir à l'occaſion. Le comte de Suze lui étoit arrivé avec cinq cents hommes de pied, qu'il mit à garder ſes batteries bien fortifiées & en bon état, où Vignolles couchoit tous les ſoirs avec cinquante hommes armés, ou de la cavalerie qui lui étoit reſtée, ou de nobleſſe volontaire qui le venoient joindre tous les jours.

Le lendemain du ſecours ſur les neuf heures du matin, il dormoit encore ayant été fatigué toute la nuit, il eſt éveillé d'une fort chaude allarme; court au quartier de Picardie qu'il trouva les armes à la main : ce lieu étoit plus relevé & voyoit tous les autres, c'eſt d'où il apperçut les ennemis dehors, non point en ordre de ſortie, mais en ordre de bataille. A leur droite ils s'avançoient vers Piedmont avec un bataillon de deux cents cinquante piques & bien autant de mouſquetaires mis en pelotons, de cinquante chacun, devant & aux aîles du bataillon ; à leur main gauche leur nombre & leur ordre ſemblable donna à Aiguillon. Ceux de Piedmont, vieux capitaines, gens réſolus, & bien logés, reçurent cette partie en gens de métier ; à la tête ſe trouva Blaignac, capitaine en chef, qui défendit ſon poſte très courageuſement, & fut ſoutenu par un ſi bon ordre, que les ennemis furent repouſſés deux fois : & ſur le point que leur chaleur ſe vit diminuée, ſortirent par le derriere du quartier, les capitaines la Chapelle & Lambert avec cent piques & cent mouſquets, qui mêlent les ennemis, les rompent, & les menerent battans & tuans juſques à leur contreſcarpe.

Ceux d'Aiguillon firent auſſi fort bonne mine, mais leur jeu ne fut pas ſi bon : le combat de main les emporta preſque auſſi-tôt qu'ils furent affrontés ; leur fort quitté, & les ennemis déja ſe préparoient à le rompre, quand Vignolles fit partir les capitaines la Motte, S. Ouin, & Lezines, tous deux Picards, avec quatre compagnies de Picardie, la pique baſſe

An. 1621. pour les mêler, cependant que lui de ſoixante pas les ſoutenoit avec le reſte du régiment que commandoit le capitaine Hames. Cet abord fut réſolu, & de tel fruit, que le fort abandonné, les ennemis en déſordre, furent comme les autres menés la pique dans les reins juſques à leurs foſſés. Il demeura de la ſortie cinquante hommes ou environ morts ſur la place: ceux de l'armée perdirent une douzaine de bons ſoldats, un brave ſergent, & Blagnac fort bleſſé de deux coups de piques & d'une mouſquetade.

M. de Mayenne reçut cette nouvelle comme il faiſoit une dépêche au roy de la repriſe de Caumont, à laquelle il ajouta ce ſecond ſuccès, en termes qui témoignoient la bonne ſatisfaction qu'il en avoit. Il ſe hâta de revenir au ſiége, auquel ſe joignirent le jour qu'il y arriva, les régimens de Lauzun, ſainte Croix, d'Ornano, Barraut, & Francon, le moindre de mille bons hommes & bien armés. Sainte Croix & Barraut remplirent la main droite du ſiége, depuis le fort d'Aiguillon juſques à la porte de Condom, & vers les écuries du roi: Lauzun & Francon furent menés inveſtir le petit Nerac, qui ne l'avoit point encore été. A toutes ces nouvelles approches, ſe tira pour le moins quatre mille mouſquetades, mais de peu d'effet. La nobleſſe volontaire ſe mêla parmi les régimens, & l'on vit avec chacun des meſtres de camp cent cinquante gentilshommes la pique à la main, avec autant d'obéiſſance que les ſoldats diſciplinés: ceci ſe dit, parce qu'il n'eſt pas ordinaire. On reprend dans l'armée le ſoin d'avancer; tout le monde travaille à l'envi; mais deux jours ceux dedans, ſe voyans ſans eſpérance de ſecours, demanderent à parler, à quoi de bon cœur ils furent reçus. On leur donna une capitulation telle qu'ils la demanderent, qui leur fut obſervée d'un tel ordre, & d'une ſi bonne foi, que huit cents hommes de guerre menés en garde aux portes de la ville & au château, après que les aſſiégés furent ſortis, demeurerent en bataille les armes ſur le col depuis dix heures juſques à ſix, ſans entrer dans nul logis. Et lorſque le général de l'armée y entra, qui fut à trois heures, avec mille gentilshommes, il trouva toutes les boutiques ouvertes, le pain, le vin, le fruit, & toutes ſortes de denrées ſous la halle pour de l'argent, comme à l'ordinaire. Quatre compagnies du régiment de Picardie y furent laiſſées dans le château, ſous la charge du capitaine Hames, attendant la volonté du roy.

Six jours après, le duc de Mayenne reçut les commandemens du roy à Toneins, où il fut très bien reçu de ſa majeſté, & dès le lendemain renvoyé pour préparer les voies & le projet de Montauban que le roy avoit à cœur. Il s'achemine donc avec huit mille hommes de pied & douze cents chevaux droit au Mas de Verdun, qu'il mit ſans coup férir, en l'obéiſſance du roy. L'Iſle-Jourdan & Mauvezin, d'un branle, lui portent les clefs. Il s'approche de Montauban, où il y avoit cinq ou ſix mille hommes de guerre: à leur barbe il force Courbarriou à une lieue d'eux

d'eux. Les ennemis y tenoient un fort & y faiſoient une de leur tête pour conſerver le pays d'entredeux qui eſt très fertile : à la faveur duquel, & de quelques barricades, ils avoient jetté dans les vignes & ſur les avenues, quatre ou cinq cents hommes de pied, & quatre vingt ou cent chevaux, que Vignolles, avancé avec partie de l'armée, pouſſa juſques à leurs retranchements. Gramont avec cinquante chevaux y fit une gentille charge, tua des hommes ſur les barricades, & y prit des priſonniers, Chiverri y fut bleſſé. Le duc tout d'une main força à Albias, dont les ennemis ſe ſervoient au même deſſein, & pour le paſſage de la riviére de la Beyron qui leur étoit néceſſaire. Cette canaille ſe défendit ſi bien, qu'en moins de trois jours ils tuerent plus de trois cents hommes. Il reçoit l'obéiſſance de Negrepeliſſe, Realville, & celle de Cauſſade, par le moyen du maréchal de Themines. A Albias, Vignolles fut bleſſé d'une mouſquetade dans l'épaule, qui l'a mené juſques aux portes de la mort. Sa place de maréchal de camp unique en cette armée, fut remplie du marquis de Villars, frere du duc & du comte de Grammont, auparavant meſtre de camp de la cavalerie legere. Cette bleſſure fut cauſe, & contre ſa volonté, que la ville fut brûlée, & force habitans pendus ; & lui mis hors de ſervice depuis le troiſiéme d'Août juſques au douziéme de Mars. Ce qui s'eſt paſſé durant ce temps ſe trouvera dans l'hiſtoire générale ; dont néantmoins le diſcours ſe voit ſi peu fidelle en force endroits, que volontiers je reprendrai les choſes de l'année 1622. que j'ai vûes ou appriſes de la bouche de ceux qui les ont vues ou faites.

An. 1621.

Après la priſe de Moneurt, le roi prit le chemin de Paris, & laiſſa deux armées en Guienne pour y maintenir ſon ſervice, qui n'y étoit encore pas bien aſſuré. Il donna celle de la haute Guienne au maréchal de Themines, pour incommoder Montauban & le réduire à toute l'extremité qu'il pourroit ; & pour maréchaux de camp les ſieurs du Bourg-l'Eſpinace, & de Contenant. Celle de la baſſe Guienne, il la donna au duc d'Elbeuf, pour s'oppoſer aux entrepriſes des prétendus reformés ; & pour maréchaux de camp les ſieurs comtes de Curſon, marquis de Bourdeilles, & comte de Lauzun.

An. 1622.

Ce prince brûlant d'envie de bien ſervir, eſt conſeillé par ces ſeigneurs déjà nommés d'attaquer Monravel près de Caſtillon : il l'inveſtit, & d'une grande diligence le battit, & quoique bien deffendu, il l'emporta d'aſſaut. Ce fut ſon premier commandement, dont il s'aquita avec un tel ſoin, tel labeur, & telle généroſité, que dès là il fit eſpérer les armes du roi heureuſes & utiles entre ſes mains. Peu après, il ſe trouva obligé pour le bien du pays d'aſſiéger le château de la Force, où il fut quelques jours : & comme il l'avoit réduit à l'extrémité, le ſieur de la Force pour ſauver ſa maiſon, fait un effort, aſſemble les troupes de ſon parti, & s'avance pour lever le ſiége. Le duc d'Elbeuf bien averti de ſon deſſein,

An. 1626. laiſſe de légeres gardes à ſon ſiége, marche au devant de lui, ſon canon à la tête pour lui donner bataille; mais ne peut avec tant de diligence, que la nuit ne fut déjà toute noire quand ils ſe rencontrerent. Ces deux armées en leur ordre, tel qu'il peut être la nuit, furent quelques heures l'une devant l'autre, où le canon & la mouſqueterie néantmois ne laiſſerent pas de jouer: & ſur la pointe du jour, que le duc commandoit d'attaquer, le ſieur de la Force commençoit de ſe retirer; & ne put faire que ſur ſa retraite on ne lui tua ſix ou ſept vingts hommes. Le duc mit le le château de la Force ès mains des ſieurs de Bourdeilles & de Lauzun, qui lui en répondirent.

Durant ces deux ſiéges de Monravel & de la Force, les parpaillots, ainſi appelloit-on les prétendus reformés, reprirent Clerac, Monflanquin, & Thoneins. Cela changea les progrès du duc, & ſe trouvant obligé de les remettre en l'obéiſſance du roi, l'entreprit généreuſement, prévut les difficultés, y pourvût autant qu'il put, appelle les ſerviteurs du roi, fait faire des recrues de tous côtés, & particulierement convie & conjure le maréchal de Themines; lequel toûjours prêt à ſervir, s'achemine avec ſes troupes, laiſſe Contenant avec le reſte aux environs de Montauban, & vint offrir ſon aſſiſtance au duc d'Elbeuf.

A leur premiere conference, fut réſolu le ſiége de Thoneins qu'ils eſtimerent le plus important pour la liberté de la riviére de Garonne, pour la ſatisfaction de ceux de Bourdeaux, pour ôter ce paſſage aux ennemis du roi, & par conſéquent la communication de la baſſe Guienne & des Bearnois qui ne pouvoient encore s'accommoder à l'obéiſſance. Et bien que cette place étoit des trois la mieux fortifiée, ces deux généraux bien correſpondans à ce commencement, l'attaquent, & du premier jour d'emblée & de furie emportent la premiere ville, forcent le château, & y tuerent plus de cent cinquante hommes. Les ennemis néantmoins en ſe retirant mirent le feu à la ville & au château que l'on ne put éteindre, & ſe renfermerent au bourg S. Pediſtant de cinq cents pas.

Cette place étoit régulierement fortifiée de trois grands baſtions & deux demi, qui des deux côtés de la place aboutiſſoient à la riviére. Monpouillant ſe jetta dedans pour y commander, & avec lui le vicomte de Caſtels, qui à la pareille de Nerac y voulut être ſon ſoldat: & avec eux de dix ſept à dix huit cents des meilleurs hommes du parti. Ceux-ci ſe ſont trouvés de la race de ces vieux huguenots, qui autrefois ont ſi bien défendu leur place.

L'armée du roi encouragée pour un ſi bon commencement, fait ſes approches gayement, & ſe loge du côté de la ville brûlée aſſés près, à la faveur de quelques maiſons qui ſe trouverent entieres, où furent placés les corps des régiments, & d'où toujours durant le ſiége on a ſubſtanté les gardes & le travail. Le côté de Clerac qui eſt à l'oppoſite leur étoit libre, & par ce moyen la communication de ces deux villes, qui n'é-

Digitized by Google

toient qu'à une demie lieue l'une de l'autre. La Force directeur de cette affaire & protecteur des aſſiégés, les viſitoit deux fois le jour, & ſouvent couchoit & mangeoit à une grande maiſon de pierre qui étoit déhors à cinquante pas près de la contreſcarpe, de ce côté dont ils étoient les maîtres. An. 1622.

Meſſieurs d'Elbeuf & de Themines ſe fâcherent de cette liberté, délibererent de la leur ôter, & le jour des rameaux ſe diſpoſent de cette ſorte. Le Bourg-l'Eſpinace, maréchal de camp, eſt ordonné avec mille hommes choiſis, pour emporter cette maiſon dont nous avons parlé, & dont les aſſiégés ſe vouloient ſervir juſqu'à l'extrémité, & puis la brûler. Le maréchal de Themines avec deux cents chevaux ſe mit ſur l'avenue de Clerac pour charger tous ceux qui en ſortiroient; & parce que le pays eſt fort & rude, il prit deux cents piques & deux cents mouſquets pour s'en ſervir ſelon le beſoin. Le duc d'Elbeuf prit ſa place entre le maréchal & le ſieur du Bourg; il avoit pour ſoutenir & rafraîchir l'un & l'autre deux cents chevaux en trois eſcadrons, & ſix cents hommes de pied en deux bataillons. Et pour divertir les aſſiégés & les occuper par tout, fut laiſſé le comte de Curſon avec le reſte de l'infanterie, pour attaquer une demie lune, la plus avancée du côté des approches déjà faites. Cette journée ne fut pas inutile, le Bourg après beaucoup de combat & perte d'hommes, demeura maître de cette maiſon qu'il conſerva entiere, & depuis s'en eſt très bien ſervi. La cornette du ſieur de la Force, ſon lit & ſa vaiſſelle d'argent y furent pris; lui ſe trouva court à l'allarme: gens de pied & de cheval ſortent de Clerac, pour le joindre & ſecourir leurs confreres; mais là ſe trouva le maréchal de Themines, qui le chargea ſi rudement, que ſa plus grande diligence fut à ſe retirer. Le duc d'Elbeuf y voulut prendre part, s'avança avec ſoixante ſalades, charge ce qui étoit rallié ſur la main gauche, & le menne du train que le maréchal menoit les autres, juſques aux portes de Clerac; pour l'infanterie qui en étoit ſortie, elle fut en partie taillée en piéces: là ſe perdit avec le duc d'Elbeuf, Miremont, capitaine d'une bonne compagnie de chevaux legers, fils de Caſtelnau de Chaloſſe; Faudoas fut bleſſé, & quelques autres gentilshommes. Le Bourg à ſon attaque perdit trente ou quarante hommes: celle du comte de Curſon fut repouſſée autant de fois qu'il l'opiniâtra, & y fit perte de quatre ou cinq capitaines, & plus de quatre-vingts ſoldats. Ce ſoir arriva Vignolles, que le roi avoit tiré de ſa maiſon, & preſque du lit à cauſe de ſes bleſſures, par un courier exprès qui lui porta commandement de ſa majeſté de le venir ſervir en cette armée, en qualité de premier maréchal de camp.

A ſon arrivée, il conſeilla d'attaquer pied à pied, n'eſtimant pas que ces hommes ni cette place ſe puſſent emporter de haute lutte: il prit d'abord le ſoin de l'armée & la fatigue du ſiége. Le Bourg-l'Eſpinace demeura en cette maiſon de pierre qu'il avoit forcée, laquelle il fortifia,

An. 1622. & toute cette tête du côté de Clerac, ſi avantageuſement que le ſiége fut aſſuré de ce côté là.

La Force étoit à Clerac, vigilant capitaine, les yeux toûjours ouverts pour la conſervation de cette place & de ſes amis qu'il y avoit engagés, les ſecouroit tantôt par terre tantôt par eau, ou de munitions de guerre, ou de farines dont ils manquoient faute de moulins & non pas de bled. Bref, il agiſſoit de ſorte qu'il obligeoit cette armée à de ſi grandes gardes, & en tant de divers lieux qu'elle n'y pouvoit fournir. Ceux de Bourdeaux pour la ſoulager envoyerent à M. d'Elbeuf ſix pataches bien équipées, ſous le commandement de trois chevaliers de Malthe, Ponthac, Pichon, & Arrerac. Ils paſſerent devant Thoneins, eſſuyans les canonades & les mouſquetades de moins de cent pas, & ſe mirent à l'ancre mille ou douze cents audeſſus, pour empêcher que rien n'entrât par la riviére: ce qu'ils firent quelquefois & non pas toujours. Pour remédier au même inconvénient par la terre, & ménager les gardes, on fit depuis le quartier de Bourg juſques à celui du duc d'Elbeuf des forts à la Hollandoiſe de trois cents pas en trois cents pas, des lignes de communication de l'une à l'autre, & au milieu de chaque ligne des redoutes pour tenir cinquante hommes.

On attaquoit les deux demi-baſtions, qui des deux côtés oppoſites bordoient la riviére. Le Bourg qui avoit fortifié la venue de Clerac, & travailloit de ce côté, força une redoute détachée que les ennemis tenoient devant leurs foſſés, & y fit un bon logement. Vignolles travailloit du côté de la ville brûlée, & avoit à combattre un foſſé peu large, mais fort creux. Dès qu'il fut maître de la contreſcarpe & qu'il y eut fait quelques corps-de-gardes bien couverts & ſi ſpacieux qu'on en pouvoit faire des places d'armes, il voulut percer le foſſé à la pointe du baſtion, mais il ſe rencontra un coffre de bois fait de ſoliveaux & grands madriers, qui défendoit cette pointe & toute cette ligne de foſſé, où ils avoient encore fait une barricade enterrée qui tenoit toute la largeur & qui ne paroiſſoit qu'un pied ſur terre; ces flancs difficiles à ôter, l'obligerent à faire ſon entrée trente pas au deſſous, encore fut-elle ſi chaude & ſi périlleuſe, qu'il fut contraint de s'aider du feu pour faire quitter cette barricade & brûler ce coffre; ce qu'il fit avec quantité de bois ſec, de fagots enduits de ſouffre & de poireſine, & nombre de poinçons remplis de cette matiére. Ils donnerent de la peine toute une matinée juſques à midi; & ſi le coffre eût été plus avancé vers le foſſé, il en eût donné davantage; le labeur & l'induſtrie de Cleri, aide de camp, y furent très utiles.

L'après dinée, comme l'appétit vient en mangeant & que l'on ſe vit maître du foſſé, on le voulut être du baſtion. Vignolles arrivant à la tranchée, fait border la contreſcarpe de mouſqueterie, ordonne aux officiers qui étoient en garde de faire tirer inceſſamment au haut du baſtion, dont le canon avoit battu les parapets; & fut cet ordre ſi bien obſervé, que les

Digitized by Google

assiégés ne s'y pouvoient tenir ni seulement paroître. Pontis, lieutenant du mestre de camp de Picardie, va commander lui-même deux soldats avec chacun un pic pour se loger à la pointe, ce que l'un fit à la main droite, & l'autre à la main gauche, si facilement, que quatre sont encore envoyés à chaque main, après six, & puis dix. Bref, la chose réussit si heureusement, qu'en peu de temps, il y eut depuis le pied du bastion un degré de l'un & de l'autre côté où l'on pouvoit monter comme à un escalier. Soudain trente-cinq ou quarante soldats sont commandés pour porter chacun un poinçon sur le haut du bastion à la main droite & autant à la main gauche : si bien que d'un temps 70. ou 80. poinçons se virent posés. Les assiégés partent de leurs retranchemens, viennent en gros la pique à la main pour les abatre : les capitaines Bonneuil & Pontis de même en gros & la pique à la main pour les soutenir d'un côté ; le marquis de la Douze & les siens en firent autant de l'autre : force volontaires y coururent, & s'échauffa un combat à coups de piques, à coups d'épée, & mille mousquetades parmi, qui dura jusques au soir, que le logement fut fait & parfait, & une fort bonne garde posée. La présence du duc d'Elbeuf qui n'en bougea, anima le combat jusques à la fin : peu d'hommes y furent tués, mais force blessés. An. 1622.

Vignolles pour soutenir & conserver ce logis, renforça la garde de cette tête, laissa Seveze, aide de camp, avec cent cinquante pionniers, pour faire toute la nuit combler le fossé : travail fait avec si grande diligence, qu'à onze heures du matin un canon & une couleuvrine furent sur le bastion, & à quatre heures du soir sur leur plate-forme en batterie pour tirer aux retranchemens, qui étoient très bien ordonnés, mais n'étoient pas en leur perfection.

Tel se trouva l'état du siége au 22. d'Avril, que les assiégés incommodés de maladies, & pressés de logemens, entendent à parler, & font sortir des députés pour faire leur condition ; pour ce coup on ne leur accorda que la discretion seulement, & puis on leur offrit la vie, & aux capitaines & gentilshommes l'épée, dont ils se mocquerent. La Force toujours à Clerac, se résout de tout hazarder plutôt que les perdre, assemble tout ce qu'il put, & par ses contenances tient l'armée en telle jalousie & telles fatigues qu'elle ne pouvoit plus. Le 28. d'Avril, il part de Clerac, fait bruit d'aller à sainte Foi, où le peuple murmuroit d'obéir au roi qui avoit pris Royan & s'approchoit d'eux. Il prend le logis de Grateloup droit chemin de sainte Foi, & confirma par là l'opinion qu'il avoit donnée qu'il s'en alloit pour sauver cette place.

Le 29. audit Grateloup, il fait battre aux champs, sonner à cheval, & les espions de l'armée le virent partir & prendre la route de sainte Foi. Il ne fit que demi-lieue, retourne sur ses pas, reprend son logement, & employa toute cette journée à prendre ses mesures & ajuster son projet. Le soir, il part sans bruit, marche toute la nuit pour surprendre l'armée,

An. 1622. & l'aborde par la ſeule avenue qui lui étoit acceſſible : de ce côté l'armée étoit couverte de dix compagnies de gens de cheval logées dans des fermes, une ferme pour compagnie, à mille pas l'une de l'autre, & la plus éloignée à demi-lieue du champ de bataille.

Tout cela n'empêcha pas que le dernier du mois entre quatre & cinq heures du matin, il ne prît le ſien à ſix cents pas près, n'ayant les deux places d'armes qu'un chemin creux entre deux pour les ſéparer. Son infanterie étoit à ſa tête en trois bataillons, dont le plus leger étoit devant, faiſant triangle avec les deux autres, qui le ſoutenoient d'une diſtance aſſez égale : derriere ces deux étoit la cavalerie en cinq eſcadrons, dont les deux paroiſſoient à la main droite de leurs bataillons, les autres deux à la gauche ; mais aſſez loin derriere & non pas aux aîles. L'eſcadron plus fort & le cinquiéme étoit derriere tous, qui ſembloit pouſſer les autres.

Dans l'armée la plus fatiguée & la plus néceſſiteuſe qu'on vit jamais, on fit de néceſſité vertu : celle du duc d'Elbeuf & ſa bonne mine cachoit ſes défauts & relevoit ſes foibleſſes. Le maréchal de Themines étoit malade à l'extrémité. Vignolles encore incommodé de ſes bleſſures, faiſoit ce qu'il pouvoit, & s'attendoit bien toujours qu'on verroit les ennemis. Il avoit ordonné la moitié de la cavalerie pour entrer en garde toutes les nuits, & que le reſte dormiroit la bride à la main, pour au premier coup de canon ſe rendre au champ de bataille. Il avoit diſpoſé partie de l'infanterie pour en cas de ſecours, s'y rendre incontinent ; & l'autre partie & la plus forte, pour demeurer aux tranchées y recevoir & combattre ceux qui ſortiroient de la ville, ſelon l'ordre qu'il leur avoit donné, qui n'étoit point, ce lui ſembloit, facile à rompre : lui avec ſon général avoit paſſé toute cette nuit du 29. au 30. à cheval avec les gardes & les vedettes plus avancées, & bien peu devant jour tous deux étoient allés repoſer, ayant laiſſé le ſieur d'Ambres, maréchal de camp, pour commander à la garde.

La Force arrivant à la vûe du camp, fit partir vingt ſalades pour donner droit au logis du général, & y entreprendre ſelon l'occaſion. Cette troupe menée par un nommé le grand Caſtain, ſoldat réſolu & digne de cette commiſſion, fut rencontré par le vicomte d'Arpajon & dix ou douze gentilshommes volontaires, où ſe trouverent S. Chamaran, des Arras, Tilh, & quelques autres ; & la chargerent ſi vertement, qu'elle fut rompue & défaite ; cinq ou ſix furent tués, entre leſquels ſe trouva le grand Caſtain ; on croit qu'Arpajon le tua d'abord d'un coup de piſtolet. Le duc d'Elbeuf fut au champ de bataille preſque auſſi-tôt que l'ennemi parut, où il ne trouva que la moitié de la garde qui pouvoit faire cent chevaux : l'autre moitié étant allé repaître, comme ils avoient accoutumé & qu'il leur étoit ordonné après qu'il étoit grand jour, pour revenir à midi relever leurs compagnons. Ce prince de ſa contenance très bonne, aſſure cette cavalerie qui en avoit bon beſoin, la rallie & ſe met

en bataille à ſoixante pas près du chemin creux dont nous avons parlé, qui ſéparoit les deux armées. Vignolles courant à l'allarme rencontre en ſortant du quartier trois cornettes de cavalerie, ſe met à leur tête, & au galop ſe rend près de ſon général, où il n'eſt pas arrivé qu'il voit partir le bataillon plus avancé des ennemis, & marcher droit au champ de bataille; & pour ne ſe rompre point, y venoit par le haut du chemin creux, où il eſt plus plein & plus aiſé: lui jugeant que cette troupe s'emparant du champ de bataille, il n'y avoit plus moyen de s'y rallier, que le général s'y perdoit, & par conſéquent tout le reſte, penſe qu'il faut en cette occaſion hazarder une partie pour ſauver le tout. Il s'avance donc le long d'une haie qui bordoit le chemin avec ſes trois cornettes, & comme la tête de ce bataillon avoit paſſé ledit chemin d'environ dix ou douze rangs, il fait partir de vingt pas le jeune baron de Valencé avec trente ſalades, qui charge aux flancs, donne au mitan des piques, & y fait jour. La ſeconde charge fut faite par la Mothe d'Autefort qui fit effet: lui fit la troiſiéme en pourpoint avec vingt-deux ſalades de la compagnie de Chamberet, menée par le baron de Vaſſé. AN. 1622.

Ces trois charges ne défirent pas le bataillon, mais le rompirent & le contraignirent de ſe jetter en déſordre dans le chemin creux, où il ſe logea néantmoins la pique baſſe & le mouſquet ſur la fourchette, avec cedit avantage pour l'armée du roy, que ce chemin fut en feu toujours durant qu'elle ſe mit en ordre. Vignolles hors du combat change de cheval, le ſien étant bleſſé en divers lieux de coups de piques & de mouſquets, reçoit les troupes qui viennent de tous côtés, place les bataillons & les eſcadrons comme ils ſe rencontroient, ſans obſerver ni rang, ni gauche, ni droite: celui de Picardie commandé par la Paſſe fut avancé tout à la gauche à l'un des bouts du chemin creux: celui de Piedmont commandé par Lambert fut placé tout joignant à trente pas de diſtance: Riberac avance auſſi en même ligne à l'autre bout du chemin, tint toute la main droite avec deux bataillons de ſon régiment qui étoit fort: bien peu derriere & au milieu étoit le duc d'Elbeuf, qui avoit à ſa droite un bataillon des comtes du Flech & de Grignaux, qui tous deux n'en faiſoient qu'un: & à l'aîle de ce bataillon étoit l'eſcadron du maréchal de Themines, commandé par Nadaillac: au même ordre il avoit à ſa gauche les gens de pied de Lauzun & de la Douze, & à leur aîle l'eſcadron du maréchal d'Aubeterre commandé par la Pujade.

Le duc d'Elbeuf d'une action toute de ſoldat, formoit lui-même ſes troupes & les animoit; cependant que Vignolles attaqua le chemin creux où s'étoient logés ces gens de pied déjà battus, il les attaqua avec les enfans perdus de Picardie & de Piedmont d'un côté, & mande à Riberac d'en faire autant de l'autre avec les enfans perdus de ces deux bataillons. Ce chemin fut mal diſputé, les ennemis firent une ſalve d'aſſez près, puis le quitterent fuyans & jettans les armes avec un effroi qu'ils porterent au

Digitized by Google

An. 1622. corps de leurs troupes comme vous verrez. En même temps les quatre bataillons ſusnommés ont ordre de paſſer dans le champ où la Force étoit en bataille. Vignolles avec quelques compagnies de cavalerie qui arrivoient, ſe jette dans l'intervalle du milieu, & le remplit de ſes petits eſcadrons qui le venoient déjoindre; en cet ordre il marche droit aux ennemis, ſupplie M. d'Elbeuf par un gentilhomme de s'avancer dans l'ordre qu'il eſt, & qui lui répond du combat. Les ennemis à cette bonne contenance la font très mauvaiſe, branlent, & ſans attendre une mouſquetade ſeulement, montrent le flanc; & d'un temps ſe mettent à vaude-route. La cavalerie s'en va à toute bride, & payant de l'infanterie, la laiſſe à la diſcretion de celle du roy, qui en fit une grande boucherie. Et parce que ces eſcadrons s'en alloient entiers, & qu'ils pouvoient ſe raſſurer & tourner, Vignolles s'avance avec ceux qu'il avoit, commande les compagnies de meſſieurs d'Angouleſme, de Verneuil, & de feu Miremont, pour engager & preſſer cette retraite. Et pour ne pas tomber à l'inconvenient que peut apporter un ralliement fait à propos, il les fit ſoutenir de ſoixante pas près, par les cornettes du vicomte d'Arpajon, baron de Civrac, du Cros, & Faudoas, qui ſuivirent cette victoire une grande lieue & demie. Le marquis de la Force tourna à un pont, où ils ſe trouverent preſſés; ramena les plus hâtés plus de cent pas, & y tua Puifaucon, maréchal des logis du duc d'Angouleſme: de là il fut pouſſé pour la derniere fois, & ne s'y vit plus de ralliement.

Vignolles qui ſuivoit & faiſoit ſuivre cette victoire avec tout l'ordre qu'il pouvoit, eſt averti que la tranchée alloit très mal; cela fut cauſe qu'à l'aîle de la Gauterenge, forêt proche de Thoneins, par où les ennemis ſe retiroient, il fit ſonner à l'étendart, & là attendit le duc d'Elbeuf, qui arrivoit avec ſa bataille en très bon ordre. Là vint auſſi le maréchal de Themines, que la chaleur de ſervir & de combattre, plus forte que celle d'une groſſe fiévre continue qui le tenoit, avoit tiré du lit. Ils furent conſeillés ſur cette nouvelle, de retourner au champ de bataille, y louer Dieu de la victoire qu'il leur avoit donnée, & pourvoir à ce qui étoit du ſiége. Vignolles après avoir rallié ceux qui avoient ſuivi les ennemis, les y vint trouver, apprit d'eux la grande ſortie qu'avoient fait les aſſiégés, par laquelle les tranchées avoient été emportées entierement, les gardes taillées en piéces, & tous les maîtres logements brûlés & rompus, hormis ceux dont ils ſe vouloient ſervir.

Entre eux trois, il fut réſolu de les attaquer tout chaudement, & de reprendre au prix de ſang & de vies ce que l'on avoit perdu. Ce paquet étoit pour le maréchal de camp; il ne ſe laiſſa point commander, dit à ſes généraux: Je m'en vais faire ce que je pourrai, afin que l'honneur de cette journée toute entiere vous demeure. Il prend l'état de l'infanterie, fait reconnoître l'état des ennemis, diſpoſe ſes attaques par petites troupes ſouvent raffraichies, & fait donner d'un temps par la droite, par la gauche,

Digitized by Google

gauche & au milieu : par-tout les ennemis ſe défendirent, le combat fut chaud & opiniâtre dix heures durant : ſur le ſoir néanmoins, il fut maître de la tranchée & de tous les logemens, hormis celui qui étoit fait ſur le demi-baſtion, où les aſſiégés avoient trouvé un canon & une couleuvrine en batterie, qu'ils roulerent dans leurs retranchemens, & ne furent recouverts qu'avec la place.

Ce dernier combat de la tranchée coûta au roi cent cinquante hommes de ſon infanterie ; & n'y eut pas moins de huit ou neuf capitaines, lieutenans, ou enſeignes tués ſur la place. A celui de la campagne, ſes ennemis perdirent ſept à huit cents hommes : ſa majeſté y perdit des perſonnes de noms, Cornuſſon, maréchal de camp, & ſénéchal de Toulouſe ; d'Ambres, auſſi maréchal de camp ; le vicomte de Monclar, ſon neveu ; le jeune Hautefort ; Cleri, aide de camp, & homme de ſervice ; Cazaux, lieutenant de chevaux-legers ; Puyfaulion, maréchal des logis du duc d'Angoulême ; Ganet, gentilhomme d'Agenois, fort brave homme ; & en tout vingt ou vingt-deux gentilshommes. Le marquis de la Douze y fut bleſſé d'une mouſquetade dans le corps ; le baron de Valence le fut auſſi, de deux mouſquetades aux deux bras, & ſon cheval tué de pluſieurs coups de piques ; l'on peut dire avec vérité, qui les affronta ſans les abbayer. Tous les drapeaux de l'infanterie furent pris, & preſque tous les capitaines, ou tués.

Le lendemain les aſſiégés, bien que fiers de leur ſortie, parurent étonnés. Ils avoient vû battre leur ſecours à n'en eſpérer plus ; & ſe trouverent ſi affligés de maladies, que le 4. Mai ils parlerent du matin ; & l'après dîné leur compoſition fut accordée, vies, armes & bagages, en bataille, ſans drapeaux ni tambours, & la meiche éteinte. Le 6. ils ſortirent encore, ſans les malades, douze cents hommes de guerre. La capitulation leur fut tenue exactement.

On trouva mauvais qu'on leur eût promis la vie, parce, diſoit-on, que c'étoient bons hommes, qui de cette place ſe pouvoient jetter dans une autre, & rendre les conquêtes du roi d'autant plus difficiles. M. d'Elbœuf ſe défendoit de l'extrême néceſſité, ſeule cauſe d'un débandement de troupes, ſi général dans l'armée qu'il commandoit, que s'il ne les eût pris à leur mot, il lui falloit lever le ſiége. Il faut noter néanmoins qu'il les obligea, par le premier article de la capitulation, de ne porter les armes de ſix mois contre le ſervice du roi ; ce que les chefs & gentilshommes ſignerent, & tous les ſoldats qui ſçurent écrire, pour eux & pour tous les autres, qui tous l'ont très-bien tenu. Monpouillant ſortit ſi malade, d'une bleſſure qu'il avoit eu à la tête, qu'il en mourut le cinquiéme jour, à Clerac : ſon frere d'armes, le vicomte de Caſtels, mourut deux jours après lui, ou

de regret ou de maladie. On ne peut ôter à ces deux gentilshommes la gloire d'une vertu auſſi éminente que leur âge le pouvoit permettre.

M. le prince étoit parti d'auprès du roi avec force bonnes troupes, pour rafraîchir cette armée ; la commander & achever cette beſogne ; mais il la trouva faite, & toutes les villes de Guyenne en état d'obéir ; & par ſa préſence & par le peu d'eſpérance que leur avoit laiſſé la route du ſieur de la Force, & ſon accomodement, qui ſe faiſoit à ſainte-Foi, où M. le prince & le duc d'Elbœuf, avec les débris de cette armée, furent trouver le roi.

Là, ſa majeſté reçut l'obéiſſance de Clerac, de Montflanquin, du mont de Marſan, Tartas, & la Baſtide ; & s'acheminant à Toulouſe, força ſaint Antonin, dont le ſiége fut notable, & ne ſera pas oublié. Elle reçut auſſi du duc de Sully les places de Cadenac & Figeac ; & du ſieur de Vignolles, en ce voyage, celle de Cajart, dont il avoit chaſſé les ennemis de ſa majeſté.

Digitized by Google

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

des mémoires de Vignolles.

L'article de Vignoles étant très-bien dreſſé dans le catalogue des chevaliers du ſaint Eſprit, il ne reſte qu'à ajoûter ce que l'on a pû ramaſſer de ſa généalogie.

1. Guillaume-Arnaud de ſaint Paul, ſeigneur de Ricault, ép. Simonne de Longpenier, & eut pour fils

2. Bertrand de ſaint Paul, ſeigneur de Ricault, qui épouſa le 12. Novembre 1488. Jeanne de Boſoſt, fille de Guillaume de Boſoſt, ſeigneur de Campele, marié le 21. Février 1461. avec Bertrande de Mauléon, de leur mariage vint

3. François de ſaint Paul, ſeigneur de Ricault, marié en 1530. avec Marie de Vignolles, fille de Bernard de Vignolles-la--Hire, qui épouſa Marguerite de Carmain.

4. François de Vignolles, baron de Vignolles, quitta le nom de ſon pere pour prendre celui de ſa mere, & épouſa le 20. Novembre 1558. Marie de la Rochebeaucourt, fille de Jean, baron de Soubran, & de Jacquette Pourreau de Goérnai. Ils eurent pour fils

5. Bertrand de Vignolles-la-Hire, marquis de Vignolles, qui épouſa le 4. Septembre 1604. Marguerite de Balaguier-Montſalez, & qui eſt l'auteur de ces mémoires.

Page 3. *ligne* 4. Contenan, maréchal de camp chargé de l'armée, qui revenoit de Béarn, eſt rappellé en Février 1621.] Henri des Boves, baron de Contenan, lieutenant de la compagnie des chevaux-legers du roi, épouſa Marguerite des Urſins, veuve de M. d'Armentieres, & fille de Criſtophe des Urſins, ſeigneur de la Chapelle, & de Madeleine de Luxembourg, dont un fils mort jeune. Il ſe remaria avec Philippe de Châteaubriant, veuve de Gilbert, ſeigneur du Puidufou, & fille de Philippe de Châteaubriant, ſeigneur de Rochebaritaut & d'Hardouine de Champagne : il eut de cette derniere pluſieurs enfans, dont l'un, chevalier de Malthe, & Timoléon des Boves, baron de Contenan, qui épouſa en Mai 1634. Anne de Bethune, fille de Maximilien de Bethune, marquis de Rhoſni, & de Marie d'Eſtournel, il ne vint de ce mariage qu'une fille unique, Marguerite des Boves, dame de Lainville, morte le premier Mai 1601. la derniere de ſa race. Elle avoit épouſé Jean-Baptiſte de ſaint Nectaire, comte de Brinon, meſtre de camp d'infanterie, colonel de cavalerie étrangere, & lieutenant général des armées du roi. Timoléon des Boves avoit pour triſayeul Pierre des Boves, ſeigneur de Ronce, mentionné dans la coutume de Chaumont en Baſſigni en 1503. & qui eut pour fils Pierre des Boves, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Rance, Angeres, du Meſnil au comté, Annegon, baron de Contenan, Sires en comté, qui épouſa Charlotte de Mailli, fille de Jean, ſeigneur de Mailli & de Clinchant, laquelle étoit veuve en 1543. Je n'ai pas pu trouver la poſition de Contenan.

3-29. Nerac pris par les ducs de Rohan & de la Force le premier ou deux Juin. Ils en tirerent la chambre de juſtice, & y laiſſerent, outre les habitans, qui naturellement ſont gens de guerre & nombreux, quatre compagnies en garniſon.] Nerac fut rendu au duc de Mayenne le 9. Juillet 1621. après 20. jours de ſiége. Mayenne avoit été aidé par les maréchaux de Roquelaure & d'Aubeterre. Nerac eſt une ville de ſeize

cents vingt-ſix habitans, du diocèſe & à dix lieues & demie au nord de Condom: long. 17. d. 59. m. lat. 44. d. 10. m. Le dictionnaire de la France dit qu'elle eſt ſituée à deux lieues au ſud de la Garonne, ſur la riviere de Beſe: en quoi il ſe trompe, la riviere qui paſſe à Nerac s'appelle la Baïſe, & non la Beſe. Quand eſt-ce qu'on ſçaura ortografier & prononcer les noms des lieux de la maniere dont on les écrit, & qu'on les prononce dans les pays où ils ſont ſitués. La Baïſe diviſe Nerac en grand & petit. Il y a dans le grand Nerac un château bâti par les Anglois, orné & accompagné de belles promenades, par les Alberts, rois de Navarre, qui y faiſoient le ſéjour. La Baïſe commençant à y être navigable, rend cette ville aſſez marchande.

Pag. 4. *lign.* 14. Lavardac & les tours de Barbaſt priſes par Vignoles, qui y employa l'induſtrie de Hamarinx & de Xaintrailles, gentilshommes de ſervice & d'intelligence.] Lavardac eſt une paroiſſe de deux cents quatre-vingt cinq habitans, du diocèſe & à cinq lieues au nord de Condom: longitude 17. d. 58. m. lat. 44. d. 14. m. Les tours de Barbaſt ne ſont point marquées ſur la carte. Xaintrailles, qui fut utile à ce ſiége, n'étoit pas Amanieu de Monteſquieu, ſeigneur de Saintrailles, de la Motte-Cumont, & de Ragez, puiſqu'il étoit mort en 1621. Il avoit un frere nommé Joſeph, qui lui ſurvéquit, & qui pouvoit être le Saintrailles dont parle Vignoles. Ce château eſt en Condomois: il n'eſt point dans le dénombrement ni dans le dictionnaire de la France. La carte de la Guienne de Deliſle met ce château dans le diocèſe & à cinq lieues & demie au nord-nord-oueſt de Condom: long. 17. d. 53. m. lat. 44. d. 16. m. La Motte-Cumont eſt une paroiſſe dans l'élection de Riviere-Verdun. Les derniers dégrés de la branche de Monteſquieu-Saintrailles ſont un peu brouillés dans l'hiſtoire des grands officiers. On n'y trouve pas un Monteſquieu Saintrailles, qui épouſa à Niſmes une Carcenat, pere d'un autre Monteſquieu-Saintrailles, marié avec une Digoine, fille du procureur du roi au préſidial de Niſmes, qui n'eut qu'une fille, mariée à N. du Lau, marquis de Luſignan en Agenois, mort en 1637. & dont une fille fut mariée en 1656. à N. Lauberge, ſeigneur de Caſlagnoles au diocèſe de Niſmes, & de Rocheblave au diocèſe de Mende: cette derniere ſeigneurie appartenoit à la famille d'un cardinal mort en 1409. & dont le nom a été bien eſtropié par ceux qui en ont parlé.

5-18. Sainte Croix d'Ornano, dont le régiment ſervit au ſiége de Caumont en Juin 1621.] Pierre d'Ornano, troiſiéme fils d'Alfonſe, maréchal de France, & frere puîné de Jean-Baptiſte d'Ornano, qui fut auſſi maréchal de France, portoit le nom de ſainte Croix, parce qu'il avoit été abbé de ſainte Croix de Bourdeaux. Il ſe maria avec Heleine de Lupé-Tingros, & en eut un fils mort ſans poſtérité, & deux filles.

5-31. Caumont, ville ſituée ſur un haut, qui laiſſe une pente aſſez roide entre la riviere & elle. Le château eſt ſitué au niveau de la ville, mais plus avancé vers la riviere; ſi bien que la pente au droit du château eſt plus roide & moins eſpacieuſe. Montviel entra de nuit dans le château avec cinquante ſoldats.] Caumont eſt une paroiſſe du diocèſe & à dix lieues & demie au nord de Condom: long. 17. d. 53. m. lat. 44. d. 30. m.

7-17. Le comte de Suze arriva au ſiége de Nerac avec cinq cents hommes de pied en Juin 1621.] Roſtaing de la Baume, comte de Suze en Dauphiné & au diocèſe de ſaint Paul-trois-Châteaux, mourut en 1622. Le château de Suze eſt un des plus beaux du Dauphiné.

Pag. 8. *lign.* 13. Francon avoit un régiment de plus de mille hommes, bien armés, lequel inveſtit le petit Nerac en Juin 1621.] Je ne ſçaurois dire ſi ce Françon avoit quelque liaiſon avec Jean de Mauléon, ſeigneur de Francon, marié avec Geneviéve de Martres, & pere de Marie de Mauléon, qui épouſa le 15. Novembre 1592. Urbain de Noé, ſeigneur de Noé, de l'Iſle, de Savene, & de Montbernard, ſénéchal.

des quatre vallées, Aure, Magnoac, Niſtez; & Barrouſſe, capitaine de cinquante hommes d'armes en 1620. qui teſta en 1643. & voulut être enterré dans l'égliſe de Noé.

8-43. Courbarion forcé en 1621. par le duc de Mayenne à la barbe de ceux de Montauban, qui avoient ſix mille hommes de guerres.] Cornebarieu, dans le dénombrement de la France, a cent quarante-cinq feux : le dictionnaire de la France qui l'ortographie mal Cornébarien, lui donne ſix cents cinquante-ſix habitans : il eſt à trois lieues à l'oueſt-nord-oueſt de Toulouſe : longitude 18. d. 55. m. latit. 43. d. 41. m. 32. ſ.

8-39. Le mas de Verdun, Lillejourdain, & Mauvoiſin, apporterent leurs clefs à Mayenne en 1621.] Le mas de Verdun doit être la ville de Verdun, à ſix lieues au nord-nord-oueſt de Toulouſe : long. 18. d. 54. m. 45. ſ. lat. 43. d. 55. m. Liſlejourdain eſt à cinq lieues & demie à l'O. & du diocèſe de Toulouſe : long. 18. d. 42. m. 30. ſ. lat. 43. d. 38. m. 20. ſ. & Mauveſin eſt dans le diocèſe & à ſix lieues préciſes au N. N. O. de Lombez : long. 18. d. 26. m. lat. 43. d. 47. m. 35. ſ.

9-8. Albias forcé par le duc de Mayenne : les proteſtans s'en ſervoient pour le paſſage de la riviere de la Beyron, (l'Aveiron) qui leur étoit néceſſaire. Vignoles y fut bleſſé d'une mouſquetade dans l'épaule, qui le mena aux portes de la mort : ſa bleſſure fut cauſe que, contre ſa volonté, la ville fut brûlée, & force habitans pendus ; & lui fut mis hors de ſervice depuis le 3. Août 1621. juſqu'au 12. Mars 1622.] La carte du diocèſe de Cahors, de Jean Tarde, chanoine de Sarlat, qui eſt joliment deſſinée & gravée avec un petit plan de Cahors, appelle Albias, le Bias ; & donne ſa ſituation à un quart de lieue au ſud de la riviere d'Aveiron ; & ſa diſtance de Cahors de cinq lieues vers le ſud, une petite demi-lieue à l'Oueſt de Negrepeliſſe : le dictionnaire de la France lui donne quatre cents dix habitans, & pour ſeigneur N. de Tulmond, comte de Negrepeliſſe : il me ſemble que Negrepeliſſe a été vendu depuis, & apparemment Albias. L'hiſtoire de la vente & du prix des terres ſeroit un ouvrage curieux & utile.

9-28. Le Bourg-l'Eſpinaſſe ſervit en qualité de maréchal de camp dans l'armée du maréchal de Themines, deſtinée à incommoder Montauban & à le réduire à l'extrémité.] Antoine du Maine fut baron de l'Eſpinaſſe & de la garde de Bioulx, vicomte de Monlirac, ſeigneur de Changy, de ſaint Roman, de ſaint Bonnet, & de la Motte-Nouailli, du chef d'Anne de Boucé, ſa premiere femme, héritiere de l'Eſpinaſſe & de Changy, morte avant 1621. qui lui donna toutes ces terres, quoiqu'elle n'en eût point d'enfans. Antoine du Maine fut fait gouverneur des villes & château d'Antibes en Septembre 1608. teſta le 6. Juin 1635. & fut enterré à Changy. Il ſe remaria avec Marie de Boyer de la Motte de Choiſi : il fut grand-pere du maréchal du Bourg, dont la petite-fille, Marie-Charlotte du Maine, qui avoit épouſé le 2. Avril 1729. Louis, comte de l'Oſtanges, & dont elle étoit veuve en 1752. vendit toutes ſes terres ſituées du côté de Roanne vers l'an 1756.

9-34. Montravel, près de Caſtillon, inveſti, battu en diligence, & quoique bien défendu, forcé par le duc d'Elbœuf le 28. Février 1621.] C'eſt une paroiſſe de trois cents habitans, appartenant à l'archevêque de Bourdeaux, du diocèſe & à dix lieues au ſud-oueſt de Perigueux, ſur la droite de la Garonne, à une lieue à l'eſt de Caſtillon, qui eſt dans le diocèſe de Bourdeaux : longitude 17. d. 47. m. latitude 44. d. 52. m.

Pag. 10. *ligne* 31. Thoneins aſſiégé par le duc d'Elbœuf. Cette place étoit régulierement fortifiée de trois grands baſtions, & deux demi, qui des deux côtés de la place aboutiſſoient à la riviere : il y avoit deux villes & un château ; le duc d'Elbœuf emporta d'abord l'une des villes & le château, & les aſſiégés ſe renfermerent au bourg de ſaint Pé, diſtant de cinq cents pas.] Il y a un plan de Thoneins dans les triomphes de Louis XIII. aſſez bien gravé ; mais comme on n'y a pas joint la moindre explication, il faut deviner

ce qu'on a voulu y repréſenter, & qui auroit été très-aiſément détaillé en ſept ou huit lignes d'écriture. On y voit ſur la Garonne les deux villes de Thoneins avec leurs baſtions, un fort entre deux fort près de la Garonne, & quatre autres petits forts ou maiſons retranchées, plus éloignées de Thoneins que le fort de la Garonne, en l'une deſquelles étoit apparemment la maiſon que la Force occupoit, & d'où il fut chaſſé. On a ſans doute voulu repréſenter dans un coin de ce plan le combat de Thoneins du 30. Avril, mais tout y eſt ſi confus, que l'on n'y peut rien comprendre. Toutes les gravures de ces triomphes de Louis XIII. ſont très-bien exécutées: la reine Anne d'Autriche voulut faire paſſer à la poſtérité le panégirique du roi ſon époux, décoré de tout ce que les beaux eſprits d'alors ſçurent y ajouter. Jean Valdor, Liégeois, caléographe du roi, entreprit & finit cet ouvrage. Louis XIV. écrivit lui même le 3. Mai. 1640. au pere Nicolas, docteur de Sorbonne, & premier régent du grand couvent de Paris, pour la traduction latine; & le même jour à Henri Etienne, chevalier, ſeigneur des Foſſés, ſon poëte & interprête ès langues grecques & latines, pour les deviſes. Ce prince écrivit auſſi de Fontainebleau le 25. Septembre 1646. à Charles Beys, pour le poëme héroïque latin des figures énigmatiques; le 28. Janvier 1647. à René Bary, ſon hiſtoriographe, pour l'hiſtoire; & de Fontainebleau le 14. Octobre 1645. à Pierre Corneille, pour les épigrammes & les vers François placés après chaque figure énigmatique. On trouve dans le préambule de ces triomphes des vers de Pierre le Moine & de René Rapin jéſuite, de Ferranus, avec leur traduction en François par Beys, d'Iſaac Habert, qui fut enſuite évêque de Vabres, deux piéces de G. Colletet, de Scudery, de Triſtan l'Hermite, de Furetiere, de F. Caſſandre, de Jean Nicolaï, & un avertiſſement fait par Mezerai. Le détail des évenemens François ajoutés aux plans par René Barry, & traduits en latin, ſont d'un ſtyle pompeux & n'apprennent preſque rien: ainſi les deux parties de cet ouvrage les moins bonnes, ſont les plans & le narré hiſtorique. Thoneins, que le dictionnaire de la France appelle en latin *Tonenſium*, eſt habité par trois mille quatre cents trente-cinq perſonnes: il eſt dans l'élection & à cinq lieues au-deſſous d'Agen, & une au-deſſous de l'embouchure du Lot dans la Garonne, ſur la droite de cette riviere: ſa diſtance d'Agen, dans le diocèſe de laquelle ville il eſt ſitué, eſt de ſix lieues à l'O. N.O. ſuivant la carte de Deliſle: longitude 18. d. 1. m. 45. ſ. latitude 44. d. 26. m. 45. ſ. Thoneins appartient à Antoine-Paul-Jacques de Quelen, comte de la Vauguion, né à Thoneins le 7. Janvier 1706. chevalier des ordres du roi le 2. Février 1753. gouverneur du duc de Bourgogne, nommé duc & pair le vendredi 25. Août 1758.

13-1. Pontis, lieutenant du meſtre de camp de Picardie, voyant que Vignoles vouloit ſe rendre maître d'un baſtion de Thoneins l'après dîné du 21. Avril 1622. alla lui-même prendre deux ſoldats avec chacun un pic pour ſe loger à la pointe du baſtion. Ces deux ſoldats rendant l'entrepriſe facile, furent ſuivis juſques à dix & puis juſques à quarante. Les aſſiégés s'y oppoſerent, les capitaines Bonneuil & Pontis ſoutinrent leurs ſoldats la pique à la main, le combat à coups de piques & d'épées s'échauffa & dura juſques au ſoir que le logement fut fait & parfait.] Voilà le grand exploit que Pontis fit au ſiége de Thoneins, raconté tout ſimplement & naturellement par Vignoles; l'auteur des mémoires publiés ſous le nom de Pontis, qui vouloit faire un roman & le rendre agréable à ceux qui s'amuſent à lire de pareils ouvrages, n'a garde de raconter le combat des piques devant le baſtion de Thoneins comme Vignoles; il fait dire à Pontis que Vignoles ayant de la confiance en lui, & voulant l'employer à l'attaque d'une demi-lune pendant une nuit, l'alla chercher, & ne le trouvant point, fut juſques dans ſa tente, où il le trouva malade, qu'il lui demanda ce qu'il avoit, & s'il n'y avoit pas moyen de faire un effort pour aller à

la tranchée, parce qu'on vouloit dans la nuit emporter la demi-lune. Vignoles ajoûta que M. d'Elbœuf lui envoyoit dire qu'il le prioit de tâcher d'y venir, parce qu'il vouloit lui donner la tête de l'attaque, de laquelle il ſe remettoit ſur lui. Pontis lui répondit que quoiqu'il eût une groſſe fiévre, il feroit un grand effort pour aller à la tranchée, puiſque M. d'Elbœuf le ſouhaitoit. Du Foſſé, auteur des memoires de Pontis, continue ſur le même ton les exploits qu'il fait faire à Pontis devant Thoneins, & y employe une dixaine de pages. Ce ſeroit ſe rendre auſſi ridicule que cet auteur, ſi on vouloit réfuter ſérieuſement toutes les fauſſetés, les erreurs, les anachroniſmes, &c. dont il a rempli les memoires de Pontis. Le gouverneur d'Aigues-mortes, décapité par le procès que lui fit faire le connétable de Montmorenci, qui étoit amoureux de ſa femme, comme ayant voulu livrer Aigues-mortes aux Eſpagnols, eſt une pure imagination. Il eſt vrai qu'on a ôté ce fait dans les dernieres éditions des mémoires de Pontis. Le paſſage de Louis XIII. en 1629. au bas de la montagne ſur laquelle eſt ſitué le château de Pontis, n'a pas plus de fondement. Le pere d'Avrigni, qui dans la préface de ſes mémoires chronologiques, où il prouve ſept ou huit fauſſetés des mémoires de Pontis, ſemble douter de l'exiſtence & de la nobleſſe de Pontis; mais il ſe trompe : la famille de Pontis eſt ancienne, ſa branche eſt éteinte, mais il en exiſte une puînée. Avrigni n'aimoit point à nommer les perſonnes qui avoient eu part aux événemens qu'il raconte : ainſi il n'eſt pas extraordinaire qu'il ait voulu faire ſentir que Pontis n'étoit pas digne d'être mentionné en aucune maniere dans l'hiſtoire. Le pere Daniel eſt plus favorable à Pontis, quoiqu'il doute un peu que ces mémoires ſoient dignes de foi; mais la maniere dont ils ſont écrits paroît lui plaire beaucoup : cet hiſtorien étoit plus occupé à bien narrer les faits qu'à les rechercher. Pontis eſt une paroiſſe du diocèſe d'Embrun dans la partie qui eſt en Provence, de la viguerie & à trois lieues deux tiers au nord de Seyne : long. 24. d. 10. m. 30. ſ. lat. 44. d. 35. m. Cette paroiſſe eſt dans le vicariat de Savine, a pour titulaire ſaint Jerome, & pour collateur l'abbé de Boſcodon. Le duc de Savoye & le prince-Eugene ayant pris Embrun le 19. Août 1692. le marquis de Parelle, alla attaquer le château de Pontis, & l'obligea de ſe rendre. Je ne connois aucun hiſtorien ni relation du temps qui ayent fait mention de Pontis, excepté Vignoles & Bernard, ſon copiſte, dans l'hiſtoire de Louis XIII. Le pere le Long, dans ſa bibliothéque hiſtorique de la France, n°. 9598. fait une note de ſeize lignes ſur Pontis, contre ſon uſage, ſes notes étant très-courtes : il dit que ſes mémoires ont été rédigés par Pierre Thomas, ſieur du Foſſé, ſur le récit de Pontis, mort en 1670. âgé de quatre-vingt douze ans, & il ne dit rien contre la vérité de ſes mémoires, dont il fait une eſpèce d'éloge. Du Foſſé, en écrivant les faits que lui avoit raconté Pontis, s'étoit-il perſuadé leur réalité; en ce cas-là il étoit bien ignorant de l'hiſtoire de Louis XIII. Pontis avoit-il raconté à du Foſſé tous les faits que celui-ci rapporte; & Pontis, qui vécut dans la grande dévotion du Port-Royal, où il paſſa les quinze dernieres années de ſa vie, étoit-il bien perſuadé de la réalité de ſes aventures, & ſur-tout de ſes connoiſſances & de ſes liaiſons avec Louis XIII. le cardinal de Richelieu, & preſque tous les grands ſeigneurs de la cour ? Il n'y auroit rien d'extraordinaire que Pontis, à force de rêver ſur ſes aventures de la cour & à force de les raconter, ſe fût perſuadé qu'elles étoient réelles & vraies : il y a bien de vieux officiers qui ſont dans le cas de Pontis. Un camiſard, qui peut-être penſoit comme Pontis, vient de mourir dans une paroiſſe du diocèſe de Mende, dont le nom eſt eſtropié dans la gazette. Cet homme, âgé de plus de cent dix ans, s'étoit imaginé que dans le combat de Fontmorte du 28. Juillet 1702. le régiment de Champagne y avoit été défait; qu'il avoit été le conſeil du comte Rolland, chef des camiſards, avec Cavalier; qu'il l'avoit

accompagné à la conférence que Rolland eut avec le maréchal de Villars dans le jardin des récollets de Niſmes en Mai 1704. & qu'enfin il avoit joué un rôle auſſi diſtingué parmi les camiſards que Rolland & Cavalier : il racontoit ſes exploits, ſes conſeils, &c. à ſes compatriotes, habitans d'un village dans les montagnes du diocèſe de Mende : ces gens-là croyoient fermement tout ce que le camiſard leur diſoit, & quelqu'un d'eux a cru devoir faire part au public de ces belles choſes ; on les a envoyées : & comme il y avoit du merveilleux, on a cru que cela méritoit de paſſer à la poſtérité. Le camiſard dont il eſt ici queſtion, s'appelloit Jacques Guin, & mourut en 1757. âgé de cent quatre ans. Florete Roux, ſa femme, mourut le 2. Août 1758. au village de Conche dans le diocèſe de Mende, âgée de cent dix-huit ans & quatre mois.

TABLE CHRONOLOGIQUE
des mémoires de Vignoles.

BATAILLES ET SIÉGES.

1621.

2. Juin. Rohan & la Force ſe ſaiſiſſent de Nerac.

Vignoles, que Rohan & la Force veulent attaquer près de Monheurt, met des grands foſſés bordés de hautes hayes devant lui, par le moyen deſquels il fait ſa retraite.

Vignoles prend Laverdac & les tours de Babaſt.

Nerac inveſti par le duc de Mayenne, & défendu par le vicomte de Caſtets & Montpouillan, fils de la Force.

22. Juin. Caumont ſurpris par la Force, qui manque le château.

Mayenne aſſiége la ville de Caumont, qui ſe rend à lui.

Le duc de Mayenne va aſſiéger le mas de Verdun, qui ſe rend ſans coup férir.

Lille-jourdain & Mauvoiſin lui portent leurs clefs.

Mayenne force Courbarrion à la barbe de ſix mille hommes qui étoient à Montauban.

Mayenne force Albias.

Le Maréchal de Themines fait rendre par les proteſtans Negrepeliſſe, Réauville, & Cauſſade.

1622.

Le duc d'Elbœuf commandant l'armée de Guienne attaque Montravel près de Caſtillon & l'emporte d'aſſaut.

Elbœuf va aſſiéger le château de la Force, la Force vient au ſecours, on ſe canone juſqu'à la nuit cloſe ; à la pointe du jour Elbœuf attaque la Force, qui perd cent vingt hommes ; le château de la Force eſt rendu à Elbœuf.

Les prétendus réformés, appellés Parpaillots, reprennent Clerac, Montflanquin, & Thoneins.

Le duc d'Elbœuf ayant été joint par le maréchal de Thémines, emporte la premiere ville de Thoneins, & force le château, où la garniſon met le feu & ſe renferme au bourg de Pediſtant.

Jour des rameaux. Elbœuf & Themines emportent d'aſſaut une maiſon à cinquante pas de la contreſcarpe de Thoneins, où la Force logeoit & encourageoit les habitans de Thoneins à ſe défendre, la cornette de la Force, ſon lit & ſa vaiſſelle d'argent y ſont priſes.

Le foſſé de Thoneins ayant été pris, on attaqua un baſtion où Pontis, lieutenant du meſtre de camp de Picardie, ſe diſtingua.

22. Avril. Les aſſiégés demandent à capituler, & refuſent hautement les offres qu'on leur fait.

La nuit du 29. au 30. Avril. La Force part de Grateloup pour ſecourir Thoneins, les royaliſtes vont au devant de lui, le combat eſt long, & à la fin la Force eſt repouſſé.

Digitized by Google

PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DE FRANCE.

HISTOIRE de la guerre de Guienne.

PREMIERE PARTIE.

AVERTISSEMENT.

QUelque nombre d'hiſtoires, de relations, & de mémoires qu'il y ait ſur les guerres civiles de la minorité de Louis XIV. il en reſte encore pluſieurs à donner. L'hiſtoire de la guerre de Guienne, où l'on trouve tout ce qui ſe paſſa dans ce pays là & en Périgord, depuis le mois de Septembre 1651. juſques à la fin de 1653. eſt une piéce curieuſe. Outre les faits généraux, qui y ſont mieux détaillés que dans les autres relations ; on y trouve tout ce qui concerne Baltazar, mort lieutenant-général des armées du roi, l'un des meilleurs officiers qui ayent ſervi ſous ce régne. Cette hiſtoire devenue très-rare, mérite de reparoître. L'édition que l'on en a eſt pleine de fautes, ſurtout à l'égard des noms de lieux & des perſonnes. On les rétablira, & ces deux articles ſeront bien détaillés.

Digitized by Google

HISTOIRE de la guerre de Guienne.

PREMIERE PARTIE.

LES grandes conditions ſe portent ordinairement à des hautes entrepriſes, pour ne rien faire qui ſoit indigne de leur naiſſance, ou qui en terniſſe tant ſoit peu l'éclat & la ſplendeur : le déſir de la gloire eſt un feu, qui brûle ſans relâche durant la vie, & qui ne s'éteint que par la mort ; c'eſt là l'origine de la guerre qui s'eſt allumée dans la Guienne, & en voici le motif. Le prince de Condé, dont le courage fait pâlir le plus aſſeuré, ne trouvant pas ſeureté à la cour, & craignant un ſecond empriſonnement de ſa perſonne & de celle de Marchin, qui commandoit pour lors les troupes du roi en Catalogne, ſe retira de la cour en Guienne dans ſon gouvernement. Il crut qu'il n'y avoit rien de plus légitime que de ſe mettre à couvert d'un orage dont il avoit déja été battu ; il envoya un courier à Marchin, pour lui dire de le venir promptement joindre, autrement il ſeroit de rechef arrêté priſonnier, à ſa ſeule conſidération ; ce prince en uſa ainſi par un mouvement tout plein d'affection pour lui. Marchin qui avoit la mémoire fraiche du mauvais traitement de la priſon de treize mois, ſans qu'on lui peut reprocher autre choſe que la fidélité de ſes ſervices envers ſa majeſté, appréhenda que s'il ne pourvoyoit de bonne heure à ſa liberté, il verroit fondre ſur ſa perſonne un nouveau malheur, qui ſeroit plus funeſte que le premier ; ſa crainte étoit fondée ſur ce que le cardinal Mazarin le croyoit plus attaché au prince qu'à lui. Il étoit encore dans Barcelonne le 22. Septembre 1651. où il étoit abſolument le maître, ayant les clefs des portes, qu'il faiſoit garder par ſon régiment d'infanterie, ou par celui de Montpouillan, & alors deux armées d'Eſpagne avoient aſſiégé la ville, l'une par terre commandée par le marquis de Mortara & le baron de Seebach, l'autre par mer commandée par dom Jean d'Autriche ; ces deux armées prétendoient qu'un long ſiége les rendroient maîtres de la place, ſans l'attaquer par force. Marchin penſant à ſa retraite, n'abandonna pas entierement les affaires du roi en cette province ; il la voulut conſerver auſſi bien que ſa liberté : il témoigna à dom Joſeph Marguerith & à quelques uns des principaux officiers de l'armée qui étoient dans Barcelonne, qu'il étoit très-néceſſaire qu'il en ſortît avec quelques troupes, pour aller donner ordre à celles qui étoient du côté du Martaro, & éteindre les diviſions qui commençoient à s'allumer dans la plaine d'Urgel ; il pourvut cependant aux moyens néceſſaires à la ſubſiſtance des troupes qui étoient dans Barcelonne, & il marqua certains endroits où il falloit fortifier la ville. La nuit ſuivante,

il partit ſur les onze heures, & emmena pluſieurs régimens qui ignoroient ſon deſſein, & qui le ſuivirent ſur l'eſpérance qu'ils avoient d'aller piller le pays d'Aragon, & faire une diverſion conſidérable pour obliger Martara de ſortir du cœur de la Catalogne; mais lorſque ces régimens virent qu'on leur faiſoit tenir une route toute contraire, ils entrerent dans quelque ſoupçon; toutefois conſiderant que leur général étoit à leur tête, accompagné de Montpouillan & de ſon régiment, ils ne voulurent pas s'informer plus avant de ſon deſſein; ils paſſerent donc les monts Pirenées avec des peines & des travaux preſque incroyables, & enſuite la riviére de Garonne du côté de Muret, & ſe ſaiſirent de Moiſſac qu'ils ravagerent entierement.

Marchin ſe trouvant par ce moyen hors de danger, à cauſe que le roy n'avoit pour lors en Guienne que le régiment de Champagne, commandé par S. Luc, qui étoit dans Montauban, alla voir le prince de Condé vers Bourdeaux, qui donna les ordres pour la levée de ſes troupes, & de l'argent pour faire la recruë aux troupes venues avec Marchin de Catalogne, qui à ſon retour prit l'Augerte, & fit contribuer tous les lieux qui ſont deça & de là la Garonne. Guionnet, intendant, n'oublia rien de ſon côté. Le prince, qui avoit jetté la terreur par tout, ſe ſaiſit de Xaintes & y laiſſa Chambon pour gouverneur.

Baltazar, dont la valeur eſt univerſellement eſtimée, étant tout fraîchement revenu de la cour à Montpellier, ſe plaignoit du peu de ſatisfaction qu'il y avoit reçu: non ſeulement on ne lui paya pas la levée de ſon régiment de cavalerie, & ſes penſions de maréchal de camp, avec les apointemens de colonel qu'il prétendoit de tirer; mais même il ne put être rembourſé de quelque argent qu'il avoit avancé pour le roi, en fourniſſant la rançon de pluſieurs officiers, & de quatre ou cinq cents ſoldats, que les Eſpagnols avoient eû de plus pendant cette campagne en Catalogne; bien que l'échange des priſonniers qui ſe fit de part & d'autre, eût été ſtipulé par le général qui y commandoit les armées du roi, & par l'intendant même, il fut pris priſonnier, & obligé de payer ſa rançon du ſien, ſans qu'on eût égard à un grand nombre de priſonniers qu'il avoit fait ſur les Eſpagnols pendant pluſieurs années, au profit & à l'avantage du roy; néanmoins il demeura plus de deux mois à Montpellier après la ſortie de Marchin en Catalogne, ſans penſer d'aller joindre ſon régiment en Guyenne; il écrivit à la cour ce qui ſe paſſoit, eſpérant qu'on lui donneroit les moyens de continuer ſes emplois avec honneur dans les armées du roi, & qu'il ſerviroit ſous le comte d'Harcourt, qui lui écrivit que la reine le lui avoit refuſé pour le préſent, ce qui lui fut ſi ſenſible qu'il réſolut de ſuivre ſon régiment & de ſe jetter dans le parti du prince de Condé; une ame noble ne pouvant digerer le mépris, il fit ce qui étoit du tout contraire à ſon honneur & à ſon intention; il lui étoit fort fâcheux qu'on l'amuſât de tant de vaines eſpérances; il ne pouvoit plus faire la

Digitized by Google

guerre à ſes dépens, ni payer de ſa perſonne & de ſa bourſe; il partit donc de Montpellier le 18. Novembre 1651. avec ſon train ſeulement, & joignit ſon régiment à Montpeſat en Quercy. Le lendemain de ſon arrivée, il eut ordre de partir avec les autres troupes qui étoient venues de Catalogne vers Cognac, devant lequel les troupes du prince avoient été contraintes de lever le ſiége, où Nort fut fait priſonnier avec plus de 800. hommes par le comte d'Harcourt, qui obligea le prince de Condé d'aller lui-même à la tête de ſes nouvelles troupes. Il ſe poſta à Tonnay-Charante, où il y eut pluſieurs rencontres; le régiment du comte Doignon venant avec Brauvage pour le joindre fut défait; le prince fut obligé de repaſſer la Charante & de ſe poſter à la Bergerie, où Marchin le joignit lui aidant à raſſurer ſes troupes. Le comte de Harcourt ſe ſaiſit dudit Tonnay-Charante, où il fit refaire le pont, donnant de continuelles allarmes aux ennemis, juſqu'à l'arrivée de Baltazar avec ſon régiment, & ceux de Montpouillan, Gaudiez, & la Marcouſe. Le même jour, le prince décampa, ce qu'il ne pouvoit faire ſans beaucoup de difficulté, s'il n'eût été fortifié de ces 4. régimens. Baltazar ne laiſſoit paſſer aucune occaſion où il ſe pût ſignaler, demeura à l'arrieregarde avec 200. chevaux, & attendit en embuſcade quelques 200. que le comte d'Harcourt avoit détaché de ſon régiment pour les ſuivre; il les défit & en prit environ 60. avec celui qui les commandoit. Le prince demeura quelques jours à S. Sauveur, & ſes troupes autour de là; puis après prenant ſa route vers Taillebourg, où il fit paſſer la Charante à ſon armée, prit ſon principal quartier à S. Savigny, & fit ſouvent des courſes ſur les troupes du comte d'Harcourt qui attendoit les vieux régimens que le roi lui envoya. Cette nouvelle fut donnée au prince par Baltazar, qui lui repréſenta que s'il vouloit empêcher la jonction deſdites troupes, il n'avoit qu'à prendre le chemin de Chersboutonne, d'où il pourroit pourſuivre ſa marche vers le comte d'Harcourt, s'il ne rencontroit ſon ſecours, qui n'ayant pas aſſés de forces pour l'attendre, ſeroit obligé de combattre ou de quitter ſon poſte de Tonnay-Charante avec le pays. Le prince goûta cette propoſition, ſans pourtant l'exécuter, & après avoir demeuré quinze jours à S. Savigny, il s'alla poſter à Briſembourg & à Coyeux.

Le comte d'Harcourt quelques jours après ayant reçu ce renfort, paſſa à S. Jean d'Angely, & le prince décampa avec intention de conduire ſon armée en Périgord, avant que celle du roi y peut être, croyant qu'elle ne pouvoit prendre que cette route. Il paſſa donc à Xaintes, & mit l'avant-garde de ſa cavalerie entre la riviere de Seugre & le Nay, où Bougy lui enleva le régiment de Duras. Baltazar qui étoit demeuré à l'arrieregarde, entre Cognac & Xainctes, fit grand nombre de priſonniers avec le comte d'Alegre; le major Bock y fut tué; de là il vint joindre le prince à Pons, qui l'envoya avec ſes quatre régimens à Jonſac, pour obſerver la marche du comte d'Harcourt, qui fit attaquer Barbeſieux. Le

prince envoya toute ſon infanterie vers Royan & Tallemont où étoit Vateville, à la réſerve de ceux qui étoient dans Pons, Xainctes, & autres places. Vateville devoit, comme il fit, mener cette infanterie à Libourne dans ſes vaiſſeaux, à cauſe du mauvais temps; après cet ordre donné, il fit marcher ſa cavalerie & ſe rendit avec Marchin à Jonſac, d'où il partit à minuit avec Baltazar faiſant l'arriere-garde, lequel il laiſſa dans les villages, & s'en alla à Bourg, où il donna les ordres néceſſaires avec une merveilleuſe préſence d'eſprit, digne d'un prince de ce ſang & de ce nom.

Le comte d'Harcourt n'oublia rien après la priſe de Barbeſieux; il fit une marche incroyable, à deſſein de le ſurprendre, comme il fit, toutefois le mauvais temps & le peu de conduite du chevalier d'Aubeterre l'empêcherent de le ruiner entierement. Le prince ayant pris ſon quartier à ſaint André, pour faire paſſer ſes troupes à Guitre & à Libourne, Baltazar arrivant avec l'arriére-garde, rencontra le prince & Marchin qui venoient de reconnoître le chemin par où l'ennemi pouvoit venir, ordonna à Baltazar de demeurer à S. Antoine, pour couvrir ſon quartier, avec les quatre régimens, lui diſant qu'il avoit détaché un parti de ſes gardes vers Mont-André, ſur le grand chemin de Barbeſieux; ce qui obligea Baltazar de faire ſon logement, plutôt que d'envoyer des partis; & voyant que S. Antoine n'étoit qu'un petit village, incapable de loger ſes quatre régimens, envoya le ſien à un quart de lieue de là; mais il y demeura avec les trois régimens de Gaudiez, Montpouillan, & la Marcouſſe; auſſitôt qu'il eut mis pié à terre pour ſouper, pendant que la garde s'aſſembloit devant ſon logis pour les y poſter par après, & comme il étoit à table, un aide-major lui vint dire que les gens d'armes venoient pour loger là, ce qui étoit impoſſible. Baltazar ſçachant que les gens d'armes & la cavalerie legere avoient leur quartier vers Fronſac & Guittre, lui dit qu'il ſe trompoit, que ce n'étoit pas là leur lieu, ſe doutant d'abord de la mépriſe, dit à ce maréchal des logis qui devoit être de garde, de lui bailler ſon cheval, d'en prendre quelque autre, & d'aller voir promptement ce que c'étoit; où il découvrit que c'étoient les maréchaux des logis de l'armée du comte d'Harcourt & quatre cents chevaux, avec les chevaux legers du roi, commandés par le chevalier d'Aubeterre, qui eut ordre de ſon général de faire le logement à S. André, ne croyant pas que le prince y fût avec ſes troupes. Ce chevalier, ſans en donner avis au comte d'Harcourt, crut enlever le quartier de Baltazar ſans attendre les autres brigades, en quoi il fut très-imprudent, car les ennemis ne ſçavoient rien de leur marche, & s'il eût attendu, tout le quartier avec Baltazar étoit enlevé, comme auſſi le prince qui étoit au lit, & qui n'avoit pas ſeulement ſa compagnie des gardes auprès de lui; ce chevalier donna dans le quartier, où il courut grand riſque d'être pris priſonnier de même que la Vallée, un de ſes capitaines, & pluſieurs autres officiers;

par bonheur il ſe ſauva par un jardin. Ce fut alors que Baltazar fit voir ce que peut la vraye généroſité ; il n'eut autre loiſir que de monter le cheval de ſon maréchal des logis, & n'ayant encore ramaſſé que vingt cavaliers, il alla au-devant de l'ennemi, qui le pouſſa néantmoins hors du quartier ; après cela il groſſit ſa troupe, revint dans le village, où ayant trouvé les troupes du roi, il les chargea ſi rudement, qu'il les contraignit d'abandonner la place ; Bougy arriva avec une autre brigade qui obligea Baltazar à ceder au nombre, pour un peu de temps ; mais ſon régiment étant arrivé à meſure que les troupes du comte d'Harcourt s'amuſoient au pillage, il regagna ſon quartier, ayant déja averti le prince de ce qui ſe paſſoit, qui envoya Angerville ; lequel pendant que Baltazar étoit aux mains avec ceux de ſon parti contraire, lui demandoit ce qu'il diroit au prince, il lui répondit ce que tu vois ; Bougy & le chevalier d'Aubeterre firent ferme derriere l'égliſe ; mais ils furent relancés avec honte, & obligés de regagner le chemin par où le comte d'Harcourt venoit. Le prince arrivant là-deſſus avec Marchin, admira l'action de Baltazar, qui repouſſa avec ſi peu de monde des ennemis qui étoient ſi puiſſans, & qui par ce moyen le garantit de leurs mains. Le prince déſiroit d'attaquer les troupes du roy avant qu'elles fuſſent toutes arrivées ; mais il n'avoit perſonne avec lui que Baltazar & ſes gens ; ce dernier voyant que c'étoit en vain d'eſpérer que le prince peut avoir ſes gens-d'armes, gardes, & cavalerie legere, fit charger ſon bagage, & l'envoya à Bourg, pendant qu'il faiſoit tête à l'ennemi. Après minuit, le comte d'Harcourt arriva, & fit marcher ſon armée en bataille, entre S. Antoine & S. André ; le prince attendant toujours ſa cavalerie pour la mener à la charge, juſqu'à-ce que le comte d'Harcourt fût dans S. André ; alors le prince envoya de Rumigny, volontaire, au marquis de Garcée qui étoit avec la cavalerie, de marcher promptement vers Libourne, & de paſſer à l'Iſle, & lui ſe retira à Bourg en fort bon ordre, laiſſant Baltazar faire l'arriere-garde, qui perdit cent ſoixante cavaliers en ce rencontre, ſans toutefois qu'aucun de ces officiers y fût pris ni tué ; Gaudiez y fut bleſſé, dont il mourut quelques jours après.

Enſuite de cela, le prince fit paſſer la cavalerie de Baltazar à Bourg, & envoya Marchin à Libourne pour y loger ceux qui étoient conduits par Garcée, qui le même jour donna avis au prince que la perte étoit très petite. Sitôt qu'il eut reçu cette nouvelle, il partit de Bourg & ſe rendit auſſi à Libourne ; de là, il alla à Montpont & à Perigueux, le long de l'Iſle qui n'étoit pas guayable, logeant toutes ſes troupes entre Bergirac & Perigueux ; dans laquelle derniere place il laiſſa pour gouverneur le marquis de Chanlot, & en ôta le marquis de Bourdeilles. Baltazar, après le retour du prince, partit de Benavent avec deux cents chevaux, à deſſein d'attaquer Sauvebeuf dans ſon quartier près de Perigueux, & de le ſurprendre ; où étant arrivé, il fit paſſer ſa cavalerie pendant qu'il

dînoit avec le marquis de Chanlot : pendant qu'ils étoient à table, on leur vint dire que les troupes de Sauvebeuf marchoient & que les coureurs étoient près de la ville ; car ils ne craignoient point du tout la garniſon, laquelle, juſqu'alors, n'avoit pas oſé ſortir ſur eux. Baltazar chargea ces coureurs, & l'infanterie d'abord lâcha le pié, ils furent tous priſonniers avec leur bagage. Liſac, commandant du régiment de Sauvebeuf, qui fut auſſi en marche pour changer de quartier avec deux cents chevaux, n'en fut pas quitte à meilleur marché que les autres; il fut fait priſonnier avec la plûpart de ſes officiers & cavaliers. Baltazar amena tous ſes priſonniers à Perigueux, d'où il partit à minuit avec quatre cents hommes de pié de la garniſon pour enlever Sauvebeuf, lequel s'étoit retiré le ſoir même vers Bourdeilles, auſſitôt qu'il apprit la défaite des ſiens. Si cette nouvelle fut agréable au prince de Condé, elle ne le fut pas moins aux habitans de Perigueux, qui furent par ce moyen délivrés d'un ennemi qui avoit juré leur ruine.

Au même temps, le comte d'Harcourt détacha ſon infanterie, à la réſerve de ſon régiment & de quelque cavalerie, ſous la conduite de Pleſſis-Belliere & Folleville, pour aller aſſiéger Xainctes ; ils trouverent le prince de Tarente avec trois ou quatre cents chevaux, près de Pons, qu'ils défirent & les pourſuivirent juſqu'audit Xainctes ; devant laquelle place ils mirent le ſiége. Chambon, qui en étoit gouverneur, la rendit au bout de cinq ou ſix jours, ne faiſant pas grande réſiſtance, quoiqu'il eût une forte garniſon : néantmoins la capitulation qu'on lui avoit faite ne lui fut pas tenue, car on lui prit tous ſes ſoldats ; il fut très-mal reçu du prince qui jugea bien que ſon action étoit ſans excuſe, de quelque prétexte qu'il la voulût couvrir ; ce Chambon avoit auparavant changé ſa religion.

Après la reddition de Xainctes, Taillebourg ſe rendit auſſi. Le prince étant à Bergirac, ſçut que Biron avoit fait quelque levée, il envoya Marchin avec ſes gens d'armes & ſes gardes pour détruire ce parti. Et s'étant avancé du côté de Ville-Real, Biron ſortit de ſon château avec quelque cavalerie, ayant laiſſé ſon infanterie à un pont pour favoriſer ſa retraite; il rencontra à la pointe du jour Marchin, qui s'étoit logé dans un petit village avec ſes gardes, & les gens d'armes étoient dans un autre, ne s'attendant pas d'être ſurpris. Beauvais, ſon capitaine des gardes, ſe ſacrifia pour ſauver ſon maître, & lui donna moyen de monter à cheval & de ſe retirer ; car il fut fort bleſſé, & eut la cuiſſe rompue, qu'il lui fallut couper pour tout reméde ; Bernardon fut fait priſonnier. Néantmoins Biron ſe retira avec grand déſordre : car cinquante gens d'armes du prince, croyant que leur général étant ou mort ou priſonnier, ſuivirent Biron qu'ils trouverent en deça du pont ; ſon infanterie le voyant venir en déſordre, quitta le pont, dont la plûpart furent tués. Biron reçut quelque coup d'épée, & après avoir été dépouillé, fut laiſſé comme mort ſur la place ; mais après que les ennemis s'en furent retournés, il eut moyen de

ſe retirer en cet état auprès de ſa femme qui le croyoit mort en effet; d'autant que quelques fuyards lui avoient donné cette nouvelle.

Peu de jours après, le prince de Condé ſe rendit à Libourne, où étoit la princeſſe ſa femme, qui neuf mois après s'accoucha à Bourdeaux d'un fils; il fut baptiſé dans S. André, le chevalier de Thodias, premier jurat de la ville, fut ſon parain, & la ducheſſe de Longueville ſa maraine; il s'appelloit Louis de Bourdeaux, duc de Bourbon; la joye de cette naiſſance fut bientôt rabattue, puiſque quelque mois après, la mort ravit cet illuſtre enfant, & ne laiſſa à la terre que ſes fragiles dépouilles.

Le prince de Conti, qui égale ſa vertu à ſa naiſſance, étoit avec peu de troupes du côté d'Agen, prit Caudecote, & d'autres lieux, tandis que S. Luc ſe fortifioit, ſe retira au deça de Stafort, & ſe couvrit de la riviere; il fit ſçavoir au prince de Condé, ſon frere, qu'il avoit beſoin de nouvelles forces pour l'attaquer. Ce généreux prince y alla lui-même avec ſes gens d'armes & ſes gardes; S. Luc qui ne s'y attendoit pas fut défait, il ſe ſauva avec une partie de ſa cavalerie & le régiment de Champagne dans Miradoux; le prince le pouſſa juſques dans la porte, où il eut ſon cheval tué; il avertit Marchin & Baltazar de cette défaite, & leur envoya dire d'obſerver les troupes du comte d'Harcourt: il crut qu'avec le canon qu'il fit venir d'Agen, il pourroit forcer les débris des troupes de S. Luc qui étoit dans Miradoux; mais la ſaiſon qui étoit très-fâcheuſe, & l'affoibliſſement de ſes gens qui ſe faiſoit tous les jours remarquer, ſervoient d'obſtacle à ſon deſſein. Le comte d'Harcourt ayant appris cette nouvelle, ſe mit en chemin avec 4000. chevaux; en paſſant audeſſus de Perigueux, Baltazar en défit 150. de ſon arriere-garde; il prit ſa marche vers Dome, Baltazar paſſa à Bergirac, & alla joindre Marchin du côté de Montpenſier, où il étoit avec la cavalerie legere du prince, pour obliger Biron à rendre ſon château comme il l'avoit promis; mais ſçachant que le comte d'Harcourt étoit à Dome, il y alla, & Marchin ſe retira vers Lauſun. Baltazar, avec deux cens chevaux choiſis, vint du côté de Dome pour empêcher ce paſſage, s'il pouvoit, aux troupes du roi; mais déja plus de la moitié avoit paſſé, & venoit ſe camper près d'un ruiſſeau où il y eut grande eſcarmouche, quoique Baltazar n'avoit que quarante chevaux, ayant laiſſé les autres au delà du ruiſſeau, il ſe retira en un moulin où Bellefond eut la cuiſſe percée, Sauvebeuf, Bougy, & le chevalier de Crequy y étoient auſſi; ils eurent beaucoup d'officiers bleſſés; néantmoins ils ne purent jamais, avec le grand nombre des leurs, lui faire quitter ſon poſte; enfin ils eurent quelque propos enſemble, où Baltazar leur annonça la défaite de S. Luc. Le lendemain, le comte d'Harcourt continua ſa marche vers Cahors. Marchin paſſa avec ſes troupes à Villeneuve d'Agenois, & la Garonne audeſſus d'Agen; Baltazar paſſa la même, & alla avec les ſiens à Caudecote; ces deux chefs ſe rendirent auprès du prince devant Miradoux pour y recevoir ſes commandemens;

commandemens ; Marchin demeura auprès de lui, l'autre eut ordre d'obſerver toujours les troupes du roi, qui commencerent à paſſer à Auvillar, à la faveur du château, où il y avoit garniſon de S. Luc ; il donna cette nouvelle au prince, qui lui ordonna de rechef de le venir trouver avec Marchin, qui étoit allé viſiter les quartiers de la cavalerie, pour conferer enſemble. Baltazar lui repréſenta que les troupes du comte d'Harcourt ne pouvoient pas toutes paſſer en quatre jours, comme il étoit vrai, & qu'il étoit d'avis de les aller charger à Auvillar, avec toutes ſes forces, à la réſerve de quelque peu de monde pour tenir ceux de Miradoux toujours enfermés, ſinon de ſe poſter à Flammarin, entre Auvillar & Miradoux, où le comte d'Harcourt par force devoit paſſer en défilant s'il vouloit donner ſecours aux ſiens ; mais ſon ſentiment ne fut pas ſuivi, ce qui coûta cher au prince. Baltazar s'en retourna après cette conférence vers ſes gens ; ce jour là le prince lui envoya dire par Rumigny, volontaire, de venir avec ſes quatre régiments, parce que Marchin répugnoit à ce que Baltazar avoit dit, & fut d'avis de tenir le ſiége & de ſe poſter à Stafort, ce qui fut exécuté. Le prince mit toute ſa cavalerie en cinq ou ſix lieues à l'entour ; Baltazar avec les ſiens à la Romieu, à une lieue près de Leytoure, où il fit faire bonne garde, afin que le comte d'Harcourt ne peut paſſer la riviére ſans qu'il en fût averti. Quelque jours après, Marchin l'alla voir, & lui dit qu'il étoit trop avancé, & le prioit de ſe retirer vers la Plume, & de loger où il voudroit, ce qui cauſa une grande perte : car le lendemain de ſon logement, le comte d'Harcourt paſſa la riviere, ſans que les ſix compagnies des gardes, qui étoient logées au Birgam, en euſſent avis, ne faiſant ni garde ni parti. Marchin, ſous prétexte de ſoulager les habitans de la Romieux, avoit fait déloger Baltazar avec ſes troupes ; s'en repentit, trop tard. Sauvebeuf qui eut l'avantgarde ce jour là avec une brigarde, alla inveſtir les gardes au Birgam. Le prince en eut la nouvelle, & donna les ordres pour aſſembler tous ſes quartiers ; mais il n'étoit plus temps ; il alla avec quelques-uns vers le Birgam, envoya le chevalier de Roquelaure devant lui, qui rencontra le comte d'Harcourt, lequel s'en alloit droit à Stafort, où le prince fit garder le pont & la ville, & ſe retira vers Agen avec quelques régimens, la riviere entre lui & le comte d'Harcourt ; le prince trouva des bateaux dans leſquels il fit paſſer la Garonne aux ſiens, le chevalier de Roquelaure fut fait priſonnier. Le comte d'Harcourt pouſſa juſqu'au port d'Agen, où le prince avoit mis ſon infanterie qui le fit retirer, d'autant qu'il ne pouvoit paſſer pour aller à eux ; il prit près de quatre cents chevaux & tout le bagage, & s'en retourna vers le Birgam ; où les gardes ſe rendirent lachement, quoiqu'elles y euſſent pû ſortir la nuit & ſe retirer. Et Baltazar étant entre la Plume & le port ſainte Marie, ayant appris cette nouvelle, fit paſſer la Garonne audit pont ſainte Marie à tous les gens-d'armes, & lui s'en alla avec trois cents chevaux juſqu'auprès d'Agen,

entendant inceſſamment tirer de ce côté là ; où étant arrivé, il trouva beaucoup de cavalerie du comte d'Harcourt, qui s'étoit écartée ça & là, ne croyant pas qu'il y eût encore des ennemis au deça de la Garonne ; il en prit bon nombre, avec leſquels il ſe retira vers le port ſainte Marie, où il paſſa auſſi.

Le prince de Condé, après avoir rallié & raſſuré ſes troupes, demeura quelques jours à Agen, & de là il alla à Thonins avec les troupes de Baltazar : il obligea le Mas d'Agenois de recevoir garniſon ; il en fit de même à Marmande ; de là il revient à Agen, où voulant faire entrer le régiment de Conti, les habitans s'y oppoſerent ; enfin il pria le prince de Conti, ſon frere, de venir prendre ſa place, étant appellé du côté de Paris pour y moiſſonner de nouvelles palmes ; recommanda à Marchin, à Baltazar, & aux autres officiers généraux, de lui obéir comme à lui-même ; il partit donc d'Agen lui ſixiéme, & s'alla rendre à l'armée qui l'attendoit ; à ſon arrivée, il défit une partie des troupes du roi, commandées par le maréchal d'Hocquincourt.

Le prince de Conty ne trouvant pas ſa ſeurté dans Agen, qui avoit déja traité avec le comte d'Harcourt, revint au port ſainte Marie où Marchin étoit déja, & pria Baltazar, qui étoit à Thonins, d'envoyer un parti vers l'armée du roi du côté de la Plume, pour en prendre langue ; aſſeurant ce parti de le faire ſoutenir par trois cents mouſquetaires, en ſe retirant au port de ſainte Marie. Baltazar donna ſon ordre par écrit à dom Lucas, qui partit avec trente chevaux, & rencontra leſdites troupes qui marchoient, & en prit quelques uns de l'avant-garde ; mais étant vû par le gros, ils furent pouſſés juſqu'audit port ſainte Marie, où il ne trouva pas le ſecours qu'on lui avoit promis pour lui faciliter le paſſage ; il fut contraint de ſe retirer dans une maiſon, où il ſe défendit tant qu'il eut de poudre & de bales ; ils furent tous pris à la réſerve de dom Lucas & de trois ou quatre autres, qui ſe jetterent dans la riviére, où ils trouverent des bâteaux & ſe mirent dedans, & leurs chevaux paſſerent à la nage.

Après cette action, qui ſe fit à la vûe du prince de Conti & de Marchin, ce prince ſe retira à Clerac qui avoit auſſi ſes députés près du comte d'Harcourt. Comme le prince de Conti ſe repoſoit, un des ſiens lui vient dire, qu'il n'y faiſoit pas bon pour lui, ayant entendu le murmure du peuple, duquel Caſtilmoron, quoique gouverneur, n'étoit pas le maître ; là deſſus arriva Marchin, auquel on dit force paroles injurieuſes, ne le voulant pas laiſſer entrer. Le prince de Conti ſortit de Clarac & fit très-bien, car il courut riſque d'être arrêté ; ils vinrent tous deux à Thonins, où ils demeurent deux ou trois jours. Les gens d'armes tirerent du côté de Bergerac, donnerent l'allarme par tout, quoiqu'il n'y eût point d'ennemis qui les pourſuiviſſent. Baltazar voulut mettre garniſon dans Eſguillon ; mais il n'étoit plus temps : l'on ſe revoltoit contre eux preſque par tout. Le prince de Conti donna les ordres à Thonins, & ſe retira avec

Digitized by Google

les quatre régimens de Baltazar à Levignac ; & de là il s'en retourna à Bordeaux, où ſa préſence étoit plus néceſſaire, laiſſant la conduite de ſes troupes à Marchin & à Baltazar ; ce dernier ſe tint ſur la riviere du Drot, & Marchin à S. Macaire ; & cependant les troupes des princes ſe promenoient librement entre la Dordongne & la Garonne. Quelques jours après, le prince de Conty fit venir la plûpart de ſes troupes à Libourne, où il réſolut d'aller attaquer Pleſſis-Belliere qui étoit à Marenne du côté de Brouage ; mais ce deſſein fut ſans exécution ; il s'en retourna à Bordeaux, & Marchin à S. Macaire, à la fin du mois de Mars 1652. Baltazar ayant mis ſes gens en quartier, vint à Bordeaux, où il reçut de l'argent pour la recrue de ſes troupes qu'il renforça autant qu'il lui fut poſſible. Le comte d'Harcourt, étant avec ſes gens à Nirac, vint du côté du Budos ſe mettre en bataille près de Bordeaux, d'où il écrivit une grande lettre aux jurats, par laquelle il les portoit à quitter les armes qu'ils avoient injuſtement priſes, & à ſe remettre dans l'obéiſſance du roy ; mais après une longue eſcarmouche, où Baltazar prit à lui-même pluſieurs des ſiens, voyant que les jurats de Bordeaux ne lui faiſoient aucune réponſe, il s'en retourna & alla du côté de Condom, où il mit ſes troupes en quartier qui y demeurerent juſque au temps qu'il forma le ſiége de Villeneuve, où elles furent employées. Baltazar mena les ſiennes entre Bergerac & Sarlac, où il demeura preſque tout le mois de Mai. Le comte de Châteauneuf, avec ſon régiment, & des Roches, qui commandoit les gardes du prince de Condé, n'étant pas bien dans Perigueux, vinrent enſemble loger à Montclar. Folleville qui s'étoit détaché de Pleſſis-Belliere, avec ſix ou ſept cents chevaux, étant vers la Tour-blanche, paſſa la riviere de l'Ile, près de S. Aſtier, d'où il n'y a qu'environ trois lieues juſqu'à Montclar ; il fut favoriſé par Laborie, qui s'étoit mis avec ſoixante fuſeliers dans une ferriere pour empêcher que Baltazar ne les peut ſecourir, lequel avoit donné ordre à Châteauneuf & à des Roches de partir le lendemain, & de ſe rendre à ſept heures du matin à S. Talvir, où il les joindroit ; mais à huit heures du matin il étoit encore à Montclar, Folleville entra dans leur quartier d'un côté ; Châteauneuf dit à des Roches de ſortir du lieu, & cependant il vouloit aller voir ce que c'étoit, mais il fut tué ; des Roches ſe retira à Bergerac ; Folleville ne prit que très-peu de leurs gens, d'autant qu'ils étoient à cheval ; le capitaine Sarlate, Bohémien, ſe trouvant dans Montclar, avec une bande de ſes gens, fut pris, & ce fut tout le butin qu'eut Folleville en ce rencontre, où il faillit à ſe perdre avec tous les ſiens, ſi Laborie n'eût pas tenu bon dans la ferriere où étoit Baltazar ; lequel fut adverti lorſqu'il étoit en marche avec ſix compagnies pour aller à S. Tallevir, où il avoit donné le rendé-vous à toutes ſes troupes, que Folleville avoit enlevé le quartier de Montclar. Il y alla à toute bride, le trouvant encore devant le quartier ; mais il ne pouvoit aller à eux ſans au préalable dénicher

Laborie : il mit pié à terre avec tous les ſiens, & le forcea dans la ferriere, où tout fut tué, à la réſerve de Laborie & quelques autres ; quinze de ceux de Baltazar furent auſſi tués ; ſi Folleville eût ſécouru Laborie, comme il lui avoit promis, au lieu de ſe retirer, il eut pris Baltazar & tous les ſiens ; ce dernier le pourſuivit juſques à S. Aſtin, où Folleville, fit repaître dans la prairie.

Baltazar commanda Faguet, ſon major, avec 30. chevaux, & Gaſton avec autant, de paſſer à toute bride, qu'il les ſoutiendroit pour les ſurprendre : car il croyoit être en ſeurté là, y ayant garniſon dans S. Aſtier; mais Faguet & Gaſton manquerent le coup, qui donna loiſir à Folleville & aux ſiens de monter à cheval, où l'on eſcarmoucha, la riviére de l'Iſle entre deux, juſqu'à-ce que Folleville demanda à parler. Baltazar lui dit qu'eſt-ce qu'il déſiroit : il dit qu'il vouloit faire l'échange des priſonniers, & le pria de lui rendre ſon couſin & quelques cinquante priſonniers qu'il lui avoit pris à ſa retraite, avec un cornette & un lieutenant, ce qui ne lui fut pas accordé ; Baltazar diſoit qu'il les lui changeroit, tant pour tant, & qualité pour qualité ; mais comme il n'avoit qu'un capitaine des Bohémiens qui fut ſon priſonnier, que cela ne ſe pouvoit, & que Laborie n'étoit pas officier, qu'il avoit raiſon de le vouloir retirer, puiſqu'il l'avoit abandonné contre ſa promeſſe, & qu'il n'avoit tenu qu'à lui, qu'il n'eût été ſecouru. Ce diſcours déplut ſi fort à Folleville, qu'il fit venir douze ou quinze des ſiens, auxquels il fit ſigne de tirer ſur Baltazar, qui le bleſſerent légerement en pluſieurs endroits ; Folleville ſe retira, l'autre lui cria qu'il ſe ſouviendroit au premier rencontre de ſa lacheté, comme il fit à Montanie : car il le défit entierement. Peu de jours après, on donna avis à Baltazar qu'il étoit très néceſſaire qu'il pourvût à Birgirac, à cauſe de la mort du maréchal de la Force, & que les habitans ne vouloient plus tenir pour les princes ; & comme il étoit ſeul en campagne, Marchin étoit dans Bourdeaux avec le prince de Conti, il prit quatre cents chevaux, & vint à Birgirac ; il envoya au-devant le colonel la Roque, pour dire à la porte que c'étoit Baltazar qui paſſoit pour aller en parti contre les troupes du comte d'Harcourt. La garde qui le connoiſſoit ne s'informa de rien ; auſſitôt il ſe ſaiſit des portes & de la place ; ce qui ſurprit fort Caſtelnau, qui étoit allé accompagner le corps de ſon pere que l'on portoit à la Force : car il s'imaginoit qu'il le vouloit le tirer de là pour en avoir le gouvernement : il demeura deux jours dans la ville, en attendant les ordres du prince de Conti ; cependant les bourgeois prêterent de nouveau ſerment de fidélité à Caſtelnau, qu'ils lui obéiroient comme à feu ſon pere le maréchal, en tout ce qu'il leur ordonneroit. Baltazar après cette proteſtation ſortit de la ville avec ſes troupes, & s'en alla du côté de Sarlat ; mais ce fut pour ne donner pas de l'appréhenſion à ceux de l'Air-de-Mary, auxquels il en vouloit quelque tems auparavant ; ils furent attaqués par Chanlot, qui ne les put

prendre ; il détacha le colonel la Roque avec cent cinquante chevaux avant qu'il partît, qui enleverent deux compagnies du régiment de Sauvebeuf. Après cela, il prit ſa marche vers l'Air-de-Mary, envoya cent chevaux devant pour entrer pêle mêle avec ceux qui ſeroient aux champs, ou du moins empêcher que perſonne ne ſe jettât dans la place ; Faget fit généreuſement, bien qu'il ne peut ſe ſaiſir de ce lieu ; pluſieurs furent tués ou bleſſés à la porte : Chanlot envoya deux piéces d'artillerie à Baltazar ; mais ils ſe rendirent le lendemain à compoſition.

Baltazar partit le jour d'après, paſſa à Perigueux, & s'en alla à S. Aſtier, où il y avoit garniſon pour le roi. Il fit mettre pié à terre à ſa cavalerie, & força ladite garniſon, qui après avoir perdu la ville, ſe ſauva dans l'égliſe qui étoit très-forte : mais les ennemis y entrerent avec eux, où ils ſe rendirent au nombre de cent cinquante hommes. Baltazar laiſſa là ſon bagage & ſes gens, & vint avec trois cents chevaux devant Beauſéjour, où le comte de Grignaux avoit mis quatre-vingt hommes de garniſon, qui ſe rendirent auſſi, après s'être défendu trois heures. Ce comte ſollicita Folleville de ſecourir ſon château ; on leva la milice de tous les endroits ; Baltazar fit venir ſix cents hommes du Pariage, ſi bien qu'ils ne l'oſerent point attaquer. Marchin partit de Bourdeaux pour Periguœux, & vint en paſſant à Beauſéjour ; à ſon retour, Baltazar lui mit en tête de prendre le château de Grignaux. Ils partirent enſemble avec leurs troupes, & envoyerent ordre au gens d'armes & aux gardes de ſe rendre devant Grignaux ; où ayant demeuré trois jours, Marchin eut nouvelle de Bordeaux qu'il s'y tramoit quelque trahiſon ; alors Chavaignac arriva, ayant été envoyé de la part du prince de Condé pour aſſurer les Bordelois ; il eut nouvelle que le comte d'Harcourt avoit détaché l'Ilebonne avec mille cinq cents chevaux, & qu'il paſſoit à Dome la Dordoigne, que Montauſier & Folleville venoient de l'autre coté. Marchin jugea l'affaire de Bordeaux plus néceſſaire, & partit avec Chavaignac pour y aller, ayant prié Baltazar de ſe vouloir retirer avec les troupes au derriere de Birgirac ; qui lui promit de faire tout ce qui ſeroit néceſſaire, & lui dit : puiſque l'on avoit envoyé de l'argent d'Eſpagne, qu'il fit donner une demie monſtre aux troupes qui l'importunoient ſans ceſſe, ce qu'il promit ; mais après que tout les corps des régimens eurent envoyé leurs députés à Bordeaux, il en traita mal quelques-uns, ce qui eut cauſé une révolte générale, ſans le grand crédit & pouvoir que Baltazar avoit ſur les troupes, qu'il remit, & empêcha par là ce déſordre.

Baltazar au lieu de ſe retirer avec ſes troupes vers Birgirac, envoya incontinent un parti du côté de Limeuil le long de la Dordoigne, qui lui rapporta, que l'allarme que l'on avoit donnée à Marchin étoit fauſſe ; ce qui l'obligea d'attaquer Grignaux. Il eut avis que Montauſier & Folleville s'étoient joints & venoient à lui, & qu'ils avoient déjà paſſé la

Drone à Ribirac, ce qu'il crut; & pour n'avoir pas ſur les bras l'Ile-bonne avec ſes 1500. chevaux, il réſolut d'envoyer ſon bagage à Montreal, près de Birgirac, avec quelque peu de cavallerie, & prit mille chevaux, avec leſquels il alla audevant de Montauſier & Folleville, croyant de les rencontrer entre l'Ile & la Drone, marchant depuis la pointe du jour juſqu'à la nuit; il vint à quatre lieues d'Angouleme, où il apprit que Montauſier n'avoit pas joint Folleville, mais que cette jonction ſe feroit dans trois jours; ce dernier ſe mit auſſi à couvert derriere Aubeterre, ce qui fit retourner Baltazar devant Grignaux, où il avoit laiſſé cinq cents hommes du Pariage. Il continua le ſiége, & envoya à Argence, qui étoit dans Montancé avec quelques hommes de guerre, ce château étant ſitué ſur la riviére de l'Ile & lui appartenant, que s'il vouloit accepter la neutralité, qu'il ne tiendroit qu'à lui, ſelon la parole qu'il en avoit donnée à Beauvais-Chantirac, ſon couſin, ſinon qu'il ſeroit attaqué après la priſe de Grignaux. Argence fit réponſe qu'il accepteroit la neutralité, s'il n'étoit ſecouru le 15. Juin 1652. il ne demanda que ſept jours; il devoit être ſecouru par Montauſier & Folleville. Ces deux chefs arriverent le 16. dudit mois avec environ 300. chevaux, & autant de gens de pié, les régimens de cavalerie étoient Roannez, Armaignac, Folleville, Rochefort, S. Abre, Villevert, la compagnie des gens d'armes du comte d'Harcourt, & trois eſcadrons de nobleſſe, faiſant 300. chevaux, commandés, l'un par le comte de Grignaux, le ſecond par Mont-André, & le troiſiéme par Noeil, qui furent tous trois, ſçavoir le premier tué, le ſecond priſonnier, & le dernier bleſſé à mort; leur infanterie étoit les régimens de Montauſier, de Perigord, & celui d'Harcourt, avec quelque milice.

Baltazar ſe rendit près de Montancé une heure plutôt que les troupes du roi, avec mille chevaux des meilleurs qu'il eut, & avec le régiment d'Anguien, infanterie, faiſant trois cents hommes, leſquels il poſta ſur le guay & dans le moulin que Argence tenoit, par où le ſecours devoit entrer; le comte d'Harcourt écrivit deux ou trois jours auparavant à Montauſier & Folleville; les lettres furent priſes par un parti de Baltazar, qui contenoient qu'il falloit prendre garde de ne rien faire par imprudence devant lui, qu'il connoiſſoit un ruſé, & fort bon homme de guerre, & quelques autres particularités.

Lorſque les troupes furent en préſence, la riviére entre deux, l'on eſcarmoucha depuis les quatre heures après midi juſqu'à la nuit. Montauſier, auquel on avoit enſeigné un guay audeſſus de Montancé, y fit paſſer trente hommes du régiment d'Harcourt, qui entrerent à l'inſçeu de Baltazar; il envoya Chanlot avec les gensd'armes de ce côté là, croyant que toutes les troupes de Montauſier y paſſeroient pour venir à lui; mais ce n'étoit plus leur deſſein; la nuit il fit paſſer un parti au travers de la riviére, avec ordre de ſe mêler parmi les troupes du roi, pour voir s'ils

Digitized by Google

ſe retireroient ; ils prirent quelques officiers, qui lui dirent qu'ils ne penſoient pas à cela, mais bien de le venir attaquer dès qu'il ſeroit jour ; ce qui plût à Baltazar, qui dit, que par ce moyen, on lui épargneroit la peine d'aller à eux. Sitôt qu'il fut jour, l'eſcarmouche recommença, pendant que Montauſier & Folleville faiſoient plier leur bagage & avancer l'infanterie. Baltazar ordonna de faire paſſer ſix de ſes eſcadrons, avec ordre de ſe mettre ſur le bord de la riviére en bataille, juſqu'à-ce qu'il eût fait paſſer tout le reſte ; mais au lieu de ſe tenir là, ils s'avancerent vers les troupes du roi, dans la prairie, où ils furent fort rudement chargés par Montauſier, qui les renverſa l'un ſur l'autre dans la riviére, & leur fit trouver des gays là où il n'y en avoit jamais eû. Le colonel la Roque, qui les commandoit, eut ordre de prendre la queuë des troupes ; il y eut deux capitaines du régiment de Baltazar tués, & ſix ou ſept officiers ; le combat fut âpre du côté de Montauſier, il y en eut auſſi bon nombre de tués, lui-même fut bleſſé avec le marquis d'Ars & le comte de Grignaux. Enſuite de cela, les troupes du roy vouloient ſe retirer pour joindre leur infanterie, Baltazar paſſa lui-même avec ſoixante chevaux, & attaqua le régiment d'Armaignac qui avoit l'arriére-garde, qu'il chargea plus de vingt fois, ſans que Folleville vînt à ſon ſecours : car Montauſier étoit déja bleſſé & hors de combat ; à la fin, les ayant enfoncé entierement, Auvillar, qui les commandoit, fut fait priſonnier, & tout le régiment ou tué ou pris.

Quand Baltazar vit que leur cavalerie avoit joint l'infanterie, il fit avancer tout ſon régiment & les autres troupes où étoit Chanlot ; alors il chargea tout enſemble, & mit en déroute les troupes du roi ; de toute l'infanterie il ne s'en ſauva aucun, tous furent pris priſonniers, & toute la nobleſſe fut tuée ou priſe, on faiſoit payer la rançon à celle qui échapa de l'épée. Folleville s'enfuit avec une cinquantaine de cavaliers, & ne ramaſſa que deux cents chevaux de toute cette cavalerie dans quatre ou cinq jours : car un chacun s'étoit fait un chemin particulier pour ſe ſauver ; l'on porta quelques jours après Montauſier à Angouleme dans ſa maiſon, où il demeura longtemps très-incommodé de ſes bleſſures. Le comte d'Harcourt, qui avoit aſſiégé Villeneuve, fut fort étonné lorſqu'il apprit cette entiere défaite, parce qu'il avoit beſoin de ſes troupes là, & qu'il ne pouvoit eſpérer ſecours d'ailleurs, qui eſt le principal ſujet de n'avoir pas réuſſi à ſon ſiége. Argence voyant la déroute des ſiens, demanda la neutralité, mais trop tard ; les ennemis firent venir du canon de Perigueux, & l'obligerent de ſe rendre à diſcretion ; Greignaux ſouffrit quinze ou vingt volées de canon & ſe rendit auſſi : toutes les autres places qui tenoient encore pour le roi, alloient du même branle ; & les troupes des princes jouirent paiſiblement de tout le Perigord.

Après ces exploits, Baltazar vint à Birgirac, n'ayant plus rien à faire de l'autre côté. Il eſſeia ſouvent de ſecourir Villeneuve d'Agenois, avec

Theobon le pere, qui étoit fort en peine de ſon fils qui y commandoit; il défit ſouvent les fourageurs & les partis qui ſortoient du camp. Marchin vint auſſi à Birgirac, où il alla avec Baltazar & Theobon tenter un ſecours qui ne réuſſit pas; cependant les grandes pluies incommod erent fort les aſſiégeans, & le mécontentement que le comte d'Harcourt reçut de la cour ne ſervit qu'à le refroidir, joint que Theobon, fils, fit plus de réſiſtance dans cette place que ce comte ne s'étoit imaginé; ce ſiége avoit déja duré près de ſix ſemaines; à la fin, Marchin y jetta deux cents chevaux, auxquels il fit paſſer le Lot, qui traverſerent le quartier de ſaint Luc. Huit jours après, le comte d'Harcourt qui avoit auparavant réſolu de tenir le ſiége, décampa de devant cette place, & alla avec ſon armée à Mont-Lauguin, d'où enſuite il partit lui ſeptiéme, & s'en alla à Briſac, laiſſant l'armée entre les mains de Sauvebeuf, l'Ilebonne, & Marin, lieutenans-généraux. Ces chefs, en attendant les ordres de la cour, marcherent du côté de S. Baſille, après que Pleſſis-Belliere les eut joint, & prirent cette place, où la Magdelaine, capitaine du régiment de Conty infanterie, commandoit.

HISTOIRE de la guerre de Guienne.

SECONDE PARTIE.

APrès la retraite du comte d'Harcourt, ſon armée, dont il étoit l'ame pour lui inſpirer la vraye généroſité, ſe trouva toute couverte de deuil, la face de la province fut changée comme lorſque le ciel s'obſcurcit de nuage, le départ du Pleſſis-Belliere pour la Catalogne, avec ſes troupes y jetta de nouvelles frayeurs. Alors Marchin convertit ſes appréhenſions en aſſurances; il crut qu'il n'y avoit plus de puiſſance qui fût capable de lui réſiſter. Il ramaſſa les troupes qu'il avoit laiſſées en divers endroits, à la réſerve des régimens de Baltazar & le ſien, & prit ſa marche vers Bourg, à deſſein d'aſſiéger Blaye; mais le baron de Vateville n'y voulut point entendre, ni fournir les choſes néceſſaires; puiſque Marchin en la prenant, la vouloit pour lui, & Vateville la vouloit pour le roi d'Eſpagne. Se voyant ainſi fruſtré de ſon deſſein, il ſe ſaiſit de pluſieurs châteaux, & envoya à Baltazar qui étoit reſté à Bazas, pour s'oppoſer aux troupes du roi, au cas qu'elles vinſſent au ſecours de Blaye, que ſon entrepriſe n'avoit pas réuſſi, par la négligence des Eſpagnols, & qu'il le prioit de lui envoyer ce qu'il pourroit faire de leur côté. Baltazar lui répondit d'y venir ſans délai, que la plûpart des troupes du roi étoit déja bien avant dans la Catalogne, qu'il attaqueroit cependant Caſtelnau qui incommodoit ceux de Bazas, l'aſſurant qu'il ne tiendroit qu'à

lui

lui de porter ſes armes par tout où il voudroit. Cet avis obligea Marchin à remonter le long de la Garonne avec ſes troupes, excepté le régiment de Montpouillan & de la Roque, qu'il envoya pour prendre le château de Pilles, & un autre qui incommodoit fort Birgirac, avec ordre de ſe venir rejoindre ; ce qu'ils firent, après s'être rendus maîtres des deux châteaux, & arriverent devant Caſtel-Jaloux. Baltazar cependant envoya des partis vers Agen, où il étoit averti que les lieutenans-généraux, commandans les troupes du roi, s'étoient aſſemblés pour conférer de ce qu'ils feroient ; il arriva qu'en ſe ſéparant, Bougy, l'un deux, avoit fait commander trois cents chevaux pour l'eſcorter à Marmande, où il devoit prendre ſon poſte ; il leur donna le rendés-vous le lendemain à neuf heures du matin au port ſainte Marie. Un parti de ceux de Baltazar y fut plutôt ; Bougy croyant parler aux ſiens, leur demanda en quels régimens ils étoient ; celui qui ſe ſaiſit de ſa perſonne, lui dit qu'il étoit du régiment d'un de ſes bons amis, qui l'attendoit à Bazas ; il fut amené à Baltazar, qui lui promit de procurer ſa liberté auprès du prince de Condé, & l'envoya à Paris, à condition qu'il obtiendroit de la cour qu'il lui fût permis d'aller trouver ce prince pour ſon échange. Le capitaine la Serre, étant dans Caſtel-jaloux avec ſa compagnie, avoit mis une partie de ſes gens dans Caſtelnau ; il y voulut aller lui-même pour ſçavoir ce qui ſe paſſoit ; mais il fut auſſi pris priſonnier pour la ſeconde fois de Baltazar, qui lui reprocha en préſence de Bougy même, lui montra ſes lettres, par leſquelles il s'étoit obligé par trois fois, qu'il avoit été ſon priſonnier, qu'il viendroit le joindre avec ſa compagnie & pluſieurs autres ; il le fit mettre en priſon, & lui dit qu'on ſe paſſeroit de lui, qu'il eût ſeulement à payer trois fois ſa rançon. Enſuite de cela, Baltazar alla lui-même au ſiége de Caſtelnau, conſidérant que la priſe de cette place lui étoit très-avantageuſe, & qu'elle raffirmeroit ceux de Bazas dans le parti des princes : le régiment d'infanterie de Theobon, & celui de cavalerie de Baltazar, le premier commandé par Montgoural, lieutenant-colonel, & l'autre par Faget, capitaine & major, firent les approches. Ces officiers emporterent d'abord les déhors ; mais dans les nouvelles attaques ils diſputoient l'honneur du commandement ; ce différent qui s'alloit décider par le ſang, fut vuidé par l'arrivée de Baltazar, qui reprenant le commandement, leur ôta tout ſujet de contention, & les obligea de tourner leur animoſité à la ruine des aſſiégés. Son arrivée alluma le courage des ſiens, & ſa valeur parut d'une ſage conduite : car voyant que l'endroit, où le canon avoit été mis en batterie, n'étoit pas propre pour faire une brêche ſuffiſante, il en fit dreſſer deux autres, l'une vers la courtine du côté du ſoleil levant, & l'autre à celle du midi pour abbatre la gallerie, qui du haut de la tour carrée incommodoit la tranchée ; il preſſa les attaques avec tant de vigueur & d'opiniatreté, que dans quatre jours il ſe rendit maître de la place : les conditions furent que les meubles qui

appartenoient au duc d'Eſpernon, au ſeigneur du lieu; & quelques particuliers de Bazas, ſeroient rendus. Baltazar ſans entrer dans la place y laiſſa S. Micault pour exécuter ſes ordres; il ne cherchoit qu'à faire de nouveau progrès. Pour cet effet, il partit avant le jour avec ſa cavalerie, envoya le canon & l'infanterie à Antignac, où étoit Marchin, & ſe préſenta devant Caſtel-jaloux, d'où le régiment de Rouillac, qui y étoit en garniſon, ſortit avec les habitans pour l'eſcarmoucher; il les repouſſa tellement, que peu s'en fallut qu'il n'entrat pêle-mêle avec eux. La frayeur ſaiſit ſi fort leſdits habitans, qu'ils ſe rendirent une heure après; il accorda ſauf conduit au régiment de de Rouillac, & prit à diſcretion la compagnie de la Serre, lequel étoit déja ſon priſonnier; il envoya cette nouvelle à Marchin, & le conjura de venir déjeuner dans Caſtel-jaloux; il s'y rendit à ſept heures du matin, & après une petite conférence, il donna les ordres pour l'attaque du château, où il avoit une forte garniſon; il laiſſa du Pleſſis, maréchal de camp, avec toute ſon infanterie, & prit ſa marche vers Condom, où Baltazar avoit bonne intelligence, croyant de l'emporter d'une façon ou d'autre, avant que les troupes qui étoient venues de Catalogne euſſent joint Sauvebeuf, & les autres lieutenans-généraux; il apprit en chemin que du Pleſſis avoit été tué devant le château de Caſtel-jaloux, ce qui l'obligea d'y envoyer Beauvais-Chantirac, auſſi maréchal de camp; pourſuivant ſa marche avec 1500. chevaux, il arriva devant Condom; le marquis d'Aubeterre demanda à parler aux conſuls, auquels il remontra le danger où Condom s'expoſoit, s'ils ne lui ouvroient pas les portes; mais ſon diſcours fut ſans fruit, Gouhas & Montcaſſin étoient dans la ville, & leur troupes à une lieue de là. Marchin déſira de parler à Montcaſſin, à cauſe de la particuliere connoiſſance qui étoit entre eux; ils s'entretinrent quelque tems; après s'être civilement ſéparés, Marchin dit à Baltazar qu'il falloit ſe retirer & rejoindre l'infanterie, afin de ſe rendre maître du château, avant que les troupes venues de Catalogne euſſent joint les autres pour lui tomber ſur les bras, comme Montcaſſin l'en avoit aſſeuré & donné cet avis en ami, & qu'il y avoit 3000. chevaux & autant d'infanterie; Baltazar lui repliqua que cela ne pouvoit pas être, & quand bien toutes les troupes du roi ſeroient enſemble qu'elles ne pourroient faire que 4000. hommes; mais qu'il falloit aller audevant d'elles, & les charger avant leur jonction; ce deſſein étoit ſans doute le meilleur; mais il ne fut pas ſuivi. Lorſqu'ils furent à Caſtel-jaloux, Sauvebeuf & Merinville ſe préſenterent à une demie lieue de ce lieu; le premier envoya par ſon trompette un cartel de défi à Marchin; que s'il vouloit ſortir de ſon poſte & venir dans la plaine où il étoit, qu'il lui livreroit bataille; le jour auparavant, Marchin avoit mis toutes ſes troupes en ordre devant Caſtel-jaloux, à la reſerve de quelques régiments qu'il avoit laiſſé devant le château, dans la créance qu'il ſeroit attaqué, & comme il vit ce cartel, il fit réponſe par

Digitized by Google

le retour du trompette à Sauvebeuf, qu'il ſçavoit fort bien ce qu'il avoit à faire en ce rencontre, ayant déja commandé des armées en chef; qu'il étoit devant Caſtel-jaloux dans une belle plaine où il feroit ſon devoir, & que Sauvebeuf verroit de faire le ſien. Ce trompette étoit encore dans le camp de l'ennemi, quand Marchin eut nouvelle que Sauvebeuf ſe retiroit, ſans attendre la réponſe à ſon cartel. Baltazar crut obliger Marchin de les ſuivre, étant ſupérieur en infanterie, à quoi il ne vouloit conſentir; il les ſuivit avec deux eſcadrons, chargeant pluſieurs fois l'arriere-garde; & ſi Marchin l'eût ſoutenu avec le reſte de ſes troupes, il défaiſoit celle du roi; la garniſon du château voyant l'honteuſe retraite des ſiens, ſe rendit le lendemain.

Après cette réduction, Marchin mit toutes ſes troupes en quartier dans le Bazadois, en attendant d'autres canons pour l'attaque du Mas-d'Agenois, qu'il aſſiégea quinze jours après, & le prit par aſſaut le cinquiéme jour; la Barthe, lieutenant-colonel du régiment de Guienne qui y commandoit, ſe ſauva dans l'égliſe avec pluſieurs autres officiers & habitans de la ville, où ils ſe rendirent priſonniers de guerre.

Le duc de Candale, qui ne faiſoit que d'arriver pour commander l'armée du roi, auroit infailliblement ſecouru la place, ſi Merinville avec ſes troupes n'eût mieux aimé ſes quartiers de rafraichiſſement.

Enſuite de cette priſe, Baltazar fit paſſer à cent cinquante chevaux la Garonne à Thonins, dans un batteau qu'il avoit trouvé caché, où il apprit que le régiment des Gallores & celui de cavalerie de Biron, qui n'avoient pû entrer dans Marmande, parce que les bourgeois s'y étoient oppoſés & avoient témoigné à Marin qu'ils ne vouloient point de garniſon, s'étoient retirés à Gontaud, lieu fermé de bonnes murailles, où à la pointe du jour Baltazar ſe trouva: il commanda Faget & Gaſton avec cinquante chevaux, d'aller droit à la porte, qu'aſſurément elle ſeroit ouverte, parce que l'on ne ſe douteroit de rien, encore moins d'avoir vû paſſer la Garonne: car ils croioient avoir tous les bateaux: comme ils furent à la porte, il n'y avoit que le guichet ouvert, par où les chevaux ne pouvoient entrer: ils chargerent la garde, Baltazar ſoutenant les ſiens, fit mettre pié à terre; mais tout y étoit ſous les armes, & le guichet enſuite fut fermé, ce qui l'obligea à ſe retirer à deux cents pas de là, & ſommer la place de ſe rendre, leur offrant une bonne compoſition; mais au lieu de l'accepter, ils mirent le feu & brûlerent toutes les maiſons & fauxbourgs hors la ville. Baltazar manda à Marchin de lui envoyer de l'infanterie, qu'il tacheroit de prendre ces deux régimens avant qu'il eut paſſé la Garonne avec le reſte de ſes troupes; ce qu'il fit, & lui envoya ſon régiment & celui de Conti, commandé par Bourgogne; il mit une piéce d'artillerie en batterie, qui tira tout un jour. Le lendemain Marchin arriva, & ſur le ſoir ils prirent la place, où tout fut fait priſonnier de guerre. Deux jours après, Baltazar alla avec quelques

troupes vers Monſegnau, où il exhorta les habitans de ſe rendre, ſi mieux ils n'aimoient le pillage ; ſaint George qui en étoit le gouverneur lui dit que le duc de Candale étoit en marche pour le venir ſecourir, & qu'il étoit dans le deſſein de périr plutôt que de lui rendre la place ; il ſe défendit ſix jours, au bout deſquels il ſe rendit par capitulation.

Après cette priſe, les autres exploits que Marchin & Baltazar avoient faits, ce dernier dit qu'ils avoient plus de pays qu'il ne leur en falloit pour les quartiers d'hyver de toutes leurs troupes, qu'ils étoient très fatigués, que la campagne avoient été longue, qu'il falloit ſonger de les faire bonnes, & ſe maintenir pour la campagne prochaine, plutôt que de les conſommer à gagner du terrain ; que pour lui, qu'on lui donnat le régiment d'infanterie de Conti avec le ſien de cavalerie, qu'il prendroit encore le régiment de Guitaud & de Leyran, qui étoient ruinés ; il n'y avoit pas ſoixante chevaux en tous les deux, qu'il feroit remetre en état de ſervice, & prendroit ſon quartier d'hyver l'épée à la main. Marchin embraſſa ce deſſein, tournant ſa marche vers Sarlat, qu'il prit ; pendant que le duc de Candale ſuivoit Baltazar, qui paſſa à la Reolle le 19. Décembre 1652. & alla ce même jour à Bazas, & d'une diligence incroyable arriva le 21. du même mois à Roquefort, & ſans s'y arrêter pouſſa ſa marche, ſe ſaiſit du château de Pojol ; ceux du mont de Marſan, avec leſquels il avoit intelligence, lui envoyerent dire qu'il y entreroit avec ſon train, & dix ou douze des ſiens pour l'accompagner. Il partit à la pointe du jour de Pojol, y laiſſant la Serre, auquel il avoit de rechef pardonné, avec ſoixante hommes de pié ; il croioit que le duc de Candale iroit plutôt au ſecours de Sarlat, qu'après lui ; partant il avoit aſſeuré Marchin en ſe ſéparant d'avec lui, qu'il repaſſeroit la Garonne pour le rejoindre, s'il étoit ſuivi de ce duc, qui ſeroit en peine de quel côté aller, voyant ces deux différentes marches ; que pour lui il ne s'en mit point en peine, qu'il s'en démêleroit fort bien s'il étoit pourſuivi. Comme il étoit en chemin pour aller au mont de Marſan, Gaſton qui étoit reſté à Bazas, le vint trouver, & lui dit, que le duc de Candale venoit après lui avec toute ſa cavalerie ; auquel il répondit, qu'on ne demandoit pas mieux, que Marchin prendroit Sarlat ſans être inquieté. Cet avis lui fit changer ſes ordres, & au lieu que ſa cavalerie devoit loger à la riviere, il envoya Gaſton pour la mener dans Grenade, où il avoit cent vingt hommes du régiment de Conty ; ce duc marcha jour & nuit, croyant les trouver écartés dans les villages ; il y rencontra les régimens de Guitaud & Leyran, qui n'avoient pas voulu aller à Grenade avec les autres, pour être plus au large dans leurs quartiers, & qui furent enlevés. On donna cette nouvelle à Baltazar au mont de Marſan, où il n'oublia rien pour engager le peuple dans le parti des princes, tant par argent qu'autrement ; mais comme le peuple s'allarme facilement, l'enlevement de ces deux régimens commençoit à éteindre la flamme qui

s'étoit allumée dans leurs cœurs pour l'intérêt des princes. Baltazr ne ſe ſoucioit pas beaucoup de cette perte ; puiſque les deux corps n'étoient pas conſidérables. Le duc de Candale fit ſommer ceux de Grenade de ſe rendre, deſquels il n'obtint rien ; il fit la même choſe à ceux du mont de Marſan, leur écrivant qu'il avoit taillé en piéces toutes les troupes de Baltazar, & qu'ils euſſent à ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il s'arrêta devant Grenade un peu trop : car ſi Merinville, qui étoit avec ce duc, eut donné, il eut enlevé tous ces gens-là ; ou s'ils fuſſent plutôt allés au devant du mont de Marſan, ils auroient prévenu Baltazar qui en ſortit un moment avant leur arrivée. Il s'en alla à Tartas, où les habitans le reçurent, d'autant qu'ils croyoient que ceux du mont de Marſan avoient auſſi embraſſé ſon parti. Il envoya l'Artet à Grenade pour faire venir ſon régiment à Tartas, avec ordre d'y laiſſer l'infanterie pour garder ce poſte ; mais ils y vinrent tous enſemble à huit heures du matin. La Serre duquel il eſpéroit qu'il tiendroit ferme dans Pojol, puiſque le duc de Candale ne pouvoit s'y arrêter, & qu'il iroit comme il fit après vers Sarlat, s'alla rendre à lui, & trahit pour la quatriéme fois ſon colonel qui lui avoit pardonné tout le paſſé.

Le jour de Noël, le duc de Candale après avoir écrit à ceux de Tartas d'arrêter Baltazar priſonnier, ou de ne lui donner point de retraite, ce qui n'étoit plus en leur pouvoir, ſe vint préſenter à une demie lieue de de la ville, & envoya inutilement aux habitans d'exécuter ſes ordres. Poyanne le devoit joindre, mais il aima mieux ſe tenir dans Dax ; le froid qui étoit extraordinaire, obligea ce duc à ſe retirer le même jour au mont de Marſan, laiſſant Tartas à Baltazar, qui ne ſe contenta pas de cela, il l'accompagna & prit pluſieurs des ſiens à la retraite. Il fit loger ſes troupes dans les fauxbourgs du mont de Marſan, où il lui enleva quelques quatre-vingts chevaux ; il eut ce même jour la nouvelle que Marchin étoit devant Sarlat qu'il faiſoit battre ; il partit après avoir reçu cet avis de Tracy, & prenant toutes ſes troupes, leſquelles il avoit fort fatiguées après Baltazar, qui fut cauſe qu'il ne pouvoit y être à temps, & ayant manqué à l'un & à l'autre par la ruſe de Baltazar, Sarlat ſe rendit à Marchin le premier jour de l'an 1653. qui y établit ſon principal quartier, y laiſſant pour gouverneur Chavaignac, avec le régiment d'Enguien, & le ſien d'infanterie. Deux mois après, le régiment de Marcin ſe noircit d'un crime dont la penſée fait horreur ; le major Faujan eut intelligence avec Marin, qui ſous prétexte d'aller voir Maeſmir, auſſi capitaine dans Marchin, qui commandoit au Mas-d'Agenois, avec lequel il fit enſorte qu'il ſe revolta le premier, feignant d'avoir été ſurpris la nuit par Marin ; de là ce Faujan, de nom & d'effet, alla à Monſegur, où étoient les deux régimens de Montpouillan, avec leſquels il complota ſi bien, que peu de jours après ils ſe revolterent auſſi, & remirent la place au duc de Candale. Il vint enſuite à Bourdeaux, & racontant cette

nouvelle à Marchin & au prince de Conty, comme s'il n'en eut rien ſçu; Marchin le renvoya à Sarlat, lui recommanda fort d'avoir ſoin de la place; il ne demanda pas mieux, & ayant gagné ſon régiment, fit commêtre l'action la plus inhumaine qui pût monter en l'eſprit des hommes; il fit couper la gorge au régiment d'Anguien, à l'iſſue du ſouper que les officiers de l'un & de l'autre corps firent enſemble. Marin Caſtellior & les officiers de ſes troupes qui étoient venus avec lui la nuit ſeulement, avec deſſein de ſe rendre maîtres de Sarlat, fremirent de ce carnage; après lequel ce régiment, qui avoit trempé ſes mains dans le ſang de ſes amis, s'en alla au logis de Chavaignac, qui à cauſe de ſa goûte, s'étoit mis au lit avec ſa femme, qu'il avoit ci-devant fait venir de l'Auvergne. Il jugea bien, au bruit que l'on fit, qu'il y avoit trahiſon dans la ville; mais il n'en connoiſſoit pas l'autheur, s'étant fort aſſeuré de la fidélité de ſes deux régimens. Il ſort promptement du lit, voyant que ſon logis étoit aſſailli à grands coups de mouſquets & piſtolets par les officiers du régiment de Marchin, & des principaux habitans de la ville. Il ſe cacha dans la maiſon, attendant l'événement de ſa vie; ſa femme ſe levant en chemiſe, & cherchant auſſi quelque lieu où elle peut être à couvert de cet orage, reçut trois ou quatre coups de piſtolets, dont elle mourut deux jours après: l'on peut croire qu'on la prit pour ſon mari. Néantmoins, l'action fut ſi noire, que toute bonne ame en demeura ſaiſie de frayeur. Chavaignac alla porter le deuil de ſa femme à Agen, où il fut conduit priſonnier par Marin au duc de Candale, qui le renvoya quelques jours après à Bordeaux ſur ſa parole, afin de faciliter ſon échange avec Bougy, priſonnier de Baltazar, qui lui fut accordé.

En ce temps là, les troupes des princes, qui étoient du côté de Sarlat, furent battues & chaſſées de leur quartiers, commandées par Bouſquet: le marquis d'Aubeterre ſe retira après qu'il eut vû périr à ſes côtés tous les officiers & domeſtiques, qui ne le voulurent jamais abandonner. Duvouldy qui commandoit les gensd'armes, y fut fait priſonnier, lorſqu'il croioit s'être ſauvé avec pluſieurs officiers de ce corps, qui s'étoient mal défendu en ce rencontre; toutes les places qui avoient tenu le parti des princes, ſe remirent à l'obéiſſance du roi, excepté celles qui ne le pouvoient pas faire. Le comte de Doignon ne ſe croyant plus aſſeuré dans Broüage & l'iſle d'Oleron, ni ailleurs, après qu'il eut reçu de grandes ſommes d'argent d'Eſpagne, traita avec le roi, qui le fit maréchal de France, en lui remettant ſes places; ce qui porta grand préjudice au parti des princes.

Durant ces diſcordes, Baltazar étoit à Tartas qu'il avoit fait fortifier; il n'épargna rien pour cela, d'autant qu'il avoit été averti que la campagne commenceroit par l'attaque de cette place; mais ce deſſein fut rompu par un meilleur, que Choupes venant de Bordeaux avoit propoſé à la cour, ou en ſoi-même, ou par autrui; enſuite de cela, toutes

les troupes du roi alloient de ce côté-là, le 17. Janvier 1653. Baltazar envoya ordre au reſte du régiment de Conti, qu'il avoit laiſſé à Bazas & à S. Micaut, de s'en aller en toute diligence à Roquefort, que le baron de Marſan voulut rendre au chevalier d'Aubeterre, qui étoit au mont de Marſan avec cinq cents chevaux, le régiment ſainte Meſme, & celui de S. Luc d'infanterie, où étant arrivé, ce chevalier leur donna ſur la queue, & défit la compagnie de cavalerie de S. Micaut. Les habitans ne voulurent pas laiſſer entrer le régiment de Conti, qui ſe poſta dans le fauxbourg, & les troupes du roi devant la ville, juſqu'à la nuit, qu'ils ſe retirerent à la Baſtide & à S. Juſtin. Baltazar ayant eu avis de tout cela, partit la même nuit de Tartas, & ſe rendit lui avec Prugeſes & vingt autres à neuf heures du matin à Roquefort. Il y entra, quoique le baron de Marſan en ſçut faire; il trouva donc les troupes du roi qui étoient revenues devant la ville, comme le jour précédent, & les ſiens dans le fauxbourg qu'il fit entrer auſſi-tôt, ſe ſaiſit du château & de l'égliſe, & ſortit avec les vingt chevaux qu'il avoit amené & deux cents hommes de pié, qui ſaluerent les troupes que commandoit le chevalier d'Aubeterre, qui fut fort ſurpris, ne ſçachant ce que c'étoit; il ſe retira bien vite, & s'en alla vers Villeneuve & S. Saver, laiſſant trente hommes du régiment de ſainte Meſme, dans le château de S. Juſtin que Baltazar força le jour ſuivant, les faiſant priſonniers de guerre; de là il alla à la Baſtide pour y mettre le débris des régimens de Guitaud & de Leyran en garniſon avec ſoixante hommes du régiment de Conti; il demeura quatre heures avec eux, leur donnant ordre de ſe bien barricader, dans le lieu & dans l'égliſe, afin de n'être pas enlevé une ſeconde fois; mais il ne les eut pas ſitôt quitté, que le chevalier d'Aubeterre les enleva, bien qu'ils fuſſent dans l'égliſe, & ſe rendirent très lâchement; auſſi Baltazar ne les regreta point, ne lui ayant pas donné le temps dès la minuit juſqu'à neuf heures du matin, qu'il ſe rendit de Roquefort à la Baſtide, avec cavalerie & infanterie pour les ſecourir; mais les troupes du roi étoient déja à la Villeneuve & au mont de Marſan.

A ſon retour de Roquefort, il trouva Buas, maréchal de camp, qui venoit de Bordeaux, auquel il laiſſa ſix compagnies de cavalerie de ſon régiment avec celui de Conti, qui mit la place en état de ſe bien pouvoir défendre, & s'en retourna à Tartas, qu'il rendit très fort; où étant, le chevalier d'Aubeterre détacha un parti du mont de Marſan de vingt-ſept chevaux vers Tartas. Baltazar en fut averti, leur donna la chaſſe, lui troiſiéme, & de vingt-ſept en prit vingt-quatre qu'il renvoya enſuite au chevalier, que l'on avoit ſollicité; il mit enſuite ſes troupes en quartier d'hyver, ce qui lui fut ordonné par le duc de Candale & de Tracy; Baltazar faiſant contribuer pour la ſubſiſtance des ſiens, dès Landes juſqu'à Dax, même les fauxbourgs de S. Sever & du mont de Marſan. Il prit le château de Cauna, tout contre S. Sever, où il mit garniſon,

qui accelloit fort le pays ; il défit cet hyver plusieurs partis & compagnies du régiment du chevalier d'Aubeterre. Doron, un de ses capitaines, fut défait, & lui prisonnier avec deux de ses compagnies & quarante chevaux de Poyanne. Au commencement du mois de Juin, ce chevalier ayant ramassé toutes les troupes que le duc de Candale lui avoit laissé, vint à S. Sever, où il passa avec quelques méchantes piéces d'artillerie, prit sa marche vers S. Justin, & s'en saisit, d'autant que le commandant ne voulut point attendre de souffrir le canon. Le régiment de sainte Mesme, qui avoit eu ordre d'aller vers la Picardie, voulut se faire payer de quelque argent que S. Sever lui devoit, fut enlevé par Baltazar, cinq ou six capitaines y furent tués ou prisonniers, tout le bagage fut pris & quelque deux cents hommes, le reste s'étoit retiré dans une maison où ils se défendoient ; mais ils obtinrent de Baltazar qu'ils se retireroient & ne serviroient d'un mois, ce qu'ils lui baillerent par écrit ; & pendant qu'on traitoit, il se passa plus de trois heures. Quelque fuyard, dès la pointe du jour, lorsqu'ils furent attaqués, avertit le chevalier d'Aubeterre qui avoit trois régimens de cavalerie ; & au lieu que Baltazar le croyoit encore à S. Justin, il étoit à Villeneuve, à deux lieues de S. Sever, qui lui tomba sur les bras, où il étoit devant ses gens, eut avis de Cauna, où il avoit fait dessein de repaître, lorsqu'on lui vint dire que l'ennemi étoit bien près d'eux, & en même-temps il vit deux escadrons de l'autre côté de la riviére qui alloient vers Cauna ; il renvoya celui qui lui porta cette nouvelle, & fit dire aux siens de gagner la riviére & de ne s'y point amuser, qu'il les attendoit au gay, où on disputeroit le passage, & que les cinquante Irlandois qu'il avoit, devoient cependant couler le long de la riviere vers Mugron, ce qu'ils firent, & se sauver par ce moyen. Baltazar passa la riviére avec l'Artet, où jamais il n'y eut gay, parce qu'il se voyoit coupé deça & delà la riviere. Etant passé, il joignit les siens au gay de Sappose, où il prit les mieux montés, & fit la retraite ; il perdit environ trente cavaliers les plus mal montés & pas un officier ; il n'avoit eu que quatre-vingt chevaux en tout, cinquante Irlandois, & la Croix qui commandoit dans Cauna avec vingt fuseliers, qu'il renvoya dans son château. Cependant le chevalier d'Aubeterre le poursuivit jusque dans les landes, à une demie lieue près de Tartas, qui à son retour à S. Sever écrivit au duc de Candale qu'il avoit entierement défait quatre cents chevaux à Baltazar & toute son infanterie, quoique l'on sçavoit très-bien, que depuis le commencement que le duc de Candale avoit enlevé les deux régimens de Guitaud & de Leyran, il ne lui étoit resté que son régiment de cavalerie, duquel la moitié étoit dans Roquefort & l'autre dans Tartas, qui faisoit peut-être trois cents chevaux, avec lesquels il lui donnoit bien de la peine pendant l'hyver, dans tous les rencontres où il eut toujours l'avantage, quoique ce chevalier eut cinq ou six régimens des meilleurs de l'armée du roi contre un seul ;

Digitized by Google

ſeul ; il avoit celui du grand maître, & les deux de Crequi, les ſieurs Poyanne & Bougy. Il donna ſouvent des nouvelles à ſon général du contraire de ce qui ſe paſſoit ; mais par un déſir de paroître, il faiſoit gloire de déguiſer la vérité. Ce chevalier fit enſuite le ſiége de Cauna avec ſes deux piéces de canon, le faiſant battre huit jours ſans le pouvoir prendre ; à la fin, les Irlandois que Baltazar y avoit mis, ſe ſaiſirent de la Croix, commandant, & le livrerent avec le château : car autrement il ne devoit eſperer qu'une honteuſe retraite de devant ce méchant lieu. Pendant ce ſiége, la cavalerie de Tartas affoiblit grandement ſes troupes par le nombre des priſonniers qu'elle fit des ſiens ; ceux de Roquefort l'incommoderent auſſi de leur côté, & tous enſemble l'obligerent de quitter ſon poſte ; il paſſa à ſainte Croix, & y fit mettre le feu dans les bleds où il le pouvoit. Un parti de Tartas lui prit ce jour là cent vingt hommes des régimens de S. Luc & de ſainte Meſme. Le jour ſuivant il tira vers Pontous, où il fit le même dégat, & perdit plus de quatre-vingt chevaux, que ceux de Tartas lui prirent. Lorſqu'il fut à Pontous, il s'y barricada au lieu d'aſſiéger Tartas. Poyanne & lui, envoyerent au duc de Candale pour avoir encore de l'infanterie, l'aſſeurant de la priſe de Baltazar & de Tartas ; mais ils ſe morfondoient à Pontous, ſans y faire autre choſe. En ce tems-là, les affaires des princes empiroient du côté de Bordeaux. Bourg étoit aſſiégé par les ducs de Vendôme & de Candale par mer & par terre ; dom Joſeph Ozorio, qui y commandoit, ſe défendit très-mal, & ſe rendit par capitulation ; il ſe retira avec ſa garniſon en Eſpagne, où il fut arrêté & mis dans le château S. Sebaſtien ; & après l'examen des commiſſaires, il eut la tête tranchée ; & en effet, il étoit coupable : car la place étoit forte. Marchin peu de jours auparavant y avoit jetté du ſecours & quantité de vivres par la riviére de la Dordoigne, à la face de l'armée navale de Vendôme. Les Irlandois, qui étoient à l'Ormont, étant ſollicités par le colonel Hamilton, que Marchin avoit congédié & donné paſſeport pour s'en aller à Paris, ſe rendirent au duc de Vendôme & le château de même. Marchin ſe voyant aſſailli dans Bordeaux de tous les côtés, ne ſçavoit comment faire ſubſiſter ſes troupes, l'argent ayant manqué, & les Bordelois n'en voulants plus fournir, jugeants ne pouvoir être ſecourus par le marquis de ſainte Croix, que l'on attendoit avec une armée navale d'Eſpagne ; mais qui ne venoit point. Cette eſpérance avoit fait refroidir les habitans dans le parti des princes, d'où ils en avoient du repentir, appréhendant que de là naitroit leur malheur & leur ruine. Marchin pour ne pas ſecouer par lâcheté le faix peſant des affaires des princes, le vouloit ſoutenir de tout ſon pouvoir : il écrivit au marquis d'Aubeterre, qui étoit à Villeneuve d'Agenois, de venir ; & lui-même alla le 10. May 1653. à Tartas pour conférer avec Baltazar ſur ce ſujet. A ſon retour à Bordeaux, les troupes du roi commencerent à s'avancer vers cette place :

les conſpirations & trahiſons le tenoient dans une continuelle crainte, ſurtout celle de Theobon. Le deſſein étoit fort étrange, puiſqu'il vouloit faire maſſacrer juſques aux princes & princeſſes. Marchin en donna avis à Baltazar, auquel le prince de Conti, Marchin, & Leſnet envoyerent des lettres pour le marquis de ſainte Croix, & Vateville le priant de les leur envoyer par quelqu'un de ſes gens à S. Sebaſtien ; ce qu'il fit avec beaucoup de peine, & eut réponſe qu'ils ſeroient plutôt dans la riviere de la Garonne qu'il ne ſeroit dans Bordeaux, quand il partiroit de Tartas auſſitôt qu'il auroit reçu leurs lettres. Baltazar, ſur cet avis, donna ordre pour ſon départ, envoya querir Prugeres de Roquefort à Tartas, & lui donna des gens pour les amener avec lui, pour attaquer S. Juſtin ; mais qu'il le falloit prendre dans deux fois vingt-quatre heures, & qu'il amuſeroit cependant le chevalier d'Aubeterre à Pontous, afin qu'ils ne tombât ſur eux avant que d'avoir pris ce château, ce qui fut exécuté. Ce chevalier ayant appris qu'on l'attaquoit, y accourut avec ſix eſcadrons ; & quand il fut au mont de Marſan, on lui annonça la priſe. Le capitaine Antoine qui y commandoit avec deux compagnies y fut fait priſonnier de guerre ; le chevalier s'en retourna à Pontous. Baltazar choiſit cent chevaux des ſiens, & partit pour Bordeaux ſans être pourſuivi de ce chevalier, qui donna du chagrin au duc de Candale, lequel apprit que Baltazar venoit pour ſe jetter dans Bordeaux : il alla audevant avec quatre cents chevaux ; mais il ne put l'empêcher d'y entrer à plein midi. Ce chevalier, ſçachant le départ de Baltazar, prit toute ſa cavalerie & ſon infanterie, & alla à deſſein de ſe ſaiſir du fauxbourg de Tartas, où il ſe vouloit poſter. Etant arrivé, les ennemis ſortirent de la place, & le repouſſerent avec perte des ſiens ; pluſieurs officiers y furent faits priſonniers, & menés dans la ville ; il n'eut que la peine de retourner à Pontous, où il demeura ſans oſer plus rien entreprendre. Ceux qui étoient affectionnés aux partis des princes, furent ravis de l'arrivée de Baltazar à Bordeaux, & les autres en eurent du déplaiſir, parce qu'il avoit beaucoup de crédit parmi le peuple ; il alla voir Marchin, le premier qui lui fit connoître le mauvais état où il étoit, & lui dit, que Choupes étoit allé à la cour, avec la permiſſion du prince de Conti, qui témoignoit être las de la guerre, & qu'il vouloit ſe retirer à Rome. Baltazar lui dit qu'il s'étonnoit que ce prince ſongeât à abandonner les intérêts du prince de Condé & ceux de Bordeaux, qu'il ſe falloit défendre, alléguant que les troupes du roi n'étant pas encore aſſés puiſſantes pour les attaquer, & moins pour les prendre, & que tout cela n'étoit rien, pourvû que Choupes ne tramât autre choſe à la cour de la part du prince de Conti. Marchin lui dit qu'il étoit dans cette appréhenſion, puiſque Choupes étoit dans l'armée du roy. Après ce diſcours, ils allerent enſemble voir ce prince, la princeſſe de Condé, & la ducheſſe de Longueville, & quelques jours ſe paſſerent en conférences ſur ce qui étoit à faire : l'on

attendoit à toute heure le ſecours de S. Sebaſtien, & ſurtout le jour de S. Jacques, auquel les Eſpagnols ont accoûtumé de faire éclater leurs grands exploits. Mais cette eſpérance fut ſemée en l'air, où on ne moiſſonne que du vent : alors la plûpart des courages furent abbatus ; de ſorte que les intérêts des princes n'étoient plus dans leurs ſouvenir ; leurs ennemis prirent le ruban blanc, & crioient par toutes les rues de Bordeaux, Vive le roi & la paix. Sur cette nouvelle, le duc de Vendôme fit avancer ſes vaiſſeaux juſqu'à la portée du canon, pour voir s'il pourroit être reçu, puiſqu'on ſe déclaroit ſi ouvertement contre les princes. Baltazar ſortit avec pluſieurs officiers ; & comme il étoit aimé du peuple, il eut le pouvoir de faire tirer les canons de la ville & des vaiſſeaux ſur ceux du duc de Vendôme, deſquels pluſieurs furent tués & bleſſés, ce qui l'obligea à faire retirer ſes vaiſſeaux. Baltazar revint dans la ville, & fit enſorte que le comte d'Auteuil, gouverneur du duc d'Anguien, fît un tour par la ville avec ce jeune prince, pour fortifier & animer le peuple, & à leur retour ils en informerent la princeſſe ; enſuite de cela, Marchin, Leſnet, d'Auteuil, & Baltazar avoient réſolu de mettre en ſûreté le duc d'Anguien, que ce dernier le meneroit avec ſa cavalerie à Tartas, & de là à Caſtellion en Eſpagne. Ce deſſein fut arrêté, par l'aſſurance que tous les bourgeois de Bordeaux donnerent qu'ils ne feroient point d'accommodement ſans y comprendre le duc d'Anguien, la princeſſe ſa mere, la ducheſſe de Longueville. Il s'y fit une aſſemblée des principaux de la ville dans l'archevêché, où le prince de Conty, les princeſſes, le duc d'Anguien, Marchin, Baltazar, & tous les officiers généraux aſſiſterent ; ceux de la ville propoſerent qu'il ne fût plus parlé de l'armée, qu'on eût à les abandonner, qu'il falloit ſonger à un prompt accommodement, alléguant la famine, bien qu'il y eût du bled pour plus de ſix mois, & qu'on donneroit avis au prince de Condé. Peu de jours après, chacun demandoit des paſſeports aux duc de Vendôme & de Candale, comme Marchin qui envoya la Guette à l'Ormont, qui lui en apporta un du duc de Vendôme qui ne le ſatisfit point du tout. Enfin Marchin dreſſa un état des articles qu'il demandoit ; Baltazar le voyant, lui dit qu'il falloit, puiſqu'ainſi étoit, faire la capitulation, pour toutes les places & troupes qui étoient en Guienne, & non pas pour Bordeaux ſeul, qu'ils iroient tous enſemble joindre le prince de Condé, ou qu'ils ſe retireroient en Eſpagne, & que c'étoit lui rendre un bon ſervice, qu'il ne falloit plus rien eſperer de Perigueux, de Villeneuve, de Bergerac, de ſainte Foi, non plus que de Tartas & Roquefort, leſquelles places ne ſeroient jamais ſecourues des Eſpagnols, puiſque Bordeaux & Bourg, où conſiſtoient tout leur ſalut, ne l'avoit pas été. Baas étoit de cet avis, mais Marchin diſoit qu'il falloit ménager les intérets des princes ; c'eſt qu'il croyoit par là d'avoir une meilleure compoſition ; ce qui ne ſe pouvoit faire qu'au préjudice du marquis de Chanlot, gouverneur de Perigueux.

de Baltazar, & de quelques autres qui avoient encore des places : de ſorte que Baltazar lui dit que de cette façon il ne vouloit pas être compris dans ce traité : l'on envoya les articles aux ducs de Vendôme & de Candale.

Baltazar demanda la permiſſion au prince de Conti de faire ſon accommodement, puiſqu'on s'y prenoit ſi mal, ce qu'il lui donna par écrit. Il envoya l'Artet à Begle, auquel le duc de Candale avoit fait dire ſouvent de ſonger à lui, l'aſſeurant que tous les officiers généraux qui avoient pû faire le leur, n'avoient pas attendu à l'extrêmité, comme lui, & qu'il avoit envoyé n'aguerre un gentilhomme à Tartas pour lui faire cette propoſition, qu'il le ſerviroit encore dans cette occaſion. Le duc de Vendôme avoit employé deux capucins pour lui propoſer la même choſe, ſans avoir rien pû obtenir de lui. Enfin l'Artet lui rapporta pour la ſeconde fois, que le duc de Candale lui promettoit & donnoit ſa parole par écrit, qu'on le maintiendroit dans ſes charges & honneurs, qu'on lui entretiendroit les vingt compagnies de cavalerie & trente d'infanterie qu'il avoit pour lors dans Tartas & Roquefort, auxquelles places on donneroit l'amniſtie en bonne forme, & qu'on lui payeroit quelque argent qu'il avoit avancé pour le roi, la levée de ſon régiment de cavalerie, ſes penſions, & autres choſes qui lui étoient légitimement dûës, que Bougy & S. Germain ſeroient ſes répondans, & qu'on lui tiendroit de bonne foi ce que deſſus. Il remit ſes places entre les mains du duc de Candale, ſuivant ſa parole donnée, ſur l'eſpérance qu'on effectueroit ce que le duc lui avoit promis. Il prit ſes gens & s'en retourna à Tartas; diſant avant que de partir qu'il ne tenoit plus pour les Eſpagnols. Cette nouvelle ſurprit fort Marchin qui appréhendoit; mais il étoit très certain que Baltazar ne dit rien au duc de Candale qui lui pût nuire, moins au duc d'Enguien, & à madame la princeſſe, pour le grand reſpect qu'il avoit toujours porté à l'un & à l'autre. Il dit au duc de Candale qu'on avoit beau leur refuſer ce qu'ils demandoient par les articles que Marchin leur avoit envoyé, ou les attaquer par force, qu'on n'avanceroit rien du tout, que les habitans de Bordeaux avoient juré de ne les point abandonner, & qu'il croioit qu'on feroit fort bien de leur donner une bonne & ſure retraite; ce qui lui fut accordé ponctuellement. Ainſi la réduction de Bordeaux à l'obéiſſance de ſon roi ſe fit à la fin du mois de Juillet 1653. Chanlot, qui étoit dans Périgueux, avoit eu ordre depuis peu de Marchin de tenir toujours bon pour ſon maître, lui promettant un puiſſant ſecours; à quoi Chanlot s'attacha fort vigoureuſement; mais le colonel la Roque, qui y étoit, prévoyant quelque funeſte malheur, en ſortit avec ſon régiment de cavalerie; enfin un habitant tua Chanlot, d'un coup de fuſil, la garniſon ſe rendit priſonniere; de ſorte qu'il ne reſta aucune place en Guienne qui ne ſe ſoumît à l'obéiſſance de ſon roi, & qui ne ſentît une vive douleur de s'être ſéparé de ſon prince.

Digitized by Google

Puiſque en cette hiſtoire il eſt ſi ſouvent parlé de Baltazar, & qu'il ne s'eſt point paſſée d'occaſion en Guienne où il n'ait ſignalé ſon courage, ſans doute le lecteur ſera bien aiſe d'être plus amplement inſtruit de lui, puiſqu'il trouvera à contenter ſa curioſité. Le Palatinat l'a vû naître, quoiqu'il ſoit originaire de Boheme. Gucheo Baltazar, ſon pere, ayant ſuivi la fortune de Frederic V. roi de Boheme, comte & électeur Palatin du Rhin, duquel il étoit capitaine des gardes du corps, fut tué à la bataille de Prague. L'Allemagne a ſenti la premiere le fruit de ſes armes, car il en ſortit du ſein de ſes parens à l'âge de ſeize ans, pour aller apprendre le métier de la guerre ſous cet incomparable conquérant, le roi de Suede, qu'il ſervit fidelement juſqu'à-ce que le ciel ravit à la terre cet invincible monarque. Dans ſes commencemens, il fit connoître que ſon courage le porteroit à ne rechercher ſa ſatisfaction que ſur le faîte de l'honneur & de la gloire, de même que les cédres ne ſe plaiſent que ſur les fronts des montagnes. Pour cet effet, ne pouvant deſtiner le ſervice de ſon épée qu'aux grands monarques, il le vint offrir à notre roi Louis le juſte, après la bataille de Nortlingen, ſous le duc de Weymar, où il avoit reçu trois bleſſures, & donné des preuves de ſon courage dans ce combat, de même que dans tous les autres qui ont couté tant de ſang à l'Allemagne. Il fut encore porté à venir au ſervice de France, par la réputation qu'y avoit acquiſe le colonel de Baltazar, ſon grand oncle, qui étoit maréchal de camp, ſous Henri le grand, lequel fut tué l'an 1590. à la fameuſe bataille d'Ivry. Il joignit le colonel Gaſſion en Lorraine avec ſa compagnie, à la priere du maréchal de la Force qui commandoit l'armée du roi, lequel après le ſiége de Dole vint avec ſon régiment en Picardie, où il empêcha que Gaſſion & tout ſon corps ne fût enlevé, de même que de Genfelt; il étoit ce jour là de garde, ayant une autre compagnie avec la ſienne; là il s'opiniatra tellement, qu'il repouſſa vingt fois ceux de Jean de Weert à l'entrée du quartier, où il prit beaucoup des ſiens, ce qui donna loiſir au colonel Gaſſion de monter à cheval avec ſon régiment, qui obligea les ennemis à ſe retirer. Ce colonel, qui fut après maréchal de France, a par ſes beaux exploits gagné les admirations de tout le monde, & a pû autant conter de victoires que de combats. Baltazar, au ſiége d'Aire, ſoutint l'avant-garde de l'armée de l'Amboy qui pourſuivoit les maréchaux de la Meylleray & de Rantzault avec les ducs d'Anguien & de Nemours, qui étoient allés reconnoître la marche de l'armée Eſpagnole; il renverſa quatre régimens qui faiſoient douze cents chevaux; il prit priſonnier le colonel d'Oncle qui les commandoit, beaucoup d'autres officiers, & grand nombre de cavalerie, avec ſix étendarts, à la vûe du cardinal Infant. Le roi, jugeant par là à quel point ſon épée étoit fatale à l'Eſpagnol, l'envoya dans le Rouſſillon, ſous le maréchal de Brezé, avec ſix compagnies tirées du régiment de Gaſſion, dont il étoit lieutenant-colonel. Alors on le vit dans une ſeule

action, par huit fois, mêlé avec les ennemis, qu'il mit en déſordre; & ſi tant ſoit peu il eût été ſoutenu, le marquis de Saragoſa, qui les commandoit, n'auroit pas ſécouru Perpignan. De là il paſſa en Catalogne, où il ſervit pluſieurs campagnes, ſous la Mothe-Houdancourt; à la premiere deſquelles, le marquis de Ponaro, duc de Cardonne, voulut traverſer la Catalogne avec 3500. chevaux, & former un corps conſidérable à Roſes pour le ſecours de Collioure & de Perpignan. Le premier jour de ſa marche, il défit une partie de l'arriére-garde, étant avec Hoquincourt, maréchal de camp; ce dernier, trois jours après, chargea de rechef les ennemis, proche de Grenouilles, où il en défit beaucoup. Don Vincenço de la Mare, qui étoit lieutenant-général de la cavalerie, y fut fait priſonnier avec pluſieurs autres. Le marquis Ponaro fit tourner bride à ſon avant-garde, & repouſſa fort vigoureuſement d'Hoquincourt, qui fut renverſé ſous ſon cheval; mais l'arrivée de Baltazar avec un eſcadron, le ſauva; ce fut lui qui repouſſa encore avec plus de violence quatre eſcadrons qui pourſuivoient les nôtres. Cela obligea les ennemis à camper, non guére loin de là, & à ſonger à rebrouſſer chemin; mais ils ne firent pas aſſés de diligence: car ils furent dévancés & défaits entierement par la Mothe-Houdancourt, proche de Villefranche, à trois lieues de Terrogonne, avec 1200. chevaux, où Baltazar ſe fit particulierement remarquer, les ayant chargés avec tant d'aſſurance, qu'un eſcadron, près de quatre cents chevaux, & environ trente officiers ſe rendirent à lui; c'eſt ce qu'il eut pour ſa part du butin; & la Motthe, par un ſervice ſi important, acquit le bâton de maréchal de France. L'on envoya tous les priſonniers avec leur général à Barcelonne au maréchal de Brezé. Ce glorieux conquérant peut rendre témoignage à la généroſité avec laquelle Baltazar contribua à ſa victoire de Leyde, & quand il empêcha un déſordre qui commençoit à paroître dans les rangs, & qu'il fit que tous les ſoldats ſe rangerent ſous ſon étendart. Il fut fait colonel d'un régiment qui n'a jamais été payé qu'aux dépens des ennemis qui ont eu le courage de lui réſiſter.

Après cela, il fut employé dans les deux campagnes que le comte d'Harcourt fit en Catalogne: & ſe trouvant devant Leyde, il affronta le marquis de Leganez, qui étoit avancé avec 6000. chevaux pour reconnoître les lignes, devant leſquelles il avoit une compagnie de ſon régiment en garde aux fourches de Leyde, où il ſe mêla plus de dix fois parmi les ennemis, pour les empêcher de gagner la hauteur; & avec trois eſcadrons en défit huit à la vûe des deux armées. Le comte d'Harcourt dit à ſa louange, que depuis qu'il faiſoit la guerre, il n'avoit jamais vû aucun mieux faire que Baltazar avoit fait dans cette occaſion; il fut enſuite détaché avec ſon régiment pour ſuivre les ennemis qui marchoient & qui ſe poſtoient à Tagues, où il les empêcha de faire des courſes; il détourna un grand coup, & qui eût infailliblement incommodé notre

Digitized by Google

camp. Frere Juan Palveſine fut détaché pour prendre Pons, & couper par ce moyen les vivres au comte d'Harcourt du côté des montagnes. Baltazar l'ayant prévenu, ſe rendit à Pons le premier, d'où après une longue eſcarmouche, il obligea les ennemis de ſe retirer à Gramont, où ils avoient quatre mille hommes. Six jours après, don Juan Pacheco devoit mener un convoi à Belpouch, où étoit le marquis de Leganez, ſe préparant pour ſecourir Lèyde. Baltazar étoit à Barbeſieux, à une petite lieue de Belpouch, pour obſerver la marche de l'armée Eſpagnole, avec ordre de venir dans le camp s'ils venoient pour l'attaquer, ainſi qu'il avoit promis au comte d'Harcourt, & qu'il y entreroit à bonnes enſeignes, au dépit des ennemis; comme il fit: il avoit ce jour là ſéparé ſon régiment, qu'il avoit envoyé à Lignola, du côté de Ballaguir, à la réſerve de ſoixante & dix chevaux & quinze officiers; alors un lieutenant qui étoit en ſentinelle au clocher, lui vint dire qu'il voyoit venir dix ou douze gros eſcadrons du côté de Gramont; il crut que c'étoient les quatre mille hommes qui venoient joindre leur armée à Belpouch; néantmoins, il dit qu'il ne partiroit point de là ſans ſavoir au vrai ce que c'étoit, ne voulant pas donner une fauſſe allarme au comte d'Harcourt. Il attendit donc l'ennemi, qui avoit détaché des coureurs, deſquels il en prit trois, qui lui dirent que c'étoit dom Juan Pacheco avec deux cents vingt chevaux, qui menoit un convoi à Belpouch; il demanda ce qu'étoient les autres eſcadrons, ils lui dirent qu'il y avoit deux cents priſonniers François qu'ils avoient fait dans le pays, ſix cents bœufs, & cent mulets chargés de vivres; il ſe réſolut de les attaquer, diſant aux ſiens qu'il n'*y* avoit que cent chevaux pour les encourager, & quand bien ils ſeroient battus, qu'il falloit ſe retirer à Lignola, où étoit ſon régiment qui étoit déja averti, & que ſi les ennemis le pourſuivoient juſques là, ils ſeroient toujours défaits; mais qu'il n'étoit pas en peine de cela. Il marcha à eux avec deux petits eſcadrons, chacun de trente-cinq maîtres. Les ennemis les voyant ſi foibles, allerent au-devant de lui. Dom Juan Pacheco le manqua de ſon premier coup; Baltazar lui tua ſon cheval & le laiſſa par terre, défit les deux premiers eſcadrons, & ſon ſecond eſcadron défit les autres; ils délivrerent les deux cents priſonniers François, tinrent ou prirent tous les ennemis, à la réſerve de cinq, & tout le convoi. Cette action, & tant d'autres qu'il fit, lui accrut une haute réputation. Trois jours après, le marquis de Leganez marcha vers Leyde, tirant à gauche, du côté de la tour de Segre, par où il étoit venu; & en effet, tout ſon bagage prit ce chemin là. Baltazar cotoyant toujours ſon avant-garde avec quatre-vingt chevaux, où il prit, à la barbe de toute l'armée, une compagnie de cavalerie qui avoit la pointe de tout; ce capitaine lui dit qu'ils alloient attaquer les lignes, que cet ordre étoit venu d'Eſpagne; il le crut, & avoit raiſon, ſe retira dans les lignes, & préſenta cette compagnie avec les officiers au comte d'Harcourt, qui

lui dirent la même choſe ; mais ils ne les attaqua pas ce ſoir là, ce qui fit croire à ce comte que ce n'étoit pas là leur deſſein. Le lendemain, les ennemis demeurerent dans la plaine ſans rien faire. Sur le ſoir, Baltazar envoya Henri, un de ſes capitaines, en parti, avec ordre d'amener quelque priſonnier pour apprendre des nouvelles, quoique ce fût à Merinville d'avoir ce ſoin, puiſqu'il commandoit le quartier de Villenonnette ; ce capitaine voulut exécuter l'ordre de ſon colonel, & ne pouvant pas prendre aucun des ennemis, les trouvant en marche à dix heures du ſoir, il ſe mêla parmi eux, toujours à deſſein de faire priſe ; mais voyant qu'ils n'étoient plus guere loin du fort de Rebé, il s'en vint, & porta cette nouvelle à Baltazar, qui la dit à Merinville, & qu'il ne devoit pas perdre du temps pour mettre tout le monde ſous les armes, & des gens dans le fort de Rebé, ce qu'il négligea. Cependant il dit à Henri, ſon capitaine, d'aller en toute diligence avertir le comte d'Harcourt, ce qu'il fit. Baltazar faiſoit monter à cheval ſon régiment, croyant que Merinville eut donné ordre pour toutes choſes. On lui vint dire que le fort de Rebé étoit attaqué ; Baltazar y accourut avec ſon régiment, & la compagnie de chevaux legers de Candale, commandé par Penſens ; il trouva le fort pris, ſix cents chevaux des ennemis dans les lignes, qu'il chargea & les en rechaſſa, & comme ils ne purent point trouver l'ouverture, par où ils étoient entrés, il ſe ſauverent tous à pié, hors ceux qui furent ou pris ou tués, abandonnerent tous leurs chevaux ; enſuite il alla devant le fort avec ſa cavalerie ; mais il étoit du tout impoſſible qu'il en pût faire ſortir les ennemis, qui y avoient mis quatre mille hommes de pié. Là-deſſus arriva Henri, qui lui dit, que le comte d'Harcourt venoit avec ſon infanterie. Baltazar trouvant le temps long, dit qu'il craignoit qu'il ne vînt trop tard, auſſi bien que Couvonges ; il prit le régiment Suiſſe de Lochman, avec lequel, & ſon régiment de cavalerie, il fit un dernier effort pour chaſſer les Eſpagnols hors du fort de Rebé ; mais en vain : il perdit Henri, Beneſet, Aubry, trois de ſes capitaines, & beaucoup d'autres qui y furent tués, Penſens fut bleſſé. Après cela arriva le comte d'Harcourt, auquel Baltazar dit, qu'il croyoit qu'il ne devoit pas donner ſéparément, mais bien attendre Couvonges, & faire une attaque générale ; à moins de cela, il n'avanceroit rien, & que pour lui, il avoit preſque perdu tous ſes gens ; il ne laiſſa pas pour cela de donner avec le régiment de Champagne, le ſien de cavalerie, & ſes gardes ; le comte d'Origny, maître de camp de Champagne, fut tué, avec les deux Belayes, capitaine & cornette de ſes gardes, avec pluſieurs officiers d'Harcourt ; ainſi il fut repouſſé, car les ennemis rafraichiſſoient de temps en temps les leurs. Couvonges & le comte de Broglio, vinrent avec les troupes qui étoient de leur quartier, le premier fut bleſſé au bras, & en mourut à Cervere quelques jours après. Le comte de Broglio ſervit très-

bien

Digitized by Google

bien à la retraite, juſqu'au pont, d'où les ennemis ne pourſuivirent plus, ſe contentant d'avoir ſecouru hautement la place.

L'année ſuivante, Baltazar fit pluſieurs belles actions ſous le prince de Condé : il jetta la frayeur parmi les ennemis, par divers enlévements de quartiers, qui lui acquirent la charge de maréchal de camp ; le prince de Condé parla de ſa valeur avec des avantages qui ſont dûs à peu de perſonnes. Il fit voir au prince que s'il l'eût cru plutôt que ceux qui venoient ſe rendre, il eut défait toute l'armée Eſpagnole ; ceux là lui apporterent que le bruit étoit parmi eux, que les ennemis venoient pour le combattre à Belpouch. Baltazar lui envoya qu'ils ſe retiroient le lendemain de Laſborges où ils étoient, & s'en alloient à Leyde, & qu'il falloit marcher devant la minuit pour être plutôt aux fourches de Leyde ; ce qui ſe pouvoit facilement ſans bagage : que les ennemis ne pouvoient paſſer que par là, ce qui fut véritable : car ils partirent après la minuit en grand déſordre. A la pointe du jour, le gouverneur d'Arbec, fit tirer trois coups de canon pour ſigne de leur retraite. Le prince qui les vouloit atteindre, fut deçeu par ce faux rapport, ce qui l'obligea de prendre le régiment d'Ardenne, accompagné du maréchal de Gramont, de Marchin, & d'autres volontaires. Après avoir donné ordre à ſon armée de marcher en diligence juſques aux fourches de Leyde, il vint joindre Baltazar dans la plaine, & avec ſes deux régimens, il fit ſouvent charger l'arriere-garde des ennemis, pour les amuſer, & donner temps aux ſiens de ſe rendre aux fourches ; mais ils vinrent une demie heure trop tard, les ennemis défilans en ſa préſence, & gagnant l'Horte de Leyde, où ils étoient à couvert ; Baltazar prit force priſonniers & les chevaux de main du marquis d'Aytonne, deſquels il fit préſent au prince ; il chaſſa les ennemis le lendemain de Horte à coups de canon, & les obligea de paſſer au-delà de Leyde.

Baltazar ſervi pluſieurs campagnes, ſous le maréchal de Schomberg, le cardinal de ſainte Cecile, & le duc de Mercœur. Le roi, à l'entrée de ſa majorité, ayant ſçu de tous ſes généraux l'avantage qu'il pouvoit tirer de ſa longue expérience, avoit jetté les yeux ſur lui pour les plus beaux emplois de la guerre ; mais l'envie, qui s'attache à la vertu, eut aſſés de pouvoir pour interrompre le cours de ſon bonheur. Un vif reſſentiment le ſaiſit, & lui fit abandonner ce ſervice qu'il avoit ſi glorieuſement rendu à la France ; mais le roi l'ayant ramené par des voyes très-douces dans ſon premier chemin, l'envoya encore en Catalogne, pour y ſervir en qualité de lieutenant-général ſous le prince de Conty, & en chef en ſon abſence, avec carte blanche dans la campagne de 1654. Ce prince, après la priſe de Villefranche, le détacha avec 1500. chevaux pour aller devant en Lampourdan. Il arriva le premier jour au Boullou, d'où il partit à la minuit avec mille chevaux, laiſſant les autres avec le bagage pour le ſuivre quand il ſeroit jour. Comme il fut entre Figueres

& Ville-Bertrand, il apprit que Roſes étoit aſſiégé avec douze cents hommes de pié & quatre-vingt chevaux, commandés par le baron de Buthier, lieutenant-général, & par le général de l'artillerie, leſquels déja avoient fait quelques progrès ; il ne put entrer dans ſa penſée qu'avec ſi peu de gens ils euſſent la hardieſſe d'entreprendre le ſiége de cette place ; toutefois, pour s'en rendre plus certain, il s'en alla entre Caſtillon & Roſes, où il apprit qu'ils y étoient ; il en donna avis au prince de Conti, le pria de venir en toute diligence avec peu de monde, afin d'y être plutôt, & qu'il lui donnoit aſſurance de la défaite des ennemis. Ce prince ravi de cette nouvelle, lui manda que pour être préſent au combat, il marcheroit inceſſament.

Baltazar avoit envoyé des partis vers Roſes, qui lui amenerent quelques priſonniers, qui lui dirent que les ennemis avoient ſçu qu'il avoit paſſé le col de Pertuis au point du jour, & qu'ils ſe retiroient, l'infanterie par les marais, & la cavalerie le long de l'étang à Caſtillon. Il l'écrivit au prince de Conti, & mit au bas de ſa lettre, que puiſqu'il ne pouvoit être préſent, comme il eut bien déſiré, il s'en alloit droit aux ennemis. Cependant ſur les dix heures de nuit, on lui vint dire que l'infanterie des ennemis demeuroit dans Caſtillon, & que la cavalerie ſe retiroit le long de la mer ; il fit ſonner à cheval pour aller après, à quoi tous les officiers qui y étoient, commandans les régimens, ſçavoir le marquis de Langey, la Roque, Almeras, & autres, lui dirent que leur chevaux n'en pouvoient plus, que les ennemis étoient déja à plus de quatre lieues d'eux, qu'ils étoient trop forts, & que pour lui il n'avoit pas les cinq cents chevaux qui étoient avec le bagage : mais tout leur raiſonnement étoit trop foible pour empêcher ſa réſolution ; il leur dit, qu'il les ſuivroit plutôt avec ſon régiment ſeul juſqu'à Barcellonne, qu'il aimoit mieux que tous les chevaux crevaſſent, que de perdre cette occaſion. Comme ils virent qu'il n'en vouloit point démordre, huit cents chevaux le ſuivirent, & on en laiſſa deux cents qui ne pouvoient plus aller. La nuit, il rencontra un parti, commandé par un alfier, qui fut pris, qui lui dit la route que les ſiens tenoient, & qu'ils étoient déja à Verges ; la garde les voyoit venir, elle en avertit ſes généraux, qui crurent impoſſible que les François y puſſent être ; néantmoins ils firent ſonner à cheval, & ſe mirent en bataille devant le village. Baltazar les attaqua, n'ayant que trois eſcadrons, à cauſe d'un défilé par où les ſiens ne pouvoient paſſer qu'un à un ; il les obligea de ſe retirer entre le lieu & la riviere, où ils firent grande réſiſtance ; toutefois il leur fit auſſi paſſer la riviere, & ſur le bord il en demeura pluſieurs de part & d'autre. Baltazar paſſa avec ſes trois eſcadrons, fit enſuite paſſer les autres, qui pouſſoient les ennemis juſques dans un village à une demie lieue de là, où ils ſe défendirent très-bien en jouant de leur reſte ; on ne pouvoit aller à eux que par une rue étroite, ni les couper à droit ni à gauche. Baltazar les força avec tant de vigueur, qu'ils ne

ſe purent mettre à couvert de ſes coups, il les chaſſa hors de ce village avec grande perte, étant relancés. De là ils ne ſongerent plus à lui réſiſter, ceux qui ne vouloient point être priſonniers, abandonnerent leurs chevaux & ſe ſauverent dans les montagnes ; il y eut cinq cents chevaux qui furent enſuite partagés & diſtribués dans les régimens ; la plûpart des chevaux qui ſe purent ſauver à la courſe creverent, à cauſe de la grande chaleur de l'été. Voici les noms des principaux officiers qui furent faits priſonniers en cette défaite : Dom Joſeph Daſſa, commiſſaire général des troupes d'ordonnance, Ballador, commiſſaire des troupes de Bourgogne, D. Franciſco de Zuniga, grand d'Eſpagne, D. Juan de Soſſes, capitaine des Ordens, D. Hierome Sandoval, capitaine des Ordens, D. Franciſco, capitaine des troupes de Rouſſillon, D. Chriſtoval, capitaine, D. Fabricio, Napolitain, capitaine des troupes de Flandre, Alexandre Morero, capitaine, D. Juan Carmillo, lieutenant, Servois Arnaud, lieutenant, Sigarro, lieutenant, D. Hieronimo Laſſo, lieutenant, Franciſco Valero, lieutenant, Franciſca Valentin, lieutenant, douze ou quinze cornettes, beaucoup d'officiers reformés, auſſi faits priſonniers ; & ça été la ſeule occaſion que les troupes du roi ont eue cette campagne contre celles des ennemis qui ſe fit le 27. Juillet 1654. Ceux qui font cas de l'honneur, jugeront de cette digreſſion néceſſaire, puiſqu'elle repréſente l'exemple d'un grand capitaine qui eſt ſi fort accoutumé aux victoires, & qui aſſaiſonne ſon courage d'un jugement & d'une prudence qui n'eſt pas commune. La France lui eſt particulierement obligée, puiſque ſon épée lui a acquis tous les jours de nouvelles palmes.

Le roi & le cardinal Mazarin lui écrivirent de la Fere, où la cour étoit quand elle reçut les nouvelles de cette action, dans les termes du monde les plus obligeans, & le roi fit bien connoître par la maniere qu'il en parla, l'eſtime particuliere qu'il avoit pour Baltazar ; lequel il envoya enſuite en Allemagne, pour être au couronnement de l'empereur, & pour y ménager une partie des électeurs. L'empereur voulant marquer à Baltazar la conſidération qu'il avoit pour lui, lui fit préſent d'une paire de timballes que le général Papenheym lui préſenta de ſa part ; & l'électeur Palatin, voyant un ſi illuſtre ſujet, le fit Burgraet de Daltzey, & généraliſſime de toutes ſes troupes, ce que Baltazar accepta l'an 1657. après en avoir eu l'agrément du roi ; il ſe retira néantmoins dans une terre qu'il acheta dans le canton de Berne, en Suiſſe, où quelques années après, le roi, ſçachant le zéle qu'il avoit toujours eu pour ſon ſervice, ſe ſervit encore de lui pour aller auprès des princes de Lunebourg, où il s'acquita de ſa commiſſion à ſon ordinaire ; c'eſt-à-dire, mieux qu'aucun autre n'eût pû faire.

HISTOIRE de la guerre de Guienne.

TROISIEME PARTIE.

LA Guienne a été, durant plus de deux années, un triſte théatre, où l'on a repréſentées de ſanglantes tragédies ; chacun ſçait que la guerre eſt un golfe de malheurs ; elle porte la terreur & l'effroi partout où elle paſſe ; elle change les campagnes en déſerts, & les villes en ſolitude ; elle mêle les larmes des enfans avec le ſang de leurs peres ; elle ravit l'honneur aux femmes & la vie aux maris ; elle éleve ſes trophées ſur des montagnes de morts, & ſur la miſere & la ruine des peuples ; que ſi la Guienne n'a pas ſouffert tous ces maux, ceux qu'elle a reſſenti ſuffiſent pour l'obliger à condamner tous les motifs qui ont allumé la guerre dans ſon ſein, & à remercier Dieu avec tout le reſpect qui ſe peut trouver dans les ames les plus abatues, de ce qu'il a daigné éteindre ce feu, flêchir le cœur du roi, & lui inſpirer cette bonté de pardonner à une province rebelle, une faute qui la rendoit digne d'une peine exemplaire. L'on ne ſçauroit aſſés exprimer la joye qu'elle a eu en ſortant de ce cruel hyver de la guerre, pour entrer dans le gracieux printemps de la paix, où chacun peut en toute liberté ſervir Dieu, couler doucement ſes jours dans ſa famille, & manger en repos ſon pain à l'ombre de ſon figuier & de ſa vigne, où l'un vaque ſans crainte à l'étude des belles lettres, l'autre aux affaires du palais, l'autre aux fonctions du commerce, l'autre s'employe à cultiver ſes terres, l'autre à faire des bâtimens, l'autre à meſurer à loiſir les allées de ſon jardin, & enſevelir les amertumes de cette vie dans l'innocence des ſoins d'une vie champêtre. Tel fut le bonheur de la Guienne, après que Bordeaux fut ſoumis à l'obéiſſance du roi. Le traité fait au nom de ſa majeſté par le duc de Vendôme, grand amiral de ſes armées ſur mer, & le duc de Candale, général de ſes armées de terre en Guienne, avec le prince de Conti, la princeſſe de Condé, le duc d'Enguien, la ducheſſe de Longueville, le comte de Marchin, le comte de Maure, généraux des armées des princes, le marquis d'Aubeterre, lieutenant-général, Baltazar, lieutenant-général, commandant de la cavalerie legere des princes, les jurats & les peuples de Bordeaux, fut ponctuellement exécuté, & l'on vit chacun prendre ſa route, ainſi qu'il l'avoit déſiré. Le prince de Conty, ennuyé d'une guerre qui incommodoit ſi fort une province où il avoit été reçu avec tous les témoignagnes de reſpect & d'affection qu'il pouvoit ſouhaiter, particulierement dans Bordeaux, accepta l'amniſtie, vint en Languedoc dans ſa maiſon de la Grange-des-Prés, proche de Pezenas ; de là il alla à la cour, où en ſe défaiſant de tous ſes

bénéfices d'égliſe en faveur du cardinal Mazarin, il épouſa une de ſes niéces le 22. Février 1654. enſuite il vint commander les armées du roi en Catalogne, en qualité de capitaine général & de viceroi en cette province, paſſa ſa campagne du côté des monts Pirenées, & fut de retour ſur la fin de la même année pour tenir les états du Languedoc, convoqués à Montpellier, en l'abſence du duc d'Orleans. La princeſſe de Condé avec le duc d'Enguien & Leſnet qui avoit eu le ſoin des finances des princes, s'en allerent le 2. Août 1653. par terre, tous ſeuls, ſans eſcorte ni ami, de Bordeaux en l'armée navale d'Eſpagne, qui étoit venue depuis peu au deſſous de Blaye; & après avoir conferé avec Marchin & les généraux de cette armée, monterent ſur le vaiſſeau nommé S. Salvador, qui les porta heureuſement, nonobſtant les tempêtes & le mauvais temps, juſques à Dunkerque, & allerent enſemble joindre le prince de Condé qui étoit en Flandre. La ducheſſe de Longueville ſe retira dans une de ſes terres. Maure accepta l'amniſtie. Baltazar, comme il a été ci-devant dit, traita pour lui & pour ſes troupes qui étoient dans Tartas; il fut maintenus dans toutes les charges qu'il avoit euës au ſervice des princes, & ſes troupes furent envoyées pour le roi en Catalogne, où il alla paſſer la campagne en qualité de lieutenant-général ſous le prince de Conti. Le marquis d'Aubeterre ſe retira chez lui, après que Villeneuve eut ſuivi l'exemple de Bordeaux. Ce qui reſta des troupes des princes eut ordre pour aller par la France joindre le prince de Condé en Flandre. Les jurats & peuples de Bordeaux, ſe ſentant travaillés de la longue & dure guerre qu'ils avoient ſuportée, embraſſerent la paix avec une joye inconcevable, comme le ſeul bien qui devoit mettre fin à leur malheur; ils témoignerent ne rien tant déſirer au monde que d'être bons ſerviteurs du roi. Il n'y eut que Marchin, qui ſous prétexte qu'il avoit pris de ſe retirer en ſon pays de Liége, rechercha tous les moyens poſſibles pour ralumer la guerre dans la Guienne, en laquelle il avoit laiſſé de puiſſans amis, qu'il avoit prié de diſſimuler par prudence toutes choſes, juſqu'à ce qu'ils le viſſent venir avec des forces conſidérables pour rétablir les affaires des princes, dont il leur avoit donné des aſſurances comme infaillibles; il s'aviſa d'un moyen qu'il tint ſecret, & réſolut pour le faire réuſſir, d'aller droit à Madrid le propoſer au roi d'Eſpagne. Et pour en faciliter, par anticipation, partie de l'effet, après qu'il eut conduit à Bordeaux en l'armée navale d'Eſpagne, la princeſſe, le duc d'Enguien, & Leſnet, que le marquis de ſainte Croix, capitaine-général, qui la commandoit, & dom Thomas de Bagnovelles, vice-amiral, les eurent reçus dans la capitane, Marchin fit promettre, en la préſence de cette princeſſe, dans le conſeil de guerre qui fut tenu, que ces deux généraux, avec leur armée, ſe rendroient maîtres de l'iſle de Caſault. Comme la choſe étoit fort facile, à cauſe que l'armée de Vendôme n'étoit pas pour lors en état de s'oppoſer à la leur, qui étoit toute fraîche & plus forte, & que tout

s'employoit pour rétablir dans Bordeaux l'autorité royale, où pluſieurs voyoient, avec déplaiſir, l'éloignement de ceux qui y avoient régné, & appréhendoient pour leurs perſonnes, vies, & biens, voyant redreſſer le château Trompette, objet qui bleſſoit mortellement leurs eſprits. Marchin ſe mit dans une frégate de l'armée navale d'Eſpagne, nommée pour ſa viteſſe Tregualgas, & étant ſorti de l'embouchure de la riviére de Garonne, ſe ſépara en mer de la princeſſe, qui prit ſa route pour Flandre, & lui pour l'Eſpagne. Il arriva à S. Sebaſtien le 14. d'Août & le 21. à Madrid, où il fut reçu avec beaucoup de témoignage d'amitié du roi d'Eſpagne, de toute la cour, & de dom Louis de Haro, ſon favori & premier miniſtre. Ce roi lui fit connoître l'eſtime particuliere qu'il avoit de ſa perſonne. Marchin lui propoſa le projet qu'il avoit fait en Guienne dans une longue audience que le roi lui donna ſeul à ſeul; il lui parla généralement de toutes les choſes qui s'étoient paſſées, & bien qu'il imputât la perte des affaires des princes, à la faute & négligence de ſainte Croix & D. Thomas, qui s'en étoient allés courir la mer à chercher des Pinaſſes à S. Auton, au lieu de les venir ſécourir dans le temps que le roi leur avoit marqué; néantmoins, eſtimant que ſes généraux pourroient reparer ce manquement en l'occaſion préſente, comme ils lui avoient témoigné & promis; il diſſimula tout ce qui pouvoit bleſſer la fidélité de ces deux généraux, qui pour cet effet, l'avoient prié de leur rendre ſes bons offices à la cour, où ils croyoient être entierement perdus, d'honneur, réputation, vie, & biens; d'ailleurs Marchin avoit conſideré que le décri, en ce rencontre, ruineroit ſon deſſein, & que ſi le roi envoyoit d'autres généraux à la place de ces deux, comme il y étoit bien réſolu, il ſe mettoit à l'hazard d'en avoir de pires, & perdoit le temps que les maximes des Eſpagnols ont de coûtume d'y employer; ainſi obligeant par prudence ſainte Croix & D. Thomas, par la perſonne du roi, ſa majeſté étouffa le vif reſſentiment qu'elle avoit conçue contre eux, pour avoir manqué au ſecours qu'ils pouvoient donner à Bordeaux, en conſidération de Marchin, & de la force de ſes raiſons, leur accorda la grace, & les remit dans la jouiſſance de leurs charges & honneurs. Après cela, le roi prit conſeil de D. Louis, & réſolut que l'affaire propoſée par Marchin, comme très-bonne, ſeroit exécutée de la façon qu'il l'avoit projettée. Pour cet effet, ſa majeſté fit expédier ſes ordres, & délivrer à Marchin, qu'elle avoit auparavant honnoré de la charge de capitaine général de ſes armées, ſes ordres; qui portoient, que Marchin conduiroit le deſſein qu'il avoit projetté & propoſé au roi, qui conſiſtoit en deux cas ſéparés. Le premier, que ſi l'armée navale d'Eſpagne s'étoit ſaiſie de l'iſle de Caſault, ainſi que ſainte Croix & D. Thomas lui avoient ci-devant promis, Marchin leur feroit donner bataille, & les aſſiſteroit de tout ſon pouvoir contre celle du roi de France, laquelle ils tenoient déja gagnée, par cette raiſon que l'armée de Vandôme ayant déſertée, & celle

du duc de Candale s'étant retirée des environs de Bordeaux, & pris ſa route en Catalogne, Flandre, & Italie, les Bordelois ne pouvant ſouffrir le rétabliſſement du château Trompette, tourneroient infailliblement du côté des princes, pour leſquels ils avoient encore des inclinations, qu'enſuite Marchin eſſayeroit de ſe rendre maître de Bordeaux & des villes voiſines que les armes victorieuſes de leur roi avoient réduites à ſon obéiſſance; que pour l'effet de ce deſſein, il employeroit les puiſſans amis qu'il y avoit laiſſé, qui l'aſſiſteroient en cette occaſion, avec les troupes d'infanterie que le roi d'Eſpagne avoit déja fait tenir en la vielle Caſtille, & un régiment de cavalerie de quatre à ſix cents maîtres, des vieux cavaliers démontés des troupes de Flandres, que le prince de Condé avoit envoyé par mer en Eſpagne, où pendant la derniere campagne de 1653. ils avoient été en quartier d'été près de S. Sebaſtian, avec leurs chevaux de remonte, que ce roi leur avoit fait venir d'Andalouſie, lequel régiment Marchin prétendoit de faire paſſer par Caſtelleon, & de le renforcer de quelques troupes de cavalerie ci-devant des princes qui étoient en garniſon dans la comté de Foix, & qui avoient pris parti en celle du roi de France, dont les chefs & principaux officiers lui en avoient donné leur parole, & de l'aller joindre près de Bordeaux, pour y recevoir ſes ordres; ce qu'ils auroient ſans doute fait, ſi la choſe eût réuſſi. Le ſecond cas, étoit que ſi Marchin trouvoit des obſtacles au précédent, & que l'armée d'Eſpagne eût demeuré oiſive pendant ſon abſence, le roi ordonnoit à ſainte Croix & à D. Thomas de ſuivre l'ordre que Marchin leur donneroit par écrit de ſa part, pour s'en aller faire deſcente dans l'iſle de Ré, pour tâcher de forcer & de prendre le fort S. Louis & S. Martin, où ils prétendoient de faire un port & havre aſſuré pour leur armée navale, & pour les vaiſſeaux marchands, qui auroient ſans doute incommodé la Rochelle & les autres lieux circonvoiſins, & même Bordeaux, devant lequel il eût été néceſſaire d'entretenir une armée navale, pour ſa conſervation au ſervice du roi; étant très certains que toute armée navale, bien forte, premiere en riviere, occupe & eſt maîtreſſe abſolue de Bourdeaux.

Marchin ne fut pas aſſés tôt expédié, comme il le déſiroit; d'autre part, le roi d'Eſpagne différoit à le faire rembourcer de l'argent qu'il avoit avancé pour le ſervice des princes lorſqu'il étoit à Bordeaux, & que les mauvaiſes affaires qui s'augmentoient tous les jours l'y avoient accablé, qui montoit à quarante-ſix mille écus. Son ſéjour à Madrid fut d'environ vingt jours; à la fin deſquels, le roi lui fit payer la moitié de cette ſomme, & lui remit l'autre à ſon retour dans S. Sebaſtian, où il arriva le 12. ou le 15. Septembre 1653. & pendant le ſéjour que le mauvais temps & les pluyes lui firent faire pendant tout le reſte de ce mois, & le commencement de l'autre, il ne reçut que la moitié de ce qui lui avoit été promis, qui étoit douze cents écus & trois mille piſtoles; cela

n'empêcha pas qu'au premier beautemps il ne s'embarquât ſur un vaiſſeau marchand qu'il fit équiper, & y fit mettre quantité de pain, vin, eau douce, chairs ſalées, affuts de canons, pics, pieux, pioches, pêles, & autre choſes néceſſaires pour l'entrepriſe de ces deux iſles. Le long ſéjour que Marchin fit à Madrid, où le roi d'Eſpagne lui fit perdre trop de temps, & à S. Sebaſtian, où la rigueur du temps retarda ſon départ, fit connoître au duc de Vendôme & au duc de Candale qui étoient à Bordeaux, que ce roi avec les princes vouloient encore exciter de nouveaux troubles dans une province qui commençoit à goûter les douceurs du calme & de la paix; & pour ſe garder de ſurpriſe, envoyerent querir du côté de la Rochelle plus de mille matelots, qu'ils jetterent en diligence ſur leurs vaiſſeaux, avec de l'infanterie qu'ils tirerent de quelques régimens qu'ils avoient retenus en cas de beſoin de l'armée de terre; fortifierent le fort Cézar, & firent paroître au peuple de Bordeaux plus de démonſtrations de douceur qu'ils n'avoient faits ci-devant, afin de les mieux porter à l'obéiſſance, & ne pas effaroucher des eſprits qui pouvoient encore allumer de nouvelles ſéditions. Marchin avant que de partir de S. Sebaſtian, eut avis de cela; ce qui le ſurprit le plus, fut la nouvelle qu'on lui donna que l'armée navale d'Eſpagne, au lieu de faire quelque exploit de guerre, & particulierement la deſcente & la priſe de l'iſle de Caſault, avoit pendant ſon abſence toujours demeuré oiſive, & s'en vouloit même retourner en Eſpagne avec toute ſa honte: ce qui lui fit augurer, qu'ayant à faire à des perſonnes qui avoient ſi peu de ſoin de leur honneur, il ne feroit que perdre ſon temps, & ruiner les affaires des princes, contre les bonnes intentions que le roi d'Eſpagne lui avoit témoignées.

Il ſe mit ſur la riviere au commencement du mois d'Octobre, & ſçut en arrivant à l'armée, que quelques-uns de ſes vaiſſeaux avoient inveſti dans le canal de Mortaigne, qui étoit vis-à-vis, deux galeres & un brigantin de l'armée du duc de Vendôme depuis dix ou douze jours, que ce général y avoit envoyé querir des blés avec deux longues barques pour ravictailler Bordeaux, & que par le conſeil de guerre que ſainte Croix & D. Thomas avoient tenus, ils avoient réſolu de ne les point attaquer; mais ſeulement de les laiſſer là, dans la créance qu'ils avoient qu'ils y créveroient; ce qui parut à Marchin très ridicule, & les ayant joint il fit auſſi-tôt aſſembler le conſeil de guerre, dans lequel il leur fit prendre de meilleurs deſſeins & changer de créance.

Enfin, il les fit conclure à faire deux attaques, l'une par mer, l'autre par terre, la derniere au moyen de la deſcente qu'ils feroient d'environ ſix cents hommes, avec leſquels ils iroient forcer Mortaigne, & enleveroient non ſeulement les troupes d'infanterie qui le gardoient, mais auſſi les deux galeres, brigantin, & longnes barques. Sainte Croix & D. Thomas avoient un ſentiment contraire; mais Marchin les ſçut ſi bien ramener qu'il les rangea dans le ſien, & les anima par des diſcours les plus

émouvans,

émouvans, que le deſir de la gloire & de bien faire lui pouvoit inſpirer: il ménageoit ſes paroles, pour ne les pas irriter; de peur que leur foible courage ne les obligeât à le quitter, & s'en aller en Eſpagne, ſans lui rien dire, ainſi qu'ils en avoient envie & l'en avoient menacé.

Sainte Croix & dom Thomas ne voulurent point quitter leur capitaine & vice-amiral, & voulurent avoir l'attaque par mer comme la plus facile & la moins dangereuſe. Marchin fut bien aiſe de voir celle de terre, où il y avoit plus de danger & de travail: il montra auſſi-tôt l'exemple d'un invincible courage aux officiers & aux ſoldats Eſpagnols qui le ſuivoient; il ſe jetta bien avant dans la boue, au bord de la riviere; & donna, avec les officiers & les ſix cents hommes qui avoient été tirés des vaiſſeaux, ſi à propos & avec tant de vigueur qu'il ſurprit les troupes du roi qui étoient dans Mortaigne, commandées par Boneval, maréchal de camp, qui ſe retirerent un peu en confuſion, abandonnant le lieu & les galeres juſqu'à leur équipage, que ces lâches Eſpagnols pillerent, & qui, pour lors, avoient une extrême paſſion de combattre, ne voyant perſonne; les habitans abandonnerent auſſi ce lieu, qui étoit très-fort & riche: cette action, ſi hardie, remplit d'étonnement & de frayeur tous les lieux circonvoiſins. Après cela Marchin propoſa aux Eſpagnols d'aller en l'iſle de Caſault, leur en fit voir l'ordre de leur roi par écrit; & pour donner bataille à l'armée navale du duc de Vendome, il leur repréſenta la faute qu'ils avoient faite, de ne pas y aller plutôt, comme ils le lui avoient promis; que le roi en ſeroit fâché; que ſon courroux s'allumeroit de nouveau contre eux, lequel, enſuite de ſa priere & de ſes raiſons, il avoit appaiſé; qu'il y avoit encore aſſez de temps pour réparer leur faute paſſée, que les occaſions s'offroient; que déja, leur deſcente à Mortaigne leur avoit été favorable; qu'ils ne devoient rien oublier pour leur gloire, pour l'intérêt de l'armée, & pour celui de leur roi & du prince. Sur ce diſcours, ces deux généraux dirent qu'il falloit obéir aux ordres de leur roi, & qu'ils étoient ſenſiblement obligés à Marchin, des bons offices qu'il leur avoit rendu à la cour; pour cet effet, ils firent avancer leur armée à portée du canon de Blaye: mais après avoir bien conſulté leurs affaires, ils revinrent à leur premiere foibleſſe, & dirent à Marchin que leur armée étoit beaucoup travaillée des incommodités qu'elle avoit ſouffertes pendant tout l'été dans la riviere; qu'elle étoit diminuée de quantité de perſonnes, dépourvue de proviſions pour ſon entretien, obligée, pour aller en l'iſle de Caſault, de paſſer en un endroit nommé la Paſſe; où les grands vaiſſeaux couroient riſque d'y périr, par les brûlots que Vendome leur envoyeroit; ils

jugeoient, pour la conſervation de leur armée, qui étoit unique, ſi chere & ſi conſidérable à leur roi, qu'il étoit plus expédient pour ſon ſervice, que ſon ordre ne fût pas exécuté en cette rencontre; par-là Marchin fit un très-mauvais jugement de ces deux généraux; dont le premier étoit un homme bigot & de peu de mine, & l'autre un ſubtil & ruſé, qui vouloit que chacun déférât à ſes ſentimens, mais à dire vrai, il étoit mauvais ſoldat, & fort peu capable, indignes de l'honneur que le roi leur avoit fait; comme Marchin n'eut plus rien à leur propoſer ſur une affaire qu'il tint déſeſpérée, il les laiſſa un peu en ſuſpens, & à ſonger pendant deux ou trois jours; mais ils témoignoient toujours plus de foibleſſe, & la baſſeſſe de leur courage étoit ſans exemple: la peur ſaiſit ces deux généraux d'armes, ſur une imagination que le duc de Vendome viendroit les ſurprendre & enlever la nuit dans un deſcendant de marée, ce qu'ils vouloient éviter; en même temps ils leverent l'ancre, & la vont mouiller plus bas, devant Tallemont, & le lendemain devant Royan, où tous, allumés de courroux, dirent à Marchin que le duc de Vendome étoit plus fort qu'eux; que s'il venoit il les batteroit, qu'ils ne vouloient pas davantage ſe tenir en cette riviere; mais que, comme le vent étoit fort bon pour aller à ſaint Martin, dans l'iſle de Ré, qu'ils s'étoient aviſé d'y aller faire une tentative, s'il le trouvoit bon; que s'ils réuſſiſſoient, l'armée, ou du moins une partie, s'y pouvoit rafraîchir, ſans craindre celle de Vendome; ſi-non qu'ils retourneroient au paſſage, en Eſpagne, & témoigneroient au roi, que toutes les choſes dépendantes de leurs ſoins auroient été faites avec aſſez de bon jugement & de cœur, & que s'ils n'avoient réuſſi en l'un ni en l'autre endroit, il falloit que ſa majeſté imputât cela aux malheurs qui s'y étoient rencontrés. Ce diſcours fut fort agréable à Marchin, qui crut être aſſez heureux, ſi des deux cas qu'il avoit projetté, cette armée s'éforçoit à rechercher les moyens pour faire ſuccéder le dernier, que ces deux généraux remontrerent à l'hazard, pour ne leur avoir pas été dit par Marchin, il ſe ſervit en même temps de l'occaſion, & leur préſenta l'ordre par écrit de leur roi, qui les obligeoit d'aller avec Marchin faire deſcente, périr ou réuſſir, dans l'iſle de Ré, à peine de déſobéïſſance. Cet ordre, au lieu de les animer, leur fut une occaſion de réfroidiſſement, & repaſſant ſur leur propoſition, ſe repentirent de l'avoir faite, crurent même que Marchin avoit inventé cet ordre, qu'ils voulurent contrôler; jamais on ne vit d'inégalité pareille à la leur; enfin ils réſolurent de faire, pour toute leur campagne une ſeule choſe, qu'ils crurent très-facile, que Marchin accepta, les y convia de bonne grace, avec les ordres du roi, qu'ils ne pouvoient arguer, non plus que Marchin croire que ſa majeſté, contre les bons ſentimens qu'elle lui avoit témoigné, de parole & par écrit, leur

Digitized by Google

eût commandé par d'autres ordres ſecrets de ne rien faire ; il ajoûta qu'ils n'avoient rien à craindre pour leurs perſonnes ni pour leurs vaiſſeaux ; qu'il avoit penſé à un expédient admirable pour leur ſûreté, qui étoit, qu'ils n'avoient qu'à mener en pleine mer leur armée, & près de l'iſle de Ré ; que là ils lui donnaſſent trois mille hommes des ſix qu'ils avoient dans leurs vaiſſeaux, & qu'ils s'en allaſſent enſuite repoſer au paſſage ou au port de ſaint Sébaſtien, pendant qu'au péril de ſa vie, il mettroit pied à terre dans l'iſle de Ré, qu'il forceroit & emporteroit le fort ſaint Louis & ſaint Martin, ou qu'il feroit un fort dans l'iſle avec ce qu'il y trouveroit, & les pieux, canons, & autres choſes néceſſaires, qu'il faiſoit porter dans ſon vaiſſeau marchand, qui le ſuivoit expreſſément ; ſi mieux ils n'aimoient avoir part à la gloire qu'il eſpéroit de remporter en leur préſence. Ce diſcours eut tant de pouvoir ſur l'eſprit de ces deux généraux, outre qu'ils appréhendoient d'encourir de nouveau la diſgrace de leur roi, qu'ils forcerent leur naturel à conclure d'aller attaquer l'iſle de Ré ; pour cet effet ils firent lever l'ancre à leurs vaiſſeaux, & ſortirent la veille de Touſſaint de l'embouchure de la riviere de Garonne ; & trouvant le vent favorable & en poupe, commencerent à prendre leur route le long des côtes de la Rochelle. Mais ils témoignerent qu'un eſprit d'étourdiſſement les avoit ſaiſis ; le baron de Vatteville leur avoit envoyé, depuis deux ou trois jours, que le grand vaiſſeau, nommé la Prégle, armé de ſoixante & dix piéces de canons, de fonte verte, chargé de quantité de proviſions & de munitions de bouche & de guerre, d'hommes, & autres choſes néceſſaires, partiroit de ſaint Sébaſtien, & viendroit joindre leur armée la veille ou le jour de Touſſaint, en la riviere de Garonne, d'où il lui avoit fait ſçavoir l'action de Mortaigne, & qu'il s'en alloit en l'iſle de Caſault. Ce vaiſſeau partit, ainſi que Vatteville leur avoit commandé, prit ſa route ſur les côtes de Bayonne & Darcairon, pour avoir le même vent qu'avoit ce même jour l'armée navale d'Eſpagne, quand ces deux généraux prirent leur route de l'iſle de Ré ; n'apperçoit point de vaiſſeaux ni de barques ſur mer, de l'un ni de l'autre parti ; croit toujours que ſon armée étoit dans la riviere de Garonne, y entrant facilement par l'embouchure le jour des Trepaſſés ; pouſſe ſa route en même temps que les marées montent ; découvre de bien loin, & du côté de Blaye, quantité de vaiſſeaux, il s'imagine qu'ils ſont de ſon armée, en repos & à l'ancre ; il n'obſerve pas autrement leurs étendarts, en mouillant l'ancre, ſur la fin de la derniere marée, il fait une décharge de coups de canons, pour ſaluer l'armée : auſſi-tôt la marée commence à deſcendre, & avec elle quatre ou cinq grands vaiſſeaux & quelques brûlots de l'armée de Vendome, qui vont droit à lui. Il croit encore que ce ſont des ſiens,

qui viennent pour le viſiter & tirer de ſes flancs quelques munitions pour rafraîchir : il s'apprête pour les recevoir à bras ouverts : mais auſſi-tôt qu'il s'en vit inveſti & forcé à coups de canons & par les brûlots qu'on lui oppoſe de ſe rendre à ſes ennemis, il reconnoît ſon abus, & tout ſurpris, change néanmoins de ſentimens, ſe réſoud à la mort plutôt que de ſe rendre, & à combattre : il ſe défend vigoureuſement pendant quelque temps, après lequel ſa premiere chaleur s'étant éteinte, voyant que la partie n'étoit pas égale, qu'il étoit malheureuſement ſurpris par l'armée de France, & abandonné par celle d'Eſpagne, ne ſçachant ou elle pouvoit être, ni quel ſecours il pouvoit eſpérer, & qu'en s'obſtinant au combat il trouvoit ſa perte toute entiere, ſans aucune ſatisfaction ni avantage au ſervice de ſon roi & du prince, il eſt forcé à ſe rendre avec autant de déplaiſir qu'il avoit au commencement de ſon premier mouvement témoigné de généroſité pour ſe défendre. Ce vaiſſeau fut pris & mené en l'armée navale de France, où il eſt eſtimé à plus de cent mille écus: le capitaine qui le montoit y fut bleſſé à mort, & beaucoup d'officiers qui furent faits priſonniers, & toute l'infanterie, qui étoit au nombre de près de mille. La cauſe de cette perte fut imputée à ſainte Croix & à dom Thomas avec juſtice, parce qu'au lieu de ſuivre les ordres du roi, & exercer leur charge, ils s'attacherent à faire le contraire, & cela à cauſe de leur peu de courage. Marchin voyant que tout y étoit déſeſpéré, & qu'on ne pouvoit plus rien faire dans ce pays pour le ſervice du roi d'Eſpagne & des princes, ſe retira à la fin en Flandres.

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

ſur l'hiſtoire de la guerre de Guienne par Baltazar.

Pag. 3. *lign.* 11. MOiſſac occupé par Marchin, qui étoit encore à Barcelonne le 22. Septembre 1651. qui mena au prince de Condé les troupes qu'il commandoit en Catalogne, où étoit Montpouillan & ſon régiment, & qui paſſa les monts Pyrenées avec des peines & des travaux incroyables.] Jean-Gaſpard Ferdinand fut créé comte de Marchin & du ſaint empire par l'empereur en Août 1658. Il avoit acquis partie de cette terre du chapitre de ſaint Martin au mont de Liége en 1657. & l'autre partie du chapitre de notre-dame de Hui. Marchin, que la carte de la principauté de Liége, faite par les PP. Nicolas le Clerc & Chriſtophe Maire, jéſuites, ortografie Marſin, eſt une paroiſſe du pays de Liége, dans le quartier de Condroz : longitude 23. d. 1. m. latitude 50. d. 31. m. à quatre lieues & demie au ſud-oueſt de Liége, à trois quarts de lieue au ſud de Hui, à deux tiers de lieue au nord-oueſt du grand Modave, ſeigneurie qu'il avoit acquiſe le 28. Janvier 1642. Modave eſt à une lieue au nord du grand Aurin, entre lequel lieu & celui d'Ochain, le maréchal de Châtillon défit le prince Thomas de Savoye le 20. Mai 1635. Les hiſtoriens nomment cette bataille Avein. Marchin avoit pour quatriéme ayeul Rennebon de Marchin, ſeigneur de Chinteraine, qui demanda l'inveſtiture de cette terre a l'abbé de Stavelo le 25. Juin 1562. Marchin mourut en 1673. & ne laiſſa qu'un fils, Ferdinand, comte de Marchin, maréchal de France, tué devant Turin le 7. Septembre 1706. il n'avoit point été marié, & il ne reſte perſonne de ſon nom. Montpouillan, qui paſſa les Pyrenées par la vallée d'Andorra avec Marchin, doit être François de Caumont, maréchal de camp, gouverneur de Montbelliard & de Betford, huitiéme fils du maréchal de la Force. Il épouſa Marguerite de Viçoſe, dame de Caſenove, Caſtelnau, Coriez, Baliéſac, & Caſolis, & n'en eut que quatre filles. Montpouillan eſt une paroiſſe de cent quatre-vingt-douze feux, dans l'élection de Condom, du diocèſe & à ſept lieues à l'eſt-nord-eſt de Bazas : longitude 17. d. 48. m. 20. ſ. latitude 44. d. 30. m. La gazette de 1653. article de Bourdeaux du 17. Avril, dit que le marquis de Montpouillan, petit-fils du feu maréchal de la Force, allant à Libourne conférer avec le comte de Maure, pour les affaires du prince de Condé, fut arrêté près de Luzac par Salomon, commandant la compagnie des chevaux-legers du duc de ſaint Simon, gouverneur de Blois, où il fut conduit. Cela convient à Montpouillan, fils du maréchal de la Force, & non ſon petit-fils. L'auteur de l'hiſtoire de la guerre de Guienne, ſoit que ce ſoit Baltazar lui-même ou un autre, a très peu d'attention a donner les dates des faits. Du Londel, dans ſes faſtes des rois de France, ne rapporte preſque aucun fait de la guerre des princes : & le P. Daniel, dans le journal hiſtorique du régne de Louis XIV. qu'il a joint à ſon hiſtoire de France, n'eſt pas plus exact que du Londel. Ainſi, pour le détail de cette guerre, il faut avoir recours a la gazette de France, qui rapporte preſque tous les événemens de cette guerre, & que l'on y laiſſe dans l'oubli. Le parlement de

Toulouſe, ayant appris les approches de Marchin, donna avant le 12. Octobre 1651. un arrêt qui ordonnoit à toute la nobleſſe de monter à cheval & aux communes de prendre les armes pour s'oppoſer au paſſage de Marchin. Peu après & avant le 31. Octobre, le même parlement donna un décret de priſe de corps contre Marchin & la Mothe Guyonnet, comme criminels de Leze-majeſté, pour avoir voulu mettre à contribution le pays proche Toulouſe. Marchin s'étant avancé en même temps avec des troupes pour faire contribuer les environs de Cahors, les habitans de cette ville, joints à quelques communes, tomberent ſur ſes troupes, en enleverent deux quartiers, & contraignirent Marchin de ſe retirer du côté de Bourdeaux.

Pag. 4. *lign.* 5. Cognac, dont les troupes du prince de Condé leverent le ſiége.] Le comte d'Harcour voulant faire lever le ſiége de Cognac, partit de Surgeres le 12. Novembre 1651. & arriva le même jour à ſaint Jean d'Angeli. Voulant s'avancer le lendemain vers Cognac, & ayant fait la moitié du chemin, une pluie continuelle l'obligea de retourner à ſaint Jean d'Angeli, où il apprit par Jonſac, lieutenant du roi en Saintonge, qui s'étoit jetté dans Cognac, & par Bellefont, maréchal de camp, qui défendoit auſſi cette place, qu'elle étoit en état de tenir encore trois ou quatre jours, pourvû qu'on y fît entrer des munitions de guerre, qui y furent introduites par Pelleran, maréchal des logis du régiment de Jarnac. Le lendemain Harcour s'étant avancé à deux lieues de Cognac, envoya ordre à Folleville, maréchal de camp du jour, de s'avancer juſqu'à ſaint Sulpice, à une lieue de Cognac, & de s'emparer d'un pont ſur la riviere de l'Autrie, qui paſſe par ce lieu, & de celui de Javerſac ſur la même riviere; ce que Folleville exécuta. Harcour étoit allé ce jour-là à Briſambourg; il en partit le lendemain 15. Novembre à la pointe du jour. Etant arrivé devant le fauxbourg de Cognac, il envoya dans la place Roqueſervieres, maréchal de camp, pour que la garniſon fît une ſortie en même temps qu'il attaqueroit le fauxbourg. La garniſon fit très-bien la ſortie, & Harcour ayant fait attaquer par trois côtés le fauxbourg de Cognac, qui étoit très-bien barricadé, le força; tout le régiment de Guienne y fut tué ou pris, auſſi bien que le maréchal de camp Nort. Roqueſervieres, qu'Harcour envoya dans Cognac, pour que la garniſon fît une ſortie, s'appelloit Jacques Borrelle, & étoit ſeigneur du fief de Roqueſervieres, qui eſt un aſſez grand terrain, où il n'y a point de bâtiment ſur le bord du Gardon, & fort près d'Alais, en Languedoc. Il mourut en 1653. étant gouverneur de ſaint Jean d'Angeli. Il avoit un frere, nommé Guillaume, qui fut général-major dans l'armée d'Allemagne, & qui écrivit une relation des exploits de cette armée, dont le Laboureur rapporte pluſieurs fragmens dans l'hiſtoire du maréchal de Guébriant. Roqueſervieres qui peut être un des deux freres nommés ci-deſſus, commandoit l'infanterie de la Mothe-Houdancourt à la bataille de Caſas; il pénétra dans les retranchemens faits par le marquis de Leganez devant cette ville, & contribua par-là à la victoire que le comte d'Harcour remporta en ſecourant cette place le 29. Avril 1640.

4-11. La Bergerie, où le prince de Condé ſe porta, ayant été obligé de paſſer la Charente, après que le régiment du comte Daugnon, qui venoit le joindre, eût été défait, & où Marchin le joignit & le raſſura.] Le comte d'Harcour ayant pris la tour de ſaint Nicolas à la Rochelle le 28. Novembre 1651. en partit le 29. coucha à trois lieues de cette ville, & le 30. à Surgeres. Il y apprit que le chevalier de Crequi, qui lui amenoit un gros renfort de l'armée de Flandre, étoit arrivé à Parançay, à deux lieues de-là, & que le prince de Condé avoit fait paſſer ſon armée ſur la droite de la Charente, par le pont qu'il avoit à Tonnai-Charente, il s'avança à Parançay, où on lui dit qu'il ne pouvoit aller au prince

Digitized by Google

de Condé que par un Gué, vers lequel il falloit faire un chemin & défiler vers l'armée de Condé ; ce qui lui fit mettre ſes troupes à couvert & prendre ſon quartier à Couran. Il poſta une partie de ſon armée près du gué d'Antreze ; il fit enſuite paſſer ce gué à ſon armée, & la mit en bataille devant Tonnai-Boutonne, où Condé avoit mis une garniſon. De-là il envoya un détachement, à la tête duquel étoient Pleſſis-Belliere, lieutenant général, Folleville, premier maréchal de camp, le chevalier de Crequi, Bellefons, & Breval maréchaux de camp, Bougy, commandant de la cavalerie, & Poignant, capitaine de ſes gardes, contre des troupes qui paroiſſoient ſur une hauteur près de Matagne. Mais ces troupes & les autres de Condé, ſe retirerent à la faveur de la nuit. Harcour voyant cette retraite, ſe détermina à attaquer l'armée de Condé, & à l'obliger de paſſer la Charente. Il y eut divers petits combats, où le prince de Condé, couvert par des marais & des défilés, ſe défendit tout le jour, s'alla poſter près de Tonnai-Charente, & profita de la nuit pour paſſer la riviere. Harcour prit enſuite les quartiers que Condé avoit occupés, & fit refaire en quelques heures le pont que ce prince avoit fait rompre. Il envoya au roi Poignant, capitaine de ſes gardes, & ſergent de bataille, pour lui apprendre cet événement. Condé ſe porta ſur une éminence, appellée la Bergerie ; & il y étoit le 11. Décembre fort incommodé par les playes.

Pag. 14. *lign.* 11. Argence, qui étoit dans Montancé, château ſur la riviere de l'Iſle, & lui appartenant, répondit à Baltaſar, qui lui offroit la neutralité, qu'il l'accepteroit, s'il n'étoit ſecouru le 15. Juin 1562. Montauſier & Folleville étant venus à ſon ſecours le 17. Juin, furent battus par Baltaſar. Argence voyant la déroute des ſiens, demanda la neutralité, mais trop tard, & il fut obligé de ſe rendre à diſcretion.] François Joumard, baron de Dirac, ſeigneur de Sulferte près de Riberac, de Montancais, & d'Eſcourieres, l'un des quatre barons d'Angoumois, étoit ſecond fils de Gaſpard Joumard, ſeigneur de Sulferte, de la Borde en Périgord, de la Double, & de Fougerac, chevalier de l'ordre, & de Gabrielle Tiſon, dame d'Argence, de Dirac, & de la Roche-Andri, qui avoit été mariée le 15. Juillet 1608. Elle avoit pour ayeul Benoît Tiſon, ſeigneur d'Argence & de Dirac, chevalier de l'ordre, qui avoit épouſé Françoiſe de Lur de Longa. Benoît Tiſon étoit frere aîné de Cibar Tiſon, ſeigneur de Fiſlac chambellan du roi, chevalier de l'ordre, auquel Louis de Bourbon, prince de Condé, ſe rendit à la bataille de Jarnac, le dimanche 13. Mars 1569. Cibar Tiſon, que les hiſtoriens ne connoiſſent que par le nom d'Argence, ne put pas empêcher Monteſquieu de tuer ce prince. Il fut enterré aux cordeliers d'Angoulême, & il ne paroît pas qu'il ait été marié. François Joumard, ſeigneur de Montançais, qui défendit le château, avoit un frere aîné, nommé comme lui François, & qui fut ſeigneur d'Argence, & ayeul du marquis d'Argence, mort en 1721. laiſſant deux enfans. Pour lui il ſe maria deux fois. 1°. Avec Françoiſe de Loſtange de ſaint Aulaire. 2°. Avec Marie d'Eſcars, fille de François d'Eſcars, baron de Caubon, puis de Segur, comte d'Eſcars en 1626. mort en 1661. & de Françoiſe de Veirieres, dame de la Renaudie, qui avoit été mariée le 2. Février 1609. Il fut pere des ſeigneurs de Dirac & d'Argence. On ne trouve point Argence dans le dénombrement de la France ; & Dirac, paroiſſe de cent trente-huit feux, dans l'élection de ſaint Jean d'Angeli, ne paroît pas être le Dirac de la famille d'Argence.

TABLE CHRONOLOGIQUE

de l'hiſtoire de la guerre de Guienne par Baltaſar.

1651.

Le prince de Condé ne trouvant pas ſa ſûreté à la cour, & craignant un ſecond empriſonnement de ſa perſonne & de celle de Marchin, qui commandoit les troupes du roi en Catalogne, ſe retire de la cour dans ſon gouvernement de Guienne.

Il envoie un courier à Marchin, qui avoit été en priſon pendant treize mois, que le cardinal Mazarin croyoit plus attaché au prince qu'à lui, & qui étoit abſolument le maître dans Barcelonne le 22. Septembre 1651. faiſant garder les clefs des portes par ſon régiment d'infanterie, ou par celui de Montpouillan.

Barcelonne eſt aſſiégée par deux armées d'Eſpagne. Celle de terre commandée par le marquis de Mortara & le baron de Séebach; & celle de mer par dom Juan d'Autriche.

Marchin dit à dom Joſeph Marguerit, qu'il falloit qu'il ſortît de Barcelonne avec quelques troupes pour aller donner ordre à celles qui étoient du côté de Mortaro, & éteindre les diviſions de la plaine d'Urgel.

Il pourvoit à la ſubſiſtance des troupes qui reſtent dans Barcelonne, & marque les endroits de la ville qu'il faut fortifier.

Il part la nuit ſuivante ſur les onze heures, & amene pluſieurs régimens qui ignorent ſon deſſein. Il paſſe les monts Pyrenées avec des peines & des travaux preſque incroyables, paſſe la Garonne du côté de Muret & ſe ſaiſit de Moiſſac, qui eſt ravagé.

Marchin va trouver le prince de Condé vers Bourdeaux, prend Lauzerte, & fait contribuer les deux côtés de la Garonne, n'y ayant que le régiment de Champagne, commandé par ſaint Luc, à Montauban.

L'intendant Dionet fait de ſon mieux.

Le prince ſe ſaiſit de Saintes, & y laiſſe Chambon pour gouverneur.

Baltaſar revenu de la cour à Montpellier, mécontent de ce qu'on ne lui avoit pas payé la levée de ſon régiment de cavalerie, ſes penſions de maréchal de camp, & ſes appointemens de colonel, eſt arrêté priſonnier, & obligé de payer ſa rançon du ſien : il demeure plus de deux mois à Montpellier, après que Marchin a quitté la Catalogne.

Il écrit à la cour, & eſpere de ſervir ſous le comte d'Harcourt, auquel la reine le refuſe.

Piqué de cela, il ſe détermine à ſuivre ſon régiment & à ſe jetter dans le parti du prince de Condé.

Il part de Montpellier le 18. Novembre 1651. avec ſon train, & joint ſon régiment à Montpezat en Querci.

Le lendemain de ſon arrivée il a ordre de marcher avec les autres troupes venues de Catalogne vers Cognac, dont les troupes du prince avoient levé le ſiége le 17. Novembre, & où Niort avoit été fait priſonnier avec huit cents hommes, par le comte d'Harcourt.

Le prince de Condé ſe poſte à Tonné-Charente.

Le régiment du comte de Daugnon, venant de Brouage pour le joindre, eſt défait,

Le

Le prince eſt obligé de repaſſer la Charente & de ſe poſter à la Bergerie, où Marchin l'ayant joint, l'aide à raſſurer ſes troupes.

Le comte d'Harcourt ſe ſaiſit de Tonne-Charente, & en fait refaire le pont.

Le prince ayant été joint par Baltaſar avec ſon régiment & ceux de Montpouillan, Gaudiez, la Marcouſſe, décampent le même jour, (13. Décembre.) Baltaſar demeure à l'arriere-garde avec deux cents chevaux, & défait deux cents hommes du régiment du comte d'Harcourt, dont il prend ſoixante, & le commandant.

Condé demeure quelques jours à ſaint Sauveur.

Il prend la route de Taillebourg, & fait paſſer la Charente à ſon armée.

Il prend ſon quartier à ſaint Savigny, où il demeure quinze jours, & puis va ſe poſter à Briſambourg & Coyeux.

Le comte d'Harcourt ayant reçu les vieux régimens que le roi lui envoya, paſſe à ſaint Jean d'Angeli.

Le prince décampe & prend la route de Périgord, pour devancer l'armée du roi.

Il paſſe à Saintes, & met l'avant-garde de ſa cavalerie entre la riviere de Seudre, & le Nay, ou Bougi lui enléve le régiment de Duras.

Baltaſar reſté à l'arriére-garde, entre Cognac & Saintes, prend le comte d'Alegre; le major Bock eſt tué.

Il va à Pons avec ce prince, qui l'envoie avec ſes quatre régimens à Jonſac, pour obſerver la marche du comte d'Harcourt, qui fait attaquer Barbeſieux.

Le prince envoye toute ſon infanterie vers Royan & Talmont, où étoit Vatteville

Vatteville mene cette infanterie à Libourne, dans ſes vaiſſeaux, à cauſe du mauvais temps.

Condé fait marcher ſa cavalerie, & ſe rend avec Marchin à Jonſac; il en part à minuit avec Baltaſar, qu'il laiſſe dans des villes, & s'en va à Bourg.

Le comte d'Harcourt, après la priſe de Barbeſieux, fait une marche preſque incroyable pour ſurprendre Condé, le mauvais temps & le peu de conduite du chevalier d'Aubeterre l'empêchent de le ruiner entiérement.

Le prince prend ſon quartier à ſaint André, pour faire paſſer ſes troupes à Guitres & à Libourne. Baltaſar arrivant avec l'arriere-garde, a ordre de demeurer à ſaint Antoine, pour couvrir le quartier du prince. Baltaſar voyant que ſaint Antoine n'eſt qu'un petit village, incapable de loger ſes quatre régimens, envoie le ſien à un quart de lieue de-là, & y demeure avec les trois régimens de Gaudiez, Montpouillan, & la Marcouſſe; étant à table pour ſouper, un aide major lui dit que les gendarmes viennent loger là où il eſt: Baltaſar, qui croit que les gendarmes & la cavalerie legere ſont vers Fronſac & Guitres, monte à cheval, & découvre le chevalier d'Aubeterre avec quatre cents chevaux, & les chevaux-legers du roi, qui vont loger à ſaint André, ne croyant pas que le prince y fût.

Le chevalier d'Aubeterre n'attend pas les autres brigades: ce qui l'empêche d'enlever tout le quartier avec Baltaſar & le prince, qui étoit au lit, & qui n'avoit pas même ſa compagnie de gardes.

Baltaſar court grand riſque d'être pris, de même que la Vallée, un de ſes capitaines. Il ſe ſauve par un jardin: monte ſur le cheval de ſon maréchal de logis, & avec vingt chevaux va au-devant des royaliſtes qui le pouſſent hors du quartier.

Ayant groſſi ſa troupe, il revient dans le village & en chaſſe les royaliſtes.

Bougi arrive avec une autre brigade, & oblige Baltaſar à céder au nombre. Son régiment l'ayant joint, il regagne ſon quartier pendant que les troupes du comte d'Harcourt s'amuſent à piller.

Digitized by Google

Le prince lui envoie Angerville, qui pendant que Baltaſar eſt aux mains avec les royaliſtes, lui demande ce qu'il dira au prince. Baltaſar lui répond, *Ce que tu vois.*

Bougi & le chevalier d'Aubeterre font ferme derriere l'égliſe; mais ils ſont repouſſés & obligés d'aller rejoindre le comte d'Harcourt.

Le prince arrive avec Marchin, & admire l'action de Baltaſar, qui l'a empêché d'être pris. Il veut attaquer les troupes du roi, mais Baltaſar ſe ſentant trop foible, ſe contente de tenir tête aux royaliſtes, pendant que ſon bagage marche à Bourg.

Le comte d'Harcourt arrive après minuit (du 12. Janvier 1652.) & fait marcher ſon armée en bataille entre ſaint Antoine & ſaint André. S'étant poſté dans ſaint André, le prince envoye, par Rumigni, volontaire, ordre au marquis de Garcée de marcher promptement avec la cavalerie à Libourne, & de paſſer à l'Iſle. Il ſe retire à Bourg en fort bon ordre.

Baltaſar fait l'arriere garde, & perd cent ſoixante cavaliers; Gaudier eſt bleſſé, & meurt quelques jours après.

Le prince fait paſſer la cavalerie de Baltaſar à Bourg, & envoye Marchin à Libourne pour y loger celle qui étoit conduite par Garcée.

Condé va de Bourg à Libourne, de-là à Montpont & à Périgueux, où il met pour gouverneur le marquis de Chanlot.

Baltaſar part de Bénavent avec deux cents chevaux, pour ſurprendre Sauvebœuf dans ſon quatier, près de Périgueux; pendant qu'il dîne avec Chanlot, on lui vient dire que les coureurs de Sauvebœuf ſont à la porte. Il va les charger, & les prend tous priſonniers avec leurs bagages. Liſac, commandant du régiment de Sauvebœuf, eſt auſſi pris avec la plûpart de ſes officiers & cavaliers.

Baltaſar mene tous ces priſonniers à Périgueux, & part à minuit avec quatre cents hommes, pour enlever Sauvebœuf, qui ſe retire le ſoir même vers Bourdeilles.

Le comte envoye Pleſſis-Belliere & Folleville aſſiéger Saintes: ils trouvent le prince de Tarente avec trois ou quatre cents chevaux, près de Pons, le défont & le pourſuivent juſqu'à Saintes, qu'ils aſſiégent. Chambon, quoiqu'avec une forte garniſon, ne ſe défend que cinq ou ſix jours.

Taillebourg ſe rend.

Le prince étant à Bergerac, envoye Marchin avec ſes gendarmes & ſes gardes pour attaquer Biron, qui faiſoit des levées.

Marchin s'avance à Villeréal; Biron ſort de ſon château avec quelque cavalerie, laiſſant ſon infanterie à un pont pour favoriſer ſa retraite. Il rencontre à la pointe du jour Marchin, logé dans un petit village avec les gardes. Beauvais, ſon capitaine de gardes, ſe ſacrifie pour le ſauver; il a la cuiſſe rompue, & il faut la lui couper. Bernardon eſt pris. Néanmoins Biron ſe retire en grand déſordre, ſuivi par cinquante gendarmes. Son infanterie abandonne le pont, & eſt preſque toute tuée. Biron reçoit quelques coups d'épée, eſt dépouillé, & laiſſé comme mort ſur la place. Il ſe retire & va trouver ſa femme, qui le croyoit mort.

Le prince de Condé va à Libourne, où étoit la princeſſe ſa femme.

Le prince de Conti prend Caudecôte.

Saint Luc ſe retire à Stafort, & ſe couvre de la riviére.

Conti demande du ſecours au prince de Condé, ſon frere, qui le joint avec ſes gendarmes & ſes gardes.

Saint Luc ſurpris & défait, ſe ſauve avec une partie de ſa cavalerie à Leictouſe, & le régiment de Champagne dans Miradoux. Le prince le pouſſe juſques dans la porte, où il a ſon cheval tué. Il mande à Marchin & à Baltaſar d'obſer-

ver le comte d'Harcourt : il fait venir le canon d'Agen, pour forcer les débris des troupes de ſaint Luc, qui étoient dans Miradoux, malgré la ſaiſon très-fâcheuſe & l'affoibliſſement de ſes gens.

Le prince ne veut pas prendre ces troupes à compoſition. Le comte d'Harcourt vient à leur ſecours avec quatre cents chevaux, en paſſant au-deſſus de Périgueux ; Baltaſar défait cent cinquante hommes de ſon arriére-garde. Il prend ſa marche vers Dome. Baltaſar paſſe à Bergerac, & joint Marchin où il étoit avec la cavalerie legere du prince, pour obliger Biron à rendre ſon château comme il l'avoit promis. Mais ſçachant qu'Harcourt eſt à Dome, il y va ; & Marchin ſe retire vers Lauzun. Baltaſar veut avec deux cents chevaux empêcher les troupes du roi de paſſer à Dome ; il eſcarmouche avec quarante chevaux au paſſage d'un ruiſſeau, & ſe retire à un moulin, où Bellefond a la cuiſſe percée. Sauveboeuf, Bougy, & le chevalier de Crequi ne peuvent pas lui faire quitter ſon poſte. Ils parlent entre eux, & Baltaſar annonce la défaite de ſaint Luc.

Le lendemain le comte d'Harcourt continue ſa marche vers Cahors. Marchin paſſe avec ſes troupes à Villeneuve d'Agenois & la Garonne au-deſſus d'Agen. Baltaſar paſſe là même & va a Caudecôte. Il va trouver le prince, qui lui ordonne d'obſerver les troupes du roi, qui paſſent à Auvilla à la faveur du château, où ſaint Luc avoit mis garniſon. Le prince le rappelle, auſſi-bien que Marchin. Baltaſar lui dit que les troupes d'Harcourt ne pouvant pas paſſer en quatre jours, il falloit les aller chercher à Auvilla, ou ſe poſter à Flamarin, entre Auvilla & Miradoux, où Harcourt devoit paſſer en défilant. Son ſentiment n'eſt pas ſuivi. Il retourne à ſa troupe, & le prince lui envoye dire par Rumigni de venir avec les quatre régimens, Marchin voulant continuer le ſiége & ſe poſter à Stafort. Le prince met toute ſa cavalerie dans cinq ou ſix lieux à l'entour ; Baltaſar à la Romieu, à une lieue de Leictoure. Quelques jours après Marchin va le voir, & le prie de ſe retirer vers la Plume.

Le lendemain de ſon logement (mardi 5. Mars 1652.) le comte d'Harcourt paſſe la riviére, ſans que ſix compagnies de gardes logées au Pergaing en euſſent avis, ne faiſant ni gardes ni partis. Sauveboeuf, avec l'avant-garde, inveſtit les gardes dans le Pergaing. Le prince s'avance de ce côté-là, & envoye devant le chevalier de Roquelaure, qui rencontre le chevalier d'Harcourt, qui alloit droit à Stafort. Le prince fait garder le pont & la ville, & ſe retire vers Agen avec quelques régimens, la riviére entre lui & le comte d'Harcourt. Il trouve des bateaux & fait paſſer la Garonne à ſes troupes. Le chevalier de Roquelaure eſt pris. Le comte d'Harcourt pouſſe juſqu'au port d'Agen, où l'infanterie du prince l'arrête. Harcourt prend quatre cents chevaux & tout le bagage, & retourne au Pergaing, où les gardes ſe rendent. Baltaſar étant entre la Plume & le port ſainte Marie, paſſe la Garonne à ce port : va avec trois cents chevaux juſques auprès d'Agen, enleve beaucoup de cavaliers du comte d'Harcourt, qui s'étoient écartés, & ſe retire au port ſainte Marie

Condé demeure quelques jours à Agen, & de-là va à Tonneins avec les troupes de Baltaſar. Il oblige la Mas d'Agenois & Marmande de recevoir garniſon. Il veut faire entrer le régiment de Conti dans Agen. Les habitans s'y oppoſent. Il prie le prince de Conti, ſon frere, de prendre ſa place. Il part d'Agen (le dimanche des rameaux 24. Mars 1652.) lui ſixiéme, & arrivant à l'armée, il défait quelques troupes du roi, commandées par le maréchal d'Hocquincourt : (le dimanche de quaſimodo 7. Avril.)

Le prince de Conti ne trouvant pas ſa ſûreté dans Agen, qui avoit déja traité avec le comte d'Harcourt, revient au port ſainte Marie.

Baltaſar envoie D. Lucas avec trente chevaux reconnoître l'armée du roi vers la Plume. Les trente chevaux ſont repouſſés par un gros de l'armée juſques au port ſainte Marie, où il eſt contraint de ſe retrancher dans une maiſon : il ſe

défend tant qu'il a de la poudre & des balles ; ils ſont tous pris, excepté dom Lucas & quatre autres.

Conti, qui avoit vû cette action, ſe retire à Clerac, qui traitoit avec Harcourt, & où Caſtelmoron, quoique gouverneur, n'étoit pas le maître.

Marchi arrive : on ne veut pas le recevoir.

Conti ſe retire à Tonneins, où Marchin l'ayant joint, ils y reſtent deux ou trois jours. Les gendarmes tirent du côté de Bergerac.

Baltaſar veut mettre garniſon dans Aiguillon, & ne le peut.

Conti va avec les quatre régimens de Baltaſar a Lévignac, & de-là à Bourdeaux.

Marchin va à ſaint Macaire, & Baltaſar ſur le Drot.

Conti va a Libourne, & veut aller attaquer Pleſſis-Belliere, qui étoit à Marennes, du côté de Brouage. Il retourne à Bourdeaux, & Marchin à ſaint Macaire à la fin de Mars 1652.

Baltaſar met ſes gens en quartier & va à Bourdeaux, où il reçoit de l'argent pour la recrue de ſes troupes.

Harcourt va de Nerac a Budos, & ſe met en bataille près de Bourdeaux. Il écrit une grande lettre aux jurats, pour les engager à rentrer ſous l'obéiſſance du roi.

Les jurats ne lui font point de réponſe, & Baltaſar lui prend pluſieurs priſonniers dans une eſcarmouche.

Il va a Condom, où il met ſes troupes en quartier juſqu'à ce qu'il forme le ſiége de Villeneuve.

Baltaſar ſe poſte entre Bergerac & Sarlat, & y demeure preſque tout le mois de Mai.

Le comte de Châteauneuf avec ſon régiment, & des Roches, commandant les gardes du prince de Condé, vont loger à Montclar. Folleville, qui s'étoit ſéparé de Pleſſis Belliere avec ſept cents chevaux à la tour-Blanche, paſſe l'Iſle près ſaint Aſtier, à trois lieues de Montclar. La Borie s'étant mis avec ſoixante fuſeliers dans une feniere, pour empêcher que Baltaſar ne les ſecourût.

Baltaſar donne ordre à Châteauneuf & à des Roches d'être le lendemain à ſept heures du matin à ſaint Talvir (ſaint Alvaire), où il les joindroit. Mais à huit heures du matin ils étoient encore dans Monclar. Folleville entre dans leur quartier ; Châteauneuf eſt tué, & des Roches ſe retire à Bergerac.

Le capitaine Sarlat, Bohemien, eſt pris.

Baltaſar force la Borie dans une feniére, la Borie échappe avec quinze ſoldats.

Baltaſar envoye Faget, ſon major, avec trente chevaux, & Gaſton avec autant : mais ils manquent Folleville. On eſcarmouche, la riviere d'Ille entre deux. Folleville demande à parler à Baltaſar, il demande l'échange des priſonniers, & Baltaſar les refuſe. Folleville fait tirer ſur Baltaſar, qui eſt bleſſé légérement.

Peu de jours après Baltaſar apprend la mort du maréchal de la Force (arrivée le 10. Mai 1652.) & que Bergerac ne veut plus tenir pour le prince. Il y va avec quatre cents chevaux, & ſe fait précéder par le colonel la Roque. Il ſe ſaiſit des portes, & demeure deux jours dans la ville.

Les bourgeois prêtent ſerment de fidélité à Caſtelnau, fils de la Force.

Baltaſar va du côté de Sarlat, & y demeure huit jours.

Chanlot attaque ceux de l'air de Mary (Lardimalié) & ne le peut pas prendre.

Baltaſar y va, après que le colonel la Roque, avec cent cinquante chevaux, a enlevé deux compagnies du régiment de Sauvebœuf.

Chanlot lui envoie deux piéces d'artilleries. Ceux de Lardimalié ſe rendent le lendemain.

Baltaſar, le jour d'après, paſſe à Périgueux, & emporte d'aſſaut ſaint Aſtier, où

Digitized by Google

il y avoit garniſon pour le roi. Il entre dans l'égliſe, qui étoit très-forte : cent cinquante hommes qui ſont dedans ſe rendent.

Baltaſar laiſſe dans ſaint Aſtier ſon bagage & ſes gens, & va avec trois cents chevaux attaquer Beauſéjour, où le comte de Grignaux avoit mis quatre-vingts hommes de garniſon, qui ſe rendent après trois heures de défenſe.

Baltaſar perſuade à Marchin de prendre le château de Grignaux. Le troiſiéme jour qu'il ſont devant ce château, Marchin apprend qu'il y a à craindre pour Bourdeaux, où Chavagnac, envoyé par le prince de Condé, arrive.

On apprend que le comte d'Harcourt avoit détaché Lillebonne avec quinze cents chevaux, & qu'il paſſoit à Dome la Dordogne pour joindre Montauſier & Folleville.

Marchin jugeant l'affaire de Bourdeaux plus néceſſaire, y va avec Chavagnac, laiſſant Baltaſar derriere Bergerac.

Baltaſar attaque Grignaux, & apprend que Montauſier & Folleville ont paſſé la Drone à Riberne, & viennent à lui : il envoie ſon bagage à Montréal, près de Bergerac, & va avec mille chevaux au-devant de Montauſier & de Folleville. Arrivé à quatre lieues d'Angoulême, il apprend que Montauſier ne joindroit Folleville que dans trois jours, & que Folleville eſt à couvert derriere Aubeterre.

Baltaſar retourne devant Grignaux, où il avoit laiſſé cinq cents hommes du pariage.

Il envoye offrir à Argence, comme il l'avoit promis à Beauvais-Chantirac, ſon couſin, la neutralité pour ſon château de Montances ſur l'Ille.

Argence demande ſept jours & juſqu'au 15. Juin 1652.

Montauſier & Folleville arrivent le 16. Juin avec treize cents chevaux, & autant de gens de pied, les régimens de cavalerie étoient Roannés, Armagnac, Folleville, Rochefort, ſaint Abre, Villevert, la compagnie des gendarmes du comte d'Harcourt, & trois eſcadrons de nobleſſe, faiſant trois cents chevaux, commandés par le comte de Grignaux, qui fut tué par Montandré, qui fut pris, & par Noeil, qui fut bleſſé à mort. Leur infanterie eſt formée par les régimens de Montauſier, de Périgord, & d'Harcourt, avec quelques milices.

Baltaſar arrive près de Montances une heure après les troupes du roi, avec mille chevaux & le régiment d'Enguien, de trois cents fantaſſins : il ſe poſte ſur le gué, & dans le moulin qu'Argence tenoit, par où ce ſecours devoit entrer. On eſcarmouche, la riviere entre-deux, depuis quatre heures après midi juſqu'à la nuit.

Montauſier fait paſſer au gué au-deſſus de Montances trente hommes du régiment d'Harcourt, qui entrent à l'inſçu de Baltaſar. Celui-ci envoie de ce côté-là Chanlot avec les gendarmes : il fait paſſer ſix de ſes eſcadrons, qui s'avancent vers les troupes du roi, dans la prairie.

Montauſier les renverſe l'un ſur l'autre dans la riviére. Le colonel la Roque, qui les commandoit, prend la queue des troupes ; Montauſier, le marquis d'Ars, & le comte de Grignaux, ſont bleſſés.

Baltaſar paſſe lui-même avec ſoixante chevaux, & charge vingt fois le régiment d'Armagnac, qui faiſoit l'arriére-garde. Folleville ne vient point à ſon ſecours, & Montauſier eſt mis hors de combat.

Le régiment eſt entiérement enfoncé, & Auvilar, qui le commandoit : eſt pris.

Baltaſar voyant la cavalerie & l'infanterie royaliſtes jointes, la charge avec Chanlot & la met en déroute : toute l'infanterie & la nobleſſe ſont tués ou pris. Folleville s'enfuit avec cinquante cavaliers ; & dans les cinq jours qui ſuivent il ne peut ramaſſer que cinq cents chevaux.

Montauſier, porté à Angoulême dans ſa maiſon, y reſte long-temps très-incommodé de ſes bleſſures. Cette défaite empêche Harcourt de prendre Villeneuve.

Argence demande la neutralité, mais trop tard. Le canon venu de Périgueux l'oblige de ſe rendre à diſcretion. Grignaux ſe rend auſſi, après avoir ſouffert quinze ou vingt volées de canon.

Baltaſar va à Bergerac, & eſſaye de ſecourir Villeneuve d'Agenois avec Théobou, le pere, qui étoit fort en peine de ſon fils, qui y commandoit. Les pluyes incommodent fort les aſſiégeans. Le comte d'Harcourt eſt mécontent de la cour. Théobou, le fils, fait une réſiſtance de plus de ſix ſemaines. Marchin y jette deux cents chevaux, qui avoient paſſé le Lot & traverſé le quartier de ſaint Luc. Huit jours après (vers le 24. Juillet) le comte d'Harcourt décampe de devant cette place, & va avec ſon armée à Montlauguin (Montflanquin) d'où il part, lui ſeptiéme, & va à Briſach, laiſſant l'armée à Sauvebœuf, Lillebonne, & Marin, lieutenans généraux.

Ces chefs ayant été joint par Pleſſis-Belliere, vont prendre S. Baſile, (ſainte Baſeille, défendu par la Madeleine, capitaine au régiment de Conti, infanterie.

Guerre de Guienne, ſeconde partie.

Marchin veut faire le ſiége de Blaye; mais le baron de Vatteville ne veut point fournir les munitions néceſſaires, parce que Marchin veut la ville pour lui, & Vatteville la veut pour l'Eſpagne.

Baltaſar veut prendre le château de Caſtelnau, qui incommodoit Bazas.

Les régimens de Montpouillan & de la Roque, envoyés par Marchin, le joignent devant Caſtel-Jaloux, après avoir pris le château de Piles, & un autre qui incommodoit fort Bergerac.

Baltaſar envoye un parti au port ſainte Marie, qui prend Bougi, lequel alloit à Marmande. Il promet à Bougi, que l'on amene à Bazas, de lui procurer ſa liberté auprès du prince de Condé, & l'envoye à Paris.

Le capitaine la Serre voulant aller à Caſtelnau, eſt pris une ſeconde fois par les troupes de Baltaſar, celui-ci lui reproche devant Bougi, qu'il lui avoit promis trois fois de le venir joindre. Il l'envoye en priſon, & lui dit qu'il payera trois fois ſa rançon.

Baltaſar aſſiége Caſtelnau; le régiment d'infanterie de Théobou, commandé par le lieutenant colonel Montgoural, & celui de cavalerie de Baltaſar, commandé par Faget, capitaine & major, font les approches & emportent les dehors.

Baltaſar arrive & prend la place dans quatre jours. Il y laiſſe ſaint Micault. Il envoye le canon & l'infanterie à Antignac, où étoit Marchin.

Il ſe préſente devant Caſtel-Jaloux, & repouſſe le régiment de Rouillac, qui fit une ſortie. Les habitans ſe rendent une heure après. Il donne un ſaufconduit au régiment de Rouillac, & prend à diſcretion la compagnie de la Serre, qui étoit déja ſon priſonnier. Marchin ſe rend dans Caſtel-Jaloux à ſept heures du matin. Du Pleſſis, maréchal de camp, eſt chargé de l'attaque du château, devant lequel il eſt tué.

Marchin voulant s'emparer de Condom, envoye Bauvais-Chantirac, maréchal de camp, pour continuer le ſiége de Caſtel-Jaloux.

Marchin arrive devant Condom avec quinze cents chevaux.

Le marquis d'Aubeterre demande à parler au conſul. Goas & Montcaſſin ſont dans la ville, & leurs troupes à une lieue de-là.

Marchin, qui connoiſſoit particulierement Montcaſſin, a une conférence avec lui, après quoi il dit à Baltaſar que Montcaſſin lui avoit donné avis, en ami, de ne point attendre les ſix mille hommes qui venoient de Catalogne, & d'aller au plutôt ſe rendre maître de Caſtel-Jaloux.

Baltaſar, qui croit que ſes troupes ne peuvent pas être au nombre de quatre mille, veut les aller charger: mais Marchin s'y oppoſe.

Marchin arrive devant Caſtel-Jaloux, reçoit un défi de Sauvebœuf, qui veut lui donner bataille, & ſe retire avant d'avoir la réponſe.

Baltaſar le ſuit avec deux eſcadrons; & ſi Marchin l'eût ſoutenu, il auroit défait Sauvebœuf & Merinville.

Le château voyant la retraite du ſecours, ſe rend le lendemain.

Quinze jours après, Marchin attaque le Mas d'Agenois, & le prend par aſſaut. La Barth, lieutenant colonel du régiment de Guienne, qui y commandoit, ſe ſauve dans l'égliſe, & ſe rend priſonnier de guerre.

Merinville, qui étoit en quartier de raffraichiſſement, ne joint pas le duc de Candale, qui venoit d'arriver, & qui auroit ſecouru le Mas d'Agenois.

Baltaſar fait paſſer à cent cinquante chevaux la Garonne à Tonneins, dans un bateau qu'il avoit trouvé caché, & fait attaquer par Faget & Gaſton les régimens des galeres & de Biron, qui s'étoient retirés dans Gontaud, lieu fermé de bonnes murailles, devant lequel Baltaſar, paroît à la pointe du jour. Il ne réuſſit pas à entrer par le guichet, qui étoit ouvert. Marchin lui envoye ſon régiment & celui de Conti, commandé par Bourgogne. Il met une piéce d'artillerie en batterie, qui tire tout le jour: le lendemain Marchin arrive; & ſur le ſoir ils prennent la place, où tout eſt fait priſonnier de guerre.

Deux jours après, Baltaſar aſſiége Montſegnau, que ſaint George lui rend au bout de ſix jours. Marchin va à Sarlat qu'il prend, pendant que le duc de Candale ſuit Baltaſar, qui paſſe à la Réole le 19. Décembre 1652. & va le même jour à Bazas, & par une diligence incroyable arrive le 21. a Roquefort, & va ſe ſaiſir du château de Pujol. Ceux du mont de Marſan lui envoyent dire qu'ils le recevront avec ſon train & dix ou douze perſonnes. Il part à la pointe du jour de Pujol, y laiſſant la Serre avec ſoixante hommes. Gaſton, qui étoit reſté à Bazas, le vient joindre en chemin, & lui dit que le duc de Candale eſt après lui avec toute ſa cavalerie, ſurquoi il envoye ſa cavalerie, qui venoit loger à la riviere dans Grenade. Pendant cette marche Candale enleve les régimens de Guittaut & de Leran, qui n'avoient pas voulu aller à Grenade. Cette perte réfroidit les habitans du mont de Marſan. Candale, qui eſt avec Merinville, fait ſommer ceux de Grenade, qui ne veulent pas ſe rendre.

Baltaſar va à Tartas, où les habitans le reçoivent, croyant que ceux du mont de Marſan avoient embraſſé ſon parti. Il envoye l'Artet à Grenade, pour faire venir ſon régiment à Tartas. L'infanterie qui devoit garder ce poſte arrive avec la cavalerie a huit heures du matin. La Serre, qui devoit tenir ferme dans Pujol, change pour la quatriéme fois de parti, & ſe rend au duc de Candale.

Le jour de noël, ce duc, qui avoit écrit à ceux de Tartas d'arrêter Baltaſar priſonnier, ſe préſente à une demi-lieue de la ville. Poyaune, qui le devoit joindre, aime mieux reſter dans Acqs: le froid, qui étoit extraordinaire, oblige ce duc de ſe retirer le même jour au mont de Marſan. Baltaſar le ſuit, & lui enleve quatre-vingts chevaux dans le fauxbourg du mont de Marſan.

Sarlat ſe rend à Marchin le premier de l'an 1653. & y laiſſe pour gouverneur Chavagnac, avec le régiment d'Enguien, & le ſien d'infanterie. Deux mois après, Faujan, major du régiment de Marchin, ayant intelligence avec Marin, va voir Maeſmir, capitaine de Marchin, commandant au Mas d'Agenois, qui prend le parti de Marin, feignant que celui-ci l'a ſurpris. De-là il va à Montſegur, où il complote avec les deux régimens de Montpouillan, qui peu de jours après remettent la place au duc de Candale.

Faujan raconte à Marchin & au prince de Conti ces deux événemens, comme s'il n'en avoit rien ſçu. Marchin le renvoye à Sarlat, où il gagne le régiment de Marchin, & livre le régiment d'Enguien à l'iſſue d'un ſouper à Marin Chaſtelior, qui étoit venu avec deſſein de ſe rendre maître de Sarlat. Ce régiment va au logis de Chavagnac, que la goute retenoit au lit avec ſa femme, qu'il avoit

fait venir d'Auvergne. Chavagnac ſort du lit & ſe cache dans la maiſon ; ſa femme ſe levant en chemiſe & cherchant à ſe cacher, reçoit deux ou trois coups de piſtolet, dont elle meurt deux jours après.

Chavagnac eſt conduit priſonnier à Agen, par Marin, au duc de Candale, qui le renvoye à Bourdeaux, afin de faciliter ſon échange avec Bougi.

Bouſquet bat les troupes des princes, qui étoient du côté de Sarlat, & les chaſſe de leurs quartiers.

Le marquis d'Aubeterre ayant vû tuer à ſes côtés tous les officiers & tous ſes domeſtiques, qui ne le voulurent point abandonner, ſe retire. Du Vouldy, commandant les gendarmes, eſt pris. Le comte de Daugnon ne ſe croyant plus aſſuré dans Brouage & dans l'iſle d'Oleron, & ayant reçu des grandes ſommes d'argent d'Eſpagne, traite avec le roi, qui le fait maréchal de France.

Le 17. Janvier 1653. Baltaſar envoye ordre au régiment de Conti, qu'il avoit laiſſé à Bazas & à ſaint Micault, d'aller en toute diligence à Roquefort, que le baron de Marſan vouloit rendre au chevalier d'Aubeterre, qui étoit venu du mont de Marſan avec cinq cents chevaux, & les régimens de ſainte Meſme & de ſaint Luc. Aubeterre leur donne ſur la queue, & défait la compagnie de cavalerie de ſaint Micault. Les troupes ſe retirent la nuit à la Baſtide & à ſaint Juſtin. Baltaſar part la même nuit de Tartas, & ſe rend avec Prugne, & vingt autres, à neuf heures du matin à Roquefort. Il y entre malgré le baron de Marſan. Il ſe ſaiſit du château, de l'égliſe, & ſort avec les vingt chevaux & deux cents fantaſſins, pour attaquer le chevalier d'Aubeterre, qui ſe retire bien vîte vers Villeneuve & ſaint Sever, laiſſant trente hommes du régiment de ſainte Meſme dans le château de ſaint Juſtin, que Baltaſar prit priſonnier le lendemain. Baltaſar va à la Baſtide, & y met le débris des régimens de Guitaut & de Leran, avec ſoixante hommes du régiment de Conti. Il y reſte quatre heures, & leur ordonne de ſe bien barricader dans le lieu & dans l'égliſe. Il les quitte, & le chevalier d'Aubeterre les enleve.

Baltaſar les auroit ſecouru le lendemain à neuf heures du matin. Il laiſſe dans Roquefort Baas, maréchal de camp, avec ſix compagnies de cavalerie de ſon régiment, & celui de Conti. Il retourne à Tartas, & le rend très-fort. Il prend vingt-quatre chevaux, de vingt-ſept que le chevalier d'Aubeterre avoit détaché contre lui.

Baltaſar fait contribuer les Landes juſques à Dax, les fauxbourgs de ſaint Sever & du mont de Marſan. Il prend le château de Cauna, tout contre ſaint Sever.

Au commencement de Juin le chevalier d'Aubeterre vient à ſaint Sever, ſe ſaiſit de ſaint Juſtin, dont le commandant ne veut pas attendre le canon.

Baltaſar enleve le régiment de ſaint Meſme, qui vouloit ſe faire payer de quelque argent à ſaint Sever. Tout le bagage eſt pris, & deux cents hommes ; le reſte, retiré dans une maiſon, capitule & promet de ne ſervir d'un mois.

Le chevalier d'Aubeterre lui tombe ſur les bras le lendemain à la pointe du jour.

Baltaſar, qui veut repaître à Caunac, paſſe la riviere avec l'Arret, dans un endroit où il n'y avoit jamais eu de gué. Il joint les ſiens au gué de Sappoſe, & fait ſa retraite avec les mieux montés ; il perd trente cavaliers, des quatre-vingts qu'il avoit, & il renvoye la Croix dans le château de Cauna, où il commandoit.

Le chevalier d'Aubeterre le pourſuit juſques dans les Landes, à une demi-lieue de Tartas ; & arrivé à ſaint Sever, écrit au duc de Candale, qu'il a défait quatre cents chevaux à Baltaſar & toute ſon infanterie, quoique Baltaſar n'eût jamais pu en ramaſſer trois cents.

Le

Le chevalier d'Aubeterre fait le ſiége de Cauna avec deux piéces de canon, & le fait battre huit jours ſans le pouvoir prendre. A la fin les Irlandois que Baltaſar y avoit mis, ſe ſaiſiſſent de la Croix, commandant, & le livrent avec le château.

Baltaſar fait mettre le feu aux bleds de ſainte Croix, & un parti de Tartas prend cent vingt hommes des régimens de ſaint Luc & de ſaint Meſme.

Ceux de Tartas lui enlevent quatre-vingts chevaux, lorſqu'il faiſoit le dégât à Pontous, où lui & Poyanne attendirent le ſecours qu'ils demandoient au duc de Candale.

Dom Joſeph Oſorio défend fort mal Bourg contre le duc de Vendome, arrivé à S. Sébaſtien & mis dans le château. Des commiſſaires lui font ſon procès, & il a la tête tranchée. Il avoit été ſecouru de troupes & de vivres par Marchin.

Les Irlandois qui étoient à Lormont ſollicités par le colonel Hamilton, congédiés par Marchin, ſe rendent au duc de Vendome.

Marchin manque d'argent : les Bourdelois n'en veulent plus fournir.

On attend le marquis de ſainte Croix avec l'armée navale d'Eſpagne. Il ne vient point. Les habitans de Bourdeaux ſe réfroidiſſent fort.

Marchin écrit au marquis d'Aubeterre, qui étoit à Villeneuve d'Agenois, de venir, & lui-même va le 10. Mai 1653. à Tartas, conférer avec Baltaſar.

Les troupes du roi s'approchent.

Théobon forme un projet étrange pour faire rentrer Bourdeaux ſous l'obéiſſance du roi.

Le prince de Conti, Marchin, & Leſnet, envoyent à Baltaſar des lettres pour le marquis de ſainte Croix & Vatteville. Il les fait paſſer avec beaucoup de peine juſqu'à ſaint Sébaſtien. Sainte Croix répond qu'il ſera plutôt dans la riviere de Garonne que lui à Bourdeaux.

Baltaſar envoye chercher Prugnes de Roquefort à Tartas, & le charge de prendre ſaint Juſtin en vingt-quatre heures, pendant qu'il amuſeroit le chevalier d'Aubeterre à Pontous. Aubeterre voulant aller au ſecours avec ſix eſcadrons, apprend ſa priſe au mont de Marſan. Le capitaine Antoine, qui y commandoit avec deux compagnies, y eſt fait priſonnier.

Baltaſar va avec cent chevaux à Bourdeaux. Le duc de Candale va au-devant de lui avec quatre cent chevaux, & il ne peut l'empêcher d'entrer à Bourdeaux en plein midi.

Le chevalier d'Aubeterre veut ſe ſaiſir des fauxbourgs de Tartas, & eſt repouſſé ; il retourne à Pontous.

Marchin fait connoître à Baltaſar le mauvais état du parti, & lui dit que Chouppe eſt allé à la cour avec la permiſſion du prince de Conti, qui eſt las de la guerre, & veut ſe retirer à Reſne.

Il vont tous deux voir le prince, la princeſſe de Condé & la ducheſſe de Longueville.

On attend le ſecours de ſaint Sébaſtien, ſur-tout le jour de ſaint Jacques, deſtiné par les Eſpagnols à leurs grands exploits.

Les ennemis des princes prennent le ruban blanc, & crient dans toutes les rues de Bourdeaux, *Vive le roi & la paix.*

Le duc de Vendome fait avancer ſes vaiſſeaux juſqu'à la portée du canon.

Baltaſar ſort, & comme il eſt aimé du peuple, il a le pouvoir de faire tirer les canons de la ville & des vaiſſeaux ſur ceux du duc de Vendome, qui fait retirer les ſiens.

Baltaſar, à ſon retour dans la ville, engage le comte d'Auteuil, gouverneur du duc d'Enguien, à mener ce prince dans la ville pour animer le peuple.

Baltaſar, Marchin, Leſnet, & Auteuil, veulent mettre le duc d'Enguien en

ſureté, & le mener avec la cavalerie à Tartas, & de là à Caſtelléon en Eſpagne. Ce deſſein n'a pas lieu, par l'aſſurance que tous les bourgeois de Bourdeaux donnent de ne point faire de paix ſans y comprendre le duc d'Enguien, la princeſſe ſa mere, & la ducheſſe de Longueville. Les principaux de la ville s'aſſemblent dans l'archevêché, où le prince de Conti, les princeſſes, le duc d'Anguien, Marchin, Baltaſar, & tous les officiers généraux aſſiſtent. Ceux de la ville craignant la famine, quoiqu'ils euſſent du bled pour plus de ſix mois, veulent un prompt accommodement. Peu de jours après chacun demande des paſſe-ports aux ducs de Vendome & de Candale.

Marchin envoye la Guette à Lormont, & le duc de Vendome lui envoye un paſſe port dont il n'eſt point ſatisfait.

Marchin fait un état de ſes demandes: Baltaſar lui dit qu'il faut capituler pour tout le parti, & aller tous enſemble joindre le prince de Condé, pour ſe retirer en Eſpagne.

Marchin ne veut capituler que pour Bourdeaux, ce qui eſt contraire aux intentions de Chanlot & de Baltaſar, qui avoient Tartas.

Baltaſar lui dit qu'il ne veut pas être compris dans ce traité.

Il demande permiſſion au prince de Conti de faire ſon accommodement, & ce prince la lui donne par écrit.

Il envoye l'Artet à Begle, au duc de Candale, qui lui avoit déja fait dire de ſonger à lui.

D'autres officiers généraux n'ayant pas attendu ſi long temps pour faire leur traité, le duc de Vendome lui avoit fait parler inutilement par deux capucins. L'Artet lui rapporta pour la ſeconde fois que le duc de Candale lui promettoit & donnoit ſa parole par écrit, que l'on le maintiendroit dans ſes charges & honneurs: qu'on lui entretiendroit les vingt compagnies de cavalerie & trente d'infanterie, qu'il avoit pour-lors dans Tartas & Roquefort, auxquelles places on donneroit l'amniſtie; qu'on lui payeroit l'argent qu'il avoit avancé pour le roi, & que Bougi & ſaint Germain ſeroient ſes répondans. Il remet ces places entre les mains du duc de Candale, retourne avec ſes gens à Tartas, & dit qu'il ne ſert plus pour les Eſpagnols. Cette nouvelle ſurprend fort Marchin. Baltaſar dit au duc de Candale que les habitans de Bourdeaux avoient juré de ne point abandonner les princes, & qu'il falloit leur donner une bonne & ſûre retraite. Cela leur ayant été accordé ponctuellement, la réduction de Bourdeaux ſe fit à la fin de Juillet 1653. Chanlot, qui avoit eu ordre de Marchin de tenir bon dans Périgueux, lui promettant du ſecours. Mais le colonel la Roque en étant ſorti avec ſon régiment de cavalerie, un habitant de Périgueux tua Chanlot d'un coup de fuſil, & la garniſon ſe rendit priſonniere.

BATAILLES.

1562.

Condé eſt forcé de repaſſer la Charente & ſe poſte à la Bergerie.

Le mauvais temps & le peu de conduite du chevalier d'Aubeterre l'empêchent de ruiner entiérement le prince de Condé qui avoit pris ſon quartier à ſaint André.

Baltaſar bat les coureurs de Sauvebœuf, qui avoit ſon quartier près de Périgueux: Sauvebœuf ſe retire le ſoir même vers Bourdeilles.

Pleſſis-Belliere & Folleville défont le prince de Tarente près de Pons, & le pourſuivent juſques à Xaintes.

Marchin s'avance à Villeréal; Biron ſort de ſon château avec quelque cavalerie:

Marchin le bat; & il ſe retire en grand déſordre dans ſon château : ſon infanterie, qui avoit abandonné la garde d'un pont, eſt preſque toute défaite; il reçoit quelques coups d'épée, & eſt laiſſé comme mort ſur la place.

Saint Luc, retiré à Stafort, eſt ſurpris & défait; il ſe ſauve à Lectoure, Condé pouſſe le régiment de Champagne dans Miradoux.

Le comte d'Harcourt paſſe la Garonne à Auvillar, attaque le prince de Condé, qui eſt forcé de lever le ſiége le mardi 5. Mars.

17. Juin. Combat de Montancé, où Baltaſar défait Montauſier, qui eſt fort bleſſé, & ſix régimens royaliſtes; le comte de Grignaux y eſt tué.

Bouſquet bat les troupes des princes & les chaſſe de leur quartier près de Sarlat.

1653.

Le chevalier d'Auberterre attaque ſaint Micault, que Baltaſar envoyoit pour empêcher le baron de Marſan de ſe ſaiſir de Roquefort : le reſte de la troupe ſe retire la nuit du 17. Janvier à la Baſtide & à ſaint Juſtin.

Baltaſar faiſant repaître ſa troupe à Cauna, eſt attaqué par le chevalier d'Auberterre, paſſe la riviere dans un endroit où perſonne ne l'avoit paſſée, & de quatre-vingts cavaliers qu'il a il n'en perd que trente.

SIÉGES.

1652.

Moiſſac occupé & ravagé par Marchin.

Marchin prend Lauſerte.

Le prince de Condé ſe ſaiſit de Xaintes & y laiſſe Chambon pour gouverneur.

Les troupes du prince de Condé lévent le ſiége de Coignac; Nort y eſt pris avec huit cents hommes.

Le comte d'Harcourt prend Barbeſieux.

Baltaſar ſe défend dans ſaint Antoine, & trouve le moyen d'empêcher le chevalier d'Auberterre de le défaire entierement.

Le comte d'Harcourt arrive après minuit, & ſe met en bataille entre ſaint Antoine & ſaint André; le prince de Condé ſe retire en bon ordre à Bourg, Baltaſar fait l'arriere-garde, & perd cent ſoixante cavaliers. Gaudiez eſt bleſſé, & meurt peu de jours après.

Pleſſis-Belliere & Folleville aſſiégent Xaintes, où Chambon ne ſe défend que cinq ou ſix jours.

Taillebourg ſe rend aux royaliſtes.

Caudecote eſt pris par le prince de Conti.

Condé oblige le mas d'Agenois & Marmande à recevoir garniſon : il fait entrer le régiment de Conti dans Agen, qui ſe ſouleve contre lui, & dont le prince de Conti ſort quelques jours après.

Les royaliſtes forcent dans le port ſainte Marie trente chevaux, commandés par dom Lucas, qui trouve moyen de s'échapper. Toute ſa troupe eſt priſe.

Folleville force Châteauneuf & Deſroches dans leurs quartiers à Montclar. Châteauneuf eſt tué, & Deſroches ſe retire à Bergerac.

Baltaſar force Laboirie dans une Ferriere, mais Laboirie échappe avec quinze ſoldats.

Baltaſar va à Bergerac, & aſſure au prince de Condé cette ville, qui vouloit prendre le parti royaliſte.

Chanlot attaque inutilement Lardimalie.

Lardimalie ſe rend à Chanlot, qui l'étoit venu aſſiéger une ſeconde fois.

Baltaſar emporte d'aſſaut ſaint Aſſier : cent cinquante hommes qui étoient dans l'égliſe qui étoit très-forte, ſe rendent.

Beauſéjour, où le comte de Grignaux avoit mis quatre-vingts hommes, eſt aſſiégé par Baltaſar, les quatre-vingts hommes ſe rendent après trois heures de défenſe.

Baltaſar aſſiége Grignaux, & apprenant que Folleville & Montauſier viennent au ſecours, il va au-devant d'eux.

Argame eſt obligé de rendre à Baltaſar ſon château de Montancé; il demandoit la neutralité qu'on lui avoit offert, & qu'il avoit refuſé.

Le château de Grignaux ſe rend à Baltaſar après avoir eſſuyé une vingtaine de volées de canon.

Villeneuve d'Agenois aſſiégé par le comte d'Harcourt, & défendu par Théolon le fils, Marchin y jette deux cents chevaux; huit jours après, & vers le 24. Juillet, Harcourt léve le ſiége & ſe retire à Montflanquin.

Lillebonne & Marin, lieutenants généraux, commandans les royaliſtes depuis le départ du comte d'Harcourt, prennent ſainte Baſeilles, défendue par la Madeleine.

Le château de Piles pris par les troupes du prince de Condé.

Baltaſar prend Caſtelnau dans quatre jours & y laiſſe ſaint Micault.

Il aſſiége Caſtel-Jaloux, qui ſe rend une heure après; il donne un ſauf conduit au régiment de Rouillac. Marchin vient & aſſiége le château.

Marchin veut aſſiéger Condom, dans lequel étoient le marquis d'Aubeterre, Goas, & Montcaſſin, avec lequel Marchin a une conférence: Montcaſſin dit à Marchin que ſix mille hommes de Catalogne arrivent, ce qui l'empêche de faire le ſiége de Condom.

Le château de Caſtel Jaloux, que Sauvebœuf & Merinville avoient voulu ſecourir, voyant la retraite de ce ſecours, ſe rend à Marchin.

Marchin prend d'aſſaut le mas d'Agenois, quinze jours après la priſe de Caſtel-Jaloux. La Barthe, lieutenant colonel du régiment de Guienne, qui s'étoit ſauvé dans l'égliſe, ſe rend priſonnier de guerre.

Baltaſar fait attaquer par Faget & Gaſton, les régimens des galeres & de Biron, retirés dans Gontaut, lieu fermé de bonnes murailles. Le lendemain Marchin arrive; & ſur le ſoir ils prennent la place, où tout eſt fait priſonnier de guerre.

Monſégnau aſſiégé par Baltaſar. Saint Georges le lui rend ſix jours après.

Marchin ayant fait une marche forcée de la Réole à Roquefort, prend le 21. Décembre le château de Pojol.

Candale enléve les régimens de Guitaut & de Leran dans Grenade.

Baltaſar eſt reçu dans Tartas.

La Serre, que Baltaſar avoit laiſſé dans Pojol, rend ce château au duc de Candale, & ſe rend royaliſte pour la quatriéme fois.

1653.

1. Janvier. Sarlat ſe rend à Marchin; il y laiſſe Chavagnac.

Faujan, major du régiment de Marchin, rend par trahiſon Sarlat au duc de Candale, & livre le régiment d'Enguien à Marin Chatelier: Chavagnac eſt fait priſonnier, & ſa femme tuée de trois coups de piſtolets.

18. Janvier. Roquefort conſervée par Baltaſar, qui y entre à neuf heures du matin; il ſe ſaiſit du château & de l'égliſe.

Baltaſar prend le château de Cauna, près de ſaint Sever.

Vers le 5. Juin. Le chevalier d'Aubeterre ſe ſaiſit de ſaint Juſtin.

Baltaſar enleve le régiment de ſaint Meſmes, dans ſaint Sever.

Le chevalier d'Aubeterre aſſiége Cauna pendant huit jours avec deux piéces de canon, & ne s'en rend maître que parce que les Irlandois lui livrent le château avec la Croix, qui y commandoit.

Dom Joſeph Otorio défend fort mal Bourg contre le duc de Vendome: le roi d'Eſpagne lui fait faire ſon procès à ſaint Sébaſtien, & il a la tête tranchée.

Le colonel Hamilton, congédié par Marchin, engage les Irlandois, qui étoient dans Lormont de rendre ce château à Vendome.

Prugnes de Roquefort prend ſaint Juſtin en vingt-quatre heures: le chevalier d'Aubeterre qui étoit au mont de Marſan n'a pas le temps de le ſecourir.

Aubeterre veut ſe ſaiſir des fauxbourgs de Tartas: il eſt repouſſé & retourne à Pontous.

Bourdeaux rendu au roi à la fin de Juillet.

Chanlot eſt tué dans Périgueux par un habitant, & la garniſon de la place ſe rend priſonniere de guerre.

L'hiſtoire de la guerre de Guienne, ſous le nom de Baltaſar, rapporte des combats de la Charente, de S. André, de Périgueux, de Pons, de Villeréas, de Staffort, de Miradoux, de Montancé, de Roquefort, & de Cauna en 1652. & 1653. Les ſiéges ſont au nombre de 48. ceux de Moiſſac, de Lauzerte, de Xaintes, de Cognac, de Barbéſieux, de S. Antoine, de Xaintes, de Taillebourg, de Caudecote, du mas d'Agenois, de Marmande, d'Agen, du port ſainte Marie, de Montclar, d'une Ferriére, de Bergerac, de Lardimalie, de Beauſéjour, de Grignaux, de Montancé, de Grignaux, de Villeneuve d'Agenois, de ſainte Baſeille, du château de Piles, de Caſtelnau, de Caſtel-Jaloux, ville & château; de Condom, du mas d'Agenois, de Gontaut, de Monſegnau, du château de Pojol, de Grenade, de Tartas, de Pojol, de Sarlat, de Roquefort, du château de Cauna, de S. Julien, de S. Sever, de Cauna, de Bourg, de Lormont, de S. Julien, des fauxbourgs de Tartas, de Bourdeaux, en Juillet 1653. & de Périgueux.

FIN.

PIECES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

JUGEMENS ſur la nobleſſe de Languedoc par M. de BESONS.

GÉNÉRALITÉ DE TOULOUSE.

AVERTISSEMENT.

LA ſeconde partie des jugemens ſur la nobleſſe de Languedoc par M. de Beſons, qu'on donne ici, contient la généralité de Toulouſe, & acheve de faire connoître toute la nobleſſe d'une des plus grandes provinces du royaume. Ces jugemens qui ſont des piéces juridiques, aſſurent l'état de cette nobleſſe & de ſes deſcendans. On l'a fait connoître au public d'une maniere qui n'eſt ni douteuſe ni équivoque. On ne négligera rien pour joindre à ces jugemens ceux de M. de Lamoignon de Baſville & des autres intendans ſes ſucceſſeurs, afin de rendre ces recherches plus complettes. Si la nobleſſe qui trouve ſes ancêtres mentionnés dans les jugemens de M. de Beſons, veut donner des preuves de ſa deſcendance juſques à préſent, & fournir des titres pour rendre les preuves des filiations de ſes ancêtres plus complettes, on ne manquera pas d'en faire uſage; mais on ne travaillera que ſur des mémoires munis de leurs preuves. Il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui ont les

jugemens des intendans ſur la nobleſſe des autres provinces, voudroient nous les communiquer, afin de faire connoître d'une maniere ſi ſûre, toute la nobleſſe du royaume, & rendre par là complette cette partie de l'hiſtoire de France, qui eſt ſi utile & dont plus de la moitié eſt encore preſque inconnue. A l'égard des abbreviations des mots qui reviennent ſouvent, on a ſuivi ici la même méthode que dans la premiere partie.

RIEUX. 635. ABATHIA.

I. Durand Abathia, avocat, fut capitoul à Toulouſe en 1583. & t. le 29. Sept. 1593. Il eut pour enfans 1. Guillaume Abathia, & 2.

II. François Abathia, avocat, qui ep. le 15. Juil. 1601. Jeanne Loupes, qui le fit pere de

III. Jean-François Abathia, Sgr. de Fougaſſies, avocat, qui ep. le 30. Nov. 1651. Jeanne Caiſalat, & fut maintenu N. en vertu du capitoulat le 20. Mars 1670.

LAVAUR. 636. ABESSENS.

I. Durand Abeſſens, Sgr. de S. Rome, t. le 3. Sept. 1599. Il ep. le 5. Mai 1550. Riquete Marion, & il en eut 1. Jacques Abeſſens qui ſuit, 2. Marc-Antoine Abeſſens qui a fait la Br. B. 3. Odet Abeſſens, & 4. Germain Abeſſens.

II. Jacques Abeſſens ep. le 24. Oct. 1581. Anne Durban, qui étant veuve fit à Céſar ſon fils une donation qui fut ratifiée le 12. Avril 1610.

III. Céſar Abeſſens, Sgr. de Monteſquieu, t. le 8. Juillet 1

Il eut pour enfans 1. Marc-Antoine Abeſſens qui ſuit, & 2. Joſeph Abeſſens, Sgr. de Monteſquieu & Tarabel.

IV. Marc-Antoine Abeſſens t. le 17. Sept. 1667. Il eut pour fils

V. Céſar Abeſſens, Sgr. de Monteſquieu, N. avec ſon oncle Joſeph le 2. Janv. 1669.

Br. B. II. Marc-Antoine Abeſſens, Sgr. de S. Rome, t. le 8. Janv 1627. Il ep. le 15. Avril 1596. Anne Alari, qui le fit pere de

III. Jean-Antoine Abeſſens, Sgr. du Mas-Aribal, qui ep. Lea de Villete, qui étant veuve fit un échange le 13. Fév. 1655. & le rendit pere de

IV. Jean-Jacques Abeſſens, Sgr. de S. Rome, N. le 2. Janvier 1669.	Pierre Abeſſens, Sgr. de Moncal, N. le 2. Janvier 1669.	Germain Abeſſens N. le 2. Janvier 1669.

ALBI. 637. ALARI. D'azur, au coq d'or, écartelé de gueules; au demi-vol d'argent, au chef d'or, chargé d'un coq de gueules, onglé, creté, & barbé de même.

Digitized by Google

I. Geraud Alari obtint des lettres d'annobliſſement au mois de Mai 1446. & t. le 2. Août 1459. fut pere de

II. Jean Alari eut pour enfans 1. Jean Alari, & 2.

III. Geraud Alari tranſigea le dernier Déc. 1536. avec Jean ſon frere pour les biens de Jean leur pere. Il fit ſon codicile le 5. Janv. 1586. Il fut pere de

IV. Jean Alari t. le 5. Juil. 1615. & eut pour enfans 1. Pierre Alari qui ſuit, & 2. Jean Alari.

V. Pierre Alari, tréſorier de France à Toulouſe, t. le 18. Oct. 1666. Il eut pour enfans 1. Geraud Alari, Sgr. de Ligneres, & 2. François Alari, Sgr. de la Roque, N. avec ſon frere le 13. Janv. 1670.

LAVAUR. 638. ALARI. D'azur, à une harpe d'or, écartelé de gueules, au demi-vol d'argent, au chef chargé d'un coq de gueules, onglé, bequé, & creté de même.

I. Jacques Alari, Sgr. de Tanus, maréchal de camp en l'armée commandée par M. de Bourniquel, dénombra la ſeigneurie de Tanus le 29. Oct. 1540. Il fut capitoul à Toulouſe en 1543. & pere de

II. George Alari, Sgr. de Tanus, qui ep. le 7. Dec. 1579. Olimpe de Rabaſtens, qui le rendit pere de

III. Philippe Alari, Sgr. de Tanus, qui ep. le 13. Av. 1625. Françoiſe du Boſc, & il en eut

IV. Jacques Alari, Sgr. de Tanus, qui ep. le 15. Mars 1647. Françoiſe du Boſc, N. le 19. Août 1669.

TOULOUSE. 639. ALBERT.

N. Albert eut pour enfans 1. Jean-Bernard Albert, capitoul de Toulouſe en 1668. & 2. François Albert, auſſi capitoul de Toulouſe en 1662. N. le 2. Août & 27. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

CASTRES. 640. ALBIS.

I. Jean Albis, audiencier & ſecretaire du roi en la chancelerie de Toulouſe, pourvû le 3. Juil. 1647. ep. Jeanne Langard, & il en eut 1. Antoine Albis, qui ep. le 22. Nov. 1662. & 2. Jean Albis bapt. le 22. Av. 1635. N. avec leur pere & à cauſe de ſa charge, le 20. Dec. 1668.

TOULOUSE. 641. ANDONNET. De gueules, au lion d'or, à quatre faſces ondées de même.

I. Jean Andonnet, bourgeois de Toulouſe, fut capitoul de cette ville en 1571. & pere de

II. Guillaume Andonnet, Sgr. de la Fage, t. le 5. Mars 1656. Il ep. le 12. Mai 1605. Iſabeau Bonnefoy, & il en eut 1. Jacques Andonnet, Sgr. de la Fage, 2. Jean Andonnet, 3. Jean Andonnet, & 4. Pierre Andonnet, N. en vertu du capitoulat le 3. Janv. 1670.

TOULOUSE. 642. ANDRÉ.

I. Arnaud André, avocat, capitoul de Toulouſe en 1627. Il ep. Jeanne Marion, & il en eut

II. François André, Sgr. de Sernoueſe, bapt. le 14. Mars 1623. N. le 25. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 643. ANDRIEU. D'azur, à deux ſautoirs d'or.

I. Jean Andrieu t. le 8. Mai 1559. eut pour enfans 1. François, 2. autre François Andrieu, & 3.

II. Jean Andrieu, Sgr. de Mourvilles, qui ep. le 25. Mars 1579. Louiſe Thiers d'Ariat, qui le fit pere de

III. Jean Andrieu, Sgr. de Mourvilles, qui ep. le 13. Juin 1610. Françoiſe Thuile, qui lui donna pour fils

IV. Jean Andrieu, Sgr. de Montcalvel, Grandels, & Montmoure, capitaine au régiment de Champagne par commiſſion du 2. Janv. 1649. aide de camp par brevet de 1650. ep. le 28. Avril 1654. Marguerite de la Raffinie, & il en eut

V. Jean François Andrieu N. avec ſon pere le 3. Janv. 1669.

TOULOUSE. 644. ANDRIEU.

I. Pierre Andrieu, avocat, capitoul de Toulouſe en 1597. eut pour fils

II. François Andrieu, avocat, capitoul de Toulouſe en 1635. 1642. & 1655. Il fut pere de

III. Jean-Paul Andrieu, capitoul de Toulouſe en 1669. N. en vertu du capitoulat le 9. Ao. 1669.

LAVAUR. 645. ANTICAMARETA.

I. Antoine Anticamareta, écuyer, Sgr. de Villeneuve & Loubens, capitoul à Toulouſe en 1509. ep. 1°. Olive, 2°. le 24. Avril 1516. Imberte de Lautrec. Il eut de ſon premier mariage

II. George-François Anticamareta, Sgr. de Villeneuve & Loubens, conſeiller au parlement de Toulouſe, t. le 14. Av. 1577. Il ep. Beatrix Potier, qui le fit pere de

III. Pierre Anticamareta qui ep. Jeanne de Serinhan, qui t. étant veuve le 6. Juin 1630. & le rendit pere d'

IV. Amedée Anticamareta, Sgr. de S. Martin, qui ep. le 9. Déc. 1642. Jeanne Gelfre, & il en eut 1. Philippe Anticamareta, Sgr. de S. Martin, qui ep. le 7. Oct. 1660. Anne de Villeneuve, & 2. Jacques Anticamareta, Sgr. de Pechalegre, qui aſſiſta au mariage de ſon frere comme procureur de ſa mere, N. le 4. Janv. 1669.

ALBI. 646. ARDOUIN. D'argent, au lévrier rampant de ſable.

I. N. Ardouin fut pere de 1. Jean Ardouin, Sgr. de la Sale, qui ſuit, & 2. de Pierre Ardouin qui a fait la Br. C.

II. Jean Ardouin, Sgr. de la Sale, paſſa un acte le 30. Mars 1511. t. le 11. Sept. 1538. Il ep. Anne Airac de la Calmete, qui le fit pere d'

Digitized by Google

III. Antoine Ardouin, Sgr. de la Sale, eut pour enfans 1. Raimond Ardouin qui ſuit, & 2. Antoine Ardouin, Sgr. de la Sale, qui a fait la Br. B.

IV. Raimond Ardouin, Sgr. de la Sale, ep. le 24. Juil. 1595. Claire Manere, qui t. le 19. Déc. 1618. & qui le fit pere de

V. François Ardouin, Sgr. de la Sale, N. le 16. Janv. 1669.

Br. B. IV. Antoine Ardouin, Sgr. de la Sale, t. le 20. Juil. 1621. Il ep. le 31. Août 1592. Roſe Bapteire, & il en eut 1. Louis Ardouin, Sgr. de la Sale, N. le 16. Janv. 1669. & 2.

V. Raimond Ardouin t. le 26. Juil. 1659. & eut pour enfans 1. Antoine Ardouin, Sgr. de Liſſard, & 2. Arnaud Ardouin, Sgr. de la Sale, N. le 16. Janv. 1669.

Br. C. II. Pierre Ardouin eut pour fils

III. Jean Ardouin ep. le 15. Nov. 1529. Thomaſſe Conducher, qui le fit pere de

IV. Guillaume Ardouin, Sgr. de Perillac, t. le 15. Nov. 1586. Il ep. le 26. Fév. 1570. Jeanne la Peire, qui lui donna pour fils

V. Antoine Ardouin, Sgr. de Perillac, t. le 22. Oct. 1616. & fut pere d'

VI. Antoine Ardouin, Sgr. de Perillac, N. le 16. Janv. 1669.

ALBI. 647. ASEMAR. D'azur, à trois faſces d'or, accompagné de trois têtes de Cherubin de même, 2. en chef, & 1. en pointe.

I. Gaſpard Aſemar, Sgr. de Craufac, ep. le 23. Janv. 1523. Louiſe Valete, qui le fit pere de

II. Gaillot Aſemar, Sgr. de Craufac, ep. le 2. Fév. 1557. Antoinete Ardat, & il en eut 1. Charles Aſemar qui ſuit, & 2. Antoine Aſemar.

III. Charles Aſemar tranſigea avec Antoine ſon frere le 26. Juil. 1601. Il ep. Jeanne Bouſquet, qui t. étant veuve le 3. Mai 1643. de laquelle il eut 1. Jean Aſemar, Sgr. de Craufac, qui ſuit, 2. François Aſemar, 3. Pierre Aſemar, Sgr. de Canes & Craufac, qui ep. le 13. Oct. 1647. Anne Richard, qui le fit pere de 1. Jean-Antoine Aſemar baptiſé le 30. Oct. 1651. 2. Arnaud Aſemar, 3. Thama-Baltaſar Aſemar, baptiſé le 21. Fév. 1655. 4. Joſeph Aſemar, bapt. le 7. Avril 1662. & 5. Ambroiſe Aſemar, bapt. le 11. Oct. 1665. tous cinq N. avec leur pere le 13 Janv. 1670. & 4. Guillaume Aſemar N. le 13. Janv. 1670.

IV. Jean Aſemar, Sgr. de Craufac, t. le 17. Juil. 1653. Il ep. le 14. Fév. 1643. Claude Milanes, & il en eut

V. Joſeph Aſemar N. le 13. Janv. 1670.

TOULOUSE. 648. ASTORG.

I. Antoine Aſtorg, Sgr. de Montbertier, capitoul de Toulouſe en

1518. & deux de ſes prédeceſſeurs l'avoient été en 1415. & 1488. Il ep. le 9. Sept. 1539. Jeanne de Lomagne, qui le rendit pere d'

II. Antoine Aſtorg, Sgr. de Montbertier, qui ep. Gabrielle Goirans, laquelle lui donna pour fils

III. Paul Aſtorg qui ep. le 9. Dec. 1604. Georgete de Lordat; il en eut 1. Jacques Aſtorg de Goirans de Montbertier, baron de Lux, tranſigea le 6. Mars 1655. avec Joſeph ſon frere pour les biens de Paul leur pere, & 2. Joſeph Aſtorg de Goirans de Montbertier, chevalier de Lux, tous deux N. le 4. Janv. 1671.

BAS MONTAUBAN. 649. ASTORG.

I. Pierre Aſtorg, capitoul de Toulouſe en 1392. 1399. 1406. & 1427. fut, peut-être, pere de

II. Pierre Aſtorg, Sgr. de Montbertier, capitoul de Toulouſe, en 1488. & 1498. Il fut, peut-être, pere d'

III. Antoine Aſtorg, Sgr. & Bn. de Montbertier, capitoul de Toulouſe en 1518. reçut des reconnoiſſances le 13. Mai 1527. & 28. Août 1528. Il t. le 27. Fév. 1577. Il fut pere de

IV. Bernard Aſtorg, Bn. de Montbertier, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Maſgranier, t. le 19. Août 1606. Il eut pour fils

V. Corboiran Aſtorg, Bn. de Montbertier, qui ep. le 1. Mars 1609. Marguerite de Roqueboulhac, de laquelle il eut

VI. François Aſtorg, Sgr. de Montbertier, qui ep. le 25. Av. 1641. Louiſe Viſon, N. le 19. Nov. 1668.

MIREPOIX. 650. AUBERGER.

I. Louis Auberger, Sgr. d'Auberici, fit deux achats le 1. Sept. 1554. & en 1557. fut pere de

II. Jean Auberger t. le 19. Nov. 1615. Il ep. le 20. Décemb. 1582. N. qui le rendit pere de

III. Jean-François Auberger t. le 27. Août 1622. Il eut pour fils

IV. Pierre Auberger, Sgr. de Chevaliniere, N. le

TOULOUSE. 650. AUBISSON.

Germain Aubiſſon, capitoul de Toulouſe en 1662 & N. en vertu du capitoulat le 30. Sept. 1670.

ALET. 652. AURIOL. D'argent, au figuier de ſinople, chargé d'un auriol d'or.

I. Jean Auriol, Sgr. de Montagut, fut pere de

II. Jean Auriol, Sgr. de Montagut, qui t. le 8. Sept. 1506. Il ep. en 1486. & il en eut 1. Blaiſe d'Auriol, docteur en Théologie, 2. Roger d'Auriol, Sgr. de Montagut, qui ſuit, 3. Louis Auriol, chevalier, Sgr. de Montagut, qui a fait la Br. B. & 4. Robert Auriol.

III. Roger d'Auriol, Sgr. de Montagut, partagea avec ſes freres les

biens de leur pere le 14. Mai 1509. Il eut pour enfans 1. Antoine Auriol qui ſuit, 2. Simon Auriol, & 3. Triſtan Auriol.

IV. Antoine Auriol, écuyer, Sgr. de Mireval, teſta le 29. Juillet 1569. Il ep. le 24. Mai 1549. Françoiſe de S. Etienne, laquelle le fit pere de

V. Raimond Auriol, Sgr. de Mireval, ep. Jeanne de Montclar, qui étant veuve donna quittance à Antoine ſon fils aîné le 9. Janv. 1608. De ce mariage vinrent 1. Antoine Auriol qui ſuit, 2. Jacques Auriol, Sgr. de Lauraguet, qui eut pour enfans 1. François Auriol, qui ep. aſſiſté d'Alexandre & Louis ſes freres le 24. Juil. 1664. N.

2. Alexandre Auriol de Montclar, Sgr. de Lauraguet, qui eut pour enfans François & Charles Auriol, N. avec leur pere le 8. Juil. 1669. & 3. Louis Auriol. Raimond eut encore pour troiſiéme fils François Auriol.

VI. Antoine Auriol ep. Louiſe Siran, qui donna procuration à Jacques Auriol, Sgr. de Lauraguet, ſon beau-frere, pour conſentir au mariage de Jacques ſon fils, qui ſuit, avec Marguerite de S. Etienne.

VII. Jacques Auriol, Sgr. de Mireval, qui ep. le 18. Janv. 1650. Marguerite de S. Etienne, N. le 8. Juillet 1669.

Br. B. III. Louis Auriol, chevalier, Sgr. de Montagut, ep. le 16. Mai 1518. Catherine de Hautpoul, & il en eut 1. Julien Auriol Deſplas qui ſuit, 2. François Auriol qui a fait la Br. C. & 3. Seguine Auriol.

IV. Julien Auriol Deſplas, écuyer, Sgr. de Saliſſes, ep. le 17. Juil. 1557. Roſe Claude de la Blache, & il en eut 1. René Auriol qui ſuit, & 2. Philippe Auriol, qui ep. aſſiſtée de René ſon frere le 7. Février 1592.

V. René Auriol, Sgr. de Roumens, ep. Anne d'Aſſali, qui le fit pere d'

VI. Arnaud Auriol, Sgr. de Roumens & Deſplas, qui ep. le 26. Fév. 1618. Charlotte Ferrier, & il en eut 1. François Auriol, Sgr. Deſplas & Saliſſes, qui ep. le 12. Juin 1651.

2. Jean Auriol, Sgr. de Toulens, & 3. François Auriol, Sgr. de Roubignac, N. le 8. Juillet 1669.

Br. C. IV. François Auriol, fit une conſtitution à Seguine ſa ſœur ſur les biens de Louis leur pere le 18. Juil. 1542. Il ep. Anne de Cambis, laquelle le rendit pere de

V. Raimond Auriol, Sgr. de la Nauſe, qui ep. le 21. Mai 1587. Andrive de l'Eſcudarie, qui lui donna pour fils

VI. François Auriol, Sgr. de Villevert, qui ep. le 5. Octobre 1617. Huguete Martin, & il en eut

VII. Pierre-Jean Auriol, Sgr. de la Nauſe, qui ep. le 20. Fév. 1647. N. le 20. Juil. 1669.

CASTRES. 653. AUSILHON.

I. François Auſilhon t. le 11. Juil. 1549. Il ep. le 15. Fév. 1507. Marguerite de Coſte, qui le fit pere de

II. Pierre Auſilhon, qui eut pour fils

III. Maffre Auſilhon, Sgr. de Sauveterre, qui ep. le 4. Juin 1585, Paule Pinet, & il en eut

IV. Jacques Auſilhon, Bn. de Sauveterre, ep. le 2. Oct. 1604. Iſabeau Bertrand, qui t. le 29. Août 1619. de laquelle il eut 1. Jean-Jacques Auſilhon qui ſuit, & 2. François Auſilhon, Sgr. de Cabarede, N. le 22. Juin 1669.

V. Jean-Jacques Auſilhon, Sgr. de Sauveterre, ep. le 29. Juin 1636. Marguerite Renouard, qui le fit pere de

VI. Jean Auſilhon, Sgr. de Vair, N. le 22. Juin 1669.

ALBI. 654. AUTHEMAR. Au 1. & 4. d'azur, à trois bandes d'or; au 2. d'argent, à une croix de gueules; au 4. d'azur, à une bande d'or, accompagnée d'une roſe en chef, & d'une fleur de lis de même en pointe.

I. Pierre Authemar, Sgr. de Feuillan & d'Ortous, obtint le 2. Août 1516. des lettres du roi François I. portant mandement au ſénéchal de Carcaſſonne de faire jouir Pierre Authemar, natif de Provence, de l'ancienne race d'Authemar, de tous les privileges des nobles du royaume; & il t. le 14. Août 1616. Il fut pere de

II. Simon Authemar, Sgr. de Trelhes, Feuillan, & Ortous, t. le 2. Août 1546. Il eut pour enfans 1. Jacques Authemar qui ſuit, & 2. Louis Authemar.

III. Jacques Authemar, Sgr. de Threlhes, Feuillan, & Ortous, t. le 13. Juil. 1572. Il eut pour enfans 1. Simon Authemar qui ſuit, 2. François, 3. Henri, & 4. Pierre Authemar.

IV. Simon Authemar, Sgr. de Trelhes & Feuillan, ep. Marguerite Banca, qui étant veuve t. le 18. Mai 1618. & de laquelle il eut

V. Jean-Jacques Authemar, Sgr. de Threlhes & Feuillan, qui codicilla le 2. Janv. 1638. & fut pere de

VI. Joſeph Authemar, Sgr. de Trelhes, t. le 8. Sept. 1668. Il ep. le 22. Nov. 1640. Magdelaine Genibrouſe, & il en eut 1. François-Scipion Authemar, & 2. Jacques-Achiles Authemar, tous deux N. avec leur pere le 20. Sept. 1668.

LAVAUR. 655. BABUT.

I. Jean-Lager Babut, avocat, capitoul de Toulouſe en 1544. t. le 16. Oct. 1573. Il eut pour fils

II. Jean-Lager Babut, conſeiller au parlement de Toulouſe, t. le 20. Avril 1650. & fut pere de

III. Guillaume-Lager Babut qui eut pour enfans 1. Jacques Babut, Sgr. de S. Sauveur, qui tranſigea avec ſes freres pour les biens de Guillaume leur pere le 11. Juillet 1647. 2. Pierre, & 3. François Babut.

TOULOUSE.

Digitized by Google

TOULOUSE. 656. BANDINELLI. Burelé d'argent & de ſable, au chef d'or, chargé au canton dextre d'un tourteau d'azur.

I. Jerôme Bandinelli, Sgr. de Paulet, capitoul de Toulouſe en 1540. t. le 29. Sept. 1551. Il fut pere de

II. Jerôme Bandinelli, Sgr. de Paulet, qui ep. Jacquete Chaſeſes, qui t. étant veuve le 9. Sept. 1622. & laquelle le fit pere de

III. Jerôme-Artus Bandinelli, Sgr. de Neguevedel & de Paulet, t. le 20. Nov. 1636. Il eut pour enfans 1. Gabriel Bandinelli, & 2. Gregoire Bandinelli, Sgr. de Neguevedel & de Paulet, N. le 24. Septemb. 1669.

BAS MONTAUBAN. 657. BAR. D'azur, à deux bandes d'or; écartelé de gueules, au lion d'or.

I. Helie Bar, baron de Mauſac, t. le 1. Fév. 1484. eut pour enfans 1. Robert Bar, & 2.

II. Pierre Bar, baron de Mauſac, qui fut pere d'

III. Antoine Bar, baron de Mauſac, qui ep. le 28. Mai 1536. Louiſe de Caſtel-Verdun; elle lui donna pour fils

IV. Guion Bar, baron de Mauſac, qui ep. le Jacquete de Leſignan, qui le rendit pere de

V. Pierre Bar, baron de Mauſac, t. le 8. Oct. 1626. Il avoit ep. le 1. Mars 1594. Marguerite le Selier, & il en eut 1. Gratian Bar qui ſuit, & 2. Samuel Bar, Sgr. de las Auſides, qui ep. le 10. Avril 1644. Jeanne de Bar, fille d'Helie Bar, Sgr. de Camparnaud, dont Helie Bar, baron de la Mote & la Garde.

VI. Gratian Bar, baron de Mauſac, ep. le 4. Juil. 1633. & il en eut

VII. Jean Bar, baron de Mauſac, qui ep. le 8. Nov. 1664. Iſabeau Faure, N. avec Helie ſon couſin, le 23. Oct. 1668.

Enquete pour la réception de Jean Bar en l'ordre de S. Jean de Jéruſalem du 11. Juin 1537.

Dix dénombremens de ladite baronie de Mauſac ès années 1464. 1492. 1496. 1539. 1552. 1561. 1562. 1610. 1639. & 1644.

TOULOUSE. 658. BARAGNES. D'azur, à la croix d'or, chargée d'une croix de ſable.

I. Gaillard de Baragnes, Sgr. de Beleſta, Conſgr. de Gardouch, rendit hommage en 1541. t. en 1562. ep. le 29. Mars 1528. Jeanne Rigaud, qui le fit pere de

II. Jean de Baragnes, Sgr. de Beleſta, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, par brevet du 23. Juil. 1569. t. le 2. Fév. 1575. Il ep. le 23. Nov. 1574. Anne de Baſilhac, & il en eut

III. Louis-Giſard de Baragnes, qui ep. le 7. Nov. 1596. Marie de Cheveri, qui lui donna pour fils

IV. Paul de Baragnes, Sgr. de Gardouch, ep. le 17. Av. 1627. Marie Lordat, qui étant veuve aſſiſta le 6. Nov. 1651. au mariage de ſon fils, qui fut

V. Louis de Baragnes, baron de Beleſta, conſeiller & maître d'hôtel ordinaire du roi, par brevet du 21. Mars 1651. capitaine d'infanterie, le 1. Déc. ſuivant, N. le 3. Juin 1669.

TOULOUSE. 659. BARRAVI.

Roger, Bernard, Etienne, Guillaume, François, Bertrand, & Raimond Barravi, furent capitouls de Toulouſe depuis 1295. juſqu'en 1464.

I. Pierre Barravi, Sgr. de Cleirac, dont les tuteurs rendirent hommage pour ladite terre en 1541. fut pourvû de l'office de conſeiller au parlement de Toulouſe le 1. Déc. 1554. & t. le 1. Av. 1575. Il eut pour enfans 1. Simon Barravi, 2. Pierre, 3. Pierre-Louis, 4. Jean Barravi qui ſuit, & 5. Gaſpard Barravi.

II. Jean Barravi, Sgr. de Cleirac, t. le 10. Av. 1620. Il ep. Catherine de la Valete, & il en eut

III. Jean-Pierre Barravi, Sgr. de Cleirac, N. le 28. Mars 1670.

BAS MONTAUBAN. 660. BARTHELEMI DE GRAMOND. D'azur, à trois bandes d'or.

I. François Barthelemi, Sgr. de Gramond, maître des requêtes, fut pere de

II. Gabriel Barthelemi de Gramond, conſeiller du roi, maître des requêtes, & ſecond préſident du parlement de Toulouſe, ep. le 17. Oct. 1570. qui le fit pere de

III. François Barthelemi, écuyer, Sgr. de Gramond, qui ep. le 28. Juil. 1596. Claire de Chalon, & il en eut

IV. Jean Barthelemi de Gramond, Sgr. de Gramond, ep. le 7. Juin 1622. Perrete Pages, qui lui donna pour fils

V. Etienne Barthelemi de Gramond, Sgr. de S. Martin de Caſtelſarrat, qui ep. le 21. Oct. 1655. Jeanne Figueri, N. comme iſſu de deux maîtres des requêtes, le 6. Avril 1669.

ALBI. 661. BAUDIER. D'azur, à trois épées d'argent miſes en pal.

I. Pierre Baudier, Sgr. de la Plane, t. le 9. Nov. 1529. fut pere de

II. Jean Baudier, ep. Catherine du Puy, qui le fit pere de

III. Jean Baudier ep. le 7. Avril 1596. Marie de Voiſins, & il en eut

IV. Jean Baudier, Sgr. d'Aunan, qui ep. le 1. Mars 1638. N. le 23. Sept. 1669.

S. PAPOUL. 662. BAULT. D'azur, au tronc de chesne avec ses racines, & cinq chicots d'or; au chef d'argent, chargé de trois hures de sanglier de sable.

I. Bertrand Bault, Sgr. de la Mote, ep. le 14. Nov. 1531. Isabelle de Valadés, qui le fit pere de

II. Antoine Bault, Sgr. de la Mote, ep. 1°. le 26. Juil. 1558. Françoise de Vilette de Montledier, 2°. Marie de Montmoure, dame de sainte Afrique, qui étant veuve obtint une sentence arbitrale. Il eut pour enfans 1. Paul Bault, Sgr. de la Mote, qui suit, & 2. Gaspard Bault, Sgr. de la Coste, qui t. le 16. Fév. 1657. & qui ep. le 23. Nov. 1614. Marguerite Castel, qui le rendit pere de 1. Paul Bault, Sgr. de Fontanes, 2. Marquis Bault, Sgr. de la Coste, & 3. Marc-Antoine Bault, chevalier, N. le 13. Nov. 1669.

III. Paul Bault, Sgr. de la Mote, eut pour enfans 1. Marquis Bault, Sgr. de Castelfort & de la Mote, gouverneur du fort de Cordon en Bresse, émancipé par son pere le 22. Août 1634. qui ep. le 7. Juil. 1649. Marguerite Gousens, 2. Etienne Bault émancipé par son pere le 22. Ao. 1634. & 3. Marc-Antoine Bault, tous trois N. le 13. Nov. 1669.

TOULOUSE. 663. BAUMON DE VERNEUIL.

I. Laurent, Sgr. de Baumon, ep. le 1. Déc. 1538. Delfine de Verneuil, avec laquelle il t. le 2. Avril 1550. & il en eut

II. Laurent de Baumon, Sgr. de Verneuil, Consgr. de Pompignan; t. le 30. Déc. 1607. eut pour fils

III. Laurent de Baumon, Sgr. de Verneuil, qui fut pere de

IV. Laurent de Baumon de Verneuil, Sgr. de Pompignan, ep. le 27. Janv. 1654. Helene Cheveri, N. le 4. Janv. 1671.

CASTRES. 664. BAYARD. D'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion, issant de gueules, au filet d'or brochant sur le tout.

I. Gilbert Bayard, chevalier, Bn. de la Font & S. Majuran, secrétaire d'état, contrôleur général des finances, signa un traité de paix entre Charles V. & François I. le 21. Août 1544. rendit hommage le 18. Nov. 1547. des fiefs nobles qu'il possédoit en Bourbonnois d'où il étoit originaire. Il ep. 1°. Magdelaine Robert, 2°. Marguerite de Portes. Il eut de sa premiere femme 1. Michel Bayard qui suit, & 2. Jean Bayard.

II. Michel Bayard, sénéchal de Castres, pourvû le 5. Mai 1580. ep. le 22. Fév. 1566. Marguerite de Ferrieres, qui le fit pere de

III. Pierre Bayard, sénéchal de Castres, pourvû le 31. Oct. 1592. t. le 30. Juil. 1636. Il ep. Magdelaine de Canaye, & il en eut 1. Louis Bayard qui suit, & 2. Pierre Bayard, Sgr. de Castelnau.

IV. Louis Bayard, Sgr. de Ferrieres & la Crousete, fut pere de

V. Pierre Bayard ep. le 29. Mars 1668. Anne Auteville, N. avec ſon pere & ſon oncle le 19. Nov. ſuivant.

MIREPOIX. 665. BEAR. De gueules, à quatre oteles en ſautoir d'argent, écartelé d'or, à deux vaches de gueules, cornées, accolées, & clarinées d'azur.

I. Jean Bear, écuyer, ep. le 13. Sept. 1549. Françoiſe Eſpania, qui t. le 17. Mai 1582. & il en eut

II. Charles Bear, Sgr. de Beſcut & Revenat, fut pere de

III. Pierre Bear ep. le 29. Mars 1617. Guillemete Paris, & il en eut 1. François Bear qui ep. le 7. Fév. 1658. Marthe Fleurial, & 2. Jean Bear demeurant à ſainte Camele avec ſon frere, N. le 13. Sept. 1669.

LAVAUR. 666. BEDOS. D'or, au chien de ſable rongeant un os de même; au chef enté d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent entre deux étoiles de même.

Michel Bedos, homme d'armes de la compagnie de M. le connétable, obtint en 1615. des lettres d'annobliſſement regiſtrées le 10. Fév. 1624. Il avoit ep. le 9. Déc. 1603. Elizabeth Imbert, qui t. le 16. Août 1638. & il en eut 1. Gaillard Bedos, Sgr. de Mirabel, 2. Philippe Bedos, Sgr. de Fonbas, & 3. Louis Bedos, Sgr. de Fonſorbe, N. en vertu deſdites lettres le 10. Juil. 1669.

CASTRES. 667. BEINE. D'argent, au lion de ſinople, lampaſſé & armé d'argent, & ſurmonté d'un lambel à trois pendans de même, chargé de trois tourteaux de gueules.

I. Jean Beine, Sgr. d'Eſcrous, Berlas, & Roqueſeriere, t. en 1481. & fut pere d'

II. Antoine Beine, Sgr. d'Eſcrous, ep. le 21. Janv. 1473. de Leſcure, & fit une donation le 23. Nov. 1503. à

III. Antoine Beine, Sgr. d'Eſcrous, ſon fils, qui t. le 21. Août 1517. & eut pour fils

IV. Arnaud Beine, Sgr. d'Eſcrous, rendit hommage le 8. Janvier 1539. reçut une reconnoiſſance le 27. Janv. 1550. & t. le 7. Juil. 1570. fut pere de

V. Florens Beine, Sgr. d'Eſcrous & Berlas, t. le 23. Juil. 1579. & eut pour fils

VI. Charles Beine, Sgr. d'Eſcrous & Berlas, t. le 17. Nov. 1610. Il ep. le 16. Juil. 1591. & il en eut 1. Jean Beine, Sgr. d'Eſcrous, qui ſuit, 2. Céſar Beine, Sgr. de la Valete, qui a fait la Br. B. 3. Jonathan Beine, qui ep. le 27. Juin 1631. Olimpe Alari, qui t. étant veuve le 26. Juin 1651. & il en eut 1. Philippe Beine, Sgr. de Rouire, qui ep. le 24. Août 1658. Marguerite Tonnac, & 2. Pierre

Beine, Sgr. de Blanchefort, noble avec ſon frere le 31. Décembre 1668.

VII. Jean Beine, Sgr. d'Eſcrous, ep. le 7. Av. 1630. Françoiſe Ciſon, & il en eut 1. Philippe Beine, Sgr. d'Eſcrous, qui ep. le 11. Sept. 1664. Gabrielle & 2. Charles Beine, Sgr. de la Chapelle, N. avec ſon frere le 31. Dec. 1668.

Br. B. VII. Ceſar Beine, Sgr. de la Valete, t. le 2. Av. 1633. fut pere de

VIII. Nicolas Beine, Sgr. de Reiſſac, qui eut pour fils

IX. Alexandre Beine, qui ep. le 30. Av. 1667. Jeanne Ricard, N. avec ſon pere le 31. Dec. 1668.

CARCASSONNE. 668. BELISSEN.

I. Jean Beliſſen, Sgr. de Millepetit, t. le 16. Juil. 1545. fut pere de

II. Jean Belliſſen, Sgr. de Millepetit, fit un achat le 2. Av. 1572. & eut pour fils

III. Pierre Beliſſen, Sgr. de Millepetit, qui fut pere de

IV. Jean Beliſſen, Sgr de Millepetit, qui t. le 17. Dec. 1648. Il avoit ep. le 24. Sept. 1617. Perier, & il en eut 1. Simon Beliſſen, Sgr. de Millepetit qui ſuit, & 2. Pierre Beliſſen, Sgr. de Fontauriol, N. & reconnoiſſant pour ſes neveux Guillaume & Etienne le 15. Janv. 1671.

V. Simon Beliſſen, Sgr. de Millepetit, t. le 16. Oct. 1667. fut pere de 1. Guillaume, & 2. Etienne Beliſſen.

ALET 669. BELISSEN. D'azur, à trois bourdons d'argent, au chef couſu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

I. Jean Beliſſen, Sgr. de Bourigeoles & St. Congat, connétable & prévôt de Carcaſſonne, par don du roi du 28. Août 1522. avoit dénombré le 21. Janv. 1504. & t. le 20. Janv. 1536. Il fut pere d'

II. Arnauld Belliſſen, Sgr. de Bourigeoles, t. le 25. Nov. 1593. Il ep. le 24. Janv. 1555. Anne Piperon, & il en eut 1. Renaud Beliſſen qui ſuit, & 2. Jacques Beliſſen.

III. Renaud de Beliſſen, Sgr. de Couquiſſat. Il eut un arrêt du parlement de Toulouſe le 22. Fev. 1595. entre led. Renaud & le tuteur des enfans de François Beliſſen & d'Anne Beliſſen, mariés pour les biens de Jean & Arnaud, ayeul & pere dudit Renaud. Il ep. le 16. Juin 1596. Catherine Boyer, qui le fit pere d'

IV. Paul Beliſſen, Sgr. des Hermeins, qui ep. le 6. Fev. 1635. Iſabeau Cabrol, & il en eut

V. Jean-Renaud Beliſſen, Sgr. de Monclar, qui ep. le 11. Fev. 1668. Françoiſe Mareſcot, N. avec ſon pere le 28. Mars 1670.

CARCASSONNE 670. BELISSEN. Mêmes armes.

I. Guillaume Beliſſen, Sgr. de Malves, viguier de Carcaſſonne &

chatelain de Fleur-d'épine, pourvû le 7. Juin 1498. avoit rendu hommage le 11. Avril 1497. & fut pere de

II. Pierre Beliſſen, Sgr. de Malves, viguier de Carcaſſonne, t. le 21. Janv. 1538. & eut pour enfans 1. Antoine Beliſſen, Sgr. de Malves, t. en faveur de ſon frere Pierre le 2. Dec. 1587. & 2.

III. Pierre Beliſſen, Sgr. de Durfort & puis de Malves, viguier de Carcaſſonne, pourvû le 15. Janv. 1576. t. le 6. Avril 1626. Il ep. le 31. Août 1579. Anne l'Huillier, & il en eut

IV. Bernard Beliſſen Bn. de Malves, Sgr. de Saleles, cap. d'infanterie le 7. Août 1621. de chevaux legers le 7. Sept. 1637. gouverneur capitaine des deux tours de Cabardés le 24. Mars 16 ep. le 14. Fev. 1611. Jeanne Gleon de Durban, qui le fit pere de

V. Paul Beliſſen Bn. de Malves & Talaira, marechal de camp le 7. Août 1651. colonel de cavalerie le 30. Mars 1652. eut commiſſion le 12. Av. 1661. des maréchaux de France, pour connoître des différends entre les gentilshommes du dioceſe de Carcaſſonne. Il ep. le 19. Dec. 1650. Charlotte de Caires, N. le 17. Dec. 1668.

CARCASSONNE. 671. BELISSEN. Mêmes armes.

I. Guillaume Beliſſen, bourgeois de Carcaſſonne, obtint des lettres d'annobliſſement en Mai 1490. Il avoit t. le 19. Août 1498. & fut pere de

II. Jean Beliſſen, Sgr. de St. Cougat, connétable & prévôt de la cité de Carcaſſonne, t. le 20. Janv. 1536. & eut pour fils

III. Pierre Beliſſen, Sgr. de St. Cougat & Millegran t. le 21. Dec. 1549. & fut pere de

IV. Pierre Beliſſen, Sgr. de St. Cougat & Millegran, t. le 3. Janv. 1575. & il eut pour fils

V. Philippe Beliſſen, Sgr. de St. Cougat & Millegran, t. le 18. Mars 1601. & fut pere de

VI. Philippe Beliſſen, Sgr de St. Cougat & Millegran, t. le 10. Juin 1644. & il eut pour enfans 1. Pierre Beliſſen, Sgr. de St. Cougat, & Millegran qui ep. le 8. Août 1647. Iſabeau Aldebert, & 2. Jacques-Henri Belliſſen, Sgr. de Milharet, N. avec ſon frere le 20 Sept. 1669.

CASTRES } 672. BENAVENT. D'argent, à 3 de gueules, au chef d'azur, chargé d'un lambel d'argent.
CARCASSONNE. }

François Benavent t. le 13. Mai 1542. Jean Benavent, Sgr. de Mels, ep. le 10 Av. 1544. Anne de la Pauſe, & t. le 3. Mai 1585.

I. Jean-François Benavent, Sgr. de Mels, t. le 29. Août 1587. Il avoit ep. le 2. Oct. 1507. Magdelaine Gironnet, & il en eut 1. Pierre Benavent qui ſuit, & 2. Olivier Benavent, Sgr. de la Chapelle, qui t. le 13. Sept. 1648. Il avoit épouſé le 5. Av. 1620. Philippe d'Auriol,

qui le fit pere de Jean-François Benavent, juge criminel à Carcaſſonne, héritier de Pierre Aſſali, qui poſſédoit cette charge, à condition de porter ſon nom & ſes armes le 3. Août 1648. Il ep. Marie de la Roque, N. le 12. Dec. 1668.

II. Pierre Benavent, fut pere de

III. Jacques Benavent, Sgr. de Vinaſſan, qui ep. le 18. 1589. Gabrielle de Caſtelnan, & il en eut

IV. Jean Benavent de Sales, Sgr. de St. Vincent, qui ep. le 24. Juin 1640. Iſabeau de Solognac, N. le 12. Dec. 1668.

CASTRES. 673. BENE.

I. Jacques Bene, t. le 20. Sept. 1539. fut pere de

II. Etienne Bene, Sgr. de Gos, t. le 2. Août 1579. Il ep. le 12. Mars 1559. Antoinette Dumas, qui le rendit pere de

III. Jacques Bene, Sgr. de Gos, t. le 14. Av. 1621. & eut pour enfans 1. Philippe Bene, & 2. marquis Bene, Sgr. de Gos, qui ep. le 8. Sept. 1644. Marie Bayard, N. le 15. Janv. 1671.

CASTRES. 674. BENQUE,

I. Odet Benque, chevalier Bn. de Benque, en rendit hommage en 1540. Il avoit ep. le 7. Fev. 1519. Marguerite Montaud, & il en eut 1. Paul Benque qui ſuit, & 2. Françoiſe Benque, qui ep. le 16. Janv. 1541. Roger de Noë.

II. Paul Benque ep. Louiſe d'Orbeſſan, & il en eut 1. Jean-Pierre Benque, qui tranſigea avec ſa mere pour raiſon des biens de Paul ſon pere, & d'Odet ſon grand pere, 2. François Benque, Sgr. de la Brande qui ſuit, & 3. Alexandre Benque, chevalier de Malthe, qui fit ſes preuves le 1597. & une donation à Alexandre Benque ſon neveu le 8. Juin 1646.

III. François Benque, Sgr. de la Brande, meſtre de camp, par commiſſion de 1621. t. le 4. Sept. 1640. Il ep. le 7. Dec. 1609. qui le fit pere d'

IV. Alexandre Benque, Sgr. de Peſquaine, N. le 30. Sept. 1669.

ALET. 675. BEON. De gueules, à quatre oteles d'argent, écartelé d'or, à deux vaches de gueules, cornées d'or.

Enquête pour la nobleſſe d'Alexandre Bernard de Lomenie, dans laquelle du côté de dame Louiſe Beon, comteſſe de Brienne ſa mere, il eſt fait mention du mariage de M. & P. Sgr. meſſire Bernard Beon avec Louiſe de Luxembourg; & d'une quittance de noble Arnaud de Beon, vicomte de Sere, au profit d'Arnaud Beon, évêque d'Oleron, du 25 Mars 1503. Sentence arbitrale du 4. Nov. 1520. dont appert que

meſſire Philippe Beon, grand-pere de Jean Beon, abbé du Mas d'Aſil, étoit gouverneur du pays de Foix, & qu'au voyage qu'il fit en la Terre-ſainte, il donna pluſieurs choſes à l'hôpital de St. Jean de Jéruſalem. Lettre de Roger, comte de Foix, de l'an 1204. dans laquelle il appelle le Sgr. de Beon ſon *car* oncle.

I. Pierre Beon, Sgr. de Maſſés, ep. le 5. Av. 1532. Jeanne de Chelis, & il en eut 1. Bernard Beon qui ſuit, & 2. Pierre Beon, Sgr. de Maſſés, qui ep. le 11. Sept. 1571. Marguerite de Fondevart.

II. Bernard Beon ep. Germaine Baſin, fille de Jean Baſin, Sgr. d'Eſtrenard, qui le rendit pere de

III. Jean Beon, Sgr. de Maſſés, qui t. en 1587. il avoit ep. le 29. Janv. 1558. Françoiſe de Caſteras, héritiere de Caſaux, & en eut

IV. Michel Beon, Sgr. de Caſaux, qui fut pere de

V. François Beon de Maſſés, Sgr. de Caſaux & Baſtide, prié par délibération des états de Foix du 14. Sept. 1646, d'y venir prendre la place qu'y tenoit Michel ſon pere. Il ep. le 29. Août 1643. Anne de Levi de Zomagne, N. le 31. Oct. 1668. avec

VI. Pierre-Hypolite Beon, ſon fils, qui ep. le 25. Fev. 1661. Jeanne Dax.

TOULOUSE. 676. BERAL.

I. Simon Beral, Sgr. de Mervila, avocat, capitoul à Toulouſe en 1596. fut pere de

II. Pierre Beral, Sgr. de Mervila, capitoul à Toulouſe en 1633. t. le 8. Oct. 1652. & eut pour enfans 1. Simon Beral, Sgr. de Mervila, 2. François, 3. Simon, & 4. René Beral, reçu chevalier de Malte le 22. Oct. 1659. eut un congé pour revenir en France après ſa réception le 10. Fev. 1660. N. avec ſes freres en vertu du capitoulat le 15. Janv. 1671.

TOULOUSE. 672. BERNARDI.

Gabriel Bernardi, capitoul à Toulouſe en 1636. & 1643. ep. Jeanne Robert, qui t. le 7. Janv. 1662. & il en eut 1. Jean-François Bernardi, & 2. Jean-Paul Bernardi, N. avec leur pere en vertu du capitoulat, le 29. Août. 1669.

CASTRES & ALBY. 678. BERNE

I. Antoine Berne, ecuyer, ep. le 4. Mai Marguerite d'Aurillac, qui le rendit pere de

II. Louis Berne, Sgr. de Cuxac, qui t. le 6. Mai 1612. ep. le 4. Dec. 1577. Marguerite Albert, & il en eut 1. Charles Berne, Sgr. de Cuxac qui ſuit, 2. David Berne, qui fut pere de Jacques Berne, Sgr. de la Cam, qui ep. le 21. Mai 1661. Anne Panouſe, N. le 25. Oct. 1668. 3. Philippe Berne, & 4. Charles Berne, Sgr. de la Baſtide, 2. Mai 1609.

III.

III. Charles Berne, Sgr. de Cuxac, t. le 25. Mai, 1652. ep. le 3. Janv. 1624. Françoiſe Faramon, & il en eut 1. Guion Berne, Sgr. de la Baſtide, Cuxac, &c. ep. le 14. Dec. 1650. N.

2. Charles Berne, Sgr. de Couſſonel, 3. Pierre Berne, Sgr. del Puech, & 4. Guion Berne, Sgr. de Gronfouliere, N. avec ſes freres le 24. Oct. 1668.

TOULOUSE. 679. BERNON. D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3. roſes d'argent, au chef couſu de gueules, à 3. étoiles d'or.

I. Rigaud Bernon, Sgr. de Rouveirous, t. le 17. Fev. 1514. eut pour enfans, 1. Chriſtophle Bernon, & 2.

II. Philippe Bernon, écuyer Sgr. d'Aigueſvives, qui ep. le 3. Juin 1546. Catherine de Narbonne, qui t. le 24. Dec. 1561. & le rendit pere d'

III. Arnaud Bernon, qui fut pere de

IV. Paul Bernon, qui ep. le 30 Janv. 1612. Germaine Durant, & il en eut

V. Jean Bernon, Sgr. de Seires, qui ep. le 24. Juil. 1648. Honorée Montiriord, N. le 16. Janv. 1669.

TOULOUSE. 680. BERTIER. D'or, au taureau rampant de gueules, corné & onglé d'azur, chargé de 5. étoiles d'or.

I. Simon Bertier eut pour enfans 1. Jean Bertier, Sgr. de Bernet, qui ſuit, & 2. Anne Bertier, qui ep. le Sgr. de Plagnes, par pactes du dernier Janvier 1501.

II. Jean Bertier, Sgr. de Bernet, Puiſſaguel & Buringue, reçut un hommage le 15 Juin 1514. & fut pere de

III. Jean Bertier, Sgr. de Bernet, qui ep. le 17. Nov. 1560. Germaine Cuſtos, qui le rendit pere de

IV. Martin Bertier, Sgr. de Bernet, capitaine au regiment de Piémont, qui ep. le 11. Oct. 1603. Antoinette Aimar, de laquelle il eut

V. Hipolyte Bertier, Sgr. de Bernet, qui ep. le 24. Oct. 1632. Iſabeau Galaube, mere de

VI. George Bertier, Sgr. de Bernet, N. le 8. Juil. 1669.

TOULOUSE. 681. BERTRAND.

I. François Bertrand, conſeiller du roi, & quatrieme préſident au parlement de Toulouſe, t. le 4. Juin 1555. & fit heritier

II. Nicolas Bertrand ſon fils, qui fut pere de

III. François Bertrand, conſeiller au parlement de Toulouſe, qui t. le 2. Nov. 1622. ep. le 4. Sept. 1588. Fleur de la Calmoitié, qui le rendit pere de

IV. Simon Bertrand, Sgr. de Monneville, N. le 27. Janv. 1670. avec

V. François Bertrand ſon fils, qui ep. le 1. Juin 1668. Marie Poulaſtre.

LAVAUR. 682. BESSET. D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même 2. & 1.

I. Jean Beſſet, Sgr. de Couſſignac, qu'il achetta en 1460. fut pere de

II. Guillaume Beſſet, Sgr. de Couſſignac, qu'il achetta avec ſon pere, & eut pour fils

III. Guillaume Beſſet, Sgr. de Couſſignac, qui t. le 29. Juil. 1509. ep. Claude Riviere, qui le rendit pere de

IV. Berenger Beſſet, Sgr. de Couſſignac, qui ep. en 1523. Jacquette Auſilhon, qui t. étant veuve le 16. Fev. 1567. & fut mere de

V. Olivier Beſſet, Sgr. de Couſſignac, qui ep. en 1555. Catherine de Villeneuve, & il en eut

VI. Hugues Beſſet, Sgr de Couſſignac, qui ep. en 1595. Marie Soubeiran, qui le fit pere de

VII. Pierre Beſſet, Sgr. de Couſſignac, qui ep. le dernier Av. 1626. Raimonde Herail, & il en eut

VIII. Raimond Beſſet, Sgr. de Couſſignac, qui ep. le 30. Av. 1655. Marie du Boſc de Maure, N. le 12. Nov. 1668.

ALBI. 683. BOYER. D'or, à la vache de gueules ſur un terre de ſinople, au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, entre deux étoiles d'or.

I. Raymond Boyer reçut le 12. Sept. 1538. des reconnoiſſances avec

II. Jean Boyer ſon fils, Sgr. de Puechmeja, qui t. le 27. Dec. 1556. fut pere de

III. Jean Boyer, héritier de ſon pere, eut pour fils

IV. François Boyer, qui fit une ceſſion le 10. Fev. 1625. & eut pour enfans, 1. Marc-Antoine Boyer, qui ep. le 11. Fev. 1662. Mariane Serres, 2. Salvi Boyer, Sgr. de la Coſte & Maillac, ep. le 5. Fev. 1664. Anne de Caſtanet, & 3. Jean Boyer, Sgr. de Puechrofat, N. avec ſes freres le 13. Juil. 1670.

TOULOUSE. 684. BOYER.

I. Jean Boyer, capitoul à Toulouſe en 1634. fut pere de

II. Jean Boyer, Sgr. d'Audars, & Conſgr. de Bonrepos, ſindic général de Languedoc, capitoul à Toulouſe en 1669. ep. le 1. Août 1652. Anne Lafont, & il en eut 1. Jean Boyer, baptiſé le 2. Av. 1654. 2. Jean-Jacques Boyer, bapt. le 3. Mai 1656. 3. Pierre Boyer, bapt. le 26. Fev. 1663. & 4. Bernard-Louis Boyer, bapt. le 22. Mai 1666. N. avec ſon pere & ſes freres, en vertu du capitoulat, le 27. Janv. 1670.

TOULOUSE. 685. BOISSIERE.

I. Jean Boiſſiere, Sgr. de Carcenac, obtint des lettres d'annobliſſement au mois de Fev. 1474. & t. le 27. Juin 1500. fut pere de

II. Jean Boiſſiere, héritier de ſon pere, viguier de Rhodez, eut pour fils

III. Guillaume Boiſſiere reçut une reconnoiſſance le 20. Juil. 1519. t. le 21. Sept. 1568. & fit héritier

IV. François Boiſſiere ſon fils, qui fut pere de

V. François Boiſſiere, avocat, ep. Suſanne Blanchard, avec laquelle il t. le 29. Août 1627. ils eurent pour fils

VI. Jean-François, qui fut pere d'

VII. Adrian-Xavier qui fit une déclaration à ſon pere & à ſa mere le 24. Juil. 1659. comme il prend le nom de Xavier pour leur obéir; N. le 6. Nov. 1669.

ALETH. 686. BOMPAR.

I. Raimond Bompar fut pere de

II. Jean Bompar qui ep. le 20. Juin 1522. Françoiſe de Vernon, qui le rendit pere de

III. Raimond Bompar, ecuyer, ep. le 6. Juin 1671. Marguerite de Monmeton, qui le fit pere de

IV. Jean Bompar, Sgr. du Ga, qui ep. le 12. Av. 1623. Anne Eſtevenet, & il en eut, 1. Jean-Pierre Bompar, qui ep. le 17. Mai 1652. Marie Boiſſet, N. le 18. Janv. 1670. & 2. Philippe Bompar du Ga, qui ep. aſſiſtée de ſon frere le 14. Fev. 1664. Gabriel Fregouſe.

ALBI. 687. BONFONTAN. D'azur, à la tour d'argent, maçonnée de ſable, & un lambel de trois pendans de gueules en chef.

I. Jean Bonfontan fut pere de

II. François Bonfontan qui ep. le 6. Juin 1564. Françoiſe Cenoue, qui le fit pere de

III. Federic Bonfontan, Sgr. de la Boulbene, qui ep. le 29. Mars 1610. Françoiſe de Villeneuve, qui le fit pere de

IV. François Bonfontan, Sgr. de la Boulbene, marié le 14. Juil. 1630. avec Olimpe Agaſſe, & il en eut

V. Louis Bonfontan, Sgr. de la Boulbene, qui ep. le 27. Av. 1654. Marie de Lami, N. le 19. Janv. 1669.

ALBI. 688. Bonfontan. Mêmes armes.

I. Antoine Bonfontan t. le 17. Nov. 1528. fut pere de

II. Gabriel Bonfontan, Sgr. de la Garde, dénombra en 1539. Il ep. en 1543. Jordaine Agaſſe, qui le fit pere de

III. Jacques Bonfontan qui t. le 8. Sept. 1590. & fit héritier

IV. Nicolas Bonſontan, ſon fils, qui fut pere de

V. Gabriel Bonſontan, Sgr. de la Garde, qui ep. le 29. Août 1645. Marie de Verdun, N. le 29. Janv. 1669.

ALBI. 689. BONFONTAN.

I. Jean Bonſontan, fut pere de

II. François Bonſontan, marié le 6. Juin 1514. avec Françoiſe Cenoue, en eut

III. Paul Bonſontan ep. le 15. Mars 1554. Marguerite Cajare, qui le fit pere de

IV. François Bonſontan, Sgr. des Maſures, ep. le 28. Dec. 1619. Marie de las Tours, qui le rendit pere de

V. Jean-Louis, Sgr. de Vernus, puis des Maſures, ep. le 7. Fev. 1639. Anne de Roqueboulhac, N. le 14. Janv. 1669. avec ſes enfans qui furent, 1. François Bonſontan, Sgr. de la Tour, 2. Paul Bonſontan, Sgr. de la Plane, & 3. Jean Bonſontan, Sgr. de la Serre.

BAS MONTAUBAN. 690. BONLOC.

I. Jean Bonloc, capitaine châtelain foreſtier de la forêt royale de Montech, pourvû le 4. Fev. 1505. fut pere d'

II. Antoine Bonloc, foreſtier de la forêt royale de Montech par la réſignation de ſon pere, pourvû le 3. Mai 1540. t. le 25. Nov. 1571. eut pour enfans, 1. Pierre Bôlône qui ſuit, 2. Jean Bonloc, & 3. Antoine Bonloc.

III. Pierre Bôlône ep. Marie Sabatier, qui le fit pere de

IV. Jean, Sgr. de Bonloc & de Pantanhac, ep. le 13. Juin 1604. Gabrielle du Puy, & il en eut, 1. Pierre, Sgr. de Bonloc qui ſuit, & 2. Jean-Pierre Bonloc, Sgr. de Dieupantale, ep. le 17. Fev. 1631. Françoiſe Cabanel, N. le 1. Sept. 1668.

V. Pierre, Sgr. de Bonloc & de Pantanhac, t. le 1. Oct. 1662. ep. le 22. Oct. 1644. Jeanne Peliſſier, qui le rendit pere de

VI. Jean-Pierre Bonloc, Sgr. dud. lieu, N. le 1. Sept. 1668.

CASTRES. 691. BONNAIDE. Coupé d'azur & d'argent, à un cerf naiſſant d'or, accoſté en chef de deux écuſſons d'argent.

I. Guillaume Bonnaide t. le 4. Av. 1504. fit héritier

II. Jean Bonnaide ſon fils, pere d'

III. Antoine Bonnaide, Sgr. de Monſergue, qui t. le 4. Août 1569. ep le 4. Nov. 1546. Deniſe de Tonges, qui le fit pere d'

IV. Antoine Bonnaide, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Toulon en 1582. ep. le 1. Fev. 1596. Lucrece Bedos, qui étant veuve fit donation le 4. Juil. 1646. en faveur de

V. Jacques Bonnaide, ſon fils, N. le 9. Sept. 1669.

CASTRES. 692. BONNE. De gueules, à une bande d'or, chargée d'un ours de ſable.

Digitized by Google

I. François Bonne, Sgr. de Marguerite, t. le 27. Juil. 1549. eut pour enfans 1. Achille Bonne qui ſuit, & 2. Jacques Bonne, pere de Sebaſtien,

II. Achille Bonne ep. le 22. Juil. 1545. N.
qui le fit pere de

III. Baltazar Bonne qui ep. le 3. Juin 1583.
& il en eut

IV. Jacques Bonne, Sgr. de Miſſegle, qui ep. le 12. Avril 1620. & il en eut 1. Jacques Bonne, Sgr. de Marguerite & Miſſegle, N. le 7. Déc. 1668. & 2. Alexis Bonne.

CARCASSONE. 693. BONNEFOUS.

I. Marc Bonnefous eut pour enfans 1. Pierre Bonnefous, Sgr. dudit lieu, qui ſuit, 2. Jean Bonnefous, & 3. Raimond Bonnefous.

II. Pierre Bonnefous, Sgr. dudit lieu, t. le 11. Fév. 1560. ep. le 16. Mai 1528. Guillemette Vernais, qui le fit pere de

III. Jean Bonnefous, lieutenant-général en la châtellenie de Montreal, reçû le 19. Fév. 1556. eut pour enfans 1. Jean Bonnefous qui ſuit, & 2. Paul Bonnefous, conſeiller, qui a fait la Br. B.

IV. Jean Bonnefous, lieutenant-général en la châtellenie de Montreal, ep. le 21. Déc. 1557. Jeanne Sabateri, qui t. le 29. Oct. 1602. & il en eut

V. Bertrand Bonnefous, capitaine-châtelain de Montreal, ep. le 25. Av. 1595. Marie George, & il en eut 1. Pierre Bonnefous qui ſuit, & 2. Germain Bonnefous, qui ep. le 28. Nov. 1655. Germaine Bouſquet, N. le 28. Mars 1671.

VI. Pierre Bonnefous, châtelain de Montreal, t. le 6. Déc. 1627. ep. le 23. Juil. 1622. Emeraude de Sapte, & il en eut

VII. Jean-Gabriel de Bonnefous, N. le 28. Mars 1671.

Br. B. IV. Paul Bonnefous, conſeiller au préſidial de Carcaſſonne; ep. le 1. Janv. 1595. Jeanne Pelletier, qui le rendit pere de

V. Jean Bonnefous, avocat, ep. le 12. Fév. 1626. Marguerite Alibert, & il en eut 1. Paul Bonnefous, qui ep. le 4. Oct. 1653. Marguerite Guillermi, 2. Jean Bonnefous marié le 15. Av. 1655. avec Marguerite Fabre, & 3. Guillaume Bonnefous, qui ep. le 27. Décemb. 1663. Jeanne Baillot, N. le 28. Mars 1671.

TOULOUSE. & CARCASSONNE. 694. BONVILAR. Ecartelé, au 1. & 4. d'argent; au 2. d'azur; & au 3. de gueules.

Hugues Bonvilar fit une fondation de ſépulture aux FF. prêcheurs de Toulouſe en 1321.

Guillaume Bonvilar rendit hommage pour la terre de Druſſac le 14. Juin 1328.

I. Antoine Bonvilar, Sgr. de Sauſens, t. le 7. Juin 1526. fut pere de

II. Thomas Bonvilar, Sgr. de Sauſens, qui t. le 27. Déc. 1547. & eut pour fils.

III. Antoine Bonvilar, Sgr. de Sauſens & la Vernede, qui t. le 27. Ao. 1578. fut pere de

IV. Jean Bonvilar, Sgr. de Sauſens, qui ep. le 7. Déc. 1576. Lucie Sirot, & il en eut 1. Antoine Bonvilar, Sgr. de Sauſens, qui ſuit, & 2. François Bonvilar, qui ep. le 2. Juin 1615. Iſabeau Barbé, & il en eut Nicolas Bonvilar, Sgr. de Druſſac, marié le 11. Sept. 1647. avec Marie Fontin, & Céſar Bonvilar, Sgr. de Lauraſon, qui ep. le 23. Sept. 1659. Marquiſe Rey, N. avec ſon frere le 29. Mars 1668.

V. Antoine Bonvilar, Sgr. de Sauſens, ep. le 30. Juin 1613. Jeanne Padies, & il en eut 1. Pierre Bonvilar, Sgr. de la Vernede, qui ep. le 8. Oct. 1651. Marie Gantran, & 2. Gaſpard Bonvilar marié le 12. Mars 1653. Jeanne Degales, N. avec ſon frere le 29. Nov. 1668.

ALBI. 695. BOUCHERIMBAUD. De gueules, à la croix d'argent, parti échiqueté d'argent & d'azur.

I. Jean Boucherimbaud eut pour enfans 1. Hervé Boucherimbaud qui ſuit, & 2. Jean Boucherimbaud.

II. Hervé Boucherimbaud fut émancipé par ſon pere le 8. Fév. 14 & tranſigea avec ſon frere le 28. Janv. 1493. fut pere d'

III. Antoine Boucherimbaud, qui reçut une reconnoiſſance le 28. Fév. 1539. dénombra le 3. Avril 1540. fit la collation d'une chapelle le 12. Sept. 1555. & avoit teſté le 10. du même mois & an. Il eut pour fils

IV. Guillaume Boucherimbaud, héritier de ſon pere, ep. Marie Sales, qui le fit pere de

V. Jacques Boucherimbaud, qui ep. le 26. Avril 1614. Françoiſe de Canauſe, N. le 26. Juin 1669.

TOULOUSE. 696. BOUISSET.

I. Bernard Bouiſſet, avocat, capitoul à Toulouſe en 1639. fut pere de

II. Joſeph Bouiſſet, avocat, ep. le 11. Av. 1658. Marguerite de Lieu, N. en vertu du capitoulat, le 18. Sept. 1670.

CARCASSONNE. 697. BOURCIER. D'azur, à une colomne d'argent, ſoutenue de deux lions affrontés d'or.

I. Bernard Bourcier pere de

II. Paul Bourcier, Sgr. de Barri, qui ep. le 24. Av. 1534. Marguerite Chaume, & il en eut 1. Jean Bourcier, Sgr. de Barri, qui ſuit, & 2. Michel Bourcier, qui tranſigea avec ſon frere le 5. Sept. 1567.

III. Jean Bourcier, Sgr. de Barri, gouverneur de Leucate, eut deux

commiſſions de maréchal de camp, pour ſervir en l'armée commandée par M. de Joyeuſe en 1584. & 1585. Il ep. Marie de Theſan, qui le rendit pere de

IV. Hercules Bourcier, Sgr. de Barri, gouverneur de Leucate, ep. le 24. Janv. 1607. Claire de Ribes, qui lui donna pour fils

V. Henri Bourcier, marquis de S. Aunais, gouverneur de Leucate, en ſurvivance le 8. Janv. 1626. colonel d'infanterie le 24. Janv. 1632. lieutenant général des armées du roi le 20. Avril 1649. nommé chevalier de l'ordre du S. Eſprit. Le duc d'Uſez eut commiſſion le 18. Fév. 1655. pour lui faire faire ſes preuves. Il eut pour enfans 1. Charles Bourcier, marquis de S. Aunais, à qui ſon pere fit une donation le 18. Oct. 1666. & 2. Claude Boureier de S. Aunais, N. avec ſon frere le 16. Juin 1669.

TOULOUSE. 698. BOURGES.

I. Simon Bourges, qualifié noble dans un extrait de compois de la ville d'Auterive de 1546. tranſigea le 21. Juin 1551. fut pere de

II. Germain Bourges, conſeiller du roi & juge d'Auterive, t. le 24. Juil. 1573. Il eut pour enfans 1. Simon-Pierre Bourges, écuyer, qui ſuit, 2. Jacques, & 3. Simon Bourges.

III. Simon-Pierre Bourges, écuyer, t. le 15. Mai 1598. & fut pere de 1. Pierre Bourges, 2. Geraud Bourges, écuyer, qui ſuit, & 3. Claude Bourges.

IV. Geraud Bourges, écuyer, t. le 4. Av. 1636. Il ep. Marguerite Lairieu, qui le fit pere de

V. Jean-Salvi Bourges, N. le 4. Janv. 1671.

BAS MONTAUBAN. 699. BOUSQUET. D'or, à la croix vuidée de gueules.

I. Pierre de Bouſquet, chevalier, Sgr. de Verlhac, reçut une donation le 22. Mai 1452. hommagea le 13. Juin 1463. t. le 3. Mai 1487. & ep. Jeanne Hebrail, qui le fit pere de

II. François de Bouſquet, Bn. de Verlhac, Mongaillard, & Grandiaque, ep. 1°. le 5. Déc. 1488. Jeanne Lauret, fille de Lauret, premier préſident au parlement de Toulouſe, 2°. Antoinette de Villelle. Il eut de ſa premiere femme 1. Pierre de Bouſquet, Sgr. de Grandiaque, qui partagea le 22. Novemb. 1510. avec Guillaume ſon frere; & de ſa ſeconde

III. Guillaume de Bouſquet, Sgr. de Verlhac, qui t. le 4. Déc. 1537. Il ep. Armande de Durfort, qui le fit pere de

IV. Mariet de Bouſquet, Sgr. de Verlhac, qui ep. le 12. Janv. 1588. Françoiſe d'Aure-Grimoard, dame de Villebrunier, & il en eut 1. Jonathan de Bouſquet, baron de Verlhac, qui ſuit, 2. Jacques de Bouſquet, 3. David de Bouſquet, Sgr. de Velles, qui ep. 1°. Gabrielle Caſtanier, 2°. le 27. Janv. 1608. Anne de Malras, qui étant veuve tran-

ſigea avec Jean ſon fils ; David de Bouſquet eut de ſa ſeconde femme Jean Bouſquet, Sgr. de Beauvais, & Jean Gui de Bouſquet, Sgr. de Veilles, qui fut pere de Jean-François de Bouſquet, Sgr. d'Augeroles, qui fut maintenu noble avec ſon oncle le 17. Oct. 1668. 4. Charles de Bouſquet, pere de Jean de Bouſquet d'Aure, Sgr. de la Motte, qui tranſigea le 15. Avril 1632. pour les biens de ſon pere, & fut maintenu noble le 17. Octobre 1668. 5. Joſué de Bouſquet, & 6. Iſabeau de Bouſquet.

V. Jonathan de Bouſquet, Bn. de Verlhac, tranſigea avec Iſabeau ſa ſœur, t. le 1. Déc. 1626. Il avoit ep. le 6. Déc. 1596. Jeanne de Loubens-Verdale, niéce de Hugues de Loubens-Verdale, cardinal, grand maître de Malthe, laquelle tranſigea le 21. Avril 1603. avec Jacques, David, Charles, & Joſué, ſes beaux-freres, pour raiſon des biens de Mariet leur pere. Elle fut mere de

VI. Jonathan de Bouſquet, Bn. de Verlhac, qui ep. le 20. Avril 1620. Catherine Vicoſe, & il en eut 1. Jacques de Bouſquet, Bn. de Verlhac, qui ep. le 21. Août 1651. Louiſe de Bar, 2. Jean de Bouſquet, & 3. Henri de Bouſquet, Sgr. de Villebrunier, N. le 17. Oct. 1668.

S. PAPOUL. 700. BRAM. D'or, à la croix de gueules.

I. Hugues Bram de Lordat ep. en 1482. Marguerite Iſalguier, qui le rendit pere de

II. Corbeiran Bram de Lordat, Bn. de Caſenove, t. le 9. Oct. 1562. ep. en 1551. Anne Maſancour, qui le fit pere de

III. Paul-Jacques Bram de Lordat, ep. en 159 de Châteaudelair, & il en eut 1. Jean Bram de Lordat qui ſuit, & 2. Jacques-Paul Bram de Lordat.

IV. Jean Bram de Lordat, aide de camp en 1626. mit deux cents quatre-vingts hommes dans Caſal, étant lieutenant colonel le 18. Déc. 1641. gouverneur de la ville haute & château de Carcaſſonne le 10. Av. 1647. ep. en 1621. Claire Potier de la Terraſſe, qui le rendit pere de

V. Jacques de Bram de Lordat, Bn. de Bram, Vilarieu, & Durfaren, ep. en 1663. Marguerite Roux, N. le 5. Déc. 1668.

CASTRES. 701. BRASSAC.

I. Jean Braſſac, Conſgr. de Cruſi, fit deux acquiſitions en 1515. & 1516. & t. le 24. Av. 1519. fut pere de

II. Gabriel Braſſac, qui ep. le 16. Juil. 1548.
qui le rendit pere d'

III. Olivier Braſſac, qui ep. le 16. Avril 1578.
& fut pere de

IV. Charles Braſſac, Sgr. de Cruſi, qui ep. le 10. Sept. 1626. N. de Soubeiran, & il en eut 1. Charles Braſſac, Sgr. de l'Archivie, qui ep. le 25. Août 1662. & 2. Marc-Antoine Braſſac

Braſſac, à qui ladite Soubeiran ſa mere fit donation le 7. Janv. 1633. N. avec ſon frere le 4. Mai 1669.

ALBI. 702. BRÉS. De gueules, à la bande d'argent, accompagnée de quatre molettes d'éperon d'or, 2. en chef & 2. en pointe.

I. Jean Brés obtint une ſentence arbitrale le 5. Novemb. 1510. & fut pere de

II. Jean Brés, qui ep. le 5. Janv. 1527. Catherine Alrique, qui t. le 1. Mai 1529. & il en eut 1. Raimond Brés, qui t. en faveur de Jean ſon frere le 24. Juin 1563. & 2.

III. Jean Brés, Sgr. de Beleſta, fut pere de

IV. Marquis Brés, Sgr. de Beleſta, qui ep. le 20. Janv. 1613. Beatrix Dagals, qui le rendit pere de

V. Jean Brés, Sgr. de Beleſta & de la Barthe, t. le 20. Oct. 1660. Il avoit ep. le 26. Juil. 1643. Marie Combret, & il en eut

VI. Pierre Brés, Sgr. de Beleſta, N. le 7. Juin 1669.

ALETH. 703. BRIGNAC. De gueules, au lévrier paſſant d'or; & une étoile de même en chef.

I. Antoine Brignac de Montarnaud, t. le 7. Mars 1520. fit héritier

II. François Brignac de Montarnaud ſon fils, pere de

III. François Brignac de Montarnaud, qui ep. le 11. Juil. 1576. Antoinette Najac, & il en eut 1. Gabriel Brignac de Montarnaud qui ſuit, & 2. Jacques Brignac de Montarnaud, qui tranſigea avec Gabriel ſon frere.

IV. Gabriel Brignac de Montarnaud ep. Marie Vernet, qui t. étant veuve le 4. Oct. 1664. & il en eut 1. Jean Brignac de Montarnaud, & 2. Jean Brignac de Montarnaud, N. avec ſon frere le 3. Juil. 1669.

LAVAUR. 704. BRINGUIER. De gueules, au lion d'or.

I. Pierre Bringuier, Sgr. de Semalens, ep. le 26. Nov. 1449. Jacquette Teiſſiere, & il en eut 1. Raimond Bringuier, Sgr. de Semalens, qui ſuit, & 2. Aimeri Bringuier, écuyer, Sgr. de Semalens, qui a fait la Br. B.

II. Raimond Bringuier, Sgr. de Semalens, reçut pluſieurs reconnoiſſances avec Aimeri ſon frere en 1506. Il ep. le 4. Fév. 1503. Alexie de S. Laurens, qui t. le 8. Mai 1529. & le rendit pere de

III. Jean Bringuier, qui ep. le 29. Juin 1546. Françoiſe Auſilhon, qui le fit pere de

IV. François Bringuier, Sgr. de Semalens, qui t. le 13. Nov. 1600. Il ep. le 18. Nov. 1584. Jeanne de la Crouſete, & en eut

V. François Bringuier, Sgr. de Semalens, t. le 19. Oct. 1663. & fut pere de

VI. Jean Bringuier, Sgr. de Semalens & de la Sale, qui ep. le 18. Avril 1665. Jeanne Martin de Vivier, N. le 3. Dec. 1668.

Br. B. II. Aimeri Bringuier, écuyer, Sgr. de Semalens, tranſigea le 3. Juin 1502. avec Raimond ſon frere au ſujet des biens de leur pere. Il ep. le 11. Août 1506. Marguerite Villelle, & il en eut 1. Antoine Bringuier, héritier de ſon pere, fit une ceſſion à Jean ſon frere le 29. Mars 1560. & 2.

III. Jean Bringuier qui t. le 6. Mars 1572. & eut pour enfans 1. Jean Bringuier qui ſuit, & 2. Hugues Bringuier.

IV. Jean Bringuier fut pere de

V. Jean-Jacques Bringuier, Sgr. de Semalens, qui ep. le 5. Fév. 1645. Jacquete Cheveri, N. le 28. Janv. 1669.

MIREPOIX. 705. BRUIERES. D'or, au lion de ſable, armé, lampaſſé de gueules, la queue fourchue en ſautoir.

I. Jean de Bruieres, Sgr. & Bn. de Chalabre, fut pere de

II. François de Bruieres, Bn. de Chalabre, t. en 1525. ep. le 7. Nov. 1516. Françoiſe de Châteauneuf, qui le fit pere de

III. François de Bruieres, Bn. de Chalabre, t. le 15. Mars 1551. ep. le 7. Oct. 1539. N. de Joyeuſe, mere de

IV. François de Bruieres, Bn. de Chalabre, Sgr. de la Fite, Pugnerés, & Taulac, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, t. le 10. Mai 1589. ep. Iſabeau de Barthelemi de Gramont, & il en eut 1. Guillaume de Bruieres, & 2.

V. Jean-Antoine de Bruieres, Bn. de Chalabre, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances par commiſſion du 8. Janvier 1617. colonel d'infanterie le 19. Sept. 1622. t. le 4. Mai 1632. & fut pere de

VI. Jean-Pierre de Bruieres de Chatel, Bn. de Chalabre, lieutenant-colonel au régiment de Languedoc en 1638. ep. le 11. Avril 1630. Gabrielle de Levi-Leran, N. le 11. Janv. 1669.

S. PAPOUL. 706. BRUN. De gueules, à trois croiſſans d'argent, & un cœur d'or en abyme.

I. Antoine Brun, Sgr. de la Sale, capitoul à Toulouſe en 1559. & fut pere d'

II. Antoine Brun qui t. le 2. Fév. 1612. & eut pour fils

III. Antoine Brun héritier de ſon pere, qui eut pour fils

IV. François Brun, Sgr. de la Sale, qui ep. le 25. Av. 1635. Marguerite de Cuc, N. le 12. Mars 1670.

RIEUX. 707. BUGAT.

I. Guillaume Bugat, écuyer, Sgr. de Villeneuve, en rendit hommage en 1 fut pere de

II. Jean Bugat, Sgr. de la Serre, t. le 20. Juin 1590. ep. le 20. Janv. 1555. Anne de Mauleon, qui le rendit pere de

III. Henri Bugat, Sgr. de la Serre, qui t. le 24. Janv. 1639. & eut

Digitized by Google

pour enfans 1. Philippe Bugat, Sgr. de la Serre, qui ep. le 17. Déc. 1650. Françoiſe Montaſtruc, & 2. Geraud Bugat de la Serre, N. avec ſon frere le 17. Mars 1670.

TOULOUSE. 708. BUISSON.

Mathieu Buiſſon, avocat, fut capitoul à Toulouſe en 1633. & eut pour enfans 1. Aimable Buiſſon, N. le 19. Ao. 1669. en vertu du capitoulat, & 2. Mathieu Buiſſon.

TOULOUSE. 709. BUSQUET.

I. Denis Buſquet, maître particulier des eaux & forêts, fut capitoul à Toulouſe en 1621. & t. le 19. Janv. 1659. fut pere de

II. Jacques Buſquet, N. en vertu du capitoulat, le 6. Déc. 1668.

MIREPOIX. 710. CABAGNEL.

I. Jean Cabagnel, Sgr. de Cahuſac, reçut des reconnoiſſances en 1503. fut pere de

II. François Cabagnel, écuyer, Sgr. de Cahuſac, ep. le 21. Février 1554. Anne de Durfort, qui étant veuve fit une procuration le 7. Janv. 1608. à

III. Gabriel Cabagnel, Sgr. de Cahuſac, ſon fils, qui fut pere de

IV. Gabriel Cabagnel, Sgr. de Cahuſac, ep. le 24. Juin 1633. Françoiſe de Pontaud, & il en eut 1. François Cabagnel, prêtre, & 2. Jean Cabagnel, Sgr. de Floria, N. avec leur pere le 26. Mars 1670.

RIEUX. 711. CABALBI. D'argent, à un monde d'azur, ſoutenant un faucon d'or.

I. Bernard Cabalbi, Sgr. Dallus, ep. N. Sargan, qui t. le 28. Mai 1555. fut pere de

II. Bertrand Cabalbi qui ep. le 16. Août 1597. Gabrielle Serret, & il en eut 1. Etienne Cabalbi qui ſuit, & 2. Jean-Bertrand Cabalbi, Sgr. Dallus, qui t. le dernier Août 1653. Il ep. le 17. Av. 1623. Marthe de Maritens, dont Octavien Cabalbi, Sgr. Deſplas, N. le 26. Av. 1670. & Maximilien Cabalbi.

III. Etienne Cabalbi ep. le 3. Déc. 1618. Marguerite de Mauleon, & il en eut 1. Jean Cabalbi, Sgr. de Montfaucon, qui ep. le 2. Octobre 1667. Iſabeau Bertran, & 2. Paul Cabalbi, Sgr. de la Trape, N. avec ſon frere le 26. Av. 1670.

ALBI. 712. CABROL.

I. Barthelemi Cabrol, écuyer, Sgr. de la Roque d'Ariffat, dénombra le 12. Oct. 1540. t. le dernier Sept. 1579. Il ep. 1°. le 25. Juin 1545. Marthe Fregeviſe, 2°. le 9. Janv. 1572. N. Il eut pour enfans 1. Iſaac Cabrol, Sgr. de Laval, qui ſuit, & 2. Güillaume Cabrol, qui tranſigea avec ſon frere le 26. Janv. 1608. & fut pere de Charles Cabrol, qui ep. le 2. Août 1605. N. qui le rendit pere de Louis Cabrol, marié le 13. Mai 1646. N. le 3. Déc. 1668.

II. Iſaac Cabrol, Sgr. de Laval, ep. Marie Gueidan, qui t. étant veuve le 18. Oct. 1648. & le fit pere de

III. Pierre Cabrol, qui t. le 10. Déc. 1667. Il ep. le 7. Mai 1636. Renée Barbe, qui fut mere de

IV. Guillaume Cabrol, Sgr. de Verduſſier, N. le 3. Déc. 1663.

ALBI. 713. CAHUSAC.

I. François Adhemar de Cahuſac, Sgr. de Verdier, ep. le 5. Août 1514. Anne de Theſan, fille de Guillaume, Sgr. du Pujol, & d'Anne de Montlaur, laquelle t. étant veuve le 7. Nov. 1541. & le rendit pere d'

II. Olivier de Cahuſac, Sgr. de Verdier, qui t. le 1. Mars 1569. & fut pere de

III. Paul de Cahuſac, Sgr. de Verdier, qui eut pour fils

IV. Antoine de Cahuſac, Sgr. de Verdier, qui ep. le 17. Mai 1629. Louiſe Soreac, N. le 23. Sept. 1669.

MIREPOIX. 714. CAILLAN. De gueules, à une cloche d'argent.

I. Pierre Caillan, Sgr. de la Graulet, ep. le 9. Sept. 1502. Naude Calmens, qui le rendit pere de

II. Gaſpard Caillan, Sgr. de la Graulet, reçut des reconnoiſſances en 1529. 1533. 1535. 1550. & 1556. t. le 13. Juin 1564. fut pere de

III. François Caillan, écuyer, Sgr. de la Graulet, qui eut pour fils

IV. Gaſpard Caillan, Sgr. de la Graulet, qui ep. le 9. Août 1613. Marthe Nogiroles, qui t. le 27. Av. 1645. & il en eut

V. Gaſpard Caillan, Sgr. de la Graulet & Beleſta, ep. le 16. Sept. 1640. N. le 2. Janv. 1669.

CASTRES. 715. CAILUS. Au 1. d'azur, au lion de ſable; au 2. & 3. d'azur, à trois oiſeaux d'argent; au 4. de gueules, au dauphin d'or.

I. Louis de Cailus, fut pere de

II. Raimond de Cailus, qui ep. le 25. Nov. 1389. Marguerite de Bruſque, qui le fit pere de

III. Pierre de Cailus, qui t. le 5. Août 1446. & eut pour fils

IV. Jean de Cailus, Sgr. de Colombiers, héritier de ſon pere, il eut pour fils

V. Pierre de Cailus, Sgr. de Colombiers, qui t. le 15. Sept. 1535. Il ep. le 17. Nov. 1509. Marguerite de la Roque, & il en eut

VI. Etienne de Cailus, chevalier, Sgr. de Colombiers, t. le 9. Av. 1575. ep. le 12. Nov. 1538. Marguerite Bernon, qui le fit pere de

VII. Pierre de Cailus, Sgr. de Boiſſeſſon & Colombiers, chevalier de l'ordre du roi, prêta le ſerment entre les mains de M. de Montmorency en 1594. & eut pour fils

VIII. François de Cailus, Sgr. de Colombiers & Rouveiroux, t. le 20. Déc. 1665. fut pere de

Digitized by Google

IX. Jean de Cailus, Sgr. de Colombiers, N. le 31. Oct. 1668.

CARCASSONNE & ALETH. 716. CALMES. De gueules, à trois troncs d'arbres d'argent, mis en pal 2. & 1. au chef d'azur, à trois étoiles d'or.

I. Pierre Calmes, Sgr. de Barbeirac, eut pour enfans 1. Claude Calmes, Sgr. de Barbeirac qui ſuit, & 2. Jean Calmes, qui partagea le 30. Janv. 1552. avec Claude ſon frere.

II. Claude Calmes, Sgr. de Barbeirac, t. le 3. Oct. 1569. ep. 1°. en 1540. de Poix, 2°. Bardichon. Il eut pour enfans 1. Pierre Calmes, Sgr. de Barbeirac, qui ſuit, 2. Claude Calmes qui a fait la Br. B. 3. Jean, & 4. autre Jean.

III. Pierre Calmes, Sgr. de Barbeirac, t. le 15. Oct. 1603. ep. en 1576. & il en eut 1. Jean Calmes, 2. Jacques Calmes, Sgr. de Barbeirac qui ſuit, & 3. Barthelemi Calmes, Sgr. de Montluſet, qui ep. le Dec. 1637. Catherine Cadron, qui le fit pere de Jacques Calmes, bapt. le 7. Août. 1652. N. avec ſon pere le 18. Juin 1669.

IV. Jacques Calmes, Sgr. de Barbeirac, ep. Marguerite Darſſe, & il en eut 1. Guillaume Calmes, Sgr. de Madirac, bapt. le 2. Nov. 1642. N. avec ſon pere le 18. Juin 1669. & 2. Guillemette Calmes, qui ep. le 21. Nov. 1666. Aldebert.

Br. B. III. Claude Calmes ep. le 20. Mars 1593. Olive Coſme, & il en eut 1. François Calmes, Sgr. de St. Julien, qui ſuit, & 2. Gabriel Calmes, Sgr. de la Baſtide & de Baragne, qui ep. le 7. Mai 1639. Marguerite Peitevin, N. le 18. Juin 1669.

IV. François Calmes, Sgr. de St. Julien & de Montirac, conſeiller au préſidial de Carcaſſonne, ep. le 11. Sept. 1628. Jeanne Geoffroi de Bouſigues, qui le rendit pere de

V. Jean-François Calmes, Sgr. de Montirac & de St. Julien, ep. le 28. Mai 1655. Iſabeau Laucare, N. le 18. Juin 1669.

CARCASSONNE. 717. CALMES. Mêmes armes.

I. Pierre Calmes, Sgr. de St. Julien, où S. Julia, t. le 3. Août 1545. ep. Claire Cortole, qui ſe remaria, & t. en 1580. & il en eut

II. Jean Calmes t. le 8. Mars 1614. epouſa Paule de Toulouſe, qui étant veuve fit une donation à Jean ſon fils en 1618. Elle fut mere de 1. Maurice Calmes qui ſuit, 2. Jean Calmes, qui t. le 26. Août 1645. & fut pere de Jean-François Calmes, Sgr. de St. Julien, lieutenant-colonel au régiment de Merinville, qui ep. le 30. Av. 1650. Claire de Montredon, N. le 1. Oct. 1668. & 3. Gabriel Calmes, qui ep. le 22. Août 1622. Marie de Crouſilhe, qui le fit pere de Jean-Baptiſte Calmes, Sgr. de Fonſeſquine, marié en 1662. N. le 1. Oct. 1668.

III. Maurice Calmes, qui fut pere de

IV. François-Bernard Calmes, Sgr. de Conques, qui ep. le 19. Sept. 1666. Jeanne Olive, N. le 1. Oct. 1668.

CASTRES. 718. CAPRIOL. D'azur, à la chaîne d'or, miſe en pal, parti d'argent, à trois hermines de ſable, 2. & 1.

I. Jacques Capriol, Sgr. de Mandouls, en rendit hommage l'an 1349. fut pere de

II. Guillaume Capriol, Sgr. de Mandouls, qui t. le 9. Janv. 1411. & fit ſon héritier

III. Iſar Capriol, Sgr. de Mandouls, ſon fils, qui fut pere de

IV. Jacques Capriol, Sgr. de Mandouls, qui étant ſous la tutelle de Guillaume Capriol, rendit hommage pour lui le 28. Mai 1428. Il t. le 25. Oct. 1473. eut pour enfant

V. Guillaume Capriol, Sgr. de Mandouls, bachelier en décrets, t. le 20. Déc. 1500. eut pour enfans, 1. Jean Capriol, & 2.

VI. Guillaume Capriol, Sgr. de Mandouls, qui t. le 27. Juil. 1516. & eut pour enfans 1. Olivier Capriol, Sgr. de Mandouls qui ſuit, 2. Guillaume Capriol, & 3. Jean Capriol, qui a fait la Br. B.

VII. Olivier Capriol, Sgr. de Mandouls, t. le 3. Nov. 1545. ep. Roſe de Leſcure, qui étant veuve fit une donation le 8. Av. 1554. à

VIII. Pierre Capriol, Sgr. de Mandouls, ſon fils, pere de

IX. Gabriel Capriol, Sgr. de Mandouls, qui ep. Brunette de Solignac, & il en eut 1. Gabriel Capriol, 2. Paul Capriol, & 3.

X. Jean Capriol, Sgr. de Mandouls, à qui ſa mere étant veuve, fit une donation le 13. Juil. 1615. en faveur de ſon mariage. Il eut pour enfans 1. Jean-Antoine Capriol, Sgr. d'Arragon, qui ep. le 5. Août 1647. 2. Paul Capriol, Sgr. de la Pomarede, émancipé le 11. Fév. 1651. 3. Louis Capriol, Sgr. de la Sale, 4. Jacques Capriol, bapt. le 22. Ao. 1627. & 5. Antoine Capriol bapt le 8. Sept. 1633. N. avec leur pere le 22. Sept. 1669.

Br. B. VII. Jean Capriol, troiſieme fils de Guillaume Capriol, fut pere de

VIII. Gaſpard Capriol, qui ep. le 17. Janv. 1577. Louiſe Manene, qui t. le 3. Sept. 1613. & il en eut

IX. Pierre Capriol, Sgr. de Puychaſſan, qui ep. le 21. Fév. 1605. & t. le 24. Sept. 1647. Il eut pour enfans 1. Bertrand Capriol, Sgr. de S. Hilaire, & 2. Pierre Capriol, Sgr. de Puychaſſan, N. le 22. Sept. 1669.

TOULOUSE. 719. CARRIERE-DOUBLE. De gueules, à la croix d'or, écartelé d'azur, à trois coquilles d'argent, ſur le tout de gueules, à trois épis tigés d'or,

au chef de même, chargé de trois étoiles de sable.

I. Jean Carriere fut capitoul à Toulouſe en 1501. eut pour enfans, 1. Jean Carriere qui ſuit, & 2. Etienne Carriere, bourgeois de Toulouſe, qui t. le 20 Juin 1550.

II. Jean Carriere, conſeiller au parlement de Toulouſe, héritier de ſon frere Etienne, t. le 23. Juil. 1562. ep. Antoinette Double, qui le fit pere de

III. Durand Carriere, avocat, qui t. le 2. Mars 1593. fut pere de

IV. Jean Carriere, avocat, qui t. le 1. Mai 1646. & eut pour fils

V. Guillaume Carriere-Double, N. le 7. Nov. 1669.

TOULOUSE. 720. CARRIERE. D'argent, au cerf courant de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent, entre deux coquilles de même.

I. Pierre Carriere, capitoul à Toulouſe en 1592. fut pere de

II. Henri Carriere, qui ep. le 15. Juin 1599. Jaquette Julia, qui le rendit pere de

III. Pierre-Paul Carriere, ſécretaire en la chancellerie de Toulouſe, qui ep. le 8. Fév. 1655. Marie de Chaſtenet, N. en vertu du capitoulat, le 25. Sept. 1669

TOULOUSE. 721. CARRIERE. D'azur, à l'agnéau d'argent, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Pierre-Louis Carriere, ſécrétaire du roi, audiencier en la chancellerie de Toulouſe, pourvû le 29. Oct. 1638. N. en vertu de ſon office, le 14. Mai 1670.

MIREPOIX. & NARBONNE. 722. CASALETS. D'argent, à la croix de gueules, chargée d'une fleur de lis d'or.

I. Gaſton Caſalets ep. le 8. Sept. 1517. Catherine de Luc, qui le fit pere de

II. Jean Caſalets, conſeigneur de Traiſies, qui ep. le 11. Nov. 1651. Claire de Hautpoul, & il en eut 1. Jean-François Caſalets, Sgr. de Traiſies, qui ſuit, & 2. Jean Caſelets, Sgr. de Traiſies, qui ep. le 17. Août 1593. Anne de Hautpoul, qui le rendit pere de Jean Caſalets, Sgr. de Villeneuve, qui ep. le 28. Av. 1620. Jeanne de Montſaucon, & en eut Charles Caſalets, qui ep. le 28. Mai 1659. N. avec ſon pere le 15. Juil. 1669.

III. Jean-François Caſalets, Sgr. de Traiſies, ep. le 2. Déc. 1590. Marguerite Labat, & il en eut 1. Jean Caſalets, Sgr. de Traiſies, Tourrelhe & la Camette, ep. le 17. Fév. 1618. Iſabeau de Brette, dite de

Thurin, & 2. Jean-François Caſalets, grand archidiacre à Narbonne; pourvû le 20. Déc. 1654. N. avec ſon frere le 15. Juil. 1669.

RIEUX. 723. CASENOVE.

I. Barthelemi Caſenove, capitoul à Toulouſe en 1604. t. le 19. Sept. 1600. eut pour enfans 1. Jean Caſenove, Sgr. de Fangas, qui ſuit, & 2. Jacques Caſenove.

II. Jean Caſenove, Sgr. de Fangas, eut pour enfans 1. Jean-Policarpe Caſenove, Sgr. de Fangas, fit un accord avec Gabriel ſon frere le 23. Av. 1658. & 2. Gabriel Caſenove, Sgr. de Jobiers, N. avec ſon frere le 17. Mars 1670.

BAS MONTAUBAN. 724. CASTANET.

Guillot de Caſtanet t. le 31. Juil. 1517. eut pour enfans 1. Pons de Caſtanet, Sgr. de Cambairac, qui ſuit, & 2. Marguerite de Caſtanet, qui donna quittance de ſes droits ſur les biens de Guilſaume ſon pere à Pons ſon frere le 12. Fév. 1524.

II. Pons de Caſtanet, Sgr. de Cambeirac, t. le 11. Janv. 1556. fut pere de

III. Pierre de Caſtanet, Sgr. dudit lieu, t. le 15. Déc. 1585. & fut pere d'

IV. Antoine de Caſtanet, qui t. le 1. Sept. 1650. eut pour enfans 1. Jean-Honoré de Caſtanet, baron dudit lieu & de Tauriac, ep. le 21. Août 1639. Paule Varagne, & 2. Mathieu-Paul de Caſtanet, N. avec ſon frere le 28. Nov. 1669.

ALBI. 725. CASTELPERS. D'argent, au château de ſable, ſommé de trois tours de même.

I. Jean de Caſtelpers, vicomte d'Ambialet, Bn. de Caſtelpers, chevalier, & l'un des gentilshommes ordinaires du roi, eut pour enfans 1. Raimond de Caſtelpers, vicomte de Candars qui ſuit, & 2. Bertrand de Caſtelpers.

II. Raimond de Caſtelpers, vicomte de Candars, rendit hommage avec Bertrand ſon frere en 1521. t. le 18. Sept. 1531, ep. le 6. Avril 1613. & en eut

III. Bertrand de Caſtelpers, vicomte d'Ambialet, ep. le 7. Fév. 1596. Violande Moneſtier, dame de Treveſan, qui t. le 25. Janv. 1614. & en eut

IV. Charles de Caſtelpers, Bn. de Treveſan, héritier de ſa mere, pere de

V. Bernard de Caſtelpers, vicomte d'Ambialet, Bn. de Treveſan & Almeirac, ep. le 4. Août 1643. marquiſe Genibrouſe, N. le 17. Déc. 1668.

RIEUX. 726. CASTERAS. De gueules, au château d'agent, maçonné de ſable, écartelé d'or, au lion de gueules.

I. Pierre

I. Pierre Caſteras, écuyer Sgr. de Planeat & Signan, obtint des lettres de grace en Av. 1537. & pour l'enterinement d'icelles, il en obtint de juſſion au parlement de Toulouſe le 17. Janvier 1544. fit un accord le 17. Av. 1538. reçut une quittance le 4. Nov. 1540. dénombra en 1551. & 1554. & t. le 29. Oct. 1564. Il eut pour enfans 1. Jean Caſteras, Sgr. de Signan qui ſuit, & 2. Toinete Caſteras, qui ep. Jean de Lomenie, qui reçut une donation en faveur de ſon mariage le 31. Déc. 1554. de Jeanne Dorart.

II. Jean Caſteras, Sgr. de Signan, ep. Germaine d'Eſpagne, qui t. le 21. Déc. 1605. Il fut pere de

III. Liſier Caſteras, Sgr. de Signan, qui ep. le 4. Nov. 1592. Louiſe Langommois, qui le rendit pere de

IV. Jean-Antoine Caſteras, écuyer, Sgr. de Signan, héritier de Germaine d'Eſpagne, ſon ayeule, fut pere de

V. Philippe Caſteras, Sgr. de Signan, qui ep. le 12. Av. 1652. Anne Bertier, N. le 6. Nov. 1669.

ALETH. 727. CASTERAS. Au premier & dernier, de même que ci-deſſus, au 2. & 3. d'or, à trois maſſues d'argent.

I. Jean Caſteras, conſeigneur de Villemartin, t. à Fontarabie étant bleſſé le 10. Janv. 1522. Il ep. Jeanne de Hautpoul, qui t. étant veuve le 18. Sept. 1570. & l'avoit rendu pere de

II. Jean Caſteras, Sgr. de Villemartin, capitaine de Pierrepertuſe, t. le 22. Av. 1578. ep. 1°. le 30. Juin 1548. de Chambrart, 2°. le 25. Av. 1558. de la Redorte; il fut pere de

III. Jean Caſteras, Sgr. de Villemartin, ſon héritier, qui eut pour enfans, 1. Henri Caſteras, Sgr. de Villemartin qui ſuit, & 2. François de Caſteras; Sgr. de Taillebouiſſe, N. avec ſon frere & ſon neveu le 20. Sept. 1669.

IV. Henri Caſteras, Sgr. de Villemartin, ep. aſſiſté de ſon frere François, le 23. Oct. 1638. qui le rendit pere de

V. François Caſteras, Sgr. de Combeloubines.

RIEUX. 728. CASTET. D'azur, à un navire d'argent, flottant ſur une mer de même.

I. Pierre Caſtet, fut pere de
II. Jean Caſtet, qui eut pour fils

Il y eut une atteſtation de leur nobleſſe devant le ſénéchal de Rieux en 1556.

III. Manaud Caſtet, qui ép. le 20. Déc. 1553. Jeanne Neuſtens, & il en eut 1. Gaſpard Caſtet qui ſuit, & 2. Françoiſe Caſtet, qui ep. Triſtan d'Auriol.

IV. Gaſpar Caſtet, reçut de Triſtan d'Auriol la quittance de la dot de Françoiſe Caſtet ſa ſœur le 30. Déc. 1599. Il fut pere de

V. Jérome Caſtet, Sgr. de S. Martin de la Trape, qui ep. le 3. Juil,

1639. Marie d'Orbeſſan, qui étant veuve fit un accord le 25. Sept. 1658. avec

VI. Etienne Caſtet, Sgr. de S. Martin, ſon fils, N. le 7. Sept. 1669.

TOULOUSE. 729. CATALAN.

Jean Catalan, Sgr. de Vabres, avocat, fut capitoul à Toulouſe en 1656. N. en vertu du capitoulat, le 19. Août 1669.

TOULOUSE. 730. CATEL. D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.

I. Pierre Catel, conſeiller au parlement de Toulouſe, t. le 17. Oct. 1557. fut pere de

II. Jean Catel, conſeiller audit parlement, t. le 30. Août 1572. & eut pour fils

III. Pierre Catel, conſeiller au parlement de Toulouſe, préſident aux requêtes du palais, t. le 14. Sept. 1598. ep. le 31. Mars 1585. Conſtance du Sol, qui le fit pere de

IV. Charles Catel, conſeiller au même parlement, qui t. le dernier Août 1644. & fut pere de

V. Charles Catel, N. le 2. Janv. 1669.

CASTRES. 731. CAVAIER. D'argent, au lion d'azur, au chef d'azur, à trois étoiles d'or.

I. Arnaud Cavaier ep. Jacquete Vergne, qui étant veuve fit un rachat avec Antoine ſon fils le 15. Nov. 1545. reçut avec le même une reconnoiſſance du Sgr. de la Roque, mari de Catherine Cavaier, le 24. Juin 1549. De ce mariage vinrent 1. Antoine Cavaier qui ſuit, & 2. Cirile Cavaier, qui ep. aſſiſtée d'Antoine ſon frere le 15. Fév. 1541.

II. Antoine Cavaier, fit un accord le 29. Avril 1551. Il ep. Françoiſe de Lautrec, qui étant veuve eut l'inveſtiture des biens de ſon mari le 5. Août 1573. ſes enfans furent 1. Jean Cavaier qui ſuit, & 2. Jacqueline Cavaier.

III. Jean Cavaier reçut une quittance de Jacqueline Cavaier ſa ſœur le 10. Juin 1598. & fut pere d'

IV. Abel Cavaier, Sgr. de Proulhargues, qui ep. le 8. Déc. 1633. Helis Fabre, N. le 12. Déc. 1668.

TOULOUSE. 732. CAUMELS.

I. Pierre Caumels, conſeiller au parlement de Toulouſe, obtint des lettres du roi le 22. Août 1569. portant permiſſion de faire extraire les procès qui lui étoient diſtribués par ſon clerc, à cauſe de ſa main tremblante, & en conſidération de ſes ſervices en ladite charge. Il ep. Marie de Cambolas, qui le rendit pere de

II. Pierre Caumels, avocat général audit parlement, qui ep. le 8. Nov. 1600. Marguerite Bertier, & il en eut

III. Noé Caumels, avocat, & baron de Lanta, bapt. le 25. Nov. 1617. ep. Antoinete de Graves, qui le fit pere de

IV. François-Xavier Caumels, bapt. le 26. Nov. 1644. N. le 24. Janv. 1670.

RIEUX. 733. CAUMON.

I. Arnaud Caumon, Sgr. de Gaſches, fut pere de

II. Raimond Caumon, Sgr. de Gaſches, qui ep. le 19. Av. 1553. Jeanne Loaumont, qui le fit pere d'

III. Arnaud Caumon, Sgr. de Gaſches, impétra des lettres en la chancellerie de Toulouſe le 4. Août 1574. eut pour fils

IV. Pierre Caumon, Sgr. de Campderoi, émancipé par ſon pere le 7. Juil. 1628. t. le 21. Avril 1664. ep. Paule Caſenove, & il en eut 1. Antoine Caumon, 2. Philippe Caumon, 3. Jean-Charles Caumon, Sgr. de Gaſches, N. le 8. Nov. 1670. 4. Jean Caumon, 5. François Caumon, & 6. Anne Caumon.

BAS MONTAUBAN. 734. CAUMONT. D'azur, à trois léopards d'or, couronnés de ſable.

I. David Brandelis de Caumont t. le 27. Juil. 1541. ep. Marguerite de Bretagne, & il en eut 1. François de Caumont qui ſuit, & 2. Charles de Caumont.

II. François de Caumont ep. en 1528. Jeanne de S. Etienne, & il en eut 1. Gabriel de Caumont, qui fit un accord avec François ſon frere le 3. Juin 1571. & 2.

III. François de Caumont, Sgr. & Bn. de Montbeton, qui t. le 4. Janvier 1596. & eut pour enfans 1. Jean de Caumont, Sgr. & Bn. de Montbeton, qui ſuit, 2. Claude de Caumont, 3. Hercules de Caumont, Sgr. de Beauvilar, qui t. le 28. Août 1668. & eut pour enfans François de Caumont, Sgr. de Beauvilar, Jean-François de Caumont, Sgr. de la Geneſtiere, & Jean de Caumont, Sgr. de la Gaſparede, N. le 5. Juin 1669. & 4. Antoine de Caumont.

IV. Jean de Caumont, Sgr. & Bn. de Montbeton, t. le 30. Déc. 1631. ep. Marie Dalies, qui le fit pere de

V. David, Bn. de Montbeton, N. le 5. Juin 1669.

TOULOUSE. 735. CELLERI.

I. Antoine Celleri, capitoul à Toulouſe en 1503. fut apparemment pere d'

II. Etienne Celleri, capitoul à Toulouſe en 1531. fut apparemment pere d'

III. Antoine Celleri, avocat, t. le 4. Fév. 1606. & eut pour enfans 1. Hugues Celleri qui ſuit, 2. Antoine Celleri, & 3. autre Antoine Celleri.

IV. Hugues Celleri, lieutenant particulier en la ville & viguerie de Toulouſe, t. le 14. Août 1657. & fut pere de

V. Louis Celleri, conſeiller du roi, lieutenant particulier en la ville & viguerie de Toulouſe le 12. Août 1669. N. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 736. CHALVET. D'azur, à la bande dor, chargée de trois croiſettes de gueules, une tête de lion arrachée d'argent en chef, & une quintefeuille de même en pointe, écartelé de Rochemontés, qui eſt de gueules, au lévrier rampant d'argent, à la bordure d'or.

I. Mathieu Chalvet, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçu le 15. Av. 1554. t. le 11. Juil. 1573. & eut pour enfans 1. Chriſtophle Chalvet, Sgr. de la Fabalie, qui ſuit, 2. François Chalvet, qui a fait la Br. B. & 3. Pierre Chalvet.

II. Chriſtophle Chalvet, Sgr. de la Fabelie & de Buſet, tréſorier de France à Toulouſe, t. le 2. Fév. 1607. & fut pere de

III. François Chalvet, Sgr. de la Fabelie & de Buſet, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçu le 2. Fév. 1632. eut pour fils

IV. Jacques Chalvet de Rochemontés, Sgr. de la Fabelie & de Buſet, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçû le 15. Juil. 1655. ep. le 28. Sept. 1668. Iſabeau Guibal, N. le 20. Ao. 1669.

Br. B. II. François Chalvet fut conſeiller au parlement de Toulouſe par la réſignation de ſon pere, pourvû le 12. Sept. 1587. ep. Jacqueline Reinier, qui t. le 2. Oct. 1612. & le fit pere de

III. Jacques Chalvet qui fut pere de

IV. Jacques-François Chalvet, qui ep. en 1660. Anne de Reich; & en eut

V. Valentin Chalvet, N. avec ſon pere le 7. Janv. 1668.

CASTRES. 737. CHATEAUVERDUN. D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent, maçonnées de ſable, à la bordure d'argent.

I. Raimond-Arnaud de Chateauverdun, Sgr. de ſainte Camele, eut pour enfans 1. de Chateauverdun qui ſuit, & 2. Marguerite de Chateauverdun, qui ep. le 19. Déc. 1405. Philippe, vicomte de Lautrec, Sgr. de Venés, & t. en faveur de Hugues Arnaud ſon neveu le 2. Fév. 1446.

II. N. de Chateauverdun fut pere d'

III. Hugues-Arnaud de Chateauverdun, *alias* de ſainte Camele, qui eut pour fils

IV. Jean de Chateauverdun de ſainte Camele, Sgr. de Puicalvel, qui

ep. le 18. Sept. 1470. Agathe Boiſſévin, & il en eut 1. Jean de Chateauverdun, qui rendit hommage avec Louis & Anaſtaſe ſes freres le 4. Fév. 1482. 2. Louis de Chateauverdun, *alias* ſainte Camele, Sgr. de Puicalvel, qui ſuit, & 3. Anaſtaſe de Chateauverdun.

V. Louis de Chateauverdun, *alias* ſainte Camele, Sgr. de Puicalvel, t. le 30. Août 1524. ep. Guillemete de la Croix, qui le rendit pere de

VI. Nicolas de Chateauverdun, écuyer, Sgr. de Puicalvel, t. le 5. Oct. 1583. & eut pour enfans 1. François de Chateauverdun, Sgr. de Puicalvel, qui ſuit, 2. Antoine de Chateauverdun, & 3. Sebaſtien de de Chateauverdun, Sgr. de la Raſerie, qui ep. 1°. le 4. Sept. 1577. Marie Dupuy, 2°. Roſe de Montfaucon, qui étant veuve fit un accord le 15. Sept. 1638. avec les enfans du premier lit de ſon mari, qui furent François de Chateauverdun, Sgr. de la Raſerie, qui ep. Françoiſe Bernon, qui étant veuve fit une donation à Arnaud ſon fils le 11. Février 1633. Il y eut de ce mariage Arnaud de Chateauverdun, Sgr. de la Raſerie, & Françoiſe de Chateauverdun, qui ep. le 11. Fév. 1652.

Sebaſtien eut encore de ſon premier mariage Antoine de Chateauverdun, Sgr. de Jantaine *alias* Jaulains, qui ep. le 1. Sept. 1638. Marthe Dupuy, & Sebaſtien de Chateauverdun, Sgr. de la Condamine, qui t. le 23. Mai 1663. & eut pour enfans Paul de Chateauverdun, Sgr. de la Madiere, David de Chateauverdun, Sgr. d'Aragon, & Jean de Chateauverdun, Sgr. de la Moline, N. le 17. Oct. 1668.

VII. François de Chateauverdun, Sgr. de Puicalvel, t. le 9. Octob. 1616. & eut pour enfans 1. Arnaud de Chateauverdun, Sgr. de Puicalvel, paſſa un accord le 28. Av. 1632. avec Guillaume ſon frere pour les biens de leur pere, N. le 17. Oct. 1668. 2. Sebaſtien, 3. Guillaume de Chateauverdun qui ſuit, 4. Baltaſar, & 5. Paul de Chateauverdun.

VIII. Guillaume de Chateauverdun ep. le 9. Juin 1632. Iſabeau le Noir, & il en eut 1. Jacques de Chateauverdun, Sgr. de Belveſe, fit un accord avec ſon frere le 19. Avril 1663. & 2. Charles de Chateauverdun, Sgr. de Chabanac, N. le 17. Oct. 1668.

S. PAPOUL. 738. CHEVERI.

I. Pierre Cheveri, Bn. de S. Michel, eut des lettres du roi, par leſquelles S. M. le créoit chevalier de ſon ordre, le 6. Nov. 1557. Il ep. le 24. Juin 1559. Bourguine du Faur, qui étant veuve t. le 10. Mai 1597. & il en eut 1. Michel Cheveri, 2. François Cheveri, Bn. de Riviere, qui ſuit, & 3. Charles.

II. François Cheveri, Bn. de Riviere, ep. le 6. Oct. 1625. Gentere Bellemaire, & il en eut 1. Michel Cheveri, Bn. de Riviere, N. le 7. Janv. 1669. & 2. Hipolite Cheveri, Sgr. de Mourgat, N. le 4. Janv. 1671.

ALBI. 739. CIRON. D'azur, à trois roches en faſce d'argent.

I. Antoine Ciron, conſeiller au parlement de Toulouſe, & préſident en la premiere des enquêtes, pourvû le 14. Janv. 1562. t. le 8. Septemb. 1595. & fut pere de

II. Jean Ciron, conſeiller audit parlement par la démiſſion de ſon pere, pourvû le dernier Août 1596. t. le 13. Mars 1640. Il eut pour enfans 1. Philippe Ciron, Sgr. de Drigons, & 2. Jean Ciron, Sgr. de la Peirouſe, N. comme fils & petits-fils de conſeiller au parlement de Toulouſe, le 12. Juil. 1669.

TOULOUSE. 740. CIRONIS.

I. Innocent Cironis, conſeiller du roi & rapporteur au ſénéchal de Toulouſe, t. le 19. Mai 1546. ep. Beatrix Bertier, qui étant veuve reçut une quittance le 9. Janv. 1556. & il en eut 1. Louis Cironis qui ſuit, & 2. Bertrand Cironis.

II. Louis Cironis ep. le 12. Juil. 1583. Françoiſe Clucheri, qui le fit pere d'

III. Antoine Cironis, avocat, ep. le 8. Juillet 1607. Marie Lautier, qui ep. en ſecondes nôces Paul de Freſals, préſident aux requêtes & au parlement, & qui étant veuve de ſon dernier mari, t. le 18. Déc. 1655. De ce mariage vint

IV. Louis-George Cironis, préſident aux requêtes du parlement de Toulouſe, bapt. le 11. Oct. 1608. t. le 11. Nov. 1667. Il eut pour enfans 1. Pierre Cironis, Sgr. de Beaufort, N. le 15. Janv. 1671. 2. Innocent Cironis, & 3. Pierre-Louis Cironis.

BAS MONTAUBAN. 741. CLAIRAT. D'azur, au lion d'or écartelé de gueules, à la cloche d'argent, bataillée de ſable.

I. Jean Clairat ep. 1°. le 29. Nov. 1506. Juliete Foulquier, 2°. le 8. Sept. 1534. Antoine Deinier, Il eut de ſa premiere femme

II. Antoine Clairat t. le 2. Août 1554. ep. le 8. Sept. 1534. Marguerite Baronis, fille d'Antoine Deinier, ſeconde femme de ſon pere, & il en eut

III. Jean Clairat, Sgr. de Noſindat & Mirepoix, t. le 12. Oct. 1595. Il fut pere de

IV. Bertrand Clairat, Sgr. de Mirepoix, qui eut pour fils

V. Antoine-Ciprian Clairat d'Artalis, Bn. de Roqueſeriere, ep. le 17. Sept. 1631. Bourguine Denos, qui le rendit pere de

VI. François Clairat, Sgr. de Roqueſeriere, bapt. le 9. Juin 1637. N. le 8. Juil. 1669.

ALBI. 742. CLARI. D'azur, à l'aigle de ſable.

I. Arnaud Clari t. le 23. Mars 1559. & eut pour enfans 1. Aimeri Clari qui ſuit, & 2. Antoinette Clari mariée avec Amand de S. Amand,

Digitized by Google

qui donna quittance avec elle à Arnaud Clari ſon beau-pere le 15. Janvier 1545.

II. Aimeri Clari héritier de ſon pere, eut pour fils

III. Jean Clari, avocat, ep. le 20. Juin 1626. Jeanne Icher, qui le fit pere de

IV. Marc Clari, qui eut pour fils

V. Jacques Clari, Sgr. de Vindrac & la Capelle, ep. le 15. Ao. 1667. Claire-Marie Dejan, N. le 15. Janv. 1671.

ALBI. 743. CLEIRAC. D'azur, au lion d'or, ſurmonté de deux étoiles de même.

I. Mathieu Cleirac, fut pere de

II. Jean Cleirac, qui ep. le 13. Nov. 1526. Bernarde Tonnac, & en eut 1. Jean Cleirac, qui ſuit, & 2. Bernard Cleirac.

III. Jean Cleirac donna ſes droits ſur les biens de ſon pere à Bernard ſon frere le 6. Déc. 1565. fut pere de

IV. Jean Cleirac, qui ep. le 31. Mars 1590. Anne de Loupiac, qui étant veuve fit le 13. Avril 1628. Jacques ſon fils héritier. Il eut de ce mariage 1. Jacques Cleirac, Sgr. de la Roque, qui ſuit, & 2. Louis Cleirac.

V. Jacques Cleirac, Sgr. de la Roque, fit un accord avec Louis ſon frere pour les biens de leur pere le 26. Oct. 1654. & t. le 25. Septemb. 1657. Il eut pour enfans 1. Clement Cleirac, Sgr. de la Roque, & 2. Louis Cleirac, Sgr. de la Tour, N. avec ſon pere, ſon frere, & ſon oncle, le 20. Déc. 1668.

ALBI. 744. CLERGUE. De gueules, à deux pals d'or, parti de gueules, à deux bandes d'or.

I. Manaud Clergue eut pour enfans 1. Jean Clergue, Sgr. de Linardie, qui ſuit, & 2. Jeanne Clergue.

II. Jean Clergue, Sgr. de Linardie, eut une autoriſation de la clauſe teſtamentaire de Manaud ſon pere, & la confirmation des tuteurs qu'il lui avoit nommés, & à Jeanne ſa ſœur, devant les juges d'Albigeois le 3. Mai 1402. George d'Amboiſe lui accorda la premiere place devant l'autel de l'égliſe de Genouillac, & il obtint acte confirmant cette conceſſion le 6. Sept. 1478. Il eut pour enfans 1. Raimond Clergue, Sgr. de Linardie, qui ſuit, & 2. Eſclarmonde Clergue, qui fit un accord avec George ſon neveu, ſur les droits à elle appartenans ſur les biens de Raimond pere dudit George, & ſur ceux de Jean pere d'elle Eſclarmonde.

III. Raimond Clergue, Sgr. de Linardie, t. le 6. Août 1505. fut pere de

IV. George Clergue, Sgr. de Linardie, qui reçut des reconnoiſſances en 1523. t. le 17. Sept. 1573. & fit héritier

V. Jean Clergue ſon fils, qui ep. Marie la Barthe, & en eut

VI. François Clergue, qui t. le 4. Juillet 1649. ep. le 4. Ao. 1609. Jeanne Faramon, & il en eut 1. François Clergue, Sgr. de Linardie, fit un accord avec René ſon frere, ſur les biens de François leur pere, & 2. René Clergue, Sgr. de Boſſean, qui ep. le 20. Juin 1661. Roquete de Martials, N. avec ſon frere le 17. Oct. 1668.

CASTRES. 745. CONTE.

I. Bringuier Conte, damoiſeau, capitaine, rendit hommage l'an 1477. & t. en 1512. fit héritier

II. Etienne Conte, ſon fils, qui fut pere de

III. Raulin Conte, qui ep. Françoiſe de la Roche, qui t. étant veuve le 22. Fév. 1595. & il en eut 1. David Conte qui ſuit, & 2. Jean Conte.

IV. David Conte, héritier de ſa mere, eut pour fils

V. Jacques Conte, Sgr de la Voute, qui fit un accord avec Jean ſon oncle le 16. Ao. 1617. N. le 4. Déc. 1670.

CASTRES. 746. CORBIERE.

I. Sicard Corbiere eut pour enfans 1. Etienne Corbiere, Sgr. de la Combe, qui ſuit, 2. Géoffroi Corbiere, & 3. Berenger Corbiere.

II. Etienne Corbiere, Sgr. de la Combe, partagea avec ſes freres le 5. Juin 1430. les biens de Sicard leur pere, & t. le 7. Janv. 1502. fut pere de

III. Bernard Corbiere, Sgr. de la Combe, qui reçut des reconnoiſſances de ſes emphitéotes en 1563. Il avoit t. le 4. Fév. 1560. & fait héritier

IV. Olivier Corbiere, Sgr de la Combe, ſon fils, qui fut pere d'

V. Adhemar Corbiere, Sgr. de la Combe, qui t. le 9. Oct. 1608. en faveur d'

VI. Olivier Corbiere, Sgr. de la Combe, ſon fils, celui-ci eut pour fils

VII. Marquis Corbiere, Sgr. de la Combe, qui ep. le 4. Fév. 1667. & fut maintenu N. le 22. Juin 1669.

ALBI. 747. CORBIERE. D'azur, à une tête d'or en chef, coeffée d'une couronne de laurier de ſinople, accompagnée de deux étoiles d'or, à un aigle d'argent en pointe.

I. Galban Corbiere ep. le 14. Déc. 1471. Jeanne Reines, qui le fit pere d'

II. André Corbiere, qui ep. N Pieroles, avec laquelle il obtint un arrêt du parlement de Toulouſe, entr'eux & le Sgr. de Caſtelpers, le 29. Mars 1508. Il eut pour enfans 1. Galban Corbiere, & 2. Catherine Corbiere.

III. Galban Corbiere fit un accord avec Catherine ſa ſœur, ſur les biens d'André leur pere, le 11. Nov. 1536. Il ep. Marianne de Lavedan, qui paſſa une obligation le 2. Nov. 1576. avec

IV. Pierre Corbiere I. du nom, ſon fils, pere de

V. Pierre

V. Pierre Corbiere II. du nom, qui t. le 24. Mars 1595. & eut pour fils

VI. Pierre Corbiere III. du nom, Sgr. de Peiroles, qui fut pere de

VII. Jean Corbiere, Sgr. de Peiroles, qui ep. le 25. Janv. 1633. Antoinette Bermon, & fut maintenu N. le 28. Juin 1669.

TOULOUSE. 748. CORBON.

I. Pierre Gavaret, Sgr. de Quein & de Cugnaux, t. le 23. Juil. 1505. fut pere de

II. Guillaume Gavaret, Sgr. de Quein, conſeiller au préſidial de Toulouſe, y fut capitoul en 1546. & eut pour fils

III. Jean Gavaret, Sgr. de Quein, qui ep. le 25. Juin 1557. Antoinette Beringuier, qui t. étant veuve le 8. Nov. 1607. & le fit pere de

IV. Barthelemi Gavaret, qui eut pour fils

V. Guion Gavaret, qui t. le 27. Juil. 1651. ep. le 30. Nov. 1614. Jeanne Lager, & il en eut 1. Antoine Corbon de Gavaret, Sgr. de Leon, qui ep. le 24. Juin 1655. Catin de Rieux, 2. François-Bertrand Gavaret, qui ep. le 6. Nov. 1658. Germaine Cavals, & 3. Jean-François Gavaret, tous trois N. le 20. Janv. 1669.

LAVAUR. 749. CORNEILLAN. D'or, à trois corneilles de ſable, 2 & 1.

I. Jean Corneillan, Sgr. de la Brunie, ep. le 24. Mai 1538. Jeanne de Villespaſſan, qui le fit pere de

II. Paul Corneillan, Sgr. de Villebrunier, qui ep. le 15. Mars 1574. Roſe Capriol, & en eut

III. Paul Corneillan, écuyer Sgr. de Villebrunier, qui ep. le 18. Juil. 1606. Iſabeau Rozet, elle le rendit pere de

IV. Marquis Corneillan, Sgr. de la Brunie, qui ep. le 3. Mai 1645. Iſabeau de Toulouſe de Lautrec. Il en eut 1. Sanſon Corneillan, bapt. le 8. Mars 1651. & 2. Marc-Antoine Corneillan, bapt. le 8. Déc. 1662. N. avec leur pere le 25. Oct. 1668.

LAVAUR. 750. CORNEILLAN. Mêmes armes.

I. Jacques Corneillan t. le 3. Sept. 1535. fut pere de

II. Jacques Corneillan, qui ep. le 21. Janv. 1515. eut pour fils

III. Gaſpard Corneillan, qui ep. 1°. le 21. Mars 1556. Marguerite Hebrail, 2°. Dupuy, qui fut mere de

IV. Guillaume Corneillan, Sgr. de Maſgrin. Il ep. le 13. Fév. 1613. Roſe Barini, & il en eut

V. Pierre Corneillan, Bn. de Villeneuve, Sgr. de la Martiniere & Maſgrin, qui ep. le 21. Janv. 1652. Iſabeau Soubeiran, N. avec ſon pere le 20. Déc. 1668.

TOULOUSE. 751. COUDERC.

I. Raimond Couderc, capitoul à Toulouſe en 1626. fut pere de

II. Jean Couderc, capitoul de Toulouſe en 1668. & N. en vertu du capitoulat, le 8. Nov. 1669.

ALBI. 752. COUDERC. De ſinople, à la faſce d'or, chargée de trois roſes, boutonnées de gueules.

I. François Couderc, fut pere de

II. Jean Couderc, Sgr d'Aulignac, qui t. le 25. Ao. 1575. Il ep. le 6. Juin 1554. Marguerite de Thurin, qui le fit pere de

III. François Couderc de Thurin, Sgr. d'Aubignac, t. le 5. Déc. 1635. & eut pour fils

IV. François Couderc de Thurin, chevalier, ep. le 12. Mars 1643. Germaine Iſar, & il en eut

V. Pierre-François Couderc, Sgr. de la Fraiſſinette, bapt. le 3. Juin 1645. N. le 6. Déc. 1668.

S. PAPOUL. 753. COUFFUT.

I. Jean Couffut, ſécrétaire du roi en la grande chancellerie de France, ep. Videlli, qui le fit pere de

II. François Couffut, Sgr. de Souſplaſés, qui ep. le 24. Janv. 1661. N. en vertu de la charge de ſécrétaire du roi exercée par ſon pere, le 16. Janv. 1669.

ALBI. 754. COURDURIER. D'azur, à une colonne d'or, entortillée d'un ſerpent de même, au chef couſu de gueules.

I. Bertrand Courdurier donna en 1473. quittance de 100. moutons d'or, à Bertrand de la Greſſa, ſon tuteur & ſon oncle, & du reliquat de ſon adminiſtration. Il ep. le 5. Sept. 1493. Gaillarde de Verdun, qui étant veuve fit donation le 31. Mars 1535. à

II. Salvi Courdurier, ſon fils, qui ep. le 3. Mai 1535. Sébaſtienne de la Peire, elle le fit pere de

III. François Courdurier, qui ep. le 14. Sept. 1563. Hélene Hébrail, & en eut

IV. Gabriel Courdurier, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 8. Janv. 1611. Jeanne Puiberal, il en eut

V. Antoine Courdurier, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 26. Mars 1661. Marie Pouſſard, N. le 5. Nov. 1668.

BAS MONTAUBAN. 755. COURS.

I. François Cours, écuyer, Sgr. de la Sale, ep. le 15. Ao. 1569. Serene de Lupe-d'Arblade, qui le fit pere de

II. Marc-Antoine Cours, Sgr. de la Sale, marié le 24. Mars 1585. à Claude de Las, qui le rendit pere de

III. Carbon Cours, Sgr. de la Sale, qui ep. le 17. Fév. 1626. Anne de Gous, il en eut

IV. Flotard Cours, Sgr. de la Sale, qui ep. le 9. Sept. 1656. Marguerite Pechpeiron, N. le 17. Sept. 1668.

BAS MONTAUBAN. 756. CRUSI.

I. Jacques Cruſi ep. le 3. Nov. 1502. Jacquette de Rouſſet, qui le rendit pere d'

II. Armand Cruſi, écuyer, Conſgr. de Faurons, qui fit un accord le 5. Mars 1534. & fut pere de

III. Grimond Cruſi, qui ep. le 9. Fév. 1565. Françoiſe du Gout de Marcilhac, il en eut 1. Jean Cruſi, Sgr. de Cardoine qui ſuit, & 2. Silveſtre Cruſi, évêque de Mende.

IV. Jean Cruſi, Sgr. de Cardoine, ep. le 28. Janv. 1610. Anne de Montbés, qui le rendit pere de

V. Charles Cruſi de Marcilhac, qui t. le 3. Sept. 1666. ep. le 10. 1650. Louiſe Maſuyer, fille de Gilles Maſuyer, premier préſident au parlement de Toulouſe, il en eut

VI. Silveſtre Cruſi, Sgr. de Marcilhac, N. le 12. Nov. 1668.

S. PAPOUL. 757. CUP. D'azur, à la cotice d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

I. Antoine Cup, Sgr. de Pradega, fut pere de

II. François Cup, Sgr. de Pradega, conſeiller au préſidial de Carcaſſonne, pourvû le 19. Oct. 1568. ep. le 28. Ao. 1515. Perette de Peire, qui le fit pere de

III. François Cup, conſeiller au préſidial de Carcaſſonne, préſident & leutenant-général, pourvû le 31. Janv. 1588. ep. le 16. Sept. 1681. Jeanne Chandon, il en eut

IV. Jacques Cup, Sgr. d'Iſſel, juge mage & lieutenant général en la ſénéchauſſée de Lauraguais, ep. le 29. Av. 1613. Jeanne de Gamevile, il en eut

V. Jean Cup, Sgr. de Pechuſan, & puis d'Iſſel, t. le 19. Déc. 1655. Il ep. le 27. Nov. 1647. Iſabeau de Maurelhan, & il en eut 1. Jacques de Cup, Sgr. d'Iſſel, N. le 5. Nov. 1670. 2. Raimond Cup, qui ſuit, 3. Louis & 4. Jean Cup, N. le 5. Nov. 1670.

VI. Raimond Cup t. le 4. Oct. 1652. eut pour enfans 1. Jean Cup, & 2. François Cup, N. le 5. Nov. 1670.

TOULOUSE. 758. DAMBES.

I. Guillaumes Dambes, conſeiller au parlement de Toulouſe, ep. Marthe Bardene, qui t. étant veuve le 5. Nov. 1585. & le fit pere de

II. Jean Dambes, conſeiller au parlement de Toulouſe, t. le 13. Sept. 1626. & eut pour enfans 1. Guillaume Dambes, Sgr. de Monteſtous qui ſuit, 2. Pierre Dambes, conſeiller au parlement de Toulouſe, t. le 1. Mars 1656. & eut pour enfans, Guion Dambes, Sgr. de la Salvetat, & Benoît Dambes, Sgr. de Caudebal, N. le 29. Juin 1669. 3. Guion Dambes, écuyer, t. le 23. Av. 1633. & fut pere de Pierre Dambes, avocat, N. le 29. Janv. 1669.

III. Guillaume Dambes, Sgr. de Monteſtous, avocat, t. le 26. Mai 1667. ep. le 20. Juin 1610. Marguerite Bourſes, qui le fit pere d'

IV. Etienne Dambes, Sgr. d'Olquier-Moncornet, préſident & jugemage en la ſénéchauſſée de Toulouſe, N. le 29. Janv. 1669.

TOULOUSE. 759. DAURE.

I. Pierre Daure, ſécretaire du roi, capitoul à Toulouſe en 1633. fut pere de

II. François-Xavier Daure, Sgr. de Lias, qui ep. le 10. Av. 1648. Leonord Ceix, N. en vertu du capitoulat, le 3. Juin 1669.

ALETH. 760. DAX.

I. Arnaud Dax t. le 4. Mai 1478. eut pour enfans 1. Jean Dax, Sgr. de la Serpent, qui ſuit, 2. Bernard, & 3. Rolland Dax.

II. Jean Dax, Sgr. de la Serpent, grand chambellan, & grand prévôt des maréchaux du royaume de Sicile, t. le 15. Nov. 1494. Il ep. Conſtance de Narbonne, qui le fit pere de

III. François Dax, Sgr. de la Serpent, qui ep. le 29. Avril 1524. Geoffrine de S. Felix, qui étant veuve t. le 8. Déc. 1584. & il en eut 1. Pierre Dax, Sgr. de la Serpent, qui ſuit, & 2. Jean Dax, Sgr. de Leve, qui a fait la Br. B.

IV. Pierre Dax, Sgr. de la Serpent, chevalier de l'ordre du roi, reçû le 1. Avril 1571. t. le 3. Juil. 1599. & fut pere d'

V. Antoine Dax, Sgr. de Colombiers & la Serpent, t. le 2. Fév. 1619. ep. Anne de Colombiers, & il en eut 1. Hercule Dax, Bn. de la Serpent, qui ſuit, & 2. Paul Dax, Sgr. de Colombiers, qui ep. le 24. Mai 1623. Gloriande Genibrouſe de Montbrun, qui le rendit pere de Jean-Antoine Dax, Sgr. de Colombiers, qui ep. le 19. Mars 1659. Marguerite Gros de Domps, & fut maintenu N. le 1. Sept. 1668.

VI. Hercule Dax, Bn. de la Serpent, t. le 4. Mars 1649. ep. 1°. le 3. Juil. 1616. Lucrece du Vivier, 2°. le 7. Mai 1626. Helene Potier. Il eut de ſa premiere femme 1. Henri Dax, Sgr. de la Serpent, qui ep. le 25. Nov. 1640. Anne de S. Jean, N. le 22. Août 1668. & 2. François Dax, Sgr. de Breſilhac.

Br. B. IV. Jean Dax, Sgr. de Leve, chevalier de l'ordre du roi, t. le 5. Nov. 1577. fut pere de

V. François Dax, Sgr. de Leve, qui ep. Anne d'Aſtorg Monbartier, laquelle étant veuve fit donation le 18. Janv. 1628. à

VI. Raimond Dax, ſon fils, qui fit auſſi une donation le 21. Mai 1661. & eut pour enfans 1. Jean Dax, Sgr. de Daxac, & 2. Anne Dax, Sgr. de Ceſtales, N. le 22. Août 1668.

TOULOUSE. 761. DEDONS. D'argent, à l'arbre de ſinople, écartelé d'azur, au loup d'argent.

I. Nicolas Dedons, Sgr. d'Ondes, fut pere de

II. Pierre Dedons, Sgr. d'Ondes, capitoul de Toulouſe en 1511. dénombra la ſeigneurie d'Ondes le 27. Oct. 1540. & eut pour fils.

III. Jean Dedons, Sgr. d'Ondes, qui donna cette terre à

IV. Pierre Dedons, Sgr. d'Ondes, ſon fils, en faveur de ſon mariage avec Marie Serei, qu'il ep. le 24. Mars 1571. & il en eut 1. Pierre Dedons qui ſuit, & 2. autre Pierre Dedons.

V. Pierre Dedons tranſigea avec Pierre, ſon frere, pour les biens de Pierre leur pere, le 24. Mars 1611. Il ep. Peliſſon, qui t. le Avril 1642. & le fit pere de

VI. Jean-George Dedons, Sgr. d'Ondes, qui ep. le 30. Mars 1649. Magdelaine Roſel, N. le 25. Sept. 1669.

ALETH. 762. DEDU.

I. Bernard Dedu ep. Jeanne qui étant veuve fit un accord le 6. Fév. 1534. & il en eut 1. François Dedu qui ſuit, & 2. Pierre Dedu.

II. François Dedu fit une donation à Pierre ſon frere le 1. Juin 1547. & un échange le 31. Mai 1554. Il ep. le 7. Juin 1559. Seguine de Liſſac, qui donna la moitié de ſes biens au premier enfant mâle, à la charge de porter le nom & les armes de Liſſac. Elle fit auſſi une donation étant veuve le 10. Juil. 1605. à

III. François Dedu de Liſſac ſon fils, qui fut pere de

IV. Charles Dedu de Liſſac, Sgr. de Beſſelle, qui ep. le 11. Août 1638. Marie Caſamairu, N. le 4. Janv. 1671.

TOULOUSE. 763. DE GOUT.

I. Jean de Gout, Sgr. de Villeneuve, ep. le 3. Déc. 1527. Jeanne Riviere, & il en eut 1. Jean de Gout, écuyer, Sgr. de Villeneuve, qui ſuit, & 2. Pierre de Gout.

II. Jean de Gout, écuyer, Sgr. de Villeneuve, obtint une ſentence arbitrale entre lui & Pierre ſon frere ſur l'hérédité de leurs pere & mere le 10. Juil. 1559. & il t. le 11. Mai 1576. Il fut pere de

III. Guillaume de Gout, héritier de ſon pere, ep. Jeanne Bouſquet, & il en eut 1. Jean de Gout, Sgr. de Villeneuve, qui ſuit, 2. Jean Flotard de Gout, Sgr. de las Combes, & 3. François de Gout, Sgr. de la Sarle, fit un partage avec Jean Flotard ſon frere & Jeanne Bouſquet ſa mere.

IV. Jean de Gout, Sgr. de Villeneuve, fut pere de

V. Jacques de Gout, bapt. en 1643. Sgr. de Villeneuve.

TOULOUSE. 764. DEJEAN.

Richard Dejean, capitoul à Toulouſe en 1633. & noble en vertu du capitoulat, le 12. Av. 1669.

CASTRES. 765. DEJEAN.

I. Pierre Dejean, ſecond conſul de Caſtres, obtint au mois de Déc.

1627. des lettres d'annobliſſement, & eut pour enfans 1. Gaillard Dejean, & 2. Jean Dejean, N. en vertu des lettres d'annobliſſ. le 20. Déc. 1633.

TOULOUSE. 766. DELGUIS. De gueules, au lévrier rampant d'argent, écaterlé d'azur, à trois faſces d'or.

I. Jean Delguis, Sgr. de Roques, t. en 1516. & eut pour enfans 1. Jacques Delguis, écuyer, qui ſuit, & 2. Jean Delguis.

II. Jacques Delguis, écuyer, convint avec Jean ſon frere, pour les biens de leur pere, le 26. Août 1547. & t. le 25. Nov. 1572. Il eut pour enfans 1. Jean-Jacques Delguis, Sgr. d'Auſils, qui ſuit, & 2. Jean-François Delguis.

III. Jean-Jacques Delguis, Sgr. d'Auſils & de Pugneres, t. le 15. Dec. 1595. & fut pere de

IV. Dardé Delguis, Sgr. de Pugneres, qui t. le 24. Mars 1651. & eut pour enfans 1. François Delguis, Sgr. de Pugneres, qui partagea avec Nicolas ſon frere les biens de leur pere le 4. Juil. 1665. & 2. Nicolas Delguis, Sgr. de la Boulbene, N. avec ſon frere le 3. Juil. 1669.

767. DELPUECH. De gueules, au lion d'argent.

I. Pons Delpuech t. le 4. Oct. 1456. fut pere de

II. Gui Delpuech, écuyer, Sgr. de Cugnac & de Caraman, t. le 23. Sept. 1534. Il eut deux femmes dont l'une Fleur de Baragne qu'il ep. le 11. Nov. 1511. lui donna 1. Antoine Dupuy, qui partagea avec les tuteurs de Paul & autres enfans du ſecond lit ſes freres, le 15. Oct. 1535. & de la ſeconde 2. Paul Delpuech, Sgr. de Cugnac, qui ſuit, & 3. Antoine Delpuech.

III. Paul Delpuech, Sgr. de Cugnac, fut pere de

IV. Sébaſtien Delpuech, Sgr. de Cugnac, qui ep. le 18. Janv. 1588. Blanche du Cailar, & il en eut 1. Jean Delpuech, Sgr. de Cugnac, qui ſuit, 2. Gui Delpuech, qui ep. le 13. Juil. 1626. Iſabeau de Pelamourgue, qui le fit pere de Louis Delpuech, Sgr. de S. Martin, qui ep. le 10. Sept. 1658. Marie Vergne, N. le 26. Nov. 1668. & 3. Antoine Delpuech, qui fut pere de Louis Delpuech, Sgr. de Pechlenton, bapt. le 1. Janv. 1640. N. le 26. Nov. 1668.

V. Jean Delpuech, Sgr. de Cugnac, t. le 24. Mai 1647. ep. Anne Soubeiran d'Ariſut, & il en eut 1. Louis Delpuech, Sgr. de Cugnac, & 2. Alexandre Delpuech, Sgr. de Pechdurand, N. avec ſon frere le 26. Nov. 1668.

ALBI. 768. DEMAS.

Bertrand Demas obtint des lettres d'annobliſſement au mois de Sept. 1499. & t. le 20. Mars 1504.

Germain Demas, Sgr. de Maſſal, ep. le 5. Dec. 1508. Catherine Nadal.

Digitized by Google

Jean Demas, Conſgr. de Maſſal, ep. le 7. Août 1540. & t. le 13. Fév. 1552.

Guillaume Demas, Sgr. de Maſſal, t. le 4. Mai 1622. ep. le 10. Dec. 1584. Renée Soubeiran, & il en eut 1. Aſemar Demas, 2. Guillaume Demas, 3. Henri Demas, Sgr. de Maſſal, lieutenant de l'artillerie, ep. le 19. Mars 1646. Françoiſe-Roze Lafont de Calmon, & 4. Philippe Demas, Sgr. de Graves, N. avec Henri ſon frere le 26. Août 1669.

MIREPOIX. 769. DENOS. D'or, au pin de ſinople, à un élephant de ſable, paſſant au pié, chargé d'une tour d'argent, maçonnée de ſable.

I. Jean Denos fut pere de

II. Mathieu Denos, Sgr. de Sanches, reçut pluſieurs reconnoiſſances en 1512. t. le 11. Mai 1535. ep. le 12. Av. 1512. Jeanne Laurens, qui le fit pere de

III. Jean Denos mentionné dans le teſtament de ſon pere & dans le mariage de

IV. Raimond Denos, Sgr. de Montauriol, ſon fils, qui ep. le 7. Avril 1585. Jeanne d'Hebrail, qui étant veuve fit une donation à

V. Charles Denos, Sgr. de Montauriol, ſon fils, qui fit un accord le 19. Oct. 1617. pour raiſon des biens de Raimond ſon pere & de Jean ſon ayeul, t. le 5. Juin 1639. Il ep. d'Exea, qui le rendit pere d'

VI. Helie-Henri Denos, Sgr. de Montauriol, N. le 4. Sept. 1669.

RIEUX. 770. DESFRERES.

I. Desfreres ep. Catherine Vidan, dame d'Ardoſſe, qui aſſiſta au mariage de | Lettre du roi au premier préſident de Bordeaux pour le ſieur d'Ardoſſe, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, en 1542.

II. Jean Desfreres, Sgr. d'Ardoſſe & d'Auderan, ſon fils, qui t. le 14. Fév. 1577. & avoit ep. le 16. Août 1552. Iſabeau Filartique, qui le rendit pere de

III. Barthelemi Desfreres, Sgr. d'Ardoſſe, qui eut pour fils

IV. Jean-Charles Desfreres, Sgr. d'Auderan, qui ep. le 17. Fév. 1608. Anne Dufaur, & il en eut 1. Louis Desfreres, Sgr. d'Ardoſſe & de Glatens, qui ep. le 5. Avril 1642. Jeanne Dupuy, N. avec Charles ſon frere le 2. Nov. 1669. & 2. Charles Desfreres, qui fit un accord avec Louis ſon frere le 24. Août 1649.

771. DESGULIOTS. De gueules, à une demi-fleur de lis d'or, parti d'azur, à une étoile d'argent.

I. Jean Deſguliots, écuyer, Sgr. de Fayet, t. le 10. Août 1579. ep. le 7. Juil. 1549. Aldouine Pontaud, qui le fit pere de

II. Jean Michel Deſguliots, héritier de ſon pere, qui eut pour fils

III. Sebaſtien Deſguliots, Sgr. de S. Julien & de la Mouline, qui ep. le 30. Nov. 1630. N. le 29. Nov. 1660.

ALETH. 772. DESNOBLES. Au 1. d'or, à un demi-aigle éployé de ſable; au 2. d'azur, à un demi éployé d'argent; au 3. d'azur; & au 4. d'argent.

I. Jacques Deſnobles, citoyen Luquois, eut des lettres de chevalerie du duc de Ferrare en 1474. Il paroît avoir été pere de

II. Joſeph Deſnobles, qui ep. Lucrecia de Cenami de Luques, laquelle t. étant veuve le 18. Mars 1589. & il en eut 1. Joſeph Deſnobles, qui obtint du roi Henri des lettres de naturalité pour lui & ſes freres en 1579. 2. Jules Deſnobles, écuyer, qui ſuit, & 3. Albert Deſnobles, abbé de Calais.

III. Jules Deſnobles, écuyer, gentilhomme Luquois, t. le 1. Janv. 1653. Il ep. le 8. Sept. 1594. Marie Caſtel, qui le fit pere d'

IV. Albert Deſnobles, Sgr. Deſplas & de S. Amadou, t. le 5. Juin 1653. Il ep. le 28. Mars 1620. Marguerite d'Orbeſſan, & il en eut 1. François Deſnobles, Sgr. Deſplas & S. Amadou, ep. le 13. Juin 1665. Marie Laprune, 2. Jean Deſnobles, chevalier de Malthe, 3. Philippe Deſnobles, & 4. Jean Deſnobles, tous N. le 8. Juil. 1669.

LAVAUR. 773. DOLMIERE. Au 1. & 4. de ſinople, au lévrier paſſant d'argent; au 2. & 3. freté d'argent & de ſinople.

I. George Dolmiere, quatriéme préſident au parlement de Toulouſe, t. le 13. Aout 1525. fut pere de

II. Gaſpard Dolmiere, Sgr. de S. Cernin, t. le 26. Août 1543. Il eut pour fils

III. Antoine Dolmiere, avocat, t. le 21. Nov. 1592. ep. le 18. Fév. 1570. Jacqueline Valiech, qui le fit pere de

IV. Jean-Samuel Dolmiere, avocat, qui ep. le 19. Août 1626. Helene de Villeneuve, & il en eut

V. Jean Dolmiere, Sgr. de la Barthe, N. le 5. Oct. 1668.

MIREPOIX. 774. DONNADIEU. D'or, à une main tenant un cœur de gueules, au chef de même, à un croiſſant d'or, accoſté de deux étoiles d'argent.

I. François Donnadieu, Sgr. de Puicheri, ep. le 15. Juin 1519. Durban, & il en eut 1. Jean Donnadieu qui ſuit, & 2. Pierre Donnadieu.

II. Jean Donnadieu partagea avec ſon frere les biens de leur pere le 4. Mars

Mars 1568. Il eut pour enfans 1. Jean Donnadieu, qui eut une ſentence arbitrale avec ſes freres pour les biens de leur pere, le 30. Avril 1573. 2. Jacques Donnadieu, qui ſuit, & 3. François Donnadieu.

III. Jacques Donnadieu t. le 13. Fév. 1583. & fut pere de

IV. Barthelemi Donnadieu, Sgr. de Puicheri, fut pere de

V. Pierre Donnadieu, Sgr. de Puicheri, N. le 23. Sept. 1669.

TOULOUSE. 775. DOUVRIER.

I. Gabriel Douvrier, capitoul à Toulouſe en 1610. fut pere de

II. Pierre Douvrier, capitoul à Toulouſe en 1636. qui eut pour fils

III. Jean-Jacques Douvrier, Sgr. de Bernet, maître des ports & chemins en Languedoc, bapt. le 11. Sept. 1638. N. en vertu du capitoulat, le 12. Avril 1669.

TOULOUSE. 776. DU BOURG.

I. Amable du Bourg, Sgr. de la Peirouſe, petit-fils du chancelier du Bourg, comme il paroît par une enquête du 11. Juil. 1611. ſur les récuſations propoſées contre les officiers du parlement de Paris, parens au degré de l'ordonnance de Pierre du Bourg ſon fils, rendit hommage en 1583. Il avoit ep. en 1559. Jeanne de Paule, qui le fit pere de

II. Pierre du Bourg, Sgr. de la Peirouſe, conſeiller au parlement de Toulouſe, qui ratifia une vente le 30. Avril 1613. Il fut pere de

III. Jean du Bourg, Sgr. de la Peirouſe, proteſta le 11. Mai 1633. Il ep. Suſanne Leguai, qui t. étant veuve le 11. Juil. 1652. & il en eut

IV. Leonard du Bourg de Caragne, Sgr. de la Peirouſe, N. le 6. Nov. 1669.

TOULOUSE. 777. DU BUISSON.

Pierre Du Buiſſon, Sgr. de S. Gervais, ep. la ſeconde fille de N. de Beauvoir, ſœur de Jean de Beauvoir, écuyer, Sgr. de la Baſtide, conſeiller du roi & maître des eaux & forêts en Languedoc, qui la fit héritiere par ſon teſtament du 22. Déc. 1544. à la charge que lorſqu'elle, ſa niéce, ſe marieroit, elle & ſon mari porteroient ſon nom & ſes armes.

I. Hugues du Buiſſon, Sgr. de Montmaur & Aurous, eut pour enfans 1. Etienne du Buiſſon, écuyer, Sgr. d'Aurous, qui ſuit, 2. Jean du Buiſſon partagea avec ſes freres les biens de leur pere le 11. Avril 1547. & 3. Jacques du Buiſſon.

II. Etienne du Buiſſon, écuyer, Sgr. d'Aurous, ep. le 12. Nov. 1553. Catherine de Lamiuſſens, qui le fit pere de

III. Jean du Buiſſon de Beauvoir, Sgr. & Bn. de la Baſtide, ep. le 7. Mars 1598. Marie Aſtorg de Montbertier, & il en eut

IV. Raimond du Buiſſon de Beauvoir, Sgr. d'Aurous, qui fut pere de

V. Jacques du Buiſſon de Beauvoir, Sgr. de petit Paradis, ep. le 14. Sept. 1659. Anne de S. Felix, N. le 15. Janv. 1671.

TOULOUSE. 778. DU CASSE. D'azur, au chesne mal nourri d'or, à quatre branches en sautoir englantées de même.

I. Raimond-Arnaud du Caſſe, Sgr. de Larbous, rendit hommage le 18. Oct. 1498. fut pere de

II. Raimond-Bernard du Caſſe, Sgr. de Larbous, qui eut pour enfans 1. François du Caſſe, Sgr. de Larbous, qui ſuit, & 2. Françoiſe du Caſſe.

III. François du Caſſe, Sgr. de Larbous, rendit hommage pour lui & pour Raimond-Bernard ſon pere, le 18. Avril 1540. Il fit un accord avec Françoiſe ſa ſœur le 11. Nov. 1558. pour les biens de leur pere & de leur ayeul. Il eut pour enfans 1. François du Caſſe, Sgr. de Larbous, qui ſuit, & 2. Bernard du Caſſe.

IV. François du Caſſe; Sgr. de Larbous, partagea avec Bernard ſon frere le 26. Mai 1592. & t. le 22. Nov. 1597. Il eut pour enfans 1. Jean du Caſſe, Sgr. de Larbous, qui ſuit, & 2. Bernard du Caſſe, qui a fait la Br. B.

V. Jean du Caſſe, Sgr. de Larbous, ep. Jeanne d'Uſſon, qui étant veuve partagea le 2. Mars 1660. avec ſes enfans, qui furent 1. Jean Claude du Caſſe, Sgr. de Larbous, qui ep. le 7. Juil. 1664. Gothi, 2. François du Caſſe, Sgr. de Malecaſals, & 4. Pierre du Caſſe, Sgr. de Pradals, N. le 28. Juin 1669.

Br. B. V. Bernard du Caſſe eut pour enfans 1. Pierre du Caſſe, 2. Jacques du Caſſe, Sgr. de Caſtelvert, donna quittance à Pierre ſon frere de tous ſes droits ſur les biens de Bernard leur pere, le 10. Mai 1647. N. le 28. Juin 1669. & 3.

VI. Jean du Caſſe, Sgr. de Maleville, t. le 4. Sept. 1654. & fut pere de

VII. Berenger du Caſſe, qui eut pour enfans 1. Jean du Caſſe, Sgr. de Teralbe, qui ep. le 2. Fév. 1658. Marie Traverſier, N. le 28. Juin 1669. & 2. Alexandre du Caſſe

TOULOUSE. 779. DU COS.

I. Jacques du Cos, Sgr. de la Fite, ep. le 27. Sept. 1530. Anne de Monlezun, qui le rendit pere de

II. Jacques du Cos, Sgr. de la Fite, chevalier de l'ordre du roi, ſon lieutenant au marquiſat & païs de Saluſſes, pourvû le 31. Mai 1586. t. le 19. Juin 1602. ep. le 11. Mars 1566. Françoiſe Latan, & il en eut 1. Jean-François du Cos, qui ſuit, & 2. Bertrand du Cos.

III. Jean-François du Cos ep. Perrette de Puiderfile, qui le rendit pere de

IV. François du Cos, Sgr. de Gaſpar, ep. le 1. Août 1630. Marthe de Luppe, N. le 20. Déc. 1669.

TOULOUSE. 780. DUCROS. D'azur, à deux croſſes adoſſées d'or, au chef couſu de gueules, chargé de trois fleurs de lis d'or.

I. Paul Ducros fut capitoul à Toulouſe en 1612. & 1638. & ep. Anne Ferrieres, & il en eut 1. Jean Ducros, bapt. le 17. Sept. 1615. & 2. Antoine Ducros, bapt. le 10. Mars 1627. N. en vertu du capitoulat, le 27. Sept. 1669.

TOULOUSE. 781. DUFAS.

I. Gervais Dufas de Vignaus, capitoul à Toulouſe en 1625. fut pere de

II. Jean-Paul Dufas de Vignaus, bapt. le 8. Av. 1623. N. en vertu du capitoulat le 3. Ao. 1669.

CASTRES. 782. DULAC. De gueules, à l'écu d'argent.

I. Raimond Dulac, damoiſeau, fut pere de

II. Pierre Dulac, damoiſeau, rendit hommage en 1303. eut pour fils

III. Arnaud Dulac rendit hommage le 25. Nov. 1398. & fut pere d'

IV. Arnaud Dulac qui fit un accord le 11. Oct. 1457. avec le comte de Foix pour la juſtice haute, moyenne, & baſſe de Boutenac. Il eut pour fils

V. Antoine Dulac, Sgr. de Boutenac, qui t. le 31. Déc. 1480. & fut pere d'

VI. Arnaud Dulac, Sgr. de Boutenac, t. le 15. Av. 1530. eut pour fils

VII. Jacques Dulac, Sgr. de Boutenac, qui ep. le 20. Oct. 1546. Beatrix de Moncla, il en eut

VIII. Bertrand Dulac, Sgr. de Boutenac, qui t. le 27. Avril 1608. Il ep. le 19. Mai 1577. Marguerite Saix, & il en eut 1. François Dulac, Sgr. de Categuilles, & 2.

IX. Louis Dulac, Sgr. de Prat-de Boſc, qui eut pour enfans 1. Pons, *aliàs* Pierre Dulac, Sgr. de la Clauſe, qui ep. le 5. Juin 1650. Marguerite de Villeneuve, 2. Melchior Dulac, qui ep. le 5. Juil. 1662. Jeanne Pelapoul, & 3. Marc-Antoine Dulac, Sgr. de Bellegarde, émancipé le 13. Oct. 1663. N. avec ſes freres & ſon pere le 18. Janv. 1669.

TOULOUSE. 783. DUMAI.

I. Antoine Dumai, conſeiller au parlement de Toulouſe, pourvû le 16. Oct. 1604. fut pere de

II. Jean-Antoine Dumai, conſeiller au parlement de Toulouſe, pourvû ſur la réſignation de ſon pere en 1625. eut pour fils

III. Jean-François Dumai, conſeiller au parlement de Toulouſe, pourvû ſur la réſignation de ſon pere le 11. Nov. 1665. N. comme conſeiller, fils & petit-fils de conſeiller, le 2. Août 1669.

ALETH. 784. DUPAC. D'azur, au château d'or, maçonné de ſable, ſoutenu par deux lions d'or, au chef d'argent chargé d'un corbeau de ſable.

I. Jean Dupac, écuyer, rendit hommage en 1389. fut pere de

II. Jean Dupac, Sgr. de la Sale, qui rendit hommage le 21. Sept. 1456.

Fortune Dupac, Sgr. de la Sale.

I. François Dupac, Sgr. de la Sale, ep. le 15. Juin 1525. Françoiſe de l'Eſtandart, & il en eut 1. François Dupac, Sgr. de la Sale, qui ſuit, & 2. Pierre Dupac.

II. François Dupac, Sgr. de la Sale, ep. le 21. Juin 1545. Catherine de S. Jean, & il en eut 1. Antoine Dupac, Sgr. de Bellegarde, qui ſuit, & 2. Jean-François Dupac, qui a fait la Br. B.

III. Antoine Dupac, Sgr. de Bellegarde, obtint le 9. Mars 1580. un arrêt du parlement de Toulouſe, qui le maintint dans la jouiſſance de la moitié des biens de François ſon pere. Il ep. le 25. Mai 1572. aſſiſté de Pierre ſon oncle, Helene de Luc, & il en eut 1. Jacques Dupac, Sgr. de Ponſerme, qui ſuit, 2. Gui Dupac, Sgr. de Bellegarde, qui ep. le 23. Juil. 1637. Diane de Montfaucon, N. le 10. Déc. 1668. avec ſes enfans, qui furent Pierre Dupac, Sgr. de l'Eſtang, qui ep. le 16. Fév. 1665. Dorothée de S. Jean, & Gabriel Dupac.

IV. Jacques Dupac, Sgr. de Ponſerme, lieutenant du grand maître de l'artillerie, t. le 14. Oct. 1629. ep. le 3. Mars 1608. Iſabeau du Cailar, & en eut 1. Louis Dupac, Sgr. de la Sale, qui ſuit, & 2. Pierre Dupac.

V. Louis Dupac, Sgr. de la Sale & de Ponſerme, t. le 8. Fév. 1658. ep. le 3. Fév. 1641. Marie Juer, & il en eut 1. Henri Dupac, Sgr. de la Sale & Ponſerme, 2. Paul Dupac, 3. Paul Dupac, bapt. en 1648. 4. Louis Dupac, bapt. en 1654. 5. Eſprit Dupac, bapt. en 1656. & 6. Hiacinthe, bapt. en 1663.

Br. B. III. Jean-François Dupac, Sgr. de Badens, ep. le 8. Mai 1583. Magdelaine Feriol, qui étant veuve donna le 24. Mars 1631. à Louis ſon fils. Il eut de ſon mariage 1. Blaiſe Dupac, Sgr. de Badens, qui ſuit, & 2. Louis Dupac, Sgr. de Maſſeroles & Deſperſſe, t. le 20. Fev. 1660. & eut pour enfans Blaiſe Dupac & Gabriel Dupac, N. le 10. Déc. 1668.

IV. Blaiſe Dupac, Sgr. de Badens, ep. le 7. Mai 1621. Honorée de Toulouſe, qui étant veuve t. le 10. Janv. 1656. & il en eut 1. Gabriel Dupac, 2. Jean-François Dupac, 3. Anne Dupac, & 4. Pierre Dupac, tous trois N. le 10. Déc. 1668.

BAS MONTAUBAN. 785. DUPONT. De gueules, au ſautoir d'or, accompagné en chef d'un croiſſant d'or, en pointe d'un pin de même, & accoſté de 2. étoiles auſſi d'or.

Digitized by Google

I. Louis Dupont ep. le 27. Mars 1545. Lionnette Bonneton, & il en eut 1. Bernard Dupont qui ſuit, 2. Abel Dupont, qui t. le 14. Juil. 1612. & fut pere de Jean Dupont, N. le 22. Août 1669. & 3. François Dupont, qui reçut quittance d'Abel ſon frere en 1589.

II. Bernard Dupont, baile de Caſtelſarraſin, fit une vente le 21. Août 1584. un accord avec ſes freres pour la ſucceſſion de leur pere le 4. Mai 1597. Il ep. Jeanne Julianne, qui t. le 8. Juin 1592. & qui le rendit pere de

III. Pierre Dupont, qui ep. le 10. Av. 1613. Marguerite Marchau de Caſtilhon, dont il eut

IV. Baltazar Dupont, écuyer, bapt. le 8. Sept. 1619. ep. le 8. Janv. 1643. Marie Roux, N. le 22. Août 1669.

LAVAUR, CASTRES, ALBI, & TOULOUSE.

786. DUPUI. D'azur, au lis de ſix feuilles d'or, boutonné de même.

Guillaume de Podio fit des reconnoiſſances le 3. Décemb. 1319.

Guillaume de Podio, Sgr. de Peirens, reçut des reconnoiſſances des habitans dudit Peirens le 14. Mars 1352.

Deodat de Podio, damoiſeau, vendit des cenſives le 4. Juin 1359.

I. Barthelemi Dupui t. en 1497. eut pour enfans 1. Martial Dupui, Sgr. de la Roquete, qui ſuit, 2. Raimond Dupui, 3. Jean Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui a fait la Br. B. & 4. Antoine Dupui.

II. Martial Dupui, Sgr. de la Roquette, fit un achat le 18. Sept. 1524. fut pere de

III. Barthelemi Dupui, Sgr. de la Roquette, maréchal des logis de la compagnie du ſénéchal de Toulouſe, rendit hommage le 24. Oct. 1540. & eut pour fils

IV. Pierre Dupui, Sgr. de la Roquete, qui ep. le 23. Janv. 1541. Catherine du Caſſe, & il en eut Guillaume Dupui, Sgr. de la Roquete qui ſuit, & 2. Pierre Dupui, Sgr. de Sabournas, qui ep. le 5. Janv. 1600. Suſane de Bonvilar, il en eut Marc-Antoine Dupui, Sgr. de la Pomarede, qui ep. le 7. Mars 1635. Françoiſe Capriol, & Guillaume Dupui, Sgr. de Guitalens, qui ep. le 2. Janv. 1637. Gabrielle Eſcoperies: d'eux vinrent Gabriel Dupui, & Pierre-François Dupui, Sgr. de Montfort, N. avec leur pere, le 19. Juin 1669.

V. Guillaume Dupui, Sgr. de la Roquete, ep. le 20. Ao. 1576. Marguerite Corneillan, qui le rendit pere de

VI. Jean Dupui, Sgr. de Magrin, la Gade & la Tour, qui t. le 21. Janv. 1621. & eut pour enfans 1. Guillaume Dupui, Sgr. de la Gade, qui ſuit, & 2. Gabriel Dupui, Sgr de la Roquete, N. avec ſon frere & ſes neveux, le 19. Juin 1669.

VII. Guillaume Dupui, Sgr. de la Gade & Magrin, ep. en 1647. Roſe Helie, & il en eut 1. Pierre, 2. Jean, & 3. François.

Br. B. II. Jean Dupui, Sgr. de Cabrilles & Cerſon, t. en 1528. & fut pere de

III. Barthelemi Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui t. le 28. Fév. 1583. & eut pour enfans 1. Pierre Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui ſuit, 2. Raimond Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui ep. Antoinette Bourraſſier, dame de Peirens, qui t. le 27. Mars 1566. & le fit pere de Jean-Charles Dupui, Sgr. de Rochetaillade, qui ep. Anne Dupui, dont il eut Scipion Dupui, Sgr. d'Eſcalibert, qui ep. le 29. Mai 1657. Iſabeau Bouffard-Madiane, N. le 19. Juin 1669. & 3. Jean Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui ep. le 26. Juin 1585. Magdelaine de S. Maurice, dont il eut Salomon Dupui, Sgr. de Cairol, qui ep. le 1. Mai 1614. Jeanne Notat, & dont il eut Gui-Aldonce Dupui, Sgr. de Cairol, qui ep. le 1. Juin 1650. Alix de Vignoles, N. le 19. Juin 1669.

IV. Pierre Dupui, Sgr. de Cabrilles, fut pere de

V. Barthelemi Dupui, Sgr. de Cabrilles, bapt. le 20. Fév. 1581. & pere de

VI. Jean Dupui, Sgr. de Cabrilles, qui ep. le 4. Sept. 1652. Anne de S. Hyer, N. le 19. Juin 1669.

787. DUPUI. D'azur, à un lis d'or, boutonné de même.

Gui Dupui, Sgr. de Caſtelvieil, reçut une reconnoiſſance le 27. Oct. 1545.

I. Guillaume Dupui, fut pere de | Simon Dupui, Sgr. de Mailloc, que ſon pere lui donna en faveur de ſon mariage avec Marguerite, du 5. Sept. 1557. Il fit un accord avec Guillaume ſon frere, le 10. Av. 1566. pour les biens de leur pere.

II. Jérome Dupui, qui fit un accord avec ſes tuteurs, le 12. Nov. 1598. t. le 15. Av. 1634. & fut pere d'

III. Antoine Dupui, Sgr. de Ladreche.

TOULOUSE. 788. DURANT. D'or, à l'aigle éployé d'argent, au cerf rampant de ſable, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or.

I. Guillaume Durant, bourgeois de Toulouſe, y fut capitoul en 1559. & t. le 20. Av. 1593. Il eut pour enfans 1. Barthelemi Durant, qui ſuit, & 2. Guillaume Durant.

II. Barthelemi Durant ep. Germaine Gardiac, & il en eut

III. Jean Durant, Sgr. de las Tours, bapt. le 8. Déc. 1619. N. le 5. Juil. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. *MIREPOIX.* 789. DURANT. Mêmes armes.

I. Guillaume Durant, capitoul à Toulouſe en 1559. fut pere de

II. Guillaume Durant, qui ep le 17. Oct. 1589, Paule Baile, & en eut 1. Guillaume Durant, Sgr. de Loubies, qui ep. le 27. Nov. 1638. Marguerite Saix, N. en vertu du capitoulat, le 24. Déc. 1668. & 2. Paul Durant, Sgr. de Roqueſoule, qui ep. le 14. Fév. 1656. Marguerite Pagés.

CASTRES. 790. DURANT. De gueules, au lion d'or.

I. Dominique Durant ep. Jeanne de Podio, mentionnée dans le teſtament de Barthelemi de Podio ſon pere, du 3. Av. 1497. & il en eut

II. Jacques Durant, Sgr. de las Voutes, mentionné dans un accord du 4. Juin 1515. ep. le 17. Ao. 1528. Jeanne de Nupces, qui étant veuve fit une donation le 19. Nov. 1586. à

III. Jean Durant, Sgr. de las Voutes, ſon fils, qui ep. le 4. Fév. 1553. Guillaumette Garrigues : d'eux vinrent 1. Jean Durant, Sgr. de las Voutes qui ſuit, 2. Jean-Jacques Durant, Sgr. de Bruel, qui ep. le 17. Juin 1612. Marguerite Bone ; & il en eut Jean Durant, Sgr. de las Voutes, qui ep. le 13. Sept. 1644. Marie de Montfaucon, & t. le 6. Av. 1647. Il eut de ſon mariage Gabriel Durant, Sgr. de las Voutes, & Marquis Durant, N. avec ſon frere le 2. Nov. 1668.

IV. Jean Durant, Sgr. de las Voutes, t. le 13. Janv. 1605. Il ep. le 3. Mai 1595. Judith de Villespaſſans, qui le fit pere de

V. Paul Durand, Sgr. de Bonnefous, t. le 20. Mai 1646. Il eut pour fils

VI. Jacques Durant, Sgr. de S. Vincent, N. le 15. Janv. 1671.

LAVAUR. 791. DURFORT.

I. Jean Durfort ep. Jeanne de Mauleon, qui t. étant veuve le 4. Ao. 1489. & le fit pere de

II. Pierre Durfort, t. le 2. Sept. 1497. & fut pere de

III. Jacques Durfort, qui ep. le 17. Oct. 1530. Catherine de Sieuras : de cette alliance vint

IV. François Durfort, qui tranſigea le 21. Oct. 1541. avec ſa mere. Il fut pere de

V. Roger Durfort, Sgr. de Deime, qui impétra des lettres à la chancellerie de Toulouſe le 31. Oct. 1582. Il eut pour enfans 1. Iſaac Durfort, qui ſuit, & 2. Thomas Durfort, qui ep. le 12. Oct. 1603. Jeanne Portal. Pierre Durfort, Sgr. de Caujac, ſon fils, bapt. le 1. Fév. 1606. fit un accord avec Jacques, Sgr. de Caſtanet, le 14. Déc. 1666. N. le 7. Nov. 1670.

VI. Iſaac Durfort t. le le 22. Janv. 1617. & fut pere de

VII. Jean Durfort, qui obtint un arrêt du parlement de Toulouſe le 22. Mai 1647. contre les tenanciers des biens de ſon pere, & t. le 6. Juillet 1668. Il eut pour enfans 1. Jean-Louis Durfort, Sgr. de Deime, 2. Pierre Durfort, Sgr. de Deime, & 3. Roger Durfort, Sgr. de Deime, N. le 26. Av. 1670.

ALBI. 792. DU RIEU. D'azur, à trois faſces ondées d'argent, ſurmontées de trois fleurs de lis d'or.

I. Baptiſte Du Rieu t. au mois de Janv. 1453. eut pour enfans 1. François Du Rieu, & 2.

II. Jean Du Rieu ep. le 9. Juin 1482. Sibylle Salgues, qui le rendit pere d'

III. Antoine Du Rieu, licentié ès droits, qui ep. le 7. Sept. 1528. Iſabeau Andoin; il en eut 1. Jean Du Rieu, qui ſuit, 2. Guillaume Du Rieu, & 3. André Du Rieu, qui ep. le 25. Juil. 1560. Baltaſare de Turenne, dont Claude Du Rieu, Sgr. du Cros, & Pierre Du Rieu, qui ep. le 20. Oct. 1587. Iſabeau Guitard, qui t. étant veuve le 20. Janv. 1658. & le fit pere de Jacques Du Rieu, Sgr. de Montmeja & la Barthe, N. le 2. Août 1669.

IV. Jean Du Rieu fit un accord le 21. Oct. 1551. avec Guillaume ſon frere. Il fut pere de

V. Pierre Du Rieu, conſeiller au préſidial de Rouergue, t. le 13. Juin 1566. Il eut pour enfans 1. François Du Rieu, qui ſuit, & 2. Jean Du Rieu.

VI. François Du Rieu, juge-mage en Rouergue, t. le 12. Av. 1596. & eut pour enfans 1. Jean Du Rieu demeurant à la Garde de Viaur, qui ep. le 5. Déc. 1649. Catherine Traguier, & 2. Jean Du Rieu, chevalier de Malthe, reçu le 4. Ao. 1620. N. le 2. Ao. 1669.

793. D'USTOU. D'or, à une vache de gueules, accolée, cornée & clarinée d'argent, poſée ſur un terrre de ſable en faſce.

I. Bernard d'Uſtou ep. Marie Benos par diſpenſe du 26. Mars 1530. la fulmination de la bulle de diſpenſe eſt du 22. Nov. 1531. De cette alliance vinrent 1. Roger d'Uſtou, Sgr. de la Molete, qui ep. le 30. Août 1561. Jeanne de Montauban, 2. Foix d'Uſtou, & 3.

II. Pierre d'Uſtou, qui fut pere de

III. Savari d'Uſtou, Sgr. de la Molette, qui ep. le 31. Mai 1615. Jeanne Benos; elle le rendit pere de

IV. Pierre d'Uſtou, Sgr. de Hurs, qui ep. le 28. Fév. 1645. Catherine Verdelin, & il en eut

V. Roger d'Uſtou, Sgr. de la Molete, bapt le 29. Mai 1647. N. le 13. Nov. 1669.

TOULOUSE.

TOULOUSE. 794. DUTIL. D'or au lion de gueules, couronné d'une guirlande de ſinople, au chef d'azur, chargée d'un ſoleil d'or, percé d'azur.

I. Gratian Dutil, capitoul à Toulouſe en 1541. ep. Amade, qui t. étant veuve le 23. Janv. 1577. & le rendit pere de

II. Jean-Gratian Dutil, capitoul à Toulouſe en 1547. Il ep. le 18. Mai 1564 Marthe de la Garde, qui t. étant veuve le 12. Avril 1585. & fut mere de

III. Louis-Gratian Dutil, qui ep. Marguerite Peſſole, qui t. étant veuve le 16. Oct. 1642. De cette alliance vinrent 1. Pierre Dutil, 2. Louis, 3. Helie, 4. Jean Dutil, N. le 24. Sept. 1669. en vertu du capitoulat, & 5. Gabriel Dutil.

TOULOUSE. 795. DUVERT.

I. Jean Duvert, Sgr. de Toutens, qu'il dénombra en 1503. ep. le 5. Nov. 1508. Anne Goiran, & il en eut 1. Paul Duvert, qui t. le 22. Av. 1569. 2. Corbeiran Duvert, rendit hommage au nom de ſon pere le 24. & 29. Mai 1552. & ep. le 4. Juin 1553. & 3.

II. Jacques Duvert t. le 15. Oct. 1574. ep. le 19. Janv. 1563. qui le fit pere de

III. Pierre-Paul Duvert, Sgr. de Toutens, qui fut pere de

IV. Bernard Duvert, Sgr. de Toutens, fit un accord le 12. Sept. 1646. au ſujet de la ſubſtitution appoſée au teſtament de Jacques du 15. Oct. 1574. recueillie par Pierre-Paul, fils dudit Jacques, pere dudit Bernard, N. le 20. Déc. 1669.

S. PAPOUL. 796. ESCORNEBŒUF.

Jean Eſcornebœuf, Sgr. de la Pomarede, ep. Marguerite de Sers, qui t. étant veuve le 16. Mars 1590. Il avoit donné des quittances de la dot de ladite de Sers ſa femme en 1532. 1533. & 1548. & il t. le 8. Janv. 1567. Il eut de ſon mariage

II. Arnaud Eſcornebœuf, héritier de ſon pere, qui eut pour fils

III. Jean Eſcornebœuf, héritier de Marguerite de Sers ſon ayeule, ep. Anne Denos, & en eut

IV. Jean-Henri Eſcornebœuf, qui ep. le 21. Juin 1620. Catherine Maurin: il en eut

V. Pierre Eſcornebœuf, Sgr. de Salar.

TOULOUSE. 797. ESPANIA.

I. George Eſpania, avocat, puis tréſorier de France, capitoul à Toulouſe en 1586. & 1593. fut pere de

II. Jean Eſpania, tréſorier de France à Toulouſe, ep. le 23. Mai 1623. Françoiſe de S. Paul, & il en eut 1. Louis-Etienne Eſpania, bapt. le 20. Janv. 1627. & 2. Guillaume Eſpania, bapt. le 9. Juin 1633. N. comme fils & petit-fils de tréſorier de France.

CASTRES, *USEZ*. 798. ESPERANDIEU.

I. Gilles Eſperandieu t. le 25. Mars 1539. ep. Philippe Lubiere, qui le rendit pere de

II. Jean Eſperandieu t. le 24. Juil. 1551. & fut pere de

III. Jean Eſperandieu, conſeiller & maître des requêtes du roi, maiſon couronne de Navarre, lieutenant & provincial en la ſénéchauſſée d'Uſez, ép. le 1. Janv. 1571. Magdelaine Mercier, & vivoit le 25. Août 1605. qu'il fit une procuration à Henri & Honoré ſes fils, pour aſſiſter au mariage de Guillaume ſon autre fils. Il eut de ſon mariage 1. Guillaume Eſperandieu, Sgr. d'Aigueſonde, Conſgr. de la baronie de Hautpoul, qui ep. Gabrielle Caſſagne, & t. le 5. Août 1639. 2. Henri, & 3. Honoré.

Jacques Eſperandieu, Conſgr. de Hautpoul, ep. le 16. Mai 1641. Magdelaine Faure.

Salomon Eſperandieu, Sgr. d'Aigueſonde, Conſgr. de la baronie de Hautpoul.	Jacques Eſperandieu, Sgr. de Calmon.	François Eſperandieu, Sgr. de la Cam.	Louis Eſperandieu, Sgr. de Fontalba.

MIREPOIX. *RIEUX*. 799. ESPINAS. D'argent, à un aſcrolier de ſinople, au chef de gueules, chargé de deux croiſettes d'argent.

I. Pierre Eſpinas, Sgr. de Cardonne, nommé dans un livre de la confrairie de N. D. de Béthléem, fondée au lieu de Liſac, comme confrere en 1528. t. le 4. Janv. 1560. & eut pour enfans 1. Achille Eſpinas, Sgr. de Cardonne, qui ſuit, & 2. François Eſpinas qui t. le 27. Fév. 1599. & fut pere de François Eſpinas, qui eut pour fils, Jean-Auguſte Eſpinas, qui fit un accord le 22. Juil. 1646. & fut maintenu N. le 2. Août 1669.

II. Achille Eſpinas Sgr. de Cardonne, fut pere de

III. François Eſpinas, Sgr. de Cardonne, qui t. le 2. Mai 1585. Il fut pere de

IV. Jean-Bertrand Eſpinas, Sgr. de Cardonne, qui émancipa le 26. Janv. 1645.

V. Gabriel Eſpinas, Sgr. de Cardonne, ſon fils, N. le 2. Août 1669.

TOULOUSE. 800. ESGUEROLIS.

I. Bernard Eſguerolis, capitoul à Toulouſe en 1636. & 1643. ep. Iſabeau Raimond, qui le rendit pere de

II. Jean-François Eſguerolis, bapt. le 4. Oct. 1630. N. en vertu du capitoulat, le 19. Août 1669.

TOULOUSE. 801. FABARS.

I. Arnaud Fabars, avocat, capitoul à Toulouſe en 1578. fut pere de

Digitized by Google

II. Raimond Fabars, avocat, ep. le 26. Avril 1616. Marie Borier, & il en eut

III. Jacques Fabars, Sgr. de Roſtain, qui ep. le 5. Nov. 1645. & fut maintenu N. en vertu du capitoulat, le 2. Nov. 1669

TOULOUSE. 802. DU FAUR. D'azur, à trois faſces d'argent, accompagnées de ſix bezans d'or, trois en chef & trois en pointe.

I. Gratian du Faur, troiſieme préſident au parlement de Toulouſe, r. le 4. Août 1491. & eut pour enfans 1. Arnaud du Faur, qui ſuit, & 2. Jean du Faur.

II. Arnaud du Faur, procureur général au parlement de Toulouſe, ep. en 1484. Prejale, qui le rendit pere de

III. Pierre du Faur, chevalier, Sgr. de Pibrac, ſecond préſident au parlement de Toulouſe, maître ordinaire des requêtes, r. le 26. Mars 1517. ep. le 7. Mars 1515. Jeanne d'Aure, & il en eut 1. Pierre, 2. Louis & 3. Arnaud du Faur.

I. Gui du Faur, chevalier, chancelier de monſieur frere du roi, pourvû le 25. Déc. 1582. ep. Jeanne de Cuſtos, & il en eut

II. Michel du Faur de Cuſtos, Sgr. de Pibrac, Bn. de Tarabel, conſeiller du roi en ſes conſeils, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & meſtre de camp d'un régiment d'infanterie, r. le 1. Avril 1634. ep. le 23. Déc. 1598. Claude d'Eſtampes, qui le fit pere de

III. Gui du Faur de Cuſtos, comte de Pibrac, pere de

IV. Michel du Faur, N. avec ſon pere le 28. Juin 1669.

TOULOUSE. 803. DU FAUR. Mêmes armes.

I. Michel du Faur, préſident au parlement de Toulouſe, pere de

II. Pierre du Faur, premier préſident au parlement de Toulouſe, reçû le 7. Juil. 1597. r. le 30. Mai 1580. ep. le 2. Av. 1560. Charlotte de la Jugie, & en eut

III. Jacques du Faur, Bn. de S. Jori, Bruguieres, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçû le 25. Mai 1590. r. le 2. Juin 1615. ep. le 26. Sept. 1599. Claude de Cardaillac, fille du comte de Bioule, & en eut 1. Jean-François du Faur, qui ſuit, & 2. Jacques du Faur, Bn. de S. Jori, N. avec Triſtan ſon neveu le 8. Août 1669.

IV. Jean-François du Faur, pere de

V. Triſtan du Faur, N. avec ſon oncle le 8. Août 1669.

TOULOUSE. 804. DU FAUR DE RIBONNET.

Jacques du Faur, Sgr. de Ribonnet, eut pour enfans, 1. Guillaume du Faur, Sgr. de Ribonnet, qui ſuit, 2. Pierre, 3. Jacques & 4. Bernard du Faur.

II. Guillaume du Faur, Sgr. de Ribonnet, partagea les biens de ſon pere avec Jacques, ſon frere, le 31. Ao. 1534. & fut pere de

III. Jacques du Faur, Sgr. de Ribonnet, eut pour enfans 1. Maurice du Faur, Sgr. de Ribonnet, qui ſuit, 2. Jean, & 3. Jeanne du Faur.

IV. Maurice du Faur, Sgr. de Ribonnet, fit une accord avec ſon frere & ſa ſœur ſur les biens de leur pere, le 16. Sept. 1606. & fut pere de

V. Jean du Faur, Sgr. de S. Amand, qui fit un accord avec Jean I. le 13. Av. 1634. & eut pour fils

VI. Jean-Louis du Faur, Sgr. de Ribonnet & de Beaumont, ep. le 17. Fév. 1667. Magdelaine Leſat, N. le 4. Janv 1671.

RIEUX. 805. FAURE. De gueules, au lion d'or écartelé d'argent, à trois chevilles de ſable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles de ſable.

I. Jean Faure, Sgr. de Maſſebras, rendit hommage le 7. Av. 1540. fut pere de

II. Gaillard Faure, écuyer, Sgr. de Maſſebras, ep. le 11. Déc. 1550. Anne de la Tour, dont

III. Bertrand Faure, Sgr. de Maſſebras, qui ep. Anne Sieuras, étant veuve elle fit un accord avec Raimond Faure, Sgr. de Figarede, dont Bertrand avoit été tuteur, le 1. Déc. 1608. De ce mariage vinrent 1. Geraud Faure, Sgr. de Maſſebras, qui ſuit, & 2. Violand Faure fit une donation le 1. Av. 1614. en faveur de François ſon neveu, fils de Geraud ſon frere.

IV. Geraud Faure, Sgr. de Maſſebras, eut pour enfans 1. François Faure, Sgr. de Maſſebras, qui ſuit, & 2. Jacques Faure, qui ep. le 17. Juil. 1653. Marie Francaſal.

V. François Faure, Sgr. de Maſſebras, paſſa un bail à nouveau fief, le 4. Déc. 1632. Il ep. le 15. Mai 1643. Marguerite Deveze, qui le fit pere de

VI. François Faure, N. avec ſon père & ſon oncle, le 23. Sept. 1669.

CARCASSONNE. 806. FAY.

I. Gaſpar Fay, Bn. de Lauraguet, Sgr. de Roquebrune, capitoul à Toulouſe en 1620. & t. le 19. Sept. 1625. fut pere d'

II. Antoine Fay, Bn. de Lauraguet, Sgr. de Roquebrune, qui ep. Jeanne de Sapte, & en eut

III. Pierre Fay, Bn. de Lauraguet, N. en vertu du capitoulat, le 2. Sept. 1669.

CARCASSONNE. 807. FERRIER.

I. Jean Ferrier, Sgr. du Vila, fut pere de

II. Barthelemi Ferrier, Sgr. du Vila, ep. le 31. Mai 1546. Philippe de ſainte Colombe, qui étant veuve fit donation le 28. Fév. 1571. en faveur d'

III. Arnaud Ferrier, Sgr. du Vila, ſon fils, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pourvû le 20. Août 1584. & pere d'

IV. Olivier Ferrier, Sgr. du Vila, t. le 10. Ao. 1644. ep. le 23. Sept. 1630. Juliete de Fontaines, & il en eut

V. Marc-Antoine Ferrier, Sgr. du Vila, ep. le 27. Avril 1665. Anne Dorothée d'Albi, N. le 10. Déc. 1668.

TOULOUSE. 808. FLOTES. D'argent, à la faſce d'azur, chargée de deux roſes d'or, accompagnées de trois roſes de gueules en chef, & d'une en pointe.

I. Guillaume Flotes, notaire, ſécretaire du roi, maiſon, & couronne de France, acheta une maiſon le 19. Nov. 1543. racheta la juriſdiction haute, moyenne, & baſſe de Mugne, le 5. Janv. 1544. & t. le 17. Juil. 1580. Il eut pour enfans 1. Michel Flotes, qui fut pourvû de l'office de ſon pere qui l'avoit exercé pendant vingt ans, le 15. Janv. 1558. & 2.

II. François Flotes pourvû de l'office de ſon frere après ſon décès le 24. Av. 1574. Il ep. Robert, qui le rendit pere de

III. Jean-Paul Flotes, écuyer, Sgr. de Leuſe, grand maître des eaux, t. le 8. Mai 1638. ep. le 4. Mars 1632. Bourguine Bertier, qui le fit pere de

IV. Jean Flotes, conſeiller du roi, grand maître des eaux & forêts au département de Languedoc, Provence, & Dauphiné, N. le 9. Ao. 1669.

ALBI. 809. FOIX. D'or, à trois pals de gueules.

I. Jean de Foix, écuyer, eut pour enfans 1. Antoine de Foix qui ſuit, & 2. Corbeiran de Foix. 27. Déc. 1511.

II. Antoine de Foix, écuyer, Sgr. de la Mote, fit un accord avec Corbeiran ſon frere pour les biens de Jean leur pere le 27. Déc. 1511. Il t. le 15. Fév. 1572. ep. le 9. Oct. 1521. Jeanne Cavars, qui le rendit pere de

III. Roger de Foix, eut pour enfans 1. Jean-Jacques de Foix qui ſuit, 2. Antoine, & 3. Gloriande de Foix.

IV. Jean-Jacques de Foix ep. Gabrielle d'Ordeſſan, qui ratifia le mariage de

V. Nicolas de Foix, Sgr. de la Mote, ſon fils, qui ep. le 2. Juin 1602. Marie d'Encauſſe, & il en eut 1. Nicolas-Emanuel de Foix, Sgr. de Favas, qui ep. le 5. Déc. 1647. Paul Hunaut, & 2. Jean de Foix, Sgr. de la Mote-Granet, N. avec leur pere le 8. Juil. 1669.

CARCASSONNE. 810. FONTAINES. D'azur, à trois bandes d'or, au chef d'argent, chargé de trois heaumes de ſable.

Philippe de Fontaines, paſſa un bail emphitéotique le 16. Avril 1200.

Guillaume de Fontaines, conſeiller, ſécretaire du roi, reçut une commiſſion

de réformateur des forêts royales en Languedoc, le 5. Nov. 1341.

I. Pierre de Fontaines reçut une quitance le 31. Déc. 1349. de Pierre Arnaud de Châteauverdun, son beau-fils, & eut pour fils

II. Philippe de Fontaines, Sgr. de Valflorit, qui ep. le 17 1354. Jeanne de Durfort, dont il eut

III. Bernard-Raimond de Fontaines, Sgr. de Valflorit, qui t. le 7. Nov. 1420. & eut pour enfans 1. Raimond de Fontaines, Sgr. de Valflorit qui suit, & 2. Pierre de Fontaines.

IV. Raimond de Fontaines, Sgr. de Valflorit, eut pour fils

V. Bertrand de Fontaines, Sgr. de Valflorit, t. le 4. Mars 1506. ep. le 22. Janv. 1466. Isabeau Padiers, qui le fit pere de

VI. Jean de Fontaines, Sgr. de Valflorit, qui ep. Jeanne Lafon, & il en eut

VII. Paul de Fontaines, Sgr. de Valflorit, ep. en Janv. 1572. Isabeau Chambert, dame de Rustiques, qui le fit pere de

VIII. François-Paul de Fontaines, Sgr. de Milhas & Rustiques, ep. le 5. Mars 1603. Marguerite Baile qui fit une donation le 10. Oct. 1631. à François de Fontaines son fils, Sgr. de Milhas & Rustiques, qui ep. le 8. Mars 1633. Marie Roger, N. avec Louis de Fontaines, Sgr. de Canet, & Pierre de Fontaines ses freres, le 21. Déc. 1668.

TOULOUSE. 811. FORÉS. Coupé d'or & d'azur, au pin de sinople, fruité d'or, soutenu de deux griffons de l'un en l'autre.

I. Thomas Forés, conseiller au parlement de Toulouse, reçû le 6. Sept. 1543. fut pere de

II. Jean Forés, conseiller au parlement de Toulouse, t. le 14. Avril 1607. & eut pour fils

III. Philippe-André Forés, Sgr. de Carlencas, conseiller au parlement de Toulouse, reçû le 5. Juil. 1614. t. le 7. Nov. 1652. & eut pour enfans 1. Roch Forés, Sgr. de Carlencas, & 2. François Forés, N. le 21. Août 1669.

ALETH. 812. FORNIER. De gueules, au lion d'argent armé & lampassé de sable.

I. Bernard Fornier, Sgr. de Sausils, dénombra la moitié de cette seigneurie en 1539. & 1540. Il eut pour enfans 1. Jean-François Fornier, Sgr. de Sausils, qui suit, & 2. Françoise Fornier.

II. Jean-François Fornier, Sgr. de Sausils, s'accorda avec Françoise sa sœur pour les biens de Bernard leur pere le 17. Sept. 1554. & eut pour fils

III. Pierre Fornier, Sgr. de Sausils & la Caune, ep. le 5. Fév. 1600. Miramonde de Mauleon de Narbonne, & il en eut

IV. Luc-Antoine Fornier, Sgr. de la Crousille, ep. le 28. Mai 1634. Germaine Isarn, qui le rendit pere de

V. François Fornier, Sgr. de Saufils & la Crouſille, N. le 13. Nov. 1669.

LAVAUR. 813. FOUCAUD.

I. Pierre Foucaud fut pere de

II. Guillaume Foucaud, Sgr. de S. Martial, dont il rendit hommage le 10. Oct. 1400. Il eut pour fils

III. Germain Foucaud, qui eut pour enfans 1. Philippe Foucaud, Sgr. de S. Martial, qui ſuit, 2. Nicolas, 3. Guerin, & 4. Jeanne Foucaud, qui ep. aſſiſtée de ſes freres

IV. Philippe Foucaud, Sgr. de S. Martial, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçû le 26. Juin 1483. t. le 16. Juil. 1501. Il fut pere de

V. Jean Foucaud, Sgr. de S. Martial, dont il rendit hommage le 7. Sept. 1505. fut employé comme archer dans le regiſtre des nobles de la cité de Toulouſe, ſuivant le rôle de la montre du 16. Oct. 1523. Il eut pour fils

VI. Philippe Foucaud, Sgr. de S. Martial, conſeiller au parlement de Toulouſe, ep. le 24. Déc. 1542. Jeanne d'Alſon, qui t. étant veuve le 4. Juil. 1581. & il en eut 1. Guillaume Foucaud, 2. Jean, 3. Guerin, 4. autre Guerin, & 5.

VII. Thomas Foucaud, capitoul à Toulouſe en 1591. 1598. 1621. & 1630. t. le 28. Sept. 1628. & eut pour enfans 1. François Foucaud, 2. Arnaud Foucaud, Sgr. d'Alſon, qui ep. le 19. Fév. 1661. Gabrielle Sabateri de Recoila, & 3. Pierre Foucaud N. avec Arnaud ſon frere le 24. Déc. 1668.

LAVAUR. 814. FRANC. D'or, au chevron d'azur, chargé de trois têtes d'or, & d'une colombe de ſable en pointe.

I. Jean Franc, Sgr. de Cahuſac, qu'il dénombra le 27. Av. 1536. ſe préſenta au ban & arriére-ban le 6. Avril 1543. fit un accord avec Guillaume de Villeſpaſſans pour des droits ſeigneuriaux le 27. Juin 1548. & t. le 30. Sept. 1558. Il eut pour enfans 1. Charles Franc, Sgr. de Cahuſac, qui ſuit, 2. Antoine Franc, religieux, 3. Jacqueline Franc, qui ep. le 6. Janv. 1579. & 4. Catherine Franc, mariée le 3. Sept. 1584. à Pierre Maurel.

II. Charles Franc, Sgr. de Cahuſac, fut pere de

III. Charles Franc, Sgr. de Cahuſac. qui ep. le 6. Déc. 1618. Suſanne Genibrouſe, qui le rendit pere de

IV. Jean Franc, Sgr. de Cahuſac & Mongin, ep. le 7. Sept. 1659. Iſabeau de Rate, N. le 24. Janv. 1669.

CASTRES & ALBI. 815. FRAUSELHES.

I. François Frauſelhes, fit un rachat avec Jean ſon fils le 28. Nov. 1502.

II. Jean Frauſelhes ep. le 13. Fév. 1528. Marguerite Courdurier, & t. le 28. Juin 1560. Il eut de ce mariage

III. Dominique Frauſelhes ep. Damours, qui t. étant veuve & il en eut 1. Lancelot Frauſelhes qui ſuit, 2. Jean Frauſelhes, 3. Guillaume Frauſelhes, & 4. François Frauſelhes.

IV. Lancelot Frauſelhes tranſigea avec Jean & Guillaume ſes freres le 31. Juil. 1593. Il avoit ep. le 8. Janv. 1592. Marguerite Hebrail, & il en eut 1. Jonathas Frauſelhes, qui t. le 3. Sept. 1622. & 2.

V. Jean Frauſelhes, Sgr. de Ladreche, fit un accord avec les ſieurs Rivats ſes freres uterins pour les biens de Galan leur mere, le 28. Mai 1648. Il ep. le 15. Janv. 1627. Jeanne de Châteauverdun, & il en eut Pierre Frauſelhes, Sgr. de la Grave, N. avec ſon pere, & Thomas Frauſelhes le 17. Déc. 1668.

TOULOUSE. 816. GAILLAC.

I. Pierre Gaillac, Sgr. du Puy S. Pierre, capitoul à Toulouſe en 1535. & 1552. t. le 17. Mai 1566. fut pere de

II. Jacques Gaillac, Sgr. du Puy S. Pierre, ep. Jeanne Madianille, qui le rendit pere de

III. Jean Gaillac bapt. le 10. Fév. 1582. pere de

IV. Jérome Gaillac, Sgr. du Puy S. Pierre, ep. le 24. Mars 1664. Louiſe Roquete, N. le 6. Mars 1670.

S. PAPOUL. 817. GAILLARDI.

I. Jean Gaillardi, pere de

II. François Gaillardi qui t. le 3. Août 1609. ep. le 21. Mars 1597. & il en eut 1. Antoine Gaillardi qui ſuit, & 2. autre Antoine Gaillardi qui mit en poſſeſſion Antoine ſon neveu des biens d'Antoine ſon frere, le 30. Août 1662.

III. Antoine Gaillardi fut pere de

IV. Antoine Gaillardi, baron des Avalats.

CASTRES. 818. GALAN.

I. Pierre Galan, Sgr. de la Barre & Guigonnet, t. le 10. Nov. 1497. & fut pere de

II. Pierre Galan, Sgr. de la Barre & Guigonnet, fit une donation à ſon fils le 4. Oct. 1528. ep. Jacqueline Anticamareta, laquelle fit auſſi donation le 4. Mars 1527. à

III. Pierre Galan, ſon fils, Sgr. de la Barre & Guigonnet, qui t. le 19. Oct. 1597. & eut pour enfans 1. Pierre Galan, Sgr. de la Barre & Guigonnet, & 2.

IV. Jean Galan, Sgr. d'Ornai, pere de

V. Marc-Antoine Galan, Sgr. de la Calouſe, ep. le 1. Mars 1661. N. le 21. Mars 1670.

RIEUX. 819. GALAUBA.

I. Hugues Galauba, Sgr. d'Auſſe, ep. le 27. Juil. 1536. Anne d'Uſſon, qui le rendit pere de

II. Jean

II. Jean Galauba, Sgr. de Malholas, ep. le 18. Fév. 1572. Jeanne Bion, & il en eut 1. François Galauba, Sgr. d'Auſſe, qui ſuit, & 2. Bertrand Galauba, qui ep. le 27. Oct. 1602. Magdelaine Rous, & il en eut Jean Galauba, Sgr. de Pourville, qui fit un accord avec ſon frere pour les biens de leur pere le 6. Mars 1642. Il avoit ep. le 16. Octob. 1641. Jeanne Gabarret, N. le 15. Janv. 1671. avec François Simon Galauba.

III. François Galauba, Sgr. d'Auſſe, ep. le 5. Sept. 1599. Claire Eſpinas, qui le fit pere de

IV. Jean Galauba, Sgr. de Malholas, ep. le 27. Mars 1646. Marguerite Dupac, N. le 15. Janv. 1671.

CASTRES. 820. GALIBERT. De ſable, à un coq d'or, ſurmonté de deux étoiles de même, & deux gantelets d'argent en pointe.

I. Jean Galibert, quatriéme conſul de Caſtres, obtint des lettres d'annobliſſement au mois de Déc. 1627. pour avoir conſervé cette ville en l'obéiſſance du roi. Il fut pere de

II. Pierre Galibert, qui ep. le 13. Oct. 1630. Antoinette Boyer, N. en vertu des ſuſdites lettres d'annobliſſement, le 28. Juin 1669.

S. PAPOUL. 821. GAMEVILLE.

I. Pierre Gameville, Sgr. de Montpapou & Pugneres, capitoul à Toulouſe en 1549. t. le 16. Sept. 1550. Il ep. le 26. Mai 1534. Marguerite de Voiſins, & il en eut 1. Arnaud Gameville, & 2.

II. Pierre Gameville, dont on fit l'inventaire des biens le 5. Av. 1573. Il t. le 25. Déc. 1567. ep. Claire de Grandval, qui le rendit pere de

III. Jean Gameville, Sgr. de Montpapou & Pugneres, t. le 8. Avril 1619. & eut pour enfans 1. Philippe Gameville, Sgr. de Montpapou & Pugneres, & 2. Maurice Gameville, N. avec ſon frere le 25. Octobre 1669.

TOULOUSE. 822. GARAUT DURANTI. Dazur, à la faſce d'or, accompagnée de trois coquilles de même.

I. Jean Garaut eut pour enfans 1. Sicard Garaut, Conſgr. de Monteſquieu, qui ſuit, & 2. Arnaud Garaut.

II. Sicard Garaud, Conſgr. de Monteſquieu, t. le 1. Avril 1546. & fut pere de

III. François Garaut, tréſorier de France à Toulouſe, qui t. le 11. Sept. 1589. & eut pour enfans 1. Jean Garaut, qui ſuit, & 2. Simon Garaut, qui a fait la Br. B.

IV. Jean Garaut, tréſorier de France, par la réſignation de ſon pere du 13. Août 1577. fut pere de

V. François-Paul Garaut, Bn. de Monteſquieu, tréſorier de France, par la démiſſion de ſon pere, le 25. Juil. 1614. eut pour enfans 1. Jean-Octavien, & 2. Jean-Henri-Antoine Garaut, tous deux N. avec leur pere, le 30. Sept. 1669.

Br. B. IV. Simon Garaut, conſeiller au parlement de Toulouſe, t. le 12. Sept. 1605. & fut pere de

V. François-Antoine Garaut de Duranti, Sgr. de Donneville, Bn. de Miremont, préſident au parlement de Toulouſe, qui t. le 10. Mai 1662. & eut pour fils

VI. Jean-George Garaut Duranti, Sgr. de Donneville, marquis de Miremont, dont il obtint l'érection le 10. Dec. 1659. préſident au parlement de Toulouſe, N. le 30. Sept. 1669.

TOULOUSE. 823. GARAUT. Mêmes armes.

I. Arnaud Garaut fit un achat, avec ſon frere Sicard, le 5. Mars 1524. Il fut pere de

II. Jean Garaut, Sgr. de Vieillevigne, qui eut pour fils

III. Arnaud Garaut, Sgr. de Vieillevigne & Monteſquieu, qu'il dénombra le 27. Mars 1557. Il t. le 30. Août 1559. & eut pour enfans 1. Jean Garaut, Sgr. de Vieillevigne, qui ſuit, & 2. Jean Garaut, qui a fait la Br. B.

IV. Jean Garaut, Sgr. de Vieillevigne, ep. le 5. Janv. 1566. Françoiſe du Faur, qui le fit pere de

V. Jacques Garaut, Sgr. de Vieillevigne, qui ep. le 10. Juil. 1599. Lucrece de la Roche, & il en eut

VI. Jean-Blaiſe Garaut, Sgr. de Vieillevigne, qui ep. le 5. Nov. 1624. Anne Baragne, N. le 22. Juin 1669.

Br. B. IV. Jean Garaut t. le 11. Sept. 1611. fut pere de

V. Guillaume Garaut t. le 4. Mars 1660. & eut pour fils

VI. Henri Garaut, Sgr. de la Tour-Montfort, capitaine dans le régiment de Piémont, N. le 22. Juin 1669.

TOULOUSE. 824. GARDIA. D'argent, à trois griffons affrontés d'azur, au chef de gueules, chargé d'un croiſſant d'or, au milieu de deux étoiles de même.

I. Louis Gardia, capitoul à Toulouſe en 1538. fut pere de

II. Martial Gardia, qui ep. le 9. Juin 1550. Jeanne Alier, dont il eut

III. Etienne Gardia, qui t. le 13. Mai 1630. Il avoit ep. le 26. Mars 1597. Françoiſe Durant, & il en eut

IV. Jean Gardia de Naillous, N. le 15. Janv. 1671.

CASTRES. 825. GARTOULE.

I. Antoine Gartoule fut pere de

II. Maurice Gartoule, Sgr. de Belveſe, ep. le 16. Nov. 154 Catherine Dupont, qui le rendit pere de

Digitized by Google

III. Jacob Gartoule, qui t. le 23. Mars 1621. Il avoit ep. le 6. Juin 1589. Jeanne Rouſet, & il en eut 1. Jacques Gartoule, Sgr. de Bas & Belfort, qui ep. le 11. Mars 1645. Lucrece de Toulouſe, & 2. Maurice Gartoule, Sgr. de Belveſe, N. avec ſon frere le 7. Janv. 1671.

TOULOUSE. 826. GAVARET. D'argent, au roſier boutonné de ſable, accoſté de deux lions de même.

I. Jean Gavaret fut pere d'

II. Arnaud Gavaret, Conſgr. de S. Leon & Cauſſidieres, ep. Jeanne Delgot, qui fit un accord le 26. Juin 1631. Il en fit un pour la juſtice haute, moyenne, & baſſe de S. Leon & Madieres le 25. Mai 1543. & t. le 2. Av. 1570. Il eut de ſon mariage

III. Jean Gavaret, Sgr. de S. Leon, héritier de ſon pere, qui eut pour enfans 1. Simon Gavaret, Sgr. de Trait, qui ſuit, & 2. Achille Gavaret, Sgr. de S. Leon, qui ep. le 19. Mai 1608. Françoiſe Sabateri, elle t. étant veuve le 16. Oct. 1620. & eut pour enfans Simon Gavaret, Sgr. de S. Leon, qui ep. le 4. Fév. 1644. Catherine Viguier, & Jean Gavaret, Sgr. de Couſſiere, N. avec ſon frere, le 10. Sept. 1668.

IV. Simon Gavaret, Sgr. de Trait, aſſiſta au mariage d'Achille ſon frere, & fut pere de

V. Jean-François Gavaret, Sgr. de la Serie, Conſgr. de S. Leon & Cauſſidieres, ep. le 7. Juin 1634. N. le 17. Mai 1669.

S. PAPOUL. 827. GAULEJAC.

I. Gabriel Gaulejac, Sgr. de Puechcalvel, chevalier de l'ordre du roi, t. le 10. Nov. 1587. ep. le 14. Déc. 1554. Gabrielle de Vabres, qui le rendit pere de

II. Jean-Marc Gaulejac, vicomte de Puechcalvel, qui fit une déclaration teſtamentaire au ſujet de l'hérédité de Marie Gironde ſa femme, le 21. Avril 1627. Il eut de ſon mariage

III. Jean-Marc Gaulejac, qui ep. le 14. Déc. 1627. Jeanne Roger, dame de Ferrals, & il en eut 1. Jean-Gabriel Gaulejac, qui ep. le 31. Mars 1664. Jeanne de Verdale, & 2. Aimar Gaulejac, N. avec leur pere, le 26. Mars 1669.

RIEUX. 828. GESTES. De gueules, au lion rampant d'or, armé & lampaſſé de ſable, au chef couſu d'azur, chargé de trois croiſſans d'argent.

I. Gaillard Geſtes, écuyer, Sgr. de Brans, t. le 1. Oct. 1498. fut pere de

II. Pierre Geſtes t. le 28. Fév. 1531, eut pour fils

III. Arnaud Geſtes t. le 7. Avril 1539. & fut pere de

IV. Pierre Geſtes, Sgr. de Vernoſe, qui eut pour enfans 1. Durand

Geſtes, Sgr. de Vernoſe, qui ſuit, & 2. Antoine Geſtes, fit un accord avec Durand ſon frere le 25. Mars 1597. & fut reçû chevalier de Malthe en 1607.

V. Durand Geſtes, Sgr. de Vernoſe, capitoul à Toulouſe en 1582. t. le 20. Oct. 1605. fut pere de

VI. Jean-Jacques Geſtes, qui eut pour enfans 1. Jean Geſtes, bapt. le 19. Sept. 1629. & 2. Pierre Geſtes, prit la tonſure le 21. Déc. 1646. N. avec leur pere, le 27. Sept. 1669.

CASTRES. 829. GENIBROUSE. De gueules, à trois faſces ondées d'or, écartelé de gueules, à trois épics d'argent mis en pal.

I. François Genibrouſe fit ſon teſtament verbalement le 10. Mars 1523. n'ayant pû trouver de notaire, comme le porte un procès-verbal du ſieur Rate, conſeiller au ſénéchal de la comté de Caſtres. Il fut pere de

II. Sebaſtien Genibrouſe, qui ep. le 25. Août 1538. Françoiſe de Leſcure, dont il eut

III. Guillaume Genibrouſe, chevalier, Sgr. de S. Amans, t. le 27. Avril 1588. & eut pour enfans 1. Nicolas Genibrouſe, Sgr. de S. Amans, qui ſuit, & 2. Jean Genibrouſe, Sgr. de Canac, Nages, & Tiberet, qui ep. le 7. Fév. 1633. Lucrece de Genies; N. le 8. Janvier 1669.

IV. Nicolas Genibrouſe, Sgr. de S. Amans, fut pere de

V. Jacques Genibrouſe, baron de S. Amans, vicomte de Boiſſeſon, ep. le 6. Mai 1645. Iſabeau de la Tour, N. le 8. Janv. 1669.

LAVAUR. 830. GINESTE.

I. Jean Gineſte, Sgr. d'Apelle, dénombra avec ſon frere Guillaume, le 20. Nov. 1540. il t. le 20. Oct. 1590. ep. le 31. Déc. 1543. Marie Salvignol, & il en eut 1. Etienne Gineſte, Sgr. d'Apelle, qui ſuit, & 2. Pierre Gineſte.

II. Etienne Gineſte, Sgr. d'Apelle, fut pere de

III. Paul Gineſte, Sgr. d'Apelle, qui ep. le 19. Déc. 1624. Marguerite de Roque, dont il eut

IV. Philippe Gineſte, Sgr. d'Apelle & Najac, ep. le 24. Août 1653. Philippe Maurin, N. le 7. Nov. 1670.

TOULOUSE. 831. GINESTE. D'or, au palmier de ſinople, au lion de gueules, brochant ſur le tout, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Jean Gineſte, juge-mage à Toulouſe, pourvû le 17. Sept. 1607. ep. Marie Papus, & il en eut, 1. Jean-François Gineſte, Bn. de Maſens, qui ſuit, & 2. Pierre Gineſte, Sgr. de Conques, N. avec ſon frere & ſes neveux, en vertu du ſuſdit office, le 17. Janv. 1670.

II. Jean-François Gineſte, Bn. de Maſens, préſident aux enquêtes, t. le 21. Av. 1654. Il avoit ep. le 8. Av. 1638. Anne Bertier, & il en eut 1. Pierre Gineſte, Bn. de Maſens, préſident aux enquêtes de Toulouſe, & 2. Antoine Gineſte.

TOULOUSE. 832. GOIRAN. D'or, au lion de ſable, armé, lampaſſé de même, écartelé d'or, à trois bandes de gueules, chargé de ſept beſans d'argent, 2. 3. & 2.

Louis de Goiran rendit hommage pour la terre de S. Jean de l'Herm, le 19. Décemb. 1389.

Bernard de Goiran, chevalier, de Toulouſe, dénombra la haute, moyenne, & baſſe juſtice dudit Goiran, le 30. Mai 1463.

Bernard de Goiran, chevalier, Sgr. dudut Goiran, dénombra le 15. Mai 1464.

I. Pierre de Goiran, Sgr. de S. Jean de l'Herm, dénombra en 1540. & fit une donation le 20. Janv. 1556. à

II. Bernard de Goiran, ſon fils, Sgr. de S. Jean de l'Herm, qui t. le 14. Août 1576. & avoit ep. le 19. Janv. 1558. Jeanne Doucet, qui le fit pere de

III. Pierre de Goiran, Sgr. de S. Jean de l'Herm, pere de

IV. Bertrand de Goiran, Sgr. de S. Jean de l'Herm, bapt. le 6. Janv. 1610. N. le 7. Sept. 1669.

MIREPOIX. 833. GOTHI.

I. Michel Gothi, écuyer, t. le 17. Fév. 1544. fut pere de | Michel Gothi, avocat, capitoul à Toulouſe en 1556.

II. Louis Gothi, lieutenant des gendarmes de M. de Montbrun, t. le 20. Mars 1601. & eut pour fils

III. François Gothi, Bn. d'Arignac, Sgr. de Gratuſieres & Roquebrune, t. le 20. Janv. 1650. ep. le 16. Mars 1633. Marie Dejean, & il en eut 1. Pierre Gothi, & 2. Jean Gothi, N. le 6. Déc 1670.

MIREPOIX. / *NARBONNE.* 834. GOUSENS

I. Antoine Gouſens, Sgr. de Caumeles, t. le 30. Oct. 1536. & eut pour enfans 1. Bertrand Gouſens, Sgr. de Caumeles, qui ſuit, & 2. Antoine Gouſens, Sgr. de Caumeles, qui a fait la Br. B.

II. Bertrand Gouſens, Sgr. de Caumeles, fut pere de

III. Jean-Antoine Gouſens, Sgr. de Caumeles, ep. le 21. Nov. 1590. Marie Alari, qui t. étant veuve le 21. Fév. 1643. & il en eut 1. François Gouſens, Sgr. de Caumeles, 2. Helie Gouſens, Sgr. de Caumeles, ep.

le 28. Janv. 1656. Françoiſe Cauſſe, & 3. Philippe Gouſens, Sgr. d'Elboſt, N. avec ſes freres le 8. Janv. 1669.

Br. B. II. Antoine Gouſens, Sgr. de Caumeles, ep. le 31. Déc. 1596. Catherine Couderc, qui le fit pere de

III. François Gouſens de Fontaines, Sgr de la Fage, ep. le 3. Fév. 1630. Françoiſe de Liſſac, & il en eut 1. François Gouſens, Sgr. de Reiſſac, qui ep. le 10. Fév. 1660 & 2. Louis Gouſens ep. le 18. Juil. 1662. Jeanne Faure, N. avec ſon frere le 8. Janv. 1669.

CARCASSONNE. 835. GRAVES. D'azur, à trois faſces ondées d'argent, écartelé d'or, à cinq merletes de ſable miſes en ſautoir.

Pierre & Raimond de Graves reçurent un don du roi en 1245.

Mace de Graves, écuyer, fut pourvu de l'évêché de Carcaſſonne, le 3. Déc. 1456.

I. Jean de Graves eut pour enfans 1. Mathieu de Graves, Sgr. de Villegli, qui ſuit, & 2. Guillaume de Graves.

II. Mathieu de Graves, Sgr. de Villegli, partagea avec Guillaume ſon frere, les biens de Jean leur pere, en 1454. & t. le 16. Fév. 1501. Il eut pour enfans 1. Jean de Graves Sgr. de Villegli, qui ſuit, & 2. François de Graves, Sgr. de Felines, qui a fait la Br. C.

III. Jean de Graves, Sgr. de Villegli, héritier de ſon pere, t. le 7. Mars 1521. eut pour enfans 1. Philippe de Graves, écuyer, Sgr. de Felines, qui ſuit, & 2. François de Graves, qui a fait la Br. B.

IV. Philippe de Graves, écuyer, Sgr. de Felines, héritier de ſon pere, t. le 26. Fév. 1583. ep. le 28. Nov. 1549. Magdelaine Sayel, & il en eut 1. Jean-Jacques de Graves, Sgr. de S. Palais, qui ſuit, & 2. François de Graves.

V. Jean-Jacques de Graves, Sgr. de S. Palais, ep. le 28. Janv. 1582. Catherine de Hautpoul, & il en eut 1. Marc-Antoine de Graves, Sgr. de Villegli, qui ſuit, 2. Claude de Graves, 3. Jean-Antoine de Graves, Sgr. de la Nauſe, qui t. le 26. Nov. 1657. & eut pour enfans, Claude de Graves, qui ep. le 9. Oct. 1655. Iſabeau Dumas, Jean-Jacques de Graves, Sgr. de la Cauſſade, & Barthelemi de Graves, qui ep. le 7. Janv. 1667. Gabrielle Jordain, N. avec ſes autres deux freres le 19. Déc. 1668. & 4. Jean-François de Graves.

VI. Marc-Antoine de Graves, Sgr. de Villegli, t. le 3. Déc. 1659. fut pere de

VII. Jacques de Graves, Sgr. du Mas-Deſcours, N. le 19. Déc. 1668.

Br. B. IV. François de Graves ep. le 30. Oct. 1565. Jeanne du Chateau, qui le fit pere de

Digitized by Google

V. François de Graves, Sgr. de Canet, t. le 6. Nov. 1620. ep. le 25. Mai 1596. Marguerite de Hautpoul, & il en eut 1. Baltaſar de Graves, qui ſuit, 2. Pierre de Graves, Sgr. de S. Chriſtol, qui ep. le 19. Mai 1647. Guillaumette de Fabre, 3. Jean de Graves, Sgr. de Combelle, qui t. le 12. Sept. 1638. Il avoit ep. le 13. Oct. 1610. Germaine Nonels, qui le fit pere de Jean-François de Graves, Sgr. de Prunet, N. le 19. Déc. 1668. 4. François de Graves, & 5. Guillaume de Graves.

VI. Baltaſar de Graves t. le 10. Nov. 1665. fut pere de

VII. Pierre de Graves, N. avec Pierre ſon oncle, le 19. Déc. 1668.

Br. C. François de Graves, Sgr. de Felines, t. le 5. Sept. 1621. fut pere de

IV. Bernard de Graves, héritier de ſon pere, ep. le 3. Mai 1631. Anne de la Vergne, qui le fit pere de

V. Blaiſe de Graves, Sgr. de Felines, N. avec ſon frere, le 19. Déc. 1668.

LAVAUR. 836. GREGOIRE. D'azur, à l'aigle éployé d'or, regardant un ſoleil de même.

I. Nicolas Gregoire, capitoul à Toulouſe en 1584. t. le 24. Oct. 1616. eut pour enfans 1. Nicolas Gregoire, qui ſuit, & 2. Dominique Gregoire ep. le 25. Juil. 1627. Françoiſe Roque, qui le fit pere de Nicolas Gregoire, bapt. le 17. Sept. 1639. N. le 30. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

II. Nicolas Grégoire t. le 19. Mai 1646. Il eut pour enfans Jean Grégoire, Sgr. d'Ableville, & 2. Jean-Jacques Gregoire, Sgr. de Bretes, N. le 30. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

MIREPOIX. 837. GUEIRAUD.

I. Jacques Gueiraud, Sgr. de Blaſens, ep. de Monteſquieu, qui étant veuve fit donation le 20. Mars 1531. à

II. Etienne Gueiruad ſon fils, écuyer, Sgr. de Blaſens, qui t. le 19. Juil. 1569. & eut pour enfans 1. François Gueiraud, Sgr. de Blaſens, qui ſuit, 2. François-Jacques Gueiraud, Sgr. de Belbianis, qui t. le 31. Août 1616. & fut pere de Gabriel Gueiraud, Sgr. de Belbianis, N. le 28. Mars 1670. 3. Pierre-Paul Gueiraud, 4. Jean-Chriſtophe Gueiraud, & 5. Michel Bertrand Gueiraud.

III. François Gueiraud, Sgr. de Blaſens, t. le 29. Nov. 1604. fut pere d'

IV. Auguſtin Gueiraud, Sgr. de Blaſens, qui t. le 10. Sept. 1646. & eut pour enfans 1. Jean Gueiraud, Sgr. de Blaſens, N. le 28. Mars 1670. & 2. Guillaume Gueiraud.

ALBI. 838. GUERIN. De gueules, à ſix beſans d'argent, 3. 2. & 1.

I. Pierre Guerin, Sgr. de Santies, ep. le 4. Mars 1553. Iſabeau de l'Iſle-la-Valete, qui le fit pere de

II. Jean Guerin, Sgr. de Santies, t. le 31. Oct. 1603. ep. le 17. Av. 1583. Jeanne de la Peire, qui le rendit pere de

III. George Guerin, qui t. le 11. Nov. 1642. & qui eut pour enfans 1. Guillaume Guerin, Sgr. du Caila, 2. Jean Guerin, & 3. George Guerin, N. le 26. Nov. 1648.

RIEUX. 837. GUERRIER. D'azur, au cœur d'or, accompagné de trois aigles de même.

I. Nicolas Guerrier, bourgeois de Toulouſe, y fut capitoul en 1522. & t. le 24. Août 1543. Il eut pour fils

II. Jean Guerrier, Sgr. de Beaufort, qu'il achetta le 25. Juil. 1565. ep. Riquete Doucet, qui le rendit pere de

III. Pierre Guerrier, qui ep. le 14. Oct. 1574. Jeanne de Goiran, & t. le 9. Juin 1614. De ce mariage vinrent 1. Pierre Guerrier, Sgr. de Beaufort, N. le 3. Juil. 1669. 2. Louis Guerrier, & 3. Nicolas Guerrier

TOULOUSE. 840. GUIBERT.

I. Jean Guibert, capitoul à Toulouſe en 1606. t. le 18. Sept. 1617. fut pere de

II. Jean Guibert, Sgr. de Quint, N. le 14. Nov. 1670. en vertu du capitoulat.

LAVAUR. 841. GUIOT.

I. François Guiot, bourgeois de Lavaur, reçut des reconnoiſſances en 15 achetta une rente en 1553. t. le 21. Mai 1555. Il avoit ep. Claire de l'Hopital, & il en eut 1. Pierre Guiot, Sgr. de Prignan, qui ſuit, & 2. Jacques Guiot.

II. Pierre Guiot, Sgr. de Prignan, t. le 14. Mai 1588. & fut pere de

III. Jean Guiot, Sgr. de Prignan & Bonrepos, ep. Anne Bouquieres, qui étant veuve fit un accord le 5. Juil. 1631. avec ſes fils, qui furent 1. François Guiot, Sgr. de Prignan & Bonrepos, 2. Jean-Antoine Guiot, Sgr. de Prignan, & 3. Gabriel Guiot, auſſi ſeigneur de Prignan.

TOULOUSE. ALETH. 842. HAUTPOUL. D'or, à deux faſces d'azur, accompagnés de ſix coqs de ſable, 3. 2. & 1.

I. Georges de Hautpoul, Sgr. de Renes & d'Auſilhon, t. le 1. Août 1529. & eut pour enfans 1. George de Hautpoul, qui ſuit, & 2. Pierre de Hautpoul, Sgr. de la Mote-le-Blanc, qui a fait la Br. B.

II. George de Hautpoul t. le 8. Juil. 1554. épouſa Marguerite de Mauleon, & en eut 1. Michel-Pierre de Hautpoul, Sgr. de Renes, qui t. le 1. Fev. 1589. en faveur de François-Pierre, ſon neveu, fils de Michel, ſon frere, & 2.

III. Michel de Hautpoul pere de

IV. François-Pierre de Hautpoul, baron de Renes, qui t. le 23. Nov. 1644. ep. le 15. Juin 1608. Marguerite de S. Jean; il en eut 1. Blaiſe de Hautpoul, Bn. de Renes & Auſilhon, ep. le 11. Juil. 1640. Lucrece du

du Vivier ; 2. Jean de Hautpoul, Sgr. de S. Juſt, & 3. Antoine de Hautpoul, Sgr. de Montferran ; tous trois N. le 4. Janv. 1669.

Br. B. II. Pierre de Hautpoul, fut Sgr. de la Mote-le-Blanc, conſeiller au parlement de Toulouſe, ep. le 4. Mars 1557. Jeanne Puibuſque, & il en eut 1. Jean-François de Hautpoul, qui ſuit, 2. Pierre de Hautpoul, qui a fait la Br. C. & 3. Henri de Hautpoul, Sgr. de Montplancard, lequel fit un accord avec Jean-François ſon frere le 20. Juillet 1627.

III. Jean François de Hautpoul, conſeiller au parlement de Toulouſe, par la réſignation de ſon pere, pourvû le 24. Déc. 1593. & eut pour enfans 1. Guillaume de Hautpoul, qui ſuit, 2. Jean-François de Hautpoul, Sgr. de Cugnaus, conſeiller au parlement de Toulouſe, ep. le 14. Fév. 1649. Marguerite Taxat d'Arpajon, 3. Jacques de Hautpoul, Sgr. d'Auſilhon, 4. Jacques de Hautpoul, & 5. Jean de Hautpoul.

IV. Guillaume de Hautpoul fut pere de

V. Bernard de Hautpoul ep. le 27. Déc. 1665. Louiſe Tertre, N. le 18. Juin 1669.

Br. C. III. Pierre de Hautpoul, émancipé le 5. Mai 1598. fut pere de

IV. François de Hautpoul, qui ep. le 22. Nov. 1614. Marguerite Dupuy, & il en eut 1. Guillaume de Hautpoul, Sgr. de Gembrede, N. le 18. Juin 1669. & 2.

V. Pierre de Hautpoul, Sgr. de la Mote, ep. le 18. Oct. 1651. Jeanne de Souverac, qui le fit pere de

VI. Jean de Hautpoul, N. avec ſon pere, le 4. Janv. 1669.

MIREPOIX, *S. PAPOUL*, *LAVAUR*. 843. HEBRAIL. D'azur, à deux lévriers d'or, l'un ſur l'autre.

ALBI. 844. HEBRARD.

I. Antoine Hebrard, Sgr. de Carnous & Brouſſac, eut des lettres d'annobliſſement en 1496. & t. le 8. Juil. 1528. fut pere de

II. Geraud Hebrard, Sgr. de Carnous, qui eut pour fils

III. Hugues Hebrard, Sgr. de Carnous, ep. le 17. Fév. 1562. Françoiſe Valette, qui le fit pere de

IV. Hercule Hebrard, Sgr. de Carnous, ep. le 28. Av. 1597. Françoiſe Prunet, qui le rendit pere de

V. François Hebrard, Sgr. de S. Felix, t. le 23. Mars 1641. Il eut pour enfans 1. François Hebrard, Sgr. de S. Felis-Beauregard, & 2. Antoine Hebrard, N. avec ſon frere le 24. Janv. 1671.

ALETH. 845. HELYE. D'azur, à trois lamproyes d'argent, mouchetées de ſable, poſées en faſce.

Pierre Helye, Sgr. de Villaret, fit un accord en 1399. avec les habitans dudit lieu.

I. Nicolas Helye dénombra en 1540. fut pere de

II. Pierre Helye, qui rendit hommage en 1541. Il avoit ep. le 22. Oct. 1539. Magdelaine de Chateauverdun, & il en eut

III. Jean Helye, qui étoit en tutele en 1557. Il t. le 25. Mars 1588. fut pere de

IV. Jean Helye, qui t. le 21. Juin 1646. eut pour enfans 1. Pierre Helye, Sgr. de Villaret, Montgranier, & la Baſtide, ep. le 7. Déc. 1641. Jeanne Voiſins, & 2. François Helye, Sgr. de l'Eſpinouſe, ep. le 3. Fév. 165$\frac{4}{5}$. Marie Danti, N. avec ſon frere, le 5. Sept. 1669.

TOULOUSE. 846. HERARD. D'argent, à trois faſces de gueules, & ſept étoiles de ſable, 3. 2. & 1.

I. Antoine Herard, Sgr. de S. Germier, dénombra en 1503. fut capitoul à Toulouſe en 1524. & t. le 8. Mars 1533. Il fut pere de

II. Charles Herard de la Plagnole, Sgr. de S. Germier, eut pour fils

III. Guillaume Herard de la Plagnole, Sgr. de S. Germier, fut pere de

IV. Jean de la Plagnole, Sgr. de S. Germier, fut maintenu dans la poſſeſſion des biens d'Antoine de la Plagnole ſon biſayeul, par arrêt de la chambre de l'édit de Caſtres du 30. Av. 1638. comme fils dudit Guillaume, fils de Charles, fils d'Antoine. Il ep. le 18. Oct. 1601. Magdelaine Bonneſoi, & il en eut

V. Paul Herard de la Plagnole, Sgr. de S. Germier & Roques, ep. le 16. Fév. 1648. Veronique de S. Felix, N. le 13. Sept. 1669.

RIEUX. 847. HUNAUD. A trois faſces d'or.

I. Guillaume Hunaud eut pour enfans 1. Pierre Hunaud de Lanta, Sgr. de S. Michel, qui ſuit, & 2. Hugues Hunaud.

II. Pierre Hunaud de Lanta, Sgr. de S. Michel, partagea les biens de ſon pere avec Hugues ſon frere le 26. Mai 1480. Il ep. Guiraude Baccas, qui étant veuve dénombra en 1503. & il en eut 1. Paul Hunaud, 2. Gaſpard Hunaud, qui ſuit, & 3. Roger Hunaud.

III. Gaſpard Hunaud dénombra le 21. Oct. 1540. fut pere de

IV. Jean Hunaud ep. le 1. Av. 1555. Magdelaine de Palhas, qui le rendit pere de

V. Roger Hunaud, Sgr. de Cabanous, ep. le 8. Sept. 1585. Françoiſe de Villemur, qui t. le 30. Mars 1629. & de laquelle il eut 1. Jean-François Hunaud, Sgr. d'Eſcouvignons & Gouſens, qui ſuit, & 2. François-Céſar Hunaud, Sgr. d'Aupia, pere de Jean-François Hunaud, Sgr. de Gueires, N. le 1. Juil. 1669.

VI. Jean-François Hunaud, Sgr. d'Eſcouvignons & Gouſens, ep. le 3. Nov. 1613. Anne de la Paſſe, qui le fit pere de

VII. Jean-Louis Hunaud, Sgr. d'Eſcouvignons & Gouſens, ep. le 7. Mars 1641. Louiſe de Baſon, & il en eut

VIII. Jean Hunaud, Sgr. d'Eſcouvignons, qui ep. le 25. Ao. 1667. Jeanne Deſſon, N. le 1. Juil. 1669.

RIEUX. 848. HUNAUD.

I. Gaillard Hunaud, ep. le 13. Fév. 1563. d'Orbeſſan, & il en eut 1. Philippe Hunaud, qui ſuit, 2. Melchior Hunaud, pere de Roger Hunaud, Sgr. de la Grave, & 3. Marguerite Hunaud, qui ep. le 30. Sept. 1583.

II. Philippe Hunaud ep. le 5. Juin 1588. Françoiſe la Riviére, & il en eut 1. Blaiſe Hunaud, Sgr. de Serres-S. Michel, t. le 21. 1637. en faveur de François ſon neveu, & 2.

III. Melchior Hunaud, Sgr. de S. Michel, ep. Germaine de la Paſſe, qui le rendit pere de

IV. François Hunaud, Sgr. de S. Michel, de la même famille du Sgr. d'Eſcouvignons ci-deſſus, N. avec Roger Hunaud, le 27. Nov. 1669.

ALBI. 849. JANIN. D'azur, à un arbre d'argent mis ſur une montagne, & accompagné de cinq étoiles auſſi d'argent, 2. 2. & 1.

I. Jean Janin, Sgr. de Gabriac, t. le 31. Août 1531. ep. le 24. Mars 1509. Marguerite de S. Gui, qui le fit pere d'

II. Antoine Janin, Sgr. de Gabriac, t. le 10. Juil. 1560. fut pere de

III. Maffre Janin, Sgr. de Gabriac, héritier de ſon pere, eut pour fils

IV. Pierre Janin, Sgr. de Gabriac, ep. le 16. Juil. 1592. Antoinette de S. Chamaſan, & il en eut

V. Charles Janin, Sgr. de Gabriac, ep. le 26. Nov. 1631. Catherine de Valhac, qui le rendit pere de

VI. Jean-Louis Janin, Sgr. de Gabriac, ep. le 17. Nov. 1656. Jeanne Calvet, N. le 5. Déc. 1668.

LAVAUR. 850. IMBERT. D'argent, au mouton de ſable, au chef enté d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.

I. Gaillard Imbert eut des lettres d'annobliſſement au mois d'Août 1611. fut pere de

II. Florens Imbert, Sgr. de Valcroſe, qui t. le 9. Juil. 1634. Il avoit ep. le 1. Avril 1626. Marie de Villeneuve, & il en eut 1. Jean-Jacques Imbert, Sgr. de Valeroſe & de la Moliere, qui ep. le 10. Avril 1657. Françoiſe Meinier, & 2. Denis Imbert, Sgr. de Barti, N. en vertu deſdites lettres.

RIEUX. 851. INQUANDS. D'or, au pin de ſinople, chargé de ſix pommes d'or, & deux lévriers de ſable l'un ſur l'autre, courans après un liévre de même, au chef d'azur, à un aigle d'argent.

I. Bernard Inquands, Sgr. de Vedeille, rendit hommage pour les biens qu'il poſſédoit audit Vedeille le 27. Déc. 1551. Il avoit ep. le 25. Sept. 1513. & il en eut

II. Pierre Inquands, ep. en 1564. Gaſparde de Caſe, qui étant veuve t. le 27. Janv. 1628. & le fit pere de

III. Paul Inquands, qui ep. Germaine de Geſtas, & il en eut 1. Jean-François Inquands, qui ſuit, 2. Philippe Inquands, Sgr de Biſpau, & 3. Emanuel Inquands.

IV. Jean-François Inquands ep. le 17. Ao. 1610. Louiſe de Foix, & il en eut 1. Emanuel Inquands, Sgr. de la Sale, capitaine au régiment d'Anjou, par commiſſion du 21. Juil. 1648. rendit hommage le 25. Juin 1668. ep. le 9. Sept. 1644. Françoiſe Hunaud, N. le 5. Sept. 1669. & 2. Paul Inquands, Sgr. de Seignac.

CASTRES. 852. ISARN.

I. Pierre Iſarn, Sgr. de Cruſſole, Villefort, & Caſtenet, t. le 2. Mars 1544. fut pere de

II. Guillaume Iſarn, dit le capitaine Abraham de Villefort, ep. Antoinette de Montin, & il en eut

III. Jean Iſarn, avocat, ep. le 9. Oct. 1571. Jeanne Douvrier, qui le rendit pere de

IV. Jean Iſarn, greffier en chef de la chambre de l'édit à Caſtres, ep. le 17. Déc. 1605. Jeanne Balaran, & il en eut 1. Benoît Iſarn, qui ſuit, & 2. Samuel Iſarn.

V. Benoit Iſarn, greffier en chef de ladite chambre, ep. le 17. Nov. 1640. Jeanne Sayard, & il en eut

VI. Jean Iſarn, bapt. le 22. Oct. 1647. N. avec ſon pere & ſon oncle, le 10. Janv. 1669.

TOULOUSE. 853. ISARN.

I. Joſeph Iſarn, Sgr. de Gargas, conſeiller, ſécretaire du roi, maiſon, & couronne de France, capitoul à Toulouſe en 1606. fut pere de

II. Pierre Iſarn, Sgr. de Gargas, capitoul à Toulouſe en 1629. Il avoit ep. le 10. Août 1605. Jeanne Ribaudi, qui t. le 10. Août 1665. & il en eut 1. Pierre Iſarn, Sgr. de Gargas, & 2. Jean-François Iſarn, Sgr. de S. Laurent, N. en vertu du capitoulat.

ALBI. 854. ISARN.

I. Gaſton Iſarn, Sgr. de Beaufort, fut pere de

II. Hugues Iſarn, Sgr. de Beaufort, qui t. le 25. Mars 1560. ep.

1°. le 10. Nov. 1538. Marie de Mirebel, 2°. le 1. Sept. 1547. Jeanne de Rabaſtens. Il eut pour enfans 1. Pierre Iſarn, 2. Jean Iſarn, Sgr. de S. Amans, qui ſuit, & 3. Céſar Iſarn.

III. Jean Iſarn, Sgr. de S. Amans, régent en la temporalité d'Albi, t. le 13. Av. 1611. ep. le 24. Mai 1584. Anne Dupuy, & il en eut 1. François Iſarn, 2. Jean Iſarn, 3. Pierre Iſarn, Sgr. de Malhol, qui ſuit, & 4. Antoine Iſarn.

IV. Pierre Iſarn, Sgr. de Malhol, t. le 24. Août 1646. Il avoit ep. le 12. Juil. 1629. Marie le Brun, qui le rendit pere de

V. François Iſarn, Sgr. de S. Amans, Malhol, & Puechgouſon, enſeigne de la compagnie des gensdarmes du corps de S. A. R. N. le 16. Mars 1670.

TOULOUSE. 855. LABAT. Parti au 1. de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de ſix roſes de même, trois en chef & trois en pointe, 2. & 1. au 2. palé d'or & d'azur, au chef chargé de trois beſans d'argent.

I. Hector Labat, Sgr. d'Autignac, capitoul à Toulouſe en 1569. t. le 25. Av. 1572. fut pere de

II. Jean Labat, Sgr. d'Autignac, ep. de Villeneuve, qui t. étant veuve le 20. Juin 1648. & il en eut

III. Jean-Pierre Labat, Sgr. de Caudeval; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, ep. le 4. Fév. 1636. Anne Olivier, qui le rendit pere de

IV. Pierre Labat d'Autignac, baron de Caudeval, bapt. le 6. Mars 1647. N. en vertu du capitoulat.

CASTRES. 856. LA BAUME.

I. Chriſtophle la Baume, écuyer, ep. le 5. Juin 1557. Marie le Clerc, qui le fit pere de

II. Nicolas la Baume, Sgr. d'Ariffat, qualifié fils de Chriſtophle dans une ſentence du châtelet de Paris du 14. Avril 1580. ep. en 1589. Catherine de Lautrec, & il en eut 1. Jacques la Baume, Sgr. d'Ariffat, qui ſuit, & 2. Jeanne la Baume.

III. Jacques la Baume, Sgr. d'Ariffat, fit un accord avec Jeanne ſa ſœur pour les biens de leur pere le 28. Janv. 1623. Il eut pour fils

IV. Paul de la Baume, Sgr. d'Ariffat, ep. le 1. Juin 1663. Marie Iſarn, N. le 15. Janv. 1671.

TOULOUSE. 851. LACARI.

I. Pierre Lacari, bourgeois de Toulouſe, y fut capitoul en 1628. & fut pere de

II. Jean Lacari, conſeiller, baron de Malcon, fit une quittance le 26. Déc. 1645. & eut pour fils

III. Jean Lacari, conſeiller au ſénéchal d'Armagnac, bapt. le 8. Mars 1610. N. le 27. Janv. 1670. en vertu du capitoulat.

ALETH. 858. LA COMBE. D'or, au buiſſon de ſable, ſurmonté d'un aigle éployé de même.

I. François la Combe, Sgr. de la Calmete, t. le 4. Déc. 1551. & eut pour enfans 1. Jean la Combe, & 2.

II. Philippe la Combe, Sgr. de la Calmete, t. le 22. Juin 1576. & il eut pour enfans 1. Jean la Combe, & 2.

III. Jean-François la Combe, Sgr. de la Calmete, ep. le 8. Oct. 1592. Conſtance d'Eſcornebœuf, & il en eut 1. Paul-Jacques la Combe, Sgr. de la Calmette, qui ſuit, & 2. Jean la Combe, qui ep. le 7. Juil. 1626. N. le 2. Janv. 1669.

IV. Paul-Jacques la Combe, Sgr. de la Calmete, ep. le 3. Mai 1627. Marie de Maurin, & il en eut

V. François la Combe, Sgr. de la Calmete, N. le 2. Janv. 1669.

859. LA FILLE.

I. Chriſtophle la Fille fit donation le 25. Mars 1568. à

II. Jacques la Fille, ſon fils, originaire de Garibar, dans la haute Albanie, ep. le 8. Juil. 1581. & il en eut

III. Jean-Pierre la Fille, Sgr. du Viala-Comenet, ep. le 16. Oct. 1648.

860. LA GARRIGUE.

I. Antoine la Garrigue, Sgr. de Franqueville & la Sale, capitoul à Toulouſe en 1643. fut pere de

II. Marc-Antoine la Garrigue, Sgr. de Raſigades, bapt. le 11. Av. 1633. N. avec ſon pere en vertu du capitoulat, le 9. & 13. Sept. 1669.

TOULOUSE. 861. LAGNES DE JUNIUS.

I. Jean Lagnes de Junius, conſeiller au parlement de Toulouſe, ſervoit aux requêtes en 1576. & t. le 8. Juil. 1612. Il eut pour enfans 1. Valentin Lagnes de Junius, 2. Jean Lagnes de Junius, qui ſuit, & 3. Jacques Lagnes de Junius.

II. Jean Lagnes de Junius, conſeiller audit parlement, t. le 13. Nov. 1644. & eut pour enfans 1. Jean Lagnes de Junius, & 2. Jacques Lagnes de Junius, N. comme fils & petit-fils de conſeiller au parlement, le 21. Août 1669.

TOULOUSE. 862. LA GORÉE. D'or, à trois branches de triolet de ſinople liées, par le bas.

I. Théodore de la Gorée, natif de Carmagnole, fut pere de

II. Jacques de la Gorée, Conſgr. de la Sahuguede, compris dans le rôle des montres des nobles faiſant un arquebuſier ès années 1551. & 1557. Il t. le 25. Nov. 1555. Il eut pour enfans 1. Jean-Baptiſte de la Gorée, qui ſuit, 2. Pierre de la Gorée, 3. Jean de la Gorée, & 4. Simon de la Gorée.

Digitized by Google

III. Jean-Baptiſte de la Gorée en 1532. fut capitoul à Toulouſe en 1565. & t. le 9. Avril 1573. Il eut pour enfans 1. Claude de la Gorée, 2. Jacques de la Gorée, & 3.

IV. Antoine de la Gorée, conſeiller au préſidial de Toulouſe, t. le 1. Mars 1639. & fut pere de 1. Gabriel de la Gorée, qui ſuit, & 2. Pierre de la Gorée, N. avec ſes cinq neveux, le 10. Janv. 1670.

V. Gabriel de la Gorée t. le 7. Mars 1658. eut pour enfans, 1. Pierre de la Gorée, 2. Jean de la Gorée, 3. Jean-Jacques de la Gorée, 4. Raimond de la Gorée, & 5. Joſeph de la Gorée.

863. LAGRILLERE. De gueules, à ſix bandes d'or.

I. Jacques de la Grillere t. le 5. Mars 1533. fut pere de

II. Jean de la Grillere, qui ep. le 1. Août 1571. Françoiſe de Roqueville, & il en eut 1. Jean-Jacques de la Grillere, Sgr. de la Garigole, qui ſuit, & 2. Jean de la Grillere, qui a fait la Br. B.

III. Jean-Jacques de la Grillere, Sgr. de la Garigole, fit une vente le 6. Juillet 1620. ep. le 4. Déc. 1633. Marie de Reich, qui le rendit pere de

IV. Louis de la Grillere, Sgr. de la Garigole, bapt. le 27. Janvier 1641. N. le 19. Nov. 1668.

Br. B. III. Jean de la Grillere t. le 25. Juin 1629. Il avoit ep. le 7. Août 1604. Anne Bernard, & il en eut 1. Gaillard Dardé de la Grillere, Sgr. de Fontanelle, 2. Baltaſar de la Grillere, Sgr. de la Barthe, qui ſuit, & 3. François de la Grillere.

IV. Baltaſar de la Grillere, Sgr. de la Barthe, ep. le 12. Sept. 1647. Françoiſe de Villeneuve, & il en eut 1. François de la Grillere, Sgr. de la Barthe, N. avec ſes oncles, le 19. Nov. 1668. & 2. Marguerite de la Grillere.

TOULOUSE. 864. LA MAMIE.

I. Guillaume la Mamie, conſeiller au parlement de Toulouſe, pourvû le 25. Nov. 1528. fut pere de

II. Pierre la Mamie, conſeiller au parlement de Toulouſe, par la démiſſion de ſon pere, pourvû le 22. Mai 1563. t. le 14. Juil. 1572. Il eut pour fils

III. Jean la Mamie, tréſorier de France à Toulouſe, pourvû le 8. Janv. 1582. pere de

IV. Pierre la Mamie, Sgr. de Cleirac, ſyndic-général de la province, capitoul à Toulouſe en 1638. ep. Gabrielle de Goas, dame de Villeneuve, qui le fit pere de

V. Pierre la Mamie, Sgr. de Villeneuve, ſindic-général de la province du Languedoc, capitoul à Toulouſe en 1644. t. le 16. Mai 1651. Il eut pour fils

VI. François la Mamie, Sgr. de Villeneuve, N. le 4. Janvier 1669.

LAVAUR. 865. DE LAMI.

I. Raimond de Lami, écuyer, Sgr. de Cuc, dénombra le 3. Juin 1541. Il eut pour enfans 1. Jean de Lami, qui ſuit, & 2. Bernard de Lami.

II. Jean de Lami, fit quittance à ſon frere de ſa légitime ſur les biens de Raimond leur pere, le 20. Déc. 1550. & t. le 17. Av. 1582. fut pere de

III. Jacques de Lami ep. le 2. Av. 1602. Renée de Viruen, & il en eut

IV. Maffre de Lami, Sgr. de Cuc, qui ep. le 4. Av. 1630. Rachel de Prechac, dont vinrent 1. Jean-Jacques de Lami, 2. Henri de Lami, & 3. Marc-Antoine de Lami, N. avec leur pere.

MIREPOIX. 866. LAMINSSENS. De gueules, à trois pals d'or, écartelé d'azur, à trois loups de ſable.

I. Jean Laminſſens, Sgr. d'Aure, ep. le 27. Janv. 1514. Catherine de Montferran, qui le rendit pere de

II. Thomas Laminſſens, conſeiller, pourvû le 11. Mai 1554. ep. le 28. Juin 1556. Jeanne Maquignon, qui étant veuve ratifia le 21. Juin 1591. le mariage de

III. Jacques Laminſſens ſon fils, Sgr. d'Aure, gouverneur de la ville de Saverdun, pourvû le 15. Juil. 1591. ep. le 10. Juin 1591. Catherine Lardet, & il en eut 1. Jean-Claude Laminſſens, Sgr. de la Louviere & Boutens, partagea avec ſon frere les biens de leur pere. Il ep. le 26. Ao. 1618. Anne de Cheveri, & 2. Jacques Lamiſſens, N. avec ſon frere le 18. Oct. 1668.

TOULOUSE. 867. LANCEFOC.

Pierre Lanceſoc, capitoul à Toulouſe en 1480. 1483. & 1513.

Simon Lanceſoc, capitoul à Toulouſe en 1519.

Jean Lanceſoc, capitoul à Toulouſe en 1556.

I. Pierre Lanceſoc, capitoul à Toulouſe en 1541. fut pere de

II. Pierre-Antoine Lanceſoc, capitoul à Toulouſe en 1619. 1628. & 1631. Il ep. le 16. Sept. 1611. Peronne Noel, & il en eut

III. François Lanceſoc, qui ep. le 3. Fév. 1652. Marie Peletier, N. le 12. Août 1669. en vertu du capitoulat.

868. LA PASSE.

I. Sicard la Paſſe fut pere de

II. Roger la Paſſe ep. le 10. Mai 1528. Catherine Dupuy, & en eut

III. Henri la Paſſe ep. Catherine Caſtet, & donna quittance de ſa dot le 5. Fév. 1559. De cette alliance vint

IV. Durand la Paſſe, qui ep. le 6. Oct. 1593. N. qui le fit pere de

V. Maximilien

V. Maximilien la Paſſe, Sgr. de la Fitelle, capitaine au régiment de Picardie, ep. le 29. Août 1632. & il en eut 1. Jean-Auguſte la Paſſe, & 2. Bertrand la Paſſe, N. avec leur pere

ALBI. 869. LA PEIRE. De gueules, au chevron d'argent.

I. Jean la Peire rendit hommage en 1478. & t. en 1505. fut pere de

II. Bertrand la Peire, qui t. le 4. Mai 1538. & eut pour fils

III. Michel la Peire, qui t. le 19. Janv. 1604. Il avoit ep. le 23. Ao. 1573. Marie Hebrail, qui le fit pere de

IV. Paul la Peire, qui t. le 20. Déc. 1628. & qui eut pour fils

V. Jacques la Peire, Sgr. de la Tourniere, qui t. le 4. Sept. 1645. & qui eut pour enfans 1. Paul de la Peire, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 7. Janv. 1659. Paule Daumes, & 2. Raimond la Peire, Sgr. de la Greſe, N. avec ſon frere le 28. Nov. 1668.

870. LA PRUNE.

I. Jean la Prune, Sgr. de Cardonnat, ep. 1°. le 28. Mai 1558. Fleurete Seguier, 2°. Antoinette Cherin, qui t. étant veuve le 27. Août 1574. Il eut pour fils

Arnaud la Prune, chevalier, aide, & maréchal de camp ès armées du roi, lui rendit hommage en perſonne comme procureur de François, Sgr. de Cardonnat, le 30. Juin 1586. Il avoit fait vente de certains biens pour aller ſervir le roi dans ſes armées le 29. Mars 1556.

II. Arnaud la Prune fit un accord avec ſes freres pour les biens de leur pere le 17. Déc. 1559. reçut des reconnoiſſances en 1571. Il ep. le 2. Sept. 1564. Anne Viguier, qui étant veuve t. le 16. Janv. 160 & de laquelle il eut

III. Louis la Prune, Sgr. de ſainte Lieurade & de la Barthe, qui t. le 4. Fév. 1624. Il avoit ep. le 3. Déc. 1603. Anne Dupré, & il en eut 1. François la Prune, Sgr. de Cardonnat, qui ſuit, & 2. François la Prune, chevalier, N. le 29. Sept. 1668.

IV. François la Prune, Sgr. de Cardonnat, t. le 20. Juil. 1656. ep. Anne de Lordat, qui le rendit pere de

V. François la Prune, Sgr. de Cardonnat, N. le 29. Sept. 1668.

ALETH. 871. LA ROQUE-BOULHAC. Au 1. d'azur, au château ſommé de trois tourions d'argent, maçonné de ſable, ſoutenu de deux lions d'or armés & lampaſſés de gueules, & accompagnés de trois rocs d'or, 2. & 1. au 2. contre-cartelé; au 1. & 4 d'azur, à deux chefs d'or;

au 2. & 3. de gueules; à trois fleurs de lis d'or & de gueules; au 4. d'argent, au lion de ſable; ſur le tout d'argent, au chef d'azur, chargé de trois rocs d'or.

I. Nicolas de la Roque-boulhac, fut pere de

II. Jean de la Roque-boulhac, chevalier de l'ordre du roi, qui ep. le 6. Av. 1510. Catherine Mourlion, dont il eut

III. Nicolas de la Roque-boulhac, Sgr. de Belloc, qui t. le 31. Déc. 1557. Il avoit ep. le 1. Sept. 1531. Jeanne de Clugni, & il en eut 1. Flotard de la Roque boulhac, qui ſuit, 2. Antoine de la Roque-boulhac, 3. Clement de la Roqueboulac, 4. Joſeph de la Roqueboulac, Sgr. de Soueil, qui t. le 4. Mars 1655. & fut pere de Guion, Sgr. de Soueil, qui fut maintenu N. le 30. Sept. 1669. & 5. François de la Roque-boulhac, qui a fait la Br. B.

IV. Flotard de la Roque-boulhac, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre, ep. le 17. Juil. 1557. Claire Demier, qui le rendit pere de

V. George de la Reque-boulhac, qui ep. le 24. Nov. 1576. Antoinette Beaulac, & il en eut

VI. Clermont de la Roque-boulhac, qui ep. le 13. Juin 1620. Anne Buade de Frontenac, dont il eut

VII. Louis de la Roque-boulhac, baron de la Roque-boulhac, S. Geri, Ferriere, S. Conſtans, & Marcilhac, ep. le 14. Déc. 1653. Françoiſe Rollet, N. le 30. Sept. 1669.

Br. B. IV. François de la Roque-boulhac, ep. Françoiſe Hebrail, qui fit un délaiſſement le 20. Oct. 1612. De ce mariage vint

V. Clement de la Roque-boulhac, qui fut pere de

VI. George de la Roque-boulhac, Sgr. de la Guimerie, qui ep. le 14. Juil. 1640. Marguerite Calviere, qui le fit pere de

VII. George-Jules de la Roque-boulhac, Bn. de Bar, Sgr. de la Guimerie, ep. le 6. Août 1663. Marie de Nupces, N. avec ſon pere le 30. Sept. 1669.

CARCASSONNE. 872. LA ROQUE. De gueules, à trois roſes d'or, 2. & 1.
MONTPELLIER.

I. Jean de la Roque, Conſgr. dudit lieu, Claret, & la Cadiere, fut pere de

II. Raimond de la Roque, qui t. le 30. Mars 1580. Il avoit ep. le 6. Juin 1536. de la Serpent, & il en eut 1. François de la Roque, 2. Bertrand de la Roque, qui ſuit, 3. Guillaume de la Roque fut débouté par un arrêt du parlement de Toulouſe du 24. Juil. 1601. des prétentions

qu'il avoit ſur les biens de François ſon aîné, mort ſans enfans, & la ſucceſſion appoſée dans le teſtament de Raimond fut ouverte en faveur de Gabriel ſon petit-fils, & 4. Barthelemi de la Roque.

III. Bertrand de la Roque, ep. de Courceles, & dans les pactes de leur mariage il fut ſtipulé, que les enfans qui ſuccéderoient aux biens de Fontiés porteroient le nom & les armes de Courceles. Il eut de ſon mariage

IV. Gabriel de la Roque, Sgr. de Fontiés, ep. Antoinette de S. Ravi, & il en eut

V. Guillaume de la Roque, Sgr. de Fontiés & la Cadiere, capitaine appointé au régiment de Languedoc, ep. le 2. Juin 1659. Françoiſe Caſtillon, N. le 14. Janv. 1669.

CASTRES. 873. LA ROQUE.

Bernard la Roque.

Jean la Roque, héritier de Bernard ſon pere.

Jacques la Roque fit hommage le 1. Janv. 1523.

Jacques la Roque, Sgr. de Rivals & de Travet, ep. le 15. Fév. 1559. Marguerite Molinier.

Pierre la Roque, Sgr. de Dornac, ep. le 6. Sept. 1690. Marquiſe Dumas.

Jacques la Roque, Sgr. de la Cam, ep. le 6. Janv. 1619. Jeanne Poncet, & il en eut 1. Marquis la Roque, Sgr. de la Cam, qui ep. le 24. Déc. 1657. Eleonore Baile, & 2. Louis la Roque, Sgr. de Montfort, marié le 28. Fév. 1662. N. avec ſon frere le 13. Janv. 1671.

LAVAUR. 874. LAS CASES. D'or, à la bande d'azur, & à la bordure de gueules.

Pierre de las Caſes, damoiſeau, obtint des lettres de Philippe de Valois, adreſſées au ſénéchal de Carcaſſonne, qui le rétablit dans la terre de Belveſe, par un acte du 7. Fév. 1331.

I. François de las Caſes t. en 1547. & eut pour enfans 1. Antoine de las Caſes, qui fit un accord avec ſes freres, 2. Jean-François de las Caſes, & 3.

II. Pons de las Caſes, écuyer, Sgr. de Belveſe, fut pere d'

III. Antoine de las Caſes, Sgr. de Belveſe, qui ep. le 25. Sept. 1580. Catherine Piis, & il en eut

IV. Marquis de las Caſes, Sgr. de Belveſe, qui fit une vente le 11. Déc. 1624. & eut pour enfans 1. Jean de las Caſes, Sgr. de la Nauſade, qui ep. le 3. Oct. 1647. Marie Beſſet, & 2. Jean de las Caſes, Sgr. de Clauſels, N. avec ſon frere le 5. Déc. 1668.

CARCASSONNE. 875. LASSET. D'azur, au lion paſſant d'or.

I. Hugues Laſſet eut des lettres d'annobliſſement en Fév. 1483. fut pere de

II. Jean Laſſet, Sgr. de Belarga, qui t. le 11. Av. 1540. Il avoit ep. Jacquette Lauſſelergue, qui t. étant veuve le 16. Nov. 1558. & il en eut

III. Jean Laſſet, conſeiller au préſidial de Carcaſſonne, ep. Germaine Caſtet, qui t. étant veuve le 14. Sept. 1591. & le rendit pere de

IV. Paul Laſſet, Sgr. de Gaia, qui ep. le 22. Mai 1616. Iſabeau le Noir de la Redorte, & il en eut

V. François Laſſet, Sgr. de Gaia & Marceillans, ep. le 21. Oct. 1664. Jeanne de la Roque, N. le 17. Sept. 1668.

S. PAPOUL. 876. LA TOUR. D'azur, à trois faſces d'or.

I. Jean la Tour, ep. Jeanne de Rive, qui fit une vente le 28. Mars 1554. avec

II. François la Tour ſon fils, Sgr. de Caſtanet, qui ep. le 18. Juin 1566. Françoiſe Varagnes, & il en eut

III. Jean-Jacques la Tour, qui ep. le 24. Mars 1613. Jeanne Peites, qui le fit pere d'

IV. Adrian la Tour, Sgr. de S. Paulet & Caſtanet, qui ep. le 21. Oct. 1636. Catherine du Buiſſon, N. le 23. Nov. 1668.

ALBI. 877. LAVEDAN.

I. Jean Lavedan, Sgr. de Leſignan, t. le 22. Juil. 1547. fut pere d'

II. Antoine de Lavedan, Sgr. de Leſignan, qui ep. le 19. Mai 1591. Suſanne Lafon, qui le rendit pere de

III. Jean Lavedan, qui ep. le 5. Fév. 1622. Antoinette Guiſon, & il en eut 1. Louis de Lavedan, & 2. Bonaventure de Lavedan, N. avec ſon frere le 24. Oct. 1668.

MIREPOIX. 878. LAVERDUN. D'argent, au laurier de ſinople, d'où pendent deux branches de palme, au chef de gueules, chargé de trois hermines de ſable.

I. Pierre Laverdun & ſon frere Guillaume tranſigerent avec les députés de Mirepoix, & furent déchargés de la taille comme nobles le 11. Nov. 1475. Pierre fut pere de

II. Pierre Laverdun, qui t. le 3. Nov. 1533. eut pour enfans 1. Pierre Laverdun, & 2.

III. Guillaume Laverdun, Sgr. de la Fayole, qui t. le 2. Déc. 1588. & fut pere de

IV. Mathieu Laverdun, Sgr. de la Fayole, qui ep. le 14. Juin 1593. Marguerite d'Auriol, qui t. étant veuve le 12. Av. 1641. & il en eut 1. Paul-François de Laverdun, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 14. Sept. 1634. Jeanne Galet, N. le 8. Juil. 1669. & 2.

V. Jean de Laverdun, Sgr. de Favarede, ep. Françoiſe Pradines, qui t. étant veuve le 17. Mai 1666. & eut pour enfans 1. Jean-Marc La-

verdun, Sgr. de la Favarede, 2. Céſar Laverdun, Sgr. de la Boulbene, & 3. Jean Laverdun, Sgr. de la Cane, N. le 18. Juillet 1669.

CASTRES, & S. PONS. 879. LAUR.

I. Raimond Laur, Sgr. de Marmoulieres, t. le 7. Nov. 1543. Il eut pour enfans 1. Jean Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui ſuit, & 2. Etienne Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui a fait la Br. C.

II. Jean Laur, Sgr. de Marmoulieres, t. le 5. Av. 1580. & eut pour enfans 1. Céſar Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui ſuit, & 2. Marquis Laur, qui a fait la Br. B.

III. Céſar Laur, Sgr. de Marmoulieres, t. le 26. Av. 1660. Il avoit ep. le 28. Av. 1612. Anne Aurilhon, qui le fit pere de

IV. Sebaſtien Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui eut pour enfans 1. Jacques Laur de Boſc, & 2. Céſar Laur, Sgr. de Cauſſade, N. avec leur pere le 7. Janv. 1669.

Br. B. III. Marquis Laur, Sgr. de Marmoulieres, t. le 9. Mai 1616. ep. le 6. Oct. 1591. Claude de Clermont, & il en eut 1. Jean Laur, Sgr. de Folanger, qui ſuit, 2. Paul Laur, & 3. Marc-Antoine Laur.

IV. Jean Laur, Sgr. de Folanger, ep. le 12. Mai 1625. Marguerite Bernon, & il en eut 1. Jean-Jacques Laur, & 2. Marquis Laur, N. avec leur pere & leurs oncles, le 7. Janv. 1669.

Br. C. II. Etienne Laur, Sgr. de Marmoulieres, ep. le 30. Février 1559. Catherine Seguier, qui le fit pere de

III. Rigaud Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui ep. le 1. Juil. 1584. Philippe d'Alſon, & il en eut 1. Etienne Laur, qui t. le 24. Mars 1652. & qui eut pour enfans Paul Laur, Annibal Laur, & Jean Laur, Sgrs. de Meriges, N. le 7. Janv. 1669. & 2.

IV. Jean Laur, qui ep. le 21. Janv. 1632. Thimotée d'Aurons, qui le rendit pere de

V. Jean Laur, Sgr. de Marmoulieres, qui eut pour fils

VI. Jean-Antoine Laur, émancipé le 26. Nov. 1662. N. avec ſon pere le 7. Janv. 1669.

S. PAPOUL. 880. LAURENS.

I. Guillaume Laurens t. le 8. Avril 1519. ep. en 1487. Jeanne Vidal, qui le rendit pere de

II. Gaillard Laurens, qui ep. Iſabeau Gaillard, qui fit une donation le 16. Fév. 1559. à

III. Jacques Laurens ſon fils, écuyer, qui fut pere d'

IV. Antoine Laurens, qui ep. le 23. Janv. 1585. Germaine de Villeneuve, qui étant veuve t. le 25. Oct. 1606. & fut mere de

V. Olivier Laurens, Sgr. de Caſtanet, qui t. le 20. Janv. 1665. & eut pour enfans 1. Marc-Antoine Laurens, Sgr. de Caſtanet, Conſgr.

de Pugner, 2. Barthelemi Laurens, & 3. Jean-Jacques Laurens, N. le 27. Sept. 1670.

CASTRES. 881. LE NOIR.

I. Urbain le Noir, Sgr. de Cambon, fit donation le 17. Juin 1550. à Bonnet ſon fils, ſous la réſerve de mille écus pour donner à Jean ſon autre fils. Ses fils furent 1. Bonnet le Noir, & 2.

II. Jean le Noir, Sgr. de Cambon, ep. Jeanne Guerin, qui étant veuve t. le 28. Oct. 1598. en faveur de Jacques ſon petit-fils. De ce mariage vint

III. Pierre le Noir, Sgr. de Cambon, qui ep. Paule de Châteauverdun, qui le rendit pere de

IV. Jacques le Noir, Sgr. de Cambon, qui eut pour enfans 1. Marc-Antoine le Noir, Sgr. de Cambon, 2. Marquis le Noir, Sgr. du Puget, & 3. Jean le Noir, Sgr. de Berie, N. le 25. Oct. 1668.

CARCASSONNE. 832. LE NOIR. D'azur, à trois chaînes où redortes d'or, alaiſſées de ſable, miſes en pal.

I. Raimond Nigri, damoiſeau, Sgr. de la Redorte, t. le 19. Avril 1440. fut pere de

II. Pierre Nigri, Sgr. de la Redorte, t. le 11. Nov. 1480. pere de

III. Jean Nigri, Sgr. de la Redorte, qui t. le 5. Mai 1503. & eut pour fils

IV. François Nigri, Sgr. de la Redorte, t. le 19. Nov. 1555. & eut pour enfans 1. Pierre Nigri, Sgr. de la Redorte, qui ſuit, & 2. Jean Nigri qui a fait la Br. B.

V. Pierre Nigri, Sgr. de la Redorte, t. le 8. Janv. 1592. Il eut pour enfans 1. Sicard le Noir, Sgr. de la Redorte, qui ſuit, & 2. Barthelemi le Noir, Sgr. de Blomac, qui t. le 23. Oct. 1651. & eut pour enfans Marquis le Noir, Sgr. de Blomac, Henri le Noir, Pierre le Noir, & autre Pierre le Noir, N. le 12. Déc. 1668.

VI. Sicard le Noir, Sgr. de la Redorte, ep. le 24. Avril 1611. Antoinette de Carion de Niſas, qui t. étant veuve le 13. Oct. 1660. & le rendit pere de

VII. Louis le Noir, Sgr. de Valeſeque, N. le 12. Déc. 1668.

Br. B. V. Jean Nigri ep. le 14. Juin 1587. Françoiſe Aſtorg, & il en eut 1. Jean le Noir, Sgr. de Vilarſel, qui ſuit, & 2. Sicard le Noir, Sgr. de Roquenegade, qui ep. le 16. Mai 1612. Jeanne Authemar, dont il eut François le Noir, Sgr. de Vilarſel, qui ep. le 31. Déc. 1665. Philippe Daniel, Jean le Noir, Sgr. de S. Etienne, qui ep. le 26. Oct. 1658 Iſabeau Jouve, & Antoine le Noir, Sgr. d'Aniac, bapt. le 3. Mars 1623. N. le 12. Déc. 1668.

VI. Jean le Noir, Sgr. de Vilarſel, t. le 6. Janv. 1646. fut pere de

VII. Paul le Noir, Sgr. de Vilalong, qui ep. le 4. Oct. 1665. Marguerite Seigneuret, N. le 12. Déc. 1668.

Digitized by Google

S. PAPOUL. 883. LE ROY.

I. Martin le Roy fut pere de

II. Jean le Roy, Sgr. de la Roquete, qui t. le 24. Juil. 1572. ep. le 5. Juin 1547. qui le fit pere de

III. Bartelemi le Roy, Sgr. de la Roquete, qui t. le 23. Sept. 1610. & qui eut pour enfans 1. Marc-Antoine le Roy, Sgr. de la Roquete, & 2. Antoine le Roy, N. le 27. Janv. 1670.

S. PAPOUL. 884. LE ROY.

I. Martin le Roy, Sgr. de la Roquete, t. le 17. Janvier 15 fut pere de

II. Pierre le Roy, Sgr. de la Roquete, qui t. le 31. Août 1595. & eut pour fils

III. Pierre le Roy, Sgr. de la Roquete,

RIEUX. 885. LESAT. De gueules, à ſix beſans d'argent.

I. Vidal Leſat, Sgr. de Brignac, t. le 17. Sept. 1549. fut pere de

II. Jean Leſat, Sgr. de Brignac, Conſgr. de Marqueſave, qui t. le 10. Av. 1617. & qui eut pour fils

III. Jean Leſat, Sgr. de Marqueſave & Brignac, qui ep. le 29. Janv. 1595. Iphigenie Deſguillots, & il en eut

IV. Alexandre Leſat, Sgr. de Brignac & Marqueſave, qui ep. le 9. Sept. 1625. Anne Lami, N. le 26. Nov. 1668.

ALBI. 886. LESCURE. Ecartelé d'azur & d'or, au lion de l'un en l'autre.

I. Jean de Leſcure, Bn. dudit lieu, t. le 6. Sept. 1541. Il avoit ep. le 5. Mars 1514. Marguerite de Châteauneuf, & il en eut 1. Francois de Leſcure, & 2.

II. Pierre de Leſcure, baron dudit lieu, chevalier de l'ordre du roi, t. le 11. Déc. 1568. & eut pour enfans 1. Louis de Leſcure, baron dudit lieu, qui ſuit, & 2. François de Leſcure, qui ep. le 16. Av. 1598. Françoiſe de la Tour, dont il eut Alfonſe de Leſcure, Sgr. de Cedon, qui ep. le 5. Août 1629. Marguerite de Malrons, & fut maintenu N. avec Jacques & Louis de Leſcure ſes enfans le 18. Sept. 1669.

III. Louis de Leſcure, Bn. dudit lieu, fut pere de

IV. François de Leſcure, Bn. dudit lieu, qui t. le 30. Sept. 1650. Il avoit ep. le 22. Janv. 1632. Anne de Morlhon, & il en eut 1. Louis de Leſcure, Bn. dudit lieu, S. Marcel, Trebon, &c. & 2. Alfonſe de Leſcure, Sgr. de Moulens, N. le 18. Sept. 1669.

TOULOUSE. 887. LESMERIE.

Noé Leſmerie fut capitoul à Toulouſe en 1662. & N. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 888. LESTAN.

I. François Leſtan, bourgeois de Toulouſe, y fut capitoul en 1619, & fut pere de

II. Pierre Leſtan, qui t. le 4. Juin 1631. Il ep. le 17. Janv. 1620. Catherine Gautier, & il en eut 1. Pierre Leſtan, N. en vertu du capitoulat, le 13. Sept. 1669. & 2. Amable Leſtan.

889. LEVI.

I. Antoine de Levi de Leran acheta le 15. Janv. 1560. fut pere de

II. François de Levi, Sgr. de Ventalhol, qui ep. le 4. Nov. 1608. Claire de Pompadour, qui le rendit pere d'

III. Antoine de Levi, Sgr. de Ventalhol, qui ep. le 5. Août 1540. Angélique de Levi.

890. LHOPITAL. Au 1. & 4. d'azur, à deux griffons affrontés d'or, & perchés ſur un arbriſſeau de ſinople; au 2. & 3. d'azur, à la tour crenelée d'argent, poſée ſur un rocher de même, maçonné de ſable.

I. Jean Lhopital, conſeiller clerc au parlement de Toulouſe, fut pere de

II. Jean Lhopital, conſeiller clerc audit parlement, par la réſignation de ſon pere, pourvû le 13. Juin 1551. eut pour fils

III. Jean Lhopital, écuyer, qui t. le 10. Sept. 1607. Il ep. le 26. Juil. 1597. Magdelaine Douvrier, qui le rendit pere de

IV. Rigal Lhopital, conſeiller au préſidial de Toulouſe, pere de

V. Bernard Lhopital, conſeiller au préſidial de Toulouſe, pourvû le 14. Juin 1667. de l'office autrefois exercé par ſon pere, N. le 13. Août 1669.

ALETH. 891. LHUILLIER. D'azur, à trois coquilles d'or, 2. & 1.

I. François Lhuillier, Sgr. de Rouvenac, ep. Guillemette de S. André, qui t. étant veuve le 11. Fév. 1539. & il en eut

II. Gabriel Lhuillier, Sgr. de Rouvenac, tréſorier & receveur ordinaire pour le roi en la ſénéchauſſée de Carcaſſonne, t. le 4. Oct. 1563. Il ep. le 8. Juil. 1548. Anne Dax, qui le rendit pere de

III. Gabriel Lhuillier, qui fit un accord avec ſon tuteur le 25. Mai 1585. Il ep. Anne du Vivier, & il en eut

IV. Paul Lhuillier, Sgr. de Rouvenac, qui ep. le 2. Mars 1633. Louiſe de Mas-Laurens, qui le fit pere de

V. Gabriel Lhuillier, N. avec ſon pere, le 16. Nov. 1669.

CASTRES. 892. LIGONNIER.

Antoine Ligonnier, ſécretaire du roi, contrôleur & ſécretaire en la chancellerie de Montpellier, pourvû au mois de Sept. 1626. eut pour enfans 1. Daniel Ligonnier, Sgr. de Pratviel, bapt. le 30. Déc. 1634.

&

Digitized by Google

& 2. Abel Ligonnier, Sgr. de Puechville, bapt. le 5. Janv. 1639. N. comme fils de ſécretaire du roi, le 17. Mars 1670.

CASTRES. 893. LIGONNIER. D'or, à l'ours de ſable, armé, lampaſſé, & allumé de gueules.

Abel Ligonnier, ſécretaire du roi en la chancellerie de Montpellier, eut pour enfans 1. Louis, 2. Abel, & 3. Daniel Ligonnier, N. en vertu de l'office de leur pere, le 27. Mars 1670.

MIREPOIX. 894. LISSAC. De gueules, à trois épées d'argent miſes en pal.

I. François Liſſac, écuyer, Sgr. de S. Quentin, t. le 4. Oct. 1565. ep. Iſabeau Durban, qui étant veuve fit un accord le 8. Juillet 1541. avec 1. Jean Liſſac ſon fils, qui ſuit, & 2. Philippe Liſſac.

II. Jean Liſſac, Sgr. de la Tour, qui fut pere de

III. Triſtan Liſſac, Sgr. de Robin, entre lequel & Philippe ſon oncle il y eut une ſentence arbitrale le 17. Juin 1574. Il eut pour fils

IV. Jean-Paul Liſſac, Sgr. de la Tour & S. Quentin, qui ep. le 22. Juil. 1601. Philiberte Vignes, qui t. étant veuve le 30. Av. 1652. & le rendit pere de

V. Jean Liſſac, Sgr. de la Tour & S. Quentin, qui ep. le 29. Ao. 1634. Catherine Caillan, & il en eut

VI. Gaſpard Liſſac, Sgr. de la Tour & S. Quentin, N. le 16. Nov. 1669.

RIEUX. 895. LORDAT. D'or, à la croix de gueules.

I. Gaillard Lordat, écuyer, Sgr. de Caſtagnac, t. le 3. Mars 1548. fut pere de

II. Jacques Lordat, Sgr. de Caſtagnac, qui ep. le 28. Mai 1564. Miremonde Dangeſens, & il en eut

III. Jean-Jacques Lordat, Sgr. de Caſtagnac, t. le 8. Mai 1634. ep. le 11. Fév. 1607. Françoiſe de Celles, & il en eut

IV. Jean-Jacques Lordat, Sgr. de Caſtagnac, qui t. le 13. Nov. 1659. & fut pere de

V. Jean-Paul Lordat, Sgr. de Caſtagnac & Vuſens, N. le 14. Janv. 1669.

LAVAUR. 896. LOUBENS.

I. Jacques Loubens, comte de Verdale, chevalier des ordres du roi, fut pere d'

II. Hugues Loubens, comte de Verdale, qui ep. le 8. Juin 1623. Louiſe d'Arpajon, & il en eut

III. Jacques Loubens, comte de Verdale, N. avec ſon pere le 7. Nov. 1670.

897. LOUBIER. D'azur au loup paſſant d'argent.

I. Auger Loubier reçut deux reconnoiſſances le 24. & dernier Déc.

1468. Il ep. Marie Bernal en 1468. qui ratifia étant veuve une ventele 5. Mars 1514. Il eut de ce mariage

II. Claude Loubier, Sgr. de la Loubiere, qui fut pere de

III. Simon Loubier, Sgr. de la Loubiere, qui ep. le 11. Av. 1557. Andrive d'Hebles, dont il eut

IV. Denis Loubier, Sgr. de la Loubiere, qui ep. le 23. Mars 1597. Marie Baudier, & il en eut

V. Jean Loubier, Sgr. de la Loubiere, ep. le 2. Sept. 1623. Antoinette Regis, qui t. étant veuve le 23. Mars 1667. & il en eut

VI. Charles Loubier, Sgr. de la Loubiere, N. le 10. Sept. 1669.

ALBI. 898. LOUPIAC. D'azur, ſemé d'étoiles d'or, & un lion paſſant de même.

I. Marc Loupiac t. le 15. Sept. 1558. ep. le 3. Sept. 1533. Gabrielle de Cairac, héritiere de la Prade, qui le fit pere de

II. Philippe Loupiac, Sgr. de la Prade, qui t. le 13. Juil. 1612. & eut pour fils

III. Gedeon Loupiac, Sgr. de la Prade, N. le 20. Déc. 1668.

TOULOUSE. 899. MADRON. D'or, à une vache paſſante de gueules, accolée & clarinée d'azur.

I. Pierre Madron, tréſorier de France à Toulouſe, y fut capitoul en 1542. 1548. 1562. & 1567. & t. le 10. Janv. 1610. Il eut pour enfans 1. Antoine Madron, qui ſuit, 2. André Madron, tréſorier de France à Toulouſe, aſſiſta au mariage d'Antoine ſon frere, & 3. Louis Madron, fut capitoul à Toulouſe en 1637. & pere de Pierre-Louis Madron, bapt. le 8. Sept. 1646. N. en vertu du capitoulat, le 8. Ao. 1669.

II. Antoine Madron, conſeiller du roi, & payeur des tréſoriers de France à Toulouſe, ep. le 8. Janv. 1634. Fleurance de la Font, qui le rendit pere de

III. Bonnaventure-François Madron, N. en vertu du capitoulat, le 8. Août 1669.

MIREPOIX. 900. MADRON. D'or, à une vache paſſante de gueules, accolée & clarinée d'azur, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

I. Arnaud Madron, capitoul à Toulouſe en 1476. & 1478. Il y a apparence qu'il fut pere d'

II. Auger Madron, qui fut capitoul à Toulouſe en 1518. & qui peut avoir été pere de

III. Pierre Madron, qui fut capitoul à Toulouſe en 1542. 1548. 1562. & 1567. Il ep. Anne de Broc, qui t. étant veuve le 24. Octobre 1590. & il en eut 1. Jean-Baptiſte Madron, qui ſuit, & 2. Anne Madron, qui t. le 24. Nov. 1628.

Digitized by Google

IV. Jean-Baptiſte Madron fut pere de

V. Jean Madron le 3. Sept. 1653. qui eut pour fils

VI. Louis Madron, N. le 8. Janv. 1669. en vertu du capitoulat.

901. MAILLAC. D'argent, à trois corneilles, ſur trois rochers d'azur.

Raimond Maillac.

I. Odet Maillac racheta la terre de Sarracan le 10. Avril 1507. & fut pere de

II. Bertrand Maillac, Sgr. de Palais & Sarracan, qui t. le 7. Fév. 1562. Il ep. le 3. Juin 1540. Roſe Mareſcot, & il en eut

III. François-Roger Maillac, Sgr. de Maillac & Sarracan, t. le 5. Ao. 1604. ep. le 7. Av. 1583. Marie de Noe, qui le rendit pere de

IV. Charles Maillac, Sgr. de Maillac & Sarracan, meſtre de camp en 1625. Il eut pour enfans 1. Alexandre Maillac, Sgr. de Palais, à qui ſon pere fit une donation le 22. Juin 1662. & 2. Jean-Louis Maillac, qui ep. le 7. Nov. 1651. Paule de Roquefort, N. avec leur pere le 5. Juil. 1669.

TOULOUSE. 902. MALARD.

I. François Malard, avocat, capitoul à Toulouſe en 1548. & 1549. t. le 12. Fév. 1560. eut pour enfans 1. Gaſpard Malard, & 2.

II. Salomon Malard, conſeiller au parlement de Toulouſe, pourvû le 9. Janv. 1586. ep. Anne Caumels, qui t. étant veuve le 18. Août 1628. & qui le rendit pere d'

III. Aimable Malard, écuyer, Sgr. d'Eire, capitoul à Toulouſe en 1631. Il t. le 22. Juil. 1654. Il avoit ep. le 16. Mars 1621. Claire Cauſſin, & il en eut 1. Antoine Malard, Sgr. de la Baſtide, qui ep. le 5. Août 1664. Jeanne du Faur, 2. Pierre Malard, & 3. Jean-Salomon Malard, N. le 14. Av. 1669.

CARCASSONNE. 903. MARESCOT. D'azur, à trois coqs d'or, cretés & barbés de même, les deux du chef affrontés.

I. François Mareſcot, lieutenant au gouvernement de la cité de Carcaſſonne, à la requête duquel fut faite une inquiſition le 16. Avril 1549. Il paroît avoir été pere de

II. Pierre Mareſcot, Sgr. de la Baſtide, qui reçut une quittance le 9. Mars 1555. & t. le 6. Juil. 1567. Il eut pour enfans 1. Antoine Mareſcot, Sgr. de la Baſtide, qui ſuit, 2. Jacques Mareſcot, 3. Pierre Mareſcot, 4. François Mareſcot, Sgr. de la Baſtide-Eſparbeirenque, qui a fait la Br. B. & 5. Guillaume Mareſcot.

III. Antoine Mareſcot, Sgr. de la Baſtide, ep. le 1. Mai 1590. Andrée de Maliſſens, qui le fit pere de

IV. Pierre Mareſcot, qui ep. le 22. Nov. 1640. Jeanne de Vic, & il en eut

V. Louis-Antoine Mareſcot, bapt. le 17. Sept. 1643. N. avec ſon pere le 17. Sept. 1668.

Br. B. III. François Mareſcot, Sgr. de la Baſtide, fut Sgr. de la Baſtide-Eſparbeirenque, & t. le 2. 1612. Il eut pour enfans 1. Jean Mareſcot, Sgr. de Pujol, qui ſuit, & 2. Guillaume Mareſcot.

IV. Jean Mareſcot, Sgr. de Pujol, t. le 7. Fév. 1647. ep. le 1. Fév. 1635. & il en eut

V. François Mareſcot, Sgr. de Pujol, N. le 17. Sept. 1668.

MIREPOIX. 904. MARION.

I. Jean Marion, Sgr. de Breſilhac, t. le 5. Sept. 1586. Il eut pour enfans 1. Jean Marion, Sgr. de Breſilhac, qui ſuit, 2. Jacques Marion, & 3. Antoine Marion.

II. Jean Marion, Sgr. de Breſilhac, t. le 10. Mars 1613. Il fut pere d'

III. Antoine Marion, Sgr. de Breſilhac, ep. aſſiſté de Gilete de la Riviere ſa mere le 20. Juin 1645. Magdelaine Eſcouperie, qui le fit pere de

IV. François Marion, Sgr. de Breſilhac, N. avec ſon pere le 4. Janvier 1671.

RIEUX. 905. MARITENS.

I. Jean Maritens ep. le 20. Juil. 1523. Vidale Solas, qui le rendit pere de

II. Jean Maritens, écuyer, Sgr. d'Urgan & Montagut, ep. 1°. le 21. Mars 1549. Roſe Dupac, 2°. le 28. Av. 1568. Catherine Caſtel, & t. le 7. Nov. 1594. Il fut pere de

III. Jean Maritens, Sgr. de Pradals, qui ep. le 4. Janv. 1609. Marie Vendomois, dont il eut

IV. Philippe Maritens, Sgr. de Belloc, qui ep. le 20. Mars 1643. Marguerite Marqueron, N. le 13. Janv. 1670.

RIEUX. 906. MARITENS. D'azur, au chefne d'argent, auquel eſt attaché un lévrier de même.

I. Arnaud Maritens, Sgr. de Villeneuve & Valmale, ſervit au ban & arriere-ban en 1539. fit un accord avec Roger Maritens le 1. Juin 1545. & fut pere de

II. Marc-Antoine Maritens, Sgr. de Villeneuve, qui ep. le 13. Déc. 159 Jeanne Iſabmere, & il en eut

III. Hector Maritens, Sgr. de Villeneuve, ep. le 24. Déc. 1616. Catherine Maritens, qui le rendit pere de

IV. François Maritens, Sgr. de Villeneuve, qui ep. le 25. Juin 1654. Françoiſe Lafont, N. le 5. Sept. 1669.

MIREPOIX. 907. MARQUIER.

I. Barthelemi Marquier t. le 20. Fév. 1545. fut pere de

II. Jean Marquier héritier de ſon pere, qui t. le 2. Nov. 1570. & il

eut pour enfans 1. Paul Marquier, Sgr. de Fayac, qui ſuit, 2. Jean Marquier, 3. Etienne Marquier, 3. Germain Marquier, & 4. Jean Marquier.

III. Paul Marquier, Sgr. de Fayac & Tarlenque, t. le 1. Av. 1635. ep. le 2. Janv. 1612. Françoiſe Faure, & il en eut

IV. Jean Marquier, Sgr. de Fayac & Tarlenque, qui ep. le 20. Avr. 1659. Philiberte de Liſſac, N. le 4. Janv. 1671.

LAVAUR. 908. MARTIN. De gueules, à trois oiſeaux d'or, & une riviere d'argent en pointe.

I. Antoine Martin fut pere d'

II. Antoine Martin, Sgr. de Roquecourbe, qui ep. le 4. Janv. 1557. Catherine Sabateri, qui le fit pere de

III. Pierre-Jean Martin, qui fit une vente le 3. Oct. 1594. & eut pour fils

IV. Jean Martin, Sgr. de Viviers, qui ep. le 5. Juin 1 Françoiſe de Montfaucon, & il en eut 1. Timoleon Martin, Sgr. de Viviers, qui ep. le 18. Avril 1665. Gabrielle Berenger, 2. Alexandre Martin, Sgr. de ſainte Foy, 3. Louis Martin, chevalier de Malthe, & 4. Auguſte Martin, Sgr. de Barins, N. le 25. Oct. 1668.

RIEUX. 909. MASQUERON. D'azur, à une tour ronde d'or, avec ſa porte, crenelées & maçonnées de ſable.

Raimond Maſqueron.
Jean Maſqueron.
Jean Maſqueron.
Paul Maſqueron.
Paul Maſqueron. Pierre Maſqueron.

TOULOUSE. 910. MAULEON.

I. Jean Mauleon eut pour enfans 1. Jean Mauleon, qui ſuit, & 2. Geraud Mauleon, Sgr. de Durban.

II. Jean Mauleon, à qui ſon pere fit donation le 20. Juil. 1545. fit un accord avec Geraud ſon frere pour les biens de leur pere. Il eut pour enfans 1. Michel Mauleon, qui ſuit, & 2. Corbeiran Mauleon, Sgr. de Durban.

III. Michel Mauleon fit un accord avec Corbeiran ſon frere pour les biens de leur pere le 27. Fév. 1580. Il étoit Sgr. de Roquebrune, & ep. Lucrece de Faure, qui le fit pere de

IV. Philibert-Antoine de Mauleon, Sgr. de Roquebrune, & baron de Game, N. le 2. Déc. 1669.

CARCASSONNE. 911. MAUREL. D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

I. François Maurel, Sgr. de Maugaura, Conſgr. d'Arragon ; t. le 5. Juin 1540. fut pere de

II. Jean Maurel, qui t. le 15. Juin 1562. Il avoit ep. en 1560. Geraude S. Martin, fille de Pierre, qui le rendit pere de

III. Pierre Maurel, qui t. le 19. Sept. 1622. Il ep. le 3. Sept. 1584. Catherine de Franc, fille de Jean, Sgr. de Cahuſac, & ſœur de Charles, & il en eut 1. Bertrand Maurel, qui ſuit, 2. Eleonor Maurel, légataire de ſon pere, & 3. Marquiſe Maurel, légataire de ſon pere.

IV. Bertrand Maurel t. le 10. Fév. 1654. ep. Françoiſe de Roquefort de Marquain, fille de Jean Sebaſtien & d'Antoinette de Veſins, & il en eut 1. Sebaſtien Maurel, Sgr. d'Arragon & Raiſſac, qui ep. le 16. Janv. 1665. Diane de Beauxhoſtes, 2. Jean-Scipion Maurel, chevalier, & 3. Jacques Maurel, Sgr. de Montpeiroux, N. le 4. Janv. 1669.

TOULOUSE. 912. MANSSENCAL.

I. Jean Manſſencal, premier préſident au parlement de Toulouſe, reçu le 7. Mars 1538. ep. Jeanne du Vidal, qui le rendit pere de

II. François Manſſencal, Sgr. de Venerque, ep. le 19. Mars 1576. Jeanne la Mamie, qui fit un délaiſſement le 10. Déc. 1613. à

III. Jean Manſſencal ſon fils, Sgr. de Venerque, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fit un délaiſſement à

IV. Guillaume Manſſencal ſon fils, lors de ſon mariage, Bn. de Venerque, qui ep. le 27. Juil. 1639. Anne du Chene, qui le fit pere de

V. Jean Manſſencal bapt. le 16. Sept. 1649. N. avec ſon pere le 2. Nov. 1669.

TOULOUSE. 913. MELET.

I. Jean Melet, conſeiller au parlement de Toulouſe, fut pere de

II. Guillaume Melet, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçû ſur la démiſſion de ſon pere, le 18. Mars 1558. & eut pour fils

III. Jacques-Valentin Melet, conſeiller au parlement de Toulouſe, qui ep. le 21. Janv. 1625. Iſabeau Bertran, & il en eut 1. François Melet, Sgr. de S. Martin, qui ep. le 4. Juil. 1655. Jacquete Brieule, & 2. Guillaume Melet bapt. le 12. Juin 1631. N. le 12. Janv. 1671.

914. MERVIEL.

I. Antoine Merviel t. le 5. Ao. 1520. fut pere d'

II. Arnaud Merviel héritier de ſon pere, qui eut pour fils

III. Nicolas Merviel, qui paya des ſommes pour Arnaud ſon pere, qui en retira quittance le 12. Juil. 1569. & fut pere de

IV. Jean Merviel, Sgr. de Perles, qui t. le 16. Juin 1624. Il ep. le 27. Mars 1599. & il en eut 1. Barthelemi Merviel, Sgr. de Perles, qui ſuit, & 2. François Merviel.

V. Barthelemi Merviel, Sgr. de Perles, fut pere de

VI. Pierre Merviel, N. avec ſon pere & ſon oncle le

RIEUX. 915. MIGLOS. Au 1. & 4. de gueules, au lion d'or; au 2. d'argent, à un champ de ſinople; au 3. d'azur, à la croix d'or.

I. Antoine de Miglos, Sgr. de Miglos, eut pour enfans 1. Bertrand de Miglos, Sgr. de Jugnac, qui ſuit, & 2. Françoiſe de Miglos, qui ep. aſſiſtée de Bertrand ſon frere, le 14. Juin 1548.

II. Bertrand de Miglos, Sgr. de Jugnac, ep. le 5. Déc. 1546. Gabrielle Goiran, qui t. étant veuve en 1561. & le rendit pere de

III. Charles de Miglos, qui fit un échange le 12. Mai 1591. & eut pour enfans 1. Jean-François de Miglos, Sgr. de Bachon, qui ſuit, & 2. Charles de Miglos, qui aſſiſta au mariage de ſon frere.

IV. Jean-François de Miglos, Sgr. de Bachon, ep. le 27. Mai 1626. Anne de Miglos, & il en eut

V. Jean-François-Céſar de Miglos, Sgr. de Roqueiran, N. le 6. Sept. 1669.

ALETH. 916. MONTFAUCON.

I. Guerin de Montfaucon reçut une reconnoiſſance le 21. Déc. 1544. & fit une donation le 31. Déc. 1554. à

II. François de Montfaucon ſon fils, Sgr. de Roquetaillade, t. le 18. Janv. 1562. Il ep. Iſabeau & reconnut ſa dot le 30. Oct. 1553. & il en eut

III. Pierre de Montfaucon, Sgr. de Roquetaillade, qui t. le 2. Sept. 1574. & fut pere de

IV. Jean-François de Montfaucon, Sgr. de Roquetaillade, qui eut pour fils

V. Timoleon de Montfaucon, Sgr. de Roquetaillade & Canilhac, qui ep. le 11. Mai 1626. Anne Fayole, N. le 8. Janv. 1669.

ALETH. 917. MONTFAUCON. De gueules, au faucon d'argent ſur une montagne de même, écartelé de gueules, à trois chevrons d'argent.

I. Jean de Montfaucon ep. le 24. Av. 1543. Eleonor de Roqueſort, qui le rendit pere d'

II. Adrian de Montfaucon, qui t. le 30. Oct. 1578. Il avoit ep. le 18. Janv. 1563. Marguerite Calvet, & il en eut

III. Adrian de Montfaucon, qui eut pour enfans 1. Pierre de Montfaucon, Sgr. de Feſte, qui ſuit, & 2. Jean de Montfaucon, Sgr. de Feſte.

IV. Pierre de Montfaucon, Sgr. de Feſte, fit un accord avec Jean ſon frere pour les biens d'Adrian leur pere le 4. Déc. 1611. Il ep. Françoiſe Sordat, & il en eut

V. Marc de Montfaucon, Sgr. de Feſte, N. le

MIREPOIX, CASTRES, & ALETH. 918. MONTFAUCON. De gueules, au faucon d'argent ſur une montagne de même, écartelé de Levi.

I. Jacques de Montfaucon, Sgr. de Roquetaillade, ep. le 28. Sept. 1460. Iſabeau de Bruguieres, & il en eut 1. Charles de Montfaucon qui ſuit, 2. Jean de Montfaucon, 3. Jean-Louis de Montfaucon, & 4. François de Montfaucon.

II. Charles de Montfaucon partagea avec ſes freres les biens de leur pere le 10. Déc. 1528. fut pere de

III. Jean de Montfaucon tranſigea avec ſon pere le 16. Août 1558. & t. le 1. Mai 1594. Il eut pour enfans 1. Charles de Montfaucon, Sgr. de ſainte Croix, qui ſuit, 2. Bernard, 3. Jean, 4. Gabriel-Pierre de Montfaucon, qui donna procuration pour conſentir en ſon nom au mariage de Pierre de Montfaucon ſon fils, Sgr. de Belloc & de Rogles, qui fut pere d'Anſelme de Montfaucon, qu'il émancipa le 16. Sept. 1664. & maintenu N. avec lui le 2. Mars 1669. & 5. Antoine-Iſaac de Montfaucon.

IV. Charles de Montfaucon, Sgr. de ſainte Croix, ep. le 9. Juillet 1589. Philippe Dupac, qui le rendit pere de

V. François de Montfaucon, Sgr. de ſainte Croix, qui ep. le 15. Nov. 1615. Germaine Caſalets, & il en eut 1. Gabriel de Montfaucon, Sgr. de Rogles & ſainte Croix, ep. le 28. Nov. 1659. Marguerite de Voiſins, & 2. Jean de Montfaucon, N. avec ſon frere le 2. Mars 1669.

ALETH. 919. MONSTRON. D'argent, au lion de gueules, écartelé d'azur, à trois faſces d'or.

I. François Monſtron, écuyer, Sgr. d'Eſcouloubre, capitaine pour le roi au château de Roqueſiſade, t. le 3. Mai 1544. fut pere de

II. Jean Monſtron, Sgr. d'Eſcouloubre, capitaine pour le roi au château de Roqueſiſade, par la démiſſion de ſon pere, fut pourvû le 3. Juin 1546. & eut pour fils

III. Louis-Alexandre Monſtron, Sgr. d'Eſcouloubre, qui ep. le 16. Janv. 1549. Jeanne de Roquelaure, & en eut 1. Jean Monſtron, Sgr. de Caſteldos, qui ſuit, & 2. Anne Monſtron.

IV. Jean Monſtron, Sgr. de Caſteldos, ep. aſſiſté d'Anne ſon frere; procureur de ſon pere, le 25. Avril 1621. Catin de Beon, qui t. le 4. Juil. 1615. & il en eut 1. Louis-Alexandre, Sgr. de Caſteldos, qui ſuit, 2. Anne Monſtron de Sauton, Sgr. de Caſteldos, & 3. Gaſton Monſtron.

V. Louis-Alexandre, Sgr. de Caſteldos, eut pour enfans 1. François Monſtron, & 2. Jean-François Monſtron, N. avec leurs oncles le 4. Sept. 1669.

ALBI. 920. MONTASET. D'azur, à trois étoiles d'or, 2. & 1.

I. Jean

I. Jean de Malais, Sgr. de Montaſet, ep. le 18. Oct. 1543. Françoiſe de l'Iſle. Ils reconnurent la dot qu'ils avoient faite à Jean-Pierre leur fils lors de ſon mariage. De ce mariage vinrent 1. Jean-Pierre Montaſet qui ſuit, & 2. François Montaſet.

II. Jean-Pierre Montaſet fit un accord avec François ſon frere le 10. Fév. 1584. Il ep. le 4. Juin 1582. Iſabeau Aſemar, qui le rendit pere de

III. François Montaſet, Sgr. de la Roque, qui ep. le 25. Juil. 1616. Helene de Savignac, & il en eut

IV. Louis-Hercule Montaſet, Sgr. de la Roque, qui ep. le 3. Fév. 1660. Antoinette Viguier, N. le 13. Juin 1669.

MIREPOIX. 921. MONTAUD. De gueules, à quatre otelles miſes en ſautoir, écartelé de ſable, à deux pots à une ance d'or mis en pal, ſur le tout de gueules, à la main d'argent tenant une croix de Malthe.

I. Mathieu Montaud, Sgr. de S. Sivier, dont le mariage fut ratifié le 5. Déc. 1515. t. le 28. Avril 1563. fut pere de

II. Guicharnaud Montaud, Sgr. de S. Sivier, t. le 8. Fév. 1564. & eut pour fils

III. François de Montaud de S. Sivier, Sgr. dudit lieu, qui ep. Paule de Faudoas; elle t. le 12. Avril 1613. & fut mere de 1. Jean de Montaud, 2. Michel de Montaud, 3. Pierre de Montaud, & 4.

IV. Etienne de Montaud, Sgr. de S. Sivier, Bn. dudit Montaud, ep. Marie de Noe, dont enfans; N. le 13. Nov. 1669. leur mere faiſant pour eux.

ALETH. 922. MONTESQUIEU. D'argent, à trois chevrons de ſable.

I. Jean Monteſquieu t. le 31. Août 1541. eut pour enfans 1. Arnaud Monteſquieu, Sgr. de Couſtauſſa, qui ſuit, 2. Louis-Guillaume Monteſquieu, & 3. François Monteſquieu, qui fut pere d'autre François Monteſquieu, Sgr. de Caſtillon, qui t. le 16. Sept. 1627. & avoit ep. Eſcornebiou, laquelle le fit pere de Germain Monteſquieu, N. le 12. Déc. 1668.

II. Arnaud Monteſquieu, Sgr. de Couſtauſſa & Treilhes, t. le 9. Juil. 1592. & eut pour enfans 1. Germain Monteſquieu, Bn. de Couſtauſſa, qui ſuit, & 2. François Monteſquieu, Sgr. de la Tour, qui t. le 21. Mai 1638. Il avoit ep. Magdelaine Verat, qui le rendit pere d'Anne de Monteſquieu, Sgr. de la Tour, qui t. le 29. Oct. 1667. & avoit ep. Anne Daban, fille d'Anne Daban & de Delfine de Montfaucon, & il

en eut François-Melchior de Monteſquieu & Joſeph de Monteſquieu, N. le 12. Déc. 1668.

III. Germain Monteſquieu, Bn. de Couſtauſſa, t. le 12. Mars 1617. fut pere de

IV. Jean Monteſquieu, baron de Couſtauſſa, héritier de ſon pere, qui eut pour enfans 1. François de Monteſquieu, baron de Couſtauſſa, capitaine dans Mirepoix le 20. Mai 1657. ep. le 7. Avril 1646. Bernardine de Monſtron de Sanſon, & 2. Pierre Monteſquieu, Sgr. de S. Louis, N. le 12. Déc. 1668.

TOULOUSE. 923. MONTESQUIEU. D'azur, à trois colombes d'argent, 2. & 1.

I. Barthelemi de Monteſquieu, pere de

II. Jean de Monteſquieu de Galardon, Sgr. de Gelas, Caumon, Ledos, & Leiſſanet, partagea le 22. Fév. 1490. avec ſes freres les biens de leur pere, codicilla le 30. Sept. 1524. & eut pour fils

III. Imbert de Monteſquieu, écuyer, Sgr. de Gelas & du Perier, t. le 23. Avril 1532. Il eut pour enfans 1. Antoine de Monteſquieu, 2. Jean de Monteſquieu qui ſuit, & 3. Bernard de Monteſquieu, écuyer du roi de Navarre, meſtre de camp des bandes Françoiſes, fit un partage comme tuteur de François ſon neveu le 25. Sept. 1574.

IV. Jean de Monteſquieu & Gelas, dit de ſainte Colombe, écuyer, Sgr. de Faget, fut pere de

V. François de Monteſquieu, baron de Faget & Auriac, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui t. le 8. Mai 1613. & eut pour fils

VI. Bernard-Antoine de Monteſquieu, Bn. de Faget, qui ep. Anne de Montmenard, qui t. étant veuve, il en eut 1. Alexandre de Monteſquieu ſainte-Colombe', Bn. de Faget & Auriac, qui ep. le 15. Fév. 1654. Marguerite de Caſtelnau, 2. François de Monteſquieu, Sgr. d'Algans & ſainte Colombe, ep. le 16. Janvier 16 Louiſe de Toulouſe, & 3. Jean de Monteſquieu, Sgr. de Gelas, N. le 14. Mars 1670.

CASTRES. 924. MOURLAS.

I. Bernard Mourlas, Sgr. de la Garde, reçut des reconnoiſſances en 1533. 1534. & 1535. eut pour enfans 1. François Mourlas, Sgr. de la Garde, qui ſuit, & 2. Jeanne Mourlas.

II. François Mourlas, Sgr. de la Garde, fit un accord le 10. Janvier 1555. avec ſa ſœur pour les biens de leur pere, & il eut pour fils

III. Jacques Mourlas, Sgr. de la Cam, qui ep. le 22. Oct. 1623. Fleur Bertrand, & il en eut 1. Charles Mourlas, Sgr. de la Cam & Caudenat, qui ep. le 4. Juin 1665. Claudine Benavent, & 2. François Mourlas, Sgr. de la Garde & d'Auſſac, qui ep. le 5. Juin 1662. Marie Gaillard, N. le 26. Mars 1670.

ALBI. 925. NAJAC.

I. Jean Najac reçut quittance d'un florin pour ſa cotité des biens nobles le 3. Août 1366. fut pere de

II. Pierre Najac, qui fit hommage en 1437. & eut pour fils

III. Martial Najac, qui t. le 21. Sept. 1522. & fut pere d'

IV. Antoine Najac, qui dénombra en 1544. & eut pour fils

V. Jean Najac, qui reçut quittance de la contribution au ban & arriere-ban en 1558. Il avoit ep. le 9. Avril 1554. Catherine Laveſtour, & il en eut

VI. Antoine Najac, qui ep. le 17. Déc. 1606. Marie de S. Maurice, qui le rendit pere de

VII. Charles Najac, marié le 14. Janv. 1641. N. le 3. Déc. 1668.

TOULOUSE. 926. NANTÉ

François Nanté, capitoul à Toulouſe en 1641. & 1663. N. en vertu du capitoulat, le 2. Août 1669.

CASTRES. 927. NAUTONNIER. D'azur, au navire d'argent, au chef d'or, chargé de trois croix treflées de gueules.

I. Pierre Nautonnier, Sgr. de Caſtelfranc, rendit hommage le 9. Nov. 1514. fit un achat le 6. Sept. 1526. Il avoit ep. Jeanne du Pui, qui t. étant veuve le 3. Nov. 1563. & il en eut

II. Pierre Nautonnier, Sgr. de Caſtelfranc, pour qui ſa mere tranſigea le 8. Sept. 1544. elle eut pour enfans 1. Jean Nautonnier, & 2.

III. Guillaume Nautonnier, docteur en théologie, miniſtre, ep. le 4. Mai 1590. Marie Guiraud, qui le fit pere de

IV. Philippe Nautonnier, Sgr. de las Planes, miniſtre de Montredon, qui ep. le 10. Janv. 1619. Marguerite Chamier, & il en eut

V. Adrian Nautonnier, Sgr. de Caſtelfranc, qui ep. le 8. Fév. 1658. Rochelle Belcas, N. le 18. Sept. 1669.

ALETH. 928. NIORT. D'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent.

I. Bernard Niort, Conſgr. dudit lieu, fut pere d'

II. Antoine de Niort, Conſgr. dudit lieu, qui ep. le 8. Janv. 1550. Marguerite Reinaud, & t. le 24. Mai 1560. Il eut de ſon mariage

III. Jean de Niort, Conſgr. dudit lieu, t. le 6. Nov. 1602. pere de

IV. Philippe de Niort, Sgr. dudit lieu, qui t. le 11. Nov. 1634. & fut pere de

V. Gaſton de Niort, Sgr. dudit lieu, N. le 24. Sept. 1670.

COMINGE. 929. NOÉ-GUITAUD. Loſangé d'or & de gueules.

I. Jean Noé rendit hommage des terres de Samaran & S. Ferrol le 3. Janv. 1356. fut pere de

II. Jean Noé, Conſgr. de Savere, qui t. le 21. Oct. 1415. ep. le 3. Déc. 1398. Andrivette de Pallets, & il en eut

III. Bernard Noé, qui ep. Miſene Iſalguiere, qui t. étant veuve le 3. Juil. 1488. & le rendit pere de

IV. Manaud Noé, héritier de ſes pere & mere. Il eut pour fils

V. Gaſpard Noé, Sgr. de Monteſquieu, qui ep. le 15. Janv. 1515. Marguerite de Seilles, qui t. étant veuve le 10. Mars 1543. & il en eut

VI. François Noé ep. le 12. Janv. 1543. Marguerite de Cominge, qui t. le 12. Janv. 1573. De ce mariage vint 1. George Noé, Sgr. de Samaran, qui ſuit, & 2. François Noé.

VII. George Noé, Sgr. de Samaran, tranſigea avec ſon frere le 29. Juin 1608. pour les biens de leur pere. Il ep. le 26. Avril 1611. Marguerite de Lavaur, qui le fit pere de

VIII. Marc Noé de Guitaud, Sgr. d'Auſilhe, Conſgr. de la ville de Muret, capitaine d'infanterie dans le régiment de Navailles, le 22. Juin 1637. de cavalerie le 1. Sept. 1641. maître d'hôtel du roi le 13. Juillet 1644. maréchal de camp le 10. Nov. 1651. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 11. Juin 1657. & lieutenant du roi au gouvernement d'Aigueſmortes le 13. Avril 1660. N. le 25. Oct. 1668.

TOULOUSE. 930. NOEL. D'azur, à une colombe d'argent, portant un rameau de ſinople, & trois étoiles d'or en chef.

I. Pierre Noel, capitoul à Toulouſe en 1595. t. le 5. Juin 1619. fut pere de

II. Jean Noel, qui t. le 10. Sept. 1620. & eut pour fils

III. Pierre Noel, héritier de ſon pere. Il eut pour fils

IV. Michel Noel, bapt. le 6. Fév. 1640. N. avec ſon pere, en vertu du capitoulat, le 30. Sept. 1669.

TOULOUSE. 931. NOGARET.

I. Pierre Nogaret, écuyer, Sgr. de Roqueſeriere, t. le 2. Sept. 1531. Il avoit ep. le 20. Nov. 1503. Iſabeau de Fontaines, & il en eut

II. Philippe Nogaret, Sgr. de Roqueſeriere, t. le 9. Fév. 1562. ep. le 19. Juin 1532. Marie Pagés, qui le rendit pere de

III. Raimond Nogaret, Sgr. de Roqueſeriere, qui t. le 14. Av. 1611. Il eut pour fils

IV. Jean Nogaret, Conſgr. de Roqueſeriere, N. le 30. Sept. 1669.

TOULOUSE. 932. NOGUÉS DE LAVIAN.

I. Pierre Nogués, capitoul à Toulouſe en 1516. & pere de

II. Pierre Nogués, qui t. le 3. Déc. 1586. Il eut pour fils

III. Arnaud Nogués, avocat, ep. Marguerite de Lavian, qui le fit pere de

IV. Simon Nogués de Lavian, qui ep. le 14. Juil. 1654. Louiſe Ardailhon, N. le 27. Sept. 1669.

933. NUPCES. D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de deux étoiles d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.

I. Pierre Nupces, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçû en 1504. fut pere de

II. François Nupces, conſeiller audit parlement, reçû ſur la démiſſion de ſon pere le 8. Août 1521. Il eut pour fils

III. Pierre Nupces, conſeiller audit parlement, par la démiſſion de ſon pere du 13. Sept. 1554. t. le 27. Mai 1576. & fut pere de

IV. Gabriel Nupces, qui t. le 9. Juin 1645. ep. Marguerite Sere, & il en eut

V. Albert Nupces, Sgr. de Leviſat, qui ep. le 22. Juin 1648. Jeanne Baldot, N. avec ſon pere le 25. Août 1669.

TOULOUSE. 934. OLIVE. D'azur, à trois bandes d'or.

I. Jean Olive, capitoul à Toulouſe en 1466. & t. en 1496. fut pere de

II. Barthelemi Olive, héritier de ſon pere, qui eut pour fils

III. Simon Olive, qui eut pour enfans 1. Jean Olive, qui ſuit, & 2. Marie Olive, fille de Simon & petite-fille de Barthelemi.

IV. Jean Olive, ſyndic général de Languedoc, tranſigea avec Marie ſa ſœur le 30. Juil. 1600. & t. le 26. Août 1622. fut pere de

V. Jean Olive, N. le 10. Janvier 1670.

TOULOUSE. 935. ORTET.

Salomon Ortet, capitoul à Toulouſe en 1614. t. le 25. Août 1632. Il eut pour enfans 1. Pierre Ortet, Sgr. de la Serre, avocat, 2. Guillaume Ortet, & 3. Salomon Ortet, N. en vertu du capitoulat, le 6. Mars 1670.

LAVAUR & CASTRES. 936. PADIÉS. D'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueules, à la bordure componée d'or & d'azur.

I. Pierre Padiés, Sgr. dudit lieu, Conſgr. de S. Martin, t. le 23. Sept. 1522. fut pere de

II. Hugues Padiés, Sgr. dudit lieu, Conſgr. de Leupante, t. le 6. Sept. 1541. Il eut pour enfans 1. Jean Padiés, & 2.

III. Pierre Padiés ep. Lucie Arnaud, qui le fit pere de

IV. Philippe Padiés ratifia une tranſaction le 21. Décembre 1601. Il avoit ep. le 20. Octob. 1590. Marie Teſſon, & il en eut 1. Gaſpard Padiés, qui ſuit, & 2. Hugues Padiés, Sgr. de Gaſirgues, qui ep. le 5. Août 1620. Iſabeau de Beine, dont il eut Gaſpard Padiés, Sgr. de Roqueſeriere, qui ep. le 28. Avril 1649. Marguerite Perin, N. le 6. Déc. 1669.

V. Gaſpard Padiés ep. le 28. Juin 1616. Anne Dupui, & il en eut

VI. Pierre de Padiés, Sgr. dudit lieu, ep. le 16. Juin 1651. Magdelaine Rotolp, N. le 6. Déc. 1669.

TOULOUSE. 937. PAGÉS. De gueules, au chef d'argent.

Guillaume Pagés, damoiſeau, capitoul à Toulouſe en 1324. 1328. 1339. 1367. 1375. 1384. & 1394.

I. Guillaume-Pierre Pagés, capitoul à Toulouſe en 1541. & 1550. t. le 16. Août 1571. fut pere de

II. Charles-Antoine Pagés, Sgr. d'Aſſas, t. le 27. Déc. 1609. Il eut pour enfans 1. Claude Pagés, Sgr. d'Aſſas, ep. Marie de Rivalot, 2. Pierre Pagés, qui ſuit, & 3. Jean Pagés, Sgr. de la Garrigue.

III. Pierre Pagés, chanoine de S. Cernin à Toulouſe, puis marié & pere de

IV. Jean Pagés, Sgr. d'Aſſas, qui ep. le 14. Oct. 1663. Jeanne Soubiran, N. avec ſes deux oncles le 20. Sept. 1669.

TOULOUSE. 938. PAGÉS. De gueules, au lion d'argent, écartelé de gueules, coupé d'argent.

I. François Pagés, Sgr. de Vitrac, fit deux ſaiſines en 1537. ep. Conſtance de Rouanchau, qui t. étant veuve le 6. Mai 1547. & il en eut

II. Antoine Pagés, héritier de ſa mere, ep. Jeanne de Severac, qui le rendit pere de

III. Charles Pagés, qui ep. le 16. Sept. 1597. Iſabeau de Mondricourt, & il en eut 1. Jean-François Pagés fit faire l'inventaire des biens de ſon pere le 11. Oct. 1635. 2. François Pagés ep. le 18. Déc. 1623. Françoiſe de Fite, & 3. Melchior Pagés, Sgr. de Vitrac, N. par M. Bouchet, intendant de Bourgogne, le 14. Juin 1669.

ALBI. 939. PALEMOURGUE. De gueules, au lion d'or.

I. Jacques Palemourgue de Cheilar, Sgr. de Colombier, t. le 5. Mars 1533. fut pere d'

II. Antoine Palemourgue de Cheilar, Sgr. de Colombier, ep. le 5. Mai 1550. Iſabeau Corbiere, qui le rendit pere de

III. Louis Palemourgue, Sgr. de la Gouſonne, t. le 20. Oct. 1639. ep. le 28. Avril 1597. Marie Hebrard, & il en eut

IV. Jacques Palemourgue, Sgr. de Pouget, N. le 31. Oct. 1668.

TOULOUSE. 940. PALIS.

Vital Palis, Sgr. de la Robigne, conſeiller & ſécretaire du roi, audiencier en la chancellerie de Toulouſe, pourvû le 12. Nov. 1646. N. en vertu de ſon office, le 13. Mars 1670.

TOULOUSE. 941. PANASSAC.

I. Jean Panaſſac, Sgr. de Lobantes, t. le 17. Fév. 1527. ep. le 18. Fév. 1518. Dieupantale, & il en eut 1. Jean Panaſſac, Sgr. de Lobantes, qui ſuit, & 2. Bernard Panaſſac, qui fut pere d'Hector Panaſſac ſon héritier, qui tranſigea le 15. Juil. 1600. avec Antoinette Gueiffier, veuve de Jean ſon couſin.

II. Jean Panaſſac, Sgr. de Lobantes, fut pere de

III. Jean Panaſſac, Sgr. de Lobantes, qui ep. le 2. Sept. 1582. Antoinette Gueiffier de Belair, elle le fit pere de

IV. Pierre Panaſſac qui tranſigea le 18. Juin 1617. avec ladite Gueiffier ſa mere, & t. le 4. Août 1660. Il eut pour enfans 1. Pierre-Paul Panaſſac, Sgr. de Belair, qui ep. le 30. Av. 1662. Anne de Caumon, 2. Jean, 3. autre Jean, & 4. Jacques Panaſſac, N. le 20. Mars 1670.

942. PANETIER.

I. Jean Panetier, Sgr. de Couffoulens, eut pour enfans 1. Charles Panetier, Sgr. de Benavent, qui ſuit, & 2. Jean Panetier, écuyer de Couffoulens, tranſigea avec Charles ſon frere le 15. Juil. 1545. pour les biens de leur pere.

II. Charles Panetier, Sgr. de Benavent, ep. le 15. Août 1540. Françoiſe Joanet, qui le rendit pere de

III. George Panetier, qui ep. 1°. le 11. Mars 1585. 2°. le 25. Oct. 1613. Il eut de ſa premiere femme 1. Jean Panetier, Sgr. de Mongramier, qui ſuit, & 2. Anne Panetier, qui ſe maria dans le temps des ſecondes nôces de ſon pere.

IV. Jean Panetier, Sgr. de Mongramier, fut pere d'

V. Arnaud Panetier, Sgr. de Mongramier.

LAVAUR. 943. PANIS. Au 1. & 4. d'argent, à deux tourteaux de ſable, au chef de gueules, au croiſſant d'argent; au 2. & 3. d'azur, à un cercle rayonnant d'or.

I. Jean Panis, écuyer, Sgr. de Sieurat, t. le 4. Juin 1546. fut pere de

II. Martial Panis, Sgr. de Sieurat & de la Selve, reçut des reconnoiſſances féodales en 1582. Il ep. 1°. Jeanne Hebrail, 2°. Gabrielle Rabuſſiere. Il eut de ſa premiere femme 1. Simon Panis, qui ſuit, & de ſa ſeconde 2. Martial Panis.

III. Simon Panis partagea le 16. Mars 160 les biens de ſon pere avec Martial ſon frere. Il ep. Helene de Villeneuve, & il en eut

IV. Martial Panis, Sgr. de Sieurat, qui ep. le 7. Déc. 1648. Helene de Villeneuve, N. le 2. Sept. 1669.

TOULOUSE. 944. PAPUS. Emanché d'or & de gueules, coupé de ſable, à l'aigle d'argent.

Pierre Papus, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçû en 1544. mourut doyen des conſeillers.

Jacques Papus, conſeiller au parlement de Toulouſe.

Jean Papus, conſeiller au parlement de Toulouſe, par la démiſſion de ſon pere, fut reçû en 1614.

Pierre Papus, Sgr. de la Caſſagnere, bapt. le 28. Déc. 1626. N. le 12. Avril 1669.

CASTRES. 945. PASSEMAR. D'azur, à un vaiſſeau d'argent, parti d'argent, à un épervier de ſinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Guillaume Paſſemar, Sgr. de Cantalauſe, ep. le 25. Janv. 1545. Anne Bermon, qui le fit pere de

II. Guillaume Paſſemar, qui t. le 11. Nov. 1601. ep. le dernier Janv. 1581. Finete Albert, & il en eut

III. Guillaume Paſſemar, Sgr. de Cantalauſe, qui ep. le 10. Octob. 1602. Olympe Vernet, & il en eut 1. Guillaume Paſſemar, Sgr. de Cantalauſe, qui ſuit, 2. Céſar Paſſemar, Sgr. d'el Bure, & 3. Jacques-Antoine Paſſemar, Sgr. de Beſoule, N. le 29. Nov. 1668.

IV. Guillaume Paſſemar, Sgr. de Cantalauſe, t. le 9. Déc. 1653. Il ep. Magdelaine Capriol, & il en eut 1. Guillaume Paſſemar, Sgr. de Cantalauſe, & 2. Jacques Paſſemar, N. le 29. Nov. 1668.

CASTRES. 946. PATIEN.

I. Guillaume Patien, Sgr. de l'Eſtils, t. le 3. Déc. 1554. ep. le 14. Juin 15 Marguerite Galan, qui le rendit pere d'

II. Antoine Patien, Sgr de l'Eſtils, ſervant au ban & arriere-ban en 1544. Il t. le 5. Nov. 1588. fut pere de

III. Pierre Patien, Sgr. de l'Eſtils, héritier de ſon pere, qui eut pour enfans 1. Jean Patien, Sgr. de l'Eſtils & Cabanes, tranſigea avec ſes freres pour les biens de leur pere le 12. Sept. 1652. Il ep. le 3. Mai 1646. Magdelaine Bayard, 2. Charles Patien, Sgr. de la Trivale, 3. Pierre Patien, Sgr. de Riviere, & 4. Etienne Patien, Sgr. de Bunac, N. le 10. Déc. 1668.

TOULOUSE. 947. PAVIE.

I. Raimond Pavie, Bn. de Fourquevaus, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, gouverneur de Narbonne, t. le 3. Juillet 1574. ep. en 1558. Marguerite la Jugie, & il en eut 1. Claude Pavie, & 2.

II. François Pavie, Bn. de Fourquevaus, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, t. le 6. Av. 1600. fut pere de 1. Charles de Pavie, & 2.

III. François Pavie, Bn. de Fourquevaus. Il eut pour fils

IV. Jean-Baptiſte Pavie, Bn. de Fourquevaus, qui ep. le 9. Août 1664. Marie-Gabrielle de Mauleone, N. le 5. Janv. 1671.

TOULOUSE. 948. PAULE. De gueules, à la gerbe d'or, chargée d'un pan rouant d'or, au chef de gueules, à une croix de Jéruſalem, parti d'azur à trois étoiles d'or.

I. Etienne

I. Etienne Paule, conſeiller au parlement de Toulouſe, pourvû le 31. Mai 1524. t. le 22. Déc. 1535. fut pere d'

II. Antoine Paule, ſecond préſident au parlement de Toulouſe, pourvû le 9. Sept. 1574. t. le 19. Juin 1592. Il eut pour enfans 1. Jean Paule, 2. Michel Paule, 3. Simon Paule, 4. Louis Paule, qui ſuit, 5. Antoine Paule, & 6. Bertrand Paule.

III. Louis Paule, conſeiller au parlement de Toulouſe, t. le 30. Sept. 1636. & fut pere d'

IV. Antoine Paule, vicomte de Caumon, Sgr. de S. Marcel, conſeiller du roi en ſes conſeils, N. le 6. Nov. 1669.

MIREPOIX. 949. PEGULHAN. De gueules, à trois épées d'argent en faſce.

I. Jean Pegulhan, fut pere de

II. Raimond Pegulhan, qui fit une reconnoiſſance en 1529. fut apparemment pere de

III. Guilhem Pegulhan, qui fit une reconnoiſſance en 1529. & il eut pour fils

IV. Pierre Pegulhan t. le 16. Oct. 1570. ep. le 3. Juin 1560. Louiſe de Liſſac, & il en eut 1. Jean-François Pegulhan, qui ſuit, 2. Paul Pegulhan, & 3. Jerome Pegulhan.

V. Jean-François Pegulhan, qui fut pere de

VI. Pierre Pegulhan, Sgr. de Queilhe, qui ep. Jeanne de Liſſac, N. le 13. Nov. 1669.

ALBI. 950. PEIROLES.

I. Antoine de Peiroles, Sgr. dudit lieu, fut pere de

II. François de Peiroles, qui ep. le 6. Juin 1540. Louiſe de Voiſins, qui t. étant veuve le 23. Fév. 1554. & le rendit pere de

III. Jean de Peiroles, Sgr. dudit lieu, héritier de ſes pere & mere, eut pour fils

IV. François de Peiroles, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 11. Fév. 1607. Lucie de la Cam, & il en eut 1. Jean de Peiroles, Sgr. dudit lieu, qui ſuit, & 2. Jacques de Peiroles qui t. le 1. Avril 1645. ep. le 2. Nov. 1616. Jeanne Baudouin, qui le fit pere de Louis de Peiroles, Sgr. d'Elbes, N. le 4. Janv. 1671.

V. Jean de Peiroles, Sgr. dudit lieu, ep. le 19. Juin 1630. Jeanne Bouget, & il en eut

VI. François-Louis de Peiroles, N. avec ſon pere le 4. Janv. 1671.

TOULOUSE. 951. PEITES.

I. Pierre Peites, Sgr. de Montcabrier, t. le 8. Octobre 1508. Il eut pour enfans 1. Jean Peites, Sgr. de Montcabrier, qui ſuit, 2. Nicolas Peites, qui partagea avec François ſon frere les biens de leur pere le Il dénombra en 1540. & t. le 3. Sept. 1544. 3. François Peites.

II. Jean Peites, Sgr. de Montcabrier, fut pere de

III. François Peites, Sgr. de Montcabrier, qui ep. Beatrix de Bonvilar, qui t. étant veuve le 27. Mars 1573. & il en eut

IV. Nicolas Peites, Sgr. de Montcabrier, qui t. le 12. Mars 1583. pere de

V. Jean Peites, Sgr. de Montcabrier, qui t. le 2. Nov. 1604. Il eut pour fils

VI. Pierre-Michel Peites, Sgr. de Montcabrier, qui ep. le 5. Juin 1627. Olivier, & il en eut

VII. Pierre Peites, Sgr. de Montcabrier, conſeiller, ſécretaire du roi, & contrôleur en la ſénéchauſſée de Toulouſe, ep. le 10. Janv. 1654. Marie Valete, N. le 26. Mars 1670.

S. PAPOUL. 952. PEITES.

I. Triſtan Peites, Conſgr. de S. Paulet, eut pour enfans 1. Jean Peites, écuyer, Sgr. de S. Paulet, qui ſuit, & 2. Paul Peites.

II. Jean Peites, écuyer, Sgr. de S. Paulet, tranſigea le 10. Mars 1547. avec Paul ſon frere pour les biens de leur pere. Il t. le 10. Sept. 1568. & ep. le 29. Avril 1543. & il en eut

III. Jacques Peites, Sgr. de S. Paulet, héritier de ſon pere. Il eut pour fils

IV. François Peites, Sgr. de S. Paulet, qui ep. le 20. Nov. 1619. Catherine de Ville, & il en eut

V. Germain Peites, Sgr. de S. Paulet, qui ep. le 9. Nov. 1649. N. le

CASTRES. 953. PELEPOUL. D'azur, au coq d'or, poſé ſur un pied, creté & barbé d'or.

I. Jean Pelepoul t. le 11. Mai 1545. fut pere d'

II. Antoine Pelepoul ep. le 20. Nov. 1569. Claire Marin, & il en eut

III. Alexis Pelepoul, qui ep. le 28. Avril 1595. Marguerite Bedos, qui t. le 16. Nov. 1635. & le fit pere 1. d'Antoine-Etienne Pelepoul, Sgr. de Fournade, & 2. Jean Pelepoul, auſſi Sgr. de Fournade, N. avec ſon frere le Sept. 1669.

TOULOUSE. 954. PELISSIER.

Barthelemi Peliſſier, capitoul à Toulouſe en 1421.

Guillaume Peliſſier, capitoul à Toulouſe, en 1524.

I. Antoine Peliſſier, capitoul à Toulouſe en 1612. ep. Magdelaine Mandinelli, & il en eut

II. François Peliſſier, bapt. le 21. Août 1622. N. le 9. Août 1669. en vertu du capitoulat.

CASTRES. 955. PELISSON.

I. Raimond Peliſſon, ambaſſadeur de France, eut un paſſeport du roi de Portugal en Nov. 1536. fut préſident au conſeil ſouverain de Chambery par proviſions du mois de Fév. 1537. confirmé en la charge de garde des ſceaux de la chancellerie de Savoye unie à celle du premier préſident le 27. Janv. 1547. Il fut apparemment pere de

II. Pierre Peliſſon, conſeiller, maître des requêtes du roi de Navarre, pourvû le 16. Fév. 1582. ep. en 1588. Jeanne du Bourg, qui le rendit pere de

III. Jean-Jacques Peliſſon, conſeiller au parlement de Toulouſe & chambre de l'édit de Caſtres, pourvû le 14. Sept. 1614. t. le 26. Mai 1629. fit une vente le 29. Janv. 1611. eut pour enfans 1. George Peliſſon, conſeiller au parlement de Mets & d'état, pourvû le 10. Mars 1659. & 2. Paul Peliſſon, conſeiller en la chambre des comptes à Montpellier & d'état, pourvû le 10. Mars 1660. N. avec ſon frere le 28. Mars 1670.

956. PERIER.

I. François Perier t. le 15. Avril 1555. eut pour enfans 1. Antoine Perier, & 2.

II. Vital Perier, Sgr. de Beaufort & Champmaſés, gentilhomme ordinaire de la reine Marguerite, & châtelain de S. Rome, ep. le 8. Août 1595. Françoiſe de Voiſins, & il en eut

III. Etienne Perier, Sgr. de Champmaſés & de Rochefort, t. le 18. Oct. 1662. ep. le 21. Mai 1543. Iſabeau Alibert, qui le fit pere de

IV. Gabriel Perier, baron de Champmaſés & de Rochefort, N. le 4. Janv. 1671.

CASTRES. 957. PERIN.

I. François Perin, Sgr. de la Fabrie, eut pour enfans 1. François Perin, qui ſuit, & 2. Alexis Perin, qui fut pere de Pierre Perin.

II. François Perin tranſigea le 21. Nov. 1541. avec Alexis ſon frere, t. le 26. Juin 1586. Il avoit ep. le 17. Oct. 1540. Aſtruge de la Roque, & il en eut 1. Louis Perin, Sgr. de la Roque, qui ſuit, 2. Charles Perin, Sgr. de la Perrine, qui t. en 1626. Il ep. le 30. Janv. 1590. Françoiſe de Lacan, & il en eut Guillaume Perin, Sgr. de Laugari, qui eut pour enfans Charles Perin, Sgr. de Laugari, qui ep. le 26. Avril 1654. Diane de Londes, & Olivier Perin, Sgr. de Beaulens, qui ep. le 19. Fév. 1659. Helene de Grandis, N. avec ſon frere le 4. Janvier 1670. François Perin, Charles Perin, Sgr. de la Perrine, qui ep. le 12. Av. 1646. Antoinette de la Treilhe, N. le 4. Janv. 1670.

III. Mathieu Perin ep. le 19. Av. 1633. Marie Solignac, qui le fit pere de François Perin, qui eut pour fils Jacques Perin, Sgr. de Cabrilles, qui ep. le 18. Mai 1665. Helene Malras, N. le 4. Janvier 1670. 3. Alexis Perin, qui ep. le 27. Nov. 1601. Claude de Braſſac, qui le rendit pere de Louis Perin, Sgr. de Montpignier, qui ep. le 3. Sept. 1630. Françoiſe Ranchin, qui eut pour enfans Alexis Perin, qui ep.

le 26. Oct. 1659. Louiſe le Roi, Jean Perin, Sgr. de Montmille, & Pierre Perin, Sgr. de la Valette, N. avec ſes deux autres freres le 4. Janv. 1670.

IV. Louis Perin, Sgr. de la Roque, fut pere de

V. Jean Perrin, Sgr. de la Beſſiere, qui t. le 6. Juil. 1630. Il ep. le 16. Janv. 1614. Iſabeau de Narbonne, & il en eut 1. Alexis Perin, Sgr. de la Beſſiere, qui ep. le 16. Oct. 1651. Claire Durfort, & 2. Louis Perin, Sgr. de la Roque, N. avec ſon frere le 4. Janv. 1670.

TOULOUSE. 958. PESAN.

I. Etienne Peſan, avocat, capitoul à Toulouſe en 1646. t. le 12. Janv. 166 & fut pere de

II. Jean Peſan, Sgr. de Plates, N. en vertu du capitoulat, le 12. Avril 1669.

CASTRES. 959. PIIS.

I. Geoffre Piis, Bn. de Caucalieres, obtint le 26. Mars 1513. un bref d'abſolution & de réhabilitation de ſon mariage avec Blanche Piis ſa parente en degré défendu, fut déchargé du ban & arriere-ban le 22. Sept. 1522. & t. le 12. Déc. 1535. Il eut de ſon mariage

II. François Piis, Sgr. de Caucalieres, qui dénombra le 4. Mars 1539. & fut pere de

III. Jean Piis, Bn. de Caucalieres, qui t. le 19. Nov. 1619. & eut pour enfans 1. Pierre Piis, Bn. de Caucalieres, qui ſuit, 2. Marquis, Sgr. de la Baſtide, qui ep. le 21. Déc. 1645. Marguerite Terri, 3. Paul Piis, Sgr. de la Gade, & 4. Jean Piis.

IV. Pierre Piis, Bn. de Caucalieres, t. le 1. Av. 1622. ep. le 10. Déc. 1609. Charlote Hebrail, qui le fit pere de

V. Jean-Jacques Piis, Bn. de Caucalieres, N. le 2. Oct. 1668.

LAVAUR. 960. PIRI. D'azur, à trois poires d'argent.

I. Pierre Piri, Sgr. de la Sale, fut pere de

II. Bernard Piri, Sgr. de Moulin, qui tranſigea le 27. Fév. 1541. avec ſes tuteurs. Il ep. le 11. Mars 1543. Marguerite de Tournemire, & il en eut

III. Bertrand Piri, qui tranſigea le 25. Sept. 1593. & eut pour fils

IV. George Piri, Sgr. de Moulin, qui ep. Iſabeau Luque, qui le rendit pere d'

V. Alexandre Piri, Conſgr. de Puigenier, qui ep. le 19. Juillet 1665. Paule Maffre, N. le 30. Sept. 1669.

ALBI. 961. PLEUX. D'azur, à une faſce d'or, ſurmontée de trois étoiles d'argent.

I. Antoine Pleux eut pour enfans 1. Alexandre Pleux, qui ſuit, & 2. Arnaud Pleux, qui tranſigea avec Alexandre ſon frere le 19. Nov. 1551.

II. Alexandre Pleux tranſigea avec Arnaud ſon frere le 19. Nov. 1551. & t. le 30. Avril 1599. fut pere de

Digitized by Google

III. François Pleux, Sgr. de Pleux & de la Bouval, héritier de ſon pere, & pere de

IV. Gui Pleux, Sgr. de la Serre, ep. le 20. Av. 1643. Anne Boyer, N. avec ſon pere le 15. Juil. 1669.

962. POITEVIN. D'azur, au rocher d'argent, ſurmonté d'un geai de même, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

I. Pierre Poitevin, écuyer, Sgr. de la Baſtide, fut pere de

II. Jean Poitevin, Sgr. de la Baſtide, qui t. le 5. Oct. 1544. ep. le 24. Sept. 1519. Catherine d'Auguegan, & il en eut 1. Gabriel Poitevin, Sgr. de la Baſtide, qui ſuit, 2. Paul Poitevin, & 3. Jean Poitevin.

III. Gabriel Poitevin, Sgr. de la Baſtide, fut pere de

IV. Paul Poitevin, Sgr. de la Baſtide, qui fit un achat le 6. Janv. 1595. t. le 17. Mars 1618. Il avoit ep. Conſtance de Bailly, & il en eut 1. Jacques Poitevin, Sgr. de Faubras, qui ſuit, 2. Daniel Poitevin, qui t. le 31. Déc. 1647. & eut pour enfans Pierre Poitevin, Sgr. de la Tribere, & Sébaſtien Poitevin, Sgr. de la Faiole, N. avec ſon frere le 24. Déc. 1668. & 3. Pierre Poitevin.

V. Jacques Poitevin, Sgr. de Faubras & Faviers, t. le 5. Juin 1653. Il avoit ep. le 17. Déc. 1626. Anne Faiole, & il en eut 1. Jean Poitevin, Sgr. de Faviers, qui ep. le 24. Av. 1658. Germaine Caſemajou, 2. Jean Poitevin, Sgr. de Roqueflavie, & 3. Jean-Marie Poitevin, N. avec ſes freres le 24. Déc. 1668.

TOULOUSE. 963. POLASTRON. D'argent, au lion de ſable, lampaſſé de gueules.

I. Jean Polaſtron de la Hillere rendit hommage le 28. Oct. 1540. & t. le 19. Juin 1544. fut pere de

II. François Polaſtron de la Hillere, qui t. le 4. Sept. 1596. & eut pour fils

III. Giles Polaſtron de la Hillere, capitaine, pere de

IV. Louis Polaſtron, Sgr. de Ledan, Grepiac, &c. lieutenant-colonel du régiment de Piémont, t. le 7. Juil. 1634. Il ep. le 11. Sept. 1629. Françoiſe Seilles, & il en eut

V. Jean-Denis Polaſtron de la Hillere, Sgr. de Ledan, Grepiac, & Nouailles, N. le 14. Janv. 1669.

BAS MONTAUBAN. 964. POUSSARGUES. D'argent, à trois corneilles de ſable, 2. & 1. au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

I. François, Sgr. de Pouſſargues, fit un achat en 1545. ep. le 30. Mars 1552. Marguerite Grouſſoles, qui le rendit pere de

II. François, Sgr. de Pouſſargues, qui ep. le 26. Mars 1574. Jeanne Roux, & il en eut

III. Claude, écuyer, Sgr. de Pouſſargues, qui ep. le 8. Fév. 1615. Jeanne de Caumon, qui le fit pere de

IV. François, Sgr. de Pouſſargues, qui ep. le 27. Avril 1644. Marguerite Gregoire, & il en eut

V. Nicolas Pouſſargues, Sgr. de la Grave, bapt. le 18. Mai 1645. N. avec ſon pere le 17. Oct. 1668.

BAS MONTAUBAN. 965. POUSOLS.

I. Jean Pouſols, fut pere de

II. François Pouſols, qui t. le 30. Mai 1562. Il avoit ep. le 13. Fév. 1551. Polixene de la Fite, qui le fit pere de

III. Pierre Pouſols, qui ep. le 8. Fév. 1579. Jeanne Rous, & il en eut 1. Guillaume Pouſols, Sgr. de Beaufort, qui ſuit, & 2. Jean-Louis Pouſols, qui tranſigea avec Guillaume ſon frere le 5. Août 1616. Il ep. Anne Delſol, & il en eut Louis Pouſols, à qui ſa mere fit un délaiſſement d'héritage le 13. Fév. 1651. & François Pouſols, N. avec ſon frere le 28. Juin 1669.

IV. Guillaume Pouſols, Sgr. de Beaufort, ep. le 18. Sept. 1616. Marguerite Clemens, & il en eut 1. François Pouſols, Sgr. de Beaufort, qui ep. le 14. Nov. 1648. Marguerite Ruffon, & 2. Pierre Pouſols, Sgr. de la Tour, bapt. le 7. Sept. 1630. N. avec ſon frere le 28. Juin 1669.

MIREPOIX. 966. PRADINES.

I. Antoine Pradines, Sgr. de Barſac, fut pere de

II. Paul Pradines, Sgr. de Barſac & S. Eſteve, ep. le 20. Mai 1532. Françoiſe Lafont, qui le rendit pere de

III. Paul Pradines, Sgr. de Barſac, qui ep. le 1. Av. 1562. Françoiſe Gueiraud, & il en eut 1. Jacques-Paul Pradines, Sgr. de Barſac, qui ſuit, & 2. Paul Pradines, Sgr. de Barſac & S. Eſteve, qui t. le 15. Avril 1662. Il avoit ep. Beatrix de Gameville, & il en eut Jean Pradines & Pierre-Louis Pradines, N. avec ſon frere le 24. Mars 1670.

IV. Jacques-Paul Pradines, Sgr. de Barſac, tranſigea avec Jean-Paul ſon frere pour les biens de leur pere le 27. Octobre 1619. & eut pour fils

V. Germain Pradines, Sgr. de S. Eſteve & la Faiole, bapt. le 15. Nov. 1625. Il eut pour enfans 1. Jean-Paul Pradines, & 2. Jean-Michel Pradines, N. avec ſon pere & ſon frere le 24. Mars 1670.

CARCASSONNE. 967. PREUIL.

I. Pierre Preuil, Conſgr. de Montaud, dénombra en 1539. & 1540. t. le 16. Janv. 1545. Il ep. Marguerite de Beauxhoſtes, & il en eut 1. François Preuil, Sgr. de Montaud, qui ſuit, & 2. Pierre Preuil.

Digitized by Google

II. François Preuil, Sgr. de Montaud, tranſigea le 22. Janv. 1575. Il ep. le 3. Nov. 1574. Marie Depont, qui le fit pere de

III. Pierre Preuil, Sgr. de Montaud, qui ep. le 2. Août 1618. Anne Beliſſen, & il en eut

IV. Olivier Preuil, Sgr. de Terremigeire, Sgr. de Palais en pareage avec le roi, lieutenant principal à Carcaſſonne, ep. le 19. Sept. 1655. Catin de la Roque, N. le 3. Janv. 1669.

TOULOUSE. 968. PROIAN.

Jean Proian, capitoul à Toulouſe en 1656. & N. en vertu du capitoulat, le 2. Avril 1669.

969. PUECH.

I. Jean Puech fut pere de

II. Jean Puech, Sgr. de Fonblan, t. le 15. Oct. 1646. ep. le 7. Mai 1618. Jeanne Gartoule, & il en eut 1. François Puech, Sgr. de Fonblan, & 2. Jean Puech, Sgr. de Longuevergne, N. avec ſon frere le 7. Janv. 1671.

LAVAUR. 970. PUIBUSQUE. De gueules, au lévrier paſſant d'argent, accolé de ſable.

I. Raimond Puibuſque, Sgr. de Paulhac, fut pere de

II. Jean Puibuſque, qui ep. le 29. Déc. 1558. Marguerite Marſſac, qui t. le 8. Déc. 1598. & qui le fit pere de

III. Jean Puibuſque, Sgr. de Paulhac, héritier de ſa mere. Il eut pour enfans 1. Pierre Puibuſque, Sgr. de Veilhes, qui ſuit, & 2. François Puibuſque, qui t. le 10. Août 1650. Il ep. le 23. Août 1632. Ambroiſe de Villeneuve, & il en eut Jean Puibuſque, héritier de ſon pere, N. le 4. Août 1669.

IV. Pierre Puibuſque, Sgr. de Veilhes, ep. le 15. Déc. 1626. Iſabeau Anticamareta, & il en eut 1. Jean Puibuſque, Sgr. de Paulhac, qui ep. le 15. Fév. 1658. Iſabeau Griffoulet, & 2. autre Jean Puibuſque, N. avec ſon frere le 4. Août 1669.

BAS MONTAUBAN. 971. RABASTENS. D'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules.

I. Pilfort de Rabaſtens, vicomte de Paulin, aſſiſta le 24. Nov. 1327. à une tranſaction paſſée par Iſabeau de Rabaſtens, & fut apparemment pere de

II. Pierre-Raimond de Rabaſtens, Sgr. de Breſſoles, qui t. le 10. Av. 1409. Il avoit ep. le 27. Nov. 1352. Marguerite de Tauriac, qui le rendit pere de

III. Jean de Rabaſtens, Sgr. de Lexas, qui t. le 5. Mars 1481. Il ep. le 14. Av. 1424. Jeanne Derieu, & il en eut 1. Hugues de Rabaſtens, & 2.

IV. Falcon de Rabaſtens, Sgr. de Colomiers, qui t. le 11. Janv. 1521. Il ep. le 9. Mars 1498. Marguerite Broulet, & il en eut 1. Etienne de Rabaſtens, écuyer, Sgr. de Colomiers, qui ſuit, & 2. Jean de Rabaſtens.

V. Etienne de Rabaſtens, écuyer, Sgr. de Colomiers, t. le 19. Oct. 1568. fut pere de

VI. Pierre de Rabaſtens, écuyer, Sgr. de Colomiers, qui t. le 1. Juin 1593. & eut pour fils

VII. Pierre de Rabaſtens, qui t. le 14. Oct. 1625. Il eut pour enfans 1. Pierre de Rabaſtens, & 2. François de Rabaſtens, préſident & juge-mage à Montauban, N. avec ſon frere le 4. Mars 1670.

ALBI. 972. RABASTENS. Mêmes armes.

I. Pierre-Raimond de Rabaſtens, chevalier, capitaine-général du pays de Quercy & Rouergue, eut commiſſion le 18. Avril 1369. Il fit donation le 12. Août 1409. à

II. Jean de Rabaſtens ſon fils, qui eut pour enfans 1. Falcon de Rabaſtens, qui ſuit, & 2. Beatrix de Rabaſtens.

III. Falcon de Rabaſtens obtint un arrêt du parlement de Toulouſe le 4. Sept. 1520. avec Beatrix ſa ſœur. Il ep. Marguerite Broulet, & il en eut 1. Jean de Rabaſtens, qui ſuit, 2. Jacques de Rabaſtens, 3. Etienne de Rabaſtens, & 4. Jean de Rabaſtens qui a fait la Br. B.

IV. Jean Rabaſtens, entre lequel & ſes freres il y eut un arrêt du parlement de Toulouſe le 10. Sept. 1540. Il fut pere de

V. Nicolas de Rabaſtens, Sgr. de Bleis, qui t. le 30. Av. 1624. ep. le 24. Ao. 1574. Gabrielle Dupui, & en eut

VI. Pierre de Rabaſtens, Sgr. de Bleis, N. le 12. Juil. 1669.

Br. B. IV. Jean de Rabaſtens, Sgr. de Neſpouilhan, ep. Raimonde Rouſſet, qui t. étant veuve le 9. Sept. 1575. & il en eut

V. Gabriel de Rabaſtens, qui t. le 7. Sept. 1602. fut pere de

VI. Jean de Rabaſtens, qui t. le 14. Mars 1605. & eut pour fils

VII. Louis de Rabaſtens, Sgr. de Neſpouilhan, N. le 12. Juil. 1669.

TOULOUSE. 973. RAIMOND.

Etienne Raimond, capitoul à Toulouſe en 1665. fut noble en vertu du capitoulat, le 13. Sept. 1669.

ALBI. 974. RAMÉS. D'or, à un arbre de ſinople ſur une terraſſe de même, & un lion de gueules armé & lampaſſé de même, brochant ſur le tout.

I. Jean Ramés, Sgr. de Veinac, fit une donation à Boiſſonne ſa femme en 1525. elle le rendit pere de

II. Jean Ramés, qui ep. le 14. Nov. 1586. Antoinette Charmas, & il en eut 1. Jean Ramés, qui ſuit, & 2. Antoine Ramés.

III. Jean Ramés partagea avec Antoine ſon frere les biens de leur pere le 27. Juil. 1607. Il ep. Magdelaine de la Sale, qui tranſigea étant veuve le 8. Mars 1647. & il en eut

IV. Jean

IV. Jean Ramés de la Sale, N. le 23. Sept. 1669.

TOULOUSE. 975. RAPIN.

I. Pierre Rapin t. le 18. Juil. 1550. & eut pour enfans 1. Antoine Rapin, 2. Pierre Rapin, qui obtint un arrêt du ſénat de Savoye portant qu'il ſeroit maintenu ès priviléges de nobleſſe en 1577. & 3.

II. Philibert Rapin, meſtre de camp, eut ordre de Henri, roi de Navarre, de l'aller joindre avec ſon régiment, le 8. Juin 1569. Il fut gouverneur & commandant pour ce prince à Montauban, & maître d'hôtel du prince de Condé. Il eut pour fils

III. Pierre Rapin, Sgr. de Mauvert, qui ep. 1°. Perrete Lupe, 2°. le 8. Oct. 1589. Olimpe Sabagnes. Il eut de ſon premier mariage

IV. Jacques Rapin, Sgr. de Toiras, avocat, ep. le 24. Janv. 1624 Jeanne Peliſſon, N. le 21. Mars 1670.

S. PAPOUL. 976. RATIOU.

I. Pierre Ratiou t. le 6. Avril 1546. Il eut pour enfans 1. Jean Ratiou, qui ſuit, 2. Bertrand Ratiou, qui dénombra le 23. Mars 1557. & fut pere de Pierre Ratiou, & 3. Arnaud Ratiou.

II. Jean Ratiou, entre lequel & Pierre fils de Hugues, Jean & Pierre enfans de Bertrand, il y eut un arrêt du parlement de Toulouſe. Il fut pere de

III. Helie Ratiou, Conſgr. de la Force, qui ep. le 14. Fév. 1618. Iſabeau Maurin, & il en eut 1. François Ratiou, Sgr. de Jouars, Conſgr. de la Force, qui ep. Catherine Vaiſſiere, qui t. le 14. Juin 1660. & 2.

IV. Jean Ratiou, Sgr. de la Force, qui ep. le 4. Juin 1644. Françoiſe Vaiſſiere, qui le fit pere de

V. Pierre-François Ratiou, Sgr. de Jouars, N. le 5. Janv. 1671.

TOULOUSE & LAVAUR. 977. REINIER. D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trefles de même.

I. Helie Reinier, capitoul à Toulouſe en 1501. fut pere de

II. François Reinier, qui ep. le 5. Nov. 1535. Marthe Minut, qui le rendit pere de

III. Jean Reinier, écuyer, Sgr. de la Robertie, qui ep. le 25. Avril 1578. Catherine de Chaſſanet, & il en eut 1. Charles Reinier, Sgr. de la Robertie, qui ſuit, & 2. Louis Reinier, qui t. le 23. Juil. 1658. & qui fut pere de Joſeph Reinier, N. le 22. Sept. 1669.

IV. Charles Reinier, Sgr. de la Robertie, ep. le 10. Mai 1633. Louiſe Chapuis, & il en eut

V. François Reinier, bapt. le 28. Mars 1634. N. avec ſon pere le 24. Oct. 1668.

TOULOUSE. 978. RESSEGUIER. D'or, à un pin de ſinople, au chef d'azur, chargé de trois trefles d'argent.

I. Arnald Reſſeguier fut pere de

II. Bernard Reſſeguier, qui rendit hommage en 1481. Il ep. le 21. Août 1475. Marguerite Seguin, dont il eut

III. Jean Reſſeguier, bourgeois de Toulouſe, qui t. le 4. Septemb. 1561. Il avoit ep. le 21. Août 1539. Sebaſtienne Tremolet, & il en eut 1. Bertrand Reſſeguier, conſeiller, 2. Bertrand Reſſeguier, qui ſuit, & 3. Pierre Reſſeguier.

IV. Bertrand Reſſeguier, avocat, t. le 5. Sept. 1603. & fut pere de

V. François Reſſeguier, avocat, qui t. le 18. Ao. 1630. & eut pour fils

VI. Etienne Reſſeguier, conſeiller & ſécretaire du roi en la chancellerie de Toulouſe, N. le 18. Juil. 1669.

CASTRES. 979. RESTES. D'azur, à une faſce d'or, ſurmontée d'une roue d'argent.

I. Simon Reſtes, conſeiller & ſécretaire du roi en la chancellerie de Toulouſe, Sgr. de Peiriac, capitoul à Toulouſe en 1544. & 1559. Il t. le 6. Oct. 1539. fut pere d'

II. Antoine Reſtes, qui t. le 17. Sept. 1574. eut pour fils

III. Philippe Reſtes, qui t. le 27. Fév. 1628. fut pere de

IV. Philippe Reſtes, N. le 10. Oct. 1668.

TOULOUSE. 980. RIGAUD.

I. Alphie Rigaud, Sgr. de Vaudruilhe, ep. Marguerite Reliſſar, qui donna la baronnie de Taix le 25. Nov. 1454. à

II. Philippe Rigaud ſon fils, Bn. de Vaudruilhe, Sgr. d'Aguts, qui t. le 29. Août 1465. ep. le 6. Fév. 1469. Jeanne Deſplats, qui le fit pere de

III. Vital Rigaud, Bn. d'Annac, qui t. le 5. Ao. 1526. fut pere de

IV. Jean Rigaud, Bn. de Vaudruilhe, qui t. le 16. Août 1563. & ſubſtitua les enfans mâles de la maiſon de Greſeuille en cas de mort ſans enfans à

V. Charles Rigaud ſon fils, Bn. de Vaudruilhe & Cabagnol, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, t. le 21. Av. 1580. & fit Jean, Sgr. de Greſeuille, ſon couſin, qui lui avoit été ſubſtitué par le teſtament de ſon pere héritier.

I. Jean Rigaud, Sgr. de Greſeuille, ep. Louiſe de Verneuil, qui fit une donation le 30. Janv. 1548. à Jean ſon petit-fils, & il en eut

II. Arnaud Rigaud, Sgr. de la Salvetat, fut pere de

III. Jean Rigaud, Bn. de Vaudruilhe, héritier de Charles, fut pere de

IV. Charles Rigaud, Bn. de Vaudruilhe, qui tranſigea le 21. Mai 1641. & eut pour fils

V. Jean-Louis Rigaud, Bn. d'Auriac & de Vaudruilhe, qui ep. le 4.

Nov. 1628. de Caſtelverdun, & il en eut 1. Arnaud Rigaud, Bn. de Vaudruilhe, d'Auriac, & Fayet, ep. le 24. Sept. 1653. Antoinette Colombel, & 2. François Rigaud, Sgr. d'Auriac, N. avec ſon frere le 4. Janv. 1671.

TOULOUSE. 981. RIQUET.

I. Jacques Riquet acheta le 1. Fév. 1412. la conſeigneurie de Riés, & fut pere d'

II. Antoine Riquet, Conſgr. de Riés, qui ep. le 17. Fév. 1451. Catherine Lantoine, qui lui donna pour fils

III. Reinier Riquet, qui t. allant ſur mer viſiter les lieux ſaints le 10. Fév. 1527. & fut pere de

IV. Nicolas Riquet, qui ep. le 30. Août 1565. Beatrix Verdiere, qui le rendit pere de

V. Guillaume Riquet, qui ep. le 4. Juin 1601. Guillaumette Vial, & il en eut 1. Pierre-Paul Riquet, Sgr. de Bonrepos, qui ſuit, & 2. Pierre Riquet, Sgr. de Boujan, qui partagea avec ſon frere les biens de leur pere le 22. Oct. 1646.

VI. Pierre-Paul Riquet, Sgr. de Bonrepos, obtint du roi le 20. Nov. 1666. des lettres patentes en forme de déclaration, concernant les travaux à faire pour la communication des mers par ledit Riquet, par leſquelles ſa majeſté lui accorde la réhabilitation de nobleſſe à cauſe des d'errogeances de Guillaume & Nicolas ſes pere & ayeul. Il eut pour enfans 1. Jean-Mathias Riquet, conſeiller au parlement de Toulouſe, qui ep. Pierre Cambolas, & 2. Pierre-Paul Riquet, lieutenant au régiment des Gardes, N. le 20 Janv. 1670.

Jugement des commiſſaires de Provence, portant déclaration de nobleſſe en faveur de Thomas Riquet, Sgr. de Mirebeau du 19. Mars 1668.

LAVAUR. 982. RIVALS. D'azur, au ſautoir d'or, accompagné en chef de deux croiſſans d'argent & d'un en pointe, & flanqué de deux étoiles d'or.

I. Jean Rivals, Sgr. de Pratviel, t. le 20. Janv. 1540. & fut pere de 1. Jean Rivals, & 2.

II. Guillaume Rivals, Sgr. de Pratviel, qui eut pour fils

III. Jean Rivals, Sgr. de Pratviel, qui ep. le 28. Janv. 1580. Anne Gilbert, & il en eut 1. Guillaume Rivals, Sgr. de Pratviel, qui ſuit, 2. Helie Rivals, Sgr. de Fontanilles, qui t. le 4. Avril 1662. & fut pere de Hugues Rivals, Sgr. de Canimon, N. le 19. Oct. 1668. & 3. Hugues Rivals, qui ep. le 8. Déc. 1620. Marthe Dupui, qui lui donna pour enfans Guillaume Rivals, qui ep. le 20. Juil. 1655. Claire Françon, & Helie Rivals, Sgr. de Greuſſe, qui ep. le 4. Fév. 1664. Anne de Nogaret, & il en eut Helie Rivals, Sgr. de la Deveſe, & Guillaume Rivals, Sgr. du Claux, N. le 19. Oct. 1668.

IV. Guillaume Rivals, Sgr. de Pratviel, ep. le 6. Fév. 1610. Bourguine Gilbert, & il en eut 1. Barthelemi Rivals, Sgr. de Pratviel, qui tranſigea avec ſes freres le 13. Fév. 1657. 2. Helie Rivals, Sgr. de la Mote, 3. Alain Rivals, Sgr. de la Pomarede, & 4. Jean Rivals, Sgr. de la Riviere, N. le 19. Oct. 1668.

CASTRES. 983. ROBERT.

Jean Robert, Sgr. de Segala, capitaine au régiment royal, obtint des lettres d'annobliſſement au mois de Sept. 1665. la confirmation au mois de Juillet 1669. & l'enregiſtrement le 20. Mars 1671. N. en vertu deſdites lettres, le 7. Mars 1670.

924. ROCHEFORT. Echiqueté d'argent & de ſable, au chef de gueules, chargé de trois roches d'argent, écartelé de gueules, à trois faſces d'or, qui eſt de la Palu.

Tranſaction entre Philippe le Bel & Ithier de Rochefort, commandeur de Douſens du 11. Fév. 1298.

Commiſſion de Philippe de Valois à Pierre de la Palu, ſénéchal de Toulouſe & Albigeois, pour le gouvernement de Guienne en Languedoc, avec pouvoir de donner des graces, du 22. Août 1339.

I. Olivier de Rochefort t. le 4. Juin 1443. ep. Jeanne de Foix, qui donna quittance le 27. Sept. 1387. & t. le 6. Janv. 1438. & il en eut 1. Roger de Rochefort, qui ſuit, & 2. Marthe de Rochefort, qui t. le 9. Avril 1474. en faveur d'Olivier ſon neveu, fils de Roger ſon frere.

II. Roger de Rochefort, à qui ſon pere donna la ſeigneurie de Marquain, eut pour fils

III. Olivier de Rochefort, qui t. le 13. Fév. 1514. & il eut pour enfans 1. Gaſton de Rochefort, & 2.

IV. Jean de Rochefort fit un teſtament militaire devant Fontarabie le 15. Oct. 1521. Il eut pour enfans 1. Sebaſtien de Rochefort, & 2.

V. François de Rochefort, qui tranſigea le 14. Mars 1550. qui fut pere de

VI. Jean-Sebaſtien de Rochefort, Bn. de Marquain, qui ep. le 7. Avril 1596. Antoinette de Veſins, & il en eut 1. Louis de Rochefort, Sgr. de la Palu, qui ſuit, & 2. Marc-Antoine de Rochefort, Sgr. de Braſſac.

VII. Louis de Rochefort, Sgr. de la Palu, Bn. de Marquain, ep. le 6. Avril 1630. Gabrielle de Roqueſeuil, & il en eut 1. Antoine de Rochefort, Sgr. de la Palu, marquis de Marquain & Braſſac, ep. le 17.

Oct. 1658. Marie d'Arnabe, & 2. Jean-Sebaſtien de Rochefort, Sgr. de Sales, N. avec ſon frere & ſon oncle le 6. Nov. 1669.

TOULOUSE. 985. ROCHETE. D'azur, au rocher d'argent, parti de gueules au lion d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Jacques Rochete fut pere de

II. Jacques Rochete, qui ep. le 11. Fév. 1555. Claire Coſus, dont il eut

III. Denis Rochete, écuyer, qui t. le 28. Nov. 1660. ep. le 13. Nov. 1599. Jeanne de Faur, & il en eut

IV. Jean-Maurice Rochete, qui ep. le 25. Août 1633. Marguerite Dardun, qui lui donna pour fils

V. Jean Rochete, Conſgr. de Beaumont, N. le 27. Sept. 1670.

RIEUX. 986. ROGER DE COMMINGES. De gueules, à la croix vuidée & pommetée d'or, écartelé de gueules, à quatre otelles d'argent miſes en ſautoir.

I. Raimond Roger, vicomte de Bruniquel, t. le 8. Janv. 1450. Il ep. le 16. Sept. 1444. Delfine de Caſtelpers, & en eut

II. Maffre Roger, vicomte de Bruniquel, t. le 26. Mai 1500. & eut pour enfans 1. François Roger, vicomte de Bruniquel, qui ſuit, & 2. Antoine Roger.

III. François Roger, vicomte de Bruniquel, eut pour enfans 1. Jean Roger, vicomte de Bruniquel, qui ſuit, & 2. Bernard Roger, vicomte de Bruniquel.

IV. Jean Roger, vicomte de Bruniquel, tranſigea avec Bernard ſon frere le 24. Avril 1563. pour les biens de leur pere. Il eut pour enfans 1. Jean Roger, vicomte de Bruniquel, qui ſuit, & 2. Louis Roger.

V. Jean Roger, vicomte de Bruniquel, partagea avec Louis ſon frere les biens de Jean leur pere, le 4. Juin 1591. Il fut pere de

VI. François Roger, vicomte de Conſerans & de Bruniquel, qui ep. le 26. Janv. 1597. Catherine-Hypolite d'Oſſun, qui t. le 31. Mai 1649. & il en eut

VII. Jean-Pierre Roger, Bn. de Bruniquel, qui ep. le 16. Mai 1623. Françoiſe de S. Lari, qui le rendit pere de

VIII. Jean-Louis Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel, qui ep. aſſiſté de François ſon ayeul, le 3. Oct. 1649. Hipolite de Foix, & fut maintenu N. le 8. Août 1669.

CARCASSONNE. 987. ROGER DE CAHUSAC. D'azur, à une faſce d'or, ſurmontée d'une rouë d'argent.

I. Bernard Roger de Cahuſac rendit hommage le 28. Juin 1379. fut pere de

II. Maurice Roger de Cahuſac, Sgr. de Caux, qui t. le 20. Avril 1467. & eut pour fils

III. Raimond Roger de Cahuſac, Sgr. de Caux, qui t. le 7. Août 1483. & fut pere de

IV. Louis Roger de Cahuſac, Sgr. de Caux, qui t. le 26. Novemb. 1537. eut pour fils

V. Hugues Roger de Cahuſac, Sgr. de Caux, qui t. le 20. Mai 1582. fut pere de

VI. François Roger de Cahuſac, Sgr. de Caux, qui eut pour fils

VII. Henri Roger de Cahuſac, Sgr. de Caux, qui ep. le 9. Janvier 1631. Gabrielle de Hautpoul, & il en eut

VIII. François Roger de Cahuſac, Sgr. de Caux, Jerminix, & Malras, qui ep. le 8. Mars 1666. Françoiſe de Roquefort, N. le 1. Oct. 1670.

ALBI. 988. ROQUEFEUIL. Faſcé & contrefaſcé d'or & de gueules de quatre pieces à neuf nœuds de cordeliere, de l'un en l'autre.

I. Antoine de Roquefeuil eut pour enfans 1. Antoine de Roquefeuil, qui ſuit, & 2. Jean, Bn. de Roquefeuil.

II. Antoine de Roquefeuil obtint un arrêt du parlement de Toulouſe entre lui & Jean ſon frere le 24. Sept. 1457. & fut pere de

III. Triſtan de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui t. le 4. Janv. 1525. Il eut pour fils

IV. Louis de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui tranſigea le 22. Av. 1536. eut pour enfans 1. Arnaud de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui ſuit, & 2. Jean de Roquefeuil, qui a fait la Br. B.

V. Arnaud de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, ep. le 19. Juin 1560. Jeanne de Moneſtier, & il en eut 1. Jean de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui ſuit, & 2. Louis de Roquefeuil, Sgr. de Merendol, qui tranſigea avec Lucrece de Luſtrac ſa belle-ſœur, & fut pere de Louis de Roquefeuil, Sgr. de Naſſau, N. le 17. Déc. 1668.

VI. Jean de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, ep. le 8. Oct. 1586. Lucrece de Luſtrac, qui t. étant veuve, & il en eut 1. Charles de Roquefeuil, qui ſuit, 2. Louis de Roquefeuil, Sgr. de S. Marcel, 3. Pierre de Roquefeuil, Sgr. de Camprede, & 4. Marc-Antoine de Roquefeuil, Sgr. de Bouſquet, N. le 17. Déc. 1668.

VII. Charles de Roquefeuil, Sgr. de la Crouſe & de la Sale, ep. le 18. Fév. 1627. Marie de la Farmondie, & il en eut 1. Jacques de Roquefeuil, Sgr. de la Sale, qui ep. le 19. Sept. 1649. Marie Genibrouſe, & 2. Charles de Roquefeuil, Sgr. de la Crouſe, N. le 17. Déc. 1668.

Br. B. V. Jean de Roquefeuil, Conſgr. d'Artes, ep. le 30. Août 1572. Marie de Corneillan, & il en eut 1. Jacques de Roquefeuil, Conſgr. d'Artes, qui ſuit, 2. Jean de Roquefeuil, qui ep. Louiſe de Lairac, qui t. le 2. Mars 1665. & qui le fit pere de Jean de Roquefeuil, Sgr. de Puidebar, N. le 17. Déc. 1668. & 3. Baltazar de Roquefeuil, Sgr. de Prat de Roue, qui t. le 5. Sept. 1662. Il avoit ep. le 9. Juin 1649. Clergue, & il en eut François, Philippe, & René de Roquefeuil, N. le 17. Déc. 1668.

VI. Jacques de Roquefeuil, Conſgr. d'Artes, ep. le 30. Av. 1589. Marie de Roquefeuil, qui le rendit pere de

VII. François de Roquefeuil, Sgr. d'Artes, qui ep. le 19. Janvier 1630. Anne Daſſier, qui le fit pere d'

VIII. Antoine de Roquefeuil, Sgr. d'Artes, qui ep. le 7. Mars 1664. Rey de Suc, N. le 17. Déc. 1668.

ALBI. 989. ROQUEFORT. D'azur, à trois rochers d'or, 2. & 1.

I. Jean de Roquefort, Sgr. de Sargnac, ep. de la Tour, qui étant veuve fit une donation le 1. Nov. 1544. à

II. Gilibert de Roquefort ſon fils, Sgr. de Sargnac, qui reçut une reconnoiſſance en 1552. & t. le 12. Janv. 1565. & fut pere de

III. Philippe de Roquefort, Sgr. de Sargnac, qui ep. le 6. Novemb. 1581. Magdelaine de Malrous, & il en eut 1. Antoine de Roquefort, Sgr. de Sargnac, qui ſuit, & 2. Jean de Roquefort, N. le 28. Déc. 1669.

IV. Antoine de Roquefort, Sgr. de Sargnac, tranſigea avec Jean ſon frere ſur les biens de leurs pere & mere, le 22. Juin 1622. Il eut pour fils

V. François de Roquefort, Sgr. de Sargnac, qui ep. le 15. Janvier 1655. Antoinette le Brun, N. le 28. Déc. 1669.

MIREPOIX. 990. ROQUEFORT. Echiqueté d'or & de gueules, au chef d'azur, à trois rochers, de trois coupeaux d'argent.

I. Veſian de Roquefort t. le 3. Janv. 1496. fut pere de

II. Jean de Roquefort, héritier de ſon pere, qui eut pour fils

III Corbeiran de Roquefort, qui ep. en 1515. qui le rendit pere de

IV. Blaiſe de Roquefort, gouverneur de Queribus par la démiſſion de ſon pere du 17. Av. 1568. & t. le 21. Déc. 1598. fut pere de

V. Jean de Roquefort, gouverneur de Queribus, qui ſe démit de ce gouvernement le 14. Janv. 1651. en faveur de

VI. François de Roquefort ſon fils, Sgr. de Viviers & Daumeſan, N. le 10. Juil. 1669.

RIEUX. 991. ROQUETE. Au 1. & 4. d'azur, à une bande d'argent; au 2. & 3. d'or, à deux faſces de gueules.

I. Pierre Roquete, Sgr. d'Anſelhe & de Greſeuille, capitoul à Toulouſe en 1466. 1487. & 1492. t. le 5. Déc. 1501. fut pere de

II. Raimond Roquete, bourgeois de Toulouſe, qui t. le 3. Ao. 1528. & qui eut pour fils

III. François Roquete, Sgr. de Magrens, notaire & ſécretaire du parlement de Toulouſe, qui t. le 29. Sept. 1572. Il eut pour enfans 1. Guillaume Roquete, qui ſuit, & 2. François Roquete.

IV. Guillaume Roquete, conſeiller au préſidial de Toulouſe, t. le 15. Mai 1621. fut pere de

V. François Roquete, Sgr. de Magrens, qui t. le 4. Avril 1636. & eut pour fils

VI. Antoine Roquete, Sgr. de Magrens, N. le 28. Janv. 1669.

TOULOUSE. 992. ROQUETE.

I. François Roquete, Sgr. de Magrens, t. le 29. Sept. 1572. fut pere de

II. François Roquete, Sgr. d'Arſſe, qui t. le 28. Mai 1627. Il eut pour enfans 1. Guillaume Roquete, Sgr. de Bruguiere, qui ſuit, 2. Pierre Roquete, Sgr. d'Arſſe, qui t. le 20. Nov. 1645. & eut pour fils Guillaume Roquete, N. avec Louis-Iſaac ſon oncle le 4. Sept. 1669. & 3. Louis-Iſaac Roquete.

III. Guillaume Roquete, Sgr. de la Bruguiere, ep. le 18. Juin 1633. Françoiſe Durand, & il en eut

IV. Jean Roquete, Sgr. d'Arſſe, Conſgr. de la Bruguiere, bapt. le 30. Oct. 1638. N. le 4. Sept. 1669.

LAVAUR. 993. ROSET.

I. Arnaud Roſet, Sgr. de Colombier, t. le 26. Janvier 1521. fut pere d'

II. Arnaud Roſet, écuyer, qui t. le 11. Avril 1565. Il avoit ep. Seguine Hebrail, dame de la Nougarede & Maſam, qui donna quittance le 4. Fév. 1560. & il en eut 1. François Roſet, Sgr. de la Nougarede, qui ſuit, & 2. Ponthus Roſet.

III. François Roſet, Sgr. de la Nougarede, t. le 17. Fév. 15 & fut pere de

IV. Jacques Roſet, Sgr. de la Nougarede, qui t. le 7. Av. 1618. Il eut pour fils

V. Sauſon

V. Sanſon Roſet, Bn. de la Nougarede, N.

CASTRES. 994. ROTOLP.

I. Julien Rotolp, t. le 30. Juil. 1525. fut pere de

II. Jean Rotolp, Sgr. de la Bouſquetarie, fit une réduction de cenſives le 14. Sept. 1545. & eut pour fils

III. Abel Rotolp, qui ep. le 26. Mai 1591. Eliſabeth Terſſon; elle fit une donation étant veuve le 30. Juin 1635. à ſes enfans, qui furent 1. Antoine Rotolp, Sgr. de la Deveſe, qui ſuit, & 2. Samuel Rotolp, avocat, qui t. le 9. Juin 1666. & qui eut pour enfans Antoine Rotolp, Sgr. de S. Martin, & Pierre Rotolp, Sgr. d'Aimar.

IV. Antoine Rotolp, Sgr. de la Deveſe & Farguetes, ep. le 30. Janv. 1625. Suſanne Eſperandieu, & il en eut 1. Guillaume Rotolp, Sgr. de Lampeau, 2. Abel Rotolp, Sgr. de la Deveſe, 3. Antoine Rotolp, Sgr. de Marſiac, & 4. Louis Rotolp, Sgr. de la Mariniere: tous quatre N. avec leur pere le 10 Déc. 1668.

ALBI. 995. ROUFFIAC. D'argent, à trois bandes de gueules.

I. Bertrand Rouffiac t. le 6. Mai 1524. Il avoit ep. le 2. Déc. 1510. Blanche d'Albigés, & il en eut

II. Jean Rouffiac, héritier de ſon pere, qui t. le 25. Déc. 1586. & qui eut pour fils

III. Jean-George Rouffiac, qui mourut avant ſon pere, & eut pour fils

IV. Jean Rouffiac, héritier de ſon ayeul, eut pour enfans 1. François Rouffiac, Sgr. de Danies, qui ep. le 24. Mai 1666. Anne Bouſquet, N. le 30. Janv. 1669. & 2. Jean Rouffiac, Sgr. de Bourbon & Danies, N. le 3. Janv. 1699.

ALBI. 996. ROULLET.

I. Jean Roullet, chevalier, Bn. de Monpeau & Jalenques, capitaine de trois cens hommes de pied, t. le 5. Nov. 1548. ep. le 4. Mars 1538. Marguerite Liſſerague, qui le fit pere de 1. Jean Roullet, & 2.

II. François Roullet, Bn. de Jalenques, qui eut pour fils

III. Jean-Jacques Roullet, Bn. de Jalenques, qui t. le 12. Ao. 1629. Il avoit ep. Simonne Potier, & il en eut

IV. Jean-François Roullet, Bn. de Jalenques, qui ep. le 19. Mai 1637. Cecile Tinel, N. le 27. Janv. 167

CARCASSONNE. 997. ROUX. De gueules, à ſix hermines d'argent, 3. 2. & 1.

Philippe Roux rendit hommage en 1372. & 1389.

Jean Roux, conſeiller & maître des requêtes, régent de la ſénéchauſſée de Beaucaire & Niſmes, donna une ordonnance le 24. Déc. 1429.

Philippe Roux fit un accord avec Rai-

mond ſon frere en 1492. Rodrigue Roux, Sgr. de Segur, lui rendit hommage en 1504.

Philippe Roux rendit hommage de la ſeigneurie d'Alſonne le 28. Sept. 1524.

I. Geraud Roux, fut pere de

II. Raimond Roux, préſident & juge-mage à Carcaſſonne, qui ep. le 15. Fév. 1555. Marie de Mas-Laurens, qui le fit pere de

III. Philippe Roux, Sgr. d'Alſonne, préſident & juge-mage de Carcaſſonne, par la réſignation de ſon pere du 24. Avril 1584. t. le 27. Janv. 1629. & eut pour enfans 1. Anne Roux, qui ſuit, & 2. Chriſtophle Roux, Sgr. d'Alſonne, qui t. le 10. Novemb. 1660. & fut pere de Dominique-Victor Roux, Sgr. d'Alſonne, N. le 20. Sept. 1668.

IV. Anne Roux, préſident & juge-mage à Carcaſſonne, t. le 3. Fév. 1653. Il eut pour enfans 1. François Roux, Bn. de Puivert, Ribes, & ſainte Colombe, préſident au préſidial & juge-mage à Carcaſſonne, 2. Pierre Roux, Sgr. de Montbel, ſyndic-général de la province de Languedoc, 3. François-Marie Roux, chevalier de Malthe, lieutenant des gardes du duc de Verneuil, 4. Pierre Roux, prieur & ſeigneur de Pommerai, & 5. Vital Roux, capitaine au régiment de Caſtelnau, N. le 20. Sept. 1668.

CASTRES. 998. ROUSSET.

I. Arnaud Rouſſet, Sgr. de Colombiers, dénombra en 1503. & fut pere de

II. Jean Rouſſet, qui t. le 24. Nov. 1548. Il avoit ep. le 14. Mars 1510. Sidoine de Bonnet, & il en eut

III. Bertrand Rouſſet, qui émancipa le 21. Fév. 1582.

IV. Guillaume Rouſſet ſon fils, Sgr. del Cauſſe, qui fut pere de

V. Pierre Rouſſet, Sgr. del Cauſſe, qui ep. le 28. Octobre 1645. N. le 29. Nov. 1668.

TOULOUSE. 999. SABATERI.

I. Raimond Sabateri, profeſſeur ès droits, capitoul à Toulouſe en 1608. fut pere de

II. François Sabateri, Sgr. de Roquerlan & Grepian, avocat & bourgeois de Toulouſe, y fut capitoul en 1626. & 1641. & t. le 11. Janv. 1656. Il eut pour fils

III. Gabriel Sabateri, Sgr. de Roquerlan, N. le 12. Juil. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1000. SABATIER.

I. Henri Sabatier, fut pere de

II. Pierre Sabatier, avocat, qui fut pourvû de l'office de préſident au mois de Déc. 1591. ep. le 2. Juil. 1549. Iſabeau Barthelemi, qui le fit pere de

Digitized by Google

III. Jacques Sabatier, qui t. le 8. Mars 1659. Il avoit ep. le 15. Janvier 1588. Françoiſe Begon, & il en eut

IV. Gabriel Sabatier, Sgr. de la Bourgade, thréſorier du domaine du roi en la ſénéchauſſée de Toulouſe, N. le 6. Nov. 1669.

CARCASSONNE. 1001. SAINTE COLOMBE. D'azur, à trois bandes d'or, écartelé d'or, à une tour de gueules.

I. Jean de ſainte Colombe fut pere de

II. Bernard de ſainte Colombe, qui ep. le 12. Sept. 1415. Bonne de la Trelhe, qui t. le 5. Mai 1477. & le rendit pere de

III. Pierre de ſainte Colombe, Sgr. d'Oupia, dénombra le 12. Nov. 1476. Il ep. en 1453. Marguerite d'Auriac, & il en eut

IV. Berenger de ſainte Colombe, Sgr. d'Oupia, fit un bail à nouveau fief le 24. Sept. 1502. & t. le 3. Sept. 1534. eut pour fils

V. François de ſainte Colombe, Sgr. d'Oupia, fit un bail à nouveau fief en 1541. Il t. le 26. Mai 1576. ep. le 15. Janv. 1553. Catherine de Plantade de Cleirac, qui le fit pere de

VI. Vital de ſainte Colombe, Sgr. d'Oupia, qui t. le 3. Sept. 1597. & fut pere de

VII. Vital de ſainte Colombe, Sgr. d'Oupia, qui ep. le 12. Mai 1602. Gabrielle de Montredon, & en eut

VIII. Pierre de ſainte Colombe, Bn. d'Oupia & de Laval de Dagne, qui ep. le 28. Juin 1637. Toinete de Bretes de Thurin, qui le rendit pere de

IX. Guillaume de ſainte Colombe, Sgr. d'Oupia & de Laval de Dagne, qui ep. le 30. Juin 1666. Marquiſe Claire de Cup, & il en eut

X. Pierre de ſainte Colombe, N. avec ſon pere le 23. Sept. 1669.

TOULOUSE. 1002. S. FELIX. D'azur, au lévrier rampant d'argent, accolé de gueules, bouclé & cloué d'or.

I. Arnaud de S. Felix, Sgr. de Montpeſat, écuyer d'écurie du roi Charles, acheta la terre de la Paillade le 7. Janv. 1442. fut pere de

II. Bernard de S. Felix, qui t. le 3. Déc. 1489. ep. le 1. Déc. 1458. Jeanne Boſſevin, qui le rendit pere d'

III. Arnaud de S. Felix, conſeiller au parlement de Toulouſe, lequel eut pour fils

IV. François de S. Felix, qui tranſigea le 7. Nov. 1521. Il ep. Antoinette Puibuſque, & il en eut 1. Germain de S. Felix, Bn. de Clapiers, qui ſuit, & 2. Claude de S. Felix, qui a fait la Br. B.

V. Germain de S. Felix, Bn. de Clapiers, chevalier de l'ordre du roi, tranſigea le 10. Mai 1571. avec Claude ſon frere pour les biens de

leurs pere & mere, t. le 21. Nov. 1586. Il ep. le 19. Nov. 1565. Anne Céſars, & il en eut 1. Raimond de S. Felix, & 2.

VI. Jean de S. Felix, Sgr. de Maurimont, Clapiers, & la Paillade, t. le 24. Janv. 1620. & fut pere de

VII. Philippe de S. Felix, Sgr. de Maurimont, Clapiers, & la Paillade, N. le 23. Sept. 1669.

Br. B. V. Claude de S. Felix, Sgr. de Varenes, préſident au parlement de Toulouſe, t. le 20. Mai 1605. & fut pere de

VI. Germain de S. Felix, Sgr. de la Varenne, qui eut pour enfans 1. Claude de S. Felix, Sgr. de la Varenne, qui ſuit, & 2. autre Claude de S. Felix, Sgr. d'Aigueſvives & Colladire.

VII. Claude de S. Felix, Sgr. de la Varenne, eut pour enfans 1. Philippe de S. Felix, Sgr. de la Perrouſe, & 2. Pierre de S. Felix, Sgr. de Labourel, N. avec leur pere & leur oncle le 23. Sept. 1669.

MIREPOIX. 1003. S. GEORGE.

I. Gregoire de S. George, Sgr. d'Aumon, fut pere de

II. Philippe de S. George, qui t. le 20. Janv. 1585. ep. le 15. Janv. 1539. Catherine Bruguieres, qui le fit pere de

III. Louis de S. George, qui t. le 18. Mai 1599. & qui eut pour fils

IV. Joſeph de S. George, Sgr. de Sibrac, pere de

V. Gregoire de S. George, qui ep. le 6. Mars 1639. Catherine de Villemur, N. le 7. Nov. 1670.

1004. S. HILAIRE. D'azur, au cœur d'or, enflammé de gueules.

I. Pierre de S. Hilaire rendit hommage le 2. Déc. 1493. & t. le 2. Sept. 1494. Il fut pere d'

II. Arnaud de S. Hilaire, héritier de ſon pere, eut pour enfans 1. Antoine de S. Hilaire, qui ſuit, & 2. Flore de S. Hilaire, qui ep. le 13. Juil. 1555. N.

III. Antoine de S. Hilaire aſſiſta au mariage de ſa ſœur, & t. le 15. Oct. 1567. eut pour enfans 1. Gabriel de S. Hilaire, qui ſuit, & 2. Maſſre de S. Hilaire, qui ep. Guillemete Cavalher, qui t. étant veuve le 4. Ao. 1622. & il en eut François de S. Hilaire & Arnaud de S. Hilaire, Sgr. de Candour, qui fut pere de François de S. Hilaire, Sgr. de Candour, qui ep. le 4. Ao. 1657. Louiſe de Roquefeuil, & fut maintenu N. le 10. Janv. 1670.

IV. Gabriel de S. Hilaire ep. le 2. Janv. 1592. Marie Vernhes, qui le rendit pere d'

V. Antoine de S. Hilaire, qui ep. le 13. Juil. 1611. Marguerite de Malrous, & il en eut 1. Jean de S. Hilaire, Sgr. d'Arnac, qui ep. le 5. Avril 1669. Marie Gondal, & 2. Charles de S. Hilaire, Sgr. de Lauretier, N. avec ſon frere le 10. Janv. 1670.

Digitized by Google

RIEUX. 105. S. JEAN DU MAINE. Parti d'argent & de gueules, au chef d'argent, chargé d'une croix fleuronnée de ſable.

I. Roger de S. Jean du Maine fut pere de

II. Gaſpard de S. Jean du Maine, qui ep. le 28. Fév. 1511. Anne de Noé, & il en eut 1. Gaudens de S. Jean du Maine, qui ſuit, & 2. Jean de S. Jean du Maine, qui ep. le 6. Nov. 1589. Barbe Delgui, qui le fit pere de Jacques de S. Jean du Maine, Sgr. de Bourſaquet, qui ep. le 17. Mai & il en eut François de S. Jean du Maine, Sgr. de Bourſaquet, à qui ſa ſœur conſanguine, Germaine, du conſentement de Jacques ſon pere, fit donation le 30. Août 1643. N. le 14. Mars 1670.

III. Gaudens de S. Jean du Maine tranſigea le 2. Nov. 1591. avec ſes freres pour les biens de Gaſpard leur pere & de Roger leur ayeul. Il ep. Françoiſe de Comminges, vicomteſſe de Conſerans & de Lautrec, qui t. étant veuve le 26. Sept. 1631. & il en eut 1. François de S. Jean du Maine, & 2.

IV. Jean-Jacques de S. Jean du Maine fut pere de

V. Jean de S. Jean du Maine, qui ep. le 13. Sept. 1656. Marie de la Trelhe, N. le 14. Mars 1670.

ALETH, & CARCASSONNE. 1006. S. JEAN, BARON D'HONOUX.

François de S. Jean de Thurin, Bn. d'Honoux, Jean-François, Bn. de Fayac, Olivier de S. Jean de Voiſins, Bn. de Mouſſoulens, Jean-François ſon fils, autre Jean-François de S. Jean de la Baſtide, Giſard de S. Jean de la Garde-Mouſſoulens, & Louis ſon fils, N. le 5. Déc. 1668. Ce jugement eſt dans la généralité de Montpellier.

CARCASSONNE. 1007. S. MARTIN. D'azur, à un rocher d'or.

I. Guillaume de S. Martin eut pour enfans 1. Martin de S. Martin, 2. Pierre de S. Martin, qui ſuit, & 3. Jeanne de S. Martin, qui ep. aſſiſtée de ſes freres, le 19. Mai 1517. Jean Seguier.

II. Pierre de S. Martin ep. Anne de Mort, qui le rendit pere de

III. Jean de S. Martin, qui t. le 20. Avril 1584. Il avoit ep. le 3. Janv. 1553. qui le fit pere de

IV. Marquis de S. Martin, Sgr. dudit lieu, qui ep. Claude de Fontaines, elle t. étant veuve le 7. Mars 1640. & fut mere de 1. Bertrand Alexandre de S. Martin, qui ſuit, & 2. Jean de S. Martin, Sgr. de Monconnil.

V. Bertrand-Alexandre de S. Martin t. le 12. Juin 1661. & eut pour enfans 1. Charles-François de S. Martin, Sgr. dudit lieu, 2. Pierre-Antoine de S. Martin, qui ep. le 12. Juin 1667. Jeanne-Françoiſe & 3. Jean-Chevalier de S. Martin, N. avec leur oncle le 13. Déc. 1668.

ALBI. 1008. S. MAURICE. D'azur, au paon d'or, chargé de trois étoiles d'argent.

I. Antoine de S. Maurice fut pere de

II. Jacques de S. Maurice, qui ep. le 4. Fév. 1491. Sigalde, & en eut

III. Pierre de S. Maurice, qui ep. le 13. Août 1531. Jeanne Moulins, qui le rendit pere de

IV. Jacques de S. Maurice, Sgr. de Coudols, qui t. le 15. Juillet 1586. Il avoit ep. le 4. Déc. 1555. Guine Berail, qui le fit pere de

V. Jean de S. Maurice, Sgr. de Plegades, qui t. le 7. Fév. & eut pour enfans 1. Jean de S. Maurice, Sgr. de Plegades, & 2.

VI. Pierre de S. Maurice, Sgr. de Saufenac, pere de

VII. Marc-Antoine de S. Maurice, Sgr. de Combelai, N. avec ſon pere & ſon oncle le 18. Sept. 1669.

ALBI. 1009. S. PAUL. D'azur, à une épée d'argent, la pointe en bas & la garde d'or, ſur laquelle s'appuye un lion d'or, armé & lampaſſé de même.

I. Raimond de S. Paul, Sgr. de Bonneval, eut pour enfans 1. Aſtor de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui ſuit, & 2. Lombarde de S. Paul, qui ep. le 19. Janv. 1340. Geoffroi de Turoir, vicomte de Paulin.

II. Aſtor de S. Paul, Sgr. de Bonneval, fut pere de

III. Barthelemi de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui reconnut le 23. Mars 1397. & eut pour fils

IV. Bernard de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui rendit hommage le 22. Oct. 1453. Il avoit ep. le 14. Juin 1428. Marguerite de Monvalat, & il en eut

V. Bertrand de S. Paul, Sgr. de Bonneval, paſſa une reconnoiſſance, étant procureur de ſon pere, le 14. Janv. 1470. Il eut pour fils

VI. Bertrand de S. Paul, Sgr. de Grandval, qui fut pere de

VII. Jean de S. Paul, Sgr. de Bonneval, lequel eut pour fils

VIII. Berenger de S. Paul, Sgr. de Bonneval, ep. Marie Aſemar, qui fit une donation à ſon fils Hector. Leurs enfans furent 1. Etienne de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui ſuit, & 2. Hector de S. Paul, Sgr. de Gralhac, qui a fait la branche des ſeigneurs de Gralhac.

IX. Etienne de S. Paul, Sgr. de Bonneval, t. le 12. Sept. 1575. Il ep. en 1540. Alix Aſtorg de Segreville, qui le rendit pere de

X. Jean-Jacques de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui t. le 17. Août 1581. & fut pere d'

XI. Abel de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui t. le 1. Mars 1640. & eut pour fils

XII. Louis de S. Paul, Sgr. de Bonneval, qui t. le 30. Août 1647. & eut pour enfans 1. Jean de S. Paul, Sgr. de Bonneval, N. le 24. Déc. 1668. & 2. Jacques de S. Paul.

MIREPOIX. 1010. SALES. D'azur, au château d'argent, maçonné de ſable.

I. Bernard Sales, Bn. de Gudanne, t. le 18. Mai 1570. ep. le 20. Av. 1554. Mondette Beliſſen, qui le fit pere de

II. Jerome Sales, Sgr. de Fontvives, héritier de ſon pere, eut pour enfans 1. Charles Sales, qui tranſigea avec ſon frere le 30. Déc. 1639. pour les biens de leur pere, il ep. le 18. Janv. 1633. Françoiſe Soubeiran, & 2. Gabriel Sales, Sgr. de Grilhon, capitaine d'infanterie le 2. Août 1630. chambellan de Monſieur frere du roi, pourvû le 3. Juillet 1651.

ALBI. 1011. SALES. D'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueules, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

I. Jean Sales, écuyer, fut pere de

II. Etienne Sales, Conſgr. de Gignac, qui t. le 11. Déc. 1557. Il avoit ep. le 12. Ao. 1523. Gabrielle de Caſtelnau, qui le rendit pere de

III. Jacques Sales mentionné dans le teſtament de ſon pere. Il eut pour enfans 1. Pons Sales, Sgr. de la Loubiere, qui ſuit, 2. Pierre Sales, Sgr. de la Loubiere, qui émancipa le 10. Sept. 1662. Etienne Sales ſon fils, N. le 16. Juin 1669. 3. Etienne Sales, & 4. Raimond Sales.

IV. Pons Sales, Sgr. de la Loubiere, tranſigea avec ſes freres pour les biens de Jacques leur pere le 14. Fév. 1617. t. le 5. Mars 1657. Il ep. le 9. Déc. 1615. Paule Molinier, & il en eut 1. Jacques Sales, Sgr. de la Loubiere, & 2. Joſeph Sales, Sgr. de Fraiſſe, N. avec frere le 16. Juillet 1669.

TOULOUSE. 1012. SALUSTRE.

I. Pierre Saluſtre, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçû le 30. Juillet 1558. fut pere de

II. Mariane Saluſtre, maître des requêtes de la maiſon & couronne de Navarre, fut cinq diverſes fois capitoul à Toulouſe, t. le 18. Juil. 1622. Il ep. en 1575. Superſantes, & il en eut

III. Germain Saluſtre, Sgr. de Canet, N. le 4. Janvier 1671.

ALBI. 1013. SAUNIAC.

Elſias Sauniac, grand chambellan, conſeiller du roi de Hongrie & de Sicile en ſes conſeils par le don que ce prince lui fit de cet office le 24. Juin 1416. Il étoit ſénéchal de Beaucaire par don du roi Charles VI.

Jean Sauniac à qui le comte d'Armagnac fit une ceſſion le 17. Déc. 1448.

I. François Sauniac dit Belcaſtel, Sgr. de Fouſſac, ep. le 9. Fév. 1538. Jeanne Peiroles, qui le fit pere de

II. Bertrand Sauniac, Sgr. d'Ampiac, qui t. le 24. Juil. 1585. Il ep. le 11. Oct. 1571. Germaine de ſainte Colombe, qui le rendit pere de

III. Raimond Sauniac, Sgr. d'Ampiac, qui fut héritier de ſon pere, & eut pour enfans 1. Jean Sauniac d'Ampiac, Sgr. de Tanus, qui ep. le 15. Fév. 1650. Marie Ciron, & 2. Jacques Sauniac, Sgr. de Glaſſac, qui tranſigea avec ſon frere le 15. Déc. 1667. N. le 15. Janv. 1671.

BAS MONTAUBAN. 1014. SAUSIN. D'or, à un arbre de ſinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Antoine Sauſin, écuyer, Sgr. de Naufari, t. le 5. Avril 1554. & fut pere de

II. Bermond Sauſin, Sgr. de Naufari, héritier de ſon pere, eut pour fils

III. Maffre Sauſin, Sgr. de Naufari, qui ep. le 22. Août 1561. Marie Jeannin, & il en eut

IV. Magdelon Sauſin, Sgr. de Naufari, qui ep. le 18. Juin 1627. Olimpe de Braſſac, & fit donation le 2. Déc. 1644. à

V. Henri Sauſin ſon fils, Sgr. de Naufari, N. le 6. Nov. 1668.

TOULOUSE. 1015. SEDE.

Gaſton Sede fut capitoul à Toulouſe en 1657. N. en vertu du capitoulat, le 12. Août 1669.

TOULOUSE. 1016. SEGUI. De gueules, au chien paſſant d'argent, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

I. Raimond Segui fut capitoul à Toulouſe en 1527. & fut pere de

II. Pierre Segui, bourgeois & citoyen de Narbonne, Sgr. d'Ichauſſas, ep. le 23. Nov. 1539. George Merlanes, & il en eut 1. Jean Segui, Sgr. d'Ichauſſas, qui ſuit, & 2. Françoiſe Segui.

III. Jean Segui, Sgr. d'Ichauſſas, fit quittance à Françoiſe ſa ſœur, le 4. Juin 1577. & t. le 14. Juil. 1604. eut pour fils

IV. Geraud Segui, Sgr. de Banſelle & Ichauſſas, qui t. le 17. Sept. 1635. & fut pere de

V. Denis Segui, Sgr. d'Ichauſſas & Banſelle, N. le 6. Avril 1669.

TOULOUSE. 1017. SEGUIER. D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un mouton paſſant en pointe; écartelé d'azur, au lion d'or armé & lampaſſé de ſable & couronné d'or, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

I. François Seguier, Sgr. de Villandrie, conſeiller au grand conſeil & juge-mage

juge-mage de Querci, reçû par arrêt du parlement de Toulouſe du 22. Nov. 1558. ep. Marguerite du Faur, qui étant veuve t. le 30. Janvier 1599. & le fit pere de

II. Jacques Seguier, Sgr. de Bonloc, qui t. le 1. Nov. 1621. ep. Marie Auberard, dame de Fabas & en partie de Caſſas, qui t. étant veuve en 1639. Il en eut 1. Jean Seguier, Sgr. de Villandrie, qui ſuit, & 2. Jacques Seguier, qui ep. Judith de Dous, qui le fit pere de Jean-Jacques Seguier, N. le 18. Sept. 1669.

III. Jean Seguier, Sgr. de Villandrie, eut pour enfans 1. Jacques Seguier, & 2. Jean Seguier, Sgr. de Villandrie, N. le 18. Sept. 1669.

TOULOUSE. 1018. SENTOUS.

I. Martial Sentous fut pere de

II. Pierre Sentous, capitoul à Toulouſe en 1602. qui eut pour fils

III. Jean Sentous, Sgr. de la Cahuſiere, qui ep. le 14. Sept. 1664. Bernardine Dumon, N. en vertu du capitoulat, le 6. Mars 1670.

RIEUX. 1019. SERS. Au 1. & 4. d'azur, au lion d'or, au 2. & 3. d'azur, à trois étoiles d'or.

I. Pierre Sers, Sgr. d'Aulix, t. le 20. Oct. 1528. eut pour enfans 1. Jean Sers, écuyer, Sgr. d'Aulix, qui ſuit, & 2. Roger Sers.

II. Jean Sers, écuyer, Sgr. d'Aulix, t. le 22. Janv. 1555. Il fut pere de

III. François Sers, Sgr. d'Aulix, qui t. le 6. Juil. 1603. & eut pour enfans 1. Jean Sers, Sgr. d'Aulix, qui ſuit, 2. Jacques Sers, 3. Gabriel Sers, & 4. François Sers.

IV. Jean Sers, Sgr. d'Aulix & de Goutebernise, ep. Georgete la Barthe, & il en eut 1. Jean Sers, Sgr. d'Aulix & la Fitte, qui ep. le 17. Mai 1651. Marguerite la Barthe, N. le 5. Nov. 1668. & 2. François Sers, Sgr. de Meluſac & d'Aulix, qui ep. le 14. Mars 1662. Marie Boulin.

BAS MONTAUBAN. 1020. SERS. D'azur, au lion d'or.

I. Sicard Sers ep. Gaſpare de Labadie, & il en eut 1. Pierre Sers, qui ſuit, 2. Roger Sers, 3. Jacques Sers, & 4. François Sers, qui fut pere d'autre François Sers, Sgr. de Moles, qui eut des lettres de tonſure le 6. Avril 1601. & fut maintenu N. le 29. Oct. 1668.

II. Pierre Sers tranſigea le 1. Oct. 1556. avec Roger ſon frere pour les biens de leurs pere & mere. Il ep. par diſpenſe du pape le 15. Juillet 1556. Peronne Sers d'Aulix ſa parente au quatriéme degré, & il en eut 1. Jean Sers, Sgr. de Caſteras, le 17. Oct. 1592. & 2.

III. Hercule Sers, Sgr. de Saignes, qui fut pere de

IV. Jean-Pierre Sers, Sgr. de Saignes, qui ep. le 2. Mai 1632. Marguerite de Clerac, & en eut

V. Bertrand Sers, Sgr. de Bourdegous, qui ep. le 19. Oct. 1661. Anne Pages, N. avec ſon pere le 29. Oct. 1668.

LAVAUR. 1021. SEVERAC. D'azur, à trois étoiles d'argent miſes en barre, parti d'argent, au monde d'azur, ſommé d'une croix d'or, coupé de gueules, à trois faſces d'argent.

I. Gilbert de Severac fut pere de

II. Paul de Severac, qui ep. le 28. Nov. 1518. Brune de Padies, & il en eut 1. Jean de Severac, Sgr. de Montcauſſon, qui ſuit, & 2. Michel de Severac.

III. Jean de Severac, Sgr. de Montcauſſon, tranſigea le 3. Janvier 1563. avec Michel ſon frere pour les biens de Paul leur pere. Il ep. le 2. Nov. 1558. Anne d'Eſgulhos, & il en eut 1. Sebaſtien de Severac, Sgr. de Juſes, qui ſuit, & 2. Charles de Severac.

IV. Sebaſtien de Severac, Sgr. de Juſes, tranſigea le 25. Fév. 1603. avec Charles ſon frere, & t. le 15. Nov. 1639. Il eut pour enfans 1. Alexandre de Severac, Sgr. de Juſes, qui ſuit, 2. David de Severac, Sgr. de Montcauſſon, qui eut pour enfans Sebaſtien de Severac, Sgr. de Montcauſſon, marquis de Severac, & Gabriel de Severac, tous trois N. le 28. Nov. 1668. 3. Scipion de Severac, qui ep. Claude de S. Felix, qui étant veuve t. le 20. Mars 1653. & le rendit pere de Claude-François de Severac, N. le 28. Nov. 1668. 4. Pierre-Manaud de Severac, Sgr. de la Deveſe, qui ep. le 18. Fév. 1635. Gabrielle Cabagnet, & 5. Marquis de Severac, Bn. de Maurens, N. avec Pierre-Manaud ſon frere le 28. Nov. 1668.

V. Alexandre de Severac, Sgr. de Juſes, capitaine de chevaux-legers, maître d'hôtel du roi, pourvû le 15. Mai 1651. ep. Charlotte de Plagne, qui le fit pere de

VI. Alexandre de Severac de la Tour, Sgr. de Juſes, N. le 28. Nov. 1668.

CARCASSONNE. 1022. SIRAN. D'azur, à un épervier de ſable.

I. Edouard Siran, Sgr. de Cabanac, t. le 28. Av. 1502. fut pere de

II. Bertrand Siran, Sgr. de Cabanac, héritier de ſon pere, eut pour fils

III. Barthelemi Siran, Sgr. de Cabanac, qui t. le 11. Août 1551. Il ep. le 3. Août 1538. Françoiſe Daban, qui le fit pere d'

IV. Antoine Siran, chevalier, Sgr. de Cabanac, qui t. le 12. Avril 1580. & fut pere de

V. Louis Siran, chevalier, Sgr. de Cabanac, qui t. le 15. Av. 1649. Il avoit ep. le 9. Mars 1597. Antoine de Roquefort, & il en eut 1. Jean Sebaſtien Siran, Sgr. de Cabanac, & 2. Antoine Siran, Sgr. de la Baſtide, N. le 8. Oct. 1669.

LAVAUR, & *CASTRES*. 1023. SOUBIRAN. D'argent, à la bande de gueules.

Amblard Soubiran, ſénéchal d'Albigeois, pourvû le 19. Juil. 1208.

Certificat du chapitre de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, comme depuis longtems il y a eu pluſieurs de la maiſon de Soubiran dans ledit ordre, & depuis peu Jean, mort grand prieur de Toulouſe, & Amblard pris par les Turcs.

I. Beringuier Soubiran, Conſgr. de Braſſac, ep. le 16. Mai 1487. Jeanne Guillot, qui le rendit pere de

II. Pierre Soubiran, écuyer, Sgr. de Braſſac & Belfort, qui t. le 12. Av. 1561. & eut pour enfans 1. Baltaſar Soubiran, qui ſuit, 2. Pierre Soubiran, Sgr. de Braſſac, qui ep. le 10. Mai 1576. Jeanne Berne, qui le fit pere d'Abel Soubiran, Sgr. de Falga, qui ep. le 23. Juillet 1616. Françoiſe de Mercier, & il en eut André Soubiran, Sgr. de Falga, Garanet, & Jarnac, qui ep. le 13. Av. 1655. Anne Viletes, & Pierre Soubiran, maintenu N. avec ſon frere le 21. Juil. 1669. 3. Antoine Soubiran, & 4. Pierre Soubiran.

III. Baltaſar Soubiran fut pere de

IV. Paul Soubiran, Sgr. de Belfort, qui ep. le 30. Juil. 1626. Anne de Carmain, N. le 21. Juil. 1669.

LAVAUR. 1024. SUC.

I. Abel Suc, préſident au parlement de Toulouſe & chambre de l'édit de Caſtres, pourvû le 12. Fév. 1627. eut pour enfans 1. Jean Suc, Sgr. de S. Affrique, qui ſuit, & 2. Henri Suc, émancipé par ſon pere le 30. Décembre 1637. fut pere de Pierre Suc, bapt. le 30. Juil. 1642. N. le 17. Sept. 1668. comme petit-fils de préſident.

II. Jean Suc, Sgr. de S. Affrique, ep. le 11. Sept. 1627. Jeanne Martin, & il en eut

III. Abel Suc, Sgr. de S. Affrique, qui ep. le 8. Déc. 1652. Marthe Galiere, N. le 17. Sept. 1668. comme petit-fils de préſident.

LAVAUR. 1025. TAILLEFER.

I. Huc Taillefer, capitaine, fit une vente le 2. Déc. 1549. t. le 25. Fév. 1553. ep. le 12. Août 1550. Jeanne d'Aguts, & il en eut

II. Charles Taillefer, héritier de ſon pere, eut pour fils

III. Pierre Taillefer, qui ep. le 4. Déc. 1649. Marthe Monachi, N. le 15. Janv. 1671.

ALBI. 1026. TAURINE. D'azur, au taureau d'or.

I. Raimond Taurine, fut pere de

II. Pierre Taurine, qui rendit hommage en 1468. reçut une obligation en 1516. & eut pour fils

III. Boniface Taurine, qui t. le 17. Avril 1549. ep. le 9. Fév. 1529. Cecile de Flavin, & il en eut 1. Bringuier Taurine, qui ſuit, 2. Gabriel Taurine, & 3. Pierre Taurine.

IV. Bringuier Taurine ep. Marquiſe Seguret, qui t. en faveur de ſon mari, & le rendit pere de

V. Pierre Taurine, qui ep. le 23. Janv. 1600. Françoiſe de Montaſec qui t. étant veuve le 25. Fév. 1649. & il en eut 1. Pierre Taurine, Sgr. de Puechain, & 2. Claude Taurine, qui ep. le 9. Juil. 1643. Françoiſe Montauriol, N. avec ſon frere le 27. Janv. 1670.

RIEUX. 1027. TERSSAC.

I. Louis Terſſac fut pere de

II. Jean Terſſac, qui t. le 30. Av. 1592. ep. le 14. Juil. 1549. Marie Langlade, & il en eut 1. François Terſſac, qui ſuit, & 2. Pierre Terſſac.

III. François Terſſac fut pere de

IV. Jean Terſſac, qui ep. le 27. Mai 1620. Catherine Bordes, & il en eut

V. Geraud Terſſac, Sgr. de Comagnes, qui ep. le 9. Sept. 1667. Helene de Paſſe, N. avec ſon pere le 17. Janv. 1671.

CASTRES. 1028. THESAN-VENASQUE.

I. François Theſan, Sgr. de Venaſque, fut pere de

II. Pierre Theſan, Sgr. de Venaſque, qui ep. le 25. Janv. 1528. Claude de Grinhan, qui le fit pere de

III. Paul de Theſan, chevalier de l'ordre du roi, rendit hommage le 11. Mars 1560. & eut pour enfans 1. Claude de Theſan, qui ſuit, & 2. Olivier de Theſan.

IV. Claude de Theſan t. le 14. Sept. 1622. ep. le 2. Mars 1602. Françoiſe de Caſtelnau de Clermont, & il en eut 1. Paul-Alponſe de Theſan, marquis de S. Gervais, qui ſuit, 2. Alexandre de Theſan, 3. Eſprit de Theſan, & 4. Laurent de Theſan.

V. Paul-Aldonce de Theſan, marquis de S. Gervais, ep. le 2. Mars 1633. Sibille Fortia, qui le rendit pere de

VI. Louis de Theſan de Venaſque, marquis de S. Gervais, qui ep. le 18. Août 1668. Catherine Miſtral de Montdragon, N. le 4. Janvier 1671.

CASTRES. 1029. THOMAS.

I. Antoine Thomas, Sgr. de Roquecourbe, obtint des lettres d'anobliſſement au mois de Déc. 1627. & fut pere de

II. Jean Thomas, Sgr. de la Barthe, qui t. le 15. Avril 1667. ep. le 14. Nov. 1635. Jeanne Eſperandieu, & il en eut

III. Antoine Thomas, Sgr. de la Barthe, N. le 21. Mars 1670. en vertu deſdites lettres.

TOULOUSE. 1030. TIFFAUT.

I. Jean-Arnaud Tiffaut, avocat & puis conſeiller au parlement de

Digitized by Google

Toulouſe, y fut capitoul en 1601. & t. le 3. Juin 1645. eut pour enfans 1. François Tiffaut, qui ſuit, & 2. Jean-Jacques Tiffaut, Sgr. de Belloc.

II. François Tiffaut ep. Marie Ortet, qui le fit pere de

III. Jean-Arnaud Tiffaut, N. avec ſon oncle le 13. Sept. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1031. TILHOL.

I. Jean Tilhol fut capitoul à Toulouſe en 1629. & fut pere de

II. Gabriel Tilhol, bapt. le 16. Sept. 1627. N. le 4. Nov. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1032. TOLOSANI. D'azur, à une ſirene ſe peignant & mirant d'argent, ſur des ondes au naturel.

I. Leonard Toloſani, Sgr. de la Seſquiere, eut en 1534. une atteſtation de l'évêque de Saluces, comme il étoit noble & ſorti du marquiſat de Saluces, fit un achat le 16. Déc. 1537. t. le 4. Sept. 155 ep. Jeanne de Carle, qui le rendit pere de

II. Michel Toloſani, Sgr. de la Seſquiere, maître des requêtes de la reine Catherine, pourvû le 19. Janv. 1555. t. le 28. Juin 1584. Il avoit ep. Perrete Guillaumet, qui lui donna pour fils

III. Olivier Toloſani, Sgr. de la Seſquiere, doyen des conſeillers du parlement de Toulouſe, qui t. le 5. Fév. 1656. Il ep. le 18. Nov. 1592. & il en eut 1. Guillaume Toloſani, qui ſuit, 2. Philippe Toloſani, Sgr. de la Seſquiere, qui ep. Catherine de la Rochefoucaud-Montendre, & t. le 4. Av. 1647. dont Jacques Toloſani N. avec Antoine ſon oncle le 19. Août 1669. & 3. Antoine Toloſani, Sgr. de la Seſquiere.

IV. Guillaume Toloſani t. le 6. Nov. 1628. fut pere de

V. Jean Toloſani, N. avec ſon oncle Antoine le 19. Août 1669.

ALBI. 1033. TONNAC. D'or, à deux faſces de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

I. Antoine Tonnac, Sgr. d'Alos, ep. le 2. Fév. 1524. Marguerite Caſſans, qui le rendit pere de

II. Pons Tonnac, qui ep. le 3. Déc. 1576. Jeanne Dupui, & il en eut

III. Jean Tonnac, Sgr. de Calhauſel, qui ep. le 5. Déc. 1638. Magdelaine Tonnac, qui étant veuve fit un accord le 10. Oct. 1656. avec 1. Jean Tonnac ſon fils, Sgr. de Calhauſel, & 2. Raimond Tonnac, Sgr. de Mariagues, N. avec ſon frere le 8. Janv. 1669.

CASTRES. 1034. TOULOUSE-LAUTREC-DE-TOULOUSE. Ecartelé de Lautrec qui eſt de gueules au lion d'or.

I. Antoine de Toulouſe de Lautrec, Bn. de Montfa, t. le 31. Juil. 1527. fut pere de

II. François de Toulouſe de Lautrec, Bn. de Montfa, qui t. le 26. Oct. 1565. & eut pour fils

III. Pierre de Toulouſe de Lautrec, Bn. de Montfa, qui t. le 30. Déc. 1614. fut pere de

IV. Bernard de Toulouſe, vicomte de Lautrec, Bn. de Montfa, qui t. le 5. Sept. 1656. & eut pour enfans 1. Alexandre de Toulouſe de Lautrec, & 2. Jean-Guillaume de Toulouſe de Lautrec, N. avec ſon frere le 9. Nov. 1668.

CASTRES. 1035. TOULOUSE-LAUTREC-DE-TOULOUSE.

Ecartelé de Lautrec, qui eſt de gueules, au lion d'or.

I. Corbeiran de Toulouſe de Lautrec t. le 8. Mars 1535. Il avoit ep. Iſabeau de Combes, qui t. étant veuve le 5. Juil. 1546. & il en eut

II. Antoine de Toulouſe de Lautrec, Sgr. de S. Germier, héritier de ſon pere. Il eut pour fils

III. Jacques de Toulouſe de Lautrec, qui ep. le 10. Juin 1596. Marie de Lautrec, dame de S. Germier, qui t. étant veuve le 22. Juin 1629. & le rendit pere de

IV. Marc-Antoine de Toulouſe de Lautrec, Sgr. de S. Germier, qui fut pere de

V. Louis de Toulouſe de Lautrec, Sgr. de S. Germier, qui ep. le 9. Mai 1657. Jeanne d'Albie, N. le 20. Sept. 1669.

TOULOUSE. 1036. TOURNEMIRE.

I. Antoine Tournemire, chevalier, fut capitoul à Toulouſe en 1472.

II. Bertrand Tournemire, écuyer, qui fut capitoul à Toulouſe en 1484.

III. Pierre Tournemire, Sgr. de Ponſe, qui fut capitoul à Toulouſe en 1509.

IV. Pierre Tournemire, profeſſeur ès droits, fut capitoul à Toulouſe en 1515.

V. Jean Tournemire, écuyer, Sgr. de Ponſe, fut capitoul à Toulouſe en 1526.

VI. Arnaud Tournemire, avocat, qui fut capitoul à Toulouſe en 1577.

VII. Henri Tournemire, qui eut pour fils

VIII. Jean-Michel Tournemire, qui ep. le 15. Sept. 1656. Iſabeau Cominhan, fut capitoul à Toulouſe en 1669. & N. la même année le 12. Août, en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1037. TREBOSC.

Jean-Jacques Treboſc, fut capitoul à Toulouſe en 1635. Il ep. Catherine Perſin, qui t. étant veuve le 22. Août 1635. & il en eut 1. Jean-Benoît Treboſc, & 2. Jean Treboſc, N. le 9. Ao. 1669. en vertu du capitoulat.

Digitized by Google

TOULOUSE. 1038. TURLE.

I. Charles Turle, conſeiller & ſécretaire du roi en la chancellerie de la chambre de l'édit de Caſtres, reçû le 20. Juin 1612. ep. Antoinette Cochete, & il en eut

II. George Turle, avocat, bapt. le 9. Oct. 1616. fut çapitoul à Toulouſe en 1661. N. le 29. Juil. 1669. en vertu du capitoulat.

TOULOUSE. 1039. VABRE. D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent.

I. Milhaud Vabre, Bn. de Caſtelnau, Sgr. de Beaufort, obtint une déliberation des états de Languedoc en 1540. portant qu'il y prendroit ſéance. Il ep. le 12. Sept. 1517. Marguerite de Meine, & il en eut

II. Bernard Vabre, Bn. de Caſtelnau, tranſigea le 18. Av. 1565. Il avoit t. le 5. Juil. 1563. & eut pour fils

III. Jean Vabre, Bn. de Caſtelnau, héritier de ſon pere, qui eut pour fils

IV. Jean-Anne Vabre, marquis de Caſtelnau, Carmon, & Vallon, qui ep. le 4. Fév. 1609. Marguerite de la Garde, & il en eut

V. François Vabre, marquis de Caſtelnau, qui ep. le Janv. 1644. Catherine Cheverit, N. le 6. Août 1669.

BAS MONTAUBAN. 1040. VALENS.

I. Jean Valens eut pour enfans 1. Odet Valens, qui ſuit, & 2. Marguerite Valens, qui fit donation le 27. Oct. 1548. à Jean ſon neveu fils d'Odet.

II. Odet Valens fut pere de

III. Jean Valens, qui ep. le 24. Janv. 1539. Catherine Viſé, & il en eut 1. Alain Valens, qui ſuit, & 2. Jeanne Valens, qui t. le 27. Juil. 1575. en faveur d'Alain ſon frere.

IV. Alain Valens eut pour enfans 1. Jean Valens, qui ſuit, & 2. Jean-Jacques Valens, Sgr. de Puechdouce, tranſigea le 2. Avril 1647. avec Corbeiran ſon neveu, fils de Jean, au ſujet de ſa légitime ſur les biens d'Alain ſon pere.

V. Jean Valens fut pere de

VI. Corbeiran Valens, qui eut pour fils

VII. Marc Valens, qui fit une procuration avec ſon pere le 19. Juil. 1668. N. le 3. Janv. 1671.

BAS MONTAUBAN. 1041. VARENNES. De ſable, à trois bandes d'argent.

I. Pierre Varennes, écuyer, Sgr. de Maliſſi, archer de la garde du roi, t. le 17. Juil. 1571. Il ep. le 25. Nov. 1545. Toinette Barrillon, & il en eut

II. Jean Varennes, qui ep. Marquiſe de Roux, laquelle t. étant veuve le 15. Juin 1623. & le rendit pere

III. François Varennes, qui ep. le 19. Janvier 1619. Claire Prevoſt, & il en eut

IV. Jean Varennes, Sgr. de Maliſſi & Roux, qui ep. le 20. Ao. 165[illegible]. Jacquete Thomas, N. le 18. Janv. 1669.

MIREPOIX. 1042. VANDOMOIS.

I. Jean Vandomois, écuyer, Sgr. de Baux, fut pere de

II. Mechior Vandomois, qui ep. le 26. Déc. 1559. Raimonde Orbeſſan, qui tranſigea étant veuve le 16. Oct. 1591. & il en eut

III. Philippe Vandomois, Sgr. de Taurignan, fut pere d'

IV. Antoine Vandomois, Sgr. de Roquelaure, qui ep. le 16. Nov. 1632. Francaſal, & il en eut

V. Paul Vandomois, Sgr. de S. Heraille, qui ep. le 19. Juil. 1659. Modeſte du Faur, N. le 14. Janv. 1671.

RIEUX. 1043. VERDELIN.

I. Guillaume Verdelin, natif du comté d'Avignon, eut des lettres de naturalité en 1557. & t. le 12. Sept. 1561. Il eut pour enfans 1. Jean Verdelin, qui ſuit, 2. Jacques Verdelin, naturaliſé avec ſon frere

II. Jean Verdelin, fils dudit Guillaume, prêtre, obtint avec ſon frere Jacques des lettres, par leſquelles ſa majeſté veut qu'ils jouiſſent des priviléges des nobles, comme étant ſortis d'une noble & ancienne maiſon, en 1561. Il ep. Iſabeau de Monbeſon, & il en eut 1. Triſtan-Louis Verdelin, qui ſuit, & 2. Françoiſe Verdelin, qui ep. aſſiſtée de ſon frere, le 4. Mai 1591.

III. Triſtan-Louis Verdelin, t. le 30. Oct. 1639. fut pere d'

IV. Antoine Verdelin, Sgr. de Generes, N. en vertu deſdites lettres, le 28. Nov. 1670.

CASTRES. 1044. VERDIGUIER. D'azur, à un feuillage de laurier d'or, accompagné d'un dextrochere d'argent, parti de gueules, au cerf courant d'or, au chef enté de ſinople, chargé de trois étoiles d'or.

I. Jacques Verdiguier, Sgr. de Taulac, ep. 1°. en 1558. Iſabeau Richaume, 2°. Delfine Galan, qui t. étant veuve le 12. Fév. 1619. Il eut de ſa ſeconde femme

II. Philippe Verdiguier, Sgr. de Taulac, ep. Roſe Corneillan, qui t. le 12. Déc. 1638. & le fit pere de

III. Marc-Antoine Verdiguier, Sgr. de la Sale, qui t. le 26. Juin 1660. fut pere de

IV. François Verdiguier, Sgr. de la Sale, N. le 18. Juil. 1669.

ALBI. 1045. VERDU. D'argent, à trois verdons de ſinople, 2. & 1.

I. Jean Verdu t. le 17. Août 1575. ep. le 26. Janv. 1546. Silvie de Trelhes, qui le fit pere de

II. Guillaume

II. Guillaume Verdu, qui t. le 13. Août 1620. & eut pour fils

III. Jean Verdu, Sgr. dudit lieu, Bn. de Magalas, fut pere de

IV. Jean Verdu, Sgr. de la Ruelle, qui ep. le 5. Août 1643. Anne Caqueviel, N. avec ſon pere le 25. Janv. 1669.

TOULOUSE. 1046. VERGER.

I. Jean Verger, capitoul à Toulouſe en 1605. Il ep. Marie Manſencal, & il en eut

II. Jean Verger, Sgr. d'Eder, Conſgr. de Paulhac, bapt. le 8. Juin 1618. N. le 3. Juil. 1669. en vertu du capitoulat.

ALBI. 1047. VERGNOLES. D'azur, à la bande dor, accompagnée de deux croiſſans d'argent, l'un en chef & l'autre en pointe poſés en barre.

I. Philippe Vergnoles fut pere de

II. Germain Vergnoles, qui reçut deux reconnoiſſances le 13. Oct. 1436. & eut pour fils

III. François Vergnoles, qui rendit hommage le 8. Déc. 1459. & le 29. Mai 1509. Il fut pere de

IV. Jean Vergnoles, qui obtint un arrêt de la chambre de juſtice qui le maintient dans les biens de François, Sgr. de Campans, ſon pere, le 31. Août 1583. & eut pour fils

V. Pierre Vergnoles, Sgr. de Campans, qui tranſigea le 17. Septemb. 1614. & t. le 8. Sept. 1639. Il eut pour enfans 1. Jacques Vergnoles, Sgr. de la Beraudie, N. le 8. Août 1669. 2. Guillaume Vergnoles, 3. Pierre Vergnoles, Sgr. de Combernard, N. le 8. Août 1669. & 4. François Vergnoles.

ALETH, ALBI, & TOULOUSE. 1048. VERNET.

I. Barthelemi Vernet ep. le 16. Mai 1551. Luce de Lauret Davines, qui étant veuve t. le 19. Mars 1576. & il en eut 1. Marc Vernet, Sgr. dudit lieu, qui ſuit, 2. Pierre Vernet, qui ep. le 11. Oct. 1580. Cecile de Coſtecaude, qui le fit pere de David Vernet, marié le 4. Août 1628. avec Marie Gaſſe, qui t. le 4. Déc. 1651. & il en eut Pierre de Vernet, Sgr. d'Auvillar, N. avec ſon pere le 23. Août 1668. & 3. Jean Vernet, qui ep. le 19. Janv. 1595. Catherine de Coſtale, qui le rendit pere de Pierre Vernet, Sgr. de Coſtale, qui t. le 19. Août 1639. Il avoit ep. le 31. Janv. 1636. Antoinette Garrigues, & il en eut Jean Vernet, David Vernet, & Jean Vernet: tous trois N. le 23. Ao. 1668.

II. Marc Vernet, Sgr. dudit lieu, ep. le 10. Déc. 1590. Catherine Meſſage, qui le rendit pere de

III. Jean-Pierre Vernet, Sgr. dudit lieu, qui ep. le 28. Mai 1624. Angele Juer, & il en eut

IV. Henri Vernet, Sgr. du Caſſe, qui ep. le 7. Av. 1654. Louiſe Boyer, N. le 23. Août 1668.

CARCASSONNE. 1049. VERNON.

Pierre Vernon, Sgr. de Valdonnés, maréchal des logis de la compagnie d'ordonnance de M. de Ventadour, ep. le 26. Juin 1631. Jeanne de Sapte, employa le jugement de François Vernon, Sgr. de Villerambert, en la généralité de Montpellier, pour le ſurplus de ſa filiation, & fut maintenu N. le 10. Oct. 1668.

ALBI. 1050. VESIAN. D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux croiſſans d'argent.

I. Jean Veſian, conſeiller au parlement de Toulouſe, reçû le 18. Juil. 1558. eut pour enfans 1. Jean Veſian, qui ſuit, & 2. Gabriel Veſian.

II. Jean Veſian, conſeiller au parlement de Toulouſe, partagea avec ſon pere les biens de leur pere le 24. Nov. 1610. fut pere de

III. Jean Veſian, conſeiller audit parlement, pourvû de l'office de ſon pere le 24. Nov. 1610. t. le 17. Janv. 1643. Il avoit ep. le 14. Mars 1618. Violande de Caſtelpers, & il en eut 1. Charles Veſian, Sgr. de Huſac, qui ep. le 31. Juil. 1550. Antoine Clari, & 2. Guillaume Veſian, Sgr. de Belcaſtel, N. avec ſon frere le 27. Sept. 1669.

TOULOUSE. 1051. VIDAL.

Antoine Vidal, avocat, capitoul à Toulouſe en 1632. t. le 2. Sept. 1659.

François Vidal, conſeiller en la ſénéchauſſée de Toulouſe, N. le 12. Août 1669. en vertu du capitoulat.

BAS MONTAUBAN. 1052. VIGNES.

I. Arnaud Vignes, Sgr. de la Baſtide, t. le 3. Av. 1492. & fut pere d'

II. Arnaud Vignes, Sgr. de la Baſtide, héritier de ſon pere, qui eut pour fils

III. Guion Vignes, Sgr. de la Baſtide, marié le 1. Avril 1536. avec Jeanne d'Aure, il en eut

IV. François Vignes, Sgr. de la Baſtide, qui ep. le 29. Juil. 1575. Anne de la Jugie; elle le fit pere de

V. François Vignes, Sgr. de la Baſtide, qui t. le 14. Sept. 1669. Il avoit ep. le 18. Sept. 1623. Gabrielle de Salagnac, & il en eut 1. Claude Vignes, Sgr. de la Baſtide, qui ep. le 11. Nov. 1648. Françoiſe de la Valette, 2. Antoine Vignes, Sgr. de Puilaroque, 3. François Vignes, chevalier de Malthe, & 4. Jean Vignes, N. avec ſes trois freres le 17. Sept. 1668.

TOULOUSE. 1053. VIGUERIE.

Pierre Viguerie, bourgeois de Toulouſe, y fut capitoul en 1537.

I Pierre Viguerie fut capitoul à Toulouſe en 1575. & t. le 9. Janv. 1604. Il eut pour enfans 1. Jean Viguerie, qui ſuit, & 2. Pierre Viguerie, conſeiller au parlement de Toulouſe, qui fut pere de François Viguerie, avocat, qui ep. Marie Foucaud, & t. le 22. Avril 1643.

Digitized by Google

II. Jean Viguerie, capitoul à Toulouſe en 1581. fut pere d'

III. Antoine Viguerie, N. avec ſon pere, en vertu du capitoulat, le 14. Avril 1669.

TOULOUSE. 1054. VIGUIER.

I. Antoine Viguier fut capitoul à Toulouſe en 1464. apparemment pere de

II. Pierre Viguier, qui ep. Franquete Ducros le 22. Nov. 1554. & il en eut

III. Antoine Viguier t. le 17. Sept. 1614. ep. le 17. Déc. 1598. Marie Maſanan, qui le fit pere de

IV. Guillaume Viguier, qui ep. le 20. Janv. 1641. Claire Lager, N. le 4. Janv. 1670.

CASTRES. 1055. VILETE. D'azur, au lion d'or.

I. Giraud Vilete fut pere d'

II. Antoine Vilete, Sgr. de Montledier, qui t. le 11. Avril 1525. Il eut pour fils

III. Pierre Vilete, Sgr. de Montledier, qui t. le 4. Janv. 1560. & fut pere de

IV. François Vilete, Sgr. de Montledier, eut pour enfans 1. Sebaſtien Vilete, Sgr. de Montledier, qui ſuit, & 2. Magdelaine Vilete, qui ep. le 5. 1583. Jacques Roulet, Sgr. de la Nougarede.

V. Sebaſtien Vilete, Sgr. de Montledier, aſſiſta au mariage de Magdelaine ſa ſœur, & fut pere de

VI. Jacques Vilete, Sgr. de Montledier, qui ep. le 13. Sept. 1619. Iſabeau Rouſſet, qui le rendit pere de

VII. Jean Vilete, Sgr. de Montledier, qui ep. le 25. Juin 1666. Marguerite Carlot, & fut maintenu N. le 30. Janv. 1669.

TOULOUSE. 1056. VILLELLE.

I. Arnaud-Guillem Villelle t. le 2. Av. 1525. eut pour enfans 1. Martin Villelle, qui ſuit, & 2. Thomas Villelle.

II. Martin Villelle, Sgr. de Mourvilles-baſſes, fut pere de

III. Bringuier Villelle, écuyer, Sgr. de Mourvilles baſſes, t. le 30. Sept. 1614. ep. le 6. Juillet 1579. Germaine de Monteſquieu, & il en eut

IV. François Villelle mentionné dans le teſtament de ſon pere. Il eut pour fils

V. François Villele, Sgr. de la Boulogne, qui ep. le 10. Fév. 1661. Françoiſe Gaſſon, N. le 24. Janv. 1671.

RIEUX. 1057. VILLEMUR. D'or, à trois pals de gueules, écartelé de gueules, au lion d'or, armé & lampaſſé de même.

I. Gaſpard de Villemur, chevalier, ep. Roſe d'Armagnac, qui t. le 23. Mai 1526. & eut pour fils

II. Jacques de Villemur, chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de Rhodez, qui ep. le 6. Oct. 1537. & il en eut

III. Blaise de Villemur, qui ep. le 13. Sept. 1565. Fleurette d'Armagnac, niece du cardinal archevêque de Toulouse, qui le rendit pere de

IV. George de Villemur, Bn. de Palhés, chevalier de l'ordre du roi, qui t. le 24. Fév. 1618. Il ep. le 4. Mars 1603. Catherine d'Estaing, & il en eut 1. Anne de Villemur, Sgr. de Palhés, qui suit, & 2. Roger de Villemur, qui ep. le 5. Fév. 1655. Françoise de Sers.

V. Anne de Villemur, Bn. de Palhés & Capans, ep. le 9. Mars 1632. Sgr. de Comminges-Bourbon, qui le rendit pere de

VI. Henri de Villemur, Bn. de Capans, bapt. le 12. Oct. 1646. N. avec son pere & son oncle le 4. Sept. 1669.

LAVAUR. 1058. VILLENEUVE. De gueules, à une épée d'or, mise en bande.

I. Pierre de Villeneuve, Sgr. de la Crousille, t. le 3. Avril 1528. eut pour enfans 1. Hugues de Villeneuve, Bn. de la Crousille, qui suit, & 2. Arnaud de Villeneuve, qui a fait la Br. B.

II. Hugues de Villeneuve, Bn. de la Crousille, ep. le 1. Mai 1547. François d'Auriol, & il en eut 1. Gaspard de Villeneuve, Bn. de la Crousille, qui suit, & 2. François de Villeneuve, Sgr. de Barthenove, qui ep. le 10. Août 1598. Françoise de Turenne, & il en eut Jean-Marie de Villeneuve, Sgr. de Naves, héritier de Jean de Turenne, Sgr. de Naves, son ayeul maternel, N. le 15. Sept. 1668. & Tristan de Villeneuve, Sgr. de Flamarens, qui ep. Catherine Soubiran, qui t. le 23. Janv. 1652. & qui le fit pere de Marc de Villeneuve, Sgr. de Flamarens, N. le 15. Sept. 1668.

III. Gaspard de Villeneuve, Bn. de la Crousille, ep. 1°. le 8. Janv. 1589. Gabrielle de Châteauverdun de Caumon, 2°. Catherines Roses. Il eut de son premier mariage 1. Hugues de Villeneuve, Bn. de la Crousille, qui suit, 2. Jean de Villeneuve, Sgr. de Maurens, qui t. le 27. Déc. 1652. Il avoit ep. le 15. Sept. 1638. Rose du Pui, & il en eut Guillaume de Villeneuve, Sgr. de S. Jean, N. le 15. Sept. 1668. & de sa seconde femme, 3. Tristan de Villeneuve, Sgr. de la Roquete, qui ep. le 27. Oct. 1628. Magdelaine Nadal, N. le 15. Sept. 1668.

IV. Hugues de Villeneuve, Bn. de la Crousille, ep. le 17. Octobre 1620. Paule Portal, & il en eut 1. Jean-Paul de Villeneuve, Sgr. de la Crousille, qui ep. le 6. Janv. 1660. Renée de Villeneuve, 2. Paul de Villeneuve, Sgr. de la Mote, qui ep. le 10. Fév. 1659. Paule Dupui, & 3. Marc de Villeneuve, Sgr. de Barlenove, qui ep. le 2. Juin 1660. Marie Dumas, N. avec ses deux freres le 15. Sept. 1668.

Br. B. II. Arnaud de Villeneuve t. le 3. Juin 1562. Il ep. Antoinette de Rivals, & il en eut 1. Gaillard de Villeneuve, Sgr. d'Avesat, qui suit, & 2. Marie de Villeneuve.

Digitized by Google

III. Gaillard de Villeneuve, Sgr. d'Aveſat, tranſigea le 12. Mars 1588. avec Marie ſa ſœur pour les biens de leur pere, & t. le 15. Juin 1609. fut pere de

IV. François de Villeneuve, Sgr. d'Aveſat, qui eut pour fils

V. Guillaume de Villeneuve, N. avec ſon pere le 15. Sept. 1668.

LAVAUR. 1059. VILLENEUVE.

Acte de pareage entre Philippe le Bel & Bernard & Vital de Villeneuve, freres, pour la ſeigneurie de la Crouſille en 1319.

I. Raimond de Villeneuve rendit hommage de la ſeigneurie de la Crouſille le 15. Déc. 1389. Il peut avoir été pere de

II. Jean de la Crouſille, qui t. en 1472. & eut pour enfans 1. Jean, & 2. Michel de Villeneuve.

I. Guillaume de Villeneuve fut pere de

II. Jacques de Villeneuve, Sgr. de la Crouſille, qui ep. le 24. Avril 1559. Marie de Voiſins, & il en eut

III. Honoré de Villeneuve, Sgr. de la Crouſille, qui ep. le 9. Avril 1589. Françoiſe de Villeneuve; il en eut 1. Antoine de Villeneuve, Sgr. de Montgros, qui ſuit, & 2. Barthelemi de Villeneuve, qui aſſiſta au mariage de ſon frere, & ep. le 12. Juin 1658. Marie de Severac.

IV. Antoine de Villeneuve, Sgr. de Montgros, ep. le 15. Déc. 1630. Marthe Calmels, qui le fit pere de

V. Jean de Villeneuve, Sgr. de la Crouſille, N. avec ſon pere & ſon oncle le 20. Déc. 1669.

MIREPOIX. 1060. VILLENEUVE. D'azur, à trois trefles d'or, 2. & 1. au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

I. Jacques de Villeneuve ep. Marie Roquete, qui ratifia le 16. Mars 1541. une vente que ſon mari avoit faite avec

II. Jean de Villeneuve ſon fils, Bn. de Bauville, qui ep. le 13. Sept. 1567. Marguerite d'Auriol, qui le fit pere de

III. Gaſpard de Villeneuve, qui ep. le 7. Juil. 1603. Françoiſe de Nogeroles, & il en eut 1. Guillaume de Villeneuve, Sgr. de S. Cernin, qui ep. le 6. Sept. 1626. Suſanne de Montfaucon, & 2. Gaſpard de Villeneuve, Sgr. de Cumeles, N. avec ſon frere le 19. Décembre 1668.

MIREPOIX. 1061. VILLENEUVE.

I. Jean de Villeneuve, écuyer, Conſgr. de la Crouſille & Maurens, t. le 18. Juin 1515. fut pere d'

II. Hugues de Villeneuve, Sgr. de Valcornon, qui t. le 10. Février 1563. & eut pour fils

III. Guillaume de Villeneuve, héritier de ſon pere. Il eut pour fils

IV. Luc-Anne de Villeneuve, Sgr. de la Fage & de Valcornon, tranſigea le 16. Sept. 1612. & fut pere de

V. Etienne de Villeneuve, Sgr. de Mornac, N. avec ſon pere le

LAVAUR. 1062. VILLENEUVE.

I. Guillaume de Villeneuve, Conſgr. de la Crouſille, t. en 1514. fut pere de

II. Jacques de Villeneuve, Sgr. de la Crouſille & Maurens, qui ep. Antoinette de Villeneuve, elle t. étant veuve le 18. Mars 1601. & fut mere de

III. Jean-Jacques de Villeneuve, Sgr. de Maurens, qui t. le 18. Mars 1656. & eut pour enfans 1. Barthelemi de Villeneuve, Sgr. de Maurens, & 2. Laurent de Villeneuve, chevalier de Malthe, N. avec ſon frere le

LAVAUR. 1063. VIRVENS.

I. Barthelemi Virvens ep. le 17. Août 1536. Delfine Vidal, avec laquelle il dénombra en 1554. & 1551. Ils eurent pour enfans 1. Louis Virvens, qui ſuit, & 2. François Virvens, qui émancipa le 16. Déc. 1639. Hugues Virvens ſon fils, Sgr. del Pech, qui révoqua l'inſtitution d'héritier qu'il avoit faite de Louis ſon fils le 29. Avril 1652. Il eut pour enfans Charles-Marc Virvens, Sgr. d'Aigars, & Louis Virvens, Sgr. de Boulbene, qui ep. le 4. Juin 1653. Jeanne Audet, N. avec ſon frere le 19. Déc. 1668.

II. Louis Virvens tranſigea le 12. Août 1618. avec François ſon frere pour les biens de leur pere, & t. le 5. Janv. 1625. Il eut pour enfans 1. Guillaume Virvens, Sgr. de Longaillard, N. le 19. Déc. 1668. & 2. Gaſpard Virvens.

ALETH. 1064. VIVIER. De gueules.

I. Guillaume de Vivier, chevalier, Sgr. dudit lieu, t. le 2. Mars 1487. fut pere de

II. Pierre de Vivier, Sgr. dudit lieu, qui t. le 18. Fév. 1541. & qui eut pour enfans 1. Olivier de Vivier, Sgr. dudit lieu, qui ſuit, & 2. Jean de Vivier qui a fait la Br. B.

III. Olivier de Vivier, Sgr. dudit lieu, t. le 10. Août 1580. & eut pour enfans 1. Henri de Vivier de Monſerrat, Sgr. de Vivier, qui ſuit, & 2. Marc-Antoine de Vivier, qui ep. Jeanne de ſainte Colombe, qui étant veuve fit donation le 3. Juin 1639. à Amans de Vivier ſon fils, Sgr. de la Baſtide.

IV. Henri de Vivier de Monſerrat, Sgr. de Vivier, t. le 1. Avril 1634. Il eut pour enfans 1. Guillaume de Vivier, Bn. dudit lieu, qui ſuit, & 2. Alexandre de Vivier.

V. Guillaume de Vivier, Bn. dudit lieu & Montfort, t. le 17. Nov. 1655. & fut pere de 1. Henri de Vivier, Sgr. dudit lieu & Reſſeguieres, & 2. Alexandre de Vivier.

Br. B. III. Jean de Vivier fut pere de

IV. Nicolas de Vivier, qui eut pour enfans 1. Louis de Vivier, qui ſuit, & 2. Sicard de Vivier, qui ep. 1°. 2°. le Roy, qui t. étant veuve le 28. Nov. 1607. Il eut pour enfans Louis de Vivier, Sgr. de S. Paul, qui t. le 7. Juillet 1651. & qui fut pere de Henri de Vivier, Sgr. de S. Paul.

V. Louis de Vivier, tranſigea pour les biens de Nicolas ſon pere & de Jean ſon ayeul, & fut pere de 1. Scipion de Vivier, qui ſuit, & 2. Barthelemi de Vivier.

VI. Scipion de Vivier ep. de Monſtron, qui étoit veuve le 11. Oct. 1647. & il en eut

VII. Louis de Vivier, Sgr. de Sarrante.

TOULOUSE. 1065. VOISINS. De gueules, à trois loſanges d'or miſes en faſce, au lambel de trois pointes de même en chef.

I. Nicolas Voiſins, Sgr. d'Oſon & Cornebarieu, t. le 7. Mars 1527. fut pere de

II. Nicolas Voiſins, Sgr. de Berbeſan, qui t. le 6. Janv. 1559. ep. le 17. Mars 1554. Violande Fanian, qui le fit pere de

III. Nicolas Voiſins, Sgr. de Cornebarieu & Bouiſſe, qui ep. Françoiſe Peiroles, & il en eut 1. Aaron Voiſins, Sgr. de Cornebarieu, qui ep. le 12. Déc. 1647. Anne de Villeneuve, 2. Jacques Voiſins, Sgr. de Cornebarieu, & 3. Jean Voiſins, Sgr. de Cornebarieu, N. avec ſes freres le 6. Nov. 1669.

CARCASSONNE. 1066. VOISINS. Mêmes armes que ci-devant.

I. Pierre Voiſins, Sgr. de Mouſſoulens, fut pere de

II. Guillaume Voiſins, qui rendit hommage le 13. Juin 1410. Il fut apparemment pere de

III. Raimond Voiſins, Sgr. de Cuxac, qui rendit hommage le 19. Sept. 1427. eut apparemment pour fils

IV. François Voiſins qui dénombra avec Antoine Voiſins le 1. Mars 1539. la ſeigneurie de Cuxac, & fut pere de

V. Guillaume Voiſins, qui ep. le 5. Mars 1559. Peironne Rabot, qui t. étant veuve le 6. Oct. 1563. & il en eut

VI. Gabriel Voiſins, qui t. le 29. Avril 1628. Il ep. Marie-Claude Voiſins, qui le rendit pere de

VII. Odet Voiſins, Sgr. de Hautpoul, qui eut pour enfans 1. Jean-Sebaſtien Voiſins, qui ep. le 3. Juin 1663. Claire de Lordat, & 2. Olivier Voiſins, qui ep. le 18. Sept. 1659. Jeanne Danti, N. avec ſon pere & ſon frere le 12. Sept. 1668.

CARCASSONNE. 1067. VOISINS. D'argent, à trois fuſées de gueules.

I. Bernard Voiſins, Sgr. de Peſens & Conſgr. de Cuxac, t. le 15. Oct. 1515. Il avoit ep. le 28. Mars 1492. Marguerite de Villeſpaſſans, & il en eut

II. Antoine Voiſins, Sgr. de Peſens, qui ep. par diſpenſe de Rome du 28. Nov. 1532. Catherine Barrilles, dame d'Alſau, qui étant veuve aſſiſta au mariage de

III. Bernard Voiſins ſon fils, Sgr. de Peſens, qui ep. le 16. Nov. 1579. Marguerite de S. Jean, fille de Jean-François, Sgr. d'Aunous, & de Françoiſe de Thurin, & il en eut

IV. Jean Voiſins, Sgr. de Peſens, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orleans, frere unique du roi, t. le 31. Août 1641. Il avoit ep. le 1. Avril 1607. Eleonor Maurel, fille de Pierre, Sgr. d'Arragon, & de Catherine Franc, & il en eut 1. Jacques Voiſins, Sgr. de Peſens & d'Alſau, chambellan de S. A. R. qui ep. le 2. Juil. 1640. Marie Querigut, fille de Guillaume, Sgr. de Galenton, & de Jeanne de Fournier, N. le 12. Déc. 1668. 2. Vital Voiſins, 3. Antoine-Hercule Voiſins, 4. Catherine Voiſins, & 5. Françoiſe Voiſins.

Digitized by Google

PREUVES ET QUARTIERS DES COMTES DE LYON.

Le meilleur moyen de faire connoître la nobleſſe de France eſt de donner au public les preuves que les comtes de Lyon, les chevaliers de Malthe, &c. ont faites. Celles des comtes de Lyon que l'on donne ici, ſont très-imparfaites & pleines de lacunes. Elles ſeront pourtant utiles telles qu'elles ſont, & apparemment engageront quelqu'un à fournir de quoi réparer les défectuoſités qui s'y trouvent. La liſte des comtes de Lyon eſt très-exacte, & vient de bon endroit.

1. I. George de MARS SAINTE AGATHE, 1545.
II. Claude de Mars, ép. Jeanne de Torigni.
IV. Pierre de Mars, ſeig. de ſainte Agathe, de la Goute, d'Amplepuis, & la Court, ép. Marguerite de S. Symphorien Chamoſſet, ſœur de Zacharie, pere de Bertrand, chanoine reçu.
Jacques de Torigni & Montrotier, ſeig. de S. Marcel, & Vauchelles, ép. Madeleine de Rivoire, ſœur de Jean & Etienne, reçus.
VIII. Antoine de Mars, des anciens comtes de Mars, de S. Paul, de Roche..... de la Marc de Luxembourg, ép. Gabrielle de S. Jean de Montmerle, de la maiſon de Coucy.
Philippe de Torigni, ép. Jacqueline de Semur, ſœur de Rolin de Semur, chanoine reçu.

2. Preuve de Claude de TALARU-CHALMAZEL, (du liv. 45. fol. 217.) l'an. 1548. Quant à la preuve de Claude de Talaru-Chalmazel, qui a été doyen, elle fut fort facile, puiſqu'il étoit fils de Louis de Talaru, ſeig. de Chalmazel, lequel étoit frere de Jean de Talaru, reçu chanoine; & la mere dud. Claude étoit Claudine Mitte de Chevrieres, ſœur germaine de Gaſpar de Mitte de Chevrieres, chanoine, & chamarier.

3. Etienne de LA BARGE, étoit frere de Gilbert de la Barge, chanoine reçu; & étoient fils d'Antoine de la Barge, & de Charlotte de Rivoire. Il teſta le 5. Octobre 1516.

4. I. Bertrand & Jean de LA TOUR S. VIDAL, 1553.
II. Antoine de la Tour S. Vidal, frere uterin de Bertrand, archidiacre, ép. Françoiſe d'Albon, ſœur germaine d'Antoine d'Albon, chanoine reçu.
IV. Yrard de la Tour, ſeig. de S. Vidal, ép. Gabrielle de Montfaucon.
VIII. Gabriel de Montfaucon, lieut. du duc d'Albanie, ép. Marie Stuard, ſœur du ſieur d'Aubigny, de la maiſon royale d'Ecoſſe.

5. I. Théodore de MONTAIGNI, 1558.
II. Claude de Montaigni, ép. Claudine de Dion.
IV. Gilbert de Montaigni, frere de Germaine de Montaigni, mere de Théodore de Vichi, chanoine doyen, ep. Helene de la Tour de Vinay.
Jacques Palatin de Dion, ſeig. de Dion, &c. ép. Jeanne de la Guiche.
VIII. Jean de Montaigni, ép. Iſabelle d'Eſpinac.
Humbert de la Tour de Vinay, ép. Jeanne de la Frete ou Freſle.
Jean Palatin de Dion, ép. Marie de Tranes, de la maiſon de Venton .... Porchereſſe, &c.
Pierre de la Guiſche, bailli de Mâcon, ép. Françoiſe de Chazeron.

6. I. Rolin de SEMUR, 1558.
II. Gerard de Semur, ſeig. de l'Aubeſpine, de Leſtang, & de Fougeres, frere de Jean ou Rolin de Semur, ſacriſtain, ép. Gilberte de Buſleuil, dame de Sarriet.

Digitized by Google

I V. Guillaume de Buſſeuil, ſeig. de Serrica ép. Jeanne de Rougecourt.

VIII. Jean de Buſſeuil, ép. Marguerite de Tenare de Souſterrain. — Philibert de Rougemont, ép. Jeanne de Buſſeuil, de la maiſon de Parc en Mâconnois.

7. I. Antoine d'AMANZÉ CHAUFFAILLES, 1558.
II. François d'Amanzé, ſeig. de Chauffailles, frere de Jean, chanoine reçu, épouſa Françoiſe de Traves.
IV. Antoine de Traves, lieut. de roi en Bourgogne, ép. Renée Girard de Baſanges, & de Paſſi en Poitou.

VIII. Jean de Traves, ép. Louiſe de Beina, dame de S. Vierge en Châlonois, de la maiſon de Haſſi le-Fort. — Jacques Girard, ſeig. de Bazanges, ép. Françoiſe de Blanchefort, niéce de Pierre de Blanchefort, gr. maître de Rhodes.

8. I. François de [illegible], 1561.

9. I. Charles de CHATTES, 1565.
II. François de Chattes, bailli de Velai, ép. Paule de Joyeuſe.

IV. Jacques de Chattes, gentilhomme de la chambre du roi, ép. Jeanne d'Eſcars, dite de Peruſe. — Jean de Joyeuſe, gouv. de Narbonne, & lieut. de roi en Languedoc, ép. Françoiſe de Voiſins, dame d'Arques.

VIII. Hubert de Chattes, ép. Louiſe de S. Germain de Montrond. — Jean d'Eſcars de Peruſe, ſeig. de S. Bonnet en Limoſin, & S. Ibard, ép. Jeanne de Lévis de Couſan. — Guillaume, vicomte de Joyeuſe, ép. Anne de Balſac. — Jean de Voiſins, baron d'Arques, ép. Paule de Foix, de la maiſon de Rabat.

10. I. Marc de SAÇONEY, reçu comte de S. Jean de Lyon le 10. Janv. 1556. frere du pere d'Iſaac, lequel Iſaac a pour frere Rodolphe, comte de Lyon, & Chriſtophe, chev. de Malthe. Il fut poignardé à Pouilly en Forez avant 1594.
II. Symphorien de Saconey, ſeig. de Provieux, ép. Jaquemette de Breſſoles.

IV. Jean de Saconey, ép. Antoinette d'Eſpinac, ſœur de Pierre d'Eſpinac. — Gilbert de Breſſoles, frere de la mere d'Euſtache de Levis, chanoine reçu, ép. Louiſe du Faux, maiſon du Poitou.

VIII. Pierre de Saconay, ép. Iſabeau de S. Bonnet. — Louis, ſeig. d'Eſpinac, ép Girine de S. Chamond. — Antoine, ſeig. de Breſſoles en Bourbonnois, dioc. de Clermont, ép. Catherine Peſtel. — Jean du Faux, ép. Jeanne, fille donnée de Bourbon.

11. I. Calais de LA GUISCHE, 1569.
II. George de la Guiche, ſeig. de Savignon, ép. Marguerite de Beauvau.

IV. Pierre de la Guiche, ballli de Mâcon, ambaſſadeur en Suiſſe pour le roi, ep. Françoiſe de Chazeron. — René de Beauvau, ſénéchal de Barrois, ép. Claudine de Beaudoche, au pays Meſſin.

VIII. Charles de la Guiſche, ép Claudine de la Baume de Montrevel. — Jacques de Chazeron, ép Anne d'Amboiſe. — Pierre de Beauvau, ép. Jeanne de Montberon. — Claude de Bandoche, ép. Philippe de Serrieres, au pays Meſſin.

12. I. Claude de LA ROCHE, ſeig. de LA MOTTE-MORGON, 1569.
II. Jean de la Roche, ſeig de la Motte-Morgon, & de Genac, ép. Antoinette de la Barge.

IV. Pierre de la Roche, ſeig. de la Motte-Morgon, ép. Jeanne de Tolon en Bourbonnois. — Antoine de la Barge, frere de Louis & Gilbert, chanoines, ép. Anne d'Ageroles de S. Polque.

VIII. Pierre de la Roche, ſeig. de la la Motte Morgon, ép. Iſabeau de Foudras de Courſenay. — Pierre de Tolon, ſeig. de Genas ou Genty, ép. Antoinette le Noir de Marcazat ou Maſſac, près d'Aiguet-perce en Auvergne.

13. I. Jean MESTU DE LA VENERIE, ou de la Beſnerie, 1569.
II. Antoine Meſtu, ſeig. de la Beſnerie, ép. Renée de Briande.

Digitized by Google

IV. Henri de Meſſu, ſeig. de la Beſnerie, ép. Jeanne de Charnaſſe. | Guyon Briand, ép. Jeanne Clereau.

VIII. Jean Meſſu, ép. Anne le Maſſon, fille du ſeig. d'Aſnieres. | Aimar de Charnaſſe ép. Jeanne de la Haye en Briſſarche. | Lancelot de Briand, ſeig. de Grez près de Château Gontier, ép. Jeanne Tillon de Varennes Tillon, & Savonnieres. | Charles Clereau ſeig. de Gaſtines, ép. Jeanne le Vayer.

14. I. Antoine de COLOMBIER, 1561.
II. Antoine du Colombier ép. Louiſe de Mandelot.

IV. Jean du Colombier, ép. Claudine de Neufville. | George de Mandelot, ép. Charlotte d'Igny-Rizaucourt.

VIII. Guillaume du Colombier ép. Huguette de Janly de Ferrare, de la maiſon de Motilles en Auxois. | Philippe de Neufville, ſeig. de Savigny, ép. Louiſe de Bernard. | Antoine de Mandelot ép. Jeanne Torcaut-Molitard. | Jean d'Igny ép. Marguerite de Tinteville, dont eſt ſorti le ſeig. de Poliſy & d'Eſchenez.

15. I. Jacques de LEVIS DE COUSAN,
II. Claude de Levis, ſeig de Couſan & de Lugny, ép. Hilaire de Lettes des Prés.

IV. Jean Levis, frere d'Euſtache & de Chriſtophe, chanoines, ép. Jeanne de Chalancon. | Antoine de Lettes des Prez, maréchal de France, dit le maréchal de Montpezat, lieut. de roi en Languedoc, ép. Lieſſe de Fou.

VIII. Guillaume de Chalancon, ſeig. de Rochebaron, ép. Catherine de Brion, fille du ſeig. de Brion & du Coeſlar. | Antoine de Lettes, ſeig. de Puchelicon, ép. Blanche des Prez. | Jacques du Fou, ſeig. du Preau en Quercy près de Montauban, ép. Jeanne d'Archiac, près de Pons & de Coignac en Xaintonge.

16. I. Louis de SACONAY, 1572.
II. Jean de Saconay, ép. Aimée des Clefs.

IV. Pierre de Saconay ép. Catherine de Peipon près de Chamberi. | Hubert de Clefs, maître d'hôtel du duc Charles, ép.

VIII. Henri de Saconay, frere de Jacques & François, chanoines reçus, ép. Jeanne le Moine. Cette maiſon eſt alliée à la maiſon de Bot.... ſortie des comtes de Gavre ou Genève. | Philibert de Roſſillon ép. Claudine de Menton, près de Genève. | Jean des Clefs ép. Madeleine de Châtillon de Michaille. | Jean de Peipon ép. Jacquemine ou Françoiſe de Menon, maiſon de préſent poſſédée par le comte de Tournon.

17. I. Guillaume de BRON DE LIEGUE, 1573.
II. René de Bron, ſeig. de Liegue, ép. Gabrielle d'Albon, ſœur d'Henri d'Albon, chamarier.
IV. Guillaume de Bron, ſeig. de Liegue, ép. Antoinette de Marconnay.

VIII. René de Rougemont, ſeig. de la Liegue, ép. Béatrix de Bron. | Charles de Marconnay ép. Jeanne d'Antragues, dame de Montrevel.

18. I. Antoine de LAUBESPIN, 1575.
II. Edouard de Laubeſpin, ſeig. de Chigy & de Laye, ép. Jeanne de Dio.

IV. François de Laubeſpin, du comté de Bourgogne, ép. Izabeau Bernaud. | Jean de Dio, ſeig. de Montperroux, ép. Marie de Traves.

VIII. Guillaume de Laubeſpin ép. Claude de Vaulx, de Chiſſeul. La maiſon de Chiſſeul eſt poſſédée par le ſeig. de Thianges. | Girard de Bernaud ép. Antoinette de Trezelles. | Pierre de Dio ép. Eléonor de Maubec. | Jacques de Traves, ſeig. de la Porchereſſe, ép. Catherine de Porquieres de Belarbre au comté de Bourgogne.

19. I. Gilbert de BEAUFORT MONTBOISSIER, 1574.

II. Jacques de Beaufort, comte d'Alais, & marquis de Canillac, ép. Charlotte de Vienne, dame d'honneur de la reine de Navarre, dame de Carbon.

IV. Jean de Beaufort, ſeig. de Montboiſſier, ép. Marguerite de Vienne de Liſtenois. — Girard de Vienne, chevalier lieut. de roi en Bourgogne, chevalier d'honneur de la reine Aliénor, ép. Benigne d'Inteville, en Champagne.

VIII. Jean de Beaufort-Montboiſſier, ép. Izabeau de Beaufort, héritiére. — François de Vienne de Liſtinois, lieut. du connétable de Bourbon, ép. Benigne de Grandſon, au comté de Bourgogne. — Louis de Vienne, amiral de France, ép. Izabelle de Neufchâtel. Cette maiſon eſt alliée de celle de Longueville, & y eſt entrée. — Jacques d'Inteville, ſeig. de Connac en Cheſnay, & Poligny, grand veneur de France, ép. Alix de Pontallier. De la maiſon de Pontallier, qui eſt en la vicomté d'Auxonne, ſont ſortis les vicomtes majeurs de Dijon & ceux de la maiſon de Lalu.

20. I. Claude de SALLEMARD-RESSIS, 1575.
II. Claude de Sallemard, ſeig. de Reſſis, ép. Marguerite de Tenay S. Chriſtophe.

IV. Claude de Sallemard, ſeig. de Reſſis, ép. Charlotte de Sarron, ſœur de Jean de Sarron, chanoine reçu. — Amblard de Tenay, ſeig. de S. Chriſtophe, ép. Philiberte de Bonay.

VIII. Bertrand de Sallemard, ép. Jeanne de Carouſi près d'Amiens. — Jean de Sarron, ép.... — Jean de Tenay, ſeig. de Vere en Mâconnois, ép. Caſſan de Larieux, dame de S. Chriſtophe & de Roche. — Pepin de Bonay, ſeig. de Montforbuni & de Pray en Nivernois, ép. Catherine de Changy.

21. I. Antoine de GIBERTEZ, 1579.
II. Gilbert de Gibertez, ſeig. dud. lieu, Croncet, & le Chambon, ép. Gabrielle de Talaru-Chalmazel, ſœur d'Amédée de Talaru-Chalmazel, doyen.
IV. Jean de Gibertez, ſeig. dud. lieu, de Croncet, & le Chambon, ép. Louiſe Braque.

VIII. Guillaume de Gibertez, ſeig. dud. lieu, ép. Dauphine de la Roche-Aimon en Limouſin. — Philippe Braque, maître d'hôtel des rois Charles VIII. & Louis XII. ép. Guionne Stuard, fille de Jean Stuard & de Guillemette de Boucard, ſœur du ſeig. d'Aubigny, maréchal de France, vice roi au royaume de Naples, comte d'Aram, & marquis d'Aquila.

22. I. Jean de CHANTELOT DE LA CHIEZE, reçu chanoine & comte de Lyon le 17. Déc. 1579 par démiſſion de Jacques de Levis-Couzan.
II. Claude Chantelot, gentilhomme ſervant du roi Henri II. puis chev. de l'ord. vivant en 1579 ép. Adrienne de ſaint George, vivante en 1579.

IV. Gilbert de Chantelot, écuyer, ſeig. de la Chieze, maître d'hôtel du connétable de Bourbon, ép. Jeanne de la Roche de Beaupoirier, mariée le 24. Janv. 1480. — François de S. Georges, lieut. de roi en Bourbonnois, ſous M. de la Guiche, vivoit encore en 1579. ép. Jacqueline des Eſcures, vivante en 1579.

VIII. Pierre Duc, dit de Chantelot, écuyer, ſeig. de la Chieze, ép. le 2. Août 1450. Jeanne de Chaſlus de la Broſſe-Moluſſon, fille de Robert de Chaſlu, ſeig. de la Broſſe-Moluſſon, frontiere de la Marche. — Pierre de la Roche, ſeig. de Beaupoirier, ép. Jeanne de Moullins, ſeig. de Chandon en Bourbonnois près d'Eſnay-le-château. — Jean de S. George de la maiſon de S. George, ſur les limites du Limouſin & du Bourbonnois, gentilhomme de la maiſon du connétable de Bourbon, ép. Marie de Graſſé, de la maiſon de Champaroux en Bourbonnois. — Louis, ſeig. des Eſcures, cap. de la garde de M. de Bourbon, ép. le 25. Avril 1515. Anne de la Halle, fille de Jean, ſeig. de la Halle en Caux en Normandie, conſeil. & maître d'hôtel d'Anne de France, ducheſſe de Bourbonnois, & de Françoiſe de Pontchartrain.

23. I. Adrien de SALUSSES, 1580. 1581.
II. Jean-François de Saluſſes, ſeig. de la Mante près de Saluſſes, frere de Bonne de Saluſſes, mere d'Henri de Saluſſes, chanoine reçu, ép. Izabelle de la Vergne, de la maiſon de Monbazenc en Languedoc près de Narbonne.

IV. Etienne de la Vergne, ſeig. de Montbazenc, ép. Izabeau de S. Felix près Niſmes.

VIII. Renaud *aliàs* Rigaud de la Vergne, ſeig. de Montbazenc, ép. Jeanne de Maſſréol, fille de Belmont *aliàs* Bernard de Maſſréol, ſeig. de Parlages, & de Jeanne d'Eſtang, dame de Montbazene. Bermond de S. Felix, conſeiller au parlement de Toulouſe, ép. Françoiſe de Baſſevin, fille du ſeig. de Spignal, entre Lunel & Montpellier.

24. George de la FOREST, 1581.

II. Jerome de la Foreſt, ſeig. de Bullion, ép. Claudine de la Tour S. Vidal, ſœur de Bertrand, archidiacre.

IV. Charles de la Foreſt, ſeig. de Bullion, Crottes, la Valette, le Pinaut, & Comdon» bailli de Mercœur, ép. Antoinette d'Ailli, maiſon ſortie de la Voute-Chillac.

VIII. Jean de Foreſt, ſeig. de Bullion, ép. Marguerite de Fontanel d'Aubin, dont il y a eu un grand prévôt de l'hôtel. Jean, ſeig. d'Ailly, ép. Marguerite de Sabazac, près de Riom.

25. I. François de FAVERGES DE REBÉ, 1581.

II. Claude de Faverges, ſeig. de Rebé, d'Amplepuis, & de Tiſi, ép. Jeanne de Meſé.

IV. François de Faverges, ſeig. de Rebé, ép. Archangele de Roncheval de Pramenon. Jean de Meſé, ſeig. de la Gardette ou de la Gardelle, ép. Claudine de Trivier.

VIII. Jean de Faverges, ſeig. du Breuil & de Sandal, ép. Claudine de Rebé, fille de Louis le Merle, ſeig. de Rebé & d'Ancelize de Chevenoux. Antoine de Ronchevel, ſeig. de Pramenon, ép. Françoiſe de Mauraux, maiſon de Normandie, fille de Jean de Maurreux ou Maureaux, cadet de ladite maiſon, qui eſt en Normandie, & qui s'étoit venu marier en ce pays à Marg. Til, de la maiſon de la Douze, qui étoit auſſi mere de ladite Françoiſe. Philibert de Meze, ſeig. de la Gardelle, ép. Aimée de Bothéon, de la maiſon de Lamour, près de Thiers en Auvergne. Philippe de S. Trivier, de la maiſon de Chazelles en Dombes, ép. Jeanne Péniſſon de Thuillis, en Dauphiné.

26. I. Claude de SALORNAY, 1584.

II. Jacques de Salornay, ſeig. de Champerni, ép. Izabeau de Cremeaux.

IV. Antoine de Salornay, ſeig. de Champerni, ép. Anne de Molins en Mâconois. Claude de Cremeaux, ſeig. dudit lieu & de Chamouſſet, ép. Madeleine de S. Symphorien, ſœur de Bertrand, précenteur.

VIII. Pierre de Salornay, ép. Philiberte de ſaint Amour en Beaujolois. Jean de Molins, en Bourbonnois, ép. Gabrielle du Boſc en Forez. François de Cremeaux, ſeig. dud. lieu, ép. Izabeau de Rollat, fille de Gilbert de Rollat, ſeig. dud. lieu, du château de Montoigne, & de la Boutereſſe.

27. I. Louis de la BARGE, 1584.

II. François de la Barge, chev. de l'ordre, cap. de 50. hommes d'armes, lieut. de roi en Vivarais, frere d'Etienne de la Barge, archidiacre, ép. Gabrielle des Eſſarts.

IV. Claude des Eſſarts, maître d'hôtel des rois François I. & Henri II. lieut. du marquis de Rothelin en Piémont, ép. Gabrielle de Gouffier, héritiére de la maiſon de Santour en Champagne.

VIII. Antoine des Eſſarts, ſeig. de Thieux en l'Iſle de France, & baron du Lyé en Blaiſois, fils d'Antoine des Eſſarts & de Marie de Buſſy, ép. Perrine de Menoux au Perche, fille de Philibert de Menoux, chev. d'honneur de la reine Claude, & auparavant maître d'hôtel de la reine Anne. Aumet *aliàs* Antoine de Gouffier, ſeig. de Santour, de Fougeroux, Chamtour, & Montoux en Auvergne, ép. Antoinette, *aliàs* Claude de Chauvigni, fille de Claude & de Marie de Melun, remariée à Antoine Gautier des Eſſarts, ſeig. de Thieux.

28. I. René de SEMUR-TRAMOND, 1584.

II. Antoine de Semur, ſeig. de Tramond, chev. de l'ordre, & gouverneur de Mâcon, ép. Jacqueline de Serri, dame dud. lieu.

IV. Claude de Semur, chev. ép. Françoiſe de Bellefruche. Claude de Serry, ſeig. dud. lieu, d'Uxelles, de Buſſi, & de Sauvement, ép. Anne de Grolée.

Digitized by Google

VIII. Jean de Semur, ſeig. de Tramond & Sanpuis, ép. Marie de Villars-la Faye entre Dijon & Châlon.

François-Denis de Belletruche en Savoye, & du Mays, ép. Marguer. d'Albon, dame de la Chaſſagne, & la Condamine.

Jean de Secry, ſeig. dud. lieu, ép. Claudine de Dion.

Jacques de Groſée, ſeig. dud. lieu, conſ. & chambellan du duc, & bailli de Bugey, ép. Claudine du Chef, en Lyonnois, près du Chazey.

29. I. Philibert de VARENNES DE RAPPETONE, 1574.

II. Hipolite de Varennes, ſeig. de Rappetone, & de Corbeville, ép. Claudine de ſainte Colombe.

IV. Pierre de Varennes, ſeig. de Rappetone, ép. Jeanne Rougemont.

Etienne de ſainte Colombe, ſeig. dud. lieu, ép. Huguette de Nagu, ſœur du précenteur Nagu.

VIII. Annet de Varennes, ſeig. de Rappetonne, ép. Louiſe de Gilletti en Breſſe, près de Bourg.

Gaſpar de Rougemont ép. Huguette de Rougemont.

Louis de ſainte Colombe, ép. Anne de Sallamard de Raſtis.

30. I. Thomas de MESCHATIN LA FAYE, vivant l'an 1635. & chamarier de l'égliſe de Lyon, 1656.

II. Claude de Meſchatin, ſeig. de la Faye, ép. Anne de ſaint Hilaire.

IV. Jean de Meſchatin, ſeig. dud. lieu & de la Faye, ép. Françoiſe de Moriac.

François de S. Hilaire, ſeig. dud. lieu, ép. Renée de Marconey, maiſon de Poitou, près de Chatellerault.

VIII. Pierre de Meſchatin, ſeig. de la Faye, ép. Jeanne du Plaix en Bourbonnois, ſortie de la maiſon de Veillan en Limouſin.

Annet de Moriac, de la maiſon de Taillac, ép. Catherine de la Trimouille.

Antoine de S. Hilaire, ſeig. dud. lieu, ép. Gabrielle d'Entragues.

Pierre de Marconey, écuyer de la reine Claude, ép. Marquiſe d'Auſton, de la maiſon de Coudrai, au Mans.

31. I. Jean de GROING-DE-VILLEBOUCHE, 1590.

II. Gabrielle de Groing, ſeig. de Villebouche en Berry, lieut. de 50. hommes d'armes, ép. Jeanne de Bas en Auvergne, remariée au ſeig. de Marat-la Rabe.

IV. Pierre de Groing, ſeig. de Villebouche ép. Gilberte de Gaurin, dame de Monter près de Vichi en Auvergne.

Julien de Bas, ſeig. de la Caſſagne en Auvergne, ép. Marie de Rochefort, de la maiſon d'Ailly en Auvergne.

VIII. Jean de Groing, ſeig. de Villebouche, ép. Gilberte Bertrand, fille de Gilbert Bertrand, chev. conſ. & chambellan du roi, bailli & gouverneur de Perry, ſeig. du Lis, S. George, & d'Izabeau du Puy.

Jacq Guerin, ſeig. du Monter, ép. Marie de Thianges, de la Grozet en Bourbonnois.

Jean de Bas, ſeig. de la Caſſagne, ép. Gabrielle de Rollat en Auvergne, près de Gamoy.

Guillaume de Rochefort, ſeig. d'Ailly en Auvergne, ép. Jeanne de Montmorin en Auvergne.

32. I. Herlot de CREMEAULX-CHAMOSSET, 1588.

II. Antoine de Cremeaulx, ſeig. dud. lieu, ép. Françoiſe de Prunel & du Berc en Velai.

IV. Claude de Cremeaulx, ſeig. dud. lieu, chev. de l'ord. du roi, ép. Madeleine de S. Symphorien, dame de Chamoſſet, ſœur de Bertrand, précenteur.

Jean de Prunel, ſeig. dud. lieu, & du Berc en Velai, ép. Catherine de Tournon-la Cheze, en Vivarais.

VIII. François de Cremeaulx, ſeig. dud. lieu, ép. Izabeau de Rollat en Bourbonnois.

Zacharie de S. Symphorien, ſeig. de Chamouſſet, Maurieu, Roſni, & la Meane, maître d'hôtel du roi François I. ép. Louiſe Mitte, ſœur du pere de Gaſpard Mitte.

Gaſpard de Prunel, ſeig. dud. lieu, & de Berc en Velai, ép. Françoiſe de Caderne de Gabriac en Gevaudan & Covenes.

Jacques de Tournon, ſeig. de la Chaize en Vivarais, & de Marſan en Auvergne, ép Antoinette de Châteauneuf de Rochebonne.

Digitized by Google

33. I. Antoine de S. PRIEST, 1590.
II. François de S. Prieſt, ſeig. de Bonnord, ép. Gilberte le Matin *alias* de Villeneuve, remariée au ſeig. de Fougieres.

IV. Charles de S. Prieſt, ſeig. dud. lieu, ép. Antoinette de la Forez, en Auvergne. | Gilbert le Matin, ſeig. de Villeneuve, ép. Anne de Saumery, remariée à Aimé de Saconay.

VIII. Guillaume de S. Frieſt, ép. Antoinette de Damas de Vepré. | François de la Fodeit ép. Marie le Clerc de Piſſeleu, en Picardie. | Jean le Matin, ſeig. de la Motlée en Forez, ép. Claudine de Theſis de l'Eſpinaſſe. | Balthazar de Saumery, ſeig. de Chauſſin en Bourbonnois, près de Cuiſet, ép. Peronelle de Bonay.

34. I. Claude d'ONCIEUX DE MOULIERNE, 1592.
II. Antoine d'Oncieux, ſeig. de Moulierne en Breſſe, & de S. Aubin en Suiſſe au canton de Fribourg, ép. Françoiſe de Feurs, de la maiſon des Tours en Mâconnois.

IV. Philippe d'Oncieux, ſeig. de Moulierne, ép. Jacqueline de Moulierne en Breſſe. | George de Feurs, ſeig. d'Eſtours, & de la vieille Baſtie, ép. Higlie de Bellecombe, dame de la maiſon de Viazeles en Mâconnois.

VIII. Pierre d'Oncieux, ép. Claudine de la Gibere en Breſſe. | Antoine, ſeig. de Moulierne, gentilhomme de la maiſon du roi Louis XI. ép. Gilberte de Greſadan, dame de la Paroiſſe en Breſſe, & de Val au comté de Bourgogne. | Jean de Feurs, ſeig. d'Eſtours, ép. Anne de S. Symphorien. | Jacques de Bellecombe, ſeig. de Viazelles, ép. Marguerite de Germolles entre le Mâconnois & le Beaujolois.

35. I. Laurent de SIMIANE, 1590.
II. Gaſpard de Simiane, de la maiſon de Gordes, ſeig. de Vergnes, chev. de l'ord. du roi, ép. Catherine Mitte de Chevrieres.

IV. Bertrand de Simiane, ſeig. de Gordes & de Cazeneuve, ép. Pierrette de Pontevez, dame de Cabanes. | Jean Mitte, ſeig. de Chevrieres, du Parc S. Martin, Senouzan en Maçonnois, frere germain de Gaſpard Mitte, chamarier de l'égliſe, ép. Françoiſe Mareſchal, dame du Parc S. Martin, Senouzan, & Beillaut.

VIII. Giraud de Simiane, ſeig. de Gordes & de Cazeneuve, ép. Marguerite de Forbin, *alias* de Soliers, fille du ſeig. de la Barben, frere du ſénéchal & gouverneur de Provence. | Jean de Pontevez, ſeig. de Cabanes, gouverneur de Taraſcon, & comte de Carces, eſt ſorti de cette maiſon, & en porte les armes, ép. Sibylle de Caſtellane en Provence. | Jacques Mareſchal, ſeig. du Parc en Mâconnois, ép. Françoiſe-Laurence de Cuvieu en Savoye.

36. I. François d'ALBON, 1595.
II. Bertrand d'Albon, ſeig. de S. Forgeul, frere germain d'Henri d'Albon, chanoine de l'égliſe, ép. Antoinette de Galles de S. Marcel les Urſés.
IV. Claude de Galles, chev. de l'ordre, maître d'hôtel du roi, ſeig. de S. Marcel, ép. Anne de Bron la Liegue, ſœur de René de Bron, pere de Guillaume, reçu chanoine.
VIII. Hugues de Galles, ſeig. de S. Marcel, ép. Yoland d'Ouillette, maiſon en la haute Navarre à 4. lieues de Pampelune, fille de Rodrigues d'Ouillette & de Gratiane de Torres.

37. I. Jacques d'AMANZE'-CHAUFFAILLES, 1595.
II. Guillaume d'Amanzé, ſeig. de Chauffailles, frere d'Antoine d'Amanzé, reçu chanoine, ép. Françoiſe de la Guiſche, fille de George de la Guiſche, ſeig. de Sévignon, & ſœur de Calais de la Guiſche, chanoine reçu.

38. I. Aimé de FOLQUIER-VITRE', 1596.
II. Claude-François de Folquier, ſeig. de Vitré & Chauviré, ép. Françoiſe de Malain, ſœur du baron de Lux.

IV. Giraud de Folquier, ſeig. de Vitré & | Joachim de Malain, ſeig. dud. lieu ép. Mar-

de Chauviré, ép. Françoiſe de Malain de la maiſon de Miſery en Bourgogne.

guerite d'Eſpinac, ſœur de Pierre, qui a été archevêque, doyen, & chamerier de l'égliſe.

VIII. Claude de Folquier, ép. Marguerite de Haraucourt, en Lorraine.

Aimé de Malain, ſeig. de Miſery & de Montigny en Bourgogne, ép. Françoiſe de Bauffremont, ſœur du baron de Senecey, grand prévôt de France.

Henri de Malain, ſeig. de Leux & de Malain, ép. Marguerite de Vic au comté de Bourgogne.

Pierre d'Eſpinac, gouverneur de Bourgogne, ép. Guichardе d'Albon.

39. I. Philibert de BONNAY DE VAUMAS, 1596.

II. François de Bonnay, ſeig. de Vaumas, gentilhomm de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie de gendarmes de M. de la Guiche, ép. Marie de Damas, de la maiſon d'Anlezi en Nivernois.

IV. Marc de Bonnay, ſeig. de Vaumas & de Beſſey, ép. Jeanne de Lorris, maiſon entre Orléans & Bourges.

Jean de Damas d'Anlezi, ép. Jeanne de Bar, de la maiſon de Baugy en Berry.

VIII. Pierre de Bonnay ép. Anne de Bigny.

Gilbert de Lorris, ép. Madeleine de Serpens.

Claude de Damas, ſeig. d'Anlezi, Eſpeuſſi, & Reux. ép. Antoinette de Digoine.

François de Bar, ſeig. de Baugy, ép. Renée de Montberon, maiſon poſſédée par ceux de Montmorion.

40. I. Gaſpard d'URRE LA TOUSCHE, 1598.

II. Olivier d'Urre, ſeig. de la Touſche, ép. Catherine de S. Martin de Provence.

IV. Jacques d'Urre, ſeig. de la Touſche, ép. Clemence de Caritat.

Louis de S. Martin, maître d'hôtel de la reine-mere, frere du ſeig. des Baux, de la maiſon de Peloubier, ſénéchal de Beaucaire, ép. Marguerite d'Urre, ſœur du ſeig. du Puy S. Martin.

VIII. Imbert d'Urre, ſeig. de la Touſche, ép. Dauphine du Brotin en Valentinois, d'où ſont ſorth ceux du petit Paris.

Olivier de Caritat, de la maiſon de Condorſes, ép. Marie de Veſc en Valentinois, dont le comte de Sault porte le nom.

Jean de S. Martin de Peloubier, ép. Françoiſe de Grille.

Claude d'Urre, ſeig. du Puy S. Martin, ép. Gabrielle Adhémar, de la maiſon de Grignan.

41. I. Claude de SALLEMARD DE RESSIS, 1598.

II. Geoffroi de Sallemard, ſeig. de Reſſis, la Faye Montfort, frere de Claude de Sallemard, ſacriſtain, ép. Madeleine de Foudras, de la maiſon de Courcenay.

IV. Jean de Foudras, ſeigneur de Courcenay & de Château-Thiers, en Mâçonnois, ép. Jeanne Trunes, dame de S. Ange en Bourgogne, ſœur de la mere d'Antoine d'Amanzé.

VIII. Jean de Foudras, ſeig. de Courcenay, ép. N. de Senetaire-Fontenilles.

42. I. Chriſtophe de FOUDRAS, reçu en 1588. Gaſpard de FOUDRAS, ſon frere, reçu auſſi comte le 11. Déc. 1599.

II. Antoine de Foudras, ſeig. de Coutanſon, frere de Madeleine de Foudras, mere de Claude de Sallemard, ép. Françoiſe de Montaigni, ſœur de Théodore de Montaigni, reçu chanoine.

IV. Jean de Foudras, ſeig. de Courcenay & de Château-Thiers, en Mâçonnois, ép. Jeanne de Traves, dame de ſaint Vruge.

Claude, baron de Montaigni, ép. Claudine de Dio.

VIII. Jean de Foudras, ſeig. de Courcenay & de Château-Thiers, ép. Anne de S. Netaire-Fontenilles.

Antoine de Traves, ſeig. de S. Vruge, ép. Renée Girard, dame de Bazoges & de Paſſy.

Gilbert, baron de Montaigni, ép. Heleine de la Tour-Vinay.

Jacques Palatin, ſeig. de Dio & de Traves, ép. Jeanne de la Guiche.

43. I. Claude de DAMAS DE LA BASTIE, reçu le 20. Déc. 1595.

II. François de Damas, ſeig. de la Baſtie, Pilloniere, & du Roſſet en Forès, ép. *Melchione* de Nagu, dame de la Baſtie, & la Pilloniere en Beaujolois.

IV.

IV. George Damas, ſeig. de la Baſtie, ép. Madeleine de Sugni du Roſſet en Forez. — Philibert de Nagu, ſeig. de Varennes, baron de Lurcy, frere de Gaſpard précenteur de Nagu, ép. Jeanne Mitte, ſœur de Mitte, chanoine de l'égliſe de Lyon.

VIII. Claude de Damas, ſeig. de la Baſtie, ép. 2°. le 10. Déc. 1514. N... veuve de Jacques de la Varennes &c. ép. Françoiſe de Changy du Cheſnay. — Antoine de Sugny, dit le Roſſet, ép. Antoinette de Marcon de Sarron. — N. de Nagu ép. N.., de ſaint Romain. — N. de Mitte de Chevrieres ép. N. de Cruſſol.

44. I. Jacques de LA FAYETTE, 1603.

II. Claude de la Fayette, ſeig. dudit lieu & d'Autefeuille, ép. Marie d'Alegre de Viverols.

IV. Jean de la Fayette tué à la bataille de Nancy, ép. Françoiſe de Montmorin. — Gaſpard d'Alegre, ſeig. de Viverols & de Beauvoir, ép. Charlotte de Beaucaire, ſœur de madame de Martigni.

VIII. Antoine de la Fayette ép. Marguerite de Rouville; ſon frere étoit ſeig. de Rouville, chevalier, chambellan, grand veneur de France, & couſin du cardinal de Granvelle. — Annet de Montmorin ép. Marie de Boyer. Ceux de Beauſſac près d'Aigues-Perces ſont ſortis de cette maiſon de Boyer. — Chriſtophe d'Alegre ép. Madeleine de Beauvoir-le-Loup. Ceux de Monfan & Pierre-Brune ſont ſortis de cette maiſon. — Jean de Beaucaire, ſeig. de Puiguilhem, maître d'hôtel de la reine d'Ecoſſe, ép. Guionne de Breuil, maiſon de Poitou, dame d'atour de la reine.

45. I. Gaſpard de SACONIN-PRAVIEUX, 1603.

II. Jerome de Saconin de Pravieux, baron de Breſſoles, frere de Marc, chamarier, ép. Marie de la Fayette, ſœur de Claude de la Fayette, pere de Jacques, chanoine dont la preuve eſt ci-deſſus.

IV. Symphorien de Saconin, ſeig. de Pravieux, paroiſſe de Pouilly en Forez, ép. Jacquette de Breſſolles, baronne de Breſſolles. — Jean de la Fayette, chevalier de l'ordre, & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, ép. Françoiſe de Montmorin, mariée le 16. Novembre 1599.

VIII. Jean de Saconin, ſeig. de Pravieux, ép. Antoinette d'Eſpinac, mariée le 29. Janvier 1479. — Gilbert de Breſſoles ép. Agnès de Goulals, 1540. — Antoine de la Fayette ép. le 16. Février 1538. Marguerite de Rouville. — Annet de Montmorin, ſeig. dudit lieu 1543. ép. Marie Boyer.

XVI. Pierre de Saconin, ſeig. de Pravieux, teſta en 1446. ép. Huguette de Thurei. — Jacques de Goulais en 1525.

46. I. Anne d'URFÉ, 1607.

II. Jacques d'Urfé, gouverneur & bailli de Forez, ép. Renée de Savoye.

IV. Claude d'Urfé, gouverneur des enfans de France, ép. Jeanne de Balzac. — Claude de Savoye, comte de Tende & de Sommerive, ép. Marie de Chabanes.

VIII. Pierre d'Urfé, grand écuyer de France, ép. Antoinette de Beauveau. — Robert de Balſac, baron d'Entragues, ſénéchal d'Agenois, ép. Anne de Graville, fille de l'amiral. — René de Savoye, grand-maître de France, ép. Anne de Laſcaris, comteſſe de Touloufe, ſortie de la maiſon impériale de Conſtantinople, & de Paleologue. — Jacques de Chabanes, ſeig. de la Paliſſe, maréchal de France, ép. Marie de Molaux, ſortie de la maiſon du vic. de Melun, près Fontainebleau.

47. I. Joachim d'ESTAING, & Louis ſon frere, 1608.

II. Jean, vicomte d'Eſtaing & de Cadars, ép. Gilberte de la Rochefoucaut.

IV. François, vicomte d'Eſtaing, ſeig. de Murols, Vernine, la Terraſſe, &c. ép. Catherine de Chabanes. — François de la Rochefoucaut, vicomte de Ravel, ſeig. de Moiſſac, Cunazac, & Antragues, ép. Léonard de Vienne.

VIII. Gabriel d'Eſtaing ép. Charlotte d'Arpajon. | Joachim de Chabanes, ſeig. de Curton-la-Roche, ép. Peronelle de Lévis de Ventadour. | Antoine de la Rochefoucault, ſeig. de Barbaſieux, ép. Antoinette d'Amboiſe. | François de Vienne, ſeig. de Cormarin, ép. Gillette de Luxembourg.

48. I. François de SACONAY, 1608. 1609.

II. Etienne de Saconay, ſeig. dudit lieu, d'Ogny, Montfort, & du Breuil, ép. Marie de Saconay, ſœur de Louis de Saconay, chamerier de l'égliſe.

IV. Marin de Saconay ép. Giraude de Châtillon de Michaille. | Jean de Saconay ép. Aimée des Clefs, des ſeigneurs de Laval en Genevois.

VIII. Amédée de Saconay. (de ſable à trois étoiles d'argent, au chef d'argent, au lyon iſſoré de gueules) ép. Jacquette Dunant (d'aſur à la face d'argent.) | Richard de Châtillon (d'argent à la croix de gueules) ép. Claudine de Menton de Montrotier. (de gueules au lyon d'argent, à la bande compagnée d'or & d'aſur.) | Pierre de Saconay ép. Jeanne de Roſſillon, fille de Philibert de Roſſillon en Genèvois & de Claudine de Montours. | Humbert des Clefs, maître d'hôtel du duc Charles de Bourgogne (de gueules à la croix d'or, chargée de cinq étoiles d'aſur) ép. Catherine de Pepon. écartelé d'or & d'aſur.)

49. I. Aimé de ſaint AUBIN, reçu le 12. Novembre 1609. par réſignation de Jacques de ſaint Aubin, ſon frere.

II. François de ſaint Aubin, ſeigneur de Sarragoſſe en Berri, ép. Julienne Mareſchal, mariée le 9. Octobre 1581.

IV. Charles de ſaint Aubin, ſeig. de Sarragoſſe & de Neuville ép. Antoinette d'Aubigny, dame de Nereux, mariée le 14. Avril 1556. | Gilbert Mareſchal, ſeig. de Thory Reſſouche, la Bouchet, la Motthe, &c. ép. Perronelle de Bonnay, mariée le 13. Mai 1548.

VIII. Antoine de S. Aubin, (d'argent à l'Ecuſſon de ſable en cœur, à trois merlettes de ſable en chef.) Il étoit fils de Gauvain & de Marguerite de Givri, ép. Marguerite de Laſtic, fille de Jacques & de Charlotte Tretart, fille d'Antoine & de Perrette de Billi. | Yrbier d'Aubigny, ſeig. de Zauzac & de Nereux, ép. Jacqueline de Bonnay, fille de Pierre & d'Huette de Pouillac, & mariée le 20. Février 1509. | Pierre Mareſchal, ſeigneur de Thory, marié le 5. Avril 1518. avec Jeanne de ſaint Aubin, Id. qu'Antoine. Cette branche de ſaint Aubin porte un lyon d'argent dans l'écu de ſable. | Gilbert de Bonnay II. que Jacquelin, fils de Pierre & d'Anne de Bigni, marié le 8. Mars 1518. avec Marguerite de Bar, fille de François, ſeig. de Baugy, & de Renée de Montbron.

50. I. François de REBÉ.

II. Zacharie de Rebé, ép. Izabeau de Popillon

IV. Claude de Rebé ép. Jeanne de Mezé. | Nicolas de Popillon ép. Catherine Boniface.

VIII. François de Rebé dit de Paverges, (d'or à trois Merlettes de ſable, deux & une, écartelé d'or, à la face onée de gueules.) ép. Archangele de Roncheval. (d'or à l'aigle éployée de gueules.) | Philibert de Mezé (de ſable au chevron dor, & deux étoiles d'argent en chef) ép. Aimée de Borbéon. (d'argent à deux faſces, vairées d'aſur, étalé de gueules. | Nicolas de Popillon, (d'aſur à la faſce d'or, accompagnée de trois quinteſeuilles d'argent.) ép. Claude de Babon de la Bourdaiſiere. | Vincent Boniface, ſeig. de Chabanes, (d'argent à trois faſces de ſinople) ép. Catherine de Roſſen (d'aſur à trois pommes de pain... ...rameaux apointés en un trou d'or.

Digitized by Google

51. I. Germain de CHATENIER de la CHATAIGNERAYE, baptiſé en l'égliſe de ſainte Foi d'Anthes, dioceſe d'Agen le 13. d'Avril 1714. né le 11. précédent.

II. Gaſpard-Joſeph de Chategnier, ép. le 10. Juillet 1707. Marie de Timbrune de Valence.

IV. Armand de Chategnier ép. le 22. Octobre 1662. Catherine de Beinac.

François-Emeric de Timbrune de Valence, ép. le premier Octobre 1669. Elizabeth de Gontaut de Biron-ſaint Blanchard.

VIII. Meriq-Melchior de Chategnier ép. le 9. Oct. 1527. Marquiſe de Gaulejac de Puicalvet.

Jean-François de Beinac de Tajac ép. le 24. Février 1642. Jeanne Joumard de la Brangelie.

Julien de Timbrune, de Valence, ép. le 21. Oct. 1615. Izabeau de Benquet de Pellegrue.

Jean-Charles de Gontaut de Biron-ſaint Blanchard ép. Anne de Comminges.

XVI. Armand de Chategnier, ép. le 20. Juill. 1588. Marie de Gondail.
Jean-Marc de Gaulejac, ép. Marie de Gironde.
Claude de Beinac-Tajac, ép. le 14. Fév. 1611. Catherine de Saillant.
Antoine Joumard de la Brangerie, ép. Louiſe Paſquier.
Emmanuel de Timbrune-Valence, ép. Brandel de Beon du Maſſez.
Charles de Benques de Cambes, ép. Henrie de Loſſe.
Armand de Gontaut de Biron-ſaint Blanchard, ép. le 12. Juin 1615. Hipolite de Lauzieres-la Chapelle.
Jean-Pierre Roger de Comminges ép. Jeanne-Françoiſe de S. Lary, vic. de Bouſſenac.

51. I. François Joachim de PIERRE DE BERNIS, né à ſaint Marcel d'Ardeche le 22. Mai 1715. comte de ſaint Jean de Lyon, miniſtre & ſecretaire d'état, commandeur des ordres du roi, cardinal déclaré le 31. Juillet 1758.

II. Joachim de Pierre, ſeig. de Bernis, ép. le premier Janvier 1697. Marie-Elizabeth de Chaſtel.

IV. Jean-Louis de Pierre, ſeig. de Bernis, ép. le 17. Septembre 1661. Izabeau de Blou.

Chriſtophe de Chaſtel, ſeig. de Condres, ép. le 2. Juin 1653. Louiſe de Chaſtel de Châteauneuf.

VIII. Jean-Jacques de Pierre, ſeig. de Bernis, ép. le 21. Octobre 1621. Anne de Louet.

Jean-Antoine de Blou, ſeig. de Laval, ép. Catherine de Rochemore.

Nicolas du Chaſtel, ſeig. de Condres, ép. le 15. Octob. 1614. Louiſe Molette, dame de ſaint Jean.

Claude de Chaſtel, ſeig. de Châteauneuf, ép. le 24. Oct. 1633. Marie de Gouis de Mezerac.

XVI. Jean de Pierre, ſeig. de Bernis, ép. Catherine de Beſiers.

Jean Louet, ſeig. d'Aujarques, ép. le 5. Septembre 1580. Madeleine de Rochemore.

Jean-Antoine de Blou, ſeig. de Laval, ép. le 29. Janvier 1597. Hipolite de ſaint Nectaire.

Louis de Rochemore, conſeiller d'état, ép. le 7. Juillet 1587. Anne Barriere, dame de Nages.

Guillaume de Chaſtel, ſeig. de Condres, ép. le 3. Mars 1583. Helene de Fay.

François Molette, ſeig. de Morangers ép. Marie Louet de ſaint Auban.

Antoine de Chaſtel, baron de Châteauneuf, ép. le 19. Nov. 1611. Helix de Maurin, dame de Châteauneuf.

Jean de Gouis, ſeig. de Cluzel, ép. Louiſe de la Vene de Mezerac, de la ville d'Aubenas.

XXXII. Bertrand de Pierre, ſeig. de ſaint Michel d'Ardeche, ép. Louiſe d'Artifait.
N... de Beſier, ſeig. de Venejan.
Jean Louet, ſeig. de Calviſſon, ép. le 3. Juillet 1536. Marguerite de Veſc-Grimaud. d'Aubais.

François de Rochemore, ſeig. de Bordes, ép. le 30. Nov. 1536. Madeleine de Bozene-Aubaïs.

François de Blou, ſeig. de Meirés, ép. le 4. Mars 1558. Izabeau de Gourdon.

François, ſeig. & comtour de S. Nectaire & de la Ferté-Nabert, ép. Jeanne de Laval-Louet.

François de Barriere, ſeig. de Nages & de Solorgues, ép. Catherine Atlier.

Louis de Chaſtel, ſeig. de Condres, ép. le 23. Avril 1551. Gabrielle de Lagnac de Muret.

Jean de Fay, ſeig. de la Tour-Maubourg, ép. le 24. Avril 1558. Marguerite de Peloux.

Jean-Antoine de Molette, ſeig. de Moranger, ép. le 9. Février 1579. Marie de Naves.

Aimar de Louet, baron de ſaint Auban, ép. le 8. Fév. 1579. Louiſe d'Aulzon-Montravel.

Antoine de Chaſtel.

Digitized by Google

Noms des chanoines & comtes de Lyon par ordre alphabétique.

Ann. de réception.

A.

1247. Acre Berard, d'
1361. Aglier ou Aiglier, Berard d'
1349. Saint Alban, Jean de
1382. Albert, Eléazar, d'
1391. Albert, Jean d'
1363. Albon, Gillet d'
1398. Albon, Henri d'
1399. Albon, Renaud d'
1442. Albon, Guichard d'
1465. Albon, Philibert d'
1476. Albon, Jean d'
1482. Albon, Louis d'
1483. Albon, Guy, d'
1507. Albon, Antoine d'
1531. Albon, Henri d'
1540. Albon, René d'
1595. Albon, François d'
1609. Albon, Guillaume d'
1641. Albon, Claude d'
1645. Albon, François d'
1653. Albon, Gilbert-Claude d'
1679. Albon, Claude-Joseph d'
1693. Albon, Charles d'
1695. Albon de saint Marcel, Claude d'
1707. Albon, Alexandre d'
1464. Alinges, Louis d'
1320. Allant ou Arlent, Guillaume d'
1375. Allemand, Arthaud ou Archimbaud d'
1391. Allemand, Gallois d'
1406. Allemand, Louis d'
1411. Allemand, Claude d'
1426. Allemand, Boniface d'
1733. Allemand de Champier, Joseph-Abel d'
1739. Allemand de Champier, Pierre d'
1401. Almanzé, Jean d'
1414. Almanzé, Berard, d'
1423. Almanzé, Pierre d'
1432. Almanzé, René d'
1438. Amanzé, Jean d'
1448. Amanzé, Jacques d'
1454. Amanzé, Antoine d'
1515. Amanzé, Claude d'
1526. Amanzé, Jean d'
1555. Amanzé, Antoine d'
1596. Amanzé, Jacques d'
1476. Amoncourt, Jacques d'
1190. S. Amour, Etienne de
1349. S. Amour, Guillaume de
1354. S. Amour, Jean de
1320. Anton, Aimar d'
1254. Aouſt, Pierre d'
1184. Aouſt, Boniface d'
1320. Aouſt, Pierre d'
1544 Apchon, Antoine d'
1379. Arenthon, Jean d'
1339. Arric, Geoffroi d'
1349. Ars, Humbert d'
1401. Ars, Antoine d'
1455. Ars, Antoine d'
1496. Ars, Antoine d'
1244. Arnulphe, Pierre d'
1420. Avaugourt, Henri d'
1363. Aubeſpin, Simon de l'
1371. Aubeſpin, Jacques de l'
1383. Aubeſpin, Jean de l'
1383. Aubeſpin, Guillaume de l'
1574. Aubeſpin, Antoine de l'
1693. Aubeſpin, Fr. Ferd, de ſainte Colombe de l'
1609. Aulbin de Saligny, Aimé de Saint
1729. Aulbin de Saligny, Gabriel-Céſar de ſaint.
1433. Aulbin de Saligny, Jacques de Saint
1450. Aulhac, Guillaume d'

B.

1096. Baſſic, Guillaume de
1746. Bailleul, Ch. Caſ. Maximin de
1471. Balme-verrieux, Robert de la
1117. Balmey, Ponce du
1175. Baneins, Hugues de
1525. Barge, Louis de la
1542. Barge, Gilbert de la
1545. Barge, Guillaume de la
1553. Barge, Etienne de la
1581. Barge, Louis de la
1307. Baſtie, Guillaume de la
1462. Baternay, Jacques de
1574. Beaufort, Gilbert de
1094. Beaujeu, Guigues de
1117. Beaujeu, Hugues de
1300. Beaujeu, Guillaume de
1304 Beaujeu, Thomas de
1306. Beaujeu, Humbert de

Digitized by Google

1349. Beaujeu, Guillaume de
1349. Beaujeu, Louis de
1275. Beaume Valufin, Guichard de la
1307. Beaume-Fromente, Geoffroi de la
1319. Beaume-Valufin, Etienne de la
1336. Beaume-Fromente, Humbert de la
1501. Beaume-Montrevel, Pierre de la
1561. Beaume-Montrevel, Claude de la
1712. Beaume Suze, Ant. Louis Fr. de la
1732. Beaumont, Chriſtophe de
1209. Beauvoir, Dreux de
1460. Beauvoir, Guillaume de
1615. Beſſerel, Charles de
1713. Blot de Chauvigny, Pierre-François de
1361. Bochaille, Barthelemi de
1391. Bochaille, Barthelemi de
1310. Boczozel, Humbert
1399. Bois, Triſtan du
1431. Bois, Rodolphe du
1596. Bonnay Vomas, Philibert de
1644. Bonnay-Vomas, Bertrand de
1193. Bonnet, Guillaume de
1414. Bornant, Charles de
1381. Bouillé, Guillaume de
1712. Bouillé de-ſaint Geron, Nicolas de
1151. Bourbon, Pierre de
1443. Bourbon, Charles de
1323. Bourdin ou Burdin, Humbert de
1480. Bourgeois, Guigues de
1525. Bournel, Pierre de
1379. Brancas, Nicolas de
1261. Breſſieu, Hugues de
1209. Brienne, Ponce de
1254. Briord, Humbert de
1307. Briord, Humbert de
1250. Bron, Iſouard
1410. Bron, Hugues
1573. Bron, Guillaume de
1372. Broſſe, Pierre de
1274. Brun, Hugues de
1471. Brye, Charles de
1209. Buenc, Achard de
1275. Buenc, Guy de
1284. Buſſeul, Guigues de
1593. Buſſeuil de Molins, Charles de

C.

1180. Cajetan, Benoît
1151. Capponai, Ponce de
1753. Caſtellas, Jean Antoine de
1750. Chaban, Annet de
1106. Chal, Girin de
1193. Chal, Girin de
1454. Chalant, Georges de
1335. Chalamont, Thibaud de
1250. Chamartin, Chatard de
1302. Chamartin, Girard de
1319. Chambre, N. ... de
1540. Chamond, Jean de ſaint
1320. Chandée, Jacques de
1328. Chandée, Pierre de
1254. Chandieu, Etienne de
1356. Chandieu, Pierre de
1579. Chantelot, Jean de
1595. Chantelot, Guichard de
1706. Chantelot, Gilbert-Michel de
1361. Chapelle, Pierre de la
1436. Charles VII. roi de France.
1564 Charles IX. roi de France.
1244. Charnay, Arthaud de
1650. Charpin de Genetines, Emmanuel de
1683. Charpin de Genetines, Louis de
1690. Charpin de Genetines, Antoine de
1193. Charpinel, Guillaume de
1226. Charpinel, Pierre-Betard de
1449. Chaſtel, Gabriel de
1451. Chatel, Jean de
1173. Chategnier de la Chataignetaye, Germain
1506. Châteaubriant, François de
1630. Châteauneuf de Rochebonne, Charles de
1669. Châteauneuf de Rochebonne, J. Chriſtophe de
1691. Château-neuf de Rochebonne, Charles-François de
1708. Châteauneuf de Rochebonne, Louis-Joſeph. de
1307. Châtelars, Jean de
1183. Chavannes, Olivier de
1361. Chavannes, Guillaume de
1527. Chaugy, Georges de
1723. Chaugy de Rouſſillon, Claude-François de
1421. Chavirey, Guillaume de
1447. Chavirey, Philippe de
1448. Chavirey Pierre de
1320 Chevelut, Guillaume de
1701. Chevrieres, Joſeph de
1209. Chiel, Aroud de
1396. Chiel, François de
1450. Chiel, Charles de
1232. Clermond, Raymond, de
1284. Clermont, Geoffroy de
1318. Clermont, Guillaume de
1335 Clermont, Humbert de
1565. Clermont-Chattes, Charles de
1570. Clermont-Chattes, Jean de
1612. Clermont-Montoiſon, Jean-François de
1751. Clugny, François de
1115. Cocy ou Couy, Foulques de
1213. Coligny, Guillaume de
1336. Coligny-d'Andelot, Jacques de
1365. Coligny-d'Andelot, Simon de
1389. Coligny d'Andelot. Antoine de
1438. Coligny-d'Andelot, Jean de
1237. Colombe, Guillaume de ſainte
1590. Colombe de ſaint Prieſt, N... de ſainte

Digitized by Google

1621. Colombe de Nanton, François de sainte
1687. Colombe, Antoine de sainte
1571. Colombier, Antoine de
1193. Colomne, N.... de
1193. Colonge, Guillaume de
1240. Colonge, Arnoud ou Arnulphe
1250. Colonge, Arnulphe de
1431. Comborn, Jacques de
1479. Comborn, Louis de
1276. Conflans, Guillaume de
1276. Corent, Jacques de
1320. Corgenon, Hugues de
1369. Corgenon, Guillaume de
1374. Corgenon, Edouard de
1307. Coſſenay, Humbert de
1375. Coſſenay, François de
1220. Cozant ou Colizant, Arnaud de
1588. Cremeaux, Hector de
1604. Cremeaux, Antoine de
1621. Cremeaux, Marc de
1636. Cremeaux, François de
1349. Crozet, Pierre de
1363. Crozet, Perrin de
1310. Cruſſol, Amedée Baſtet de
1465. Cruſſol, Girard de

D.

1258. Damas, Jean de
1320. Damas, N... de
1599. Damas, Claude de
1614. Damas de Thiange, Claude de
1690. Damas-Roger, Joſeph de
1684. Damas-du-Rouſſet, Claude de
1378. Digoine, Hugues de
1712. Digoine-du-Palais, Claude Marthe
1390. Dortant, Louis de
1712. Dortant, Jean-François de
1150. Dreux
1284. Duin, Pierre de
1193. Durgel, Henri
1244. Durgel, Joſſerand
1254. Durgel, Durgel

E.

1378. Emoin, Guillaume d'
1550. Epinac, Pierre d'
1441. Eſcherenne, Guillaume de l'
1619. Eſcures, François des
1319. Eſpagne, Alphonſe d'
1341. Eſpinaſſe, Guillaume de l'
1349. Eſpinaſſe, Guichard de l'
1446. Eſtaing, Jean d'
1489. Eſtaing, François d'
1495. Eſtaing, Antoine d'
1522. Eſtaing, Charles d'
1530. Eſtaing, Jean d'
1008. Eſtaing, Joachim d'
1616. Eſtaing, Louis d'
1678. Eſtaing, Joachim-Joſeph d'
1645. Eſtampes, Roger d'
1433. Eſtouteville, Guillaume d'
1109. Eudes III. duc de Bourgogne.
1598. Eurre de la Touche, Gaſpard d'

F.

1136. Falcon
1193. Faletz, N.... de
1272. Farnay, Guichard de
1284. Farnay, Guichard de
1307. Farnay, Hugues de
1372. Farnay, Offroy de
1596. Faulquier de Vitrée, Aimé de
1584. Fauverges, François de
1718. Fay de Maubourg, Joſeph de
1389. Faye, Bernard de la
1447. Fayette, Jean de la
1603. Fayette, Jacques de la
1610. Fayette, François de la
1106. Ferlay, Roſtaing de
1306. Ferlay, Henri de
1499. Feurx, Antoine de
1410. Fitigny, Jean de
1431. Fitigny, François de
1659. Fontanes, François-Hector de
1695. Fontanes de Chemé, Joſeph de
1253. Fontaneys, Arnoud de
1259. Fontaneys, Joſſerand de
1193. Foreſt, Humbert de
1244. Foreſt, Renaud de
1319. Foreſt, Renaud de
1349. Foreſt, Guy de
1580. Foreſt-Bouillon, Georges de la
1254. Foudras, Pierre de
1599. Foudras, Gaſpard de
1599. Foudras, Chriſtophe de
1626. Foudras, Antoine de
1634. Foudras, François de
1672. Foudras, Gaſpard de
1674. Foudras, François de
1705. Foudras de Courcenay, Jerome de
1448. Fougeres, Claude de
1476. Fougeres, Achilles de
1486. Fougeres, Pierre de
1502. Fougeres, Claude de
1541. Fougeres, Gerard de
1275. Franchelins, Guillaume de
1307. Franchelins, Gui de
1261. François, Raimond de
1515. François I. roi de France.
1559. François II. roi de France.
1648. Froulay de Teſſé, Emmanuel de
1711. Froulay, Charles-Louis de
1719. Fuligny de Damas, Emmanuel-Thomas de
1716. Fuligny de Damas, Jean de

Digitized by Google

G.

1446. Gaſte, Claude de
1483. Gaſte, Antoine de
1484. Gaſte, Jean de
1490. Gaſte, Pierre de
1060. Genève, Guy de
1283. Genève, Guy de
1319. Genève, Amedée de
1349. Geneve, Jean de
1377. Genève, Robert de
1630. Georges, Claude de ſaint
1694. Georges, Claude de ſaint
1697. Georges, Claude-Marie de ſaint
1193. Germain, Hugues de ſaint
1254. Germain, Hugues de ſaint
1413. Germain d'Apchon, N. de ſaint
1463. Germain, Antoine de ſaint
1579. Gilbertes, Antoine de
1630. Gilbertes, Charles de
1193. Givors, Fouiques de
1349. Glavenac, Guigues de
1567. Gorrevod, Guillaume de
1390. Grancey, Milon de
1349. Grandmont, Geoffroy de
1254. Gandſon, Girard de
1504. Grilly, Charles de
1590. Groing de Villeneuve, Jean de la
1318. Grolée, Guy de
1406. Grolée, Aimar de
1419. Grolée, Pierre de
1425. Grolée, Jean de
1446. Grolée, Humbert de
1450. Grolée, Jean de
1750. Gruel du Villars, François de
1569. Guiche, Pierre Calais de la
17. Gain, Jean-Pierre de

H.

1548. Henri II.
1574. Henri III.
1600. Henri IV.

I.

1578. Jaillon, Claude de
1120. Jareſt, Gaudemar de
1139. Jareſt, Gaudemar de
1277. Jareſt, Guigues de
1357. Jarrole, Hugonin de
1392. Jean, duc de Berri.
1338. Illins, Louis d'
1410. Joinville, Amblard de
1477. Joſſeaume, René de
1738. Jouffroy d'Ozelles, Louis de
1719. Joumard de Chabans, Jean de
1254. Irrignins, Gui de
1296. Juges, Jean de
1349. Juis, Guillaume de
1425. Juis, Pierre de

L.

1274. Lagnieu, Guillaume de
1521. Langeac, Jean de
1662. Langeron, Jean de
1676. Langeron, Charles de
1315. Langouſte, Arnould de
1274. Lavieu, Briand de
1465. Lavieu, Bertrand de
1318. Laurent, Louis de ſaint
1307. Laye, Philippe de
1539. Laye de Veſſimieux, Lambert de
1349. Layre, Guillaume de
1361. Layre, Etienne de
1406. Layre, Guichard de
1757. Leſcoet
1446. Levis, Antoine de
1468. Levis, Euſtache de
1513. Levis, Euſtache de
1518. Levis, Chriſtophe de
1525. Levis, Antoine de
1572. Levis-Couſan, Jacques de
1716. Levis-de-Lugny, Hector de
1723. Levis-de-Lugny, Antoine-René de
1... Lezay, Claude-Gaſpard de
1728. Lezay de Marnezia, Louis-Albert
1284. Liattard, Raimond de
1401. Lignieres, André de
1274. Lignon, Guillaume de
1349. Lobet, Raimond de
1287. Lorgue, Girard de
1319. Lorgue, Jean de
1339. Lorgue, Guillaume de
1408. Lornay, Pierre de
1499. Louis XII. roi de France
1624. Louis XIII.
1658. Louis XIV.
1715. Louis XV.
1349. Lugny, Robert de
1360. Lugny, Hegonin de

M.

1728. Maître de la Gallaye, François-Marie le
1151. Malenus
1752. Marbœuf, Yves-Alexandre
1362. Marbos, Philippe de
1470. Marcel, Claude de ſaint
1275. Marchamp, Louis de
1401. Marchamp, Antoine de
1261. Mareſchal, Pierre de
1284. Mareſchal, Hugues de
1307. Mareſchal, Pierre de
1484. Mareſchal, Jean de
1371. Marie-blanche, Odet de ſainte
1545. Mars de Luxembourg, Jacques de
1701. Martin d'Aglier, Bonaventure de ſaint

Digitized by Google

1151. Marzé, Guillaume de
1209. Marzé, Guillaume de
1209. Marzé, Guichard de
1237. Marzé, Simon de
1254. Marzé, Etienne de
1287. Marzé, Hugues de
1320. Marzé, Jean de
1336. Marzé, Jean de
1339. Marzé, Guillaume de
1708. Maugiron, Gui-Joſeph de
1749. Mauleon, Marc Antoine Louis de
1326. Mays, Girard de
1728. Mealet de Fargues, Joſeph de
1571. Mellet de la Benneric, Jean de
1193. Mentels, Pierre de
1585. Meſchatin, Thomas de
1655. Meſchatin, Guillaume de
1677. Meſchatin, Joſeph de
1681. Meſchatin, Philippe-Louis de
1096. Milon, Berard de
1151. Miolon, Rotolo de
1193. Miribel, N.... de
1214. Mitte de Monts, Ponce
1336. Mitte de Monts, Ponce
1509. Mitte de Chevrieres, Jean
1548. Mitte de Chevrieres, Gaſpard
1642. Mitte de ſaint Chamond, François
1136. Montaigny, Aroud de
1209. Montaigny, Guillaume de
1307. Montaigny, Geoffroy de
1328. Montaigny, Jean de
1371. Montaigny, Thibaud de
1418. Montaigny, Louis de
1558. Montaigny, Théodore de
1361. Montaigu, Gilles-Aycelin de
1209. Montargieux, Aroud de
1320. Montbel, Amedée de
1284. Montbellet, Renaud de
1139. Montboiſſier, Heracle de
1471. Montboiſſier, Guillaume de
1483. Montboiſſier, Gilbert de
1518. Montboiſſier de Canillac, Claude de
1411. Montchenu, Geoffroi de
1460. Montchenu, Amedée de
1196. Montdor, Abon de
1514. Montdor, Claude de
1209. Montelier, Pierre de
1319. Montfavent, Bertrand de
1693. Montferrand, Marc de
1382. Montjeu, Pierre de
1480. Montjeu, Claude de
1715. Montjouvent, Jacques-Alexandre de
1738. Montjouvent, Marie-Eugene de
1284. Montluel, Humbert de
1450. Montmartin, Jean de
1455. Montmartin, Quentin de
1711. Monsmorillon, Antoine de
1729. Montmorillon, Laurent-François de
1738. Montmorillon, Antoine Bernard de
1756. Montmorillon, Gabriel de
1428. Montmorin, Jean de
1209. Morancé, Jean de
1244. Morel, Dalmace de
1481. Morel, Etienne de
1396. Mornay, Jean de
1307. Moſchon, Pierre de
1261. Moyra, Hugues de
1318. Moyra, Hugues de

N.

1529. Nagu de Varennes, Pierre de
1637. Nagu de Varennes, Alexandre de
1497. Nanthon, Etienne de
1106. Noilly, Bertrand de
1390. Norry, Jean de

O.

1209. Oing, Dalmace de
1590. Oncieux de Matiernos, Claude de
1398. Orly, Louis d'
1743. Oſmond. Claude-Antoine-Gabriel d'

P.

1706. Palais de la Marlée, Jerôme de
1226. Palatin, Ulric
1274. Palatin, Simon
1209. Palud, Guillaume de la
1243. Palud, Guy de la
1254. Palud, Guy de la
1284. Palud, Jean de la
1319. Palud, Perceval de la
1382. Palud, Pierre de la
1519. Palud, Hugues de la
1633. Palud-Bouligneux, Claude de la
1307. Parent, Girin de
1544. Paſſach, Marc de
1425. Pelerin, Thibaud de
1296. Peſens, Aimond de
1380. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.
1750. Pierre de Bernis, François-Joachim de
1106. Piney, Foulques de
1275. Piney, Robert de
1742. Pingon de Prangin, Gaſpard de
1170. Pizais, Berard du
1274. Pizais, Hugues du
1402. Point, Gilles de ſaint
1380. Poitiers, Philippe de
1434. Poitiers, Louis de
1452. Pompadour, Geoffroi de
1499. Pompadour, Geoffroi de
1643. Pons de la Grange, Charles de
1649. Pons de la Grange, Pierre de
1261. Porprieres, Huet de

1304. Porprieres, Lancelot de
1318. Porprieres, Louis de
1349. Porprieres, Louis de
1400. Porprieres, Hugues de
1536. Poulchre, Charles le
1261. Poype, Guillaume de la
1367. Poype, Barthelemi de la
1636. Poype, Jean de la
1678. Poype, Jean-Claude de la
1193. Prieſt, Flore de ſaint
1481. Prieſt, Antoine de ſaint
1511. Prieſt, Jacques de ſaint
1244. Prix, de Richard, Barthelemi de ſaint
1461. Prix, Jean de ſaint
1511. Prix, Laurent de ſaint
1209. Puy, Durand du
1244. Puy, Geoffroi du

Q.

1284. Quart, Aimon du
1473. Queille, Guyot de la

R.

1159. Rairieu, Gui de
1306. Raimond, Guillaume de
1598. Rebé, Jacques de
1601. Rebé, Claude de
1623. Rebé, François de
1319. Revois, Hugues de
1320. Revois, Gaudemar de
10.. Richo
1501. Riere de Vitry, Jacques de la
1461. Rieux, Thibaud de
1290. Rigaud, Anſelme de
1282. Rigaud, Antoine de
1209. Riverie, Girard Aſbraud de
1420. Rivoire, Aimar de
1530. Rivoire, Etienne de
1543. Rivoire, Jean de
1254. Roanne, Guillaume de
1010. Roannois, Durand de
1115. Roannois, Chatard de
1115. Roannois, Théodard de
1304. Roche, Jacques de la
1569. Roche, Claude de la
1140. Rochebaron, Ponce de
1209. Rochebaron, Guillaume de
1240. Rochefort, Falcon de
1304. Rochefort, Guillaume de
1307. Rochefort, Henri de
1151. Rochetaillé, Etienne de
1301. Rochetaillé, Etienne de
1379. Rochette, Jacques de la
1511. Romain, Jean de ſaint
1307. Romeſtaing, Matthieu de
1349. Roſet, Bertrand du
1425. Roue, Pierre de la
1193. Rovere ou Rouvere, Aimon de
1645. Rougemont, Bertrand de
1244. Rouſſillon Guy de
1296. Rouſſillon, Guillaume de
1390. Rouſſillon, Amédée de
1407. Rouſſillon, Ademar de
1793. Roux, Guillaume de
1378. Roye, Dreux de
1292. Ruffat, Guillaume de
1584. Rye, Joachim de

S.

1406. Saconay, Henri de
1440. Saconay, Jacques de
1445. Saconay, François de
1483. Saconay, François de
1517. Saconay, Gabriel de
1572. Saconay, Louis de
1609. Saconay, François de
1254. Saconins, Bernon de
1565. Saconins, Marc de
1603. Saconins, Gaſpard de
1614. Saconins, Rodolphe de
1363. Sachins, Gaſpard de
1151. Saix, Guichard du
1310. Saix, Joſſerand du
1502. Saix, Hugues du
1561. Saix, François du
1575. Salemard, Claude de
1598. Salemard, Claude de
1318. Salgas, Raimond de
1383. Salens, Etienne de
1373. Saluces, Amédée de
1402. Saluces, Pierre de
1424. Saluces, Georges de
1465. Saluces, Frederic de
1469. Saluces, Charles de
1525. Saluces, Gabriel de
1545. Saluces, Henri de
1580. Saluces, Adrien de
1614. Saluces, Adrien de
1307. Sarraval, Aimon de
1320. Sarraval, Guillaume de
1509. Sarron, Jean de
1640. Sarron, François de
1689. Sarron, Jacques-Hugues de
1781. Sarron, François de
1072. Saſſenage, Iſmion de
1307. Sathonay, Guichard de
1296. Savoye, Pierre de
1307. Savoye, Aimon de
1318. Savoye, Thomas de
1339. Savoye, Amé ou Amedée de
1488. Savoye, Charles, duc de
1511. Savoye, Charles, duc de
1559. Savoye, Emmanuel-Philibert de
1360. Semur, Etienne de
1458. Semur, Jacques de

1479. Semur, Pierre de
1483. Semur, Rollin de
1485. Semur, Philippe de
1492. Semur, Charles de
1507. Semur, Rollin de
1525. Semur, Jean de
1558. Semur, Rollin de
1585. Semur, René de
1307. Senecey, Jean de
1544. Senneterre, Georges de
1516. Serpens, Jean de
1751. Seytres de Canmont, Louis-Auguſte
1592. Simianes, Laurent de
1646. Simianes, Antoine-François de
1542. Sivriac, Louis de
1307. Sivrieux, Jean de
1520. Soleichant, Ponthus de
1335. Soloignac, Léotard de
1320. Solornai, Pierre de
1584. Solornay, Glaude de
1040. Suran
1193. Sure, Odet de
1307. Sure, Beraud de
1319. Sure, Guillaume de
1193. Symphorien, Ponce de ſaint
1244. Symphorien, Dalmace de ſaint
1254. Symphorien, Girin de ſaint
1274. Symphorien, Guichard de ſainte
1275. Symphorien d'Ozon, Hugues de ſaint
1319. Symphorien Pierre de ſaint
1531. Symphorien de Cham, Bertrand de ſaint

T.

1151. Talaru, Girin de
1167. Talaru, Guy de
1349. Talaru, Philippe de
1354. Talaru, Jean de
1389. Talaru, Amedée de
1390. Talaru, Hugues de
1401. Talaru, Matthieu de
1405. Talaru, Guillaume de
1418. Talaru de Chalmaſel, Louis de
1440. Talaru, Amedée de
1443. Talaru, Philippe de
1453. Talaru, Matthieu de
1460. Talaru, Hugues de
1496. Talaru, Antoine de
1506. Taru de Chalmazel, François de
1509. Talaru, Jean de
1519. Talaru de Chalmazel, Jean de
1548. Talaru de Chalmazel, Claude de
1638. Talaru de Chalmazel, François de
1647. Talaru de Chalmazel, Laurent de
1687. Talaru de Chalmazel, Charles-Laurent de
1318. Thelis, Guillaume de
1370. Thelis, Geoffroi de
1393. Thelis, Etienne de
1640. Thenay de ſaint Chriſtophe, Alexis de
1666. Thenay de ſaint Chriſtophe, Marc-Hilaire de
1261. Thiern, Guy de
1349. Thinieres, Guillaume de
1498. Tholigny, Guichard de
1362. Tholonjon, Henri de
1336 Thurey, Guillaume de
1349. Thurey, Renaud de
1369. Thurey, Pierre de
1371. Thurey, Philippe de
1230. Tour, Guy de la
1243. Tour, Hugues de la
1244. Tour, Humbert de la
1349. Tour d'Auvergne, Bernard de la
1372. Tour d'Auvergne, Jean de la
1408. Tour d'Olliergues, Guillaume de la
1519. Tour ſaint Vital, Bertrand de la
1553. Tour ſaint Vital, Bernard de la
1553. Tour ſaint Vital, Jean de la
1261. Tournon, Hugues de
1507. Tournon, Charles de
1514. Tournon, Jacques de
1400. Trezette, Antoine de
1410. Trezette, Pierre de
1151. Trivier, Dalmace de ſaint

V.

1390. Varax, Humbert de
1151. Varennes, Hugues de
1284. Varennes, Jean de
1585. Varennes, Philibert de
1151. Vaſſalieu, Pierre de
1284. Vaſſalieu, Thibaud de
1307. Vaſſalieu, Guillaume de
1310. Vaſſalieu, Etienne de
1295. Vaudrey, Hugues de
1665. Vaurion, François de
1232. Vaux, Hugues de
1255. Vaux, Milon de
1319. Vaux, Dreux de
1514. Vecchio, Thomas de
1694. Veiſſiere de Cantoinet, Antoine de la
1472. Veres, Guillaume de
1672. Vergne de Treſſan, Alphonſe de la
1693. Vergne de Treſſan, Louis de la
1209. Vert, René de
1243. Vert, Aimon de
1397. Vert, Eſtorge de
1320. Veſc, Pierre de
1533. Vichy, Théodore de
1620. Vichy Champron, Antoine de
1193. Viego ou Vego, Simon de
1399. Viego, Guichard de
1320. Vienne, Hugues de

Digitized by Google

1416. Vienne, Antoine de
1485. Vienne, Olivier de
1080. Villars, Gladin ou Bladin de
1173. Villars, Uldric ou Ulric de
1174. Villars-Thoire, Ponce de
1274. Villars, Henri de
1287. Villars, Louis de
1296. Villars, Jean de
1318. Villars, Henri de
1335. Villars, Louis de
1349. Villars, Jean de
1193. Villon, René de
1510. Viry, Claude de
1254. Viſconty, Th baud de
1716. Vivier de Lauzac, Pierre-Hypolite du
1607. Uzé, Anne d'

PREUVES

Digitized by Google

PREUVES ET QUARTIERS DES CHEVALIERS DE MALTHE DE LANGUEDOC.

1. I. Joſeph-Louis des ALRICS DE CORNEILLAN, 1661.
II. Eſprit-Joſeph des Alrics de Corneillan, ſeig. de Roſſet, ép. Gaſparde de Roſtaing.
IV. Jacques des Alrics de Corneillan ép. Izabeau de Simiane. — Charles de Roſtaing ép. Madeleine Chabot.
VIII. Charles des Alrics de Corneillan ép. Marguerite de Groſée. — Joachim de Simiane, ſeig. de Châteauneuf, ép. Victoire de Grimaldi. — Michel de Roſtaing ép. Catherine d'Iſeran. — François Chabot, ſeig. de Lecherenne, ép. Lucrece Prunier.

2. I. Etienne d'ARRAC, 1546.
II. Bernard d'Arzac, baron dudit lieu, lieutenant de cent hommes d'armes, épouſa Bénigne d'Ornezan.
IV. Fotrenier, baron d'Arzac, gouverneur de la baſſe Gaſcogne, ép. Catherine du Lyon, ſœur de Gaſtonet du Lyon, ſénéchal de Toulouſe, & vicomte de Lavedan. — Guichard d'Ornezan de ſaint Blanchard ép. Catherine de Villemur de ſaint Paul, au comté de Foix.

3. I. Jacques d'ARPAJON-CASTELNAU, 1550.
II. Jacques d'Arpajon, ſeigneur dudit lieu & de Caſtelnau, épouſa Charlotte de Caſtelpers en Rouergue.
IV. Jean d'Arpajon, ſeig. de Caſtelnau, épouſa Anne de Bourbon-Rouſſillon. — Raimond de Caſtelpers épouſa Marguerite de Narbonne.
VIII. Gui, ſeig. d'Arpajon, épouſa Marie d'Aubuſſon. — Pierre de Caſtelpers ép. Jeanne de Caſtelnau de Bretenous. — Jean de Narbonne Taleiran.

4. I. Jean d'ARLEMPS, 1551.
II. Jean d'Arlemps, ſeigneur de Courcelles, épouſa Claudine de Gramont.
IV. Guillaume d'Arlemps épouſa Catherine de Jonas en Vivarais. — Iſnard de Gramont, ſeig. de Vacheres, ép. Gertrude de Poitiers ſaint Valier.

5. I. Adam AUDIBERT, 1581. Uſez.
II. Gabriel Audibert, ſeigneur de Luſſan, meſtre de camp de dix-huit compagnies de vieilles bandes de Piémont, épouſa Gabrielle de Budos.
IV. Gaſpard Audibert, ſeig. de Luſſan, ép. Jeanne Bourdal d'Aramon, — Jean de Budos, baron de Portes, ép. Louiſe Porcelet de Maillane.
VIII. Pierre Audibert, ſeigneur de Luſſan, épouſa Claudine de Laudun.

6. I. Octavien & Matthieu de BASCHI, 1567.
II. Louis de Baſchi, ſeigneur de ſaint Eſteve, épouſa Melchionne de Matheron.
IV. Thadée de Baſchi, ſeig. de ſaint Eſteve, épouſa Jeanne de Barras. — Antoine de Matheron, ſeig. de Levens & de la Péruſſe, épouſa Andrée de Forbin Soliers.
VIII. Bartholde de Baſchi, ſeig. de ſaint Eſteve, ép. Marguerite Ademar, fille de Louis. — Antoine de Barras, ſeig. de Mirabeau & de la Robine, ép. Louiſe de S. Germain.

7. I. Charles de BASCHI, 1610.
II. Alexandre de Baſchi épouſa Lucrece de Martins.
IV. Louis de Baſchi épouſa Melchione de Matheron. — Melchion de Martins, ſeigneur de Puylobier, épouſa Iſabelle Odol.

VIII. Thadée de Baſchi, ſeig. de ſaint Eſteve, épouſa Jeanne de Barras.

Antoine de Matheron, ſeig. de la Péruſſe & de Levens, ép. Andrieve de Forbin.

Charles de Martins, ſeig. de Puylochier, ép. Blanche de Démandols.

Jerôme Odol, ſeig. de S. Antonin, ép. Antoinette Alazarde.

2. I. François d'ASTORG, 1572.
II. Jean d'Aſtorg, chevalier, ſeigneur de Segreville & de Montbartier, diocèſe de Montauban, épouſa Jeanne de Loubens-Verdale.

IV. Jean d'Aſtorg, ſeig. de Montbartier & de Segreville, ép. Marguerite de Beaufort.

Philippe de Loubens, ſeig. de Verdale, ép. Anne de Montaud.

VIII. Jean d'Aſtorg, ſeig. de Montbartier, ép. Anne de Montclar.

Bernard de Beaufort, ſeig. de Beaufort, ép. Claire de ſainte Colombe.

N..... de Loubens, ſeig. de Verdale, ép. Marguerite du Doucet-Maſſaguel.

9. I. Alexandre de BENQUE, diocèſe de Lombez, 1597.
II. Paul de Benque, ſeigneur & baron de Benque, épouſa Louiſe d'Orbeſſan de Touges.

IV. Odic de Benque, ſeig. de Benque, ép. Marguerite de Montaut.

Jean d'Orbeſſan, ſeigneur de Touges, ép. Anne de Sorgues-d'Orchſen.

10. I. Michel de BEDOS, 1633.
II. Gabriel de Bedos, ſeigneur de Celles, épouſa Marguerite de Graves de Serignan.

IV. François de Bedos, ſeig. de Celles, gouverneur de Caux, ép. Peironne de Rouſſet de la Vernede.

Jean de Graves, ſeig. de Serignan, ép. Florette de Lort.

VII. Pierre de Bedos, ſeig. de Celles, ép. Claudine de l'Eſtrade.

Pierre de Rouſſet, ſeig. de la Vernede, ép. Marguerite de Chavagnac.

Guillaume de Graves ép. Marquiſe d'Arnois.

Martin de Lort ép. Marguerite de Serignan.

11. I. Jean de BRUYERES-CHALABRE, diocèſe de Mirepoix, 1584.
II. François de Bruyeres, ſeigneur & baron de Chalabre, épouſa Philippe de Lordat de Montgaillard au comté de Foix.

IV. François de Bruyeres, baron de Chalabre, épouſa Françoiſe de Châteauneuf de ſaint Remeze en Gevaudan.

N....de Lordat épouſa Antoinette de Loubens.

12. I. Gaſpard de BERARD.
II. Jean de Berard, ſeigneur de Montalet, épouſa Noëmie d'Audibert-Luſſan.

IV. Bertrand de Berard, ſeigneur de Montalet, épouſa Alix de Veſc.

Gabriel Audibert, ſeigneur de Luſſan, épouſa Gabrielle de Budos.

VIII. Antoine de Berard, ſeig. de Montalet, ép. Alix d'Abzac de Gramont.

Aimon de Veſc, ſeig. du Teil, ép. Gabrielle de Lauberge.

Jacques Audibert, ſeig. de Luſſan, ép. N..... de Bourdol.

Jean de Budos, ſeig. de Portes, épouſa Louiſe de Portelet.

13. I. Louis de BINOS, diocèſe de Comminge, 1626.
II. René de Binos, ſeigneur d'Aros & de Gordan, épouſa Bertrande de Binos de Signan.

IV. Roger de Binos épouſa Charlotte de Grammont.

Jean de Binos, ſeigneur de Signan, épouſa Gabrielle de Mauléon.

VIII. François de Binos ép. Antoinette de Mauleon-Gardan.

René de Grammont, ſeig. . . . . épouſa Marie de Corbeirac.

Jean de Binos, ſeig. de Signan, ép. Claudine de Durfort.

Savaric de Mauleon, ſeig. de Barbazen, ép. Gabrielle de Faudoas.

14. I. François de BERNON, diocèſe de Toulouſe, 16...
II. Jean de Bernon, ſeigneur de Ceire, épouſa Honorée de Mondricourt du Mortié.

IV. Paul de Bernon, ſeig. de la Garde & de Ceire, ép. Germaine de Durand.

Jean de Mondricourt, ſeig. du Mortié, ép. Yoland de Montfaucon.

Digitized by Google

VIII. Arnaud de Bernon, ſeig. d'Aiguevives & de Ceire, ép. Jeanne de Lautrec. — Guillaume de Durand, ſeig. de la Roqueſoulet, ép. Antoinette de Beladie. — Jean de Mondricourt, ſeig. du Mortié, ép. Marguerite du Puy, fille de Pierre, ſeig. de la Roquette, & de Catherine des Cartes. — Raimond de Montfaucon, ſeig. de Salvadour, ép. Françoiſe de Sitay.

15. I. Jean de CORN, dit de DAMPERE, diocèſe de Rhodez, 1549.

II. François de Corn, ſeigneur d'Ampare, épouſa Marguerite de Caumont en Rouergue.

IV. Euſtache de Corn, d'Ampare, ép. Marie de Gaulejac. — Penauſai ou Penautier de Caumont, ſeig. de Colombier, ép. Marie de Narbonne.

VIII. Imbert ou Guibert de Corn, épouſa Cécile de Marc, dame d'Ampare. — Antoine ou Euſtache de Narbonne, ſeig. de Puilanex en Quercy, épouſa Felice de Bringuier de Montmirat.

16. I. François du CAYLAR d'ESPONDEILLAN, diocèſe de Beſiers, 1641.

II. Henri du Caylar d'Eſpondeillan, baron de Puiſſerguier, gouverneur de la ville & citadelle de Beſiers, épouſa Claire Boyer de Sorgues, qui avoit eu un frere chevalier de Malthe.

IV. Guillaume de Caylar, baron de Puiſſerguier, gouverneur de la ville & citadelle de Beſiers, capitaine de cinquante hommes d'armes, & maréchal des camp & armées du roi, ép. Iſabelle de Lort-Serignan. — Pierre Boyer, baron de Sorgues, ép. Marguerite de S. Etienne.

VIII. Paul du Caylar, ſeig. de Spondeillan, ép. Jeanne de Porcelet. — Martin de Lort, ſeig. de Serignan, ép. Marguerite de Prades. — Pierre Boyer, baron de Sorgues, ép. Jacqueline de Graves. — Baltaſar de ſaint Etienne, baron de Ganges, ép. Françoiſe de Mauriſlan.

17. I. Pierre de CAYLUS, diocèſe de Vabres, 1537.

II. Pons de Caylus en Rouergue, épouſa Catherine de Muret-Leſtang en Rouergue.

IV. N.... de Caylus ép. .... de Ricard ſaint Geniez, dont Raimond, grand-prieur de ſaint Gilles, mort en Octobre 1482.

18. I. Ange de CAUMONT de Berbiguiere, diocèſe de Sarlat, 1550.

II. François de Caumont, écuyer, ſeigneur de Berbiguiere, ép. Jeanne de ſaint Etienne de Monbeton près de Montauban.

IV. N... de Caumont ép. N... de Beinac en Périgord. — Prudhomme de S. Etienne, ſeig. de Montbeton, près de Montauban, ép. Marguerite Hunaus de Lanta.

19. I. Fouquet du CHEYLAR, diocèſe de Cahors, 1552.

II. Antoine du Cheylar, écuyer, ſeigneur de Barlas & de Meiran, épouſa Marguerite de Themines en Quercy.

IV. N... du Cheylar ép. N.... du Floirac. — N.... de Themines ép. N... de ſaint Sulpice en Quercy.

20. I. Emeri de CORDURIER, diocèſe d'Albi, 1555.

II. Salvi de Cordurier, écuyer, ſeigneur dudit lieu, épouſa Sébaſtienne de la Pierre, qui avoit un frere chevalier, nommé Aimeric de la Pierre.

IV. Bertrand de Cordurier, ſeigneur dudit lieu, ép. Gaillarde de Verdun. — Antoine de la Pierre, écuyer, ſeigneur de Petrille, ép. Jacqueline de Caſtanet, laquelle avoit un frere chevalier.

VIII. Bertrand de Cordurier, ſeig. dudit lieu. — Jean de Verdun, conſeigneur de Pariſot, ép. Helene de Blaiz, fille de Jean, ſeig. dudit lieu. — Jean de la Pierre ép. Béatrix de Poitane-Rauſt. — Bernard de Caſtanet, ſeig. dudit lieu, ép. Jeanne de Marthon-Venſa en Rouergue.

21. I. Olivier CORSIER, diocèſe d'Albi, 1585.

II. François Corſier épouſa Marie de la Barte.

IV. Corbeiran Corſier épouſa N..... d'Auxilion en Lauraguais. — Jacques de la Barte, ſeigneur de Giſcaires épouſa Claire de Cenève de la Motte.

VIII. Bertrand Corſier, ſeigneur de Ceſteiras, épouſa Melchionne de la Peine d'Aſterols. — Pierre de la Barte, ſeig. de Giſcaires (fils de Jacques & de Monde de Puiguillin) épouſa Catherine de Termes, ſœur du maréchal.

22. I. Georges de CASTILLON S. VICTOR, 1614.
II. Pierre de Caſtillon, ſeigneur dudit lieu, épouſa Françoiſe de Thezan de Pujols.

IV. François de Caſtillon, baron de ſaint Victor, ép. Françoiſe de Blauzac. — Olivier de Thezan, baron de Pujols, ép. Caſſandre Cenami.

VIII. Firmin de Caſtillon, ſeig. dudit lieu, baron de S. Victor, ép. Izabelle de Montaut. — Gaſpard de Blauzac, ſeig. de Valfons, ép. Izabelle de la Fare. — Antoine de Thezan, baron de Pujols, ép. Marquiſe de Combret. — Geoffroi Cenami de Luques épouſa Izabelle de Nobili.

23. I. Jean Philippe du COS LA HITE, diocèſe d'Auch, 1607.
II. Jacques du Cos, ſeig. de la Hite, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du marquiſat de Saluces, épouſa Françoiſe de la Lane-Sarran, de la maiſon de la Palu en Eſtarac.

IV. Jacques du Cos, ſeig. de la Hite, ép. Anne de Montlezun-Baratnau en Armagnac. — Emeric de la Lane, ſeig. de Sarran, ép. Jeanne de la Tour-Juſas en Lauraguais.

VIII. Oder du Cos, ſeig. de la Hite, ép. N... de Montagut, de laquelle maiſon il y a eu un chevalier. — Mathurin de la Lane, ſeig. de Sarran, ép. Charlotte de Dieupantale.

24. I. Jean de GARRIC, diocèſe de Cahors, 1595.
II. Antoine de Garric épouſa Anne de Roveras.

IV. Gaillard de Garric ép. Anne de Beraud-Marilla en Rouergne. — Armand de Roveras, ſeig. dudit lieu en Quercy, ép. Françoiſe d'Angleras de Montai.

25. I. René de GAULEJAC PECCAVEL, diocèſe de Cahors, 1588.
II. Louis de Gaulejac, ſeigneur de Peccavel, chevalier de l'ordre du roi, épouſa Louiſe de Vabre.

IV. Jean de Gaulejac, ſeig. de Peccavel, épouſa Monde de Vallon. — Michel de Vabre, ſeig. de Caſtelnau, épouſa Marguerite de Maime d'Eſcandillac.

26. I. Jacques de GEORGES de TARAUT, 1655.
II. Louis de Georges de Taraut, baron de Ledenon, épouſa Blanche de Varadier.

IV. Antoine de Georges, ſeig. de Taraut, meſtre de camp d'un régiment d'infanterie, épouſa Gabrielle de Rodulph S. Paulet. — François de Varadier épouſa Silvie de Seitres.

VIII. Robert de Georges, ſeig. de Taraut, frere de Robert-Jacques de Georges, chevalier de Malthe avant 1535. ép. Anne de Montlaur de Murles. — Louis de Rodulph, ſeig. de ſaint Paulet, ép. Domergue de Sara, dame de Gaujac & de Bernis. — Etienne de Varadier épouſa Françoiſe de Reinaud. — VII. Louis de Seiſtres, ſeigneur de Caumont, épouſa Marguerite Berton de Crillon.

27. I. Jean de GENAS d'AIGUILLES, 1577.
II. Jean de Genas, ſeigneur d'Aiguilles, épouſa le 19. Juin 1543. Françoiſe de Montcalm.

IV. François de Genas ép. le 8. Sep. 1509. Françoiſe de Mayaud, dame d'Aiguilles. — Jean de Moncalm, ſeig. de S. Veran, ép. le 28. Juin 1506. Florette de Sara.

VIII. Jean de Genas, ſeig. de Tourvaches, ép. Catherine de Seytres, fille d'Alexandre, argentier du roi Louis XI. — François de Mayaud, ſeig. d'Aiguilles, ép. Jeanne de Loſtaing. — Guillaume de Montcalm, ſeig. de ſaint Veran, ép. le 6. Juillet 1479. Delphine de Berenger de Bertoulene. — Jean de Sara, premier préſident au parlement de Toulouſe.

28. I. Jean de GOUZENS, diocèſe de Narbonne, 1571.

Digitized by Google

II. Antoine de Gouzens, écuyer, ſeigneur de Comulez, épouſa Catherine de Couderc.

IV. Antoine de Gouzens, ſeig. de Comulez, épouſa Jeanne de Caſtaget. — Jean de Couderc, ſeig. d'Antignac, ép. Antoinette de Thuon de Montgaillard.

29. I. Guillaume de GUERS, diocèſe d'Agde, 1556.
II. Pierre de Guers, ſeigneur de Châteauneuf, de Guers, Seſtain, Laval, épouſa Jeanne de Groſſoles.

IV. Guillaume de Guers ép. Izabeau de Narbonne. — Raimond de Groſſoles, ſeig. de Caumont, ép. Françoiſe de Boiſſe.

VIII. Pierre-Raimond de Guers épouſa Alix de Vezins en Rouergue. — Jean de Groſſoles. — N.... de Boiſſe épouſa Marguerite de Montferrand.

30. I. Corbeiran d'HEBRAIL, diocèſe de Pamiers, 1583.
II. Antoine d'Hebrail, ſeigneur de Cortade, épouſa Louiſe de Rabaſtens.

IV. Ponthus d'Hebrail, ſeigneur de la Courtade & d'Allon, avoit un frere commandeur, il épouſa Jeanne de Fontaines de Fendilles. — François de Rabaſtens, ſeig. de S. Paulin, épouſa Jeanne d'Arpajon.

VIII. N.... d'Hebrail, ſeigneur de la Courtade, épouſa N.... de Miglos.

31. I. Antoine-Scipion d'Hebrail, 1646. Il avoit un oncle nommé Alexandre, reçu chevalier en 1613.
II. Antoine-Louis d'Hebrail, baron d'Alon, de la Courtade, gouverneur de Beaucaire, épouſa Jeanne de Montlezun.

IV. Bertrand d'Hebrail, ſeig. d'Alon, gentilhomme de la chambre, épouſa Anne de Roquefeuil. — Jean de Montlezun, gentilhomme ordinaire de la chambre, meſtre de camp d'un régiment, épouſa Catherine de Montpeſat.

VIII. Bertrand d'Hebrail, épouſa Louiſe de Rabaſtens. — Charles de Roquefeuil, baron de Châteauneuf, ép. Françoiſe de Candiére. — Bernard de Lupian, ſeig. de Montlezun, ép. Helene de Nogaret de la Valette. — Jean de Montpeſat, baron de S. Martin, ép. Jeanne de ſainte Colombe en Armagnac.

32. I. Mathurin de LESCOUT-ROMEGAS, 1566.
II. Bernard de Leſcout, ſeigneur de Romegas, épouſa Françoiſe de Cobriac.

IV. Jean de Leſcout, ſeig. de Romegas, ép. Berande de Beauville-Murtanez. — Merigon de Cobriac ép. Jeanne de Las des Palais en Agenois.

33. I. Antoine de MONDENARD, diocèſe de Cahors, 1549.
II. Jean de Mondenard, écuyer, ſeigneur & baron de Mondenard, épouſa N.... de Luſech.

Bertrand de Mondenard, ſeig. de Mondenard en Quercy, ép. Claude de Colomber de Rhunes. — Bertrand de Luſech, ſeig. de Gomez, l'un des quatre barons du Quercy, épouſa Anne du Poyet en Perigord.

VIII. Bertrand de Colomber, ſeigneur de Rhunes, épouſa N....: de Colombier.

34. I. Jean de MONTUEJOLS, diocèſe de Mende, 1554.
II. François de Montuejols, écuyer, ſeigneur dudit lieu, épouſa Madeleine de Lozieres.

IV. Guyon de Montuejols, écuyer, ſeig. dudit lieu, ép. Antoinette de Rabaſtens des vicomtes de Paulin en Albigeois. — Guyon de Lozieres, ſeig. dudit lieu en Quercy, grand-maître de l'artillerie de France, ép. Jeanne de Pezene.

VIII. Iſaac de Pezene, ſeigneur dudit lieu, épouſa Catherine de Vart.
XVI. Jean de Vart, ſeigneur dudit lieu.

35. I. Bernard de PEYRE la FERANDIE en Rouergue, 1584.
II. Michel de Peyre, ſeigneur de la Ferandie, épouſa Catherine de Maillac.

IV. Auger de Peyre-Combret, ép. Catherine de Rodes-Montalegre. — Antoine de Maillac, ſeig. & baron de Beauvoiſin en Rouergue, ép. Catherine de Magalas-Narbonne.

Digitized by Google

36. I. Jean de la TOUR, diocèſe de Montauban, 1557.

II. Jean de la Tour, chevalier, ſeigneur de Reiniers en Languedoc, l'un des cent gentilshommes de la chambre du roi, épouſa Jeanne de Caumont.

IV. Antoine de la Tour ép. Catherine de Boiſſe. — Charles de Caumont, ſeig. de Bervigulères-Mirandez, ép. Marguerite de Benac en Perigord.

VIII. Jacques de la Tour ép. Antoinette Grimoard de Villebrunier. — Raimond de Boiſſe, ſeig. de Boiſſe. — Brandelis de Caumont, ſeig. de Mirandez, ép. N... de Pontrebot.

37. I. Henri de TREMOLET-MONTPESAT, diocèſe de Niſmes, 1598.

II. Jean de Tremolet, ſeigneur & baron de Montpeſat, épouſa Diane d'Albenas.

IV. Antoine de Tremolet, baron de Montpeſat, général en la cour des aides en Languedoc, ép. Charlotte de Bucelli. — Jean d'Albenas, ſeig. de Colias, lieutenant principal en la ſénéchauſſée de Beaucaire, ép. Françoiſe de Jonas en Vivarais.

VIII. Pierre de Tremolet de Montpeſat, médecin ordinaire du roi, ép. Marie de Cambis. — Antoine Bucelli, écuyer, ſeig. de la Mouſſon, ép. Jeanne de Sarras. — Louis de Jonas, baron de Vezenobre, ép. Françoiſe de Montfaucon.

38. I. Annibal de TREMOLET-MONTPESAT, 1633.

II. Jean de Tremolet, baron de Montpeſat, épouſa Madeleine Louet de Murat de Calviſſon.

IV. Jean de Tremolet ép. Diane d'Albenas. — Jean-Louet de Murat de Nogaret, baron de Calviſſon, Maſſillargues, &c. ép. Marguerite de Grimaldi de Bueil.

VIII. Antoine de Tremolet, baron de Montpeſat, ép. Charlotte de Bucelli. — Jean d'Albenas, ſeig. de Colias, lieut. princ. de la ſénéc. de Beaucaire, ép. Françoiſe de Jonas. — Pierre Louet, baron de Calviſſon, ép. Marguerite de Caſtellane. — Honoré Grimaldi, comte de Bueil, ép. Julie Picamille.

XVI. Jean de Louet, baron de Calviſſon, ép. Marguerite de Veſc. — Honoré de Caſtellane, ſeig de Laval, ép. Louiſe de Vierte, dame de Condé.

39. I. Triſtan de BOZENE, 1547.

II. Jacques de Bozene, baron d'Aubaïs, épouſa Antoinette de Joncheres.

IV. Jean de Bozene, 1462. ép. Marguerite de Bermond, dame d'Aubaïs. — Louis de Joncheres épouſa Louiſe de Lageret.

VIII. Arnaud de Bozene, fils de Jean, teſta le 12. Août 1469. ép. Antoinette. — Jean de Bermond, baron de Boucoiran, ép. le 14. Nov. 1443. Catherine de Bermond, dame d'Aubaïs.

XVI. Guillaume de Bermond, baron de Combas, ép. le 18. Oct. 1417. Fiburge de Combret, fille de Jean, ſeig. de Broquiez. — Antoine de Bermond, baron d'Aubaïs, ép. Marguerite de Lauzieres S. Guiraud.

40. I. Ferrand de MONTCALM, 1597.

II. Charles de Montcalm, ſeigneur du Chatolet, épouſa Françoiſe de Merlet.

IV. Gaillard de Montcalm, juge-mage de Niſmes, épouſa Monde de Combes, dame de Montclus & de Treſques.

VIII. Gui de Montcalm, ép. Marguerite de Sarret. — Philippe de Combes, ſeig. de Treſques, ép. Yoland de Bozene.

XVI. Jean de Montcalm, ſeig. de S. Veran, ép. le 6. Oct. 1438. Jeanne de Gozon, fille de Gui, ſeig. de Gozon & de Melac. — Jean de Bozene, 1462. ép. Marguerite de Bermond, dame d'Aubaïs.

41. I. Joſeph de MONTAGUT, baptiſé le 28. Mars 1667.

II. Henri-Antoine de Montagut-Fromigeres, ſeigneur de Bouzols, épouſa le 28. Janvier 1662. Anne-Gabrielle de Beaufort-Montboiſſier.

Digitized by Google

IV. Joachim de Montagut Fromigeres, ſeig. de Bouzols & vicomte de Beaune, ép. le 22. Juillet 1625. Marie de la Baume.

Maximilien de Montboiſſier, comte d'Auterive, ép. Marguerite-Félicité d'Auzon.

VIII. Joſué de Montagut, ép. le 12. Mai 1602. Gaſpard de Beaune.

Roſtainſt de la Baume, comte de Suze, ép. le 19. Nov. 1598. Catherine de Meulhon.

Gabriel de Beaufort, ſeig. d'Auterive, ép. le 24. Novemb. 1620. Jacqueline de la Mer.

François d'Auzon, ſeig. de Montravel, ép. le 23. Avril 1615. Jeanne-Marie de Polignac.

XVI. Raimond de Montagut épouſa Catherine du Bois.

Claude, ſeigneur de Beaune & de la Motte-Bremont, épouſa le 5. Mars 1563. Marguerite de Lanhiac.

François de la Baume, comte de Suze, épouſa le 4. Juin 1551. Françoiſe de Levis.

Aimar-François de Meulhon, baron de Breſſieux, épouſa le 4. Octobre 1574. Marguerite de Gaſte, dame de Lupé.

Jean de Beaufort, vicomte de Canillac, épouſa le 5. Juillet 1562. Jeanne de Maumont.

Maximilien de la Mer, ſeigneur de Macha, épouſa le 12. Juin 1561. Anne de Langeac, *alias* le 18. Juillet 1544. Antoinette de Sauſac.

François d'Auzon, ſeigneur de Montravel, épouſa le 27. Mars 1593. Renée d'Urſé.

Marc de Polignac, ſeig. d'Abdiac, épouſa le 9. Janvier 1608. Elix de la Rochefoucaud.

42. I. Joachim de FAYN, 1689.

II. François de Fayn de Paule, ſeigneur de Rochepierre, épouſa le 23. Mars 1638. Marie de Latier.

IV. Olivier de Fayn, ſeig. de Rochepierre, ép. le 23. Août 1612. Marie de Rodulph.

Louis de Latier, ſeig. de S. Vincens, ép. le 14. Mars 1640. Marguerite de Bidon.

VIII. Jean de Fayn, ſeig. de Rochepierre, ép. le 2. Fév. 1578. Jeanne de Nicolai.

Louis de Rodulph, ſeig. de Limans, ép. Marthe du Roure.

Pierre de Latier, ſeig. de S. Vincens, ép. le 15. Mai 1584. Madeleine de Montagut, dame de Fromigeres.

François de Vincens, ſeig. de Bidon, ép. le 20. Juillet 1591. Helene de Henriquez.

43. I. Charles de CHATEAUNEUF DE RANDON, 1625.

II. Alexandre Guerin de Châteauneuf, baron du Tournel & de Ceneret, épouſa le 30. Août 1595. Anne de Pelet.

IV. Jean-Gaſpard de Châteauneuf, baron du Tournel, ép. le 17. Mars 1566. Madeleine de Combret.

Jacques de Pelet, ſeig. de la Verune, ép. le 5. Août 1552. Madeleine de Roquefeuil, dame de Montpeiroux.

VIII. Antoine de Châteauneuf, baron de S. Remeſe, ép. le 23. Janv. 1519 Izabeau de Grimaldi.

Guyon de Combret, baron de Broquiez, ép. le 15. Novembre 1541. Barbe de Caſtelpers.

Etienne de Pelet, ſeig. de la Verune, ép. le 20. Juillet 1581. Jeanne d'Orlan.

Antoine de Roquefeuil, ſeig. de Montpeiroux, épouſa Barthelemie de Malhac.

XVI. Sigiſmond de Châteauneuf, ſeig. de ſaint Remeſe, ép. le 11. Mars 1485. Gabrielle, dame du Tournel.

Lambert de Grimaldi, ſeig. de Roquebrune.

Pons de Pelet, ſeig. de la Verune, ép. ....

Philippe d'Orlan, ſeig. de Méjan.

XXXII. Raimond de Châteauneuf, ſeigneur de ſaint Remeſe, épouſa le 20. Juillet 1450. Jeanne de Seneret.

Guerin, baron du Tournel, épouſa Louiſe de Cruſſol.

44. I. Joſeph-Gaſpard de PLANTEVIT-MARGON, diocèſe de Lodève, le 2. Octobre 1663.

II. François de Plantevit, ſeigneur de la Pauſe, de Margon, de la Baſtide, & de Betteiras, ép. le 7. Juin 1645. Anne de Fabre de Pegairoles.

IV. Gaſpard David de Plantevit ép. le 23. Déc. 1605. Louiſe d'Ortoman.

Louis de Fabre, ſeig. de Pegairoles & de Villaeul, ép. le 5. Janv. 1615. Jeanne de la Tude-Fontez.

VIII. Chriſtophe de Plantevit, ſeigneur de la Baſtide, ép. Izabeau d'Aſſas.

Nicolas d'Ortoman, premier médecin du roi Henri IV. ép. le 12. Juin 1559. Jacquette de Flottes.

Pierre de Fabre, ſeig. de Pegairoles, ép. Anne de Montfaucon.

Jean de la Tude, ſeig. de Fontez, la Tude, Herepian, &c. ép. le 17. Juin 1584. Anne de Morlhon-ſaint-Venſa.

XVI. Léonard de Plantevit, ſeigneur de la Baſtide, habitant au lieu de ſaint Etienne de Valfranciſque, diocèſe de Mende en 1540. épouſa Izabeau de Saleron.

Jean d'Aſſas, ſeegneur de Marcaſſargues, diocèſe de Niſmes, épouſa le 30. Avril 1540. Françoiſe de Voiſins, fille de Gaſpard, ſeigneur de Moſſolens.

Guillaume d'Ortoman, docteur ès droits, & viguier de la ville du Vigan, déchargé, comme noble, de la taxe des Francs-fiefs à Montpellier le 6. Mars 1563.

Pierre de Flottes, ſeigneur de Sabazan, diocèſe de Beſiers, 1537.

Louis Fabre, ſeigneur de Bonloc, fils de Jean, ſeigneur de Puimiſſon, teſta le 2. Mars 1558. Il avoit épouſé Peronne de Prunieres.

Jean de Montfaucon épouſa Antoinette Meillaſſe, dame de Viſſec; ils reçurent un hommage le 3. Août 1458.

Arnaud de Viſſec, ſeigneur de la Tude, teſta le 20. Août 1577. Il épouſa le 5 Avril 1550. Sobeirane de Lodève, fille de Pierre, ſeigneur de Fontez.

Jean de Morlhon, baron de ſaint Venſa, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, ſénéchal & gouverneur de Querci en 1561. épouſa Marie de Saugnac.

LES

Digitized by

Les XXXII. quartiers de MARGUERITE DE FAURE.

I. Marguerite de Faure, née à Toulouſe le 4. Décembre 1681.

II. François de Faure, ſeigneur de ſaint Maurice, épouſa le 24. Avril 1674. Louiſe de Carlot.

IV. Claude de Faure, ſeig. de Montpau, teſta le 15. Juin 1652. ép. le 6. Déc. 1628. Izabeau du Juge.

Pierre Carlot, baron de Ceſtairols, teſta le 19. Sept. 1682. ép. le 1. Juin 1641. Marie de Toulouſe.

VIII. Salomon de Faure, baron de Montpau, teſta le 15. Mars 1646. ép. le 24. Mars 1601. Bernardine Favier.

Paul Juge de Fregeville, ſeig. du Bes, teſta le 13. Octob. 1625. ép. le 12. Mars 1601. Izabeau de Beauxhoſtes.

Jerome Carlot teſta le 1. Mars 1645. ép. avant 1582. Gabrielle de Vernet, qui teſta le 7. Fév. 1652.

Marquis de Toulouſe & de Lautrec, ſeig. de S. Germier, teſta le 4. Déc. 1637. ép. le 1. Nov. 1617. Izabeau Lager.

XVI. Julien Faure, éc. teſta le 16. Oct. 1591. ép. le 7. Juin 1555. Alex Bouſquet.

Claude Favier, lieuten. particau ſénéchal de Niſmes, ép. le 27. Février 1583. Bernardine d'Airebaudouze.

Claude Juge ép. Anne de Gabiano.

Simon de Beauxhôtes, préſident en la cour des aides de Montpellier, épouſa Marguerite de Mares.

Martin Carlot, mort avant 1588.

Jacques de Lautrec, ſeig. de S. Germier, mort avant 1617. ép. le 6. Juin 1596. Marie de Lautrec.

Jean Larger, ſeig. de Maſſuquiez, teſta le 15. Avril 1624. ép. le 4. Mai 1602 Marguerite Dampmartin.

XXXII. Marc-Antoine Faure, écuyer, mort avant 1555. épouſa Marie Bertrand.
Jean Bouſquet, préſident en la cour des aides de Montpellier, épouſa Honorée Bocaud.
Léon Favier, conſeiller en la cour de l'édit établie à l'Iſle en Albigeois, épouſa Gionne de Roſel.
François d'Arrebaudouſe, baron d'Anduſe, préſident en la cour des aides de Montpellier, épouſa Catherine Dumoin.

9. 10.
11. 12.
13. 14.
15. 16.

Pierre Carlot, écuyer, épouſa le 7. Janvier 1548. Perrette Houet, qui teſta, étant veuve, le 15. Mai 1588.

17. 18.
21. 22.
23. 24.

Antoine de Lautrec, ſeigneur de ſaint Germier.
N..... de Lautrec épouſa Jeanne Delon, dame de Maſſaguel.

29. 30.

Pierre Dampmartin, gouverneur de Montpellier, épouſa Violand, dame de la Moſſon.

Les XVI. quartiers de MAGDELEINE DE CONTI.

Magdeleine de Conti, baptiſé à N. D. de Tables à Montpellier le 20. Septembre 1641.
II. Pierre de Conti, ſeigneur d'Argencourt, épouſa le 24. Avril 1636. Magdeleine de Chaumont.

IV. Jean de Conti, ſeig. d'Argencourt, ép. le 24. Oct. 1575. Perrette de Baudan.

Abdias de Chaumont, ſeig. de Bertlcheres, ép. Magdeleine Duplex, dame de Locques.

Digitized by Google

VIII. Pierre de Conti, né à Genève, ép. Izabel de Freſnoy. — Yves de Baudan, demeurant à Alais, ép. Jacquette de Leyris. — Antoine de Chaumont, ſeig. de Guitri, épouſa Jeanne d'Aſſy. — Antoine Duplex, ſeig. de Lecques, gouv. d'Aigues-mortes, ép. Françoiſe Berard.

XVI. N... de Conti ép. Chriſtienne de la Motte. — Chriſtophe de Freſnoy ép. Jeanne de Villiers-l'Iſle-Adam. — Lancelot de Baudan-Parabere ép. Jeanne de la Fare. — Pierre de Leyris, ſeig. de Freneau, ép. Catherine de Grégoire des Gardies. — Guillaume de Chaumont, ſeig. de Guitri, ép. Adrienne de l'Iſle. — Jacques d'Aſſi, ſeig. de Cantelou, ép. Françoiſe de Vançay. — Guillaume Duplex, ſeig. de Lecques, ép. Helene du Four. — Pierre de Berard ép. Jeanne de Berard.

Les XVI. quartiers de FRANÇOIS DE MONTLEZUN.

I. François de Montlezun, ſeigneur de Beſmaux & de Piſon.
II. Louis de Montlezun, ſeigneur du Boſc & de Beſmaux, épouſa le 12. Mars 1612. Philiberte de Luppé.
IV. Arnaud de Montlezun, ſeig. du Boſc, ép. le 12. Nov. 1577. Pelegrine de Fleurian. — Carbon de Luppé ép. le 30. Avril 1582. Jeanne de Beſin.

VIII. Jean de Montlezun, ſeig. du Boſc, épouſa le 30. Avril Gabrielle de Biran. — Gabriel de Fleurian, ſeig. des Bioucz, épouſa Jeanne de la Rocan. — Charles de Luppé épouſa Jeanne de Guarannc. — Jean de Beſin, ſeig. de la Reſſay, ép. le 16. Avril 1560 Charlotte des Eſſars de Laudun.

XVI. Bernard de Montlezun, ſeig. de Blanquefort, ép. Clairette de Dangereux. — François de Biran ép. N... de Gallart. — Menaud de Fleurian, ſeig. des Bioucz, ép. Jeanne d'Eſtonſales du Montalguan. — Arnaud-Guillem de la Rocan, ſeig. d'Aiguebere., ép. Agnès de Montaut. — Jean de Luppé ép. Marguerite de Montplehot. — Pierre, ſeig. de Guarane, de Pepius, & de Laſſeran, épouſa Jeanne de Courret. — Pierre de Beſin, ép. Marguerite de Tierras, dame de la Reſſay. — Chriſtophe des Eſſars, baron de Laudun, ép. Jeannette de Graſſe de Bar.

Les XXXII. quartiers de FRANÇOIS-JOSEPH DE SOLAS.

I. François-Joſeph de Solas, chevalier de N. D. de Montcarmel & de S. Lazare de Jeruſalem.
II. François, baron de Solas, ſeigneur de S. Madery & de Blauzac, épouſa Françoiſe de Croix.
IV. Pierre de Solas, conſeiller du roi & avocat général, épouſa Anne Maſclary. — Henri de la Croix, ſeig. de Sucliés & Figaret, épouſa Diane Ratte.

VIII. Jean II. de Solas, ſeig. de Chabrillac, préſident en la cour des aides de Montpellier, ép. Anne de Domergue. — Pierre Maſclary, gentilhomme de la maiſon du roi, ép. Anne de Saurel. — François de la Croix, ſeig. de S. Brez, Figaret, Sucliés, & Planque, ép. Jeanne Azemar. — Etienne II. Ratte, préſident en la chambre des comptes de Montpellier, ép. Diane de Laudun des Eſſars.

XVI. Jean de Solas, ſeig. du fief de la Coupe de Montpelier, conſ. au préſid. ép. Fulrande de ſaint Fleur. — François de Domergue, ſeig. de Prades, épouſa Jeanne de Mazaurici. — Vidal Maſclara, capitaine de deux cents hommes, ép. Barthelemie de Solas. — Aymes Saurel, capitaine, ép. Anne de Biordon. — Henri de la Croix, baron de Caſtries, ép. Marguerite de Guilhens. — Gabriel Azémar, ſeig. de Sucliés, & de Planque, épouſa Gabrielle de Guiraud. — Etienne Ratte, procur. gén. en la chamb. de l'éd. en Lang. ép. Marguerite de Gailhan. — François de Laudun, chev. de l'ord. de S. Michel, ép. Gabrielle de Cambis.

Suite de la page 174.

XXXII. Arnaud de Solas, conſeiller extraordinaire en la cour des aydes de Montpellier, épouſa Catherine Caprerii.
N. . . . . de ſaint Fleut ép.
N. . . . . de Domergue ép.
Jacques Mazaurici, baillif de Montpellier, épouſa Izabeau de Verchande,
N. . . . . Maſclary.
Michel de Solas, écuyer, épouſa Catherine Albon de Luynes, veuve de Geoffroy Boudillon.
Jean Sauvel épouſa Jeanne Bouruc.
Aimar de Biordon, ſeigneur de ſaint Julien & de la Motte, épouſa Anne de Coctivi de Taillebourg.
Louis de la Croix, baron de Caſtries, épouſa Jeanne de Montfaucon.
Jacques de Guilhens, ſeigneur de Pigaret, épouſa Françoiſe de Fortia.
Etienne d'Azemar, ſeigneur de Suclies, ép.
Arnaud de Guiraud, ſeigneur de Planque, ép.
Jean de Ratte ép. Magdeleine de Cambons.
André de Gailhan épouſa Izabeau d'Aiſebaudouſe,
N. . . . . de Laudun.
N. . . . . de Cambis.

Les XVI. quartiers de JEAN-LUC DE LAUSIERES.

I. Jean Luc de Lauſieres, 14. Mai 1695.
II. Henri de Lauſieres, ſeigneur de ſaint Bauzile, le Boſc, & de Brunas, ép. Marie de Nogaret.
IV. Paul de Lauſieres ép. Marguerite de Caſſion, — François de Nogaret, ſeigneur & vicomte de Trelans, ép. le 23. Déc. 1638. Renée de la Font de Caumont.

VIII. Arnaud de Lauſieres ép. Jeanne de Foreſt. — Jean-Raimond de Coſſion, ſeig. de Niſas, ép. le 11. Av. 1590. Judith de Contour. — Pierre de Nogaret, vicomte de Trelans, baron de Cennaret, de la Baſtide, de Cailavet & de Cruejouls, ép. le 11. Octobre 1602. Catherine d'Arjac. — Jean-Paul de la Font de Caumont, ſeig. de Fenayrols, Briols, & pour la troiſiéme partie de la ville du Pont de Camarés, baron de Barby, teſta le 9. Mars 1634. ép. le 30. Janvier 1609. Marie de Durfort 1638.

XVI. Arnaud de Lauzieres ép. Hélipis-Comteſſe. — N... Raimond de Caſſion 1590. ép. Douce de Fajet. — Guillaume de Contour, chev. conſ. du roi, tréſorier génér. de France en la général. de Montpellier, ép. Jeanne de Lallier, nommée 1590. — Claude de Nogaret, vic. de Trélans, bar. de Cennaret, de la Baſtide, Cruejouls, ép. le 10. Fév. 1576. Antoinette de l'Eſtang. — François d'Arjac, ſeig. & bar. du Cayla, S. Venſa, & de Caſtelmari, chev. de l'ord. du roi, cap. de 50. h. d'arm. de ſes ordonnances, ép. Marie de Morlhon. — Bernard-Raimond de la Font & de Caumont, ſeig. deſdits lieux, gentil. ord. de la ch. du roi, ép. Anne de Bazillac. — Amanieu de Durfort, ſeig. & bar. de Bajaumont & de la Font, ép. Jeanne de Bagne.

Les XXXII. quartiers de Louis de VISSEC-LA-TUDE.

I. Louis de la Tude, chevalier de Malthe, le 8. Juin 1714.
II. Alexandre de la Tude, marquis de Ganges, épouſa le 8. Janvier 1692. Marguerite de Gineſtous, morte à ſaint Privat le Décembre 1721.
IV. Charles de la Tude, baron de Ganges, ép. le 8. Août 1658. Diane de Joannis, morte à Ganges le 5. Juin 1667. — Jean de Gineſtous, ſeig. de la Gaſtede, ép. le 2. Juillet 1654. Anne de Blancard, baronne de Moiſſac, de Viala, & de Faguieres.

VIII. Jean Pons de la Tude ép. le 18. Janv. 1619. Jeanne de S. Etienne, dame de Ganges. — Gabriel de Joannis, ſeig. de Rouſſans, teſta le 25. Janv. 1646. ép. le 14. Juil. 1619. Laure de Rouſſet. — Daniel de Gineſtoux, ſeig. de Gineſtoux, ép. le 21. Oct. 1615. Anne de Gautier. — Samuel de Blancard, conſeill. & juge magiſtrat en la ſénéc. de Montpellier, ép. Izabeau de Farges, vivante en 1654.

XVI. Jean de la Tude, ſeig. de Fontez & de S. Martin, ép. le 17. Juin 1584. Anne de Morlhon. — Henri de S. Etienne de Ganges teſta le 7. Mars 1623, ép. Fulcrande de Coſte, morte le 20. Mars 1643. — Melchior-Jacques de Joannis, ſeig. de Rouſſan & de Nocheres, teſta le 30. Mars 1623. ép. Marguerite de Tonnier, que Triſtan l'Hermite appelle Tonnine de Noſtradamus. — George de Rouſſet, ſeig. de S. Sauveur, ép. le 5. Juin 1605. Françoiſe de Fay. — François de Gineſtoux, ſeig. de Gineſtoux, t. le 16. Déc. 1623. ép. le 29. Janvier 1576. Catherine de Belcaſtel. — Jean de Gautier, ſeigneur de ſaint Blancard, gouverneur de Pécais, ép. Marguerite, de Goder. — Pierre de Blancard, conſ. au préſid. de Montpellier, mourut en 1617. baron de Moiſſac-S. Roman, baptiſé le 27. . . . 1583, ép. Violand de Boucaud. — Jacques de Farges, ſeig. de la Tour & Monteil, ép. Jeanne Rouviere.

XXXII. Arnaud de Viſſec, ſeigneur de la Tude & de Jonquieres, épouſa le 3. Juillet 1525. Souveraine de Lodeve, dame de Fontez.
Jean de Morlhon, baron de ſaint Venſa, ſénéchal de Quercy, épouſa Marie de Saugnac.

Suite de la page 174

Gabriel de ſaint Etienne, ſeigneur de ſaint Martial, Boiſſerole, Soubeiras, baron de Gonges, conſeigneur de Meré, teſta le 29. Juin 1613. ép. le 9. Fév. 1579. Jeanne d'Allemand-Mirabel.
N..... de Coſte.
Theodo de Joannis ép. Suſanne de Savonne, qui teſta étant veuve le 13. Mai 1640.
N....
François de Rouſſet, ſeigneur de ſaint Sauveur, ép..... de François.
Jean de Fay, ſeigneur de Peraud, & Joannus, baron de Veſenobre, ſénéchal de Beaucaire, épouſa Marie de Montmorenci.
François de Gineſtoux, ſeigneur de Gineſtoux.
Jean de Beauchaſtel, ſeigneur de Montvaillan.
N..... de Gautier.
N..... de Goder.
N..... de Blancard.
Jean de Bocaud, docteur-médecin, épouſa en 1547. Catherine de Perdrix.
N..... de Farges.
N..... Rouviere.

Les XVI. quartiers de Jacques du PUY, marquis de MONTBRUN.

I. Jacques du Puy, marquis de Montbrun, ép. Charlotte du Puy ſa couſine germaine, marquiſe de Saint André.
II. Charles René du Puy, marquis de Montbrun, épouſa Diane de Caumont.

IV. Jean du Puy, marq. de Montbrun, ép. Lucrece de la Tour. — Henri de Caumont, bar. de Caſtelnau, puis duc de la Force, ép Marguerite d'Eſcodeca, dame de Boeſſe.

VIII. Charles du Puy, ſeig. de Montbrun, de Ferraſſieres, & de S. André, ép. Juſtine Alleman. — René de la Tour, ſeig. de Gouvernet, ép. Izabeau de Montauban, dame de la Charce. — Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France, ép. Charlotte de Gontaud. — Arnaud d'Eſcodeca, ſeig. de Boeſſe, épouſa Jeanne de Bourzolet.

XVI. Aimard François du Puy, ſeig. de Montbrun, de Ferraſſieres, & de S. André, ép. Catherine de Vallette-Pariſot. — Guigues de la Tour, ſeig. de Gouvernet & de S. Sauveur, ép. Izabeau de Boſques. — Antoine de Montauban, ſeig. de la Charce, ép. Marguerite Planchelle de Piegon. — François de Caumont, bar. de Caſtelnau, ép. Marie de Beaupoil, dame de la Force. — Armand de Gontaud, baron de Biron, maréchal de France, ép. Jeanne d'Orneſſan, dame de S. Blancard. — Jean d'Eſcodeca, ſeig. de Boeſſe, ép. Marguerite d'Aſpremont d'Orte. — François, ſeigneur de Bourzolet, ép. Marguerite de Pierre-buffiere.

Les XVI. quartiers de Charlotte du PUY, marquiſe de S. ANDRE'.

I. Charlotte du Puy, marquiſe de S. André, a ép. Jacques du Puy, ſon couſin Germain, marquis de Montbrun.
II. Alexandre du Puy, marquis de S. André, ép. Marie-Magdeleine de la Fin & de Salins, dame de Beauvais la Noele.

IV. Jean du Puy, marq. de Montbrun, ép. Lucrece de la Tour. — Gui de la Fin & de Salins, ſeig. de Beauvais la Noele, ép. Charlotte de S. Gelais.

VIII. Charles du Puy, ſeigneur de Montbrun, de Ferraſſieres, & de S. André, ép. Juſtine Alleman. — René de la Tour, ſeig. de Gouvernet, ép. Izabeau de Montauban, dame de la Charce. — Philippe de la Fin & de Salins, ſeig. de Beauvais & de la Noele, ép. Charlotte-Claire de Fleurigni. — Louis de S. Gelais, ſeig. de S. Gelais, de Chervens, & de S. Jean d'Angle, ép. Jeanne du Puy, dame de Coudrai & de Bellefaïe, remariée avec Prejan de la Fin, vidame de Chartres.

XVI. Aimard du Pui, ſeig. de Montbrun, de Ferraſſieres, & de S. André, ép. Catherine de Vallette-Pariſot. — François Alleman, ſeig. de Champs, épouſa Juſtine de Tournon. — Guigues de la Tour, ſeig. de Gouvernet & de S. Sauveur, ép. Izabeau de Boſques. — Antoine de Montauban, ſeig. de Charce, ép. Marguerite Planchelle de Piegon. — Jean de la Fin, ſeig. de Beauvais, de Pluviers, de Moui, & d'Arci, chev. de l'ord. ép. Magdeleine de Salins, dame de la Nocle. — Charles le Clerc de Fleurigni, bar. de la Foreſt, bailli & capitaine de Sens, né en 1521. ép. en 1548. Philippe du Moulin de Bris, veuve de Pierre de Veſc, ſeig. de Savigny. — Charles, ſeig. de S. Gelais & de S. Jean d'Angles, ép. Louiſe de Puiguion, dame de Chervens. — *Claude* du Puy, ſeig. de Coudrai, baron de Bellefaïe, ép. Jeanne de Liguetis, dame de Croſnes.

CHEVALIERS DE MALTHE, 1483-1546.

Bertrand de Guers, fils de Guillaume, ſeigneur de Châteauneuf de Guers, Mai. 1483.
Philippe Lavergne, fils de Jean, ſeigneur de Treſſan, 6. Mai. 1489.
Guyones de la Propercio, diocèſe de Rhodez, 4. Mai 1491.
Jean de Poitier-Alax, diocèſe de ſaint Pol 4. Mai 1491. neveu de Claude, commandeur de Douſains.
Gabriel Feracin de Chambonet, diocèſe d'Uſez, 5. Mai 1491.
Louis de Chabans, du lieu de Villars, diocèſe de Viviers, 5. Mai 1491.
Charlot de Theys, fils de Pierre, ſeigneur de ſaint Deſiderii, diocèſe de Valence, Avril 1492.
Guillaume de Moſtuejols, 5. Avril 1492.
Marc Azemar, fils de Guillaume & de Sobeirane de Salignis, ſeigneur de la Garinie, diocèſe de Rhodez, 7. Mai 1506.
Antoine Jouyni, fils de François, ſeigneur de Pennis, diocèſe de Die, & Marguerite Berenger, neveu de Jean Jouyni, commandeur de Gap, receveur de Toulouſe, 3. Avril 1507.
Jacques de Montcamp, fils de Guillaume, 8. Mai 1509.
Begot de Gourdeſa, fils de Georges, ſeigneur de Gabriaco, (Gabriac) diocèſe de Rhodez, 7. Mars 1511.
François de Roquefeuil, fils de Beranger & d'Anne Guerin, 7. Mai 1510.
Bernard de Montanard, fils de Bertrand, 8. Mai 1515.
Gilles de Montenart, fils de Jean, du diocèſe de Condom, 9. Mai 1515.
Laurent d'Ambel, fils de Conſtantin d'Ambel, diocèſe de Valence, & de Marguerite de Cabanes, 21. Avril 1517.
Pierre de Gozon, fils de Jean, ſeigneur de S. Victor, diocèſe de Vabres, 5. Mai 1516.
Guillaume de la Roque, *alias* de Gouen, fils de Jean de la Roque, ſeigneur de Gouen, & de Louiſe de Pomeirols, 21. Avril 1517.
Claude Comitis, fils de Louis Comitis, ſeigneur de Convertuis, diocèſe de Viviers, 23. Avril 1517.
André Rauleti, fils d'André Rauleti, ſeigneur de Montpoux, diocèſe de Vabres, 3. Mai 1519.
Ainard de Montorſier, fils d'Antoine de Montorſier, ſeigneur de Tahuez, diocèſe d'Embrun, 4. Mai 1519.
Guillaume de Courſac, fils d'Armand & de Jeanne Noguier, diocèſe de Maguelonne Mai 1522.
Jean de Calviſſon, 7. Mai 1522.
Jacques Foreſt, fils de Georges, ſeigneur de Blacons, & de Catherine de Rouvilhas, 7. Mai 1526.
Antoine Rodes de Montaigre, fils de Bernard, 7. Mai 1526.
Louis de Tholon, fils de Pierre, ſeigneur de Laupie, & de Louiſe de Caritat, 8. Mai 1526.
Jean de Montaigut, fils de Jean, ſeigneur de Fromigeres, & de Marguerite de Brignac, 8. Mai 1526.
Jean de ſaint Ferréol, fils de Guillaume de ſaint Ferréol & de Jeanne de Robiac, diocèſe de Vabres, 5. Mai 1528.
Balthaſar de Collans, fils de Guigon de Collans & de Gabrielle de Forets, ſeigneur de la Balme, 5. Mai 1518.
Paul Adhoſſillon, fils de Barthelemi, ſeigneur de Sauveterre, 4. Mai 1529.
Pierre de Malreville, fils d'Antoine, ſeigneur de Montgreuté & de Perles, diocèſe de Narbonne, 4. Mai 1529.
Louis de Caritat, fils d'Olivier, & neveu de Fouquet, commandeur de la Tronquiere, 4. Mai 1529.
Jean Gruel, fils de Gaſpard, ſeigneur du Saix, & de Jeanne de Tholon, ſœur du grand maître, 4. Mai 1530.
Jacques de Roquefeuil, fils d'Antoine, ſeigneur de Convertis, de Beaucaire, 10. Mai 1531.
Meric de la Peyre, fils d'Antoine & de Jacinde de Caſtanet, ſeigneur de la Peyre, diocèſe de Montauban, 5. Mai 1533.
Galon de Berenguier, fils de Galhard & de Galharde ..... ſeigneur de Berthoulenc, diocèſe de Rhodez, 5. Mai 1533.

Digitized by Google

Sébaſtien Jouyni, fils de Jean & de Jeanne Eſchaudellas, habitans de Châteauneuf du Rhone, diocèſe de ſaint Pol-trois-châteaux, 6. Mai 1533.
Barthelemi du Roſſet, 6. Mai 1533.
Chriſtophe de Moreton-Chabrillan, 3. Mai 1535.
Philippe d'Urre, fils de Jean, ſeigneur de Molans, & de Catherine Chaſalette, 8. Mai 1536.
Louis de Roqueſeuil, fils d'Antoine, ſeigneur de Convertis, & de Sillette de Porcelet, de Beaucaire, 7. Mai 1537.
Pierre de Lhere, fils d'Auguet & de Margnerite de Truchenu, ſeigneur de Glandage & de Truchenu, diocèſe de Die, 7. Mai 1538.
Melchior de Bollies, fils de Syris & de Lucie de Caſtellet, vicomte de Raillane, 7. Mai 1539.
Jean de Faretis, fils de Thomas & d'Anne Meiniere, d'Avignon, 7. Mai 1539.
François de la Marete, fils de Blaiſe de la Marete & d'Anne de Montaigu, ſeigneur de Surcutis, diocèſe de Viviers, 2. Mai 1541.
Nicolas de las Caſes, fils de François de las Caſes & de Delfine Rey, ſeigneur de Beauvezé, diocèſe de Narbonne, 2. Mai 1541.
Pierre de Veſc, fils de Roſtang & d'Helips Nicolas, ſeigneur de Beconne, diocèſe de Die, 3. Mai 1541.
Hector Pellegrin, 4. Mai 1541.
Guyon de Prunet, fils de Berenger & de Marguerite de Lopiac, du lieu de Verrieres, diocèſe de Rhodez, 8. Mai 1542.
Antoinet Flotte, fils de Georges & de Marguerite de la Tour, baron de la Roque, diocèſe de Gap.
Fulcrand de Viſſec, fils de Pierre & de Jeanne de Bordes, ſeigneur de Sancto (apparemment Sanſon) diocèſe de Montpellier, 8. Mai 1542.
Claude Roveire, fils d'Antoine & de Marguerite du Pin, ſeigneur de ſainte Marie, 9. Mai 1543.
Pierre de Maſſueu, fils de Jacques & de Françoiſe d'Urre, dame du Mas, diocèſe de Valence, 16. Mars 1543.
François de Moreton-Chabrillan, 7. Mai 1543.
N. d'Avanſon, 7. Mai 1543.
François de la Framondie, fils de Jean de la Framondie & d'Helene de Malhevieille, ſeigneur de Boſc, diocèſe de Rhodez, 5. Mai 1544.
Jacques de Thezan, fils d'Antoine & de Louiſe de Bruguieres, ſeigneur de ſaint Geniez de Fontareches, diocèſe de Beſiers, 5. Mai 1544.
Arnaud Azemar, fils de Guillaume & de Delfine de Verſeuil, ſeigneur de Moſneys, diocèſe de Vabres, 6. Mai 1544.
Anne de Cor, fils de François de Cor & de Marguerite de Colombiers, ſeigneur d'Ampun, diocèſe de Rhodez, 6. Mai 1544.
Jean-Baptiſte de Laſcaris, fils de Jean & de Perrinette Flotte, ſeigneur de Geurs, diocèſe de Vintimille, 6. Mai 1544.
Alexandre-Marcel de Pontais, fils de Benoite de ſaint Ferréol de Pontais, diocèſe de Die, 6. Mai 1545.
Jean de Rodulph, fils d'Etienne, ſeigneur de Lirac, 6. Mai 1544.
Pierre de Gabriac, fils d'Amblard de Gabriac & de Catherine de Valette-Pariſot, ſeigneur de Gabriac, diocèſe de Rhodez, neveu de Begont de Gabriac, commandeur de Vabours 4. Mai 1545.
N. ... fils du vicomte de Paulin & de N... Arpajon, 4. Mai 1545.
Jean du Cros, fils de Pons & de Jeanne de Born de Montelimar, 4. Mai 1545.
Philippe de Boulliers, fils de Philibert & de Claude de Valpergue, ſeigneur de Manne, 5. Mai 1545.
Louis Cleic, fils de Guillaume & de Violande Rigaud, ſeigneur de Guimarie, diocèſe d'Albi, 13. Janvier 1546.
George de ſaint Marcel, fils de George & de Suſanne de Portacs, de Grenoble, 3. Mai 1546.
Aimar d'Ardillon, fils de Pierre d'Ardillon & de Jeanne Geronte de Senas, 3. Mai 1546.
Bernard Blanc, fils de Jean Blanc & d'Helips de Rhodez-Montaligre, ſeigneurs de Valhoſe & & de Montagut, diocèſe de Vabres, 3. Mai 1546.
Jean Brottin, fils d'Etienne Brottin & de Marguerite du Plaſtre, ſeigneur de Sulcone, diocèſe de Die, neveu de Jean Brottin, commandeur de Poet, 3. Mai 1546.
Gaſpard de Soubeiran, fils de Pierre & d'Yolande de Glandeves, ſeigneur de Breſac, 4. Mai 1546.
Jean d'Urre, fils de Jean & de Catherine Chauſſanette, ſeigneur de Molans, diocèſe de Vaiſons, 5. Mai 1546.
Jean de Volguer, fils de Jean de Volguer & de Gabrielle de Cayres, ſeigneur de Rochecolombe, diocèſe de Viviers, 15. Mai 1546.

Digitized by Google

Les LXIV. quartiers de Jean-Claude d'ISARN, marquis de VALADI.

I. Jean-Claude d'Iſarn, marquis de Valadi, né à Valadi le 25. Mai 1707.

II. J. Fr. God. d'Iſarn, ſeigneur de Fraiſſinet, épouſa le 20. Février 1705. Marie-Eliſabeth d'Eſcorailles.

IV. Bernardin d'Iſarn, ſeig. de Fraiſſinet, ép. le 6. Mars 1656. Marie de Loubeyrac, dame de Muret.

Annet-Joſeph d'Eſcorailles-Fontanges ép. le 7. Janv. 1677. Marie-Charlotte de Tubieres.

VIII. Jean-Cl. d'Iſarn, ſeigneur de Fraiſſinet, ép. le 26. Avril 1633. Jeanne de Corneillan.

Louis de Loubeyrac, ſeig. de Muret, ép. le 25. Nov. 1630. Marthe de Soulages.

Jean Rigal d'Eſcorailles, baron de Rouſſille, ép. le 27. Décembre 1640. Aimée-Eléonore de Plas.

Jean de Tubieres, comte de Caylus, ép. le 12. Nov. 1644. Iſabeau de Poliſgnac.

XVI. Ant. d'Iſarn. ſeig. de Fraiſſinet, ép. le 31. Oct. 1604. Anne de Peſtels, dame de Valadi.

Hect. Franç. vicomte de Corneillan, épouſa le 10. Avril 1606. Jeanne de Corneillan.

Jean de Loubeyrac, ſeig. de Muret, ép. le 1. Sept. 1591. Judith de Monſtuejols.

Paul de Soulages, ſeig. de S. Jean d'Alſac, ép. le 19. Février 1593. Louiſe de Gozon.

Louis d'Eſcorailles, baron de Rouſſille, épouſa le 5. Août 1616. Guillelmine de Fontanges.

Annet de Plas, ſeig. de Plas, ép. le 3. Mars 1612. Jeanne-Françoiſe-Robert de Lignerac.

Jean de Tubieres, baron de Verſeuil, ép. le 2. Avril 1607. Anne de Peſtels, comteſſe de Caylus.

Gaſpard-Armand, vicomte de Polignac, épouſa le 19. Sept. 1599. Claude-François de Tournon.

XXXII. Vidal d'Iſarn, ſeigneur de Fraiſſinet, épouſa le 29. Janvier 1564. Jeanne de Thezan.

Jean-Claude de Peſtels, ſeigneur de Salers, épouſa le 16. Janvier 1655. Jeanne de Levis, dame de Valadi.

Antoine de Corneillan, vicomte de Corneillan, épouſa le 25. Août 1575. Jeanne du Lau.

Georges de Corneillan, ſeigneur de Montalegre, épouſa le 7. Janvier 1585. Judith de Gozon.

Antoine de Loubeyrat, ſeigneur de Muret, épouſa le 10. Avril 1553. Jeanne de Chavagnac.

Guyon de Monſtuejols, ſeigneur de Monſtuejols, épouſa le 13. Février 1556. Jacquette de Caiſſac.

Paul de Soulages, ſeigneur d'Alzac, épouſa le 19. Février 1593. Françoiſe de Lauzieres.

Jean de Gozon, ſeigneur de Melac, teſta le 24. Avril 1577. épouſa Marthe d'Azemar.

Rigal d'Eſcorailles, ſeigneur de Rouſſille, épouſa le 12. Novembre 1580. Anne d'Aubuſſon.

Pierre-Jean, ſeigneur de Fontanges, épouſa en 1590. Jeanne de la Roue.

Claude, ſeigneur de Plas, épouſa en 1589. Antoinette de Pellegrue.

Gilbert-Robert, ſeigneur de Lignerac, épouſa en 1588. Jeanne de la Chatre.

Jean de Tubieres, baron de Verſeuil, épouſa en 1576. Marie de Morlhon.

Jean-Claude, ſeigneur de Peſtels, épouſa le 11. Janvier 1575. Jeanne de Levis, comteſſe de Caylus.

Louis-Armand, vicomte de Polignac, mort en Février 1584. épouſa Françoiſe de Montmorin.

Juſt-Louis, ſeigneur de Tournon, épouſa le 4. Février 1583. Magdeleine de la Rochefoucauld.

LXIV. Antoine d'Iſarn, ſeigneur de Fraiſſinet, épouſa le 26. Janvier 1532. Gabrielle Herail de Lugans.

Digitized by Google

Antoine de Thezan, ſeigneur du Pujol, épouſa le 15. Mars 1513. Marquiſe de Combret-Broquiez.

Claude de Peſtels, ſeigneur de Saleres, épouſa le 26. Mai 1547. Camille Caraccioli-Melfi.

Antoine de Levis, comte de Caylus, épouſa le premier Novembre 1536. Baltazar des Prés-Montpezat.

Jean, vicomte de Corneillan, épouſa le 1. Novembre 1539. Jeanne de Gaillard-Braſſac.

Carbon du Lau teſta le 9. Août 1511. épouſa Françoiſe de Gondrin.

Magdelon de Corneillan épouſa avant le 5. Mars 1532. Antoinette de Rhodes-Montalegre.

Bernard de Gozon, baron d'Orlhonac, épouſa le 19. Octobre 1560. Marguerite de Soulages.

Antoine de Loubeyrat, ſeigneur de Muret, épouſa en 1504. Marie de Roqueſeuil.

N... de Chavagnac, ſeigneur de Chavagnac, épouſa Antoinette de Monſaucon.

Guyon, ſeigneur de Monſtuejols, épouſa Barane de Cardaillac.

Nicolas de Caiſſac, ſeigneur de Sedages, épouſa en 1516. Marguerite de Jouvenroux.

Berenger de Soulages, ſeigneur d'Alzac, épouſa Olympe de Roqueſeuil-Vreſols.

Arnaud de Lauzieres, ſeigneur de ſaint Bauliſe, épouſa Helix Comteſſe.

Jean de Gozon, ſeigneur de Melac, épouſa le 8. Novembre 1518. Marthe de Teinturier-Montmaur.

Blaiſe d'Azémar-Montlaur épouſa Louiſe de Boiſſevin.

François d'Eſcorailles, ſeigneur de Rouſſille, épouſa en 1560. Anne de Sedieres.

François d'Aubuſſon, ſeigneur de la Feuillade, épouſa le 30. Juillet 1554. Louiſe Pot de Rhodes.

Annet, ſeigneur de Fontanges, épouſa en 1555. Gilberte de Ludeſſe.

Aimar Herail, ſeigneur de la Roue, épouſa Suſanne de Rochebaron.

Annet, ſeigneur de Plas, épouſa en 1524. N... de Valançay.

François de Pellegrue, ſeigneur de Caſſeneuil, épouſa Jeanne de Balaguier.

François Robert, ſeigneur de Lignerac, épouſa en 1564. Jeanne d'Eſcorailles.

Claude de la Chatre, maréchal de France, épouſa en 1564. Jeanne Chabot.

Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, épouſa en 1538. Marguerite de Bonne.

Jean de Morlhon, mort avant 1592. épouſa Marie de Saunhac.

Claude, baron de Peſtels, épouſa le 26. Mai 1537. Camille Caraccioli.

Antoine de Lévis, comte de Caylus, épouſa le 1. Novembre 1536. Baltaſarde de Lettes des Prés.

François-Armand, vicomte de Polignac, mort le 29. Novembre 1562. épouſa Philiberte de Clermont.

Gaſpard de Montmorin, ſeigneur de ſaint Herem, 1564. épouſa Louiſe d'Urſé.

Louis, ſeigneur de Tournon, épouſa Claude de la Tour de Turenne.

François, comte de la Rochefoucauld, épouſa le 31. Mai 1557. Charlotte de Roye, comteſſe de Roucy.

Les LXIV. quartiers de Jean-Claude d'ISARN, marquis de VALADI

I. Jean-Claude d'Iſarn, marquis de Valadi, né à Valadi le 25. Mai 1707.

II. J. Fr. God. d'Iſarn, ſeig. de Fraiſſinet, ép. le 20. Février 1705. Marie-Eliſabeth d'Eſcorailles.

IV. Bernardin d'Iſarn, ſeig. de Fraiſſinet, ép. le 6. Mars 1656. Marie de Loubeyrac, dame de Muret.

Annet-Joſeph d'Eſcorailles-Fouranges ép. le 7. Janv. 1677. Marie-Charlotte de Tubieres.

VIII. Jean-Cl. d'Iſarn, ſeigneur de Fraiſſinet, ép. le 26. Avril 1633. Jeanne de Corneillan.

Louis de Loubeyrac, ſeig. de Muret, ép. le 25. Nov. 1630. Marthe de Soulages

Jean Rigal d'Eſcorailles, baron de Rouſſille, ép. le 27. Décembre 1640. Aimée-Eléonore de Plas.

Jean de Tubieres, comte de Caylus, ép. le 12. Nov. 1644. Iſabeau de Polignac.

XVI. Ant. d'Iſarn. ſeig. de Fraiſſinet, ép. le 31. Oct. 1604. Anne de Peſtels, dame de Valadi.

Hect. Franç. vicomte de Corneillan, épouſa le 10. Avril 1606. Jeanne de Corneillan.

Jean Loubeyrac, ſeig. de Muret, ép. le 1. Sept. 1591. Judith de Monſtuejols.

Paul de Soulages, ſeig. de S. Jean d'Alſac, ép. le 19. Février 1593. Louiſe de Gozon.

Louis d'Eſcorailles, baron de Rouſſille, épouſa le 5. Août 1616. Guillelmine de Fontanges.

Annet de Plas, ſeig. de Plas, ép. le 3. Mars 1612. Jeanne-Françoiſe-Robert de Lignerac.

Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, ép. le 2. Avril 1607. Anne de Peſtels, comteſſe de Caylus.

Gaſpard-Armand, vicomte de Polignac, épouſa le 19. Sept. 1599. Claude-François de Tournon.

XXXII. Vidal d'Iſarn, ſeigneur de Fraiſſinet, épouſa le 29. Janvier 1564. Jeanne de Thezan.
Jean-Claude de Peſtels, ſeig. de Salers, ép. le 16. Janv. 1655. Jeanne de Levis, dame de Valadi
Antoine de Corneillan, vicomte de Corneillan, épouſa le 25. Août 1575. Jeanne du Lau.
Georges de Corneillan, ſeigneur de Montalegre, épouſa le 7. Janvier 1585. Judith de Gozon.
Antoine de Loubeyrat, ſeigneur de Muret, épouſa le 10. Avril 1553. Jeanne de Chavagnac.
Guyon de Monſtuejols, ſeig. de Monſtuejols, ép. le 13. Février 1556. Jacquette de Caiſſac.
Paul de Soulages, ſeigneur d'Alzac, épouſa le 19. Février 1593. Françoiſe de Lauzieres.
Jean de Gozon, ſeigneur de Melac, teſta le 24. Avril 1577. épouſa Marthe d'Azemar.
Rigal d'Eſcorailles, ſeigneur de Rouſſille, épouſa le 12. Novembre 1580. Anne d'Aubuſſon.
Pierre-Jean, ſeigneur de Fontanges, épouſa en 1590. Jeanne de la Roue.
Claude, ſeigneur de Plas, épouſa en 1589. Antoinette de Pellegrue.
Gilbert-Robert, ſeigneur de Lignerac, épouſa en 1588. Jeanne de la Chatre.
Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, épouſa en 1576. Marie de Morlhon.
Jean-Claude, ſeig. de Peſtels, ép. le 11. Janvier 1575. Jeanne de Levis, comteſſe de Caylus.
Louis-Armand, vicomte de Polignac, mort en Fév. 1584. ép. Françoiſe de Montmorin.
Juſt-Louis, ſeigneur de Tournon, épouſa le 4. Février 1583. Magdeleine de la Rochefoucauld.
LXIV. Antoine d'Iſarn, ſeig. de Fraiſſinet, ép. le 26. Janv. 1531. Gabrielle Herail de Lugans.
Antoine de Thezan, ſeig. du Pujol, ép. le 15. Mars 1523. Marquiſe de Combret-Broquier.
Claude de Peſtels, ſeigneur de Salers, épouſa le 26. Mai 1547. Camille Caraccioli-Melſi.
Antoine de Levis, comte de Caylus, ép. le premier Nov 1536. Baltazar des Prés-Montpezat.
Jean, vicomte de Corneillan, épouſa le 1. Novembre 1539. Jeanne de Gaillard-Braſſac.
Carbon du Lau teſta le 9. Août 1511. épouſa Françoiſe de Gondrin.
Magdelon de Corneillan épouſa avant le 5. Mars 1532. Antoinette de Rhodes-Montalegre.
Bernard de Gozon, baron d'Orlhonac, épouſa le 29. Octobre 1560. Marguerite de Soulages.
Antoine de Loubeyrat, ſeigneur de Muret, épouſa en 1504. Marie de Roquefeuil.
N... de Chavagnac, ſeigneur de Chavagnac, épouſa Antoinette de Montfaucon.
Guyon, ſeigneur de Monſtuejols, épouſa Barane de Cardaillac.
Nicolas de Caiſſac, ſeigneur de Sedages, épouſa en 1516. Marguerite de Jouventroux.
Berenger de Soulages, ſeigneur d'Alzac, épouſa Olympe de Roquefeuil-Vreſols.
Arnaud de Lauzieres, ſeigneur de ſaint Bauſile, épouſa Helix Comteſſe.
Jean de Gozon, ſeig. de Melac, ép. le 8. Nov. 1518. Marthe de Teinturier-Montmaur.
Blaiſe d'Azémar Montlaur épouſa Louiſe de Boiſſevin.
François d'Eſcorailles, ſeigneur de Rouſſille, épouſa en 1560. Anne de Sedieres.
François d'Aubuſſon, ſeigneur de la Feuillade, épouſa le 30. Juillet 1554. Louiſe Pot de Rhodes
Annet, ſeigneur de Fouranges, épouſa en 1555. Gilberte de Ludeſſe.
Aimar Herail, ſeigneur de la Roue, épouſa Suſanne de Rochebaron.
Annet, ſeigneur de Plas, épouſa en 1524. N... de Valançay.
François de Pellegrue, ſeigneur de Caſſeneuil, épouſa Jeanne de Balaguier.
François Robert, ſeigneur de Lignerac, épouſa en 1564. Jeanne d'Eſcorailles.
Claude de la Chatre, maréchal de France, épouſa en 1564. Jeanne Chabot.
Jean de Tubieres, baron de Verfeuil, épouſa en 1538. Marguerite de Bonne.
Jean de Morlhon, mort avant 1591. épouſa Marie de Saunhac.
Claude, baron de Peſtels, épouſa le 26. Mai 1537. Camille Caraccioli.
Antoine de Lévis, comte de Caylus, épouſa le 1. Novembre 1536. Baltaſarde de Lettes des Prés.
François Armand, vicomte de Polignac, mort le 29. Nov. 1562. ép. Philiberte de Clermont.
Gaſpard de Montmorin, ſeigneur de ſaint Herem, 1564. épouſa Louiſe d'Urfé.
Louis, ſeigneur de Tournon, épouſa Claude de la Tour de Turenne.
François, comte de la Rochefoucauld, ép. le 31. Mai 1557. Charlotte de Roye, comteſſe de Roucy.

Les LXIV. quartiers de Fr. d'Isarn-Ville-fort, ſeig. de Cruſſolles.

I. François d'Iſarn, né à Chaſſagnes paroiſſe de Chambonas, le 9. Aout 1710.

II. Pierre Jacques d'Iſarn, ſeig. de Cruſſolles, ép. le 19. Juin 1709. Gabrielle de la Baume.

IV. Henri d'Iſarn, ſeigneur de Cruſſolles, épouſa le 1. Juin 1550. Marguerite de Bellan.

Paul de la Baume, ſeigneur de Caſteljau, ép. le 31. Juillet 1678 Marguerite de Gibertés.

VIII. Jacques d'Iſarn, ſeig. de Cruſſolles, épouſa le 17. Mai 1613. Marie de la Garde.

Charles de Bellan, ſeig. de Vaureas, épouſa le 19. Février 1624. Iſabeau de Veronne.

Pierre de la Baume, ſeig. de Caſteljau, épouſa le 4. Mars 1641. Gabrielle de Beauvoir.

Charles de Gibertés, ſeig. de la Vigne & Montrodat, épouſa en 1647. Jeanne de Gibertés.

XVI. Jean-Baptiſte d'Iſarn, ſeig. de Cruſſolles, ép. le 28. Juin 1581. Marie de Montjeu.

Henri de la Garde, ſeig. de Chambonas, ép. le 5. Juin 1579. Gabrielle de Molette.

Pierre de Bellan, conſeig. de Vaureas, ép. le 25. Oct. 1579. Marguerite Fournier.

René de Vérone, ſeig. de Verone, épouſa le 13. Juin 1599. Julie de Parpaille.

Paul de la Baume, ſeig. de Caſteljau, ép. le 1. Déc. 1598. Marguerite de Caſtillon.

Jacques de Beauvoir, ſeig. de S. Florent, ép. le 17. Sept. 1619. Bernardine de Faret.

Claude de Gibertés, ſeig. de Gibertés, ép. le 22. Sept. 1585. Claudine de Chapelu, dame de la Vigne.

Nicolas de Gibertés, ſeig. d'Aubenas, ép. le 11. Fév. 1609. Marie de Ponſonnailles.

XXXII. Jacques d'Iſarn, ſeigneur de Cruſſolles, épouſa le 14. Août 1541. Honorade d'Herail.

Claude de Montjeu, ſeigneur de Chaſſagne, épouſa Gabrielle de Borne.

Noel de la Garde, ſeigneur de Chambonas, épouſa le 19. Juin 1547. Louiſe de Chaſtel.

Claude de Molette, ſeigneur de Morangiez, épouſa le 10. Juin 1555. Françoiſe de Beauvoir.

Claude de Bellan, conſeigneur de Vaureas, ép. le 23. Oct. 1550. Marguerite de Villeneuve.

François Fournier épouſa en 1550. Marguerite Lamier.

Imbert de Verone, conſeigneur de Vinſobres, ép. le 16. Avril 1579. Lucrece de Montauban.

Charles de Parpaille, ſeigneur de Molans, ép. le 10. Nov. 1550. Jeanne de Montauban.

Baptiſte de la Baume, ſeig. de Caſteljau, ép. le 12. Janvier 1554. Tiphaine d'Arnaud.

François de Caſtillon, baron de ſaint Victor, épouſa le 5. Avril 1548. Françoiſe de Blauzac.

Louis de Beauvoir, ſeigneur de ſaint Florent, épouſa le 15. Octobre 1560. Jeanne de Sarras.

Pierre Faret, ſeig. de ſaint Privat, ép. le 16. Mai 1590. Sarras de Guerry, dame de Fournés.

Gilbert Blauf, ſeigneur de Gibertés, épouſa le 17. Janvier 1562. Gabrielle de Talaru.

Baptiſte Chapelu, ſeigneur de la Vigne, épouſa Anne de Rochemure.

Gilbert Blauf, ſeigneur de Gibertés, épouſa le 17. Janvier 1562. Gabrielle de Talaru.

Guy de Ponſonnailles, ſeigneur de Griſols, épouſa le 20. Février 1594. Charlotte d'Apchier.

LXIV. Pierre d'Iſarn, ſeigneur de Cruſſolles, épouſa le 19. Mai 1498. Antoinette de Montjeu.

Jean d'Herail, ſeigneur de Brezis, épouſa Honorade de l'Eſtang de Parade.

Jean de Montjeu, ſeigneur de Chaſſagnes, épouſa Anne de Raimond, morte le 2. Juin 1558.

Barthelemi de Borne, ſeigneur de Laugere, épouſa Michel de l'Etrange.

Baptiſte de la Garde, ſeig. de Chambonas, ép. le 18. Mai 1518. Simonne d'Herail de Brezis.

Henri de Chaſtel de Condres ép. le 29. Août 1529. Marguerite de Fraiſſinet dame de Joncheretes.

Louis de Molette, ſeig. de Morangiez, ép. Louiſe de Merle, dame de Senechas, morte le 15. Sept. 1543.

Claude de Grimoard, baron de Griſac, épouſa le 28. Août 1520. Fleurie de Porcelet-Maillane.

Michel de Bellan, conſeigneur de Vinſobres, épouſa le 30. Juin 1513. Catherine de Brotin.

Nicolas de Villeneuve d'Aoſte, épouſa Gabrielle du Pont de Boulene.

Robert Fournier épouſa en 1498. Marguerite Athenoul.

Jean de Lamier, ſeigneur de Monternaud, épouſa en 1503. Marguerite de Guilhens.

Matthieu de Verone, conſeigneur de Vinſobres, ép. le 21. Avril 1544. Jeanne de Diez-du Pegne.

Antoine de Montauban, ſeig. de la Charce, ép. Marguerite de Planchette, dame de Prégon.

Dominique de Parpaille, ſeig. de Monteſſargues, ép. le 24. Mai 1535. Jeanne Adhemar dame de Molans.

Jean de Montauban, ſeig. de Valgaudemar, ép. Françoiſe de Veſc, fille de Simonnette de Baſchi.

Guillaume de la Baume, ſeigneur de Caſteljau, ép. le 19. Mars 1524. Simonnette de Choiſinet.

Guillaume Arnaud, ſeigneur de la Caſſagne, épouſa le 12. Janvier 1534. Marguerite de Barjac.

Firmin de Caſtillon, baron de ſaint Victor, épouſa Iſabelle de Montaud-Benac.

Gaſpard de Blauſac, ſeigneur de Valfons, épouſa le 25. Mai 1522. Iſabelle de la Fare.

Claude de Grimoard de Beauvoir, baron de Griſac, épouſa Fleurie de Porcelet.

Jacques de Sarras, ſeigneur de Fontareche, épouſa Marie de Peirobeſſe.

Jacques Faret, ſeigneur de ſaint Privat, 1526. épouſa Sybille de Fortunié.

Pierre de Guerry épouſa Louiſe de Laudun, dame de Fournez.

Jean de Gibertés, ſeigneur de Gibertés, épouſa Louiſe de Braque.

Louis de Talaru, ſeigneur de Chalmazel, épouſa en Mai 1524. Claude Mitte de Chevrieres.

Jean de Chapelu, ſeigneur de la Vigne, épouſa Gabrielle de Monteſquieu.

Aimar de Rochemure, ſeigneur du Beſſet, épouſa Catherine de Montainard.

Jean de Gibertés, ſeigneur de Gibertés, épouſa Louiſe de Braque.

Louis de Talaru, ſeigneur de Chalmazel, épouſa Claude Mitte de Chevrieres.

François de Ponſonnailles, ſeigneur de Griſols, épouſa Jeanne de l'Arbre.

Jacques d'Apchier, ſeigneur de Billieres, épouſa le 22. Avril 1577. Jeanne d'Amb'ard.

HAMEAUX

Digitized by Google

Les LXIV. quartiers de François d'ISARN-VILLE-FORT, ſeigneur de CRUSSOLLES.

I. François d'Iſarn, né à Chaſſagnes paroiſſe de Chambonas le 9. Aout 1710.

II. Pierre-Jacques d'Iſarn, ſeigneur de Cruſſolles, épouſa le 19. Juin 1709. Gabrielle de la Baume.

IV. Henri d'Iſarn, ſeigneur de Cruſſolles, épouſa le 1. Juin 1550. Marguerite de Bellan.

Paul de la Baume, ſeigneur de Caſteljau, ép. le 31. Juillet 1678 Marguerite de Gibertés.

VIII. Jacques d'Iſarn, ſeig. de Cruſſolles, épouſa le 27. Mai 1613. Marie de la Garde.

Charles de Bellan, ſeig. de Vaureas, épouſa le 19. Février 1624. Iſabeau de Veronne.

Pierre de la Baume, ſeig. de Caſteljau, épouſa le 4. Mars 1642. Gabrielle de Beauvoir.

Charles de Gibertés, ſeig. de la Vigne & Montrodat, épouſa en 1647. Jeanne de Gibertés.

XVI. Jean-Baptiſte d'Iſarn, ſeig. de Cruſſolles, ép. le 18. Juin 1581. Marie de Montjeu.

Henri de la Garde, ſeig. de Chambonas, ép. le 5. Juin 1579. Gabrielle de Molette.

Pierre de Bellan, conſeig. de Vaureas, ép. le 25. Oct. 1579. Marguerite Fournier.

René de Vérone, ſeig. de Verone, épouſa le 13. Juin 1599. Julie de Parpaille.

Paul de la Beume, ſeig. de Caſteljau, ép. le 1. Déc. 1598. Marguerite de Caſtillon.

Jacques de Beauvoir, ſeig. de S. Florent, ép. le 17. Sept. 1619. Bernardine de Faret.

Claude de Gibertés, ſeig. de Gibertés, ép. le 22. Sept. 1585. Claudine de Chapelu, dame de la Vigne.

Nicolas de Gibertés, ſeig. d'Aubenas, ép. le 11. Fév. 1609. Marie de Ponſonnailles.

XXXII. Jacques d'Iſarn, ſeigneur de Cruſſoles, épouſa le 14. Août 1541. Honorade d'Herail.

Claude de Montjeu, ſeigneur de Chaſſagne, épouſa Gabrielle de Borne.

Noel de la Garde, ſeigneur de Chambonas, épouſa le 19. Juin 1547. Louiſe de Chaſtel.

Claude de Molette, ſeigneur de Morangiez, épouſa le 10. Juin 1555. Françoiſe de Beauvoir.

Claude de Bellan, conſeigneur de Vaureas, épouſa le 23. Octobre 1530. Marguerite de Villeneuve.

François Fournier épouſa en 1530. Marguerite Lamier.

Imbert de Verone, conſeigneur de Vinſobres, épouſa le 16. Avril 1579. Lucrece de Montauban.

Charles de Parpaille, ſeigneur de Molans, épouſa le 10. Novembre 1550. Jeanne de Montauban.

Baptiſte de la Baume, ſeigneur de Caſteljau, épouſa le 12. Janvier 1554. Tiphaine d'Arnaud.

François de Caſtillon, baron de ſaint Victor, épouſa le 5. Avril 1548. Françoiſe de Blauzac.

Louis de Beauvoir, ſeigneur de ſaint Florent, épouſa le 15. Octobre 1560. Jeanne de Sarras.

Pierre Faret, ſeigneur de ſaint Privat, épouſa le 16. Mai 1590. Sarras de Guerry, dame de Fournés.

Gilbert Blauf, ſeigneur de Gibertés, épouſa le 17. Janvier 1561. Gabrielle de Talaru.

Baptiſte Chapelu, ſeigneur de la Vigne, épouſa Anne de Rochemure.

Gilbert Blauf, ſeigneur de Gibertés, épouſa le 17. Janvier 1562. Gabrielle de Talaru.

Guy de Ponſonnailles, ſeigneur de Griſols, épouſa le 20. Février 1594. Charlotte d'Apchier.

LXIV. Pierre d'Iſarn, ſeigneur de Cruſſolles, épouſa le 19. Mai 1498. Antoinette de Montjeu.

Jean d'Herail, ſeigneur de Brezis, épouſa Honorade de l'Eſtang de Parade.

Jean de Montjeu, ſeigneur de Chaſſagnes, épouſa Anne de Raimond, morte le 2. Juin 1558.

Barthelemi de Borne, ſeigneur de Laugere, épouſa Michel de l'Etrange.

Baptiſte de la Garde, ſeigneur de Chambonas, épouſa le 18. Mai 1518. Simonne d'Herail de Brezis.

Henri de Chaſtel de Condres épouſa le 29. Août 1529. Marguerite de Fraiſſinet, dame de Joncherettes.

Louis de Molette, ſeigneur de Morangiez, épouſe Louiſe de Merle, dame de Senechas, morte le 15. Septembre 1543.

Claude de Grimoard, baron de Griſac, épouſa le 28. Août 1520. Fleurie de Porcelet-Maillane.

Michel de Bellan, conſeigneur de Vinſobres, épouſa le 30. Juin 1513. Catherine de Broſa.

Nicolas de Villeneuve d'Aoſte, épouſa Gabrielle du Pont de Boulene.

Robert Fournier épouſa en 1498. Marguerite Athenoul.

Jean de Lamier, ſeigneur de Monternand, épouſa en 1503. Marguerite de Guilhens.

Matthieu de Verone, conſeigneur de Vinſobres, épouſa le 21. Avril 1544. Jeanne de Diez-du-Pegne.

Antoine de Montauban, ſeigneur de la Charce, épouſa Marguerite de Planchette, dame de Prégon.

Dominique de Parpaille, ſeigneur de Monteſſargues, épouſa le 24. Mai 1535. Jeanne Adhemar, dame de Molans.

Jean de Montauban, ſeigneur de Valgaudemar, épouſa Françoiſe de Veſc, fille de Simonnette de Baſchi.

Guillaume de la Baume, ſeigneur de Caſteljau, épouſa le 19. Mars 1524. Simonnette de Choiſinet.

Guillaume Arnaud, ſeigneur de la Chaſſagne, épouſa le 12. Janvier 1534. Marguerite de Barjac.

Firmin de Caſtillon, baron de ſaint Victor, épouſa Iſabelle de Montaud-Benac.

Gaſpard de Blauſac, ſeigneur de Valſons, épouſa le 25. Mai 1522. Iſabelle de la Fare.

Claude de Grimoard de Beauvoir, baron de Griſac, épouſa Fleurie de Porcelet.

Jacques de Sarras, ſeigneur de Fontareche, épouſa Marie de Peirobeſſe.

Jacques de Faret, ſeigneur de ſaint Privat, 1526. épouſa Sybille de Fortunié.

Pierre de Guerry épouſa Louiſe de Laudun, dame de Fournez.

Jean de Gibertés, ſeigneur de Gibertés, épouſa Louiſe de Braque.

Louis de Talaru, ſeigneur de Chalmazel, épouſa en Mai 1524. Claude Mitte de Chevrieres.

Jean de Chapelu, ſeigneur de la Vigne, épouſa Gabrielle de Monteſquieu.

Aimar de Rochemure, ſeigneur du Beſſet, épouſa Catherine de Montainard.

Jean de Gibertés, ſeigneur de Gibertés, épouſa Louiſe de Braque.

Louis de Talaru, ſeigneur de Chalmazel, épouſa Claude Mitte de Chevrieres.

François de Ponſonnailles, ſeigneur de Griſols, épouſa Jeanne de l'Arbre.

Jacques d'Apchier, ſeigneur de Billieres, épouſa le 22. Avril 1577. Jeanne d'Ambiard.

HAMEAUX

HAMEAUX DU DIOCE'SE DE BEAUVAIS.

On a négligé juſqu'à préſent une recherche des plus utiles pour perfectionner la géographie, c'eſt de faire connoître la paroiſſe de tous les hameaux, villages, châteaux, fermes, & autres objets que l'on trouve dans les campagnes, & qui meritent d'être placés ſur les cartes ou dans les deſcriptions d'une province ou d'un pays. La géographie ſera imparfaite juſqu'à ce qu'on ait une notion exacte de tous les petits lieux & de la paroiſſe dont ils dépendent. Le plus petit hameau devient ſouvent très célébre, par quelque événement qui y arrive. J'ai été aſſez heureux pour avoir une liſte exacte de tous les hameaux, châteaux, &c. du diocèſe de Beauvais, avec le nom de la paroiſſe dont-ils dépendent; & j'exhorte tous ceux qui pourront en avoir de pareilles, de les donner au plutôt au public. Une liſte exacte des paroiſſes d'un diocèſe, avec le nom du doyenné ou de la diviſion eccléſiaſtique dont elles dépendent, comparée avec une carte géographique où ces paroiſſes ſe trouvent toutes ou en partie, ſervira à faire connoître ſi la carte eſt exacte ou s'il y a des omiſſions; elle ſervira à indiquer la place où ces paroiſſes doivent être, à-peu-près. Si la carte donne la poſition des lieux qui ne ſont pas dans la liſte des paroiſſes, elle fera connoître les lieux qui ne ſont pas détaillés dans la liſte, & la proximité vraie ou apparente de leurs paroiſſes.

Hameaux.	Paroiſſes.
A.	
Aireuſe,	Bailleu le ſol.
Airine,	Idem.
Les Ageux,	Brenoville.
Agnicourt,	Meru.
Agron,	Villers ſur Auchy.
Aiguiſy,	Remy.
Les Alleux,	Francaſtel.
Amblicourt,	Meru.
Angleterre,	Andeville, & la Boiſſiere.
Arbeauville,	Oudeuil.
Arcolat,	Noé ſaint Remy.
Ardancourt,	Roſoy.
Argenlieu,	Avrechy, & Lamecour.
Armentieres,	Hodenc en Braye, & Savegnies.
Arnel,	Angiviller.
Ars,	Camberronne.
Arſonval,	Gournay.
Les Aubins,	Bruieres.
Aufay,	Blacourt.
Aumont,	la Neuville d'Aumont.
Autonville,	Halluin.
Autreville,	Breviſec.
B.	
Bacouel,	Chepoix.
Bac à l'aumome,	Charoix.
Bayancourt,	Elincourt.
Baillon, prieuré,	Viarmes.
Bailleu,	la Chapelle ſous Gerberoy.
Baillibault,	Berneuil.
Barriſſeuſe,	ſaint Vaſt le Mello.
Les Bas mats,	Reſſous.
Bazincourt,	Hanache.
Baudechon,	Campeaux.
Beaufort,	Froiſſy.
Beauleurier,	ſaint Quentin des Près.
Beaulieu,	Loucuſe.
Beaumont,	Sulliet, Hernemont, & Hericourt.
Beaumanoir,	Remy.
Beaupré,	ſaint Hilaire de Milly.
Beaupuis,	Grandviller.
Les Beaurains,	Grumenil.
Beauregard,	Jouy le comte.
Beauremone,	Margny ſur Matz.
Beaurepin,	Hamel.
Beccouan,	Fontenay.
Becquerel,	Warty.
Becquet,	ſaint Paul.
Behu,	Preſles.
Bellefontaine,	Hanache.
Bellegliſe, prieuré,	Bellegliſe.
Bellevûe,	Villers ſur Auchy.
Bellicourt,	Cuvilly.
Belloy,	Auroer.
Belloy,	ſaint Omer.
Berronne,	Warty.
Berville,	les Glantiers.
Bettencourt,	Bailleval.
Battencourt, riviere,	ſaint Remi en l'eau.
Bettencourtelle,	Agnets.
La Bettonniere,	Treſnel.
Biache,	Cuigniere.
Les Binots,	ſaint Pierre és champs.
Bizancourt,	Avrechy.
Bizancourt,	Berneuil.
Blargie,	Monceaux.
Blin,	Gannes.
Les Boccages,	Gury.
Les Boettes,	Berneuil.
Boyauval,	ſaint Paul.
Bois Aubert,	Braine.
Bois Aubert,	Senantes.
Bois au Fay,	Longviller.
Bois aux moines,	Ernemont.
Bois Havot,	ſaint Germain la poterie.
Bois Bernard,	Cires.
Les Bois camps,	Frocourt.
Les Bois d'Ageux,	Longueil ſainte Marie.

HAMEAUX.	PAROISSES.
Bois d'Argy,	Berneuil.
Les Bois des Cauches,	Nully en Telle.
Bois de Fec,	Sauqueuſe.
Bois de la Grange,	ſaint Martin le neuf.
Bois de Lihu, dit la Poſte,	S. Corneille de Compiegne pour la par. & Moiviller pour le terroir.
Bois l'évêque,	Senantes.
Bois de la Marre,	Ons en Bray.
Bois de Merl,	Grumenil.
Bois de Molle,	la Neuville d'Aumont.
Bois de Mont,	ſaint Martin le neuf.
Bois du Ru,	ſaint Germer.
Bois Failleu,	Reſſons.
Bois l'Abbé,	ſaint André de Fariviller.
Bois ſaint Ladre,	Airion.
Bois Libault,	Montreuil ſur Breſche.
Bois Morel,	Villy ſaint Georges.
Bois Renaud,	ſaint André de Fariviller.
Boiſſy,	Roy.
Boiſſy,	ſaint Leu deſſerens.
La Boiſſiere,	Blacourt.
Boiſſicourt,	Bury.
Boiſville,	ſaint Germer.
Boncourt,	Longviller.
Bongenou,	Allonne.
Les Bons hommes,	Maſſiers.
Les Bons hommes,	ſaint Germain la potterie.
Bonviller,	Cauvegny.
Boſquet,	le Meux.
Le Boſquet,	ſaint Paul.
Boquet aux Clers brûlés,	Auneuil.
Bouqueteau,	Auneuil.
La Borde,	Crevecœur.
La Borde,	ſaint Euſoye.
La Borde,	Montreuil ſur Breſche & Rueil ſur Breſche.
La Borne trouée,	notre Dame du Til.
La Boudiniere,	Auroer.
Les Boulars,	ſaint Pierre és champs.
Boulaine,	Meru.
Boulincourt,	Agnets.
Bouqueval,	prieuré, Precy, & Blincourt.
Bouquy,	Jaux.
Bourguilmont,	Fariviller.
Bourguilmont,	ſaint Oyen.
Bournonville ou Boulonville,	Jouy le comte.
Bourou,	Buicourt.
Bourſine,	Aurœr.
Boutavent la ville,	Ernemont.
Bout du Bois,	Belloy.
Bout du Bois,	Hauſſez.
Bout du Bois,	Neuvi.
Boutelangue,	ſaint Remy en l'eau.
Bouvreche,	Monceaux.
Le Bray,	ſaint Germer.
La Braſſerie,	Venette.
Bretel,	Berthecourt.
Bretel,	S. Germer N. D. & S. Pierre és champs.
Breſſonſac,	Creſſonſac.
Brinon,	Nully en Telle.

HAMEAUX.	PAROISSES.
Briot la Grange,	Briot.
Briqueterie,	Frocourt.
Bois aux moines,	Hericourt.
Broquer,	Agnets.
Broquier,	Feuquieres.
La Bruiere,	le Meux.
Bruille,	Mouy.
Brunbos,	Briot.
Bruneval,	Warlais.
Brulet,	N. D. du Til.
Buſchy,	Heſches.
Bury,	ſaint Hilaire de Milly.
Le But,	Doudeauville.
But David,	Puiſeux en Bray.
Butteux,	Houdainville.

C

Cagneux,	Bailleu ſur Therain.
Calais,	Fontaine ſaint Lucien.
Calimont,	Cuigy.
Callouer,	Harmes.
La Campagne d'Arſy,	Canly.
Camp Coutaut,	Rueil ſur Breſche.
Camp des puits,	ſainte Geneviéve.
Camp des Taillis,	ſaint Paul.
Candeville,	De Milly.
Candilly,	Monchy ſaint Eloy.
Cannettecourt,	Breuil vert, & la Buyere.
La Canterine,	Troiſcereux.
Caply,	Vandeuil.
Cardonnette,	Troiſcereux. & S. Hilaire de Milly.
Carimavaux,	ſaint Germer.
Carrieres,	Houdainville.
Carrieres,	Noé ſaint Remy.
Carrieres,	ſaint Maximin.
Carville,	Harmes.
Catelet,	Briot.
Cauchie,	Ernemont.
Cavée,	Gouvieux.
Cauhoit,	Vandelicourt.
Cavillon,	Villy ſaint George.
Caumont,	le Meux.
Cauquie,	Fly.
Cauroy,	ſaint Hilaire de Milly.
Chambly,	prieuré, N. D. de Cambly.
Chantilly,	Gouvieux.
Chantoiſeau,	Villotran.
La Chapelle,	Campeaux.
La Chapelle des Vierges,	Balagny.
La Chapelle S. Pierre,	Noviller, Ste. Geneviéve.
Le Château,	Eſlincourt.
Château rouge,	Cauvegny.
Chaumont,	Gouvieux.
La Chauſſée,	Agnets.
La Chauſſée,	Feuquiere.
La Chauſſée,	Gouvieux.
La Chauſſée,	Nogent les Vierges.
Choqueuſe,	Gremeviller.
Choquoy,	Trouſſencourt.

HAMEAUX.	PAROISSES.
Les Clairets,	Ons en Bray, & ſaint Aubin.
Le Clos Bernard,	Puiſeux en Bray.
Le Clos Havot,	Eſpaubourg.
Le Clos Paignon,	Bouricourt.
Comblaville,	Cuigniere.
Coqayaumont,	Monchy ſaint Eloy.
Coqlival,	le Meux.
Coincourt,	Mouy.
Cohan,	Eſtouy.
Coiſeau,	Eſſuille.
La Colaye,	Bonneuil.
Colagnies du bois,	ſaint Arnould.
Comblaville,	Cuignieres.
Colagnies dens,	Omecourt.
Colagnies des Fenez,	ſaint Arnould.
Condé,	Rochy.
Conflans ou Moulin de Conflans,	Ponchon.
Conteuille,	Hamel.
Corbeaulieu,	Ventête.
Corbeauval,	Senantes.
Corteu,	Cuigy.
Cornailleraye,	ſaint Pierre és champs.
Corniole,	Bucamps.
Coutemoine,	Oudeuil.
Couppin,	Ons en Bray.
Courcelles,	Blacourt.
Courcelle,	Bornel.
Courcelle Beaumont,	Campeaux.
Courcelle,	Maimbeville.
Courcelle,	Preſles.
Courcelle,	Savegnie.
Coumicourt,	Ully ſaint Gorge.
La Couture,	Varlui-Meſlemont.
Les Couvettes,	Buicourt.
Les Gouvillons,	Eſlincourt.
Cramoiſy,	Mello.
Crapin,	Breuilſec.
Crapaudiere,	Chapelle aux pots.
Crecy,	ſaint Sulpice.
Cremorviller,	ſaint Juſt l'abbaye.
Crevecœur,	Lardiere ou la Boiſſiere.
La Creuſe	Therine,
Croiſette,	Harmes, & ſainte Geneviéve.
Croquet,	Villers ſaint Barthelemy.
Creuſy,	Achy.

D.

Danlu,	Noé ſaint Remy.
Les Détroits,	Savegnie.
Devincourt,	voyez Sevincourt.
Deux Chapelles,	Choiſy.
Dizancourt,	Jaux.
Douce-rue,	ſaint Germer.
Douy,	Juvegnies.
La Dreue,	Briot.
Du Ry,	Angy.

E.

Eboleau,	Breteuil.
Effrutain,	Gouvieux.
Egypte,	Angy.
Emecourt,	Eſcames.
Les Enguerrands,	ſaint Pierre és champs.
Epaux,	Omecourt.
Eplaine,	ſaint Euſoye.
Epluque,	Senantes.
Errigny,	la Billiere.
Erouty,	ſaint André de Fariviller.
Eruiſſeaux,	Wavegnies.
Eſcorches-vaches,	ſaint Maur.
Eſloges,	Bailleu le ſoc.
Eſlogettes,	Rouviller.
Eſquenoy,	Eſcames.
Eſquennes,	ſaint Quentin des Prés.
Eſſuillé,	Eſſuille.
Les Eſtanes,	Cires.
Evecourt,	Eſcames.
Evoſſeaux,	Beauvoir.
Evoſſeaux,	N. D. de Clambly.
Evoſſeaux,	Wavegnies.

F.

Fay,	Agnets.
Fay,	Bonneuil.
Fay ſous le Bois,	ſaint Felix.
Fayel,	Cauvegny.
La Fayette,	Reucourt.
La Ferme aux Renards,	ſaint Paul.
La Ferme de Grumenil,	Grumenil.
La Ferme de Jonquiere,	Jonquiere.
La Ferme de l'abbaye,	Choiſy.
La Ferme de l'hôtel Dieu,	N. D. du Til.
La Ferme d'Ourſcamp,	Carrenoy.
La Ferme du Bois,	Ferrieres.
La Ferme du Bot,	N. D. du Til.
Fercourt,	Cauvegny.
Petit Fercourt,	ſainte Geneviéve.
Fief-Bertin,	la Berliere, & Reſſons.
Le Fil,	Puiſeux en Bray.
Filerval,	Thury.
Fla,	Fly.
Flambermont,	ſaint Martin le neuf.
Flandre,	Angy.
Flandre,	Rouſſeloy.
La Folie,	Berneuil.
La Folie,	Belliere.
La Folie,	Margny près Compiegne.
La Folie,	ſaint Remy en Peau.
Fontaine,	Cauvegny.
Fontaine	Guignecourt.
Les Fontaines,	Gouvieux.
Fond de Grumenil,	Grumenil.
Fond moyen,	Noé ſaint Remy.
Fonderon.	
Fontenette,	ſaint Martin au Tartre.
La Foreſt,	Auchy la Montagne.
La Foreſt,	Autheuil.

Hameaux.	Paroisses.
La Foreſt,	Ferrieres.
Les Forges ruinées,	Rainviller.
Les Forges,	ſaint Hilaire de Milly.
Les Forges,	ſaint Omer.
Foſſe,	Noé ſaint Remy.
La Foſſe aux Magneux,	Dieudonne.
La Foſſe Thibault,	Plainval.
Fouilloy,	Ganne.
Fouilloy,	ſaint Hilaire de Milly.
Fourneau,	Mouy.
Fourneuil,	Verderel.
Freſneau,	Bretcuil.
Freſneau,	Bucamp.
Frenelle,	Franciere.
Frenoy,	Frenel.
Frenoy,	Villers ſaint Sépulchre.
Le Freſnoy,	Savegnies.
Freſtoy	Gremeviller.
Freſtoy,	Sauqueuſe.
Les Freres Jean,	ſaint Pierre ès champs.
Framicourt,	Ponchon.
Franconville ſous le bois,	S. Martin aux Tartres.
Friancourt,	Auneuil.
Friancourt,	Harmes.
Fricourt,	Hauſſez.
Friere.	
Froidmont,	abbaye, Harmer.
Froiſſy la ville,	Froiſſy.
Fromericourt,	Bazencourt.
La Fuſée,	ſainte Geneviéve.

G.

Le Gray,	Viarmes.
Les Gallopins,	Ons en Bray.
Gancourt,	Doudeauville.
Gandicourt,	Belleglise.
La Garde,	Agnets.
Genette,	Grumenil.
Gicourt,	Agnets.
Giencourt,	Brevilvert.
Gloriette,	Fournival, & ſaint Remy en l'eau.
Les Godins,	ſaint Sulpice.
Goffecourt,	Chepoix.
Le Gorguet,	Savegnie.
Gouy,	Noyars.
Goulancourt,	Senantes.
Gouſſaincourt,	Ully ſaint George.
Grand-balli,	Villers ſaint Barthelemy.
Grand-camp,	Auneuil, ſaint Leger, & ſaint Martin le neuf.
Grand-Menil,	Campremy.
Grand pré,	ſaint Germer.
Grand Warty,	Agnets.
Grand-ville,	Harmes.
Grand-Viller,	Mello.
Grande Normandie,	Brunviller.
Grande Patinerie,	Remy.
Grande Vallée,	Noyars.
Graville,	Berthecourt.
Les Granges,	Nogent les Vierges.
Les Granges,	Ourſel maiſon.
Les Granges,	Rouſſeloy.
Grapin,	Halluin.
Grez,	Hamel.
Grinval,	Bornel.
Grocourt,	Senantes.
Gros chênes,	ſaint Juſt des Marets.
La Groſſe ſaulx,	ſaint Sulpice.
Les Groult,	Nelle.
Grumenil,	Auneuil.
Guchenguies,	Verderel.
Guillentoſſe,	Fly ſaint Germer.
Gury,	Bury.

H.

Les Hayes,	ſaint Maximin.
Hayon,	Briot.
Haleſcourt,	ſaint Michel d'Haleſcourt.
Halibert,	ſaint Omer.
Hamecourt,	Bornel & Foſſeuſe.
Hamuchy,	Senantes.
Hardicourt,	Marets ſur Mats.
Haudiviller,	Montigny.
Haverolle ruinée,	Vrocourt.
Havoliere,	Wambez.
Hauſſeline,	Hauſſez.
Haut Bos,	Briot.
Haut Mats,	Reſſons.
Haut Silly,	Silly, & Longviller boncourt.
Haute Fontaine,	Fontaine Lavaganne.
Hautes maiſons,	Heilles.
Hautes rues,	Blacourt.
Hautetouffe,	ſaint Paul.
Hauteuille,	ſaint Sulpice.
Heaumet,	Gancourt.
Hedencourt,	ſaint André de Fariviller.
Hemecourt,	voyez Emecourt.
Henu,	Auroer.
Herbonniere,	Heſches.
Hericourt,	la Chapelle aux pots.
Herte,	Auroer.
Hevecourt,	voyez Evecourt.
Hez,	Villers ſaint Sépulchre.
Hiancourt,	Motois.
Hincourt,	Eſcames, Hecourt, & ſaint Quentin des prés.
Hodanc,	ou N. D. de bonnenouvelle, Frouvile.
Houdancourt,	Ferrieres.
Houſſoy,	ſaint Hilaire de Milly.
Houſſoy,	Ponchon.
Humermont,	ſaint Mennevieux.
Hupigny,	Longmenil.
Huqueville,	Harmes.

I.

Janville,	Mouy.

Digitized by Google

Hameaux.	Paroisse.
Les Yaouys,	Cuigi.
Iſle,	Buicourt.
L.	
Labbaye,	Grumenil.
Labbaye, ferme,	Moiviller.
Labbaye,	Rotangy.
Ladrancourt,	Choiſy.
Laire ou Lalin,	Frouville.
Lamberval,	Nully en Telle.
La Lande,	Heſche.
Landricourt,	Belleglise.
Lanlu, Senantes, &	Villembray.
Lannoy,	Neſle.
Largentiere, la Chapelle ſous	Gerberoy.
Largilliere,	Fournival.
Languilliere,	Jonquiere.
Laſſaux,	Baillac ſur Therain.
Laudancourt,	Ferrieres.
Lavercine, ſaint	Maximin.
Launay, Coudray ſaint	Germer.
L'Empire,	Mareuil.
Lenglentier,	Tillé.
Leſcou,	Neſle.
Les Loges,	Autheuil.
Leſpinay,	Blacourt.
L'Eſpine,	Warluy.
Leſquipée,	Agnets.
Leſquipée,	Auteuil.
Leſquipée,	Verderonne.
Le Vermont où Leuremont,	Plainval.
L'hôpital & Morlaine,	Boulier.
Liécourt,	Heſchy.
Liéval,	Auviller.
Liérval, Breuilſec, &	Nully ſous Clermont.
Limermont,	Songeons.
L'Italienne ruinée,	ſaint Paul.
Longaveme,	Eſcame.
Longbut,	Maranviller.
Longueil,	Berthecourt.
Lorteil,	Bulles.
Lounéaucourt,	Bailleval.
Luchy,	Caſtenoy.
Lhuiere, la Chapelle aux pots.	
M.	
Macys,	ſaint Omer.
Maillet,	Harmes.
Maiſon de Herly,	Bury.
La Maladerie,	N. D. de Coudun.
La Maladerie,	l'Iſle Adam.
Malaſſiſe,	Aſpremont.
Malaſſize, Auteuil, &	Neuville meſſire Garnier.
Malborne,	ſaint Remy en Peau.
Malmaiſon,	ſaint Paul.

Hameaux.	Paroisses.
Maltourné,	ſaint Remi en l'eau.
Malvoiſine,	Wavegnie.
Les Manoirs,	la Neuville ſur le Vaut.
La Manufacture,	Margny, près Compiegne.
Le Marais,	Chevriere.
Le Marais,	Sacy le grand.
Le haut Marais,	ſaint Martin le neuf.
Les Marais,	Berneuil.
Marché Godart,	Auneuil.
Marcouville,	Villers ſaint Barthelemi.
Marcoquet,	ſaint Arnoult.
Mardovillé,	Mortfontaine.
Margimont,	Gahne.
Maricourt,	Frenel.
Marivaux,	Hodenc en Bray.
Marguerie,	Harmes.
Martincourt,	Mello.
Martruy,	Cires.
Mattancourt,	Abbecourt.
Maubuiſſon,	Verneuil.
Maucreux,	Mory.
Maupas,	Neſle.
Maupertui,	Senantes.
Mauregard,	Rueil ſur Breſche.
Maurepas,	ſainte Euſoye.
Mauru, Noé	ſaint Remy.
Meccourt,	Harmes.
Mehot,	Blacourt.
Menillet,	Bornel.
Menil-ſainte Honorine,	Chambly.
Menil Valeran,	Roi boiſſy.
Merard,	Angy.
Mercatel,	Villers Vermont.
Merle,	Rouvroy.
Meſſelon,	Frouville.
Se Mers,	Avrechy.
Le Mets,	Frocourt.
Meſſanguy,	Villotran.
Miauroy,	N. D. du Til.
Milly,	Rantigny.
Moimont,	Canny.
Moimont,	ſaint Euſoye ou Froiſſy.
Moimont,	ſaint Hilaire de Milly.
Moineau,	Anſac ou Angy.
Moiſſon,	Quemel.
Molancourt,	Blacourt.
Molincourt,	Ully ſaint George.
Monceaux,	Berliere.
Monceaux,	Bury.
Monceaux,	Buicourt.
Monceaux,	Precy.
Monceaux,	ſaint Arnoult.
Monceaux,	ſaint Omer.
Monceaux,	Villers Vermont.
Monceaux,	Bulles.
Moncel,	Pont ſainte Maxence.
Monchavoir,	Dieudonne.
Monchel	ſaint Pierre és Champs.

HAMEAUX. PAROISSES.

Monchel, Savegnie.
Moncy la ville, Heille & Mouy.
Moncy les couleuvres, Rainviller.
Mondeville, Grumenil.
Mondeville, Verneuil.
Monguillain, Goincourt.
Monnelieu, Baugy.
Le Mont, le Meux.
Le Mont, ſaint Paul.
Montagny le Prouvair, Belleglise.
Montagny la Poterie, Bornel.
Montagny, Champagne.
Montagny, Fly ſaint Germer.
Montbeſnard, Savegnie.
Montbray, Preſle.
Montd'Harmes, Harmes.
Montfly, ſaint Pierre és champs.
Montel, ſaint Pierre és champs.
Montobert, Therine.
Montoilles, Frocourt.
Montpellier, ſaint de Pontpoint.
Montplaiſir, Coudray ſaint Germer.
Montplaiſir, Jaux.
Montplaiſir, Senantes.
Montreuil, Blacourt.
Montrie Romain, Grumenil.
Mora, Bruyere.
Morainval, Heilles.
Morfontaine, Villers ſaint Paul.
Morlaine l'hôpital, Trilé.
La Morſe, ſainte Euſoye.
Morviller, Caſtillon.
La Motte, Hanache.
La Motte d'Ancourt ou de Froiere, Choiſy.
La Motte Avé, Mareuil.
La Motte Oyſemont, Vandelicourt.
Moulin, ferme, Grumenil.
Moulin, Ons en Bray.
Moulin l'Evêque, N. D. de ſaint Germer.
Moulincourt, Uilly ſaint George.
Mourſeux, Hanaches.
Muydorge, Silly.
Mutemont, le Meux.

N.

Nainville, ſainte Geneviéve.
Nantouillet, Preſles.
Les Naudins, ſaint Pierre és champs.
Nerville, Preſles.
Neuve rue, Hardiviller.
Neuve rue, Ourſel maiſon.
Neuve rue, ſainte Euſoye.
Neuville ſaint Pierre, Rueil ſur Breche.
Neuville ſur Auneuil, Auneuil.
Neuvillette, Hauſſez.
Les Niarts, Verneuil.
Nimfle, Longviſſer.

HAMEAUX. PAROISSES.

Nogent, l'Iſle-Adam.
Noiryaux, ſainte Euſoye.
N. D. des Champs, Beaumont.
Nully, Camberonne.

O.

Orgivaux, Jouy le comte.
Les Onglées, Berneuil.
Orillon, Caigny.
Ornaviller ou Warnaviller, Rouviller.
Orſimont, Villers ſur Auchy.
Ouaymaiſon, Hauteſpine.
Oviller, Préviller, & Hauteſpine.
Outrebos, Goincourt.

P.

Pariſifontaine, Berthecourt.
Parfondval, Lardiere, & la Boiſſiere.
Parfondval, Meſlemont.
Parmin, Jouy le comte.
Le Patis, Therine.
Les Patis, la Houſſoye.
Le Perron, Heſches.
Petit Bailli, Villers ſaint Barthelemi.
Petit Bracheux, Fouquegnies.
Petit Bruneval, Allonne.
Petit Crevecœur, Lardiere.
Petit Fercourt, ſainte Geneviéve.
Petit Froidmont, Bailleu ſur Therin.
Petit Friancourt, Harmes.
Petit Leval, Jouy le comte.
Petite Landelle, la Landelle.
Petit Lihus, Lihus.
Petit Marais, Vandeuil.
Petit Mery, Mery.
Petit Mus, Eſches.
Petite Normandie, Bienville.
Petite Patinerie, Remy.
Petit Rieux, Francaſtel.
Petit Val, Jouy le comte.
Petit Warty, Warty.
Pierrefitte, Saveghie.
Pierrepont, Ponchon.
Piſſeleux en l'eau, Midorge.
Plumel, Accy.
La Place, Grez.
La Place, Hodenc en Bray.
Planquier, Villers ſaint Sépulchre.
Platelets, ſaint Pierre és champs.
Pleſſier ou Pleſſeret, Fournival.
Pleſſier, Margny ſur Mats.
Pleſſier, ſaint Aubin, prés Clermont.
Pleſſier Bibaut, Anſac.
Pleſſis d'Anſac, Anſac.
Pleſſis Pommeray, Creil.
Le Ply, ſaint Paul, & Villers ſaint Barthelemi.

Hameaux.	Paroisses.
Le Ply,	Therine.
Le Plouy,	N. D. du Til.
Le Plouy Louvet,	Herchies.
Poilleux,	Rantigny.
Polhay,	Achy.
Ponceau,	Montreuil sur Breſche.
Pont de Berneuil,	Berneuil.
Pont de Pierre,	Warty.
Pont de ſaint Leu,	ſaint Maximin.
Pont qui panche,	Ons en Bray.
Pont de Meux,	le Meux.
La Porte,	Gournay.
Les Portes,	Eſlincourt.
La Poterie,	Bornel.
Prez,	Neuvy.
Prez,	Roſoy.
Prez,	ſaint Remy en l'eau.
Prez Benard,	Rainviller.
Prez David,	Preſles.
Prez,	Balagny.
Prerolle,	Preſles.
Les Prieurs,	ſaint Pierre és champs.
Provinlieu,	Froiſſy.
Prouveroy,	Lagneville.
Puits d'amour,	Haluin.
Puymobert,	Nourare.

Q.

Quatreux,	Hernemont.
Queſnel,	ſoint Remi en l'eau.
Queſneger,	Vauroux.
Le Queſnoy,	Chevrieres.
Le Queſnoy,	Eſcames.
Le Queſnoy.	
Queuremont,	Fly ſaint Germer.
Queuremont,	Trouſſencourt.
Les Quilliers,	Bonneuil.

R.

La Ramée,	ſaint Germer.
Ramerue,	Hauſſez.
Ratoire,	la Chapelle aux pots.
Ravette,	Vandelicourt.
Ravine,	Doudeauville.
Reculet,	Savegnie.
Regnonval,	Blicourt.
Remerangle,	Achy.
Remy,	Savegnie.
Renicourt,	Buicourt.
Renoval,	Ronquerolle.
Revenne Sagroſſe ferme,	S. Hilaire du Coudun.
Son village,	Braine.
Ribauville,	Oudeuil.
Richemont,	Piſeux le haut Berger.
Rieux,	Hamel.
Rieux,	Tillé.
Riffin,	Songeons.
Rimberlieu,	Villers ſous Coudun.
Ricqueville,	ſaint Leger.
Roberval,	Noé ſaint Remy.
Roberville,	Agnets.
Rojaumont,	Aſnieres.
Roye,	Ponchon.
Rome,	ſaint Paul.
Rome,	Ons en Bray.
Ronquerolle,	Agnets.
Roſſet,	ſaint Martin au Tertre.
Rotheleu,	Breuilſec.
Roti becquet,	ſaint Juſt l'abbaye.
Les Rotis,	Coudray ſaint Germer.
Rougemaiſon,	Luchy.
Rouſſeville,	Grumenil.
Rozay,	Hauſſez.
Ru,	Grumenil.
Rue de la Maladerie,	Feuquieres.
Rue des bois,	Elincourt.
Rue des bois,	Verneuil.
Rue du Frier,	Feuquieres.
Rue Mongnar,	Feuquieres.
Rue Prevoſt,	ſaint Juſt l'abbpye.
Les Ruiſſeaux,	Vandeuil.

S.

Sageville ou Sailleville,	Laigneville.
Seint Criſtophe, prieuré,	Fleurine.
Saint Cir, chapelle,	Ully, ſaint George.
Saint Claude,	Margny près Compiegne.
Saint Etienne,	Gancourt.
Saint Jean des Viviers, prieuré,	Mouy.
Sainte Helene, hermitage,	S. Pierre és champs.
Saint Julien le Pauvre,	Bailleu le ſec.
Saint Ladre,	Noyars.
Saint Lazare,	Allonne.
Saint Liébaut,	Gancourt.
Saint Lucien,	N. D. du Til.
Saint Maur,	Gournay ſur Arronde.
Saint Maur,	Sauqueuſe.
Saint Maurice,	Troiſcereux.
Saint Michel,	ſaint Leu d'Eſſerans.
Saint Paterne,	Pont.
Saint Pierre, égliſe,	Grumenil.
Saint Pierre au bos,	N. D. de ſaint Germer.
Saint Quentin,	Auteuil.
Saint Remy l'abbaye,	Agnets ou Reuil ſur Aire.
Saint Rimault,	Eſſuille.
Saint Sauveur,	Bonneuil.
Saint Thibault, prieuré,	Rue ſaint Pierre.
Sanguine,	Midorge.
Sauvelets,	Grumenil.
Sauvelets,	ſaint Euſoye.
Sechelles,	Cuvillis.

Digitized by Google

Hameaux.	Paroisses.
Senefontaine,	saint Martin le neuf.
Senicourt,	Bailleval.
Septvoyes,	vont à la meſſe à Baugy, mais ſont de la paroiſſe du Crucifix de Compiegne.
Seranville,	Songeons.
Sevincourt ou Devincourt,	Chevincourt.
Sibout,	Bernes.
Sinancourt,	Auneui.
Sorcy,	ſaint Paul, & ſaint Germain la Poterie.
Les Solons,	Cuigy.
Sorel,	Orvillé.
Soumarquets,	Fly.
Soutraine,	Cauffry.
Stors,	l'Iſle-Adam.

T.

Le Tailli Bernard,	ſaint Germer.
Tapette,	Anteuil Vignemont.
Tardonne,	ſaint Oyen.
Les Tartres,	Jaux.
There,	Allonne.
Thieuloy,	ſaint Maur.
Tiers Fontaine,	Auneuil.
Tillard pour deux maiſons,	Ponchon.
Tillé,	Cires.
Tilloy,	Tillé.
Torcy,	Fontenay.
La Tour,	Eſſuile.
Tourbourg,	ſaint Pierre ès champs.
La Tour Gille,	Mortefontaine.
La Tournelle,	Brunviller.
Le Tranoy ou Tranſloy,	Moyviller.
Tremouille,	ſaint Juſt l'abbaye.
Les Trois peignes,	ſaint Paul.
Troiſſy,	ſaint Maximin.
Trou Jumelle,	la Landelle.
Trou Perſin,	Sauqueuſe.
Tronquay,	Coudray ſaint Germer.
Trouſſencourt,	ſaint Sulpice.
Trouſſures,	ſainte Euſoye.
Trouſſures,	Villers ſaint Barthelemi.
Trupiniere,	ſaint Juſt des Marets.
Tuillerie,	Cires.
Tuillerie,	Ronquerolle.
Tully,	Souqueuſe.

V.

Vagicourt,	Fativiller.
Vagicourt,	ſaint Oyen.
Vaillivoir,	Nointel.
Le Val,	Anſac.
Le Val,	Neſle.
Le Val d'Aunois,	Hamel.
Le Val de l'eau,	Auteuil, & ſaint Sulpice.
Valeſcourt,	Camberonne.
Valeſcourt,	ſaint Remy en l'eau.
Valfleury,	prieuré, Gury.
La Vallée,	Blacourt.
La Vallée,	ſaint Sulpice.
La Vallée,	Villotran.
La Vallée, de l'Epine,	ſaint Juſt des Marets.
Vallerine,	ſaint Germain de la poterie.
Valpendant,	Preſles.
Vaquignole,	Dieudonne.
Varanvalle,	Jaux.
Warmaiſe,	Chepoix.
Warnavillé,	Rouvillé.
Vaugenlieu,	Mareſt.
Vaumillon,	Neſle.
Vaumont,	ſaint Martin aux Bois.
Vauſloir,	Roy ſur Mats.
Vaux,	Berneuil.
Vaux,	Camberonne.
Vaux,	Champagne.
Vaux,	Creil.
Vaux,	Hodene en Bray.
Vaux,	Villers ſaint Barthelemi.
Vaux la Reine,	Cuigniere.
La Verriere,	ſaint Felix.
Vert Cailleux,	Loueuſe.
Vert Fontaine,	Fontaine Lavagane.
Verville,	Neſle.
Veſlancourt,	Autheuil, & Frocourt.
Vieille abbaye,	Bailleu ſur Therin.
Viel marché,	Vandeuil & Wavegnies.
Vignory,	Heſches.
Villeneuve,	Cires.
Villneuve,	ſaint Maximin.
Villepoix,	ſaint Omer.
Villarchaux,	chapelle, Arſy.
Villers,	Choiſy.
Villers,	Erquery.
Villers,	Lardiere.
Villeers	ſaint Lucien, N. Dame du Til.
Villers ſur There,	Allonne.
Vineuil,	ſaint Maximin.
Les Viverons,	Berneuil.
Voiſinlieu,	Allonne.

PAROISSES DU DIOCE'SE DE LOMBEZ SOUS leurs V. diſtricts ; avec les lettres des quarrés dans leſquels on les trouve ſur la carte de Bearn de Deliſle.

I. DISTRICT.

Lombez, Qp. C. S.
Montadet, Qq. C.
Samaran, Qp. C. S.
Sauveterre, Qp. C. G.
Saint Solan, Qp. C. G.
Montamat, Pp. Rv. G.
Mouriens, Qq. C. S.
Cadeilhan, Qq. Rv.
Spaon, Qq. C. S.
Martiſſerre, Qq. C.
Mirembeau, a. Qq. C.
Agaſſac de Parch, Qq. C.
Garravet, Qq. C.
Saint Lizier du Planté, Qq. C.
Saint Jean du Planté.
Polaſtron Bourjac, Qq. C.
Adilhac, a. Qr. C.
Auban, a.
Luſſan Aurignac.
Labrande, a.
Fuſtignac, a. Qq. C. S.
Mauvaizin Savez, Qq. C.
Frontignan, a. Qq. G.
La Baſtide Paumez, Qp. C.
Embas (Ambatt, Qq. C.)
Cayac, a.
Rieuclas, a. l'Iſle en Doudon.
Savignac du Roi, a. Rv.
Coueilhes, Qq. C. Rp. C.
Montegut Broujac, Qr. C.
Caſtel-Gaillard, Qq. C.

21. par. 9. annex.

II. DISTRICT.

Saubimont, Qq. C.
Montegut, a. Qq. C.
Laymont, Rq. C.
Pielauſic, Qq. C.
Saint Loupe, ſaint Lupo, Rq. C.
Amadis, a. Rq. C.
Montblanc, Rq. C.
La Hilhete, a. Qp. C.
Pebecs, a. Rq. C.
Savignac du Mona, Qq. C.
La Baſtide Savez, Qp. C.
Pompiac, Qp. C.
Saint Thomas, Rp. C.
Bragairac, a. Rp. C.
Empaux, Rp. C.
Peyriguié, a. Rp. C.
Azimont.
Lambez, a.
Andouſſeille, Qp. Rv.
Auradé, Rp. 17.
Sayſſes Savez, Rp. G.
Cazeaux, Qp. Arm.
Mareſtaing, Qp. 17.
Louberville, a. l'Iſle en Jourd.
Caſtilhon, Qp. 17.
Noilhan, Qp. C.
Villeneuve, Qp. C.
Nizas, Samatan.
Sabonneres, Rp. C.
Montgras, a. Rq. C.

21. P. 9. a.

III. DISTRICT.

Gimont, Po. Rv.
Sainte Marie, Pp. Rv.
Montinon, Pp. Rv.
Saint André, Qp. Rv.
Polaſtron Gimois, Qp. Rv.
Saint Martin Gimois, Pp. Rv.
Eſcornebœuf, Po. Rv.
Saint Jean de las Monges.
Maurens, Qp. Rv.
Garbie, Qo. Feſ.
Giſcaro, Qo. Rv.
Laurac, Pp. Rv.
Saint Germier.
Touget, Pr. C. Po.
Silhœ, Pr.
Fregouville, Qp. 17.
Montferran Cogotois, petit pays, Qp. 17.
Lahas, Qp. Rv.
Le Beſtriz, Qp. C.

Ambon.
Montaignac, Qo. Fef.
Saint Germain, Qo. Fef.

22. p.

IV. DISTRICT.

Cologne, Qo. Rv.
Ardifas, a. Qo. Rv.
Sarrant, Qn. Rv.
Sainte Anne, a.
Saint Pierre Vinafac.
Saint George, a.
Maubielle.
Solomiac, Qn. Rv.
Mauvaifin, Fezenfaguet, Po.
Boubées, a. Qo. Rv.
Maubec, Qn. Lom.
Avenfac, a. Qn. Lom.
Briquamont, Qo. Rv.
Saint Paul faint Manne, a.
Cadours, Ro. Rv.
Vignaux, a. Ro. Fef.
Cofe, annexe de la Garaulat, diocèfe de Toulouſe, Qn. Rv.
Quintigneauſe.
Sirac, Qo. Fef.
Saint Orens, a.
Encauſſe, Qo. Fef.
Beaupui, Qo. Fef.
Sainte Agata.
Tous, Fezenſaguet.
Saint Criq, Qo. Fef.
Saint Aubin, Qo. Fef.
Rafengués, Qo. Fef.
Monbrun, Ro. Fef.

20. p. 9. a.

V. DISTRICT.

Rieumes, Rq. Rv.
Savere, Samat.
Poucharramet, Sq. C.
Lautignac, Rq. C.
Sajas, Rq. Rv.
Le Pin, Rq. C.
Plaignolle, a. Rq.
Saint Romain,
Montaſtruc, Rq. C.
Montpefat, Qq. C.
Forgues, Rq. Rv.
La Hage, a. Rq. C.
Sennarens, Rq. C.
Starailhe, a. Rq. C.
Goudets, Rq. C.
Genfac Samaran.
Mones, a. Rq. C.

12. p. 5. a

Récapitulation.

Lombez,	22. par.	9. annexes.
Saubimont,	21.	9.
Gimont,	22.	
Cologne,	20.	9.
Rieumes,	12.	5.
	97.	32.

Le pouillé du diocèſe de Lombez contient cent vingt-neuf paroiſſes ou annexes. De ces cent vingt-neuf paroiſſes on en trouve cent trois ſur la carte du Béarn de Deliſle. On voit par-là qu'il y a vingt-ſix paroiſſes que Deliſle a omiſes ou qu'il n'a pas connues ; mais la même carte contient dans l'eſpace du diocèſe de Lombez cent vingt-cinq *lieux* : il y a donc vingt-deux lieux de plus que dans le pouillé, qui ſont apparemment des dépendances des paroiſſes du diocèſe de Lombez, ou des noms des paroiſſes qui ne ſe ſont pas trouvées, ou qui n'ont pas été reconnues par la différence d'ortographe. Le diocèſe de Lombez ſeroit parfait ſur cette carte, ſi on y ajoûtoit les paroiſſes omiſes ou méconnues.

Digitized by Google

PAROISSES ET HAMEAUX DU DIOCE'SE DE MENDE,

tirés du pouillé & des deux dénombremens de la France ; avec le nombre des feux & les poſitions de la carte de Cavalier, caracteriſées par leurs lettres.

PAROISSES. FEUX.

S. ALBAN, 289. JAVOULS. 330.
Albaret le Comtal, Javouls, 102. Yb.
Albaret Ste. Marie 78. Jav. 72.
Allenc, 194. Saugues, 194. Ye.
Altier, 216. Saugues, 216 Zf.
S. Amand, 60. Javouls, 53. Y. C.
S. Andiol, 47. d. Yg.
S. André de Lanciſe, 35. Sevenes, 38. Xg.
Antrenac, Barjac, 52.
Apchier, 12.
Arcomie, 31. Javouls, 36.
Arzenc d'Apchier, 38. Jav. 39.
Arzenc près Châteauneuf, 120. Saugues, 130.
Auriac, Ye.
Auroux, 157. Saugues, Z. D.
Les Arens, Ve.
Les Ayres, Xg.
BACHECARIE, AAb.
Le Bacon, 28. Javouls, 50.
Badaroux, 108. Saugues, 112. d.
Les Badieus, Xe.
Bagnols bains, 70. Saug. 81. Ye.
Balaſuegnes, V. d.
Balaſuegnes, Vf.
Baldace, X. C.
Balme près Barre, 38. Seven. 12.
Balmes, 21.
Balſeignes, Sevenes, X. d.
Balſueges, 60. d. Sevenes, 45.
Banaſſac & Montferrand, 109.
Barjac, 208. Ve.
Les Bandous, 155. Seven. 166.
Baour, 12.
Barjac, 109.
Barjac & Senaret, 124. Arch. 213. X. d.
Barre, 80. Sevenes, 112.
Baſſe-Canourgue, & quartier de Montlezon, 200.
La Baſtide, Xb.
La Baſtide, Ze.
La Baſtide Femari, AAb.
Baume, Xb.
S. Bauzeli, 44. Seven. 64. d. X. d.
Beauregard, 15. AA. d.
Bedore, Ve.
Bedoez, 63. Sevenes, 118.
Le Beffret, Ve.
Bellecoſte, Yf.
Belveze, 8. Ye.
La Beſſiere, S. Mary, 113. Saug. 15.
Les Beſſons, 55. Javouls, 102. Yb.
Bigoze, 10.
Blajoux, 30.
Blavignac, 61. Javouls, 86.
Bleymar (le Blaymar), 123. Saugues, 130. Ye.
S. Bonnet de Chirac, 18. Barjac, 28. d.
S. Bonnet de Montauroux, 47. Xc. Saug. 94. &c.
Le Borel, 76. Saugues.
Le Born ſaint Martin, 86.
Borne, Zf.
Le Bouſquet, la Barte, 26. Sevenes, 25.
Bramonas, Xd.
Brenoux, 68. Sevenes, 78. Xb.
Brion, 41. Javouls, 63.
La Brouſſe, Xf.
Le Bruel, 120.
Le Brunel, Xe.
Brugez, 42. Barjac.
Le Buiſſon, 88. Javouls 140. Xb.
CANILLHAC, 29, Barjac, Ve. 37.
La Canourgue., 338. Barjac, 340. Ve.
La Capelle, 40. Barjac, 44. d.
Caſſagnac, 37. Sevenes, 115. d. X. f.
Le Caſtagné, Vg.
Caſtellouc, 8.
Caſtelnouvel, 30. Yd.
Lou Caſtenet, Xg.
Caſtelnau Randon, 130. Z. d.
Le Cauſſe, 82. Saugues, 3.
La Caze, Vd.
Ste. Cécile d'Andorge, Xh.
Ceilleſſue, Ze.
Cervette, Ve.
Cervier, &b.
Cerviere, Saugues, 166. Yc.
Chabanes, 6.
Chabanes de Mende, 8.
Chabri, Xd.
Chadenet, 35. Saugues, 39. Ye.
Chaldeirac, 148. Saug 100. d.
La Cham, 90. Javouls, 172. d.
Chambon de Deze, 20.
Chambon S. Symphorien, 20. &f.
Chambonet, Ve.
Champerrous, Vd.
Chanac, 201. Barjac, 312. d. Xc.
Chanahailles, 93. Saug. 132. d.
Chanervejols, 66.
La Chapelle, 44. Vd.
Charbonnier, Ve.
Chaſſagne, 115.
Chaſſeradez, 170. Saug. 220.
Le Chaſtenier, 45. Saug. Zd.
Château, Yf.
Chauchailles, 63. Javouls, 90.
Chaudeirac, Saugues, Zd.
Chauliac, 37. Jav. 44. Za.
Chauſſinet, Ze.
Le Chayra, Ze
La Chaze, 84. Javouls, 80. Yb.
Chazes, Yd.
La Chazotte, Yb.
Saint Chely, Zb.
S. Chely d'Apchier, 225. Javouls, 450.
S. Chely de Tarn, 96. Barjac, 125. Vd.
Cher Ste. Colombe, 10.
Le Chier, Yb.
Chirac, 224. Barjouls, 200. Xc.
S. Chriſtophe 66. Saug. 100. &c.
La Ciſterne, Ve.
Clariſſe, Xc.
Le Claus, &b.
Clauzes-Grezes, 28.
Clergue-mort, 30.
Le Cluzel, AAc.
Cocurés, 55. Sevenes, 30. Xc.
Coiffinet, Yb.
Colhanets, 4.
Le Collet de Deze, 90. Sevenes, 168. d.
Sainte Colombe de Peyre, 112. Jav. 104. d.
Ste. Colombe de Montauroux, 48. Saugues, 40. &d.
Combettes, Yb.
Les Combettes, Xe.
La Condamine, Ve.
La Coſte, Xg.
Le Coud d'Aizes (le Collet de Deze,) Xh.
Coudoulous, Yh.
Couloubrieres, Xe.
Croiſance, 29. Saugues, 33. d.
Sainte Croix de Valfranciſque, 44. Sev. 126. Vg.
Le Cros, Vf.
Le Cros, Xf.
Le Crouzet, Yb.
Cubo[illegible], 41. Saugues, 66 d.
Cubieres, 280. Saugues, Yf.
Cultures, 20. Barjac (35. d.) 20.
DACHE, Zb.
S. Denis, 85. Javouls, 104. Zc.
Dorlan-Blanquefort, 6.
Les Douzes, Fe.
Les Ducz, &b

S. Emmie, 141. Barjac, 140. Vd.
Entrenas, 63.
Eſclanedes, 101. Barjac, 120. d.
Eſpinouze, 8.
Eſtables, Ve.
Eſtable de Randon, 97. Jav. 103.
Eſtables de Rived, ol. 18. Barjac, 84. d.
S. Etienne de Valdonnez, 137. Sevenes, 80. Xe.
Eſpagnac, Sevenes, Ve.
S. Etienne de Valfranciſque, 290. Sevenes, 340.
Eſtrepus, 89. d.
Ste. Eulalie, 26. Jav. 33. d.
Fabt, Ve.
La Fage, Xe.
La Fage - S. Julien, 97. Jav. 9.
La Fage Montivernoux, 99. Javouls, 106. Ya.
Les Faux, Ya.
Fayet, 6.
Finallet, Xf.
Finiels, Yf.
Flaux, 8.
Florac, 285. Sevenes, 330. Vc.
S. Flou, Zd.
Flou égliſe, Vg.
S. Flour de Mercoire, 27. Saugues, 32.
S. Flour de Pompidour, 50.
Fons, Yb.
Les Fons, Xd.
Faliſſons, Xd.
Fau, Javouls, Ve.
Le Fau de Peyre, 74. Jav. 76. d.
Fontan & Chadaureille, 107. Javouls, 150. Ze.
Fontanes, 41. Saugues, 30. &d.
Fontanilles, Xg.
La Foubieres, Vg.
Fournels, 92. Javouls, 118. d.
Fourques, Vf.
Fraiſſinet, Xf.
Fraiſſinet de Fourques, Vf. 70. Sevenes, 168. d.
Fraiſſinet de Lozere, 92. Sevenes, 133. d.
Frecana, Vf.
S. Frezal, Ze.
S. Frezal de la Canourgue, 13. Barjac, 35. d.
S. Frezal d'Albuges, 47. Saug. 26.
S. Frezal de Ventalon, Sevenes, 116. Xg.
Frugieres, 95. Sev. 191. Xf.
Gabriac, 30. Sev. 78. Vg.
Gabrias, 79. Javouls, 100. d.
S. Gal, 27. Javouls, 30. Ye.
La Garde, Za.
La Garde-Guerin, 20.
La Gardelle, 2b.
Genebré Badaſſé, 15.
S. George, Vd.
S. George de Lavejac, 68. Barj. 90.
S. Germain, Vc.
S. Germain, de Calberte, 170. Sevenes 311. Xg.
S. Germain du Teil, 176. Barjac, 216. d.
S. Goudar, Yc.
Grandrieu, 217. Saug. 100 Zc.
Grandval, 45. Javouls, 20.
Grezac, Fraiſſinet, 50.
Grezes, 62. Barjac, 90. &b.
Grezes, Xc.
Grezes de la Clauze, 83. Saugues, 70. d.
Grizac, 43. Sev. 51. d. Xf.
Ste. Helene, 24. Saug. 26. Ye.
Les Hermals, 70. Barjac, 68. d.
S. Hilaire de Lavit, 32. Sev. 65. Xg.
Hous, Vf.
Les Huttes, Yb.
Ispagnac, 280. Sevenes, 418.
La Jau, 37. Javouls.
Javouls 121. Archip. 189. Ye.
S. Jean Bleyma, Ye.
S. Jean de Chazorgues, 46. Saug.
S. Jean la Fouillouze, 86. Saugues, 96. Zd.
S. Jean de Gabriac, 30.
Julianges, 27. Javouls, 42.
S. Julien d'Arpaon, 41. Sevenes, 128. d. Xf.
S. Julien des Points, 28. Sev. 36.
S. Julien de Tournel 36. Saug. 30.
Labitarelle, Zd.
Labry, Vg.
Ladefer, &b.
S. Lagier. Xc.
S. Lagier, Yc.
S. Lagier, Zb.
Landrinede, Xb.
Langlade, Xe.
Langogne, 334. Saug. 370. &c.
Lanvejols, 69. Sevenes, 95.
Larcis.
Les Laubies, 105. Javouls, 140.
S. Laurent, Vf.
S. Laurent, Xb.
S. Laurent, Zf.
S. Laurent de Beyres, 35. Jav. 36.
S. Laurent de Clerguemort, 26. Sevenes, 30.
S. Laurent de Muret, 71. Jav. 78. d.
S. Laurent de Treſves, 19. Sev. 94.
Laval, Vd.
Laval, &c.
Laval de Montauroux, 60.
S. Laye, Zc.
S. Leger de Malzieu, 81. Jav. 100.
S. Leger de Peyre, 101. Jav. 496.
Leſpitallet, Uf.
Leſpitallet, Yf.
Loubarecez, Zf.
Louber, Yd.
Les Loubies, Xc.
Les Loubies, 20.
Luc, 171. Saugues, 173. d.
La Magdeleine, 30. d.
Malbouzon, 41. Javouls, 35.
La Malene, 104. Barjac, 130. Vd.
Maletaverne, Vg.
Le Malzieu, 194. Jav. 74. Zb.
Marcaſtel, 52. Jav. 74. Xb.
Maroul, Xh.
Marrijoulet, b.
S. Martin, Yd.
S. Martin de Boubaus, Sev. 98. Xh.
S. Martin de Cancelade, 47. Sevenes, 90. Vf.
S. Martin de Lanſuſcle, 49. Sev.
S. Martin de Neiſde, Vg.
Marvejols, 545. Barjac, 662. Xc.
Mas de Bal, Ve.
Maſbonet, Vf.
Le Mas Cremat, Ye.
Mas ſaint Chely, Ve.
Maſſeloup, Yb.
Le Mazet, Vf.
Le Mazet, Ye.
Le Mazet, Vc.
Le Mazet, Zo.
Mederon, Yd.
La Melouze, 25. Sev. 35. Xh.
Mende, 140. l. 910. Xd.
Merueis, Vf.
Meyronne, 2.
S. Michel, Xg.
S. Michel de Deze, 28. Sev. 90.
Mirail, Xe.
Mirandol, 8.
Moiſſac, 73. Sev. (Yh.)
Moliez, 11.
Molines, Ve.
Moneſtier, Xe.
Le Moneſtier, 99. Barjac (Munaſtier, 116. d.) 30.
Moniſtrol d'Allier, 135. Saugues, 160.
Montagnac, métairie, Zd.
Montagne de Lauzere, Yf.
Montalayrac, 10.
Montauri, AAc.
Montauroux-Laval, 100.
Montbrun, 10. Ve.
Montchevrier, Zb.
Montels, Ve.
Montferrant, Ve.
Montjalous, 8. Xd.
Montjuzieu, 100. Vc.
Montlezon, 35. Sev. (Molezon) 103. d. Vf.
Montrodat, 137. Barjac, 225.
Montvaillan, 12.
Moulies, Ve.
Mouriés, Vc.
Muret, 8. Xb.
Nasbinals, 141. Jav. 178. Xb.
Nauſſac, 35. Saug. 53. &d.
Noailhac, 53. Javouls, 61.

Nogaret, 106. Yd.
N. D. de Valfranceſque, 133. d.
Orsiere, Ye.
Paladine, Za.
Palhers, 60.
Le Pandit, Xg.
La Panouze, 76. Saug. 94.
La Parade 154. Barjac, 74.
Saint Paul, Zc.
S. Paul le froid, 92. Saug. 125. d.
Pauliac, 42. Jav. 65.
Le Péage, Xh.
Perrieres, Vd.
Peyre, Yb.
Peyreſiche, 37. Saug. 81. Zd.
S. Pierre égliſe, Xg.
Saint Pierre de Nogaret, 89. Barjac, Vd.
Saint Pierre de Tripiers, 69. Barjac, 20.
S. Pierre le Vieux, 87.
Pierrefort, Xf.
Le Pin, 65. Barj. 62. Jav. 70. d.
Plan-champ Chazornes, 10.
Les Plantats, Saug. 30. &b.
Poignedores, Vd.
Pomeret, Zf.
Le Pompidou. 40. Sev. 184. d. Vg.
Pont-Archa, Yb.
Pont de MontVert, Xf.
Les Ponts, Xh.
Le Pradat, Xf.
Prades, Vg.
Prades, Xf.
Prades d'Allier, 88. Saug. 60. d.
Prades de Tarn, 85. Barj. 71.
Pranles, Ze.
S. Préjet d'Allier, 23. Saug. 117. d.
S. Préjet de Tarn. 55. Barj. 70. d.
Prevancheres, 134. Saug. 160. d.
Saint Prezay, &c.
Prinſuejols, 92. Javouls, 59.
S. Privat du Fau, 79. Jav. 10.
Saint Privat de Vallongue, 50. Sevenes, Xg.
Prunet, 103. d.
Prunieres, 63. Javouls, 81. Zg.
Pui-Laurent 35. Saug. 35.
Le Quarteron de Laubies, 30.
Quartier des Chazes, 6.
Quartier d'Apcher, 20.
Quartier de Verſeil, 10.
Quartier du Villa, 10.
Quezac, 232. Sev. 253. Ve.
Quintenac, 8.
Randon & Rochebelot, 100.
Recoules, Vf.
Recoules, Ye.
Recoules d'Aubiac, 89. Javouls, 150. Xa.
Le Recoux, 48. Barjac, 65.
Reglouton, Ze.
Le Regourdel, Xc.
Remieze, Quartier de Peyre, 111. Javouls, 168. Zb.
Reſſouches, Xb.
Ribene, 95. Javouls, 116. Ye.
Rieutord, 181. Jav. 120. Yd.
Rieutort du Brac, Vb.
La Roche, AAc.
La Rochebelot, Yd.
Rocherouſſe, &c.
Rochevaille, Xc.
Rocles, 85. Saug. 88. Zd.
S. Roman de Dolan, 25. Barjac, 31.
S. Roman Saumene, Vg.
S. Roman de Toſques, 10.
Roqueblave, Ve.
Le Roure, Xf.
Rouſſes, 260. Vf.
La Rouviere, 53. Saug. 58. Yd.
Rouzat, Vd.
Le Rouzier, 17. Barj. 170. Te.
Ruas, Xc.
Rune, Xf.
Salces, 45. Hermetes, 70. Barjac, 80. Vb.
Salelles, 110. d.
La Salelle, Vc.
Les Salelles, 74. Barj. 173. Yb.
Salieget, Vc.
La Salle de Montvaillant, Vf.
Salmont, 197. Barjac - Jaumont, 227. d.
S. Saturnin de Tartaronne, 30. Barjac, 27. Vd.
Saugues, paroiſſe, 200. & ſes annexes, Sevieres & les Plantats, 522. archip.
Saugues, ville, 734. AAb.
S. Sauveur, Yb.
Sauveterre, Vd.
S. Sauveur de Gineſtoux, 34. Saugues, 43.
S. Sauveur de Peyre, 101. Javouls, 74.
Senaret, Xc.
Sepeches, 10.
Serverette, 84. Jav. 150.
Serviere de Rez, 120. Jav.
Serviere, ann. de Saug. 166.
S. Symphorien, 137. Saugues, 235. d.
Sinieres Planes, 10.
S. Suffrien, &c.
Tardonenche, Vf.
Termes, 91. Javouls, 101.
La Terre Epiſcopale, 800.
La Teulade, Xc.
Teyſſonieres, Vd.
Le Thor, Ze.
Thoras, (Tourax) 196. Saug. 230. d. Vaxeilles, 76. Saugues, 230. &b.
Le Tiller, 39. d.
Le Tournel, 130. d. Ye.
Trebos, &c.
Treſſans, 62. Barjac, Vb.
Trimes, Xc.
Ure. (Hure, 102. d.) 20.
Vabre, 27. Saugues, 38. d.
La Valargiete, 80. Saug. 66. d.
Le Val de Cauſſe, 75. Barjac.
Les Valats, 10.
La Valette, Vf.
Valfranceſque, Vg.
Valfranceſque, Vg.
Vallongue, Ve.
Les Vanels, Vf.
Vebron, 82. Sevenes, Salgues, & les Vanels, 232. Vf.
Vanayols, Vf.
S. Venerant, 25. Saug. 46.
Ventuejols, 133. Saug. 180. d.
Verdezun, 12. Javouls & Salces, 25.
Verdun, S. Projet, 10.
Vergougnous, 6. Yf.
Vernages, Vf.
S. Vernan, &c.
La Vernede, Xe.
Les Vernedes, Xf.
Vernegou, AAb.
Verreyroles, 7. Saug. 7.
Veygalie, Vf.
Le Vialla, Ve.
Viallaret, Ve.
Les Vialas, Xb.
Les Vignes, Vd.
Le Villar, 37. Barjac.
Villaret, 8. Ye.
Villaret-Chevaleilles, 10.
La Ville-Dieu, 23. Jav. 15. Zc.
Ynos, 22. Barjac, 10.

479. noms.

RIVIERES.

Colange, Ye
Inote, Ve.
Olt, Vc.
Tarn, Ve.
Source du Tarn, Yf.
Troyre, Zb.

6. rivieres.

TOISE' DU CANAL DE LANGUEDOC.

JUILLET 1684.

	Toises.
D'Agde à l'égliſe de Portquiraignes,	6637.
De l'écluſe de Portquiraignes juſqu'à celle de Villeneuve	2253.
De l'écluſe de Villeneuve, juſqu'à celle d'Ariege,	687.
De l'écluſe d'Ariege juſqu'à la riviere d'Orb,	1860.
De la riviere d'Orb à l'écluſe double, appellée notre Dame,	497.
Des écluſes de N. D. juſqu'à huit écluſes accolées, app. de Beſiers ou de Toul.	350.
De huit écluſes juſqu'au pont du grand chemin de Narbonne,	385. 1. demie.
Depuis ledit pont juſqu'au Gineſtet,	1584.
Depuis Gineſtet juſqu'au pont de Colombieres,	1215.
Du pont de Colombieres juſqu'au commencement de la montagne de Malpas,	683.
La Montagne de Malpas contient	367.
De la montagne de Malpas juſqu'à l'épanchoir qui commence à Poyelle,	2239.
	18657. 1. demie.
Depuis ledit Epanchoir juſqu'à celui de l'Alle,	4005. 1. demie.
De l'épanchoir de l'Alle juſqu'à celui del Rey,	1252.
De l'épanchoir del Rey juſqu'à l'aiguille ou petit canal de Vuidange de l'étang de Quarante,	2970.
De ladite aiguille juſqu'à la chauſſée de la riviere de Ceſſe,	6560.
De la chauſſée de Ceſſe juſqu'au pont de Repudre,	5264.
Du pont de Repudre juſqu'au pont de Roubiac,	1973.
Du pont de Roubiac juſqu'à l'écluſe d'Argens,	1353.
Depuis l'écluſe d'Argens juſquà celle de Puechlaurier,	1307.
Depuis l'écluſe de Puechlaurier juſqu'à l'écluſe de double Doignon,	1400.
Depuis ladite écluſe de double Doignon juſqu'à celle de Domps,	335.
Depuis l'écluſe de Domps juſqu'à celle de Jouarrez,	1916.
	47003.
De l'écluſe de Jouarrez juſqu'à l'écluſe double de Pucheric,	3337.
De l'écluſe double de Pucheric juſqu'à l'écluſe double de l'Aiguille,	1559.
De l'écluſe de l'Aiguille à l'écluſe double de ſaint Martin,	913.
De l'écluſe double de ſaint Martin juſqu'à l'écluſe triple de Pontfille,	655.
De l'écluſe triple de Pontfille juſqu'à l'écluſe de Marſeillette,	1727.
Depuis l'écluſe de Marſeillette juſqu'à l'écluſe triple de Trebes,	4956.
Depuis les trois écluſes de Trebes juſqu'à l'écluſe de Villedubert,	3098.
De l'écluſe de Villedubert à celle de l'Evêque,	395.
De l'écluſe de l'Evêque juſqu'à celle de Freſquel,	1930.
De l'écluſe de Freſquel juſqu'à l'écluſe double de Vilaudy,	755.
De l'écluſe double de Vilaudy juſqu'à celle de Foucaut,	1810.
Depuis l'écluſe triple de Foucaut juſqu'à l'écluſe de la Douce,	885.
De l'éluſe de la Douce à celle d'Armenis,	699.
	65721.
De l'écluſe d'Armenis à l'écluſe double de la Lande,	161.
De l'écluſe double de la Lande juſqu'à l'écluſe ſimple de Villeſeque,	2554. 1. demie.
Depuis l'écluſe de Villeſeque juſqu'à l'écluſe de Beteil,	4665.
Depuis l'écluſe de Beteil juſqu'à celle de Bram,	2854.
Depuis l'écluſe de Bram juſqu'à celle de Sauſens,	622.
Depuis l'écluſe de Sauſens juſqu'à celle de Villepinte,	898.
De l'écluſe de Villepinte juſqu'à celle de Treboul ou de Pichioura,	1951.
De l'écluſe de Pichioura juſqu'à l'écluſe de la Criminelle,	702.
De l'écluſe de la Criminelle juſqu'à celle de la Perruque,	261.
De l'écluſe de la Perruque juſqu'à celle de Guerre,	565.
De l'écluſe de Guerre juſqu'à celle de ſaint Sernin,	486.
De l'écluſe de ſaint Sernin juſqu'à celle de Guillermin,	302.
	85743. 1. demie

Digitized by Google

	Toises.
De l'écluſe de Guillermin juſqu'à l'écluſe triple de Vivier,	256.
De l'écluſe triple de Vivier juſqu'à l'écluſe double de Guay,	828.
De l'écluſe double de Guay juſqu'aux quatre écluſes accollées de ſaint Roch	3842.
Des quatre écluſes de ſaint Roch juſqu'à l'écluſe de la Planque,	2361.
Depuis l'écluſe de la Planque juſqu'à l'écluſe de la Domergue,	637.
De l'écluſe de la Domergue juſqu'à l'écluſe triple de Laurent,	631.
De l'écluſe triple de Laurent juſqu'à l'écluſe double du Roc,	645.
De l'écluſe double du Roc juſqu'à celle du Medecin,	598.
De l'écluſe du Medecin juſqu'à l'écluſe de la Méditerranée, par laquelle on entre dans le baſſin de Naurouſe,	2419.
Du baſſin de Naurouſe on entre dans l'écluſe de l'Ocean	
Depuis ladite écluſe de l'Ocean juſqu'à l'écluſe de Montferran,	149.
	94919.
Depuis l'écluſe de Montferran juſqu'à celle de Bourrel,	2155.
De l'écluſe de Bourrelle juſqu'à l'écluſe double d'Encaſſan,	895.
De l'écluſe double d'Encaſſan à celle de Reneville,	1481.
De l'écluſe de Reneville à celle de Gardouch,	2580.
Depuis l'écluſe de Gardouch juſqu'à l'écluſe double de Laval,	748.
Depuis l'écluſe double de Laval juſqu'à l'écluſe de Monteſquiou ou de Negra,	2293.
De l'écluſe de Monteſquiou ou de Negra à l'écluſe double du Sanglier,	1904.
Depuis l'écluſe double du Sanglier juſqu'à l'écluſe double d'Aiguesvives,	792.
	107767. 1. demie.
Depuis l'écluſe double d'Aiguesvives juſqu'à l'écluſe double de Montgiſcart,	2543.
Depuis l'écluſe double de Montgiſcart juſqu'à l'écluſe de Vic,	3858.
Depuis l'écluſe de Vic juſqu'à l'écluſe double du Perier,	901.
Depuis l'écluſe double de Perier juſqu'à l'écluſe double de Bayard,	6814.
Depuis l'écluſe double de Bayard juſqu'à l'écluſe de Matabiou,	144.
Depuis l'écluſe de Matabiou juſqu'à l'écluſe double des Roquets,	677.
Depuis l'écluſe double des Roquets juſqu'à l'écluſe ſimple du Bearnois,	493.
Depuis l'écluſe du Béarnois juſqu'à l'écluſe double de la Garonne,	513.
De cette écluſe juſqu'à la Garonne,	35.
223786. toiſes 1. demie ſont 43. lieues 1107. toiſes 1. demie.	223786. 1. demie.

Rigolle de la montagne Noire.

De la riviere d'Alzau juſqu'au ruiſſeau de Bernaſſonne,	3177.
Du ruiſſeau de Bernaſſonne juſqu'à celui de Lampi,	3166.
De Lampi juſqu'à la chute des eaux de la Rigolle dans la riviere de Sor,	2676.
Toiſes courantes,	9519.

Rigolle de la plaine.

Du pont Crouſet juſqu'au port de Revel,	1409. 1. demie.
Depuis le port juſqu'à l'endroit ou le ruiſſeau de Laudet ſe jette dans la Rigolle avec les eaux du réſervoir,	4315.
Depuis ledit endroit juſqu'au baſſin de Naurouſe, comprenant l'excavation de Montcauſſon,	17143. 1. demie.
Toiſes de rigolle courante,	22868.

Longueur des écluſes & leur élévation ou deſcente d'eau.

L'écluſe d'Agde a de longueur,	172. T.
L'élévation de l'écluſe de Portquiraignes,	1.
L'élévation de l'écluſe de Baignas,	1.
L'élévation de l'écluſe de Villeneuve,	1. & un demi pied.
L'élévation de l'écluſe d'Ariege,	1. & un pied.
L'élévation de l'écluſe de notre-Dame,	2.
L'élévation depuis la riviere de Beſiers juſqu'aux épaulemens de la derniere des huit écluſes,	11.
Ecluſe d'Argens,	27. 1. p. & un pied.
	299. 18. 2. & demi.

	Longueur.	Elevation.
Ecluſe de Puechlaurier,		2. T. 3. p. 6. pouces.
L'écluſe double Doignon,	48. 1. demie.	3. 5.
L'écluſe Domps,	27.	1. 5.
L'écluſe de Jouarrez,	27.	1. 5. 6.
L'écluſe double de Pucheric,	47.	2. 3.
L'écluſe double de l'aiguille,	47.	3.
L'écluſe double de ſaint Martin,	47.	2. 4. 3.
	142. 1. demie.	36. 4. 9.

Digitized by Google

	Longueur.	Elevation.
L'écluſe triple de Fontfille,	64.	4. 1.
L'écluſe de Marſeillette,	27.	2.
L'écluſe triple de Trebes,	64.	4. 1. 6.
L'écluſe de Villedubert,	27.	1. 1.
L'écluſe de l'évêque,	27.	1. 3 6.
L'écluſe de Freſquel,	27.	1.
L'écluſe double de Villaudy,	47.	2. 2. 8.
L'écluſe triple de Foucaud,	63. 1. demie.	3. 3.
	889.	56. 5. 5.
L'écluſe de la Douce a	27.	1. 3. 6.
L'écluſe d'Armenis,	27.	2.
L'écluſe double de la Lande,	47.	3. 1.
L'écluſe de Villeſeque,	27.	1. 6.
L'écluſe de Beteil,	27.	1. 3.
L'écluſe de Bram,		1. 2. 4.
L'écluſe de Sauſens,		1. 1.
L'écluſe de Villepinte,		1. 3.
L'écluſe de Treboul ou de Pichioura,	27.	1. 3.
	1071.	71. 3. 9.
L'écluſe de la Criminelle,	27.	1 4.
L'écluſe de la Perruque,	27.	1. 1.
L'écluſe de Guerre,	27.	1. 1. 6.
L'écluſe de ſaint Sernin,		1. 1. 6.
L'écluſe de Guillermin,	27.	1. 2. 6.
L'écluſe triple du Vivier,	69.	3. 4.
L'écluſe double de Guay,	47.	2. 4.
Les quatre écluſes accolées de ſaint Roch ont	86.	4. 5.
L'écluſe de la Planque a	30.	1. 2.
	1411.	90. 5. 3.
L'écluſe de la Domergue a	29.	1. 2. pieds.
L'écluſe triple de Laurant,	69.	3. 3.
L'écluſe double du Roc,	47.	2. 4.
L'écluſe du Médecin,		1. 1.
L'écluſe de la Méditerranée,	24.	1. 1.
Le baſſin de Naurouſe,	200.	100. 4. 3. d'élévation.
L'écluſe de l'Océan,	24.	
Montferrand, écluſe,	29.	2. 2. de deſcente.
L'écluſe de la Bourrelle,	27.	1. 1.
L'écluſe double d'Ecaſſan,	42.	2. 6.
L'écluſe de Reneville,	30.	1. 1. 6.
L'écluſe de Gardouch,	27.	1. 1.
	1959.	8.
L'écluſe double de Laval,	48.	2. 1
L'écluſe de Monteſquiou ou de Negra,	28.	1. 5.
L'écluſe double du Sangliet,	45.	2. 1.
L'écluſe double d'Aiguesvives,	47.	2. 1.
L'écluſe double de Montgiſcart,	50.	2. 1.
L'écluſe de Vic,	30.	1 1.
L'écluſe double du Perier,	49.	2. 3.
L'écluſe double du Bayard,	48.	2. 1. 6.
L'écluſe de Matabiou,	30.	1. 1.
L'écluſe double des Roquets,	46.	2. 1. 8.
L'écluſe ſimple du Béarnois,	27.	1. 1. 5.
L'écluſe double de la Garonne,	47.	2. 2. 8.
Il y a de cette écluſe double de la Garonne un petit baſſin, qui entre entre ladite écluſe & la Garonne de	23.	
	2477.	31. 3. 1.

Récapitulation.

Depuis l'écl. d'Agde juſqu'au petit baſſin de la Garon.	123786. T. 3. p.
Rigolle de la montagne Noire,	9519.
Rigolle de la plaine,	22868.
Longueur des écluſes,	2477.
Elévation d'eau des écluſes juſqu'au baſſin de Naurouſe,	100. 4. 3.
Deſcente de l'eau depuis le baſſin de Naurouſe juſqu'au 3ème. baſſin,	31. 3. 3.
Total,	158782. 4. 6.

Digitized by Google

BATAILLES.

NOMS. LONG. LAT. DISTANCES.	DATE.	GENERAL VAINQUEUR.	GENERAL VAINCU.
Vouglai, Poitiers, 16. nord-oueſt.	Juillet 507.	Clovis, roi de France.	Alaric, roi des Vitigots.
Voiron, 13. 12. 45. 14. Grenoble, 6. nord-oueſt.	1. Mai 524.	Clodomir, roi d'Orléans.	Gondomar, roi de Bourgogne.
Preſle, 21. 20. 49. 33. Laon, 4. ſud.	593.	Clotaire II. roi de France.	Childeric, roi d'Auſtraſie.
Dormeille, 20. 35. 48. 19. Paris, 40. ſud-eſt	600.	Théodebert, roi de Bourgogne.	Clotaire, roi de Soiſſons.
Etampes 19. 48. 48. 27. Paris 27. ſud-oueſt.	25. Déc. 604.	Thierri, roi de Bourgogne.	Landri, général de Clotaire.
Toul, 23. 34. 48. 40. Paris, 141. eſt.	Juin 612.	Thierri, roi de Bourgogne.	Théodebert, roi d'Auſtraſie.
Tolbiac, 24. 22. 50. 41. Cologne, 29. ſud-oueſt.	Juillet 612.	Thierri, roi de Bourgogne.	Théodebert, roi d'Auſtraſie.
Tertri, 20. 45. 49. 52. Noyon, 18. nord.	690.	Pepin le Gros.	Thierri, roi de Neuſtrie.
Vinci, 20. 52. 50. 5. Cambrai, 5. ſud.	21. Mars 717.	Charles Martel.	Childebert II. roi de France.
La Berre, 20. 37. 43. 2. Narbonne, 11. ſud.	Oct. 737.	Charles Martel.	Amoroz, général des Sarraſins.
Fontenailles, 21. 0. 47. 34. Sens, 38. ſud.	24. Juin 841.	Charles le Chauve, roi de France.	Lothaire, roi de France.
Meyen, 24. 52. 50. 19. Coblentz, 14. oueſt.	8. Oct. 876.	Louis, roi de Germanie.	Charles le Chauve, roi de France.
Thin, 20. 56. 50. 13. Cambrai, 4. nord eſt.	880.	Louis, roi de Germanie.	Normands.
Saucourt, 19. 20. 50. 7. Abbeville, 9. oueſt.	Juillet 881.	Louis III. roi de France.	Guaramond, roi des Normands.
Argenteuil, 21. 42. 47. 43. Langres, 38. O.	31. Mai 899.	Richard, duc de Bourgogne.	Normands.
Soiſſons, 21. 2. 49. 22. Paris, 54. nord-eſt.	15. Juin 923.	Charles le Simple, roi de France.	Robert, duc de France.
Val de Dunes Caen vers Argentan.	1037.	Henri I. roi de France.	Gui, comte de Vernon.
Mons en Peule, 20. 50. 50. 29. Lille 10. ſud.	18. Août 1304.	Philippe IV. roi de France.	Flamands.
Launac, 18. 48. 43. 47. Toulouſe, 16. nord-oueſt.	5. Déc. 1362.	Gaſton Phab. comte de Foix.	Jean, comte d'Armagnac.
Pontvalain, 17. 47. 47. 45. le Mans, 15. ſud.	Nov. 1370.	Bertrand du Gueſclin.	Ang. Th. Grantſon,
Chiray, Poitiers, 37. ſud-oueſt.	20. Mai 1372.	Bertrand du Gueſclin.	Ang. Jean d'Evreux.
Montech, 18. 56. 44. 0. Montauban, 6. O.S.O.	13. Août 1377.	Aim. vicomte de Narbonne.	Compagnies.
Aimet, 18. 6. 44. 44. Sarlat 36. oueſt-ſud-oueſt.	1. Sept. 1377.	Jean & Pierre de Beuil.	Th. Felton.
Patai, 19. 21. 48. 3. Orléans, 12. nord-oueſt.	1429.	Comte de Dunois.	T. Montaigu, comte de Saliſbury.
Formigni, 16. 46. 49. 19. Bayeux, 7. nord-oueſt.	15. Avril 1450.	Comte de Richemont.	Anglois.
Caſtillon, 17. 40. 44. 52. Bourdeaux, 27 E.N.E.	20 Juillet 1453.	Maal. de Loheac.	Anglois Talbot.
Seminara, 33. 54. 38. 38. Rome, 244. ſud eſt.	15. Juin 1495.	Stuart, comte d'Aubigni.	Eſp. Gonzara de Cordoue.
Fornovo, 27. 59. 44. 43. Parme, 12. ſud-oueſt.	6. Juillet 1495.	Charles VIII. roi de France.	François, marquis de Mantoue.
Monaco, 25. 10. 43. 44. Rome, 254. nord-oueſt.	Janvier 1507.	Alegre,	8000. Genois.
Agnadel. Milan, 18. eſt.	14. Mai 1509.	Louis XII. roi de France.	Ven. B. d'Alviano.
Magnanino.	9. Fév. 1512.	Gaſton de Foix.	Ven. Mal. Baglioni.
Ravennes, 30. 10. 44. 32. Rome, 156. nord.	11. Avril 1512.	Gaſton de Foix.	Colonne N. Cardonne.
Marignan. Milan, 9. eſt-ſud-eſt.	13-14. Sept. 1515.	François I.	Suiſſes.
Braxgatten, 22. 2. 51. 18. Envers, 6. ſud-eſt.	Juillet 1542.	Longueval & Roſſen.	Chalon, prince d'Orange.
Ceriſoles, 25. 25. 44. 42. Turin, 9. ſud oueſt.	14. Avril 1544.	François, comte d'Enguien.	marquis del Vaſto.
Kenti, 19. 45. 50. 35. Boulogne, 17. nord-eſt.	13. Aout 1554.	Henri II. roi de France.	Charles Quint, empereur.
Dreux, 19. 1. 48. 44. Paris, 39. ſud-oueſt.	19. Déc. 1562.	François, duc de Guiſe.	Louis, prince de Condé.
S. Denis, 20. 1. 48. 56. Paris, 6. nord.	10. Nov. 1567.	Anne de Mont. Con. de France.	Louis, prince de Condé.
Jarnac, 17. 25. 45. 43. Saintes, 22. oueſt.	13. Mars 1569.	Henri, duc d'Anjou.	Louis, prince de Condé.
Moncontour, 17. 36. 46. 53. Saumur, 33.	13. Oct. 1569.	Henri, duc d'Ajou.	Gaſpard de Coligni, amiral de Fr.
Dormans, 21. 21. 49. 5. Chalons, 12. O.	10. Oct. 1575.	Henri, duc de Guiſe.	Montmorenci Thoré.
Senlis, 20. 15. 49. 12. Paris, 24. nord-eſt.	17. Mai. 1589.	Duc de Longueville.	Ligueurs, duc d'Aumale.
Arques, 18. 51. 49. 55. Rouen, 31. nord.	16. 17. 21. S. 1581	Henri IV. roi de France.	Charles, duc Mayenne.
Yvri, 17. 10. 48. 53. Evreux, 16. ſud-eſt.	10. Mars 1590.	Henri IV.	Charles, duc de Mayenne.
Pontchara 25. 45. 45. 27. Grenoble, 25. N. E.	18. Sept. 1590.	Leſdiguieres.	Amédée de Savoye.
Vinon, 23. 35. 43. 45. Aix, 15. nord eſt.	18. Déc. 1591.	Nogaret, ſeigneur de la Valette.	Ch. Em. duc de Savoye.
Beaumont, 22. 48. 49. 34. Sedan, 12. ſud-eſt.	14. Oct. 1592.	Henri, duc de Bouillon.	Lorrains. Amoliſe.
Salbertraud, 24. 37. 44 57. Suze, 7. oueſt.	7. Mai. 1593.	Leſdiguieres.	Rodriguo de Toiede.
Fontaine Françoiſe, 22. 50. 47. 33. Dijon, 16. N.E.	5. Juin 1595.	Henri IV.	Velaſco, C de Caſt.
Molettes, 23. 51. 45. 32. Grenoble, 36. nord eſt.	24. Août. 1597.	Leſdiguieres.	Ch. Em. duc de Savoye.

Digitized by Google

Aſié, 20. 7. 49. 54. Amiens, 6. eſt.	19. Août 1597.	Henri IV.	Eſp. Contreras.
Villemur, 19. 12. 43. 48. Paris, 300. ſud.	19. Oct. 1597.	Leques, Meſſillac, Chamb.	Scipion, duc de Joyeuſe.
Rié, Luçon, 32. nord-oueſt.	16. 17. Av. 1622.	Louis XIII. roi de France.	Beſy de Rohan Soubiſe.
Veillane, 25. 2. 44. 53. Turin, 11. eſt.	10. Juillet 1630.	H. D. de Montmorenci.	Piem. prince de Doria.
Carignan, 25. 16. 44. 43. Turin, 8. ſud.	6. Août 1630.	Montmorenci Effiat.	Victor Amé, duc de Savoye.
Avein, 23. 4. 50. 28. Liége, 14. ſud-oueſt.	20. Mai 1635.	Chatillon Brezé.	Prince Thomas de Savoye.
Ponte di Lenza, Parme, 5. eſt.	3. Mars 1636.	Piem. marquis de Villa.	Eſp. Louis d'Eſt.
Rotofredo, Plaiſance, 5. eſt.	15. Mars 1636.	François.	Eſp. marquis de Caracena.
Fornavento, Novare, 6. nord-eſt.	22. Juin 1636.	D. de Savoye, Crequi.	marquis de Leganés.
Ferrieres, Beſançon, oueſt.	24. Juin 1637.	D. de Weimar.	Général Mercy.
Montbaldon, Aſti	8. Sept. 1637.	Victor Amé, duc de Savoye.	D. Martin d'Aragon.
Leucate, 20. 41. 42. 56. Narbonne, 16. ſud.	28. Sept. 1637.	Schomberg.	D. de Cardonne. Serbelloni.
Rhinfeld, 25. 27. 47. 39. Baſle, 10. eſt.	2. Mars 1638.	Bern. duc de Saxe Weimar.	J. de Werth Savelli.
Wirthenviel, 25. 25. 48. 21. Straſbourg, 13. I.	10. Août 1638.	Weimar.	Duc Savelli.
Thannes, 24. 50. 47. 53. Straſbourg, 40. ſud-oueſt.	15. Oct. 1638.	Weimar.	Ch. duc de Lorraine.
Blamont, 24. 31. 48. 37. Paris, 180. eſt.	7. Nov. 1638.	Duc de Longueville.	Duc Savelli.
Turin, 25. 25. 44. 48. Paris, 324. ſud-eſt.	11. Juin 1640.	Comte d'Harcourt.	Marquis de Leganés.
Arras, 20. 26. 50. 17. Paris, 91. nord.	2. Août 1640.	Châtillon.	Lamboi.
Tarragone, 18. 59. 41. 12. Madrid, 216. eſt.	10. Juin 1641.	La Mothe Houdancourt.	Eſpagnols.
Wolfembutel, 28. 16. 52. 10. Vienne, 312. N. O.	26. Juin 1641.	J. B. Budes de Guebriant.	Archiduc Léopold.
Heſſendam, 28. 32. 52. 3. Alberſtade, 15. N. O.	23. Août 1641.	J. B. Budes de Guebriant.	Comte de Broe.
Kempen, 24. 5. 50. 18. Cologne, 31. N. O.	17. Janv. 1642.	Comte de Guebriant.	Lamboi.
Villafranca, 19. 20. 41. 21. Madrid, 224. eſt.	31. Mars 1642.	La Mothe Houdancourt.	Cardonne, marquis de Povar.
Ray, 23. 27. 47. 35. Paris, 159. Sud eſt.	19. Sept. 1642.	Maréchal comte de Grancey.	Baron de Cey.
Lerida, 18. 10. 41. 30. Madrid, 183. eſt.	7. Oct. 1642.	La Mothe Houdancourt.	Marquis de Leganés.
Rocroi, 22. 11. 49. 55. Reims, 45. ſud oueſt.	19. Mai 1643.	Louis, duc d'Enguien.	Eſp. Mello.
Fribourg, 25. 43. 48. 8. Paris, 228. eſt.	3. 4. 9. Ao. 1644.	Duc d'Enguien.	Général Merci.
Lorens, 19. 17. 42. 1. Madrid, 243. nord eſt.	22. Juin 1645.	Comte d'Harcourt.	Eſpagnols.
Alersheim, 28. 25. 48. 51. Donavert, 9. nord.	3. Août. 1645.	Duc d'Enguien.	Mercy.
Zuſmarhauſen, 18. 20. 48. 17. Auſbourg, 11. O.	17. Mai 1648.	Turenne Wrangel.	Melander tué.
Lens, 20. 31. 50. 27. Arras, 7. nord-oueſt.	20. Août 1648.	Duc d'Enguien.	Eſp. général Beck.
Rethel, 22. 4. 49. 33. Reims, 20. ſud-oueſt.	15. Déc. 1650.	Maréchal du Pleſſis-Praſlin.	Henri, vicomte de Turenne.
S. Robert, 18. 49. 45. 19. Limoges, 31. ſud.	12. Fév. 1653.	Pompadour.	Mecontens.
Dunes, 20. 2. 51. 2. Paris, 135. nord.	14. Juin 1658.	Vicomte de Turenne.	Jean d'Autriche.
Tolhuis, 23. 45. 51. 53. Amſterdam, 60. E. I. E.	12. Juin 1672.	Louis XIV.	Hollandois Wirtz.
Sintzhim 26. 31. 49. 15. Heidelberg, 12. I. I. E.	16. Juin 1674.	Vicomte de Turenne.	Duc de Lorraine Caprara.
Senef, 21. 51. 50. 30. Bruxelles, 21. ſud.	11. Août 1674.	Duc d'Enguien.	Guil. prince d'Orange.
Ensheim, 25. 21. 48. 32. Straſbourg, 5. ſud-oueſt.	4. Oct. 1674.	Vicomte de Turenne.	Duc de Bournonville.
Turckhim, 25. 2. 48. 7. Straſbourg, 35. ſud-ouſt.	5. Janv. 1675.	Vicomte de Turenne.	Elect. de Brandebourg.
Caſſel, 20. 10. 50. 48. Ypres, 16. oueſt.	11. Av. 1677.	Ph. duc d'Orléans.	Guil. prince d'Orange.
Nialap, 40. 5. 48. 10. Budes, 155. oueſt.	10. Oct. 1677.	Boham.	Allemands.
Minden, 26. 39. 52. 20. Vienne, 387. N. O.	20. 26. Jn. 1679.	Maréchal de Crequi.	Brandebourgeois.
Fleurus, 22. 10. 50. 28. Namur, 16. oueſt.	2. Juil. 1690.	Maréchal de Luxembourg.	Prince de Waldeck.
Staffarda, 25. 5. 44. 35. Saluces, 4. nord.	28. Août 1690.	Catinat.	Victor Amé, duc de Savoye.
Leuze, 21. 19. 50. 34. Mons, 12. nord-oueſt.	28. Sept. 1691.	Duc de Luxembourg.	Cavalerie Hollandoiſe.
Steinkerque, 21. 45. 50. 37. Mons, 12. nord-eſt.	23. Août. 1691.	Duc de Luxembourg.	Guil. prince d'Orange.
Phortzheim, 26. 16. 48. 55. Heidelberg, 31. ſud.	7. Août 1691.	Maréchal duc de Lorges.	Duc de Wirtemberg.
Roumont, 23. 16. 50. 2. Luxembourg, ſud-oueſt.	8. Sept. 1691.	Marquis d'Harcourt.	4000. Allemands.
Neervinde, 20. 40. 50. 47. Louvain, 16. E. E.	29. Juillet 1693.	Duc de Luxembourg.	Guil. prince d'Orange.
La Marſaglia, 25. 1. 44. 47. Turin, 9. ſud-oueſt.	24. Oct. 1693.	Catinat.	Victor-Amé, duc de Savoye.
Verges, 20. 43. 41. 58. Madrid, 303. eſt.	27. Mai 1694.	Anne, duc de Noailles.	Eſpagnols.
San Feliu, Barcelonne, 7. oueſt.	14. Juillet 1697.	Duc de Vendôme.	Velaſco, viceroi de Catalogne.
Sancta Victoria, Parme, 15. nord-eſt.	26. Juillet 1702.	Philippe V. roi d'Eſpagne.	Irupertieux. Viſconti.
Eiſembirn., Ambert, ſud-eſt.	11. Mars 1703.	Elect. de Baviere.	Comte de Stirum.
Spirbach, 26. 5. 49. 16. Spire, 8. oueſt.	15. Sept. 1703.	Comte de Tallard.	Prince de Heſſe-Caſſel.
Hochſtett, 28. 18. 48. 40. Donavert, 10 O. I. O.	21. Sept. 1703.	Electeur de Baviere.	Comte de Stirum.
San Sébaſtiano, Pavie, 24. ſud.	4. Oct. 1703.	Duc de Vendôme.	Viſconti.
Calcinato, Breſcia, Eſt.	19. Avril 1706.	Duc de Vendôme.	Revventlau.
Caſtiglione, 28. 33. 45. 24. Rome, 672. nord.	9. Sept. 1706.	Comte de Medavi.	Prince de Heſſe Caſſel.
Laveld, 23. 20. 50. 48. Maeſtrich, 2. oueſt.	2. Juillet 1747.	Louis XV.	Duc de Cumberland.

Digitized by Google

GRANDS CAPITAINES.

NOM, TITRE, ET DATE DE LA NAISSANCE.	PATRIE, LONG. ET LAT. ET DIST. DE LA PATRIE A UN LIEU CONNU.	LIEU ET DATE DE LA MORT.	DATE ET NOM DE LA BATAILLE GAGNÉE.
Clovis I. roi de France, 464. Clodomir, roi d'Orléans, 494. Landri, maire du palais, Pepin Heriſtel, 16. Déc. 714. Charles Martel, 691. Charlemagne, 2. Avril 742. Ch. le Chauve, r. de Fr. 13. Juin 823. Louis II. roi de Germanie, Eudes, roi de France, Richard de Bourgogne.	Jupil. Creſſi ſur Oiſe., Aix la Ch. 23. 54. 50. 47. Vienne, 0. n. 0. Francfort, 26. 14. 49. 58. Par. 258. e.	Paris, 25. Nov. 511. Voiron, 1. Mai 524. Creſſi, 15. Oct. 741. La Chapelle, 28. Janv. 814. Brios, 6. Oct. 877. Francfort, 20. Janv. 880. La Fere, 3. Janv. 898. 1. Sep. 911.	496. Tolbiac. 1. Mai, 524. Voiron. 593. Truec. 687. Teſtri. 21. Mars 717. Vinci. * Sept. 778. Lieheſi. 25. Juin, 841. Fontenoi. 8. Oct. 876. Meyen. 24. Juin 889. Montfaucon. 31. Mai 899. Argenteuil.
Foucques III. comte d'Anjou. Geoffroi II. comte d'Anjou. Geofroi III. comte d'Anjou. Guillaume, duc de Normandie, 1028. Robert Guiſcard, duc de la Pouille. Bohemond, prince d'Antioche. Godefroi de Bouillon, r. de Jer. 1070. Raimond, comte de Toulouſe. Baudouin de Boulogne, roi de Jer. Baudouin IV. roi de Jer. 1161.		Metz, 21. Juin. 1040. S. Nicolas d'Anger 14. N. 1060. S. Gervais, 10. Sept. 1087. Prom. d'Ater, 17. Juil. 1085. Fév. 1111. Jeruſalem, 10. Juil. 1111. Mont-Pelerin, 11. Fév. 1105. Laris, Avril 1118. 1185.	6. Juil. 1018. Pontlevoi. 20. Sept. 1033. S. Jouin. 10. M. 1061. Chefboutonne. 4. Oct. 1066. Haſtein. 18. Oct. 1082. Durazzo. Mai 1083. Joannina. 11. Août 1099. Aſcalon. * 1. Juil. 1120. Tortoſe. 7. Oct. 2100. Le Chien, riv. 15. N. 1177. Montgiſard
Simon, comte de Montfort. Phil. II. roi de France, 22. Août 1165. Louis VIII. roi de France, 3. Sept. 1187. Raimond, C. de Toulouſe, Juil. 1197. S. Louis, roi de France, 25. Av. 1215. Raoul de Clermont, ſeig. de Neſle. Philippe IV. roi de France, 1293. Philippe VI. roi de France, 1293. Gaſton Phœbus, comte de Foix, 1331. Bertrand de Gueſclin, con. de Fr.	Paris, 20. 0. 48. 51. Poiſſi, 19. 42. 48. 56. Paris, 13. E. Fontaineb. 10. 20. 48. 24. 30. Paris, S.E.	Devant Toulouſe, 27. Juin 1218. Mantes, 14. Juil. 1223. Montpenſier, 8. Nov. 1226 Milhau, 27. Sept. 1249. Devant Tunis, 25. Août 1270. Courtrai, 11. Juil. 1302. Fontainebleau, 29. Nov. 1314. Nogent le Rotr. 22. Ao. 1350. 2. I. d'Orthez, * 5. Août 1391. Châteaun. de Randon. Jl. 1380.	13. Sept. 1213. Muret. 27. Juil. 1214. Bovines. 27. Jl. 1214. la Roche aux M. * 1. Juin. 1216. Bellegarde. 22. Juil. 1242. Taillebourg. 14. Août 1285. Baniuls. 13. Août 1297. Furnes. 15. Août 1310. Montcaſſel. 3. Déc. 1362. Launac. 23. Mai 1364. Cocherel.
L. de Fr. D. d'Anjou, 23. Juill. 1339. Charles, VI. roi de Fr. 3. Déc. 1368. L. d'Anjou, roi de Naples, 7. Oct. 1377. Jean Stuart, comte de Buchan. Jean d'Orléans, C. de Dunois, 1403. Jean, dit Poton, ſeig. de Saintrailles. L. Dauphin de France, 3. Juil. 1423. Philippe III. D. de Bourg. 30. Juin 1396. Jean d'Anjou, D. de Calabre, 7. J. 1426. Ch. D. de Bourgogne, 10. Nov. 1433.	Vincennes, 20. 6. 48. 5. Paris, E. S. E. Paris. Toulouſe, 19. 6. 43. 36. Par. 316. S.O. Bourges, 20. 3. 47. 5. Paris, 55. S. Dijon, 22. 42. 47. 19. Paris, 47. S. E. Sanci, 23. 52. 48. 41. Paris, 152. E. Dijon.	Bari, 20. Sept. 1384. Paris, 21. Oct. 1422. Angers, 29. Avril 1417. A Verneuil, 17. Août 1424. Laye, 24. Nov. 1468. Bourdeaux, 7. Oct. 1461. Pleſſis-les-Tours, 30. Ao. 1483. Bruges, 15. Juin 1467. Barcelonne, 27. Juil. 1471. Devant Nanci, 5. J. 1477.	1. Sept. 1377 Aimet. 27. Nov. 1382. Rotebeck. 19. Mai 1411. Roccaſecca 21. Mars 1432. Baugé. 18. Juin 1429. Patai. Mai. 1435. Gerberoi. Août 1444. S. Jacques. 22. Juil. 1453. Gavre. 6. Juil. 1460. Sarno. Oct. 1467. Brueſtin.
Ph. de Crevecœur, ſeig. de Querdes. Louis ſire de la Tremoille. Robert Stuart, ſeig. d'Aubigné. Ch. VIII. roi de France, 30. Juin 1470. L. XII. roi de France, 27. Juin 1462. Gaſt de Foix, D. de Nemours, 10. D. 1489. Franç. I. roi de France, 12. Sept. 1494. Fr de Bourb. c. d'Enguien, 23. Sept. 1519. Pierre Strozzi. Henri II. roi de France, 31. Mars 1518.	Amboiſe, 19. 58. 49. 54. Par. 63. N. Blois, 19. 0. 47. 35. Paris 72. S. Mazeres. Coignac, 17. 20. 45. 42. Par. 216. S.O. La Fere. S. Germain, 19. 45. 48. 54 Par. 4. S.O.	La Breſle, 1494. Devant Pavie, 24. Fév. 1525. 1544. Amboiſe, 7. Avril 1498. Paris, 1. Janv. 1515. Dev. Ravennes, 11. Av. 1512. Rambouillet, 31. Mars 1547. La Rocheguion, 23. Fév. 1545. Dev. Thionville, 20. Jn. 1558 Paris, 10. Juillet 1559.	Août 1479. Enguinegat. 18. Jl. 1488. S. Aubin du Corm. 21. Juin 1495. Seminara. 6. Juil. 1495. Fornoue. 14. Mai 1509. Agnadel. 11. Avril 1512. Ravennes. 14-15. Sept. 1515. Marignan. 14. Avril 1544. Ceriſoles. 24. Mars 1554. Chiuſi. 13. Août 1554. Renti.

Digitized by Google

Blaiſe de Montluc : 1501. Anne, D. de Montmorenci, † 5. M. 1492. Guillaume, vicomte de Joyeuſe. B. Raimb. de Sim. ſ. de Gord. 18. N. 1513. Henri, duc d'Anjou, 19. Sept. 1551. H. de Lorraine, D. de Guiſe, † 1. D. 1550. H. d'Orléans, D. de Longueville, 1568. H. IV. roi de France, 13. Déc. 1553. Fr. de Chabanes, marq. de Curton. Fr. de Bonnes, D. de Leſdig. 1. Av. 1543.	Chantilli, 19. 9. 42. 13. Senlis, 6. E. Fontainebleau. Pau, 17. 7. 43. 18. Paris, 348. S. S. O. S. Bonnet, 22. 45. 44. 43. Gap. 9. N. S. O.	Eſtillac, * 26. Juil. 1577. Paris, 12. Nov. 1567. Couſſa, Janv. 1592. Montelimar, 21. Fév. 1578 Saint Cloud, 2. Av. 1589. Blois, 23. Déc. 1588. Amiens, 29. Avril 1595. Paris, 14. Mai 1610. Mars 1605. Valence, 28. Sept 1626.	Juillet 1562. Targon 10. Nov. 1567. S. Denis. 25. Mars 1568. Montfrin. 10-22. N. 1567. Chaſte. 13. Mars 1569. Jarnac. 10. Oct. 1575. Dormans. 17. Mai 1589. Senlis. 14 Mars 1590. Ivry. 14. Mars 1590. Iſſoire. 18. Sept. 1591. Pontcharr.
Bern. de Nogar. ſeig. de la Valett. 1553. H. de la Tour, D. de Bouill. 28. S. 1555. Ch. de Gontaut, duc de Biron. Louis XIII roi de Fr. 27. Sept. 1601. Henri de Schomberg, 7. Juil. 1575. H. D. de Rohan, 21. Août 1579. Ch. Sire de Crequi. Arm. Nomp. de Caum. de la Force, 1594. Ch. Dumas, marquis de Thianges. Ch. de Schomberg, D. d'Halluin.	Joze. Clermont. Fontainbleau. Blaiſe, 15. 51. 47. 29. Paris, 180. S. O.	Roquebrune, 11. Fév. 1592. Sedan, 25. Mars 1623. Paris, 31. Juil. 1601. S. Germain, 14. Mai 1643. Bourdeaux, 17. Nov. 1632. Kunigsfeld, 13. Av. 1638. Dev. Bremo, 17. Mars 1638. La Force, 16. Déc. 1675. Charonne, 26. Juin 1638. Paris, 6. Juin 1656.	18. Déc. 1591. Vinon. 14. Oct. 1592. Beaumont. 25. Sept. 1596. Bucquoi. 6. Mars 1629. Suze. 1. Sept. 1632. Caſtelnaudari. 27. Juin 1635. Val de Lenn. 17. Mars 1636. Tornavento 18. Mar 1636. Ravon. 31 Mars 1637. Jaſſeron. 28. Sept. 1637. Leucate.
H. d'Orl. D. de Longuev. 17. Av. 1595. Bernard, duc de Saxe Weimar. Fr. de l'Hôpital, ſeig. du Hallier, 1593. C. de la Porte, ſeig. de la Meilleraye, 1608. F. H. de Lorr. C. d'Harc. 20. M. 1601. Jean B. Budes, C. de Guebriant, 1602. Philippe la Mothe Houdencourt, 1605. Louis de Bourbon D. d'Enguien, 1621 T. F. de Savoie, pr. de Carign. 11. D. 1596. H. de S. Neclaire, duc de la Ferté, 1599.	Le Pleſſis Budes, ſaint Brieu. Paris.	Rouen 11. Mai 1663 Neubourg, 18. Juil. 1639. Paris, 10. Avril 1683. Paris, 8. Fév. 1664. Royaumont, 25. Juil. 1666. Rotvveil, 24. Nov. 1643. Paris, 24. Mars 1657. Fontainebleau, Déc. 1686. 21. Janv. 1656. La Ferté, 27. Sept. 1681.	20. Juin 1638. Poligni. 25. Oct. 1638. Thanes. 4. Avril 1639. Polincove. Aout 1632. 22. Nov. 1639. la Rota. 17. Janv. 1642. Kempen. 31. Mars 1642. Villafranca. 19. Mai 1643. Rocroi 17. Oct. 1645. Pro. 2. Oct. 1650. la Vallée.
Céſ. de Choiſeuil. C. du Pleſſis Pr. 1597. J. Rouxel, C. de Grancey, 7. Juil. 1603. Ch. de Mouchy, marq. d'Hocquincour. H. de la Tour, v. de Touraine, 13. S. 1611. Louis XIV. roi de Fr. 5. Sept. 1638. G. Aldonce de Durfort, d. de Lorges 1630. Ph. de Montaut, D. de Navailles, 1619. Fr. de Crequi, marq. de Marines. F. H. de Montmor. D. de Luxemb. 1628. N. Catinat, ſeig. de S. Gracien, 1. S. 1637.	Sedan, 22. 38. 49. 43. Paris, 114. N. E. S. Germain en Laye.	Paris, 23. Déc. 1675. Paris, 20. Nov. 1680. Dunes, 13. Juin 1685. Saſpach, 27. Juil. 1675. Verſailles, 1. Sept. 1715. Paris, 22. Oct. 1702. Paris, 5. Fév. 1684. Paris, 4. Fév. 1687. Verſailles, 4. Janv. 1695. S. Gratien, 23. Fév. 1712.	15. Déc. 1650. Rhetel. 23. Sept. 1653. la Rocheretta. 3. Déc. 1653. Bordills. 14. Juin 1658. Les Dunes. 12. Juin 1672. le Rhin. 1. Ao. 1675. Althenheim. 4. Juil. 1677. Eſpolla. 7. Oct. 1678. Kochberg. 1. Juil. 1690. Fleurus. 18. Août 1690. Staffarda.
Anne Jules, duc de Noailles, 1649. Camille d'Hauſtun, duc de Tallard. L. Joſeph de Vendôme, 1. Juil. 1654. Je. L. Rouxel, C. de Medavi, 31. Mai 1655. Jacq. de Fitzjames, duc de Berwvich. L. Mar. du Maine, c. du Bourg, 14. S. 1655. Louis Hector, duc de Villars, 1652. Fr. comte de Coigni, 14 Oct. 1671. Ch. Em. duc de Savoye, 27. Av. 1701. L. Fr. de Bourb. pr. de Conti, 13. Ao. 1717.	Paris Chalancey, 22. 44. 47. Langres, 16. S. O. Moulins, 20. 59. 46. 34. Paris, 142. S. Paris, 20. 0. 48. 51.	Verſailles, 2. Oct. 1708. Paris, 30. Mars 1728. Vinarox, 12. Juin 1712. Paris, 6. Nov. 1725. dev. Philiſbourg, Juin 1734. Turin, Mai 1734.	27. Mai 1694. Verges. 15. Nov. 1703. Spire. 19. Avril 1706. Calcinato. 9. Sept. 1706. Caſtiglione. 25. Avril 1707. Almanca. 26. Ao. 1709. Rumersheim. 24. Juil. 1712. Denain. 19. Juin 1734. Parme. 19. Sept. 1734. Guaſtalla. 30. Avril 1744. Montgrot.
D. Carlos, r. des deux Siciles, 20 Ja. 1716. D. Philippe, D. de Parme, 15. Mars 1720. Louis XV. r. de France, 15. Fév. 1710. Dan. Fr. C. de Lautrec, maréch. de France. Maurice, comte de Saxe, 1696. L. Ch. C. le Tellier d'Eſtrées 1695. Victor Fr. D. de Broglio, 19. Oct. 1718. L. Joſ. marq. de Montcalm, 28. F. 1712. Em. Armand, D. d'Aiguillon, 31 Jl. 1720. Ch. de Rohan, pr. de Soubiſe, 16. Jl. 1715.	Madrid, 13. 55. 40. 25. Paris, 567. Madrid. Verſailles. Candiac, 21. 56. 43. 43. Niſmes, 8. SS. E.	Chambor, 30. Nov. 1750.	12. Juin 1744. Velletri. 30. S. 1744. Mad. dell'Olmo. 12. Mai 1745. Fontenoi. 13. Oct. 1745. Joſſeau. 11. Oct. 1746. Raucour. 26. Juil. 1757. Haſtembeck. 23. Juil. 1758. Sanderhauſen. 8. Juil. 1758. Ticonderoga. 11. Sept. 1758. S. Caſt. 10. Oct. 1758. Lutzelberg.

Digitized by Google

SIE'GES.

VILLE ASSIE'GE'E, SA POSITION, ET SA DISTANCE.	COMMENCEMENT ET FIN DU SIEGE.	NATION ET GE'NE'RAL ASSIE'GEANT.	NATION ET GOUVERNEUR ASSIE'GE'.
Thionville, 23. 50. 49. 22. Paris, 154.	10. Avril 1643.	François, duc d'Enguien.	Eſpagnols.
Trin, 26. 1. 45. 8. Rome, 330. nord-oueſt.	27. Septembre 1643.	Prince Thomas de Savoye.	Eſpagnols.
Gravelines, 20. 22. 50. 50. Paris, 129. nord.	29 Juillet 1644.	Gaſton, duc d'Orléans.	Eſpagnols.
La Mothe, Mirecourt, 21. oueſt.	7 Juillet 1645.	Marquis de Villeroi.	Lorrains.
Treves, 24. 16. 49. 46. Paris, 177. eſt.	20. Novembre 1645.	Henri, vicomte de Turenne.	Impériaux.
Courtrai, 20. 57. 50. 52. Paris, 126. nord.	28. Janvier 1646.	Gaſton, duc d'Orléans.	Eſpagnols.
Longvvi, 23. 22. 49. 36. Paris, 132. eſt.	22. Juillet 1646.	Marquis de la Ferté.	Impériaux.
Madrick, 19. 56. 51-2. ſaint Omer, 19. nord.	26. Août 1646.	Gaſton, duc d'Orléans.	Eſpagnols.
Scondorff, 26. 57. 48. 54. Vienne, 291. eſt.	9. Septembre 1646.	Henri, vicomte de Turenne.	Impériaux.
Tubingue, 26. 41. 48. 33. Paris, 267. eſt.	27. Fév. 17. Mars 1647.	Maréchal d'Hocquincourt.	Impériaux.
Chattes, 24. 10. 48. 17. Paris, 171. eſt.	1. Ao-17. Sept. 1651.	Maréchal de la Ferté.	Lorrains.
Montrond, Bourges, 20, ſud.	28. S. 1651. 28. Ao. 1652.	Palluau Clairambaut.	Troupes de Condé Gerſan.
Valence, 26. 26. 45. 2. Paris, 338. ſud-eſt	21-Juin-16. Sept. 1652.	Ducs de Mod. & de Mercœur.	Eſpagnols.
Commerci, 23. 16. 48. 49. Paris, 126. eſt.	19 26. Juin 1653.	Brinon.	Troupes de Condé.
Rethel, 22. 5. 49. 33. Paris, 90. nord-eſt.	5-9 Juillet 1653.	Vicomte de Turenne.	Troupes de Condé.
Bourdeaux, 16. 57. 44. 50. Paris, 267. S. O.	31. Juil. 1653.	Duc de Vendôme.	Mécontens.
Sainte Menehould 22. 33. 49. 5. Paris, 96. eſt.	24-Oct-16. Nov. 1653.	Maréchal de la Ferté.	Mécontens Montal.
Befort 24. 32. 47. 38. Paris, 195. eſt.	21. D. 1653. 23. F. 1654.	Maréchal de la Ferté.	Impériaux.
Stenai, 22. 54. 49. 31. Paris, 117. eſt.	24. Jn. 1653-6. Av. 1654.	Fabert.	Mécontens.
Clermont, 22. 44. 49. 2. Paris, 105. eſt.	26. Oct. 1653. 24. Jl. 1654.	Maréchal de la Ferté.	Mécontens.
Puicerda, 19. 31. 42. 31. Paris, 281. ſud.	13-21. Oct. 1654.	Prince de Conti.	Eſpagnols.
Caſtillon, 20. 43. 42. 9. Madrid, 306. N. E.	8. Jn-1. Juil. 1655.	Prince de Conti.	Eſpagnols.
Landreci, 21. 20. 50. 7. Paris, 90. ſud eſt.	20. Jn-15. Juil. 1655.	Turenne, la Ferté.	Eſpagnols.
Condé, 21. 16. 50. 27. Paris, 108. nord-eſt.	1655.	Turenne, la Ferté.	Epagnols.
La Capelle, 21. 37. 49. 50. Paris, 90. nord-eſt.	19-27. Sept. 1656.	Turenne, la Ferté.	Eſpagnols.
Montmedi, 22. 2. 49. 35. Paris, 116. eſt.	17. Jn-6. Août. 1657.	Maréchal, de la Ferté.	Eſpagnols.
Dunkerque, 20. 2. 51. 3. Paris, 135. nord.	25. Mai-15. Juin 1658.	Henri, vicomte de Turenne.	Marquis de Leyde.
Bergue-S. Vinox, 20 6. 50. 58. Paris, 132. N.	29. Jn-1. Juil 1658.	Henri, vicomte de Turenne.	Eſpagnols.
Mortara, 26. 29. 45. 9. Rome, 256. N. O.	8. Ao-27. Sept. 1658.	D. de Modene & de Navaille.	Eſpagnols.
Marſal, 24. 17. 48. 42. Paris, 168. eſt.	4. Sept. 1663.	Maréchal de la Ferté.	Lorrains.
Gigeri, 23. 32. 37. 8. Alger, 150. eſt.	22. Juillet 1664.	Duc de Beaufort.	Maures.
Maſeick, 23. 30. 51. 40. Vienne, 447. O.N.O.	15. Mai 1672.	Vicomte de Turenne.	Hollandois.
Maeſtrich, 23. 24. 50. 50. Paris, 177. nord-eſt.	15-29. Juin 1672.	Louis XIV.	Hollandois.
Beſançon, 23. 46. 47. 18. Paris, 177. ſud-eſt.	7-15. Mai 1674.	Louis XIV.	Francomtois.
Dole, 23. 12. 47. 9. Paris, 165. ſud-eſt.	31. Mai-6. Juin 1674.	Louis XIV.	Francomtois.
Salins, 23. 36. 46. 58. Paris, 183. ſud-eſt.	14-22. Juin 1674.	Duc de la Feuillade.	Francomtois.
Limbourg, 23. 45. 50. 38. Paris, 180. eſt.	13-21. Juin 1675.	Duc d'Enguien.	Hollandois.
Bellegarde, 20. 28. 41. 26. Paris, 378. ſud.	22-27. Juillet 1675.	Comte de Shomberg.	Eſpagnols.
Aire, 20. 3. 50. 38. Paris, 108. nord.	25-31. Juillet 1676.	Maréchal d'Humieres.	Eſpagnols.
Valenciennes, 21. 12. 50. 21. Paris, 102. nord.	9-17. Mars 1677.	Louis XIV.	Eſpagnols.
Cambrai, 20. 54. 50. 11. Paris, 87. nord.	21. Mars 5. Avril 1677.	Louis XIV.	Eſpagnols.
S. Omer, 20. 5. 50. 45. Paris, 114. nord.	1-20. Avril 1677.	Philippe, duc d'Orléans.	Eſpagnols.
Lichtemberg, 25. 13. 48. 52. Straſbourg, 20. N.O.	8-15. Oct. 1678.	Maréchal de Crequi.	Impériaux.
Luxembourg, 23. 43. 49. 40. Paris, 156. eſt.	17-Mai-7. Juin 1684.	Maréchal de Crequi.	Eſpagnols.
Manheim, 26. 14. 49. 24. Paris, 240. eſt.	9-11. Nov. 1688.	Louis, Dauphin de Viennois.	Palatins.
Franckendal, 26. 7. 49. 28. Paris, 243. eſt.	17-18. Nov. 1688.		Palatins.
Campredon, 19. 48. 42. 19. Madrid, 270. eſt.	19 23. Mai. 1689.	Anne, duc de Noailles.	Eſpagnols.
Nice, 24. 57. 43. 42. Paris, 369. ſud-eſt.	26 31. Mars 1691.		Piemontois.
Montmeillan, 23. 35. 45. 27. Paris, 252. S.E.	18. Nov. 21. Déc. 1691.	Catinat.	Savoyards.
Roſes, 20. 50. 42. 8. Madrid, 312. eſt.	1-9. Juin 1693.	Duc de Noailles.	Eſp D. Pedro de Robl.

Digitized by Google

Ottalrich, 20. 21. 41. 44. Madrid, 285. E.	20. Juil. 1694.	Maréchal de Noailles.	Eſpagnols.
Caſtelfolit, 20. 10. 41. 10. Madrid, 282. E.	6-8. Sept. 1694.	Maréchal de Noailles.	Eſpagnols.
Barcelone, 19. 52. 41. 26. Madrid, 258. E.	1697.	Duc de Vendôme.	Prince de Darmſtat.
Berſello, Regio, 17. nord-oueſt.	23. Juill. 1703.	Duc de Vendôme.	Impériaux.
Arco, Trente ſud-oueſt.	5-17. Août 1703.	Duc de Vendôme.	L. colonel de Nigrelli.
Briſach, 25. 31. 48. 6. Paris, 222. eſt.	1703.	Duc de Bourgogne.	Impériaux, comte d'Arco.
Suze, 24. 38. 45. 5. Rome, 312. nord-oueſt.	29. Mai 12. Juin 1704.	Duc de la Feuillade.	Piémontois.
Verceil, 26. 4. 45. 15. Rome, 272. nord-oueſt.	14. Jn. 21. Juill. 1704.	Duc de Vendôme.	Piémontois.
Ivrée, 25. 24. 44. 18. Rome, 295. N. O.	2. 30. Sept. 1704.	Duc de Vendôme.	Piémontois.
Verue, 25. 19. 45. 1. Rome, 278. nord oueſt.	22. O. 1704. 9. Av. 1705.	Duc de Vendôme.	Piémontois.
Chivas, 25. 23. 45. 2. Rome, 285. N. O.	13. Jn. 30. Juillet 1705.	Duc de Vendôme.	Piemontois.
Brihuega, 15. 3. 40. 45. Madrid, 39. N. E.	9. Déc. 1706.	Philippe V. roi d'Eſpagne.	Stanhope.
Xativa, 18. 10. 38. 57. Madrid, 201. ſud-eſt.	20-25. Mai 1707.	Baron d'Aſfeld.	Eſpagnols, Autrichiens.
Lerida, 18. 10. 41. 30. Madrid, 183. eſt.	2-13. Oct. 1707.	Philippe, duc d'Orléans.	Eſpagnols, Autrichiens.
Tortoſe, 18. 7. 40. 51. Madrid, 174. eſt.	21. Jn-11. Juil. 1708.	Philippe, duc d'Orléans.	Eſpagnols, Autrichiens.
Denia, 18. 6. 39. 0. Madrid, 198. ſud-eſt.	12. Nov. 1708.	Chevalier, d'Aſfeld.	Eſpagnols, Autrichiens.
Alicante, 17. 42. 38. 15. Madrid, 207. E.	1. D. 1708. 17. Av. 1709.	Chevalier d'Aſfeld.	Eſpagn. Autrich. & Anglois.
Gironne, 20. 31. 41. 57. Madrid, 291. eſt.	Janv. 1711.	Duc de Noailles.	Comte de Tallenbach.
Venaſque, 18. 16. 42. 29. Madrid, 216 N. E.	11-16. Sept. 1711.	140. Catalans, m. d'Arpajon.	D. Martin de Sola.
Caſtelleon, 18. 22. 42. 45. Comminges, 20. S. S. E.	3. Oct. 1711.	Marquis du Roſel.	Aragonois mécontens.
Marchienne, 20. 59. 50. 24. Douai, 9. E. N. E.	* 1. Août 1712.	Maréchal de Villars.	Hollandois.
Douai, 20. 44. 50. 23. Paris, 96. nord.	14. Août-8. Sept. 1712.	Maréchal de Villars.	Hollandois Hompſch.
Le Quenoi, 21. 15. 50. 15. Paris, 96. nord-eſt.	18. Sept-4. Oct. 1712.	Maréchal de Villars.	Hollandois.
Bouchain, 20. 58. 50. 17. Paris, 93. nord.	9-19. Oct. 1712.	Maréchal de Villars.	Hollandois.
Landau, 25. 48. 49. 9. Paris, 128. eſt.	24. Jn-20. Août 1713.	Maréchal de Villars.	Impériaux.
Philiſbourg, 26, 12. 49. 10. Paris 246. eſt.	1. Jn-18. Juil. 1733.	Marquis d'Aſfeld.	Baron de Wurginn.
Pizzighitone, Milan, 36. eſt ſud-eſt.	Déc. 1733.	Maréchal de Villars.	Autrichiens.
Novare, 26. 20. 45. 16. Rome, 268. N. O.	5-7. Janv. 1734.	Marquis de Coigni.	Autrichiens.
Milan, 26. 58. 45. 20. Rome, 254. N. O.	15-30. Déc. 1734.	Maréchal de Villars.	Maréchal Viſconti.
Menin, 20. 27. 50. 48. Paris, 124. nord.	28. Mai-4. Juin 1744.	Maréchal de Noailles.	Baron d'Echten.
Furnes, 20. 19. 51. 5. Paris, 138. nord.	7-10. Juil. 1744.	Comte de Clermont.	Hollandois.
Demont, 25. 0. 44. 19. Saluces, 14. ſud.	17. Août 1744.	Prince de Conti.	La Verdiere.
Rhinfeld, 25. 38. 47. 45. Paris, 224. eſt.	Sept. 1744.	Chevalier de Belliſle.	Autrichiens.
Fribourg, 25. 43. 48. 8. Paris, 228. eſt.	22. Sept. Nov. 1744.	Maréchal de Coigni.	Autrichiens.
Conſtance, 27. 2. 47. 53. Paris, 282. eſt.	Sept. 1744.	Comte de Clermont.	Autrichiens.
Tournai, 21. 3. 50. 17. Paris, 108. nord.	25. Av. 20. Juin 1745.	Louis XV.	Dorth. baron de Bachel.
Ipres, 20. 33. 50. 53. Paris, 126. nord.	18-27. Juin. 1745.	Louis XV.	Hollandois.
Gand, 21. 17. 51. 5. Paris, 147. nord.	11-15. Juil. 1745.	Lovvendalh.	Baron de Kiſighen.
Oudenarde, 21. 11. 50. 52. Paris, 129. nord.	18 22. Juil. 1745.	Lovvendalh.	Hollandois, Anglois.
Serravalle, 26. 48. 44. 44. Rome, 212. N. O.	25. Juil. 2. Août 1745.	Seve, L. G.	Autrichiens.
Dendermonde, 21. 39. 51. 2. Gand, 13. eſt.	11 12. Août 1745.	Duc d'Harcourt.	Hollandois.
Oſtende, 20. 31. 51. 11. Bruges, 10. oueſt.	10 23. Août 1745.	Lovvendalh.	Retz-Chandos.
Tortone, 26. 34. 44. 54. Rome, 242. N. O.	8. Août-3. Sept. 1745.	Maréchal de Maillebois.	Piemontois.
Nieuport, 20. 25. 51. 9. Paris, 141. nord.	31. Août-5. Sept. 1745.	Lovendalh.	Hollandois.
Ath, 21. 24. 50. 38. Paris, 120. nord eſt.	2-8. Oct. 1745.	Clermont-Gallerande.	Comte de Wurmbrand.
Bruxelles, 21. 58. 50. 52. Paris, 141. nord-eſt.	7-20. Fév. 1746.	Maréchal de Saxe.	Comte de Lanoi.
Anvers, 21. 57. 51. 13 Vienne, 504. O N. O.	25-31. Mai 1746.	Comte de Clermont, prince.	Autrichiens.
Mons, 21. 33. 50. 28. Paris, 108. nord-eſt.	24. Jn-11. Juil. 1746.	Prince de Conti.	Comte de Nava.
S. Guilain, 21. 17. 50. 28. Paris, 111. N. E.	* 24. Juil. 1746.	Marquis de la Fare.	Autrichiens.
Charleroi, 22. 6. 50. 27. Paris, 116. N. E.	16. Juil-2. Août. 1746.	Prince de Conti.	Hollandois.
Namur, 22. 36. 50. 27. Paris, 141. nord-eſt.	12 30. Sept. 1746.	Comte de Clermont.	Crommelin.
L'Ecluſe, 20. 54. 51. 19. Bruges, 9. N. N. E.	17-22. Av. 1747.	Comte de Lovvendalh.	Lambrecht.
Sax de Gand, 21. 21. 51. 15. Gand, 12. nord.	17-30. Av. 1747.	Comte de Lovvendalh.	Hollandois.
Philippine, 21. 18. 51. 18 Gand, 15. nord.	17. Av. 5. Mai 1747.	Comte de Montmorin.	Hollandois.
Santberge, 21. 37. 51. 19. Gand, 19. nord-eſt.	9. Mai 1747.	Marquis de Contades.	Hollandois.
Hulot, 21. 36. 51. 16. Gand, 17. nord-eſt.	9-11. Mai 1747.	Marquis de Contades.	La Roque.
Villefranche, 24. 59. 43. 52. Paris, 372. S. E.	11. Juin 1747.	Maréchal de Belliſle.	Piemontois, Roſſi, L.
Vintimille, 25. 16. 43. 45. Rome, 250. N. O.	27-Jn-1. Juil. 1747.	Maréchal de Belliſle.	Piemontois.
Ber op Zoom, 21. 46. 51. 30 la Haye, 31. S.	14-Juil-16. Sept. 1747.	Comte de Lovvendalh.	Baron de Cronſtrom.
Lillo, 21. 51. 51. 15. Vienne, 501. O. N. O.	2-12. Oct. 1747.	Lalli, brigadier.	Vaſſi, Thierri, G. m.

CHEVALIERS DU S-AINT-ESPRIT.

NOM DU CHEVALIER, SON TITRE, POSITION DU TITRE.	DATE DE LA PROMOTION.	PATRIE ET DATE DE LA NAISSANCE.	LIEU ET DATE DE LA MORT.
Ph. Em. de Lorraine, duc de Mercœur, Clermont, 25. ſud.	31. Déc. 1578.	Nomeni, 9. Sept. 1558.	Nuremberg, 19. F. 1602.
Jaq. de Cruſſol, duc d'Uſez, 22. 5. 44. 1. Narbonne, 77. nord-eſt.		20. Juin 1540.	Paris, 3. Sept. 1584.
Ch. de Lorraine, duc d'Aumale, 19. 24. 49. 44. Rouen, 30. N. E.		25. Janv. 1555.	Bruxelles, 1631.
Honorat de Savoye, marquis de Villars Lyon, 15. nord-eſt.			Paris, 1580.
François, comte d'Eſcars, Limoges, 28. ſud-oueſt.			* Eſcars, 1596.
Jean d'Eſcars, C. de la Vauguion, 18. 23. 45. 43. Limoges, 25. O. S. O.			21. Sept. 1595.
Fr. de Balzac, ſeig. d'Entragues, Clermont, 16. nord-eſt.			Après 1605.
Philibert, ſeig. de la Guiche, 21. 54. 46. 31. Autun, 16. ſud.			Lyon, Fête Dieu, 1607.
Louis de S. Gelais, ſeig. de Lanſac, 17. 6. 45. 3. Bourdeaux, 13. N.	31. Déc. 1579.	1513.	Oct. 1589.
Jean d'Ebeard, baron de S. Sulpice, Cahors, 13. eſt-nord eſt.			5. Nov. 1581.
Bert. de Salignac, ſeig. de la Mothe-Fenelon. 19. 2. 44. 59. Cahors, 24. N.			1599.
J. de Leaumont, ſeig. de Puygallard, 18. 35. 44. 3. Leſtoure, 19. eſt.	31. Déc. 1580.		Après 1584.
Nic. d'Angennes, ſeig. de Rambouillet, 19. 29. 48. 38. Chartres, 18. N. E.		1520.	Après Fév. 1611.
Arm. de Gontaut, bar. de Biron, 18. 36. 44. 43. Sarlat, 22. ſud-ſud-O.	31. Déc. 1581.	1524.	Epernai, tué 26. Jl. 1592.
Fr. de la Baume, comte de Suze, 22. 27. 44. 11. S. Paul 3. Chât. 4. S. E.			Montelim. 21. Ao. 1587.
Ant. de Levis, comte de Caylus, Vabres, 5. eſt.			26. Av. 1586.
Anne, duc de Joyeuſe, 21. 53. 44. 21. Viviers, 20. oueſt.		* Caumont, 1553.	Coutras, 20. Oct. 1587.
Bern. de Nogaret, ſeig. de la Valette, Toulouſe, 2. eſt.			Roqbrune 11. Fév. 1592.
H. de Joyeuſe, comte de Bouchage, 23. 5. 45. 46. Bellei, 10. O. N. O.		Toulouſe, 1507.	Rivoli, 28. Sept. 1608.
Louis d'Amboiſe, comte d'Aubijoux, Clermont, 19. S. O.		1536.	20. Oct. 1654.
Fr. de Valette, ſeig. de Pariſot.			16. Fév. 1586.
Fr. de Caſſillac, ſeig. de Ceſſac, Cahors, 2. oueſt.			22. Juin 1593.
Fr. de Chabannes, marq. de Curton, 17. 21. 44. 52. Bourdeaux, 17. eſt			1604.
Fr. ſeig. de S. Nectaire, Clermont, 11 ſud-ſud-oueſt.			Avant 1596.
Jean de S. Lari, baron de Termes, 18. 12. 43. 18. Auſch, 25. ſud	31. Déc. 1584.		1586.
Louis Adhemar, comte de Grignan, 22. 34. 44. 20. Die, 31. S. O.			Grignan, 1. Ao. 1598.
Adrien Tiercelin, ſeig. de Broſſe, 18. 23. 47. 35. Tours, 12. N.	31. Déc. 1585.		Mouzon, 1593.
Giraud de Mauléon, ſeig. de Gourdan, 18. 9. 43. 4. Comming. 3. N. N. E.			14. Sept. 1593.
Jacq. de Loubens, ſeig. de Verdale, Lavaur 18 ſud-eſt.			
L. de Berton de Crillon, 22. 55. 48. 8. Carpentras, 9. nord-eſt.		Mars, 1543.	Avignon, 1615.
Fr. de la Jugie, bar. de Rieux, 20. 17. 43. 17. Narbonne, 18. O. N. O.			
Fr. L. d'Agoult, comte de Sault, 23. 6. 44. 7. Carpentras, 15. E. N. E.			Siſteron, * 21. N. 1586.
Gab. Nompar de Caumont, C. de Lauzun, 18. 10. 44. 42. Agen, 25. N. N. O.		30. Avril 1535.	
H. de Pardaillan, ſeig. de Monteſpan, 18. 28. 43. 7. Comming. 16. E. N. E.		1551.	1611.
Jean du Chatelet, ſeig. de Thons, Beſançon, 60. nord.			1589.
David Bouchard, vic. d'Aubeterre, 17. 45. 45. 17. Périgueux, 22. O.			Aubeterre, 20. Ao. 1595.
Roger de S. Lari, bar. de Termes, 18. 13. 43. 29. Auſch, 15. S.	1. Janv. 1595.		1646.
Antoine, ſeig. de Roquelaure, 18. 8. 43. 48. Auſch, 5. N.		Mars 1542.	Leſtoure, 9. Juin 1625.
Fr. de la Magdelaine, m. de Ragni, 21. 32. 47. 28. Autun, 34. S.		1545.	1626.
Claude de l'Iſle, ſeig. de Marivaux, 19. 43. 49. 14. Poiſly, 20. ſud.		25. Avril 1552.	17. Mai 1598.
Gilbert, ſeig. de Chazeron, Clermont, 7. nord.			
Ch. de Luxembourg, C. de Brienne, 22. 9. 48. 21. Troyes, 19. E. N. E.	5. Janv. 1597.		23. Nov. 1605.
Guill. de Gadagnes, ſeig. de Botheon, Lyon, 30. E.			Lyon, Nov. 1598.
Louis de l'Hôpital, marquis de Vitri, 20. 18. 48. 38. Melun, 8. N. E.			Londres, 1511.
Pons de Lauziéres, ſeig. de Themines, Cahors, 18. N. E.		1553.	Aurai, 1. Nov. 1627.
Anne de Lévis, duc de Ventadour, Limoges, 48. E. S. E.	2. Janv. 1599.		La Voute, 3. Déc. 1621.
Jacq. Mitte, comte de Miolans, Grenoble, 60. nord-eſt.		1549.	Septeme, 9. Mai 1606.
J. Fr. de Faudoas, C. de Belin, 17. 51. 47. 52. le Mans, 8. ſud.			
Bertr. de Baylens, bar. de Poyane, 16. 47. 43. 46. Acqt, 9. E. N. E.			
J. Fr. de la Guich, ſeig. de S. Geran, Moulins, 12. S. E	31. Déc. 1619.	1569.	La Palice, 2. Déc. 1632.

Digitized by Google

Bert. de Vignoles, dit la Hire, 16. 37. 43. 49. Acqs, 5. eſt.		1565.	Perone, 5. Oct. 1536.
Antoine de Gramont, 16. 30. 41. 28. Acqs, 20 ſud.			Août 1644.
Melchior Mitte, m. de S. Chamond, 22. 9. 45. 27. Paris, 220. S. E.		1586.	Paris, 10. Sept. 1649.
Léon d'Albert, ſeig. de Brantes, 22. 27. 44. 13. Orange, 4. N. O.			25. Nov. 1650.
Ch. Sire de Rambure, 16. 26. 49. 59. Amiens, 20. O. N. O.			Paris, 13. Janv. 1653.
Ant. de Buade, ſeig. de Frontenac, 17. 27. 44. 44. Bazas, 11. N. N. O.			
Fr. de l'Hôpital, ſeig. du Hallier, 19. 58. 48. 1. Sens, 39. O. S. O.			1666.
Alex. de Rohan, m. de Marigni, 16. 20. 49. 7. Coutances, 7. N. E.			
Ant. Hercule de Budos, m. de Portes, 21. 42. 44. 16. Uzez, 23. N. O.			Privas, tué, Mai 1629.
Ant. Coeffier, marquis d'Effiat, Moulins, 28. ſud.	18. Jn. 1625.		Luzenſtans, 27. Ja. 1631.
Louis de Valois, comte d'Alais, 21. 45. 44. 8. Narbonne, 70. N. E.	14. Mai 1633.		Paris, 13. Nov. 1653.
Jean de Netancourt, C. de Vaubecourt, 22. 40. 48. 54. Châlons, 22. E.			4. Oct. 1642.
Philib. vicomte de Pompadour, 18. 55. 45. 26. Limoges, 24 ſud.			Nov. 1634.
Guill. de Simiane, m. de Gordes, 25. 57. 43. 56. Cavaillon, 8. N. E.			Sept. 1642.
Fr. de Nagu, marquis de Varennes, Lyon, 21. N. N. O.			Lyon, 1636.
Jean de Galard, comte de Braſſac, 18. 46. 44. 21. Cahors, 20. S. O.		1579.	Paris, 4. Mars 1645.
Fr. de Noailles, comte d'Ayen, 18. 54. 45. 16. Limoges, 33. ſud.			Paris, 15. Déc. 1645.
Gaſpard-Armand, vic. de Polignac, 21. 31. 44. 38. le Pui, 2. N. O.			
Louis, duc d'Arpajon, 20. 53. 44. 21. Mende, 21. ſud-oueſt.			Several, Avril 1679.
Juſt-Henri, comte de Tournon, 22. 29. 44. 5. Viviers, 36. N.			14. Mars 1641.
Hector de Gelas, m. d'Ambres, 19. 23. 43. 44. Caſtres, 20. O. N. O.			12. Fév. 1645.
Henri de Baudean, comte de Parabere, 17. 36. 43. 28. Tarbe, 15. N.		1592.	La Mothe, 11. Ja. 1653.
Jean de Monchy, m. de Montcavrel, 19. 32. 50. 30. Boulogne, 14. S. E.		1576.	1. Oct. 1638.
Ph. de Montaut, D. de Navailles, 17. 11. 43. 24. Leſcar, 6. S. E.	31. Déc. 1661.	1619.	31. Déc. 1661.
Anne, duc de Noailles, Limoges, 50. ſud-eſt.			Paris, 5. Fév. 1668.
Fr. de Comminges, ſeig. de Gitaut, 18. 23. 43. 22. Comminges, 23. N. N. O		1580.	Paris, 12. Mars 1663.
Ceſar-Phœbus d'Albert C. de Mioſſens, 17 17. 43 22. Leſcar, 11. N. N. E.			3. Sept. 1676.
Fr. René du Bec, marquis de Vardes, 19. 25. 49. 27. Rouen, 24. E. S. E.			3. Sept. 1688.
Ferdin de la Baume, comte de Montrevel, Lyon, 33. N. E.		1603.	Paris, 20. Nov. 1678.
Ant. de Broulli, m. de Pienne, 20. 3. 50. 47. Ipres.		1611.	Paris, 1. Nov. 1695.
Louis de Cardaillac, comte de Bioule, Cahors, 16. N. E.			1666.
Scipion de Beauvoir, C. du Roure, 21. 30. 44. 11. Mende, S. E.		1609.	Paris, 18. Janv. 1669.
Fr. de Monſtiers, C. de Merinville, 19. 45. 38. 19. Sens, 47. oueſt.			Janv. 1671.
Jacq. Eſthuer, C. de la Vauguion, 18. 22. 45. 43. Limoges, 25. O. S. O.		1588.	S. Maigrin, 18. Av. 1671.
Jean-Paul de Gourdan, comte de Vaillac, Cahors, 11. N.		1620.	Paris, 18. Janv. 1681.
René Gaſpard de la Croix, m. de Caſtries, 21. 39. 43. 41. Montpellier, 6 N. E.		1611.	Caſtries, 21. Ao. 1674.
Henri Fr. de Foix, duc de Randan, Moulins, 30. ſud.	31. Déc. 1688.		22. Fév. 1714.
Léon Potier, duc de Tremes, 20. 44. 49. 5. Meaux, N. E.		1620.	9. Déc. 1701.
J. Bapt. de Caſſagnet, m. de Tilladet, 17. 53. 43. 55. Auch, 18. N. O.			Tué à St. 22. Ao. 1691.
Ph. de Courcillon, m. de Dangeau, 18. 58. 48. 53. Châteaudun, 9. N.			9. Sept. 1720.
Claude de Thiard, C. de Biſſi, 22. 20. 46. 30. Mâcon, 11. N. O.			Metz, 5. Nov. 1701.
Ph. Auguſte le Hardi, marquis de la Trouſſe, 20. 45. 49. 2. Meaux, E. N. E.			Oct. 1691.
Ph. Em. Ferd. de Croui. C. de Solre, 21. 50. 50. 11. Mons, 17. S. O.			1718.
Georg. de Monchi, m. d'Hoquincourt, 19. 35. 50. 1. Amiens, 20. O. N. O.			Déc. 1689.
Jean Audibert, comte de Luſſan, 22. 3. 44. 9. Uſez, 9. N. N. O.			Fév. 1711.
Levis de Guiſcard, C. de Guiſcard, 20. 43. 49. 39. Noyon, 5. N. N. E.	1. Janv. 1696.	La Bourlie, 27. S. 1651.	1720.
Camille d'Hoſtun, duc de Tallard, 23. 46 44. 27. Gap, 5. S. S. O.	15. Mai. 1701.	Lyon, 4. Fév. 165..	Paris, 30. Mars 1728.
Ferdin, comte de Marchin, Liége ſud-eſt.	2. Fév. 1703.	1655.	dev. Turin, 7. Sept. 1706.
Joſeph de Monteſquieu d'Artagnan, 17. 41. 43. 25. Tarbe, 12. N.	3. Juin 1724.		4. Janv. 1739.
Ch. Fr. de Vintimile, comte du Luc, 24. 2. 41. 24. Frejus, 18. O.		1653.	19. Juillet 1742.
François, comte d'Eſtaing, Rhodez, 14. N.			20. Mars 1732.
Armand de Madaillan, m. de Laſſay, 17. 8. 48. 26. le Mans, 38. N. O.		1662.	Paris, 21. Fév. 1738.
Joach. de Montaigu, vicomte de Beaune, 21. 25. 43. 11. le Pui, 18. S. O.		1661.	Planiac, 16. Sept. 1746.
Jean de Montboiſſier, comte de Canillac, Mende, oueſt.			10. Av. 1749.
Jacq. de Caſſagnet, m. de Pimarcon, 18. 11. 44. 3 Lectoure, 3. N. O.			Lectoure, 15. Mars 1730.
Ph. Ch. m. de la Fare, 11. 20. 44. 10. Alais, 17. oueſt.	13. Mai 1731.		Paris, 4. Sept. 1703.
Cl. Théoph. de Beziade, m. d'Avarei, 19. 15. 47. 44. Orléans, 17. S. O.			6 Av. 1741.
L. de Raynior, marquis de Guerchi, 21. 2. 47. 58. Sens, 19. ſud.			Paris, 1. Fév. 1743.
J. de Monceaux, m. d'Auxi d'Hauvolle, 19. 56. 49. 31 Beauvais, 10. N. O.			2. Mai 1741.
Ant. de la Font, marq. de Savines, 24. 5. 44. 3. Embrun, 4. S. O.			Paris, 22. Av. 1748.

ADDITIONS.

Digitized by Google

ADDITIONS.

Aux notes ſur le voyage d'Aramon.

Page 14. *ligne* 6. Fumel envoyé par Henri II. a Conſtantinople, y arriva en Juillet 1547. Il eſpéroit de ſuccéder à Aramon dans l'ambaſſade de Conſtantinople.] La maiſon de Fumel devoit être placée dans l'hiſtoire des grands officiers de la couronne, a l'article du maréchal de Termes : il y a apparence que les auteurs de cette hiſtoire l'ont omiſe a cauſe qu'ils n'ont pas eu de bonne généalogie de la maiſon de Fumel. On va ſuppléer à leur défaut.

I. Bertrand, baron de Fumel, épouſa en 1280. Bruniſſende de la Barthe, vicomteſſe de la Barthe & des vallées d'Aure & de Magnoac, & en eut 1. Arnaud Guillem qui ſuit, 2. Bertrand, évêque de Nevers.

II. Sybille, mariée avec Bertrand de Durfort, ſeigneur de Clermont, 4. Gauſſarde, qui épouſa Roger de Montaut, ſeigneur de Montaut.

III. Arnaud Guillem, vicomte de la Barthe, baron de Fumel, épouſa Maſcaroſe d'Armagnac, fille de Geraud V. comte d'Armagnac, & de Marthe de Béarn : il en eut 1. Giraud de Fumel-la Barthe, vicomte de la Barthe, marié avec Bruniſſende de Lautrec, de laquelle il eut Jean de Fumel de la Barthe, vicomte de la Barthe, mort ſans enfans, quoiqu'il eût épouſé 1°. Marguerite de Medullan, héritiére de la baronnie de Canconi, 2°. Jeanne d'Albret, Saure, qui épouſa Gaſton de la Roque, & Maſcaroſe, mariée avec Jean, comte d'Aſtarac, 2. Arnaud Guillaume, évêque de Leſtoure & puis d'Albi, 3. Roger de Fumel, baron de Fumel qui ſuit. 4. N. de Fumel, qui épouſa N. d'Eſclamas, ſeigneur de Pujols.

IV. Roger de Fumel, dit de la Barthe, baron de Fumel, continua de porter le nom de ſon pere, & épouſa avant l'an 1346. Marie, dame de Monteſquieu en Querci, dont il eut :

IV. Pons, baron de Fumel, qui teſta le 28. Août 1354. & épouſa Anne Garvel de Pechguillem, & il eut de cette alliance :

V. Jean, baron de Fumel, qui teſta le 2. Juillet 1384. & qui d'Anne de Durfort ſa femme, eut Jean & :

VI. Pons, baron de Fumel, qui teſta le 9. Décembre 1463. & qui épouſa Catherine de Montaigu, dont il eut 1. Arnaud, baron de Fumel, héritier en 1466. de Bernard, ſon frere ; 2. Bernard, baron de Fumel qui ſuit, 3. Ménard, 4. Bernarde, 5. Toinette, 6. Anne de Fumel.

VII. Bernard, baron de Fumel, eut permiſſion de Charles VIII. de réparer les fortifications de ſon château & de la ville de Fumel, que les Anglois avoient ruinée. Il teſta le 11. Novembre 1498. & eut d'Antoinette Ramond, ſa femme.

VIII. Jacques, baron de Fumel, qui teſta en 1551. & fut marié avec Helene de Lezergues de Luſech. Il en eut 1. François, baron de Fumel qui ſuit, 2. Blanche, mariée avec Antoine de Veſins, vicomte de la Grave, 3. Jeanne, femme de Jean, ſeigneur de ſaint Projet.

IX. François, baron de Fumel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de la garde de la porte de Francois I. & d'Henri II. gouverneur de Marienbourg, chevalier de ſaint Michel, fut fait priſonnier à la bataille de ſaint Quentin le 10. Août 1557. Henri II. l'envoya ambaſſadeur vers Soliman, ſultan des Turcs. Le 24. Novembre 1561. il fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe par ſes vaſſaux proteſtans de Fumel, & fut maſſacré le lende-

main. Il épouſa Gabrielle de Verdun, & en eut, 1. François, baron de Fumel qui ſuit, 2. Joſeph de Fumel, qui fit la branche des ſeigneurs de Montaigu. Philippe de Fumel, marié avec Jean du Maine, ſeigneur d'Eſcandillac, fils de Jean & de Marguerite de Monceaux, héritiére de Palune en Limoſin.

X. François, baron de Fumel, capitaine de cent hommes d'armes, chambellan d'Henri III. chevalier de l'ordre, tué à la bataille de Coutras le 20. Octobre 1587. De Thou, dans la liſte de ceux qui furent tués à la bataille de Coutras, le place immédiatement après Charles de Belleville. Les imprimeurs de de Thou oublierent de mettre une virgule entre *Carolus Bella villa*, & *Fumelius* : & pluſieurs demi-ſçavans ne manquerent pas de dire que le nom de famille de Fumel étoit Belleville. M. Carte dans ſa belle édition de de Thou à Londres, a ignoré que Belleville & Fumel étoient deux perſonnes différentes. Les traducteurs de de Thou, quelque imparfait que ſoit leur ouvrage, ont diſtingué Belleville de Fumel. Celui-ci épouſa Jeanne de Caumont, fille de Gabriel Nompar, comte de Lauſun, & de Charlotte d'Eſtiſſac. Il en eut 1. Charles, vic. de Fumel qui ſuit, 2. François, ſeigneur de Taradel, qui fit branche. 3. Gabrielle, 4. Marie, 5. Charlotte, qui épouſa Jean de Pompadour, baron de Laurieres, chevalier de ſaint Michel.

XI. Charles, vicomte de Fumel, eut avec ſes freres & ſœurs une gratification chacun de ſix mille écus : il fut colonel de douze enſeignes de cent hommes chacune ; il épouſa Anne de Monteſquieu, & en eut 1. François, 2. Raimond, tué en combat particulier, 3. Louis, vicomte de Fumel qui ſuit, 4. Jacques, tué en combat particulier, 5. Marc de Fumel, ſeigneur de Marſila, qui fit branche. 6. Catherine, 7. Anne, 8. Charlotte, religieuſe à N. D. de Villeneuve d'Agenois.

XII. Louis, vicomte de Fumel, marié avec Marguerite de Levis, fille de Jean de Levis, baron de Mirepoix, & de Catherine Caulet-Hauterive, & pere de 1. François-Joſeph, vicomte de Fumel, qui ſuit, 2. Marie, qui épouſa en 1676. François-Joſeph de Beaupoil, marquis de ſaint Aulaire, de l'académie Françoiſe, mort à l'âge de cent ans, 3. Catherine, religieuſe carmelite.

III. François-Joſeph, vicomte de Fumel, aſſaſſiné à la Réole à l'âge de vingt-huit ans, avoit été marié avec Marie Catherine d'Aulede, dont il eut, 1. Louis, comte de Fumel qui ſuit, 2. Delfin, capitaine de cavalerie, tué à la bataille d'Oudenarde en Juillet 1708. 3. Marguerite, qui épouſa N. de Cruſſol.

XIV. Louis, comte de Fumel, mort le 10. Décembre 1749. marié en 1711. avec Catherine Thomas de Bertier, fille de François de Bertier, ſeigneur de S. Geniez, premier préſident du parlement de Toulouſe, mort avant 1722. & de N. de Catelan, dont il eut Jean-Felix-Henri de Fumel, évêque de Lodeve, ſacré le 25. Mai 1750. & :

XV. Joſeph, marq. de Fumel, meſtre de camp de cavalerie brigadier à la promotion du ſamedi 10. Février 1759. qui épouſa en Mai 1748. Elizabeth Conti d'Argicourt, dont Marie-Louiſe Elizabeth de Fumel, née le 18. Juillet 1749.

Voyage de Charles IX. en France.

Pag. 71. *lign.* 24. Bataille de Poitiers.] La découverte du champ de cette bataille qui n'a été faite qu'en 1743. & dont on parle à l'occaſion du véritable nom de Laure de Sade, faite en 1756. mérite quelques recherches. Les obſervations du ſieur Bourgeois, avocat, pour prouver que la bataille, dite de Poitiers, s'eſt donnée à Beaumont au nord de Poitiers, & non à Beauvoir au ſud de cette ville, ſont excellentes, & la deſcription qu'il fait du champ de bataille de Maupertuis un des meilleurs morceaux géographiques que je connoiſſe : mais il devoit y ajoûter un plan de ce champ de bataille, & alors ce morceau auroit été parfait. La critique qu'il fait de l'édition de Froiſſart par Sauvage eſt très-mauvaiſe : il ne paroît pas avoir lû ni examiné les différentes leçons de Sauvage, & encore moins

ſes notes. Celle où Sauvage fait une deſcription du champ de bataille de Brignais eſt un chef-d'œuvre, & vaut preſque autant que la nouvelle découverte du champ de la bataille de Maupertuis. Au lieu de critiquer Froiſſart, peut-être ſans l'avoir lû, & ſurement ſans l'avoir examiné, il faudroit exhorter les auteurs capables de le commenter, d'y travailler. Il y a des recherches immenſes à faire ſur cet hiſtorien, la plûpart des noms des lieux & des perſonnes ſont eſtropiés; & c'eſt pourtant le ſeul hiſtorien depuis 1326. juſques en 1400. où l'on trouve les événemens de ce ſiécle.

Itinéraire des rois de France.

Pag. 100. *col.* 2. *lig.* 31. *après ces mots*, 14. Février. *ajoûtez* :

Louis XII. part de Blois, 18. Février 1499-1500. Auton, 114.

Le jour que Ludovic fut pris, le roi étant à la Tour du Pin en Dauphiné, eut à ſix heures du veſpre le courier du comte de Ligny, que Ludovic étoit aſſiégé à Novare par les François, & qu'il ne pouvoit échapper.

Le lendemain 11. Avril, vigile de pâques fleuries, le roi étant aux champs entre Lyon & un village nommé ſaint Laurent, à trois lieues dudit Lyon, ſur les trois heures après midi, arriva devers le roi la poſte & lettres du cardinal d'Amboiſe, par leſquelles il apprit la priſe du ſeigneur Ludovic; & à cauſe d'elle fit pluſieurs voyages & oraiſons à N. D. de Confort & autres égliſes de Lyon.

21. Juillet 1500. Départ de Lyon.
Rouane.
Marcillé les Nonains.
Pierrefite.
Cône, où Louis XII. s'embarqua ſur la Loire.
Blois.
Châtillon.
Montargis.
Courtempierre, où il demeura quinze jours, paſſant le temps à la chaſſe des cerfs.
12. Août. Louis XII. courant un cerf à bride abbatue, ſon cheval tomba & il ſe rompit une épaule.
Puiſeau.
Milly.
Melun, où il ſéjourna juſqu'à la fin d'Août.
Blois, tout le mois de Septembre.
Sur la Loire à Nantes, où il demeura quinze jours.
Montagu.
Touars.
L'iſle Bouchart.
Chinon.
24. Nov. Entrée à Tours. Séjour de dix jours.
Amboiſe: deux jours.
Blois, Janvier & Février 1501.
Fin de Février. Loches.
Moulins juſqu'au 25. Mars.
25. Mars 1501. Départ de Moulins.
Dijon, Beaune, Autun, Auſſonne, Tournus, Mâcon, Avril, & Mai.
2. Juin à Lyon.
10. Août. Mariage à Lyon de Claude de France avec le fils de l'archiduc.
18. Septembre. De Lyon, chaſſer en Dauphiné.
Fin d'Octobre. Départ de Lyon pour Blois.

1502.

3. Février. Départ de Blois pour Paris, où il fut juſques à pâques.
8. Avril. De Paris à Orléans.
Blois, Avril & Mai.
Fin de Mai. Départ de Blois.
8. Juin. A Lyon.
Grenoble, quinze jours.
3. Juillet. A Saluces.
8. Juillet. A Aſti.
19. Juillet. Départ d'Aſti.
Couche à Feliſſan.
20. Juillet. A Valence.
A Vigere: ſix jours.
Biagras.
28. Juillet. Sur bateaux à Milan.
Milan: onze jours.
8. Août. De Milan couche à Binaſque.
9. Août. C. aux grandes Hôtelleries.
10. Août. C. à Pavie.
22. Août. Départ de Pavie.
Torrone, Nove, le Boſc.
Cuſteigneure, le bourg de Buſale.
26. à midi. Saint Pierre d'Arene,

fauxbourg de Genes : y reſta dix jours.

Ponte.

Bourg de Bufale.

Aſti : deux jours.

Villeneuve d'Aſti.

Pignerol.

Peruſe.

Briancon.

Bourg Duiſant.

Un bourg à deux lieues de Grenoble.

Grenoble, où il arriva d'Aſti en ſix jours. Cinquante mille paiſans ayant nettoyé & élargi les chemins.

Le roi y reſta huit jours.

Lyon tout le mois d'Octobre.

A la ſaint Martin à Loches. Le roi y reſta juſques après Noel.

Blois, où il demeura juſques à la fin de Février 1503. dans ſon château qu'il faiſoit faire tout de neuf.

3. Avril 1503. Etoit à Lyon, où l'archiduc Philippe d'Autriche arriva, & la paix y fut ſignée le 5.

Peruſſis.

Pag. 6. *lign.* 24. Jean Maſſillan & Melchior Maſſillan ſe porterent dignement en conſeil & autres affaires d'Avignon pendant la guerre de 1562. & de 1563.] Ils étoient tous deux fils d'Antoine Maſſillan, dit d'Aragon, conſul à Avignon, dans la claſſe des ultramontains en 1549. & 1554. Jean & Melchior moururent ſans alliance : mais leur frere Henri fut la tige d'une branche qui ſubſiſte à Avignon en 1759. en la perſonne d'Henri-Joſeph-Leon Maſſillan, ſeigneur de ſaint Veran & la Reinarde, ci-devant lieutenant de vaiſſeau. De la même branche ſortit celle des ſeigneurs de Beauchamp près de Boulene. Gabrielle Maſſillan, dame de Beauchamp, épouſa en 1758. N. de Piquet, marquis de Mejanes au diocèſe d'Arles. Simon Maſſillan, dont la jonction avec les précédens n'eſt point marquée dans un mémoire envoyé d'Avignon, épouſa Yolande de Brancas, fille de Charles, ſeigneur de Villoſc & en partie d'Oiſe. Simon Maſſillan, leur fils, fut héritier de Charles-Pompée de Brancas ſon oncle, capitaine au régiment de Marolles, qui teſta à Thionville le 30. Août. 1652. & il tranſigea le 16. Avril 1650. & 2. Mai 1652. avec Gabrielle de Brancas, dame de Simiane, ſur les biens de Garice Nourri leur mere & ayeule reſpective. Paul-Antoine Maſſillan s'établit à Montpellier en 1570. & eut pour deſcendans Gilbert Maſſillan, juge-mage, & préſident du préſidial de Montpellier, mort en 1758. qui épouſa le 3. Mars 1734. Louiſe-Charlotte de Montcalm, ſœur de Louis-Joſeph, dit le marquis de Montcalm, commandant les troupes Françoiſes en Canada, ſi connu par la victoire de Ticonderoga où il battit le 8. Juillet 1758. vingt-quatre mille Anglois commandés par le général Abercrombi, n'ayant pas le tiers de François ou Canadiens, & N. Maſſillan, ſeigneur de Sanilhac au diocèſe d'Uſez, qu'il acheta de N. Drummond-Melfort, petit-fils du comte de Luſſan, chevalier du ſaint-Eſprit.

Pag. 233. *lign.* 1. Serviez fut pris en Avril 1580. par le capitaine Rey de Caſtillon près de Bagnols ; mais un jeune garçon lui tira d'une fenêtre une arquebuſade qui le tua. Les catholiques & huguenots pacifiques y envoyerent du ſecours qui reprit le lieu & fit priſonnier les ſoldats de Rey.] Serviez fut aſſiégé d'abord après le 11. Avril 1621. par Briſon, que les huguenots de Niſmes avoient élu pour leur gouverneur : mais le duc de Montmorenci y envoya le marquis de Portes, avec le régiment de Montmorenci, & le baron de Calviſſon avec quelque cavalerie. Montmorenci & Calviſſon attaquerent les aſſiégeans, les battirent, leur tuerent une centaine d'hommes, & leur prirent le ſeul canon qu'ils avoient. L'égliſe de Serviez fut brûlée par les camiſards le 7. Août 1703. Le dénombrement de la France de 1720. l'appelle Serviers, & lui donne quarante-trois feux. Doiſy lui en donne autant & l'appelle Servieres, auſſi-bien que le dictionnaire de la France, qui lui donne cent quatre-vingt ſeize habitans. Serviez, ſelon la bonne ortographe, eſt une paroiſſe du diocèſe & à une lieue à l'oueſt-nord-oueſt d'Uſez ; il a pour lon-

gitude 22. dég. 1. min. 4. ſecond. & pour latitude 44. d. 2. m. 10. ſ. Cette ſeigneurie fut érigée en marquiſat en Juillet 1653. en faveur d'Henri de Porcelet, ſeigneur d'Ubaye, comte de Laudun & de Rochefort, ſeigneur de ſaint Roman, Vaquieres, ſainte Cécile &c. habitant de Beaucaire : il vendit avec Louiſe d'Albenas, ſa femme, dame de Serviez, la terre de Serviez le 13. Janvier 1672. à Jean-Baptiſte d'Urre, marquis de Montanegue, pour le prix de cinquante-quatre mille livres, qui devoient être payé au préſident de Meſmes, en déduction de ce qui lui étoit dû pour la vente du comté de Rochefort qu'il avoit faite au ſeigneur d'Ubaye le 4. Mai 1668. Cette terre fut achetée par Philippe Cauſſe, archidiacre de l'égliſe de Niſmes, mort dans cette ville le 30. Mai 1707. âgé de 67. ans, ayant eu pour frere Jean-Pierre Cauſſe, capitoul de Toulouſe, qui mourut avant lui, & qui avoit épouſé Françoiſe Forton, fille de Jean-Pierre Forton, qui étoit veuve le 22. Novembre 1723. & qui avoit eu pour enfans, 1. Pierre-Philippe, né le 23. Février 1687. 2. Philippe Cauſſe, chanoine de Niſmes, prévôt de cette égliſe en 1730. mort vers le mois d'Avril 1750. & Jean-Louis Cauſſe, ſeigneur de Serviez, Juxton, Galliers &c. né le 16. Juillet 1699. marié en Juillet 1720. avec Catherine de Villar, fille d'André, ſeigneur de Vallongue, Gajan, & Savignargues, & de N. Calvas, & pere de Claude-François Cauſſe de Vallongue, né le 11. Mars 1728. marié en 1754. avec N. Bauſſet, niéce de l'évêque de Beſiers, & de la même famille que N. Bauſſet, auteur d'une relation manuſcrite des troubles de Provence pendant la ligue ; relation curieuſe qui mérite d'avoir place dans les piéces fugitives, 2. Françoiſe Cécile, née le 23. Novembre 1723.

Gamon.

Pag. 11. *lign.* 17. La Condamine, château près d'Annonai, où les catholiques & les proteſtans arrêterent une treve le 25. Avril 1574.] La Condamine eſt un château & un fief dans la paroiſſe de ſaint Julien-Molin-Molette en Forez & du diocèſe de Lyon. L'almanach de cette ville de 1758. lui donne pour ſeigneur N. de Harenc de la Condamine. Mais comme on a omis le nom de baptême de ce ſeigneur, on ignore ſi c'eſt le même que Louis-Hector-Melchior-Marie de Harenc de la Condamine, qui acheta en Octobre 1755. de la maiſon de Saſſenage, Ampuis, qui eſt un gros bourg dans la partie du Lyonnois appellée Cote-rotie, pays renommé par ſes vins & par ſes abricots & ſes melons. Ce château eſt un des plus beaux de la province. Le fief de Montils uni à cette terre eſt en toute juſtice, & le château eſt très-beau.

Guerre civile en Languedoc.

Pag. 8. *lign.* 2. Joyeuſe employa dans l'armée qu'il leva contre les proteſtans en Juin 1562. le baron de Fendeille, Conas, le baron de Rieux, & Villeneuve.] Fendeille étoit d'une ancienne famille du Languedoc, très-bien alliée, & qui mérite d'être mieux connue qu'elle ne l'eſt.

I. Iſarn Hebrail épouſa Cécile de Caſillac, & eut pour fils.

II. Lucas Hébrail, marié avec Béatrix de Baulac, il paſſa une reconnoiſſance de ſa dot le 27. Juin 1379. & en eut.

III. Luc, ſeigneur de Courtade & de Cornabuc au diocèſe d'Albi, qui épouſa en 1422. Comteſſe de Goth, fille de Bertrand, ſeigneur de Rouillac & de Pierrecave, & de Jeanne de Lautrec : elle avoit pour quatriéme ayeul Gaillard de Goth, ſeigneur de Pierrecave, qui étoit frere puîné de Bertrand de Gorh, archevêque de Bourdeaux, pape ſous le nom de Clément V. mort au château de Roquemaure le 20. Avril 1314. Odet de Gorh, ſeigneur de Rouillac, de Pierrecave, du Palais, & de Bardinges, frere de ſa femme, lui paſſa une obligation le 18. Juin 1440. & confeſſa le 31. Décembre 1448. devoir au même Luc Hébrail cent trois écus d'or

ſol, qu'il lui avoit prêtés. Il paſſa titre nouvel à Salvi Hébrail, ſon neveu, le 26. Mai 1453. Luc Hébrail eut de Comteſſe de Goth ſa femme :

IV. Salvi Hébrail, marié le 3. Mars 1446. avec Marguerite de Cardaillac, fille d'Antoine, ſeigneur de Cardaillac & de Bioule, & de Jeanne Guerin du Tournel. Leur fils fut :

V. Pontus Hébrail, qui rendit hommage de ſes terres de la Courtade & de Riviere en 1463. & laiſſa :

VI. François Hébrail, qui épouſa Marguerite de Miglos, dame de Dalon, fille d'Arnaud de Miglos, ſeigneur de Dalon, ſénéchal de Carcaſſonne, & de Catherine de Galpars. Leurs enfans furent Françoiſe, mariée le 12. Août 1512. avec Guillaume de Courtete, ſeigneur dudit lieu, & :

VII. Pontus Hébrail, ſeigneur de Dalon, gentilhomme ordinaire chez le roi, capitaine du château de Beaucaire. Il épouſa Jeanne de Fontaines, dame de Fendeille, au diocèſe de ſaint Papoul, fille de Bertrand de Fontaines, ſeigneur de Fendeille & de Jeanne de Terſac : ils eurent pour enfans, 1. Antoine Hébrail, ſeigneur de Dalon qui ſuit, 2. Alexandre Hébrail, qui a fait la branche des ſeigneurs de Canaſt, rapportée après celle de ſon frere aîné, 3. Jean Hébrail, dit de la Courtade, ſubſtitué au nom & aux armes de Fontaines, épouſa au château de Dalon, ſénéchauſſée de Carcaſſonne, diocèſe de Mirepoix, le 14. Mars 1559. (1560.) avec ſix mille livres tournois de dot, Jeanne de Narbonne, fille de Bernard, marquis de Fimarcon, baron, de Talairan & de Villefalce, chevalier de l'ordre, & de Cécile de Mauléon ſa premiere femme. Il mourut à la fin de 1562. & eut de ſa femme Catherine Hébrail, qui épouſa 1. Guillaume de Narbonne, baron de Campendu, mort en 1580. 2. Jean Beraud de Baſſabat, ſeigneur de Pordéac, gouverneur de Verdun ; leur fille, Suſanne de Baſſabat de Pordéac, épouſa le 15. Août 1611. Antoine, ſeigneur de Roquelaure, maréchal de France, mort à Lectoure le 9. Juin 1625. Jeanne de Narbonne, grand-mere de Suſanne de Baſſabat, vivoit encore le 17. Août 1618. & étoit grand-mere & adminiſtraireſſe de Scipion de Baſſabat, baron de Campendu, fils de Catherine de Fontaines ſa fille, lorſque ce jour-là elle nomma un député aux états de Carcaſſonne pour la baronnie de Campendu ; 4. Jacques Hébrail, chevalier de Malthe le 26. Septembre 1567, commandeur de Morlas.

VIII. Antoine Hébrail, ſeigneur de Dalon, héritier de ſa mere, capitaine du château de Beaucaire, teſta le 22. Juillet 1584. Il épouſa Louiſe de Rabaſtens, fille de François, vicomte de Paulin & de Jeanne d'Arpajon, & en eut Alexandre & Corbeiran Hébrail, chevalier de Malthe en 1556. du diocèſe de Pamiers, pris par les Turs, & :

IX. Bertrand Hébrail, capitaine du château de Beaucaire, marié avec Anne de Roquefeuil, qui teſta étant veuve le 16. Août 1650. & qui étoit fille de Charles de Roquefeuil, baron de Châteauneuf, & de Françoiſe de Candiere. Il eut pour enfans, 1. Antoine-Louis qui ſuit, 2. Alexandre, chevalier de Malthe, tué près de Montauban en 1629. 3. Louis, ſieur du Cros, 4. Antoine Scipion, 5. Philippe, chanoine, maintenus dans leur nobleſſe avec leur frere aîné le 19. Décembre 1668.

X. Antoine-Louis Hebrail, baron de Dalon, la Courtete, Rieux &c. épouſa Jeanne de Montlezun, fille de Jean & de Catherine de Montpezat, fille de Jean de Monpezat, ſeigneur de S. Martori, Mantieu, Tajan, Taſan, Villemur, Taraſtet, Eſtarbielle, & ſaint Marcel, diocèſe de Comminges, & de Jeanne de ſainte Colombe en Armagnac : il en eut Jean Gaſpard Hébrail, ſeigneur de Dalon, qui épouſa Anne de Montlezun, fille de Bernard de Montlezun, ſeigneur de Tajan, & de Catherine d'Eſcars, fille de François, ſeigneur de Merville, mort en 1606. & de Roſe de Montal-Roquebrou. 2. Scipion Hébrail, chevalier de Malthe, & commandeur, qui ſurvécut ſon frere aîné, & qui teſta le 3. Août 1704. & le 3. Janvier 1705.

Seigneurs de Canaſt.

VIII. Alexandre Hebrail, ſecond fils de Pontus Hebrail, ſeigneur de Dalon,

Digitized by Google

& de Jeanne de Fontaines, fut ſeigneur de Canaſt & de Broſſes, tranſigea avec Antoine Hebrail, ſeigneur de Dalon, ſon frere, le 5. Février 1578. & teſta le 18. Août 1591. Il avoit épouſé le 6. Février 1558. Marguerite de Martres, fille de Jean de Martres, ſeigneur de la Fite, & de Jeanne de Terſac: il en eut, 1. Jean Hebrail, ſeigneur de Canaſt qui ſuit, 2. Blaiſe Hebrail, ſeigneur de Laval, gentilhomme de la chambre du roi, l'un des quarante-cinq d'Henri III. roi de France, eut le bras emporté d'un coup de canon au ſiége d'Arſens, & mourut le 18. Mai 1596. 3. Jeanne Hébrail épouſa Jean Denos, ſeigneur de Montauriol en Lauragais.

IX. Jean Hebrail, ſeigneur de Canaſt, capitaine de cent hommes ſur la démiſſion du ſeigneur de Mauléon, battit les huguenots à Beſplas près de Caſtelnaudarri, & y fut bleſſé de deux coups de piſtolets. L'année ſuivante il prit par eſcalade le fort de Mirabel, dont la garniſon fut paſſée au fil de l'épée. Il rendit hommage le 25. Mai 1611. de ſa terre de Canaſt, ſituée à une lieue de Caſtelnaudarri, à la reine Marguerite de Valois, comme comteſſe de Lauragais: il épouſa le 18. Octobre 1593. Diane de Monſtron, fille de Jean, ſeigneur d'Eſcouloubre, au diocèſe d'Aleth, & il en eut, 1. Scipion-Céſar Hebrail, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc de Ventadour, bleſſé au combat de ſaint Germain en Vivarais, contre le duc de Rohan, mourut le 5. Mars 1628. 2. François Hébrail, ſeigneur de Lavail, 3. Louis Hebrail qui ſuit, 4. Jeanne, épouſa N. de Foix, ſeigneur de la Mothe.

X. Louis Hebrail, ſeigneur de Canaſt, teſta le 10. Décembre 1662. il avoit épouſé le 29. Mai 1653. Jeanne Ducuq, fille de Jacques Ducuq, ſeigneur d'Iſſel, & de Jeanne de Gameville. Il en eut, Céſar, François, Marguerite; & :

XI. Jacques Hebrail, ſeigneur de Canaſt, né le 13. Janvier 1657. mort le 21. Mars 1736. rendit hommage de la terre de Canaſt le 14. Février 1689. il épouſa le 20. Mai 1698. Marie de Ducuq, fille de François, ſeigneur de Ricaud, & d'Helene de Saurec: il en eut, 1. Jean-Baptiſte Hebrail qui ſuit, 2. Jean-François Hebrail, né en 1714. capitaine dans le régiment de Vermandois, chevalier de ſaint Louis, ſe rendit maître d'une batterie de cinq piéces de canon, qui étoit ſur le chemin couvert du fort ſaint Philippe à Mahon en Juin 1756. 3. Jacques Hebrail, né à Caſtelnaudarri en Juillet 1716.

XII. Jean-Baptiſte Hebrail, ſeigneur de Canaſt, né le 29. Août 1711. officier au régiment de Picardie, bleſſé à la bataille de Parme le 29. Juin 1734. épouſa le 11. Novembre 1737. Marie d'Aubiſſon, fille de Jean-Germain d'Aubiſſon de Durfort, & de Germaine du Faur, fille de Gabriel du Faur, ſeigneur d'Encins & en eut Jean-Germain-Marie Hebrail, né le 3. Février 1739. & Marie-Jacquette, née le 8. Octobre 1744.

Angoulême.

Pag. 16. lign. 18. Gournai ouvrit ſes portes à Henri IV. qui venoit de Merlou. Ce prince y laiſſa pour gouverneur Rubempré avec ſept compagnies de ſon régiment, & il revint à Giſors le 21. Août 1589.] Le duc de Mayenne ayant ſuivi Henri IV. non par le droit chemin, mais en tirant par la Picardie & paſſant près de Gournai, apprit que cette petite ville, à huit lieues de Rouen, étoit retenue par Rubempré avec ſept à huit cents ſoldats du parti Navarrois, il fit approcher ſon artillerie le mardi 5. Septembre 1589. le lendemain mercredi elle battit de furie; la breche étant faite quaſi raiſonnable, Rubempré ſe rendit à la miſéricorde du duc de Mayenne qui l'envoya priſonnier à Beauvais avec ſon lieutenant, le capitaine Fontaine, & M. de ſaint Mars, qui avoit été gouverneur du fort de Meulan. Gournai fut pillé par les Lanſquenets qui faiſoient la pointe: le lendemain jeudi 7. Septembre le duc alla coucher à trois lieues de-là avec l'armée, laiſſant pour gouverneur en la ville & château de Gournai le marquis de Menelai. C'eſt ainſi que la priſe de

Gournai par le duc de Mayenne eſt rapportée dans une relation imprimée dans les mémoires de la ligue de l'édition in 4°. d'Amſterdam 1758. tom. 4. pag. 92 93. Le pere Griffet dans ſa nouvelle édition de l'hiſtoire de France du P. Daniel a donné une note curieuſe à l'occaſion de la priſe de Gournai : il dit que cette place fut emportée d'aſſaut malgré la vigoureuſe réſiſtance d'Adrien de Coſſard Deſpiez, maréchal de camp, qui en étoit gouverneur pour le roi. Deſpiez trouva moyen de ſe ſauver avec une partie de ſa garniſon dans ſon château de Ladoncourt, diſtant d'un quart de lieue de Gournai, & il rejoignit enſuite l'armée du roi. Le pere Griffet cite un mémoire manuſcrit. Il ſeroit à ſouhaiter que les perſonnes qui ont eu quelques ancêtres ou quelques parens qui ſe ſont diſtingués dans quelque action, dont les hiſtoriens n'ont fait que peu ou point de mention, donnaſſent de mémoires pareils à celui dont le pere Griffet a fait uſage, l'hiſtoire deviendroit bien plus claire qu'elle ne l'eſt. On trouve dans le nobiliaire de Picardie d'Haudiquer que Florent Coſſart, ſeigneur des Piez, élection de Beauvais, fut jugé noble par arrêt du mois de Janvier 1668. Marguerite de Coſſart, ſa ſœur, & marquiſe de Meneſſere-Fuſſay, étoit alors gouvernante des enfans de madame, ducheſſe d'Orléans. Ladoncourt eſt à une demi-lieue à l'eſt de Gournai : long. 19. d. 28. m. lat. 49. d. 31. m.

37-22. Le même jour 25. Septembre 1589. Ovins, fort vaillant homme, & ancien ſerviteur du roi, lui amena douze cents hommes de pied Ecoſſois & ſoixante chevaux, qui firent rire les François, étant armés & vêtus comme les figures de l'antiquité repréſentées dans les vieilles tapiſſeries, avec jacques de maille, & caſques de fer couverts de drap noir, comme des bonnets de prêtres, ſe ſervant de muſettes, & de hautbois lorſqu'ils vont au combat.] Ce ſont les mêmes montagnards d'Ecoſſe qui s'étant déclarés en Septembre 1745. pour le prince Edouard, fils du chevalier de S. Georges, lui firent gagner pluſieurs victoires ſur les Anglois. Ils ſont encore habillés comme le duc d'Angoulême les repréſente. Il y a un mémoire très-curieux ſur leur maniere de vivre dans le journal étranger. Ovins doit être Jacques Colvil de Wemyſſe, qui commandoit une troupe de cavalerie legere pour Henri IV. à la bataille de Coutras en 1587.

Mémoires d'Ambres.

Pag. 26, *lign.* 8. Mauzac pris par le duc de Joyeuſe en Juin 1592. le ſeigneur de ce château avoit un jardinier dans la maiſon duquel on mit une caque de poudre & deux pétards, pour tâcher de faire ſauter Joyeuſe en l'y attirant, mais le projet fut découvert.] Ce ſeigneur de Mauzac s'appelloit Guillaume de Bar, il étoit auſſi baron d'Iſlemade : il étoit poëte, & compoſa pluſieurs vers ramaſſés, ſous le nom de *La muſette chrétienne & ruſtique.* C'eſt un petit volume *in-folio* qui eſt dépoſé en manuſcrit dans la bibliothéque de Genève. Il y a pluſieurs ſonnets & d'autres poëſies dont on peut tirer quelques faits hiſtoriques. Il étoit né le 22. Juillet 1539. au lever du ſoleil : il accompagna Henri IV. dans toutes ſes guerres, & il ſurvécut à ce prince ; il avoit épouſé le 20. Juillet 1557. Jacquette de Luſignan, qui vécut mariée avec lui plus de cinquante ans, & mourut en 1608. Il eut pour fils :

Pierre de Bar, qui fut pere de :

Gratien de Bar, baron de Mauzac dont le fils :

Jean de Bar, baron de Mauzac, étant ſorti de la forteresſe de Pierreciſe par ordre de Louis XIV. le 8. Mai 1688. ſe réfugia à Genève en 1704. Il avoit épouſé le 8. Novembre 1664. Iſabeau de Faure, & en avoit eu 1. Gratien de Bar, baron de Mauzac, capitaine en ſecond de la compagnie des mouſquetaires de Brandebourg, vivant à Genève en 1730. & mort avant 1738. & Izabeau de Bar.

FIN.

Digitized by Google

SUITE DES ADDITIONS.

Baltazar.

Pag. 8. *lign.* 11. S. Luc ſe retire au-delà de Stafort.] Baltazar ou l'auteur de la guerre de Guienne ne détaille pas le ſiége de Miradoux & le combat du Perguain, auſſi bien que le fait une relation que le comte d'Harcourt fit faire, & qui fut imprimée dans le temps. Elle dit que le comte d'Harcourt ayant eu avis au quartier de Bourdeilles en Perigord que les troupes du parti du prince de Condé avoient deſſein de ſe ſaiſir de Sarlat, & que pour mieux y réuſſir ils s'étoient avancés au pont de Terraſſon, ſur la Velere, pour s'en rendre les maîtres, partit de Bourdeilles le 22. Février 1652. pour conſerver cette place, dont la perte lui auroit ôté les moyens de paſſer la Dordogne à Domme, où il avoit envoyé quelques jours auparavant S. Abre pour aſſurer ce poſte, & y faire aſſembler des batteaux, qu'il vint coucher à Coulaures ſur la riviere de l'Iſle à deux lieues de Perigueux, le lendemain 23. Février à Terraſſon, & le troiſiéme jour 24. Février il ſe rendit à Sarlat, & ſes troupes le jour ſuivant 25. Février ſur le bord de ladite riviere, ayant laiſſé à leur tête le comte de L'iſlebonne, lieutenant général, qu'il avoit joint deux jours auparavant. Un jour avant ſon départ de Bourdeilles il envoya Sauvebœuf, lieutenant général, avec 500. chevaux pour s'aſſurer des paſſages néceſſaires à la marche de l'armée du roi; & les mécontens qui avoient envoyé reconnoître Terraſſon, apprenant la marche de cette cavalerie, ſe retirerent au-delà de la Dordogne. Les habitans de Sarlat, raſſurés par l'arrivée du comte d'Harcourt, n'héſiterent plus à ſe déclarer hautement pour le parti du roi. Le comte ſe diſpoſant à paſſer la Dordogne, apprit que S. Luc, lieutenant général dans la haute Guienne, avoit reçu un échec, & que les régimens de Champagne & de Lorraine, qui s'étoient jettés dans Miradoux, petite ville en Armagnac, y étoient aſſiégés par le prince de Condé; il fit paſſer l'armée en deux jours, dans un fort médiocre nombre de batteaux: les mécontens ayant enfermé tous les autres le long de cette riviere, pour en rendre le paſſage impoſſible aux royaliſtes. Les marquis de Biron & de Vaillac, partiſans des mécontens, s'avancerent avec leurs régimens le plus près qu'ils purent de la Dordogne, à la faveur d'un ruiſſeau qui les couvroit: ils eſcarmoucherent quelques heures avec l'avant-garde de l'armée commandée par Sauvebœuf, lieutenant général, & Bellefonds, maréchal de camp de jour, qui fut bleſſé d'un eſcarmouche: le chevalier d'Aubeterre, auſſi maréchal de camp, acheva l'ouvrage commencé par Bellefonds. Harcourt arrivant à Domme rencontra les députés d'Auvillar, petite ville du comté d'Armagnac, ſur le bord de la Garonne, à deux lieues de Miradoux, & voulant s'aſſurer de ce poſte important, il envoya Vallecourt, maréchal de bataille, lieutenant colonel de ſon régiment d'infanterie, avec des lettres à meſſieurs de Montauban, pour les obliger à lui donner des hommes & des batteaux pour les apporter en diligence à Auvillar. Les habitans ayant exécuté cet ordre avec beaucoup de zéle, Vallecourt arriva au moment qu'un parti conſidérable des troupes de Condé, commandées par Marſin, ſoumet Auvillar, ſeul endroit par où Harcourt pouvoit ſecourir Miradoux & ſauver les régimens de Champagne & de Lorraine. Harcourt en partant de Domme avoit envoyé à Moiſſac, ſainte Colombe, Marin, maréchal de camp, pour y aſſembler des batteaux & pour les faire deſcendre & ſe trouver au moment de ſon arrivée. Le 2. Mars Harcourt s'avança à mi chemin de Cahors, où le 3. il paſſa le Lot, & alla à la Baſtide, qui en eſt à une lieue: le même jour il fut à Moncuc, & le 4. à Valence, vis-à-vis d'Auvillar, au-deçà de la Garonne; il commença à la faire paſſer le même

ſoir, & le lendemain 5. Mars dès la pointe du jour toute l'armée paſſa, quoique le temps fût contraire. Il s'avança d'abord a Miradoux; & le prince ſçachant que la moitié de l'armée étoit paſſée, leva le ſiége & ſe retira a Stafort, ſur la riviere de Laictoure, & mit ſes troupes à côté de cette riviere. Marin, maréchal de camp, s'étoit jetté avec les régimens de Champagne & de Lorraine après le combat de S. Luc dans Miradoux, place dont les murailles étoient ouvertes en pluſieurs endroits, & dépourvue de toutes ſortes de vivres & de munitions. Condé comptoit de la réduire dans trois ou quatre jours; mais Marin s'y défendit pendant quatorze. Le comte d'Harcourt partit d'Auvillar le 7. Mars, & ſe rendit a la ville de Lomagne pour y faciliter la jonction des régimens de Champagne & de Lorraine. Il y ſéjourna deux jours: il parut vouloir aſſiéger Beaumont, petite ville appartenante au prince de Condé, dans la vue de lui cacher le projet qu'il avoit de l'enlever dans ſes quartiers. S. Luc, qui étoit vers Auſch, eut ordre de venir du côté de Beaumont: pour lui il aſſembla toute l'armée à ſaint Léonard près de Laictoure, & marcha à Florence le 11. d'où il repartit le lendemain 12. à la pointe du jour; & ſçachant qu'il y avoit pluſieurs défilés qui retarderoient des heures entieres ſa marche, il pria le marquis de Fimarcon, gentilhomme de grande condition, & de grand crédit dans ces quartiers, & le ſieur de Gouaix, maréchal de camp auſſi fort accrédité, de faire remplir les foſſés qui pourroient acourcir le chemin, & de faire faire des ponts ſur les ruiſſeaux, de quoi ils s'acquitterent avec beaucoup de ponctualité. Le comte ne trouva aucun obſtacle dans ſa marche; mais le chemin étant fort long, il ne put arriver que deux heures avant la nuit, ſon armée ayant fait avec beaucoup de gayeté cinq grandes lieues du pays avant les quatre heures du ſoir, & le prince n'en avoit eu aucun avis. La brigade de la Meilleraie avoit l'avant-garde, & étoit commandée par Sauvebœuf, lieutenant général, S. Abre, maréchal de camp en jour, Bougy, commandant la cavalerie, & le chevalier de Crequi, maréchal de camp, qui devoit entrer en jour. Marin, maréchal de camp, voulut s'y rencontrer volontairement, les gentilshommes volontaires compoſant un fort bon eſcadron, dont la conduite fut donnée à la Roque ſaint Chamarant, maréchal de camp, les gardes du comte d'Harcourt, commandés par Pocgniant ſe joignirent à l'avant-garde, Harcourt avec le comte de l'Iſlebonne, lieutenant général, & les maréchaux de camp, à la réſerve du marquis de Vaillac, qui fut commandé comme ſortant de jour pour faire ſuivre. L'arriere-garde marchoit à la tête de la brigade de la Villette, qui ſuivoit celle de la Meilleraie, celle de Meirule enſuite, & après celle d'Anjou marchoient les troupes du marquis de ſaint Luc. Harcourt apprit pendant ſa marche, par un parti qu'il avoit envoyé, que le quartier de Condé étoit à Stafort, celui de ces gardes & de ceux de tous les officiers généraux à Perguain, & celui de ſa gendarmerie à la Plume, à une grande lieue les uns des autres, & ſes autres troupes dans des quartiers beaucoup plus près de la Garonne, & par conſéquent plus éloignés de la marche des royaliſtes. Le comte d'Harcourt ſe fit conduire par des gentilshommes du pays qui lui ſervoient de guides, au milieu de ſes trois quartiers, où étant arrivé, il commanda à Sauvebœuf de s'avancer près de Stafort pour charger les troupes qui ſortiroient du quartier du prince de Condé; au comte de l'Iſlebonne & au chevalier d'Aubeterre, maréchal de camp, de marcher avec la brigade de la Villette, commandée par la Villette, meſtre de camp du côté de la Plume, pour entreprendre ſur la gendarmerie du prince; à S. Luc d'inveſtir avec deux cents mouſquetaires détachés de l'infanterie, & deux eſcadrons des brigades de Mercœur & de la Villette, le quartier de Perguain, pendant qu'il demeureroit avec le reſte des brigades de Mercœur & d'Anjou au milieu de tous pour ſecourir ceux qui en auroient beſoin. Peu après Harcourt eut avis du comte de l'Iſlebonne que ſix eſcadrons

des mécontens qui étoient au quartier de la Plume ſe retiroient à la faveur de leur quartier plus avancé du côté de la Garonne : en même temps Sauvebœuf l'envoya avertir que le prince ſe retiroit à couvert de la riviere qui paſſoit en ſon quartier, & qu'il étoit par conſéquent impoſſible de le quitter. Harcourt voyant approcher la nuit, ne crut par devoir ſéparer ſes troupes, les mécontens pouvant joindre les leurs à leur gendarmerie & défaire le corps de celles des ſiennes qu'ils ſépareroient. Il envoya ordre à l'Iſlebonne & à Sauvebœuf de revenir ſur leurs pas, remettant au lendemain d'aſſiéger tous les gardes des généraux dans les quartiers de Perguain au nombre de quatre cents maîtres. Toute la nuit fut employée à empêcher que rien ne ſortît de Perguain. A la pointe du jour Harcourt marcha avec les brigades d'Anjou, la Villette, & Mercœur, & laiſſa celle de la Meilleraie avec les troupes de S. Luc & toute l'infanterie devant Perguain. Les troupes qui la veille avoient fait plus de ſept lieues & paſſé la nuit ſans repaître, marquoient beaucoup d'ardeur. Cependant le prince de Condé marchoit en diligence pour mettre ſes troupes à couvert de la Garonne. Il rencontra heureuſement pour lui près d'Agen un grand nombre de batteaux, ſur leſquels il fit paſſer ſes troupes, & Harcourt ne trouva en-deçà de la Garonne que trois eſcadrons qui ſe retirerent dans le fauxbourg d'Agen à la faveur de quelque infanterie. L'Iſlebonne & le chevalier de Créqui à la tête de la nobleſſe volontaire des gardes du comte d'Harcourt, des régimens d'Eſclainvilliers & de Coudray-Montpenſier, à la tête duquel étoit ſon meſtre de camp, quoiqu'il fût maréchal de camp, avec tous les officiers de cavalerie, attaquerent le fauxbourg, très-bien défendu par les mécontens, forcerent trois barricades, & pouſſerent le reſte à la riviere, où ceux qui ne trouverent point de batteaux ſe noyérent. Beaucoup de gentilshommes de Quercy, volontaires, ſe diſtinguerent à cette attaque. Dumey, qui commandoit les gardes du comte d'Harcourt, ſe diſtingua. Cette exécution ſe paſſa à la vue d'Agen. Harcourt paſſa le reſte de la journée à Eſtilhac à la vue d'Agen, & y reçut beaucoup de priſonniers qui lui venoient de toutes parts. Le chevalier de Roquelaure, maréchal de camp dans l'armée du prince, quelques-uns de ſes domeſtiques pris la veille, quelques officiers du régiment de Bourdeaux, & d'autres de la garniſon de Brouage, qui avoient joint peu de jours auparavant le prince, furent du nombre de ſes priſonniers. Le lendemain Harcourt apprenant que les aſſiégés de Perguain ſe défendoient opiniâtrément, partit d'Eſtilhac pour y aller ; mais il trouva qu'à la perſuaſion de S. Luc, & par le manque d'eau, il commençoit à parlementer : en effet ils ſe rendirent le même jour, & ſortirent le lendemain tous priſonniers de guerre. Harcourt donna la liberté à trois ou quatre officiers. Cinq cents chevaux & tout le butin furent diſtribués à toute l'armée, & les priſonniers envoyés a Laictoure & à Florence. Sauvebœuf qui étoit demeuré avec la brigade de la Meilleraie & l'infanterie devant Perguain, ayant voulu reconnoître la profondeur du foſſé, fut bleſſé au bras gauche d'une mouſquetade, qui bleſſa auſſi Dufay, major au régiment d'infanterie d'Harcourt. Harcourt ayant appris que le canon du prince étoit reſté dans le quartier de Stafort avec deux ou trois cents mouſquetaires, envoya du Coudray-Montpenſier, maréchal de camp en jour, avec les régimens de Champagne & d'Auvergne, commandés pour ſuivre la cavalerie, & deux cents chevaux ; & pria M. de Fimarcon, ſeigneur de ce lieu de Stafort, d'y aller pour obliger les habitans à donner quelques marques de leur zéle & de leur fidélité ; ils le firent avec beaucoup plus de fermeté qu'on n'auroit dû l'eſpérer d'une bourgeoiſie. La garniſon ſe rendit ſans s'opiniâtrer à une fort longue réſiſtance : les officiers ſe retirent chez eux, promettant de ne plus ſervir contre le roi ; & les ſoldats prirent parti dans les troupes d'Harcourt. Fimarcon & du Coudray firent conduire le canon & les munitions de guerre reſtées à

Stafort au quartier du comte d'Harcourt, qui fit raſſembler les chevaux de l'artillerie pris avec un grand nombre d'autres. Toutes les villes du pays d'Albret, même celles qui appartenoient au prince, porterent leurs clefs au comte d'Harcourt, qui paſſa ſix rivieres dans ſa marche, dont la moindre fut celle de l'Iſle. Harcourt envoya le chevalier de Créqui porter cette derniere nouvelle à leurs majeſtés.

ERRATA.

Voyage de Charles IX. en France.

Pag. 71. *colomne* 1. *lign.* 45. Salde, *liſez*, Sade. *lign.* 47. Aſtonaud - Murs-Aſtoaud-Murs.
Ibid. col. 2. *lign.* 5. la belle-ſœur de Sâde-la belle Laure de Sade. 52. fauderie-fonderie.

Mémoires d'Angoulême.

Pag. 3. *lign.* 18. Malagni-Maligni.
17-3. Montcaſſins-Montcaſſin.
17-7. Eſtrunel-Eſtourmel.
17-24. Bouſſy-Rouci.
16-37. Montmorenci-Montgommeri.
17-7. l'Orge-Lorges.
17-31. Havot & Alligre-Halot & Alegre.
17-33. Catillon-Châtillon.
22-24. Martinville-Martin-égliſe.
26-25. genetraye-genet-bay.
29-20. Ponte ſac bourg-Ponteſac, bourg.
31-34. Vince-Vins.
44-13. monſieur-madame.
46-12. De Moncenenpou-Senarpont.

Tome I. Jugement ſur la nobleſſe de Languedoc.

Pag. 151. *lign.* 17. Harene-Harenc.

BIBLIOTECA DE LA FACULTAD DE FILOSOFIA Y LETRAS

Digitized by Google

Digitized by Google